TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41109

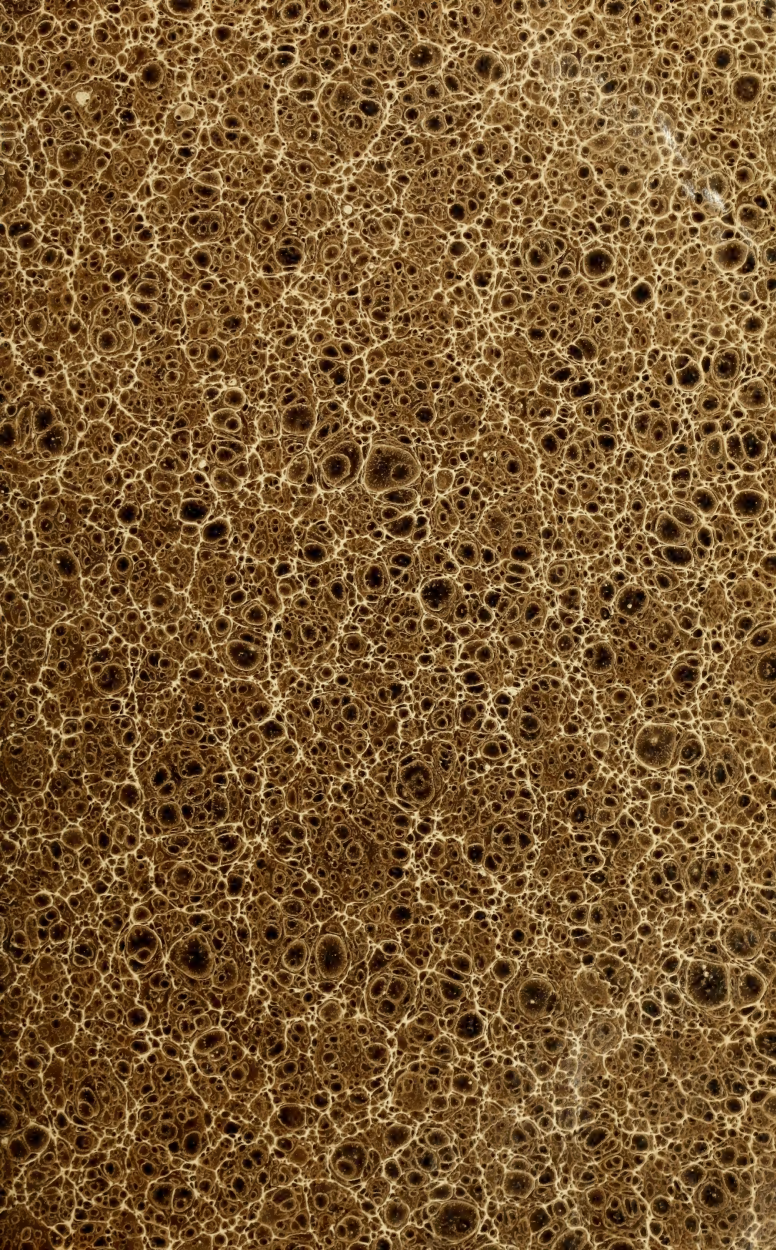

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXVIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME XVII. — 1er SEPTEMBRE 1858.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE,
RUE SAINT-BENOIT, 7.

LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXVIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

1858.
5

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1858

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE,
RUE SAINT-BENOIT, 7.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXVIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME DIX-SEPTIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOIT, 20

1858

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

41109

L'HOMME DE NEIGE

SEPTIÈME PARTIE.

XIV.

Le traîneau du *danneman*, moins léger que celui dont le major s'était servi pour conduire Christian au chalet, était heureusement plus solide, car le jeune Dalécarlien ne daignait éviter aucune roche ni aucun trou (1). Au lieu de laisser au cheval, plus intelligent que lui, le soin de se diriger selon son instinct, il le frappait et le contrariait au point de rendre la course stupidement téméraire. Christian, couché au milieu des quatre ours, les deux morts et les deux vivans, se disait qu'il tomberait assez mollement, s'ils n'étaient pas lancés d'un côté et lui de l'autre. Impatienté enfin de voir maltraiter le cheval du *danneman* sans aucun profit pour personne, il prit les rênes et le fouet assez brusquement, en disant au jeune garçon qu'il voulait s'amuser à conduire, et d'un ton qui ne souffrait guère de réplique.

Olof était assez doux, il ne faisait le terrible que par amour-propre, pour se poser en homme. Il se mit à chanter en suédois, autant pour se désennuyer que pour montrer à son compagnon qu'il prononçait la langue mère plus purement que les autres membres de sa famille. Cette circonstance détermina Christian à le faire causer. — Pourquoi, lui dit-il, n'es-tu pas venu avec nous quand nous sommes partis pour la chasse? N'as-tu encore jamais vu l'ours debout?

(1) Voyez les livraisons du 1er et 15 juin, du 1er et 15 juillet, du 1er et 15 août.

— La tante ne l'a jamais voulu, répondit le jeune gars en soupirant.

— La tante Karine?

— Il n'y en a pas d'autre chez nous.

— Et on fait tout ce qu'elle veut?

— Tout.

— Elle avait fait sur toi quelque mauvais pronostic?

— Elle dit que je suis trop jeune.

— Et elle a raison peut-être?

— Il faut bien qu'elle ait raison, puisqu'elle le dit.

— C'est une femme qui en sait plus long que les autres, à ce qu'il paraît?

— Elle sait tout, puisqu'elle cause avec...

— Avec qui cause-t-elle?

— Il ne faut pas que je parle de cela; mon père me l'a défendu.

— Dans la crainte que l'on ne se moque de sa sœur; mais il n'a pas craint cela de moi, puisqu'il m'a dit de lui demander mon destin à la chasse.

— Et elle vous l'a dit?

— Elle me l'a dit. Où a-t-elle pris sa science?

— Elle l'a prise où elle la prend encore : dans les cascades où pleurent les filles mortes d'amour, et sur les lacs où les hommes du temps passé reviennent.

— Elle marche donc encore?

— Elle n'est pas vieille, elle a cinquante ans.

— Mais je la croyais infirme?

— Elle marcherait plus vite et plus loin que vous.

— Alors elle est malade dans ce moment-ci, puisqu'elle reste couchée pendant que l'on se met à table?

— Elle n'est pas malade. Elle est fatiguée souvent comme cela, quand elle a été debout pendant trop longtemps.

— Je croyais qu'elle ne travaillait pas?

— Elle ne travaille pas; elle parle ou elle marche, elle chante ou elle prie, et, que ce soit la nuit ou le jour, elle veille jusqu'à ce que la fatigue la fasse tomber. Alors elle dort si longtemps qu'on la croirait morte; mais quelquefois on est bien étonné le matin, quand on va à son lit, de ne plus la trouver ni là, ni dans la maison, ni sur la montagne, ni nulle part où l'on puisse aller.

— Et où pensez-vous qu'elle soit quand elle disparaît ainsi?

— Les mauvaises gens disent qu'elle va à Blaakulla; mais il ne faut pas les croire!

— Qu'est-ce donc que Blaakulla? Le rendez-vous des sorcières?

— Oui, la montagne noire où ces méchantes femmes portent les petits enfans qu'elles enlèvent pendant qu'ils dorment, et qu'elles mènent à Satan sur le cheval *Skjults,* qui est fait comme une vache volante. Alors Satan les prend et les marque en les mordant, soit au front, soit aux petits doigts, et ils conservent cette marque toute leur vie. Mais je sais bien pourquoi on dit cela de ma tante Karine.

— Pourquoi donc?

— Parce que dans le temps, avant que je sois venu au monde, il paraît qu'elle avait apporté à la maison un petit enfant qui avait eu les doigts mordus par le diable, et que mon père ne voulait pas regarder; mais mon père s'est mis à l'aimer plus tard, et il dit que ma tante est une bonne chrétienne, et que tout ce que l'on raconte est faux. Le pasteur de la paroisse ne trouve rien de mauvais en elle, et dit que, puisqu'elle a besoin de courir en dormant, il faut la laisser courir. D'ailleurs elle a dit elle-même qu'elle mourrait, et qu'il arriverait de grands malheurs si on la renfermait. Voilà pourquoi elle va où elle veut, et mon père dit encore qu'il vaut mieux ne pas savoir où elle va, parce qu'elle a des secrets qu'on lui ferait manquer, si on la suivait et si on la regardait.

— Et il ne lui est jamais arrivé d'accidens quand elle court ainsi dehors tout endormie?

— Jamais, et peut-être ne dort-elle pas en courant; comment le saurait-on? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on est quelquefois trois jours et trois nuits sans savoir si elle reviendra; mais elle revient toujours, quelque temps qu'il fasse, et aussitôt qu'elle a dormi et rêvé, elle n'est plus malade, et prophétise des choses qui arrivent. Tenez, ce matin... Mais mon père m'a défendu de le répéter!

— Si tu me le dis, Olof, c'est comme si tu le disais à ces pierres.

— Jurez-vous sur la Bible de ne pas le répéter?

— Je le jure sur tout ce que tu voudras.

— Eh bien! reprit Olof, qui, peu habitué dans la solitude de sa montagne à trouver à qui parler, était heureux d'être écouté par une personne sérieuse, voilà ce qu'elle a dit en s'éveillant au point du jour : « Le grand *iarl* va partir pour la chasse. Pour la chasse, le *iarl* et sa suite vont partir. » Le *iarl!* vous savez bien? c'est le baron de Waldemora.

— Ah! ah!' il a été à la chasse en effet; mais votre tante pouvait l'avoir appris.

— Oui, mais le reste, vous allez voir : « Le *iarl* laissera son âme à la maison; à la maison, il laissera son âme. » Attendez,... attendez que je me rappelle le reste,... elle chantait cela,... je sais l'air, l'air me fera retrouver les mots.

Et Olof se mit à chanter sur un air à porter le diable en terre. « Et quand le *iarl* reviendra à la maison pour reprendre son âme, l'âme du *iarl* ne sera plus à la maison. »

Au moment où le jeune Dalécarlien achevait ces mots mystérieux, un traîneau lancé à fond de train venait derrière le sien, et la voix retentissante d'un cocher criait : « Place! place! » d'un ton impérieux, tandis que sa main fouettait ses quatre chevaux, que l'odeur des ours emportés par Christian épouvantait de loin. On était sorti de la montagne, et on se trouvait sur le chemin étroit qui se dirigeait vers le lac. Christian, pressentant qu'on le culbuterait s'il ne se rangeait pas, et ne voyant aucun moyen de se ranger sans se culbuter lui-même dans le talus qui bordait l'Elf, fouetta le cheval du *danneman* pour le lancer en avant, et parvint ainsi à un endroit où il lui était possible de faire place; mais, au, moment où il réussissait à prendre sa droite, le traîneau de derrière, conduit par des chevaux impétueux et par un cocher brutal, le rasa de si près que les deux traîneaux furent culbutés simultanément.

Christian se trouva par terre avec Olof et ses quatre ours, et si bien enfoncé dans la neige amoncelée au bord du chemin, qu'il lui fallut quelques instans pour savoir où et avec qui il se trouvait enterré de la sorte. La première voix qui frappa son oreille, le premier visage qui réjouit son regard furent le visage et la voix de l'illustre professeur Stangstadius. Le savant n'avait aucun mal, mais il était furieux, et, s'en prenant à tout hasard à Christian, qui n'était pas masqué et avec qui, en se relevant, il se trouvait face à face, il l'accabla d'injures et le menaça de la colère céleste et des malédictions de l'univers.

— Là, là, tout doux! lui répondit Christian en l'aidant à se remettre sur ses jambes inégales : vous n'avez rien de cassé, monsieur le professeur, Dieu soit loué! L'univers et le ciel sont témoins du plaisir que j'en ressens; mais si c'est vous qui conduisiez si follement l'équipage, vous n'êtes guère aimable pour les gens qui n'ont pas d'aussi bons chevaux que les vôtres. Ah çà, laissez-moi, ajouta-t-il en repoussant doucement le géologue, qui faisait mine de le prendre au collet, ou bien, la première fois que je vous rencontrerai sur le lac, je vous y laisserai geler, au lieu de me meurtrir les épaules à vous rapporter.

Le professeur, sans chercher à reconnaître Christian, continuait à déclamer pour lui prouver que l'accident était arrivé par sa faute, lorsque Christian, qui ne songeait qu'à ramasser son gibier avec Olof, aperçut, au milieu des quatre ours, un homme de haute taille, étendu sans mouvement, la face tournée contre terre. En même temps un jeune homme vêtu de noir et pâle de terreur arrivait du

talus opposé, où il avait été lancé, et accourait en s'écriant : — M. le baron! où est donc M. le baron?

— Quel baron? dit Christian, qui venait de relever l'homme évanoui et qui le soutenait dans ses bras.

En ce moment, le fils du *danneman* poussa l'épaule de Christian avec la sienne, en lui disant tout bas : — Le *iarl!* voyez le *iarl!* — Et tandis que le jeune médecin du baron s'empressait d'ôter le bonnet de fourrure que la chute avait enfoncé sur le visage de son malade de manière à l'étouffer, Christian faillit ouvrir ses bras robustes et laisser retomber le moribond dans la neige, en reconnaissant avec une horreur insurmontable, dans l'homme auquel il portait secours, le baron Olaüs de Waldemora.

On l'étendit sur le monceau d'ours : c'était le meilleur lit possible dans la circonstance, et le médecin épouvanté supplia Stangstadius, lequel avait été autrefois reçu docteur en médecine, de l'aider de ses conseils et de son expérience dans un cas qui lui paraissait extrêmement grave. Stangstadius, qui était en train d'éprouver toutes ses articulations pour s'assurer qu'il n'était pas plus endommagé que de coutume, consentit enfin à s'occuper de la seule personne que la chute semblait avoir sérieusement compromise. — Eh! parbleu! dit-il en regardant et en touchant le baron, c'est bien simple : le pouls inerte, la face violacée, les lèvres tuméfiées, un râle d'agonie,... et point de lésion pourtant... C'est clair comme le jour, c'est une attaque d'apoplexie. Il faut saigner, saigner vite, et abondamment.

Le jeune médecin chercha sa trousse et ne la trouva pas. Christian et Olof l'aidèrent dans sa recherche et ne furent pas plus heureux. Le traîneau du baron, emporté par ses chevaux fougueux, était loin; le cocher, pensant que son maître le ferait périr sous le bâton pour sa maladresse, courait après son attelage, la tête perdue, et remplissait le désert de ses imprécations.

Comme le docile cheval du *danneman* s'était arrêté court, on parla de mettre le malade dans le traîneau du paysan et de le transporter au château le plus vite possible. Stangstadius protesta que le malade arriverait mort. Le docteur, hors de lui, voulait courir après l'équipage du baron pour chercher sa trousse dans le traîneau. Enfin il la retrouva dans sa poche, où, grâce à son trouble, il l'avait touchée dix fois sans la sentir; mais quand vint le moment d'ouvrir la veine, la main lui trembla tellement, que Stangstadius, parfaitement indifférent à tout ce qui n'était pas lui-même, et satisfait d'ailleurs d'avoir à prouver sa supériorité en toutes choses, dut prendre la lancette et pratiquer la saignée.

Christian, debout et fort ému intérieurement, contemplait ce

tableau étrange et sinistre, éclairé des reflets livides du soleil couchant : cet homme aux formes puissantes et à la physionomie terrible, qui s'agitait convulsivement sur les cadavres des bêtes féroces bizarrement entassés; ce bras gras et blanc d'où coulait pesamment un sang noir qui se figeait sur la neige; ce jeune médecin à la figure douce et pusillanime, à genoux auprès de son redoutable client, partagé entre la crainte de le voir mourir entre ses mains et la terreur puérile que lui causait le grognement des oursons vivans à côté de lui; le traîneau renversé, les armes éparses, la mine effarée et pourtant malignement satisfaite du jeune *danneman;* le maigre cheval fumant de sueur qui mangeait la neige avec insouciance, et par-dessus tout cela la fantastique figure de Stangstadius, illuminée d'un sourire de triomphe passé à l'état chronique, et sa voix aiguë pérorant sur la circonstance d'un ton tranchant et pédantesque. C'était une scène à ne jamais sortir de la mémoire, un groupe à la fois bouffon et tragique, peut-être incompréhensible à première vue.

— Mon pauvre docteur, disait Stangstadius, il ne faut pas vous le dissimuler, si votre malade en réchappe, il aura une belle chance! Mais ne vous imaginez pas que la chute soit pour beaucoup dans son état, le coup de sang était imminent depuis vingt-quatre heures. Comment n'aviez-vous pas prévu cela?

— Je l'avais tellement prévu, répondit le jeune médecin avec quelque dépit, que je vous le disais, il y a une heure, monsieur Stangstadius, quand il a reçu au pavillon de chasse cette lettre qui a bouleversé ses traits. Si vous l'avez oublié, ce n'est pas ma faute. J'ai fait tout au monde pour empêcher M. le baron d'aller à la chasse; il n'a rien voulu écouter, et tout ce que j'ai pu obtenir, c'est de l'accompagner dans son traîneau.

— Pardieu! c'est une belle ressource qu'il s'était assurée là! Si je ne me fusse offert à rentrer avec vous deux, quand j'ai vu qu'il n'était pas en état de chasser, il aurait bien pu étouffer ici. Vous n'auriez pas eu la présence d'esprit...

— Vous êtes très dur pour les jeunes gens, monsieur le professeur, reprit le médecin, de plus en plus piqué. On peut manquer de présence d'esprit, quand on vient d'être lancé à dix pas, et que, à peine relevé, on se voit appelé à juger du premier coup d'œil un cas peut-être désespéré.

— La belle affaire qu'une chute dans la neige! dit M. Stangstadius en haussant celle de ses épaules qui voulut bien se prêter à ce mouvement. Si vous étiez tombé comme moi au fond d'un puits de mine! Une chute de cinquante pieds, sept pouces et cinq lignes, un évanouissement de six heures cinquante-trois...

— Eh! mordieu! monsieur le professeur, il s'agit de l'évanouissement de mon malade, et non pas du vôtre! Ce qui est passé est passé. Veuillez soutenir le bras, pour que je cherche une ligature.

— Non, c'est qu'il y a des gens qui se plaignent de tout, poursuivit Stangstadius en allant et venant, sans écouter son interlocuteur. Puis, oubliant qu'il venait de se mettre dans une terrible colère contre Christian, le bonhomme, vif, mais sans rancune, ajouta gaiement, en s'adressant à lui : — Ai-je seulement pâli tout à l'heure, quand je me suis trouvé sous ces quatre animaux... sans compter les deux autres, vous et votre camarade? Deux insignes maladroits! Mais qu'est-ce, au bout du compte, que quelques contusions de plus ou de moins? Je n'ai pas seulement songé à moi! Je me suis trouvé tout prêt à juger l'état du malade, à faire la saignée. Le coup d'œil rapide et sûr, la main ferme!... Ah çà! où diable vous ai-je vu? continua-t-il en s'adressant toujours à Christian, sans songer davantage au malade. Est-ce vous qui avez tué toutes ces bêtes? Voilà une belle chasse, une ourse de la grande espèce, l'espèce bise aux yeux bleus! Quand on pense que cet imbécile de Buffon... Mais où avez-vous rencontré cela? C'est rare dans le pays!

— Permettez que je vous réponde une autre fois, dit Christian, le docteur réclame mon aide.

— Laissez, laissez le sang couler, reprit tranquillement le géologue.

— Non, non, c'est assez! s'écria le médecin. La saignée fait bon effet, venez, venez voir, monsieur le professeur; mais il ne faut pas abuser du remède : il est en ce moment aussi sérieux que le mal.

Christian avait pris dans ses mains, non sans une mortelle et inexplicable répugnance, le bras pesant et froid du baron, tandis que le médecin fermait la saignée. Le malade ouvrait les yeux, et il chercha bientôt à se reconnaître. Son premier regard fut pour l'étrange lit où il était couché, le second pour son bras ensanglanté, et le troisième pour son médecin tremblant. — Ah! lui dit-il d'une voix faible et d'un ton méprisant, vous m'ôtez du sang! Je vous l'avais défendu.

— Il le fallait, monsieur le baron; vous voilà beaucoup mieux, grâce au ciel, répondit le docteur.

Le baron n'avait pas la force de discuter. Il promenait avec effort autour de lui des regards éteints où se peignait une sombre inquiétude. Il rencontra la figure de Christian, et ses yeux dilatés s'arrêtèrent sur lui comme hébétés; mais, au moment où Christian se penchait vers lui pour aider le médecin à le soulever, il le repoussa d'un geste convulsif, et la faible coloration qui lui était revenue fit place à une nouvelle pâleur bleue.

— Rouvrez la saignée, s'écria Stangstadius au docteur. Je voyais bien que vous la fermiez trop tôt. Ne l'ai-je pas dit? Et puis, laissez ensuite cinq minutes de repos au malade!

— Mais le froid, monsieur le professeur, dit le médecin en obéissant machinalement à Stangstadius : ne craignez-vous pas que le froid ne soit un agent mortel en de pareilles circonstances?

— Bah! le froid! reprit Stangstadius; je me moque bien du froid de l'atmosphère! Le froid de la mort est bien pire! Laissez saigner, vous dis-je, et ensuite laissez reposer. Il faut faire ce qui est prescrit, advienne que pourra.

Et il ajouta en se tournant vers Christian : — Il est dans de mauvais draps, tenez, le gros baron! Je ne voudrais pas être dans sa peau pour le moment... Ah çà! où diable vous ai-je donc vu?

Puis, ramassant quelque chose sur la neige et changeant d'idée : — Qu'est-ce, dit-il, que cette pierre rouge! Un fragment de porphyre? Dans une région de gneiss et de basaltes? Vous avez apporté cela de là-haut? ajouta-t-il en montrant les cimes de l'ouest. C'était dans vos poches? Ah! vous voyez que je ne serais pas facile à égarer, moi! Je connais toutes les roches à la forme, et à deux lieues de distance!

Le traîneau du baron était enfin de retour, et, quelques momens après, une nouvelle amélioration dans son état s'étant manifestée, on put arrêter le sang et remettre le malade dans son équipage. qui le ramena au pas jusqu'au château, tandis que Christian partait en avant avec le fils du *danneman.*

— Eh bien! lui dit le jeune garçon quand ils eurent dépassé l'équipage lugubre, qu'est-ce que je vous disais quand la chose est arrivée? Qu'est-ce qu'elle avait dit, la tante Karine?

— Je n'ai pas bien compris la chanson, répondit Christian, absorbé dans ses pensées. Elle n'était pas gaie, ce me semble.

— « Il laisse son âme à la maison, repartit Olof, et quand il viendra la reprendre, il ne la retrouvera plus. » N'est-ce pas bien clair cela, *herr* Christian? Le *iarl* était malade, il a voulu secouer le mal; mais l'âme n'a pas voulu aller à la chasse, et peut-être bien qu'à présent elle est en route pour un vilain voyage!

— Vous haïssez le *iarl?* dit Christian. Vous pensez que son âme est destinée à l'enfer?

— Cela, Dieu le sait! Quant à le haïr, je ne le hais pas plus que ne font tous les autres. Est-ce que vous l'aimez, vous?

— Moi? Je ne le connais pas, répondit Christian, frémissant intérieurement de sentir cette haine en lui-même plus vive peut-être que chez tout autre.

— Eh bien! s'il en réchappe, reprit l'enfant, vous le connaîtrez!

Il apprendra bien par qui il a été culbuté, et vous serez sage si vous quittez le pays.

— Ah! c'est donc l'opinion de tout le monde qu'il ne faut pas lui déplaire?

— Dame! il a fait mourir son père par le poison, son frère par le poignard et sa belle-sœur par la faim, et tant d'autres personnes que ma tante Karine sait bien, et que tout le monde saurait, si elle voulait parler; mais elle ne veut pas!

— Et vous ne craignez pas que la colère du baron ne se tourne contre vous, quand il apprendra que c'est le traîneau de votre père qui l'a fait verser?

— Ce n'est pas la faute du traîneau, et encore moins la mienne. Vous avez voulu conduire! Si j'avais conduit, ça ne serait peut-être pas arrivé; mais ce qui doit arriver arrive, et quand le mal tombe sur les méchans hommes, c'est que Dieu le veut ainsi!

Christian, toujours obsédé de la supposition qui l'avait frappé si cruellement, frissonna encore à l'idée qu'il venait d'être l'instrument parricide de la destinée. — Non, non! s'écria-t-il en se répondant à lui-même plus qu'il ne songeait à répondre au fils du *danneman*, ce n'est pas moi qui suis la cause de son mal; les médecins ont dit qu'il était condamné depuis vingt-quatre heures!

— Et ma tante Karine aussi, elle l'a dit! reprit Olof. Soyez donc tranquille, allez, il n'en reviendra pas.

Et Olof se remit à chanter entre ses dents son triste refrain, qui de plus en plus rappelait à Christian l'air monotone entendu la veille dans les galets du lac.

— Est-ce que la tante Karine ne va pas quelquefois au Stollborg? demanda-t-il à Olof.

— Au Stollborg! dit le jeune garçon. Je ne le croirais que si je le voyais.

— Pourquoi?

— Parce qu'elle n'aime pas cet endroit-là; elle ne veut pas seulement qu'on le nomme devant elle.

— D'où vient cela?

— Qui peut savoir? Elle y a pourtant demeuré autrefois, du temps de la baronne Hilda; mais je ne peux pas vous en dire davantage, parce que je n'en sais que ce que je vous dis là : on ne parle jamais chez nous du Stollborg ni de Waldemora!

Christian sentit qu'il y aurait quelque chose d'indélicat à questionner le jeune *danneman* sur les rapports que sa tante pouvait avoir eus avec le baron. D'ailleurs son esprit devenait si triste et si sombre qu'il ne se sentait plus le courage de chercher à en savoir davantage pour le moment.

Le changement brusque survenu dans l'atmosphère ne contribuait

pas peu à sa mélancolie. Le soleil, couché ou non, avait entièrement disparu dans un de ces brouillards qui enveloppent parfois soudainement son déclin ou son apparition dans les jours d'hiver. C'était un voile lourd, morne, d'un gris de plomb, qui s'épaississait à chaque instant, et qui bientôt ne laissa plus rien de visible que le fond de la gorge, où il n'était pas encore tout à fait descendu. A mesure qu'il en approchait, il se développait en ondes plus ou moins denses, et refusait de se mêler à la fumée noire qui partait de grands feux allumés dans les profondeurs pour préserver quelques récoltes ou pour conserver libre quelque mince courant d'eau.

Christian ne demanda même pas à Olof quel était le but de ces feux: il se laissait aller au morne amusement de regarder poindre leurs spectres rouges, comme des météores sans rayonnement et sans reflet, sur les bords du *stream*, et à suivre la lutte lente et triste de leurs sombres tourbillons avec la brume blanchie par le contraste. Le torrent glacé se montrait encore; mais, par d'étranges illusions d'optique, tantôt il paraissait si près du chemin, que Christian s'imaginait pouvoir le toucher du bout de son fouet, tantôt il s'enfonçait à des profondeurs incommensurables, tandis qu'en réalité il était infiniment moins loin ou infiniment moins près que les jeux du brouillard ne le faisaient paraître.

Puis vint la nuit avec son long crépuscule des régions du Nord, ordinairement verdâtre, et ce soir-là incolore et livide. Pas un être vivant dans la nature qui ne fût caché, immobile et muet. Christian se sentit oppressé par ce deuil universel, et peu à peu il s'y habitua avec une sorte de résignation apathique. Olof avait mis pied à terre pour descendre, en tenant le cheval par la bouche, presque à pic au bord du lac, lequel ne présentait qu'une masse de vapeurs sans limites. Christian s'imaginait descendre d'un versant escarpé du globe dans les abîmes du vide. Deux ou trois fois le cheval glissa jusqu'à s'asseoir sur ses jarrets, et Olof faillit lâcher prise et l'abandonner à son destin avec le traîneau et le voyageur. Celui-ci se sentait envahi par une mortelle indifférence. Le fils du baron! ces quatre mots étaient comme écrits en lettres noires dans son cerveau, et semblaient avoir tué en lui tout rêve d'avenir, tout amour de la vie. Ce n'était pas du désespoir, c'était le dégoût de toutes choses, et dans cette disposition il ne se rendait compte que d'un fait immédiat : c'est qu'il se sentait accablé de sommeil, et qu'il consentait à s'endormir pour jamais en roulant sans secousse au fond du lac. Il s'était même assoupi au point de ne plus savoir où il était, lorsqu'une voix aussi faible que le crépuscule, aussi voilée que le ciel et le lac, chanta près de lui des paroles qu'il écouta et comprit peu à peu.

« Voilà le soleil qui se lève, beau et clair, sur la prairie émaillée

de fleurs. Je vois les fées toutes blanches, couronnées de saule et de lilas, qui dansent là-bas sur la mousse argentée de rosée. L'enfant est au milieu d'elles, l'enfant du lac, plus beau que le matin.

« Voilà le soleil au plus haut du ciel. Les oiseaux se taisent, les moucherons bourdonnent dans une poussière d'or. Les fées sont entrées dans un bosquet d'azalées pour trouver la fraîcheur au bord du *stream*. L'enfant sommeille sur leurs genoux, l'enfant du lac, plus beau que le jour.

« Voilà le soleil qui se couche. Le rossignol chante à l'étoile de diamant qui se mire dans les eaux. Les fées sont assises au bas du ciel, sur l'escalier de cristal rose; elles chantent pour bercer l'enfant qui sourit dans son nid de duvet, l'enfant du lac, plus beau que l'étoile du soir. »

C'était encore la voix des galets qu'entendait Christian, mais plus douce qu'il ne l'avait encore entendue, et chantant cette fois, sur un air agréablement mélodieux, des paroles correctes. Ceci était une chanson moderne que la sibylle pouvait avoir comprise et retenue exactement. C'est en vain cependant que Christian essaya de voir une figure humaine. Il ne voyait même pas le cheval qui le conduisait, ou qui, pour mieux dire, ne le conduisait plus, car le traîneau restait immobile, et Olof n'était plus là. Loin de songer à s'inquiéter de sa situation, Christian écouta jusqu'au bout les trois couplets. Le premier lui parut chanté à quelques pas derrière lui, le second plus près, et le troisième plus loin, en se perdant peu à peu en avant du lieu où il se trouvait.

Le jeune homme avait failli s'élancer hors du traîneau pour saisir au passage la chanteuse invisible; mais, au moment de poser le pied à terre, il n'avait trouvé que le vide, et l'instinct de la conservation lui étant revenu avec les suaves paroles de la chanson, il avait allongé les mains pour savoir où il était. Il sentit la croupe humide du cheval et appela Olof à voix basse à plusieurs reprises, sans recevoir de réponse. Alors, comme il lui sembla que la chanteuse s'éloignait, il l'appela aussi en lui donnant le nom de *Vala Karina*, mais elle ne l'entendit pas ou ne voulut pas répondre. Il se décida alors à sortir du traîneau par le côté opposé à celui qu'il avait tâté d'abord, et se trouva sur le chemin rapide, qu'il explora pendant une vingtaine de pas, appelant toujours Olof avec une vive inquiétude. Pendant le court sommeil de Christian, l'enfant avait-il roulé dans le précipice? Enfin il vit poindre, dans le brouillard, un imperceptible point lumineux qui venait à sa rencontre, et bientôt il reconnut Olof portant une lanterne allumée.

— C'est vous, *herr* Christian? dit l'enfant effrayé en se trouvant face à face avec lui tout à coup, sans l'avoir entendu approcher. Vous êtes sorti du traîneau sans voir clair, et vous avez eu tort;

l'endroit est bien dangereux, et je vous avais dit de ne pas bouger pendant que j'irais allumer ma lanterne au moulin qui est par là. Vous ne m'avez donc pas entendu?

— Nullement; mais vous, n'avez-vous pas entendu chanter?

— Oui, mais je n'ai pas voulu écouter. On entend souvent des voix au bord du lac, et il n'est pas bon de comprendre ce qu'elles chantent, car alors elles vous emmènent dans des endroits d'où l'on ne revient jamais.

— Eh bien! moi, j'ai écouté, dit Christian, et j'ai reconnu la voix de votre tante Karine. Elle doit être par ici. Cherchons-la, puisque vous avez de la lumière, ou appelez-la, elle vous répondra peut-être.

— Non, non, s'écria l'enfant, laissons-la tranquille. Si elle est dans son rêve, et que nous venions à la réveiller, elle se tuera!

— Mais elle risque également de se tuer en courant ainsi au bord de ce ravin qu'on ne voit pas!

— Ce que nous ne voyons pas, elle le voit, soyez en paix, à moins que vous ne vouliez lui porter malheur et l'empêcher de rentrer à la maison, où je suis bien sûr qu'elle sera de retour avant moi, comme à l'ordinaire.

Christian dut renoncer à chercher la voyante, d'autant plus que la clarté de la lanterne perçait si peu le brouillard, qu'à peine servait-elle à voir où l'on posait les pieds. Il aida Olof à descendre le traîneau avec précaution jusqu'au bord du lac, et là l'enfant, qui se dirigeait fort habilement au juger, lui demanda s'il voulait remonter en traîneau pour aller au bostœlle du major.

— Non, non, lui dit Christian, c'est au Stollborg que je dois aller. N'est-ce pas à droite qu'il faut prendre?

— Non, répondit Olof, tâchez de marcher droit devant vous en comptant trois cents pas. Si vous en faites deux de plus sans trouver le rocher, c'est que vous vous serez trompé.

— Et alors que faudra-t-il faire?

— Regarder de quel côté marchent les bouffées du brouillard. Le vent est du midi, et il fait presque chaud. Si le brouillard passe à votre gauche, il faudra marcher sur votre droite. Au reste, il n'y a pas de danger sur le lac, la glace est bonne partout.

— Mais vous, mon enfant, vous tirerez-vous d'affaire tout seul?

— Pour aller au bostœlle? j'en réponds. Le cheval reconnaît son chemin à présent, et vous voyez qu'il s'impatiente.

— Mais vous ne retournerez pas ce soir chez votre père?

— Si fait! le brouillard ne tiendra peut-être pas, et d'ailleurs la lune se lèvera, et comme elle est pleine, on verra à se conduire.

Christian donna une poignée de main avec un daler au jeune *danneman*, et, se conformant à ses instructions, il arriva au Stollborg sans faire fausse route et sans rencontrer personne.

XV.

M. Goefle était en présence des apprêts de son quatrième repas, sérieusement occupé à donner une leçon de bonne tenue à M. Nils, qui, debout, la serviette sous le bras, ne montrait pas trop de mauvaise volonté. — Eh! arrivez donc, Christian! s'écria le docteur en droit, j'allais prendre mon café tout seul! Je l'ai fait moi-même pour nous deux. Je le garantis excellent, et vous devez avoir besoin de vous réchauffer l'estomac.

— J'arrive, j'arrive, mon cher docteur, répondit Christian en se débarrassant de sa veste déchirée et en se disposant à laver ses mains couvertes de sang.

— Eh! bon Dieu! reprit M. Goefle, n'êtes-vous pas blessé? ou bien auriez-vous par hasard égorgé tous les ours du Sevenberg?

— Il y a un peu de cela, répondit Christian, mais je crois qu'il y a aussi du sang humain sur moi. Ah! monsieur Goefle, c'est toute une histoire!

— Vous êtes pâle! s'écria l'avocat; il vous est arrivé quelque chose de plus grave qu'un exploit de chasse... Une querelle,... un malheur?... Parlez donc vite... Vous m'ôtez l'appétit!

— Il ne m'est rien arrivé qui doive avoir ce résultat pour vous. Mangez, monsieur Goefle, mangez. J'essaierai de vous tenir compagnie, et je parlerai français à cause de...

— Oui, oui, répondit M. Goefle en français, à cause des oreilles rouges de ce petit imbécile; dites, j'écoute.

Pendant que Christian racontait avec détail et précision à M. Goefle ses aventures, ses imaginations, ses commentaires et ses émotions, on entendait au loin les sons des bruyantes fanfares. La disparition du baron s'était accomplie dans la forêt comme elle s'accomplissait si fréquemment dans ses salons. Après avoir tué un daim, se sentant réellement incapable de résister au froid et à la fatigue, et surtout à l'impatience de donner suite à l'affaire dont l'entretenait la missive de Johan, il était remonté en traîneau, sous prétexte d'aller se poster plus loin, en faisant dire aux autres chasseurs qu'ils n'eussent pas à s'occuper de lui, mais à poursuivre leur divertissement comme ils l'entendraient. Larrson et le lieutenant étaient venus se joindre à cette chasse, où, conformément à leurs prévisions, on n'avait pas aperçu la moindre trace d'ours, mais où l'on avait abattu quelques daims et force lièvres blancs de grande taille.

A l'approche du brouillard, les gens prévoyans s'étaient hâtés de reprendre le chemin du château; mais une partie de la jeunesse,

escortée de tous les paysans des environs, employés comme traqueurs, s'attarda en descendant les collines, et dut s'arrêter au pied du högar, où Larrson émit le conseil d'attendre que la lune se montrât ou que les vapeurs du lac fussent enlevées par le coup de vent qui précède souvent son apparition. Quelques personnes firent allumer le fanal de leurs traîneaux et préférèrent rentrer tout de suite; une douzaine seulement demeura. Les paysans reçurent une abondante distribution d'eau-de-vie, et se dispersèrent dans la campagne. Les valets et piqueurs sonnèrent de la trompe et allumèrent un grand feu sur le tumulus, à côté des débris informes de la statue de neige, et la brillante jeunesse rassemblée dans la grotte, devant laquelle s'élevait une pyramide de gibier, se livra à des conversations animées, entremêlées de récits et de discussions sur les divers épisodes de la chasse.

Mais les narrations du major l'emportaient si bien sur toutes les autres en ce jour, que bientôt tout le monde fit silence pour l'écouter. Au nombre des auditeurs des deux sexes se trouvaient Olga, Martina et Marguerite, à qui sa tante avait permis de rester sur le högar en compagnie de Mlle Potin et de la fille du ministre.

— Ainsi, messieurs, disait Olga au major et au lieutenant, vous avez été en sournois faire des exploits périlleux dont vous promettez de nous montrer la preuve demain, si nous acceptons une promenade à votre demeure?

— Dites *les preuves!* répondit le major : une pièce énorme, une ourse blanchâtre aux yeux bleus, un assez grand ours noir et deux oursons, que nous avons l'intention de faire élever pour avoir le plaisir de les lâcher et de les chasser quand ils seront grands.

— Mais qui a tué ou pris tout cela? demanda Martina Akerström, la blonde fiancée du lieutenant.

— Le lieutenant a pris un ourson, répondit le major avec un sourire expressif adressé à son ami. Le caporal Duff et moi avons pris l'autre, le paysan qui nous conduisait a blessé la grosse ourse et attaqué l'ours noir; mais ces deux bêtes furieuses l'auraient infailliblement mis en pièces, si un autre de nos amis, arrivant là tout seul, n'eût éventré la première et cassé d'une balle la tête de l'autre à un demi-pouce de la tête du pauvre diable.

On voit que, si le coup de fusil de Christian eût été raconté une troisième fois, la distance entre sa balle et la tête du *danneman* eût été inappréciable. Certes le major ne croyait pas mentir; cependant les auditeurs se récrièrent, mais le lieutenant frappa du poing sur la table en faisant serment que, si le major exagérait la distance, c'était en plus, et non en moins. Le lieutenant ne croyait certainement pas mentir non plus : son cher Osmund pouvait-il se tromper?

— Quoi qu'il en soit, dit Marguerite, le tueur de monstres dont vous parlez a beaucoup de courage et de présence d'esprit, à ce qu'il paraît, et je serais aise de lui en faire mon sincère compliment. Est-ce par excès de modestie qu'il garde l'anonyme, ou n'est-il point ici?

— Il n'est point ici, répondit le major.

— Est-ce bien vrai? reprit Martina Akerström en regardant naïvement son fiancé.

— Ce n'est que trop vrai, répondit le gros garçon avec un soupir non moins ingénu.

— Mais a-t-il exigé, reprit Marguerite, que son nom fût un mystère pour nous?

— Nous n'aurions pas consenti à le lui promettre, répondit le major, nous l'aimons trop pour cela; mais quand on tient un petit secret qui, par bonheur, excite la curiosité des dames, on se fait valoir, et nous ne dirons rien, n'est-ce pas, lieutenant, si l'on ne fait pas quelques efforts pour deviner le nom de notre héros?

— C'est peut-être M. Stangstadius! dit en riant Mlle Potin.

— Non, répondit quelqu'un; le professeur était à notre chasse, et il l'a quittée avec le baron de Waldemora.

— Eh bien! dit Olga, c'était peut-être pour se rendre à la chasse de ces messieurs. Qui sait si ce n'est pas le baron en personne?...

— Ces exploits-là ne sont plus de son âge, dit avec affectation un jeune homme qui eût volontiers fait la cour à Olga.

— Eh! pourquoi donc? reprit-elle.

— Je ne dis pas, observa Larrson, que de tels exploits ne seraient plus de son âge, mais je crois qu'ils n'ont jamais été de son goût. Je n'ai jamais ouï dire que le baron eût chassé l'ours à la nouvelle mode, c'est-à-dire sans être retranché derrière un filet de cordes solides et bien tendues.

— Comment, reprit Marguerite, vous avez chassé sans filets?

— A la manière des paysans de la montagne, répondit le major: c'est la bonne manière.

— Mais alors c'est très dangereux!

— Le danger n'a pas été aujourd'hui pour nous, mais pour notre ami, dont nous vous montrerons demain le caftan de cuir de renne; la façon dont les griffes de l'ours ont fait de cette espèce de cuirasse une espèce de dentelle vous prouvera de reste qu'il a vu l'ennemi de près.

— Mais s'exposer ainsi est une chose insensée! s'écria Marguerite. Pour rien au monde je ne voudrais voir un pareil spectacle!

— Et le nom de ce Méléagre! reprit Olga; on ne pourra donc pas le savoir?

— Avouez, dit le major, que vous n'avez pas fait beaucoup d'efforts pour le deviner.

— Si fait; mais je vois ici tous ceux des hôtes du château que je crois capables des plus hautes prouesses, et vous dites que votre héros n'est point parmi nous?

— Vous avez oublié quelqu'un qui était du moins au château hier soir, reprit le lieutenant.

— J'ai beau chercher, répondit Olga, j'y renonce, et à moins que ce ne soit le masque noir, l'homme mystérieux, le bouffon lettré, Christian Waldo!...

— Eh bien! pourquoi ne serait-ce pas lui? dit le major en regardant à la dérobée Marguerite, qui avait beaucoup rougi.

— Est-ce lui? s'écria-t-elle avec une vivacité candide.

— Eh! mon Dieu! lui dit la jeune Russe avec plus de brutalité que de malice, car ce n'était point une méchante personne, on dirait, ma chère enfant, que cela vous intéresse beaucoup...

— Vous savez bien, répondit avec à-propos la bonne Potin, que la comtesse Marguerite a peur de Christian Waldo.

— Peur? dit le major avec surprise.

— Eh! mais sans doute, reprit la gouvernante, et j'avoue que je suis un peu dans le même cas; un masque me fait toujours peur.

— Mais vous n'avez pas même vu le masque de Christian.

— Raison de plus, répondit-elle en riant. On n'a réellement peur que de ce que l'on n'a jamais vu. Tous les récits que l'on fait sur ce spirituel comédien sont si étranges... Et la tête de mort qu'on lui attribue! croyez-vous qu'il n'y ait pas là de quoi rêver la nuit et trembler quand on entend son nom?

— Eh bien! dit le major, ne tremblez plus, mesdames; nous avons vu toute la journée la figure de Christian Waldo, et quoi qu'en ait dit hier soir M. le baron, sa prétendue tête de mort est la tête du jeune Antinoüs. N'est-il pas vrai, lieutenant, que c'est le plus beau jeune homme qu'on puisse imaginer?

— Aussi beau qu'il est aimable, instruit et brave, répondit le lieutenant. Et le caporal Duff, qui se tenait dehors, la pipe à la bouche, écoutant la conversation, éleva la voix, comme malgré lui, pour vanter la cordialité, la noblesse et la modestie de Christian Waldo.

Marguerite ne fit ni questions, ni réflexions; mais, tout occupée qu'elle semblait être d'agrafer sa pelisse, car on s'était levé pour partir, elle ne perdit pas un mot des éloges décernés à son ami de la veille.

— D'où vient donc, dit Olga, qui s'apprêtait à la suivre, qu'un homme instruit et distingué fasse un métier, je ne veux pas dire

honteux, mais frivole, et qui, après tout, ne doit guère l'enrichir?

— Ce n'est pas un métier qu'il fait, répondit le major avec vivacité, c'est un amusement qu'il se donne.

— Ah! permettez, on le paie!

— Eh bien! nous autres militaires, on nous paie aussi pour servir l'état. Est-ce que nos terres et nos revenus ne sont pas le salaire de nos services?

— Il y a *salaire* et *récompense*, dit Marguerite avec une mélancolique douceur; mais le froid se fait bien sentir : est-ce que nous ne partons pas? Il me semble qu'il n'y aurait aucun danger sur le lac.

Le major comprit ou crut comprendre que Marguerite avait un grand désir de causer avec lui, et il lui offrit le bras jusqu'à son traîneau, où il demanda à Mlle Potin de lui permettre de prendre place pour retourner au château. Quelques mots rapidement adressés au lieutenant firent comprendre à celui-ci qu'il serait agréable au major de voir Olga monter dans un autre traîneau avec lui et Martina Akerström, et le bon lieutenant, sans s'inquiéter de savoir pourquoi, obéissant comme à une consigne, fit accepter son offre à sa fiancée et à la jeune Russe.

Osmund put donc en toute liberté disculper chaudement Christian Waldo de la mauvaise opinion que Marguerite et Mlle Potin, sa discrète confidente, semblaient avoir de lui. Pour y parvenir, il n'eut qu'à raconter sa conversation avec Waldo et la résolution excentrique et généreuse que celui-ci avait prise d'embrasser une vie rude et misérable plutôt que de continuer une vie d'aventures qu'il condamnait lui-même. Marguerite écoutait avec une apparence de tranquillité, comme s'il se fût agi d'une appréciation générale sur une situation quelconque; mais elle n'était pas habile comédienne, et le major, qui eut la délicatesse de prendre la chose comme elle désirait qu'elle fût prise, ne se trompa guère sur l'intérêt qu'elle y portait dans le secret de son âme.

Cependant le baron Olaüs avait été porté dans son lit, où il paraissait calme; le médecin, interrogé par les héritiers, avait, selon sa coutume et conformément à sa consigne, éludé les questions. On savait bien que le *respectable et cher oncle* était arrivé si faible, qu'il avait fallu le porter, le déshabiller et le coucher comme un enfant; mais, selon le médecin, ce n'était qu'un nouvel accident, passager comme les autres. Johan donnait des ordres pour que les *ris et les jeux* allassent leur train. La comédie de marionnettes était annoncée pour huit heures. Le docteur Stangstadius eût pu révéler la gravité de la situation; mais il n'était rentré de la chasse que pour monter dans l'observatoire du château, afin d'étudier à loisir le phénomène

du *brouillard sec,* qu'il attribuait, peut-être avec raison, à un passage d'exhalaisons volcaniques venant du lac Wettern.

La seule personne réellement inquiète, c'était Johan. Resté seul avec son maître, que le médecin avait bien recommandé de laisser reposer, pendant que lui-même allait changer de toilette et prendre quelque nourriture, Johan résolut de savoir à quoi s'en tenir sur l'état mental du baron.

— Voyons, mon maître, lui dit-il avec sa familiarité accoutumée, privilége exclusif dont il ne craignait jamais d'abuser, et pour cause; sommes-nous mort cette fois? Et votre vieux Johan ne réussira-t-il pas à vous arracher un de ces bons petits sourires qui signifient : Je nargue la maladie, et j'enterrerai tous les sots qui voudraient me voir au diable?

Le baron essaya en vain ce victorieux sourire, qui n'aboutit qu'à une grimace lugubre accompagnée d'un soupir profond.

— Vous m'entendez? reprit Johan; c'est déjà quelque chose.

— Oui, répondit le baron d'une voix faible; mais je suis bien mal cette fois! Cet âne de docteur...

Et il essaya de montrer son bras.

— Il vous a saigné? reprit Johan. Il dit vous avoir sauvé par là. Espérons-le; mais il faut que vous le vouliez... Vous savez bien que votre seul remède à vous, c'est votre volonté, qui fait des miracles!

— Je n'en ai plus!

— De volonté?... Allons donc! Quand vous dites cela, c'est que vous voulez fortement quelque chose, et ce que vous voulez, je vais vous le dire : c'est que ces deux *ou trois* Italiens...

— Oui, oui, tous! reprit le baron avec un éclair d'énergie.

— A la bonne heure! reprit Johan : je savais bien que je vous ferais revenir!... Vous avez vu la preuve?...

— Sans réplique!

— L'écriture de Stenson?

— Et sa signature... tous les détails!... C'est étrange, étrange! mais cela est.

— Où est-elle donc, cette preuve?

— Dans mon habit de chasse.

— Je ne la trouve pas.

— Tu ne cherches pas bien. Elle y est. N'importe! écoute : la fatigue m'accable... Stenson à la tour!

— Tout de suite?

— Non, pendant les marionnettes.

— Et les autres?

— Après.

— Dans la tour aussi?

— Oui, un prétexte?

— Bien facile. Un plat de vermeil glissé dans le bagage de ces bateleurs... Ils l'auront volé.

— Bien.

— Mais s'ils se méfient? si le vrai et le faux Christian ne viennent pas?

— Où sont-ils?

— Qui peut le savoir par ce brouillard? J'ai donné des ordres; mais on n'avait encore vu rentrer personne, il y a une heure, au Stollborg, qui est épié et cerné de tous côtés.

— Alors... que feras-tu?

— Morte la preuve, c'est-à-dire le portefeuille et l'homme qui vous l'a livré, mort est le secret. Puisque Christian Waldo ignore tout...

— Est-ce bien sûr?

— Quand nous le tiendrons, nous le confesserons.

— Mais nous ne le tenons pas!

— Peut-être,... à présent. Je vais moi-même au Stollborg m'en assurer.

— Va vite... Mais s'il refuse de venir ce soir au château?

— Alors le capitaine Chimère ira là-bas, avec...

— Très bien. Et l'avocat?

— Je lui dirai d'avance que vous le demandez. Seulement il faut tout prévoir... S'il n'obéit pas?

— Ce sera la preuve...

— Qu'il s'entend avec vos ennemis. Et alors...

— Tant pis pour lui!

— C'est grave; un homme si connu!

— Qu'on ne lui fasse rien; qu'on l'empêche de s'en mêler.

— Oui, si c'est possible. N'importe, j'essaierai. Je vais tout de suite au Stollborg glisser votre gobelet d'or dans le bât de l'âne. Ce sera le prétexte pour là-bas; mais tout cela fera peut-être du bruit, le Christian est batailleur, et le Stollborg est bien près.

— Tant mieux! on fera taire plus vite...

— Le major et son lieutenant ont pris ce bateleur en amitié. Il s'agit de bien saisir le moment. On va faire beaucoup de musique de cuivre dans le château; on tirera des pétards et des boîtes dehors à chaque instant.

— Bien vu!

— Comment vous sentez-vous?

— Mieux... et même je crois me rappeler... Attends donc, Johan, j'ai revu aujourd'hui cette figure... Où donc? Attends, te dis-je!... Ai-je rêvé cela?... Malheur!... Je ne puis, Johan, ma tête refuse... mon cerveau se trouble comme avant-hier.

— Eh bien! ne vous tourmentez pas, je trouverai, moi, c'est mon affaire. Allons, soyez calme, vous surmonterez encore cette crise-là. Je vous envoie Jacob.

Johan sortit. Le baron, épuisé de l'effort qu'il venait de faire, perdit connaissance dans les bras de Jacob, et le médecin, précipitamment rappelé, eut beaucoup de peine à le faire revenir. Puis le malade recouvra une énergie fébrile.

— Otez-vous de là, docteur, dit-il, votre figure m'ennuie... Vous êtes laid! tout le monde est laid!... Il est beau, *lui,* à ce qu'on prétend; mais cela ne lui servira de rien... Quand on est mort, on devient vite affreux, n'est-ce pas?... Si je meurs avant *lui* pourtant,... j'ai envie de lui léguer ma fortune... Ce serait drôle! mais si je vis, il faut bien qu'il meure, il n'y a pas à dire! Répondez-moi donc, docteur! est-ce que vous me croyez fou?

Le baron, après avoir encore divagué quelques instans, tomba dans une somnolence brûlante. Il était alors six heures du soir. La société du château venait de se mettre à table pour l'*aftonward,* ce léger repas qui précède le souper.

Nous sommes désolé de faire passer nos lecteurs par tant de repas, mais nous ne serions point dans la réalité si nous en supprimions un seul. Nous sommes forcé de leur rappeler que c'est l'usage général du pays de manger ou de boire de deux en deux heures, et qu'au siècle dernier personne ne s'en écartait, surtout à la campagne et dans la saison froide. Les jolies femmes ne perdaient rien de leur poésie, aux yeux de leurs admirateurs, pour montrer un excellent appétit. La mode n'était pas d'être pâle et d'avoir les yeux cernés. L'éclatante et fine carnation des belles Suédoises n'ôtait rien à leur empire sur les cœurs et sur les imaginations, et, pour n'être pas romantique, la jeunesse des deux sexes n'en était pas moins romanesque. Donc la petite Marguerite et la grande Olga, la blonde Martina et plusieurs autres nymphes de ces lacs glacés, après avoir pris le café dans la grotte du högar, mangèrent du fromage à la crême dans la grande salle dorée du château, chacune rêvant l'amour à sa manière, aucune n'admettant le jeûne comme une condition du sentiment.

Les hôtes du château neuf n'étaient déjà plus aussi nombreux que dans les premiers jours de Noël. Plusieurs mères avaient emmené leurs filles en voyant que le baron Olaüs n'y faisait aucune attention. Les diplomates des deux sexes qui avaient avec lui des relations d'intérêt, et les héritiers présomptifs, que le baron avait coutume d'appeler, quand il plaisantait en français sur leur compte, ses héritiers *présomptueux,* tenaient bon, en dépit de la tristesse qui se répandait autour de lui. La comtesse Elvéda s'impatientait

de ne pouvoir avancer aucune affaire avec le mystérieux amphitryon; mais elle s'en dédommageait en établissant l'empire de ses charmes sur l'ambassadeur de Russie. Quant aux dames âgées, les matinées et les après-midi se passaient pour elles en visites reçues et rendues dans les appartemens respectifs avec beaucoup de cérémonie et de solennité. Là, on s'entretenait toujours des mêmes choses, du beau temps de la saison, de la magnifique hospitalité du châtelain, de son grand esprit *un peu malicieux,* de son *indisposition*, qu'il supportait avec un si grand courage pour ne pas troubler *les plaisirs* de ses convives, et en disant cela on étouffait d'homériques bâillemens. Et puis on parlait politique et on se disputait avec aigreur, ce qui n'empêchait pas que l'on ne parlât religion d'une manière édifiante. Le plus souvent on disait aux personnes qui venaient d'entrer tout le mal possible de celles qui venaient de sortir.

Les seuls esprits qui pussent lutter avec succès contre le froid de cette atmosphère morale, c'était une vingtaine de jeunes gens des deux sexes, qui, avec ou sans l'agrément de leurs familles, avaient vite noué entre eux des liaisons de cœur plus ou moins tendres, et qui, par leur libre réunion à presque toutes les heures du jour, se servaient de chaperons ou de confidens les uns aux autres. A cette bonne jeunesse se joignaient quelques personnes plus âgées, mais bienveillantes et d'un caractère gai, les gouvernantes comme Mlle Potin, la famille du pasteur, groupe choyé et considéré dans toutes les réunions champêtres, quelques vieux campagnards sans prétention et sans intrigue, le jeune médecin du baron, quand il pouvait s'échapper des griffes de son tyrannique et rusé malade; enfin l'illustre Stangstadius, quand on pouvait s'emparer de lui et le retenir par des taquineries sous forme de complimens hyperboliques, dont il ne suspectait jamais la sincérité, même quand ils s'adressaient aux agrémens de sa personne.

La collation de l'*aftonward* fut donc aussi enjouée que les autres jours, bien que le géologue n'y parût pas, et le jeune monde, comme disaient les matrones, ne s'aperçut pas de la figure soucieuse et agitée des valets, lesquels n'étaient pas aussi dupes de la légère indisposition de leur maître qu'ils voulaient bien le laisser croire à ceux d'entre eux qui faisaient métier d'espionner les autres.

Après la collation, on déclara que c'était assez écouter les exploits des chasseurs, et Martina proposa de reprendre un amusement qui avait eu beaucoup de succès la veille, et qui consistait à se cacher et à se chercher les uns les autres dans une partie des bâtimens du château. Instinctivement on fuyait certain pavillon réservé aux appartemens isolés du châtelain, et peut-être, sans en rien faire pa-

raître, n'était-on pas fâché d'avoir le prétexte de respecter son repos pour s'éloigner également des appartemens de cérémonie occupés par les grands parens. Dans les longues galeries sombres et peu fréquentées qui couronnaient les bâtimens d'enceinte, et qui ouvraient diverses communications avec les étages inférieurs, consacrés à divers usages domestiques, celliers, blanchisseries, etc., on avait un libre parcours pour se chercher et beaucoup de recoins pour se cacher. On tira au sort les groupes qui devaient se donner la chasse les uns aux autres à tour de rôle; Marguerite se trouva avec Martina et son fiancé le lieutenant.

XVI.

Pendant que le jeune monde du château neuf se livrait à d'innocens ébats, M. Goefle et Christian se livraient à tous les commentaires imaginables sur les découvertes que ce dernier croyait avoir faites relativement à sa naissance. M. Goefle ne partageait pas les idées de son jeune ami. Il les disait écloses dans une imagination plus ingénieuse que logique, et il paraissait plus que jamais tourmenté d'une idée sur laquelle il avait à la fois envie et crainte de s'expliquer. — Christian, Christian, dit-il en secouant la tête, ne vous affligez pas à creuser ce cauchemar. Non, non! vous n'êtes pas le fils du baron Olaüs, j'en mettrais ma main au feu!

— Et pourtant, reprit Christian, est-ce qu'il n'y a pas des traits de ressemblance entre lui et moi? Pendant qu'il était évanoui et que son sang coulait sur la neige, je le regardais avec effroi; sa figure cruelle et sardonique avait pris l'expression de calme suprême que donne la mort. Il me semblait, il est vrai, que nul homme, à moins qu'il n'ait passé sa vie devant une glace, ou qu'il ne soit peintre de portraits, ne se fait une idée certaine de sa propre physionomie; mais enfin il me semblait que ce type était vaguement tracé dans ma mémoire, et que c'était précisément le mien. J'ai éprouvé la même chose en regardant cet homme pour la première fois. Je ne me suis pas dit : Je l'ai vu quelque part; je me suis dit : Je le connais, je l'ai toujours connu.

— Eh bien! eh bien! dit M. Goefle, moi aussi, parbleu! en vous voyant pour la première fois, et en vous regardant encore en ce moment-ci, où vous avez la figure sérieuse et absorbée, je trouve, sinon une ressemblance, du moins un rapport de type extraordinaire, frappant! Et c'est justement là, mon cher, ce qui me fait vous dire : Non, vous n'êtes pas son fils!

— Pour le coup, monsieur Goefle, je ne vous comprends pas du tout.

— Oh! vous n'êtes pas le seul! je ne me comprends pas moi-même. Et pourtant j'ai une idée, une idée fixe!... Si ce diable de Stenson avait voulu parler! mais c'est en vain que je l'ai tourmenté aujourd'hui pendant deux heures, il ne m'a rien dit que d'insignifiant. Ou il commence à divaguer par momens, ou il fait résolûment le sourd et le distrait quand il ne veut pas répondre. Si j'avais su que cette Karine existât et qu'elle fût mêlée à nos affaires, j'aurais peut-être tiré quelque chose de lui, au moins à propos d'elle. Vous dites que le fils du *danneman* prétend qu'elle dirait bien des secrets si elle voulait? Malheureusement c'est encore, à ce qu'il paraît, une tête fêlée, ou un esprit terrifié qui ne veut pas se confesser! Pourtant il faut que nous venions à bout d'éclaircir nos doutes, car ou je suis fou, mon cher Christian, ou vous êtes ici dans votre pays, et peut-être sur le point de découvrir qui vous êtes. Voyons, voyons! cherchons donc, aidez-moi, c'est-à-dire écoutez-moi. Votre figure est également un grand sujet de trouble et d'inquiétude au château neuf, et il faut que vous sachiez...

En ce moment, on frappa à la porte, après avoir essayé d'entrer sans frapper; mais le verrou était poussé en dedans, précaution que M. Goefle avait prise sans que Christian y fît attention. Christian allait ouvrir, M. Goefle l'arrêta. — Mettez-vous sous l'escalier, lui dit-il, et laissez-moi faire.

Christian, préoccupé, obéit machinalement, et M. Goefle alla ouvrir, mais sans laisser le survenant entrer dans la chambre. C'était Johan.

— C'est encore vous? lui dit-il d'un ton brusque et sévère. Que voulez-vous, monsieur Johan?

— Pardon, monsieur Goefle, je désirerais parler à Christian Waldo.

— Il n'est pas ici.

— Il est rentré pourtant, je le sais, monsieur Goefle.

— Cherchez-le, mais non pas chez moi. Je travaille et je veux être tranquille. C'est la troisième fois aujourd'hui que vous me dérangez.

— Je vous demande mille pardons, monsieur Goefle; mais, comme vous partagez votre chambre avec lui, je croyais pouvoir m'y présenter pour transmettre à ce comédien les ordres de M. le baron.

— Les ordres, les ordres! Quels ordres?

— D'abord l'ordre de préparer son théâtre, ensuite celui de se rendre au château neuf à huit heures précises, comme hier, enfin celui de jouer quelque chose de très gai.

— Vous vous répétez, mon cher; vous m'avez déjà dit deux fois aujourd'hui la même chose, dans les mêmes termes... Mais êtes-

vous certain de bien savoir ce que vous dites? Le baron n'est-il pas gravement malade ce soir, et pendant que vous rôdez comme une ombre dans le vieux château, savez-vous bien ce qui se passe dans le château neuf?

— Je viens de voir M. le baron il y a un instant, répondit Johan avec son éternel sourire d'impertinente humilité. M. le baron est tout à fait bien, et c'est parce qu'il m'envoie ici que je me vois forcé, à mon grand regret, d'être excessivement importun. Je dois cependant ajouter que M. le baron désire vivement causer avec l'honorable monsieur Goefle pendant la comédie des marionnettes.

— J'irai, c'est bien. Je vous souhaite le bonsoir.

Et M. Goefle ferma la porte au nez de Johan désappointé.

— Pourquoi donc ces précautions? lui dit Christian, sortant de sa retraite, d'où il avait écouté ce dialogue.

— Parce qu'il se passe ici quelque chose que j'étais en train de vouloir vous dire, et que je ne comprends pas, répondit le docteur en droit. Toute la journée, ce Johan, qui est bien, si j'en juge par sa mine et par l'opinion de Stenson, la plus détestable canaille qui existe, n'a fait autre chose que de rôder dans le Stollborg, et c'est vous qui êtes l'objet de sa curiosité. Il a interrogé sur votre compte d'abord Stenson, qui ne vous connaît pas, et qui ne sait que d'aujourd'hui (précisément par ce Johan) que nous demeurons ici, vous et moi. Ledit Johan a ensuite causé longtemps dans l'écurie avec votre valet Puffo, et dans la cuisine du *gaard* avec Ulphilas. Il eût fait causer Nils, si je ne l'eusse tenu près de moi toute la journée. Je crois même que ce mouchard a essayé de confesser votre âne!

— Heureusement ce brave Jean est la discrétion même, dit Christian. Je ne vois pas ce qui vous inquiète dans les manœuvres de ce laquais pour voir ma figure : je suis habitué à exciter cette curiosité depuis que j'ai repris le masque; mais je vais me débarrasser pour toujours de ce mystère puéril et de ces puériles persécutions. Puisqu'il faut retourner ce soir au château, j'y retourne à visage découvert.

— Non, Christian, ne le faites pas, je vous le défends. Encore deux ou trois jours de prudence! Il y a ici un gros secret à découvrir : je le découvrirai, ou j'y perdrai mon nom; mais il ne faut pas qu'on voie votre figure. Il ne faut même plus la montrer à Ulf. Je ne vous quitte pas, je vous garde à vue. Un danger vous menace très certainement. L'oblique regard de Johan n'est pas le seul que j'aie vu briller dans les couloirs du Stollborg. Aujourd'hui, à la nuit tombée, ou je me trompe fort, ou j'ai aperçu un certain escogriffe, décoré par le baron son maître du nom fantastique de capitaine Chimère, qui se promenait autour du donjon sur la glace. Avec

notre comédie d'hier soir, nous avons peut-être mis, sans nous en douter, le feu aux poudres. Le baron se doute de quelque chose relativement à vous, et si vous m'en croyez, vous allez vous faire malade, et vous n'irez pas au château neuf.

— Oh! pour cela, je vous demande pardon, monsieur Goefle, mais rien de la part du baron ne saurait m'effrayer. Si j'ai le bonheur de ne point lui appartenir, je me sens tout disposé à le braver et à tordre vigoureusement la main qui se permettrait de soulever seulement la tapisserie de mon théâtre pour me voir, s'il me plaît de garder encore l'incognito. Songez donc que j'ai tué deux ours aujourd'hui, et que cela m'a un peu excité les nerfs. Allons, allons, pardon, cher oncle, mais il se fait tard, j'ai à peine deux heures pour préparer ma représentation. Je vais chercher un canevas dans ma bibliothèque, c'est-à-dire au fond de ma caisse, et vous me ferez bien le plaisir de le jouer tel quel avec moi.

— Non, Christian, je n'y ai pas la tête aujourd'hui. Je ne me sens plus *fabulator*, mais avocat, c'est-à-dire chercheur de faits réels jusqu'à la moelle des os! Votre valet Puffo n'est pas trop gris, à ce qu'il m'a semblé; il doit être par là dans le *gaard*. Tenez, je sors, et je vais en passant l'appeler pour qu'il vous aide. Puisque vous voulez encore *fabulare* aujourd'hui,... il n'y a peut-être pas de mal,... ça vous occupera, et ça peut détourner les soupçons. Puffo vous est dévoué, n'est-ce pas?

— Je n'en sais rien.

— Mais si l'on vous cherchait querelle, il ne vous planterait pas là? Il n'est pas lâche?

— Je ne crois pas; mais soyez donc tranquille, monsieur Goefle. J'ai là le couteau norvégien que l'on m'a prêté pour la chasse, et je vous réponds que je me ferai respecter sans l'aide de personne.

— Méfiez-vous d'une surprise. Je ne crains que cela pour vous; moi, je ne peux plus rester en place! Depuis que vous m'avez parlé d'un enfant élevé en secret chez le *danneman*,... d'un enfant qui avait les doigts faits comme les vôtres...

— Bah! dit Christian, j'ai peut-être rêvé tout cela, et il faut à présent que tout cela se dissipe. Je vois au fond de leur boîte mes pauvres petites marionnettes que je vais faire parler pour la dernière ou l'avant-dernière fois, car il n'y a que cela de réel et de sage dans les réflexions de ma journée, monsieur Goefle. Je quitte la marotte, je prends le marteau du mineur, la cognée du bûcheron, ou le fouet de voyage du paysan forain. Je me moque de tout le reste! Que je sois le fils d'un aimable sylphe ou celui d'un méchant *iarl*, peu importe! Je serai le fils de mes œuvres, et c'est trop se

creuser la cervelle pour arriver à un résultat aussi simple et aussi logique.

— C'est bien, Christian, c'est bien! s'écria M. Goefle. J'aime à vous entendre parler ainsi; mais, moi, j'ai mon idée, je la garde, je la creuse, je la nourris,... et je vais lui faire prendre l'air. Qu'elle soit absurde, c'est possible; je veux toujours voir Stenson, je lui arracherai son secret; cette fois je sais comment m'y prendre. Je reviendrai dans une heure au plus, et nous irons ensemble au château. J'observerai le baron, j'irai chez lui savoir ce qu'il me veut. Il se croit fin; je le serai plus que lui. C'est cela, courage! A revoir, Christian. Allons, Nils, éclairez-moi. Ah! tenez, Christian, voilà maître Puffo, à ce qu'il me semble.

M. Goefle en effet se croisa en sortant avec Puffo. — Voyons, toi! dit Christian à son valet. Ça va-t-il mieux aujourd'hui?

— Ça va très bien, patron, répondit le Livournais d'un ton plus rude encore que de coutume.

— Alors, mon garçon, à l'œuvre! Nous n'avons pas une minute à perdre. Nous jouons *le Mariage de la Folie*, la pièce que tu sais le mieux, que tu sais par cœur; tu n'as pas besoin de répétition.

— Non, si vous n'y mettez pas trop de votre cru nouveau.

— Pour cela, je ne te réponds de rien; mais je serai fidèle aux répliques, sois tranquille. Cours au château neuf avec l'âne et le bagage; monte le théâtre, place le décor. Tiens, le choix est fait: emporte ce ballot; moi, j'habille les personnages, et je te suis. S'il faut absolument relire le canevas, nous aurons encore le temps là-bas. Tu sais bien que le beau monde met un quart d'heure à se placer et à faire silence.

Puffo fit quelques pas pour sortir, et s'arrêta hésitant. Johan, tout en le retenant prisonnier à son insu au Stollborg, l'avait, en causant avec lui, excité contre son maître, et Puffo était impatient de chercher querelle à celui-ci; mais il le savait agile et déterminé, et peut-être aussi que, dans un recoin très inexploré de son âme grossière et corrompue, il s'était glissé un sentiment d'affection involontaire pour Christian. Cependant il prit courage. — Ce n'est pas tout, patron Cristiano, dit-il; mais je voudrais bien savoir quel est le maroufle qui a tenu les marionnettes hier soir avec vous?

— Ah! ah! répondit Christian, tu commences à t'en inquiéter? Je croyais que tu ne soupçonnais pas qu'il y eût eu hier soir une représentation?

— Je sais qu'il y en a eu une, et que je n'en étais pas!

— En es-tu bien sûr?

— J'étais un peu gris, dit Puffo, élevant la voix, j'en conviens; mais on m'a dit la vérité aujourd'hui, et je la sais, la vérité!

— La vérité! dit Christian en riant; ne dirait-on pas que je l'ai cachée à votre excellence? Je n'ai pas eu l'honneur de vous voir aujourd'hui, signor Puffo, et, quand je vous aurais vu, je ne sache pas avoir à vous rendre compte...

— Je veux savoir qui s'est permis de toucher à mes marionnettes!

— *Vos* marionnettes, qui sont à moi, vous avez l'air de l'oublier, vous le diront peut-être; questionnez-les.

— Je n'ai pas besoin de les questionner pour savoir qu'un *individu* s'est permis de me remplacer, et de gagner apparemment mon salaire à ma place.

— Quand cela serait? Étiez-vous en état de dire un mot hier soir?

— Il fallait au moins m'essayer ou me prévenir.

— C'est un manque d'égards dont je me confesse, répondit Christian impatienté, mais je l'ai fait exprès pour résister à la tentation de vous corriger, comme vous le méritiez, de votre ivrognerie.

— Me corriger! s'écria Puffo en s'avançant sur lui d'une manière menaçante. Allons-y donc un peu! Voyons! — Et en même temps il brandit sur la tête de son patron une marionnette en guise de massue. L'arme, pour être comique, n'en était pas moins dangereuse, la tête du *burattino* étant faite d'un bois très dur, pour résister aux batailles de la scène. En tenant la figurine par son jupon de peau et en la faisant voltiger comme un fléau, Puffo, en colère, pouvait et voulait peut-être briser le crâne de son adversaire. Christian saisit la marionnette au vol, et, de l'autre main, prenant Puffo à la gorge, il le renversa à ses pieds.

— Maudit ivrogne, lui dit-il en le tenant sous son genou, tu mériterais un solide châtiment; mais il me répugne de te frapper. Va-t'en, je te donne ton congé, je ne veux jamais plus entendre parler de toi. Je t'ai payé ta semaine d'avance et ne te dois rien; mais comme tu l'as peut-être déjà bue, je vais te donner de quoi retourner à Stockholm. Lève-toi, et n'essaie plus de faire le méchant, ou je t'étrangle.

Puffo, un peu meurtri, se releva en silence. Ce n'était pas une nature d'assassin. Il était humilié et abattu. Peut-être sentait-il son tort; mais il avait surtout une préoccupation qui frappa Christian : c'était de ramasser une douzaine de pièces d'or qui s'étaient échappées de sa ceinture, et qui avaient roulé avec lui sur le plancher.

— Qu'est-ce que cela? dit Christian en lui saisissant le bras : de l'argent volé?

— Non! s'écria le Livournais en élevant la main avec un geste héroïque assez burlesque, je n'ai rien volé ici! Cet argent-là est à moi, on me l'a donné!

— Pourquoi faire? Allons, parle, je le veux!

— On me l'a donné, parce qu'on a voulu me le donner. Ça ne regarde personne.

— Qui te l'a donné? N'est-ce pas?... Christian s'arrêta, craignant de montrer des soupçons qu'il était prudent de cacher. — Va-t'en, dit-il, va-t'en vite, car si je découvrais que tu es quelque chose de pis qu'un ivrogne, je t'assommerais sur la place. Va-t'en, et que je ne te revoie jamais, ou malheur à toi!

Puffo, effrayé, se retira précipitamment. Christian, pour le tenir à distance, avait mis exprès la main sur le large couteau norvégien du major. La vue de cette arme terrible suffit pour effrayer le bohémien, qui craignait surtout de voir Christian lui arracher son or, pour se livrer à une enquête sur la source de cette richesse inexpliquée.

Le Livournais sortit très indécis du donjon. Johan, qui outre-passait quelquefois de son chef les intentions secrètes du baron, ne lui avait pas précisément donné de l'argent pour faire ce qu'en style de grands chemins, Puffo appelait, un peu en tremblant, un *mauvais coup*, mais pour le décider à se tenir tranquille si son maître était provoqué et entraîné dans une rixe fâcheuse. Johan l'avait confessé; il savait par lui que Christian était bouillant et intrépide. Il lui avait fait entendre, sans compromettre le baron, que Christian avait déplu au château à quelqu'un de très puissant, qu'on avait découvert en lui un espion français, un personnage dangereux, que sais-je? Puffo n'avait pas compris un mensonge qui n'était peut-être point encore assez grossier pour lui. Ce qu'il avait compris, c'était la somme glissée dans sa poche. Son intelligence s'était élevée jusqu'au raisonnement suivant : Si on me paie pour laisser faire, on me paierait bien plus pour agir. Il avait donc eu l'idée de prendre les devants; il avait cru trouver Christian sans armes et sans méfiance : le courage lui avait manqué, et un peu aussi la scélératesse. Christian était si bon que la main avait tremblé au misérable : à présent qu'il était vaincu et humilié, qu'allait-il faire?

Tandis que Puffo se livrait à la somme très minime de réflexion dont il était capable, Christian, ému et fatigué au moral plus qu'au physique, s'était assis sur son coffre, perdu dans une rêverie mélancolique. « Triste vie! se disait-il en contemplant machinalement la marionnette étendue par terre, qui avait été si près de lui entamer le crâne. Triste société que celle des hommes sans éducation! Il faut pourtant, plus que jamais, que je m'y habitue : si je rentre dans les derniers rangs du peuple, d'où je suis probablement sorti, et dont j'ai vainement essayé de me séparer, il me faudra certainement plus d'une fois avoir raison, par la force du poignet, de certaines natures grossières que la douceur et le sentiment ne sauraient

convaincre. O Jean-Jacques! avais-tu prévu cela pour ton Émile? Non, sans doute, et pourtant tu as été assailli à coups de pierres dans ton humble chalet, et forcé de fuir la vie champêtre pour n'avoir pas su te faire craindre de ceux dont tu ne pouvais te faire comprendre!

« Voyons, qui es-tu, toi qui as failli me tuer? dit encore Christian en parlant tout haut cette fois, pour se mettre en verve, et en ramassant la marionnette, qui gisait la face contre terre. O Jupiter! c'est toi, mon pauvre petit Stentarello? toi, mon favori, mon protégé, mon meilleur serviteur? toi, le plus ancien de ma troupe, toi, perdu à Paris et retrouvé si miraculeusement dans les sentiers de la Bohème? Non, c'est impossible, tu ne m'aurais pas fait de mal, tu te serais plutôt retourné contre les assassins. Tu vaux mieux que bon nombre de ces grandes marionnettes stupides et méchantes qui prétendent appartenir à l'espèce humaine, et dont le cœur est plus dur que la tête. Viens, mon pauvre petit ami, viens mettre une collerette blanche et recevoir un coup de brosse sur ton habit couvert de poussière. Toi, je jure de ne plus t'abandonner!... Tu voyageras avec moi, en cachette, pour ne pas faire rire les gens sérieux, et quand tu t'ennuieras trop de ne plus voir les feux de la rampe, nous causerons tous les deux tête à tête; je te confierai mes peines, ton joli sourire et tes yeux brillans me rappelleront les folies de mon passé... et les rêves d'amour éclos et envolés dans les sombres murs du Stollborg! »

Un rire d'enfant fit retourner Christian : c'était M. Nils qui était rentré sur la pointe du pied, et qui sautait de joie en battant des mains à la vue de la marionnette animée et comme vivante dans les doigts agiles de Christian, qui s'exerçait avec elle.

— Oh! donnez-moi ce joli petit garçon! s'écria l'enfant enthousiasmé; prêtez-le-moi un moment, que je m'amuse avec lui!

— Non, non, dit Christian, qui se hâtait d'arranger la toilette de Stentarello; mon petit garçon ne joue qu'avec moi, et puis il n'a pas le temps. Est-ce que M. Goefle ne revient pas?

— Oh! faites-moi voir tout ça! reprit Nils avec transport en jetant un regard ébloui dans la boîte que Christian venait d'ouvrir, et où brillaient pêle-mêle les chapeaux galonnés, les épées, les turbans à aigrette et les couronnes de perles de son monde en miniature. Christian essaya de se débarrasser de Nils par la douceur; mais l'enfant était si acharné dans son désir de toucher toutes ces merveilles, qu'il fallut lui parler fort et rouler de gros yeux pour l'empêcher de s'emparer des acteurs et de leur vestiaire. Il se mit alors à faire la moue, et s'en alla auprès de la table en disant qu'il se plaindrait à M. Goefle de ce que personne ne voulait l'amuser. Sa

tante Gertrude lui avait promis qu'il s'amuserait en voyage, et il ne s'amusait pas du tout. — Mais je me moque de toi, grand vilain! dit-il en faisant la grimace à Christian; je sais faire de jolis bateaux en papier, et tu ne verras pas ceux que je vais faire!

— C'est bien, c'est bien! répondit Christian, qui, comptant sur l'aide de M. Goefle, continuait lestement sa besogne de costumier; fais des bateaux, mon garçon, fais-en beaucoup, et laisse-moi tranquille.

Tout en clouant les chapeaux et les manteaux sur la tête et autour du cou de ses petits personnages, Christian regardait la pendule, et s'impatientait de ne pas voir revenir M. Goefle. Il essaya d'envoyer Nils au *gaard* pour le prier de se hâter; Nils boudait et faisait semblant de ne pas entendre. — Pourvu, se dit Christian, que nous ayons le temps de lire le canevas!... C'est tout au plus si je me le rappelle, moi! J'ai eu tant d'autres soucis aujourd'hui... Ah! j'ai promis au major une scène de chasseurs... Où la placerai-je? N'importe où! Un intermède pillé de la scène de Moron avec l'ours dans *la Princesse d'Élide*. Stentarello fera le brave; il sera charmant;... il se moquera des gens qui tuent l'ours à travers un filet,... comme M. le baron! Mais pourvu que Puffo n'ait pas emporté le canevas de la pièce?... Je le lui avais mis dans les mains!...

Christian se mit à chercher son manuscrit autour de lui. En faire un autre, c'était encore une demi-heure de travail, et sept heures sonnaient à la pendule. Il fouilla dans la boîte qui contenait tout son petit répertoire. Il dérangea et retourna tout; il avait la fièvre. L'idée de ne pas aller au château neuf à l'heure dite et de paraître vouloir se soustraire à la haine du baron lui était insupportable. Il se sentait pris de rage contre son ennemi, et l'amour se mettait peut-être aussi de la partie. Il brûlait de braver ouvertement *l'homme de neige* en présence de Marguerite, et de lui montrer qu'un histrion avait plus de témérité que beaucoup des nobles hôtes du château.

En ce moment il regarda Nils, qui faisait avec beaucoup de gravité et d'attention ce qu'il lui plaisait d'appeler des petits bateaux, c'est-à-dire des papillotes de diverses formes avec du papier plié, replié, déchiré, puis chiffonné, roulé et jeté par terre quand l'objet n'était pas réussi à son gré. — Ah! maudit bambin, s'écria Christian en lui arrachant des mains une poignée de paperasses, tu mets mon répertoire en bateaux!

Nils se mit à pleurer et à crier en jurant que ces papiers n'étaient pas à Christian et en essayant de lutter avec lui pour les ravoir.

Tout à coup Christian, qui dépliait précipitamment les *bateaux* pour tâcher de rassembler les feuillets de son manuscrit, devint sé-

rieux et s'arrêta immobile. Ces papiers en effet n'étaient pas les siens, cette écriture n'était pas la sienne; mais son nom, ou plutôt un de ses noms, tracé par une main inconnue, lui avait, pour ainsi dire, sauté aux yeux, et cette phrase écrite en italien : *Cristiano del Lago a aujourd'hui quinze ans,...* éveillait vivement sa curiosité.

— Tiens, tiens, dit-il à l'enfant qui continuait à le tirailler en réclamant ce qu'il appelait *son papier;* joue avec les marionnettes, et laisse-moi en paix!

Nils, voyant une poignée de petits hommes sur la table, se plongea avec délices dans l'occupation de les regarder et de les toucher, tandis que Christian, prenant la chaise que l'enfant venait de quitter et attirant à lui la bougie, se mit à déchiffrer une écriture détestable, avec un style italien et une orthographe à l'avenant, mais dont chaque mot, lu ou deviné, était pour lui une surprise extraordinaire.

— Où as-tu pris ces papiers-là? dit-il à l'enfant tout en continuant de déchiffrer et de rassembler les fragmens déchirés et chiffonnés.

— Ah! monsieur, que vous êtes donc beau avec vos grandes moustaches! disait Nils à la marionnette qu'il contemplait avec extase.

— Répondras-tu? s'écria Christian; où as-tu trouvé ces papiers-là? Sont-ils à M. Goefle?

— Non, non, répondit enfin Nils après avoir été sourd à plusieurs questions réitérées. Je ne les ai pas pris à M. Goefle; c'est lui qui les a jetés, et les papiers qu'on jette, c'est pour moi. C'est pour faire des bateaux, M. Goefle l'a dit ce matin.

— Tu mens! M. Goefle n'a pas jeté ces papiers-là! Ce sont des lettres, on ne jette pas des lettres, on les brûle. Tu as pris ça dans les tiroirs de cette table?

— Non!

— Ou dans la chambre à coucher?

— Dame non!

— Dis la vérité! vite!

— Non!

— Je te tire les oreilles!

— Eh bien! moi, je vais me sauver!

Christian arrêta Nils, qui voulait fuir avec les marionnettes.

— Si tu veux dire la vérité, lui dit-il, je te donne un beau petit cheval avec une housse rouge et or.

— Voyons-le!

— Tiens, dit Christian en cherchant le jouet qui faisait partie de son matériel; parleras-tu, coquin?

— Eh bien! dit l'enfant, voici ce qui est arrivé. J'ai été tout à

l'heure éclairer M. Goefle chez M. Stenson, vous savez bien, le vieux qui n'entend pas ce qu'on lui dit, et qui demeure dans l'autre cour?

— C'est bon, je sais; dis vite, et ne mens pas, ou je reprends mon cheval.

— Eh bien! je suis resté à attendre M. Goefle dans la chambre de M. Stenson, où il y avait du feu, pendant que M. Goefle parlait fort avec lui dans le cabinet qui est à côté.

— Que se disaient-ils?

— Je ne sais pas, je n'ai pas écouté; je jouais à arranger le feu dans la cheminée. Et puis tout d'un coup il est venu dans le cabinet des hommes qui disaient comme ça : « Monsieur Stenson, il y a une heure que M. le baron vous attend. Pourquoi est-ce que vous ne venez pas? Il faut venir avec nous tout de suite. » Et puis on s'est disputé. M. Goefle disait : « M. Stenson n'ira pas, il n'a pas le temps. » Et M. Stenson disait : « Il faut que j'y aille, je ne crains rien. Je vais y aller. » Et puis M. Goefle a dit : « J'irai avec vous. » Alors je suis entré dans le cabinet, parce que j'avais peur qu'on ne fît du mal à M. Goefle, et il y avait là trois... ou six hommes bien habillés en domestiques.

— Trois... ou six?

— Ou quatre, je n'ai pas pu compter, j'avais peur; mais M. Goefle m'a dit : *Va-t'en,* et il m'a poussé dans l'escalier en me jetant dans les jambes ce paquet de papiers sans que personne le voie. Peut-être qu'il ne voulait pas qu'on sache qu'il me donnait cela, et moi j'ai ramassé; je me suis sauvé, et puis voilà tout!

— Et tu ne me dis pas, imbécile, si M. Goefle...

Christian, jugeant bien inutile de formuler sa pensée, rassembla les papiers à la hâte, les enferma dans sa caisse, dont il prit la clé, et s'élança dehors, inquiet de la situation de l'avocat, au milieu des événemens incompréhensibles qui se pressaient autour de lui.

Nils criait déjà en se voyant seul avec les marionnettes, qui l'effrayaient un peu malgré l'attrait qu'elles avaient pour lui, lorsque M. Goefle arrêta Christian au passage et rentra avec lui dans la salle de l'ourse. Il était pâle et agité.

— Oui, oui, dit-il à Christian, qui le pressait de questions, fermons les portes. Il se passe ici des choses graves. Où est Nils? Ah! te voilà, petit! Où as-tu mis les papiers?

— Il les mettait en bateaux, répondit Christian; je les ai sauvés, ils sont là, tout déchirés, mais rien ne manque. J'ai tout ramassé. Qu'est-ce donc, monsieur Goefle, que ces lettres singulières qui me concernent?

— Elles vous concernent? Vous en êtes sûr?

— Parfaitement sûr.

— Vous les avez lues?

— Je n'ai pas eu le temps. M. Nils a rendu la besogne difficile, outre que l'écriture est d'un maître chat; mais je vais les lire. Monsieur Goefle, le secret de ma vie est là!

— En vérité? Oui, je m'en doutais, j'en étais sûr, Christian, qu'il s'agissait de vous! Mais j'ai donné ma parole à Stenson, en recevant ce dépôt, de ne pas en prendre connaissance avant la mort du baron ou la sienne.

— Mais moi, monsieur Goefle, je n'ai rien promis. Le hasard a mis les papiers dans mes mains, je les ai sauvés de la destruction : ils sont à moi.

— Vraiment? s'écria en souriant M. Goefle. Eh bien! moi, au bout du compte, je n'avais pas achevé mon serment quand on est entré... Non, non, j'ai bien juré hier quant à un autre dépôt; mais quant à celui-ci, je n'avais pas fini de jurer, je m'en souviens. J'allais d'ailleurs obtenir toute la confiance de Sten. J'écrivais mes questions pour ne pas avoir à élever la voix avec le pauvre sourd. Je lui parlais de vous, de mes doutes, et je sentais que nous étions espionnés. Vous avez dû trouver des fragmens de mon écriture au crayon sur des feuilles volantes?

— Oui, il m'a semblé que ce devait être cela. Lisez donc les lettres alors.

— Ce sont des lettres? Donnez... Mais non, il faudrait plutôt les cacher. Nous sommes entourés, surveillés, Christian. En ce moment, je suis sûr qu'on fouille et pille le cabinet de Stenson. On a emmené Ulphilas. Qui sait si on ne va pas nous attaquer?

— Nous attaquer? Eh bien! au fait, c'est possible! Puffo vient de me chercher une querelle d'Allemand. Il a levé la main sur moi, et il avait de l'or dans ses poches. J'ai été obligé de jeter ce manant à la porte.

— Vous avez eu tort. Il fallait le lier et l'enfermer ici. Il est peut-être maintenant avec les coupe-jarrets du baron. Voyons, Christian, une cachette avant tout pour ces papiers!

— Bah! une cachette ne sert jamais de rien.

— Si fait!

— Cherchez, monsieur Goefle; moi, j'apprête mes armes, c'est le plus sûr. Où sont-ils, ces coupe-jarrets?

— Ah! qui sait? J'ai vu sortir Johan et ses acolytes avec Stenson, et j'ai fermé la porte du préau; mais on peut venir par le lac, qui est une plaine solide en ce moment; on est peut-être déjà venu. N'entendez-vous rien?

— Rien. Pourquoi donc viendrait-on chez vous? Raisonnons, monsieur Goefle, raisonnons la situation avant de nous alarmer.

— Vous ne pouvez pas raisonner, vous, Christian, vous ne savez

rien!... Moi, je sais... ou je crois savoir que le baron veut absolument découvrir qui vous êtes, et, quand il l'aura découvert,... qui peut dire ce qui lui passera par la tête? Il est possible qu'on nous retienne prisonniers jusqu'à nouvel ordre. On vient d'arrêter Stenson, oui, arrêter est le mot. C'était d'abord comme une invitation polie par la bouche de cette canaille de Johan, et puis, comme le vieillard effrayé hésitait, comme je voulais le retenir, d'autres laquais sont entrés et l'eussent emmené de force, s'il eût résisté. Alors j'ai voulu le suivre. Je me disais qu'en ma présence, on n'oserait rien contre lui, que je l'accompagnerais même devant le baron, que j'ameuterais, s'il le fallait, tous ses hôtes contre lui. J'étais même parti en avant; mais, à la faveur du brouillard, je suis revenu sur mes pas, parce que, d'un autre côté, vous laisser seul,... je n'ai pu m'y décider. Je me suis dit que si le baron voulait arracher quelque révélation à Stenson, il commencerait par l'amadouer, et que nous aurions le temps d'aller à son secours. Donc,... allons-y, Christian; mais comme il nous faut savoir absolument le mot de l'énigme avant d'agir,... eh bien! faites le guet, gardez la porte, on n'osera pas l'enfoncer, que diable! Je suis chez moi ici; vous aviez raison. On n'a pas le droit de me conduire devant le maître, comme ce pauvre vieux intendant. Quel prétexte pourrait-on prendre?

— Soyez donc tranquille, monsieur Goefle. Cette grande porte est solide, celle de la chambre à coucher ne l'est pas moins. Je vous réponds de celle de l'escalier dérobé, j'y veille. Lisez, lisez vite. Nous aurons toujours un prétexte, nous autres, pour aller au château : on n'a pas décommandé les marionnettes.

— Oui, oui, certainement, il faut savoir où nous en sommes et *qui nous sommes!* s'écria M. Goefle, exalté par l'esprit d'investigation qui est la question d'art dans le métier de l'avocat. J'aurai plus tôt fait que vous, Christian, pour rassembler ces fragmens et déchiffrer ce grimoire : c'est mon état. Cinq minutes de patience, je ne vous demande que cela. Quant à vous, monsieur Nils, silence, parlez bas avec les marionnettes.

Et M. Goefle, avec une promptitude remarquable, se mit à rajuster les déchirures, à ranger les lettres par ordre de date, lisant à mesure, et complétant le sens avec un véritable coup d'œil d'aigle, explorant chaque sillon, chaque détour de ce mystérieux dossier, tantôt questionnant Christian, tantôt s'interrogeant lui-même comme pour se rappeler certains faits.

« ... Le jeune homme est fort heureux dans la maison Goffredi;... on l'aime beaucoup... » J'espère que c'est bien de vous qu'il s'agit. Pourtant en de certains endroits il est dit : « Mon neveu, » et c'est de vous qu'il s'agit encore, « mon neveu est parti pour la cam-

pagne, sur le lac de Pérouse, avec les Goffredi. Le jeune homme a aujourd'hui quinze ans... Il est grand et fort... Il ressemble à son père... » Oh! oui, certes, Christian, vous lui ressemblez!

— Mon père? Qui donc est mon père? s'écria Christian. Vous le savez donc?

— Tenez, dit M. Goefle ému en lui tendant un médaillon qu'il tira de sa poche, regardez! Voilà ce que Stenson vient de me confier. Ceci est un portrait ressemblant, authentique... N'est-ce pas vous à s'y méprendre?

— Ciel! dit Christian effrayé en regardant une fort belle miniature; je n'en sais rien, moi! Mais ce jeune homme richement habillé, n'est-ce pas là le baron Olaüs dans sa jeunesse?

— Non, non, vive Dieu! ce n'est pas lui!... Mais ne me dites rien, Christian, je lis, je commence à comprendre! Dans une autre lettre, vous êtes désigné sous le nom de *votre neveu,* et non plus *mon neveu;* dans une autre encore, *notre neveu.* Il devient évident pour moi que c'est une précaution pour détourner les soupçons dans le cas où les lettres seraient interceptées, car vous n'avez de parenté ni avec l'homme qui a écrit ces lettres, ni avec Stenson, à qui elles sont adressées.

— Stenson! c'est donc à lui que l'on rendait ainsi un compte sommaire de ma santé, de mes progrès, de mes voyages? car j'ai vu cela en feuilletant. On parle de mon duel, voyez, à la date de Rome, juin mil sept cent...

— Attendez!... Oui, oui, j'y suis. Il y a une lettre par année. « Il a eu le malheur de tuer Marco Melfi, qui était... » Des réflexions!... « Le cardinal ne voudra pas se venger... J'espère découvrir ce que notre pauvre enfant est devenu... » Ah! voici une lettre de Paris... « Impossible de le retrouver... Je pourrais vous tromper, mais je ne le veux pas. Je crains qu'il n'ait été arrêté en Italie. Pendant que je le cherche ici, il est peut-être enfermé au château Saint-Ange!... » Attendez, Christian; ne vous impatientez pas. Voici une lettre qui doit être la plus récente! Elle est datée du six août dernier, de Troppau, en Moravie. « J'étais bien cette fois sur sa trace... C'est lui qui avait pris le nom de Dulac à Paris; mais il est parti pour un voyage, où malheureusement il a péri tout dernièrement. Je viens de dîner à l'auberge avec un nommé Guido Massarelli, que j'ai connu à Rome, qui le connaissait, et qui m'a dit qu'on l'avait assassiné dans la forêt de... » Illisible! « Je renonce donc à le chercher, et comme mon petit commerce me rappelle en Italie, je vais partir demain avant le jour. Ne m'envoyez plus d'argent pour m'aider dans mes voyages. Vous n'êtes pas riche... pour avoir été honnête homme. C'est comme moi, votre serviteur et ami, Ma... Mancini... Manucci? »

— Inconnu! dit Christian.

— Manassé! s'écria M. Goefle, celui que Guido a nommé hier, le petit Juif qui prenait à vous un intérêt inexplicable?

— Il ne s'appelait pas ainsi, reprit Christian.

— C'est le même, j'en suis certain, dit M. Goefle. Il s'appelait Taddeo Manassé. Stenson me l'a dit aujourd'hui. C'est la première fois que, dans cette correspondance, il a signé en entier un de ses noms, et c'est peut-être la dernière fois que le pauvre malheureux a trempé une plume dans l'encre, car il est mort, au dire de Massarelli, et je mettrais ma main au feu que Massarelli l'a assassiné... Attendez! ne dites rien, Christian! En annonçant cette mort à Stenson, Massarelli se disait en possession d'une preuve terrible qu'il voulait lui vendre, et qu'il menaçait de porter au baron; nul doute que... Se laissait-il aller à boire, ce pauvre Juif?

— Non pas, que je sache.

— Eh bien! Guido l'aura assassiné pour lui prendre le peu d'argent qu'il pouvait avoir, et aura trouvé sur lui quelque lettre de Stenson, dont la signature et la date l'auront amené ici tout droit pour exploiter l'aventure. D'ailleurs ce Massarelli aura pu verser au Juif quelque narcotique lorsqu'il a dîné avec lui à l'auberge... Non, pourtant, puisque Manassé a écrit depuis... Mais le soir ou le lendemain...

— Qu'importe, hélas! monsieur Goefle. Il est bien certain que Massarelli a tout découvert et tout révélé au baron; mais, moi, je ne découvre encore rien sur mon compte, sinon que M. Stenson s'intéressait à moi, que Manassé ou Taddeo était son confident, et lui a donné assidûment de mes nouvelles, enfin que mon existence est fort désagréable au baron Olaüs. Qui suis-je donc, au nom du ciel? Ne me faites pas languir davantage, monsieur Goefle!

— Ah! patience, patience, mon enfant, répondit l'avocat, tout en cherchant une cachette pour les précieuses lettres. Je ne puis vous le dire encore. J'ai une certitude depuis vingt-quatre heures, une certitude d'instinct, de raisonnement; mais il me faut des preuves, et celles-ci ne suffisent pas. Il faut que j'en acquière... Où? comment? Laissez-moi réfléchir... si je peux! car il y a ici de quoi perdre la tête... Des papiers à cacher, Stenson en danger... Nous aussi peut-être! Pourtant... Ah! oui, tenez, Christian, je voudrais bien être sûr que c'est à vous que l'on en veut, car alors je saurais bien positivement qui vous êtes.

— Il est facile de s'assurer des intentions que vous supposez au baron. Je vais sortir, comme si de rien n'était, pour ma représentation, et si l'on m'attaque, comme aujourd'hui je suis bien armé, je tâcherai de confesser mes adversaires.

— Je crois en effet, dit M. Goefle, qui avait enfin réussi à cacher les

lettres, qu'il vaut mieux courir la chance d'une mauvaise rencontre sur le grand espace du lac que d'attendre ici qu'on nous prenne au gîte. Il est déjà neuf heures; nous devions être là-bas à huit! Et on ne vient pas savoir pourquoi nous sommes si en retard! C'est singulier! Attendez, Christian! Votre fusil est-il chargé? Prenez-le. Moi, je prends mon épée. Je ne suis ni un Hercule, ni un spadassin; mais j'ai su autrefois me servir de cela comme tout autre étudiant, et si on nous cherche noise, je ne prétends pas me laisser saigner comme un veau! Promettez-moi, jurez-moi d'être prudent, c'est tout ce que je vous demande.

— Je vous le promets, répondit Christian; venez.

— Mais ce maudit enfant qui s'est endormi là en jouant, qu'allons-nous faire de lui?

— Portez-le sur son lit, monsieur Goefle; ce n'est pas à lui qu'on en veut, j'espère!

— Mais on assomme un enfant qui crie, et celui-ci criera, je vous en réponds, s'il est réveillé par quelque figure inconnue.

— Eh bien! que le diable soit de lui! Il nous faut donc l'emporter? Rien de plus facile, si nous ne rencontrons pas de gens malintentionnés; mais, s'il faut se battre, il nous gênera fort, et il pourra bien attraper quelque éclaboussure.

— Vous avez raison, Christian; il vaut encore mieux le laisser dans son lit. Si on surveille nos mouvemens, on saura bien que nous sortons, et on n'aura que faire d'entrer ici. Gardez toujours la porte. Cette fois, le petit coucher de M. Nils ne sera pas long. Il dormira tout habillé.

XVII.

M. Goefle venait à peine de porter son valet de chambre sur son lit qu'il appela Christian. — Écoutez! lui dit-il. C'est par notre chambre que l'on vient. On frappe à cette porte.

— Qui va là? dit Christian en armant son fusil et en se plaçant devant la porte de la chambre de garde, qui donnait, on s'en souvient, sur la galerie intérieure du préau.

— Ouvrez, ouvrez, c'est nous! répondit en dalécarlien une grosse voix.

— Qui, vous? dit M. Goefle.

Et, comme on ne répondait plus, Christian ajouta : — Avez-vous peur de vous nommer?

— Est-ce vous, monsieur Waldo? répondit alors une voix douce et tremblante.

— Marguerite! s'écria Christian en ouvrant la porte et en voyant la jeune comtesse et une autre jeune personne qu'il avait vue au

bal, mais dont il ne se rappelait pas le nom, escortées du fidèle domestique Péterson.

— Où sont-ils? demanda Marguerite en tombant oppressée et défaillante sur un fauteuil.

— Qui donc? De qui parlez-vous? lui dit-il, effrayé de sa pâleur et de son émotion.

— Du major Larrson, du lieutenant et des autres militaires, répondit l'autre jeune fille, tout aussi essoufflée et non moins émue que Marguerite. Est-ce qu'ils ne sont pas arrivés?

— Non... Ils doivent venir ici?

— Ils sont partis du château il y a plus de deux heures.

— Et... vous craignez qu'il ne leur soit arrivé quelque accident?

— Oui, répondit Martina Akerström, car c'était elle; nous avons craint... Je ne sais pas ce que nous avons craint pour eux, puisqu'ils sont partis tous ensemble; mais...

— Mais pour qui craignez-vous alors? dit M. Goefle.

— Pour vous, monsieur Goefle, pour vous, répondit avec vivacité Marguerite. Nous avons découvert que vous couriez ici de grands dangers. Ne vous en doutiez-vous pas? Si fait, je vois que vous êtes armés. Est-on venu? Vous a-t-on attaqués?

— Pas encore, répondit M. Goefle. Il est donc certain que l'on doit nous attaquer?

— Oh! nous n'en sommes que trop sûres!

— Comment! on me menace aussi, moi? reprit M. Goefle sans aucune intention malicieuse. Répondez donc, chère demoiselle : vous en êtes sûre? Cela devient fort étrange!

— Je ne suis pas sûre de ce dernier point, dit Marguerite, dont la pâleur se dissipa tout à coup, mais dont les yeux évitèrent ceux de Christian.

— Alors, reprit M. Goefle, sans vouloir remarquer l'embarras de la jeune fille, c'est à lui, c'est bien à lui qu'on en veut?

Et il montrait Christian, que Marguerite s'obstinait à ne pas voir et à ne pas nommer, ce qui ne l'empêcha pas de répondre : — Oui, oui, c'est bien à lui, monsieur Goefle. On veut se défaire de lui.

— Et le major avec ses amis, en sont-ils sûrs aussi? Comment ne viennent-ils pas?

— Ils en sont sûrs, dit Martina, et s'ils n'arrivent pas, c'est qu'ils auront fait comme nous, ils se seront perdus dans le brouillard, qui va toujours en augmentant.

— Vous vous êtes perdues dans le brouillard? dit Christian, ému de la sollicitude généreuse de Marguerite.

— Oh! pas bien longtemps, répondit-elle : Péterson est du pays, il s'est vite retrouvé; mais il faut que ces messieurs aient pris une rive du lac pour l'autre.

— Mettons une lumière sur la fenêtre de la salle de l'ourse, dit M. Goefle, cela servira à les diriger.

— Oh! oui-da, dit Péterson, ils ne la verront pas plus qu'on ne voit les étoiles.

— N'importe, essayons toujours, dit Martina.

— Non, ma chère, répondit Marguerite; les assassins sont probablement égarés aussi, puisqu'ils ne sont pas encore venus. Ne les aidons pas à se retrouver avant que MM. les officiers...

— MM. les officiers seront les bienvenus, à coup sûr, reprit M. Goefle; mais à présent, nous voilà trois hommes bien armés : je connais Péterson, c'est un vigoureux compère... Et puis, chères demoiselles, n'auriez-vous pas pris des curieux pour des assassins? Où les avez-vous vus?

— Racontez, Martina, dit Marguerite, racontez ce que nous avons entendu!

— Oui, oui, écoutez, monsieur Goefle, reprit Martina en prenant un petit air d'importance plein d'ingénuité. « Il y a deux heures,... deux heures et demie peut-être, le jeune monde du château, comme on nous appelle là-bas, jouait à se cacher dans les bâtimens de l'enceinte du château neuf. J'étais avec Marguerite et le lieutenant; on avait tiré au sort, et puis deux femmes, nous eussions eu trop peur pour courir dans des corridors sombres et dans des chambres que nous ne connaissions pas; il nous fallait bien un cavalier pour nous accompagner! Le lieutenant ne connaissait pas plus que nous la partie du château où nous nous étions aventurés. C'est si grand! Nous avions traversé une longue galerie déserte et descendu au hasard un petit escalier presque tout noir. Le lieutenant marchait le premier, et, ne trouvant rien d'assez embrouillé dans cet endroit-là pour nous bien cacher, il allait toujours, si bien qu'on ne voyait plus du tout, et que nous commencions à craindre de tomber dans quelque précipice, quand il nous dit : « Je me reconnais, nous sommes devant la grosse tour qui sert de prison. Il n'y a pas de prisonniers, car voici la porte ouverte. Si nous descendions dans les cachots, je vous réponds qu'on aurait de la peine à nous trouver là. » Mais l'idée de s'enfoncer dans les souterrains, qu'on dit si grands et si affreux, fit peur à Marguerite : « Non, non, n'allons pas plus loin, dit-elle; restons à l'entrée. Voilà une petite embrasure masquée par des planches, restons là et ne parlons plus, car vous savez bien qu'il y a des joueurs qui trichent et qui rôdent pour avertir les autres. » Nous avons fait comme voulait Marguerite; mais à peine étions-nous là, que nous avons entendu venir, et, pensant qu'on était déjà sur nos traces, nous nous retenions de rire et même de respirer. Alors nous avons entendu les propres paroles que je vais vous redire. C'étaient deux hommes qui sortaient de la tour

et qui s'en allaient par la galerie qui nous avait amenés là. Ils parlaient bas, mais quand ils ont passé devant nous, ils ont dit :

— Est-ce que je vais encore être de faction pour garder l'Italien? Ça m'ennuie.

— Non, tu viens avec nous au vieux château. A présent l'Italien est des nôtres.

— Ah! qu'est-ce qu'il y a donc à faire?

« Alors l'autre a répondu des mots que nous n'avons pas compris et que je ne pourrais pas vous redire, des mots de brigand, à ce qu'il paraît; mais on a dit le nom de Christian Waldo à plusieurs reprises, et on a parlé aussi de l'avocat, en disant : « L'avocat, ça ne fait rien; un avocat, ça se sauve! »

— C'est ce que nous verrons! s'écria M. Goefle. Et après?

— Après, on a parlé d'un âne, d'une coupe d'or, d'une querelle à engager, c'était de plus en plus incompréhensible. Et puis ces deux hommes, qui s'étaient arrêtés pour s'expliquer, s'en allaient en disant : — C'est à huit heures, sur le lac, le rendez-vous.

— Mais s'il ne passe pas? disait l'autre.

— Eh bien! on ira au Stollborg; nous aurons des ordres.

« Aussitôt que ces deux coquins ont été partis, le lieutenant nous a fait sortir de notre cachette en nous disant tout bas : « Pas un mot ici! » Et avec précaution il nous a ramenées dans la grande galerie des chasses, en nous disant alors : « Permettez-moi de vous quitter et de courir chercher le major. » Le lieutenant avait compris l'argot de ces bandits : on devait attaquer M. Christian Waldo en l'accusant d'avoir volé quelque chose, l'emmener à la tour, le tuer même s'il se défendait, et on avait ajouté : « Ce serait le mieux! » Le lieutenant était indigné. Il nous disait en nous quittant : « Tout cela vient peut-être de plus haut qu'on ne pense. Il y a de la politique là-dessous, il faut que Christian Waldo ait quelque secret d'état. »

— Ah! je vous jure que non, répondit Christian, que la simplicité du lieutenant fit sourire.

— Je ne vous le demande pas, monsieur Christian, reprit l'ingénue et bonne Martina : ce que je sais, c'est que le lieutenant et le major, ainsi que le caporal Duff, ont juré de faire leur devoir et de vous protéger, quand même cela déplairait beaucoup à M. le baron; mais ils ont pensé qu'il fallait agir avec beaucoup de prudence, et, nous recommandant le plus profond secret, ils sont partis à pied, bien armés, sans bruit, et séparément, en se donnant rendez-vous ici, afin de se cacher et de s'emparer des assassins et de leur secret. « Continuez les jeux, nous ont-ils dit, tâchez que l'on ne s'aperçoive pas de notre absence. » En effet, nous avons fait semblant de les chercher, Marguerite et moi, jusqu'au moment où l'on s'est séparé pour aller faire la toilette du soir; mais, au lieu

de songer à nous faire belles, nous n'avons pensé qu'à regarder par la fenêtre de ma chambre, et à tâcher de voir à travers le brouillard ce qui se passait sur le lac. Hélas! c'était bien impossible; on ne distinguait pas seulement la place du Stollborg. Alors nous écoutions de toutes nos oreilles : dans le brouillard épais, on entend quelquefois les moindres bruits; mais on faisait, au château et autour des fossés, un vacarme de fanfares et de boîtes d'artifice, comme si on eût voulu justement nous empêcher d'entendre les bruits d'une querelle ou d'une bataille. Et le temps s'écoulait,... lorsque tout à coup la peur a pris Marguerite...

— Et vous aussi, chère Martina, dit Marguerite confuse.

— C'est vous, chère amie, qui m'avez communiqué cette peur-là, reprit la fiancée du lieutenant avec candeur. Enfin, comme deux folles, nous voilà parties avec Péterson, persuadées que nous rencontrerions le major et ses amis qui nous rassureraient, et que, grâce à Péterson, qui ne se perd jamais, nous les remettrions sur la route du vieux château, s'ils l'avaient perdue. Nous sommes donc venues à pied, et nous n'avons pas trop erré au hasard, si ce n'est que nous nous sommes trouvées arriver par le côté du *gaard*, au lieu de pouvoir marcher droit par celui du préau. Péterson nous a dit : « C'est égal, nous entrerons bien par ici. » Et en effet nous voilà, sans trop savoir par où nous sommes entrées; mais dans tout cela nous n'avons rencontré personne, et rassurées sur votre compte, nous devons, je crois, commencer à nous inquiéter sérieusement du major... et des autres officiers.

— Ah! Marguerite! dit Christian, bas à la jeune comtesse, pendant que M. Goefle, Martina et Péterson se consultaient pour savoir ce qu'il y avait à faire, vous êtes venue ainsi...

— Devais-je, répondit-elle, laisser assassiner un homme comme M. Goefle, sans essayer de lui porter secours?

— Non, certes, reprit Christian, dont la reconnaissance était trop sincère et trop vive pour manquer à la délicatesse par un mouvement de fatuité : vous ne le deviez pas; mais votre courage n'en est pas moins grand. Vous pouviez les rencontrer, ces bandits! Bien peu de femmes auraient poussé le dévouement, l'humanité,... jusqu'à venir elles-mêmes...

— Martina est venue avec moi, répondit vivement Marguerite.

— Martina est la fiancée du lieutenant, reprit Christian. Elle n'aurait peut-être pas pu se résoudre à venir pour... M. Goefle?

— Je vous demande pardon, monsieur Christian, elle serait venue pour... n'importe qui, du moment qu'il s'agit de la vie de son semblable! Mais occupez-vous donc de savoir si ces messieurs arrivent, car enfin je ne vois pas que le danger soit passé.

— Oui, oui, dit Christian, rassemblant ses idées, il y a du dan-

ger. J'y songe, à présent que vous êtes ici. Mon Dieu! pourquoi êtes-vous venue?

Et le jeune homme, en proie à des sentimens contraires, était à la fois bien heureux qu'elle fût venue et bien tourmenté de la voir exposée à quelque scène fâcheuse. D'ailleurs la présence de ces deux jeunes filles au Stollborg n'était-elle pas faite pour aggraver la situation sous un autre rapport? Ne pouvait-elle pas précisément servir de prétexte à une invasion déclarée? La comtesse d'Elvéda, toute mauvaise gardienne qu'elle était de sa nièce, pouvait bien s'apercevoir ou s'être déjà aperçue de son absence, la faire chercher, ou l'avoir fait suivre. Que savait-on? — Ce qu'il y a de certain, se disait Christian, c'est qu'il ne faut pas qu'elle soit vue ici.

Il pensa bien à la conduire avec sa compagne au *gaard* de Stenson, où personne n'aurait sans doute l'idée de la chercher; mais la demeure de Stenson servait peut-être, en ce moment, de poste d'observation à l'ennemi... Au milieu de toutes ces perplexités, Christian, qui ne répondait qu'avec distraction aux interpellations agitées de M. Goefle, prit une résolution dont il ne fit part à personne. Ce fut de sortir de l'appartement et d'aller, soit dans les cours du vieux château, soit sur le lac, affronter des périls dont, en somme, il était l'unique point de mire. Dans ce dessein, il se munit d'une lumière afin de se faire voir autant que possible dans le brouillard, et sortit sans rien dire, espérant que M. Goefle ne ferait pas attention tout de suite à son absence; mais avant qu'il eût franchi la porte principale de la chambre de l'ourse, Marguerite se leva en s'écriant : — Où allez-vous donc?

— Où allez-vous, Christian? s'écria aussi M. Goefle en s'élançant vers lui; ne sortez pas seul!

— Je ne sors pas, répondit Christian en se glissant rapidement dehors, je vais voir si la seconde porte, celle qui ouvre par ici, sur le préau, est fermée.

— Que fait-il? dit Marguerite à M. Goefle : vous ne craignez pas...

— Non, non, répondit l'avocat, il m'a promis d'être prudent.

— Mais je l'entends qui tire les verroux de la seconde porte; il les ouvre!

— Il les ouvre? ah! nos amis arrivent!

— Non, non, je vous jure qu'il s'en va!

Et Marguerite fit le mouvement involontaire de suivre Christian. M. Goefle l'arrêta, et, faisant signe à Péterson de ne pas quitter les femmes, il voulut s'élancer sur les traces de Christian. Déjà celui-ci avait fermé la porte en dehors pour l'empêcher de le suivre, et il courait vers la porte extérieure du préau, appelant Larrson à haute voix, et se tenant prêt à se défendre, s'il réussissait à attirer à lui les assassins, lorsqu'une balle dirigée sur lui vint faire sauter de sa main

le flambeau qu'il tenait, et le replonger dans les blanches ténèbres que ne pouvait percer l'éclat de la lune, et qui dormaient comme un linceul sur la terre.

Au bruit du coup de pistolet, M. Goefle, épouvanté pour son jeune ami, laissa échapper un juron terrible; Martina fit un cri, Marguerite tomba sur une chaise; Péterson courut à M. Goefle. Leurs efforts combinés eussent peut-être réussi à ouvrir la porte; mais ils ne s'entendirent pas. Péterson, tout dévoué à sa jeune maîtresse, ne songeait qu'à empêcher les malfaiteurs d'entrer, et ne soupçonnait pas que M. Goefle voulût au contraire sortir, pour voler au secours de Christian.

Durant ce malentendu, où le bon avocat se donnait à tous les diables, Christian, enchanté d'avoir enfin la liberté d'agir, s'était élancé sur le premier qui s'était trouvé devant lui; mais celui-ci, qui, trompé par le brouillard, ne le croyait pas sans doute si près, prit la fuite, et Christian le poursuivit en le bravant et en l'injuriant, tandis qu'un autre bandit le suivait rapidement sans rien dire. Christian entendit derrière lui le bruit sec des pas de l'assassin sur la neige durcie, et il lui sembla entendre aussi, à travers le sang que la colère faisait gronder dans ses oreilles, d'autres pas et d'autres voix venant sur lui à droite et à gauche. Il comprit rapidement qu'il était traqué, et conservant assez de présence d'esprit pour savoir ce qu'il faisait, il s'acharna à la poursuite du premier assaillant, jugeant qu'il ne devait pas se retourner avant de s'être débarrassé de celui-ci, qui pouvait venir l'attaquer par derrière lorsqu'il aurait à faire face aux autres. En outre, il ne perdait pas de vue la résolution d'éloigner l'affaire du Stollborg.

Christian descendit ainsi le roidillon du préau, dont il trouva la porte ouverte, et, à vrai dire, la pente rapide que ses pieds rencontrèrent fut le seul indice certain qu'il put avoir de la direction qu'il prenait. Mais, au moment où il se sentit sur la glace unie du lac, d'autres détonations partirent de derrière lui, des balles sifflèrent à ses oreilles, et il vit tomber à deux pas devant lui l'homme qu'il poursuivait. Ce fugitif avait été pris pour lui par ses complices, ou bien ceux-ci avaient tiré au hasard sur tous deux, sans se soucier d'atteindre celui qui avait lâché pied.

L'homme que les balles venaient d'atteindre était Massarelli; Christian reconnut sa voix, qui exhalait un rugissement d'agonie au moment où il enjamba son cadavre. Il courut encore afin de se donner le temps de se reconnaître pendant que les assassins ramasseraient ou tout au moins regarderaient Massarelli pour savoir qui ils avaient abattu. Puis il s'arrêta pour écouter, et il entendit seulement ces mots : « Laissez-le là; il est bien. »

De quoi s'agissait-il? Prenait-on Massarelli pour lui, et les assas-

sins allaient-ils se retirer? ou bien avait-on reconnu la méprise et allait-on continuer la poursuite? En faisant de rapides zigzags dans le brouillard, Christian espérait se défaire d'eux un à un. Il essayait de compter les voix et les pas. Il avait un immense avantage, qui était d'avoir gardé, sans y songer, les bottes de feutre sans couture et sans semelles qu'on lui avait prêtées le matin pour la chasse. Cette souple chaussure ne gênait pas plus ses mouvemens que s'il eût couru nu-pieds, et lui permettait en outre de ne faire sur la neige qu'un bruit extrêmement léger, tandis qu'il entendait le moindre pas de ses adversaires, chaussés avec moins de luxe et de précaution.

Il écouta encore. On venait à lui, mais on ne le voyait pas; la marche était incertaine. Il entendit, à dix pas de lui, ces mots rapides : « Hé! c'est moi! » Les bandits se rencontrant inopinément dans le brouillard, leur ordre était rompu. Rien de plus facile désormais que de leur échapper. Christian n'y songea pas. Il avait la rage au cœur, il ne voulait pas que ces scélérats pussent retourner le chercher au Stollborg. Il les appela d'une voix forte en se nommant et en les défiant, reculant peu, mais courant comme des bordées pour les irriter et les désunir, espérant en joindre un, puis un autre, sans se laisser envelopper par tous. Sa présence d'esprit était si complète qu'il pût bientôt les compter; ils étaient encore trois, Massarelli avait été le quatrième.

Malgré cette étonnante possession de lui-même, Christian éprouvait une surexcitation violente, mais qui n'était pas sans mélange d'un plaisir âpre comme l'ivresse de la vengeance. Aussi fut-il presque désappointé lorsque d'autres pas se firent entendre derrière lui, des pas aussi moelleux que les siens, et qui lui firent tout de suite reconnaître les bottes de feutre dont étaient chaussés ses compagnons de chasse. Il craignait que les bandits ne prissent la fuite sans combattre. Il courut au-devant de ses amis et leur dit bas et rapidement : « Ils sont là, ils sont trois, il faut les prendre!... Suivez-moi et taisez-vous! »

Et aussitôt, retournant en droite ligne à la rencontre des ennemis, il s'arrêta au lieu où il les jugea à peu près rassemblés en se nommant de nouveau et en raillant leur maladresse et leur poltronnerie. A l'instant même, un des bandits l'atteignit au bras d'un coup de poignard, et tomba à ses pieds, étourdi et suffoqué par un coup du manche du couteau norvégien que Christian lui porta en pleine poitrine. Christian n'avait été que blessé légèrement, grâce à sa veste de peau de renne; il remercia le ciel de n'avoir pas cédé au désir d'éventrer le bandit comme il avait éventré l'ours de la montagne. Il était très important de prendre vivant un des *bravi* du baron. Les deux autres, le croyant mort, jugèrent qu'avec leur chef,

ils avaient perdu la partie, et, se rapprochant l'un de l'autre à l'instant même, ils échangèrent, en un seul mot de leur argot, la formule désespérée du sauve-qui-peut; mais ils avaient compté sans le major et le lieutenant, qui les guettaient et qui s'emparèrent de l'un, tandis que l'autre prenait la fuite.

— Pour l'amour du ciel! êtes-vous blessé, Waldo? dit le major, que Christian aidait à désarmer les bandits.

— Non, non, répondit Christian, qui ne sentait sa blessure qu'à la chaleur du sang qui remplissait sa manche. Avez-vous des cordes?

— Oui, certes, de quoi les pendre tous, si nous en avions le droit. Nous avions bien compté les faire prisonniers, ces beaux messieurs! Mais, si vous n'êtes pas trop essoufflé, Christian, donnez donc un son de trompe pour tâcher d'amener ici nos autres amis que nous attendons et cherchons depuis une heure. Tenez, voici l'instrument.

— Mieux vaut décharger vos armes, dit Christian.

— Non pas, il y a eu assez de coups de feu comme cela; sonnez la trompe, vous dis-je.

Christian fit ce qu'on lui demandait; mais on ne fut rejoint que par le caporal.

— Voyez-vous, dit le major à Christian, il faut que ceci ait l'air d'une partie de promenade durant laquelle nous nous serions perdus et retrouvés.

— Je ne vous comprends pas.

— Il faut qu'il en soit ainsi, vous dis-je, pendant quelques heures, afin que le baron ne se doute pas trop tôt de l'issue de l'affaire et ne soit pas en mesure de mettre sur pied, contre nous, les autres coquins qu'il a sans doute en réserve. Quant à lui, ajouta-t-il en baissant la voix, son tour viendra, soyez tranquille!

— Son tour est tout venu, répondit Christian, je m'en charge.

— Doucement, doucement, cher ami! vous n'avez pas mission pour cela. Ce soin me regarde, et je suis bien décidé à sévir, maintenant que nous avons une certitude et des preuves. Seulement nous ne pouvons agir contre un noble et un membre de la diète qu'en vertu d'ordres supérieurs; nous les obtiendrons, n'en doutez pas. Ce que nous avons à faire pour le moment, c'est que vous m'obéissiez, mon ami, car je vous requiers, au nom des lois et au nom de l'honneur, de me prêter main-forte comme je l'entends et selon les ordres que j'aurai à vous donner.

En ce moment, M. Goefle accourait tête nue, le flambeau d'une main, l'épée de l'autre. Il avait fait le tour par la porte de la chambre à coucher, après avoir décidé, non sans peine, les deux femmes à se tenir enfermées sous la garde de Péterson, car toutes deux mon-

traient un égal courage pour elles-mêmes et une égale sollicitude pour les absens.

— Christian! Christian! s'écria-t-il, est-ce ainsi que vous gardez votre parole?

— J'ai tout oublié, monsieur Goefle, répondit Christian à voix basse : c'était plus fort que moi... Pouvais-je attendre que l'on vînt enfoncer les portes et tirer sur les femmes?... Tenez, nous sommes délivrés; retournez auprès de Marguerite, rassurez-la.

— J'y cours, répondit l'avocat en éternuant, d'autant plus que je m'enrhume affreusement... J'espère, ajouta-t-il tout haut, que ces messieurs vont venir nous voir?

— Oui certes, c'était convenu, répondit le major; mais il nous faut d'abord vaquer à nos devoirs.

M. Goefle alla rassurer les dames, et les autres hommes procédèrent à l'enlèvement du cadavre de Massarelli, que l'on fit transporter par les deux prisonniers, le pistolet sur la gorge, dans un des celliers du *gaard*. Ceux-ci, bien liés, furent conduits ensuite dans la cuisine de Stenson, où le lieutenant et le caporal rallumèrent le feu et s'installèrent pour les garder à vue, tandis que le major se préparait à les interroger en confrontation avec Christian.

Christian s'impatientait de voir procéder si régulièrement dans une affaire que le major paraissait connaître mieux que lui-même; mais le major, qui lui parlait en français, lui fit comprendre qu'avec un adversaire comme le baron, il n'était pas aussi facile qu'il le pensait de prouver même un fait patent et avéré.

— Et puis, ajouta-t-il, je vois avec regret que nous manquons un peu de témoins. M. Goefle n'a rien vu que le résultat de l'affaire. On ne trouve ici ni M. Stenson, ni son neveu, ni votre valet. J'espérais que nous serions plus nombreux pour vous défendre à temps et constater les faits *de visu*. Le sous-lieutenant et les quatre soldats que j'avais envoyé chercher n'ont pas encore paru. Malgré le rapprochement de nos bostœlles et des *torps* des soldats, il se passera peut-être, grâce au brouillard, plusieurs heures avant que nous ayons ici huit hommes sous les armes.

— Mais qu'est-il besoin de huit hommes pour en garder deux?

— Croyez-vous donc, Christian, que le baron, en voyant, pour la première fois, échouer une de ses diaboliques combinaisons, va se tenir tranquille? Je ne sais pas ce qu'il pourra imaginer, mais à coup sûr il imaginera quelque chose, dût-il essayer de faire mettre le feu au Stollborg. C'est pourquoi je suis résolu à y passer la nuit, afin de m'emparer, avec votre aide, des autres bandits qui nous seront probablement dépêchés soit avec des offres de service, soit autrement. C'est toute une bande de voleurs et d'assassins que la ma-

jeure partie de cette valetaille étrangère, et il faut tâcher de les prendre tous en flagrant délit. Alors je vous réponds que la magistrature osera sévir contre le seigneur, réduit à invoquer en vain l'assistance de ses paysans. Si nous ne procédons pas ainsi, soyez sûr que c'est nous qui perdrons la partie. Tout le monde aura peur, le baron trouvera moyen de désavouer la responsabilité de l'événement, ou de nous faire enlever les prisonniers. Vous passerez pour un assassin, et nous passerons pour des visionnaires, ou tout au moins pour de jeunes officiers sans expérience, prenant parti pour le coupable et arrêtant les honnêtes gens, car vous pouvez bien compter que les deux *bravi* que nous tenons sont bien stylés. Je vais les interroger, et vous verrez qu'ils sauront arranger leur affaire. Je parie bien que la leçon leur est faite on ne peut mieux.

En effet, les deux bandits répondirent avec impudence qu'ils étaient venus, par l'ordre du majordome, avertir l'*homme aux marionnettes,* qui était en retard pour la représentation, que celui-ci, en voyant parmi eux un de ses anciens camarades, à qui il en voulait, s'était élancé à sa poursuite, et l'avait tué. Il avait ensuite injurié et provoqué les autres, et celui qui avait blessé Christian jura qu'il l'avait blessé par mégarde en voulant s'emparer d'un furieux, — tellement furieux, ajoutait-il, qu'il m'a enfoncé la poitrine et que je crache le sang!

— Vous verrez, dit Christian au major, que c'est moi qui ai manqué d'égards envers monsieur en ne me laissant pas assassiner!

— Et vous verrez, répondit Larrson, que les assassins se sauveront de la corde! Nos lois n'appliquent la peine capitale qu'aux criminels qui avouent. Ceux-ci le savent bien, et, quelque absurde que soit leur défense, ils s'y tiendront. Votre cause sera peut-être moins bonne que la leur. Voilà pourquoi, de notre côté, nous tiendrons ferme pour vous et auprès de vous, Christian, n'en doutez pas.

— Oh! la cause de Christian est très bonne! dit M. Goefle, qui était venu écouter l'interrogatoire, et qui ramenait ses hôtes vers ce qu'il appelait son manoir de l'ourse. Nous aurons bien des armes contre le baron, si nous pouvons venir à bout de délivrer le vieux Stenson, qui a été emmené, bon gré mal gré, au château. Il faut, messieurs, que vous en trouviez le moyen avec nous.

— Quant à cela, monsieur Goefle, dit le major, il n'y faut pas songer. Le châtelain est justicier sur son domaine, et par conséquent dans sa propre maison. J'ignore ce que l'affaire de M. Stenson peut avoir de commun avec celle de Christian, mais mon avis n'est pas de compliquer celle-ci. Avant tout, je voudrais savoir si en effet Christian a trouvé dans le bât de son âne un gobelet d'or, que

le baron avait ordonné de glisser là, comme autrefois Joseph voulant éprouver ses frères, mais, je suppose, dans des intentions beaucoup moins pacifiques.

— Ma foi, dit Christian, je n'en sais rien. Venez avec moi vous en assurer.

On se porta à l'écurie, où l'on trouva Puffo dans un coin, pâle et demandant grâce. On le fouilla; le gobelet d'or était sur lui. Il se confessa à sa manière. Il avait vu, une heure auparavant, maître Johan apporter là cet objet précieux dans des intentions qu'il avait devinées, et, ne se croyant pas surveillé, il avait résolu de s'en emparer pour le reporter au château, disait-il, et empêcher que l'on n'accusât son maître d'un vol dont il était innocent; mais, au moment où il allait fuir, il s'était trouvé enfermé dans l'écurie, dont la porte avait résisté à tous ses efforts, lorsqu'au bruit du combat il avait essayé d'aller porter secours à Christian. En raison de ces aveux fort suspects, le major fit lier maître Puffo comme les autres, et on le conduisit au *gaard*, où Péterson, requis de prêter main-forte, fut chargé de seconder le caporal dans le soin de garder les trois prisonniers. La coupe d'or fut portée en triomphe par M. Goefle sur la table de la salle de l'ourse.

Cependant Martina Akerström était accourue au-devant de son fiancé, sans la moindre crainte du « qu'en dira-t-on? » et sans éprouver aucun embarras de la présence du major et du caporal. La bonne et candide personne ne se tourmentait plus que de deux choses : l'inquiétude que son absence devait commencer à inspirer à ses parens, et le manque de sucre pour offrir le thé « à ces pauvres messieurs qui devaient avoir si froid! » Elle demandait à envoyer quelqu'un au château neuf pour rassurer les auteurs de ses jours et pour rapporter du sucre.

Quant au dernier point, Nils, que le mouvement fait autour de lui avait réveillé, et que la présence des officiers rassurait, put satisfaire la bonne Martina, vu qu'il savait très bien, et pour cause, où se trouvait la provision de sucre apportée par Ulphilas le matin; mais, quant au premier, on manquait de courriers, et le major tenait d'ailleurs à enregistrer, séance tenante, la déposition de Martina avec celle du lieutenant Osburn, relativement aux paroles des bandits, entendues, deux heures auparavant, à l'entrée de la tour du château neuf. Comme pour lui tout le nœud de l'affaire était là, il se fit rendre un compte détaillé du fait, écrivant à mesure, et regrettant que le troisième témoin, la comtesse Marguerite, ne fût pas présente pour y apposer sa signature.

Marguerite était dans la chambre de garde, où Christian l'avait à la hâte priée de rentrer, pour qu'elle ne fût pas vue des jeunes

officiers, vis-à-vis desquels elle n'avait pas l'excuse, plausible et sacrée en Suède, d'être venue par sollicitude pour les jours d'un fiancé; mais la comtesse, qui se tenait près de la porte, entendit que l'on réclamait son concours, et s'étant assurée, à l'audition des voix, qu'elle n'avait rien à craindre de la médisance des personnes présentes, elle ouvrit vivement et se montra. Elle avait à cœur de jurer et de signer, elle aussi, que le vol infâme imputé à Christian, dans les conseils et desseins du baron, avait été annoncé d'avance devant elle.

En la voyant, le major et le lieutenant ne purent retenir une exclamation de surprise; mais M. Goefle, avec sa présence d'esprit accoutumée, se chargea de tout expliquer. — Mlle Akerström, dit-il, n'eût pas pu venir seule. Elle n'avait personne pour l'accompagner, et vous lui aviez tellement recommandé le silence, qu'elle ne pouvait choisir d'autre escorte que le domestique de la comtesse Marguerite, initiée au même secret. Naturellement la comtesse Marguerite a voulu accompagner son amie, à laquelle Péterson eût peut-être fait quelques objections sur le mauvais temps... M. Goefle trouva encore de bonnes raisons pour démontrer combien le fait s'était *naturellement* accompli. Martina eût pu dire, avec sa simplicité primitive, que les choses ne s'étaient pas absolument passées comme les expliquait M. Goefle, et elle était si loin de soupçonner la prédilection de Marguerite pour Christian, qu'elle n'y eût même pas manqué, si elle n'eût été absorbée par le soin de servir le thé et même le gruau avec Nils, qui avait en outre découvert au *gaard* les mets destinés par Ulphilas absent au souper de son oncle et des hôtes du Stollborg. La lugubre salle de l'ourse offrait donc en ce moment une de ces scènes tranquilles que, par suite des nécessités de la nature et des éternels contrastes de la destinée, notre vie présente à chaque instant : tout à l'heure des angoisses, des luttes, des périls; l'instant d'après, un intérieur, un repas, une causerie. Cependant M. Goefle et Martina furent les seuls qui s'assirent pour manger. Les autres ne firent qu'avaler debout et à la hâte, attendant avec impatience, ou de nouveaux événemens, ou un renfort qui leur permît de prendre de nouvelles résolutions.

Certes chacun des personnages d'une réunion si insolite avait un vif sujet d'inquiétude. Marguerite se demandait si, à la suite du changement nécessité dans le programme des plaisirs du château neuf par l'absence des *burattini*, sa tante ne se mettrait pas à sa recherche, et si Mlle Potin elle-même ne partagerait pas son étonnement et sa frayeur en constatant l'absence de Martina, avec qui elle l'avait laissée. Martina se tourmentait moins des angoisses de sa famille. Positive en ses raisonnemens, elle se disait que le châ-

teau était bien grand, que sa mère, parfaitement sûre d'elle et aimant le jeu, n'avait pas l'habitude de la chercher quand elle courait avec ses jeunes compagnes de salle en salle, qu'enfin d'un instant à l'autre l'arrivée des autres officiers allait la délivrer; mais quand elle songeait au petit nombre des défenseurs du Stollborg, elle s'inquiétait pour son fiancé et trouvait le secours bien lent à venir.

Christian s'inquiétait pour Marguerite, sans trop songer désormais à sa propre destinée. Le major s'inquiétait pour Christian et pour lui-même; il ne cessait de répéter tout bas au lieutenant qu'il trouvait l'affaire mal engagée pour être portée devant un tribunal. Le lieutenant s'inquiétait de voir le major inquiet. Quant à M. Goefle, il s'alarmait pour le vieux Stenson, et cela le conduisait à retomber dans ses commentaires intérieurs sur la naissance et la destinée de Christian.

La situation n'était en somme rassurante pour personne, lorsque enfin on entendit sonner et frapper à la porte du préau. Ce pouvait être l'officier avec les soldats attendus; mais ce pouvait être aussi une nouvelle bande, dépêchée par Johan pour assister ou délivrer la première. Le major et le lieutenant armèrent leurs pistolets et s'élancèrent dehors, en ordonnant à Christian, avec le droit et l'autorité dont ils étaient revêtus en cette circonstance, de rester derrière eux, et de n'attaquer qu'à leur commandement. Puis Larrson, ayant ouvert lui-même résolûment la porte du préau sans faire de questions, et au risque de tomber sous les coups de ceux dont il voulait s'emparer, reconnut avec joie le sous-lieutenant son ami et les quatre soldats les plus voisins de son cantonnement. Dès lors pour lui tout était sauvé. Il était bien impossible que le baron, ne recevant pas de nouvelles de l'événement, dont il devait attendre l'issue avec impatience, n'envoyât pas une partie de son *mauvais monde* à la découverte.

Le sous-lieutenant fit son rapport, qui ne fut pas long. Il s'était perdu avec ses hommes; il n'avait trouvé le Stollborg que par hasard, après avoir longtemps erré dans la brume. Il n'avait rencontré personne, ou s'il avait rencontré quelqu'un, il n'en savait absolument rien. — Cependant, ajoutait-il, le brouillard commence à s'éclaircir sur les bords du lac, et avant un quart d'heure il sera possible de faire une ronde. Le bruit des fanfares et des boîtes avait entièrement cessé du côté du château. On pourra désormais se rendre compte des moindres bruits du dehors.

— La ronde sera d'autant plus possible, répondit le major, que nous avons ici un homme du pays, un certain Péterson, qui a le sens divinatoire des paysans, et qui dès à présent saurait vous mener partout; mais attendons encore un peu. Postez-vous autour des deux

entrées, dans le plus profond silence et en vous cachant bien. Fermez les portes du pavillon du *gaard*. Que les prisonniers soient toujours gardés à vue et menacés de mort s'ils disent un seul mot, mais que ce soit une simple menace! Nous n'avons que trop d'un mort, qui nous sera peut-être bien reproché!...

XVIII.

Le brave et prudent major venait à peine de prendre ces dispositions qu'une ombre passa près de lui, au moment où il retournait à tâtons à la salle de l'ourse pour continuer son instruction, à laquelle manquait l'avis très important de M. Goefle sur tout ce qui s'était passé relativement à Christian. Cette ombre semblait incertaine, et le major se décida à la suivre jusqu'à ce que, rencontrant le mur du donjon, elle se mit à jurer d'une voix assez douce, que Christian, alors sur le seuil du vestibule, reconnut aussitôt pour celle d'Olof Boetsoï, le fils du *danneman*.

— A qui en avez-vous, mon enfant? lui dit-il en lui prenant le bras. Et comment se fait-il que vous veniez ici au lieu de retourner chez vous?

— Entrez, entrez, dit à voix basse le major; ne causez pas dans la cour.

Et ils entrèrent tous trois dans la salle de l'ourse.

— Ma foi, si vous ne vous étiez pas trouvé là, dit Olof à Christian, j'aurais cherché longtemps la porte. Je connais bien le dehors du Stollborg, j'y viendrais les yeux fermés; mais le dedans, non! je n'y étais jamais entré. Vous pensez bien que par ce temps maudit je ne pouvais pas retourner tout de suite dans la montagne. Enfin j'ai vu un peu d'éclaircie, et, après deux heures passées au bostœlle de M. le major, j'y ai laissé mon cheval, et me voilà parti à pied pour ne pas causer de crainte à mon père; mais auparavant j'ai voulu vous rapporter un portefeuille que vous avez oublié dans le traîneau, *herr* Christian. Le voilà. Je ne l'ai pas ouvert. Ce que vous avez mis dedans y est comme vous l'avez laissé. Je n'ai voulu le confier à personne, car mon père m'a dit que les papiers, c'était quelquefois plus précieux que de l'argent.

En parlant ainsi, Olof remit à Christian un portefeuille de maroquin noir qu'il ne reconnut en aucune façon.

— C'est peut-être à vous? dit-il au major. Dans les habits que vous m'aviez prêtés?...

— Nullement, je ne connais pas l'objet, répondit Larrson.

— Alors c'est au lieutenant?

— Oh! non, certainement, dit Martina; il n'a pas d'autres portefeuilles que ceux que je brode pour lui.

— On peut toujours s'en assurer, dit le major; il est par là dans le *gaard*.

— Attendez donc ! s'écria M. Goefle, qui était toujours sur la brèche devant son idée fixe; ne m'avez-vous pas dit, Christian, que vous aviez fait verser le baron ce soir au moment de la chasse?

— C'est-à-dire que le baron m'a culbuté et s'est culbuté lui-même par contre-coup, répondit Christian.

— Eh bien! reprit l'avocat, tous les objets que contenaient vos voitures ont roulé pêle-mêle sur le chemin, depuis les ours jusqu'aux portefeuilles, et celui-ci est...

— La trousse de son médecin, je le parierais! dit Christian. Laissez-la ici, Olof, nous la lui renverrons.

— Donnez-moi cela! reprit M. Goefle d'un ton décidé et absolu. La seule manière de savoir à qui appartient un portefeuille anonyme, c'est de l'ouvrir, et je m'en charge.

— Vous prenez cela sur vous, monsieur Goefle? dit le scrupuleux major.

— Oui, monsieur le major, répondit M. Goefle en ouvrant le portefeuille, et je vous prends à témoin de la chose, vous qui êtes ici pour instruire les faits d'un procès que j'aurai peut-être mission de plaider. Tenez, voici une lettre de M. Johan à son maître. Je connais l'écriture, et du premier coup j'y vois... *l'homme aux marionnettes... Guido Massarelli... la chambre des roses?...* Ah oui! le baron se permet, comme le sénat, d'avoir la sienne! Major, cette pièce est fort grave, et peut-être l'autre, car il y en a deux, est-elle plus grave encore; votre mandat exige que vous en preniez connaissance.

— Puis-je m'en aller? dit le jeune *danneman*, qui, comprenant confusément l'instruction d'une affaire judiciaire, éprouvait, comme les paysans de tous les pays, la crainte d'avoir à se compromettre par un témoignage quelconque.

— Non, répondit le major; il faut rester et écouter. — Et s'adressant à Marguerite et à Martina, qui se consultaient à voix basse sur la possibilité de s'en retourner au château : — Je vous prie et vous demande, leur dit-il, d'écouter aussi. Nous avons affaire à forte partie, et nous serons peut-être accusés d'avoir fabriqué de fausses preuves. Or en voici une qui nous est remise en votre présence, et dont il est nécessaire que vous ayez connaissance en même temps que nous.

— Non, non! s'écria Christian, il ne faut point que ces dames soient mêlées à un procès...

— J'en suis désolé, Christian, répondit le major; mais les lois sont au-dessus de nous, et je ferai ici très rigoureusement mon devoir. Il a été tué ce soir un homme qu'il vaudrait mieux certes

tenir vivant. Je sais bien que vous n'y êtes pour rien et que vous avez été blessé... Vous êtes vif, vous êtes brave et généreux, mais vous n'êtes pas prévoyant quand il s'agit de vous-même. Moi, je dis que cette affaire-ci peut vous mener à l'échafaud, parce que vous avouerez loyalement le fait de provocation à vos ennemis, tandis que les drôles nieront tout effrontément!... Lisons donc, et ne négligeons aucun moyen de faire triompher la vérité.

— Oui, oui, major, lisez, j'écoute, s'écria Marguerite, qui était devenue pâle en regardant la manche ensanglantée de Christian; je témoignerai, dussé-je y perdre l'honneur!

Christian ne pouvait accepter le dévouement de cette noble fille, et il supportait impatiemment l'autorité que le major s'arrogeait sur elle. Le major avait pourtant raison, et Christian le sentait, puisqu'en cette affaire l'honneur de l'officier n'était pas moins en jeu que le reste. Il s'assit brusquement, et couvrit sa figure de ses mains pour cacher et retenir les mouvemens impétueux qui l'agitaient, tandis que le major faisait lecture à haute voix du journal de maître Johan, écrit par lui-même et envoyé au baron durant la chasse.

— Cette pièce est très mystérieuse pour moi, dit le major en finissant; elle prouve un complot bien médité contre Christian, mais...

— Mais vous ne pouvez comprendre, dit M. Goefle, qui, pendant la lecture de cette pièce, avait rapidement parcouru l'autre, tant de haine contre un inconnu sans nom, sans famille et sans fortune, de la part du haut et puissant seigneur le baron de Waldemora? Eh bien! moi, je comprends fort bien, et, puisque nous avons la preuve de l'effet, il est temps de connaître la cause; la voici. — Relève la tête, Christian de Waldemora, ajouta M. Goefle en frappant la table avec énergie, le ciel t'a conduit ici, et le vieux Stenson avait raison de le dire : « Les richesses du pécheur sont réservées au juste! »

Un silence de stupeur et d'attente permit à M. Goefle de lire ce qui suit :

« Déclaration confiée par moi, Adam Stenson, à Taddeo Manassé, commerçant natif de Pérouse,

« Pour être remise à *Cristiano* le jour où les circonstances ci-dessous mentionnées le permettront.

« Adelstan Christian de Waldemora, fils de noble seigneur Christian Adelstan, baron de Waldemora, et de noble dame Hilda de Blixen, né le 15 septembre 1746, au donjon du Stollborg, en la chambre dite de l'ourse, sur le domaine de Waldemora, province de Dalécarlie;

« Secrètement confié aux soins d'Anna Bœtsoï, femme du *danne-*

man Karl Bœtsoï, par moi soussigné Adam Stenson, et par Karine Bœtsoï, fille des ci-dessus nommés, et femme de confiance de la défunte baronne Hilda de Waldemora, née de Blixen.

« Ledit enfant nourri par une daine apprivoisée en la maison dudit *danneman* Karl Bœtsoï, sur la montagne de Blaakdal, jusqu'à l'âge de quatre ans, passant pour le fils de Karine Bœtsoï, laquelle, par dévouement à sa défunte maîtresse, a consenti à se laisser croire ensorcelée et mise à mal par un inconnu, et a ainsi préservé l'enfant, dont elle se disait mère, de la recherche de *ses ennemis;*

« Ledit enfant, emmené par moi, Adam Stenson, pour le soustraire à des soupçons qui commençaient à le compromettre, en dépit des précautions prises jusqu'alors;

« A été conduit par moi soussigné en Autriche, où j'ai une sœur mariée, laquelle pourra témoigner de m'avoir vu arriver chez elle avec un enfant nommé Christian, parlant la langue dalécarlienne;

« Et sur l'avis du très fidèle ami et confident Taddeo Manassé, de la religion de *l'Ancien Testament,* autrefois bien connu en Suède sous le seul nom de Manassé, et très estimé de feu M. le baron Adelstan de Waldemora pour homme de parole, de discrétion et de probité dans son commerce d'objets d'art dont était fort amateur ledit baron;

« Je soussigné me suis rendu en la ville de Pérouse en Italie, où résidait alors mondit ami Taddeo Manassé, et où, me présentant aux jours du carnaval, sous un masque, aux très honorables époux Silvio Goffredi, professeur d'histoire ancienne en l'université de Pérouse, et Sofia Negrisoli, sa femme légitime, de la famille de l'illustre médecin de ce nom,

« Leur ai remis, confié et comme qui dirait *donné* ledit Cristiano de Waldemora, sans aucunement leur faire connaître son nom de famille, son pays, et les raisons particulières qui me déterminaient à me séparer de lui.

« En donnant cet enfant bien-aimé aux susdits époux Goffredi, j'ai cru remplir le vœu de la défunte baronne Hilda, laquelle désirait qu'il fût élevé loin de ses ennemis, par des gens instruits et vertueux, lesquels, sans aucun motif d'intérêt, l'aimeraient comme leur propre fils, et le rendraient propre à soutenir un jour dignement le nom qu'il doit porter et le rang qu'il doit recouvrer après la mort de *ses ennemis,* laquelle mort, d'après l'ordre de la nature, doit précéder de beaucoup la sienne.

« Et dans le cas où la mort du soussigné arriverait avant celle *desdits ennemis,* le soussigné a chargé le susdit Taddeo Manassé de prendre telles informations qui conviendraient pour que, à la mort de *ses ennemis,* Christian de Waldemora en fût averti et mis

en possession de la présente déclaration... En foi de quoi, — après avoir fait contrat de bonne amitié avec Taddeo Manassé, lequel doit ne jamais perdre de vue ledit Christian de Waldemora, résider où il résidera, et lui venir en aide si autre protection venait à lui manquer, mettre en sa propre place à cette fin, en cas de maladie grave et danger de mort, une personne sûre comme lui-même; enfin donner une fois par an de ses nouvelles au soussigné : — le soussigné, voulant conserver sa place d'intendant au château de Waldemora, afin de ne pas éveiller de soupçons et de gagner l'argent nécessaire aux déplacemens présumés de Taddeo ou aux besoins éventuels de l'enfant, a quitté, non sans douleur, la ville de Pérouse pour retourner en Suède le 16 mars 1750, croyant et espérant avoir fait son possible pour préserver de tout danger et placer dans une situation heureuse et digne le fils de ses défunts maîtres.

« ADAM STENSON.

« Contre-signé Taddeo Manassé, gardien juré des peintures del Cambio, à Pérouse. »

— Parlez, Christian, dit M. Goefle à son jeune ami stupéfait et silencieux. Tout doit être vérifié. Ce Manassé était-il réellement un honnête homme?

— Je le crois, répondit Christian.

— Ne vous offrit-il pas une fois des secours de la part de votre famille?

— Oui. Je refusai.

— Connaissez-vous sa signature?

— Très bien. Il fit plusieurs affaires avec M. Goffredi.

— Regardez-la; est-ce son écriture?

— C'est son écriture.

— Quant à moi, reprit M. Goefle, je reconnais parfaitement dans le corps de la pièce la main et le style d'Adam Stenson. Veuillez ouvrir ce carton, monsieur le major, et constater la similitude. Ce sont des comptes de gestion dressés et signés par le vieux intendant, à peu près à la même époque, c'est-à-dire en 1751 et 52. Au reste son écriture n'a pas changé, et sa main est toujours ferme. En voici la preuve : trois versets de la Bible écrits hier, et dont le sens, appliqué à la situation de son esprit, est ici fort clair et fort utile à constater.

Le major fit la constatation; mais pour lui l'énigme restait, sinon entière, du moins assez obscure encore. Le baron avait-il fabriqué de fausses pièces pour établir que sa belle-sœur n'avait pas laissé d'héritier à lui opposer? Il en était fort capable; mais M. Goefle les avait vues, ces pièces. Il devait même les avoir encore entre les

mains, comme un dépôt confié à son père, auquel il avait succédé.

— J'ai ces pièces chez moi, à Gœvala, en effet, répondit M. Goefle. Elles ont été examinées par des experts, elles sont authentiques; mais ne tombe-t-il pas maintenant sous le sens qu'elles ont été arrachées au consentement de la baronne Hilda par la contrainte ou par la terreur? Calmez-vous, Christian, tout s'éclaircira. Tenez, major, voici une autre découverte faite hier dans un vêtement que je vais vous montrer : une lettre du baron Adelstan à sa femme; lisez, et supputez les dates. L'espérance de la maternité était confirmée le 5 mars, après deux ou trois mois d'incertitude peut-être! L'enfant naissait le 15 septembre; la baronne s'était réfugiée ici dans les premiers jours dudit mois. Elle y était probablement retenue prisonnière, et elle y mourait le 28 décembre de la même année. Encore une preuve : voyez ce portrait en miniature! Regardez-le, Marguerite d'Elvéda. C'est le comte Adelstan, qui certes n'a pas été peint pour les besoins de la cause; le peintre est célèbre, et il a daté et signé son œuvre. Ce portrait est pourtant celui de Christian Waldo! La ressemblance est frappante. Enfin regardez le portrait en pied du même personnage. Ici même ressemblance, bien que ce soit l'œuvre d'un artiste moins habile; mais les mains ont été rendues naïvement, et vous voyez bien ces doigts recourbés : montrez-nous les vôtres, Christian!

— Ah! s'écria Christian, qui marchait dans la chambre avec exaltation, et qui laissa M. Goefle saisir ses mains tremblantes, si le baron Olaüs a martyrisé ma mère, malheur à lui! Ces doigts crochus lui arracheront le cœur de la poitrine!

— Laissez parler la passion italienne, dit M. Goefle au major, qui s'était levé, craignant que Christian ne s'élançât dehors. L'enfant est généreux; je le connais, moi! Je sais toute sa vie. Il a besoin d'exhaler sa douleur et son indignation, ne le comprenez-vous pas? Mais attendez, mon brave Christian. Peut-être le baron n'est-il pas aussi criminel dans le passé qu'il nous semble. Il faut connaître les détails, il faut ravoir Stenson. Délivrer Stenson et l'amener ici, major, voilà ce qu'il faudrait, et ce que vous ne voulez pas faire.

— Vous savez bien que je ne le peux pas, s'écria le major, très ému et très animé. Je n'ai aucun droit devant l'autorité seigneuriale, surtout en matière de répression domestique, et si le baron veut faire souffrir ce vieillard, il ne manquera pas de prétextes.

Ici le major fut interrompu par Christian, qui ne pouvait plus contenir son impétuosité. Il voulait aller seul au château neuf, il voulait délivrer Stenson ou y laisser sa vie. — Quoi! disait-il, ne

voyez-vous pas que dans ce repaire on ne recule devant rien? Je comprends trop ce que, par une amère et horrible dérision, on appelle ici la *chambre des roses!* Et ce pauvre vieillard qui n'a plus que le souffle, ce fidèle serviteur qui m'a sauvé de *mes ennemis,* comme il le dit dans sa déclaration, et qui, après les fatigues d'un long voyage, m'a consacré une longue vie de silence et de travail; c'est pour moi encore qu'à l'heure où nous sommes il expire peut-être dans les tourmens! Non, cela est impossible; vous ne me retiendrez pas, major! Je ne reconnais pas votre autorité sur moi, et s'il faut se frayer un passage ici l'épée à la main,... eh bien! tant pis, c'est vous qui l'aurez voulu.

— Silence! s'écria M. Goefle en arrachant des mains de Christian son épée que le jeune homme venait de saisir sur la table, silence! Écoutez! on marche au-dessus de nous dans la chambre murée.

— Comment cela serait-il possible, dit le major, si elle est murée en effet? D'ailleurs je n'entends rien, moi.

— Ce ne sont point des pas que j'entends, répondit M. Goefle; mais taisez-vous et regardez le lustre.

On regarda et on fit silence, et non-seulement on vit trembler le lustre, mais encore on entendit le léger bruit métallique de ses ornemens de cuivre, ébranlés par un mouvement quelconque à l'étage supérieur.

— Ce serait donc Stenson? s'écria Christian. Nul autre que lui ne peut connaître les passages extérieurs...

— Mais en existe-t-il? dit le major.

— Qui sait! reprit Christian. Moi, je le crois, bien que je n'aie pu m'en assurer, et que l'ascension par les rochers m'ait paru impossible. Mais... n'entendez-vous plus rien?

On écouta encore, on entendit ou on crut entendre ouvrir une porte et frapper ou gratter de l'autre côté de la partie murée de la salle de l'ourse. Stenson s'était-il échappé des mains de ses ennemis, et, n'osant revenir par le *gaard* ou par le préau, qu'il pouvait supposer gardés par eux, était-il entré dans le donjon par un passage connu de lui seul? Appelait-il ses amis à son aide, ou leur donnait-il un mystérieux avertissement pour qu'ils eussent à se méfier d'une nouvelle attaque? Le major trouvait ces suppositions chimériques, lorsque le lieutenant entra avec le *danneman* Bœtsoï, en disant : Voici un de nos amis qui arrive de nos bostœlles où il cherchait son fils. N'est-il point ici?

— Oui, oui, mon père! répondit Olof, qui était fort effrayé de tout ce qu'il venait d'entendre et qui fut très content de voir arriver le *danneman*. Étiez-vous inquiet de moi?

— Inquiet, non! répondit le *danneman*, qui venait de faire la

route par un temps affreux pour retrouver son enfant, mais qui trouvait contraire à la dignité paternelle de lui avouer sa sollicitude. Je pensais bien que nos amis ne t'auraient pas laissé partir seul; mais à cause du cheval, qui pouvait s'estropier!...

Tandis que le *danneman* expliquait ainsi son inquiétude, le lieutenant faisait au major une communication dont celui-ci parut très frappé.

— Qu'y a-t-il donc? lui demanda M. Goefle.

— Il y a, répondit Larrson, que nous sommes tous sous l'empire d'idées noires qui nous rendent fort ridicules. Le lieutenant, en faisant sa ronde, a entendu comme une plainte humaine traverser les airs, et nos soldats sont si effrayés de tout ce que l'on raconte de la *dame grise* du Stollborg, que, sans le respect de la discipline, ils auraient déjà déguerpi. Il est temps d'en finir avec ces rêveries, et, puisqu'il n'y a pas moyen de pénétrer par ici dans cette chambre murée, il faut explorer le dehors avec attention, et voir si cette fantasmagorie ne sert pas de prétexte aujourd'hui aux bandits de là bas pour nous tendre un piége. Venez avec nous, Christian, puisque vous avez cru découvrir un moyen de grimper...

— Non, non! répondit Christian; ce serait trop long et peut-être impossible. Je trouve bien plus sûr et plus prompt d'ouvrir ce mur. Il ne s'agit que d'avoir la première brique.

En parlant ainsi, Christian arrachait de ses anneaux la grande carte de Suéde, et, armé de son marteau de minéralogiste, il entamait la cloison avec une vigueur désespérée, tantôt frappant avec le bout carré de l'instrument sur la brique retentissante, tantôt passant la pointe aiguë et tranchante dans les trous qu'il avait pratiqués, et amenant avec violence de larges fragmens liés ensemble par le mortier, qui tombaient avec fracas sur l'escalier sonore. Il eût été bien inutile de vouloir s'opposer à son dessein. Une sorte de rage le poussait à sortir de l'inaction à laquelle on voulait le réduire. Les idées étranges qu'il avait conçues sur la présence d'une personne enfermée dans cette mystérieuse masure lui revenaient dans l'esprit comme un cauchemar. Il était même tellement surexcité qu'il était prêt à admettre les idées superstitieuses que M. Goefle avait subies en ce lieu, et à penser qu'un avertissement surnaturel l'appelait à découvrir le secret infernal qui pesait sur les derniers momens de sa mère.

— Otez-vous, ôtez-vous de là! criait-il à M. Goefle, qu'une anxiété analogue, mêlée d'une vive curiosité, poussait à chaque instant au pied de l'escalier; si le travail s'écroule en bloc, je ne pourrai pas le retenir.

En effet, la cloison artificielle, qui s'étendait sur une assez grande

surface, et que Christian attaquait avec fureur, s'en allait de plus en plus en ruines, couvrant de poussière l'intrépide démolisseur, qui semblait protégé par miracle au milieu d'une pluie de pierres et de ciment. Personne n'osait plus lui parler; personne ne respirait, croyant à chaque instant le voir enseveli sous les débris, ou frappé mortellement par la chute de quelque brique. Un nuage l'enveloppait lorsqu'il s'écria : J'y suis! voilà la continuation de l'escalier. De la lumière, M. Goefle!... Et sans l'attendre, il s'élança dans les ténèbres. Mais le peu de temps qu'il lui fallut pour chercher des mains une porte qui se trouva entr'ouverte devant lui avait suffi au major pour le rejoindre.

— Christian, lui dit-il en le retenant, si vous avez quelque amitié pour moi et quelque déférence pour mon grade, vous me laisserez passer le premier. M. Goefle suppose qu'il y a ici des preuves décisives de vos droits, et vous ne pouvez témoigner dans votre propre cause. D'ailleurs prenez-y garde! ces preuves sont peut-être de nature à vous faire reculer d'horreur!

— J'en supporterai la vue, répondit Christian, exaspéré par cette pensée qui était déjà la sienne. Je veux savoir la vérité, dût-elle me foudroyer! Passez le premier, Osmund, c'est votre droit; mais je vous suis, c'est mon devoir.

— Eh bien! non! s'écria M. Goefle, qui avec le *danneman* et le lieutenant, venait de monter rapidement l'escalier derrière le major, et qui se jeta résolûment devant la porte. Vous ne passerez pas, Christian; vous n'entrerez pas sans ma permission! Vous êtes violent, mais je suis obstiné. Porterez-vous la main sur moi?

Christian recula vaincu. Le major entra avec M. Goefle; le lieutenant et le *danneman* restèrent sur le seuil entre eux et Christian.

Le major fit quelques pas dans la chambre mystérieuse, que n'éclairait guère la lueur de la bougie apportée par M. Goefle. C'était une grande pièce boisée, comme celle de l'ourse, mais entièrement vide, délabrée, et cent fois plus lugubre. Tout à coup le major recula, et baissant la voix pour n'être pas entendu de Christian, qui était si près de l'entrée : — Voyez! dit-il à M. Goefle, voyez, là! par terre!

— C'était donc vrai! répondit M. Goefle du même ton : voilà qui est horrible! Allons, major, courage! il faut tout savoir.

Ils s'approchèrent alors d'une forme humaine qui gisait au fond de l'appartement, le corps plié et comme agenouillé par terre, la tête appuyée contre la boiserie, du moins autant qu'on en pouvait juger sous les voiles noirs et poudreux dont cette forme ténue était enveloppée.

— C'est elle, c'est le fantôme que j'ai vu, dit M. Goefle en recon-

naissant sous ces voiles la robe grise avec ses rubans souillés et traînans. C'est la baronne Hilda, morte ou captive!

— C'est une personne vivante, reprit le major fort ému en relevant le voile; mais ce n'est pas la baronne Hilda. C'est une femme que je connais. Approchez, Joë Bœtsoï; entrez, Christian. Il n'y a rien ici de ce que vous imaginiez. Il n'y a que la pauvre Karine, évanouie ou endormie.

— Non, non, dit le *danneman* en s'approchant doucement de sa sœur, elle ne dort pas, elle n'est pas évanouie, elle est en prières, et son esprit est dans le ciel. Ne la touchez pas, ne lui parlez pas, avant qu'elle se relève.

— Mais comment est-elle entrée ici? dit M. Goefle.

— Oh! cela, répondit le *danneman*, c'est un don qu'elle a d'aller où elle veut et d'entrer, comme les oiseaux de nuit, dans les fentes des vieux murs. Elle passe, sans y songer, par des endroits où je l'ai quelquefois suivie en recommandant mon âme à Dieu. Aussi je ne m'inquiète plus quand je ne la vois point à la maison; je sais qu'il y a en elle une *vertu*, et qu'elle ne peut pas tomber; mais voyez! la voilà qui a fini de prier en elle-même : elle se lève, elle s'en va vers la porte. Elle prend ses clés à sa ceinture. Ce sont des clés qu'elle a toujours gardées comme des reliques, et nous ne savions pas d'où elles lui venaient...

— Observons-la, dit M. Goefle, puisqu'elle ne paraît pas nous voir, ni nous entendre. Que fait-elle en ce moment?

— Ah! cela, dit le *danneman*, c'est une habitude qu'elle a de vouloir trouver une porte à ouvrir, quand elle rencontre certains murs. Voyez! elle y pose sa clé, et elle la tourne, et puis elle voit qu'elle s'est trompée, elle va plus loin.

— Ah! dit M. Goefle, voilà qui m'explique les petits cercles tracés sur le mur, dans la salle de l'ourse.

— Puis-je lui parler? dit Christian, qui s'était approché de Karine.

— Vous le pouvez, répondit le *danneman*, elle vous répondra si votre voix lui plaît.

— Karine Bœtsoï, dit Christian à la voyante, que cherches-tu ici?

— Ne m'appelle pas Karine Bœtsoï, répondit-elle, Karine est morte. Je suis la *vala* des anciens jours, celle qu'il ne faut point nommer!

— Où veux-tu donc aller?

— Dans la chambre de l'ourse. Ont-ils déjà muré la porte?

— Non, dit Christian; je vais t'y conduire. Veux-tu me donner la main?

— Marche! dit Karine, je te suivrai.

— Tu me vois donc?

— Pourquoi ne te verrais-je pas? Ne sommes-nous pas dans le pays des morts? N'es-tu pas le pauvre baron Adelstan? Tu me redemandes la mère de ton enfant?... Je viens de prier pour elle et pour lui. Et à présent,... viens, viens,... je te dirai tout!

Et Karine, qui sembla tout à coup se reconnaître, franchit la porte et descendit l'escalier, non sans causer une vive terreur à Marguerite et à Martina, bien que le jeune Olof, qui s'était approché de l'escalier et qui avait tout entendu, les eût prévenues qu'elles n'avaient rien à craindre de la pauvre extatique.

— N'ayez pas peur, leur dit Christian, qui suivait Karine, et que suivaient les deux officiers, M. Goefle et le *danneman;* examinez tous ses mouvemens; tâchez, avec moi, de deviner la pensée de son rêve. Ne fait-elle pas le simulacre de rendre les derniers devoirs à une personne qui vient de mourir?

— Oui, répondit Marguerite, elle lui ferme les yeux, elle lui baise les mains et les lui croise sur la poitrine. Et maintenant elle tresse une couronne imaginaire, qu'elle lui pose sur la tête. Attendez, elle cherche quelqu'un...

— Est-ce moi que tu cherches, Karine? dit Christian à la voyante.

— Es-tu Adelstan, le bon *iarl?* répondit Karine. Eh bien! écoute et regarde : voilà qu'elle a cessé de souffrir, ta bien-aimée! Elle est partie pour le pays des elfes. Le méchant *iarl* avait dit : « Elle mourra ici, » et elle y est morte; mais il avait dit aussi : « Si un fils vient à naître, il mourra le premier. » Il avait compté sans Karine. Karine était là, elle a reçu l'enfant, elle l'a sauvé, elle l'a donné aux fées du lac, et l'homme de neige n'a jamais su qu'il fût né. Et Karine n'a jamais rien dit, même dans la fièvre et dans la douleur! A présent elle parle, parce que le beffroi du château sonne la mort. Ne l'entendez-vous pas?

— Serait-il vrai? s'écria le major en ouvrant précipitamment la fenêtre : non, je n'entends rien. Elle rêve.

— S'il ne sonne pas, il ne tardera guère, répondit le *danneman.* Elle l'a déjà entendu ce matin, de notre montagne. Nous savions bien que cela ne se pouvait pas, mais nous savions bien aussi qu'elle entendait d'avance, comme elle voit d'avance les choses qui doivent arriver.

Karine, sentant la fenêtre ouverte, s'en approcha. — C'est ici! dit-elle, c'est par ici que Karine Bœtsoï a fait envoler l'enfant.

Et elle se mit à chanter le refrain de la ballade que Christian avait entendue dans le brouillard : « L'enfant du lac, plus beau que l'étoile du soir. »

— C'est une chanson que votre maîtresse vous a apprise? lui demanda M. Goefle.

Mais Karine ne semblait entendre que la voix de Christian.

Martina Akerström se chargea de la réponse. — Oui, oui, dit-elle, je la connais, moi, cette ballade : elle a été composée autrefois par la baronne Hilda. Mon père l'a trouvée dans des papiers saisis au Stollborg, et laissés au presbystère par son prédécesseur. Il y avait aussi des poésies scandinaves, traduites en vers et mises en musique par cette pauvre dame, qui était fort savante et très grande artiste en musique. On avait voulu faire de cela des preuves contre elle, comme si elle eût pratiqué le culte des dieux païens. Mon père a blâmé la conduite de l'ancien ministre, et il a précieusement gardé les manuscrits.

— A présent, Karine, dit M. Goefle à la voyante, qui était retombée dans une sorte d'extase tranquille, ne nous diras-tu plus rien?

— Laissez-moi, répondit Karine, qui était entrée dans une autre phase de son rêve, laissez-moi, il faut que j'aille sur le högar, au-devant de celui qui va revenir.

— Qui te l'a dit? lui demanda Christian.

— La cigogne qui perche sur le haut du toit, et qui apporte aux mères assises sous le manteau de la cheminée des nouvelles de leur fils absent. C'est pourquoi j'ai mis la robe que la bien-aimée m'a donnée, afin qu'il vît au moins quelque chose de sa mère. Il y a trois jours que je l'attends et que je chante pour l'attirer; mais le voici enfin, je le sens près de moi. Cueillez des bluets, cueillez des violettes, et appelez le vieux Stenson, afin qu'il se réjouisse avant de mourir. Pauvre Stenson!...

— Pourquoi dites-vous *pauvre Stenson?* s'écria Christian effrayé. Vous apparaît-il dans votre vision?...

— Laissez-moi, répondit Karine. J'ai dit, et à présent la *vala* retombe dans la nuit!

Karine ferma les yeux et chancela.

— Cela signifie qu'à présent elle veut dormir, dit le *danneman* en la recevant dans ses bras. Je vais l'asseoir ici, car il faut qu'elle dorme où elle se trouve.

— Non, non, dit Marguerite, nous allons la conduire dans l'autre chambre, où il y a un grand sofa. Elle paraît brûlée de fièvre et brisée de fatigue, cette pauvre femme. Venez?

— Mais que faisait-elle là-haut? dit M. Goefle en retournant vers l'escalier et en s'adressant au major, pendant que les deux jeunes filles conduisaient la famille du *danneman* vers la chambre de garde. Rien ne m'ôtera de l'idée qu'il y a dans cette chambre, murée avec tant de soin par Stenson, un secret plus grave encore, une preuve plus irrécusable que les souvenirs de Karine et la déclaration de Stenson. Voyons, Christian, il faut... Mais où êtes-vous donc?

— Christian? s'écria Marguerite en revenant précipitamment de la chambre de garde : il n'est pas avec nous; où est-il?

— Il est donc déjà remonté là-haut? dit le major en s'élançant sur l'escalier de bois.

— Malédiction! s'écria M. Goefle, qui remonta avec Osmund dans la chambre murée; il est parti! Il a passé par cette brèche comme une couleuvre! N'est-ce pas lui que je vois courir sur ce mur? Christian!...

— Pas un mot, dit le major. Il court sur le bord d'un abîme!... Laissez-le tranquille... A présent je ne le vois plus, il est entré dans le brouillard. Je voudrais le suivre; mais je suis plus gros que lui, je ne passerai jamais là.

— Écoutez! reprit M. Goefle. Il a sauté!... Il parle!... Écoutez!...

On entendit la voix de Christian qui disait aux soldats : — C'est moi! c'est moi! Le major m'envoie au château!

— Ah! le fou! le brave enfant! s'écria M. Goefle. Il ne prend conseil que de lui-même; il s'en va, seul contre tous, à la recherche de Stenson!

En effet, Christian s'était envolé, selon l'expression du *danneman*, comme l'oiseau de nuit à travers la fente du vieux mur. Le nom de Stenson, prononcé par Karine, lui avait déchiré le cœur. — Qu'il se réjouisse avant de mourir! avait-elle dit en achevant son rêve prophétique. Stenson allait-il mourir en effet sous les coups de ses bourreaux, ou bien y avait-il dans ces navrantes paroles une de ces cruelles dérisions que nous apporte l'espérance?

Christian se voyait enfermé et paralysé par la prudence du major. Une querelle entre eux à ce sujet était imminente, et, bien qu'il sût combien était dangereuse l'évasion par la brèche, Christian aima mieux se mesurer avec l'abîme qu'avec un des excellens amis que la Providence lui avait envoyés. Il n'avait vu cette issue fortuite de la tour que de trop loin et avec trop de préoccupation pour l'étudier. Le brouillard se dissipait lentement, et les objets étaient encore assez confus; mais Karine y avait passé.

— Mon Dieu! dit-il, donnez au dévouement les facultés surnaturelles que vous donnez quelquefois au délire!

Et, bien convaincu qu'ici l'adresse et la précaution ne lui serviraient de rien, puisqu'il ne voyait pas à trois pieds au-dessous de lui, l'enfant du lac, se confiant au miracle permanent de sa destinée, descendit en courant l'abîme qu'il n'avait pas osé gravir durant le jour.

GEORGE SAND.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

POÈTES MODERNES

DE LA FRANCE

BRIZEUX, SA VIE ET SES ŒUVRES.

Il y a trois ans à peine (1), en jugeant avec sa précision accoutumée l'auteur de *Marie* et des *Bretons*, Gustave Planche commençait ainsi : « M. Brizeux est à coup sûr une des physionomies les plus intéressantes du temps où nous vivons. » Et il terminait par ces mots : « Sa renommée, si modeste en apparence, me paraît reposer sur de solides fondemens..... Je ne loue pas seulement l'élévation, mais aussi la sobriété de ses travaux. Sa vie est bien remplie, puisqu'il n'a jamais parlé sans être écouté. Il n'a pas à redouter le reproche de stérilité, puisque toutes ses pensées, recueillies par des esprits attentifs, ont germé comme une semence déposée dans un sol généreux. » L'austère critique, en traçant ces paroles, faisait preuve d'une rare sagacité; on dirait que cette page est écrite d'hier. Ces pensées recueillies par des esprits attentifs, et qui ont germé comme une semence dans un sol généreux, c'est bien ce que nous avons vu après la mort du noble poète. Brizeux n'a pas joui de toute sa renommée : discret, farouche, fuyant les routes tumultueuses, il aimait avec passion les secrets sentiers de la Muse, aussi soigneux d'éviter le bruit que d'autres sont ardens à le chercher. Avec cette pudeur de l'esprit, avec cette grâce fière et sauvage, on s'expose à l'oubli dans un temps comme le nôtre. Brizeux semblait un peu oublié, lorsque Gustave Planche lui promettait un succès durable. Ce fut la mort, hélas! qui justifia la prédiction du critique. Le jour où

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1855.

le poète breton s'éteignit, le jour où l'on apprit que cette voix si mâle et si douce ne se ferait plus entendre, toutes les sympathies cachées éclatèrent. Il était mort loin des siens, loin de la Bretagne et de Paris; d'un bout de la France à l'autre, partout où il y avait des âmes dignes de ressentir les émotions du beau, ce fut un concert de louanges et de regrets. Depuis les fraîches idylles de *Marie* jusqu'aux *Histoires poétiques,* les pensées du doux chantre, on le vit bien alors, avaient été recueillies par des esprits attentifs; la semence avait germé dans un sol généreux.

Il semble qu'il n'y ait rien de nouveau à dire sur le poète que la France vient de perdre. Les maîtres de la critique, M. Sainte-Beuve à plusieurs reprises, au sujet de *Marie* d'abord et ensuite des *Ternaires,* M. Charles Magnin à propos des *Bretons* (1), Gustave Planche à l'occasion de *Primel et Nola* et des *Histoires poétiques,* ont caractérisé le talent de Brizeux et marqué son rang dans la poésie du XIXe siècle. Depuis qu'il nous a quittés, bien des voix ont salué son départ, bien des amis inconnus ont voulu inscrire leur nom sur sa tombe, et, dans cet accord unanime de la presse littéraire et des esprits fidèles à l'idéal, on a vu se dessiner peu à peu l'originale physionomie du poète qui l'inspirait. J'ose croire cependant que tout n'a pas été dit. Un artiste si fin, si scrupuleux, un écrivain qui joignait au sentiment exquis de la langue le souci constant de la pensée, garde encore bien des secrets, trop de secrets peut-être, car il prenait plaisir (et ce fut là son défaut dans les derniers temps de sa vie) à condenser sous des formes elliptiques les trésors de son inspiration. L'homme aussi veut être étudié de près. Comment s'est développée chez lui cette sensibilité pénétrante? Quelle a été la première éducation du poète? Que doit-il à l'action de son pays, à ses souvenirs d'enfance et de jeunesse? Par quelles transitions insensibles le barde des landes et des grèves est-il devenu un maître consommé dans l'art des élégances italiennes? D'où vient enfin, chez l'auteur de *la Fleur d'Or,* ce mélange de la nature et de l'art, de la force et de la grâce, de la simplicité rustique et de la subtilité florentine? Plus on relit les poèmes de Brizeux, plus le tissu serré de son style révèle de finesses cachées et de nuances harmonieuses. La vie du poète expliquera son œuvre. Des notes bien précieuses qu'il m'a confiées en mourant, ses lettres, ses ébauches de prose et de poésie, des communications de sa famille, me permettront de jeter un jour nouveau sur toute une part de sa vie que ses plus intimes amis connaissaient peu. Un de ses condisciples à l'école du curé d'Arzannô, un camarade de Loïc, d'Élô, de Daniel, qui a été au catéchisme avec Marie, s'est fait un pieux devoir de rassembler pour

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1841 et du 1er août 1845.

nous ses souvenirs. Je voudrais soulever les voiles de la poésie sans en profaner le doux mystère; je voudrais suivre, de l'enfance à la virilité, la destinée du poète et l'histoire de son âme.

Julien-Auguste-Pélage Brizeux est né à Lorient le 10 septembre 1803. Sa famille était originaire de l'Irlande, de cette verte Erin, qu'il aimait comme une seconde patrie, et qu'il a tant de fois dans ses chants associée à la Bretagne;

> Car les vierges d'Erin et les vierges d'Arvor
> Sont des fruits détachés du même rameau d'or.

Les Brizeux (*Brizeuk*, breton, de *Breiz*, Bretagne) seraient venus en France après la révolution de 1688, lorsque Guillaume d'Orange eut détrôné Jacques II. Ils s'établirent aux bords de l'Ellé, à l'extrémité de la Cornouaille, aux confins du pays de Vannes. L'aïeul du poète, notaire et contrôleur des actes, avait une nombreuse famille et une fortune médiocre; après lui, le manoir paternel fut vendu, et les enfans se dispersèrent. L'un d'eux, c'est le père de celui qui a écrit *Marie*, Pélage-Julien Brizeux, servit avec honneur dans la chirurgie de marine pendant les guerres de la révolution. La mer, la Bretagne, les souvenirs lointains de l'Irlande, ce furent là pour l'enfant les premières sources d'impressions, de ces impressions qu'une âme naïve recueille sans les comprendre, qui s'y endorment et paraissent s'y éteindre, puis un jour, longtemps après, se réveillent tout à coup, pleines de fraîcheur et d'énergie. Il était encore bien jeune quand il eut le malheur de perdre son père. Il lui restait une mère dont l'influence fut singulièrement vive sur son éducation morale. On a remarqué chez plus d'un grand poète moderne l'action de l'âme maternelle. Il y a là-dessus des pages bien senties de M. Sainte-Beuve. Virgile a eu raison de le dire : *Cui non risere parentes...* Celui à qui sa mère n'a pas souri, ni les dieux ni les déesses ne l'aimeront. La poésie est une de ces déesses qui ne protégent pas l'homme à qui a manqué le sourire de sa mère. Les génies les plus différens ont dû maintes richesses cachées à ces mystérieuses communications des âmes, Victor Hugo comme Lamartine, et Goethe aussi bien que Novalis. « C'est ma mère, dit Goethe, qui m'a donné, avec sa gaieté vive et franche, le goût d'écrire, le goût et la joie de l'invention poétique. » Brizeux dut à la sienne la simplicité du cœur et une sensibilité exquise. On se rappelle les pièces touchantes où il a exprimé ce que nous indiquons ici. Quand il compose son poème de *Marie*, avec quelle grâce, avec quelle piété joyeuse il associe sa mère à l'œuvre qui s'élève sous ses mains :

> Si ton doigt y souligne un mot frais, un mot tendre,
> De ta bouche riante, enfant, j'ai dû l'entendre.

Son miel avec ton lait dans mon âme a coulé.
Ta bouche à mon berceau me l'avait révélé.

Brizeux a souvent chanté sa mère, et jamais une idée banale ne lui est échappée, jamais non plus une parole ambitieuse n'a défiguré l'expression de sa tendresse. D'autres poètes, en célébrant leurs foyers, ont oublié toute mesure; ils ont glorifié une image abstraite, l'idéal de la mère, un type unique et incomparable, si bien que chacun en les lisant se sent blessé et réclame au fond de sa conscience. Rien de pareil chez Brizeux; il n'absorbe pas toutes les mères dans la sienne, il dessine un portrait, il peint une figure distincte et sait la faire aimer. Ce sentiment de la mesure uni à une sensibilité ardente, ce goût si vif de la réalité chez un artiste si épris de l'idéal, ce sont là des traits à noter dans la physionomie du poète. Ils sont visibles dès le premier jour, et chaque progrès de la vie ne fera que les marquer davantage.

Le jeune Breton avait huit ans quand il fut envoyé à l'école du curé d'Arzannô. Allons-y avec lui. Nous voilà désormais en pleine Bretagne. Lorient est une ville moderne avec ses rues alignées et ses services publics; ce n'est pas là qu'il faut chercher les traditions de la terre des Celtes. A deux lieues de Kemperlé, entre Lorient et le Faouet, c'est-à-dire sur la limite du pays de Vannes et de la Cornouaille, est le petit village d'Arzannô, qui appartient aujourd'hui au département du Finistère. C'est un chef-lieu de canton composé de quelques maisons de paysans. Là, tout est celtique, la langue, les mœurs, les costumes. La terre aussi a bien sa physionomie distincte; nulle part on ne voit la lande plus sauvage, les genêts plus verts, le blé noir plus vivace, les chênes plus solidement fixés dans un sol de granit. Les deux fleuves chers aux Bretons, le Scorf et l'Ellé, coulent à quelque distance, le Scorf à l'est, l'Ellé à l'ouest. Ce qui est bien breton surtout, c'est le presbytère et la vie du *recteur* au milieu de ses paysans. M. Sainte-Beuve, à propos de *Jocelyn,* mettant en scène cette famille de pasteurs et de vicaires chantés par les poètes ou poètes eux-mêmes, comme il y en a de si gracieux exemples en Angleterre et en Allemagne, ajoute ces mots : « La vie de nos curés de campagne en France n'a rien qui favorise un genre pareil d'inspiration et de poésie. S'il avait pu naître quelque part, c'eût été en Bretagne, où les pauvres *clercs,* après quelques années de séminaire dans les Côtes-du-Nord, retombent d'ordinaire à quelque hameau voisin du lieu natal. M. Brizeux nous a introduits parmi ce joyeux essaim d'écoliers qui bourdonnait et gazouillait autour des haies du presbytère chez son curé d'Arzannô. » Arzannô, comme on voit, est déjà un lieu consacré dans l'histoire de la poésie; on le citait, il y a vingt ans, à côté du déli-

cieux Auburn de Goldsmith et de ce village de Grünau, où Voss, l'auteur de *Louise*, a placé son vénérable pasteur. Le poète qui fera la célébrité d'Arzannò y arrive aujourd'hui tout enfant; il va vivre comme un clerc auprès du curé, il portera l'aube blanche, il chantera la messe dans le chœur, et c'est là, entre le presbytère et les champs de blé noir, entre l'église et le pont Kerlô, que naîtra sa poésie, vraie poésie du sol, naïve, rustique, chrétienne et merveilleusement encadrée dans un paysage d'Armorique.

Les amis de Brizeux l'ont bien souvent interrogé sur ces années de son enfance; il éludait toujours les questions, laissant aux idylles de *Marie* le soin de se traduire elles-mêmes. Il parlait quelquefois, les yeux pleins de larmes, des leçons de son vénéré maître, lorsque le curé d'Arzannò leur expliquait la messe, et qu'entonnant le récitatif, il leur détaillait toutes les nuances et toutes les beautés du plain-chant. Le plus souvent il s'en tenait à une réponse générale et qui empêchait d'insister; il savait bien qu'on en serait vite arrivé aux questions inévitables : « Marie a-t-elle existé? Vit-elle encore? L'avez-vous revue? » Ces secrets de son cœur étaient aussi ses secrets d'artiste; tant qu'il vivrait, pensait-il, on ne devait pas y toucher. Depuis sa mort, j'ai cherché, j'ai découvert un de ses amis d'enfance, le condisciple

..... Du petit Pierre Élô
Qui chante en écorchant son bâton de bouleau.

Le condisciple de Brizeux, de Loïc et de Joseph Daniel m'a introduit au presbytère.

Le curé d'Arzannò, M. Lenir, était un homme rare, un vrai type du vieux clergé breton. Sous des dehors rustiques, on sentait en lui un esprit vif, plein de séve, plein de richesses naturelles, une âme simple et fortement trempée. Après avoir fait ses humanités en Bretagne, M. Lenir était allé étudier la théologie à Saint-Sulpice. Il était libre de tout vœu au moment où la révolution éclata; ce fut l'heure qu'il choisit pour entrer dans les ordres. Il revint en Bretagne à la veille de la terreur, et l'on devine à quels dangers sans cesse renaissans il fut obligé de disputer sa vie. Traqué de ville en ville, contraint de se cacher dans les bourgs de Cornouaille, il devint paysan avec les paysans, et, ne pouvant sans péril exercer le sacerdoce, il se consolait en donnant des leçons aux enfans de ses hôtes. C'est là qu'il prit le goût de ces écoles populaires où il devait plus tard enfermer si humblement l'activité d'un cœur d'apôtre. Quand le premier consul eut rouvert les églises, l'abbé Lenir fut placé à la tête d'un collége que son évêque venait d'établir à Kemperlé. Il ne put y rester longtemps; la période révolutionnaire avait éclairci les rangs du clergé, et l'on manquait de prêtres dans

les campagnes; le directeur du collége de Kemperlé fut nommé à la cure d'Arzannô. Un certain nombre de ses élèves l'y suivirent; telle fut l'origine de cette école où les enfans des villes étaient mêlés aux jeunes paysans du bourg, et qui a fourni, me dit-on, des sujets d'élite aux carrières les plus différentes.

Le digne curé, par le charme de son esprit comme par la bonté de son cœur, avait le don de s'attacher ses écoliers pour la vie, et aujourd'hui encore, après tant d'années, ceux qui l'ont connu ne peuvent en parler sans larmes. « Il devait savoir maintes choses par intuition, m'écrit celui que j'ai appelé en témoignage, ou bien il avait prodigieusement travaillé dans sa jeunesse, car, à l'époque où je l'ai connu, il ne lisait plus guère que Bourdaloue, César, Virgile, et cependant il parlait de tout d'une manière intéressante. Il disait admirablement les vers, et il savait des poèmes entiers par cœur; je l'ai vu amoureux de Virgile et de *l'Énéide*. Enthousiaste et spirituel dans la conversation, il était brave en tout, brave d'esprit et de corps. Bien qu'il se livrât sans cesse avec une familiarité expansive, jamais on ne surprenait en lui quelque chose de commun; dans ses moindres actes, comme dans ses sentimens et ses paroles, il y avait toujours une dignité naturelle. Joignez à cela des allures élégantes, faciles, et vous jugerez quelle influence un tel homme devait avoir sur des enfans qu'il ne quittait presque jamais. Dieu et ses écoliers, c'étaient là toutes ses pensées. La vie matérielle lui était complétement indifférente; il n'y pensait qu'à l'occasion des pauvres, car il était charitable à tout donner. Si on lui adressait quelque observation à ce sujet : « Je n'ai connu personne, disait-il, qui se soit ruiné à faire l'aumône. »

« Il avait, — je laisse encore la parole à l'élève du curé d'Arzannô, — il avait la passion de l'enseignement. Que de fois pendant la terreur il sortait des granges, des meules de foin où il avait été obligé de se blottir, et s'en allait retrouver ses élèves dans les fermes et les châteaux! Chargé de la cure d'Arzannô, les devoirs de son ministère, qu'il remplissait scrupuleusement, ne l'empêchaient pas d'être tout à son école. Plus tard, épuisé par l'âge, privé de la vue, le corps paralysé, il s'était retiré chez sa belle-sœur; une de ses nièces lui faisait la lecture; elle lui lisait son bréviaire d'abord, puis de longs passages des *Géorgiques* ou de *l'Énéide*, et le bon vieillard prenait encore plaisir à traduire, à expliquer son cher poète à ceux qui l'entouraient. »

Ne surprend-on pas ici quelques-unes des inspirations familières à Brizeux? Ce vieux prêtre breton qui toute sa vie a lu son Virgile aussi fidèlement que son bréviaire, n'est-ce pas le digne maître de l'auteur de *Marie?* Lui aussi, plus tard, il se composera un bréviaire où Virgile aura sa place. Qu'on se rappelle cette pièce de *la*

Fleur d'or, où trois frères, trois envoyés de l'amour éternel, sont si harmonieusement associés. Le premier est saint Jean, le disciple bien-aimé, celui qui a prononcé les plus tendres, les plus chrétiennes paroles de la loi du Christ :

Tous ces mots de géhenne et de peuple maudit,
Sur ses lèvres de miel nul ne les entendit;
Mais ces mots : « aimez-vous, enfans, les uns les autres, »
Voilà ce que disait le plus doux des apôtres.

Le second est Raphaël; il a reçu le don de la beauté, il a trouvé des formes célestes pour peindre les vierges, les enfans et les anges, il a créé tout un peuple d'idéales figures pour charmer les regards et purifier l'esprit de l'homme. Le curé d'Arzannô eût été sans doute un peu scandalisé de voir le peintre d'Urbin placé de la sorte auprès de saint Jean; mais qu'eût-il dit en voyant apparaître tout à coup, transfiguré sous un rayon du christianisme, le troisième personnage de cette glorieuse famille? Le théologien eût protesté tout haut, le bon maître aurait souri tout bas. Troublé et séduit tour à tour, après avoir grondé son élève, il aurait répété avec délices ces vers si purs, se rappelant qu'au moyen âge une tradition populaire avait fait de Virgile un chrétien :

L'évangéliste Jean, le peintre Raphaël,
Ces deux beaux envoyés de l'amour éternel,
Ont un frère en Jésus, digne que Jésus l'aime,
Bien qu'il soit né païen et soit mort sans baptême.
Virgile est celui-là : tant l'aimable douceur
Au vrai Dieu nous élève et fait toute âme sœur!
Donc, comme une couronne autour de l'Évangile,
Inscrivez ces trois noms : Jean, Raphaël, Virgile;
Le disciple fervent, le peintre au pur contour,
Le poète inspiré qui devina l'amour.

Les notes qui me sont communiquées sur l'école du curé d'Arzannô confirment de tout point les peintures que le poète en a faites. L'emploi de la journée, les pieux exercices entremêlés à l'étude, les offices *chantés à pleine tête* et les leçons apprises dans les champs, le presbytère et la lande en fleurs, la règle et la liberté, je retrouve là tout ce que Brizeux a décrit. J'y vois de plus que, sans annoncer encore une vocation poétique, il était vif, ardent, toujours prêt à questionner, à provoquer le maître, qui ne demandait pas mieux que de sentir ainsi l'aiguillon; de là des entretiens, des sympathies particulières entre l'excellent prêtre et l'enfant qui devait le glorifier un jour. Je trouve aussi des notes fort curieuses sur l'enseignement de l'abbé Lenir, sur sa manière d'apprendre le latin à ses élèves, sur les différentes périodes de cette école si originale, la période titanique et la période homérique. La première se rapporte aux années révolutionnaires et aux guerres de la Vendée; la seconde,

celle que Brizeux a vue, offrait l'heureuse liberté des mœurs patriarcales. Mais c'est assez de détails; j'entends la question que le lecteur m'adresse, et qui touche à des points plus importans. A côté de la figure de l'abbé Lenir, il y en a une autre dans les premiers vers de Brizeux. Ce maître si doux n'a pas été son seul maître. Où est Marie? où est la fleur de blé noir? Cette jeune fille du Scorf, destinée à une célébrité si pure, ne paraît-elle pas enfin dans ces confidences sans apprêt?

« A une certaine époque de l'année, m'écrit le condisciple du poète, nous avions le catéchisme que le curé nous faisait lui-même en langue bretonne. Tous les enfans de la paroisse y assistaient, c'est-à-dire, avec les enfans d'Arzannô, ceux des hameaux voisins. On y venait des fermes et des métairies d'alentour, quelquefois même d'une assez grande distance. Nous remplissions l'église, d'un côté les garçons, les filles de l'autre. A la sortie, tant qu'on était dans le bourg, il fallait bien se contenir, et les filles en profitaient pour prendre les devans; mais, à un certain angle du chemin, dès que nous étions assurés de n'être pas vus, nous prenions notre volée et courions après elles. C'est ainsi que Brizeux a connu Marie... »

Toutes ces choses, qui sont un peu trop simples dans un récit en prose, Brizeux les a dites en vers, avec cet accent de la poésie, avec cet art délicat et savant qui en fait des chefs-d'œuvre. Il nous suffit de recueillir ce témoignage sur la réalité de l'idylle. Le témoin que j'invoque n'est pas un ami complaisant : loin de là, il est exact, précis; il discute les tableaux du paysagiste, il croit savoir où la réalité finit et où la poésie commence. « J'ai vu Marie, dit-il; elle n'était pas précisément jolie, mais il y avait chez elle une grâce singulière. » Le portrait tracé ici de souvenir et sans prétention littéraire me représente bien la fleur de blé noir, comme l'a nommée Brizeux; seulement le condisciple du poète ne craint pas de contester presque tous les détails des idylles où Marie joue un rôle. Ces entretiens de la jeune Bretonne avec l'amoureux de son âge, ces rencontres sur la lande, le tableau si pur de cette journée passée au pont Kerlô, tout cela lui paraît inexact et impossible. L'écolier de l'abbé Lenir a aimé Marie avec son cœur et son imagination d'enfant; qui pourrait en douter? Quant à Marie, mon correspondant l'affirme, jamais elle n'a distingué parmi ses camarades celui qu'elle allait rendre poète. J'ose contester à mon tour ces renseignemens, qui veulent être trop exacts. A coup sûr, il importe assez peu que le poète ait décrit des scènes réelles dans le sens vulgaire du mot. Si ces conversations au seuil de l'église, ces paroles échangées en traversant la lande, ces longues heures passées au bord du Scorf, expriment seulement les désirs de son cœur et les rêves de son imagination enivrée, il y a là une réalité idéale qui suffit bien au poète. N'y a-t-il que cela pourtant? Le camarade de celui qui aimait Marie

a-t-il surveillé tous ses pas? Pendant qu'il jouait avec Albin, Elô, Daniel (il les connaissait bien, il me raconte leur histoire, il me parle de ceux qui sont morts et me dit ce que les vivans sont devenus), pendant qu'il jouait avec eux autour des meules de foin, sait-il ce qui se passait du côté du moustoir? Cette liberté même qu'il a si exactement décrite, cette vie en plein air ne justifie-t-elle pas tous les épisodes de l'idylle (1)? Je m'arrête; c'est assez d'avoir indiqué les deux opinions. Boccace explique à sa manière l'amour subit de Dante, âgé de neuf ans, pour la petite Béatrice Portinari, et bien qu'il soit presque contemporain de l'auteur de la *Divina Comedia*, la plupart des critiques modernes ont dû rectifier sa narration. La Marie de Brizeux n'est pas la Béatrice de Dante; mais dans sa simplicité, dans sa grâce élégamment rustique, la douce fille du moustoir, avec son corset rouge et ses jupons rayés, a déjà ses admirateurs, j'allais dire ses dévots. Si quelque jour on discutait, au point de vue de la vérité, l'idylle du pont Kerlô, je donne d'avance mes documens et mes notes.

Il fallut quitter cependant cette libre vie d'Arzannô. L'écolier de l'abbé Lenir allait avoir douze ans; c'était l'heure de commencer des études, non pas plus fécondes peut-être, mais plus régulièrement suivies. Adieu le presbytère, et la lande embaumée, et les rives du Scorf, et les sentiers connus qui conduisent au moustoir! Adieu les leçons sur Virgile au milieu des foins et des genêts! Brizeux entra au collége de Vannes en 1816. L'année précédente, lorsque Napoléon, revenu de l'île d'Elbe, avait recommencé la lutte contre l'Europe, les écoliers de Vannes s'étaient armés pour que les Bretons restassent les maîtres chez eux. « Assez de guerres! criaient des milliers de voix, assez de sang versé pour l'ambition d'un homme! Nos pères et nos frères sont morts sur tous les champs de bataille! nous, s'il faut mourir, nous mourrons en Armorique. » Et ils avaient pris les armes contre les soldats de l'empereur. C'était la guerre des chouans, la guerre des géans, comme l'appelait Napoléon, recommencée par d'héroïques écoliers. Pendant trois mois, ils tinrent la campagne, harcelant l'ennemi, l'obligeant à diviser ses forces; enfin la bataille eut lieu le 10 juin 1815, et ce fut une mêlée terrible où blancs et bleus, enfans d'un même pays, tombèrent sous des balles fratricides. Ces luttes impies, purifiées toutefois par tant d'épisodes héroïques et touchans, ne furent pas inutiles à l'éducation du poète. Un esprit bien fait mûrit vite à ce feu des guerres civiles. En arrivant à Vannes, l'élève du curé d'Arzannô trouvait plus que les souvenirs de ce tragique épisode; la tradition était vi-

(1) Le correspondant si distingué dont j'ai résumé les notes, et que je me permets de contredire ici, est M. Lenir, naguère chef du personnel à l'administration des domaines, aujourd'hui directeur de l'enregistrement à Quimper.

vante et présente. Cet enfant qui joue dans la cour, ce grave jeune homme qui passe avec son livre, ils faisaient partie de la bande du meunier Gam-Berr. Celui-ci était auprès du barde populaire surnommé *le Cygne-Blanc,* lorsque le vaillant chanteur fut frappé d'un coup de sabre à la gorge. Que d'émotions pour une âme si vive et si prompte! L'écolier de Vannes admirait ses aînés, il sentait bouillonner en lui le sang breton, et cependant, avec son instinct du vrai, il comprenait bien qu'un intérêt plus élevé, l'intérêt de la grande patrie, était en jeu dans ce déplorable conflit. Huit jours après cette bataille de Vannes, le 18 juin, Napoléon était vaincu à Waterloo; les écoliers bretons avaient-ils donc fait cause commune avec les Anglais de Wellington et les Prussiens de Blücher? Brizeux sentait tout cela, des émotions contradictoires agitaient son âme, et plus tard, dans un chant de conciliation et de paix, il éprouvait le besoin d'expliquer cette levée d'armes de ses camarades, en la dégageant de toute complicité avec les ennemis de la France :

O reine des Bretons, liberté douce et fière,
As-tu donc sous le ciel une double bannière?
En ces temps orageux j'aurais suivi tes pas
Où Cambronne mourait et ne se rendait pas :
Dans ces clercs, cependant, ton image est vivante,
Et chantant leurs combats, liberté, je te chante!
Ils n'avaient plus qu'un choix, ces fils de paysans :
Ou prêtres ou soldats; — ils se sont faits chouans,
Et leur pays les voit tombant sur les bruyères
Sans grades, tous égaux, tous chrétiens et tous frères...
Hymnes médiateurs, éclatez, nobles chants!
Vanne aussi m'a nourri; mon nom est sur ses bancs :
J'ai nagé dans son port et chassé dans ses îles,
J'ai vu les vieux débris de ses guerres civiles,
Puis je connais le cloître où le moine Abélard
Vers la libre pensée élevait son regard.
Planez sur les deux camps, ô voix médiatrices!
Baume des vers, couvrez toutes les cicatrices!
. . . . . .
Ainsi, de l'avenir devançant l'équité,
Quand l'atroce clairon n'est plus seul écouté,
Pour nos fils j'expliquais ta dernière querelle,
Au joug des conquérans race toujours rebelle,
Qui portes dans tes yeux, ton cœur et ton esprit,
Le nom de liberté par Dieu lui-même écrit.
Et cependant, pleurez, fiers partisans de Vanne!
Celle que nous suivions depuis la duchesse Anne
Dans le sang se noya! Les noirs oiseaux du Nord
Volèrent par milliers autour de l'aigle mort :
Les corbeaux insultaient à cette grande proie
Et dépeçaient sa chair avec des cris de joie.

On a dit que Brizeux, après les vives impressions de son enfance,

avait traversé une période toute différente, que le sentiment breton s'était effacé chez lui pour ne reparaître que bien plus tard, au moment où il prit la plume et se mit à chanter ses landes natales. C'est beaucoup trop dire assurément; surtout cette façon de présenter les choses serait absolument inexacte, si on voulait donner à entendre que son inspiration bretonne n'a été pour lui qu'un thème bien choisi, une ingénieuse combinaison d'artiste. Brizeux lui-même, dans les vers que je viens de citer, indique avec autant de précision que de franchise l'état de son âme pendant cette période. Les événemens de 1815 avaient ouvert l'esprit de l'enfant. Cette France, qui est la patrie des Bretons depuis le mariage de la duchesse Anne avec Louis XII, était exposée à de suprêmes périls. Brizeux n'est pas de ceux à qui la petite patrie fait oublier la grande. Au lieu de se battre dans les champs de Vannes, c'est lui qui nous le déclare, il serait allé à la frontière. Amour de la Bretagne, attachement à la France, ces deux sentimens, bien loin de se contredire, se soutiennent l'un l'autre. Je me défie du patriotisme qui exclurait l'amour du foyer, comme je me défie du sentiment de l'humanité chez ceux qui condamneraient le patriotisme. De même l'homme le plus dévoué à la petite patrie (que ce soit une province entière ou simplement le foyer paternel, peu importe) sera aussi le plus dévoué à la grande. La France avait été cruellement éprouvée à la suite des guerres de l'empire; comment s'étonner qu'une âme ardente et généreuse ait été entraînée de ce côté? Il y a en effet toute une période où l'élève du curé d'Arzannô paraît s'occuper beaucoup plus de la France que de la Bretagne. Ajoutez aux motifs que j'ai signalés des voyages hors du pays, un séjour prolongé dans les villes du nord, sans compter l'inquiétude d'un esprit de vingt ans qui cherche encore sa voie, et vous comprendrez que cette espèce d'interruption dans les sentimens bretons de toute sa vie ait été simplement apparente. En 1819, Brizeux, âgé de seize ans, va terminer ses études au collége d'Arras, dirigé alors par un de ses parens, son grand-oncle, M. Sallentin. Trois ans après, il revient à Lorient, entre dans une étude d'avoué, y passe deux années environ, et part ensuite pour Paris, afin d'y faire son droit.

C'était le moment où une littérature nouvelle venait de naître. Que de prestigieux horizons ouverts à l'esprit de la jeunesse dans cette année 1824! Déjà les *Méditations* de Lamartine avaient paru en 1820, Victor Hugo avait donné (juin 1822 et février 1824) les deux premiers volumes de ses *Odes et Ballades*, et au mois de septembre de cette même année paraissait enfin le journal qui allait prendre la direction du mouvement et fonder une critique intelligente et libre. Les tentatives de la jeune école, les unes vraiment belles, les autres bizarres et puériles, offraient un spectacle incohé-

rent; *le Globe* voulut donner à la révolution poétique la philosophie de l'art, dont elle ne se doutait pas. Brizeux arrivait à Paris au moment même où les premiers numéros du *Globe* agitaient le monde littéraire. Ce fut alors, il l'a dit souvent, qu'il entendit les appels de la Muse. Il fallait les vives excitations de Paris pour dégager et faire épanouir dans son intelligence tout ce qu'il apportait de la Bretagne. Sans parler des trésors de poésie qu'il avait ramassés aux bords du Scorf et de l'Ellé, il avait fait d'excellentes études aux colléges de Vannes et d'Arras; l'écolier de l'abbé Lenir était peut-être mieux préparé que personne à s'inspirer de la critique nouvelle sans rien perdre de son indépendance. Ce ne fut pas une inspiration artificielle qu'il reçut; la lecture du *Globe* lui révéla ce qu'il était. Cette élévation de vues unie à la justesse, tant d'audace et de mesure, une liberté si fervente, un spiritualisme si pur, toutes ces choses le ravirent. Il passa plusieurs années à Paris, fort peu assidu aux cours de l'École de droit, mais visitant les musées, étudiant dans les bibliothèques, goûtant les fines lectures d'Andrieux et s'exaltant aux leçons de M. Cousin.

Il avait décidément renoncé à l'étude du droit pour courir les chances de la vie littéraire. Son coup d'essai fut une petite comédie en vers, intitulée *Racine*, et représentée au Théâtre-Français le 27 septembre 1827. On connaît l'histoire de la troisième représentation des *Plaideurs*. M. de Valincour, ami de Racine et son successeur à l'Académie, la raconte agréablement dans sa lettre à l'abbé d'Olivet. Cette piquante anecdote est le sujet de la comédie de Brizeux (1). La pièce avait été reçue dès le commencement de l'année 1826, au moment où M. Charles Magnin donnait à l'Odéon une comédie en prose sur la même aventure, *Racine ou la troisième représentation des Plaideurs* (2). M. Magnin, avant de devenir une des lumières de la critique et de l'érudition française, avait donné cette jolie pièce, « voulant, — dit M. Sainte-Beuve (3), — marquer son goût pour les ouvrages de nos grands poètes, sa familiarité dans leur commerce, et témoigner agréablement qu'il avait qualité comme critique des choses de théâtre. » M. Magnin allait enrichir *le Globe* d'excellens articles sur les représentations théâtrales, et personne n'ignore avec quelle hauteur de vues, avec quelle finesse et quelle largeur d'érudition il suit dans tous les sens les vicissitudes de la scène depuis ses origines. On chercherait vainement un rapport analogue entre la comédie de Brizeux et les poèmes qui ont illustré son nom. Il en parlait rarement et semblait l'avoir rayée de la liste de ses œuvres. Ceux qui en retrouveront le texte, devenu rare aujour-

(1) Elle été écrite en collaboration avec M. Philippe Busoni.

(2) Jouée à l'Odéon le 16 mars 1826.

(3) Voyez l'article sur M. Magnin dans la *Revue* du 15 octobre 1843.

d'hui, y verront de la grâce, de la gaieté, une familiarité charmante avec les maîtres, des passages bien faibles souvent, souvent aussi des vers négligemment faciles, comme il sied au dialogue comique; en un mot, un certain reflet de la poésie d'Andrieux. Il y a même une allusion expresse à ce joli tableau du *Souper d'Auteuil* que la critique a signalé avec raison comme le chef-d'œuvre des pièces-anecdotes (1). Brizeux se cherchait encore lui-même. Il se trouvera bientôt. Chaque année, aux vacances, il allait revoir sa mère et son pays; il revit aussi Marie et le curé d'Arzannô. Ces souvenirs si doux, interrompus un instant par la fièvre inquiète de la première jeunesse, refleurirent naturellement dans son âme. Heureux celui qui n'a qu'à interroger ses souvenirs pour avoir sous la main les élémens d'un chef-d'œuvre! Ce fut le bonheur de Brizeux.

Un jeune homme, né en Bretagne, a été élevé dans un village du Finistère. Il a eu pour maître un vieux curé, pour condisciples de jeunes paysans. Il a grandi au sein d'une nature à la fois douce et sauvage, courant à travers les bois, connaissant tous les sentiers des landes, ou passant de longues heures au bord des fraîches rivières de sa vallée natale. La piété de son éducation sous la discipline du prêtre s'associait librement à toutes les joies naïves d'une existence agreste. Une jeune paysanne, enfant comme lui, ornait d'une grâce plus douce encore cette nature tant aimée. Plus tard, le jeune homme a quitté son pays, il est entré dans une vie toute différente. Le voilà dans sa chambre solitaire, à Paris, triste, inquiet de l'avenir, occupé de philosophie et d'art, comparant les voix discordantes d'un siècle troublé à l'harmonie que sa première enfance recueillit sans la comprendre. Ce contraste, mieux senti de

(1) Je ne citerai que ce passage; il suffit pour donner le ton des vers et de la pièce :

RACINE.

Tu boiras donc toujours!

CHAPELLE.

Oui, parbleu! mon enfant,
Dans le vin les bons vers. Je conviens que pourtant
Tu ne les fais pas mal, non plus que ce Molière.

RACINE.

Ah! sans lui tu serais au fond de la rivière.

CHAPELLE.

Chut! ne me parle plus de cet affreux repas.
J'en tremble encor. D'ailleurs tu ne t'y trouvais pas.
J'en suis fâché, mon fils, cela manque à ta gloire.
Souper fameux auquel à peine on pourra croire,
Que peut-être un auteur doit illustrer un jour,
Sûr d'illustrer aussi sa mémoire à son tour!

RACINE.

Tu ne feras point là le plus beau personnage.

CHAPELLE.

Je ferai le plus gai, c'est assez mon usage. (Scène XII.)

jour en jour, devient un poème au fond de son cœur. Il fixe tous ses souvenirs dans une langue souple et harmonieuse, et il écrit ce livre, ce recueil d'élégies, d'idylles agrestes, décoré du nom de l'humble paysanne. Rien de plus frais ni de plus original : à la suave douceur des sentimens s'unit la franchise des peintures; des scènes pleines de réalité et de vie servent de cadre à ce qu'il y a de plus pur, le poème de l'enfance et de la première jeunesse. Tantôt le poète est enfantin, mais avec une grâce supérieure, comme dans l'idylle du pont Kerlò; tantôt il jette un cri de douleur qui retentit dans notre âme :

> Oh! ne quittez jamais le seuil de votre porte!
> Mourez dans la maison où votre mère est morte!

tantôt enfin, ce passé qu'il chante en détail et dont chaque incident lui fournit un tableau, il le recompose tout entier, il en concentre, pour ainsi dire, tous les rayons. La religion, quand il portait l'aube blanche et balançait l'encensoir dans le chœur; la nature, quand il courait par les prés et les bois; l'amour, quand il voyait passer Marie et qu'il causait avec elle au pont Kerlo : religion, nature, amour, voilà ce qui remplissait son cœur dans sa chère Bretagne; puis, réunissant tous ses souvenirs dans un même chant, il en fait une symphonie où tous les accords viennent se fondre.

Quelquefois, au milieu de ses idylles bretonnes, le poète abandonne son sujet; aux fleurs de son pays s'entremêlent des fleurs d'une autre zone. Ce sont, par exemple, des pensées philosophiques qu'on dirait détachées et traduites de Platon, des maximes graves, spiritualistes, des hymnes à la liberté, à la beauté idéale que l'artiste doit réaliser dans ses œuvres. Ces nobles pièces donnent un ton plus élevé à la peinture des gracieux souvenirs. Il ne convient pas en effet que le regret des joies de l'enfance envahisse l'âme entière et paraisse l'efféminer. En même temps qu'il trace le tableau des jeunes années, il nous fait entrevoir le monde nouveau qui s'ouvre à l'intelligence virile. D'un côté ce sont des sentimens, de l'autre des pensées. Ici, c'est l'enfance avec ses émotions charmantes, fugitives; là, c'est la jeunesse, bientôt la virilité, avec les mâles voluptés de l'esprit. Tel est le sens de ces belles poésies platoniciennes. Remarquez bien que les études de l'artiste marchent de front dans ce livre avec les souvenirs de l'homme. Il aime Marie comme une image pure qui a enchanté son enfance, il l'aime aussi comme un type de grâce naturelle et rustique, à l'aide duquel il espère introduire dans la poésie française une fraîcheur inconnue. L'art, il l'a dit en poète, est trop orgueilleux de sa beauté artificielle et savante; Marie, ô brune enfant, qui m'as appris la simpli-

cité, montre-toi telle que je t'ai vue au bord de l'étang du Rorh!

> Ne crains pas si tu n'as ni parure ni voile!
> Viens sous ta coiffe blanche et ta robe de toile,
> Jeune fille du Scorf!

C'est l'artiste qui parle ici autant que le jeune Breton enivré de ses souvenirs. Ce sentiment de l'artiste reparaît sans cesse chez l'auteur de *Marie*, et certainement il pensait à son œuvre, lorsque, dans cet hymne dédié à M. Ingres, il exprime si bien le doux tourment du beau, le bonheur de sentir une jeune figure s'élever sous nos mains, belle, harmonieuse, toujours plus pure et plus voisine de l'idéal. Oui, la figure s'élève, l'œuvre grandit et se transforme; l'auteur, qui ne voulait chanter d'abord que des souvenirs enfantins, a trouvé dans ces souvenirs un poème d'un ordre supérieur. Maintes pièces d'un sentiment profond, *Jésus*, *le Doute*, *la Chaîne d'or*, nous révèlent des aspects nouveaux; derrière le Breton et l'artiste, j'aperçois le philosophe qui passera sa vie à interroger l'âme humaine. Ce qu'il chante, c'est la beauté morale, et le cadre où il la place, c'est la Bretagne poétiquement glorifiée. La Bretagne! elle nous apparaît dans les derniers chants comme la gardienne de la pureté primitive, comme le roc solide, inébranlable, battu de tous côtés par l'Océan, mais immobile et défendant à jamais les anciennes mœurs. Cette idée éclate avec un mélange extraordinaire de douceur et de passion, de grâce et d'enthousiasme, dans la pièce qui clôt le recueil. Rappelez-vous le chant du poète, après la messe de minuit, sur les rochers qui dominent Ker-Rohel, et voyez avec quelle grandeur se termine ce poème, commencé d'une façon si naïve. Des songes de l'enfance, nous sommes arrivés aux plus mâles inspirations de la virilité. Ce n'est plus l'enfant qui rêve, c'est l'homme qui pense. Ce n'est plus l'amoureux du pont Kerlô, c'est l'artiste fortifié par la réflexion et l'étude, qui glorifie dans la Bretagne la terre de la simplicité primitive et de la fidélité opiniâtre, la terre qui nourrit des chênes dans ses flancs de granit.

Brizeux n'avait pas atteint du premier coup à cet idéal. La troisième édition de *Marie* (M. Sainte-Beuve a dit que c'est la perfection même) est bien supérieure à la première. La première, publiée en 1831 (1) sans nom d'auteur, portait le titre de roman, que Brizeux devait effacer plus tard avec colère. Cette erreur de titre prouve que l'auteur de *Marie* ne possédait pas encore cette philosophie de l'art devenue chez lui bientôt si précise et si originale; il n'a jamais pu pardonner à ceux que nous avons vus, dans leur insouciance superbe, confondre le roman et la poésie. La troisième édition,

(1) *Marie* a paru au mois de novembre 1831, bien que le livre porte la date de 1832.

Marie par Brizeux, est de 1840. Pendant ces neuf années, le poète avait perfectionné son éducation d'artiste. Quelques semaines après la publication de son œuvre, dans les derniers jours de novembre 1831, il partait pour l'Italie avec M. Auguste Barbier. L'auteur des *Iambes* en rapporta le poème du *Pianto,* dont une des plus belles pages, *le Campo Santo,* est dédiée à son ami; si Brizeux ne fut pas aussi prompt à chanter son voyage (1), il y recueillit des leçons bien précieuses qu'il devait mûrir encore dans des séjours prolongés à Florence et à Naples. Il revint de cette première excursion au mois d'août 1832; deux ans plus tard, il repartait pour Rome, après s'être arrêté quelques mois à Marseille. Il y a là un épisode de sa vie qui ne doit pas être oublié. M. Ampère, qui avait préludé devant l'athénée de Marseille à ses succès du Collége de France, invité à se choisir un successeur, avait désigné l'auteur de *Marie.* Il s'agissait d'un cours de poésie française, Brizeux accepta cette mission avec joie; il se rendit à Marseille dès les premiers jours de 1834, et ouvrit ses leçons le 20 janvier. Le sujet de ce cours était une théorie générale de la poésie éclairée par maints exemples de l'école nouvelle. L'autorité de son nom déjà connu, la protection des vers de *Marie,* la délicatesse des aperçus littéraires assurèrent bientôt à Brizeux un auditoire d'élite. Il a consacré lui-même ce souvenir à propos de la rencontre qu'il fit d'un marin breton et de sa femme sur les côtes de Marseille. Il voulut que les murs grecs de Massilie, les troupeaux de chèvres des bassins de Meilhan et ses leçons platoniciennes sur l'art fussent associés aux paysages d'Arzannò. Son cours fini, au mois de mai 1834, il s'embarquait pour Civita-Vecchia. L'Italie était devenue la seconde patrie de son âme. La Bretagne lui avait donné l'inspiration première, l'amour des choses simples, le goût des mœurs primitives, le pressentiment d'une merveilleuse harmonie; l'Italie lui donna la science exquise de l'art. Cette pièce, *la Nuit de Noël,* qui termine l'idylle bretonne avec tant de grandeur, d'autres qui en complètent les détails, comme *les Batelières de l'Odet,* furent publiées par lui, à cette place même où je les cite, après ses voyages de Rome et de Florence. Le premier fruit des leçons qu'il reçut de l'art italien, ce fut donc la troisième édition de *Marie;* le second fut le recueil lyrique intitulé *les Ternaires* (1841).

Ce recueil des *Ternaires* fut très apprécié des poètes et des artistes; mais le public le goûta peu. La foule, routinière en toute chose, l'est surtout en poésie; elle ne permet guère que l'imagination se renouvelle. Si vous avez réussi à l'engager sur vos pas, n'espérez pas l'attirer sans résistance dans les chemins nouveaux où

(1) *Le Pianto* a été publié dans la *Revue* le 15 janvier 1833.

l'art vous conduit. Les jugemens tout faits lui conviennent; à chaque ouvrage qui paraît, il faut qu'elle puisse appliquer de vieilles formules. Le livre des *Ternaires* dépaysait un grand nombre des lecteurs de *Marie*. Ce qui avait charmé dans *Marie*, c'étaient la simplicité et la fraîcheur; *les Ternaires* nous montraient l'élève d'Arzannô initié à toutes les finesses de l'art italien. De même qu'après 1830 il avait opposé au tumulte des esprits et des lettres ces doux paysages du Léta, dont rien ne troublait l'harmonie, il opposait dix ans plus tard au matérialisme littéraire, très visible déjà, les délicatesses les plus fines du style et de la pensée. On déclamait en vers; il fut sobre et poétiquement contenu. On faisait de grosses peintures à la brosse; il rechercha les symboles, et prit plaisir à cacher maints trésors sous le voile léger de la Muse. Cette inspiration inattendue, avouons-le, déconcerta plus d'un lecteur. Tandis que les esprits fins savouraient ces élégances, subtiles parfois, et dont la subtilité même est un charme, bien des admirateurs de *Marie* redemandaient leur poète d'autrefois. La transition était décidément trop brusque entre l'élève du curé d'Arzannô et l'artiste qui buvait la liqueur toscane dans son beau vase étrusque. Brizeux lui-même le comprit; le recueil des *Ternaires* reparut sous le titre de *la Fleur d'or*, habilement renouvelé par diverses additions, par maints arrangemens de détail, surtout par une distribution aussi claire qu'ingénieuse. La fleur d'or, c'est la fleur de l'esprit et de l'art que le barde breton va cueillir aux pays du soleil. Toutes les périodes du voyage se déroulent dans un ordre harmonieux, et la pensée du lecteur, conduite par un rayon de lumière, est initiée à la charmante éducation du poète. Lisez ce livre, vous qui ne l'avez pas lu; lisez-le surtout, si vous ne connaissez que *les Ternaires*. Ces pièces si originales et si vives, *l'Aleatico, les Cornemuses, en revenant du Lido, Lettre à Loïc, Lettre à un chanteur de Tréguier, les Chants alternés*, vous souriront mieux dans ce brillant cadre. Quelle heureuse alliance de la Bretagne et de l'Italie! Comme le son de la *piva* fait éclater là-bas les échos du *corn-boud* armoricain! *Sonne encore, ô piva!...* Et à côté de ces poèmes où les fleurs des landes natales sont si bien entremêlées aux fleurs des sillons de Mantoue, quelle science de la vie dans *le Livre des Conseils!* Ce recueil de *la Fleur d'or* était une des œuvres chéries de Brizeux; bien des secrets de son esprit sont là, et ceux qui n'ont pas médité ces fines pages ne connaissent qu'une partie du poète. Philosophe, chrétien, artiste, il a semé ses meilleurs trésors sur la route qui mène des bourgs de Bretagne aux villes d'Italie.

> Des villes d'Italie où j'osai, jeune et svelte,
> Parmi ces hommes bruns montrer l'œil bleu d'un Celte,
> J'arrivais, plein des feux de leur volcan sacré,

Mûri par leur soleil, de leurs arts enivré;
Mais dès que je sentis, ô ma terre natale,
L'odeur qui des genêts et des landes s'exhale,
Lorsque je vis le flux, le reflux de la mer,
Et les tristes sapins se balancer dans l'air,
Adieu les orangers, les marbres de Carrare!
Mon instinct l'emporta, je redevins barbare,
Et j'oubliai les noms des antiques héros,
Pour chanter les combats des loups et des taureaux!

Ces beaux vers peignent bien l'émotion que ressentit le poète, lorsqu'il revit l'Armorique après les musées de Rome et les enchantemens d'Ischia. Sa douce patrie avait gagné à ce contraste une physionomie nouvelle; les landes, les grèves, les men-hîr, les mœurs celtiques, prenaient à ses yeux un caractère sauvage et grandiose que nul poète encore n'avait chanté. Le poète de la Bretagne et des Bretons, ce sera lui. Nous n'avons plus affaire ici au rêveur adolescent dont l'idylle demi-grecque, demi-celtique, rappelait, on l'a dit, un Moschus breton; ce n'est pas davantage l'artiste philosophe qui poursuivait librement la fleur d'or au pays de Virgile et de Raphaël; une seconde transformation s'est faite dans son esprit. La Bretagne populaire et rustique lui est apparue dans sa beauté barbare; pour la reproduire telle qu'il la voit, pour étudier ces antiques mœurs, ces traditions druidiques et chrétiennes restées là depuis des milliers d'années, il prendra lui-même le costume du paysan. Un de ses amis d'enfance, et l'un de ceux qui l'ont le mieux connu, M. Guieysse, à qui est dédiée une des jolies pièces de *Marie*, interrogé par moi sur la vie de Brizeux en Cornouaille, m'écrivait dernièrement : « Vous savez avec quel plaisir il revenait en Bretagne. Après avoir consacré quelques semaines aux joies de la famille, il se retirait dans un bourg, loin des villes, le plus ordinairement dans une mauvaise auberge, seul gîte qu'il pût se procurer; qu'importe? il y trouvait les longues causeries du soir dans la langue du pays, au coin de la vaste cheminée, avec des paysans à qui il chantait ses vers bretons, et parmi lesquels il a rencontré plus d'une fois des appréciateurs intelligens. » Je le vois d'ici dans l'auberge du bourg, heureux de causer breton avec les gens de Cornouaille et de Léon, de noter leurs impressions naïves, et de passer ainsi les heures de la veillée en pleine poésie rustique. Dans le pays de Vannes comme dans le pays de Tréguier, à Carnac et dans les îles, il allait rassemblant ces merveilleux traits de poésie dont son œuvre a si bien profité. Un juge très autorisé (1) a exprimé le regret qu'un poème intitulé *les Bretons* ne fût pas consacré surtout à la Bretagne héroïque, à la Bretagne des Du Guesclin et des Beaumanoir, des Montfort et

(1) M. Charles Magnin; voyez la *Revue* du 1er août 1845.

des Clisson. Brizeux réservait une composition de ce genre pour une période ultérieure; il croyait faire une œuvre plus opportune, et à laquelle il était appelé mieux que personne, en recueillant les fragmens épars de l'épopée populaire. La Bretagne héroïque, on la retrouvera toujours dans l'histoire; les mœurs du laboureur et du marin, les traditions druidiques mêlées d'une manière si originale aux cérémonies chrétiennes, est-on sûr de les retrouver? Il y en a déjà qui s'effacent; il faut les recueillir au plus vite, il faut les chanter et les défendre. Voilà ce que Brizeux cherchait dans les chaumières de la Bretagne. Il consacra bien des années à ce travail, et il en fut récompensé par les plus vives émotions du cœur comme par les plus belles inspirations poétiques. Que de jouissances pour l'ami des lutteurs de Scaer! que de transports inattendus pour l'artiste!

De ce poème des *Bretons*, qui laisse dans l'esprit du lecteur tant d'impressions fraîches et vigoureuses, nous ne citerons qu'un chant, trop peu remarqué peut-être, qui montre bien avec quel art ferme et souple, et aussi avec quelle piété nationale, Brizeux résumait en quelques pages les recherches de l'érudit et les observations du voyageur. Nous sommes à Carnac, auprès des mystérieux men-hîr; c'est la fête du saint évêque Cornéli, un des saints bretons les plus chers au poète, un saint que Virgile aurait invoqué avec amour, saint Cornéli, patron des bœufs :

Aujourd'hui, Cornéli, c'est votre jour de fête;
Votre crosse à la main et votre mitre en tête,
Des hommes de Carnac vous écoutez les vœux,
Majestueusement debout entre deux bœufs,
Bon patron des bestiaux!

Mais si les hommes de Carnac lui adressent leurs vœux, les bestiaux ne viennent plus défiler devant lui comme autrefois; c'est un vieillard du pays qui en fait la remarque. Dans son enfance encore, il a vu cette coutume antique fidèlement observée; maintenant tout s'en va, les usages se perdent, les prêtres eux-mêmes sont d'accord avec les cœurs sans foi pour abolir les traditions du pays. Il faut l'entendre, le vieux Celte, lorsqu'il accuse ainsi et les prêtres et les générations qu'ils ont formées. « Dans l'ancien temps, les animaux avaient leurs saints, leurs protecteurs : saint Cornéli aimait les bœufs, saint Éloi protégeait les chevaux, saint Hervé les défendait contre les loups; hommes et bêtes, tous étaient meilleurs et plus forts, car tous vivaient confians, et si le jour de fête de saint Cornéli un paysan du canton n'eût pas amené son bœuf devant l'autel de Carnac, le bœuf y serait venu seul. Aujourd'hui nous avons appris l'ingratitude à nos bestiaux. Ce n'était pas un ingrat, lui. Savez-vous son histoire? Poursuivi par des soldats païens, il fut soustrait à leurs coups par ses deux bœufs, qui l'emportèrent au galop

dans sa charrette. Ils couraient toujours, quand soudain les voilà au bord de l'Océan. Que faire? Cornéli se retourne, et d'un geste il pétrifie les païens : ce sont les men-hîr de Carnac. Quant à ses bœufs, il les emmena au paradis. » Lorsque le vieillard a terminé sa plainte, il y a là un étranger qui prend la parole; c'est un homme instruit, et qui sait par les livres bien des choses effacées de la tradition. Il ose demander au vieillard et à ceux qui l'écoutent comment leurs pères eux-mêmes ont oublié leurs ancêtres. Cette histoire des bœufs de saint Cornéli est manifestement la transformation chrétienne d'une légende bien plus vieille encore, de la légende druidique des grands bœufs blancs de Hu-Cadarn, fils de Dieu, qui sauvèrent le monde, près d'être submergé dans l'abîme. L'étranger ne signale pas cette transformation, qui pourrait affaiblir chez ces cœurs naïfs la croyance aux bœufs de saint Cornéli; le lien est indiqué seulement, et tandis que les paysans étonnés s'écrient : « Parlez-nous encore, parlez-nous de nos pères! » on voit la chaîne se renouer des traditions chrétiennes aux traditions celtiques. Le soir, quand les prêtres furent rentrés au presbytère, de longs troupeaux, bœufs, vaches, taureaux, génisses, sous la conduite des pâtres, défilaient dans l'ombre autour de la fontaine de Carnac et devant l'autel de saint Cornéli.

N'est-ce point là un tableau de maître? La Bretagne d'aujourd'hui, celle du moyen âge et celle des druides, la lutte naïve des prêtres catholiques et des paysans celtes sur le terrain des traditions, cette harmonie des contraires qui recouvre une fidélité obstinée aux instincts primitifs de la race, tout cela n'est-il pas indiqué en quelques traits dans une parfaite mesure? Lorsque je relis ces curieuses pages, je comprends mieux le rôle si original que les bœufs joueront dans ce tableau de la Bretagne. Le taureau qui venge son frère en éventrant le loup, les bœufs de Kemper qui brisent leurs attaches pendant l'émeute pour aller au secours des conscrits,

> Renversant les bouviers, lançant contre les bornes
> Gendarmes et soldats enfourchés par leurs cornes,

ces épisodes, et d'autres encore, montrent que saint Cornéli a bien inspiré son poète. Je comprends mieux aussi le caractère des hommes, tant de douceur et de fermeté, tant de patience et de force, l'accord d'une philosophie si vraie et de superstitions si poétiques. J'arrive presque à cette conclusion que Brizeux lui-même, si modeste pourtant, n'a pas craint d'exprimer avec confiance : « Ramené à son principe, ce poème des *Bretons* pourrait s'appeler *Harmonie*. »

La première édition des *Bretons* avait paru en 1845; l'année suivante, sur l'initiative de M. Alfred de Vigny et grâce au chaleureux concours de M. Victor Hugo, ce beau poème fut couronné par l'Aca-

démie française. Cependant Brizeux continuait ses études de penseur et d'artiste, tantôt retouchant ses œuvres déjà publiées, changeant un mot, ajoutant un vers, tourmenté des plus délicats scrupules de l'artiste, tantôt méditant sur toutes choses avec une extrême sensibilité d'intelligence et faisant pour l'avenir maintes provisions de poésie. Il aimait avec passion ce souffle littéraire qu'on respire à Paris, les visites aux musées, les théories à outrance sur la philosophie et l'art, théories parfois subtiles, téméraires, qui eussent ébouriffé les sots, charmantes et salutaires entre gens qui se comprennent, et pourtant au bout de quelques mois il avait toujours besoin de se retremper dans une autre atmosphère. Il partait alors pour le midi de la France, et de là pour l'Italie. Il y passa l'hiver de 1847; c'était, je crois, le cinquième séjour qu'il y faisait, ce fut aussi le dernier. La révolution de 1848 le surprit à Rome. Ame généreuse, il avait noblement chanté après 1830 la liberté idéale, la belle déesse athénienne qui conduit le cortége des arts et sanctifie le travail; les désordres de 1848 le remplirent de tristesse. Très lié avec un homme d'élite qui joua un noble rôle dans les premiers temps de la révolution italienne, il ne se fit pas longtemps illusion sur les espérances de son ami : dans toutes les villes, Venise seule exceptée, le mouvement d'une régénération nationale était arrêté par les violences démagogiques. Ce spectacle, nous le voyons par ses lettres, l'affligea profondément. Il resta pourtant en Italie pendant toute l'année 1848, habitant tour à tour Rome, Naples, Florence, cherchant partout le pays de la fleur d'or et ne le trouvant plus. Ce dernier voyage avait duré plus de deux ans; il revint en France au mois d'avril 1849, passa quelque temps à Paris, donna une seconde édition des *Bretons*, et repartit pour la Cornouaille. Il avait besoin de calme, il voulait revoir la vie humaine dans son harmonie et sa sérénité; ce qu'il avait cherché vainement en Italie, ce que Paris ne lui aurait pas donné non plus, il le trouva aux bords de l'Ellé.

Les deux derniers recueils de Brizeux, *Primel et Nola* et les *Histoires poétiques*, relèvent de la même inspiration. On a remarqué dans *la Fleur d'or* la pièce si dramatique et si touchante intitulée *Jacques*. Un pauvre maçon, nommé Jacques, travaille avec son compagnon sur un échafaudage qui s'écroule; la planche qui les retient encore est trop faible pour les supporter tous les deux, il faut que l'un périsse afin que l'autre soit sauvé. « Jacques, dit le compagnon, j'ai une femme et trois enfans. — C'est vrai, » dit Jacques, et il se précipite dans la rue. Ces traits de dévouement, d'héroïsme naturel et simple ne passaient jamais inaperçus pour Brizeux. Il en remplissait sa mémoire, il les racontait à ses amis. Je l'entends encore s'écrier : « Est ce beau! est-ce beau! » Et les larmes lui venaient

aux yeux. En Bretagne, à Paris, partout, il avait recueilli de ces fleurs du bien, car c'était là un de ses principes :

> La fleur de poésie éclôt sous tous nos pas,
> Mais la divine fleur, plus d'un ne la voit pas.

Lui, il la voyait toujours. Il avait donc toute une collection d'histoires de ce genre. Quelques-unes d'entre elles étaient comme les notes des *Bretons;* il s'en était servi pour son poème, et ne comptait pas en faire un autre usage. Il y eut même un instant dans sa vie où il crut avoir accompli son œuvre; *Marie, la Fleur d'or et les Bretons* composaient tout un cycle parfaitement clos, et désormais, disait-il, il ne pouvait plus que se répéter. Un peu découragé peut-être, ou plutôt trop résigné à des pensées modestes, il eût sans doute prolongé son silence, si ses amis ne lui eussent révélé à lui-même quelle veine de poésie circulait dans sa conversation enthousiaste, abondante, toute pleine de sentimens et d'idées. Brizeux reprit donc sa plume pour célébrer l'héroïsme des cœurs simples, les dévouemens inconnus, la secrète noblesse de cette humanité trop portée à se calomnier elle-même. Tel est le sujet des *Histoires poétiques,* et on peut se demander si l'inspiration que traduit ce nouveau recueil, déjà ancienne chez Brizeux, ne fut pas ranimée par la situation des choses publiques. Au milieu des agitations de la France, en face des passions et des intrigues, des convoitises et des trahisons de toute espèce, il était heureux de chanter les sentimens naturels de l'âme, la simplicité, la bonté du cœur, la dignité qui se respecte, surtout le dévouement sous toutes ses formes. Ici c'est un jeune homme, le journalier Primel, aimé d'une jeune veuve belle et riche, et qui, par fierté, n'osant devenir son époux, veut du moins travailler encore pour gagner ses habits de noces. Là c'est la vieille Mona, dont le rebouteux du canton, le bonhomme Robin, a guéri la vache à demi morte; aussi, quand Robin tombe malade, voyez comme la pauvre vieille associe l'animal à sa reconnaissance! La paysanne et la vache s'en vont trouver le bon rebouteux, la vache avec son lait, qui le réconfortera peut-être, la paysanne avec maintes paroles d'affection, avec maints propos joyeux qui charmeront du moins sa dernière heure. Plus loin, nous sommes à Paris; Lamennais est en prison au milieu de l'hiver, il allume le feu de la cheminée quand un cri de désespoir retentit dans le tuyau; une hirondelle s'était blottie là pour y passer la dure saison. Le vieillard, ce Celte à l'esprit superbe et au cœur plein de tendresse, le vieillard est ému, et vite il jette de l'eau sur le bois qui flambe :

> En vain gronda la bise, en vain depuis novembre
> Jusqu'en mars pluie et vent assiégèrent la chambre,
> Le tison resta mort : blotti sous son manteau,

Le sage tendrement souffrit pour un oiseau,
Mais au moindre rayon, pour son ami fidèle,
Gaîment au bord du toit gazouillait l'hirondelle.

Que d'inspirations de ce genre dans les *Histoires poétiques! la Traversée, les Écoliers de Vannes, le Missionnaire, les Pêcheurs, l'Artisane,* attestent à la fois et la sensibilité du poète et la savante variété de son style. Cette science du style, devenue chez lui une préoccupation de toutes les heures, il la déployait quelquefois aux dépens du naturel. En cherchant la concision, il a rencontré trop souvent l'obscurité. La veine courante et facile de *Marie,* le large souffle des *Bretons,* avaient fait place, dans maintes pièces, à une forme écourtée, condensée, pleine d'ellipses et de sous-entendus. Pour ceux qui n'ont lu que ses derniers vers, ce chantre si doux a pu sembler un peu dur; cette imagination si prompte a pu être accusée de sécheresse : pur défaut de forme et qui tenait aux scrupules exagérés de l'artiste. Il y a une classe d'écrivains qu'on pourrait appeler, comme le personnage de Térence, *les hommes qui se tourmentent eux-mêmes;* Brizeux avait ainsi maints accès de dévotion poétique où il devenait un *heautontimoroumenos.* Combien il eût mieux réussi à moins de frais! Peut-être aussi les défauts de ses derniers recueils sont-ils la rançon des trésors qu'il y a semés. Si l'auteur de *Primel et Nola* ne s'était pas appliqué à concentrer sa pensée sous la formule la plus brève, s'il n'avait pas demandé ce secret à La Fontaine, à Horace, aux proverbes populaires, et surtout à ceux de ses cantons, eût-il écrit ce *journal poétique* où sont dessinés en quelques traits tant de petits tableaux vifs, nets et merveilleusement éclairés par la pensée? *Le Colporteur, le Tisserand, la Procession, la Génisse, Comme on bâtissait la Maison d'école, la Fête des Morts, Dernière Demeure,* toutes ces petites pièces sont des chefs-d'œuvre d'art. La force et la souplesse, le réel et l'idéal, tous les tons s'y trouvent réunis, et à travers cette variété d'images le poète nous ramène toujours au Dieu de la Bretagne et du monde.

Brizeux complétait sans cesse ce recueil d'*histoires poétiques,* et il ne les empruntait pas seulement à son pays. Ceux qui lui ont reproché de s'être trop cantonné dans sa Bretagne n'ont pas tenu compte de ses excursions si variées dans le domaine général de l'homme. Les tableaux les plus opposés sollicitaient sa verve de conteur. De la boutique de l'épicier, si vivement décrite dans *l'Artisane,* il passait au salon du roi Louis XV ou au tombeau de la fille de Cicéron. Sa *Poétique nouvelle,* malgré les objections légitimes que le plan a provoquées, ne renferme-t-elle pas des pages du plus grand style et de l'inspiration la plus large? Le discours de Molière aux auteurs comiques de ce temps-ci, le tableau de la révolution, de la mort de Louis XVI, des victoires de la république, la glorifi-

cation des *chambres* de Raphaël, sont-ils d'un poète obstinément enfermé dans sa province? Il avait combiné une meilleure distribution de ces tableaux; tout le recueil de *Primel et Nola* devait s'y fondre; des pièces non réunies encore en volume, d'autres tout à fait inédites, *les Celtes*, *la Dame de la Grève*, *les Dépositaires*, y auraient trouvé place, et de même que *la Fleur d'or* a montré sous un jour nouveau les poésies des *Ternaires*, cette seconde édition des *Histoires poétiques* aurait révélé l'abondante inspiration de l'auteur dans la dernière période de sa vie. S'il n'a pas eu le temps d'accomplir lui-même son œuvre, il en a laissé le plan très net, très précis, et le rêve du scrupuleux artiste sera réalisé.

Les derniers vers que Brizeux ait imprimés sont intitulés *l'élégie de la Bretagne*. C'est le cri suprême du barde. On dirait qu'il désespère de l'œuvre à laquelle il a consacré sa vie. Dans cette lutte pour la défense des vieilles mœurs, il se sent vaincu et il pousse un gémissement à faire tressaillir les os des ancêtres. Ah! le grand destructeur arrive, c'est la machine en feu qui roule sur la voie de fer :

Le dernier de nos jours penche vers son déclin :
Voici le dragon rouge annoncé par Merlin!
Il vient, il a franchi les marches de Bretagne,
Traversant le vallon, éventrant la montagne,
Passant fleuves, étangs, comme un simple ruisseau,
Plus rapide nageur que la couleuvre d'eau :
Il a ses sifflemens! Parfois le monstre aveugle
Est le taureau voilé dans l'arène et qui beugle :
Quand s'apaise la mer, écoutez longuement
Venir sur le vent d'est le hideux beuglement!

Bientôt ils descendront dans les places des villes,
Ceux qui sur les coteaux chantaient, gais chevriers,
Vendant leurs libres mains à des travaux serviles,
Villageois enlaidis vêtus en ouvriers.

O Dieu qui nous créas ou guerriers ou poètes,
Sur la côte marins et pâtres dans les champs,
Sous les vils intérêts ne courbe pas nos têtes,
Ne fais pas des Bretons un peuple de marchands!

Nature, ô bonne mère, éloigne l'industrie!
Sur ton sein laisse encor nos enfans s'appuyer!
En fabrique on voudrait changer la métairie :
Restez, sylphes des bois, gais lutins du foyer!

La science a le front tout rayonnant de flammes,
Plus d'un fruit savoureux est tombé de ses mains :
Éclaire les esprits sans dessécher les âmes,
O bienfaitrice! alors viens tracer nos chemins.

Pourtant ne vante plus tes campagnes de France!
J'ai vu par l'avarice ennuyés et vieillis
Des barbares sans foi, sans cœur, sans espérance,
Et, l'amour m'inspirant, j'ai chanté mon pays.

Vingt ans je l'ai chanté... Mais si mon œuvre est vaine,
Si chez nous vient le mal que je fuyais ailleurs,
Mon âme montera, triste encor, mais sans haine,
Vers une autre Bretagne, en des mondes meilleurs!

Ainsi le poète était toujours ramené à sa patrie; qu'on ne croie pas cependant que dans ces beaux vers il s'agisse seulement de la Bretagne. La Bretagne ici, c'est la patrie de l'âme, c'est le domaine de la religion, de la philosophie et de l'art; le dragon rouge, c'est la toute-puissance de l'industrie et le matérialisme destructeur. Ceux qui voient avec effroi grossir comme un torrent la servile démocratie de notre époque, tous ceux qui combattent pour la défense de l'idéal, pour la cause des idées philosophiques et religieuses, tous ceux qui mettent encore l'esprit au-dessus des sens et l'homme libre au-dessus de l'esclave ont le droit de répéter en leur nom la noble clameur du poète!

J'ai oublié de mentionner deux ouvrages de Brizeux qui complètent sa physionomie, deux ouvrages celtiques et français à la fois, *la Harpe d'Armorique* (*Télen Arvor*) (1) et *Sagesse de Bretagne* (*Furnez Breiz*) (2). *La Harpe d'Armorique* est le recueil des vers qu'il a composés dans sa langue natale pour les paysans de Léon et de Cornouaille. La plupart de ces chants sont bien connus aujourd'hui de Vannes à Kemper et de Kemper à Tréguier. Les bardes rustiques les débitent aux fêtes patronales avec accompagnement de biniou, les métayers les répètent au coin de l'âtre pendant les soirées d'hiver. L'auteur nous en donne ici le texte breton avec une traduction littérale; il les a traduits ailleurs en beaux vers et les a insérés dans ses poèmes, unissant ainsi ses inspirations populaires à ses inspirations d'artiste, car l'unité est partout dans la vie et les œuvres de Brizeux. Le livre intitulé *Sagesse de Bretagne* est un petit *trésor* de proverbes armoricains. « Nous l'avons recueilli, dit le poète, de la bouche même des marins et des laboureurs. » On y sent en effet la saveur du sol et de la mer. Fruits variés de l'expérience, bon sens pratique, finesse joyeuse, profondeur naïve, voilà ce que renferment d'ordinaire les recueils de cette nature; il y a dans celui-ci des accens imprévus où se révèle une race originale. L'ingénieuse distribution de ces devises en augmente l'intérêt; vous reconnaissez encore le poète à la manière dont il a lié sa gerbe. L'ouvrage est terminé par une touchante et instructive notice sur M. Legonidec; le portrait de ce savant homme est à sa place au milieu de ces études celtiques dont il a été le promoteur. Ajoutons à ces curieuses recherches un *Dictionnaire de Topographie bretonne,* auquel Brizeux a consacré de longues années, et que ses compa-

(1) 1 volume, Lorient 1844.
(2) 1 volume, Lorient 1855.

triotes, sans doute, ne laisseront pas inédit. Si les *Histoires poétiques* sont les notes morales du poème des *Bretons*, ces deux livres en sont les notes philologiques, géographiques, et ils montrent avec quel soin religieux l'écrivain accomplissait sa tâche.

Voilà le poète; l'homme n'est pas moins intéressant à étudier de près. Il y a plus d'un maître, et parmi les premiers, qui n'est poète qu'à ses heures; Brizeux l'était sans cesse. L'inspiration le possédait toujours; sa sensibilité était si vive, si exquise, que toute chose se transformait pour lui en sujet de joie ou de douleur. Joie et douleur, tristesse ou enthousiasme, chez ces natures de choix, n'est-ce pas l'inspiration même? Il se révoltait quelquefois contre cette sensibilité ardente; la douleur, à laquelle il offrait tant de prise, était son ennemi personnel, et il déployait une verve philosophique singulièrement hardie chaque fois qu'il attaquait l'insoluble question : pourquoi le mal? Ce problème était le tourment de son esprit; il ne voulait pas cependant que sa poésie en conservât la trace. S'il écrivait des vers où éclataient ses doutes, ses révoltes, ses interrogations adressées au Créateur, ce n'était que pour lui seul. J'en ai trouvé dans ses notes, et de bien beaux, avec ces mots tracés d'une main ferme : *à brûler*. Son extrême facilité d'émotions était corrigée en effet par une vigueur de méditation peu commune. Sentir vivement, méditer avec force sur les sentimens de son âme, c'était, on peut le dire, la constante occupation de Brizeux. Le résultat de ce double travail intérieur fut la sérénité, l'harmonie, où il voyait avec raison le but suprême de l'art. Aux heures où il souffrait le plus, il voulait que sa poésie ne parlât aux hommes que de consolations, il voulait faire aimer la vie, et il y découvrait maints trésors; il voulait charmer et fortifier les âmes, les arracher à l'ennemi, à la douleur maudite. La religion, la famille, la patrie, les plus saines émotions de la vie humaine, les meilleures joies du cœur et de l'esprit, voilà ce que chantait Brizeux, et cela, je le répète, à l'heure même où ses souffrances morales semblaient le vaincre, où ses larmes parfois mouillaient le papier. Il est bien de lui, ce vers si tendre :

Tous entendront ma voix, nul ne verra mes pleurs.

Ces méditations, curieuses, ardentes, sur la vie philosophique et morale, Brizeux les appliquait aussi aux questions de littérature et de style. Il appartenait certes au mouvement de la poésie nouvelle éclose chez nous de 1820 à 1830; il avait assez marqué sa place dans cette rénovation de l'art, lui qui avait créé en France l'idylle vraie, l'idylle à la fois réelle et idéale; libre cependant, sans préjugés d'école, il étudiait les maîtres classiques avec une pénétration merveilleuse. Son admiration, très fine et très indépendante, n'admettait pas de jugemens convenus. Il louait ou blâmait, pièces en

mains, avec des raisons personnelles, très senties, qui eussent bien surpris parfois les commentateurs attitrés. Son La Fontaine, son Boileau étaient chargés de notes à la fois respectueuses et hardies. Dans son ardeur à renouveler chez nous le récit poétique, il étudiait les secrets de La Fontaine, et ce style le jetait en extase, bien qu'il ait poétiquement déchiré la page où le fabuliste médit de Kemper-Corentin. On eût dit qu'il conversait de plain-pied avec ces hommes d'un autre âge, et cela sans présomption aucune, sans ombre d'arrogance, comme un disciple de l'idéal qui cause librement avec un maître enchanté lui-même de l'ardeur et de la liberté du disciple. Il reprenait maintes choses, hasardait un conseil, soulignait un vers et le refaisait parfois (1). Il avait beaucoup lu, sans trop de méthode, un peu à la façon de La Fontaine. Il possédait comme lui les poètes du Nord et du Midi, ceux du Midi surtout. Bien qu'il ait ardemment aimé Shakspeare, Byron, les lakistes, et qu'il ait goûté avec finesse les complications savantes de Goethe, il revenait toujours cependant à la tradition grecque et latine, aux chantres des pays du soleil, et avec la libre allure de sa critique il leur associait les poètes orientaux, les sages persans, les mystiques hindous, se rappelant, il l'a dit plus d'une fois, que sa race celtique était fille de l'Asie. Il aimait la Sâvitrî du *Mahâbhârata* autant que la Nausicaa de *l'Odyssée*.

Son invention était ardente aussi et beaucoup plus variée qu'on ne l'a cru. S'il achevait ses moindres œuvres avec lenteur, les retouchant sans cesse, *amoureux de l'ensemble et de chaque contour*, sa conversation était pleine d'idées, de plans qu'il traçait tout à coup et avec fougue. Plus d'un écrivain lui a dû des inspirations fécondes. Le théâtre, où il avait débuté avant de se connaître lui-même, le tentait de nouveau dans sa maturité. Le roman ne l'attirait pas moins, et s'il n'avait été dévoué à la poésie pure, on devine

(1) Parmi des remarques très précises sur Corneille et Racine, sur Molière et La Fontaine, *les deux grands*, comme il les appelle, je trouve cette rectification d'une petite pièce de Malherbe. Il commence par transcrire les vers *sur la pucelle d'Orléans brûlée par les Anglais :*

L'ennemi, tous droits violant,
Belle amazone, en vous brûlant
Témoigna son âme perfide;
Mais le destin n'eut point de tort:
Celle qui vivait comme Alcide
Devait mourir comme il est mort.

Puis il ajoute : « les quatre premiers vers sentent un peu le Normand et la procédure. On pouvait dire plus vivement :

Monte au bûcher, fille intrépide,
Et laisse à l'Anglais son remord:
Celle qui vivait comme Alcide
Devait mourir comme il est mort. »

tout ce qu'il y aurait mis de finesse, d'élévation morale, de délicates études psychologiques. Je trouve dans ses papiers des notes très curieuses, très nombreuses, pour un roman intitulé *Valentin,* qui aurait été le résumé de son expérience et de sa philosophie. Les vers du *Livre des Conseils,* où il recommande si bien l'harmonie de nos facultés, l'alliance des contraires, l'équilibre en toute chose, *car la vie est un art,* eussent servi d'épigraphe à cette histoire. « Je veux, dit-il, conduire mon héros jusqu'à cet état de sérénité et de force où l'âme est *suî compos.* Il n'y arrivera qu'après de dures épreuves. Avant qu'il se résigne en sage, on entendra ses cris... Que ce soit un livre fortifiant et sain, le contraire de *René,* d'*Adolphe,* etc., sans que cette prétention soit affichée. *Suî compos,* voilà le but de ce livre. » Au milieu des détails, des indications de caractères, il y a çà et là des jugemens très fins sur les principaux romans psychologiques de notre siècle. Citons encore une ligne qui explique l'intérêt de ces notes : « Il faut que cette étude contienne mon esthétique, ma philosophie, ma politique, ma religion. » La pensée première de ce roman avait tant de prix pour Brizeux, que je la retrouve sous la forme d'une comédie intitulée *l'Équilibre.* Le plan est fait, les actes et les scènes sont distribués; chaque personnage est annoncé avec les nuances de son caractère : il s'agit de *corriger* (Brizeux souligne le mot en souriant), il s'agit de corriger, ni plus ni moins, *le Misanthrope* de Molière. Entre Alceste et Philinte, il faudrait un Ariste, c'est-à-dire Molière lui-même, et Molière l'a oublié. Brizeux réparera l'omission. Il met en scène une âme franche, impétueuse, dont l'âpreté a besoin d'être contenue par la science de la vie; en face de ce nouvel Alceste, il place trois ou quatre Philintes (la race a pullulé), une véritable légion de complaisans qui excusent tout, parce qu'ils ne croient à rien. Voilà bien des occasions d'emportemens pour l'Alceste du XIXe siècle; où est Ariste pour régler cette passion qui s'égare? Ariste est représenté par une femme. Cette harmonie que cherche le poète, cette mesure dans l'ardeur généreuse et la patience, cette science de la vie enfin, c'est une mère qui est chargée de l'enseigner à l'homme.

Je ne rendrai pas à Brizeux le mauvais service de louer des œuvres qui n'existent qu'en projet; en telle matière, l'exécution est tout. Je signale seulement ces ébauches de romans, de comédies (il y en a d'autres encore), afin de marquer avec plus de précision la physionomie de l'écrivain. Pourquoi ne les a-t-il pas terminées? Parce que la poésie pure le rappelait toujours. Lévite consacré à l'art des vers, il se laissait entraîner à sa fougue, à l'abondance de ses idées, il jetait sur le papier maintes ébauches, puis, au moment de commencer sa comédie ou son roman : « Non, disait-il, je resterai fidèle à l'unité de ma vie, à l'harmonie de mon œuvre. » Sur ce ter-

rain, sa verve, si concentrée qu'elle fût, était intarissable. Entre cent autres projets, il méditait depuis longtemps un grand poème sur l'époque héroïque de son pays. Ce devaient être trois récits, *Tristan, Merlin, Arthur,* poétiques et touchantes histoires, distinctes l'une de l'autre et unies cependant par un lien commun sous ce même titre : *la Chute de la Bretagne.* Brizeux répondait ainsi à la critique de M. Magnin, critique intelligente et féconde, puisqu'elle provoquait une telle ardeur. L'ouvrage, d'après le plan de l'auteur, n'aurait pas eu moins de trois mille vers; c'eût été le pendant du poème des *Bretons.* On aurait vu en face la Bretagne fabuleuse et la Bretagne réelle, les pères et les enfans, les druides et les prêtres, les héros et les pâtres (1).

On a parlé de ses vivacités, de ses brusques humeurs, de ses enthousiasmes et de ses antipathies également passionnés; pourquoi omettrais-je ce trait de physionomie qui achève de le peindre? Il s'en est accusé lui-même, et plus d'une fois, dans ses vers. N'oublions pas d'ajouter que la passion chez lui cédait bien vite à la raison; nul n'était plus prompt à revenir. La générosité du cœur réparait les emportemens de l'esprit. Je n'en citerai qu'un exemple, et si je choisis celui-là, c'est qu'il se rattache à une œuvre du poète. Un jour, au début de la guerre de Crimée, quand il écrivait ses appels à l'Allemagne, il avait composé une autre pièce, une invective furieuse contre la race germanique. L'Allemagne était la Chine de l'Europe, le pays des conseillers titrés, des mandarins pédans; il raillait tout, le philosophe, le philologue, l'étudiant alourdi par la bière,

> L'éternel professeur avec sa fiancée
> Éternelle;

bref, la satire et l'insulte y étaient prodiguées à pleines mains en des vers merveilleusement frappés. J'écoutai en souriant, puis je pris la défense de l'Allemagne; je lui peignis en quelques mots ce noble peuple dévoué à la science, aux lettres, à la pensée; je lui rappelai en quelle estime y étaient tenus les poètes, comme les maîtres de l'art y étaient populaires. Bien des choses qu'il aimait en Bretagne se retrouvaient, lui disais-je, dans les vallées du Neckar;

(1) On ne lira pas sans intérêt le programme du poète : « L'histoire et les noms de Gauvain, Lancelot, Ivain, Perceval, Erec, se mêleront à cette trilogie. Arthur pourra paraître dans le poème de *Tristan,* de *Merlin,* et chacun réciproquement dans les trois poèmes, de manière à faire un tout de ces trois histoires séparées. Le bénéfice de ce plan est de conserver isolé chacun de ces poétiques récits, et cependant de former un tout nommé *la Table-Ronde* ou *la Chute de la Bretagne.* Le défaut du poème de l'Arioste, œuvre admirable, c'est que, le lien étant naturellement rompu et le nombre des acteurs immense, l'intérêt ne s'arrête sur personne,... mais il ne voulait qu'amuser. Il faut que ce poème intéresse et touche. Mœurs héroïques, sans emphase, mais prises au sérieux. »

l'Allemagne aussi est la terre des chênes. Le pays de Pélage, d'Abélard, de Descartes, avait-il le droit de maudire ainsi le pays de Leibnitz et de Kant? Cette aversion que les Schlegel et autres avaient témoignée à la France avait son origine en 1813, c'était le réveil du sentiment national; je le réfutai avec ses principes mêmes, avec ses vers, je lui rappelai la pièce *aux Prêtres de Bretagne*. Je vis ses yeux s'emplir de larmes; il prit le papier où était tracée son invective et le déchira en morceaux.

On a parlé aussi de son existence trop peu assise et de son médiocre souci des conventions mondaines. Brizeux, si élégant dans sa jeunesse (c'est ainsi que le peint ce condisciple dont je citais plus haut les souvenirs), avait contracté en voyageant des allures toutes nomades. A coup sûr, il tenait plus à l'élégance morale qu'à la correction extérieure. Pendant ses longs séjours au milieu des paysans de la vallée du Scorf, étudiant les mœurs et le langage rustiques, passant les soirs au coin de l'âtre, dans la métairie ou l'auberge du bourg, il y avait pris des habitudes qu'il n'oubliait pas assez en revenant à la ville. Sa vie errante, cette manière de travailler dans les rues, cette parfaite ingénuité qui ne se défie ni des sots ni des pédans, tout cela pouvait lui nuire. Quelquefois même ce n'étaient pas les pédans et les sots qui le blâmaient; ses amis ne lui ménageaient pas les conseils, et quel vrai poète n'a pas eu besoin dans sa vie d'être guidé parfois comme un enfant? Quant à ceux qui ont envenimé ces reproches pour fermer à l'auteur de *Marie* et des *Bretons* les portes de l'Académie française, je leur souhaite de n'avoir jamais sur la conscience de plus graves péchés que les siens. Ses torts, s'il en eut, n'ont nui qu'à lui seul; ses vertus ont profité à plus d'un. Il a honoré les lettres autant qu'aucun écrivain de ce temps-ci. Quand je me représente l'indépendance de son caractère, la pureté de sa vie, son amour de la France, sa fidélité à l'art et à l'amitié, son sentiment de sa dignité poétique, à la fois si modeste et si fier, je voudrais inscrire sur son monument ces vers qu'il a composés pour le tombeau d'un ami :

C'était un diamant. La perle la plus rare
Se dissout dans l'acide et finit lentement.
L'acier lance en éclats le marbre de Carrare.
Rien n'entamait son cœur. C'était un diamant.

Tous ceux qui connaissaient Brizeux ont pleuré en lui plus que le poète. La Bretagne a bien senti la perte qu'elle vient de faire. Parmi tant de pièces de vers inspirées par la mort du barde, qu'on me permette d'en citer au moins une; elle est écrite dans sa langue natale, et on y entend comme un gémissement de ces bruyères au milieu

desquelles il demandait à être enseveli avec Albin, Daniel, et tous ceux du canton.

MORT DU BARDE DE LA PETITE-BRETAGNE.

Mourir pour revivre.

« Douleur, douleur à toi, Petite-Bretagne! — Gémissez et répandez des larmes, — rochers aux bords de la mer profonde, — et vous, chênes, au sein des forêts! —

« La mort impitoyable, comme un loup sorti des bois au milieu de l'hiver, — fauche sans merci dans notre Bretagne; — sa faux est toute rouge de sang. —

« Mais ce sang-là a bonne odeur; — il sent la rose et l'aubépine blanche; — car c'est le sang d'un barde, un vrai Breton, — qui partout chantait son pays.

« Brizeux est mort, le barde d'Arvor! — Il est mort pour revivre en un monde meilleur. — Chantez le chant d'adieu, ô vous, forêts et mer! — Rossignol de nuit, pleure son trépas. —

« Et vous, ô Marie, sur sa tombe priez Dieu et la Vierge, — et mettez une rose nouvelle à l'endroit du cœur du doux chanteur. —

« Mais où faudra-t-il enterrer le corps du barde qui chanta si bien le pays que nous aimons tous, — mer tout autour, bois au milieu? —

« Mettez-le à la pointe du Raz, près de la mer profonde, où il entendra dans le vent le chant des blanches prêtresses de l'île de Sein.

« Ou bien encore mettez-le dans la plaine de Carnac, sous le plus grand des men-hîr, et près de là plantez un jeune chêne.

« Sur le men-hîr fruste et sans ornement vous graverez un petit livre doré, — et aux branches du chêne vous suspendrez une harpe. —

« Et le vent de mer, en passant, chantera des *sônes* et des *gwerz*, et sur les branches du chêne le rossignol pleurera toute la nuit.

« O Français, dans votre Académie vous n'avez pas voulu du barde de Bretagne, qui chanta toujours la patrie et la foi (1).

« — Et vous avez bien fait, — car dans un autre monde il est avec Gwenclan et Aneuzin (une académie qui n'est pas mauvaise), — avec Taliésin et Merlin.

« — Mais en Bretagne il y a des bardes encore; — or chantez tous ses louanges en des *gwerz* qui vivront à jamais dans le pays.

« — Et moi, je voudrais avoir deux ailes et de grandes plumes pour m'envoler au loin par-delà la mer bleue, afin de dire à nos frères des contrées lointaines : — « Pleurez et portez le deuil! »

« Il est mort, le barde de la Petite-Bretagne! Bois de chênes, et vous, mer, pleurez! » — « S'il est mort, c'est pour revivre d'une vie meilleure! » répond une voix venue de loin (2). »

(1) Ce reproche n'est pas tout à fait juste. Quelques jours après la mort de Brizeux, un membre éminent de l'Académie française m'écrivait ces mots : « Hier, à notre réunion du jeudi, on savait la triste nouvelle, et l'on s'en est fort entretenu, avec tous les regrets et les éloges dus à un poète qui appartenait par bien des côtés à l'Académie, et qui était fait pour lui appartenir de plus en plus. »

(2) L'auteur de ces vers est M. F.-M. Luzel.

On connaît les détails de sa mort. Atteint d'une maladie de poitrine, il était allé dans le midi de la France, à Montpellier, chercher le soleil qu'il aimait tant. Ni le soleil d'avril, ni les soins de l'amitié, ni les secours de l'art, ne purent le sauver. Il garda jusqu'au dernier jour la sérénité de son intelligence, l'exquise sensibilité de son âme. Du cœur et des lèvres il envoyait un souvenir à chacun de ses amis. Ses dernières pensées ont été pour sa mère et la Bretagne. « Quand je serai mort, disait-il à celui qui l'assistait, insérez quelques mots très simples, très modestes, dans un journal de Montpellier; dites que la Bretagne devrait bien ouvrir une souscription pour faire transporter mon corps dans ma patrie. J'ai fait cela moi-même pour Legonidec (1). » L'inspiration religieuse ayant été l'âme de sa vie et de ses chants, on me demandera sans doute dans quels sentimens il est mort. Je dois être discret sur ce point; Brizeux a voulu mourir caché comme il avait vécu. Je le dirai seulement, car il ne me l'a pas défendu, et cette révélation contiendra peut-être un avertissement salutaire : le parti qui se prétend religieux, et qui éloigne du christianisme un grand nombre des plus nobles âmes de ce temps-ci, lui était devenu, dans ces dernières années, plus odieux que jamais. Il craignait d'être confondu avec ces pharisiens, et cette crainte le préoccupait beaucoup trop assurément : quel rapport entre l'artiste chrétien et de judaïques docteurs? Il est mort (le 3 mai 1858, à cinq heures du matin) plein de foi et d'espérance, plein de foi en la bonté de Dieu et d'espérance dans une vie meilleure. Il s'accusait de ses fautes avec l'humilité d'un cœur pur : « J'étais si faible! » disait-il. Le jour où son corps fut porté à l'église et de là au cimetière dans un caveau d'attente, l'ami qui ne l'avait pas quitté jusqu'à la dernière heure, se rappelant qu'à la mort de Klopstock on avait récité sur sa tombe les plus touchans épisodes de *la Messiade*, crut aussi pouvoir lire sur le cercueil de Brizeux quelques-uns des plus beaux chants sortis de son âme. Le lendemain, il écrivait à un ami ces paroles, assez peu orthodoxes, je le confesse, mais qui résument avec fidélité le christianisme confiant et les suprêmes aspirations de Brizeux : « Le cercueil va partir pour Lorient. Ce pauvre corps que j'ai vu tant souffrir reposera sous la terre de Marie; l'âme est *dans une autre Bretagne, en des mondes meilleurs*, avec Platon, Virgile, saint Jean, Raphaël, saint Corentin, patron de Kemper, et saint Cornéli, patron des bœufs. »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

(1) M. le ministre de l'instruction publique s'est empressé de contribuer à cette œuvre pieuse. Des souscriptions ont été ouvertes en Bretagne et à Paris. Brizeux aura sa tombe dans sa ville natale et un monument dans la vallée du Scorf. Un statuaire qui savait apprécier le poète, M. Etex, s'est offert généreusement pour sculpter ce monument funéraire.

LES

RÉFORMES SOCIALES

EN ANGLETERRE

—

MORALISATION DES CLASSES DANGEREUSES.

ÉCOLES INDUSTRIELLES. — LOGEMENS DES PAUVRES. — PRISONS.

I. *Punishment and Prevention*, by Alexander Thomson; London 1857. — II. *Suggestions for the repression of crime*, by Matthew Davenport; Hill, London 1857. — III. *A Paper on the Irish convict prisons*, by Matthew Davenport; Hill, London 1857. — IV. *Memoranda relative to the intermediate convict prisons in Ireland*, by Walter Crofton; Dublin 1857.

Rien n'est plus favorable au progrès social que les mouvemens de l'opinion, les agitations pacifiques qui sont en Angleterre l'exercice habituel de la liberté. Parmi les réformes entreprises depuis une vingtaine d'années sous cette énergique et salutaire influence, il en est trois qui méritent principalement d'attirer l'attention. L'une vient d'obtenir un succès consacré par plusieurs dispositions législatives; une autre s'appuie sur une propagande de plus en plus active; la troisième est l'objet d'une expérience qui s'accomplit sur une grande échelle en Irlande. Adopter les enfans dénués de moyens d'existence, — améliorer la santé publique par la prohibition des liqueurs enivrantes et l'assainissement des demeures des pauvres, — faire prévaloir un système pénitentiaire assez ingénieux pour concilier le châtiment avec la moralisation des coupables, — telles

sont les charitables œuvres auxquelles s'est dévouée l'élite de la société anglaise avec une ardeur infatigable dont nous voudrions ici exposer les principaux résultats, depuis les écoles où l'on s'étudie à moraliser les pauvres jusqu'aux prisons où l'on s'applique à réformer les criminels.

I. — ÉCOLES INDUSTRIELLES ET RÉFORMATOIRES. — *Teetotal, lodging-houses.*

On n'évalue pas à moins de 5,250,000 liv. sterl. (131,250,000 fr.) le montant annuel des objets volés dans le royaume-uni. La cause première de ces nombreux méfaits se trouve presque toujours dans les vices d'une enfance abandonnée à la misère et aux mauvais exemples. Il y a en Angleterre (le fait a été constaté récemment à la chambre des communes) deux millions d'enfans qui ne reçoivent aucun enseignement primaire ou professionnel. Aussi toutes les forces actives du pays se sont-elles coalisées contre les dangers de cette situation avec une ardeur que n'ont pu ralentir ni les sacrifices imposés par la guerre, ni la lutte des partis, ni la vivacité des controverses religieuses. Whigs, tories et radicaux, catholiques, anglicans, puseyistes, baptistes, quakers, unitaires, tous agissent avec un admirable accord pour soulager la misère et pour prévenir le crime. L'Angleterre n'a pas trop de toute son énergie pour lutter contre les progrès d'un paupérisme et d'une dépravation qui semblent s'accroître avec la prospérité nationale.

Un shérif d'Aberdeen, M. Watson, déplorait la nécessité d'emprisonner une multitude de petits voleurs à qui leur âge et leur délaissement auraient dû enlever la responsabilité de leurs actes. Dégoûté d'une répression inintelligente, il se demanda s'il ne vaudrait pas mieux prévenir tous ces crimes de l'enfance que d'être réduit à les châtier. Il mûrit cette idée, conçut un plan d'exécution, et avec l'aide de quelques amis, le 1er octobre 1841, il ouvrait dans la ville d'Aberdeen un établissement d'une espèce nouvelle, qui tenait à la fois de la maison des pauvres, de l'école primaire et de l'atelier. Dès ce premier jour, vingt enfans, qui ne vivaient que de mendicité et de rapine, se rendirent à cet asile, où, avec la nourriture du corps et celle de l'esprit, on leur offrait l'apprentissage d'un métier à leur choix. De tels bienfaits ne pouvaient manquer d'être appréciés de toutes les classes de la population; les ressources de l'école industrielle et nourricière d'Aberdeen s'accrurent rapidement, et en 1856 elle comptait soixante-cinq élèves de sept à quatorze ans, dont la dépense moyenne personnelle, déduction faite du léger produit de leur travail, ne s'élevait par an qu'à la somme de 3 livres 1 shill. 7 deniers et demi (76 fr. 95 c.). Mais comment, sans se pré-

occuper des moyens d'apaiser leur faim, attirer et retenir durant tout le jour des enfans habitués aux impressions variées d'une vie errante? Un argument irrésistible, la privation de trois repas substantiels infligée aux élèves coupables de négligence ou de vagabondage, assura à l'établissement d'Aberdeen une population notablement plus assidue et plus sédentaire que celle des écoles *où l'on ne dînait pas.*

Une éducation qui n'ouvrirait point l'âme aux espérances d'un monde meilleur ne pourrait que rendre de tels enfans plus enclins à la convoitise et plus habiles à la fraude. « Les hautes et les moyennes classes de la société, dit M. Alexandre Thomson, qui a écrit l'histoire de ces écoles populaires, ont d'autres freins qui les détournent du crime et qui maintiennent les apparences de la vertu dans un milieu où elle manque réellement; mais dans les derniers rangs de la misère, sans la perspective d'un immense dédommagement, sans une foi sincère et profonde, il n'y a et il ne peut y avoir que le désordre le plus effréné. » Avant tout, c'est donc à faire des hommes religieux que tendent l'enseignement et la discipline du refuge d'Aberdeen.

Rien dans la demeure paternelle ne donnant à ces enfans l'exemple d'occupations régulières et suivies, le travail était pour eux chose toute nouvelle, et l'on eut d'abord une peine incroyable à obtenir d'eux un peu d'application pour quelque étude et pour quelque apprentissage que ce fût. Peu à peu cependant l'autorité des maîtres dompta ces natures à demi sauvages, et l'on vint à bout de mettre presque tous les élèves en état de gagner leur vie au sortir de l'école. On s'était beaucoup occupé de la question du logement, et l'on pensait d'abord que, si on laissait les enfans coucher chez eux, toutes les bonnes impressions de la journée seraient détruites par les mauvais exemples du soir. Heureusement pour la cause de l'institution, l'insuffisance des ressources fit abandonner l'idée de loger les élèves, et aujourd'hui, après plus de quinze ans d'expérience, il est constant que leur retour quotidien sous le toit paternel a rarement des conséquences fâcheuses, tandis que les leçons qu'ils rapportent au sein de la famille y exercent souvent l'influence la plus salutaire. Les premiers germes d'une transformation morale ont été maintes fois jetés dans le cœur de parens dépravés par le bégaiement de ces lèvres innocentes.

Le succès de cette première tentative détermina bientôt la création d'une école semblable pour les filles : elle fut ouverte le 5 juin 1843, et le nombre des élèves s'éleva promptement de trente à soixante. Ces deux maisons ouvertes aux enfans des deux sexes ne satisfaisaient pas cependant à toutes les nécessités de la population d'Aber-

deen. Il existait une nombreuse classe d'enfans tombés encore plus bas dans l'abîme de la misère et du vice, qui ne paraissaient jamais dans ces écoles. Leurs fondateurs se concertèrent avec les magistrats pour en créer une troisième, qu'on appela l'*école juvénile*. Elle devait recevoir garçons et filles, car chez nos voisins les deux sexes sont souvent réunis sur les bancs comme dans les récréations jusqu'à l'âge de dix ou onze ans, et l'on regarde comme favorable aux mœurs ce rapprochement, qui chez nous ne serait pas sans inconvénient. Le *comité des soupes de charité* prêta son bâtiment, la *vestry* (comité des paroisses) s'engagea à payer des instituteurs, et la police fut chargée d'amener dans l'école tous les jeunes vagabonds passibles, en vertu d'un acte de George IV, d'une condamnation à soixante jours d'emprisonnement. L'œuvre commença le 19 mai 1845 avec un fonds de 4 liv. (100 francs). Les artisans de la ville d'Aberdeen sentirent si bien l'utilité d'un établissement qui préservait leurs enfans d'un dangereux contact, qu'ils contribuèrent la première année pour 250 livres aux dépenses de l'école juvénile, tandis que la souscription des citoyens plus riches ne s'éleva qu'à 150.

Tout n'était pas fait encore pour les enfans délaissés. Ces trois asiles ne recevaient que ceux qui n'avaient pas été condamnés. En 1846, on en ouvrit un quatrième pour les petits voleurs traduits à la barre des cours criminelles. Les juges, qu'aucune loi n'autorisait à soustraire ces jeunes malfaiteurs à une peine infamante, ajournaient le verdict pour établir une enquête sur la situation des familles et sur les ressources des prévenus, disposant provisoirement de leur personne et se réservant de donner suite à l'accusation en cas d'évasion ou de récidive. On logea ces prévenus à part dans la maison des pauvres, et on les admit à l'enseignement des écoles industrielles. En 1854, cet état de choses fut régularisé par une disposition législative (*Dunlop's act*) qui prescrivait à la police d'Aberdeen d'amener de force tous les jeunes vagabonds à ces établissemens.

En 1841, première année de l'ouverture des nouveaux asiles, il y avait à Aberdeen 61 enfans écroués à la prison. Dix ans plus tard, il n'y en avait plus que 8; mais en 1853 le nombre des emprisonnemens s'accrut de nouveau, et en 1854 il remontait au chiffre de 49. On rechercha la cause d'un fait trop grave pour ne pas éveiller la sollicitude des bienfaiteurs de l'enfance. Voici ce qui s'était passé. Des voleurs de profession, édifiés par les résultats des écoles industrielles, en avaient établi précisément sur le même modèle; la nature seule de l'enseignement différait. Ils nourrissaient, logeaient, habillaient un grand nombre d'enfans, leur apprenaient le métier de voleur, et leur indiquaient les occasions de l'exercer. L'arrestation de ces pédagogues d'un nouveau genre mit fin à leur concur-

rence et rendit aux écoles leur personnel ordinaire en diminuant celui des prisons. Telle est l'histoire abrégée des écoles industrielles d'Aberdeen : aujourd'hui presque toutes les villes de la Grande-Bretagne en ont de semblables.

Vers le même temps, des entreprises analogues se poursuivaient dans la capitale de l'Angleterre. Trois jours après la promulgation de l'acte de Dunlop, une nouvelle décision du parlement (*Palmerston's act*) autorisait dans tout le royaume des écoles dites *réformatories* à élever les enfans condamnés pour vol qui leur seraient livrés après un emprisonnement de quatorze jours. Dès 1838, lord Shaftesbury avait fondé à Londres une école du dimanche soir pour les enfans en haillons (*ragged-school*). Ils y étaient accourus en foule, et l'école était bientôt devenue quotidienne, quoique les élèves n'y reçussent qu'une instruction primaire. Plus tard, un établissement beaucoup plus important fut fondé dans la même ville sous le nom de *ragged and industrial school*, et devint le modèle d'un grand nombre d'autres, ouverts dans tout le royaume-uni.

Les rapports annuels de l'intendant-général des prisons avaient enfin éveillé l'attention publique sur l'accroissement continu du nombre des jeunes voleurs. Grâce à d'autres travaux sur le même sujet et à l'agitation qu'ils suscitèrent, la partie éclairée de la population anglaise comprit le devoir et la nécessité de donner l'habitude et le goût du travail à ces multitudes d'enfans destinés par les misères de leur condition à devenir les ennemis de la société. Les *ragged schools*, les écoles industrielles, les *reformatories* se multiplièrent et devinrent l'objet d'une sollicitude générale. Un journal spécial leur fut consacré. Deux grandes associations, la *reformatory and refuge union* et la *national reformatory union*, furent fondées par les hommes les plus éminens pour aider à la création de ces établissemens. Aujourd'hui le nombre des institutions de Londres qui dépendent de la *ragged school union* est de 166, savoir 16 refuges ou écoles nourricières et 150 *ragged schools*. Elles ont 330 maîtres payés et 2,139 non payés, car il y a en Angleterre un grand nombre de personnes des deux sexes qui s'imposent le devoir d'aller plusieurs fois par semaine donner des leçons aux élèves des écoles gratuites (1). Les classes du soir sont parfaitement adaptées aux besoins de la population de Londres, où des

(1) Ces 166 institutions comprennent les nombres suivans de classes et d'élèves :

128	classes	du dimanche	comptant	16,937	élèves.
98	»	quotidiennes	»	13,057	»
117	»	du soir	»	8,085	»
84	écoles	industrielles	»	3,224	»

plus les classes des 16 refuges, où environ 500 enfans sont nourris, habillés et logés; en tout 41,803 élèves.

milliers d'enfans gagnent leur vie par des moyens qui n'existent pas ailleurs, où un grand nombre d'adultes, qui n'ont pas dans la journée un seul moment disponible, peuvent cependant consacrer la soirée au progrès de leur instruction. Pour les élèves au-dessous de quatorze ans, les leçons du soir sont insuffisantes, et pour les plus pauvres elles ne deviennent possibles qu'autant qu'elles sont combinées avec des repas. Aussi, indépendamment des refuges que j'ai mentionnés, existe-t-il déjà dans la capitale plusieurs écoles qui nourrissent et logent les enfans.

Outre les divers établissemens que je viens de signaler, il en existe à Londres seize autres de même nature, qui appartiennent à l'œuvre de *Field-Lane*, ainsi nommée à cause du quartier où elle exerce son action bienfaisante. Le point de départ de ces asiles, il y a quatorze ans, fut une *ragged school* qui, fidèle à sa destination, n'a pas cessé de se recruter dans l'allée noire et dans l'égout. Successivement accrue, l'œuvre de *Field-Lane* comprend aujourd'hui une classe de jour pour enfans des deux sexes, des classes du soir pour les jeunes adultes et les jeunes apprentis, des classes industrielles pour les garçons, une classe pour les mères de famille, un ouvroir, un refuge qui a reçu l'année passée cinquante-cinq personnes par nuit, et leur a distribué cinquante-six mille six cent douze pains. — Des leçons sur la Bible y ont réuni jusqu'à quatre cents auditeurs à la fois. La même institution a établi une caisse d'épargne qui reçoit des dépôts de deux sous. Enfin elle a ouvert une église pour les gens en haillons (*ragged church*).

On rencontre peut-être plus de haillons en Angleterre, ce pays de la richesse, que dans toute autre contrée civilisée. Beaucoup d'artisans y sont déguenillés qui pourraient ne pas l'être, et seulement parce que ni eux ni leurs femmes ne savent coudre. Cependant ceux-là mêmes qui ne rougissent pas de leur misère dans la rue n'aiment pas à la porter où elle se remarque davantage, et renoncent souvent par amour-propre au bénéfice de l'enseignement et à l'accomplissement des devoirs religieux. De là vient la nécessité des établissemens destinés à cette classe d'auditeurs, et qui conservent comme moyen d'attraction un nom qu'en général ils ont cessé de mériter. J'ai visité plusieurs *ragged schools*, et je n'y ai pas vu de guenilles; elles ont toutes des classes de couture, et les enfans des deux sexes y apprennent le métier de tailleur, souvent même celui de cordonnier.

On s'y occupe aussi beaucoup de l'éducation pratique des filles, parce qu'on a reconnu combien elle laissait généralement à désirer. Les traditions de famille font souvent de la paysanne anglaise un type de parfaite ménagère, et le petit cottage d'une vallée du Glou-

cestershire ou du Devonshire, avec ses espaliers de clématite et de jasmin, ses petits rideaux blancs, sa natte ou son tapis étendu sous une table savonnée, ses ustensiles de ménage brillans comme de l'or, tout cet ensemble d'ordre et de comfort dû à l'activité industrieuse de sa compagne assure à l'ouvrier des champs un bien-être qu'il ne trouverait pas hors de chez lui. Aussi le *home* lui est-il cher, et, sa journée finie, s'il s'arrache aux caresses de ses enfans frais et roses, c'est pour cultiver dans son jardin de belles fleurs qui, aux concours d'horticulture, disputent le prix à celles du seigneur, son voisin. Dans les grands centres de population, principalement dans les villes manufacturières, l'intérieur de l'artisan est souvent tout autre. Une chambre en désordre, une table grasse, un repas mal apprêté, des enfans sales et criards, une femme incapable de subvenir aux besoins du ménage, voilà ce qui l'attend le soir à son foyer. Alors il s'éloigne, va chercher des distractions dans le seul lieu qui lui en offre, à la taverne, s'enivre avec des maris mécontens, et revient chez lui pour maltraiter sa femme. On a plusieurs fois présenté à la chambre des communes un bill tendant à punir de la peine du fouet ces brutalités qui sont la honte des classes ouvrières de l'Angleterre. On les préviendra plus sûrement par un système d'éducation dont on trouve déjà d'excellens modèles dans plusieurs paroisses, et notamment à Sandbach, dans le comté de Cheshire. Là, toutes les jeunes filles apprennent à faire la cuisine et la lessive, à choisir les étoffes de leurs vêtemens, à les tailler et à les coudre. Le lavoir public, l'hospice, les maisons d'école, sont pour elles comme autant d'ateliers où elles font l'apprentissage de toutes les industries domestiques. Tout cela est d'une exécution facile, et l'on s'étonne qu'on n'y ait pas songé plus tôt; mais tandis que l'esprit humain s'épuise en efforts malheureux et va souvent s'égarer si loin dans l'utopie, il arrive que l'application des idées les plus simples demande des siècles.

Aujourd'hui cet enseignement professionnel et domestique est également introduit pour les enfans des deux sexes dans un grand nombre de *workhouses*. Depuis quelques années, il s'est formé des syndicats de paroisses pour un emploi mieux entendu de la taxe des pauvres, et les avantages de ces associations ont permis de donner une éducation professionnelle aux enfans, qui auparavant sortaient des *workhouses* sans y avoir appris aucun métier. La dépense annuelle faite pour chacun d'eux est de 350 francs, dont l'état prend un quart à sa charge.

Si l'exemple donné par les écoles industrielles a introduit l'éducation professionnelle dans les maisons des pauvres, il semble impossible que les écoles rétribuées ne soient pas bientôt gratifiées du

même bienfait. Ce serait en effet encourager le vagabondage que de lui assurer à la fois une alimentation quotidienne et le bénéfice de l'éducation la plus fructueuse, tandis que les enfans qui appartiennent à des parens honnêtes ne pourraient prétendre qu'aux avantages assez restreints de l'enseignement primaire. Les écoles populaires de la Grande-Bretagne deviendront donc en général des ateliers d'apprentissage. Il en résultera dans les villes un encombrement d'ouvriers qui devra faire modifier le système d'éducation adopté jusqu'ici. Une grande partie de ces institutions urbaines devra être remplacée par des écoles d'agriculture telles qu'il en existe déjà. La métropole a trop d'artisans, et les colonies réclament surtout des cultivateurs. Le sentiment de ce besoin se révèle dans le vif intérêt que l'Angleterre prend à notre établissement de Mettray. Beaucoup d'Anglais en font le but spécial d'un voyage en France, et il n'y a pas dans la Grande-Bretagne de noms plus populaires et plus respectés que ceux de MM. de Courteille et de Metz.

Pour comprendre l'importance que les classes éclairées de l'Angleterre attachent à ces établissemens fondés et entretenus par elles, il faut se rappeler qu'elles ont déjà à leur charge, pour les trois quarts des dépenses, les *écoles nationales,* qui sont celles de l'église anglicane, les *écoles britanniques,* qui sont celles des communautés dissidentes, les *écoles des manufactures,* que les grandes usines sont obligées d'ouvrir aux enfans de leurs ouvriers, les petites *écoles paroissiales*, dirigées par les pasteurs, etc., sans compter les hôpitaux, les refuges, les asiles ouverts à chaque espèce de maladie et de misère, et enfin les *reformatories* d'adultes, fondations nouvelles dont nous parlerons ailleurs. C'est à tant de sacrifices volontaires que l'aristocratie, la *gentry* et les classes moyennes n'hésitent pas à ajouter les dépenses des *ragged schools,* des *reformatories* d'enfans, des écoles industrielles et des écoles d'agriculture, immense réseau qui ne laisse pas un seul enfant pauvre en dehors de l'action combinée de la charité privée et de l'assistance publique. Le gouvernement est trop intéressé au succès de ces institutions pour ne pas y concourir de tous ses moyens; mais en général les fondateurs ne sollicitent pas son assistance, parce qu'elle implique toujours une intervention qui les gêne, et beaucoup d'établissemens, ceux de Field-Lane entre autres, aiment mieux se passer des secours administratifs que de les acheter au prix de la moindre part de leur liberté d'action.

Cependant les droits de l'état sur les écoles auxquelles il confie l'enfant frappé par la loi étaient trop évidens pour qu'on pût les contester. On a présenté, dans le courant de l'avant-dernière session, un bill qui autorise les magistrats à donner aux *reformatories* des

secours pris sur les fonds des comtés. Cette disposition, également facultative à l'égard de la magistrature et des fondateurs (car ils ne sont pas obligés de recevoir tous les enfans qu'on leur envoie), a été adoptée par les deux chambres. Un bill a été aussi voté, sur la proposition de M. Adderley, représentant du Staffordshire, qui oblige la police à mettre en état d'arrestation tout enfant non condamné, mais mendiant ou vagabond, et autorise le magistrat à contraindre la famille, s'il y a lieu, au paiement de 2 ou 3 shillings par semaine pour l'entretien de l'enfant dans une école industrielle. Cette maison devra loger les jeunes délinquans amenés à sa porte, mais il sera facultatif aux directeurs de l'établissement de laisser coucher dans la demeure paternelle ceux pour lesquels ils jugeront l'influence de la famille sans danger. Ce dernier bill garantit la société contre le calcul qui pourrait porter les familles pauvres à délaisser leurs enfans pour les faire élever aux frais des associations charitables. Il faut d'ailleurs remarquer qu'en Angleterre l'assistance légale n'a pas, au même degré qu'en France, l'inconvénient d'encourager le vagabondage et le paupérisme. Depuis la fondation de Mettray et des pénitenciers auxquels cet admirable établissement a servi de modèle, le nombre des délits de l'enfance semble suivre une progression ascendante. En Angleterre au contraire, il a considérablement diminué depuis que des écoles industrielles et des *reformatories* ont été établies dans tous les comtés. Les causes de la misère sont d'ailleurs si multiples dans l'état social de la Grande-Bretagne, qu'on conçoit parfaitement que cet élan de la conscience publique ne soit pas arrêté par la crainte de favoriser la négligence des parens pauvres.

Les attaques toutefois ne manquent pas aux *reformatories*. On leur reproche, comme en France, d'encourager le vagabondage et d'énerver la moralité du peuple. On voudrait, en conséquence, reporter tous les efforts des associations charitables sur les mesures préventives, et abandonner les jeunes coupables à la rigueur salutaire des lois; mais ceux qui font ces objections oublient qu'au nombre des moyens de prévenir le crime il faut évidemment compter les institutions qui préservent les enfans honnêtes de tout rapprochement contagieux. Quant à l'accusation d'encourager les méfaits de l'enfance, les chiffres y répondent victorieusement. Nous avons déjà dit la diminution du nombre des enfans condamnés à Aberdeen. On pourrait signaler beaucoup d'autres résultats semblables. Pour n'en citer que deux, à Cheltenham, dans le Glocestershire, pendant trois mois, de juillet à septembre 1856, il y eut dix-huit condamnations : dans les trois mois suivans, il n'y en eut que six; pendant le premier trimestre de 1857, il y en eut trois; dans le trimestre suivant, cinq, et de juillet à septembre, il n'y en eut pas une seule.

L'école *réformatoire* de la même ville a 49 élèves, et dans tout le comté aujourd'hui il n'est pas un seul enfant prévenu de vol. Celle du comté de Norfolk fut ouverte dans l'été de 1855. Pendant les six mois d'hiver 1855-1856, 69 enfans furent traduits à la barre des magistrats de Norwich. Dans les mois correspondans de 1856-1857, il n'y en eut que 34, et depuis lors le chef de la police a déclaré que sa surveillance, à l'égard des jeunes malfaiteurs, devenait une sinécure.

La promulgation du bill des écoles réformatoires prouve d'ailleurs que leur cause est gagnée, car en Angleterre le parlement n'est guère que l'interprète et l'instrument de la majorité du pays. Ce n'est pas, à vrai dire, le parlement qui fait les affaires de la Grande-Bretagne, c'est l'opinion publique, c'est la nation elle-même qui agite pendant longtemps les questions économiques dans ses fréquens *meetings* et par ses mille organes quotidiens. Le gouvernement et les chambres ne songent à discuter et à édicter une loi que lorsqu'après de longs débats elle a été déjà décrétée par le plus grand nombre. Les lois anglaises sont l'œuvre d'un peuple qui se gouverne lui-même et qui est porté par ses aptitudes et ses goûts à examiner chaque jour toutes les affaires, celles de la paroisse comme celles du comté, du royaume et du monde entier. Voilà la grande différence qui existe entre les Anglais et nous; voilà en outre, à moins que l'équilibre des pouvoirs ne vienne aussi à se trouver rompu, l'une des principales causes qui assurent chez eux la durée des institutions que la France n'a pu encore réussir à s'approprier.

Pendant que le parlement régularisait la condition des établissemens destinés aux enfans des classes dangereuses, la *conférence d'éducation*, société composée d'hommes distingués de tous les comtés, se réunissait à Londres et délibérait sur les moyens de retenir plus longtemps aux cours des écoles les jeunes élèves, qui les quittent ordinairement quand ils ont atteint l'âge de dix ans. Elle a cru trouver l'appât le plus puissant dans des distributions de prix en argent et en ustensiles, et surtout dans une éducation professionnelle et des leçons d'agriculture pratique. Ce nouvel enseignement, déjà en vigueur dans plusieurs paroisses, est évidemment le but où tendent aujourd'hui toutes les écoles primaires de la Grande-Bretagne, et il n'est pas douteux qu'elles ne l'atteignent malgré toutes les difficultés qui proviennent pour cette tentative, comme pour beaucoup d'autres, d'une centralisation imparfaite.

Un principe fécond est donc consacré par la loi anglaise et appliqué dans toutes les villes du royaume-uni. La société adopte l'enfant que le malheur laisse sans éducation et sans ressources. La civilisation répare les maux qu'elle entraîne à sa suite ou que lui

inflige l'imperfection humaine. D'une armée de malfaiteurs et d'ennemis, l'Angleterre fait une pépinière d'artisans, de marins, de soldats, de laboureurs, qui augmenteront les forces défensives et productives de la métropole, iront accroître la population des colonies et en fonder de nouvelles. En satisfaisant au devoir suprême de la charité, les bills des écoles industrielles et des écoles réformatoires conjurent les plus redoutables éventualités, celles qui naissent de la surabondance de la population. En préparant à la vie sociale des masses qui ne pourraient plus tard trouver place sur un sol encombré, l'Angleterre régularise et féconde son mouvement d'expansion, elle élargit et assure les voies de l'avenir.

Le délaissement auquel est exposée l'enfance du pauvre n'est pas cependant la seule cause de crime et de désordre que la société anglaise ait entrepris de combattre. Elle a tourné ses efforts contre d'autres influences non moins pernicieuses, et en première ligne contre le vice national, l'intempérance. La statistique attribue à l'ivrognerie les neuf dixièmes des actes criminels qui se commettent dans ce pays, et les années de prospérité sont celles où il s'en commet le plus, parce que ce sont les plus favorables à la fatale passion des classes inférieures. C'est d'abord dans la misère que l'ivrognerie les jette, en paralysant les forces de l'ouvrier, en lui faisant perdre le goût du travail, en absorbant une partie des salaires nécessaires à sa famille, en développant chez lui toutes les passions ruineuses. Il ne s'en faut pas moins d'un milliard que le produit des *accises* compense les pertes de tout genre qui résultent pour le pays de l'abus des liqueurs spiritueuses. En présence de ces désastreuses conséquences, M. Hill, *recorder* de Birmingham, dans ses rapports trimestriels au grand jury, n'hésite pas à demander, non pas au gouvernement, mais à la nation elle-même, à la majorité de la nation, qui seule peut décréter une pareille mesure, la prohibition de toutes les boissons fermentées, sans en excepter la bière. L'honorable magistrat regarde comme impossible la suppression de l'abus tant que subsistera l'usage. Pour extirper le mal, il faut, selon M. Hill, prohiber tout ce qui peut le produire. Cette prohibition serait-elle constitutionnelle? L'intérêt public peut-il autoriser la majorité des citoyens à s'immiscer dans la vie privée au point d'interdire un usage sans inconvéniens pour un grand nombre? — M. Hill ne doute pas que la majorité n'ait le droit de limiter ainsi la liberté personnelle, parce que, la loi des pauvres imposant aux citoyens qui vivent de leur travail l'obligation de soutenir ceux qui ne peuvent pas et même ceux qui ne veulent pas pourvoir à leurs propres besoins, les premiers doivent avoir la faculté de recourir aux mesures propres à diminuer le nombre des individus à nourrir. Il est pro-

bable néanmoins qu'aucun brasseur ou marchand de boissons de la génération actuelle ne sera témoin de l'abolition de son industrie; mais M. Hill les engage à ne pas destiner leurs enfans à un commerce qui doit s'amoindrir de jour en jour jusqu'à ce qu'il soit absolument interdit.

Tel est le langage de l'honorable *recorder*, et l'on doit y voir autre chose que l'expression d'un sentiment individuel et isolé. M. Hill est ici l'interprète d'une opinion fort répandue et devenue l'objet d'une de ces agitations qui ont fait triompher en Angleterre tant d'idées jugées d'abord impraticables. Une vaste association s'est formée depuis deux ans, sous le nom de l'*Alliance du royaume-uni*, pour opérer cette grande réforme diététique. Présidée par sir Walter Trevelyan, cette société a trente-trois vice-présidens, dont le premier est le comte de Harrington, un comité exécutif composé de vingt et un membres, une banque et un grand nombre d'agens dans toutes les parties des trois îles. Elle compte au nombre de ses adhérens la plupart des ministres de toutes les communions religieuses et tous les membres des anciennes sociétés de tempérance. Son siége principal est à Manchester. Elle y publie un journal hebdomadaire dont le but est d'obtenir par la voie législative la prohibition totale et immédiate du trafic de toute liqueur fermentée. On voit que ses prétentions vont au-delà des espérances du docte juge de Birmingham.

Dans un pays de monarchie constitutionnelle, ce n'est souvent qu'après beaucoup d'hésitations, de ménagemens et de débats, que la majorité parvient à imposer sa volonté au plus petit nombre; mais dans une république la pluralité des suffrages n'admet pas de réplique et tranche péremptoirement les questions sans se soucier de la liberté individuelle. Aussi les mesures légales contre l'ivrognerie, que l'Angleterre n'a pu obtenir encore, sont-elles adoptées déjà dans une partie de l'Amérique du Nord. Aux États-Unis d'ailleurs, l'alcool et la bière causent encore plus de maux que dans la Grande-Bretagne, et il est peu de familles qui n'aient à déplorer le sort de quelque victime de l'intempérance. En 1851, par une loi rendue sur l'initiative de l'honorable citoyen Neal Dow, l'état du Maine frappa d'une prohibition absolue le trafic de toute liqueur enivrante, sous peine d'une amende de 5 dollars pour la première contravention, de 10 dollars pour la seconde, de 10 dollars et d'un emprisonnement d'un mois pour la troisième. Au mois de janvier 1857, cette mesure était adoptée dans les états de Massachusetts, Rhode-Island, Vermont, Michigan, Connecticut, Delaware, Iowa, New-Hampshire. A la même époque, dans cinq autres états, le vin et le cidre pouvaient seuls se vendre en détail, et dans cinq autres toute boisson fermentée ne pouvait se vendre qu'en gros. Souvent

éludées dans les villes, ces lois sont en pleine vigueur dans les districts ruraux, et quelque incomplète qu'en soit l'exécution, elles ont déjà diminué de moitié le nombre des accidens, des suicides et des crimes. Si le progrès en est depuis quelque temps ralenti par la question de l'esclavage, qui absorbe tous les esprits, elles ne perdent pas de terrain et se maintiennent même dans les états à esclaves.

A quels effets aboutira en Angleterre l'agitation du *teetotal?* Elle pourra réussir à diminuer dans les classes ouvrières ce que Montesquieu appelle l'ivrognerie de nation, comme le progrès des mœurs l'a supprimée depuis vingt ou trente ans dans les classes supérieures; mais il n'est pas probable que les habitans de la Grande-Bretagne se contentent jamais des boissons chaudes, et se mettent au régime des Arabes de l'Yémen. Les climats ont des exigences dont les réformes doivent tenir compte, si elles ne veulent s'épuiser en efforts stériles. Il nous paraît impossible de ne pas établir de différence entre les boissons dont l'usage même est dangereux et celles dont l'usage est salutaire, et qui ne deviennent nuisibles que par l'abus. Les habitans d'un pays humide ne peuvent se passer de boissons fermentées, telles que le vin et la bière. Les Anglais n'y renonceront certainement pas, seulement ils pourront en supprimer l'abus par des mesures semblables à celles que nous avons signalées dans quelques états de l'Amérique, et aussi par la fermeture d'une grande partie des tavernes, dont le nombre est avec celui des habitations dans le rapport de 2 1/2 à 100. Une pétition à cet effet a été présentée par une députation nombreuse à lord Palmerston pendant son dernier ministère. Quant à l'alcool, dont l'usage habituel n'est jamais nécessaire, si ce n'est aux équipages en mer et aux armées en campagne, qui au contraire est presque toujours nuisible dans la vie civile, et fait à coup sûr plus de ravages que les poisons, nous ne voyons pas pourquoi le trafic n'en serait pas soumis à des conditions restrictives, aussi bien que la vente des substances vénéneuses. Les Anglais sont en général disposés aux sacrifices commandés par leurs véritables intérêts; cependant cette réforme s'attaque à une passion tellement invétérée, qu'on peut craindre d'attendre longtemps le jour où leur *self government* donnera ce bon exemple à l'Europe.

Une des causes qui contribuent encore le plus activement à la dépravation des classes pauvres est l'insuffisance et l'insalubrité de leurs logemens. Il y a depuis des siècles dans toutes les grandes villes du royaume-uni des taudis infects encombrés de créatures humaines réduites au plus affreux état de misère. On se rappelle le tableau que la plume d'un économiste français traçait, il y a quinze ans, de ces charniers de chairs vivantes, de ces nids de corbeaux

(*rookeries*), comme on les appelle à Londres (1). M. Léon Faucher n'exagérait pas, et encore aujourd'hui les économistes anglais eux-mêmes font de ces incroyables horreurs une peinture tout aussi désolante. Dans tous les grands centres de population, principalement à Londres dans les quartiers de Kensington, de Saint-Giles, de White-Chapel, de Wapping, au centre même de la Cité, ce plus riche amas des richesses de la terre, à deux pas du palais de la reine, sous les murs de Westminster-Hall, palais du parlement, des êtres humains, et surtout des Irlandais, à la fois victimes et fléaux d'une société qui fait peser sur eux les iniquités de la conquête, pourrissent entassés sur un fumier de haillons et dévorés par la vermine et la fièvre. Dans cette condition, bien inférieure à celle des animaux domestiques, les germes du sens moral sont étouffés dès l'enfance, les miasmes lourds et empoisonnés de l'atmosphère entretiennent le besoin des liqueurs fortes, et une habituelle intempérance complète l'abrutissement d'une population dont les courtes existences se reproduisent par la plus hideuse débauche. Faut-il s'étonner que le vol et le meurtre soient fréquens dans ces pandémoniums, dont l'aspect n'est comparable qu'à celui des prisons de la Chine?

Il y a vingt-quatre ans seulement que l'état sanitaire des logemens des classes pauvres attira l'attention des esprits éclairés de la Grande-Bretagne. Le docteur Southwood-Smith, par des études qui devinrent les élémens de son bel ouvrage sur la fièvre, fut amené à constater la nécessité impérieuse d'attaquer le mal à sa racine, non-seulement dans l'intérêt des victimes immédiates, mais encore pour défendre de ses atteintes pestilentielles les habitans des plus riches quartiers. En même temps M. Edwin Chadwick, secrétaire du bureau de la loi des pauvres, en recherchant les causes principales du paupérisme, les trouva en grande partie dans les maladies engendrées par l'insalubrité des habitations. Ainsi le médecin et l'administrateur, abordant le sujet par des côtés opposés, se rencontrèrent sur le même terrain, et aboutirent au même point. Il devint manifeste que l'encombrement des locataires, l'insuffisance de la ventilation et les vices du drainage entretenaient une peste permanente dans la population des cours, des allées et des mauvaises rues, et que cet état morbide, aggravé par les habitudes d'intempérance qui en résultaient, détruisait graduellement toutes les facultés du corps et de l'âme. Les rapports du docteur Southwood-Smith et de M. Chadwick faisaient en outre peser sur la société en général toute la responsabilité de ce mal révoltant. En effet, si le riche lui-même ne peut pas toujours imposer à son voisin les tra-

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre et du 1er novembre 1843.

vaux qui seraient nécessaires pour rendre parfaitement convenables les dispositions sanitaires de deux maisons contiguës, le pauvre, sans compter qu'il est à la merci de la cupidité privée, est encore plus forcément obligé de subir toutes les conséquences de la négligence publique, car, alors même que les autorités municipales ont amélioré le drainage de la voirie, ce progrès peut être pour lui comme non avenu par suite de la vicieuse construction de son logement.

Ces révélations consternèrent l'élite de la population anglaise; mais, il faut bien le dire, l'opinion publique ne s'empara point de la question avec cette ardeur qui avait mené à bonne fin des améliorations pourtant moins urgentes. La question ne fut pas l'objet d'un seul *meeting*, ne suscita la création d'aucun journal, ne donna lieu à aucune agitation. Ce ne fut que dans le courant de l'année 1851 que, sur les instances du comte de Shaftesbury, fut édicté l'acte des maisons de logement en commun (*common lodging houses act*), qui donna aux autorités locales le pouvoir de faire disparaître des logemens fréquentés par les pauvres de passage et par ceux de la paroisse les causes de maladies résultant de la négligence des mesures sanitaires. Un autre acte de la même année, concernant les habitations des classes ouvrières (*labouring classes lodging houses act*), autorisa les corporations municipales à contracter des emprunts pour bâtir de nouveaux logemens ou pour améliorer des maisons déjà construites. Cette dernière mesure ne paraît toutefois avoir reçu aucune application. Les corps représentatifs répugnent à augmenter le fardeau qui pèse sur leurs commettans, et quoiqu'il soit évident que les dépenses faites pour l'assainissement des villes ne tardent pas à diminuer les impôts, cependant, comme elles commencent par les augmenter, les autorités attendent l'impulsion décisive des contribuables. Le sens pratique des populations anglaises semble ici leur avoir fait défaut malgré les terribles avertissemens que ne leur ont pas épargnés les ravages du choléra. Quant à l'acte des logemens en commun, il détermina la création d'une société de bienfaisance établie en vertu de deux chartes royales, qui limitent la responsabilité de chaque actionnaire au montant de ses actions, mais qui restreignent en même temps l'éventualité de ses bénéfices à 5 pour 100 du capital dépensé. Il est à regretter que la couronne n'ait pu se montrer plus libérale à l'égard de cette association, qu'elle aurait dû de préférence encourager par ses propres subventions. Les frais des deux chartes accordées à cette entreprise si intimement liée à l'intérêt public se sont élevés à la somme exorbitante de 1,430 livres (26,750 francs). On réclame avec raison une considérable réduction de cet impôt levé sur l'article *bienfaisance*.

En vertu des chartes de la société, des succursales peuvent être fondées dans toute partie de l'Angleterre et du pays de Galles, et jouir du même privilége de responsabilité limitée, la société mère recevant la gratification d'un demi pour 100 sur les premières dépenses, et un autre demi pour 100 d'année en année, comme rétribution de la jouissance de la charte et des facilités qu'elle procure à ces corps affiliés. Quatre succursales ont été fondées, dont une à Brighton et l'autre à Dudley. Les bénéfices n'en ont pas été jusqu'à présent fort considérables; mais ils ne sont que le but secondaire de l'œuvre, et ne pourront d'ailleurs qu'augmenter.

Quels sont en définitive les effets de l'acte des logemens en commun sur la population qui est l'objet de cette mesure? Ils sont tels qu'on ne peut s'expliquer comment l'application n'en est pas encore générale. D'après un rapport du docteur Southwood-Smith, le chiffre de la mortalité annuelle dans les maisons bâties à Londres par la société métropolitaine pour l'amélioration des logemens des ouvriers n'est que de 7 sur 1,000, tandis que la somme moyenne des décès dans toute la capitale est triple, c'est-à-dire de 22 sur 1,000. Dans l'un des plus mauvais quartiers de Londres, dans la paroisse de Kensington, la mortalité s'élève à la somme effrayante de 40 sur 1,000. En octobre 1853, la police de Londres a constaté l'existence de 7,053 maisons de logement. A cette époque seulement, les principaux locataires ou gérans de ces habitations ont reçu l'ordre de tenir le registre prescrit par l'acte de 1851. Sur ce nombre, 1,308 maisons, comptant au moins 25,000 locataires, se sont conformées à cette injonction, et pendant le trimestre qui suivit l'accomplissement de cette mesure, elles n'ont pas présenté un seul cas de fièvre, tandis qu'avant le nouveau régime une seule avait envoyé dans le cours d'une semaine 20 malades à l'hôpital des fiévreux. Enfin aucun des logemens améliorés n'a plus été visité par le choléra et le typhus, tandis que dans l'automne de 1854 on comptait 20 victimes de l'épidémie dans une seule rue de la capitale, et jusqu'à 6 dans une seule maison. La statistique sanitaire des habitations améliorées n'a pas été moins satisfaisante dans d'autres villes. A Wigan, qui a 24 maisons de logement, recevant 30,000 voyageurs par an, à Wolverhampton, qui en a 200, recevant le nombre incroyable de 511,000 locataires de passage, la police n'a pas eu à constater un seul cas de fièvre dans ces bâtimens. Il résulte de tous les rapports qu'il y a beaucoup moins de maladies dans les maisons de logement en commun soumises à l'inspection que dans les chambres des ouvriers dont la police n'a pas à s'occuper.

L'effet moral de ces mesures hygiéniques est analogue à leur influence sur la santé. Le docteur Southwood-Smith signale les heu-

reux changemens produits par l'assainissement des logis dans les appétences et conséquemment dans les habitudes des occupans. Un air dégagé de miasmes méphitiques n'excite plus le besoin de boissons stimulantes, et quand le vice n'est pas enraciné, il disparaît avec les causes qui l'avaient fait contracter. Un progrès en amène un autre; le respect de soi-même accompagne la sobriété, et le goût d'un certain comfort suit le rétablissement des forces physiques. On veut avoir une table, puis deux chaises. Avec la propreté s'introduisent peu à peu dans la chambre quelques ornemens; en un mot, toutes les aspirations s'élèvent. Qui peut expliquer les secrètes affinités de l'âme humaine? qui peut dire les révélations soudaines que le malheureux ouvrier des travaux souterrains trouve dans le rayon de soleil qui vient caresser le chevet de son grabat et dans le parfum de la fleur que ses soins ont fait éclore?

On est toujours disposé à exagérer les effets des remèdes nouveaux : il ne faudrait pas attendre du drainage et de la ventilation le retour de l'âge d'or sur la terre; mais les rapports de la police ne sont pas suspects d'enthousiasme, et en 1854 ils constataient que, depuis l'amélioration d'un certain nombre de misérables gîtes, aucune accusation de crime, aucune plainte même de tapage, n'avaient été portées aux stations de Londres contre un seul locataire de ces nouveaux logis. Dans les classes qui fréquentent les maisons de logement en commun, le progrès est encore plus frappant : non-seulement le crime en a été expulsé avec l'infection et la peste, mais le vice et l'immoralité semblent avoir disparu de ces demeures saines et paisibles.

Comment se fait-il donc que dans un pays où tant de choses sont si admirablement ordonnées, où tant d'intelligences, de forces et de richesses sont toujours prêtes à accomplir tout ce que peut suggérer l'esprit de justice et de bienfaisance, on laisse encore subsister en si grand nombre et partout tant de foyers d'infection matérielle et de pestilence morale? Cette déplorable anomalie n'a qu'une seule cause, le respect exagéré pour la liberté individuelle, qui va, sinon jusqu'à tolérer le crime, du moins jusqu'à en souffrir les prédications et les complots. Le mal a été aggravé par un autre tort de l'autorité. Tandis qu'on ouvrait des rues nouvelles, qu'on remplaçait des quartiers malsains par des voies larges et des constructions magnifiques, aucune disposition n'a pourvu aux logemens des pauvres dont on renversait la demeure. Il en est résulté un surcroît d'encombrement dans les maisons restées debout. L'application incomplète de l'acte des maisons de logement en commun a des conséquences également funestes; l'inexécution fait autant de mal dans un quartier que la pratique produit de bien dans un autre. En dimi-

nuant le nombre des locataires dans chaque maison enregistrée, l'acte de 1851 introduit en plus grand nombre les pauvres dans celles que l'enregistrement n'a pas atteintes, soit que l'acte ne les ait pas désignées, soit que leurs propriétaires n'aient pas rempli les prescriptions légales. Ainsi donc, si toutes les maisons de logement ne sont pas enregistrées, et si l'on n'en construit pas un beaucoup plus grand nombre, l'acte de 1851 ne produira que des avantages très partiels et achetés au prix d'un plus grand encombrement des gîtes qui se trouvent dans les pires conditions.

Un fait très digne de remarque, c'est que les plus pauvres habitans des grandes villes sont ceux qui paient le plus cher le pied cube d'air qu'ils respirent et d'espace qu'ils occupent. Les loyers de Tyburnia et de Belgravia sont modérés en comparaison de ceux de Saint-Giles et de White-Chapel. Les bénéfices assurés aux logeurs devraient leur susciter une concurrence très active, mais les habitudes des cliens rendent le métier singulièrement rude et dégoûtent beaucoup de ceux qui seraient tentés de l'entreprendre. L'intempérance absorbe les ressources qui pourraient être affectées aux frais du *minimum* de décence requis dans les habitations humaines; elle encourage, elle oblige même le logeur, par toutes les peines et les dégâts qu'elle entraîne à sa suite, à surélever le montant du loyer, tandis que d'un autre côté elle diminue les moyens de le payer.

On voit combien la Grande-Bretagne, malgré les progrès dont elle est justement fière, est encore loin d'assurer à tous ses enfans les avantages auxquels peut prétendre en tout pays chaque membre du corps social. Quand parviendra-t-elle à combler cette profonde lacune qui peut-être ne préoccupe pas assez sérieusement ses hommes d'état et ses philanthropes? Je l'ignore; mais en présence de cette plaie si désolante on a peine à comprendre ces diatribes si violentes contre les états italiens par exemple, à qui l'on fait un crime irrémissible de la mendicité qu'ils tolèrent. La mendicité n'est pas moins tolérée à Londres, et le gueux des Apennins, qui, drapé dans sa souquenille, demande fièrement l'aumône sur la *piazza del Popolo*, aurait l'air d'un empereur romain à côté des larves humaines accroupies tous les jours aux coins des beaux carrefours du West-End.

II. — LA RÉFORME PÉNITENTIAIRE. — PENTONVILLE, MILLBANK, ETC. — LES PRISONS EN IRLANDE.

Le code criminel de l'Angleterre était, dans les premières années de ce siècle, le plus sanguinaire de l'Europe : il n'y a pas plus de trente ans qu'il punissait encore de la peine capitale le vol d'une somme de 5 shillings. Chez ce peuple à qui nous devons l'institu-

tion du jury, alors que les droits individuels étaient depuis longtemps entourés de tant de garanties, le défenseur ne pouvait même pas parler en faveur de l'accusé, et quelque incapable que fût ce dernier de se défendre lui-même, toute l'assistance à laquelle il pouvait prétendre se bornait à des conseils. La détention était un affreux supplice, non-seulement pour les condamnés, mais encore pour les prévenus. Elle entassait sur une paille infecte hommes, femmes, enfans, dans une promiscuité révoltante; elle ajoutait la plus hideuse débauche à toutes les souffrances du corps et de l'âme; une foule de malheureux n'y échappaient que par la mort.

Malgré la terreur dont une pareille répression aurait dû frapper les malfaiteurs, leur nombre se multipliait tellement que, si le but du châtiment eût été de faire le moins de bien et le plus de mal possible à la population criminelle et à la société, on n'aurait rien pu imaginer de plus sûr pour satisfaire à cette double intention. Vainement Olivier Goldsmith en Angleterre, comme Montesquieu en France et Beccaria en Italie, élevaient la voix contre de si affreux abus, et recommandaient un juste tempérament des peines; partout des âmes effarouchées, suivant une expression empruntée à l'*Esprit des Lois*, et rendues plus atroces, continuèrent à être soumises à une atrocité plus grande. Aujourd'hui, par suite d'une de ces réactions dont les exemples ne manquent pas dans l'histoire des institutions humaines, l'Angleterre est le pays du monde qui traite les criminels avec le moins de rigueur, et le régime des prisons y est tel qu'importé en France, il y serait considéré comme un scandaleux encouragement au crime.

Que s'est-il passé dans cette transition d'un extrême à l'autre, et quels en ont été jusqu'ici les résultats? Nous répondrons à cette question par quelques documens que le lecteur ne trouvera peut-être pas sans intérêt.

Un philanthrope anglais du siècle dernier, Howard, avait dévoué sa vie à la réforme du régime pénal. Il connaissait sans doute la dissertation du père Mabillon sur le régime d'emprisonnement cellulaire imaginé par saint Jean Climaque pour les couvens, et l'application de ce système faite à Rome en 1703 par le pape Clément XI à la maison de correction de Saint-Michel. Pour donner à sa parole toute l'autorité de l'expérience, il visita toutes les prisons de l'Europe. Ses observations le convainquirent que, pour réprimer et prévenir le crime, la terreur était impuissante, que le seul moyen d'y parvenir était la réformation des criminels, et enfin que cette réformation n'était possible que par l'isolement individuel. Ces idées, qu'il développa dans un ouvrage publié en 1775, peu de temps avant de succomber à une maladie dont il avait pris le germe dans les pri-

sons de Crimée, furent adoptées par le célèbre légiste William Blackstone. Un acte du parlement prescrivit même en 1778 la pratique de cette nouvelle théorie. On en fit l'essai à Glocester; mais, comme il ne réussit pas, on n'y donna aucune suite, et les choses restèrent partout dans le même état.

Cependant une épidémie appelée la *fièvre des prisons* apporta bientôt un terrible argument à l'appui de ces propositions, trop légèrement abandonnées. Il arriva que ce fléau, engendré par l'encombrement, la malpropreté et la mauvaise nourriture, fit tout à coup irruption dans les cours criminelles anglaises, frappant d'une mort presque subite, et par centaines, juges, jurés, témoins et auditeurs. Ces séances mortelles sont connues dans l'histoire d'Angleterre sous le nom des *assises noires*. Alors on se rappela les recommandations de Howard, du moins en ce qui concernait l'état matériel des prisons : elles furent aérées et assainies, on donna aux détenus une nourriture suffisante et de bons vêtemens, on renouvela plus souvent leur couche de paille, puis on les sépara par sexe et par catégories, qu'un acte de George III porta au nombre de 11. Toutefois en 1818, sur les 510 maisons de détention du royaume-uni, il n'y en avait encore que 23 où les prisonniers fussent séparés conformément à cette loi, et dans 59 les hommes et les femmes étaient encore renfermés ensemble. Dans 445, ils étaient livrés à une oisiveté complète, et dans les 73 autres occupés à des travaux à peu près insignifians. Quant à leur moralisation, aucune mesure n'y pourvoyait, et la plupart des prisons n'avaient pas même de chapelain.

Ce furent les Américains, comme on le sait, qui firent les premiers essais sérieux du système de Howard. Ils construisirent d'abord deux prisons cellulaires soumises à deux régimes différens, l'une à Auburn, dans laquelle l'isolement était absolu, l'autre à Philadelphie, où le détenu était séparé de ses compagnons de captivité, mais fréquemment visité par les employés de la maison. En 1834, des commissaires du gouvernement anglais furent chargés d'aller étudier sur les lieux ces deux systèmes, dont, sur leur rapport, l'application fut recommandée en 1837 par lord John Russell, secrétaire d'état de l'intérieur. Bientôt après, le même ministre fit construire deux édifices cellulaires, l'un à Reading, dans le comté de Berkshire, pour l'essai du régime d'Auburn, l'autre à Pentonville, un des faubourgs de Londres, pour l'expérimentation du système de Philadelphie. Un grand nombre de suicides et de cas d'aliénation mentale démontrèrent bientôt l'impossibilité d'appliquer l'isolement absolu aux longues détentions. L'établissement de Reading ne fut plus affecté alors qu'à des dépôts provisoires ou à des emprisonnemens de courte durée. Le système de Philadelphie fut seul main-

tenu, et Pentonville dut devenir, en cas de succès, la prison modèle. Commencé en avril 1840, cet édifice, destiné à cinq cent soixante détenus, fut achevé en 1842. On en fit un lieu d'épreuve et de discipline préparatoire pour les condamnés à la transportation; une fois le seuil de la prison franchi, ils ne devaient plus revoir parens ni amis; une vie nouvelle commençait pour eux. Durant une captivité de dix-huit mois (c'était le plus long terme qu'on avait cru devoir assigner à l'incarcération cellulaire), des maîtres ouvriers les mettaient en état de gagner leur vie; un enseignement moral et religieux leur donnait les principes qui devaient les guider dans l'usage de leur liberté future. A la fin de leur détention, ceux qu'on jugeait suffisamment réformés étaient envoyés à la terre de Van-Diémen. Là, s'ils se conduisaient bien pendant un certain laps de temps, pourvus d'un billet de licence (*ticket of leave*), ils étaient provisoirement élargis avec la perspective de ressources abondantes. Si leur conduite n'offrait pas de garanties satisfaisantes, ils recevaient dans la colonie un passeport d'essai, qui ne laissait à leur disposition qu'une faible part de leurs salaires, et qui apportait diverses entraves à leur liberté. Enfin, en cas de mauvaises notes, ils étaient transportés à la péninsule de Tasman pour y être employés à des travaux publics sans aucune rémunération, comme de vils forçats, disait l'instruction ministérielle. On était donc entré pleinement dans les idées de Howard. Le caractère de la répression pénale changeait : elle devenait moralisatrice, et elle mettait en pratique ce nouveau et fécond principe, énoncé pour la première fois par l'archevêque Whately, que le condamné doit être mis à même d'abréger par son travail et par sa bonne conduite le temps de sa captivité.

La prison de Pentonville fut d'abord réservée aux adultes de dix-huit à trente-cinq ans, et depuis 1843 jusqu'à 1848 la population de cet établissement fut choisie avec soin sur toute la masse des condamnés; mais durant cette dernière année on y admit des individus qui ne se trouvaient pas dans les conditions physiques requises pour ce genre d'incarcération, et il en résulta de nombreux cas de mort et d'aliénation mentale. L'expérience démontrant la nécessité d'abréger cette épreuve pour la rendre applicable à toutes les classes de *convicts*, on en réduisit la durée d'abord à douze mois, puis à neuf. Malgré cette réduction, au commencement de l'année 1852, beaucoup de cas de démence se produisirent de nouveau. Depuis cette époque, en prolongeant l'exercice en plein air et en le rendant plus actif, on a réduit la proportion des cas de folie au chiffre de 1 pour 400, et encore la plupart de ces affections se guérissent-elles par le seul effet de la vie en commun.

Quand je visitai cet établissement en 1857, j'en remarquai l'ex-

cellente tenue, et je fus frappé du bien-être matériel qu'il procure à ceux qu'il renferme; il serait assurément à désirer que tous les honnêtes ouvriers fussent en tout pays assurés de la même alimentation que les habitans de Pentonville et de toutes les prisons d'Angleterre (1). Les détenus travaillent dans leurs cellules à divers métiers, et quand ils n'en savent aucun, on leur enseigne celui qu'ils choisissent. Ils font eux-mêmes le drap dont ils sont vêtus et tout ce qui peut se fabriquer en chambre pour le service de la maison. Un bec de gaz leur permet de consacrer leurs soirées à la lecture. Ils reçoivent des leçons d'un instituteur, de fréquentes visites, et notamment celles du gouverneur. Tous les jours ils vont à la chapelle, le visage couvert d'un masque, s'y placent dans des stalles étagées sur des gradins, de manière qu'ils ne puissent se voir, et après l'instruction religieuse ils chantent en chœur avec accompagnement de l'orgue. Comme exercice hygiénique, ils font quatre milles par jour dans un cirque en marchant et en courant. Les indisciplinés eux-mêmes prennent l'air dans des préaux réservés.

Toutefois l'on n'a pas voulu s'en tenir uniquement à l'essai de Pentonville. Dans une autre prison de Londres, à Millbank, treize ou quatorze cents condamnés sont en cellule pendant la nuit, et le jour ils se réunissent dans de vastes ateliers de cordonniers et de tailleurs, où ils travaillent sous la loi du silence. C'est un système mixte également emprunté aux États-Unis et qui ne paraît pas moins contraire aux instincts de la nature humaine que le régime de la prison de Reading. Les lèvres sont closes, mais les yeux restent ouverts; des signes muets volent à travers les salles, et toutes les punitions sont impuissantes pour empêcher un commerce continuel de mauvaises pensées.

Dans toutes les prisons dites correctionnelles, notamment dans celles de Coldbath-Fields à Londres, le temps des détenus se partage entre la gymnastique et des occupations plus ou moins productives. La gymnastique, absolument nécessaire à des gens renfermés dans des cellules, quand on ne leur procure pas, comme à Pentonville, l'exercice de la promenade, se fait au moyen d'une machine assez curieuse qu'on appelle *tread-wheel* ou *tread-mill* (marche-roue ou marche-moulin). C'est un cylindre d'environ dix pieds de diamètre fixé horizontalement et garni de marches ou palettes disposées sur sa surface comme des aubes de moulin. La machine étant immobile, quinze ou vingt hommes sont rangés debout sur une seule marche, les deux mains appuyées à une traverse placée un peu au-dessus de leur tête. Un mouvement de rotation est

(1) Tous les jours quatre onces de viande, vingt onces de pain blanc, une livre de pommes de terre, trois parts d'un pain de chocolat; ordinaire varié dans les mêmes proportions.

imprimé au cylindre, et alors les hommes sont obligés de mettre le pied sur chaque marche au moment où elle passe sous eux, piaffant comme des chevaux embourbés. Ils font ainsi quatre cent quatre-vingt-quinze pas en un quart d'heure, et comme à Coldbath-Fields on les met au *tread-wheel* quinze quarts d'heure par jour, le mouvement quotidien qu'ils accomplissent équivaut à une ascension perpendiculaire de plus d'un mille. Dans d'autres prisons où l'emploi de cette machine est moins fréquent, la santé des détenus s'en trouve bien; mais à Coldbath-Fields la trop longue durée de cet exercice le rend si fatigant qu'il n'est pas de moyens qu'ils n'imaginent pour se donner des maladies ou se faire des blessures qui les en exemptent. Dans ce cas, lorsqu'ils sont guéris, on introduit dans leur cellule un instrument qu'on appelle *crank*. C'est un tambour de fer à moitié plein de sable et muni d'une manivelle au moyen de laquelle on fait mouvoir une roue à godets tournant dans l'intérieur, de manière que chaque godet se remplit en traversant la couche de sable et se vide en complétant son évolution. Le prisonnier doit imprimer à cette roue dix mille tours dans la journée. Il n'en est pas qui, au bout de quelques heures de cet exercice qui remplit la cellule de bruit et de poussière, ne demande à être ramené au *tread-mill*. Le *crank*, en usage dans toutes les prisons anglaises il y a peu d'années encore, en a été écarté par suite de deux cas de mort attribués à l'excessive rigueur d'un gouverneur de la prison de Birmingham, et qui sont devenus le sujet d'un roman populaire. Il y a encore une autre occupation du même genre pour les hommes qui n'ont pas atteint l'âge de quarante-cinq ans : c'est le *shot-drill*, la manœuvre du boulet, qui consiste à transporter des boulets d'une place à une autre, par des mouvemens simultanés, pendant cinq quarts d'heure.

Toute cette fatigue ingénieusement inutile humilie le condamné, augmente son dégoût pour le travail, et irrite sa haine contre une société qui lui semble ne le châtier que par vengeance. Un luxe de précautions et de contraintes toujours déjouées ne fait qu'exalter ces sentimens. Le masque qui couvre les visages pendant ces divers mouvemens n'empêche pas plus que la règle du silence les prisonniers de se connaître, de s'apprendre l'époque de leur libération et de convenir de leur réunion à l'expiration de leur peine. Il y aurait cependant un bon parti à tirer du *tread-wheel*. On pourrait l'employer comme moteur d'une machine productive et donner au condamné une part de la valeur des produits, ainsi que cela se pratique déjà dans la prison de Worcester, où cette roue est employée à moudre du blé.

Tel est dans ses principaux détails le régime des prisons en Angleterre. On voit qu'on n'y a rien épargné de ce qui, dans la pensée des directeurs de ce service, pouvait amener le coupable à résipis-

cence; mais, comme je l'ai dit, plusieurs de ces mesures vont précisément contre le but, et, par une inconséquence qui ne semble avoir d'autres causes que des nécessités pécuniaires, tout ce que ces établissemens ont pu inculquer de bons principes aux *convicts* vient se perdre dans la mesure générale qui, après leur temps de captivité cellulaire ou silencieuse, les rapproche les uns des autres dans les chantiers de Portland, de Portsmouth et de Dartmouth. Cette dernière période de leur détention, en les livrant à une contagion continuelle et à peu près sans obstacles, les rejette presque tous dans leur première corruption. Ceux même qui sont transportés en sortant de leur cellule se dépravent de nouveau pendant une traversée de long cours, de sorte que, malgré toutes les améliorations du régime pénitentiaire depuis 1843, les condamnés n'ont pas apporté de meilleures dispositions morales aux lieux de transportation. Tant que les diverses possessions anglaises qui les recevaient depuis le règne de Jacques Ier, avaient eu un besoin urgent de leurs bras, elles s'étaient résignées aux terribles inconvéniens de leur contact; mais le moment devait venir où, le travail des *convicts* cessant d'être nécessaire, leur présence ne pouvait plus être qu'un fléau sans compensation. Dès lors, sous l'impression de la terreur répandue par le pillage et le meurtre, les colonies réclamèrent contre une servitude désastreuse qu'en bonne justice on ne pouvait leur imposer; elles la rejetèrent même par une déclaration péremptoire, et en 1853 il n'y avait plus que l'Australie septentrionale qui consentît encore à ouvrir ses ports à cette immigration dangereuse.

Dans cette situation, il fallut, sinon abolir la transportation, du moins y suppléer en grande partie par une autre peine, la servitude pénale, qui diminua la durée de la captivité, mais qui ne laissa plus au *convict* la faculté de l'abréger par sa bonne conduite. En même temps, les prisons de la métropole ne pouvant plus contenir tout ce que les cours criminelles leur envoyaient, on fut obligé d'accorder des *tickets of leave* à un grand nombre de condamnés à la transportation, et rien moins que préparés à l'usage de la liberté. Il en résulta que l'Angleterre, outre tous les crimes dont elle était déjà infestée, devint encore le théâtre de tous ceux qui se commettaient précédemment aux colonies. Des hommes enfermés pour offense à la société lui furent rendus malgré la conviction où l'on était qu'ils renouvelleraient leurs outrages contre elle. Ces élargissemens intempestifs se multiplièrent d'autant plus que la réaction contre les lois de sang dont nous avons parlé était plus complète. En effet, par l'acte de 1853, qui institue la servitude pénale, le vol, quelle que soit la valeur de l'objet volé, ne peut être puni de plus de deux années de travaux forcés, et le voleur récidiviste, quel que soit le

nombre de ses condamnations précédentes, ne peut encourir que dix ans de servitude. Des malfaiteurs furent donc continuellement libérés, même indépendamment de la faveur du *ticket of leave*, après une détention trop courte pour pouvoir être salutaire. Ainsi qu'on devait s'y attendre, le crime déborda dans toutes les parties du royaume-uni et surtout à Londres. Le public s'alarma sérieusement, et un *tolle* général s'éleva contre le système des libérations provisoires, sur le compte duquel on mettait assez inconsidérément toutes les attaques contre les personnes et contre les propriétés. On accusa la théorie du *châtiment réformatoire* des mêmes sophismes et des mêmes exagérations que le système utilitaire de Bentham. Qui peut savoir, disait-on, si un condamné a pris ou non la résolution de remplir désormais ses devoirs envers l'homme et envers Dieu, s'il a ou n'a pas surmonté tous les obstacles qui peuvent l'empêcher d'exécuter ses bonnes résolutions? Dans la plupart des cas, le plus coupable sera le moins puni. Les plus endurcis ne sont nullement ceux qui le paraissent, et au contraire ce sont eux qui montrent le plus de soumission à la discipline de la prison. Il n'y a qu'une chose à faire, c'est de revenir à une pénalité plus rigoureuse.

Au milieu de ces récriminations universelles, une voix s'élevait pour défendre le nouveau système. La théorie du *châtiment réformatoire,* disait M. Hill, le *recorder* de Birmingham, est excellente; mais nous l'appliquons sans les précautions qu'elle exige. Les prisonniers libérés provisoirement ou définitivement doivent être préparés à la liberté, et ni le régime, ni le personnel de nos prisons ne sont encore ce qu'ils doivent être pour assurer, autant que possible, la réformation des coupables. Il faut ouvrir un compte à chaque détenu, pour le créditer de la valeur réelle ou fictive de son travail. La quantité et la qualité de son ouvrage doivent avancer ou retarder l'époque de sa libération. Des espérances lointaines, fût-ce même la perspective de la liberté, n'agiraient pas suffisamment sur lui sans l'espoir de quelque avantage immédiat. Il doit donc avoir la faculté d'affecter une part de ses bénéfices à l'amélioration de sa nourriture. Ce sera un moyen de lui faire contracter des habitudes laborieuses. Quoique le travail doive lui procurer une existence honnête, il ne le protégera pas assez contre les tentations, si on ne lui apprend à maîtriser ses passions et à se gouverner soi-même. Il faut donc que tout prélèvement fait pour sa bouche sur le fonds créé par son travail retarde, aussi bien que la paresse, l'heure de son élargissement. Par là, il apprendra l'économie. Enfin il y a tout un système d'éducation et d'épreuves à fonder pour faire de l'homme qui s'est mis en état de révolte contre les lois un membre honnête de la société. Ce n'est pas tout. La liberté provisoire du condamné ne requiert pas moins de surveillance que son état de

détention, et dès que ses relations et ses habitudes sont de nature à faire douter de la sincérité de son amendement, il faut l'écrouer de nouveau et jusqu'à l'expiration de sa peine. Alors même qu'il est définitivement élargi, il doit être passible d'un emprisonnement préventif, si sa conduite est suspecte et s'il ne justifie pas de moyens légitimes d'existence. C'est une disposition nouvelle à introduire dans la législation. D'un autre côté, les sociétés de patronage doivent procurer de l'ouvrage à tous les hommes libérés et résolus à vivre honnêtement. Quant à la possibilité de réformer la plus grande partie des condamnés, elle est, ajoutait l'honorable *recorder*, démontrée par des faits irrécusables. De 1843 à 1845, 298 détenus sont sortis de la prison de Munich après un emprisonnement de une à vingt années; 246 ont tenu jusqu'à ce jour une conduite irréprochable, sur lesquels 189 avaient été condamnés pour meurtres, homicides et vols qualifiés. Comment ce résultat a-t-il été obtenu? Par le régime le plus doux, celui du travail en commun et en silence. Tous ces prisonniers, traités d'abord comme des bêtes féroces, chargés de chaînes, accablés de coups, entourés de gardes et de chiens énormes, ont été humanisés par un nouveau gouverneur, M. le conseiller d'état Obermaier, qui avait déjà dirigé avec le même succès la prison de Kaiserslautern. M. Obermaier s'appuie sur la conviction que les plus grands criminels conservent le germe de quelque bonne qualité, et qu'une discipline inspirée plutôt par la pitié que par la rigueur, en s'adressant aux nobles tendances de la nature humaine plutôt qu'à ses instincts brutaux, doit éveiller en eux un nouveau sentiment, le respect de soi-même, et développer graduellement leur moralité.

Le colonel don Manuel Montesinos, gouverneur de la prison de Valence pendant vingt ans, a obtenu des résultats encore plus remarquables par un régime encore plus indulgent. Il avait fait de la prison une cité ouvrière où quinze cents détenus, travaillant par groupes, dans divers ateliers, à quarante métiers différens, confectionnaient les meubles les plus élégans et les plus riches étoffes, dont le prix était partagé entre eux et l'état, pourvoyaient à toutes les dépenses de la maison, et gagnaient chacun environ 450 francs par an. Les prisonniers de Valence pouvaient, comme ceux de Munich, abréger d'un tiers, par leur bonne conduite, le temps de leur captivité. Ils recevaient l'enseignement primaire et disposaient d'une bibliothèque choisie. Ils avaient un jardin, des orangers, une faisanderie. A peine étaient-ils gardés; sans chaînes et sans verroux, ils ne semblaient retenus que par le sentiment de l'obéissance, et, ce qu'il y a de plus remarquable, une fois sortis de prison, sauf très peu d'exceptions, ils n'y rentraient plus. La proportion des récidives n'était que de 2 pour 100 au lieu de 35, chiffre approximatif

donné par les statistiques d'Angleterre et de France. Cependant on pensa que tant de bien-être accordé à des condamnés était d'un dangereux exemple, et que la concurrence de leur travail compromettait les intérêts des ouvriers honnêtes. Des mesures de rigueur furent introduites dans le régime de la prison de Valence : on priva les détenus de la part qu'ils recevaient sur le produit de leur travail, on leur ôta la possibilité d'abréger par leur bonne conduite la durée de leur peine. Dès ce moment, ils ne travaillèrent plus qu'avec mollesse et dégoût; les infractions à la discipline se multiplièrent, et le nombre des récidives augmenta dans une rapide proportion.

Après des expériences aussi concluantes, il faut bien reconnaître avec M. Hill que les bons traitemens ont plus d'empire sur l'âme des criminels qu'une discipline rigoureuse. Est-ce à dire qu'il faille supprimer dans les maisons de correction toute apparence de châtiment, et traiter les condamnés comme d'honnêtes gens qui se rassembleraient par goût dans une espèce de phalanstère? Nous sommes loin de le penser. Les succès obtenus à Munich et à Valence sont dus aux facultés tout à fait exceptionnelles de MM. Obermaier et Montesinos. Il y a des hommes nés pour le gouvernement moral, doués d'une puissance de persuasion irrésistible, qui domptent par leur ascendant ce qu'il y a de pire dans la nature humaine, comme il en est d'autres dont le regard fascine, dont la voix et le geste maîtrisent les animaux les plus terribles. Ce sont là des exceptions, et l'on échouerait presque toujours en confiant des essais du même genre à des gouverneurs qui ne se recommanderaient point par ces facultés spéciales. En second lieu, il y aurait une injustice profonde à former aux industries les plus lucratives des meurtriers et des voleurs, tandis que tant de braves gens ont bien de la peine à apprendre un métier qui leur procure les premières nécessités de la vie. Les résultats de Munich et de Valence sont de précieux documens acquis à la cause de la *réformabilité,* mais il ne faut pas compter sur les mêmes procédés pour obtenir des succès semblables.

D'autres moyens existent-ils donc? Peut-on voir autre chose qu'une généreuse illusion dans les systèmes pénitentiaires? Est-ce une science rationnelle, fondée sur des principes sérieux, que celle qui se propose de ramener au sentiment de l'honneur des êtres dépravés par l'habitude du vice et du crime? Que les idées soient innées dans l'homme ou que l'éducation seule éclaire sa conscience, il est certain que chez la plupart des malfaiteurs ce flambeau intérieur s'est éteint de bonne heure au souffle impur des passions. Cependant, quelque oblitérée qu'elle puisse être, la notion du bien et du mal ne se perd jamais complétement, et ce rayon de l'âme disparaît plus rarement que celui de l'intelligence. Je visitais, il y a quelques années, l'hôpital des aliénés d'Auxerre, dirigé par un jeune

médecin plein de savoir et de dévouement, M. de Cayeux. « Jamais, me disait-il, les ressorts de l'entendement ne sont complétement brisés. L'homme ne perd que la puissance de les diriger, et encore même n'est-ce pas précisément le ressort de cette puissance qui lui fait défaut, mais plutôt la relation qui doit exister entre elle et les facultés intellectuelles. En un mot, l'aliénation mentale résulte non pas de la perte, mais de la désorganisation des facultés. Toute la cure consiste à rétablir dans leurs relations normales, dans leur engrenage, si l'on peut appliquer ce mot au mécanisme de l'esprit, des rouages accidentellement disjoints, mais toujours subsistans. C'est en lui rendant, par une continuelle gymnastique de l'intelligence, l'usage de sa volonté, que je parviens souvent à guérir le malade, et toujours à le préserver de ces accès de fureur qu'on ne savait pas prévenir autrefois. En obéissant à ma pensée, il finit par rentrer dans l'usage de la sienne. Le grand point est de ne jamais le laisser livré à lui-même. » Et en effet le docteur me montrait tous ses malades écrivant sous la dictée, apprenant à lire, récitant leurs leçons, ou occupés à des travaux de terrassement et de jardinage.

S'il y a beaucoup de différence, il y a aussi beaucoup de rapport entre l'insanité intellectuelle et l'insanité morale, entre la folie et l'habitude du crime. Dans l'un et l'autre cas, les remèdes violens irritent et aggravent le mal; dans l'un comme dans l'autre, c'est la faculté de vouloir, de mettre la volonté à exécution, qui est affectée. Sans parler de la monomanie du crime, il est constaté qu'un grand nombre de récidivistes avaient formé les meilleures résolutions, et que c'est l'énergie seule qui leur a manqué pour y rester fidèles. L'hypocrisie sans doute n'est pas rare dans cette malheureuse catégorie, mais on y trouve aussi beaucoup de repentirs sincères et même beaucoup de véritables conversions religieuses. Tel condamné que vous voyez à genoux, priant avec ferveur, une fois élargi, pourra sans doute retomber dans ses premiers erremens. Est-il certain qu'il ait voulu vous tromper par l'apparence de la piété? Non. Le plus souvent il se trompe lui-même en se croyant réformé, ou plutôt il l'est réellement au moment où il croit l'être; malheureusement, rendu à la liberté, il n'a plus la force de résister longtemps aux tentations contre lesquelles il n'a été exercé ni dans son état de captivité, ni lorsqu'il disposait de lui-même. Cette impuissance, après tout, est-elle particulière à la population criminelle, et ne la retrouve-t-on pas au fond même de la nature humaine? « Je fais le mal que je ne veux pas, dit l'apôtre, et je ne fais pas le bien que je veux. » Il paraît donc rationnel de chercher la réforme du coupable dans des procédés analogues à ceux qui guérissent les fous, c'est-à-dire dans une continuelle gymnastique des facultés morales, dans

des épreuves sans cesse renouvelées, qui lui rendent la force initiale qu'il a perdue, ou qui lui donnent celle qui n'a jamais été en lui.

Un argument bien puissant, celui des faits, vient à l'appui de ces considérations psychologiques. Le président des directeurs des prisons irlandaises, M. le capitaine Crofton, avait été frappé de ce qu'il y avait de juste et de fécond dans les idées que M. Hill exposait tous les ans au grand jury de Birmingham. Au mois de novembre 1855, il proposa au gouvernement des mesures qui devaient être l'application complète de ce nouveau système. « La *réformabilité* du plus grand nombre des criminels, disait-il dans son mémoire, a été admise en 1850, après une laborieuse investigation, par un comité spécial de la chambre des communes, et son opinion a été corroborée par beaucoup de faits et de chiffres. L'objet reconnu de tout régime pénitentiaire est de combiner les moyens d'intimidation et de réforme. Le système actuel commence par l'intimidation et finit par une période de discipline réformatoire. Instituons un stage intermédiaire qui réunisse les caractères des deux autres, mais dans lequel domine l'élément réformatoire, comme l'élément afflictif domine dans le premier. La grande difficulté, ajoutait le capitaine, contre laquelle ont à lutter les prisonniers élargis, est le manque de travail. Tant que cette difficulté existera, la population criminelle, réformée ou non, demeurera une partie distincte de la communauté; la première chose à faire est donc de remédier à cette séparation. Nous avons demandé à la communauté de recevoir et d'employer la partie réformée de nos *convicts,* en présentant pour garantie de leur repentir leur conduite exemplaire en prison. Or le public ne considère pas comme une preuve suffisante d'amendement un certificat obtenu loin des tentations auxquelles les libérés sont exposés dans le monde. On ne reconnaît donc aucune valeur à ce témoignage, et en refusant d'employer ces criminels, on repousse ceux qui sont réellement corrigés aussi bien que ceux qui ne le sont pas. Le stage proposé du traitement réformatoire placera le prisonnier dans un milieu où il pourra être assailli par les tentations, et où le public aura l'occasion de juger de sa transformation morale, de ses habitudes laborieuses et de son aptitude au travail. Il ne faut que la complète évidence de ces faits pour rapprocher le chef d'atelier du libéré qui cherche et qui mérite de l'emploi. Ce stage d'épreuve, agissant comme un filtre entre les prisons et le public, deviendrait un moyen sûr de reconnaître les *convicts* véritablement corrigés, et les priviléges dont ils jouiraient exerceraient sur les autres une influence dont on ne peut trop apprécier la valeur. »

D'après ces principes, le capitaine Crofton présenta un plan fondé sur ce qu'il appelle *l'individualisation,* c'est-à-dire l'emprisonne-

ment et le traitement séparé de chaque individu. Il conseilla de recourir à une détention relativement équivalente à la durée de la transportation encourue. Par exemple, un homme condamné à dix ans de transportation devait être, dans le cas de bonne conduite, admis à un stage intermédiaire de quatre ans. Après quatre mois passés dans ce stage, il pouvait recevoir une offre d'emploi, et, si sa conduite était sans reproche, obtenir plus tard un élargissement conditionnel et toujours révocable jusqu'au terme de la condamnation primitive à dix ans. Cependant, si le *convict* ne pouvait obtenir du travail dans ces quatre ans, ni dans les six ans regardés par l'acte de 1853 comme équivalens à dix années de transportation, il avait droit à un élargissement définitif. M. Crofton recommandait aussi d'élever dans ce stage intermédiaire le chiffre des salaires, afin qu'il égalât autant que possible la valeur de l'ouvrage exécuté. La libre disposition laissée à chaque *convict* d'une partie de cette somme devait être une épreuve de sa moralité. Il entrait enfin dans les vues du capitaine de prendre pour gardiens des maîtres ouvriers, et des lectures faites chaque soir, après le travail, devaient préparer les *convicts* à l'épreuve de la libération.

Ces propositions furent toutes adoptées par le gouvernement. En six semaines, le vieux matériel d'une prison mal construite (*Smith-Field*) fut approprié à ce nouveau système, qu'on mit dès lors à exécution. Le régime intermédiaire est maintenant expérimenté dans quatre prisons différentes. Dans chacun de ces établissemens, le nombre des prisonniers est limité à cent, afin que *l'individualisation* soit appliquée à chacun d'eux, qu'ils puissent être exposés à plus ou moins de tentations sans échapper à la surveillance, et que leur libre arbitre leur soit laissé, autant qu'il peut se concilier avec le maintien de l'ordre et de la discipline. De ces quatre prisons, l'une occupe à Dublin une partie des bâtimens de Smith-Field : elle est destinée aux condamnés qui exercent un métier sédentaire. Une autre est située à Lusk, village éloigné d'environ quinze milles de Dublin. Les *convicts* y sont employés à des travaux de drainage, de routes, de nivellemens, et à la construction d'un pénitencier de jeunes détenus. Deux autres sont aux forts Camden-Carlisle, de chaque côté de la rade de Cork, et leur personnel travaille dans les chantiers des départemens de la guerre et de la marine. En proposant leur système de réforme pénitentiaire, MM. Hill et Crofton avaient conseillé d'employer les condamnés aux fortifications, aux ports de refuge et à tous les ouvrages d'utilité publique, afin d'indemniser l'état autant que possible des dépenses qu'il s'impose pour leur réformation. On a réalisé ce projet au moyen de prisons de fer semblables aux constructions de même métal dont on faisait usage

à l'armée de Crimée, pouvant se transporter partout et contenir chacune cinquante *convicts* avec quatre surveillans.

Voici maintenant l'ensemble du système réformatoire pratiqué en Irlande sous la direction de M. le capitaine Walter Crofton. La peine subie par les *convicts* irlandais se divise en trois stages. Le premier stage se compose de deux périodes : dans la première, qui est de neuf mois, les *convicts* subissent un emprisonnement cellulaire; dans la seconde, dont la durée dépend de leur conduite, ils travaillent ensemble pendant le jour, et sont renfermés la nuit seulement dans des cellules séparées. Le second stage, le stage intermédiaire, comprend le temps que les *convicts* passent dans une des quatre prisons de Camden-Carlisle, Smith-Field et Lusk, travaillant ensemble et dormant dans des chambres communes. Dans le troisième stage, ils jouissent d'une liberté provisoire, sous le bénéfice d'un *ticket of leave*, toujours révocable en cas de conduite mauvaise ou même suspecte.

Premier stage. — La prison de Montjoy, à Dublin, est celle où s'accomplit la première période du premier stage. Il est remarquable que, tandis que l'administration française, après de coûteuses expériences, abandonnait l'emprisonnement cellulaire comme impraticable, l'administration anglaise en faisait la base de son système pénitentiaire. Cependant l'emprisonnement à Montjoy est loin d'être un isolement absolu; il ne sépare le condamné que de la société qu'il lui importe d'éviter, c'est-à-dire de la société des malfaiteurs, et il le met continuellement en contact avec les influences qui peuvent concourir le plus sûrement à sa moralisation. Tous les jours il reçoit la visite du directeur et celle du chapelain, tous les jours il quitte sa cellule pour aller prendre de l'exercice dans le préau, pour passer deux heures dans la classe de l'instituteur, et pour assister à l'office divin (1).

Après neuf mois de détention à Montjoy, le *convict* est envoyé, s'il travaille en chambre, à Philipstown, prison située dans l'intérieur des terres à quarante milles de Dublin, — s'il exerce un métier en plein air, à Spike-Island, fort de la rade de Cork. Dans l'un et l'autre établissement, il passe la nuit en cellule, et pendant le jour il fait partie d'un atelier de travailleurs. A Montjoy déjà, on lui mettait entre les mains des livres, non-seulement religieux, mais amusans et moraux à la fois. Dans la seconde période du premier stage, l'instituteur est en outre un lecteur qui choisit des sujets adaptés aux besoins, à l'intelligence et aux goûts de son auditoire.

(1) Chaque détenu occupait d'abord dans la chapelle une stalle séparée, comme en Angleterre; mais dans ces obstacles matériels on a reconnu des stimulans qui portaient sans cesse le prisonnier à les éluder, et on a obtenu de lui plus de recueillement depuis la suppression des stalles.

Par exemple, rien n'importe plus aux prisonniers que de savoir comment ils pourront gagner leur vie et quelles ressources l'émigration pourra leur offrir. Le lecteur est donc sûr de les intéresser vivement par des détails sur le climat, le travail, les salaires des diverses colonies vers lesquelles ils pourront se diriger. Il ne manque pas surtout de les prémunir contre les tentations et les dangers auxquels les émigrans sont partout exposés, et contre le ridicule espoir de trouver un point du globe où l'on puisse pourvoir honorablement aux besoins de l'existence sans travailler et sans maîtriser ses passions.

On a divisé en classes les prisonniers de Spike-Island et de Philipstown. En entrant dans cette seconde période du premier stage, ils appartiennent à la troisième classe, et peuvent entrer dans la suivante après des intervalles de temps gradués comme il suit : — si leur conduite à Montjoy a été exemplaire, ils passent à la seconde classe au bout de deux mois; si elle a été très bonne, au bout de trois mois; si elle a été bonne, au bout de quatre mois; si elle a été passable, au bout de six mois. Le minimum du temps nécessaire pour l'admission dans la première classe est de six mois; le maximum est indéterminé et dépend de la nature et du nombre des infractions à la discipline.

Deuxième stage. — Dans la première classe du premier stage, une conduite irréprochable pendant un an, reconnue telle d'après les rapports quotidiens, élève le prisonnier au stage intermédiaire et le transfère à Lusk, à Smith-Field, ou à Camden-Carlisle, selon son aptitude aux travaux de ces établissemens. Là, rapproché nuit et jour de ses compagnons, il occupe une position transitoire entre la captivité et la liberté, habitant un lieu de résidence forcée plutôt que d'emprisonnement, employé à des travaux de diverse nature sans pouvoir se soustraire à une rigoureuse surveillance. On lui confie des commissions au dehors, et on lui trouve même de l'emploi loin de la prison, où il ne rentre que le soir. S'il résiste à toutes les tentations qui peuvent l'assaillir dans ce premier usage de la liberté, il est chargé des emplettes et du paiement des mémoires de la maison. Ces épreuves successives, qui constituent la partie essentielle de la réforme du régime pénitentiaire, n'ont pas encore donné lieu à un seul acte d'improbité. Dans ce stage, où il n'existe point de classification, mais d'où l'on est exclu pour la moindre faute, pour le plus léger indice de paresse, commence l'apprentissage pratique de la tempérance et de l'économie. Dans la seconde période du premier stage, le prisonnier gagne par son travail quelques petits salaires dont il est crédité, et on lui donne un livret qui établit, mois par mois, le montant de ce capital. On lui en remet la somme entre

les mains quand il quitte le premier stage, et on y ajoute une partie du salaire plus élevé qu'il gagne dans le second, en lui laissant la faculté de dépenser 6 pence (60 centimes) par semaine. Ces livrets sont souvent l'objet d'un examen amical de la part du directeur. Le prisonnier est libre d'acheter tout ce qui lui convient, excepté des liqueurs enivrantes. Quand les 6 pence ont été régulièrement ajoutés aux économies, ce qui est le cas ordinaire, le détenu est félicité non-seulement de l'accroissement de ses ressources, mais surtout de l'empire qu'il exerce sur lui-même. A-t-il dépensé son argent pour un objet utile au moment de l'élargissement, pour quelque vêtement par exemple, c'est encore un motif de satisfaction. Dans certains cas, le directeur donne des signes de désapprobation, sans toutefois restreindre la liberté du *convict* dans l'emploi de son pécule. Un jour le capitaine Crofton trouva qu'un prisonnier avait depuis plusieurs mois employé les 6 pence de la semaine à acheter du tabac. Sans laisser échapper un seul mot de blâme, il lui demanda quelle habitude l'avait entraîné hors des voies de la probité. « L'ivrognerie, répondit le *convict*. — Ne craignez-vous pas d'y retomber quand vous aurez quitté ces lieux? — Oh non! je n'ai pas bu depuis plusieurs années, et je m'en passe à merveille. — Mais vous avez passé plusieurs années sans fumer, et quoique vous ayez d'abord beaucoup souffert de cette privation, vous avez enfin reconnu qu'elle n'affectait pas votre santé; maintenant, dès qu'il vous est permis d'acheter du tabac, vous usez de la permission. Si vous n'êtes pas capable de résister à la tentation du tabac, comment pouvez-vous être sûr de résister à celle de la boisson? » Cet entretien fit réfléchir le pauvre homme, et une inspection ultérieure de son livret montra qu'il avait graduellement diminué sa dose de narcotique jusqu'à ce qu'il y eût tout à fait renoncé.

Les études commencées à Montjoy prennent un grand développement dans le stage intermédiaire. On y apprend l'histoire, et on y continue surtout l'étude de l'émigration, dont on a fait une science. Les principes de l'économie politique y sont même enseignés, principalement ceux qui concernent les rapports de l'ouvrier et du maître. Enfin la soirée du samedi est consacrée à une conférence, d'un grand intérêt pour les détenus, dans laquelle ils se posent mutuellement les questions qui ont été traitées devant eux par l'instituteur.

Troisième stage. — Les directeurs cherchent de l'ouvrage pour les hommes qui ont subi d'une manière irréprochable toutes les épreuves du stage intermédiaire, et le nombre de demandes de la part des chefs d'atelier excède de beaucoup celui des *convicts* à placer. Ils passent alors dans le troisième stage, et sont pourvus d'un *ticket of leave* qui leur confère une liberté provisoire. Dans

cette condition, ils sont tenus de se présenter deux fois par mois à la prison, s'ils sont à Dublin, et à l'inspecteur-général de la police, s'ils travaillent dans un endroit éloigné. En cas de conduite suspecte, de paresse ou d'ivrognerie, le *ticket of leave* leur est retiré, et, renvoyés dans la prison cellulaire, ils sont obligés de repasser par toutes les épreuves qu'ils ont déjà subies. Si au contraire leur conduite est satisfaisante, au bout de deux ans, ou même plus tôt, ils reçoivent du lord-lieutenant grâce entière, et la plupart s'embarquent pour les colonies avec l'argent qu'ils ont gagné.

Le système que nous venons d'exposer, d'après les renseignemens écrits et les explications verbales de M. Hill et du capitaine Crofton, est aussi appliqué aux femmes en Irlande, avec cette différence qu'elles ne restent que quatre mois en cellule. Elles sont surveillées par des sœurs de la Miséricorde qui se chargent d'elles à l'expiration de leur peine et qui trouvent toujours des places à leur procurer.

Telle est l'importante expérience qui s'accomplit aujourd'hui dans les prisons irlandaises depuis le mois de janvier 1856. Il résulte des rapports de M. le capitaine Crofton qu'on peut espérer la réformation complète des trois quarts au moins des *convicts* soumis à ce régime. Si cette estimation reçoit la consécration du temps, ce système expérimenté à Dublin aura inauguré un progrès notable dans la répression pénale; il aura augmenté d'au moins 12 pour 100 le nombre des coupables ramenés dans les voies de l'honnêteté.

Quant aux incorrigibles, c'est-à-dire aux récidivistes, le capitaine Crofton pense avec M. Hill que la loi devrait être modifiée en ce qui les concerne, et qu'il faudrait les retenir, comme les fous dangereux, dans une captivité perpétuelle. Ce serait peut-être là le progrès le plus certain du nouveau système. Quand on y réfléchit, on ne comprend guère pourquoi les garanties du droit commun s'étendraient aux ennemis de la société, pourquoi les hommes qui se placent dans cette catégorie ne seraient point subordonnés à une législation spéciale, à des magistrats spéciaux, et privés d'une liberté incompatible avec la sécurité publique. Laisser aux malfaiteurs d'une certaine classe la possibilité de tomber une fois seulement en récidive, ne serait-ce pas faire une concession suffisante à la liberté individuelle? Le surcroît de dépenses qu'exigerait l'entretien d'un grand nombre de condamnés peut d'abord paraître un obstacle à la perpétuité de leur détention; mais les économistes anglais estiment qu'un voleur coûte beaucoup plus cher en liberté qu'en prison, et qu'il y a toujours moyen de récupérer sur le produit de son travail à peu près le montant des frais de sa captivité.

Du reste, les mesures qui concernent la population criminelle

sont en Angleterre l'objet d'une préoccupation constante et de propositions de toute nature. En 1857, sous l'impression de la terreur que des crimes nombreux venaient de répandre dans la capitale, M. Mayhew, l'auteur d'un curieux ouvrage intitulé *le Grand Monde de Londres*, convoqua à plusieurs *meetings* successifs les assassins et les voleurs mis en liberté provisoire ou définitive, pour constater leur préférence relativement au séjour de la métropole ou à celui des colonies. Les débats de ces assemblées, présidées par un pair d'Angleterre, lord Carnarvon, furent parfaitement parlementaires, sauf l'interpellation d'un jeune membre qui reprocha à M. Mayhew de n'avoir imaginé ces réunions que pour y trouver la matière d'un chapitre intéressant de l'ouvrage qu'il publie par livraisons. La majorité se prononça pour l'émigration, mais quelques orateurs firent pourtant valoir les avantages du séjour de la mère patrie, et présentèrent le *comfort* de leur position personnelle comme un exemple du parti qu'on pouvait tirer à Londres d'un *ticket of leave*.

Si les récidivistes doivent être soumis à des lois exceptionnelles, les coupables qui auront expié leur crime et donné des garanties suffisantes de repentir doivent aussi pouvoir compter sur une protection spéciale, complément nécessaire d'une nouvelle législation et d'un nouveau système pénitentiaire. Cette protection est déjà un bienfait des sociétés de patronage et des asiles réformatoires établis dans toutes les parties de l'Angleterre. Quelques-unes de ces institutions ont même assuré aux malfaiteurs libérés un bien-être dont s'est alarmée la conscience publique. Il y a dans cette voie, comme dans toutes les œuvres de bienfaisance, une certaine limite que le zèle ne doit pas dépasser, et dans laquelle le bon sens et l'expérience ramèneront nécessairement les philanthropes anglais.

J'ai essayé de faire connaître les efforts d'une grande nation pour prévenir par des institutions charitables ou pour combattre par des établissemens pénitentiaires la dépravation de ses membres les plus déshérités. Dans un siècle où il a été donné à l'homme de maîtriser si puissamment les forces brutes de la nature, lui sera-t-il aussi permis de dompter des élémens plus rebelles, les passions des cœurs pervertis? Le temps seul pourra nous l'apprendre; mais de grandes espérances s'attachent aux résultats que j'ai signalés, et, dussent-elles ne pas se réaliser complétement, ceux qui les justifient par une volonté si énergique méritent d'autant mieux de la cause du progrès, qu'ils sont aux prises avec de plus graves difficultés.

L. Davésiés de Pontès.

ÉCONOMISTES

CONTEMPORAINS

FRÉDÉRIC BASTIAT.

Œuvres complètes de Frédéric Bastiat, revues et annotées d'après ses manuscrits, par MM. Paillottet et R. de Fontenay, Paris 1858 (1).

Il n'est point de tâche plus douce que d'avoir à raconter la vie et à juger les œuvres d'un honnête homme, d'un de ces hommes chez qui le caractère est resté en complet accord avec le talent, et qui, après avoir choisi leur route, se sont fait un devoir de n'en jamais dévier. A ce titre, un nom justement cher à tous les défenseurs des saines doctrines économiques mérite l'attention et commande l'estime. Dans le cours d'une vie trop tôt brisée, Frédéric Bastiat a eu ce mérite, assez rare, de ne pas se donner de démenti, de demeurer jusqu'au bout fidèle à des croyances très contestées, de les défendre avec un courage égal à son désintéressement, et de montrer dans cette lutte un fonds de sincérité, de simplicité, qui désarmait ses adversaires. On lui a attribué après coup des ambitions qu'il n'avait pas; on a voulu faire de Bastiat un chef d'école, un réformateur : sa modestie eût repoussé des prétentions si grandes. D'ailleurs, à en juger par les travaux qu'il nous laisse, des qualités essentielles lui eussent manqué. Il n'avait ni l'esprit de méthode, ni la sobriété, ni la justesse qui distinguent l'enseignement des maîtres: il était plus ingénieux que solide, cédait trop à sa verve, et ne savait pas assez se défendre des emportemens de la compo-

(1) 6 vol. in-8°, Guillaumin et Cie.

sition. Les circonstances y entrent pour beaucoup sans doute, et avec l'âge cet esprit si fécond se fût probablement mieux réglé; mais tel qu'il se présente, et qu'il nous est permis de l'apprécier, Bastiat ne saurait sans exagération être mis au niveau des hommes dont le temps a consacré les titres. Il n'est pas même, en économie politique, ce que l'on peut appeler un général d'armée, menant au combat des forces régulières. C'est le plus brillant capitaine de partisans que l'on puisse voir, connaissant à fond la guerre de détail et y déployant de grandes ressources, payant toujours de sa personne et tenant à honneur d'être en avant de tout le monde, et au poste le plus périlleux.

En politique, ce fut également son rôle, quoique beaucoup plus effacé. Ni sa santé ni ses goûts ne lui permettaient d'y apporter des habitudes aussi actives. Ses opinions étaient d'ailleurs assujetties à des scrupules de conscience qui le vouaient à l'isolement, et dont il faut chercher la cause dans des doctrines très arrêtées. Trop conservateur pour les républicains, trop républicain pour les conservateurs, il ne fut pour ainsi dire d'aucun parti pendant les trois années agitées qu'il passa au sein des assemblées délibérantes, de 1848 à 1850. Le peu de bruit qu'il y fit se rattache à des projets où la droiture des intentions ne rachète pas la singularité des vues. Cela se conçoit : Bastiat n'était arrivé à la politique que par l'économie politique; malgré tout et en toute circonstance, il est resté fidèle à ses origines. Son point de départ était une confiance absolue et inébranlable dans l'exercice de la liberté, à quelque objet qu'on l'applique et dans toute la sphère des relations sociales. Il n'était pas de ceux qui font de la liberté moins un principe qu'un instrument, qui l'acceptent quand ils y entrevoient un profit et la repoussent quand ils en redoutent un préjudice, qui la présentent tantôt comme un bien, tantôt comme un mal, au gré de leurs passions ou de leurs intérêts. Bastiat savait quels risques court la liberté dans ces distinctions abusives; il la voulait en toute chose et pour tout le monde; il la croyait assez forte pour trouver en elle le remède à ses propres écarts; il se disait que les servitudes s'engendrent, et que, jaloux de s'en affranchir lui-même, il ne devait pas y condamner autrui. En cela, il était conséquent; mais dans le monde politique, où tout se compose de transactions, où les faits tiennent plus de place que les idées, une telle disposition le laissait à l'écart des grands courans de l'opinion, presque seul de sa catégorie, comme un rêveur digne de respect, et qui, pour s'épargner des démentis, se résigne à une abdication volontaire.

I.

Quoique Bastiat soit mort à près de cinquante ans, sa carrière militante n'embrasse que six années, et il y fut jeté, comme on le verra, presque malgré lui et par le plus singulier des hasards. Né à Bayonne le 19 juin 1801, il resta orphelin de très bonne heure, sous la tutelle de son grand-père et d'une tante qui lui a survécu, après l'avoir entouré pendant son enfance de soins maternels. Son éducation, commencée au collége de Saint-Sever, s'acheva à Sorèze, et fut marquée par des succès. Au sortir de là, il entra dans le comptoir de son oncle, négociant à Bayonne, destiné, à ce qu'il semble, à lui succéder et à suivre la carrière du commerce. Une correspondance avec quelques amis (1), qui a été publiée dans le premier volume de ses œuvres, indique quelles étaient dès cette époque les préoccupations et les incertitudes de son esprit. Bastiat cherche sa voie; il s'adresse à la philosophie, puis à la religion, aux influences supérieures, comme à son véritable élément, peut-être aussi comme à une diversion nécessaire au milieu des travaux positifs auxquels il est assujetti. Il est artiste encore; il aime et étudie la musique, et se prend pour le violoncelle d'un goût qui ne l'abandonnera plus. Au fond, le maniement des affaires et la poursuite de la fortune lui conviennent peu : la vocation n'y est pas, il y apporte des sentimens trop libres, trop dégagés de calcul personnel; il se sent mal à l'aise dans un comptoir, et au premier prétexte il s'empressera d'en sortir. Ses besoins sont ceux d'un sage, il en a pris la mesure dès l'âge de dix-neuf ans, et il n'entend pas, comme il l'écrit à un de ses confidens, « s'imposer pendant de longues années le fardeau d'un travail ennuyeux pour posséder le reste de sa vie un superflu inutile. » Dans le commis, il y a toujours du philosophe, et l'un nuit à l'autre. En matière de commerce, mieux vaut agir que raisonner.

Cependant il a entrevu, au milieu de cette besogne aride, le but vers lequel ses efforts tendront plus tard, et dont la recherche mettra son nom en évidence. « Un bon négociant, dit-il, doit connaître l'économie politique, ce qui sort du domaine de la routine et exige une étude approfondie. » Deux auteurs, Jean-Baptiste Say et Charles Comte, semblent surtout avoir fait une profonde impression sur lui; il s'empare de leurs idées pour les appliquer et les commenter: il y trouve ce charme et cet intérêt qui naissent d'une discussion méthodique et frappent d'une vive lumière les esprits disposés à la réflexion. Il y joint l'analyse de ses propres sentimens, et le premier

(1) MM. Félix Coudroy et M. V. Calmètes, aujourd'hui président de la cour d'appel de Bastia.

qu'il éprouve est un démenti qu'il s'inflige à lui-même. Ainsi on a pu le voir, dès ses débuts, animé d'un dédain pour la richesse qui sera la règle de sa vie, et pourtant, en contact avec les écrivains qui en ont le mieux vérifié les lois, il se trouble, il hésite, il ne veut pas que son indifférence puisse être prise pour un point de doctrine. « Le vil métal, dit-il, n'est plus aussi vil à mes yeux... C'est un sot préjugé qu'on puise dans les colléges que celui qui fait mépriser l'homme qui sait acquérir avec probité et user avec discernement... Dans aucun temps, les hommes n'ont eu de renoncement à eux-mêmes, et selon moi ce serait un grand malheur que cette vertu prît la place de l'intérêt personnel... Le renoncement à soi-même est presque la destruction de la société. » Maximes qu'un casuiste taxerait de relâchées, et dont la meilleure critique se trouve dans la conduite de celui qui les a émises! Personne moins que Bastiat n'eut souci des biens de ce monde et ne fit preuve de plus de renoncement; il était en cela de la famille des économistes, qui, aux prises avec les définitions de la richesse, ont presque tous négligé les moyens de l'acquérir.

Dès ce moment aussi, les sentimens politiques de Bastiat s'éveillent et se dessinent. Il appartient à cette génération qui sut lutter pour le triomphe de ses droits, et les mit par sa fermeté au-dessus des atteintes de la violence. L'enthousiasme était grand alors, et il était sincère; on avait dans les institutions du pays une foi exempte de calcul, et qui a survécu dans bien des âmes aux plus douloureux mécomptes. Bastiat était ce que l'on nommait un libéral, et jusqu'au bout il est resté un libéral : il est mort avec toutes les croyances, ou, si l'on veut, toutes les illusions de sa jeunesse. Au moment où éclatèrent les événemens de juillet 1830, il était à Mugron dans les Landes, près de son grand-père; déjà il a rompu avec le comptoir et la spéculation maritime, et c'est vers l'agriculture qu'il dirige son activité. Il a sous sa main un domaine de deux cent cinquante hectares, qui comprend douze métairies et comporte une grande variété de cultures; il n'entend pas rester dans l'ornière, et veut se signaler par des améliorations qui seront un profit pour lui et un exemple pour ses voisins. Il parle d'aller en Angleterre et d'y étudier les bonnes méthodes, d'acheter du bétail, des instrumens perfectionnés, d'introduire l'assolement dans une province qui y est réfractaire, de faire, au prix de quelques sacrifices, des expériences qui frappent les plus incrédules et entraînent les plus irrésolus. Dans cette carrière nouvelle, tout l'attache, tout lui sourit; il n'a qu'une crainte, c'est d'être au-dessous de la responsabilité qu'elle impose et de manquer des connaissances nécessaires pour y réussir. Non-seulement il consulte les ouvrages spéciaux, mais il songe à s'initier

aux sciences accessoires, l'histoire naturelle, la chimie, la minéralogie. En même temps il applique à l'administration rurale les habitudes exactes du commerce, cherche à établir une balance entre la dépense et le produit, non-seulement dans l'ensemble, mais dans le détail, et pour chaque nature d'exploitation : soins ingénieux qui ne le mettront pas à l'abri des écoles qui accompagnent un apprentissage! Il lui manque ce qu'aucune méthode ne remplace, l'amour du gain, l'esprit de défiance et la volonté de se défendre contre les petits pillages qui sont la plaie et l'écueil des cultures morcelées.

C'est au milieu de ces travaux que la chute de la branche aînée de Bourbon vient le surprendre. Il n'hésite pas, quitte Mugron et court à Bayonne pour s'y mêler au mouvement. La victoire du peuple l'enivre; il ne veut pas qu'elle demeure incomplète sur le petit théâtre où il lui est donné d'y concourir. Bayonne s'était prononcé: la citadelle seule tenait encore, le drapeau blanc continuait à y flotter, et on parlait en outre d'une concentration de troupes espagnoles sur la frontière. C'était un danger, et Bastiat ne fut pas des derniers à le signaler: la dynastie vaincue pouvait, en gardant Bayonne, s'appuyer sur l'Espagne et les Pyrénées, et s'en servir comme d'une base d'opérations pour soulever l'ouest et le midi. Il s'entendit avec quelques amis, rédigea une proclamation, forma un corps de six cents jeunes gens bien résolus, et ne désespéra pas de réduire la citadelle par un coup de main. Rien de plus animé, de plus martial que la lettre (1) où il expose ses plans et raconte ses craintes. « Il faut, dit-il, que le drapeau national soit arboré partout d'ici à ce soir; sans cela, je prévois dix ans de guerre civile, et quoique je ne doute pas du succès de la cause, je sacrifierais volontiers jusqu'à ma vie pour épargner ce fléau à nos misérables provinces. » Même avec la perspective d'un échec, il ne se décourage pas: il ira remuer la Chalosse, pendant que ses camarades en feront autant pour les Landes, le pays basque et le Béarn; par ruse ou par force, ils amèneront la garnison à merci. Heureusement ces ardeurs juvéniles ne furent pas mises à l'épreuve; devant l'effet moral des événemens, toute résistance avait désarmé, et dans la journée même la citadelle ouvrit ses portes. Au lieu d'un combat, il y eut une fête; au lieu de sang, il ne coula que du punch et du vin. « Les officiers, dit Bastiat, étaient plus chauds que nous, comme des chevaux échappés sont plus gais que des chevaux libres. » Le sous-préfet, vaincu par l'opinion, s'était décidé à publier des ordres que, pendant quarante-huit heures, il avait tenus secrets: la révolution s'accomplissait paisiblement à Bayonne comme ailleurs, et le jeune économiste en fut pour ses plans de campagne.

(1) Lettre à M. Coudroy du 5 août 1830.

Il faut croire que la fermeté dont il avait fait preuve pendant cette courte crise ne fut pas entièrement perdue pour lui; il compta désormais parmi les hommes en vue. Pour peu cependant qu'on ait connu Bastiat, on sait qu'il mit à fuir les fonctions publiques le même soin que d'autres mettent à les rechercher. S'il fut en 1831 juge de paix du canton de Mugron et en 1832 membre du conseil général des Landes, c'est que l'estime locale le désigna, et que ces témoignages de confiance eurent un caractère spontané qui l'emporta sur ses scrupules. Déjà même, et quoiqu'il eût à peine l'âge requis pour l'éligibilité, on songeait à le charger d'un mandat plus important encore et à l'envoyer à la chambre des députés. A trois reprises, cette candidature fut mise en avant par des personnes notables sans qu'on exigeât de Bastiat d'autre concours qu'un acquiescement personnel, et en lui épargnant les démarches qui étaient si préjudiciables à la dignité de la fonction. Il faut ajouter que ses chances n'étaient pas grandes; il s'était rangé dans ce qu'on nommait le parti du mouvement, et, après avoir fait une brillante exception pour le général Lamarque, le département des Landes tendait à se rapprocher de plus en plus par ses choix de la politique du gouvernement. Le nom de Bastiat ne resta donc en évidence que pour fournir à la minorité, de temps à autre, les moyens de se rallier et de se compter. Plus tard seulement la lutte devint sérieuse : ce fut quand notre économiste, servi par le bruit qu'avaient fait ses premières publications, entra en concurrence avec un homme très estimable et très estimé (1), dont la position était un titre bien légitime auprès de la dynastie qui régnait alors. Il y eut à cette occasion des lettres échangées et une sorte de tournoi public dont les détails méritent une mention et reviendront à leur date.

Pendant les quinze années qui suivent, Bastiat semble se partager entre les devoirs de son modeste prétoire et l'étude de la science vers laquelle inclinent ses goûts. Mugron offre peu de ressources : on n'y trouve ni bibliothèques, ni cours, ni facultés, rien de ce qui anime et soutient un esprit avide de s'instruire; Bastiat y suppléera par ses propres inspirations et par l'activité d'une intelligence qui peut se passer d'emprunts. Il n'est pas de ceux qui pâlissent sur des textes et s'endorment dans des compilations stériles. Les grands traits lui suffisent, et quand il les tient, il va du principe aux conséquences, moins soucieux de savoir ce que d'autres en ont pensé que ce qu'il en doit penser lui-même. C'est à ces signes que se reconnaissent les hommes vraiment doués, ceux qui sortiront des rangs et laisseront leur empreinte. Bastiat est de ce nombre; Mugron, si dépourvu qu'il soit, lui suffira pour se recueillir et se préparer. Il y

(1) M. de Larnac, ancien précepteur de M. le duc de Nemours.

a rencontré d'ailleurs dans un ami d'enfance, M. Coudroy, un confident et comme un écho de ses impressions. Le travail se fait dès lors à deux, et en communauté pour ainsi dire, un peu au hasard et d'une manière assez décousue, dans le cabinet ou dans une promenade à travers champs, par l'entretien plus que par la plume; mais de cette liberté même et de ce choc des opinions naissent une vigueur et une originalité, une abondance et une variété d'aspects qu'on demanderait vainement à une étude solitaire. L'un des deux amis a-t-il reçu de Paris un ouvrage nouveau, cette lecture devient un thème qu'on n'abandonne qu'après l'avoir épuisé; on prend et on quitte, on accepte et on combat les idées de l'auteur de manière à en dégager le fort et le faible et à pénétrer jusqu'au fond du sujet. C'est par de semblables exercices que Bastiat préludait aux combats qu'il devait soutenir plus tard; il se formait la main et se composait un arsenal de guerre.

Tout résigné qu'il fût à sa vie de province, il lui prenait de loin en loin des impatiences secrètes et le désir de viser plus haut. Si le hasard ou le soin de ses affaires le conduit à Bordeaux, il s'exalte au mouvement de la grande ville et se croit appelé à y jouer un rôle; de cette activité commerciale il voudrait dégager un peu plus d'activité intellectuelle. La ville est riche, les habitans sont ingénieux; il lui semble que des cours publics y réussiraient. Il y aura une chaire d'économie politique, une chaire d'histoire, une chaire de mécanique; on arrivera à former un athénée, avec des salles et une bibliothèque ouvertes à la population lettrée; dût-il en faire les frais, il essaiera : illusions naïves qui, à l'épreuve, s'évanouiront, mais qui n'en témoignent pas moins de l'état de son esprit! Va-t-il en Espagne pour des intérêts particuliers, cette disposition persiste. Il s'y occupera moins de la compagnie d'assurances qu'il se propose d'y fonder que de l'étude des mœurs et du régime économique qui y prévaut. C'est dans le monde des banquiers que son projet l'introduit; au lieu de les solliciter, il les juge, et si bien qu'à vingt ans de distance son observation garde un caractère d'exactitude. Il distingue deux classes parmi eux : les hommes de la tradition, barricadés dans leurs maisons comme dans des châteaux forts, vivant d'emprunts, de monopoles et de fournitures, solides, mais défians, et ne livrant aux nouveautés ni leur oreille ni leur caisse; puis d'autres, plus hardis, plus européens, plus accessibles par conséquent, mais aussi moins accrédités. C'est la vieille et la jeune Espagne, il faut choisir : c'est à l'Espagne pure qu'il s'adresse, au risque de se fermer les portes de l'Espagne moderne. Les camps sont si tranchés, qu'aucun mélange n'est possible. Il échouera donc après avoir obtenu tout ce qu'il était possible d'obtenir, la formation d'un conseil

et le concours de neuf noms, tous honorablement connus. En revanche il emportera de la Péninsule une notion très complète de la révolution qui vient de s'y opérer. Cette révolution lui semble prématurée; il ne partage aucune des illusions qu'elle a fait naître. On a chassé les moines et confisqué leurs biens avec le double espoir de rétablir les finances et d'éteindre la guerre civile, de rattacher par la division des terres une partie du peuple au régime nouveau, et de substituer à la propriété de main-morte, si indolente et si abusive, la propriété privée, dont l'énergie est bien plus grande et l'action bien plus judicieuse. Ailleurs le calcul serait juste et l'effet certain. En Espagne, on a contre soi les habitudes, les préjugés et les intérêts: toute réforme échoue ou devant des franchises locales qui résistent aux moyens les plus violens, ou devant les charges d'un passé qui n'est pas susceptible de liquidation. Met-on en vente les domaines du clergé, c'est la spéculation qui s'en empare, une spéculation étrangère qui n'a pas de racines dans le pays, et qui, odieuse par ses origines, le devient encore plus par ses procédés d'exploitation. L'état n'en tire presque rien, car on le paie avec ses propres valeurs, c'est-à-dire avec des titres avilis; la richesse territoriale n'en profite pas davantage, car les compagnies belges ou anglaises qui ont remplacé les moines ne visent qu'à revendre en détail ce qu'elles ont acheté en bloc, et en attendant appliquent le revenu non pas à améliorer le fonds, comme le ferait un détenteur à long terme, mais à amortir le capital employé, comme le fait un propriétaire de passage, jaloux de sortir le plus tôt et le mieux possible d'une opération aléatoire. Voilà ce qui se passe sous les yeux de Bastiat, ce qu'il découvre, ce qu'il constate. Quoique bien des années, et des années très agitées, se soient écoulées depuis lors, son jugement n'a pas reçu de démenti, il reste vrai dans ses traits essentiels.

De retour à Mugron après un séjour de quelques semaines en Angleterre, Bastiat y trouva un aliment pour un esprit comme le sien, toujours disposé à la controverse et à l'action. L'opinion locale s'était émue d'un projet de loi qui frappait les boissons de quatre contributions nouvelles, et il s'agissait d'organiser dans les départemens à vignobles une résistance qui mît le gouvernement en échec et déjouât la condescendance des chambres. A diverses reprises, la Gironde avait protesté, mais toujours sans fruit: il ne suffisait pas qu'une cause fût juste, il fallait qu'elle eût pour elle l'autorité du nombre, et la vigne ne l'avait pas. Avec son ardeur ordinaire, Bastiat se jeta en avant pour sa défense: sous le couvert d'un intérêt, il y avait là un point de doctrine à faire prévaloir et une égalité de traitement à réclamer. Les industries à priviléges

abusaient de leur force contre une industrie qui ne tient le sien que de la nature; en plaidant pour l'opprimée, on avait pour soi la double autorité du droit et de la science. Bastiat voulait qu'on employât cette fois tous les moyens légitimes d'influence et d'opposition; il voulait que chaque département à vignobles eût un comité, et chaque comité un délégué, chargé de porter à Paris l'expression des doléances et des griefs des populations; il voulait combiner les élémens d'une agitation vigoureuse, non-seulement dans le bassin de la Garonne, mais dans toutes les provinces où le vin joue un rôle comme produit, et réunir ainsi dans une même ligue des intérêts que leur isolement condamnait à l'impuissance et livrait désarmés aux exigences de la fiscalité. Le plan était hardi, et, à raison de sa hardiesse, n'aboutit pas; resté seul sur la brèche, Bastiat n'en monta pas moins à l'assaut. Sous le titre de : *le Fisc et la Vigne,* il publia une brochure qui résume avec une verve singulière les argumens souvent invoqués en faveur d'une réforme de la législation des boissons, et où il rappelle entre autres faits une curieuse anecdote. Aux débuts de la régie, les droits couvraient à peine les frais de perception, et le ministre des finances crut devoir faire observer à l'empereur que la loi mécontentait les contribuables sans rien rapporter au trésor. « Vous êtes un niais, monsieur Maret, lui dit Napoléon; puisque la nation murmure de quelques entraves, que serait-ce si j'y avais joint de lourds impôts? Habituons-la d'abord à l'exercice; plus tard, nous remanierons le tarif. » Le grand capitaine, ajoute Bastiat, était aussi un habile financier, et cette histoire est celle de toutes les taxes.

Nous voici arrivé à une époque décisive dans cette vie laborieuse. Bastiat a quarante-trois ans, et son obscurité lui pèse; aucun des efforts qu'il a faits ne l'a complétement servi; il sent qu'il n'est pas sur son véritable théâtre, et bien des motifs l'y retiennent pourtant, ses fonctions, ses habitudes, sa santé chancelante, le soin de ses affaires, ses affections de famille, par-dessus tout une timidité naturelle et une grande fierté de sentimens. Si la destinée ne s'en mêle pas, il restera où il est, dans son humble sphère, avec des velléités qui se combattent et la conscience d'un but qui semble reculer devant lui; il finira comme il a commencé, conciliera les différends des paysans des Landes, sans que le moindre bruit se fasse autour de son nom, connu et goûté seulement par un petit nombre d'amis. C'est alors que le hasard intervient, et que cette existence tranquille se transforme. Il y avait à Mugron un cercle, comme il en peut exister dans un chef-lieu de canton, rendez-vous de la jeunesse du pays, où deux journaux défrayaient les entretiens et les controverses politiques. Un sentiment y dominait, c'était la haine

du nom anglais, haine de tradition, et profondément enracinée dans ces provinces du littoral de l'Océan d'où sortirent nos plus audacieux corsaires. Mugron n'entendait pas raillerie là-dessus; tout ce qui venait de l'Angleterre y était pris en mauvaise part. Bastiat seul montrait un peu de tolérance et rompait des lances au besoin en faveur de ces pauvres insulaires mis au ban de l'opinion. Il aimait et cultivait la littérature anglaise, il admirait le bon sens de ce peuple qui sait s'arrêter à temps sans reculer jamais, mêle à l'égoïsme le plus raffiné une grandeur de vues et une habileté de conduite qu'on ne saurait méconnaître, et se garde bien de se nuire à lui-même, s'il se montre peu scrupuleux sur les moyens de nuire à autrui. De là des discussions interminables entre Bastiat et les habitués de l'établissement. Un jour, l'un d'eux l'aborde, et lui montrant le journal que le courrier venait d'apporter : « Ceci passe les bornes, s'écria-t-il; voyez comment vos amis nous traitent. » C'était la traduction d'un discours que sir Robert Peel avait prononcé dans la chambre des communes, et qui se terminait ainsi : « Si nous adoptions ce parti, nous tomberions, *comme la France*, au dernier rang des nations. » L'insulte était directe, flagrante; il n'y avait pas un mot à répondre. Bastiat eut pourtant des doutes; il lui sembla étrange qu'un pareil langage fût sorti d'une bouche ordinairement si mesurée, et il voulut en avoir le cœur net. Il écrivit à Paris, et se fit abonner à un journal anglais, en réclamant les numéros arriérés. Quelques jours après, *le Globe* arrivait à Mugron; vérification faite, les mots outrageans, *comme la France*, ne se retrouvèrent plus dans l'original : c'était un enjolivement de la traduction. L'incident était vidé, et n'aurait pas mérité une mention, s'il n'avait eu d'autres suites.

Abonné à un journal anglais, Bastiat prit goût à cette lecture, et y découvrit ce qui échappait à la publicité française, superficielle en général. Il s'opérait alors en Angleterre un mouvement qui, pour être simplement économique, n'en avait pas moins atteint de telles proportions que la politique du pays en devait être nécessairement affectée. La ligue contre la législation des céréales prenait par degrés le caractère d'une agitation en faveur de la liberté des échanges. Il n'y a pas à rappeler ici ce que fut ce mouvement, auquel les noms de MM. Cobden, Bright et Fox restent associés, et qui a renversé de fond en comble le vieux régime commercial de nos voisins, longtemps regardé comme inviolable, et abandonné aujourd'hui, même par ceux qui l'avaient défendu à outrance. Il suffit de dire que Bastiat, du fond de son département, jugea mieux les faits qu'aucun des hommes dont ils servaient les doctrines et consacraient les opinions. Pendant six mois, il en nourrit sa pensée

et vécut pour ainsi dire au milieu de cette agitation étrangère dont la marche avait pour lui l'attrait d'un spectacle et le mérite d'un enseignement. Il assistait à ces réunions populaires, formidables par le nombre et par la vigueur des résolutions, suivait les orateurs à la tribune, se rendait familières les formes de cette éloquence appropriée à un auditoire pris dans tous les rangs, tantôt triviale, tantôt élevée, mais toujours marquée au coin d'un bon sens irrésistible, s'emparait des argumens les plus solides, et traduisait les passages les plus saillans pour en former la matière d'un volume qui pût initier notre public aux détails d'une révolution dont il ne soupçonnait pas encore l'importance. A l'appui, et comme prélude, Bastiat résuma la substance des faits dans un article auquel il mit tous ses soins, et qui avait pour titre : *De l'Influence des Tarifs anglais et français*. Cet article était écrit un peu à l'aventure, et n'avait pas de destination précise; il semble même que, faute d'occasion, l'auteur le garda pendant quelque temps dans ses cartons. Enfin il en risqua l'envoi, et l'adressa, sans autre recommandation qu'une lettre d'avis, à un recueil mensuel spécialement ouvert aux questions d'économie politique et de statistique.

Il n'est pas rare de voir s'élever parmi les écrivains éconduits des plaintes amères sur le délaissement dont ils sont frappés. A les entendre, c'est une faveur aveugle qui préside au choix des matières dont se compose une publication périodique en possession de quelque crédit, et le mérite inconnu n'y a d'accès que s'il est suffisamment appuyé. Bien des exemples prouveraient que cette accusation, pour être banale, n'en est pas plus juste, et le plus imposant sans contredit est celui de cette *Revue*, où beaucoup d'entre nous ont fait leurs premières armes, et qui, en produisant tant de noms nouveaux, a rendu manifeste cette vérité, que les œuvres se protégent elles-mêmes. L'article de Bastiat arrivait de la province, et n'avait aucun patron à Paris; il portait une signature qu'aucune notoriété n'accompagnait : il n'en fut pas moins accueilli, jugé et inséré. L'effet ne s'en fit pas attendre; la matière était neuve, le tour belliqueux; c'en était assez pour produire une certaine impression sur le petit groupe de savans qui défendaient les principes de l'économie politique contre le déchaînement des intérêts et l'indifférence du public. Un auxiliaire leur arrivait, qui montrait non-seulement du talent, mais du courage, et se jetait dans la mêlée avec le feu qui anime des troupes fraîches à leur premier engagement. Les rangs s'ouvrirent, et on donna au nouveau champion une place d'honneur. Des éloges, des encouragemens allèrent le surprendre dans sa retraite, et il s'en montra plus réjoui qu'enivré. On lui demandait des communications nouvelles; il s'y prêta volontiers, et commença la pre-

mière série de ses *Sophismes économiques*, qui resteront, à mon sens, comme la fleur de ce qu'il a écrit, et où l'ironie et l'enjouement se mêlent, dans la plus heureuse mesure, à la solidité de la doctrine et à la vigueur des démonstrations.

Après cette seconde épreuve, la place de Bastiat n'était plus à Mugron; l'intérêt de la science et le soin de sa renommée l'appelaient à Paris. On le pressa de s'y rendre, et il résista longtemps; il se sentait plus à l'aise dans sa résidence obscure, où il s'appartenait en entier et n'avait à compter qu'avec sa conscience, que dans ces grands centres de population, où les opinions s'énervent et dévient au gré d'influences qui ne sont pas toujours favorables ni légitimes. Plus d'un lien d'ailleurs l'attachait au département natal : quelques amis bien chers, et sa tante surtout, sa seconde mère, qui allait vieillir loin de lui. Ce ne fut donc ni sans regret, ni sans esprit de retour, qu'il consentit à un premier voyage.

II.

Lorsque Bastiat arriva à Paris, il se trouva naturellement en relations avec les personnes qui s'étaient occupées des mêmes études que lui. Je me souviens de l'impression qu'il produisit comme si c'était d'hier : impossible de voir un échantillon plus caractérisé de l'érudit de province, simplicité de manières, simplicité de costume; mais sous ce costume un peu dépaysé et sous ces airs de bonhomie perçaient des éclairs d'intelligence et une véritable dignité de maintien. On devinait bien vite un cœur droit et une belle âme. L'œil surtout était animé d'une ardeur et d'un éclat singuliers; les traits amaigris et le teint plombé trahissaient déjà les ravages de la maladie qui devait l'emporter à quelques années de là; la voix était sourde et formait un contraste avec la vivacité de la pensée et la pétulance du geste. L'entretien s'animait-il, l'organe de Bastiat allait se voilant de plus en plus, et la poitrine ne remplissait sa fonction qu'au prix d'un certain effort. Mieux ménagée, cette constitution, si frêle qu'elle fût, aurait duré longtemps. Bastiat ne prit conseil que de son énergie; il ne compta pas les heures qu'il avait à vivre et s'attacha seulement à ce qu'elles fussent bien remplies. Cette voix, qui le servait si mal, il la prodigua pour une cause qui n'était jamais qu'à demi gagnée et qui se plaidait devant des juges inattentifs ou prévenus, suppléant par le zèle à la force qui lui manquait, et n'éprouvant qu'un regret au moment suprême, celui de laisser sa tâche inachevée.

L'accueil qu'on lui fit fut des plus empressés, et sa correspondance en témoigne. Il se trouvait, comme il l'écrit à M. Coudroy,

au milieu d'hommes bienveillans, fort unis entre eux, quoique différant d'opinions à beaucoup d'égards : les uns contenus par des engagemens politiques, les autres plus libres, mais ayant moins d'autorité. « Si notre isolement de province, ajoute-t-il, nous a empêchés de meubler beaucoup notre esprit, il nous a donné du moins, sur une question spéciale, une justesse que des hommes mieux doués et plus instruits ne possèdent peut-être pas. » La conclusion de Bastiat était qu'il ne voyait pas à ses côtés un parti ferme et homogène, et son premier coup d'œil ne l'avait pas trompé; il n'en éprouvait pas néanmoins du découragement. Ce que d'autres n'ont pu ni voulu faire, il l'essaiera; les élémens existent, il ne s'agit que de les réunir et de leur imprimer le mouvement : il y a des soldats et des soldats éprouvés; d'armée proprement dite, il n'y en a pas; il faut en créer une et la mener à l'ennemi. Quant aux moyens, ils sont indiqués : un journal d'abord, et à côté d'un journal des publications spéciales; une chaire ensuite, avec un caractère officiel, si c'est possible, ou, faute de mieux, avec un caractère privé; enfin une agitation publique pour éveiller dans le pays le sentiment d'intérêts qui s'ignorent et, par suite de cette ignorance même, sont impunément et implacablement sacrifiés. Voilà le programme de Bastiat, et, à vrai dire, ce programme n'avait de nouveau que la volonté d'y persévérer; d'autres l'avaient conçu avant lui; c'était en outre un emprunt à l'école anglaise. Pour se rendre compte des obstacles que la réalisation de ce programme devait rencontrer parmi nous, il convient de voir comment les choses se passent.

Sans doute, à en faire le dénombrement exact, il existe en France une plus grande masse d'intérêts à qui la liberté serait profitable qu'il n'y en a d'enchaînés à la jouissance de priviléges abusifs. On peut compter d'une part les industries qui se protégent elles-mêmes et vivent du débouché étranger : l'agriculture, engagée pour une portion de ses produits et pouvant rester neutre au sujet des autres; la marine, qui est pour un état autant une richesse qu'un instrument de défense; le commerce des ports, auquel se rattachent l'activité coloniale et les développemens de la circulation intérieure; le fisc lui-même, dont la fonction est de viser à l'accroissement du revenu plutôt qu'au maintien d'une surveillance stérile; le consommateur enfin, qui doit garder le premier rang, et pour qui le bien-être se mesure au prix plus ou moins élevé des objets qui défraient ses besoins. D'autre part figurent des industries considérables, il est vrai, et dignes de beaucoup de ménagemens, mais dont la prétention ne saurait être de transformer leur convenance particulière en un droit général et définitif, ni de contraindre éternellement le pays à se conformer à leurs allures, comme si, dans une armée en

campagne, le pas des hommes valides se réglait sur celui des traînards. Voilà les deux intérêts en présence, et, récapitulation faite, il est permis de se demander, avec Bastiat, comment et pourquoi le plus fort a reculé jusqu'ici devant le plus faible, le plus considérable par le nombre devant le moins nombreux.

C'est qu'à côté et au-dessus de la question du nombre il y en a une autre qui domine, c'est l'activité. Ces intérêts si divers, auxquels la liberté devrait servir de drapeau, n'ont pas tous la conscience des avantages qu'ils pourraient en recueillir, tandis que les intérêts couverts par un privilége ont au plus haut degré la conscience du dommage qu'ils éprouveraient à s'en dessaisir. Les premiers sont épars, isolés, sans lien entre eux; les seconds ont puisé dans le besoin d'une défense commune les élémens de la plus savante et de la plus puissante association. On a pu le voir à la manière dont l'effort s'est partagé. Si les chambres de commerce des ports, si les pays à vignobles ont de loin en loin exprimé leurs griefs et élevé quelques protestations, c'est d'une manière timide, sans unité, sans suite, sans vigueur. De leur côté, les industries dont l'accroissement des échanges favoriserait l'essor semblent se contenter du lot que leur supériorité naturelle leur assigne, et ne sont animées ni de l'esprit de conquête, ni de la manie de se plaindre qui distinguent les industries jalouses d'un marché réservé. Quant au consommateur, c'est un être abstrait qui ne s'émeut guère de ce qui le touche, subit en silence la loi qu'on lui fait, ne se dérobe à l'exaction qu'en retranchant sur sa dépense, et, au lieu d'appuyer ceux qui parlent en son nom, serait plutôt tenté de leur infliger un désaveu. Et pendant que tous ces intérêts s'oublient et s'abandonnent, les intérêts opposés s'agitent et veillent sans relâche, ne cèdent pas une position sans combat, y reviennent quand la circonstance les sert mieux, se multiplient par le bruit et rallient autour d'eux les esprits qu'ils égarent et les opinions qu'ils abusent. Telles sont les deux forces au moment décisif, l'une inerte, l'autre douée au plus haut degré d'élan et d'action. Peut-être Bastiat ne se rendait-il pas suffisamment compte de ce déplacement des rôles, et, préoccupé de ce qu'ils devraient être, ne voyait-il pas assez nettement ce qu'ils sont.

Il avait une autre illusion qui fut bientôt dissipée, c'était de croire que la réforme anglaise pouvait seconder la nôtre, et que l'occasion était bonne pour se prononcer. Le sentiment contraire eût été plus juste. Au nombre des préjugés qui règnent parmi nous, il n'en est point de plus enraciné que la défiance vis-à-vis de l'Angleterre. Il suffit qu'elle incline d'un côté pour que nous soyons tentés d'incliner de l'autre; tout ce qu'elle imagine nous semble

suspect, et au bout de chacun de ses actes nous signalons volontiers une embûche. C'est en matière de commerce surtout que se manifeste cette disposition. A tort croirait-on que, dans les réformes que l'Angleterre accomplit, elle n'a en vue que ses propres affaires : le véritable objet de ces réformes est de nous pervertir et de nous ruiner par voie d'entraînement! Si nous y cédions, nous serions des insensés ou des dupes. — Ainsi parle l'opinion nationale, et quoique les esprits éclairés y résistent, elle n'en domine pas moins et se reproduit en toute circonstance. Mieux éclairé sur ce penchant de l'opinion, Bastiat aurait dû reconnaître que le moment était peu opportun, et qu'en face de l'agitation anglaise il valait mieux ajourner que hâter toute agitation qui semblerait s'inspirer de son esprit et se poursuivre à son exemple.

Il existait d'ailleurs, entre les deux agitations, une différence qui a déjà été signalée et qui sert à expliquer comment d'une part le succès a été si complet, de l'autre le résultat si insignifiant. En Angleterre, c'est du sein de la manufacture qu'est parti le signal de la réforme; c'est la manufacture qui, faisant bon marché de ses propres priviléges, établit la brèche devant le vieux privilége territorial et se déclara prête à supporter les charges d'un régime de liberté, pourvu qu'on lui en assurât les bénéfices. Peu lui importait l'entrée de quelques produits de fabrication étrangère, pourvu que les produits du sol, admis en franchise, vinssent adoucir la condition des hommes qui vivent d'un travail manuel et influer sur les taux des salaires. Le débat était donc très net, très tranché, sans équivoque ni confusion possibles; il avait lieu de puissance à puissance, entre la terre et l'industrie, l'une défendue par la tradition, l'autre représentant le droit moderne, qui demande, pour toutes les classes, l'égalité de traitement. En France, rien ne se prêtait à une combinaison semblable; la manufacture et l'agriculture y vivaient en paix sur la foi d'un pacte commun, maintenu par l'habitude et rendu plus étroit par la crainte de l'inconnu. Leur seule préoccupation, et elle était vive, consistait à se préserver de nouveautés dont elles exagéraient le péril et à répondre à cette manifestation extérieure par un surcroît de précautions, en vue d'un plus complet isolement. Que restait-il dès lors pour déterminer parmi nous un mouvement analogue à celui dont l'Angleterre était le siége? Quelques hommes convaincus, plus dévoués à leurs doctrines que soucieux de leur popularité, et essayant de répandre un peu de lumière sur ces problèmes qu'on obscurcissait à dessein. C'était assez pour l'honneur des principes, ce n'était pas assez pour le succès.

Quoi qu'il en soit, Bastiat entra en campagne et publia sur *la Ligue anglaise* le volume dont il avait préparé les matériaux en pro-

vince, et qu'il accompagna d'une introduction où les faits sont résumés avec une force et une lucidité remarquables. On y voit, on y suit les progrès de cette association, qui, d'économique qu'elle est, devient peu à peu politique, dispose d'un fonds de 8 à 10 millions, s'empare d'un certain nombre de siéges dans le parlement, contraint sir Robert Peel à s'infliger un démenti public, à compléter de ses mains une réforme qu'il avait longtemps combattue, et disperse si bien les élémens du parti tory qu'ils n'ont pu se reconstituer depuis lors dans leurs anciennes conditions de puissance et d'intégrité. Cette histoire a été écrite par M. Guizot, et avec une autorité trop grande pour qu'il soit utile d'y insister (1); elle est restée dans tous les souvenirs. Le mérite de Bastiat est d'en avoir retracé les débuts et d'y avoir ajouté ses impressions personnelles. Il ne se borna pas en effet à traduire les documens émanés de la ligue, il voulut la voir à l'œuvre, connaître ses principaux acteurs, assister aux réunions qu'elle multipliait dans les districts manufacturiers. Vers le milieu du mois de juillet 1844, il arrivait à Londres; sa première visite fut pour M. Cobden, qui l'accueillit comme l'un des siens et sur-le-champ lui offrit l'hospitalité. « Voici une maison, lui dit-il, que nous avons louée pour recevoir nos amis; il faut vous y installer. » Et comme Bastiat faisait quelques façons : « Cela peut ne pas vous être agréable, ajouta-t-il, mais c'est utile à la cause; Bright, Moore et autres ligueurs passent ici leurs soirées; il faut que vous soyez au milieu d'eux. » Dès ce moment commença, entre ces deux hommes qu'animaient des convictions communes, une intimité qui ne s'altéra jamais, et qu'entretint la correspondance la plus active.

De cette correspondance, une partie n'a pas été publiée, et l'intérêt en eût été grand : ce sont les lettres de M. Cobden. Il me souvient d'en avoir lu plusieurs; elles frappaient par leur touche vigoureuse et cette solidité de raison qui est inhérente au génie anglais. Point de phrases, point de digressions, point de prétention au style, mais des argumens simples, précis, bien enchaînés, bien déduits. Les réponses de Bastiat sont l'histoire des efforts qu'il fait et des travaux qu'il entreprend pour la cause. Quelquefois elles expriment des espérances; le plus souvent elles portent l'empreinte de l'amertume et du découragement. La tâche lui semble plus lourde à mesure qu'elle traîne en longueur, et les ardeurs du début s'éteignent devant les difficultés qu'il rencontre. Il voit autour de lui bien des défaillances: il assiste à des déchiremens intérieurs: les uns ne veulent que des fractions de liberté, d'autres acceptent la liberté en principe, mais parlent de la mettre sous la remise jusqu'à

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai, 1er juillet, 1er août et 1er septembre 1856.

une meilleure occasion. Sur les moyens d'exécution, sur les principes mêmes, il y a des dissentimens; on ne sait pas nettement où l'on va ni par quelle route s'avancer. Ce qui manque surtout, c'est l'argent, et Bastiat est presque honteux d'être pauvre. « Si, au lieu de courir de l'un à l'autre, dit-il, à pied, crotté jusqu'au dos, pour n'en rencontrer qu'un ou deux par jour et n'obtenir que des réponses évasives, je pouvais réunir tout ce monde à ma table, dans un riche salon, que de difficultés seraient surmontées! » Et sur ce point délicat son scrupule est tel qu'il repousse tout concours qui paraîtrait suspect. La ligue anglaise dispose de sommes considérables; elle pourrait, par une subvention ouverte ou détournée, aider à un mouvement continental inspiré par son exemple et venant à l'appui de ses idées. Bastiat n'en veut à aucun titre ni sous aucune forme; sa fierté y répugne, et quand M. Cobden lui propose de faire traduire son livre à ses frais, il repond à cette offre gracieuse par un refus plein de dignité.

Cependant, au milieu de ces épreuves, le nom de Bastiat commence à se répandre, et c'est pour lui un dédommagement. Le volume sur *la Ligue* s'est rapidement écoulé, et quelques mois après la publication de ce livre l'Académie des sciences morales et politiques désigne l'auteur pour remplir une vacance parmi ses membres correspondans. Son titre le plus décisif fut le zèle qu'il déployait pour la défense des saines doctrines. Bastiat ne savait rien faire à demi; son tempérament le portait à devenir le martyr des causes qu'il avait adoptées. Il lisait tout, surveillait tout; on ne pouvait toucher à l'économie politique, l'attaquer, la dénigrer, sans qu'il n'intervînt; sa plume était toujours prête et sa vigilance n'avait pas de trève. Découvrait-il, même dans des journaux sans crédit, des diatribes dont le dédain eût fait justice, il sentait son indignation s'allumer et y opposait de vertes répliques. Il n'épargnait ni les démarches ni le temps, allait droit aux agresseurs et engageait avec eux des négociations où il mettait seul une bonne foi qui souvent devait les faire sourire; puis, quand les moyens de conciliation étaient épuisés, il rompait en visière, cherchait à droite et à gauche un organe où il eût accès, ne se rebutait pas des refus, et finissait par trouver un débouché pour des réfutations aussi vives que péremptoires. Ce fut l'origine de ces petits volumes intitulés *Sophismes économiques*, et qui, nés de la circonstance, écrits au jour le jour, montrent le talent de Bastiat sous son véritable aspect. La verve, l'ironie, n'y manquent pas, et la pétulance du style est un agrément, une qualité de plus. Tous les lieux communs sur lesquels a vécu et vit encore l'école qui se prétend nationale y sont relevés de main de maître; l'auteur en montre le vide, en signale les inconséquences :

il ne laisse aucune erreur debout, et, s'il s'arrête aux injures, c'est pour les rejeter sur ceux qui y ont recours et en homme qui n'en est pas atteint. Il faut que l'effet de ces opuscules ait été grand, même hors de France : on les a traduits en quatre langues; ils rappellent, par le tour et le mouvement, ceux que l'abbé Galiani publia vers le milieu du siècle dernier et qui lui firent une réputation parmi les premiers économistes.

Bastiat, on le voit, était déjà bien mêlé à la vie de Paris, et pourtant il n'y séjournait qu'au pied levé. De temps en temps il lui prenait de violens désirs de revoir ses landes, et les motifs ne lui manquaient pas : ses fonctions, qu'il n'avait pas abandonnées, le besoin de repos et de recueillement. « Cette Babylone n'est pas ma place, écrivait-il à M. Cobden, et il faut que je me hâte de rentrer dans ma solitude. » « Je suis ici, à Mugron, écrit-il ailleurs, dans une position honorable et tranquille, quoique modeste... A Paris, je ne pourrais me suffire qu'en tirant parti de ma plume, chose que je ne blâme pas chez les autres, mais pour laquelle j'éprouve une répugnance invincible. » Un autre espoir, plus vague, mais toujours persistant, se joignait à ces accès de misanthropie, et l'enchaînait au pays natal : c'était une candidature politique. On n'y avait pas renoncé pour lui, et il n'y renonçait pas lui-même. Deux fois, en 1845 et en 1846, l'occasion se présenta. L'arrondissement avait un député à nommer, et l'administration appuyait ouvertement M. de Larnac. Bastiat se jeta dans la lice, et distribua une profession de foi où, au milieu de considérations économiques, il abordait une question politique qui partageait alors les chambres et causait une certaine émotion dans le pays. C'était une réforme parlementaire qui eût frappé d'incompatibilité les fonctions publiques et le mandat législatif. Vis-à-vis de M. de Larnac, la querelle n'était pas très fondée; il n'appartenait à aucune administration, et on ne pouvait lui opposer que des services rendus à la famille régnante, les plus dignes dont un homme de cœur et d'esprit puisse s'honorer. Bastiat n'en prit pas moins à partie le précepteur d'un des enfans du roi Louis-Philippe. Il y eut un échange de lettres qui furent livrées à la publicité, et où l'avantage resta à celui des deux concurrens qui avait montré le plus de modération et de goût. M. de Larnac fut élu, et sous l'empire de chances telles que Bastiat ne poussa pas l'épreuve jusqu'au bout, et se désista avant le scrutin. Il est à croire que cet échec lui fut sensible, et quand plus tard la révolution de 1848 l'envoya à l'assemblée constituante, il essaya d'y prendre une revanche, et d'obtenir de la république une satisfaction que la monarchie lui avait refusée. Il porta à la tribune une motion qui n'était que le commentaire de ses lettres à M. de Larnac, et qui tendait à exclure les représen-

tans des fonctions publiques sans distinction, sans exception, depuis le siége le plus humble jusqu'au banc des ministres. Dans sa candeur, Bastiat s'imaginait que les hommes changeaient avec les régimes, et qu'un appel au désintéressement serait entendu dans un pays qui avait pris les armes contre tous les abus. Un nouveau mécompte l'attendait : après un moment de surprise, l'assemblée écarta sa proposition, Bastiat raconte lui-même comment ce revirement eut lieu. « Quand je suis monté à la tribune, dit-il (1), je n'avais pas dix adhérens; quand j'en suis descendu, j'avais la majorité. Ce n'était pas la puissance oratoire qui avait opéré ce phénomène, mais la puissance du sens commun. Les ministres et ceux qui aspirent à le devenir étaient dans les transes; on allait voter quand la commission, M. Billaut en tête, a évoqué l'amendement : il a été renvoyé de droit à cette commission. Dimanche et lundi, il y a eu une réaction de l'opinion, d'ailleurs fort peu préparée, si bien que mardi chacun disait : *les représentans rester représentans!* mais c'est un danger effroyable, c'est pire que la terreur... Bref, je suis resté avec la minorité, composée de quelques exaltés, qui ne m'ont pas mieux compris que les autres. » Cet incident, qui donne la mesure des dispositions que Bastiat apportait dans la carrière politique, explique le rôle assez effacé qu'il y joua.

A la suite de sa déconvenue électorale de 1846, il se rejeta avec plus de chaleur que jamais vers les études qui lui étaient familières, et où sa droiture était moins dépaysée. Depuis quelque temps, Bordeaux était le siége d'une agitation en faveur de la liberté des échanges, dans laquelle figuraient les notabilités du commerce local, et qui avait recueilli un fonds de 100,000 francs à l'aide de souscriptions volontaires. Marseille et Le Havre avaient suivi l'impulsion, et à la ligue des ports répondait, dans Paris même, un mouvement qui s'appuyait d'un côté sur quelques noms honorablement connus, de l'autre sur un petit nombre d'hommes appartenant à l'industrie et à la haute finance. Bordeaux, Le Havre et Marseille avaient constitué leurs comités; Paris songeait à former le sien, et Bastiat devait en être le secrétaire. Il y revint pour assister à cet enfantement, qui fut des plus laborieux. Bien des personnages sur lesquels on avait compté refusèrent leur concours quand il s'agit de se mettre en évidence; il ne resta que les plus déterminés, ceux qui ne faisaient pas fléchir leurs doctrines devant de petites considérations. Même ainsi réduite, l'association ne marcha pas sans entraves, ni sans tiraillemens. Il fallait rédiger un manifeste, et la patience de Bastiat, qui tenait la plume, fut mise à de rudes épreuves dans ce tra-

(1) Lettres à M. Coudroy.

vail délicat; les uns en trouvaient les termes trop vifs, les autres n'admettaient pas de concessions sur les principes. On disait d'une part qu'il convenait de ménager l'opinion, de l'autre qu'il valait mieux mourir de la main de l'ennemi que de se prêter à un suicide. Cette difficulté franchie, il en survint une nouvelle. L'association, pour marcher enseignes déployées, attendait une autorisation du gouvernement, et cette autorisation n'arrivait pas : souvent promise, elle était toujours différée; des influences mystérieuses arrêtaient la main du ministre au moment où il allait la signer. Ce ne fut qu'après de longs délais, et les élections achevées, que l'association reçut une constitution définitive et put faire un appel au public. Quelques petites réunions à huis-clos avaient préparé les voies et formé un groupe d'adhérens parmi les négocians et les fabricans de Paris. Une fois en règle avec l'autorité, on ouvrit les portes à la foule, et la salle Montesquieu devint le siége de conférences périodiques où les orateurs du libre échange s'essayèrent avec des succès variés. C'était pour la première fois que Bastiat affrontait les chances de l'improvisation, et il n'était pas sans inquiétude. « Je devais parler le dernier, dit-il, et devant un auditoire harassé par trois heures d'économie politique, et fort pressé de décamper. Moi-même j'avais été très fatigué par une attente si prolongée; je me suis levé avec un pressentiment terrible que ma tête ne me fournirait rien. J'avais bien préparé mon discours, mais sans l'écrire; juge de mon effroi. Comment se fait-il que je n'aie éprouvé aucun trouble, aucune émotion, si ce n'est *aux jarrets?* C'est inexplicable. Je dois tout au ton modeste que j'ai pris en commençant. Après avoir averti le public qu'il ne devait pas s'attendre à une pièce d'éloquence, je me suis trouvé parfaitement à l'aise... Voilà une grande épreuve surmontée! » Et plus loin, joyeux d'avoir croisé le fer pour la première fois et avec un certain bonheur, il en tire un augure favorable pour la cause; les perspectives lui sourient; il parle en homme qui se sent une force de plus. « Mon cher Félix, ajoute-t-il, nous vaincrons, j'en suis sûr. Dans quelque temps, mes compatriotes pourront échanger leurs vins contre ce qu'ils désireront; la Chalosse renaîtra à la vie (1). » Enthousiasme naïf que colore le prisme d'un début, et qui ne devait pas être à l'abri des défaillances!

La glace était pourtant rompue, et depuis ce moment Bastiat fut aussi peu ménager de sa parole qu'il l'avait été de sa plume. Il était l'âme de l'association de Paris, son bras le plus actif, son organe le plus résolu. Plus on allait, plus ce rôle exigeait de constance et de courage. Les passions contraires s'étaient allumées avec une ar-

(1) Lettres à M. Coudroy.

deur qui aujourd'hui encore n'est pas éteinte, et dont en toute occasion elles fournissent des témoignages significatifs. Le préfet de Rouen écrivait à un pair de France membre du comité, M. Anisson-Duperron, « qu'il eût soin de passer de nuit dans la ville, s'il ne voulait pas être lapidé. » De Mugron, on disait à Bastiat « qu'on n'osait plus parler de lui qu'en famille. » De toutes parts on répandait cette opinion, que la manifestation française en faveur du libre échange n'était qu'une intrigue à la solde de l'Angleterre, qui ne laissait de choix à ceux qui y trempaient qu'entre la complicité et la duperie. Bastiat lui-même s'aperçut alors de ce que la coïncidence des deux agitations offrait de périls et de pièges. « Le cri contre l'Angleterre nous étouffe, écrivait-il à M. Cobden; on a soulevé contre nous de formidables préventions. Si cette haine n'était qu'une mode, j'attendrais patiemment qu'elle passât; mais elle à de profondes racines dans les cœurs. Elle est universelle, et, je vous l'ai dit, elle existe dans mon village même. De plus, cette aveugle passion est si bien à la convenance des intérêts protégés et des partis politiques, qu'ils l'exploitent de la manière la plus éhontée... » Pour déjouer cette manœuvre, Bastiat ne trouve qu'un moyen, et l'indique à son correspondant. Que l'Angleterre ne fasse pas les choses à demi, et sacrifie ses derniers priviléges, l'acte de navigation, le monopole colonial, par exemple; qu'elle abaisse les droits sur les vins de manière à en rendre la consommation populaire, surtout qu'elle renonce à cet armement maritime exagéré qui est pour la France une perpétuelle menace et une cause de ruine pour les deux états. On enlèvera ainsi à la calomnie ses prétextes les plus spécieux, et on donnera une force réelle à ceux qui, au milieu de ces déchaînemens, soutiennent le drapeau de la liberté commerciale. Cobden était fait pour comprendre ces conseils, et il l'a bien prouvé; mais il a pu se convaincre aussi que l'Angleterre ne franchit pas la juste limite des concessions, et qu'au-dessus de ses intérêts elle place le soin de sa prépondérance.

Aucune vie ne fut plus agitée que celle de Bastiat pendant les dix-huit mois que dura l'association à laquelle il avait consacré ses forces, souvent chancelantes. Il ne se contentait pas d'assister aux conférences de la salle Montesquieu, il se mettait en route pour la province dès qu'une manifestation y avait lieu. Les résistances et les embarras se multipliaient cependant. Les comités des ports ne savaient que faire de l'argent qui avait été versé dans leurs caisses, et d'un autre côté on manquait de fonds pour donner une existence sérieuse au journal fondé par le comité central, et qui, vu sa périodicité restreinte, ne pouvait acquérir d'influence sur l'opinion. Cet instrument même trahissait les efforts de Bastiat; il n'en était pas

suffisamment maître; il se plaignait d'être responsable d'articles qu'il ne pouvait complétement avouer. A diverses reprises il voulut donner sa démission de rédacteur en chef, et il l'eût fait sans la crainte de briser une entreprise déjà ébranlée. Il résultait d'ailleurs de cette publicité spéciale un inconvénient que comprendront ceux qui sont initiés aux petites susceptibilités de la presse. Tant que Bastiat n'avait pas eu d'organe à lui, les colonnes des journaux en crédit lui étaient ouvertes, et ses opinions arrivaient ainsi sous les yeux de nombreux lecteurs; dès qu'il eut attaché son nom à une feuille naissante, tout autre moyen de communication avec le public lui fut enlevé, et il resta en face de quelques rares abonnés, qui n'étaient ni à ramener ni à convaincre. Une sorte de conspiration s'ourdit par la force des choses pour le laisser à l'écart et le condamner à l'oubli. Les choses en vinrent au point qu'il écrivait à M. Cobden : « Mon ami, je ne vous cacherai pas que je suis effrayé du vide qui se fait autour de nous. Nos adversaires sont pleins d'audace et d'ardeur; nos amis se découragent et deviennent indifférens. Que nous sert d'avoir raison, si nous ne pouvons pas nous faire entendre? »

Ces lignes étaient écrites le 15 février 1848. A huit jours de là éclatait cette révolution qui devait emporter l'association pour la liberté des échanges au milieu de bien d'autres débris. Déjà Bastiat s'était attaqué, et d'une manière très vive, à ces sectes qui, sous les emblèmes divers du socialisme, avaient tant contribué à l'événement, et se disposaient de si grand cœur à en tirer parti. Non-seulement il leur avait jeté le gant par écrit, mais aussi du haut d'une chaire ouverte à ses frais et à l'intention des élèves des écoles, que corrompaient alors tant de faux docteurs. Le coup de main de février donnait l'empire à ces hommes : nous allons voir Bastiat plus directement aux prises avec eux; il change d'adversaires sans changer de drapeau; c'est encore la liberté qu'il défend contre les usurpations de la rue.

III.

Par ses opinions, Bastiat touchait de très près à l'une des fractions politiques qui venaient de triompher; il y avait en lui l'étoffe d'un républicain de l'école américaine prise à ses débuts. Il comptait des amis parmi les membres du gouvernement; les exaltés même rendaient justice à sa sincérité et à sa droiture. Quelques titres d'ailleurs parlaient en sa faveur et recommandaient son nom au suffrage populaire. Pendant dix-huit ans, il s'était prodigué dans les luttes électorales, avait combattu ce qu'on nommait alors les députés du

château, et fait de nombreuses campagnes sous les auspices de la gauche. Cependant il ne se mit point en avant et resta pendant plus d'un mois à l'écart. La curée des places avait commencé, et ce spectacle lui inspirait moins d'envie que de dégoût. Comme il le dit lui-même, il regardait le mât de cocagne et n'y montait pas. Ce ne fut qu'à la demande d'un comité local qu'il consentit à figurer sur la liste des représentans du département des Landes. Aucune opposition ne lui vint ni de la part des conservateurs, trop heureux quand ils rencontraient de pareils noms, ni de la part du commissaire du gouvernement provisoire, qui était un homme de cœur et d'honneur. L'élection réunit ainsi une sorte d'unanimité; Bastiat passa en très bon rang et vint siéger à l'assemblée constituante.

Il y eut là pour lui une des plus rudes épreuves auxquelles il ait été soumis. Par de certains côtés il se rattachait au régime nouveau, par d'autres il s'en séparait avec une répugnance invincible. L'idée d'une république lui souriait; mais sa république à lui n'avait rien de commun avec cette république turbulente et envieuse qui ne se rendait manifeste que par ses égaremens. Il appartenait à une petite école qu'animaient des intentions droites plutôt qu'un exact sentiment des faits, et qui espérait tirer quelque chose de raisonnable d'un événement dénué de toute raison, et que la saine partie du pays jugea d'abord pour ce qu'il était, une surprise et une violence. Il croyait à un arrangement fondé sur le respect des droits et à la conciliation des esprits dans un retour vers des idées de justice; il s'imaginait que la république, délivrée des factieux et des insensés qui la déshonoraient, redeviendrait ce qu'elle aurait dû être, la forme la plus utile au développement des intérêts, sous l'égide de la liberté. Voilà quelle était sa chimère et ce qui fit dévier son coup d'œil; voilà comment, au milieu de services très réels, il resta sans autorité et sans influence. Il y avait alors en France une conscience qui devait dominer toutes les consciences individuelles, c'était celle de la nation, honteuse de voir à quels maîtres on l'avait livrée, épouvantée du désordre qui régnait, et se refusant à chercher son salut dans les institutions qui avaient causé tant de ruines. Bastiat resta donc dans la pire des situations où puisse se trouver un homme politique, l'isolement : suspect aux meneurs populaires, à qui il arrachait leur masque, non moins suspect au parti qui s'efforçait de faire succéder un peu d'ordre et de repos à tant d'angoisses et de bouleversemens.

Il n'en resta pas moins fidèle aux idées qui honorent sa vie, et marcha d'un pas ferme dans une route semée d'écueils où il ne devait compter que sur lui-même. Nommé membre et vice-président du comité des finances, il y défendit les vrais principes du crédit, et

contribua à nettoyer le terrain de ces projets empiriques dont l'assemblée était assaillie, et qui aboutissaient à une spoliation plus ou moins déguisée. L'état de sa santé ne lui permettait pas toujours de porter à la tribune le développement de ses opinions; mais si l'orateur fut quelquefois empêché, le publiciste ne fut jamais en défaut. La presse était son véritable instrument, et il se servait de cette arme familière avec une dextérité et une intrépidité infatigables. A toutes les erreurs, à toutes les subtilités des sectes, il répondit par des pamphlets qui firent quelque bruit, et dont plusieurs ont survécu à la circonstance. L'un des honneurs des économistes sera d'avoir les premiers parlé le langage du bon sens à une nation qui semblait frappée de démence, et l'un des titres de cette *Revue* sera de leur avoir ouvert ses pages malgré les périls et les clameurs de la rue. Dès le 15 mars 1848, M. Michel Chevalier publiait une série d'articles où le courage rehaussait le talent; M. Léon Faucher et plus tard M. Léonce de Lavergne se jetaient à leur tour dans la mêlée avec non moins de fermeté et de succès, tandis que M. Wolowski se rendait l'interprète des vérités méconnues en face des ouvriers eux-mêmes et dans ce concile populaire qui siégeait sur les bancs du Luxembourg. Bastiat ne vint qu'ensuite; mais une fois engagé, il montra son opiniâtreté habituelle et ne quitta plus la partie. Il s'attaqua successivement aux chefs de secte, depuis les plus furibonds jusqu'au plus cauteleux, aussi insensible aux diatribes sournoises de M. Pierre Leroux qu'aux invectives triviales de M. Proudhon.

Le plan général de ces *pamphlets* est très simple, et les détails répondent à la simplicité du plan. Toutes les sectes qui prétendaient alors à l'empire avaient un objet commun : c'était de substituer à nos civilisations positives une civilisation de leur choix et de leur goût, plus idéale chez ceux-ci, plus sensuelle chez ceux-là, c'est-à-dire des combinaisons artificielles dans toutes leurs variétés. En fait, Bastiat se proposait deux choses : prouver d'abord que ces combinaisons ne soutenaient pas l'examen, que non-seulement elles s'excluaient l'une l'autre, et qu'après avoir vidé leur querelle avec les vieilles sociétés, elles auraient à régler entre elles un différend bien autrement épineux, mais qu'elles étaient en désaccord avec la nature de l'homme, avec ses instincts, ses besoins, ses sentimens, tels qu'ils résultent de l'étude du cœur et de l'expérience des siècles. Cette démonstration achevée et après avoir mis à nu l'incohérence et la vanité de ces systèmes, Bastiat en venait à dire qu'il était superflu de se mettre l'esprit à la torture pour trouver ce qu'on avait sous la main, et qu'il y a dans l'organisation naturelle des sociétés de bien autres ressources que dans les procédés artificiels. Il montrait alors comment des positions acquises on pouvait marcher,

sans désordre, sans violence, aux positions à acquérir, comment à l'exercice plus étendu de la liberté s'attachaient une notion plus vraie et une application plus réfléchie de la responsabilité, comment, à mesure que ses entraves tombent, l'homme s'élève et puise dans son indépendance les élémens d'une activité mieux entendue et d'une plus grande dignité. Il prouvait que c'est ainsi, et ainsi seulement, que le niveau s'établit parmi les classes dans la mesure où il peut régner, que la richesse se répand avec plus de justice, que les travaux utiles se multiplient, que les fonctions parasites s'éteignent, qu'enfin la misère s'amoindrit, faute de prétexte et d'aliment. Pour cela que fallait-il? Précisément l'opposé de ce que poursuivaient toutes ces sectes. Au lieu de renchérir sur l'artificiel, il fallait élaguer de nos sociétés ce qui garde encore ce caractère et les rendre à leurs élémens naturels, leur donner plus de liberté de mouvement et forcer le privilége dans les institutions où il se retranche.

Tel est l'esprit de ces opuscules et l'unité qui y prévaut au milieu de leur diversité. Chacun d'eux répond à l'un des vertiges dont l'air était plein et à l'un des noms en qui ce vertige se personnifiait. *Propriété et Loi* est la réfutation des doctrines de M. Louis Blanc et la censure des ateliers nationaux. *Capital et Rente* a en vue une de ces absurdités que les révolutions seules peuvent faire prendre au sérieux, et dont M. Proudhon s'était constitué le défenseur, la *gratuité* du crédit, c'est-à-dire la suppression de l'intérêt dans les prêts d'argent. Bastiat n'eut pas de peine à prouver que l'argent dispose de lui-même, et que de toutes les formes de la propriété il n'en est point qui se dérobe plus facilement à la violence et à l'exaction. *L'État* touche à une thèse plus délicate, et où les socialistes ne sont pas seuls impliqués. C'est un préjugé commun que l'on doit tout attendre et tout exiger de l'état, et que ses engagemens sont toujours en raison directe de ses attributions. Bastiat s'efforçait d'établir qu'un gouvernement ne doit à ses administrés que la sécurité, et qu'il n'est ni dans son rôle ni dans son pouvoir de leur procurer la richesse, que sa fonction consiste à tenir la balance égale entre les intérêts et non à la faire pencher dans un sens ou dans l'autre, ni à ménager à ceux-ci des moyens commodes de réussir tout en imposant des entraves à ceux-là. Il soutint que l'intervention du gouvernement, quand elle n'est pas contenue dans de justes limites, tend à énerver l'activité du pays, et qu'en s'habituant à compter sur lui, les individus perdent l'habitude de compter sur eux-mêmes. *Paix et Liberté* est une étude financière où, sous des couleurs très vives, l'auteur met à nu la plaie de ces armemens exagérés que les nations maintiennent en défiance les unes

des autres, et qui sont une cause d'affaiblissement cachée sous une prétention à la force.

Toutes ces études, inspirées par une intention saine et marquées d'un courage réel, devaient être pour Bastiat autant de recommandations auprès du département qui lui avait confié un mandat, et pourtant il touchait au moment où sa position allait y être ébranlée. L'opinion du pays avait marché, celle de Bastiat restait la même. On le lui fit bientôt comprendre, et assez rudement. Vers les derniers jours du mois d'août 1848, l'assemblée constituante fut investie de la mission la plus délicate qui puisse échoir à un corps délibérant, celle de dépouiller deux de ses membres du privilége qui les couvrait et de les abandonner aux poursuites de la justice ordinaire. L'acte était grave; le gouvernement le réclamait comme une mesure de salut public; le pays y voyait une protestation contre des désordres qui avaient trop duré. Pourtant plus d'une conscience hésitait; celle de Bastiat fut du nombre. Il tint trop compte de ses propres sentimens et pas assez de l'état des esprits; il ne vit pas qu'on lui demandait un acte politique, et qu'il s'agissait moins de juger cet acte en lui-même que dans ses effets. Il refusa l'autorisation de poursuivre et indiqua les motifs de son refus dans une lettre qu'il écrivit à M. Coudroy. « Tu sais, lui disait-il, que les doctrines de M. Louis Blanc n'ont pas un adversaire plus décidé que moi; mais fallait-il pour cela livrer deux de nos collègues? Je ne l'ai pas pensé... » Et il entrait dans quelques détails sur la séance et sur le vote qui l'avait terminée. Ceux qui se souviennent de l'énergie des passions qui régnaient alors en province peuvent se faire une idée de la manière dont fut jugée la conduite de Bastiat. C'est de Mugron, son pays natal, que partit le premier anathème : ni ses services, ni son dévouement à l'ordre ne furent plus comptés pour rien; ses amis mêmes n'osaient le défendre. Son cœur en fut navré; il envoya sa démission de membre du conseil-général, et il parlait de résigner ses fonctions de représentant. Le coup fut si rude que sa santé en éprouva une grave atteinte.

Ce qui troublait le jugement de Bastiat, c'est que le département se donnait un démenti, tandis que lui restait conséquent. « Reportons-nous aux élections d'avril, écrivait-il; quel était alors le sentiment universel? Il y avait un certain nombre de vrais et honnêtes républicains, puis une multitude qui n'avait ni demandé ni désiré la république, mais à qui la révolution de février avait ouvert les yeux. Elle comprit que la monarchie avait fait son temps, elle voulait se rallier à l'ordre nouveau et le soumettre à l'expérience. » Les illusions de Bastiat sont toutes dans ces lignes : il prenait pour l'expression de volontés libres un acte où la contrainte avait eu une

grande part; en réagissant contre cet acte, le pays ne se déjugeait pas, il se relevait de cette contrainte. Si Bastiat avait été et demeurait sincèrement républicain, le pays ne l'avait jamais été, et il l'a bien prouvé depuis. Aussi y eut-il dès lors entre le département des Landes et son représentant un malentendu qui aboutit à une leçon bien rigoureuse, quoique momentanée. Les nouvelles élections approchaient, et Bastiat pressentait que ses chances étaient fort amoindries. Il ne s'agissait plus cette fois de l'unanimité, mais d'une majorité douteuse. « Je devais déplaire aux deux partis, dit-il, par cela seul que je m'occupais plus de les combattre dans leurs torts que de m'enrôler sous leur bannière; moi et tous les hommes de conciliation scientifique, je veux dire de la justice expliquée par la science, nous resterons sur le carreau. » Il ne se trompait pas; il resta sur le carreau, et pour le ramener dans le sein de l'assemblée législative, il fallut qu'à quelques semaines de là la mort créât une vacance dans la députation de son département. Les opinions étaient alors plus calmes : il rentra en grâce.

On peut dire qu'à partir de ce moment sa carrière politique était terminée; sa santé d'ailleurs ne lui eût point permis de porter, comme il l'eût voulu, le poids des débats oratoires. Ce n'est pas qu'il n'éprouvât des impatiences et le désir de s'y jeter. « M. Thiers, écrit-il, provoquait l'autre jour ceux qui croient tenir la solution du problème social. Je grillais sur mon banc... » Dans une seule occasion et sur une question familière, il sortit de sa réserve : ce fut au sujet d'une loi sur les boissons. L'assemblée l'écouta avec recueillement et en lui tenant compte des efforts qu'il était obligé de faire. Il est curieux de voir comment il se juge dans une lettre à M. Coudroy : « Je n'ai pas dit tout ce que je voulais dire, ni comme je voulais le dire; notre volubilité méridionale est un vrai fléau. Quand la phrase est finie, on pense à la manière dont elle eût dû être tournée. Cependant, le geste et l'intonation aidant, on se fait comprendre. » Ce discours fut le dernier; sa voix le trahissait, et il se vit même obligé d'interrompre le cours qu'il avait commencé devant la jeunesse des écoles. Sa plume seule lui restait, et il ne la ménagea pas. M. Proudhon venait de lancer un nouveau défi à propos du crédit gratuit; il s'en déclarait le père, et ajoutait fièrement : « Je suis cela ou je ne suis rien. » Bastiat relève ce défi, et, dans une série de lettres, cherche à saisir au corps le plus insaisissable des argumentateurs. M. Proudhon avait beau changer de forme à chaque réplique et sonner des fanfares en son propre honneur; Bastiat ne se tenait pas pour battu, et avec une patience évangélique rétablissait les termes de la discussion. Dieu sait dans quel dédale de subtilités les champions furent entraînés à la suite l'un de l'autre! A re-

lire aujourd'hui ces vieilles querelles, on s'étonne que tant d'encre ait été dépensée en un tel sujet. L'esprit est plus satisfait de trois autres brochures qui remontent à la même date : *Baccalauréat et Socialisme, la Loi, Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas.* La dernière surtout est pleine de grâce et de vigueur : elle est la sœur légitime des *Sophismes* et rappelle les meilleurs jours de Bastiat. Il y montre les réalités à côté des apparences, le fond des choses opposé à la surface, les conséquences réelles des faits près des conséquences accidentelles, le bien durable près du bien précaire. L'un est ce qu'on ne voit pas, l'autre ce qu'on voit; l'un se nomme la vérité, l'autre le préjugé. La donnée est heureuse, et le développement ne l'est pas moins. Bastiat y passe en revue, et avec une rapidité entraînante, toutes les matières en litige, l'impôt, les consommations, les subventions, les travaux publics, les restrictions industrielles et commerciales, les fonctions des intermédiaires, les machines, le crédit; c'est un petit traité d'économie politique où rien ne languit et où chaque page a son attrait.

Au milieu de tant de travaux qu'animait l'esprit de lutte et qui en gardaient l'empreinte, Bastiat sentait lui-même qu'il lui manquait un titre sérieux, plus réfléchi, plus recueilli, plus susceptible de durée, et qui résumât, sous une forme dogmatique, les idées pour lesquelles il avait si longtemps et si vaillamment combattu. Sa préoccupation et aussi sa douleur sont de n'avoir ni la force ni le temps de conduire cette tâche jusqu'au bout; il compte les heures qu'il a encore à vivre, et il entrevoit qu'elles seront insuffisantes; il s'en ouvre à ses amis, et ces épanchemens ne sont pas la partie la moins attachante de cette correspondance qui a été livrée à la publicité. Il avait pourtant son plan, un plan net, simple comme tous les siens, et qui n'eût demandé, pour aboutir à une œuvre de maître, qu'un peu plus de loisir et une main plus ferme. Bastiat, dont le cœur était aussi élevé que la raison, n'avait pu prendre son parti d'un reproche qu'on adresse communément à l'économie politique, celui de disserter sur les faits sans tenir compte des hommes, de s'occuper de ce qui est plutôt que de ce qui doit être, de l'utile plus que du juste, d'opérer sur la matière vivante comme sur la matière inanimée avec la précision et aussi avec l'insensibilité d'une machine. A l'appui de ces accusations, les preuves apparentes n'avaient pas manqué, et tels en étaient le nombre et la puissance que des économistes mêmes, comme Sismondi, avaient reculé devant leurs propres doctrines, au spectacle des misères qu'engendrent les révolutions de l'ordre industriel. C'était là le levier dont se servaient les écoles factieuses ou chimériques pour soulever les passions de la multitude et la détourner à leur profit des voies sûres, mais sévères,

où l'économie politique lui conseillait de marcher. On la dépeignait comme une science sans entrailles, inclinant à justifier le mal plutôt qu'à le guérir, n'y opposant dans tous les cas que l'indifférence, voyant la fin sans tenir compte des moyens, plus occupée d'elle-même que d'autrui et plus féconde en préceptes qu'en soulagemens, ce qui faisait dire à Dupont (de Nemours) dans sa rude franchise, et lorsque de son exil il écrivait à J.-B. Say : « Vous avez trop rétréci la carrière de l'économie politique en ne la traitant que comme la science des richesses; elle est la science du droit naturel, appliqué, comme il doit l'être, aux sociétés civilisées..... » Et dans un autre passage : « Sortez du comptoir, promenez-vous dans les campagnes... Votre génie est vaste, ne l'emprisonnez pas dans les idées et la langue des Anglais. »

Bastiat pesait ces objections et ne restait pas insensible à ces reproches; il voyait bien qu'il n'y avait là-dessous qu'un malentendu, et que l'économie politique pas plus que la médecine n'est responsable de nos erreurs de conduite et de nos infirmités. Elle a des principes qui sont indépendans des faits, des principes qu'on peut contester dans leur essence, et qui à ce titre sauront se défendre, mais qu'on ne peut accuser sans injustice de ce qui s'est fait et se fait encore sous l'empire d'autres erremens. Singulière objection que d'imputer à une science les torts des régimes qu'elle désapprouve et qu'elle combat! Bastiat comprenait la force de cette position dans laquelle s'étaient retranchés des hommes d'une autorité reconnue, Rossi entre autres. Cependant il voulait aller plus loin, prendre à partie ces préventions et n'en rien laisser debout, dégager surtout sa doctrine de ce cachet d'égoïsme qu'on avait cherché à lui imprimer. Pour cela, il se proposa d'établir que l'économie politique n'a pas seulement pour base l'utilité, mais la justice, et qu'elle est la gardienne du droit autant que l'interprète du fait; que, loin de briser avec la morale, elle en est la sœur jumelle, s'occupe de l'homme à un degré égal, et en veillant sur ses intérêts s'inquiète aussi de sa dignité, élève sa condition en affranchissant le travail de ses dernières servitudes, aboutit à la plus avouable des égalités, celle qui résulte du libre exercice des facultés et des forces de l'individu sans privilége pour personne et avec les moindres charges pour tous. Certes ce n'était là ni de la dureté ni de l'indifférence : d'autres pouvaient faire de plus belles promesses pour ne pas les tenir, exciter des désirs qu'il leur était interdit de satisfaire, flatter les passions et s'en servir comme d'un instrument, montrer en perspective un bien-être chimérique pour pousser vers l'abîme des populations égarées et abusées. L'économie politique se respectait trop elle-même et respectait trop la raison et la conscience publi-

ques pour descendre à de pareils moyens; elle restait dans les réalités, ne conseillait pas l'impossible, et tenait un langage conforme à la nature des choses.

Voilà ce que Bastiat se proposait d'établir, et ce qu'il enveloppa dans une vue ingénieuse qui est la véritable originalité de ses *Harmonies économiques*. Il est difficile de dire ce qu'eût été cet ouvrage, si l'auteur l'avait achevé, et si la mort n'avait pas glacé sa main avant qu'il en eût écrit la seconde partie. Tel qu'il est, il ressemble à ces constructions frustes dont chacun peut compléter l'ordonnance, tant la pensée de l'artiste est visible et se dégage des parties qui sont debout. Bastiat part de ce principe, que dans les phénomènes économiques le désaccord n'est jamais qu'apparent, et qu'au fond l'harmonie se retrouve. Toutes ces oppositions d'intérêt qui semblent exister entre le producteur et le consommateur, le patron et l'ouvrier, le capital et le travail, celui qui possède et celui qui ne possède pas, ne sont pas des oppositions profondes, radicales, mais des oppositions secondaires, accidentelles, qui viennent se confondre dans l'harmonie générale qui régit les sociétés. Le tort de ceux qui s'appuient de ces oppositions, c'est de les isoler et de les grossir, de méconnaître surtout l'équilibre qui les règle et les compensations qui en modifient les effets, d'où il conclut comme axiome que « le bien de chacun favorise le bien de tous, comme le bien de tous favorise le bien de chacun. » C'est par suite de cette loi que l'humanité marche vers ses destinées, et que les classes tendent à une égalité chaque jour plus grande et à un bien-être dont tous les témoignages historiques montrent l'accroissement. Quant aux moyens, il n'y a point à choisir ni à hésiter : le seul qui soit efficace et vérifié par l'expérience, c'est le champ laissé à la recherche et à l'action, c'est-à-dire la liberté. Elle est la pierre de touche des civilisations, d'autant plus avancées qu'elle y règne davantage, et qu'en élevant l'individu, elle donne à l'association humaine plus de relief, plus de force et plus de grandeur.

Entrant dans l'analyse et cherchant à rendre son idée sensible, Bastiat étudie alors les phénomènes économiques au triple point de vue de l'intérêt particulier, de l'intérêt général et de la justice abstraite, et il n'a pas de peine à prouver que derrière les dissidences passagères il y a accord formel et définitif. Partout l'harmonie domine, une harmonie d'ensemble, bien supérieure aux troubles de détail. Plus il marche dans cette voie, plus les perspectives s'agrandissent, plus il découvre de conséquences auxquelles il n'avait pas d'abord songé. Ce n'est plus de l'économie politique seulement, c'est la science de l'humanité tout entière. Il en est ébloui et enivré; son sujet l'écrase, et il en convient lui-même. Il regrette alors de

n'avoir pas compris dans son livre ce qui touche plus directement à l'homme, la responsabilité, la solidarité, le moteur social. Dans tout cela, que d'harmonies, et qu'il eût été facile de les mettre en évidence! Il voulait refondre l'ouvrage, et plus que jamais se prenait à ne le regarder que comme un cadre et une ébauche. Était-ce un de ces éclairs heureux qui traversent les intelligences qui sont à la veille de s'éteindre, ou bien faut-il y voir l'illusion d'un auteur qui n'est pas maître de lui et marche à des empiétemens exagérés? On ne saurait le dire, c'est le secret de la tombe; mais, à juger les choses avec sang-froid, il est permis de supposer qu'en reculant les limites de son livre, Bastiat n'en eût pas augmenté la valeur, et que le principal écueil de son sujet était sa richesse même.

Dans les sciences, il n'y a de vraiment utile, de vraiment fécond, que ce qui est bien ordonné et bien défini. Bastiat avait une idée; de plan, il n'en avait pas, et ses hésitations le prouvent. L'idée elle-même ne lui appartient que sous la forme saillante qu'il lui a donnée; elle existait chez d'autres économistes, et plus d'un pourrait prétendre à une revendication. Aucun ne sera tenté de le faire; l'idée est du domaine commun, et quoique l'économie politique soit de date récente, on a assez écrit sur cette science pour que la part de l'originalité y soit petite et qu'on n'y arrive qu'aux dépens de la justesse. Cette idée d'ailleurs, Bastiat ne semble pas la gouverner; il lui obéit. Vainement chercherait-on entre ses divers chapitres le lien qui les unit et l'ordre qui les règle. On dirait en outre que le souci qui le domine, c'est de désarmer ses adversaires du socialisme par quelques concessions faites à propos, et qui n'engagent pas l'économie politique au-delà des limites raisonnables. Il a été ainsi conduit à quelques propositions plus spécieuses que solides, et particulièrement à une autre définition de la valeur. Là-dessus les auteurs n'ont jamais pu s'entendre. Say la place dans l'utilité, Ricardo dans le travail, Sénior dans la rareté, Storch dans le jugement qu'on en porte; Bastiat raffine sur le tout, il veut qu'on distingue l'utilité de la valeur, et qu'au lieu de produits on n'échange plus que des services. Par voie de conséquence, il ajoute que les dons de la nature sont toujours gratuits, et qu'il ne faut voir dans la rente du sol que la simple rétribution des avances faites sous forme de capital et de salaire. Son motif, et il ne s'en cache pas, c'est de laisser sans excuse les hommes qui jettent un œil d'envie sur la fortune d'autrui, et pour mieux y parvenir, il déprécie cette fortune. Je doute que le moyen soit bon; les gens qui ont de ces convoitises ne prendront pas le change, et ont sur la valeur des choses des opinions que les théories de Bastiat n'ébranleront pas. Ainsi de ces deux innovations l'une est subtile, l'autre est erronée. La formule consa-

crée : « les produits s'échangent contre des produits, » avait peut-être l'inconvénient de ne point embrasser tout ce qui n'est ni tangible, ni matériel; mais la formule : « les services s'échangent contre des services, » a un inconvénient plus grave encore : c'est de qualifier de la manière la plus impropre la généralité de la production, car on ne saurait imaginer, sans une grande contention d'esprit, qu'une balle de café soit un service, une tonne d'huile un service. Quant aux dons gratuits du sol, c'est une question jugée, et bien jugée, depuis les savantes analyses qu'en a faites M. Hippolyte Passy (1). La rente foncière y est étudiée dans ses élémens, dans ses traditions historiques, dans le rôle qu'elle joue et l'utilité dont elle est, avec une force et une profondeur qui ne laissent désormais de place qu'aux erreurs ou aux redondances.

Il me reste une observation à faire sur ce que l'on peut appeler le testament économique de Bastiat; c'est à propos du style. Pour les brochures, je n'ai pas ménagé les éloges; elles ont le tour et le ton qui conviennent. Les *Harmonies* reproduisent, à quelques nuances près, ce tour et ce ton; l'emploi en est moins heureux. L'enseignement dogmatique est astreint à des formes plus sévères, plus précises; il doit se montrer plus sobre de détails et moins chargé de fausses couleurs. La remarque est d'autant plus opportune, qu'à l'imitation de l'auteur, de jeunes écrivains, entraînés sur cette pente, altèrent leur talent dans la recherche de l'effet. C'est bien assez que la littérature sacrifie à ce goût équivoque; il convient que la science s'en défende. Elle a plus à instruire qu'à briller, et la propriété de l'expression doit rester son premier mérite. Plus d'une fois, dans le volume de Bastiat, on rencontre de ces mots auxquels nul vocabulaire n'a jusqu'ici donné asile, et qui, s'ils n'ont pas l'improvisation pour excuse, témoigneraient qu'il n'avait pas un sentiment bien juste des délicatesses de la langue. Ce n'est pas ainsi que l'entendait Rossi, dont le style peut être cité comme un modèle d'exposition méthodique, élégant dans sa sobriété, d'une concision et d'une clarté rares, rendant sensibles les raisonnemens les plus abstraits, et s'emparant de l'attention avec une autorité irrésistible.

Jusqu'à son dernier jour, Bastiat veilla sur ses *Harmonies;* il les défendait contre la critique, il en commentait et en expliquait la pensée : c'était son enfant de prédilection. Je doute que la postérité partage cette faiblesse, elle portera ses préférences ailleurs. Il y a plus de séve réelle dans toute la série des publications où règne

(1) Rapport à l'Académie des sciences morales et politiques. — Concours de 1858 sur la rente de la terre.

l'ardeur de la bataille, et qui mettent en relief les qualités les plus incontestables de Bastiat, la verve et l'intrépidité. S'il est du petit nombre des auteurs que leurs œuvres défendront contre l'oubli, il le devra à ses *pamphlets*, à ses *sophismes*, où il dit ce qu'il veut dire, où il se limite et se contient, où dans un cadre ingénieux il ne fait entrer que les matières qui y sont appropriées. Il le devra aussi à cette *correspondance* que d'intelligens amis ont recueillie et classée avec un soin dont on ne saurait trop les louer, et qui fait connaître et aimer Bastiat mieux qu'aucun des écrits qu'il multipliait au gré de la circonstance. On y voit bien ce qu'il est et quelle sincérité il apportait dans tous les actes de sa vie; on assiste à ses combats, à ses doutes, à ses accès de découragement, et tel est l'accent de conviction qui anime ces confidences qu'on les lit jusqu'au bout avec une émotion mêlée de respect. Ce qui y frappe par-dessus tout, c'est une passion pour la vérité qui ne se dément jamais et une solidité de croyance que ne ternit pas l'ombre d'un calcul.

Dans cette *correspondance* et dans des notes recueillies par un ami qui lui a fermé les yeux (1), on peut suivre Bastiat jusque sur son lit de mort. Depuis longtemps, sa vie n'était pour ainsi dire que l'effort de sa volonté; il s'y rattachait comme un ouvrier, quand le jour tombe, s'acharne après une tâche qui n'est pas remplie. Il sentait qu'il avait encore des services à rendre, des positions à défendre, des idées à exprimer; le corps s'en allait tandis que la pensée était toujours vigoureuse. De là cette dernière lutte à laquelle on ne peut assister sans attendrissement. Dès le printemps de 1850, sa maladie de poitrine avait pris une telle gravité que toute occupation suivie lui fut interdite. On l'envoya aux eaux des Pyrénées, qui à diverses fois l'avaient soulagé, mais qui aggravèrent son état; sa voix s'éteignit complétement; la respiration et l'alimentation même devinrent douloureuses. Il partit alors pour l'Italie, et on le savait si mal que le bruit de sa mort se répandit à Paris : les journaux le lui apportèrent, et ce fut lui-même qui le démentit. « Grâce au ciel! dit-il, je ne suis pas mort, ni même guère plus malade; mais enfin, si la nouvelle eût été vraie, il aurait bien fallu l'accepter et se résigner. Je voudrais que tous mes amis pussent acquérir à cet égard la philosophie que j'ai acquise moi-même. Je vous assure que je rendrais le dernier souffle sans peine, presque avec joie, si je pouvais être sûr de laisser après moi, à ceux qui m'aiment, non de cuisans regrets, mais un souvenir doux, affectueux, un peu mélancolique. » Ce n'était qu'un répit, et l'heure de la séparation devait bientôt sonner. Il languit quelque temps à Pise, puis à Rome, et vers la fin de l'an-

(1) M. Paillottet.

née il s'alita pour ne plus se relever; sa fin fut des plus simples et des plus dignes; il voulut mourir en chrétien. « J'ai pris, disait-il, la chose par le bon bout et en toute humilité. En regardant autour de moi, je vois que sur cette terre les nations les plus éclairées sont dans la foi chrétienne; je suis bien aise de me trouver en communion avec cette portion du genre humain. » Ce fut dans ces sentimens qu'il s'éteignit le 24 décembre 1850, assisté par son cousin l'abbé de Montclar. Ses funérailles furent célébrées à Saint-Louis-des-Français par les soins de l'ambassade et avec un grand concours de monde.

Bastiat est mort sans avoir pu assurer le triomphe d'aucune des idées dont il s'était constitué le défenseur, et aujourd'hui, après une assez longue période écoulée, les choses en sont encore à peu près au point où il les a laissées. Des deux adversaires qu'il a combattus, le socialisme et le privilége, l'un continue ses menées souterraines, l'autre marche le front plus haut que jamais, et ne met ni limites ni trève à ses prétentions. Tous deux ont été et demeurent funestes à la liberté : le premier en la poussant vers les excès, le second en l'enrayant dans son mouvement le plus inoffensif et le plus naturel. Cependant, en dépit de tout, la raison publique n'en a pas moins marché, et il règne, on peut le dire, un sentiment chaque jour plus juste au sujet des problèmes que l'économie politique soulève et qu'elle a pour mission de résoudre. On commence à comprendre que c'est une science vraiment sérieuse que celle dont les lois ne reçoivent point de démenti des faits, et dont les principes se vérifient tous au creuset de l'expérience. Plus nous irons, plus cette conviction passera dans les esprits, et l'économie politique sera alors ce qu'elle doit être, la règle équitable et désormais reconnue des intérêts. Ce n'est pas le seul service qu'on doive attendre d'elle; il en est d'autres, et d'un ordre plus élevé, par lesquels elle se recommande déjà. Elle moralise autant qu'elle instruit, elle pacifie autant qu'elle éclaire, et parmi les conclusions qu'on peut tirer des écrits comme de la vie même de Bastiat, c'est celle-là surtout que j'aime à signaler en terminant. Vis-à-vis des appétits désordonnés qui convoitent la société comme une proie, l'économie politique est le frein le plus puissant et la diversion la plus sûre. En augmentant par l'échange la somme des besoins qui unissent et associent les peuples, elle contient ou tempère les écarts de l'esprit de nationalité, rend les ruptures d'autant plus difficiles qu'elles sont plus préjudiciables, et devient ainsi l'une des meilleures et des plus solides garanties du repos du monde.

LOUIS REYBAUD, de l'Institut.

UNE CAMPAGNE

DANS

L'OCÉAN PACIFIQUE

II.

LES ESCADRES ALLIÉES DANS LES MERS DU JAPON ET DE TARTARIE.

I.

Le résultat de l'expédition de Petropavlosk (1) devait produire une pénible impression, tant en France qu'en Angleterre, et cet échec, dont on n'avait pu d'abord exactement apprécier les causes, contrastait trop avec les autres bulletins de la guerre d'Orient pour que l'on ne tentât pas au plus vite de le réparer. En quittant la côte d'Avatscha, l'escadre combinée s'était dirigée vers San-Francisco de Californie. Ses dépêches étaient arrivées en Europe avant la fin de 1854, et l'amiral Bruce avait immédiatement reçu l'ordre d'aller prendre la direction de la station anglaise, vacante par la mort de l'amiral Price, tandis que l'amiral Fourichon était envoyé de Paris pour remplacer le commandant de la division française, dont l'état de santé laissait peu d'espoir. Effectivement, le 6 mars 1855, la *Forte* rentrait au Callao les couleurs en berne; l'amiral Febvrier-Despointes avait succombé la veille, en mer, à sa longue et douloureuse maladie. Par une triste fatalité, des deux chefs sous lesquels les alliés quittaient ce port huit mois auparavant, aucun ne devait y revenir, aucun non plus ne devait revoir l'Europe.

(1) Voyez la livraison du 1er août dernier.

Les nouvelles instructions étaient impératives. S'emparer à tout prix de la position de Petropavlosk, tel était le but imposé, et à cet effet, pour qu'en aucun cas la supériorité ne pût être douteuse, chaque division allait se voir renforcée de navires expédiés d'Europe. L'année précédente, un temps précieux avait été perdu à réunir les bâtimens des deux nations : cette fois le point de ralliement fut fixé à la mer, dans le sud du golfe d'Avatscha; tous les navires épars sur la côte d'Amérique durent faire au plus tôt route directe sur le Kamchatka, et dès les premiers jours du printemps, de tous les points du Pacifique, ce fut une véritable course au clocher dirigée vers cet établissement, si peu connu de nous un an auparavant. Les forces qui devaient ainsi être réunies, dans un délai plus ou moins long, étaient plus que suffisantes pour parer aux éventualités même les moins probables; c'étaient chez nous cinq bâtimens, et chez les Anglais neuf, en tout plus de 450 canons!

Le rendez-vous était à une cinquantaine de lieues au sud de la baie d'Avatscha. Dès le 14 avril 1855, malgré le temps rigoureux qui à cette époque de l'année rend si difficile la navigation de ces mers, deux vapeurs s'y trouvaient, détachés de la station des mers de Chine. Un mois plus tard, l'amiral anglais y arrivait à son tour, accompagné de la frégate française l'*Alceste*, et le 20 mai l'escadre se dirigeait vers l'entrée de la baie. Bientôt se dessine le profil grandiose des terres, complétement ensevelies sous un immense linceul de neige, dont le suprême caractère de désolation ne saurait être compris que de ceux qui ont vu ces régions déshéritées. On pénètre dans le goulet; quelques instans encore, et l'on va voir ce port que l'on est venu chercher de si loin, où l'on est assuré cette fois de faire triompher les armes de France et d'Angleterre. Enfin la rade intérieure étale ses vastes proportions aux regards avidement concentrés sur un seul point... Est-ce une illusion? Les couleurs américaines semblent flotter sur la ville. En approchant, on distingue les batteries des forts, mais aucun canon ne sort des embrasures; partout à terre règne un calme étrange, extraordinaire. Il fallait se rendre à la triste évidence, nous n'avions fait de nouveau cette longue et pénible traversée que pour arriver devant une place abandonnée par l'ennemi.

Les Russes, cette fois encore, nous avaient gagnés de vitesse. L'hiver avait d'abord été activement employé par eux à perfectionner et à accroître les moyens de défense de Petropavlosk, dans l'hypothèse naturelle d'une seconde attaque au printemps. Cependant, à Saint-Pétersbourg, l'on n'avait pas tardé à se convaincre que cette fois l'issue ne pourrait être douteuse; les navires acculés dans le port eussent infailliblement été pris ou sacrifiés, et cette considération, jointe au désir assez naturel d'en rester sur le succès ines-

péré de l'année précédente, détermina l'ordre d'évacuation. Cinq bâtimens étaient alors à la disposition du gouverneur russe; tout y fut embarqué; les habitans furent dirigés sur le village d'Avatscha, à quelque distance dans l'intérieur, et le 17 avril, après avoir brisé les glaces qui l'enfermaient encore, l'escadre sortait de la baie, protégée par un redoublement d'intensité dans les impénétrables brumes qui couvraient la mer. Il y avait alors trois jours que les deux vapeurs anglais envoyés de Chine étaient sur la côte. Peut-être dans sa fuite hasardeuse la division russe, encombrée et hors d'état de combattre, passa-t-elle à quelques encâblures seulement des croiseurs, dont la rencontre eût été pour elle le signal d'une perte probable; mais le sort devait la protéger jusqu'à la fin de cette campagne, — le sort, mot inventé pour cacher nos erreurs. Il était clair en effet que le point assigné pour ralliement était à une distance de Petropavlosk qui rendait toute surveillance impossible; il était clair que le blocus de ce port ne pouvait être efficace que dans la baie même d'Avatscha ou devant le goulet. De même que l'année précédente la partie était perdue par notre faute, et nous devions, qui plus est, la perdre de nouveau plus tard; nous devions voir les Russes nous échapper encore dans l'abri qu'ils allaient chercher, mais cette fois définitivement.

A peine eut-on mis pied à terre que l'on put reconnaître combien l'évacuation avait été absolue. Peu de tableaux sont plus saisissans que celui d'une ville abandonnée, et rien ne peut rendre la singulière impression de tristesse que l'on éprouve à l'aspect de ces rues silencieuses où nul pas ne répond au vôtre. La maison du gouverneur fut la première où l'on entra; il semblait qu'elle eût été quittée la veille : sur le piano était la musique encore ouverte, sur la table l'ouvrage interrompu, plus loin les jouets des enfans, leurs livres d'étude, leurs cahiers commencés. Pour moi, en parcourant ces chambres désertes, en visitant les pauvres demeures qui, groupées sur le bord de la plage, avaient valu à Petropavlosk la dénomination un peu ambitieuse de ville, j'essayais de recomposer la triste et monotone existence des malheureux que le destin avait condamnés à vivre sur ce sol inhospitalier. Près du vaste poêle de briques, situé au centre de la cabane, je me représentais la famille se partageant un chétif repas de poisson séché; je voyais au dehors la neige fouetter violemment le talc épais des fenêtres, et s'amonceler en flocons pressés sur la toiture en jonc de l'*isba*. J'entendais les lugubres sifflemens du vent répondre aux longs et plaintifs hurlemens des chiens. Dans les tranchées ouvertes à travers la neige pour relier une maison à l'autre, il me semblait voir se hâter quelques rares piétons grelottant sous leurs vêtemens de fourrures, ou encore quelque voyageur attardé enseveli au fond de son long traî-

neau, et regagnant au galop de son attelage de chiens la hutte enfumée où il est attendu. J'assistais aux interminables journées de ce sombre emprisonnement qui chaque année se reproduit pendant sept mois, et je comprenais avec quelle joie devait être accueilli le bienfaisant retour de juin, avec quelle sensation de délivrance devaient être saluées les larges taches vertes dont l'apparition sur le flanc des montagnes annonce la fin de cette vie de misères et de privations. C'était précisément au début de cette rapide métamorphose que nous revenions au Kamtchatka; le blanc suaire qui recouvrait le paysage commençait à disparaître pour faire place à une végétation de Normandie, et, comme pour ajouter à l'effet de ce contraste, tandis que nous marchions encore sur un tapis de neige, autour de nous les buissons en feuilles étaient peuplés d'oiseaux qui chantaient le printemps. Parfois même de pâles rayons de soleil, tièdes comme ceux qui réchauffent les belles journées d'un hiver parisien, venaient prêter une sorte de charme bizarre à ce paysage engourdi. De jour en jour, la terre semblait changer de peau comme le serpent au sortir de son sommeil léthargique, si bien que, lorsque les derniers navires alliés quittèrent Avatscha, de l'éclatant manteau qui recouvrait la côte un mois auparavant, à peine restait-il quelques rares et minces couches de neige, mouchetant çà et là le contour de la baie.

Les seuls êtres animés que l'on rencontrât dans les rues étaient de nombreuses troupes de ces chiens qui rendent au Kamtchadale de si précieux services; maigres et exténués par la faim, mais toujours doux et familiers, on les voyait attendre au rivage chaque embarcation de l'escadre, et s'attacher à nos pas dans l'espoir de quelques morceaux de biscuit. Deux Américains pourtant étaient restés aussi en ville, et y avaient hissé comme protection les couleurs de leur pays. Par leur entremise, on réussit à se mettre en relation avec les Russes demeurés dans l'intérieur, et deux de nos marins, laissés au pouvoir de l'ennemi après l'engagement du 4 septembre 1854, purent ainsi être échangés contre trois prisonniers russes détenus sur l'*Obligado* depuis la même époque. Ces derniers étaient d'abord au nombre de quatre, et la fin de celui qui manquait est digne d'être signalée. On le nommait Siméon. Dès le début de son séjour à bord du brick, il s'y était acquis la sympathie générale, tant par l'empressement qu'il mettait à s'associer aux travaux de l'équipage que par la gaieté communicative de son heureux caractère. Entendait-on pendant les repas une table de matelots se signaler par d'interminables et bruyans éclats de rire, c'était Siméon qui les provoquait par quelqu'une de ces plaisanteries solides et résistantes, répétées depuis des siècles à bord des navires de toute nation, et toujours aussi bien accueillies de la franc-maçonnerie maritime des *passa-*

vans. Voyait-on la nuit, assis entre deux canons, un cercle d'hommes de quart suspendus aux lèvres d'un conteur favori, c'était encore Siméon, qui, dans une langue bizarre dont la découverte lui faisait honneur, émerveillait son auditoire par un interminable récit, où s'entre-choquaient dans la plus étrange confusion le russe, le français, le breton et le provençal. Un jour vint cependant où l'*Obligado* dut reprendre une seconde fois la route du Kamtchatka; dès lors l'humeur de Siméon changea. Son zèle était le même, mais sa gaieté l'avait abandonné; incessamment préoccupé de l'idée d'être forcé à jouer un rôle dans l'affaire à laquelle on s'attendait, il devint triste et taciturne. En vain voulut-on lui persuader qu'en aucun cas il n'aiderait à combattre ses compatriotes, rien ne put le convaincre, et quelques jours avant d'arriver à la baie d'Avatscha, saisissant un moment où nul ne l'observait, il se précipita à la mer. Aussitôt les bouées lui furent lancées, le canot de sauvetage fut amené, mais inutilement; on l'avait vu du bord disparaître sous l'eau en faisant le signe de la croix, sans même essayer de lutter contre la mort par ces mouvemens que l'instinct de la conservation arrache aux volontés les plus déterminées. Souvent depuis, en écoutant les récits de la guerre de Crimée et de ces luttes acharnées auxquelles applaudissait l'Europe attentive, j'ai admiré maints traits d'héroïsme, maintes fins glorieuses, l'honneur des fastes militaires; mais, je l'avoue, jamais je ne les entendais citer sans me rappeler la mort touchante du pauvre Russe, sans accorder un souvenir involontaire à l'obscur sacrifice de ce Curtius ignoré.

L'abandon de Petropavlosk ne laissait à la division alliée du Pacifique qu'une seule chance de retrouver les traces de l'escadre ennemie dans le cas où cette dernière se serait dirigée vers les possessions russes de la côte d'Amérique. Un nouveau rendez-vous y fut assigné à nos navires devant l'établissement de Sitka, dont certes en France bien peu de personnes connaissent même le nom. C'est là pourtant qu'au terme de leur marche envahissante se sont rencontrées les deux races auxquelles il a été donné de couvrir sur notre globe la plus grande étendue de pays conquis ou assimilés, le Russe et l'Anglo-Saxon; c'est là que se sont trouvés en présence ces deux infatigables pionniers, après avoir, pendant des siècles de labeur, poursuivi leurs courses opposées, l'un vers un Orient mystérieux, l'autre vers le *far, far west*. Vingt degrés plus au sud, le voyageur qui ferait le tour de notre planète verrait se dérouler sous ses yeux le mouvant panorama des cent peuples qui ont marqué dans l'histoire du monde : ici, il accomplira en entier ce long voyage, sans que la terre qu'il foule cesse d'être russe ou anglo-saxonne, hormis sur les quelques lieues de la péninsule scandinave, c'est-à-dire sauf l'étroit pays qui peut-être fut jadis le berceau commun des deux

races conquérantes. Curieuse coïncidence! trois nations dans les temps modernes ont successivement étendu au loin leurs progrès sur la plus gigantesque échelle, ont imposé à des mondes nouveaux leurs mœurs, leurs lois, leur langage, et c'est cette côte nord-ouest d'Amérique qui leur a été assignée pour rendez-vous commun; c'est là que semble être le carrefour où la Providence voulait faire converger ces trois routes si diverses, en y réunissant sur un espace de moins de deux cents lieues le Russe, l'Anglais et l'indolent Espagnol de Californie, qui, comme Esaü, vient de vendre son droit d'aînesse à un ambitieux puîné. Des trois du reste, c'est le Russe qui se trouve le moins favorisé. Le climat n'est plus le seul ennemi dont il ait à se défendre, et les peuplades soumises et pacifiques de la côte d'Asie sont, à Sitka, remplacées par des hordes féroces au milieu desquelles la force seule permet de se maintenir en sûreté. Dans notre Europe, où nous qualifions volontiers de barbarie ce qui n'est souvent qu'une civilisation relative, nous sommes assez heureux pour ignorer ce qu'est la véritable barbarie, et jusqu'à quel sauvage état d'abaissement peut descendre notre nature. Je ne sache pas qu'il en puisse être donné de plus triste exemple que la complète dégradation des tribus de la côte d'Amérique autour de Sitka, tribus où se retrouve en plein XIXe siècle l'esclavage, plus hideux cent fois que ne le rêva jamais l'antiquité. « Le tiers au moins de la population y est asservi, dit un témoin qui n'est pas suspect (1), et l'horrible existence à laquelle sont condamnés ces malheureux dépasse ce que l'imagination peut concevoir. Raffinant la cruauté jusqu'à en faire un instrument de plaisir, le maître compte pour rien les misères et les privations de l'esclave; il trouve une affreuse récréation dans les tortures qu'il lui inflige : aussi amputer un doigt, fendre le nez, faire sauter un œil de son orbite, n'est-il en quelque sorte qu'un divertissement journalier, et nulle réjouissance n'est complète, si l'on ne sacrifie quelques-uns de ces infortunés. Dans une fête à Sitka, six esclaves furent couchés à côté les uns des autres, de telle sorte que leur gorge portât sur l'arête tranchante d'un rocher; puis sur leur cou fut placée une lourde perche à chaque extrémité de laquelle se balança un démon à face humaine jusqu'à ce que les victimes eussent cessé de donner signe de vie. Cet épouvantable supplice n'était ni vengeance ni châtiment, c'était un simple passe-temps. »

Les Russes ont eu jadis sur cette côte des vues plus ambitieuses qu'ils n'en ont aujourd'hui, et naguère encore leur pavillon y flottait jusque sur les terres situées au nord de la baie de San-Francisco, en Californie; mais la rapide métamorphose dont cette contrée fut

(1) Sir George Simpson, gouverneur des territoires anglais de la baie d'Hudson.

le théâtre, à partir de la découverte de l'or en 1848, mit un terme naturel à ces velléités de colonisation. Réduite aujourd'hui au seul commerce des fourrures, c'est à Sitka que la compagnie russo-américaine a établi le centre de ses opérations. Les amiraux alliés, réunis le 13 juillet 1855 devant ce port, avaient l'espoir d'y trouver au moins quelques renseignemens sur le but de l'expédition : leur attente fut déçue. Un vapeur s'était détaché de l'escadre pour s'engager dans le long canal qui conduit au havre intérieur, en serpentant au milieu d'un dédale d'îles basses et boisées; à la vue des couleurs anglaises, un canot vint de terre confirmer l'absence trop visible de tout navire ; les employés de la compagnie et leurs familles étaient seuls restés dans le fort. Dans le cas où l'on eût jugé à propos d'en ruiner les défenses, ils demandaient à quitter un point où rien ne les protégerait plus contre les nombreuses tribus d'Indiens sans cesse en éveil. Il est inutile d'ajouter que tout fut respecté, et le même jour l'escadre reprenait sa route vers le sud.

Avec le résultat de cette visite s'évanouissait pour nous le dernier espoir de rencontrer la division sortie de Petropavlosk. Cette division s'était-elle réfugiée dans la mer d'Okhotsk? Était-elle, comme de vagues rumeurs tendaient à le faire croire, allée chercher un abri derrière les bancs qui ferment l'embouchure de l'Amour? C'est ce dont il restait à s'assurer; mais dans les deux cas les instructions envoyées d'Europe attribuaient la suite des opérations aux bâtimens en station sur les côtes de Chine, et c'est à eux que nous devions maintenant nous réunir. Transportons-nous donc dans ces mers, au milieu de cette autre division, à quinze cents lieues des sombres et brumeuses latitudes que nous venons de parcourir, et quelques semaines avant l'époque où nous quittions Petropavlosk. Le soleil a reconquis tous ses droits et inonde de lumière les calmes eaux d'une baie profonde, parsemée d'îlots couverts d'une riche végétation; les rives sont découpées d'anses gracieuses où se pressent de nombreuses habitations ensevelies sous des massifs de verdure; tout autour s'élèvent en amphithéâtre de hautes montagnes, dont les flancs tapissés de moissons dorées annoncent l'abondance et la fertilité d'un heureux climat. Nous sommes au Japon, sur la belle rade de Nangasaki. Au milieu des jonques massives qui encombrent le port se dressent les mâtures fières et élancées de trois navires à l'arrière desquels flotte le pavillon français : c'est la division des mers de Chine, commandée par le capitaine de vaisseau Tardy de Montravel.

A la date du 21 mai 1855, où nous fait remonter cet autre épisode de notre récit, la division française des mers de Chine se disposait à rejoindre l'amiral anglais, sir James Stirling, à Hakodadi, dans le nord du Japon. Du reste, nul plan n'avait encore été définitivement

arrêté entre les deux chefs; une subdivision envoyée en reconnaissance dans la Manche de Tartarie était attendue d'un jour à l'autre, et de son rapport devait résulter la ligne de conduite à adopter. On ne possédait en effet aucune espèce de renseignemens sur les mouvemens de l'ennemi, et l'on ignorait encore l'évacuation du port de Petropavlosk ainsi que l'habile évasion des vaisseaux russes qui y étaient renfermés. Les trois navires composant la petite division française étaient le bateau à vapeur le *Colbert*, la frégate la *Sibylle*, de 50 canons, et la corvette la *Constantine*, de 30, portant le guidon du commandant en chef. Depuis quelque temps, une singulière fatalité semblait s'appesantir sur nos bâtimens dans ces parages. D'abord la frégate la *Jeanne d'Arc* avait été contrainte par un échouage d'abandonner la station pour rentrer en France. Peu après, la *Sibylle* était décimée par une cruelle épidémie, qui laissait assez de vides dans ses rangs pour rendre impossibles les manœuvres journalières du bord; elle n'avait pu continuer sa navigation qu'en engageant cent matelots chinois, doublement ignorans et malhabiles sur le pont d'un navire européen, et certes c'était la première fois que le coup de sifflet d'un maître d'équipage breton commandait à l'empressement inexpérimenté de marins de l'empire du milieu. Un coup plus grave cependant devait encore nous atteindre. Le 21 mai, le *Colbert* sortait de la baie de Nangasaki pour se rendre en avant-courrier au port d'Hakodadi; à peine s'était-il éloigné d'une vingtaine de lieues, que, trompé par les cartes imparfaites de ces parages peu connus, détourné à son insu par les rapides courans qui rendent si dangereux l'archipel du Japon, il heurtait violemment de toute sa vitesse les roches aiguës d'un écueil invisible. Quand il rentra au port qu'il venait de quitter, on dut reconnaître que son état ne lui permettait pas de reprendre la mer de longtemps. La division française se trouvait réduite à deux bâtimens à voiles, et par suite privée, au moins en partie, de l'indépendance de ses mouvemens. On verra plus loin quelles devaient être les funestes conséquences de cette perte.

Les graves réparations qu'allaient nécessiter les avaries du *Colbert* imposaient au commandant de Montravel l'obligation d'établir avant son départ les meilleures relations possibles avec les autorités japonaises. Déjà, du reste, le début de son séjour à Nangasaki avait été utilement employé dans ce sens. Par un habile mélange de prévenance et de fermeté, il avait su se soustraire aux restrictions vexatoires que les lois du pays imposent aux navires étrangers, et, loin de formaliser le gouverneur de la ville par la franchise de ses allures, il l'avait au contraire si bien séduit que ce haut fonctionnaire en venait de son propre mouvement à manifester le désir de le voir. L'entrevue fut fixée au 25 mai. Une telle démarche venant

du représentant de la puissance qui, systématiquement hostile à toute relation étrangère, a trouvé moyen de renchérir sur les séculaires traditions d'isolement du Céleste-Empire, cette démarche, dis-je, empruntait aux circonstances une valeur significative. Récemment en butte aux obsessions des États-Unis, de la Russie et de l'Angleterre, se défiant également du mercantilisme des premiers, de l'esprit envahissant des Russes, et de la tactique encore mal définie des Anglais, la cour de Yedo avait-elle compris que notre influence toute désintéressée pouvait utilement lui servir de contrepoids en présence de ces ambitions rivales? ce sentiment avait-il dicté les avances insolites que nous faisaient ses agens? Pour qui connaît jusqu'à quelle minutie de détails s'étend l'action de ce gouvernement sur ses subordonnés, il est permis de le supposer. Ajoutons que jamais encore n'avaient été nouées de relations officielles entre nous et les Japonais; la *Constantine* était le premier navire français admis à communiquer avec cet empire mystérieux.

« Le roi, écrivait jadis le courtisan Dangeau, me parut si gracieux que je lui demandai permission de faire faire une casaque bleue, ce qu'il m'accorda. » Nous sourions aujourd'hui en relisant ces souvenirs naïfs de l'étiquette empesée assise par le grand roi sur les marches de son trône. Que l'on juge de la surprise mêlée de curiosité avec laquelle nos officiers retrouvèrent au Japon la souveraine maussade et gourmée du XVIIe siècle dans toute la plénitude de sa puissance. Un volume ne suffirait pas à décrire les négociations préliminaires auxquelles donna lieu l'entrevue qui préoccupait tous les esprits dans la petite cour du gouverneur : ordre des embarcations, marche du cortége à terre, nombre des personnes, formalités d'introduction, tout pourtant avait fini par être réglé, que l'on était encore en suspens sur la grave question des siéges. « Asseyez-vous comme nous, » disaient ces bizarres maîtres des cérémonies. Les Japonais s'asseoient à terre, les jambes repliées, coutume qui leur développe jusqu'à la difformité les jointures des genoux. Le commandant ayant refusé de s'accroupir de la sorte, on lui offrit de rester debout, ce qu'il rejeta également, puis d'apporter lui-même ses chaises, solution qu'il eut la cruauté de trouver peu convenable; bref on était à bout de ressources, lorsqu'un audacieux novateur proposa d'emprunter à la factorerie hollandaise le nombre de siéges voulu, expédient qui leva les dernières difficultés. Le 25 mai, dès le matin, un mouvement inaccoutumé régnait dans la rade; des centaines de jonques richement pavoisées sortaient du port pour venir former la haie sur le chemin réservé à nos embarcations; les maisons, éparses sur la côte, se tendaient d'étoffes aux vives couleurs; partout flottaient les pavillons blancs et bleus du pays. A huit heures et demie, nos canots quit-

taient le bord, précédés et suivis des bateaux de cérémonie, à l'avant desquels se dressaient les lances, symboles de la dignité des chefs qu'ils portaient. A mesure que nous avancions, les jonques de droite et de gauche se repliaient derrière nous, accompagnant des formidables éclats de leurs gongs les chants aigus des rameurs et grossissant le cortége officiel d'une queue bruyante et bariolée, dont le tumulte ne cessa que lorsque nos embarcations, arrivées à terre, y furent reçues par les fonctionnaires députés à cet effet par le gouverneur. C'était là que commençait réellement le triomphe de l'étiquette japonaise, mais les visiteurs étrangers devaient dérouter ses plus savantes combinaisons. A la vue des chaises à porteur dans lesquelles on prétendait le faire entrer lui et son état-major, plus effrayé par les chétives dimensions de ces boîtes incommodes que séduit par les peintures laquées des parois et par les riches soieries des tentures, le commandant de la *Constantine* se mit en devoir de franchir à pied la courte distance qui le séparait du palais. La route était du reste tracée d'avance : de chaque côté, les maisons étaient recouvertes d'étoffes horizontalement rayées de bleu et de blanc, et la haie était formée par des troupes dont l'uniforme rappelait vaguement le costume national de nos paysans bretons. Au palais, nouvel incident : le commandant se refuse encore à l'étiquette, qui cette fois veut le séparer de ses officiers. Enfin l'on est introduit devant le gouverneur ou plus exactement devant les gouverneurs, car une des règles invariables de l'ombrageuse politique japonaise est de contrôler, au moyen de deux titulaires, l'exercice de toute fonction importante (1).

Une chose dont il est impossible aujourd'hui de contester l'évidence, c'est la disparition graduelle de ce que l'on est convenu de désigner sous le nom de couleur locale. A la grotesque cour des Sandwich, nous avions vu les princes du sang affublés de l'habit d'officier-général et du large cordon rouge qui leur semble consommer le mystère de l'initiation européenne; nous y avions vu, au pompeux enterrement de Kamehameha III, les députations des di-

(1) Le Japon offre sans doute le seul exemple au monde d'un gouvernement pourvu simultanément de deux empereurs. Cette singulière abondance de biens ne découle pas, il est vrai, du principe que nous venons de signaler comme régissant toute l'administration du pays, et les gages réels de la souveraineté sont entre les mains d'un seul de ces empereurs, le *siogou*; l'autre, le *mikado*, ne jouit que de prérogatives honorifiques, dont l'inflexible étiquette de la cour lui fait si rudement sentir le poids que, pour y échapper, il prend fréquemment le parti extrême d'abdiquer après quelques années de règne. C'est à peu près, on le voit, l'histoire des maires du palais et des rois de France de la deuxième race. Des deux côtés, ce curieux phénomène politique a été amené par les mêmes causes, mais il est ici un indice caractéristique du respect que le Japonais a voué à ses traditions, car la coexistence du *siogon* et du *mikado* fonctionne ainsi depuis plusieurs siècles. Les deux titres du reste sont également héréditaires.

verses îles abriter sous l'habit noir et le chapeau rond leur dignité un peu embarrassée de cette élégance civilisatrice. Le Japonais, grâce au ciel, même dans l'étiquette des circonstances officielles, est resté fidèle au costume et aux usages de ses pères. Sous le fin tissu de crêpe noir, apanage du rang des gouverneurs, brillait une robe de soie dont le jaune fauve se mariait richement au pourpre pâle de pantalons de la même étoffe; en arrière se tenaient deux gardes portant les sabres de ces hauts dignitaires, soigneusement renversés, les poignées en haut, et plus en arrière encore sept conseillers assis sur leurs talons étaient prêts à sténographier toutes les paroles de l'entrevue. Quant à l'interprète japonais, agenouillé, le regard à terre, il transmettait les paroles de son maître, sans changer de position ni lever les yeux, dans un murmure que le respect hiérarchique rendait à peine perceptible. L'audience ne dura pas moins de trois heures; il fallait passer du français au chinois, puis du chinois au japonais, et l'on concevra sans peine qu'interlocuteurs et interprètes vissent arriver avec plaisir la fin de l'entretien. Restait le cérémonial final du repas, auquel une dernière étiquette, dont on pouvait soupçonner l'authenticité, empêchait, disait-on, le gouverneur d'assister. Déjà, au début de la réception, thé et sucreries avaient été servis avec l'accompagnement obligatoire des longues pipes de bambou, aux fourneaux en argent de la capacité d'un dé à coudre; cette fois on plaça devant chaque convive, sur un plateau de laque rouge, une tasse également de laque, renfermant un mélange peu tentant de vermicelle et de poisson bouilli, tandis qu'une deuxième coupe de laque d'une extrême finesse était destinée au *saki*, boisson fermentée extraite du riz, et d'un goût assez semblable à celui d'un vin du Rhin rendu légèrement amer. Je ne chercherai nullement à prétendre ici que tout homme emporte, comme on l'a dit, la patrie à la plante de ses pieds; une vérité beaucoup moins contestable et nullement paradoxale est le respect avec lequel chaque marine promène sur toute l'étendue des deux hémisphères le culte vénéré de sa cuisine nationale : c'est dire que le ragoût japonais n'eut pas plus de succès que n'en aurait eu en pareille occasion pour nos marins, sur les bords du Yan-tse-kiang, un plat de chenilles rôties ou de nids d'hirondelles. Après que chacun y eut touché du bout des lèvres, on leva la séance pour rentrer à bord dans l'ordre de la matinée. Chacun de nos officiers avait la satisfaction d'avoir passé une journée dont la précise et méticuleuse ordonnance n'eût été désavouée ni à Versailles ni à Marly.

Il est inutile d'ajouter qu'il y avait autre chose que les banales formalités d'une réception officielle dans cette entrevue, qui empruntait une signification particulière aux graves problèmes soulevés par l'attitude récente des grandes puissances maritimes vis-à-vis du

Japon. Bornons-nous à noter ici que, par l'établissement de relations directes avec les principales autorités du pays, le capitaine de la *Constantine* couronnait heureusement une mission remplie avec une véritable habileté. Dépourvu du titre diplomatique dont étaient revêtus les chefs des stations anglaise et américaine, il n'en avait pas moins su se placer sur le même pied que ces négociateurs; il avait fait obtenir à ses navires des priviléges égaux aux leurs, sans pour cela engager en rien sa responsabilité ni celle de son gouvernement; en un mot, on peut dire que, dans l'hypothèse probable d'une future ambassade française en ces pays, le commandant de Montravel lui avait préparé le terrain avec autant de soin de nos intérêts que de connaissance du caractère japonais. Toutefois le temps pressait, les réparations du *Colbert* étaient assurées, la *Sibylle* était prête, et le 31 mai, au point du jour, les deux frégates quittaient la rade de Nangasaki pour aller rejoindre la division anglaise en croisière dans la Manche de Tartarie.

II.

Au nord de la mer du Japon, resserré entre la côte asiatique et la longue île Saghalien, s'étend, sur une profondeur de cent cinquante lieues, l'étroit canal connu sous le nom de Manche de Tartarie. Découvert par La Pérouse (1), visité peu après par le commodore anglais Broughton, ce golfe n'avait depuis lors été l'objet d'aucune exploration, et par un étrange oubli, tandis que les escadres de nos alliés et les nôtres sillonnaient incessamment les mers de Chine, surveillant avec une jalouse sollicitude et nos progrès mutuels et les convulsions intérieures de l'empire du milieu, aucun navire ne recevait la mission de s'enquérir de ce qui se passait à l'extrémité septentrionale de cet empire. La guerre vint nous tirer de notre apathique indifférence. Les instructions de la subdivision anglaise dont nous avons parlé lui prescrivaient de fouiller la Manche de Tartarie pour y rechercher les vaisseaux russes qui pourraient s'y être réfugiés; dès les premiers jours de mai, sous les ordres du commodore Elliott, elle s'engageait dans ce golfe où, depuis soixante-dix ans, ne s'était montré le pavillon d'aucun bâtiment de guerre. L'implacable azur

(1) Il est difficile de se faire une idée de l'étrange confusion géographique à laquelle mit fin le voyage de La Pérouse. Non-seulement avant lui on ne savait pour ainsi dire rien de cette île Saghalien, qui n'embrasse pas moins de deux cents lieues d'étendue du nord au sud; mais à peine soupçonnait-on ce que pouvait être la disposition du groupe japonais. C'est ainsi qu'en 1788, c'est-à-dire pendant la campagne même de la *Boussole* et de l'*Astrolabe*, Philippe Buache, parlant de l'île la plus septentrionale de ce groupe, écrivait dans ses *Considérations géographiques* cette curieuse phrase : « Le Jesso, après avoir été transporté à l'orient, attaché au midi, ensuite à l'occident, le fut enfin au nord... »

qu'elle laissait sous les tropiques avait fait place à des grains fréquens, précurseurs du rude climat que l'on allait affronter, et les hautes montagnes de la côte se montraient encore couronnées des neiges de l'hiver. De tous côtés, les noms des terres rappelaient les compagnons de l'illustre et infortuné navigateur qui les avait découvertes, Lamanon, Mongez, Receveur, de La Martinière. Du reste, nul navire. Des falaises battues et rongées par l'orageuse lame d'ouest; plus haut, d'immenses forêts où la blanche écorce et le pâle feuillage des bouleaux tranchaient sur le vert sombre des sapins; çà et là quelques pelouses dont la fraîcheur pouvait rappeler aux marins surpris les parcs ombreux de leur île natale, tel était l'aspect de la côte, où le seul signe qui accusât la présence de l'homme était, de loin en loin, quelques huttes grossières groupées à l'embouchure d'un ruisseau. Là seulement on pouvait espérer obtenir quelques renseignemens sur l'ennemi que l'on cherchait.

Si universelle que puisse être la langue des signes, elle n'est en revanche ni brève, ni surtout claire. Pour moi, je l'avoue, dans les trop nombreuses occasions où un marin est obligé d'y recourir, je me suis toujours involontairement rappelé la fâcheuse aventure de ce navigateur qui demandait les noms de divers objets, et qui, lorsque le sauvage, fatigué de questions, lui répondait innocemment par des expressions variées de son ennui, transcrivait avec une scrupuleuse exactitude chaque phrase sur son malencontreux glossaire. Les Anglais se souvinrent heureusement que La Pérouse avait signalé chez les naturels de l'île Saghalien une remarquable aptitude pour cette langue exceptionnelle, et que le navigateur français avait obtenu d'eux des notions assez exactes, non-seulement sur l'étroit et profond entonnoir que forme la Manche de Tartarie, mais aussi sur l'embouchure de l'Amour et les bancs qui l'obstruent. Après un interminable échange de gestes, et à grand renfort de dessins sur le sable, on crut donc finir par comprendre que, peu de jours auparavant, des navires avaient été vus remontant le golfe (1). Ce n'était là qu'un indice bien vague, mais il n'était pas le seul, car, à mesure que l'on avançait vers le nord, l'attitude des indigènes semblait, par son changement, annoncer le voisinage d'une influence étrangère : au

(1) C'est là que le capitaine Whittingham, l'historien anglais de la croisière du commodore Elliott, constata, à son grand étonnement, une coutume religieuse assez singulière. Errant auprès d'un village, il fut subitement interrompu dans sa promenade par un grognement formidable, et s'aperçut qu'il n'était qu'à quelques pas d'une vaste cage solidement construite de troncs d'arbres, dans laquelle était renfermé un ours gigantesque. Des débris de poissons séchés attestaient le soin apporté à sa nourriture, et tout autour des branches de pin plantées en terre étaient (d'après ce que réussit à se faire expliquer le voyageur) autant *d'ex-voto* offerts à cette bizarre déité, dont la prospérité physique garantissait la santé de ses adorateurs. A côté de la cage de l'ours actuellement en fonction se trouvait le tombeau soigneusement entretenu de son prédécesseur.

lieu de se prosterner devant les Anglais, ils évitaient leur approche; entre leurs mains avait été trouvé un bouton timbré d'une ancre russe. L'ennemi ne pouvait être loin. Effectivement, le dimanche 20 mai, à peine le service divin était-il terminé qu'un navire est signalé sur la côte d'Asie; il est dans la baie de Castries, le dernier des mouillages indiqués par notre célèbre compatriote. On approche, et l'on reconnaît six bâtimens embossés dans la baie; on distingue les couleurs russes qui flottent à leur arrière; c'est la division du contre-amiral Zavoïka, sortie le 17 avril de Petropavlosk. Ce même jour, où les Anglais la trouvaient dans le fond de la Manche de Tartarie, l'escadre alliée du Pacifique, envoyée à sa recherche, pénétrait dans la rade déserte d'Avatscha.

Cette rencontre plaçait le commodore anglais dans une situation embarrassante. Certes la marine britannique a donné trop de preuves, je ne dirai pas de sa bravoure, mais de sa témérité, pour qu'on pût douter de l'empressement avec lequel, dans des circonstances ordinaires, son chef eût mis à profit l'occasion qui se présentait; mais il n'avait sous ses ordres qu'une simple subdivision d'avant-garde, que les apparences tendaient à lui montrer comme bien inférieure à l'ennemi. Que n'aurait pas donné cet officier à qui lui aurait révélé la force réelle de l'escadre mouillée sous ses yeux, et quels regrets durent plus tard l'assaillir, quand il apprit que, des six navires qui étaient là devant lui, un seul, corvette de vingt canons, était armé en guerre, que les autres, l'*Aurora* elle-même, métamorphosés en transports, encombrés par l'évacuation de Petropavlosk, ne pouvaient mettre en batterie qu'un nombre de pièces insignifiant! Telle était effectivement la dangereuse situation de la division russe, mais les Anglais n'en devaient être avertis que trop tard. S'étant imprudemment éloignés après leur première reconnaissance, lorsqu'au bout de quelques jours ils se représentèrent à l'entrée de la baie de Castries, l'ennemi l'avait quittée : pour la seconde fois, l'amiral Zavoïka avait trouvé moyen de tromper la vigilance d'une escadre anglaise. Tout montrait du reste combien son départ avait dû être précipité : des malles pleines de vêtemens gisaient ouvertes à terre; des livres, des lettres, des objets de tout genre, et jusqu'à un portrait de femme, étaient épars sur le sol; enfin, détail significatif, des pains encore frais avaient été laissés près des fours. L'appareillage datait peut-être de la veille, peut-être de quelques heures seulement.

Qu'étaient devenus ces insaisissables vaisseaux? Étaient-ils remontés jusqu'au fond de la Manche de Tartarie pour pénétrer dans l'Amour? Avaient-ils doublé l'île Saghalien par le sud pour s'aller réfugier dans la mer d'Okhotsk? Il était difficile de se prononcer, car si d'une part le journal de La Pérouse présentait le fond du golfe

comme fermé par d'infranchissables bancs, de l'autre, on pouvait douter que les ports d'Okhotsk ou d'Ayan offrissent aux Russes un abri aussi sûr que la position abandonnée par eux au Kamtchatka. Sur ces entrefaites, du reste, le commodore était rejoint par la petite division française de Nangasaki; mais en même temps la fatalité qui continuait à peser sur nous réduisait à sa plus faible limite le chiffre de nos bâtimens. Envahie par le redoutable fléau des longues campagnes, la *Sibylle* voyait le scorbut transformer sa batterie en un hôpital humide et malsain. Force lui était de regagner des latitudes plus clémentes. De quatre navires, la *Constantine* restait dans la division alliée le seul représentant de notre pavillon! Vaisseau, chef-d'œuvre de l'esprit humain, dit la définition naïvement orgueilleuse d'un dictionnaire de marine; pauvre chef-d'œuvre, doit-on penser souvent, qu'un rien paralyse, et dont tant de causes peuvent faire une inerte carcasse flottante (1)! C'est là le revers de médaille de la navigation, et nous en faisions la triste expérience. Le commandant de Montravel croyait en effet que l'unique chance de trouver l'ennemi était de remonter le golfe, et l'événement lui donna raison; mais, ne disposant plus que d'un seul navire, l'unique parti qu'il pût prendre était de se joindre aux Anglais, à qui les instructions de l'amiral Stirling prescrivaient de commencer les recherches par la mer d'Okhotsk. Le jour où la division combinée appareillait pour s'y rendre, l'escadre russe, allégée de ses canons, avait à peine franchi la moitié des bancs qui séparent les eaux de l'Amour du nord de la Manche de Tartarie!

Cette nouvelle étape de la croisière, de même que la reconnaissance du golfe que l'on venait de parcourir, était pour nos navires une sorte de voyage de découvertes, car nous n'avions guère plus de renseignemens sur la mer d'Okhotsk que sur les autres établissemens russes du Pacifique. Nous savions que depuis quelques années le port d'Okhotsk avait été abandonné pour celui d'Ayan, devenu par suite le centre principal du mouvement maritime de cette côte peu fréquentée. Là était la relâche habituelle des aventureux baleiniers de ces mers, là se réunissaient chaque année les bâtimens de la compagnie russo-américaine, chargés des riches fourrures recueillies au Kamtchatka, aux Kuriles, aux Aleutiennes et sur la côte d'Amérique; là enfin arrivait chaque mois le courrier d'Europe à

(1) La lugubre statistique des naufrages montre qu'il n'est pas de jour où ne se perde au moins un navire; c'est la contre-partie du calcul qui nous apprend que, dans la grande fourmilière humaine, chaque seconde voit mourir un homme. Un correspondant d'une *revue* maritime anglaise classe avec une méthodique gravité sous cinquante chefs les causes qui peuvent amener la perte d'un navire, et bien des personnes seront fort étonnées d'apprendre que le dixième de ces chefs est « la présence de femmes à bord. »

travers les trois cents lieues de bois et de marais qui séparent Ayan d'Irkoutsk (1). Aussi les imaginations s'étaient-elles complaisamment représenté ce port comme le point de ralliement où troupes et navires étaient venus s'abriter derrière de redoutables fortifications. Le mécompte fut complet. Une bourgade sans défense, composée de quelques magasins, d'une douzaine de maisons de bois abandonnées comme celles de Petropavlosk, et de misérables cabanes d'indigènes groupées autour de ces somptueux palais, c'était là toute la ville. C'était là que les habitans de ce lieu de désolation voyaient tristement s'écouler leurs hivers sous la neige, et leurs étés sous une brume épaisse et malsaine : rude et chétive existence pour les fils de cette terre glacée, plus rude encore, dans son âpre nudité, pour les hardis pionniers du commerce qui viennent en ce lointain exil chercher un gain durement acheté. Contraste puéril peut-être, mais touchant : sur cette rive inhospitalière, où le scorbut réclame périodiquement ses victimes, où les joies mêmes de la famille sont empoisonnées, car l'enfant européen n'y vient au monde que scrofuleux, chaque pas montrait à nos marins le pâle azur du myosotis sauvage, dont la fleur délicate, au milieu de la sombre nature qui l'entourait, semblait moins un ironique défi que la muette prière d'un sol déshérité.

L'évacuation d'Ayan continuait pour les alliés la série des nombreux désappointemens qui marquaient la campagne de 1855, car non-seulement ce port était désert, mais les autres points de la mer d'Okhotsk où les Russes auraient pu se réfugier avaient aussi été pour la *Constantine* l'objet d'une exploration sans résultats. De son côté, le commodore Elliott, après plusieurs jours de recherches infructueuses, avait dû abandonner l'idée d'un chenal conduisant dans l'Amour par le nord. Heureusement une prise d'une valeur réelle vint apporter une sorte de compensation à tant de fatigues inutiles. Le soir du 3 août, un vapeur anglais sortit du rideau de brume qui fermait l'horizon de la rade d'Ayan, et vint mouiller près de son chef, en remorquant un brick aux couleurs brémoises sur lequel se voyaient entassés près de trois cents prisonniers russes! Ces trois cents hommes, qui n'eussent été en Europe qu'un détachement insignifiant, acquéraient dans ces mers lointaines toute l'importance d'un véritable corps d'armée. Par quelle fortune inattendue, par quel singulier coup du sort tombaient-ils ainsi entre nos mains à bord d'un simple navire marchand, également étranger aux deux puissances belligérantes? Il faut pour l'expliquer remonter encore de quelques mois en arrière. Que l'on nous pardonne cette courte

(1) La nouvelle de la mort de l'empereur Nicolas était parvenue à Ayan en quarante-huit jours. C'était l'un des trajets les plus rapides qui eussent encore été accomplis.

digression, qui nous permettra de faire connaître une forme de naufrage certainement non prévue par la classification anglaise dont nous avons parlé.

Le navigateur qui arrive à Yédo peut apercevoir, à quelque distance au sud de cette riche capitale de l'empire japonais, une baie étroite, profondément encaissée dans de hautes montagnes, fermée par des écueils sur lesquels se brise la lame blanchissante, semblable en un mot à un véritable nid de pirates. C'est le petit port de Simoda, où se trouvait le 23 décembre 1854 la belle frégate la *Diana*, portant le pavillon de l'amiral Poutiatine, chargé des négociations de la Russie avec le gouvernement du Japon. La matinée était claire, le ciel pur, la mer calme, lorsqu'une violente secousse se fit ressentir, prélude d'un tremblement de terre. A peine notre heureux pays connaît-il de nom ces effroyables phénomènes où la mer déchaînée franchit par un irrésistible élan ses barrières naturelles, et vient jusqu'au milieu des terres détruire en un instant des villes entières. La *Diana* devait en éprouver toute la sinistre horreur. Quelques minutes après la secousse, une vague monstrueuse pénètre dans la baie et s'étend au loin sur le rivage; une seconde la suit, plus formidable encore, puis une troisième; en moins d'un quart d'heure, les dernières maisons de la ville sont balayées, et toutes les jonques amarrées dans le port sont entraînées par le reflux destructeur des lames. Les assauts désordonnés de la mer se succèdent alors avec une rapidité telle que bientôt l'étroit entonnoir de la baie semble une sorte de gouffre dans lequel les eaux tourbillonnent avec la plus effrayante rapidité. Cependant, par une sorte de miracle, au milieu de cette épouvantable convulsion, la frégate tient encore son mouillage; entraînée jusqu'à décrire en une demi-heure soixante-dix tours sur ses ancres, elle voit ses chaînes roidies se tordre comme les brins d'un câble gigantesque. Par instans enlevée sur le sommet de la montagne liquide qui se reforme incessamment, au retrait du flot elle retombe lourdement de tout le poids de sa coque sur le fond où s'entr'ouvre sa membrure disjointe; parfois même ses ancres sont presque à sec, mais officiers et matelots n'en sont pas moins admirables de calme et de sang-froid; toutes les précautions sont prises, et chacun attend à son poste le lugubre dénoûment qui semble inévitable. La rade présente un aspect d'une confusion sinistre : les jonques flottent au hasard, se brisant entre elles au puissant ressac des vagues énormes qui se succèdent sans intermission; des restes de maisons, des toitures entières sont également le jouet des eaux, et l'on entend de toutes parts les cris des malheureux qui se cramponnent à ces débris, dans les suprêmes convulsions d'une lutte désespérée. Enfin la frégate commence à chasser; on mouille la

dernière ancre, d'abord impuissante à arrêter le dangereux progrès du navire, que chaque instant rapproche des roches aiguës et menaçantes d'un des îlots de la baie. Cet îlot, c'est la perte de tous; on en était à cent mètres lorsque tombait l'ancre de salut, bientôt on en est à quelques mètres seulement. Dans ce moment solennel, dit le journal d'un des officiers russes, pas une parole ne fut entendue, mais plusieurs fois les têtes se découvrirent instinctivement, comme pour saluer la mort, à laquelle chacun était préparé; le navire roulait si violemment qu'il était impossible de se tenir sur le pont, et qu'un canon, brisant les liens qui l'attachaient à la muraille, fut précipité dans la batterie en marquant son trajet par de nombreuses victimes. Dans l'un de ces mouvemens, la *Diana* se couche sur le flanc, ses bastingages sont dans l'eau; pendant cinq minutes, cinq siècles, chacun reste ainsi littéralement suspendu entre la vie et la mort; enfin la frégate se redresse lentement. Autour d'elle, les eaux ont repris un calme comparatif, les lames ont disparu, le tremblement de terre a cessé (1). Par un étrange contraste de la nature, le ciel avait tout le temps gardé sa sérénité, la température n'avait pas varié, le baromètre était resté à la même hauteur, et la faible brise qui soufflait n'avait pas changé de direction.

A terre, le désastre était complet. A peine l'œil pouvait-il reconnaître l'emplacement qu'occupait la ville, dont trente maisons seulement, sur mille, étaient restées debout; des jonques avaient été portées jusqu'à plus de trois kilomètres dans l'intérieur des terres, qui, dit le journal déjà cité, avaient semblé pendant le phénomène s'abîmer par instans sous les eaux. Enfin plus de trois cents cadavres flottant sur la rade attestaient les meurtriers effets de la rage des élémens. Quant à la *Diana*, le jeu incessant des pompes permettait seul de la maintenir à flot; vainement voulut-on la conduire dans une baie voisine où les réparations eussent peut-être été possibles : la tentative que l'on fit pour atteindre ce refuge n'aboutit qu'à démontrer l'impérieuse nécessité d'un abandon définitif, et les trois cents bateaux japonais qui remorquaient le navire durent s'éloigner devant une brise sans cesse fraîchissante. Déjà l'eau envahissait rapidement toutes les parties du bâtiment, la ligne blanche de sa batterie était noyée, et quelques minutes après que les embarcations l'eurent quittée, la noble frégate, comme si elle se fût débattue contre la mort, s'inclina, se redressa, puis s'abîma len-

(1) Les vagues qui engloutissaient la ville de Simoda se firent ressentir jusque sur la côte de Californie, où elles arrivèrent en 12 heures 16 minutes à San-Francisco, et en 12 heures 38 minutes à San-Diego; c'est une vitesse de plus de 200 mètres par seconde. En chacun de ces deux points, l'eau s'était d'abord élevée d'environ deux décimètres pendant une demi-heure, puis était revenue pendant une heure à son niveau ordinaire, et ainsi de suite sept fois, l'élévation anormale diminuant chaque fois.

tement sous les flots, qui se refermèrent en tournoyant au-dessus d'elle.

Cette perte plaçait l'équipage de la *Diana* dans une position que les circonstances rendaient délicate. Comment, dans ce Japon si bien isolé du reste de l'univers, trouver un navire pour regagner le territoire russe, et par quel moyen ensuite échapper aux nombreux croiseurs alliés de ces mers? Si peu rassurante que fût cette perspective, les naufragés, livrés à leurs propres ressources, ne s'en mirent pas moins courageusement à l'œuvre. Le pays fournissait les matériaux les plus indispensables. On commença immédiatement à construire une goëlette qui permît au moins à l'amiral d'atteindre la côte d'Asie, en attendant qu'une chance favorable se présentât pour le reste de l'équipage; mais tout le bon vouloir des ouvriers indigènes n'était que d'un faible secours aux charpentiers de la frégate : à chaque instant, les progrès du frêle navire étaient arrêtés par la confusion des langues, comme jadis les bibliques travaux de la tour de Babel. S'agissait-il de doubler ses flancs des feuilles de cuivre destinées à hâter sa marche, on apportait de massives pièces de métal qu'il fallait marteler péniblement jusqu'à ce qu'elles fussent réduites à l'épaisseur voulue. Enfin au mois de mai 1855 l'œuvre de patience fut accomplie, et l'amiral russe, accompagné de quelques hommes, réussit à gagner les bouches de l'Amour (1). A peu près vers la même époque, un schooner américain s'était présenté et avait également réussi à faire passer un convoi de naufragés dans la Manche de Tartarie, où se trouvait la division de l'amiral Zavoïka. Enfin en juillet un brick brémois s'était chargé de transporter le reste de l'équipage dans la mer d'Okhotsk, que des renseignemens inexacts représentaient comme libre de toute croisière. C'était ce navire qu'une malencontreuse éclaircie dans la brume avait fait tomber entre nos mains, alors qu'il n'était plus séparé de la côte russe que par quelques heures de bon vent.

La présence des alliés dans la mer d'Okhotsk était désormais sans but, et le moment était venu pour les deux commodores de s'arrêter à un plan qui leur permît de terminer la campagne par un coup décisif. Peu de jours auparavant, les embarcations anglaises avaient capturé sur les bancs de l'Amour l'équipage d'un brick de la compagnie russo-américaine; elles s'étaient ainsi procuré

(1) C'est à cette date que l'on a voulu placer une histoire dénuée de fondement, d'après laquelle un baleinier français mouillé dans une baie voisine de Simoda, sur le point d'être attaqué par les embarcations russes, n'aurait dû son salut qu'à une fuite précipitée. C'eût été là une coupable violation de la neutralité japonaise; le fait véritable est au contraire que ce navire, le *Napoléon III*, rencontré en mai 1855 dans la Manche de Tartarie par l'amiral Zavoïka, s'était vu relâcher comme n'ayant pas eu connaissance de la déclaration de guerre. De semblables scrupules sont de ceux qui honorent un officier.

de précieux renseignemens sur la position de l'escadre ennemie réfugiée dans le fleuve, et avaient appris que le seul chenal par où l'on pût arriver jusqu'à elle était du côté de la Manche de Tartarie. Se fondant sur ces données, l'on résolut d'aller chercher l'amiral Zavoïka dans cette retraite avec la *Constantine* et la corvette anglaise *Spartan*, transformées toutes deux en batteries flottantes. Là où avait pu passer une frégate hâtivement allégée d'une partie de son artillerie, ces deux navires devaient trouver aussi le fond nécessaire; mais, pour les mieux garantir contre les chances périlleuses d'un échouage dans ces passes inconnues, il fut convenu de n'y laisser à bord que les canons, l'équipage et quelques jours de vivres, et de pénétrer de la sorte, à la remorque des vapeurs, dans le bassin reculé où l'ennemi avait cru trouver un asile inabordable. La hardiesse de ce plan, dont l'idée première était due au commandant français, devait plaire à la vive nature du matelot, et tout faisait espérer qu'en se portant ainsi résolûment par le travers des navires russes on réussirait à les capturer ou à les détruire. Cette perspective fit accueillir à bord de la *Constantine* la fête du 15 août 1855 avec une gaieté d'un heureux augure. L'année précédente, à près de deux mille lieues de là, ses canons avaient salué le même anniversaire sur les côtes sauvages de la Nouvelle-Calédonie, et la batterie du Port de France qu'elle venait d'y fonder avait baptisé son pavillon, en se joignant aux salves du navire. Cette fois les échos déserts du port d'Ayan lui répondirent seuls, et le soir, après qu'on eut amené le gai pavois, qui contrastait avec le morne silence de la rade abandonnée, les voiles furent de nouveau déployées pour suivre les Anglais, déjà en route vers le rendez-vous de la Manche de Tartarie. La *Constantine* allait enfin racheter par un éclatant fait d'armes la longue série des mécomptes de la campagne, elle le croyait du moins; mais cette dernière chance devait lui échapper : un seul navire se trouvait au rendez-vous, et il n'y avait été laissé par le commodore Elliott que pour nous informer des ordres supérieurs qui le rappelaient impérativement au Japon.

Le sort jaloux qui s'acharnait sur la division française ne lui faisait grâce d'aucune épreuve. Après avoir été successivement privé de tous ses navires par le naufrage et la maladie, réduit à l'unique *Constantine*, le commandant de Montravel s'était vu contraint à perdre un temps précieux en cherchant l'ennemi là où tout démontrait qu'on ne pouvait le rencontrer. Résigné à tout dans l'espoir d'une revanche décisive, il avait fini par faire adopter son plan, et c'était au moment où l'on allait toucher ce but laborieusement poursuivi que les ordres d'un chef depuis longtemps éloigné du théâtre des opérations obligeaient, on peut le dire, l'escadre anglaise à quitter le champ de bataille la veille du combat. Le commandant français

crut devoir protester énergiquement contre l'abandon qui l'isolait en de pareilles circonstances : la subdivision anglaise, seule cette fois, fut, par suite, envoyée de nouveau dans la Manche de Tartarie, mais seulement quelques mois plus tard, en octobre 1855, alors que la saison était trop avancée pour que cette tentative pût amener aucun résultat. Aussi dès les premiers jours de novembre le commodore Elliott rentrait-il à Hakodadi, après une croisière presque non interrompue de deux cent cinquante jours. Quant à la *Constantine*, à quelque temps de là, elle arrivait dans la baie riante et animée de Manille, la reine des Philippines. Après cette rude navigation du nord, où des semaines entières se passaient sans voir le ciel, où du matin au soir le seul bruit qui frappât l'oreille était la chute monotone et incessante des gouttes de brume condensée qui tombaient du gréement, la corvette retrouvait les tièdes journées et les étincelantes nuits des tropiques; mais ce n'étaient ni le charme de ce contraste ni les séductions de la relâche qui occupaient alors l'esprit des voyageurs : les souvenirs du pays étaient redevenus tout puissans, la pensée du foyer dominait toutes les autres; la *Constantine* rentrait en France.

Un dernier épisode devait marquer la campagne si incidentée de l'escadre russe. Trois frégates, on s'en souvient, composaient sa principale force. Nous savions que l'*Aurora*, après nous avoir deux fois échappé, à Petropavlosk et à la baie de Castries, était parvenue à se réfugier dans l'Amour; nous connaissions les détails dramatiques du naufrage de la frégate amirale, la belle *Diana*, sur laquelle le grand-duc Constantin avait conquis tous ses grades. Qu'était devenu le troisième de ces navires, la *Pallas?* Était-il, comme l'*Aurora*, abrité derrière les bancs du fleuve? Tout portait à le croire, et l'on avait presque renoncé à en trouver les traces. Cependant, dès le printemps de 1856, l'infatigable division d'Elliott avait repris la mer; elle longeait le 15 mai la côte de Tartarie, à environ cinquante lieues dans le sud de la baie de Castries, et l'un de ses *steamers*, envoyé près du rivage, en scrutait avec soin toutes les sinuosités. Les cartes en ce point n'indiquaient ni abri ni mouillage, lorsque tout à coup, au grand étonnement des marins du vapeur, la falaise rocheuse s'entr'ouvre pour leur donner passage, et en quelques minutes le navire passe de la mer agitée du golfe aux calmes eaux d'un vaste bassin entièrement invisible du dehors. Devant lui, dans différentes directions, s'étendent, trop profondes pour qu'on puisse en apercevoir le fond, trois baies étroites, qui découpent fantastiquement les terres et donnent à cet étrange port, si singulièrement découvert, la bizarre apparence d'une monstrueuse araignée. Le vapeur pénètre dans ce dédale; autour de lui règne un silence de mort, nulle trace d'habitations, partout un épais rideau de forêts, lorsque soudain, au détour d'une pointe, se dessine une anse semi-circulaire au fond

de laquelle, prise dans les glaces qui adhérent encore au rivage, se trouve une frégate à demi incendiée. On approche, c'était la *Pallas,* abandonnée de son équipage. Sa mystérieuse disparition s'expliquait enfin. Ne pouvant, par suite de son tirant d'eau supérieur à celui de l'*Aurora,* franchir comme elle les bancs de l'Amour, ne voulant pas s'exposer dans la baie de Castries à des chances presque certaines de capture, dès le début de la guerre elle était venue se réfugier dans cette retraite connue seulement des Russes, et pendant près de deux ans elle avait pu trouver la sécurité la plus complète dans ce port ignoré, devant lequel avaient peut-être passé vingt fois les navires qui la cherchaient. A terre, tout portait les traces d'un séjour prolongé : de nombreuses maisons grossièrement construites en bois, des jardins, un cimetière. En cas de surprise ou d'attaque, des batteries avaient été élevées de manière à ne tomber entre nos mains qu'après avoir épuisé les moyens de défense. Le manque de vivres avait seul dû forcer l'ennemi à livrer la *Pallas* aux flammes pour gagner l'Amour dans ses embarcations. Ainsi, destinée singulière, des trois frégates qui étaient venues montrer le pavillon russe dans ces mers lointaines, une seule devait revoir le port, laissant derrière elle deux coques naufragées, ensevelies au fond de l'Océan, tombeau trop commun du marin et de sa flottante patrie.

III.

La nouvelle du traité de Paris devait peu après donner aux événemens que nous avons retracés leur conclusion naturelle. Dans cette chasse de deux ans, où une faible division de quelques navires à peine armés, traquée par les vaisseaux des deux premières marines militaires du monde, était, à force d'activité, parvenue à leur échapper, il y avait, nous l'avons dit, une leçon profitable pour tous, et particulièrement pour nous. Cependant, si des événemens on passe au théâtre qui en a été le témoin, on verra la question s'agrandir encore, et les enseignemens qu'elle nous offre acquérir une nouvelle portée. La Russie sera-t-elle une puissance maritime sur le Pacifique? La mer du Japon est-elle destinée à devenir un lac moscovite? Tels étaient les deux problèmes que soulevaient naturellement les tardives révélations de la guerre.

Les projets de la Russie sur la côte asiatique remontent à une date assez récente. Lorsque, vers la fin du siècle dernier, l'empereur Kien-lung abdiquait à Pékin la couronne impériale, l'une des principales consolations qu'il emportait dans sa retraite, disait-il, était d'avoir humilié cette puissance, et de fait Catherine la Grande s'était vue contrainte de lui envoyer un ambassadeur afin d'obtenir qu'il suspendît le progrès de ses armes. A cette époque, on se préoc-

cupait peu à Saint-Pétersbourg de ce qui se passait à ces limites reculées de l'empire, et le port inhospitalier d'Okhotsk y semblait répondre amplement aux besoins du présent et de l'avenir. Que dirait aujourd'hui le Dioclétien chinois des empiétemens réitérés de ses voisins si dédaignés jadis? Que dirait-il surtout en voyant l'immense et magnifique bassin de l'Amour, le seul des fleuves sibériens qui se déverse à l'est, passer sans coup férir de son illusoire suzeraineté à la domination russe? On a pu lire dans la *Revue* les curieux détails de cette facile conquête (1); ce n'était là toutefois qu'une incomplète acquisition, si l'on ne s'assurait les débouchés qui manquaient sur le Pacifique, et de ce côté l'on se trouvait en présence du Japon, maître de la portion la plus importante de l'île Saghalien. Tant que la stérile possession de la mer d'Okhotsk avait suffi à l'ambition endormie du cabinet moscovite, la Russie avait volontiers admis sur cette île des droits de propriété égaux chez les deux puissances; il en était de même pour la chaîne des Kuriles, si singulièrement échelonnées du Kamtchatka au Japon, comme des pierres à travers le gué d'un ruisseau. Ce fut par cet archipel que commencèrent les envahissemens. En 1852, un détachement parti d'Ayan s'emparait de l'île d'Urup, la principale des Kuriles japonaises, et y organisait un comptoir de pelleteries. L'entière occupation de l'île Saghalien était de beaucoup plus importante encore, car l'extrémité méridionale de cette terre commande le détroit de La Pérouse, issue naturelle de la Manche de Tartarie sur le Pacifique. Aussi ce point avait-il été l'objet de recommandations particulières à l'amiral Poutiatine dans la mission dont on le chargeait, en 1853, auprès de la cour de Yedo. Bien qu'il y eût échoué, en octobre de la même année, un aide de camp du général Mouravief, gouverneur de la Sibérie orientale, s'établissait avec cent cinquante hommes en plein territoire japonais dans l'île Saghalien, à la baie d'Aniwa sur le détroit de La Pérouse. C'était tout simplement s'emparer de la clef du golfe de Tartarie. Ici néanmoins, comme en Europe, la guerre vint trop tôt pour l'empereur Nicolas, et mit à ces entreprises un terme momentané. Quant au plan d'occupation, il restait complétement dessiné : maîtresse des Kuriles et de l'île Saghalien, la Russie dominait non-seulement la mer d'Okhotsk et le golfe de Tartarie, mais aussi le nord de la mer du Japon; maîtresse du bassin de l'Amour, elle devait infailliblement s'étendre par la suite sur la vaste étendue des côtes de la Mantchourie jusqu'à la presqu'île de Corée, et j'ajouterai que si jamais esprit de conquête trouvait sa justification, c'était celui-là, qui ne tendait en réalité qu'à faire sortir de la barbarie une éten-

(1) Voyez les livraisons du 15 avril et du 15 juin 1858 : *Progrès de la puissance russe en Asie* et *les Russes sur le fleuve Amour*.

due de pays double au moins de notre France. La Chine, nous le répétons, n'exerçait sur ces contrées qu'une autorité trop purement nominale pour être fondée à se plaindre de voir entreprendre ce qu'elle n'eût jamais songé à tenter; le Japon ne se voyait menacé que dans des possessions à peu près insignifiantes pour lui, et quant aux puissances européennes, leur inexcusable ignorance de ce qui se passait dans ces mers leur donnait moins de droits qu'à qui que ce fût d'intervenir dans le débat.

De tous les jalons plantés par les Russes, l'établissement formé à l'embouchure de l'Amour subsista seul pendant la guerre, et l'on conçoit qu'il ait assez vivement préoccupé l'opinion. On voyait nos escadres fouiller tous les points que des données inexactes nous représentaient comme centralisant le commerce ennemi dans ces parages; on trouvait l'un après l'autre ces points déserts, abandonnés, et l'on apprenait seulement alors le nom du port inconnu où s'étaient réunis ces navires tant cherchés. Il était naturel que l'on se laissât aller à en exagérer l'importance; c'est ce qui est arrivé, et la future ville de Nicolaief était à peine fondée sur les bords du fleuve, que l'on voulait y voir non-seulement une place de guerre de premier ordre, mais encore le gage assuré d'un prompt développement commercial. La position qu'à l'insu de l'Europe les Russes ont eu l'habileté de se créer sur les côtes de l'extrême Asie est assez belle par elle-même pour pouvoir être présentée telle qu'elle est réellement, avec ses avantages comme avec ses difficultés, au premier rang desquelles est jusqu'ici le manque, à l'embouchure de l'Amour, d'un port dans la véritable acception du mot. Notre récit a trop souvent ramené le lecteur autour des bancs qui obstruent cette embouchure et s'y opposent à toute navigation pour qu'il soit utile de nous appesantir de nouveau sur une description connue. Dans la mer d'Okhotsk, le brick dont nous avions capturé l'équipage avait été réduit à s'incendier par l'impossibilité de pénétrer dans le fleuve. Ce n'est pas, il est vrai, de ce côté que les Russes chercheront leur débouché; mais dans la Manche de Tartarie nous avons également vu la *Pallas* réduite par la même cause à la même extrémité, et l'*Aurora,* bien que d'un tirant d'eau inférieur, ne réussir à traverser ces passes difficiles qu'après en avoir péniblement labouré les bancs à la faveur d'un allégement anormal. En de pareilles conditions, on ne peut guère admettre qu'un port ouvert sur le fleuve même soit en mesure d'abriter les bâtimens au tonnage sans cesse croissant de la marine marchande, ni de jamais devenir autre chose qu'une tête de cabotage fluvial. C'est dans la baie de Castries qu'il faut chercher le port de l'Amour. Grâce au magnifique bassin du lac Kisi, quelques kilomètres seulement y séparent le fleuve du golfe de Tartarie; nul obstacle n'y

paralysera les mouvemens des navires entrant ou sortant; l'inextricable dédale du Bas-Amour sera évité à la navigation intérieure, et enfin, point important, on sera en face des riches mines de charbon signalées à la baie de la Jonquière, dans l'île Saghalien. La nature, on le voit, a fait la part assez belle aux Russes, dans leur récente et facile acquisition, pour que l'on puisse en même temps reconnaître tout ce qu'il leur reste à créer avant que le Pacifique et la mer de Chine comptent à Nicolaief un centre commercial de plus. C'est à l'avenir de montrer si les nouveaux possesseurs de ce diamant brut sauront lui donner sa valeur.

Que la côte de la Mantchourie devienne russe jusqu'à la presqu'île de Corée, qu'il en soit de même de l'île Saghalien tout entière, que la Manche de Tartarie, en un mot, soit russe de fait et de droit, comme déjà elle est sibérienne de nature et de situation, c'est ce que l'on doit incessamment s'attendre à voir passer à l'état de fait accompli. Et si, comme tout permet de l'espérer, ce changement de maître est pour ces contrées le signal d'une ère nouvelle, chacun ne peut qu'y applaudir: moins que tout autre, je le répète, nous aurions le droit de le blâmer, nous qui, après avoir les premiers pénétré dans ces mers, avons attendu trois quarts de siècle pour y reparaître. Toutefois ce serait à tort que l'on voudrait y voir dès maintenant ce qui ne peut être que le résultat d'un avenir encore éloigné. Ce pays n'était rien hier, il est quelque chose aujourd'hui; malheureusement il est à craindre que ce qui lui manquait hier ne lui manque encore de longues années : je veux parler de l'élément qui fait la véritable richesse d'un sol, la population, car il en est de la colonisation comme de la guerre, où la victoire est toujours du côté des gros bataillons.

Cette population qui fait défaut sur toute la vaste ligne de côtes convoitée par la Russie, nous la trouvons dans les îles qui achèvent d'enclore cette mer, dans ce Japon inconnu, où pullulent, selon les uns cinquante, selon d'autres cent millions d'habitans. C'est là le terrain commun sur lequel devaient se rencontrer les puissances européennes, la Russie avec l'ascendant de son redoutable voisinage, l'Angleterre et les États-Unis accompagnés de leurs puissantes marines. Elles s'y rencontraient précisément à la date des événemens que nous avons exposés. C'était pour conclure son traité avec le Japon que l'amiral anglais abandonnait au commodore Elliott la conduite des opérations militaires: c'était aussi pendant ses négociations avec la cour de Yédo que l'amiral Poutiatine voyait sa frégate se perdre dans le tremblement de terre de Simoda. Enfin le schooner qui emmenait à la baie de Castries une partie des naufragés de la *Diana* était le premier navire américain venu pour commercer

au Japon, en vertu du traité signé peu de mois auparavant par le commodore Perry (1).

L'expédition commandée par ce dernier officier a été la première des trois, et c'est de beaucoup celle qui a eu le plus de retentissement. Seconde puissance commerciale du globe, les États-Unis devaient nécessairement voir d'un œil d'envie les progrès de l'Angleterre dans les mers méridionales de la Chine, sur ce marché qui occupe annuellement une flotte de 300,000 tonneaux, et lui donne à transporter pour près de 400 millions de marchandises. L'Américain croit, non sans raison, que l'avenir lui réserve une part importante, la plus riche peut-être, dans l'immense développement qui semble assuré au commerce du Pacifique. Déjà ses têtes de colonne ont débouché sur cet océan; l'Orégon se peuple de ses *far-westers* et de ses émigrans; la Californie a pris rang parmi les pays producteurs, et San-Francisco se plaît à rêver des destinées rivales de celles de New-York et de Liverpool. Ce port est en effet plus rapproché de la Chine et du Japon que ne l'est la Grande-Bretagne de ses possessions indiennes, et il était naturel que, dans sa fièvre incessante d'agrandissement, l'Américain fût attiré vers ces deux empires couverts d'une innombrable population. En Chine, l'Angleterre avait pris les devans, mais le Japon restait intact: ce fut là sans doute ce qui détermina le gouvernement de Washington à y expédier le commodore Perry, dont l'ambassade, conduite avec autant de modération que d'habileté, a donné tous les résultats qu'on en pouvait raisonnablement attendre, et n'a pas peu contribué à rectifier les idées de l'Europe sur ces pays mal connus.

Le traité conclu par l'officier américain n'est pas, à proprement parler, ce que l'on entend par un traité de commerce. C'est une sorte de convention qui ouvre un certain nombre de ports aux navires de l'Union, et leur y permet un trafic environné de restrictions assez nombreuses. Ainsi en aucun cas le négociant étranger ne peut être accompagné de sa famille, et cela afin d'empêcher de sa part un établissement trop définitif; tout au plus, et avec beaucoup de difficultés, les Japonais ont-ils consenti à voir résider sur leur sol les agens consulaires strictement indispensables. Sauf quelques modifications peu importantes, ce traité a ensuite servi de modèle à celui des Russes, puis à celui des Anglais. On

(1) Ne nous occupant ici que de l'avenir européen au Japon, et non du passé historique de ce pays, nous n'avons pas cru devoir parler du rôle intéressant qu'y a joué la Hollande. Il est clair que la position exceptionnelle de cette puissance se modifiera tout naturellement par le contre-coup des progrès que feront auprès du gouvernement de Yédo les États-Unis, l'Angleterre et la Russie.

s'étonnera sans doute de voir en cette circonstance la vigilante diplomatie de la Grande-Bretagne oublier ses traditions d'initiative pour ne venir qu'en troisième ligne après les deux puissances que nous venons de nommer : il est de fait que le commerce britannique n'a jamais manifesté d'empressement bien marqué à se créer des relations au Japon. C'est pourtant à l'intervention d'un Anglais, William Adams, qu'est dû l'établissement du plus ancien comptoir européen qui subsiste aujourd'hui dans ces îles, celui des Hollandais, et l'histoire de cet homme, conservée dans tous ses détails, offre un type curieux de l'existence d'un aventurier maritime au XVIe siècle. Parti de Hollande en qualité de pilote sur un bâtiment de la compagnie des Indes, on le voit arriver au Japon après deux années d'une dangereuse navigation dans laquelle s'étaient successivement perdus les quatre navires qui l'accompagnaient; il entre alors au service de l'empereur japonais, ne tarde pas à devenir l'un de ses confidens les plus intimes et à se voir gratifié de ce qu'il appelle naïvement « quelque chose comme une seigneurie en Angleterre. » Pendant dix ans, sa faveur ne fait qu'augmenter, si bien que lorsqu'un jour arrivent deux vaisseaux hollandais chargés de demander pour leur pavillon l'autorisation d'un commerce suivi, le matelot, devenu excellence, se trouva naturellement désigné pour les fonctions de négociateur. Toutefois, au sein de ses dignités, William Adams n'était pas heureux; le souvenir de la femme et des enfants qu'il avait laissés dans sa petite ville natale du comté de Kent le poursuivait sans cesse, et, l'empereur japonais refusant de consentir à son départ, Adams chargea les Hollandais de lettres pour sa famille. Par quelles circonstances, ces lettres, au lieu d'arriver à leur destination, furent-elles reçues par les marchands de l'association qui a précédé à Londres la célèbre compagnie actuelle des Indes orientales? On l'ignore; mais le résultat fut l'envoi immédiat au Japon de deux navires appartenant à cette corporation, afin d'employer l'influence d'Adams auprès du prince qui l'avait adopté. Le pauvre exilé obtint tout ce qu'on attendait de lui, et mourut, sans avoir revu les siens, sur la terre lointaine où il avait abordé vingt ans auparavant. Les Anglais, du reste, ne donnèrent aucune suite à cette tentative de relations, et l'on peut dire que depuis lors, sauf quelques cas isolés, ils n'ont pas reparu au Japon. N'oublions pas cependant que, s'ils tardaient ainsi à prendre position dans ce pays, en revanche ils avaient soin de s'assurer, avec la prévoyance qui leur est habituelle, les points les plus importans de la mer voisine, où leurs couleurs flottent dans le nord à Hong-kong, dans le sud à Singapour, et, sur la côte de Bornéo, à Labuan.

Chercher incessamment sur tous les points du globe de nouveaux

débouchés à son commerce est une des conditions d'existence de toute nation maritime et marchande. Que des consommateurs qui se comptent par millions essaient de se soustraire à sa dépendance, c'est là pour un peuple réunissant ce double caractère une énormité à peine susceptible de discussion, et volontiers Américains et Anglais se laisseraient-ils aller à envisager ainsi la question de la Chine et celle du Japon. Retireront-ils de leurs traités avec cette dernière puissance les avantages qu'ils en ont probablement espérés? Il est permis d'en douter. En Chine, faute de voir l'intérieur du pays s'ouvrir à l'écoulement de leurs produits, les Anglais ont été réduits à chercher leurs principaux bénéfices dans un trafic réprouvé par l'opinion, et finalement se sont vus contraints d'en appeler de nouveau aux argumens du canon. Au Japon, une situation analogue, une force d'inertie encore plus difficile à vaincre, amèneront, on peut le prévoir, les mêmes complications. Déjà du reste ont commencé aux États-Unis les récriminations naturelles à ce peuple, extrême en toute chose, lorsqu'on a pu reconnaître que cette expédition, si pompeusement annoncée, était accouchée d'un traité resté à l'état de lettre morte. Il est à craindre pourtant que de longues années ne se succèdent encore avant que ces relations ne donnent naissance au riche commerce que l'on avait rêvé, et la cause en est dans la nature même du pays. Inférieur peut-être à la Chine en civilisation matérielle comme en culture intellectuelle, le Japon lui est de beaucoup supérieur sous le rapport de son organisation comme société. Dans cet archipel, si longtemps et si soigneusement isolé de tout contact extérieur, s'est développé à loisir un tout-puissant système de féodalité qu'il serait injuste de vouloir comparer au régime barbare de notre moyen âge européen. Là, au sein d'une des populations les plus condensées qui existent, se trouve, dans toute sa plénitude de vitalité, cette forme de gouvernement qu'un historien a qualifiée d'*idéale* dans le sens absolu du mot, épithète qui peut paraître singulière au premier abord, mais que justifie la grandiose conception d'un monument social s'élevant par assises graduelles depuis les rangs les plus bas jusqu'au chef suprême, clé de voûte de l'édifice. Je ne cherche nullement ici à soutenir une thèse de philosophie gouvernementale, non plus qu'à préconiser la féodalité japonaise avec l'universel espionnage sur lequel elle s'appuie, avec son code sanguinaire (1) et son étrange principe de dualité d'emplois. Je veux seulement rappeler combien on est peu fondé à

(1) Les lois japonaises, auxquelles Montesquieu reprochait une cruauté dont Kaempfer lui avait fait connaître l'étendue, n'ont de nos jours rien perdu de ce caractère. La mort y est inscrite presque à chaque page, et les agens du gouvernement impérial continuent, pour la moindre faute, à s'ôter la vie de leurs propres mains. En 1808, une frégate an-

supposer qu'un pays aussi fortement organisé, habitué depuis des siècles à se suffire à lui-même, se crée du jour au lendemain des besoins pour nos importations et des produits pour nos exportations; je veux faire comprendre combien il est peu probable qu'un traité soit le *sesame* magique devant lequel s'ouvrira cette société mystérieuse. L'influence des missions, arme si souvent employée dans ces parages lointains, serait ici en outre impuissante à nous frayer les voies, car l'inévitable apanage des civilisations anciennes, l'indifférence religieuse, semble avoir atteint le Japonais. — Combien comptez-vous de religions dans le pays? demandait l'empereur aux prêtres bouddhistes qui se plaignaient à lui de l'envahissement des missionnaires chrétiens. — Trente-cinq, répondirent-ils. — Quel inconvénient voyez-vous donc à une trente-sixième? — Telle fut la décision peu orthodoxe du philosophe couronné.

Malgré la force très réelle que le Japon est en mesure d'opposer à l'envahissement de toute influence étrangère, l'Europe n'en est pas moins dans son véritable rôle en cherchant à franchir ce cordon sanitaire si radicalement en désaccord avec les idées du siècle. Qu'il soit peu raisonnable d'attendre prochainement un résultat complet, c'est ce que reconnaîtra tout bon esprit; mais qu'il en faille désespérer, c'est ce qu'il serait encore plus absurde d'admettre. Ce pays est une citadelle assez forte pour braver toutes les chances d'un assaut immédiat; il ne s'ensuit pas qu'il soit à l'épreuve d'un siége en règle, et nul doute que celui qui prendra la résolution de l'approcher patiemment, au moyen des circonvallations successives de parallèles habilement tracées, ne réussisse à pénétrer au cœur de la place. C'est ainsi qu'avait compris la question l'intelligent officier auquel le cabinet de Washington avait confié ses intérêts dans ces mers. Tout en négociant un traité dont probablement la portée actuelle ne lui faisait pas illusion, le commodore Perry étudiait sans cesse les positions avancées où pourraient *dès maintenant* s'établir des colonies américaines, en se réservant, dit sa correspondance, de discuter ultérieurement le droit de souveraineté. A ce point de vue, deux archipels secondaires méritent de fixer l'attention, celui des îles Bonin et celui des Lou-Tchou, visité sous la restauration par le navigateur Basil Hall. On raconte qu'admis au retour de son voyage près de l'illustre captif de Sainte-Hélène, le capitaine anglais lui représentait ce dernier groupe comme jouissant d'une paix éternelle — « Pas de guerre! c'est impossible! » lui fut-il

glaise pénétra sans autorisation dans le port de Nangasaki, et y séjourna vingt-quatre heures; le jour même de son départ, pour expier cette violation des lois du pays, treize des principaux fonctionnaires de la province recouraient volontairement au mode habituel de suicide, et s'ouvraient le ventre avec leurs sabres.

répondu, et les rapports de l'expédition américaine ont effectivement confirmé l'appréciation du conquérant. Toutefois il est permis de croire que ce n'est pas là ce qui arrêterait les entreprises de l'Union, et peut-être le jour n'est-il pas éloigné où l'on verra ses navires lui créer dans une de ces îles une des positions avancées dont nous parlions.

La France seule est jusqu'ici restée en dehors des relations nouvelles qui tendent à s'établir entre l'Europe et le Japon. Ce n'est là, on doit l'espérer, qu'un ajournement, car, malgré le peu d'importance de notre commerce dans ces mers lointaines, la nature de notre influence y est indiquée par la rivalité des ambitions étrangères qui vont se trouver en présence. Ajoutons que la pénétration japonaise ne s'y est pas trompée, et que ce gouvernement, qui s'était laissé arracher avec tant de peine les trois traités dont nous venons de parler, en faisait de son propre mouvement offrir un quatrième officieusement au commandant de la *Constantine* lors du séjour de cette corvette à Nangasaki (1). En somme, et pour répondre à la question posée plus haut, il est clair que le Japon sera désormais surveillé de trop près par les diverses puissances maritimes pour qu'il y ait à craindre que la mer qui baigne ses côtes devienne de si tôt un lac russe. Est-ce à dire que l'on doive espérer de le voir prochainement ouvert à un commerce réel et converti à notre civilisation? Nous ne le croyons pas davantage. Ce qui est certain, ou du moins ce qui semble plus que probable, c'est que de grandes puissances s'y sont déjà choisi des positions précieuses. Il importe donc d'être en mesure de remplir dans les mers de l'Asie un rôle digne de la France, car le moment peut venir de revendiquer notre part d'action dans une œuvre qui tendrait à préparer l'ouverture du Japon en l'entourant d'établissemens assez forts pour y faire respecter, pour y propager même un jour la salutaire influence de la civilisation.

Ed. du Hailly.

(1) Il faut dire que cette ouverture, si contraire aux traditions du pays, avait un double but. Les Japonais considéraient avec raison le traité des Anglais comme plus avantageux pour eux que les deux autres, et, s'attendant à voir le gouvernement britannique revenir sur les conventions de sir James Stirling, ils eussent voulu nous en faire admettre de semblables, sur lesquelles ils pussent s'appuyer plus tard, en présence des réclamations qu'ils prévoyaient. Le commandant français n'ayant aucun caractère officiel comme négociateur, l'habileté diplomatique du cabinet japonais ne put aboutir.

DE L'ESPRIT

DE LA

PHYSIQUE MODERNE

The Correlation of physical forces, par W. R. Grove; third edition, London 1855.

Il y a une quinzaine d'années déjà, en 1843, à Londres, un savant physicien, M. Grove, entreprit de montrer, dans des leçons publiques, comment avec la lumière seule on peut faire naître toutes les forces physiques. Voici en quelques mots la description de l'expérience sur laquelle il appuya sa démonstration : « Une plaque daguerrienne sensible est placée dans une caisse en bois remplie d'eau, fermée d'un côté par une plaque en verre recouverte d'un écran. Entre le verre et la plaque est un treillis en fil d'argent; la plaque est en communication avec une des extrémités d'un galvanomètre, et le treillis en fil avec le bout d'une hélice de Bréguet, — élégant instrument, formé par un ruban composé de deux métaux, dont l'inégale expansion indique les moindres changemens de température. — Les autres extrémités du galvanomètre et de l'hélice sont unies par un fil, et les aiguilles amenées à zéro. Aussitôt qu'en soulevant l'écran on laisse arriver sur la plaque la lumière du jour ou une lumière artificielle, les aiguilles sont défléchies. La *lumière* étant la force initiale, on obtient : — une *action chimique* sur la plaque, — de l'*électricité* qui circule dans les fils, — du *magnétisme* dans le galvanomètre, — de la *chaleur* dans l'hélice, — du *mouvement* dans les aiguilles. »

Cette expérience ingénieuse montre d'une façon saisissante l'intime connexité des effets divers dont la physique entreprend de découvrir les lois. C'est à l'étude de ces mystérieux rapports qu'elle s'attache surtout aujourd'hui : après avoir longtemps envisagé les phénomènes dans ce qu'ils ont de particulier, elle cherche à les rattacher entre eux par des caractères généraux. Avant d'exposer les résultats nouveaux auxquels elle est arrivée déjà et les conséquences métaphysiques qui en ressortent, il importe toutefois de faire connaître par quels efforts successifs elle s'est élevée aux conceptions générales qui lui servent aujourd'hui de fondement. Aucune science n'a eu à lutter contre des difficultés plus grandes; aucune, en revanche, n'apporte à l'esprit d'aussi fécondes notions et ne le fait pénétrer aussi avant dans les mystères du monde matériel.

La physique étudie les propriétés les plus générales des corps; mais elle s'expose à de singulières difficultés en appliquant la méthode empirique à rechercher les lois de ces mystérieux agens, insaisissables dans leur substance, qui communiquent à la nature la lumière, la chaleur, le magnétisme, l'électricité. Quelques-unes des propriétés que nous appelons physiques nous seraient absolument inconnues, si un hasard heureux ne les eût révélées : la science entière de l'électricité doit naissance à la découverte fortuite, et déjà bien ancienne, de l'attraction que l'ambre frotté exerce sur les corps légers. A une époque bien plus récente, Volta trouva le germe du galvanisme dans les contractions d'une grenouille morte et mise en contact avec un métal. Parmi les propriétés physiques dont nous sommes aptes à recevoir l'impression directe, il en est peu pour lesquelles cette impression ne soit pas imparfaite et très confuse. Ainsi les ingénieuses recherches du physicien italien Melloni ont démontré que les rayons de chaleur sont, comme les rayons lumineux, d'espèce variée : ce sont là des différences admises par notre raison, mais que l'imagination est totalement impuissante à concevoir. En ce qui concerne la chaleur, nous sommes à peu près comme un homme qui ne pourrait voir le monde qu'au moyen d'un verre où s'éteindraient toutes les couleurs : presque tout le charme de la nature serait perdu pour lui.

La première nécessité de la physique est donc de créer en quelque sorte des sens auxiliaires pour obtenir une perception indirecte des agens naturels, dont nos sens propres nous laissent ignorer ou nous révèlent imparfaitement l'existence. La découverte de pareils instrumens nous met en possession, à elle seule, d'une science tout entière, en nous permettant de contempler la nature sous une face encore inaperçue; mais cette découverte même semble impossible sans une sorte d'intuition préalable des phénomènes à l'étude des-

quels les instrumens doivent être employés. On peut dire qu'il n'existe aucune science à laquelle s'applique avec autant de force qu'à la physique le sophisme connu des écoles scolastiques : « Pour forger le fer, il faut un marteau; mais pour avoir un marteau, il faut que le fer ait été forgé. » Il est certain que, sans un guide, la méthode empirique s'égare : la plupart des grandes découvertes qui ont servi à constituer la physique moderne ont été dues en effet aux suggestions d'une théorie, d'une conception préconçue. De nos jours, les admirables travaux d'Ampère et de Fresnel ont montré avec quel succès l'esprit philosophique et l'analyse mathématique peuvent diriger la méthode expérimentale, qui, entre des mains vulgaires, n'est plus qu'un instrument sans valeur. Si toutes les sciences sont fondées sur cette méthode, il faut pourtant remarquer qu'elles ne la pratiquent pas toutes de la même manière : l'astronome et le naturaliste n'ont qu'à tenir les yeux ouverts sur le monde: ils décrivent, mesurent, comparent des phénomènes, mais ils ne les produisent pas eux-mêmes. La physique est dans une condition différente : la contemplation pure et simple de la nature ne peut lui suffire; elle ne peut aborder l'explication des phénomènes qu'après les avoir restreints, dans ses appareils, aux proportions modestes qui lui conviennent; elle les rend susceptibles d'une mesure rigoureuse, les dégage de tout ce qui les complique. Il faut qu'elle sache réduire à l'obéissance les forces naturelles. Ce qui dans le ciel est l'éclair devient dans le cabinet du physicien une mince étincelle; un petit prisme de verre reproduit l'arc-en-ciel; la gravitation, qui perpétue l'équilibre des grands corps célestes, fait mouvoir les délicates balances de l'observateur et osciller les pendules avec lesquels il mesure le temps.

Gênée dans le choix des méthodes et des instrumens, la physique l'est encore par son objet même, auquel l'unité fait essentiellement défaut. Elle est en réalité divisée en autant de branches séparées qu'on a découvert d'attributs divers dans la matière. Ce faisceau de sciences isolées est demeuré sans lien, tant que l'on a supposé une existence indépendante et propre aux principes des phénomènes physiques que nous nommons encore souvent improprement les fluides électrique, lumineux, magnétique. Pendant longtemps on expliqua tous les changemens qui s'opèrent dans les corps en attribuant à ces agens la faculté de se combiner avec eux ou de s'en séparer. Les corps chauds étaient censés émettre une substance que l'on nommait le calorique, les corps lumineux la lumière. Ces conceptions, par leur simplicité même, devaient se présenter les premières à l'esprit humain : elles ont présidé au progrès des sciences physiques, tant qu'on n'a étudié les phénomènes qu'en eux-mêmes,

sans rechercher les rapports mutuels qui les unissent. La notion de ces agens physiques remonte jusqu'aux écoles de Démocrite et de Leucippe. Ces philosophes célèbres se faisaient de la matérialité une idée assez peu différente de celle que partagent encore aujourd'hui ceux qui parlent de fluide lumineux ou électrique : ils croyaient à des entités indépendantes de la substance matérielle proprement dite, qui, en s'y ajoutant, lui communiquent les propriétés que les sens y découvrent. L'école scolastique les conserva sous le nom de *formes;* elle professait de même qu'il est impossible de les isoler, de les séparer de la matière, mais qu'on peut du moins les transférer d'un corps à l'autre : cette doctrine donne une valeur philosophique aux travaux de l'alchimie, que nous regardons aujourd'hui comme fort bizarres, bien qu'ils aient occupé tant de nobles et puissans esprits. Bacon lui-même adoptait encore les *formes* de la science scolastique; pourtant on rencontre, en plusieurs points du *Novum Organum*, une expression vague et anticipée de la doctrine qui, de nos jours, a été substituée à celle des anciennes écoles.

Au lieu d'attribuer les phénomènes de la chaleur, de l'électricité, de la lumière, à des agens séparés, nous les expliquons aujourd'hui par les mouvemens variés d'une substance unique : l'éther, c'est le nom qu'on lui donne, forme l'atmosphère commune de toutes les particules matérielles: il sépare les atomes dans les corps, les astres dans l'espace infini. En ondulant ou vibrant d'une certaine façon, il nous communique l'impression de la lumière: d'une autre manière, celle de la chaleur : toutes les théories physiques, dans cette hypothèse, deviennent de pures théories dynamiques. Il faut une longue réflexion pour comprendre la profondeur, la simplicité hardie d'une conception qui fait apparaître le mouvement comme l'âme même de la matière; la science est débarrassée des formes, des qualités propres, des fluides : il ne s'agit plus que de simples vitesses, que nous pouvons arriver à mesurer.

C'est aux découvertes de l'optique qu'est due principalement cette grande révolution scientifique. Dès qu'on eut reconnu que, dans certains cas, deux rayons lumineux s'éteignent en s'ajoutant l'un à l'autre, il ne fut pas permis plus longtemps de regarder la lumière comme une substance propre émise par les corps. Le phénomène que nous venons de citer, et qu'on connaît dans la science sous le nom d'*interférence*, trouva une explication très simple dans la théorie de l'éther : comme deux forces égales appliquées dans des sens contraires à un même objet le maintiennent dans l'immobilité, ainsi conçoit-on qu'une molécule éthérée puisse être sollicitée par un double mouvement ondulatoire, dont les effets se contrarient et s'annulent. Une fois en possession de cette théorie nouvelle des

phénomènes lumineux, l'analyse mathématique en déduisit une foule de conséquences très remarquables, et jusqu'à présent l'observation est toujours venue les confirmer. Un certain nombre de ces déductions ont un caractère étrange et tout à fait inattendu : l'on peut affirmer hardiment que l'expérience seule n'eût jamais pu les faire découvrir. Comment, par exemple, aurait-on deviné qu'en pénétrant sous un angle particulier dans des cristaux, un rayon lumineux peut en ressortir, non plus rectiligne, mais épanoui sous la forme d'un cône lumineux, composé d'une infinité de rayons? C'est pourtant ce qu'en Angleterre Hamilton avait déduit de l'analyse, ce que Lloyd eut le mérite de vérifier à l'aide d'un appareil optique de son invention. Ainsi l'observation et la théorie se corroborent mutuellement. Combien d'autres exemples ne pourrait-on pas citer pour montrer les bénéfices de cette alliance féconde! Je n'en rappellerai qu'un encore : l'ancienne théorie de l'émission exigeait que la lumière eût une vitesse de propagation plus considérable dans l'eau que dans l'air; la théorie nouvelle arrive à une conclusion tout opposée. Arago eut l'idée de les mettre à l'épreuve, en comparant directement ces vitesses : sous sa direction, un ingénieux physicien, M. Foucault, parvint à réaliser cette expérience décisive, dont les résultats donnèrent aux idées nouvelles une éclatante sanction.

En même temps que la théorie des ondulations se fortifiait par de nombreuses découvertes, il s'opérait entre les diverses parties de la physique un travail de rapprochement et de comparaison qui est, à vrai dire, le caractère distinctif du mouvement scientifique moderne : à mesure qu'on pénétra plus avant dans l'étude de la lumière, de la chaleur, de l'électricité, du magnétisme, on découvrit entre ces divers phénomènes des liens de plus en plus intimes. Ampère, dont on ne saurait se lasser de louer l'admirable pénétration, obtint, avec de simples fils de cuivre, convenablement enroulés et traversés par un courant voltaïque, tous les phénomènes d'attraction et de répulsion qu'on observe avec les aimans ordinaires. De son côté, le physicien danois Œrsted découvrit l'action directrice des courans électriques sur une aiguille aimantée. L'électricité et le magnétisme se trouvèrent ainsi rattachés : l'électricité et le calorique le furent également, quand Seebach, en Allemagne, eut fait voir qu'avec la chaleur seule et sans le secours d'aucune action chimique, on peut donner naissance à des courans. Enfin les beaux travaux de Melloni révélèrent, entre les lois de la propagation de la lumière et celles qui règlent le mouvement de la chaleur, une identité surprenante, depuis longtemps soupçonnée, mais dont personne avant lui n'avait donné des preuves aussi frappantes.

Tous ces phénomènes physiques sont unis par tant de caractères communs, que des esprits superficiels, entraînés par l'envie de généraliser, les confondent quelquefois absolument. C'est là qu'est l'écueil de la physique nouvelle. Il est bien séduisant, surtout quand on veut passer pour profond, d'annoncer que chaleur, lumière, électricité, magnétisme, ne sont qu'une seule et même chose. Ceux qui ne se contentent point d'ambitieux aphorismes verront au contraire, avec un peu de réflexion, que les découvertes récentes, en même temps qu'elles révèlent tout ce qui unit les phénomènes physiques, ont aussi fait éclater ce qu'ils ont d'individuel. Melloni, par exemple, n'a-t-il pas prouvé que la transparence, faculté que possèdent les corps de laisser passer plus ou moins bien les rayons lumineux, n'a rien de commun avec la facilité de pénétration qu'ils offrent aux rayons de chaleur? L'alun, très transparent pour la lumière, est fort peu transparent, qu'on me passe le mot, pour la chaleur; le sel gemme au contraire n'arrête jamais la chaleur, même quand on le noircit de façon à le rendre entièrement opaque.

Les forces naturelles ne sont donc pas identiques, elles sont seulement corrélatives : j'emploie à dessein ce mot, qui sert de titre à l'ouvrage de M. Grove, et s'y retrouve à chaque page. Le physicien anglais entend par *corrélation des forces physiques* l'ensemble des rapports qui unissent mutuellement ces forces et président aux transformations réciproques qu'elles subissent. Avec des courans électriques, on peut aimanter les corps; l'aimantation, à son tour, fait naître des courans : nous dirons donc que le magnétisme et l'électricité sont des forces corrélatives.

Le principe de la solidarité des forces physiques avait déjà été exprimé en termes très formels par Œrsted. Le célèbre auteur de *l'Esprit dans la nature* était disposé, par ses spéculations métaphysiques, à regarder toutes les modifications de la matière comme de simples transformations du mouvement. « Les recherches les plus récentes, écrivait-il vers la fin de sa vie, ont rendu très probable cette opinion, que la lumière est produite par les vibrations d'une matière subtile partout répandue, que l'on nomme éther; mais si la lumière consiste en de telles vibrations, la chaleur rayonnante doit se trouver dans le même cas. En effet, il y a déjà longtemps que nous avons des raisons suffisantes de regarder la chaleur comme une radiation, qui ne se distingue de la lumière que par la lenteur plus grande des vibrations. La facilité avec laquelle nous convertissons l'électricité en chaleur, quand nous opposons une résistance à un courant, donne à penser que l'électricité ne dépend pas moins d'un état vibratoire, et qu'il suffit de condenser ces vibrations pour constituer les vibrations de la chaleur. Cette opi-

nion d'ailleurs est fortement confirmée par le fait que la chaleur se convertit dans les bons conducteurs en électricité, ainsi que nous le voyons dans les expériences thermo-électriques. Les actions magnétiques sont inséparables des actions électriques, et ne différant, comme elles font, qu'en direction, les unes agissant perpendiculairement aux autres, il serait bien étrange qu'elles dussent être rapportées à des substances matérielles différentes. Quiconque enfin connaît les recherches électro-chimiques de notre siècle verra aisément combien elles ont modifié nos idées sur les actions chimiques, et par conséquent sur les combinaisons et la formation des corps que l'expérience journalière nous fait rencontrer. »

Le savant ouvrage de M. Grove peut servir de commentaire à ces remarquables lignes; on y trouve rapportées toutes les observations et les expériences qui démontrent la corrélation des forces naturelles, ainsi que les tentatives qui ont été faites pour la soumettre à une mesure rigoureuse. La science n'a pas seulement besoin de savoir que la chaleur est capable de produire de l'électricité, il faut qu'elle sache exactement combien d'électricité elle peut engendrer avec une quantité donnée de chaleur; après avoir déterminé des unités précises pour la mesure des forces naturelles, il faut qu'elle les compare et détermine la loi d'équivalence qui les unit deux à deux.

La physique, il faut le dire, n'est qu'à peine engagée dans la voie de ces difficiles recherches; beaucoup d'esprits hésitent même à s'y aventurer par un reste de méfiance envers les principes qui servent de base à la doctrine nouvelle. Quant à ceux qui n'hésitent pas à considérer tous les phénomènes physiques comme dus à des mouvemens de la matière, ils n'ont plus qu'à leur appliquer les lois ordinaires de la dynamique. Une impulsion, une fois donnée, ne peut être anéantie; se propageant sans fin, sans être renforcée ni affaiblie, elle se révèle à nous sous la forme tantôt de lumière, tantôt de chaleur, tantôt d'électricité, tantôt en imprimant aux corps un mouvement de translation visible : c'est pendant cette dernière phase qu'elle devient le mieux accessible à nos mesures. Cette transformation finale, obtenue pour toutes les forces physiques, permet d'établir avec rigueur la relation d'équivalence qui les rapproche.

Il n'est point d'agent physique que nous ne puissions contraindre à mettre une masse en mouvement, à soulever un poids, à vaincre un effort mesurable; mais la chaleur nous fournit les moyens les plus commodes pour comparer les forces qui entretiennent les vibrations invisibles des molécules à celles qui impriment un mouvement général à la masse des corps eux-mêmes. Des travaux tout récens

nous ont fourni sur ce point des données d'une telle importance, qu'on nous permettra de les exposer avec quelques détails.

Dans ses *Réflexions sur la puissance motrice du feu*, Carnot a pour la première fois examiné comment le mouvement de la chaleur dans les corps peut servir à produire un effort ou travail dynamique. Il appliqua son esprit vigoureux à résoudre ce problème délicat, aussi important par ses applications que par sa portée théorique. Le célèbre géomètre ne crut pas nécessaire d'abandonner les notions anciennes, relatives à la nature du calorique : il le considérait comme une véritable substance, et attribuait les effets dynamiques dont cette substance est capable au simple fait de son passage d'un corps à l'autre. Dans de pareilles idées, quand une masse gazeuse est employée à soulever un poids, il faut admettre que le calorique qui y était condensé avant l'effet s'en trouve en quelque sorte exprimé graduellement à mesure qu'il se produit; aucune portion de la chaleur n'est anéantie, elle ne fait que se déplacer. Aujourd'hui nos idées sont entièrement modifiées sur ce point : nous croyons, je puis même dire nous savons que, pendant l'accomplissement d'un tel travail, une certaine somme de chaleur disparaît; on ne peut la retrouver ni dans le gaz ni dans le corps qu'il a soulevé. Cette quantité de calorique disparue est d'autant plus considérable que l'effort nécessaire pour vaincre la résistance a été plus grand. En regardant, comme le faisait encore Carnot, le calorique comme une substance, on ne pouvait, sans révolter la raison, admettre qu'il fût possible d'en détruire ou d'en créer; mais, si l'on considère au contraire la chaleur comme résultant d'un mouvement particulier de la substance matérielle, on conçoit très facilement qu'en se propageant, ce mouvement se transforme. Les forces qui maintiennent dans leur position respective les molécules d'un gaz échauffé peuvent bien par exemple être employées à soulever des poids; ce qu'elles perdent en produisant un travail extérieur et visible deviendra sensible au sein du gaz lui-même par une diminution correspondante de température. D'après ces principes, la chaleur peut se convertir en travail mécanique; à son tour, celui-ci peut servir à reproduire du calorique. Le nombre qui représente et formule cette loi d'équivalence a pris le nom d'*équivalent mécanique de la chaleur*. La découverte de cette relation établit un lien profond entre les mouvemens visibles de la matière et ces mouvemens invisibles que le raisonnement nous oblige à admettre, mais qui ne se révèlent à nous que sous la forme de pures impressions physiques. En appliquant les idées nouvelles à l'étude de la nature, on arrivera sans doute à y saisir des lois qui nous restent encore inconnues, et l'on pourrait presque dire, sans

trop se hasarder, que les mots seuls d'*équivalent mécanique de la chaleur* sont gros de découvertes.

Le premier physicien qui ait cherché à constater expérimentalement la loi d'équivalence de la chaleur et du travail dynamique est M. le professeur Joule, d'Édimbourg : voici quel procédé il mit en usage. Il mesura l'effort nécessaire pour produire un certain frottement; celui-ci était employé à engendrer une certaine quantité de chaleur, qui, de son côté, était directement mesurée. M. Joule varia cette expérience de plusieurs manières en employant des substances diverses; il déduisit de ses diverses observations un nombre à peu près constant, qu'il adopta pour représenter l'équivalent mécanique de la chaleur. Cette concordance ne laisse pas d'être très remarquable dans un genre de recherches aussi délicat, où les mesures ont besoin d'être soustraites à l'influence d'une foule de causes d'erreur.

Bien que les expériences de M. Joule eussent été conduites avec beaucoup de soin, les résultats qu'elles firent connaître avaient une telle portée, qu'on crut nécessaire de les soumettre à de nombreuses vérifications. Plusieurs physiciens se sont chargés de ce soin; nous nommerons MM. Favre et Person en France, le docteur Quintus-Icilius à Hanovre. Les chiffres qu'ils ont trouvés ne diffèrent pas assez de ceux de M. Joule pour qu'il ne soit point permis de mettre les différences au compte des erreurs et des difficultés inséparables d'un tel sujet d'expériences. Parmi les méthodes employées pour déterminer l'importante donnée dont la physique s'occupe en ce moment, il convient d'en citer une qui a été fournie par l'électricité voltaïque, parce qu'elle fait ressortir d'une admirable manière le principe fécond de la corrélation des forces physiques. Quand un circuit électrique est parcouru par un courant, il se développe en ses diverses parties une certaine somme de chaleur, en rapport, ainsi que le physicien genevois M. de La Rive l'a démontré, avec la quantité d'action chimique mise en jeu par la production du courant : qu'on oblige celui-ci à accomplir, en un point particulier du circuit, un travail dynamique, ce qui peut se faire d'une infinité de manières, aussitôt la quantité de chaleur répandue dans le courant s'abaissera d'une quantité exactement proportionnelle à l'effort extérieur qui aura été vaincu.

M. Léon Foucault a communiqué, il n'y a pas longtemps, à l'Académie des Sciences de Paris les résultats d'une expérience très singulière, où l'on peut trouver une confirmation nouvelle de la corrélation des forces physiques, et qui pourrait, ce semble, fournir un moyen très élégant de fixer l'équivalent mécanique de la chaleur. Qu'on imprime un rapide mouvement de rotation à un anneau

de cuivre et qu'on fasse agir subitement sur lui les pôles d'un fort aimant, on verra le mouvement de rotation s'arrêter assez rapidement, comme sous l'influence d'un frein occulte. Il est inutile, pour notre objet, d'expliquer ici ce singulier effet qu'Arago a le premier découvert et dont il a fourni l'explication : il nous suffit de savoir que l'anneau en mouvement s'arrête parce qu'il obéit à une puissante résistance. Si l'on veut continuer à le faire tourner avec sa vitesse primitive, on est obligé de vaincre cette force invisible; mais en même temps l'on remarque que l'anneau s'échauffe d'une manière très notable : dans les idées nouvelles, on est tenu de considérer cette chaleur comme la transformation directe de la force vive employée à vaincre la résistance. En comparant ces quantités, il devient donc possible de fixer l'équivalent mécanique de la chaleur.

Si j'insiste si longuement sur la détermination de cette donnée physique, c'est qu'on n'a pu encore en apprécier nettement la valeur. Les mesures qui l'ont fait connaître ne comportent qu'une exactitude insuffisante. Et d'ailleurs, dans la plupart des expériences, on n'est point certain que toute la force mécanique mise en jeu soit entièrement convertie en chaleur et ne soit pas partiellement dépensée en effets moléculaires dont l'influence se dérobe à l'observation. La recherche de l'équivalent mécanique de la chaleur se recommande d'ailleurs, non-seulement par sa portée théorique, mais encore par l'importance des applications pratiques. L'homme est constamment occupé à convertir de la chaleur en travail. L'énergie musculaire des animaux, les chutes d'eau, le vent, forces que la nature nous prête bénévolement, sont devenues insuffisantes dans nos sociétés modernes. A mesure que les nations s'élèvent sur l'échelle de la civilisation, elles ont besoin d'instrumens plus puissans pour assujettir la matière à des besoins qui se multiplient. La chaleur nous fournit, depuis l'invention des machines à vapeur, une force artificielle que chaque jour voit employer à de nouveaux usages : nos locomotives entraînent des poids gigantesques avec une prestigieuse vitesse; les bateaux à vapeur franchissent les mers avec des poids de plus en plus considérables; des machines scient le bois, travaillent les métaux, tissent les étoffes, élèvent les eaux, et bientôt peut-être accompliront une grande partie du travail agricole, comme elles accomplissent déjà presque tout le travail industriel. On s'étonne en songeant quelle quantité de puissance incalculable nous avons mise à notre service en apprenant à transformer la chaleur des combustibles en travail dynamique, mais on ne peut en même temps se dissimuler que nous dissipons imprudemment une richesse qui n'est pourtant pas sans limites : on dépeuple les forêts, on ne veut pas songer au jour où les réservoirs souterrains

de combustible amassés dans les bassins houillers seront épuisés. Les rares esprits qui consentent à s'en préoccuper se bercent volontiers de l'espérance que, le charbon faisant défaut, l'électricité et la chimie nous fourniront quelque chose pour y suppléer. La science se préoccupe à bon droit de chercher des remèdes à l'imprévoyance du présent; l'un des plus simples consisterait, sans aucun doute, à convertir avec toute l'économie possible la chaleur en force motrice. Quand ce problème ne serait pas recommandé à la science par les besoins des sociétés, elle devrait néanmoins chercher à le résoudre : notre esprit n'est satisfait que lorsque nous sommes arrivés à produire un certain résultat par les moyens les plus simples; nous nous sentons alors en harmonie avec la nature, qui proportionne d'une manière admirable les causes et les effets.

Carnot a le premier résolu théoriquement le problème de la conversion de la chaleur en force motrice. Les résultats auxquels le raisonnement l'a conduit sont, chose remarquable, indépendans de l'hypothèse erronée qu'il avait soutenue relativement à la nature même du calorique, ils ont été adoptés par les partisans des théories nouvelles. M. Clapeyron en France, le professeur Thompson de Glasgow, M. Clausius en Allemagne, ont successivement abordé, après Carnot, le problème fondamental de la corrélation du travail dynamique et de la chaleur. Grâce à toutes ces recherches, nous savons aujourd'hui quelles conditions doit remplir une machine pour convertir en travail extérieur la totalité de la chaleur qu'on lui donnerait à dépenser. Une semblable machine, il est facile de le prévoir, est idéale et irréalisable; c'est un type dont il faut tenter incessamment de nous rapprocher, et qu'il nous est impossible d'atteindre. Nous ne pourrons jamais utiliser qu'une fraction de la chaleur que nous empruntons aux combustibles; pourtant cette fraction, aujourd'hui si minime, pourrait facilement être augmentée. Les machines à vapeur actuelles, si admirables au point de vue du mécanisme, sont des appareils barbares au point de vue de l'emploi utile de la chaleur. On se rapprocherait beaucoup de la machine idéale dont nous venons de parler, si, au lieu d'appliquer la chaleur à vaporiser de l'eau, on l'employait à échauffer de l'air. L'air chaud et comprimé travaillerait avec beaucoup plus d'économie que la vapeur. On a déjà fait beaucoup d'essais dans ce genre. Dès 1840, Robert Stirling prit en Angleterre un brevet pour une machine à air chaud qui fonctionna pendant plusieurs années avec succès à l'usine à fer de Dundee. Récemment encore, on s'est beaucoup préoccupé en Amérique de la machine Ericsson, établie sur des principes à peu près semblables. En France, M. Séguin a fait et prépare encore des essais dans cette voie nouvelle. Les difficultés devant lesquelles on

se trouve arrêté seront un jour vaincues : il a fallu bien du temps et des efforts pour transformer les premières machines à vapeur, informes et d'une si faible puissance, en celles que nous possédons. Un grand avenir est réservé aux machines à air chaud, mais elles attendent encore leur Watt et leur Stephenson.

Il suffit d'indiquer de semblables questions pour faire comprendre l'importance des travaux qui doivent en fournir la solution. Pour être en état de servir avec efficacité les intérêts qui la sollicitent, la science est avant tout obligée de se constituer elle-même et d'approfondir les problèmes variés que lui pose la nature. Si peu avancée que soit encore la nouvelle théorie de la chaleur, elle rend pourtant déjà compte d'une manière satisfaisante de phénomènes importans qui, dans l'ancienne doctrine, demeuraient très obscurs. Le changement d'état des corps, c'est-à-dire le passage de l'état solide à l'état liquide et à l'état gazeux, la chaleur latente, les lois du rayonnement, sont autant de sujets, bien familiers aux physiciens, auxquels on peut appliquer avec beaucoup de succès les principes nouveaux. Ils nous permettent de pénétrer plus profondément qu'on ne l'avait jamais fait dans le secret des modifications que subit la matière sous l'influence de la chaleur. Représentons-nous en effet le calorique comme un mouvement de l'éther interposé entre les parties les plus intimes des corps : échauffer une substance, ce sera lui communiquer une certaine quantité de mouvement; une partie sera employée à ébranler les molécules matérielles elles-mêmes, le reste à agiter l'éther qui les sépare. La première de ces deux portions cessera d'être *sensible* comme chaleur, puisqu'elle est consommée comme travail dynamique, et sert à modifier la densité ou l'état physique du corps. La seconde seulement représente la chaleur qui lui est communiquée.

Que l'on ne considère point ces distinctions comme d'oiseuses subtilités: nous allons en tirer sur-le-champ une conséquence remarquable. Quand on échauffe des substances diverses, la quantité de mouvement dont s'emparent les molécules n'est pas la même pour tous: celle qui demeure apparente sous forme de chaleur varie aussi de l'un à l'autre, ce qu'on exprime en disant que les corps ont des chaleurs spécifiques inégales. On comprendra aisément que plus il y a de calorique employé à déplacer les molécules pesantes, moins il doit en rester de sensible. Ainsi plus les atomes sont lourds ou difficiles à ébranler, plus la chaleur spécifique devra être considérable. Le rapport qui relie la chaleur spécifique au poids atomique avait déjà été aperçu par Dulong, qui a si puissamment contribué, par ses belles expériences, à la découverte des principales données relatives à la chaleur; les recherches de M. Regnault ont

fait voir depuis que ce rapport est lié intimement au mode d'agrégation même des molécules.

Tous les travaux de la physique moderne tendent d'ailleurs à faire ressortir, avec une évidence de plus en plus irrésistible, l'influence que la constitution moléculaire des corps exerce sur les phénomènes physiques. Les cristaux, dont la structure intime est révélée par leurs formes géométriques régulières, nous offrent de précieux avantages pour l'étude de ces curieuses relations. Les expériences de M. de Sénarmont en France et de M. Knoblauch en Allemagne ont fait voir que la chaleur ne se meut pas avec la même vitesse dans toutes les directions à l'intérieur des corps cristallisés : elle s'y propage suivant des lois où ressort de la manière la plus frappante l'influence des forces qui ont présidé au groupement même des molécules. On sait depuis longtemps qu'il en est de même pour la lumière; Huyghens avait déjà tracé pour certains cas, avec une parfaite exactitude, la marche des rayons lumineux à l'intérieur des cristaux qui doublent l'image des objets, et que, pour ce motif, on nomme biréfringens. C'est à Fresnel cependant qu'on doit les études les plus admirables sur ce beau sujet, qu'il a, on peut le dire, entièrement épuisé. Un autre ordre de phénomènes, qu'on connaît en physique sous le nom de polarisation, a fourni au doyen de la physique et de l'astronomie française, à M. Biot, un moyen de faire ressortir des rapports saisissans entre les lois de la propagation de la lumière et les plus légères singularités de la texture cristalline dans les corps qu'elle traverse. Chose plus étonnante, il n'est même point nécessaire que les corps soient à l'état solide; ils présentent déjà, liquides, les propriétés dont ils doivent jouir une fois cristallisés : c'est ce qu'a récemment découvert un de nos plus habiles chimistes, M. Pasteur, et après lui il faut nommer aussi M. Marbach de Breslau. Les expériences de M. Pasteur montrent que, malgré la liberté de leurs mouvemens, les molécules liquides possèdent déjà une partie des caractères que le passage à l'état solide et la cristallisation ne font qu'y fixer d'une manière définitive. Par leur extrême délicatesse, les expériences d'optique pouvaient seules se prêter à la découverte d'aussi étranges phénomènes, qui nous font pénétrer en quelque sorte sous le voile même dont la nature enveloppe ses opérations les plus cachées. Combien n'est-il pas singulier de voir, par exemple, deux morceaux de cristal de roche, absolument identiques quant à leur composition, faire pourtant dévier, l'un à droite, l'autre à gauche, les rayons lumineux polarisés, et de trouver la raison de ces propriétés contrastantes dans la position de certaines facettes remarquables, où se trahit une opposition dans le groupement moléculaire des deux cristaux! La nature propre ou chimique des atomes n'a

donc pas une influence absolue sur les phénomènes physiques : des atomes chimiquement identiques, mais agrégés différemment, agissent en réalité comme s'ils étaient dissemblables.

Nous pourrions montrer encore, par de nombreux exemples, comment la texture moléculaire se reflète dans les propriétés des corps : réciproquement, les phénomènes physiques ont pour effet de modifier d'une manière transitoire, ou même définitive, la disposition des particules matérielles. Quand on fait passer un courant électrique dans un fil de cuivre enroulé autour d'un barreau d'acier, celui-ci se transforme en aimant. Faraday a fait voir qu'en modifiant l'orientation des molécules, l'aimantation peut altérer la régularité de certains phénomènes lumineux et imprimer par exemple une rotation aux rayons polarisés. MM. Wertheim, Peltier, Dufour, ont montré comment le passage continu d'un courant change à la longue l'élasticité des métaux. On vient de découvrir tout récemment qu'à l'intérieur des câbles télégraphiques sous-marins, les fils de cuivre se déchirent en une infinité de petits tronçons, quand l'électricité qui les traverse est toujours du même signe. Le magnétisme et l'électricité modifient la facilité avec laquelle les métaux conduisent la chaleur. La chimie, par une foule d'exemples, nous montre comment les affinités des diverses substances obéissent aux conditions électriques où elles se trouvent placées. C'est ainsi qu'on explique pourquoi l'identité de composition n'implique pas toujours dans les corps l'identité des propriétés physiques et chimiques. On donne aux substances qui jouissent de cette singulière variabilité de caractères, jointe à l'unité de composition, le nom d'*isomères*. Les corps simples eux-mêmes en fournissent des exemples : M. Berthelot a démontré récemment avec beaucoup de précision que le soufre peut exister à deux états, et présenter des caractères chimiques tout différens, suivant les conditions électriques où il est mis en liberté et se dégage de ses combinaisons. L'ozone, dont on fait aujourd'hui tant de bruit, n'est que de l'oxygène électrisé; on ne pourrait citer un cas d'isomérie plus remarquable ni mieux fait pour mettre en lumière l'intime connexion des propriétés des corps et de l'état électrique.

Tout se tient dans l'ensemble complexe des caractères physiques et chimiques des corps. Des liens ou visibles ou cachés unissent toutes les parties de la nature vivante aussi bien qu'animée. Un grand nombre de ces rapports échappe à notre ignorance. Il en est d'autres que nous commençons à peine à soupçonner. L'action des phénomènes physiques sur le monde organique ne nous est-elle pas encore à peu près inconnue? Quelques faits isolés peuvent bien nous en faire soupçonner l'importance : — l'influence de la lumière sur

la flexion des tiges des végétaux, sur la nutrition des plantes, sur la formation de la matière verte des feuilles, l'action des divers rayons colorés sur les métamorphoses des œufs de certains animaux, sur le développement des vers et la respiration des grenouilles. Ces faits suffisent pour inaugurer une belle série de recherches destinées à éclairer un jour les mystérieuses relations qui unissent le monde organique au monde inorganique.

Tels sont les principaux résultats du mouvement scientifique que l'ouvrage de M. Grove nous a conduit à examiner. On en saisira plus nettement la portée, si nous terminons cet exposé par un aperçu des élémens que peuvent offrir les recherches nouvelles, appliquées à la nature de la matière en général, et par conséquent à la métaphysique. Tous les phénomènes physiques sont, avons-nous vu, reliés dans leur infinie diversité par un caractère commun. Ils doivent tous être attribués à un état particulier de mouvement dans les molécules qui composent les corps. Les forces qui président à la production de ces mouvemens, se propageant sans fin d'une extrémité à l'autre de l'univers, se transforment suivant les résistances qu'elles rencontrent, et nous deviennent sensibles sous forme de chaleur, de lumière, d'électricité, de pesanteur. Si nous envisageons idéalement une molécule corporelle, il est évident que nous pouvons dans notre pensée l'animer d'une infinité de mouvemens différens, rotations, translations, ou rotations et translations combinées. Or nous savons qu'une pareille espèce de mouvemens moléculaires se révèle à nos sens sous la forme d'une certaine perception, et nous fait connaître une propriété particulière de la matière. En traduisant le langage scientifique en langage philosophique, on pourra donc dire que toutes les manifestations physiques doivent être attribuées aux mouvemens divers d'une substance qu'on pourra, si l'on veut, supposer unique. L'impossibilité où nous sommes rationnellement d'assigner une limite au nombre de tels mouvemens nous force d'admettre que les propriétés de la matière, prise dans son ensemble et le sens le plus absolu, doivent être en nombre infini. Si nous n'en percevons qu'une quantité restreinte, c'est parce que nous avons très peu de sens, que ceux mêmes que nous possédons sont imparfaits, et nous laissent embrasser un champ d'observations très limité.

Quelle est donc cette substance dont le mouvement éternel entretient la chaleur et la lumière du monde, le jeu des affinités chimiques, le magnétisme, l'électricité? Faut-il, comme la plupart des physiciens, concevoir dans la matière une sorte de dualité, en supposant que chaque corps soit composé de molécules pesantes séparées, et qu'entre elles se meuve un fluide impondérable, l'éther, véhicule de tous les phénomènes physiques? Pourquoi cependant

admettre qu'il y ait deux espèces corporelles, l'une prenant l'état solide, liquide, gazeux, soumise aux lois de l'attraction universelle, l'autre soustraite à ces lois, et pourtant capable de communiquer ses vibrations propres aux molécules ordinaires? Quand on voit les phénomènes optiques et calorifiques se plier avec une docilité si surprenante aux plus légères variations dans la texture des corps, ne vient-il pas assez naturellement à la pensée que les molécules elles-mêmes, sans l'intermédiaire supposé d'un éther, peuvent recevoir et communiquer les mouvemens auxquels nous attribuons ces phénomènes?

Une objection, il est vrai, surgit aussitôt. Il faut expliquer comment la chaleur et la lumière, dont le soleil est le foyer, se propagent jusqu'à la terre et aux planètes. Comment le vide interplanétaire peut-il transmettre les mouvemens qui ébranlent les molécules terrestres? A cela on peut répondre, avec M. Grove, que nous ne connaissons véritablement pas de vide absolu; celui de nos baromètres, à supposer qu'il ne contînt pas la moindre trace d'air, renferme pourtant, nous le savons aujourd'hui, un peu de vapeur mercurielle. Le vide céleste est sans doute rempli par une matière très atténuée. Les anciens étaient habitués à considérer l'état solide ou liquide comme le caractère même de la matérialité; ils rangeaient, ainsi que leurs langues en portent la trace évidente, les substances gazeuses parmi les substances spirituelles. En démontrant par les premières expériences barométriques que l'air est pesant aussi bien que les corps solides, Torricelli fit rentrer tout ce qui est à l'état gazeux dans la matière ordinaire : il faudra peut-être que nous renoncions un jour nous-mêmes à voir dans l'état gazeux le dernier terme d'expansion de la matière. La substance qui enveloppe les comètes, et qu'elles entraînent dans leurs orbites, ne peut être comparée à rien de ce que nous connaissons; elle se laisse traverser sur des distances incommensurables, et sans paraître les affaiblir, par les rayons que nous envoient les étoiles d'une très faible grandeur : une pareille matière, dégagée du noyau auquel elle reste attachée et sert d'auréole, cesserait évidemment de nous être perceptible. Les puissans télescopes modernes ont beau décomposer en étoiles séparées les nébuleuses qu'autrefois l'on croyait formées par une matière lumineuse diffuse : ils en découvrent incessamment d'autres qui demeurent irréductibles. Dans notre système planétaire même, la lumière zodiacale ne nous offre-t-elle pas une matière cosmique où l'on ne peut découvrir rien qui ressemble à des étoiles? Au-delà en quelque sorte de l'état gazeux, on peut admettre qu'il y ait d'autres états de la matière : le vide interplanétaire serait le dernier terme d'une série

de modifications dont quelques unes seulement sont directement accessibles à nos sens. La notion du vide absolu, c'est-à-dire du non-être, répugne absolument à la raison, et l'on conçoit très aisément que les anciens en aient eu horreur. Les expériences de Torricelli et de Pascal l'ont fait pour un temps ranger au nombre des préjugés, mais cette croyance antique se retrouve aussi forte qu'autrefois, depuis que nous savons que le vide barométrique n'est pas un vide immatériel. Il y a des idées que l'esprit reçoit sans démonstration, à la lueur de leur propre évidence : si, comme le disait Hegel, tout ce qui est rationnel est réel, il faut croire de même que ce qui est irrationnel ne peut exister. Quand les découvertes de la science semblent infirmer une conception primitive et spontanée de la raison, ce n'est point la raison qui est en faute, mais la science, dont les découvertes sont ou incomplètes ou mal interprétées.

La façon dont nous sommes conduits à envisager la matière en ses transformations multiples devra peu à peu modifier nos idées fondamentales sur l'équilibre du monde et de ses diverses parties. L'astronome ne voit aujourd'hui dans les grands corps célestes que de simples masses : l'admirable formule de l'attraction universelle lui permet d'en calculer tous les mouvemens, et il ne se préoccupe point de rechercher l'origine même de cette attraction ; les rares esprits qui ont osé aborder cette question se sont égarés dans des rêveries cosmogoniques sans vraisemblance, sinon sans poésie. Les récentes découvertes de la physique nous font aujourd'hui pressentir que les rapports entre les diverses parties de l'univers sont nécessairement très multiples. Sans doute l'attraction universelle n'est que l'expression résumée d'une infinie variété d'effets : telle est l'admirable connexité des diverses forces naturelles qu'une formule simple et unique en traduit la parfaite solidarité.

Nous savons que la chaleur peut servir à déplacer des corps pesans: ne pouvons-nous, avec quelque vraisemblance, supposer que la chaleur du soleil contribue pour quelque chose à entretenir le mouvement des planètes qui roulent perpétuellement autour de lui? La force vive nécessaire pour les faire mouvoir dans leurs orbites pendant un an n'est qu'une fraction bien faible de celle qui serait disponible, si toute la chaleur que rayonne le soleil pendant une année entière était convertie en travail dynamique. La lumière peut évidemment, aussi bien que la chaleur, se métamorphoser en force motrice. Ne savons-nous pas qu'elle est nécessaire à la production de certaines combinaisons chimiques, qui sont accompagnées de fortes explosions, capables d'être opposées à des résistances très considérables? Les nombreuses observations que les astronomes et les navigateurs de divers pays ont réunies depuis cinquante ans sur

le magnétisme terrestre semblent prouver, suivant le colonel Sabine, que le soleil est un aimant, comme la terre elle-même, et sans doute comme les autres planètes. Toutes les forces qui prennent naissance dans le soleil ne sont pas uniquement dépensées dans les limites du système planétaire dont il est le centre; les rayons de lumière et de chaleur qui ne rencontrent point les corps qui en font partie ne sont point perdus et contribuent encore dans leur mesure à perpétuer l'harmonie des cieux : ils vont rencontrer dans des parages éloignés d'autres soleils, d'autres planètes, et sur leur trajet entretiennent, dans ce que nous nommons improprement le vide, le mouvement qui ne peut y cesser, puisqu'il faut bien qu'il s'y maintienne une certaine température, si basse qu'elle soit, et que la nuit absolue ne saurait régner où peut arriver le rayon le plus affaibli d'une seule étoile. La nuit d'ailleurs la plus complète, la plus noire, ne prouverait pas encore l'anéantissement de tout mouvement. Dans le spectre solaire que nous obtenons avec le prisme, nous savons qu'en dehors des rayons colorés il y a des rayons obscurs qui jouissent de remarquables propriétés chimiques et calorifiques; bien plus, d'obscurs ils peuvent devenir eux-mêmes lumineux, pourvu qu'on interpose sur leur trajet certaines substances particulières, le sulfate de quinine par exemple, ou une dissolution de la matière verte des végétaux. Ce qui constitue la lumière peut rester dans un corps sans être perceptible directement, s'y accumuler en quelque sorte et ne s'en séparer que très lentement. M. Niepce de Saint-Victor expose à la lumière des gravures, les imprègne en quelque sorte de soleil, puis les met dans une complète obscurité au contact d'un papier photographique sensible, et obtient des épreuves par le flux lent et invisible de la lumière, qui s'était, suivant son expression, *emmagasinée dans la gravure*. Dans l'obscurité, il y a donc, sinon de la lumière, au moins quelque chose qui agit comme elle et peut facilement être rendu visible : il est aussi impossible de supposer un corps privé de cette espèce particulière de mouvement qu'une substance sans température. Le mouvement ne peut s'anéantir dans la matière : d'une extrémité à l'autre de l'infini, il se propage sans fin, se transformant sans rien perdre de son énergie et entretenant la solidarité de toutes les parties de l'univers. Toutes les modifications que nous découvrons dans les corps ne sont que des mouvemens particuliers; en un mot, imaginer la matière immobile, c'est vouloir en anéantir la notion même.

Cet aperçu du monde est bien différent de la conception géométrique des astronomes. Pour expliquer le mouvement des astres, ils supposent un état de repos initial absolu. Ils admettent ensuite que chaque corps ait reçu une impulsion particulière, et se soit mis en

mouvement sous la double influence de cette impulsion première et de l'attraction que tous les autres exercent sur lui. Il faut pourtant rappeler que Newton ne voyait dans cette grande loi de l'attraction universelle, qu'il avait lui-même découverte, qu'une loi purement subjective, une formule dans laquelle se résument les phénomènes célestes. Quand nous disons que les corps s'attirent, nous devrions simplement comprendre que les choses se passent comme si les corps s'attiraient. La loi de l'attraction universelle n'est point la cause des mouvemens planétaires, mais l'effet. Mettre au centre de chaque molécule matérielle un vrai pouvoir d'attraction ou de répulsion, comme on le fait si souvent, est une notion si étrange, qu'on ne pourrait comprendre comment elle est devenue familière à tant d'esprits, si l'on ne savait combien nous sommes naturellement enclins à donner à tous les objets quelque chose en commun avec nous-mêmes. Thalès supposait que l'ambre possède une âme, parce qu'il attire les corps légers quand on le frotte. Paracelse attribuait la digestion animale au travail d'un esprit. Les alchimistes croyaient à une substance divine répandue dans toute la matière, et pensaient que ceux qui pourraient en régler les transformations réussiraient à fabriquer l'or et les gemmes, et pourraient dans les corps organisés entretenir la santé et perpétuer la vie. Nous animons sans cesse la nature, et les lois scientifiques ne peuvent trouver d'expression qu'en empruntant des formes de langage où la spontanéité de l'esprit humain a semé les figures et les erreurs. Aussi nous est-il devenu assez difficile de ne point revêtir la matière de qualités propres, bien que ces qualités n'existent pas. Il n'y a en réalité ni entités de cette espèce, ni fluides, ni attractions, ni répulsions; la raison ne nous révèle qu'une substance animée de mouvemens : quelques-uns de ces mouvemens nous sont perceptibles, et composent l'idée relative et incomplète qu'avec l'aide des sens nous nous formons de la matérialité.

Cette notion compréhensive du monde, avant d'avoir reçu la sanction des découvertes scientifiques modernes, s'était déjà révélée aux profonds et vigoureux esprits de Descartes, de Leibnitz et de Spinoza. Les philosophes de l'école cartésienne ne voyaient dans la substance matérielle d'autres propriétés fondamentales que le mouvement et l'étendue; ils ne reconnaissaient rien autre d'essentiel dans ce monde ondoyant, où les propriétés, les formes, les contours s'altèrent, se dissipent, se mêlent dans une indescriptible variété, où tout se transforme et nulle chose ne demeure, où rien n'arrive jusqu'à nous que par l'intermédiaire des sens, organes aussi changeans que ce dont ils nous transmettent l'impression fugitive et troublée. Les théories métaphysiques de Descartes, longtemps dé-

daignées, lui assureront dans l'avenir une gloire plus solide que ce fameux *Discours sur la Méthode*, dont la valeur principale fut après tout d'être une protestation contre l'école scolastique; mais de tous ceux qui illustrèrent cette grande époque où la philosophie brilla d'un si vif éclat, aucun ne sonda plus profondément que Spinoza l'essence même de la matière. Qu'on médite sur cette proposition concise qui se rencontre dans un de ses célèbres traités : « Il est de la nature de la substance de se développer nécessairement par une infinité d'attributs infiniment modifiés. » La corrélation des forces physiques n'est-elle pas contenue, comme un simple cas particulier, dans cette puissante formule? Il n'est peut-être pas sans utilité, à une époque où la science a souvent semblé répudier le concours de la philosophie, de montrer que l'effort de la raison pure peut conduire l'esprit humain, par une voie directe, à la connaissance de lois générales qui renferment virtuellement toutes les lois scientifiques. « L'homme, écrit le philosophe américain Emerson, porte le monde dans son cerveau. Il n'est point de fait dans les sciences naturelles qui n'ait été deviné par le pressentiment avant d'être vérifié par l'observation. La raison de Franklin, de Dalton, de Davy, est la même raison qui a présidé aux lois qu'ils découvrent. » Il ne peut être question aujourd'hui d'asservir la science à une doctrine préconçue : sa méthode est tracée, ses règles fixes, son indépendance assurée: mais il est et sera toujours de son intérêt de rattacher les lois qu'elle découvre à des conceptions générales sur l'ensemble du monde. En prêtant à la philosophie quelque chose de sa rigueur, elle en recevra en échange une grandeur qui lui ferait défaut, si elle se bornait à multiplier des observations sans lien, ou s'asservissait à l'esprit utilitaire et à la poursuite des applications pratiques.

AUG. LAUGEL.

POÉSIE

—

LA FILLE DU TONNELIER

I.

Jean-Maurice habitait, au fond d'un carrefour,
Une vieille maison à fenêtres grillées :
A travers les barreaux à peine entrait le jour,
Tant les vitres étaient de poussière souillées.
Sous les coups répétés d'un lourd marteau de fer,
La grand'porte s'était déjetée et fendue;
Aux ferrures du puits une corde pendue
Depuis tantôt dix ans se balançait en l'air.
Des mauves fleurissaient sur l'escalier de pierre,
Et du haut du portail, des pavots empourprés,
Au moindre effort du vent, parsemaient les degrés
De pétales flétris et de graine légère.
  Maurice avait vingt ans; son cœur, ô rareté!
Ne s'était point gâté dans les murs du collége;
Au logis paternel il avait rapporté
Sa foi, trésor sans prix, blanche virginité
Qui fond aux premiers feux comme un flocon de neige.
Il n'avait pour amis que ses livres poudreux,
Fidèles compagnons peuplant sa solitude;
Il ignorait le monde et se trouvait heureux
Entre les quatre murs de sa chambre d'étude.
Dès la pointe du jour, courbé sur son bureau,
Il lisait jusqu'au soir près de sa vitre ouverte,
Où grimpaient en été deux brins de vigne verte.

Quand le soleil fuyait derrière le coteau,
Il relevait la tête, et, laissant la lecture
Des poètes aimés du bon temps d'autrefois,
La Fontaine ou Regnier, les auteurs de son choix,
Il contemplait d'un air songeur l'allée obscure
Du jardin assoupi dans l'ombre et la verdure :
C'était un grand enclos couvert d'arbres fruitiers,
Où les plantes poussaient à la bonne aventure;
L'herbe avait remplacé le sable des sentiers,
Des ronces se tordaient aux bras des espaliers,
Et quelques rares fleurs y venaient sans culture.
Maurice, l'âme émue et le cœur plein d'espoir,
Regardait le verger, calme à l'heure du soir,
Tandis que, dans un coin de sa chambrette nue,
Souvenir de sa mère et du jour des Rameaux,
Une branche de buis, par un christ soutenu,
S'inclinait pour bénir les rêves d'or éclos
Avec les fleurs de mai dans cette âme ingénue...

A cette heure sacrée, heureuse mille fois,
La femme qui, passant près de ce coin de terre,
Eût deviné l'amour sous ce toit solitaire,
Et sur ce cœur brûlant eût fait tomber son choix!
Qui sait combien alors de fleurs, de perles fines,
Elle aurait pu trouver au fond de ces vingt ans?
Mais vers le seuil, bordé de ronces et d'épines,
Hélas! pas une main ne vint heurter à temps :
Désirs, songes d'amour, fleurs et perles divines,
Restèrent enfouis sous les murs en ruines.

II.

Jean-Maurice était pauvre. En ce siècle d'airain,
Les rêves les plus beaux, hélas! ne font pas vivre;
Loin du toit de son père, il lui fallut poursuivre
L'idéal de nos jours, l'or qui donne du pain.
Il partit, le cœur riche et les poches légères;
Il prit le grand chemin qui conduit à Paris,
Joyeux et se disant que là-bas, à tout prix,
Il réaliserait ses rêveuses chimères. —
Paris! vieil enchanteur, que de cœurs ingénus
A fait battre déjà ton nom plein de promesses!
Combien de jeunes gens près de toi sont venus
Au prix de leurs vingt ans marchander tes largesses!

Par un matin d'automne ils quittaient leur logis,
Heureux ils cheminaient sur les routes poudreuses,
Et, voyant vers le soir monter aux cieux rougis
De ta grande cité les brumes onduleuses,
Ils croyaient contempler à l'horizon lointain
Les doux et premiers feux de leur gloire prochaine...
Ah! combien ont souffert et sont morts à la peine!
Combien de leur province ont repris le chemin,
Tristes, déçus, le cœur plein de trouble et de haine!
Quand Maurice partit en habits de voyage,
A la maison voisine un rose et frais visage
Se mit à la croisée afin de le mieux voir,
Et d'une voix d'argent, lui cria : — Bon courage,
Bon espoir et bonheur, Jean-Maurice, au revoir! —

III.

Or cette voix d'argent, cette voix enfantine,
Ce visage aussi frais qu'une fleur d'églantier,
C'étaient le doux minois et la voix d'Éveline,
La fille du voisin Jacques, le tonnelier,
Dont au soleil levant s'éveillait l'atelier.

A l'abri d'un hangar, vieux fûts, neuves barriques,
Cuves au large ventre et douves de tonneaux,
Où devaient fermenter les raisins des coteaux,
Reposaient entassés sur le pavé de briques,
Tandis que le patron avec ses ouvriers,
En tablier de cuir, toisait les madriers,
Et chantait un refrain que renforçait encore
Du maillet travailleur le bruit vif et sonore.
Au-dessus du hangar, dans un angle et tout près
De la maison de Jean, s'ouvrait une croisée
Où, sur le bord moussu de la corniche usée,
Des muguets fleurissaient dans un vase de grès.
C'est là que chaque jour s'asseyait Éveline :
Un rameau de jasmin tordu dans les cheveux,
Ses grands yeux bruns penchés vers une toile fine
Où couraient lestement ses petits doigts nerveux,
Éveline songeait, et chaque matinée
Voyait recommencer la tâche inachevée,
Les courses de l'aiguille entre les plis du lin,
Et les songes vermeils de la quinzième année
Qui s'envolaient gaîment vers le toit du voisin.

Bien des fois, contemplant la maison délaissée
Et le sombre jardin où Jean ne venait plus,
Son cœur s'était serré : sa paupière baissée
Avait laissé tomber des pleurs inaperçus;
Mais, le printemps d'après, voyant une hirondelle
A son nid familier rentrer à tire-d'aile,
Son cœur battit plus libre, et l'enfant murmura,
En pensant à Maurice : — A son tour, lui, comme elle,
Vers la maison natale un jour il reviendra.

IV.

Il revint. Des voisins penchés à leur fenêtre,
Au coin du carrefour, le virent apparaître.
Six ans s'étaient passés. Les luttes, le chagrin,
Les longs travaux du jour, les veilles énervantes
Que prodigue Paris aux natures ardentes,
Avaient flétri son front, jadis rose et serein;
Mais l'humble étudiant revenait médecin.
Pensif, il secoua ses pieds blancs de poussière
Sur les degrés disjoints de l'escalier de pierre;
D'un coup de son bâton il brisa sans pitié
La giroflée en fleur et les mauves rosées
Dont les brins obstruaient son vieux seuil oublié;
Puis, soulevant la porte aux ferrures usées,
Il entra. Sous l'auvent de ce logis obscur,
Au voyageur lassé personne ne fit fête;
Pas un gai compagnon, pas un chien, ami sûr,
Qui vers le maître accourt en relevant la tête,
Pas un petit grillon dans les fentes du mur...
Il retrouva sa chambre aussi nue, aussi blanche
Qu'au jour de son départ; au chevet de son lit,
Le crucifix dormait auprès du buis bénit,
Les livres reposaient sur leur étroite planche;
Six ans dans ce réduit n'avaient rien pu changer,
Rien, si ce n'est le cœur de l'enfant, qui peut-être
Maintenant s'asseyait ainsi qu'un étranger
Sous ce toit qu'il semblait à peine reconnaître.

Il ouvrit sa croisée. En poussant le volet
Il détacha du mur le nid d'une hirondelle
Qui depuis bien longtemps, à la saison nouvelle,
Vers ce coin chaque année en chantant revolait.

Tandis que les oiseaux fuyaient dans la ramée
En jetant, les pauvrets, un long cri de chagrin,
Indifférent et calme, et sifflant un refrain,
Il bourra lentement sa pipe bien-aimée,
Et, regardant au ciel s'en aller la fumée,
Il s'assit sur un banc, vers le seuil du jardin.
La nuit tombait, le vent agitait les feuillées,
L'odeur des foins montait vers les cieux étoilés,
Les vers luisans brillaient dans les herbes mouillées,
Et les cailles au loin gazouillaient dans les blés.
Mais Maurice était là, sans voir et sans entendre,
Et, l'esprit absorbé par un obscur dessein,
Il calculait tout bas combien il pourrait vendre
La maison de son père et l'antique jardin,
Pour retourner plus vite à son pays latin.
Dans le même moment, Éveline, joyeuse,
Songeait dans sa cellule aux bonheurs du retour,
Et la brise du soir et la nuit radieuse
L'enivraient de parfums et lui parlaient d'amour.

V.

Les semaines passaient; dans sa chambre ignorée,
Jean-Maurice restait enfermé jour et nuit.
Sa voisine, inquiète et d'ennui dévorée,
Sentait son cœur troublé bondir au moindre bruit
Que faisait en tournant la porte délabrée,
Et, du matin au soir assise, elle cousait,
Et, tout en travaillant, la pauvrette chantait...

Sa fraîche voix d'argent volait pure et légère
Jusqu'à Jean, à travers les halliers du jardin.
Mais la comprenait-il? lui, qui ne savait guère
Que les folles chansons du *vieux quartier latin,*
Lui, dont les passions duraient un soir d'ivresse,
Lui, qui doutait du ciel et de son propre cœur
Et qui ne demandait jamais à sa maîtresse
Qu'un bras souple et nerveux et deux lèvres en fleur!...

VI.

Octobre était venu. La rue inanimée
Ne retentissait plus des chants de l'atelier;
Silencieux était le toit du tonnelier,
Et la brune Éveline, à la vitre fermée,
Où le vent effeuillait les fleurs de son rosier,

N'avait pas reparu depuis un mois entier. —
Un soir, devant son feu dont les rouges flammèches
Étoilaient l'âtre noir, Jean-Maurice fumait,
Écoutant tout rêveur le bruit des feuilles sèches
Que le vent, dans la cour, en tourbillons poussait;
Tout à coup du marteau retentit la voix forte,
Il ouvrit; un vieillard, Jacque, était à la porte,
Jacques le tonnelier. « Vous êtes médecin,
Dit-il; si nous tardons, ma fille sera morte.
Hâtez-vous! » Calme et froid, Jean suivit son voisin.

Hélas! on meurt d'amour tout comme on meurt de faim.
Le feu secret nourri dans sa jeune poitrine,
Étouffé trop longtemps, s'était fait jour enfin,
Et depuis le matin dévorait Éveline.
Auprès de son rouet, de ses vases de fleurs,
De l'œuvre inachevée où dormait son aiguille,
Sans que rien révélât ses intimes douleurs,
Sur son lit virginal gisait la pauvre fille.
Maurice s'approcha, prit son bras maigre et nu,
Toucha sa joue en feu, sa main sèche et brûlante,
Sonda ses grands yeux creux, et dit d'une voix lente :
« Cette femme se meurt, et d'un mal inconnu. »
La lampe grésillait, et, tantôt sombre ou claire,
Sa douteuse lueur faiblissait par degré;
On entendait au loin la chanson populaire
D'un passant attardé; sur le pavé de pierre,
Le vieux père à genoux sanglotait éploré;
Éveline leva sa tête appesantie.
Comme un pâle rayon d'un froid soleil d'hiver,
Sur ses lèvres on vit luire un sourire amer,
Et d'une faible voix du fond du cœur partie
Elle fit lentement à Maurice interdit
Ce solennel aveu que lui seul entendit :
— « Docteur, ce mal affreux où se perd ta science,
C'est un mal que ton art ne guérira jamais;
Dieu te garde toujours de semblable souffrance!
Je meurs, cruel enfant, parce que je t'aimais. » —
Par un suprême effort, prompt comme la pensée,
Sur les lèvres de Jean ses lèvres de vingt ans
Mirent son âme entière en un baiser passée,
Puis au bord de sa couche elle tomba glacée.
— Jean-Maurice comprit, mais il n'était plus temps.

André Theuriet.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août 1858.

Domptée par l'industrie humaine, la terre se rapetisse chaque jour sous nos yeux. Les chefs des deux grands peuples libres du monde, la reine d'Angleterre et le président de la république américaine, inaugurent le câble transatlantique par un échange de courtoisies qui parcourent en quelques heures l'Océan vaincu. Les chemins de fer et la navigation à vapeur étaient déjà en train de réduire la terre à un dixième de son ancienne surface par rapport à la locomotion des hommes et des choses; encore peu d'années, peu de mois pour mieux dire, et le globe entier, enveloppé de fils électriques, sera traversé dans tous les sens, en quelques minutes, comme un cerveau gigantesque, par les étincelles de l'esprit de l'homme. La vieille et fataliste humanité, l'humanité pullulante et croupissante du brahmanisme et du bouddhisme, de Confucius et de Mahomet, s'agite en des spasmes mortels; l'humanité chrétienne, savante, industrieuse et libre, de toutes parts l'attaque, l'envahit, la domine. L'héroïsme anglais écrase la rébellion indienne. L'Angleterre, soutenue par la France, suivie par les États-Unis et la Russie, enfonce pour toujours la muraille chinoise. Là où la race humaine était encore absente, elle se précipite à torrens; elle fouille les solitudes et trouve l'or. Après la Californie, l'Australie; après l'Australie, la Nouvelle-Calédonie; des milliers de mineurs s'élancent sur l'île de Vancouver, et, entassés dans de misérables barques, quittent la magnifique baie de Victoria au cri de *hurrah for the Fraser!* Ainsi la richesse, ce tribut que le travail humain arrache à la nature, croît sans cesse, et tandis que les produits du travail se multiplient, la subite abondance de l'or s'ajoute à la vapeur, aux chemins de fer et à l'électricité pour en accélérer l'échange. La conquête de la nature par l'homme, voilà le plan glorieux d'après lequel s'accomplit l'existence des générations contemporaines; sur ce fond grandiose se détachent les combinaisons politiques du présent. Le dessin ne sera-t-il pas digne de la trame? Lorsque l'homme grandit en puissance, c'est-à-dire en liberté, vis-à-vis de la

nature, peut-il être condamné à décroître en liberté vis-à-vis de l'homme? Question insolente que posent à notre époque les contre-sens de l'organisation politique d'une partie de l'Europe, mais qui ne saurait troubler longtemps la sécurité de ceux qui ont compris les grands aspects de notre siècle, et que nous posons nous-mêmes avec confiance au lendemain du jour où a été fixé le câble transatlantique.

Sans doute, la vie politique de tous les jours est loin, en ce moment, de présenter à l'observateur des sujets de satisfaction et de légitime orgueil comparables aux prodiges réalisés par l'esprit d'entreprise dans la sphère de l'industrie. Les lueurs et les ombres s'y entremêlent dans un mouvement de perpétuelle vacillation. Les ténèbres de la réaction provoquée par l'intempestive révolution de 1848 dominent encore; pourtant, à qui sait bien voir, il est aisé de démêler plus d'un signe qui annonce le retour vers le salutaire équilibre recherché par les sociétés modernes. En France, par exemple, un certain réveil de l'opinion est visible depuis quelque temps : le gouvernement et quelques-uns des hommes qui peuvent être considérés comme ses organes les plus éminens paraissent se préoccuper de cette timide renaissance de l'esprit public, et la secondent, nous n'hésitons point à le reconnaître, en essayant d'en deviner les tendances et d'y répondre. Nous croyons pouvoir attribuer à ce courant d'idées le discours que M. de Persigny vient de prononcer devant le conseil-général de la Loire. De même, c'est une intelligente docilité envers le bon sens public qui a inspiré au ministre de l'intérieur, M. Delangle, les explications satisfaisantes de sa circulaire sur la question, si mal engagée par son prédécesseur, de la conversion des biens des hospices. Si nous sortons de France, sans dépasser le cercle de l'influence française, nous voyons se conclure des arrangemens qui ne sont point le terme, qui sont au contraire le point de départ d'une politique progressive. Nous rangeons dans les combinaisons de cet ordre le règlement des principautés roumaines terminé par la conférence de Paris, règlement qui va permettre à un des élémens chrétiens les plus importans de l'empire ottoman de manifester sa vitalité; nous y plaçons surtout l'ouverture que nous venons de pratiquer sur la Chine.

Le reste du continent européen marche peut-être d'un pas plus lent encore que le nôtre, et cependant, cela est incontestable, il marche. La maladie du roi de Prusse, en rendant nécessaire l'organisation régulière d'une régence, va faire passer le gouvernement de ce pays en des mains favorables au libéralisme, et fixera dans une voie droite la politique prussienne, si flottante pendant ces dernières années. La politique autrichienne, éternellement condamnée aux tours de force, est loin de s'endormir. Elle sent que c'est au cœur de ses intérêts que se concentrerait la lutte au premier déchirement européen. Pleine de convoitise du côté des provinces chrétiennes du nord de la Turquie, elle est assiégée dans ses provinces italiennes par les aspirations bien autrement légitimes d'une nationalité que d'incessans malheurs ne peuvent éteindre. Ne la voit-on pas se préparer à d'inévitables conflits avec une activité prévoyante et infatigable? Elle réorganise ses ressources financières en pactisant habilement avec l'esprit industriel de l'époque. Impuissante à résoudre par la force morale les questions de nationalité qui la rongent, elle perfectionne, au moyen des chemins de fer, la géographie de

son empire, et assure ainsi à ses forces militaires une mobilité et une portée inconnues dans les anciennes guerres. Vienne sera bientôt unie par des chemins de fer non-seulement à Venise et à Milan, mais à Turin, à Rome et à Naples. Quoi qu'il advienne de la pensée politique qui dirige ces vastes travaux, les chemins de fer du moins resteront, et le gouvernement autrichien aura encore servi la cause du progrès en rapprochant des peuples et des territoires engourdis jusqu'à présent dans l'immobilité, ou qui étaient restés impénétrables à l'esprit d'entreprise de l'Europe civilisée. Mais voici que dans sa lutte sourde avec l'Italie un nouveau champion se lève contre elle; ce combattant inattendu sort du nimbe où les dévots du passé et des causes que l'Autriche protége avaient pieusement encadré sa gloire de théocrate et d'absolutiste. La chancellerie de Turin vient de nous révéler, de mettre au monde pour ainsi dire un Joseph de Maistre ennemi de l'Autriche et défenseur de l'indépendance italienne. N'est-ce point une surprise de bon augure pour le progrès que ce royaliste et cet ultramontain ressuscitant au milieu de nous, retrouvant sa voix la plus mâle et la plus vibrante pour dénoncer les attentats commis par les rois contre les nations et pour flétrir les imbéciles complaisances des pontifes serviles? Cet ensemble de circonstances n'est point fait à coup sûr pour décourager le libéralisme européen. Reprenons-en le détail.

Le plus gros événement intérieur de ces derniers jours est assurément le discours de M. de Persigny. Ce discours, quoique écrit dans une langue un peu fruste, s'élève bien au-dessus des harangues officielles auxquelles nous étions accoutumés; c'est plus qu'un discours, c'est un acte. Il serait oiseux d'insister sur l'importance que la position personnelle de M. de Persigny communique à ses paroles. La vie entière de l'orateur est assez connue; c'est une des carrières les plus extraordinaires de notre époque. Nous parlions dernièrement du miracle de volonté auquel M. Disraeli a dû sa fortune politique; on peut opposer les miracles de volonté accomplis par M. de Persigny aux étonnans succès du romancier qui gouverne aujourd'hui les finances et les communes du royaume-uni. M. de Persigny, pour employer une expression qui lui était familière, avait la foi, et il a travaillé au triomphe de sa foi avec un désintéressement personnel, une droiture, une franchise, qui lui ont mérité l'estime de ceux que ses leçons et ses exemples n'ont point réussi à convertir. Nous aimons, pour notre part, ces existences rectilignes, et nous ne voyons pas pourquoi, au moment où la fortune les favorise et les expose à tant d'hommages intéressés, l'on craindrait de témoigner à de tels caractères la sympathie à laquelle ils ont droit auprès de tous les hommes indépendans et sincères. Ce n'est pas le seul mérite que nous reconnaissions à M. de Persigny. Il ne possède point sans doute la culture littéraire et raffinée de l'homme d'état anglais auquel nous le comparions tout à l'heure; mais il a une incontestable sagacité politique au point de vue surtout de la cause à laquelle il a dévoué sa vie. Il vient de faire preuve en même temps de grande sagacité et de grande honnêteté dans les considérations franches et sensées qu'il a exposées devant son conseil-général et devant la France à propos de l'alliance anglaise.

La manifestation de M. de Persigny en faveur de l'alliance anglaise était commandée par une urgente nécessité. M. de Persigny connaît sans doute

mieux que nous les tendances aveugles qu'il a pris le parti de combattre en face. Cependant, quand nous rapprochions du régime actuel de la presse la licence des brochures anonymes lancées contre l'Angleterre et le concert de correspondances hostiles à l'alliance qui de Paris allaient se répandre dans les feuilles départementales, nous ne suivions point sans une perplexité douloureuse cette agitation factice que l'on ne sait qui cherchait à exciter dans l'opinion publique. C'était un vrai scandale que de pareilles manœuvres n'eussent point été arrêtées par l'entrevue de Cherbourg. Il était temps enfin qu'une voix autorisée, une voix non suspecte, vînt donner un démenti public à ces tentatives abrutissantes et malfaisantes. M. de Persigny a pris ce rôle, et s'en est dignement acquitté. Il a raisonné, pour employer une expression diplomatique, avec l'opinion sur les avantages de l'alliance anglaise, et il a mis le doigt avec une remarquable justesse sur les vraies raisons qui recommandent cette alliance à une politique patriotique et sensée. Il ne s'est pas contenté de signaler la solidarité d'intérêts financiers, industriels et commerciaux qui lie les deux peuples; il a senti que ce qu'il importait de faire comprendre à l'opinion française, si mal instruite des mobiles actuels de la politique anglaise, c'est que l'Angleterre est loin d'avoir envers nous cette jalousie que des passions ignorantes nourrissent en France contre elle. Les Anglais n'ont point de motifs de nous combattre. La suprématie maritime et coloniale que nous leur disputions au XVIIIe siècle leur a été acquise à l'issue des guerres de l'empire; une lutte nouvelle ne leur ouvrirait donc aucune perspective d'agrandissement. La défaite leur enlèverait une partie des avantages qu'ils possèdent, la victoire ne ferait que leur en assurer la conservation. La guerre ne peut se présenter à eux que sous la forme d'une lutte défensive : alliés à nous, ils n'ont point à redouter les nécessités ruineuses d'une guerre condamnée pour eux à des résultats si stériles; rassurés alors, ils ne sauraient songer à contrarier la politique française se développant dans le cercle de ses influences continentales. Ici M. de Persigny, avec une franchise et une loyauté dignes d'éloge, a rappelé les deux circonstances récentes et mémorables où la politique anglaise a fait taire ses répugnances devant les convenances de la politique de la France. Tous ceux qui ont suivi attentivement depuis l'origine, dans l'enchaînement des négociations et des faits, la dernière guerre d'Orient, savent que le gouvernement anglais avait peu de goût à s'engager dans cette guerre : sans l'élan instinctif de l'opinion anglaise, sans la pénétration et l'énergie de lord Stratford de Redcliffe, la France serait sortie moralement battue du différend des lieux-saints. Le bon vouloir de l'Angleterre nous a seul permis de changer un échec diplomatique en un triomphe politique et militaire. Ce triomphe obtenu suffisait à la France, à qui pesaient d'ailleurs les charges financières de la guerre; mais l'Angleterre s'était préparé une victoire maritime dans la Baltique, et cependant, sacrifiant l'amour-propre national, elle a signé la paix, qui nous convenait et qui coûtait quelque chose à son prestige. Telle est en deux mots l'histoire de l'alliance dans la dernière guerre; il y avait une ingrate maladresse à l'oublier, et M. de Persigny a fait, nous le répétons, un acte honnête et sensé en la remettant en lumière.

Le président du conseil-général de la Loire ne pouvait pas, dans un simple discours, épuiser cette grande question. L'histoire du premier empire ne lui

offrait-elle pas des démonstrations plus solennelles encore en faveur de la politique pacifique qui préfère l'émulation des deux plus grands peuples du monde à de sanglans et désastreux combats. La politique française, au commencement de cette année, se laissait dévier, sous l'influence d'une irritation irréfléchie, vers ces malentendus et ces fautes funestes qui amenèrent, à la veille du premier empire, la rupture de la paix d'Amiens. La guerre à outrance avec l'Angleterre et ce rêve d'un débarquement de l'autre côté de la Manche, que des inspirations soldatesques et jésuitiques s'efforçaient encore de ranimer naguère, ont été le point de départ de la politique extérieure du premier empire et la cause des effroyables calamités qu'il appela, après tant de stériles victoires, sur lui-même et sur la France. L'histoire de ce moment critique de la fortune de Napoléon et de la fortune de la France est à peu près inconnue parmi nous : elle reste encore à écrire; mais sans examiner le détail des fautes qui rompirent la paix d'Amiens, qui ne voit avec quelle effrayante logique et quel incroyable fatalisme Napoléon se livra, et la France avec lui, aux conséquences de cette première et radicale erreur? Après l'avortement du camp de Boulogne, il fallut à Napoléon l'usurpation de la monarchie universelle et la monstrueuse absurdité du blocus continental pour arriver à faire échec à la suprématie maritime, à la prépondérance coloniale et au monopole commercial de l'Angleterre. A quoi aboutit cette politique? A donner précisément à l'Angleterre, quand vinrent les inévitables revers, tout ce qu'on n'avait pas voulu partager avec elle, car au moment de la rupture de la paix d'Amiens cette infériorité maritime à laquelle M. de Persigny se résigne aujourd'hui pour la France, et où il voit même un des principaux argumens en faveur de l'alliance anglo-française, était loin encore de nous être imposée. Imaginez que Napoléon en 1803, comprenant le présent et devinant l'avenir, eût préféré les concurrences de la paix au barbare hasard des batailles : au lieu de douze années de guerres ruineuses, la France aurait eu douze années de travaux industriels, d'activité commerciale et maritime. Nos ports n'eussent point été fermés au coton, à cette marchandise plus puissante que l'artillerie aux mains d'un grand capitaine, et avec laquelle les Anglais ont fini par nous battre. Nous n'eussions point renvoyé Fulton comme un fou. Nos installations manufacturières auraient marché de pair avec celles des Anglais. Nous nous serions enrichis, nous aurions fait du capital. Nous aurions exploité nos mines, et peut-être quelque mâle ouvrier français, dans les révélations du travail, à force de voir traîner sur les *tram-ways* les wagons chargés de houille, eût-il eu, comme George Stephenson, l'intuition de la locomotive, et, plus tôt que lui, eût appliqué la vapeur à la traction des voyageurs et des marchandises sur les rails. Qu'on suive l'hypothèse jusqu'au bout : croit-on que la France en 1815 eût été à une longue distance de l'Angleterre, même dans les voies où nous sommes obligés de reconnaître son incontestable supériorité? Comparez à ce rêve les réalités maudites de 1815, qu'on voudrait pouvoir extirper de sa mémoire, et dites si M. de Persigny n'a pas eu raison de désavouer hautement ces prétendus amis du nouvel empire qui voulaient recommencer en 1858 la faute irréparable de 1803?

Nous éprouvons une trop sincère satisfaction à penser comme M. de Per-

signy sur un intérêt politique aussi important pour le présent et l'avenir de la France que la question de nos rapports avec l'Angleterre, pour nous arrêter longtemps aux points de son discours sur lesquels il nous est impossible de partager son avis. M. de Persigny par exemple ne nous croit pas mûrs encore pour la pratique de ceux des principes de 1789 qui devaient initier la France à la liberté politique. Nous sommes loin de confondre M. de Persigny avec les vulgaires ennemis que la liberté rencontre aujourd'hui sur son chemin. C'est un singulier troupeau que celui de nos absolutistes. Il se compose de gens qui ont perdu notre régime libéral par la stupide inertie qu'ils adoraient sous le nom de politique conservatrice et d'hommes qui ont immoralement abusé autrefois de la liberté et l'ont trahie par leurs excès. Quand ces gens-là nous signifient que nous sommes impropres à la liberté, nous haussons les épaules en gémissant sur la condition de tant d'hommes éclairés, modérés, honnêtes, qui ont toujours respecté les lois en poursuivant les progrès possibles, sur l'avenir de ces jeunes générations innocentes des fautes qui ont précédé ou suivi 1848, sur cette partie vivace de la nation qui est obligée non-seulement d'expier le crime des autres, mais de recevoir de la main même des vrais coupables la discipline que ceux-ci ont seuls méritée. Nous sommes donc loin de nous résigner aux ajournemens que nous signifie M. de Persigny. Plus on retardera la réalisation des libertés politiques, et moins nous serons préparés à faire de la liberté un usage prudent et honnête le jour où elle nous sera rendue. Les anciennes divisions de partis qu'allègue M. de Persigny ne sont point un argument suffisant contre le réveil de la vie publique. il nous semble qu'un gouvernement puissant n'a jamais à redouter l'hostilité systématique des partis, et que la démonstration la plus complète qu'un gouvernement ait à donner de sa puissance, c'est d'affronter librement et au grand jour cette hostilité. Y a-t-il d'ailleurs un seul pouvoir en France depuis soixante-dix ans qui ait été renversé par ses ennemis? Les pouvoirs qui sont tombés se sont toujours précipités eux-mêmes, et toujours, suivant le mot d'un homme d'état qui en a fait la cruelle expérience, du côté où ils penchaient. Toujours, qu'on le remarque, ces pouvoirs ont marché à leur ruine sous l'obsession d'une préoccupation obstinée, la crainte de commettre les fautes qui avaient perdu leurs prédécesseurs. Ainsi Louis XVI avait dans son cabinet le portrait de Charles Ier: frappé, pendant les angoisses de la révolution, de l'échafaud du malheureux Stuart se dressant au bout de la guerre civile, il avait résolu de ne jamais recourir à cet expédient fatal que lui conseillait pourtant dans ses vigoureux mémoires Mirabeau mourant. Nous ne parlerons pas de Napoléon, que l'horreur de l'anarchie, autant que l'élan impérieux de son intelligence et de son caractère, poussa dans l'isolement vertigineux de l'autocratie, et dont la catastrophe fut un véritable suicide. Charles X croyait que les concessions et les faiblesses avaient perdu Louis XVI; il retira la charte, et succomba. Louis-Philippe se croyait amnistié par la fortune, s'il évitait les fautes de Napoléon et de Charles X : il pensait s'abriter contre les révolutions en maintenant la paix et en observant scrupuleusement la charte, et sa vieillesse se sentit défaillir devant une manifestation douteuse de la garde nationale. Il est de mode aujourd'hui d'attribuer la chute du roi Louis-Philippe au jeu des

libertés publiques et aux discussions parlementaires; de là l'horreur puérile qu'on professe contre elles. Nous ne pensons pas que la sagacité politique de M. de Persigny se laisse longtemps amuser et tromper par une telle illusion.

Le gouvernement n'a-t-il pas tiré lui-même profit, dans une circonstance récente, des opinions manifestées par la presse avec une liberté convaincue et modérée? Nous faisons allusion à la question des biens des hospices. Si la presse était restée silencieuse devant la circulaire de M. le général Espinasse, qui sait si le zèle des préfets n'eût, par l'exécution trop littérale de la circulaire ministérielle, suscité au gouvernement des difficultés regrettables? La manifestation spontanée dans la presse des craintes inspirées par ce document a suffi pour avertir le gouvernement, et lui a permis d'expliquer en temps utile des conseils qui couraient risque d'être mal compris, parce qu'ils avaient été mal exprimés. On nous rendra cette justice, que, pour notre part, nous ne nous étions point abusés sur les intentions réelles du gouvernement dans cette question des biens des hospices. Nous nous étions refusés à croire que le ministre voulût contraindre les hospices à convertir immédiatement en fonds publics les 500 millions de propriétés qu'ils possèdent. Une pareille interprétation était une absurdité gratuitement prêtée à l'administration de l'intérieur. Il était évident que la conversion ne pouvait être conseillée que pour les propriétés mal exploitées, et dont le revenu annuel ne correspondait point à la valeur vénale qu'une aliénation immédiate permettrait d'en obtenir. Ainsi définie, l'exhortation ministérielle se réduisait à un conseil de bonne administration et méritait l'approbation générale. C'est dans ces limites que le nouveau ministre de l'intérieur, M. Delangle, vient d'exposer la pensée du gouvernement dans une circulaire écrite avec le sens pratique et la clarté rassurante qu'on devait attendre de lui.

Il nous est malheureusement impossible d'accorder les mêmes éloges à la circulaire d'un préfet relative à la distribution des bibles protestantes. Cette lettre, adressée aux sous-préfets, maires, juges de paix, commandans de la gendarmerie et commissaires de police du département de la Sarthe, exclut du colportage les bibles protestantes, « lors même qu'elles seraient revêtues de l'estampille. » Les bibles protestantes, suivant la circulaire, doivent, dans les départemens où une faible partie de la population professe les cultes réformés, être assimilées à des écrits contraires aux dogmes de la majorité, et par conséquent de nature à causer une certaine irritation. Le préfet place ces avertissemens sous l'autorité des instructions ministérielles. Nous aimerions à penser que les instructions ministérielles ont été mal comprises. Plusieurs détails nous choquent dans ce document préfectoral, qu'il nous paraît difficile de concilier non-seulement avec la liberté religieuse, qui est inscrite dans nos lois, mais avec le respect dû au christianisme. Il est déjà triste d'apprendre que les saintes Écritures ont besoin de l'*estampille bleue* pour passer des mains de la charité religieuse aux mains et au cœur du pauvre. Il serait curieux de savoir ce que l'on entend par « une faible partie de la population, » et de connaître exactement le rapport numérique des réformés aux catholiques qui établit pour la sainte Bible le droit de distribution au sein d'un département français; mais nous passons

sur ces formalités : notre chagrin va plus haut, et nous adresserons nos plaintes aux hommes publics sous la responsabilité desquels on place de telles injonctions et aux âmes élevées du catholicisme, au profit duquel on a l'air de prohiber en certains cas la circulation des bibles protestantes. Nous savons à quelles extrémités peuvent s'emporter les jalousies des propagandes rivales, et nous n'avons garde de chercher à les irriter par des appréciations blessantes. Nous ne discuterons donc pas si les sociétés qui lisent la Bible produisent des hommes plus intelligens et plus moraux que les peuples qui ne la lisent pas. C'est sur une autre considération que nous appellerons l'attention consciencieuse des hommes politiques et des catholiques véritablement religieux. Il est un fait malheureux, mais incontestable, c'est que depuis le XVIe siècle les peuples qui se nourrissent de la Bible sont, malgré les variations des sectes, demeurés foncièrement religieux, tandis que, chez les nations où la Bible n'est point lue, tout ce qui a été perdu par le catholicisme a été également perdu par le christianisme, et a été conquis par l'athéisme, le matérialisme et une brutale insouciance des intérêts de l'âme. Voilà ce qui s'est passé parmi les classes éclairées, et ce qui a poussé notre France du XVIIIe siècle en particulier dans des écarts si regrettables. Ce mal de l'irréligion ne s'étend-il pas au peuple? Quand on aurait établi le rapport des protestans aux catholiques dans chacun de nos départemens sur lequel se fonde l'exclusion portée contre la Bible, qui oserait dire que, dans le chiffre attribué aux catholiques, un grand nombre, la majorité peut-être, n'est pas pratiquement indifférent à l'exercice de l'un et de l'autre culte? La question qui se pose alors est celle-ci : faut-il laisser la foi religieuse s'éteindre au sein des populations absorbées par le travail matériel et corrompues par la misère? Ces âmes malheureusement grossières doivent-elles être abandonnées aux tentations d'un abject matérialisme? Ne forment-elles pas plutôt un champ moral sur lequel il faudrait appeler toutes les communions chrétiennes à exercer leur zèle? Ne vaut-il pas mieux que l'étincelle chrétienne aille communiquer dans ces régions désolées quelque chose de sa pureté et de sa force, même au risque d'y semer des protestans? On le voit, nous ne parlons pas aux passions, nous ne protestons point contre la violation de la liberté des cultes : nous nous adressons à ce sentiment de la bonne mère du jugement de Salomon, qui, plutôt que de disputer les membres de son enfant partagé, aimait mieux l'abandonner vivant à sa rivale. Nous voudrions empêcher que ce qui est perdu pour le catholicisme au sein du peuple fût perdu du même coup pour le christianisme et pour toute croyance. Nous souhaiterions que les diverses communions, inspirées par une émulation chrétienne, inondassent la France de bibles, persuadés qu'en dépit des variantes de traductions qui deviennent des contradictions dogmatiques aux yeux des théologiens, mais dont la subtilité échappe aux âmes simples, il resterait assez de flamme divine dans ce livre révéré pour élever la raison du peuple et pour nourrir et purifier en lui le sentiment de la responsabilité morale.

En demeurant fidèles aux doctrines libérales dans un temps où elles ont contre elles de si puissans ennemis, nous n'avons jamais compté sur la bienveillance des sectateurs des idées contraires aux nôtres. Exacts et modérés

sur le fond des choses, polis envers les personnes, indulgens même pour les plus compromis des adversaires de nos doctrines, car l'indulgence est facile à ceux qui n'ont point à la solliciter pour eux-mêmes, ne voulant pas aller, dans le geste de la désapprobation, au-delà du haussement d'épaules ou du sourire, nous demandons simplement la permission de croire que nous ne parlons point dans une chambre de malade. Il paraît que cette licence est trop forte au gré de certaines personnes. C'est l'opinion d'un journal, entre autres, qui commet à notre égard un quiproquo dont nous ririons volontiers, s'il ne cherchait point à nous mettre à tort et contre notre volonté en querelle avec M. le ministre de l'instruction publique. Nous nous étions plaints, à propos des dernières distributions des prix, du penchant qu'ont quelques-uns des personnages qui président à ces fêtes universitaires à mêler à leurs discours des allusions politiques. Nous avions notamment en vue certaine sortie contre les partis et leurs épigrammes qui, devant un auditoire d'écoliers, ne nous paraissait guère à sa place. Là-dessus le charitable et zélé journal en question nous accuse d'attaquer M. le ministre de l'instruction publique; il nous reproche de parler du discours de son excellence sans l'avoir lu et le refait en deux colonnes pour notre édification; enfin, pour nous châtier dignement, il nous appelle fiers Sicambres, oubliant par une étrange préoccupation que le fier Sicambre est un homme qui brûle ce qu'il a adoré et adore ce qu'il a brûlé, ce qui ne nous permet point d'accepter l'aménité pour nous. Voilà un beau bruit! Il n'y a qu'un malheur, c'est que le discours auquel nous faisions allusion n'est point celui de M. le ministre de l'instruction publique. Notre accusateur a fait du zèle en pure perte et a lancé un pavé pour écraser une mouche. De qui donc avons-nous parlé? nous demandera-t-il peut-être. Nous ne le lui dirons pas. Avant de reprocher aux autres de parler de ce qu'ils n'ont point lu, qu'il commence une autre fois par lire lui-même ce dont ils ont parlé. Mais laissons là ces misères.

La convention qui règle la nouvelle organisation des principautés a bien les caractères que nous avions indiqués il y a un mois. Ce n'est pas encore l'union des provinces danubiennes, mais c'est un acheminement vers l'union, si les provinces savent se servir des institutions qui leur ont été données et des occasions que les événemens pourront leur présenter pour atteindre à ce but désiré. En ce moment, la première question pratique pour les provinces roumaines est la question électorale, qui devra probablement être résolue avant peu de mois. C'est encore une période transitoire à passer. La conférence a pourvu au gouvernement pendant cette période en décidant qu'une camaïcanie provisoire, composée de trois membres, en serait chargée jusqu'à l'élection des nouveaux hospodars à vie, et c'est la Porte qui a été chargée de nommer ces administrateurs temporaires. Les choix de la Porte ne paraissent pas présenter toutes les garanties d'impartialité qu'exige la lutte électorale qui va s'ouvrir. En Valachie, par exemple, les caïmacans provisoires sont pris dans l'ancien ministère du prince Stirbey, lequel est candidat à l'hospodarat, et encore le candidat favori de l'Autriche. Si l'on se rappelle l'influence que les caïmacans ont pu exercer sur les élections des divans *ad doc*, la composition de la caïmacanie valaque ne paraît guère rassurante. C'est aux Valaques indépendans et patriotes de résister à des in-

fluences abusives, si elles s'aidaient d'une pression gouvernementale, et de porter leur choix sur un candidat national et populaire. Quoi qu'il arrive, cette fin des travaux de la conférence est du moins pour la politique française un succès partiel. Les informations manquent encore pour apprécier un triomphe plus nouveau et plus vaste, celui que nous avons obtenu de concert avec les Anglais en forçant l'entrée de la Chine. Ce résultat est dû à l'initiative hardie qu'ont su prendre les chefs des missions anglaise et française en se présentant à l'embouchure du Peï-ho et en remontant ce fleuve vers Pékin. Le dessein conçu plusieurs mois avant l'exécution par lord Elgin a été quelque temps combattu et ralenti par l'amiral anglais, étonné, dit-on, de l'audace d'une telle entreprise. Sans ces lenteurs, le succès auquel applaudissent en ce moment les espérances des nations civilisées eût été plus prompt encore. Cette conclusion de l'expédition de Chine, il nous sera permis de le rappeler, est la confirmation éclatante des prévisions qui furent exprimées sur *la question chinoise* dans la *Revue,* dès l'origine de l'expédition, par une plume si éloquente et si française.

La politique espagnole procède trop souvent par soubresauts, et passe d'une crise à un véritable état de stagnation, pour recommencer toujours. Il y a deux mois, elle se transformait tout à coup par la chute du ministère Isturiz et par l'avénement du cabinet du général O'Donnell; aujourd'hui une halte s'est faite, tout est en suspens. La reine voyage dans les Asturies; la moitié du monde politique est sur les chemins. Ce n'est qu'en se retrouvant réuni tout entier à Madrid avec la reine, ce qui est maintenant très prochain, que le cabinet va pouvoir délibérer sur quelques mesures d'une importance particulière. Les principales de ces mesures sont vraisemblablement celles qui touchent à l'existence du congrès et au régime de la presse. A vrai dire, en attendant la décision du gouvernement, ces questions sont implicitement résolues dans l'opinion. Celle de la dissolution du congrès l'était par la rectification des listes d'élection. Déjà l'agitation électorale a commencé, des comités se forment pour soutenir la lutte, toutes les candidatures sont en mouvement. Avant même que la dissolution soit prononcée, tout se prépare pour le scrutin. Quant à la presse, si elle ne jouit pas légalement des bénéfices d'un régime plus doux, elle pratique du moins en fait une liberté très suffisante par une sorte d'abrogation tacite ou de suspension de l'ancienne loi. La presse espagnole est moins connue qu'elle ne devrait l'être: elle est certainement supérieure à celle de beaucoup d'autres pays. La *Epoca* pour l'abondance de ses informations, la *Espana* pour la fermeté avec laquelle elle soutient les doctrines de l'ancien parti conservateur, l'*Estado* pour l'esprit et la verve mordante de sa polémique, tous ces journaux et bien d'autres offrent de l'intérêt. Or ce qui est un des faits principaux du moment, c'est que la plupart des journaux modérés dirigent une guerre implacable contre le général O'Donnell. Ils rappellent de la façon la plus acerbe au président du conseil les contradictions de son passé, ses soulèvemens divers, ses velléités ambitieuses; ils lui reprochent surtout de dissoudre le parti conservateur dans un intérêt tout personnel. Les modérés espagnols ne remarquent pas que s'ils ont perdu le pouvoir, c'est la faute de leurs divisions et non la faute du général O'Donnell. Depuis deux ans, trois

ou quatre ministères se sont succédé, et ont été en peu de temps également impossibles. C'est parce que le parti modéré pur n'a pas su se reconstituer, et parce que les progressistes exclusifs effraient justement le pays, que le général O'Donnell est redevenu l'homme d'une situation. Cette situation d'ailleurs est difficile. Compromis avec de notables fractions du parti conservateur, peu porté sans doute, d'un autre côté, à s'allier exclusivement aux progressistes, le comte de Lucena se trouve entre deux écueils avec cette pensée d'union libérale dont il a fait son drapeau, et qui ne s'est traduite jusqu'ici qu'en une impartiale distribution d'emplois à des hommes de toutes les couleurs politiques. Les emplois ont été acceptés, ou à peu près; il s'agit maintenant de savoir ce que sera la politique elle-même du nouveau cabinet. Sous ce rapport, les élections prochaines vont être une grave épreuve pour le ministère et pour les partis, mis en demeure d'achever de se dissoudre ou de se recomposer dans des conditions nouvelles.

Il y a peu de temps, un honnête Espagnol de Vigo publiait un avis annonçant qu'il venait de découvrir une recette infaillible pour la pacification du Mexique, et il offrait à tous les représentans de la république américaine en Europe de se mettre en rapport avec eux pour leur dévoiler son secret. La découverte était opportune, elle ressemblait presque à une ironie. Depuis plus de six mois, le Mexique, ce malheureux pays, qui pourrait être un florissant empire, est dans une recrudescence d'anarchie et de guerre civile. Cette crise nouvelle date du jour où le président Comonfort, après avoir été porté au pouvoir par une révolution, a voulu faire un coup d'état pour supprimer une constitution chimérique et un congrès de démagogues. M. Comonfort prenait évidemment un rôle au-dessus de sa taille. Homme à la fois rusé et indécis, sans idées et sans prestige, il ne savait pas même se servir de la dictature qu'il venait de se faire décerner par l'armée. La conséquence était claire : l'armée se tournait aussitôt contre lui; il était obligé de s'enfuir aux États-Unis avec sa dictature éphémère, et à sa place restait le chef militaire qui l'avait secondé dans son coup d'état, le général don Felix Zuloaga, celui-là même qui a exercé le pouvoir dans ces derniers temps à Mexico. Or c'est ici que se déclare dans toute son intensité cette crise de décomposition dont le Mexique offre le spectacle. Tandis que le général Zuloaga s'établissait à Mexico et organisait une administration, l'anarchie éclatait partout. Le vice-président de la république, M. Juarez, qui s'était déjà prononcé contre le coup d'état de M. Comonfort, se prononçait plus vivement encore contre Zuloaga. Il instituait à Guanajuato une sorte de gouvernement au nom de la constitution et dans l'intérêt du parti démocratique; il formait même un ministère, fort peu occupé pour le moment, il est vrai, et il attirait à lui des généraux, des gouverneurs de provinces. Parmi les états, quelques-uns se ralliaient au mouvement accompli à Mexico, d'autres se prononçaient pour la ligue constitutionnelle de Juarez, ou se retranchaient dans leur indépendance. Le vieil Indien du sud, le général Alvarez, reprenait les armes. En un mot, c'était une confusion universelle. Zuloaga d'abord a paru faire face à l'orage et a réussi à vivre. Reconnu par le corps diplomatique, appuyé par le parti conservateur, il s'est donné l'apparence d'un pouvoir régulier. Il s'est rattaché le clergé en abolissant les lois qui ordonnaient la

vente des biens ecclésiastiques, et le clergé lui a fourni de l'argent, qui a servi à lever des troupes. Le nouveau gouvernement d'ailleurs a eu pour défenseurs quelques hommes énergiques, dont l'un, le général Osollo, a commencé par réduire deux des chefs principaux de l'insurrection à capituler.

Malheureusement quelques succès partiels et des décrets rendus à Mexico n'étaient point de nature à dénouer une telle crise, qui n'a fait que s'aggraver en se prolongeant. Le clergé s'est bientôt lassé de donner de l'argent; à bout de ressources, Zuloaga a été obligé de recourir à un emprunt forcé, qu'il a étendu aux étrangers, et il s'est fait des querelles avec l'Angleterre, surtout avec les États-Unis, qui ne demandent pas mieux que d'avoir des affaires avec le Mexique. D'un autre côté, le plus vigoureux homme d'action du nouveau gouvernement de Mexico, le général Osollo, a été tué dans un combat. Zuloaga s'est trouvé bientôt plus embarrassé que jamais au milieu d'une anarchie croissante. Maintenant le désordre et l'insurrection sont partout. La péninsule du Yucatan est livrée tout entière à la plus affreuse guerre de caste; les Indiens surprennent les villes et massacrent les habitans. Dans le sud, le général Alvarez règne en maître; au nord, à Monterey, c'est un autre chef, M. Santiago Vidaurri, qui s'est fait depuis quelques années une sorte d'état indépendant, appelant au besoin à son aide les *Yankees,* ses voisins. La Vera-Cruz est au pouvoir de quelques partisans démocratiques. San-Luis de Potosi, Zacatecas, Colima, Morelia, Guanajuato, les environs mêmes de Mexico sont ravagés par des bandes d'insurgés et surtout de malfaiteurs. M. Juarez promène un peu partout la constitution. Autant de chefs, autant de gouvernemens, autant d'intérêts personnels et d'ambitions. Ce qu'il y a de mieux, c'est qu'entre tous ces gouvernemens, entre tous ces chefs, qui rendent des décrets, qui mettent la main sur les caisses publiques, qui rançonnent les populations et le commerce, le Mexique serait fort embarrassé de faire un choix. Élevé au pouvoir par une insurrection, le général Zuloaga a montré aussi peu de capacité que de caractère; il arrive au dénoûment naturel de sa dictature, s'il a été obligé d'abdiquer, comme il paraît. Le plus capable peut-être, le plus décidé et le plus énergique du moins eût été le général Osollo. Jeune, plein de bravoure, ambitieux d'ailleurs et assez populaire, Osollo n'eût point tardé probablement à évincer Zuloaga, si la mort ne l'eût arrêté en chemin. Dans tous les cas, il eût fallu compter avec lui. Si, d'un autre côté, le parti de M. Juarez triomphe, c'est encore le règne de tous ces licenciés démagogues qui, toutes les fois qu'ils reparaissent, précipitent la dissolution du Mexique. M. Juarez lui-même est un Indien pur sang. Quel que soit le triomphateur, que peut en attendre le pays? Au milieu de toute cette anarchie, verra-t-on reparaître encore le Jupiter mexicain, le général Santa-Anna, accoutumé depuis longtemps à saisir ces occasions? Santa-Anna ne demanderait pas mieux sans doute, et il n'y a pas longtemps il adressait un manifeste au Mexique; mais les souvenirs de sa dernière administration sont encore mal effacés, le nombre de ses partisans a singulièrement diminué. Et d'ailleurs que ferait Santa-Anna? Ce ne serait qu'un dictateur de plus, un dictateur qui a le désavantage d'être trop connu. Pour le Mexique, il n'y a donc qu'une chose certaine, c'est l'anarchie, et cette anarchie est arrivée à un tel degré

qu'on ne sait pas même comment cette malheureuse république peut sortir de la crise où elle est plongée.

Heureusement le Mexique est à la portée des Anglo-Saxons et des républicains de l'Union américaine, et si un peuple chrétien se laisse déchoir à la barbarie, cette honteuse décomposition ne court point le risque de devenir séculaire dans le voisinage du colosse *yankee*. Mais revenons en Europe, et saluons cette apparition saisissante de M. de Maistre au cœur de la question la plus difficile et la plus brûlante de l'Europe contemporaine, la question de l'indépendance italienne.

L'illustre ministre du Piémont, M. de Cavour, vient de faire une réponse merveilleusement spirituelle aux haineuses et sottes attaques dont le poursuit le parti clérical, en ouvrant les archives du royaume à un jeune et habile écrivain, M. Albert Blanc, qui a su en extraire et recomposer avec les fragmens mêmes des propres correspondances de M. de Maistre une physionomie politique pleine de vie et d'autorité. Ce Joseph de Maistre est le vrai de Maistre; ce n'est plus l'auteur se garrotant lui-même devant le public avec les chaînes d'une thèse paradoxale, et qui essaie de reconstituer avec les formes du passé une impossible utopie. C'est le Joseph de Maistre de la vie réelle, le ministre plénipotentiaire de la maison de Savoie à Saint-Pétersbourg, appliquant la vivacité de son esprit, la variété et la profondeur de ses vues, au succès des intérêts permanens de son pays, à travers les incidens de la politique courante. C'est le bon sens sans préjugés, la bonne humeur sans entraves, le franc-parler d'un tempérament robuste, une sorte de Mirabeau honnête homme qui parle à un roi bigot avec la même liberté qu'il prendrait, c'est son mot, dans un café de Londres. C'est ce mâle esprit et cette merveilleuse éloquence qui assène sans façon sur les ennemis de l'indépendance italienne, sur un pape bonhomme, et qui n'est que bonhomme lorsqu'il faudrait être un grand homme, et sur les bipèdes mitrés ces coups de massue qui aplatissent encore la platitude. On avait pu deviner, à travers la correspondance de M. de Maistre, publiée il y a quelques années, le tempérament d'un libéral. Nous ne savons si l'école théocratique revendiquera encore pour elle ce juge loyal des fautes cléricales et ce patriote ennemi de l'Autriche; nous lui souhaiterions, pour notre part, des défenseurs de cette force et de cette liberté d'esprit : voilà du moins les adversaires qu'on aimerait à trouver devant soi, des adversaires que l'on estime et que l'on admire en les combattant.

E. FORCADE.

L'Institut vient de tenir ses séances annuelles, et cette année comme les années précédentes, un public nombreux et choisi n'a pas fait défaut à ces solennités, où, il faut bien le dire, la curiosité mondaine l'attire plus qu'une sérieuse intelligence de ce qui se passe sous ses yeux. C'est un spectacle comme un autre, où il est de bon ton de prendre un certain air de gravité, ce qui n'empêche en aucune façon de murmurer tout bas quelques antiques et solennelles épigrammes. Entre la féerie nouvelle et le drame à la mode, il

est évidemment d'une bonne gymnastique pour l'esprit de se rafraîchir aux périodes cadencées de l'éloquence académique. Ce n'est pas en somme qu'il y ait ici plus de nouveau que là: mais n'est-il pas permis d'espérer dans ces hautes manifestations intellectuelles un peu plus d'imprévu que dans la littérature éphémère? Il convient cependant d'abandonner ce côté frivole qui se retrouve dans les fêtes académiques comme dans toutes les choses humaines, et de ne distinguer que les élémens d'intérêt plus sérieux qu'ont offerts les dernières séances auxquelles l'Institut avait convié le public.

Chercher, par exemple, les moyens les plus efficaces pour établir les lois qui président au bien-être de leurs semblables, c'est là plus noble tâche que puissent accepter des esprits cultivés. Aussi n'est-il pas, selon nous, de spectacle plus imposant, plus propre à nous donner le sentiment de notre dignité, plus apte à raffermir nos courages ébranlés que la réunion d'hommes convaincus en même temps de la grandeur et des difficultés d'un pareil devoir. Ce spectacle, l'Académie des Sciences morales et politiques est, de toutes les sections de l'Institut, celle qui l'offre au plus haut degré. C'est là qu'il est permis d'avoir en ses propres forces une salutaire confiance, de tirer des résultats acquis un juste orgueil, de puiser pour les travaux de l'avenir de hardies espérances. Si l'on voulait montrer l'importance d'une telle assemblée, il suffirait de rappeler quelles conséquences entraîne une interruption dans ses travaux. Supprimée en 1803 par le premier consul, l'Académie des Sciences morales et politiques ne fut rétablie qu'en 1832, sur la proposition de M. Guizot. Quels services n'eût pas rendus, pendant ces trente années d'une période de transition sociale dont le terme n'est pas encore atteint, une assemblée qui, au lendemain d'une révolution sans pareille dans l'histoire de l'humanité, eût garéé la juste mesure des nouveaux droits et des nouveaux devoirs, eût constitué à l'origine d'une société nouvelle les principes d'une science qui était la base de cette société, et se fût mise enfin à la tête d'un mouvement qu'elle eût dominé de sa légitime autorité! Qui peut contester ce qu'on aurait évité de maux, si pendant l'empire et la restauration on eût laissé cette assemblée travailler silencieusement à prévenir les inquiétudes parties d'en bas? Pour que le mouvement économique se produisît d'une manière sensible, n'a-t-il pas fallu le choc des passions et des intérêts soulevés par la chute du dernier règne? Et alors n'a-t-il pas été trop tard?

A Dieu ne plaise qu'à notre tour nous fassions un reproche à l'Académie des Sciences morales et politiques d'avoir échoué dans son intervention pacifique; nous ne sommes ici que l'écho d'organes plus illustres. « Nos codes, disait le regrettable Rossi, par le cours naturel des choses, se sont trouvés placés entre deux faits immenses dont l'un les a précédés, dont l'autre les a suivis : la révolution sociale et la révolution économique. Ils ont réglé le premier, ils n'ont pas réglé le second (1). » La faute certainement n'en est pas à l'économie politique, qui fait tous ses efforts pour se constituer à l'état de science. Elle remonte à ses origines, elle cherche à établir d'une manière positive, bien qu'à tâtons, sa corrélation avec la philosophie et la morale, et cependant, malgré le besoin qui nous presse, malgré les dangers

(1) *Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques,* tome II, 2e série.

que nous avons courus, un petit nombre d'esprits seulement s'occupe d'une manière sérieuse de cette œuvre capitale. A la séance annuelle qui vient d'avoir lieu, M. Hippolyte Passy, après avoir rappelé l'origine de l'Académie, le caractère et le but de son institution, en un mot ses devoirs et ses droits, a terminé son remarquable discours en déplorant l'indifférence que garde vis-à-vis de l'économie politique un public qui ne s'attache aux choses les plus sérieuses qu'à la condition banale de vogue et de distraction. N'y a-t-il pas là cette espèce d'injuste défiance qui reste toujours après un espoir déçu, alors même qu'on n'a pas la conscience exacte du mal éprouvé?

La plupart des questions proposées pour cette année par l'Académie des Sciences morales et politiques ont été, faute de mémoires convenables ou même par suite d'une absence totale de manuscrits, remises au concours; aussi le véritable intérêt de la séance a-t-il été dans la notice lue par M. Mignet sur M. de Schelling. Schelling est le philosophe allemand du XIXe siècle qui est le plus goûté en France, — encore de réputation, car la masse du public *éclairé* ne le connaîtra jamais mieux qu'après cette fine et française analyse de M. le secrétaire perpétuel. Il est poète, il n'a d'autre méthode que l'hypothèse, d'autre logique que l'imagination; il a écrit un livre dont le titre, *Philosophie de la nature*, nous allécherait toujours, nous autres élèves de Rousseau, et n'effraiera pas les allures pacifiques de notre philanthropie. Schelling est en un mot le plus doux et le plus mitigé des panthéistes. L'éloquence de M. Mignet a fait vivement ressortir la part de véritable grandeur qu'il faut néanmoins reconnaître dans les inspirations de ce philosophe; mais les objections qu'il n'a pu s'empêcher de faire à l'ensemble du système composent à notre avis les pages les plus travaillées de son discours, et ce ne sont pas les moins pénétrantes. Ce n'est pas sans intention que M. Mignet a comparé quelque part au vague et à la stérilité de l'idéalisme allemand la philosophie du XVIIIe siècle, cette philosophie *tout humaine* suivant son expression, qui avait établi au plus haut degré l'alliance du progrès corrélatif dans les sciences et dans les idées, alliance qui a manqué jusqu'ici au XIXe siècle, et que nous nous efforçons à l'heure présente de reformer. Schelling était une puissante imagination, nous ne pouvons le contester; mais le plus grand malheur qui puisse arriver à ces poétiques esprits, chez qui tout n'est qu'intuition, c'est d'être appréciés par un talent aussi net et aussi incisif que celui de M. Mignet. Malgré l'admiration dont ils sont alors l'objet, cette parole franche et simple les dépouille, sans le vouloir, de la *colonne de nuée* où ils s'enveloppaient : si elle les fait comprendre, elle les fait en même temps juger.

La séance publique annuelle des cinq académies n'a offert qu'un assez médiocre intérêt : l'Italie en a fait les frais principaux. Une notice sur Conradin de M. Ch. Giraud, une pièce de vers sur Manin par M. Legouvé, ont à peu près occupé le temps ordinaire consacré à cette solennité. Certes c'est un curieux hasard que ce rapprochement académique entre le défenseur de Venise et le descendant des Hohenstaufen : n'est-ce pas le moyen âge mis en présence des temps modernes, l'ambition et la fougue de la jeunesse jouant sa vie pour une couronne royale opposée au désintéressement, au calme d'un homme d'honneur combattant pour la liberté de sa patrie? L'échafaud

et l'exil terminèrent deux vies employées si différemment. Les vers de M. Legouvé ont été entendus avec plaisir; mais ils nous ont semblé composés avec cette facilité qui ne commande l'attention que parce qu'elle lui impose peu de fatigue : on les écoute sans peine, on les oublie de même. Aussi bien le cadre choisi était-il peu en rapport avec l'homme. Les femmes qui peuvent pleurer sur le tombeau de Manin, ce sont la Patrie et la Liberté; ce ne sont pas deux jeunes filles bavardes. Nous avons cru par momens assister à la distribution des prix d'un pensionnat, et tel est l'effet qu'a produit sur nous ce joli exercice de rhétorique.

Ce serait peut-être se montrer trop exigeant que de vouloir que l'Académie française décernât ses prix à des œuvres purement littéraires. On pourrait désirer toutefois que dans le choix des travaux qu'elle couronne chaque année, elle empiétât moins sur le domaine de l'Académie des Sciences morales et politiques. Sans doute, M. Villemain, dans un rapport où il a déployé les hautes qualités de style et de diction qui lui sont habituelles, a fait justement observer que, dans le mouvement général qui nous porte maintenant vers le bien-être *industrieux,* « une part de la littérature sera scientifiquement économique et chrétiennement charitable. » Quels qu'en soient les motifs, nous croyons que la littérature ne peut que perdre à ces modifications. L'Académie nous a pourtant semblé bien inspirée en couronnant les *Essais de Logique* de M. Ch. Waddington. De tels ouvrages, bien que philosophiques, qui ont la fermeté des idées pour appui, la formation de ces mêmes idées pour objet de leur étude, sont d'un intérêt éminemment littéraire.

Où chercher de nos jours la poésie, si ce n'est à l'Académie? On l'y rencontre en effet, bien qu'on ait une certaine peine à la reconnaître. *La Guerre d'Orient,* sujet proposé, n'a pas manqué d'attirer une foule de concurrens, qui ont dû bien embarrasser les juges, car rien n'est si difficile que de choisir dans le médiocre. La pièce proclamée comme la meilleure, nous n'osons dire la moins mauvaise, nous a reportés à des temps déjà bien éloignés, au temps des premières *Odes* de Victor Hugo, dont elles sont un calque assez fidèle, — moins le souffle, moins la réelle inspiration du génie. Nous ne voudrions pas affirmer qu'elle ne renfermât point aussi quelques réminiscences de Casimir Delavigne. Un des écrivains les plus justement distingués cette année par l'Académie, M. Jules Girard, auteur d'une étude sur *Thucydide,* avait pris pour épigraphe ces deux mots empruntés à l'historien grec, et reproduits par Salluste : Νοῦς βασιλεύς. Hélas! où sont maintenant dans la littérature, et surtout dans la poésie, la volonté, l'inspiration, la foi? Quand donc serons-nous fermement et définitivement convaincus de cette vérité si simple, trop simple peut-être : « L'esprit est roi? »

EUGÈNE LATAYE.

V. DE MARS.

SOUVENIRS

D'UN AMIRAL

—

SECONDE PARTIE.

LES ÉPREUVES DU COMMANDEMENT.

I.

LA COURSE SOUS LE DIRECTOIRE.

I.

Toute carrière militaire présente deux phases distinctes. Dans la première, on obéit à l'impulsion d'autrui; dans la seconde, il faut prendre conseil de soi-même. Où la responsabilité commence, le zèle ne peut plus suffire. Si l'esprit fléchit sous ce fardeau, il faut se résigner aux rôles subalternes. Dans la marine, on subit cette épreuve plus tôt que dans l'armée de terre, où souvent on parvient à des grades très élevés, sans y avoir été exposé jamais. Le moindre commandement maritime investit un jeune officier d'une responsabilité presque aussi haute, tout aussi lourde au moins que celle qui incombe à un commandant d'escadre. Rien de pareil n'attend le capitaine d'une compagnie, ni même le commandant d'un bataillon. L'officier de marine, quelque chétif que soit le navire qu'il monte, est comptable d'une portion de l'honneur du pays. Le pont de son bâtiment, c'est le territoire national. Il emporte avec lui la patrie et

les droits du souverain. Il jouit d'une autorité sans bornes et sans partage, mais il ne peut partager non plus avec qui que ce soit sa responsabilité. A tous les incidens, c'est lui qui doit répondre. Qu'un brisant se montre soudain sous la proue, que le navire se couche sous une rafale imprévue, que la mâture se brise, qu'une voie d'eau ou un incendie se déclare, qu'une division ennemie apparaisse à l'horizon, c'est vers lui à l'instant que tous les yeux se tournent. Il est prévenu, qu'il avise! Il semble que ces graves événemens le concernent seul, et qu'il ne doive plus rencontrer dans ses officiers ou son équipage que les instrumens passifs de sa décision. Cette décision même, il faut qu'il la prenne pour ainsi dire d'instinct. On l'éveille en sursaut, le danger est pressant; ses ordres doivent avoir la rapidité de l'éclair sous peine d'arriver trop tard. De combien de marins cet état perpétuel d'appréhension et d'angoisses n'a-t-il pas détruit le sommeil! Le criminel bourrelé de remords trouve un oreiller plus paisible que l'officier de marine qui, n'étant pas né pour le périlleux honneur du commandement, ose en affronter les redoutables chances. C'est donc à ce point de sa carrière qu'un officier d'avenir se dessine; c'est alors seulement qu'on peut juger si l'écolier est fait pour devenir maître à son tour.

Le moment de passer par cette épreuve était arrivé pour moi. J'avais vingt-trois ans, j'en comptais plus de six à la mer (1), et ma dernière campagne s'était accomplie dans des conditions qui avaient dû me faire acquérir les qualités du marin, pour peu que la nature m'en eût donné l'étoffe. Le 18 mars 1796, je reçus l'ordre de me rendre à Rochefort pour y prendre le commandement d'un brick de vingt-deux canons. C'était une faveur bien flatteuse pour un jeune homme qui, sous le régime de l'ancienne marine, n'eût sans aucun doute été élevé à ces hautes fonctions qu'après un long stage dans les positions subalternes. La jeunesse a un fonds d'insouciance qui ne lui laisse apercevoir que le beau côté des choses. Je n'eus pas un instant la pensée des difficultés qui pouvaient m'attendre dans la situation nouvelle qui m'était faite. Le commandement d'un navire de guerre sous le directoire n'était pas cependant une faveur de tous points enviable. La marine avait, plus qu'aucune autre branche des services publics, subi le contre-coup de la révolution. Lorsque tout semblait renaître en France, ses mauvais jours à elle n'étaient point encore passés. Pour qu'on puisse apprécier sous l'empire de quelles circonstances j'allais essayer mes forces et courir à de nouvelles aventures, il est indispensable que je me reporte à quelques années

(1) Voyez la première série de ces souvenirs dans les livraisons du 15 décembre 1857, du 1er, 15 janvier et 1er février 1858.

en arrière, et que je dise en peu de mots ce que la révolution avait fait de cette flotte glorieuse dont j'étais un des plus chétifs débris.

La France, dans les dernières années du règne de Louis XVI, possédait près de trois cents bâtimens de guerre, armés de plus de treize mille canons, treize ou quatorze cents officiers partagés en neuf escadres, quatre-vingt-dix mille matelots portés sur les registres de l'inscription maritime, et quatre-vingt-une compagnies de canonniers-matelots. Nos institutions maritimes composaient un ensemble auquel il semblait qu'on n'eût jamais dû toucher, car tout y portait l'empreinte de la prévoyance et du génie. Plus heureux que nos rivaux, nous n'avions pas besoin d'avoir recours à la presse ou aux enrôlemens volontaires pour recruter nos équipages. L'inscription maritime nous fournissait instantanément des matelots, pendant que les compagnies de canonniers versaient avec la même facilité, à bord de nos vaisseaux, leurs chargeurs et leurs chefs de pièces.

Dès la fin de l'année 1789, cette admirable organisation commence à se dissoudre. Des émeutes éclatent dans nos ports et jusque sur nos bâtimens. « Tout acte d'autorité est considéré comme une injustice; toute discipline est réputée une injure aux droits du peuple. » Le dégoût s'empare des meilleurs officiers, peu soucieux de commander à des équipages au milieu desquels leur vie même n'est plus en sûreté. Les capitaines de la marine marchande, les sous-officiers de la marine royale prennent la place de ces prétendus privilégiés. Un double dommage résulte de cette mesure. On perd de bons maîtres; on acquiert de médiocres, quelquefois même de détestables officiers. Vers le mois de septembre 1791, au moment même où je partais pour le long voyage d'exploration dont le but, on s'en souvient, était la recherche de La Pérouse, plus des trois quarts des officiers de l'ancienne marine se tenaient à l'écart ou s'étaient déjà retirés du service. Ceux que l'attente d'une guerre prochaine retint sous les drapeaux ne réussirent point à désarmer les ressentimens d'une révolution implacable. Leur dévouement ne reçut d'autre prix qu'une mort ignominieuse ou une captivité à laquelle les journées de thermidor ne vinrent que trop tard mettre un terme.

Ce furent les municipalités de nos ports militaires qui organisèrent la marine de la république : elles distribuèrent les grades avec les certificats de civisme. D'odieux délateurs se chargèrent de diriger les suffrages de ces administrations souveraines. Les rapports secrets de ces misérables semèrent, pendant deux ans, la méfiance et la terreur à bord de nos vaisseaux. Les premières années de la république furent sans doute une époque héroïque; mais ce

temps fut aussi singulièrement propice à la bassesse et fécond en intrigues. Jamais les âmes fières n'avaient eu plus cruellement à souffrir. Dans nos malheureux ports livrés aux démagogues, le bourreau même trouvait des courtisans, et la liberté, dont on détestait au fond du cœur le hideux despotisme, recueillait de toutes parts d'hypocrites hommages. A bord de chaque vaisseau, le bonnet de cette sanglante idole figurait, arboré avec pompe sur le gaillard d'arrière. Les chefs faisaient aux marins la profession publique de leurs principes; les marins exprimaient leur *sensibilité* par des acclamations; puis, quand amiral, capitaines, officiers, maîtres et matelots avaient juré pour la centième fois haine et exécration aux tyrans, appui et secours aux amis de l'égalité, on s'attablait à des repas civiques, qui se terminaient, suivant la formule consacrée, par des *embrassemens respectifs*. Où en était la discipline après toutes ces harangues et toutes ces accolades, il est facile de le deviner.

La désertion éclaircissait chaque jour les rangs de nos équipages, et l'annonce du départ devenait presque invariablement le signal de quelque sédition. Telle était déjà la situation de la marine française lorsque la convention nationale déclara en février 1793 la guerre à l'Angleterre, et cependant la constitution de notre armée navale était si vigoureuse, elle renfermait de si prodigieuses ressources, que, malgré cet affreux désordre, dont je n'ai tracé qu'un tableau affaibli, le commencement des hostilités nous trouva plus forts que les Anglais. On comptait sur la rade de Toulon dix-huit vaisseaux, vingt sur celle de Brest. Nos frégates, nos bâtimens légers, nos corsaires, infestaient déjà les mers, et les premiers armemens de l'ennemi durent être employés à protéger contre leurs attaques le commerce du Levant et celui des Antilles. Il y eut un moment où la marine française pouvait encore être sauvée. Il ne fallait qu'un succès éclatant : le retour de la discipline eût suivi de si près la victoire! Malheureusement on consuma en mouvemens stériles un temps dont on semblait n'avoir jamais connu le prix. On eut la funeste pensée d'employer à garder le littoral de la Vendée une flotte qui eût pu dévaster les côtes ou les colonies de l'Angleterre, et lorsque la révolte des équipages eut ramené cette flotte indocile dans la rade de Brest, les tribunaux révolutionnaires, bien mieux que l'ennemi, se chargèrent de la mutiler. Les canonniers de la flotte de Brest furent envoyés à l'armée du Rhin et dans la Vendée. Ils emportèrent avec eux la principale force de nos escadres. Ce fut pourtant cette flotte sans officiers, sans canonniers, et presque sans matelots, qui faillit remporter, le 1er juin 1794, à la hauteur d'Ouessant, une grande victoire sur la flotte de lord Howe. Jamais action

navale ne fut plus chaudement disputée. L'enthousiasme républicain, la confiance qu'avaient créée quatre années de guerre généralement heureuses, de 1778 à 1782, la mollesse ou l'inexpérience de beaucoup de capitaines anglais, auraient pu en ce jour, telle est l'opinion des meilleurs juges, faire pencher la balance de notre côté. Un sort fatal en décida autrement, et le combat du 13 prairial ne fut que le premier de nos désastres. L'arsenal de Toulon livré à la merci des Anglais fut un événement moins funeste. Dans la guerre, les pertes matérielles sont peu de chose : c'est l'effet moral d'un échec qui lui donne son importance.

L'année 1795 fut moins favorable encore à nos armes que le règne de la terreur. Depuis deux ans, notre marine croulait de toutes parts, sous les coups de la tempête comme sous les coups de l'ennemi. L'Angleterre, après avoir accru ses cadres de 600 officiers, s'apprêtait à mettre en mer 105 vaisseaux de ligne, 116 frégates et 155 bâtimens légers. Il n'existait plus aucune proportion entre les forces des parties belligérantes lorsque l'amiral Truguet fut appelé à la tête du département de la marine le 4 novembre 1795. Si l'on eût pu rendre alors à la marine française les officiers et les équipages de 1789, nos autres pertes étaient, de leur nature même, facilement réparables; mais il y avait trois mois à peine que la fatale expédition de Quiberon venait de livrer au bourreau la plupart des officiers et des canonniers qui avaient échappé par la fuite aux échafauds de 1793. La réorganisation de la marine, entreprise par l'amiral Truguet, devait se ressentir d'ailleurs du retour qui s'était opéré vers les idées républicaines après le triomphe obtenu par la convention dans les journées de vendémiaire. Plus d'un officier dont on aurait pu s'assurer aisément les services fut exclu à raison des opinions ou des sentimens qu'on lui prêtait. La révolution s'est toujours montrée ombrageuse à l'excès. Ce n'est point elle qui eût envoyé au-devant de la flotte de Tourville ces anciens compagnons de Jacques II qui gagnèrent la bataille de La Hogue. Des maîtres, des matelots même lui étaient suspects, et à Toulon, où la méfiance, il est vrai, eût pu être plus excusable qu'ailleurs, on avait vu des comités chargés de dresser la liste des *marins et des ouvriers* qui avaient donné des preuves incontestables de leur civisme. Malgré les ménagemens qu'exigeaient les terribles passions de ces temps malheureux, la nouvelle constitution du corps de la marine eut néanmoins le double avantage de rendre au service de la flotte quelques-uns des officiers dont on regrettait à bon droit l'absence, et d'en éloigner un plus grand nombre qui n'étaient faits que pour le déshonorer.

L'immense développement que l'Angleterre avait donné à sa ma-

rine écartait pour le moment toute idée de retour aux grandes luttes de la dernière guerre. Il fut arrêté dans les conseils du directoire que, malgré le renfort considérable qui venait de nous être apporté par l'adjonction de la marine espagnole, on n'offrirait point à l'ennemi l'occasion de désastreux triomphes dans des batailles rangées. On s'attaquerait par des armemens de course à son commerce, et par une grande expédition militaire à son territoire. Le corps expéditionnaire, à la tête duquel on avait placé le général Hoche et le vice-amiral Morard de Galles, se rassemblait à Brest, et avait pour destination l'Irlande. Les armemens de course avaient lieu à la fois dans tous les ports de l'Océan, et devaient se porter dans la mer des Indes et dans celle des Antilles, sur le banc de Terre-Neuve et sur les côtes orientales d'Amérique, des confins de la Guyane française à l'embouchure de la Plata. C'était à une de ces croisières, dans lesquelles nos navires de guerre avaient pour émules les corsaires de Saint-Malo, de Dunkerque, de Nantes et de La Rochelle, que le brick dont le commandement venait de m'être confié devait prendre part.

Le 21 mars 1796, je quittai Paris pour me rendre à Rochefort, où se trouvait déjà réuni un assez grand nombre de frégates et de bâtimens légers. Le brick que j'étais appelé à commander se nommait le *Milan*. Ce brick avait autrefois porté vingt-deux canons du calibre de 6; mais son état de vétusté ne permettait plus de lui imposer la charge d'une pareille artillerie. Ses canons de 6 furent en conséquence remplacés par des canons du calibre de 4. Ces misérables mousquetons ne valaient pas, à eux tous, deux de ces bonnes caronades que les Anglais commençaient à fondre en Écosse, et dont ils projetaient d'armer les gaillards de leurs vaisseaux et le pont de leurs bâtimens de rang inférieur. Les canons de 4 du *Milan* pouvaient faire *un feu vif et nourri;* mais les projectiles qu'ils lançaient étaient incapables de traverser une muraille de quelque épaisseur.

Avant d'entrer en armement, le *Milan* avait subi des réparations considérables. Ces travaux avaient été exécutés avec si peu de soin et tant de précipitation, que, sur la rade même de l'île d'Aix, une voie d'eau s'était déclarée. L'équipage était obligé de recourir aux pompes cinq ou six fois par jour. Je me permis bien quelques observations à cet égard, mais en 1796 on n'y regardait pas de si près; on se contenta de me répondre que ma mission était urgente et ne souffrait pas de retards. Je me disposai donc à partir dans cet état, comptant sur ma bonne fortune, ou, pour mieux dire, sur la protection de la Providence, qui m'avait tiré de plus grands dangers. Ce n'était pas d'ailleurs de la coque du brick que j'aurais eu le plus à me plaindre. L'équipage ne comptait pas dix matelots capables de

faire le service des hunes, et l'état-major était, s'il est possible, plus mal composé encore. A l'exception d'un de mes frères, nommé Durif, que j'avais réussi à faire embarquer avec moi, et d'un de mes camarades d'école nommé Michon, tous deux aspirans de marine, je ne pouvais accorder aucune espèce de confiance aux officiers du *Milan*. Ils étaient du nombre de ces officiers dont j'ai expliqué l'origine, et qu'on désignait déjà sous la dénomination railleuse d'*officiers du maximum*. Complétement dépourvus d'instruction nautique, ils affichaient de grandes prétentions qu'ils fondaient sur la pureté et l'exaltation de leur patriotisme. J'avais heureusement assez d'énergie et de persévérance pour triompher de leur mauvais vouloir et pour les plier à un service régulier. Je savais mon métier, ils ignoraient le leur. C'était plus qu'il n'en fallait pour prendre sur eux l'ascendant nécessaire aussitôt que nous aurions perdu de vue les côtes de France, et que la ressource d'odieuses délations leur serait ainsi enlevée.

Lorsqu'au sortir du port nous jetâmes l'ancre sur la rade de l'île d'Aix, une division de frégates, sous les ordres du contre-amiral de Sercey, en était déjà partie pour l'île de France. Nous y trouvâmes cependant encore une dizaine de frégates, deux corvettes et deux bricks. Les instructions que j'avais reçues du commandant de la marine à Rochefort me prescrivaient de me ranger sous les ordres du capitaine Raimbaud, commandant la corvette la *Biche,* auquel était confiée une petite division, composée du bâtiment qu'il montait et de deux bricks, l'*Espoir* et le *Milan*.

La division anglaise chargée de bloquer l'embouchure de la Charente avait été contrainte par un coup de vent de prendre le large. C'était une circonstance dont nos bâtimens légers et nos corsaires manquaient rarement de profiter. Aussi, laissant derrière nous les frégates, qui n'étaient pas encore prêtes, nous empressâmes-nous d'appareiller et de donner dans le Pertuis-d'Antioche, entre les îles d'Oleron et de Ré. La *Biche* marchait en tête, le *Milan* s'avançait au centre, et l'*Espoir* était le serre-file de la ligne. Nous n'allâmes guère au-delà de la tour de Chassiron. La division anglaise se montra soudain au large de l'île de Ré. Le vent la favorisait : elle se couvrit de voiles, et laissa arriver sur nous. Nous changeâmes immédiatement de route, n'ayant plus d'autre objet que de regagner au plus vite le port. Une des frégates anglaises nous approcha cependant avec une telle rapidité, que nous eûmes les plus vives inquiétudes pour le brick l'*Espoir,* qui marchait fort mal. Il est bien certain que, si nous eussions été plus éloignés de la rade de l'île d'Aix, ce bâtiment serait tombé au pouvoir de l'ennemi, et nous aurait peut-être entraînés dans sa perte, car nous tînmes à honneur de rester

près de lui pour protéger sa retraite. On peut faire la course avec succès quand on y emploie des bâtimens de marche supérieure : c'est ainsi que les Américains ont osé, dans un temps où le pavillon anglais couvrait littéralement les mers, envoyer leurs bricks et leurs corvettes jusque dans la Manche; mais que penser d'une époque maritime où l'on ne craignait pas de chercher des corsaires jusque dans le rebut de nos arsenaux? La frégate anglaise fit sur nous un feu épouvantable. Ce fut précisément ce qui nous sauva : elle tira si vite et si mal, s'enveloppa si maladroitement de sa propre fumée, que ses boulets, qui faisaient jaillir l'eau tout autour de nous, ne nous causèrent pas la moindre avarie. Nous allâmes reprendre le mouillage que nous avions quitté le matin même, et nous attendîmes une occasion plus favorable pour tenter une nouvelle sortie.

Je profitai de ce séjour forcé sur la rade de l'île d'Aix pour exercer mon équipage, et pour établir à bord du *Milan* une discipline qui mît un terme à la familiarité des subordonnés envers leurs supérieurs. Ce dernier point fut le plus difficile à obtenir, car j'avais à faire à la fois l'éducation des officiers et celle des matelots. J'étais heureusement imbu des traditions d'une autre époque, et quoique naturellement fort porté à l'indulgence, fort ennemi des brutalités qu'on trouvait alors le moyen de concilier avec des actes de condescendance injustifiables, je ne voulais pas souffrir que le bâtiment dont le commandement avait été remis entre mes mains devînt une république à l'image de celle que la colère du ciel avait imposée à la France.

Un cruel événement vint, hélas! m'enlever le meilleur de mes auxiliaires. Mon jeune frère Durif, au moment où je l'avais fait embarquer sur le *Milan*, était encore souffrant des suites d'une maladie grave dont il avait été atteint pendant un voyage aux États-Unis. Les médecins étaient d'avis que le climat des tropiques contribuerait beaucoup à hâter sa guérison. La campagne que nous allions faire ne pouvait donc que lui convenir. La présence de mon frère à bord du *Milan* n'était pas seulement un grand bonheur pour moi, c'était aussi un grand secours. Durif n'en n'était pas à ses débuts : il avait déjà fait plusieurs croisières, et j'étais fier de la réputation qu'il s'était acquise, quoique bien jeune encore, parmi nos camarades. Qu'on juge de mon désespoir, lorsque je vis tout à coup sa situation s'aggraver. Je me hâtai de le faire transporter à Rochefort, où résidaient à cette époque mon père, sorti des prisons de la terreur, et la plupart des membres de ma famille. Les soins de la maison paternelle prolongèrent, pendant quelques jours, l'existence de mon frère : ils ne purent réussir à le sauver.

J'étais encore sous l'impression de ce grand chagrin, un des plus

vifs que j'aie ressentis dans le cours d'une carrière à laquelle peu d'épreuves ont été épargnées, lorsque la division anglaise qui bloquait l'embouchure de la Charente s'éloigna de nouveau. Le capitaine de vaisseau le plus ancien fit signal à tous les bâtimens de mettre sous voile, et le 24 mai 1796 nous sortîmes du Pertuis-d'Antioche. Les frégates la *Cocarde*, l'*Harmonie*, la *Néréide*, la *Railleuse*, l'*Embuscade*, la *Coquille*, la *Sirène*, la *Décade*, et quatre ou cinq autres bâtimens dont les noms m'échappent, nous escortèrent jusqu'à la hauteur du cap Finistère. Là, tous ces bâtimens se partagèrent en petites divisions de deux ou trois navires, et chacun se sépara pour aller, suivant ses instructions, chercher fortune dans une direction différente.

II.

Nos trois bâtimens devaient s'établir en croisière sur la côte du Brésil, mais nos instructions étaient muettes sur la route que nous devions suivre pour nous y rendre. Le commandant de la division pensa que le chemin le plus long pourrait bien être, dans ce cas, le meilleur, et il se dirigea vers l'archipel des Açores. Si ce n'était point la route la plus habituelle pour aller en Amérique, c'était du moins celle qu'on suit presque invariablement pour en revenir. Ce n'était donc pas une mauvaise inspiration que d'aller se placer sur le passage des nombreux bâtimens que les vents alisés avaient dû conduire à la hauteur des Açores, et qui, de ces parages où règnent d'ordinaire les vents d'ouest, cinglaient probablement à pleines voiles vers l'Europe.

Le 3 juillet, nous étions en vue de Terceire. Le brick que je commandais ayant, malgré sa vétusté, un grand avantage de marche sur la corvette la *Biche* et sur le brick l'*Espoir*, j'étais, depuis notre départ, chargé d'éclairer la route de la division. Marchant toujours en avant, ce fut moi qui fis la première prise. Je serrais d'aussi près que possible la côte sur laquelle s'élève la ville d'Angra, lorsque j'aperçus un brick de commerce portugais qui sortait sans défiance du port. Je lui coupai la route, et l'atteignis à une demi-lieue environ des batteries de la ville. Ce brick n'était pas une capture bien riche; nos équipages ne l'auraient pas cependant échangé contre un galion : il portait à la division anglaise chargée de surveiller les atterrages des Açores non pas des munitions de guerre, mais ce qui n'est pas moins nécessaire au matelot anglo-saxon, d'abondantes et plantureuses munitions de bouche. Le marin français est de race plus frugale; il n'est pas pour cela insensible aux joies de la maraude. Je me hâtai donc de faire embarquer nos prisonniers dans la

chaloupe du brick, et aussitôt que je les eus expédiés pour le port d'Angra, je laissai l'équipage du *Milan* faire main-basse sur ces provisions, qui, vendues par des Portugais à des Anglais, étaient, à ce double titre, de bonne prise. Quand le bâtiment capturé fut à peu près vide, j'y mis le feu, conformément aux instructions que nous avions reçues. Tel était encore un des mauvais côtés de notre situation maritime. Nos croiseurs pouvaient bien nuire au commerce ennemi, ils n'avaient jamais la chance de s'enrichir. La plupart des navires dont nous nous emparions étaient à l'instant détruits, les autres retombaient presque infailliblement entre les mains des Anglais.

Dès que j'eus pu rejoindre la *Biche* et l'*Espoir*, je partageai consciencieusement avec nos compagnons les dépouilles du brick portugais. Je fis connaître au commandant de la *Biche* la position présumée de la division anglaise. D'après quelques lettres trouvées à bord de la prise, cette division devait être en ce moment mouillée sous l'île Sainte-Marie. Nous forçâmes de voiles toute la nuit pour nous éloigner de ce dangereux voisinage. Le vent était très frais et des plus favorables. Avant que le jour parût, nous nous étions mis à l'abri de toute poursuite. Nous aperçûmes cependant au lever du soleil plusieurs bâtimens sur différens points de l'horizon; mais leur apparence dénotait plutôt des navires de commerce que des bâtimens de guerre.

Il était rare, à cette époque, qu'une voile en vue ne fût pas pour un navire français une voile ennemie. Le capitaine Raimbaud indiqua par signal au *Milan* et à l'*Espoir* les bâtimens à la poursuite desquels chacun de ces bricks devait s'attacher, et il se dirigea lui-même vers le navire qui semblait lui promettre la plus importante capture. Il ne s'était pas trompé : ce bâtiment, qu'il eut bientôt atteint, était un trois-mâts portugais, nommé l'*Endorina*. Il venait du Brésil. Sa cargaison, composée de sucre, d'indigo et de cochenille, était évaluée à plus de 1,800,000 francs. On eût pu, je le crois, essayer de sauver une si belle prise en la dirigeant sur Cayenne; il est probable que l'*Endorina* y fût arrivée sans encombre. On préféra livrer ce bâtiment aux flammes après l'avoir pillé. Ce pillage, exercé par des matelots peu disciplinés et presque tous ivres, ne fut profitable à personne. De pauvres passagers furent dépouillés de tous leurs effets et plus maltraités que s'ils fussent tombés au pouvoir de forbans. Si on leur eût témoigné plus de générosité, ils nous auraient probablement fait connaître en temps opportun ce qu'ils nous apprirent trop tard : c'est que sous ce chargement qu'on avait si indignement dévasté étaient disposés des lingots d'or d'une valeur très considérable.

Sur ces entrefaites, je m'étais emparé du navire que j'avais eu la mission de chasser. Ce bâtiment avait arboré les couleurs danoises, et prétendait ne pas être en guerre avec nous. Ne voulant pas me charger de décider cette question, je le pris à la remorque et le conduisis au commandant de la division. Ce dernier jugea convenable d'admettre ses réclamations, et me prescrivit de le relâcher. Ce n'était pas malheureusement le compte de nos équipages, fort étonnés qu'un navire non français ne fût pas de bonne prise. Des murmures séditieux se firent entendre; le commandant fut accusé de s'être laissé séduire dans un entretien qui n'avait eu aucun de nous pour témoin, et il fallut toute l'énergie de quelques officiers pour apaiser ce commencement de sédition.

Ce serait une grande erreur de croire que de pareilles déprédations exercées en haute mer aguerrissent les équipages. Rien ne peut au contraire avoir sur leur moral une plus fâcheuse influence. Les habitudes de pillage qu'ils contractent, le butin qu'ils s'occupent d'amasser, le soin d'éviter la rencontre des bâtimens de guerre et de ne rechercher que celle des bâtimens de commerce, les disposent mal à des luttes honorables. Tout corsaire devient à la longue, et dans une certaine mesure, un *pirate*. Or rien ne se bat moins bien qu'un forban.

Le bâtiment visité par l'*Espoir* était américain; il fut relâché, comme l'avait été le bâtiment danois. Deux jours après, nous nous emparâmes d'un autre navire portugais, auquel on mit encore le feu. La cargaison de ce bâtiment se composait de caisses de pâte de goyave et de fruits confits du Brésil. Cette nouvelle capture vint mettre le comble à l'abondance dont nous jouissions depuis notre passage devant Terceire. La guerre maritime, même quand on la fait dans les pires conditions, a, comme on le voit, ses bons jours.

Les vents continuaient de nous favoriser. Nous eûmes bientôt dépassé les parages que parcourent les navires qui se rendent du Brésil en Europe. Le commandant de la division voulut alors hâter son arrivée au point de croisière que lui indiquaient ses instructions. Il prit le sage parti de se séparer du brick l'*Espoir,* dont la marche inférieure nous faisait perdre un temps précieux. Au bout d'une quinzaine de jours, nous eûmes connaissance de la côte du Brésil. Le commandant de la *Biche* me fit signal de m'approcher de terre. Je forçai de voiles, et j'aperçus bientôt, à peu de distance des brisans, une goëlette qui faisait tous ses efforts pour m'échapper. Je la poursuivis, et je m'en emparai avant qu'elle pût se jeter à la côte. Dès que je l'eus conduite au commandant Raimbaud, celui-ci la fit hâler le long de la *Biche*. La curée commença sans qu'on songeât le moins du monde à l'équipage du *Milan,* qui avait bien quelques

droits à sa part de dépouilles. Ce fut à qui se jetterait le premier à bord de la goëlette. On y trouva des sommes d'or assez considérables qui devinrent la proie de quelques effrontés pillards. Parmi eux, j'ai le regret de le dire, se firent remarquer des officiers qui ne craignirent pas, en cette occasion, de déshonorer leurs épaulettes. Quand on ne trouva plus rien à prendre, on mit, comme d'habitude, le feu à la goëlette, et nous fîmes route vers le sud.

Arrivés à la hauteur de la ville de Porto-Seguro, je reçus encore une fois l'ordre de me porter vers la terre pour la reconnaître. Les cartes de la côte du Brésil n'avaient pas à cette époque l'admirable précision qu'ont su leur imprimer les beaux travaux exécutés en 1819 par l'amiral Roussin. Je naviguais donc la sonde à la main, et en prenant les plus minutieuses précautions. Je découvris ainsi, à une assez grande distance du rivage, une chaîne de brisans qui s'étendait presque parallèlement à la côte. Au coucher du soleil, je ralliai la corvette, et je prévins le commandant du danger qu'il y aurait à prolonger de nuit nos bordées vers la terre, surtout lorsque le temps, très chargé déjà, menaçait de devenir orageux. Mes conseils furent d'abord écoutés. Nous courûmes pendant quelque temps au large; mais à huit heures du soir nous fîmes de nouveau route pour nous rapprocher de la côte. Cette imprudence faillit nous coûter cher. J'en avais le pressentiment, et malgré l'étrange quiétude dont on me donnait l'exemple, je ne voulus pas résister plus longtemps à mes justes appréhensions.

Il était dix heures moins quelques minutes; je venais de donner l'ordre à l'officier de quart de virer de bord. Déjà la proue du bâtiment s'était détournée de la terre, lorsqu'une affreuse secousse arracha le gouvernail de ses gonds, et m'apprit que nous étions échoués. Nous laissâmes aussitôt tomber une ancre, dans la crainte que la houle, qui battait en côte, n'empirât encore notre situation. Je fis mettre les embarcations à la mer, et je les envoyai sonder dans toutes les directions. Le brick était monté sur une roche presque plate et sans aspérités. La patte de l'ancre que nous avions mouillée dépassait de plusieurs pieds la surface de la mer, tandis que, sous la poupe, la sonde accusait sept brasses d'eau. Ce fut naturellement de ce côté que je fis tomber une ancre, munie d'un fort grelin dont la chaloupe me rapporta le bout à bord. Dès que j'eus ce point fixe, je conçus l'espoir de faire descendre le *Milan* de la rampe qu'il avait gravie, et sur laquelle il se tenait immobile et droit, comme eût pu le faire un navire sur sa cale. Depuis plus d'un quart d'heure cependant le cabestan se tordait sous l'effort de cent bras vigoureux, sans que le brick eût fait un mouvement. L'orage qui s'était lentement amassé à l'horizon, pendant les dernières

heures du jour, éclata tout à coup avec la violence habituelle aux grains des tropiques. J'envoyai quelques hommes déferler la misaine. Cette large voile, exposée au vent, qui soufflait heureusement de terre, ajouta à nos efforts tout l'effort de l'orage. Le navire glissa lentement dans des eaux plus profondes, et en moins d'une minute il se trouva complétement à flot. Je fis aussitôt raidir toutes nos amarres, le câble de la grosse ancre que j'avais mouillée la première, et le grelin de l'ancre à jet sur laquelle nous venions de nous hâler. Nous étions ainsi retenus de l'avant et de l'arrière. Étonné d'être sorti avec tant de facilité, et presque sans dommage, d'un aussi mauvais pas, je me serais bien gardé de tenter la moindre manœuvre avant le jour, de peur d'aller trébucher sur un nouvel écueil et de voir se fermer la porte de salut qu'une chance inespérée venait de nous ouvrir. La nuit ne fut pas pour cela entièrement perdue. Nous l'employâmes à mettre en place notre gouvernail, qui avait été seulement démonté, et dont les gonds étaient, grâce à Dieu, restés intacts. Pendant ce temps, les embarcations qui étaient allées exécuter des sondages tout autour de nous revinrent à bord du brick l'une après l'autre, et me rapportèrent des renseignemens bien peu faits pour me rassurer. De tous côtés, elles avaient reconnu des pâtés de roches sur lesquels il n'y avait pas plus de quatre ou cinq pieds d'eau. Nul ne pouvait deviner par quel canal nous avions pénétré au milieu de ce labyrinthe, ni par quelle issue nous en pourrions sortir. Enfin le jour parut : je montai moi-même sur les barres de grand perroquet, et je commençai à explorer soigneusement l'horizon. Partout la décoloration de l'eau annonçait des écueils sous-marins. Sur un seul point, il ne me parut pas impossible qu'on pût trouver un canal plus profond. J'expédiai immédiatement un canot de ce côté. Le retour de cette embarcation confirma mes conjectures; mais l'officier me prévint que ce canal, dont il avait constaté l'existence entre les récifs, était fort étroit, et que le vent régnant nous en ferait probablement manquer l'entrée. J'eus meilleur espoir : je fis orienter à l'avance toutes les voiles, et, dès que le bâtiment eut commencé à céder au vent, je donnai l'ordre de couper le câble de l'avant. Le brick continua à pivoter sur l'ancre qui le retenait encore de l'arrière, et bientôt je vis ses voiles se gonfler sous la brise. En ce moment, un coup de hache le délivra de sa dernière entrave. Il bondit comme un cheval dont la longe s'est rompue, et, suivant dans tous ses détours le mince ruban bleu qui serpentait à travers le récif, il se retrouva, au bout de quelques minutes, en pleine mer. Nous laissions deux ancres derrière nous; mais c'était une perte de peu d'importance, et tout à fait hors de proportion avec le danger que nous avions couru. Lorsque nous

étions échoués pendant cette nuit terrible, j'aurais volontiers donné la moitié du brick à qui m'eût promis de sauver l'autre.

Dès que nous fûmes hors de ce dédale, je cherchai des yeux la corvette, dont nos signaux de détresse n'avaient pu jusqu'alors attirer l'attention. Je l'aperçus qui tenait le vent à près de deux lieues de nous et ne semblait pas faire de grands efforts pour se rapprocher de la terre. Je fis route immédiatement pour la rejoindre. Quelques heures après, j'étais le long de son bord. J'avais le sentiment d'avoir été abandonné dans un péril où l'on m'avait follement engagé. Aussi me plaignis-je avec amertume de n'avoir point reçu de réponse aux signaux que je n'avais cessé de faire pendant toute la nuit. Ignorait-on que c'était sur un rivage ennemi que nous avions fait côte, et que dans ce naufrage nous n'aurions probablement eu aucun quartier à attendre des Portugais? En tout cas, l'abandon où l'on nous avait laissés était sans excuse, et ne pouvait que nous inspirer peu de confiance en nos compagnons. Le commandant de la *Biche* m'assura que sa corvette avait été, elle aussi, gravement compromise, qu'elle avait même talonné sur les roches, que, tout préoccupé de la tirer d'un danger imminent, il n'avait pu prêter attention à nos signaux, et songer, avant le jour, à s'enquérir de notre sort. Il sut ajouter à cette justification quelques propos flatteurs sur la manière dont je m'étais tiré d'une aussi rude épreuve. L'éloge, de quelque bouche qu'il vienne, est doux à un jeune officier. Je sentis peu à peu ma rancune s'évanouir, et je pris, sans trop d'hésitation, la main qu'on me tendait; mais je conçus dès lors une fâcheuse idée de l'avenir de notre croisière.

Depuis plusieurs jours, nous errions vainement de la baie de Tous-les-Saints à Porto-Seguro. Aucun bâtiment ennemi ne s'aventurait hors du port. Le temps était très beau et paraissait favorable pour une descente. Le commandant de la *Biche* résolut d'aller chercher fortune à terre, puisque les flots restaient sourds à nos vœux. Nous avions remarqué un monastère situé sur une éminence et peu éloigné du bord de la mer. Les prisonniers portugais provenant de la goëlette que j'avais capturée désignaient cet édifice sous le nom de couvent de Santo-Antonio. Ils attribuaient aux moines qui l'habitaient de fabuleuses richesses, et prétendaient que des millions de piastres, destinées à payer la rançon du roi de Portugal dans le cas où il viendrait à tomber entre les mains des Français, avaient été déposés, par la prévoyance de ce souverain, dans le trésor du couvent. Quelque ridicule que dût paraître cette absurde légende, elle n'avait point manqué d'obtenir un grand crédit à bord de nos bâtimens. Le commandant Raimbaud fit former une compagnie de débarquement de cent vingt hommes qu'il plaça sous les ordres des lieutenans en

pied de la *Biche* et du *Milan,* et il me confia le soin de prendre les embarcations de ces deux bâtimens à la remorque. Je dus les conduire aussi près de terre que la sûreté du brick pouvait le permettre. Je ne vis pas sans inquiétude nos canots, lorsqu'ils eurent quitté le *Milan*, s'écarter de la direction que je leur avais indiquée. Au lieu de gouverner sur le monastère même, ils allèrent opérer leur descente à trois quarts de lieue plus au sud. Nos marins enfonçaient à chaque pas dans un sable mouvant; ils furent bientôt épuisés de fatigue. Deux petites rivières, qu'ils durent traverser à gué, mirent la plupart de leurs armes hors de service. Malgré les recommandations et les avis des officiers, les matelots, peu habitués à ce genre d'expédition, se servaient de leur fusil comme d'un bâton pour se soutenir contre le courant. Une petite avant-garde d'une dizaine d'hommes que commandait un des officiers du *Milan*, l'aspirant de première classe Michon, se trouvait seule en état de faire face à l'ennemi. Ce peloton d'élite avait pris les devants. Il rencontra trois moines montés sur de superbes chevaux. Nos gens les invitèrent en mauvais espagnol à s'approcher; les moines, comme on pense, se gardèrent bien d'en rien faire : ils tournèrent bride aussitôt et s'éloignèrent de toute la vitesse de leurs montures. On fit feu sur eux et l'on se mit à leur poursuite, mais on les eut bientôt perdus de vue. On ne put ramasser que l'énorme chapeau qu'un des *frayles* avait laissé tomber dans sa fuite. Quelques minutes plus tard, on faisait prisonnier le sacristain du couvent.

Ces coups de fusil tirés par l'avant-garde eurent de tristes conséquences. Ils jetèrent l'épouvante dans la colonne qui marchait sans ordre en arrière. Ce fut à qui s'enfuirait le plus vite vers les embarcations. L'avant-garde cependant était arrivée au pied du monastère. De la hauteur qu'il venait de gravir, Michon aperçut la honteuse déroute de nos gens. Ainsi abandonné, il ne lui restait plus d'autre parti à prendre que de battre en retraite. Quelques Portugais s'étaient embusqués dans les broussailles. Ils ne cessèrent de harceler notre petite avant-garde, pendant qu'elle revenait sur ses pas. Trois de nos hommes furent blessés. Un d'eux avait eu la cuisse cassée d'un coup de feu; il fut massacré par les Portugais. Michon, avec un dévouement héroïque, l'avait soutenu jusqu'au dernier instant. Il ne l'abandonna que lorsque le blessé lui-même, se voyant perdu, se fut laissé glisser à terre et l'eut supplié de songer à sa propre sûreté.

Le nombre des ennemis était peu considérable, mais la peur avait fait de ces tirailleurs une armée. Lorsque notre avant-garde eut rejoint la colonne qui l'avait si lâchement compromise, les officiers s'étaient réfugiés à bord des chaloupes, sous prétexte de diriger le

feu des petits obusiers qui armaient l'avant de ces embarcations. La majeure partie des hommes étaient encore à terre, criant à la trahison et ne sachant prendre aucun parti. L'arrivée de l'aspirant Michon fit cesser cette panique; il rallia quelques hommes et parvint à tenir les Portugais en respect. Pendant qu'il pourvoyait ainsi au salut de tous, un misérable, indigne du nom de Français, s'approcha du malheureux sacristain que l'avant-garde avait conservé comme otage, et lui tira à bout portant un coup de fusil dans la tête. Cet acte infâme devait demeurer impuni. On ne voulut le considérer que comme une juste représaille du meurtre de notre compagnon, tandis qu'en réalité c'était un horrible assassinat.

Lorsque les embarcations eurent regagné la *Biche* et le *Milan*, les officiers se trouvèrent en butte aux accusations les plus graves. On prétendait que, pendant la déroute, ils étaient en tête des fuyards et que les coups de fusil tirés sur eux par leurs propres soldats n'avaient pu les arrêter. Toutes les versions les signalaient comme des traîtres. Le commandant Raimbaud, pour calmer l'irritation générale, annnonça qu'il allait ordonner une enquête et qu'il ferait traduire devant un conseil de guerre tous ceux qui s'étaient mal conduits dans cette déplorable affaire; mais il se garda bien de tenir sa promesse. Il aurait eu trop de coupables à punir.

Deux jours après ce triste événement, je poursuivis et je capturai, au milieu des roches des Abrolhos, un magnifique trois-mâts anglais, l'*Indian-Trader*, armé de dix-huit canons du calibre de seize. Un brick portugais sorti de Fernambouc ne tarda pas à tomber également en mon pouvoir. Ce furent nos dernières prises. Nous n'avions plus rien à attendre dans des parages où notre présence avait été signalée sur tous les points de la côte. Notre eau et nos vivres allaient d'ailleurs s'épuiser. Le commandant Raimbaud dut se résoudre à lever la croisière et à faire route pour le port de Cayenne, où nous entrâmes, le 10 septembre 1796, avec nos deux prises.

Ainsi se termina une campagne dans laquelle nous eussions pu, si les circonstances nous eussent favorisés, causer plus de mal encore à l'ennemi. Nous aurions eu tort cependant de nous plaindre de la fortune, puisqu'elle nous avait épargné la rencontre des croiseurs anglais, car jamais navires ne furent dans de plus méchantes conditions que les nôtres pour en venir aux mains avec un ennemi sérieux. Certes ce n'étaient point là les traditions dans lesquelles j'avais été nourri : la marine française cherchait autrefois les occasions de combattre bien plus que les occasions de piller; mais en 1796, se sentant impuissante à se préparer aux grandes luttes, elle sacrifiait pièce à pièce son matériel à moitié disparu. Si la France, au lieu de

chercher l'abaissement de l'Angleterre dans la réalisation de projets chimériques, tels que l'expédition d'Irlande, se fût bornée à reconstituer patiemment la marine qu'elle avait détruite de ses propres mains, nul doute que quelque brillant succès ne fût venu bientôt encourager son zèle et provoquer de nouveaux efforts. Il fallait avant tout renoncer à cette guerre de moustiques qui ne pouvait qu'irriter inutilement le taureau. Ni nos fautes ni nos malheurs ne nous avaient encore légué une situation irréparable. Dix ou douze ans plus tard, après Aboukir et Trafalgar, cette œuvre de régénération était devenue plus difficile. L'empereur Napoléon ne craignit pas cependant de la tenter, et ce fut une des grandes pensées de son règne. Les projets les plus simples sont encore ceux auxquels je reconnais le mieux le cachet du génie. Pour assurer l'équilibre du monde, je préfère (qu'on me pardonne cette prédilection du marin) la guerre d'Amérique à l'expédition de Moscou.

III.

La croisière à laquelle je venais de prendre part sous les ordres du capitaine de la *Biche* m'avait initié à quelques-uns des soucis du commandement : j'avais plus d'une épreuve encore à subir avant de pouvoir me flatter de les connaître tous. A notre arrivée à Cayenne, le commandant Raimbaud reçut l'ordre de rentrer en France, et je fus chargé de remplir une mission qui devait cette fois, grâce à de nombreuses péripéties, compléter à peu près mon éducation de capitaine. Il m'avait été prescrit d'aller reprendre sur les côtes du Brésil mon ancienne croisière, mais on m'avait en même temps donné pour passager le secrétaire du gouverneur de la Guadeloupe. L'ordre d'aller déposer ce passager à sa destination, détail en apparence insignifiant de la mission qui m'était confiée, ne tendait à rien moins qu'à en rendre l'accomplissement impossible. Il est facile de donner à un capitaine des instructions, mais il faut certaines connaissances pour en donner qui ne tournent pas contre les intentions mêmes de celui qui les rédige. Les instructions que je reçus, œuvre de l'agent du directoire, — c'est sous ce titre qu'on désignait alors les gouverneurs de nos colonies, — ne tenaient compte ni des vents alisés, ni des courans qui règnent dans cette partie de l'Atlantique. Elles m'obligeaient à faire trois cents lieues environ dans la direction du nord-ouest pour atteindre la Guadeloupe, et me condamnaient ainsi à retourner chercher au-delà du tropique, et presqu'à la hauteur des Açores, des vents qui pussent me permettre de regagner vers l'est le terrain qu'on allait me faire perdre.

Ma traversée de Cayenne à la Guadeloupe fut prompte et facile. Le neuvième jour après mon départ, je pris connaissance de l'île de la Désirade; il ne me restait plus qu'à éviter la rencontre de la croisière anglaise qui se tenait d'ordinaire sous le vent de la Guadeloupe, et bloquait étroitement l'entrée de la Pointe-à-Pitre. Il existait heureusement sur la côte opposée de l'île une autre baie connue sous le nom de port Mahault, dont l'accès était peu commode, mais dont le blocus était aussi moins rigoureux par l'excellente raison qu'il était beaucoup plus difficile. Ce fut de ce côté qu'à la faveur de la nuit je dirigeai mon bâtiment. Dès que le jour parut, je donnai hardiment au milieu des récifs; bien qu'un pilote fût venu à mon aide, je n'atteignis pas le fond de cette baie dangereuse sans m'être échoué deux fois sur les bancs de coraux dont le canal même est encombré. La corvette la *Vénus*, qui, quelques jours après nous, vint se réfugier à ce même mouillage, s'échoua comme le *Milan*. La *Vénus* n'en fut pas quitte, comme ce brick, pour un simple échouage : elle perdit sa fausse quille, démonta son gouvernail et ne put se remettre à flot qu'après deux jours de travail. Tels étaient les mouillages que nous étions contraints de chercher depuis la guerre. Ce n'était pas sans une profonde répugnance que j'avais obtempéré à l'ordre de me rendre à la Guadeloupe. Je devais y retrouver, investis du commandement et des premiers emplois de la colonie, les persécuteurs de mon père, les membres du tribunal révolutionnaire de Rochefort. Le souvenir de leurs odieux jugemens et du deuil dans lequel ils avaient plongé tant de familles était encore trop récent pour ne pas faire bouillonner tout mon sang dans mes veines. La réception qui me fut faite fut des plus gracieuses. Malgré les offres séduisantes par lesquelles on essaya d'éveiller et de captiver mon ambition, je vis arriver avec joie le moment de quitter des parages où tout me rappelait des ressentimens que je n'ai jamais complétement oubliés.

Le 27 novembre 1796, je sortis de la baie Mahault. Mon premier soin fut de régler la ration d'eau qui serait délivrée à chaque homme de l'équipage. J'avais une longue traversée à accomplir : il fallait en prévoir les chances les plus contraires et s'y préparer de bonne heure par une sage économie. Je venais de doubler l'île de la Désirade, lorsque j'aperçus deux frégates qui se couvrirent à l'instant de voiles pour me donner la chasse. La brise était fraîche. Je jugeai bientôt que j'avais sur les bâtimens qui me poursuivaient un grand avantage de marche, et pour leur prouver ma confiance, je donnai l'ordre d'amener les perroquets. Cette manœuvre eut l'effet que j'en attendais. Les frégates découragées levèrent la chasse et me laissèrent libre de profiter de toutes les

variations de la brise pour m'élever au vent de l'île d'Antigue. De ce point, je prolongeai ma bordée vers le nord jusqu'au-delà du tropique, et je ne virai de bord que lorsque je me crus certain de pouvoir, en courant au sud, doubler l'île Fernando de Noronha. Cette île est située non loin de l'équateur, à une soixantaine de lieues des côtes du Brésil. Dès que je l'aurais dépassée, les vents devaient me porter en quelques jours sur le théâtre de ma première croisière. Des calmes fréquens retardèrent notre marche et nous laissèrent à la merci des courans. Nous comptions déjà quarante jours de mer. Mes observations me laissaient peu d'espoir de passer au vent de Fernando de Noronha, et je me serais estimé fort heureux si j'avais pu conserver l'assurance de doubler le cap San-Roque, qui forme vis-à-vis de Fernando de Noronha l'extrémité du continent. Pour mettre le comble à nos ennuis, depuis que nous avions perdu de vue les deux frégates qui nous avaient poursuivis sous l'île de la Désirade, nous n'avions pas aperçu une seule voile. La mer était déserte, et les émotions mêmes d'une croisière ordinaire nous étaient refusées. Pendant que nous déplorions la stérilité de ce long voyage, un grand trois-mâts se montra tout à coup à l'horizon. Il était sous le vent. Nous laissâmes arriver pour le joindre; mais la brise était très faible, et, sans le secours de nos avirons, nous ne l'eussions certainement pas atteint. La nuit survint avant que nous fussions par son travers. Pour essayer probablement de nous effrayer, ce navire mit en panne et fit paraître un feu à chaque sabord. Je voulus avant tout m'assurer que j'avais bien affaire à un bâtiment ennemi. Des fanaux placés dans le gréement d'une certaine façon constituent ce qu'on appelle en temps de guerre les signaux de reconnaissance; c'est le mot d'ordre auquel tout navire ami doit répondre. Le navire inconnu répondit à notre signal par toute sa volée. Nous étions prêts : le combat s'engagea et se prolongea pendant environ une heure et demie. L'obscurité rendait des deux côtés les coups fort incertains. Plusieurs boulets cependant vinrent frapper notre coque. Si ce bâtiment marchait moins bien que nous, il portait en revanche des canons bien autrement redoutables que les nôtres. Les projectiles qui nous avaient atteints étaient du calibre de neuf. Les combats de nuit demandent des hommes aguerris. Les matelots du *Milan* ne l'étaient pas encore. Étonné du ralentissement subit de notre feu, j'en voulus connaître la cause, et je m'aperçus que nombre de nos gens, profitant de l'obscurité pour abandonner leur poste, s'étaient sans vergogne cachés à l'abri de la chaloupe. J'étais bien sûr que la lumière du jour rendrait du cœur aux plus poltrons. Aussi me décidai-je à suspendre un engagement dans lequel nous risquions de consommer fort inutilement toutes nos

munitions. Notre adversaire continuait à fuir sous toutes voiles, cacatois et bonnettes dehors. Je me contentai de l'observer pendant le reste de la nuit. Dès la pointe du jour, nous reconnûmes un superbe négrier anglais, pavillon battant, armé de vingt-deux canons de 9.

Le lever du soleil fut le signal de la reprise du combat. Nous vînmes nous placer par le travers de l'ennemi, mais nous ne pûmes conserver longtemps cette position. Deux de nos canons furent démontés, et plusieurs hommes reçurent des blessures graves. Profitant de la supériorité de notre marche, je manœuvrai pour me maintenir dans la hanche de ce rude adversaire, et je lui envoyai, tantôt d'un bord, tantôt de l'autre, des volées entières, auxquelles il ripostait à peine par quelques coups isolés. Je le harcelai ainsi pendant plusieurs heures sans pouvoir triompher de sa résistance ou le retarder dans sa fuite. La plupart de nos boulets ne traversaient probablement pas son épaisse membrure, et quatre cents coups de canon ne lui avaient encore causé que peu d'avaries. Je voulus en finir, et laissai arriver pour passer à poupe de l'ennemi. Le négrier imita notre manœuvre, et, par une arrivée presque aussi rapide que la nôtre, nous déroba sa poupe. Je serrai le vent; il le serra aussi, et me présenta le côté de sa batterie qui n'avait point encore tiré un seul coup de canon. Onze pièces chargées jusqu'à la gueule nous accueillirent presque à brûle-pourpoint par une effroyable volée de mitraille, de boulets ramés et de projectiles enchaînés deux à deux. Notre gréement fut haché. Le grand hunier, coupé d'une ralingue à l'autre, se trouva séparé en deux parties, qui flottaient dans l'air comme deux tabliers. La nuit nous surprit avant que nous eussions réparé ces avaries. J'hésitais à continuer une poursuite qui nous avait déjà entraînés de vingt-cinq ou trente lieues dans l'ouest, mais j'éprouvais aussi beaucoup de répugnance à renoncer à une si riche capture. Un pareil bâtiment ne devait pas porter moins de cinq ou six cents noirs, et six cents noirs, c'était une fortune pour la colonie de Cayenne. Malheureusement je conservais seul à bord l'espoir d'un succès si opiniâtrément disputé. Au plus chaud du combat, un de mes officiers, assez honnête garçon du reste, mais qui avait, ce jour-là, cherché dans des libations trop copieuses un surcroît de courage, s'était écrié que, si nous nous entêtions à vouloir nous emparer de ce négrier, ce serait bien certainement le négrier qui finirait par nous prendre. J'avais dû envoyer aux arrêts dans sa chambre cet oiseau de mauvais augure; mais je ne pouvais me dissimuler que, dans la disposition générale des esprits, je serais peut-être mal secondé si nous en venions à l'abordage. C'était là cependant le

seul moyen de terminer la lutte, puisque notre artillerie n'avait que trop montré son impuissance. Je finis donc par céder à des conseils importuns, et je fis orienter les voiles pour tenir le plus près. En quelques minutes, nous eûmes perdu de vue le bâtiment ennemi, qui continuait à courir vent arrière. Peut-être le parti que je me résignais à prendre était-il en effet le plus sage. Le négrier qui nous avait échappé se nommait le *Toscan*. Il tomba quelques jours plus tard au pouvoir de la frégate française la *Médée*, mais il ne se rendit qu'après avoir essuyé pendant deux heures le feu de cette frégate et lui avoir mis dix-sept hommes hors de combat. Armé de vingt-deux canons de 9 et monté par soixante hommes d'équipage, il avait exercé un certain nombre de ses captifs à la manœuvre du canon, et avait trouvé dans l'emploi de ces auxiliaires le moyen de servir ses pièces avec autant de rapidité et de précision qu'un navire de guerre.

Tel fut mon premier combat. J'en sortis avec la satisfaction d'un homme qui vient de subir une délicate épreuve, et qui sait que le sifflement d'un boulet ne lui fera pas peur. J'avais vingt-quatre ans, une expérience suffisante de la mer. Il ne me manquait que cette grande consécration qu'on a, non sans raison, nommée le baptême du feu. Je venais de la recevoir sur le pont d'un bâtiment que je commandais. A dater de ce moment, mon éducation de marin était terminée. Je pouvais me considérer comme l'égal des plus vieux capitaines, dans ce temps surtout où personne n'avait encore vieilli dans le commandement et où des généraux de mon âge marchaient à la tête des armées.

Les vingt-quatre heures que j'avais employées à la poursuite du *Toscan*, la direction surtout dans laquelle ce navire m'avait entraîné ne me laissaient plus guère de doutes sur l'impossibilité où je me trouverais de doubler à la bordée le cap San-Roque. Le 11 janvier 1797, j'aperçus la terre. C'était une côte très basse, qui se prolongeait à perte de vue dans le sud-sud-est. Je m'en approchai avec précaution, jetant constamment la sonde et dirigeant moi-même la marche du haut des barres de perroquet. Cette côte du Brésil m'était à bon droit suspecte. Je l'avais longée d'assez près dans notre précédente croisière, et j'avais remarqué les énormes erreurs qu'avaient commises les géographes lorsqu'ils en avaient tracé le contour. La pointe sur laquelle nous venions atterrir était le cap Toiro, situé à vingt-six milles environ dans le nord-nord-ouest du cap San-Roque. Je me décidai aussitôt à prendre la bordée du nord et à courir au large pendant quarante-huit heures. J'espérais qu'avec la brise très fraîche qui régnait alors, et qui nous faisait filer continuellement de sept à huit nœuds, je pourrais doubler facilement, en revirant de

bord, toutes les pointes saillantes de la côte. Mon désappointement fut complet. Lorsqu'après cette longue bordée je revis la terre, je reconnus à mon extrême regret la pointe que j'avais quittée il y avait quatre jours. Les courans m'avaient violemment entraîné dans l'ouest. Je n'ai, grâce à Dieu, jamais manqué de persévérance. Je recommençai donc à louvoyer de plus belle, et le 29 janvier je parvins à reconnaître la pointe de Rio-Grande, qui se trouve à cinq lieues environ au sud du cap San-Roque. A partir de ce jour cependant, les vents devinrent de plus en plus contraires, les courans augmentèrent de vitesse. Il fallut renoncer à doubler le cap San-Roque, et, cette résolution prise, il ne me restait plus qu'à retourner à Cayenne.

Je ne voulais pas revenir les mains vides, et je résolus d'aller m'établir en croisière sur la route que suivent les navires qui, de San-Luis de Maranhao, se rendent aux embouchures du Para et du fleuve des Amazones. Il ne me fallut qu'une semaine de bon vent pour franchir les deux cent cinquante lieues qui me séparaient de cette partie de la côte d'Amérique. Le 13 février, je m'emparai d'une goëlette portugaise, chargée de coton et de riz, que j'expédiai aussitôt pour Cayenne sous le commandement d'un second chef de timonerie. J'eus soin que nos prisonniers fussent bien traités, et j'appris d'eux, grâce à ces ménagemens, qu'un grand trois-mâts portugais, armé de vingt-quatre canons de 8, et destiné aussi pour le Para, avait dû sortir de San-Luis peu de jours après la goëlette. Confiant dans son artillerie, ce bâtiment, dont la cargaison était d'une grande valeur, naviguait sans escorte. Nos prisonniers ne m'avaient pas trompé. Après deux jours d'attente, les vigies signalèrent l'apparition d'un magnifique trois-mâts qui cinglait sous toutes voiles vers l'entrée du Para. J'avais déguisé le *Milan* de façon à lui donner toute l'apparence d'un navire de commerce; je n'en mis pas moins le cap au large, pour ne pas effaroucher trop tôt une si belle proie, et je pris soin de gouverner de manière à ne laisser voir à l'ennemi que notre poupe, sans lui montrer nos sabords et notre artillerie. Le trois-mâts donna complétement dans le piége. Aussitôt qu'il nous eut dépassés, je revirai de bord et je courus sur lui. Au premier coup de canon, il amena. Nous mettions nos embarcations à la mer pour l'amariner, lorsqu'un grain violent, accompagné d'une pluie torrentielle, vint nous assaillir. On ne se voyait plus de l'avant à l'arrière du bâtiment. Le trois-mâts portugais, qui avait mis en panne en même temps que nous, et qui attendait, victime résignée, l'arrivée de ses capteurs, trouva l'occasion bonne pour recouvrer sa liberté. Il laissa arriver, et lorsque le grain fut passé, nous le vîmes qui fuyait devant nous à toute vitesse. Nous

forçâmes de voiles aussitôt. Je n'avais aucune carte de l'entrée du Para; je distinguais par mon travers une double chaîne de brisans qui me séparait du navire que je poursuivais, et sur laquelle la mer déferlait avec force. Comment ce navire avait-il contourné une semblable barrière? C'est ce qu'il m'était impossible de découvrir. La sonde ne nous donnait plus que quatre brasses d'eau. A l'abri du récif se tenait l'ennemi échappé de nos serres, qui semblait, de ce poste de sûreté, guetter le moment où nous ferions naufrage. Il fallut nous résoudre à remettre le cap au large. Bien que le vent fût encore du travers, et que notre vitesse apparente fût de plus de cinq nœuds, je m'aperçus qu'au lieu d'avancer, nous étions entraînés en arrière. J'ordonnai, sans rien changer à notre voilure, de mouiller deux ancres à la fois. Nous vînmes aussitôt à l'appel de nos câbles : la sonde n'accusait plus que dix-sept pieds d'eau; le brick, qui en tirait près de quinze, donna contre le fond deux forts coups de talon qui arrachèrent le gouvernail de ses ferrures. Encore retenu par les cordes qui l'assujettissaient le long du bord, et poussé à chaque lame contre la poupe, cet énorme bélier eût défoncé le navire, si je ne me fusse empressé de m'en débarrasser. Ce sacrifice était nécessaire, mais il rendait le navire désormais impuissant à diriger sa marche.

La marée cependant ne tarda pas à monter. Au moment où nous avions touché, nous nous trouvions par trois brasses et demie d'eau. Cinq heures après, nous en avions plus de neuf. Il y avait grand intérêt pour nous à sortir le plus tôt possible de cette position équivoque, car, si nous n'avions pas mouillé précisément à l'instant où la mer était le plus basse, la prochaine marée nous laisserait sur un lit de roches où nous courrions grand risque de rester jusqu'au jour du jugement dernier. Toutefois il ne fallait pas nous éloigner de la côte sans avoir trouvé le moyen de suppléer à la perte de notre gouvernail. Un mât de hune plongé obliquement à l'arrière du navire, un affût de canon fixé à l'extrémité de ce mât pour opposer à l'eau plus de résistance, nous servirent à guider le *Milan* dans sa marche, sinon avec la même sûreté qu'autrefois, du moins avec une précision qui me parut à la rigueur suffisante. Cependant après une avarie aussi grave je ne pouvais plus avoir d'autre ambition que de rentrer au port. Je me dirigeai donc sans retard, aidé des vents et du courant, vers les côtes de la Guyane.

Ces côtes sont en général très basses et bordées presque partout d'un épais rideau de palétuviers. Comprises entre deux des plus grands fleuves du monde, l'Orénoque et l'Amazone, arrosées par d'innombrables cours d'eau, elles doivent leur origine à des dépôts séculaires qui font chaque jour encore reculer l'Océan. La terre n'est

pas en vue que déjà la sonde n'accuse plus que six ou sept brasses d'eau. Sur certains points, la mer déferle avec violence : on dirait un brisant; sur d'autres, elle se soulève pesamment et sans force comme une mer de bitume. Ces inégalités sont causées par la nature du fond. Dans le premier cas, la lame se heurte à des alluvions de vieille date; dans l'autre, elle remue une boue liquide qu'elle tient en suspension et dont le poids l'apaise et l'alourdit. C'est sur ces bancs de vase molle qu'il faut avoir soin de jeter l'ancre quand on veut attendre la marée favorable pour donner dans le port. Sur les bancs de vase dure, on se trouve en péril dès que survient un de ces phénomènes, si fréquens pendant l'hivernage, qu'on appelle un ras de marée.

Le port de Cayenne n'est point d'ailleurs d'un accès facile. On n'y arrive que par un chenal étroit dont la profondeur varie presque chaque année, et dans lequel par conséquent il est impossible de s'engager sans pilote. Ce port reçut autrefois des frégates; en 1796, des corvettes y pouvaient à peine pénétrer. Il n'admet plus aujourd'hui que des bâtimens de quatorze ou quinze pieds de tirant d'eau. Il offre heureusement aux navires qui arrivent du large, ou qui viennent de doubler le cap d'Orange et l'embouchure de l'Oyapock, un excellent point de reconnaissance. C'est un rocher remarquable, élevé de cinquante mètres environ, qu'on aperçoit de huit ou dix lieues lorsque le temps est clair, et qui porte le nom de Grand-Connétable. Le Petit-Connétable est un autre rocher, presqu'à fleur d'eau, séparé du premier par un canal d'un mille et demi à peu près de large. Outre ces sentinelles avancées, qu'on rencontre à vingt-cinq ou vingt-six milles dans le sud-est de Cayenne, l'entrée même du port est signalée par cinq îlots déjà visibles à quatorze ou quinze milles de distance : ce sont les îlots, ou, pour parler le langage des colonies, les *îlets* du Père et de la Mère, des Deux-Filles et du Malingre. Tel est l'ensemble des parages vers lesquels nous nous dirigions, traînant après nous le mât de hune et l'affût qui nous tenaient lieu de gouvernail.

Dès que nous eûmes dépassé les bouches de l'Amazone, je me crus au bout de mes peines. Notre gouvernail de fortune fonctionnait assez bien et nous permettait non-seulement de marcher à peu près en ligne droite, mais même, ce que j'aurais à peine osé espérer, de virer de bord. Le 21 février, je pris connaissance du cap d'Orange, pointe basse, couverte de palétuviers plus élevés que ceux des autres parties de la côte, qui forme à vingt lieues environ dans le sud-est de Cayenne la limite méridionale de l'embouchure de l'Oyapock. La nuit allait se faire lorsque nous arrivâmes en vue des îlots qui signalent les approches de Cayenne. Le temps avait

très mauvaise apparence, et j'hésitais à m'engager pendant l'obscurité dans des passes aussi difficiles. Nous nous préparâmes donc à serrer nos voiles et à mouiller une ancre pour attendre le jour. En ce moment, les hommes qui venaient de monter sur les vergues annoncent des brisans devant nous. Cet avis n'avait rien qui pût m'émouvoir. Nous courions vers le Petit-Connétable, et je savais qu'un banc presque à fleur d'eau s'étend à trente ou quarante mètres au nord de cet îlot. Je me contentai de faire mettre le cap un peu plus au large. On signale de nouveaux brisans sous le beaupré du brick. Je donne à l'instant l'ordre de mouiller. Notre ancre n'était pas encore au fond que déjà ces prétendus brisans nous avaient enveloppés : c'était un ras de marée qui se déclarait. Lorsqu'un de ces ouragans bouleverse au loin l'Atlantique, l'agitation de la mer se propage comme une onde sonore jusqu'à ces plages boueuses. La vague qui les rencontre, brusquement arrêtée, se dresse en mugissant. Je me trouvais pour la première fois en présence de ce redoutable phénomène. Le vent ne soufflait pas avec une très grande force, et cependant la mer, blanche d'écume, grossissait de minute en minute. Les lames couvraient le brick de l'avant à l'arrière. J'avais fait mouiller une seconde ancre et condamner tous les panneaux, précaution sans laquelle nous eussions été submergés. Nos câbles tenaient bon, mais les ancres cédèrent peu à peu à cet énorme effort. Sans se rompre, elles tracèrent lentement leur sillon dans la vase. Bientôt nous nous trouvâmes par un fond moindre que notre tirant d'eau. Nous avions chassé de plus de trois milles. Notre échouage même ne nous arrêta pas. Nous continuâmes à glisser sur le fond, toujours portés à terre par une force irrésistible. La nuit fut affreuse. Lorsque le jour parut, je voulus à tout prix m'arracher aux dangers de cette situation. Le brick le *Galibi* s'était jadis perdu dans les mêmes parages et dans des circonstances analogues. Un débris d'arbre enfoncé dans la fange avait traversé sa carène. Pour échapper à un pareil destin, j'eus d'abord recours aux moyens ordinaires. Je fis virer sur le câble de la première ancre que nous avions mouillée; l'ancre vint jusqu'à bord sans avoir déplacé le brick. Le *Milan* ne se détachait du fond que dans les soubresauts que lui imprimaient les masses d'eau qui menaçaient à chaque instant de l'engloutir. Je pris alors un parti désespéré : j'ordonnai de hisser et d'orienter les vergues des huniers, sans déferler encore aucune voile. Une amarre passant par un des sabords de poupe fut fixée sur le câble : c'est ce que les marins appellent *faire embossure*. A un signal donné, le câble fut coupé. Le brick, n'étant plus retenu que par sa poupe, céda lentement au vent et tourna sur lui-même.

Chacun, bien prévenu, se trouvait à son poste. Toutes les voiles

tombèrent et se bordèrent à la fois. Aussitôt que le vent les gonfla, l'embossure fut coupée comme l'avait été le câble. Le bâtiment, couché sur le côté, tirait moins d'eau et glissait avec plus de facilité sur la vase. Nous n'avancions cependant que par une succession de mouvemens convulsifs. La mer déferlait sur le brick comme sur un rocher, et les embruns atteignaient à la hauteur des hunes. Il avait fallu ouvrir les sabords pour faciliter l'écoulement des eaux et tendre des cordes d'un bord à l'autre pour empêcher les matelots d'être emportés par les lames. Je n'ai vu de ma vie une lutte plus émouvante. Nous nous traînâmes ainsi pendant près d'un mille. Insensiblement la mer devint moins grosse, le fond augmenta, et nous pûmes faire route vers l'entrée de la rivière de Cayenne; mais il nous fut impossible de passer au large des îlets, et je dus jeter l'ancre sous l'îlet de la Mère. Le temps s'était beaucoup embelli. Je ne savais pas alors que les redoutables ras de marée de la Guyane française augmentent de force avec le flot et s'apaisent en général avec le jusant. Le calme dont nous jouissions était dû à cette circonstance. Nous passâmes assez tranquillement la première moitié de la nuit. A deux heures du matin, au moment de la marée montante, le vent s'éleva de nouveau avec violence, la mer se gonfla, et les brisans reparurent de toutes parts autour de nous. Au jour, le ras de marée était dans toute sa force. Le brick ne tarda pas à chasser. Je fis mouiller une seconde ancre, notre dernière ressource, après avoir pris soin d'y ajouter, pour en augmenter le poids, deux de nos canons amarrés en croix. Cette ancre ne suffit pas pour nous arrêter. En chassant, le brick vint en travers :

. . . . . Proram avertit et undis
Dat latus. . . . .

Une vague énorme se dressa sur son flanc, prête à l'ensevelir. Les deux câbles cassèrent à la fois. Le bâtiment, n'ayant plus rien qui pût le retenir, présenta sa poupe à la lame et courut s'échouer sur la vase.

Dans cette position, il n'en continua pas moins à s'avancer vers la côte avec une grande vitesse, se frayant sans peine un passage à travers la boue, presque aussi liquide que l'eau de ces parages. Il ne s'arrêta que lorsqu'il se trouva enfoncé au milieu des palétuviers. A la basse mer, nous n'avions plus que huit pieds d'eau autour de nous. Le bâtiment avait fait son lit dans la vase, et il ne me restait plus pour le retirer de cette couche immonde ni une ancre, ni un câble. Je me décidai à envoyer un officier réclamer des secours à Cayenne. Deux jours après, nous vîmes arriver une canonnière qui nous portait deux ancres et deux câbles. Malheureusement, quand

vint le moment du flot, le ras de marée reprit une nouvelle force. La canonnière chassa, et pour se maintenir elle ne crut pouvoir mieux faire que de jeter au fond les deux ancres qui m'étaient destinées. Pendant quelque temps, elle fit ainsi tête à l'orage; mais elle eût été infailliblement submergée, si elle eût persisté à braver des lames dans lesquelles tout son avant disparaissait à chaque coup de tangage. Elle fila donc ses câbles par le bout et alla se réfugier dans la rivière de Mahuri. Je restai encore une fois livré à mes seules ressources. Je ne désespérai pas néanmoins de sortir à mon honneur d'une position qui eût peut-être découragé plus d'un marin. Je commençai par repêcher avec des peines infinies, dans la vase gluante où ils s'étaient enfoncés, les câbles que la canonnière avait abandonnés. Cette première opération demanda trois jours de recherches. Je n'essaierai pas de décrire les travaux d'Hercule, les efforts incroyables au prix desquels nous parvînmes à remettre le *Milan* à flot. J'ignore comment j'ai pu résister à tant de fatigues. Depuis près d'un mois, je ne m'étais pas couché. Voilà pourtant les épreuves auxquelles le marin voue sa vie! La responsabilité demeure éternellement suspendue sur sa tête; l'écueil l'attend jusqu'à l'entrée au port. Il n'est point d'autre carrière où l'on ait ainsi son honneur et sa réputation constamment en jeu : un médecin ne sauve pas tous ses malades, un avocat ne gagne pas toutes ses causes, le meilleur général a perdu plus d'une bataille; le marin, lui, doit être infaillible jusqu'au dernier jour, car il n'est pas de malheur ou d'erreur dont on ne songe à lui faire un crime.

Le moment arriva enfin où nous pûmes donner dans la rivière de Cayenne. Le brick ne faisait pas plus d'eau qu'avant son départ de Rochefort; mais l'agent du directoire, assez bienveillant pour compter sur mon activité, voulut me donner un nouveau témoignage de sa confiance. Il remplaça le *Milan*, qu'il jugeait, dans son état de vétusté, peu propre à tenir la mer, par une goëlette armée de seize canons de 6, qu'il venait d'acheter à des Américains. Cette goëlette, nommée la *Légère*, avait eu, sous ses premiers maîtres, une grande réputation de marche; mais alors elle ne portait pas sa redoutable artillerie. Une croisière dans la mer des Antilles fixa mes incertitudes à son égard. J'avais rarement vu un bâtiment d'une marche plus médiocre et plus dépourvu de stabilité. Ce fut cependant avec un pareil navire qu'on me chargea d'aller porter des dépêches importantes en France.

En passant au vent des Antilles, je rencontrai une division de bâtimens de guerre anglais. Trompés probablement par les formes de la *Légère*, ces bâtimens ne parurent pas soupçonner notre nationalité : ils continuèrent à courir vent arrière. Je fis naturellement

tous mes efforts pour m'écarter de la direction qu'ils suivaient. J'avais pris la bordée du sud. Il ventait très grand frais. La goëlette, sous le poids de son immense voilure, était envahie par l'eau, qui submergeait jusqu'à la ceinture les marins placés sous le vent aux écoutes. Tant que les bâtimens anglais ne furent pas sous le vent, c'est-à-dire dans l'impossibilité de nous poursuivre, je continuai à conserver cette voilure dangereuse : j'aimais cent fois mieux m'exposer à chavirer qu'à être pris. Aussitôt que l'ennemi fut hors de vue, je revirai de bord et je gouvernai vers l'archipel des Açores.

Notre passage au milieu de cet archipel fut pénible. Nous étions au mois d'août, c'est-à-dire dans la saison où de grandes brises d'est règnent assez fréquemment. Des coups de vent successifs allongèrent désagréablement notre traversée. Lorsque nous parvînmes à l'entrée du golfe de Gascogne, nous aperçûmes un grand nombre de navires, parmi lesquels se trouvaient plusieurs bâtimens de guerre. Aucun d'eux ne se dérangea de sa route pour nous donner la chasse. L'apparence tout américaine de la *Légère* valait presque un sauf-conduit. Nous atteignîmes ainsi la hauteur des côtes de Portugal. Là, nous fûmes enveloppés d'une brume tellement épaisse, que nous aurions passé inaperçus au milieu d'une escadre. Ce brouillard se dissipa au coucher du soleil, et les premières clartés qui se firent autour de nous nous montrèrent à très petite distance une frégate sur laquelle nous gouvernions sans nous en douter. Nous serrâmes le vent aussitôt. Ce brusque changement de route éveilla les soupçons de la frégate : elle se couvrit de voiles et manœuvra pour nous joindre. Elle n'y eût certainement pas manqué, si une nuit des plus noires ne fût venue à notre secours. Je fis fausse route, et je réussis à faire perdre à l'ennemi notre trace. Je me félicitais déjà du succès de mes combinaisons, lorsque les vigies annoncèrent devant nous un autre bâtiment courant dans une direction à peu près opposée à celle que nous suivions. Ce bâtiment nous dépassa, mais presque aussitôt après il vira de bord, et gouverna sur nous en faisant feu de ses canons de chasse. Nous lui ripostâmes de nos deux canons de retraite. Le circuit que ce navire avait dû faire pour venir se placer dans nos eaux m'avait parfaitement permis de reconnaître qu'il n'avait que deux mâts. C'était donc un ennemi à peu près de notre taille ; mais il marchait beaucoup mieux que la *Légère*, et nous suivait sans peine avec ses seuls huniers. La nuit se passa à escarmoucher. Au point du jour, nous nous serrâmes de plus près, et nous nous envoyâmes réciproquement une bordée de toute notre artillerie, en arborant simultanément nos couleurs. Qu'on juge de notre étonnement : nous portions tous les deux le pavillon français ! Après nous être mutuellement informés du mal que nous nous étions

fait pendant notre engagement nocturne, nous apprîmes avec satisfaction, — ce qui ne faisait pas grand honneur, il faut bien le dire, à nos canonniers, — que tout le dommage se bornait à quelques cordes coupées de part et d'autre. Ce brick, à l'étourderie duquel nous devions une nuit blanche, était un corsaire de Nantes, nommé la *Marie-Anne*. Le capitaine de ce corsaire me parut se faire de grandes illusions sur la marche de son bâtiment. Il me pria de vouloir bien, à mon arrivée en France, publier le récit de notre rencontre, sans omettre surtout l'avantage de marche que la *Marie-Anne* avait eu sur la *Légère*. Malheureusement marcher mieux que la *Légère* n'était pas une raison pour ne pas trouver ailleurs son maître. Deux mois plus tard, j'apprenais que la frégate anglaise la *Doris*, aux poursuites de laquelle l'obscurité de cette nuit nous avait dérobés, s'était emparée du corsaire la *Marie-Anne* après quelques heures de chasse. J'avais cependant prévenu le trop confiant capitaine de la présence de ce bâtiment de guerre, et je lui avais conseillé d'abandonner pour quelque temps son point de croisière; mais il se croyait plus rapide que toutes les frégates de la marine britannique, et il fut victime de son outrecuidance.

L'atterrage sur les côtes de France était toujours le moment critique de nos traversées. C'était là que nous rencontrions l'ennemi en force et aux aguets. Nous n'avions quelques chances de lui échapper qu'en profitant, pour venir chercher nos ports, des coups de vent d'ouest et de sud-ouest qui obligeaient les divisions anglaises à prendre le large. J'arrivais cette fois à l'entrée de la Charente avec un temps admirable : je craignais à chaque instant d'entendre les vigies annoncer la présence de quelque voile ennemie. Il n'en fut rien, je donnai tranquillement dans le Pertuis-d'Antioche, et la nuit commençait à se faire lorsque je jetai l'ancre sur la rade de l'île d'Aix. Là j'appris d'où venait notre bonne fortune : la frégate anglaise l'*Artois*, en poursuivant la petite goëlette française la *Charlotte*, s'était trop approchée de la pointe de la Baleine; elle y avait talonné et s'était défoncée en peu d'instans sur les roches. Une autre frégate était accourue, avait sauvé l'équipage, et, n'ayant point probablement assez d'eau ou de vivres pour ce double effectif, avait abandonné la croisière. C'est ainsi que la *Légère* avait trouvé le passage libre. A quoi tient le sort du marin, et n'est-il pas vrai, comme l'a dit le poète, « qu'il y a une marée dans les affaires des hommes? » Je venais de tenir la mer pendant quarante-cinq jours avec une méchante goëlette qui n'avait ni force ni vitesse, j'avais rencontré plusieurs bâtimens de guerre, et certes le hasard, bien plus que mon mérite, m'avait sauvé de leur poursuite. Le succès de ce voyage fut cependant interprété en ma faveur : je passai pour un capitaine

habile, quand j'aurais dû surtout passer pour un capitaine heureux.

La *Légère*, malgré le rapport peu favorable que je fis sur ses qualités, ne fut pas désarmée. J'en remis le commandement à un jeune officier de beaucoup de mérite. Je lui indiquai les précautions qu'il devait prendre dans le cours de sa navigation, et je l'engageai à ne pas se fier à la coquette apparence de ce joli navire, qui chancelait sous le poids de son artillerie. Il semblait que j'avais le pressentiment du triste sort réservé à mon successeur : quelques mois après, la *Légère* chavirait à l'entrée de la Loire. J'avais donc plus d'un motif de remercier mon heureuse étoile, qui, malgré mille traverses, ne m'avait pas abandonné un instant dans le cours de cette pénible campagne.

Quoi qu'il en soit, c'est un triste métier que celui auquel une infériorité numérique hors de toutes limites condamnait alors notre marine. A moins d'avoir des bâtimens infiniment supérieurs à ceux de l'ennemi, circonstance rare, et qui ne s'est présentée qu'une fois, — pendant la seconde guerre que les États-Unis ont faite à l'Angleterre, — on est à peu près certain de faire ainsi détruire sa marine en détail. Le père Hoste l'a très judicieusement observé, il y aura bientôt deux cents ans : « Il n'en est pas de même des engagemens sur mer et des combats de terre. Une armée, quand elle est inférieure en force, se retranche, occupe des postes avantageux, se couvre par des bois et des rivières, suppléant ainsi à la force qui lui manque; mais sur mer il ne peut y avoir d'autre avantage que celui du vent, et le vent est chose trop inconstante pour qu'on y puisse compter. Une flotte est comme une armée surprise en rase campagne, qui n'aurait ni le temps ni les moyens de se retrancher. Je pense qu'il serait difficile à cette armée de prendre un bon parti, si elle était de beaucoup inférieure à l'ennemi. » Ce que le père Hoste disait d'une flotte, nos dernières guerres maritimes ont prouvé qu'on peut le dire avec non moins de raison de divisions détachées.

Il me reste plus d'une croisière à raconter encore et plus d'un enseignement utile à en tirer. Mon histoire à cette époque est à peu près celle de toute la marine française. Puissent ces récits sincères, en montrant qu'il n'y a guère plus de profit que d'honneur à *écumer les mers*, nous ramener aux saines traditions du temps de Louis XVI, et nous faire enfin comprendre la nécessité d'avoir une grande marine ou de n'en pas avoir !

E. Jurien de La Gravière.

L'HOMME DE NEIGE

DERNIÈRE PARTIE.[1]

XIX.

Christian arriva au manoir de Waldemora avant que le major, ayant un parti à prendre et des ordres à donner à sa petite troupe, eût pu franchir la moitié de cette même distance pour le rejoindre. Il trouva les portes des cours ouvertes et éclairées comme d'habitude durant les fêtes. Un grand mouvement régnait toujours dans les escaliers et dans les galeries, mais un mouvement insolite. Ce n'étaient plus de belles dames parées et de beaux messieurs poudrés qui, au son de la musique de Rameau, échangeaient, en se rencontrant, de grandes révérences ou de gracieux sourires; c'étaient des valets affairés portant des malles et courant charger des traîneaux. Presque tous les hôtes du manoir se préparaient au départ, les uns causant à voix basse dans les corridors, les autres enfermés chez eux, prenant quelques heures de repos après avoir donné leurs ordres pour le voyage.

Que se passait-il donc? On était si agité que Christian, botté, tête nue, la veste déchirée et ensanglantée, le couteau de chasse à la ceinture, ne fit aucune sensation. On lui fit instinctivement place, sans se demander quel était ce chasseur attardé qui semblait monter à l'assaut, résolu à tout renverser plutôt que de subir une seconde d'attente.

Christian traversa ainsi la galerie des chasses dans laquelle il vit

(1) Voyez les livraisons du 1er et 15 juin, du 1er et 15 juillet, du 1er et 15 août, et du 1er septembre.

errer des figures singulièrement agitées. Parmi ces figures, il reconnut quelques-uns de ceux qui lui avaient été désignés au bal comme les héritiers *présomptueux* du châtelain. Ils paraissaient très émus, se parlaient bas, et se tournaient à chaque instant vers une porte par laquelle ils semblaient attendre avec anxiété une nouvelle importante.

Sans leur donner le temps de l'examiner et de comprendre ce qu'il faisait, Christian franchit cette porte, se disant que par là probablement il arriverait aux appartemens du baron; mais en suivant un assez long couloir, il entendit pousser d'horribles gémissemens. Il se mit à courir de ce côté, et entra dans une chambre ouverte, où il se trouva tout à coup en présence de Stangstadius, qui, tranquillement assis, lisait une gazette auprès d'une petite lampe à chapiteau, sans paraître le moins du monde ému des plaintes effrayantes qu'on entendait de plus en plus rapprochées et distinctes. — Qu'est-ce que cela? lui dit Christian en lui saisissant le bras. N'est-ce point par ici que l'on donne la torture?

Sans doute Christian, le couteau à la main, avait une physionomie peu rassurante, car l'illustre géologue bondit effrayé en s'écriant : — Qu'est-ce que c'est? qu'est-ce que vous voulez? qu'est-ce que vous parlez de...

— L'appartement du baron! répondit laconiquement le jeune homme, d'un ton si absolu que Stangstadius ne songea pas à discuter.

— Par là! répondit-il en lui montrant la gauche.

Et, très content de le voir s'éloigner, il reprit sa lecture, en se disant que le châtelain avait d'étranges bandits à son service, et qu'on rencontrait dans ses appartemens des gens que l'on ne voudrait pas rencontrer au coin d'un bois.

Christian traversa encore un cabinet, et trouva une dernière porte fermée. Il la fit sauter d'un coup de poing. Il eût enfoncé en ce moment les portes de l'enfer.

Un spectacle lugubre s'offrit à sa vue. Le baron, en proie aux convulsions d'une terrible agonie, se débattait dans les bras de Johan, de Jacob, du médecin et du pasteur Akerström. Ces quatre personnes avaient à peine la force d'empêcher qu'il ne se jetât hors de son lit pour se rouler sur le plancher. La crise qu'il subissait était si poignante, et les gens qui l'entouraient si absorbés, qu'ils ne s'aperçurent pas du bruit que Christian avait fait pour entrer, et ne se retournèrent qu'au moment où le moribond, dont la figure était tournée vers lui, s'écria avec un accent de terreur impossible à rendre : « Voilà... voilà... voilà mon frère! »

En même temps sa bouche se contracta, ses dents coupèrent sa

langue, d'où le sang jaillit. Il se rejeta en arrière par un mouvement si brusque et si violent, qu'il échappa aux mains qui le soutenaient, et tomba, la tête en arrière, contre le mur de son alcôve, avec un bruit affreux. Il était mort.

Tandis que le ministre, le médecin et l'honnête Jacob échangeaient, terrifiés, la parole suprême : *c'est fini!* Johan, conservant une présence d'esprit extraordinaire, avait regardé et reconnu Christian. L'attentat du Stollborg, dont il attendait depuis une heure le résultat avec tant d'impatience, sans pouvoir quitter le mourant, avait donc échoué. Johan se sentit perdu. Il n'y avait pour lui en ce moment de salut que dans la fuite, sauf à faire plus tard sa soumission au nouveau maître, ou à tenter de s'en défaire à l'aide des complices qui lui restaient. Quoi qu'il dût résoudre, il ne songea qu'à s'échapper; mais Christian le serrait de trop près pour que cela fût possible, et il le prit au collet, sur le seuil de la porte, d'une si vigoureuse façon, que le misérable, pâle et suffoqué, tomba à genoux en lui demandant grâce.

— Stenson! lui dit Christian, qu'as-tu fait de Stenson?

— Qui êtes-vous, monsieur, et que faites-vous? s'écria le ministre d'un ton sévère. Est-ce dans un moment aussi solennel que celui-ci, est-ce en présence d'un homme dont l'âme comparaît au tribunal suprême, que vous devez vous livrer à un acte de violence?

Pendant que le ministre parlait, Jacob essayait de dégager Johan de l'étreinte de Christian; mais l'état de surexcitation où se trouvait le jeune homme décuplait sa force naturelle, et les trois personnages présens n'eussent pu lui faire lâcher prise.

Presque aussitôt Stangstadius, accouru au bruit, était entré, livrant passage aux héritiers, avides de connaître la vérité sur l'état du baron, et aux domestiques, qui étaient aux écoutes et qui venaient d'entendre le dernier râle du mourant.

— Qui êtes-vous, monsieur? répétait le ministre, par qui Christian s'était laissé volontairement désarmer, mais sans lâcher sa proie.

— Je suis Christian Goefle, répondit-il autant par pitié pour les pauvres héritiers que par prudence en leur compagnie; je viens ici de la part de M. Goefle, mon parent et mon ami, réclamer le vieux Adam Stenson, que ce misérable a peut-être fait assassiner.

— Assassiner? s'écria le ministre en reculant d'effroi.

— Oh! il en est capable! s'écrièrent à leur tour les héritiers, qui haïssaient Johan, et, sans se préoccuper davantage de l'incident, ils se pressèrent autour du *cher défunt,* étouffant le médecin sous leur nombre, l'accablant de questions avides, et repaissant leurs yeux du spectacle de cette face hideusement défigurée, qui les effrayait encore en dépit de leur joie.

Ils ne s'ouvrirent avec déférence que devant l'impassible Stangstadius, qui venait, avec une glace, faire la dernière épreuve, disant que le médecin était un âne incapable de constater le décès. Si Christian eût été moins occupé de son côté, il eût entendu plusieurs voix dire : *Ne reste-t-il plus d'espérance?* sur un ton qui disait clairement : *Pourvu qu'il soit bien trépassé!* Mais Christian n'avait pas une pensée pour son héritage, il voulait voir Stenson, et il exigeait que Johan le fît paraître sur l'heure ou le conduisît lui-même auprès du vieillard.

— Lâchez cet homme, lui dit le ministre, vous l'étranglez, et il est hors d'état de vous répondre.

— Je ne l'étrangle pas du tout, répondit Christian, qui en effet avait grand soin de ne pas compromettre la vie de celui auquel il voulait arracher des révélations.

Cependant le rusé Johan avait fait son profit des bonnes intentions de M. Akerström. Ne voulant pas parler, il feignit de s'évanouir, et le ministre blâma Christian de sa brutalité, tandis que les valets, inquiets du sort qui leur était réservé si les *redresseurs de torts* commençaient leur office, se montrèrent beaucoup plus disposés à défendre Johan qu'à céder devant un inconnu.

Quand Johan se vit assez entouré et assez appuyé pour reprendre son audace, il recouvra lestement la parole, et s'écria d'une voix retentissante qui domina le tumulte de l'appartement : — Monsieur le ministre, je vous dénonce un intrigant et un imposteur, qui, à l'aide d'un infernal roman, prétend se faire passer ici pour l'unique héritier de la baronnie! Abandonnez-moi donc à sa vengeance, vous qui me haïssez, ajouta-t-il en s'adressant aux héritiers, et à présent que le maître n'est plus, vous n'aurez plus personne pour déjouer les infâmes machinations de M. Goefle, car c'est lui qui a inventé ce chevalier d'industrie et qui se vante de faire prévaloir son droit sur tous les vôtres.

Si la foudre fût tombée au milieu de l'assistance, elle n'aurait pas produit plus d'effroi et de stupeur que les paroles de Johan; mais, comme il s'y attendait bien, une réaction subite s'opéra, et un chœur d'injures et de malédictions couvrit la voix de Christian, que le ministre appelait à se justifier ou à s'expliquer. — Chassez-le! qu'il soit honteusement chassé! disaient les cousins et neveux du défunt avec véhémence.

— Non, non! criait Johan, aidé de ses complices, qui comprenaient fort bien que le jour des révélations était venu, et qu'il fallait réduire les vengeurs au silence; faisons-le prisonnier. A la tour! à la tour!

— Oui, oui, à la tour! hurla le baron de Lindenwald, un des héritiers les plus âpres à la curée.

— Non, tuez-le! s'écria Johan, risquant le tout pour le tout.

— Oui, oui, jetez-le par la fenêtre! répondit le chœur de ces passions diaboliques, et la chambre du défunt devint le théâtre d'une scène de tumulte et de scandale, les valets s'étant précipités sur Christian, qui ne pouvait se défendre, car le ministre s'était mis devant lui pour lui faire un rempart de son corps, en jurant qu'on le tuerait lui-même avant d'accomplir un meurtre en sa présence.

Le médecin, Jacob et deux des héritiers, un vieillard et son jeune fils, se mirent du côté de Christian par respect pour le ministre et par loyauté naturelle; Stangstadius, espérant calmer les passions par l'autorité de son nom et de son éloquence, s'était jeté entre les combattans qui n'en tenaient compte et le refoulaient sur Christian, si bien que le jeune homme, plus empêché que secouru par ce petit groupe de faibles champions, se voyait repoussé pas à pas vers la fenêtre, que Johan, l'œil en feu et la bouche baveuse de rage, venait d'ouvrir en vociférant, pour ne pas laisser refroidir l'ivresse de la peur chez ses acolytes.

En regardant cet homme affreux, qui jetait enfin le masque de son hypocrite douceur et laissait voir le type et les instincts d'un tigre, le ministre et le médecin, frappés de terreur, eurent comme un moment de vertige et tombèrent plus qu'ils ne reculèrent sur Christian, tandis que deux des plus déterminés coquins saisissaient adroitement ses jambes pour le soulever et le jeter dehors à la renverse. C'en était fait de lui, lorsque le major Larrson, le lieutenant, le caporal, M. Goefle et les quatre soldats se précipitèrent dans la chambre. — Respect à la loi! s'écria le major en se dirigeant sur Johan. Au nom du roi, je vous arrête! — Et, le remettant au caporal Duff, il ajouta en s'adressant au lieutenant : Ne laissez sortir personne!

Alors, au milieu d'un silence de crainte ou de respect, car personne n'osait en ce moment méconnaître l'ascendant d'un officier de l'indelta, Larrson, promenant ses regards autour de lui, vit le baron immobile sur son lit. Il approcha, le regarda attentivement, ôta son chapeau en disant : La Mort est l'envoyée de Dieu! et le remit sur sa tête en ajoutant : Que Dieu pardonne au baron de Waldemora!

Plusieurs voix s'élevèrent alors pour invoquer l'assistance du major contre les intrigans et les imposteurs; mais il requit le silence, déclarant ne vouloir entendre que de la bouche du ministre la première explication de l'étrange scène qu'il avait surprise en entrant.

— Ne convient-il pas, répondit M. Akerström, que cette explication ait lieu dans une autre pièce?

— Oui, dit le major, à cause de ce cadavre, passons dans le cabinet du baron. Caporal, faites défiler une à une les personnes qui

sont ici, et qu'aucune ne reste ou ne se retire par une autre porte. Monsieur le ministre, veuillez passer le premier avec M. le docteur Stangstadius et le médecin de M. le baron.

Puis, Christian lui désignant le vieux comte de Nora et son fils, qui avaient manifesté l'intention loyale de le protéger, le major les invita à passer librement, et leur témoigna de grands égards en les interrogeant à leur tour.

L'instruction des faits fut très minutieuse: mais le major n'attendit pas qu'elle fût complétée pour céder au désir impatient de Christian et de M. Goefle, en donnant l'ordre d'aller délivrer le vieux Stenson, que Jacob déclarait avoir vu avec douleur conduire à la tour une heure auparavant. Christian voulait y courir aussitôt; le major s'y opposa, et, sans lui donner l'explication de sa conduite, il ordonna que Stenson fût immédiatement ramené au Stollborg et réintégré dans sa résidence avec tous les égards possibles, mais sans communiquer avec personne, et cela sous les peines les plus sévères contre quiconque enfreindrait cette consigne. Puis, à la place de Stenson, il fit conduire à la prison du château Johan et quatre laquais qui furent déclarés par le ministre avoir voulu attenter à la vie de Christian. Ceux qui s'étaient contentés de l'injurier et qui s'empressèrent de nier le fait furent admonestés et menacés d'être déférés à la justice, s'ils tombaient en récidive.

Ils n'en avaient nulle envie. Malgré le petit nombre d'hommes que le major avait en ce moment autour de lui, on sentait qu'il avait le droit et la loi pour lui, en même temps que le courage et la volonté. On devinait bien aussi, à son attitude, qu'il avait fait avertir le reste de sa compagnie, et que d'un moment à l'autre l'indelta se trouverait en force au château.

En l'absence de tout autre magistrat, puisque le défunt châtelain avait assumé sur lui, par ses priviléges, toute l'autorité du canton, et qu'il se trouvait sans successeur jusqu'à nouvel ordre, le major se fit assister du ministre de la paroisse comme autorité civile et morale, et de M. Goefle comme conseil. Il se fit apporter toutes les clefs et les remit à Jacob, qu'il constitua majordome et gardien de toutes choses, en lui attribuant l'assistance spéciale de deux soldats pour se faire respecter des autres serviteurs de la maison en cas de besoin. Il confia au médecin le soin de veiller aux funérailles du baron, et déclara qu'il allait, avec le ministre, M. Goefle, le lieutenant et quatre témoins nommés à l'élection des héritiers, procéder à la recherche du testament, bien que Johan eût déclaré que le baron n'avait pas testé.

Les héritiers, d'abord très effrayés et très irrités, s'étaient calmés en voyant que ni le major, ni M. Goefle, ni Christian ne parlaient d'un nouveau compétiteur. Ils étaient environ une douzaine, tous

fort mal intentionnés les uns pour les autres, bien qu'ils eussent associé leurs inquiétudes autour du châtelain et leur surveillance sur la proie commune. Le vieux comte de Nora, le plus pauvre de tous, avait seul conservé sa dignité au milieu d'eux et son franc-parler avec le baron.

Aucun testament du baron ne pouvant porter atteinte aux droits de Christian, celui-ci avait compris, aux regards et à quelques mots de M. Goefle, qu'on allait se livrer à cette recherche seulement pour apaiser la bande rapace des héritiers, et gagner du temps jusqu'à ce que l'on se vît en mesure d'agir ouvertement. Christian avait également compris, au silence expressif de ses amis sur son compte, que le moment n'était pas venu de se faire connaître, et que, jusqu'à nouvel ordre, l'accusation jetée par Johan sur ses prétentions devait être considérée comme non avenue.

Les héritiers avaient, on le pense bien, accepté avec joie cette situation, que semblaient établir la pantomime dénégative de M. Goefle et l'air de parfaite sécurité très naturellement pris par Christian à partir du moment où il s'était vu rassuré sur le sort de Stenson. Donc Christian seconda les intentions de ses amis en ne les accompagnant pas dans la recherche du testament, et il ne songeait plus qu'à s'enquérir discrètement de Marguerite, lorsqu'il se trouva en présence de la comtesse d'Elvéda, dans la galerie.

Elle le reconnut du plus loin qu'elle le vit, et, venant à sa rencontre : — Ah! ah! dit-elle gaiement, vous n'étiez donc point parti, ou vous êtes revenu, monsieur le fantôme? et dans quel costume êtes-vous là? Arrivez-vous de la chasse en plein minuit?

— Précisément, madame la comtesse, répondit Christian, qui vit, à l'air enjoué de la tante de Marguerite, combien peu il était question, dans son esprit, de l'escapade de sa nièce. J'ai été chasser l'ours fort loin, et j'arrive pour apprendre l'événement...

— Ah oui! la mort du châtelain! dit la comtesse d'un ton léger. C'est fini, n'est-ce pas? et on peut respirer maintenant? J'ai eu du malheur, moi! De mon appartement, on entendait tous les gémissemens de son agonie, et j'ai été obligée de me réfugier dans celui de la jeune Olga, qui m'a régalée d'une autre musique. Cette pauvre fille est très nerveuse, et quand je lui ai appris qu'au lieu de voir les marionnettes, il nous fallait ou partir à travers le brouillard ou rester dans la maison d'un moribond jusqu'à ce qu'il lui plût de rendre l'âme, elle est tombée dans des convulsions effrayantes. Ces Russes sont superstitieuses! Enfin nous voilà tranquilles, j'espère, et je vais me mettre en route, car il est, je crois, question de sonner une grosse cloche que l'on ne met ici en branle qu'à la mort ou à la naissance des seigneurs du domaine. Donc je me sauve, moi, car il n'y aurait pas moyen de dormir, et cette cloche des morts me

donnerait les idées les plus noires. Tenez! n'est-ce pas cela que j'entends?

— Je crois bien que oui, répondit Christian; mais vous n'emmenez donc pas la comtesse... votre nièce? — Et il ajouta fort hypocritement : Je suis un grand sot de ne pas me rappeler son nom!

— Vous êtes un grand fourbe! répondit en riant la comtesse; vous lui avez fait la cour, puisque vous avez provoqué le baron pour l'amour d'elle. Eh bien! je ne m'en scandalise pas, c'est de votre âge, et après tout vous avez montré, en tenant tête à ce pauvre baron, qui était un fort méchant homme, une témérité qui ne m'a pas déplu. Il y a du bon en vous, je m'y connais, et je vois maintenant combien peu convenaient à votre caractère les leçons de souplesse et de prudence que je vous avais données ce jour-là. Vous êtes dans un autre chemin, car il y en a deux pour parvenir, l'adresse ou la témérité. Eh bien! vous êtes peut-être dans le plus court, celui des mauvaises têtes et des audacieux. Il faut aller en Russie, mon cher. Vous êtes beau et hardi; j'ai parlé de vous avec l'ambassadeur; il vous a remarqué, et il a des desseins sur vous. Vous m'entendez bien?

— Pas le moins du monde, madame la comtesse!

— Oh! que si fait! Le crédit d'Orlof ne peut pas être éternel, et certains intérêts peuvent vouloir combattre les siens... A présent vous m'entendez de reste? Donc ne pensez pas à ma nièce; vous pouvez prétendre à une plus belle fortune, et comme, pour le moment, vous n'êtes rien, pas même le neveu de M. Goefle, qui ne vous avoue même pas pour son bâtard, je vous avertis que je vous mettrais à la porte, si vous vous présentiez chez moi dans la sotte intention de plaire à Marguerite; tandis que je vous attends à Stockholm pour vous présenter à l'ambassadeur, qui vous prendra à son service. Donc à revoir!... ou plutôt attendez, je vous emmène!

— Vraiment?

— Vraiment oui. Je laisse ici ma nièce, qui, effrayée des rugissemens du moribond, a été passer la nuit au presbytère avec Mlle Akeström, son amie, du moins à ce que prétend sa gouvernante. En quelque lieu que cette poltronne se soit réfugiée, Mlle Potin partira aujourd'hui avec elle pour Dalby sous la conduite de Péterson, un homme de confiance. M. Stangstadius m'a promis de les accompagner. Ce sera un grand crève-cœur pour la petite, qui se flattait de venir avec moi à Stockholm; mais elle est trop jeune encore, elle ne ferait que des sottises dans le monde. Son début est remis à l'année prochaine.

— Ainsi, dit Christian, elle passera encore une année toute seule dans son vieux manoir?

— Ah! je vois qu'elle vous a conté ses peines. C'est fort touchant,

et voilà pourquoi je vous emmène dans mon traîneau. Tenez, je vous donne une heure pour vous préparer, et je reviens vous prendre ici. C'est convenu?

— Je n'en sais rien, répondit Christian, payant d'audace; je suis très amoureux de votre nièce, je vous en avertis!

— Eh bien! tant mieux si cela dure! reprit la comtesse. Quand vous aurez passé quelques années en Russie et que vous vous y serez fait donner beaucoup de roubles et de paysans, je ne dirai pas non, si vous persistez.

Et la comtesse se retira, persuadée que Christian serait exact au rendez-vous.

Elle n'eut pas plus tôt disparu que Mlle Potin, qui la guettait, se glissa près de Christian pour lui faire une sévère remontrance. Elle avait été fort inquiète de Marguerite et l'avait cherchée partout. — Heureusement, ajouta la gouvernante, elle vient de rentrer avec son amie Martina, dont la mère ne s'inquiétait pas, la croyant attardée dans notre appartement; mais il m'en coûte de mentir si souvent pour couvrir les imprudences de Marguerite, et je vous déclare que je vais tout révéler à la comtesse, si vous ne me donnez votre parole d'honneur de quitter le château et le pays à l'instant même.

Christian rassura la bonne Potin en lui disant que c'était convenu, et, bien résolu à ne rien faire de ce qu'elle souhaitait, il attendit les événemens.

A une heure du matin, la troupe arriva sans bruit, et avis en fut donné au major, qui déclara les recherches terminées; elles n'avaient eu aucun résultat, à la grande satisfaction de la plupart des héritiers, qui aimaient mieux s'en remettre à leurs droits qu'à la bienveillance fort douteuse du défunt.

— Maintenant, messieurs, dit le major, je vous prie de me suivre au Stollborg, où j'ai quelque raison de croire qu'un testament a été confié à M. Stenson.

Et comme tous s'élançaient vers la porte de l'appartement : — Permettez, leur dit-il; une grave responsabilité pèse ici sur M. le ministre, sur M. Goefle et sur moi. Je dois procéder très scrupuleusement et très officiellement, rassembler le plus grand nombre possible de témoins sérieux, et ne pas permettre que les choses se passent sans ordre et sans surveillance. Veuillez vous rendre avec moi dans la galerie des chasses, où les autres témoins doivent être rassemblés.

En effet, conformément aux ordres donnés par le major, tous les hôtes du château neuf avaient été priés de se rendre dans la galerie, au grand dépit de quelques-uns, qui avaient déjà le pied levé pour partir; mais l'indelta parlait au nom de la loi, on s'y rendit.

La comtesse d'Elvéda, pressée d'en finir et toujours fort active, y

était arrivée la première. Elle trouva Christian endormi sur un sofa. — Eh bien! s'écria-t-elle, vous n'êtes pas plus prêt que cela? — Et que venez-vous faire ici? ajouta-t-elle en s'adressant à Marguerite, qui arrivait avec sa gouvernante.

— Je n'en sais rien, répondit Marguerite; j'obéis à un ordre général.

Olga arriva bientôt en effet, ainsi que la famille du ministre, M. Stangstadius, l'ambassadeur et son monde, enfin tous les hôtes de Waldemora, en habit de voyage et la plupart fort maussades d'être retenus au moment de partir, ou empêchés de continuer leur somme. On murmura beaucoup, on maudit la lugubre cloche qui eût bien pu attendre, disait-on, que tout le monde fût en route.

— Mais qu'y a-t-il? que nous veut-on? disaient les douairières; le baron a-t-il donné l'ordre qu'on dansât encore ici après sa mort, ou bien sommes-nous condamnées à le voir sur son lit de parade? Je n'y tiens pas, moi, et vous?

— Quel est donc ce jeune homme qui sort d'ici? dit l'ambassadeur à la comtesse d'Elvéda : n'est-ce pas notre jeune drôle?

— Oui, c'est notre aventurier, répondit-elle. Il vient de recevoir un billet. Il paraît que la consigne qui nous retient ici ne le concerne pas.

En effet, Christian venait de recevoir un mot de M. Goefle, qui lui disait : « Allez-vous-en au Stollborg, et habillez-vous vite comme vous étiez au bal d'avant-hier; vous nous attendrez dans la salle de l'ourse. Faites dégager l'escalier et cacher la brèche sous les grandes cartes. »

On apporta le thé et le café dans la galerie des chasses, et un quart d'heure après toutes les personnes désignées par le major et le ministre, ainsi que les héritiers et une partie des serviteurs et des principaux vassaux du domaine, se mirent en route pour le Stollborg, dont Christian, convenablement vêtu, fit les honneurs avec l'aide de Nils, des *dannemans* père et fils, et d'Ulphilas, qui avait été mis en liberté après quelques heures de prison. Disons ici qu'il n'a jamais su pourquoi M. Johan lui avait infligé cette peine, n'ayant compris, ni avant, ni pendant, ni après, les événemens accomplis au Stollborg.

XX.

Quand toute l'assistance fut réunie, le major donna lecture et communication de toute l'affaire relative à l'assassinat projeté sur la personne de Christian, et les prisonniers appelés à comparaître, se voyant perdus par l'emprisonnement de Johan et la mort du baron, se défendirent si mal que leurs dénégations équivalurent à des

aveux. Puffo avoua plus franchement qu'on l'avait chargé de mettre la coupe d'or dans le bagage de son maître, et que pour ce fait il avait reçu de l'argent de M. Johan.

— A présent, dit l'avare et orgueilleux baron de Lindenwald, qui était le cousin le plus proche du défunt, nous ne demandons pas mieux que de signer le procès-verbal de tout ce que nous venons d'entendre sur le compte de M. Johan, si l'on veut bien nous tenir quittes de juger la conduite et les intentions du baron, son maître. Il y a quelque chose de barbare et d'impie à instruire ici le procès d'un homme qui n'est pas encore descendu dans la tombe, et qui, couché sur son lit de mort, ne peut plus répondre aux accusations. A mon avis, messieurs, c'est trop tard ou trop tôt, et nous devons refuser d'en entendre davantage. Que nous importe l'individu qui prend de telles précautions pour assurer sa vengeance devant les tribunaux contre des valets dont personne ne se soucie, et contre la mémoire d'un homme que chacun ici, j'espère, est libre d'apprécier intérieurement, sans être appelé à le maudire en public? On nous avait parlé d'un testament dont il n'est plus question, et, comme il est aisé de voir qu'on a voulu nous mystifier, je suis, quant à moi, résolu à me retirer et à ne pas m'incliner devant les usurpations de pouvoir d'un petit officier de l'indelta. Je ne suis pas le seul ici dont les priviléges soient méconnus en cet instant, et quand de pareilles choses arrivent, vous savez aussi bien que moi, messieurs, ce qu'il nous reste à faire.

En achevant sa phrase, le baron de Lindenwald mit la main sur la garde de son épée, et, les autres héritiers suivant son exemple, un combat allait s'engager, lorsque le ministre, avec une grande vigueur de parole et de fierté ecclésiastique, s'interposa en invoquant l'appui des personnes désintéressées et loyales, lesquelles, par leur attitude et leurs réflexions, condamnèrent tellement la tentative du baron, que les récalcitrans se soumirent et dispensèrent le major du devoir pénible de sévir contre eux.

Il devenait bien évident pour lui et pour tous les témoins de cette scène que les héritiers se refusaient à connaître les motifs de haine du baron contre Christian, parce qu'ils pressentaient la vérité. M. Goefle l'avait fait placer, sans affectation, au-dessous du portrait de son père, et la ressemblance frappait déjà tous les regards; mais il n'y avait pas assez de sarcasmes dans la langue suédoise pour exhaler l'aversion des *présomptueux* contre le bateleur que Johan avait dénoncé, et que M. Goefle (dont il était le bâtard) voulait produire à l'aide d'un roman invraisemblable et de preuves fabriquées.

M. Goefle resta impassible et souriant. Christian eut un peu plus

de peine à se contenir; mais le regard tendre et suppliant de Marguerite produisit ce miracle.

— A présent, dit le ministre quand le silence fut rétabli, introduisez M. Adam Stenson, que nous tenons au secret dans son appartement depuis sa sortie de prison.

Adam Stenson comparut. Il s'était habillé avec soin; sa douce et noble figure altérée de fatigue, mais digne et sereine, produisit beaucoup d'émotion. M. Goefle le pria de s'asseoir, et lui donna lecture de la déclaration écrite de sa main et confiée à Manassé, à Pérouse. Cette pièce, qui n'avait pas encore été produite à l'assemblée, fut accueillie avec un grand mouvement de surprise et d'intérêt par les uns, avec un silence de stupeur par les autres.

L'ambassadeur de Russie, qui n'avait peut-être pas sur Christian les vues que lui attribuait ou que voulait lui susciter la comtesse d'Elvéda, mais qui s'intéressait véritablement à sa figure et à son air déterminé, commença à témoigner de son approbation pour la manière dont cette instruction était conduite, à l'effet de prévenir un débat judiciaire, ou d'y apporter, si l'on y était conduit, toutes les lumières de la conscience. Il faut dire aussi que les amis de Christian avaient amené là le personnage par la douceur et la prière. Les égards que lui témoignait adroitement M. Goefle, en dépit de ses préventions contre son rôle politique, flattaient l'ambassadeur, qui aimait à se mêler des affaires particulières comme des affaires publiques de la Suède.

Quand la pièce fut lue, le ministre, s'adressant à Stenson, lui demanda s'il était en état d'entendre les questions qui lui seraient adressées.

— Oui, monsieur le ministre, répondit Stenson. J'ai l'oreille affaiblie, il est vrai, mais pas toujours, et j'entends souvent des choses auxquelles je ne veux pas répondre.

— Voulez-vous répondre aujourd'hui?

— Oui, monsieur, je le veux.

— Reconnaissez-vous dans cette pièce votre écriture?

— Oui, monsieur, parfaitement.

— Les raisons de votre long silence y sont indiquées, reprit le ministre; mais la vérité exige plus de détails. La manière dont le baron vous a traité jusqu'à ce jour ne semble pas motiver la crainte que vous aviez de lui ni les terribles intentions que votre déclaration lui attribue envers d'autres personnes.

Pour toute réponse, Stenson releva les manches de son habit, et, montrant, sur ses bras maigres et tremblans, les traces de la corde qui avait serré ses poignets jusqu'à en faire jaillir le sang : — Voilà, dit-il, quels jeux s'amusait à regarder le baron quand l'agonie a

éteint ses yeux et terminé mon supplice; mais je n'ai rien avoué. On eût pu briser tous mes vieux os! je n'aurais rien dit. Qu'importe de mourir à mon âge?

— Vous vivrez encore, Stenson! s'écria M. Goefle; vous vivrez pour avoir une grande joie. Vous pouvez parler maintenant, le baron Olaüs a cessé de vivre.

— Je le sais, monsieur, dit Stenson, puisque je suis ici; mais je n'aurai plus de joie en ce monde, car celui que j'avais sauvé n'existe plus!

— En êtes-vous bien sûr, Stenson? dit M. Goefle.

Stenson promena ses regards autour de la chambre, qui était très éclairée. Ses yeux s'arrêtèrent sur Christian, qui se contenait pour ne pas avoir l'air de solliciter son attention, et qui affectait même de ne pas le voir, bien qu'il brûlât de se jeter dans ses bras.

— Eh bien! dit M. Goefle au vieillard, qu'est-ce que vous avez, Stenson? Pourquoi les larmes couvrent-elles votre figure?

— Parce que je crains de rêver, dit Stenson, parce que j'ai déjà cru rêver en le voyant ici il y a deux jours, parce que je ne le connais plus, moi, et que je le reconnais pourtant!

— Restez là, monsieur Stenson, dit le ministre au vieillard, qui voulait s'approcher de Christian : une ressemblance peut n'être qu'un hasard insidieux. Il faut établir les faits avancés par vous dans la pièce qui vient d'être lue.

— C'est bien facile, dit Stenson, M. Goefle n'a qu'à vous lire l'écrit que je lui ai confié avant-hier, et il pourra ensuite établir l'identité de Cristiano Goffredi avec Christian de Waldemora, au moyen des lettres de Manassé que je lui ai également remises hier.

— J'avais juré, dit M. Goefle, de n'ouvrir cet écrit qu'après la mort du baron. Je l'ai donc ouvert il y a deux heures, et voici le peu de mots qu'il contient :

« Crevez le mur derrière le portrait de la baronne Hilda, au Stollborg, à droite de la croisée de la chambre de l'ourse. »

— Ah! ah! dit le major à l'oreille de M. Goefle, pendant que le ministre faisait enlever le portrait et procéder, sous la direction de Stenson, à l'ouverture de la cachette, j'aurais cru que la preuve se trouverait dans la chambre murée.

— Dieu merci, non, répondit du même ton l'avocat, car il eût fallu faire voir que nous y avions pénétré, chose dont, grâce aux grandes mappes remises en place, personne ici ne se préoccupe et ne s'aperçoit, et on eût pu nous accuser d'avoir mis là nous-mêmes de fausses preuves. C'est parce que j'ai pris connaissance, au château neuf, de l'avis mystérieux de Sten que je vous ai dit d'amener ici sans crainte beaucoup de témoins.

La cachette ouverte, le ministre y prit lui-même un coffret de métal, où se trouva une pièce décisive dont il donna lecture.

C'était un récit très net et très détaillé, écrit en entier de la main de la baronne Hilda, des tristes jours qu'elle avait passés au Stollborg sous la garde de l'odieux Johan, et des persécutions exercées contre elle et contre ses fidèles amis et serviteurs, Adam Stenson et Karine Bœtsoï.

La malheureuse veuve déclarait et jurait « sur son salut éternel et sur l'âme de son mari et de son premier enfant, tous deux assassinés par l'ordre d'un homme qu'elle ne voulait pas nommer, mais dont les forfaits seraient connus un jour, » qu'elle avait donné naissance à un second fils, fruit de sa légitime union avec le baron Adelstan de Waldemora, le 15 septembre 1746, à deux heures du matin, dans la salle de l'ourse, au Stollborg. Elle racontait, d'une façon à la fois modeste et dramatique, le courage qu'elle avait eu de ne pas faire entendre la moindre plainte à ses geôliers, installés auprès d'elle dans la chambre dite *chambre de garde.* Karine l'avait assistée dans ses souffrances, tout en chantant auprès d'elle pour couvrir le bruit des vagissemens du nouveau-né. Stenson n'avait pas quitté la chambre pendant la naissance de l'enfant, et aussitôt après il avait tenté de l'emporter par la porte secrète; mais cette porte se trouva fermée en dehors et gardée. (A cette époque, la brèche de l'appartement situé au-dessus de la chambre de l'ourse n'existait pas, puisque Stenson n'avait point essayé d'en profiter.) Stenson, après avoir été fouillé, réussit pourtant à sortir du donjon pour chercher une barque, qu'à la faveur de la nuit il parvint à amener sous les rochers ou galets du lac, et Karine lui descendit l'enfant par la fenêtre au moyen d'une corde et d'une corbeille. Tout cela avait pris du temps, et le jour paraissait. La fenêtre de la chambre de garde s'ouvrit au moment où Stenson recevait l'enfant dans ses mains tremblantes; mais, heureusement protégé par la voûte de rochers, il avait pu se tenir caché là et attendre que les gardiens se fussent rassurés, pour traverser, en se recommandant à Dieu, le court espace entre le lac et la rive, derrière le *gaard.*

Christian, en explorant ce site bizarre, avait donc deviné et reconstruit sa propre histoire.

L'enfant avait été confié à Anna Bœtsoï, mère de Karine et du *danneman* Joë. Il avait été nourri par une daine apprivoisée dans les chalets du Blaakdal, et de temps en temps la baronne captive recevait de ses nouvelles au moyen de certains signaux de feux allumés à l'horizon.

Rassurée sur le sort de son enfant, la baronne avait espéré pouvoir le rejoindre et s'enfuir avec lui en Danemark; mais le baron

avait mis à sa liberté la condition qu'elle signerait la déclaration d'une grossesse simulée, et comme elle s'y refusait, disant qu'elle voulait bien s'accuser d'erreur, mais non d'imposture, on lui avait laissé voir de graves soupçons sur l'événement qu'elle avait tant à cœur de cacher. Dès lors, tremblant qu'on ne vînt à découvrir la naissance et la retraite de son fils et à le faire périr, elle signa cette pièce, rédigée par le pasteur Mickelson.

« Mais, devant Dieu et les hommes, disait-elle dans sa nouvelle déclaration, je proteste ici contre ma propre signature, et fais serment qu'elle m'a été arrachée par la violence et la terreur. Si en cette circonstance j'ai, pour la première fois de ma vie, trahi la vérité, toutes les mères comprendront ma faute, et Dieu me la pardonnera. »

Une fois en possession de cette terrible pièce, le baron, craignant une rétractation ou la révélation de ses violences, avait formellement refusé la liberté à sa victime, déclarant qu'elle était folle, et faisant son possible pour qu'elle le devînt par un système d'étroite captivité, de privations, d'insultes et de terreurs. Quelques paysans ayant eu le courage de lui témoigner de la sympathie et d'essayer de la délivrer, il les avait fait battre *à la russe* dans la chambre de garde, et elle avait entendu leurs cris. Il avait menacé Stenson et Karine du même traitement, s'ils insistaient encore pour que la liberté fût rendue à la baronne, et ces fidèles amis avaient dû feindre de vouloir lui complaire pour n'être pas séparés de leur infortunée maîtresse.

Enfin la souffrance et la douleur avaient vaincu les forces de la victime. Elle avait décliné rapidement, et, se sentant mourir, elle avait écrit pour son fils le récit de ses maux, en le conjurant de ne jamais chercher à en tirer vengeance, si des circonstances *impossibles à prévoir* lui faisaient découvrir le mystère de sa naissance avant la mort du baron. Elle était convaincue qu'en quelque lieu de la terre que son fils fût caché, cet homme implacable, riche et puissant saurait l'atteindre. Elle faisait des vœux pour qu'il vécût longtemps « dans la médiocrité, dans l'ignorance de ses droits, et pour qu'il eût l'amour des arts ou des sciences bien plutôt que celui des richesses et du pouvoir, source de tant de maux et de cruelles passions sur la terre. » La pauvre mère ajoutait néanmoins, dans la prévision de futurs éclaircissemens, que son fils, à qui elle avait donné le nom d'Adelstan Christian, avait, en naissant, les cheveux noirs et les doigts « faits comme ceux de son père et de son aïeul. » Puis, en lui donnant sa suprême bénédiction, elle lui recommandait de regarder comme sacrée la parole de Stenson et de Karine sur la vérité de tous les faits qu'ils pourraient lui transmettre, sur les souf-

frances de sa captivité et la constante et inaltérable lucidité de son esprit, en dépit des bruits calomnieusement répandus sur son prétendu état d'aliénation et de fureur. « Mon âme est calme, disait-elle, aux approches de la mort. Je m'en vais, pleine de résignation, d'espoir et de confiance, dans un monde meilleur. Je pardonne à mes bourreaux. Je n'emporte qu'un regret de cette triste vie, celui d'abandonner mon fils; mais le succès inespéré de son évasion m'a appris à compter sur la Providence et sur la sainte amitié de ceux qui l'ont déjà sauvé. »

La signature était ferme et large, comme si un dernier effort de la vie eût réchauffé le cœur de la pauvre mourante à cette heure suprême. La date portait : « Aujourd'hui 15 décembre 1746. »

A la date du 28 décembre de la même année, Stenson avait dressé une sorte de procès-verbal des derniers momens et de la mort de son infortunée maîtresse. « On l'a privée de sommeil jusqu'à sa dernière heure, disait-il, Johan et sa séquelle, installés dans la chambre voisine, jurant, criant et blasphémant jour et nuit à ses oreilles, et M. le baron, son beau-frère, venant chaque jour, sous prétexte de voir si elle était bien traitée, lui dire qu'elle était folle et l'accabler de reproches outrageans sur la prétendue ruse qu'il avait fait échouer. Toute la ruse, et Dieu l'a protégée! fut d'amener ce persécuteur, à force de patience et de silence, à croire qu'en effet madame s'était trompée sur son état, et qu'il n'avait rien à craindre de l'avenir.

« De son côté, le pasteur Mickelson, non moins cruel et non moins importun, vint jusqu'au pied du lit de mort de madame lui dire qu'ayant vécu dans les pays du papisme, elle était imbue de mauvaises doctrines, et il la menaça cent fois de l'enfer, au lieu de lui donner les consolations et les espérances auxquelles a droit toute âme chrétienne.

« Enfin il est sorti une heure avant qu'elle ne rendît le dernier soupir, et elle a expiré dans nos bras, le quatrième jour de Noël, à quatre heures du matin, en disant ces paroles : « Mon Dieu! rendez une mère à mon fils! »

« Nous attestons qu'elle est morte comme une sainte, sans avoir eu un seul instant de colère, de délire, ou seulement de doute religieux.

« Après lui avoir fermé les yeux, nous avons arrêté la pendule et soufflé la bougie de Noël qui brûlait dans le lustre, en demandant à Dieu qu'il nous permît de voir pousser cette aiguille et rallumer cette flamme par la main de notre futur jeune maître.

« Après quoi, nous avons rédigé cet écrit, que nous allons cacher et sceller, avec celui de notre dame bien-aimée, dans le mur de sa

chambre, à la place qu'elle-même nous avait désignée, toutes choses étant préparées à cette fin.

« Et versant bien des larmes, avons signé tous deux ici, faisant encore serment de n'avoir certifié que l'exacte vérité.

« ADAM STENSON, KARINE BŒTSOÏ. »

Le pasteur avait lu ces simples pages avec tant de franchise et d'onction que les femmes pleuraient, et que les hommes, touchés et convaincus, acclamèrent par trois fois le nom de Christian de Waldemora, et s'empressèrent autour de lui pour le féliciter et lui serrer les mains; mais les héritiers (il faut toujours excepter de cette mauvaise bande le vieux comte de Nora et son fils) déclarèrent qu'ils exigeaient la comparution de Karine Bœtsoï, ayant peut-être recueilli, on ne sait d'où, l'avis que cette femme existait encore et qu'elle était folle. C'était pour eux un témoignage à récuser; aussi le major redoutait-il beaucoup sa présence, et se hâta-t-il de dire qu'elle était malade et demeurait fort loin. Une voix rude, quoique bienveillante, l'interrompit : c'était celle du *danneman* Joë Bœtsoï.

— Pourquoi dire ce qui n'est point, monsieur le major? s'écria le brave homme : Karine Bœtsoï n'est ni si malade, ni si loin que tu crois. Elle a dormi ici, et à présent qu'elle est reposée, son esprit est aussi clair que le tien. Ne crains pas de faire venir Karine Bœtsoï. Il est bien vrai que la pauvre âme a souffert, surtout depuis le jour où il a fallu se séparer de l'enfant; mais si elle dit des choses que l'on ne peut pas comprendre, elle n'en a pas moins la tête bonne et la volonté sûre, car jamais personne n'a pu lui arracher son secret, pas même moi, qui ai connu l'enfant, et qui viens d'apprendre ici son nom et son histoire pour la première fois de ma vie. Or une femme qui sait garder un secret n'est pas une femme comme une autre, et quand elle parle, on doit croire ce qu'elle dit.

Puis, ouvrant la porte de la chambre de garde : — Viens, ma sœur, dit-il à la voyante, on a besoin de toi ici.

Karine entra au milieu d'un mouvement de curiosité. Sa pâleur et sa précoce vieillesse, son regard étonné, sa démarche incertaine et brusque causèrent d'abord plus de pitié que de sympathie. Cependant à la vue de tout le monde elle se redressa et s'affermit. Sa physionomie prit une expression d'enthousiasme et d'énergie. Elle avait ôté de dessus ses vêtemens de paysanne la pauvre robe grise, ce haillon précieux avec lequel elle ne s'endormait jamais, et ses cheveux blancs comme la neige étaient rigidement relevés par des cordons de laine rouge qui lui donnaient je ne sais quel air de sibylle antique.

Elle approcha du ministre, et, sans attendre qu'on l'interrogeât,

elle lui dit : — Père et ami des affligés, tu connais Karine Bœtsoï; tu sais que son âme n'est ni coupable ni trompeuse. Elle te connaît aussi, elle sait que la vérité du Seigneur est sur tes lèvres. Elle te demande pourquoi sonne le beffroi du château neuf; ce que tu lui diras, elle le croira.

— Le beffroi sonne la mort, répondit le ministre; tes oreilles ne t'ont pas trompée. Depuis longtemps, Karine, je sais qu'un secret te pèse. Tu peux parler maintenant, et peut-être tu peux guérir : le baron Olaüs n'est plus!

— Je le savais, dit-elle; le grand *iarl* m'est apparu cette nuit. Il m'a dit : Je m'en vais pour toujours,... et j'ai senti mon âme renaître. A présent je parlerai, parce que l'enfant du lac doit revenir. Je l'ai vu aussi en songe!

— Ne nous parle pas de tes songes, Karine, reprit le ministre; tâche de recueillir tes souvenirs. Si tu veux que l'esprit de lumière et de tranquillité revienne en toi par la grâce du Seigneur, fais un effort pour revenir toi-même à la soumission et à l'humilité, car, je te l'ai dit souvent, il y a de l'orgueil dans ta démence, et tu prétends lire dans l'avenir, quand tu es incapable peut-être de raconter le passé.

Karine resta interdite et rêveuse un instant, puis elle répondit : — Si le bon pasteur de Waldemora, aussi doux et aussi humain que celui d'auparavant était farouche et cruel, m'ordonne de dire le passé, je dirai le passé!

— Je te l'ordonne et je te le demande, dit le pasteur; dis-le avec calme, et songe que Dieu entend et pèse chacune de tes paroles.

Karine se recueillit encore et dit : — Nous voici dans la chambre où s'est endormie pour toujours la maîtresse bien-aimée!

— Est-ce Hilda de Waldemora que tu appelles ainsi?

— C'est elle, c'est la veuve du bon jeune *iarl* et la mère de l'enfant qui se nomme Christian, et qui doit revenir bientôt pour rallumer la chandelle de Noël au foyer de ses pères. Elle a donné le jour à cet enfant au milieu de la lune de *hæst*, ici, dans ce lit, où elle est morte à la fin de la lune de *jul* (1). Elle l'a béni ici, auprès de cette fenêtre par où il s'est envolé, car il était né avec des ailes! Et puis elle a menti en disant dans son cœur : « Que Dieu me pardonne de tuer mon fils par ma parole! mais il vaut mieux qu'il vive parmi les elfes que parmi les hommes. » Elle l'a ensuite chanté sur la harpe, et quand elle est morte, elle m'a dit : *Que Dieu rende une mère à mon fils!* — Ici Karine, ramenée au souvenir de la réalité, se prit à pleurer; puis ses idées se troublèrent, et le ministre, voyant

(1) *Jul*, décembre, *hæst*, septembre.

qu'elle ne semblait plus comprendre les questions qui lui étaient adressées, fit un signe au *danneman*, qui emmena doucement la pauvre voyante, en jetant sur l'assemblée un regard de triomphe pour la manière dont sa sœur avait répondu.

— Que voulez-vous de plus? dit M. Goefle à l'assistance; cette femme enthousiaste ne vous a-t-elle pas dit, en quelques mots de sa poésie rustique, les mêmes choses que Stenson a écrites ici avec la netteté méthodique de son esprit? Et l'espèce de délire où elle vit n'est-il pas une preuve de ce qu'elle a souffert pour ceux qu'elle a tant aimés?

L'occasion de plaider un peu était trop belle pour que M. Goefle pût se retenir de la prendre aux cheveux. Il parla d'inspiration, résuma les faits rapidement, raconta en partie la vie de Christian après avoir établi son identité par les lettres de Manassé à Stenson, éclaircit toutes les circonstances romanesques des deux journées qui venaient de s'écouler, et sut si bien porter la conviction dans les esprits, qu'on oublia l'heure avancée et la fatigue pour lui adresser des questions afin d'avoir le plaisir de l'entendre encore, après quoi chacun apposa sa signature sur le procès-verbal de la séance.

Le baron de Lindenwald fit une dernière tentative pour relever le courage abattu des autres héritiers. — N'importe, dit-il en se levant, car les portes étaient ouvertes, et l'on était libre de se retirer; nous aurons raison de toutes ces fictions ridicules, nous plaiderons!

— J'y compte bien, répondit M. Goefle fort animé, et j'attends les argumens de pied ferme.

— Moi, je ne plaiderai pas, dit le comte de Nora; je suis convaincu, et je signe.

— Ces messieurs ne plaideront pas non plus, dit l'ambassadeur avec intention.

— Si fait, reprit M. Goefle, mais ils perdront.

— Nous attaquerons la validité du mariage, s'écria le baron; Hilda de Blixen était catholique!

Christian, irrité, allait répondre; M. Goefle l'interrompit précipitamment: — Qu'en savez-vous, monsieur? dit-il au baron. Où en trouvez-vous la preuve? Où est cette prétendue chapelle de la Vierge qu'elle avait fait ériger? A présent que le Stollborg n'a plus de mystères pour personne, soutiendra-t-on encore ce conte ridicule, qui a servi ici de prétexte à plusieurs pour abandonner cette malheureuse femme à la persécution et à la mort?

— Mais M. Christian Goffredi, élevé en Italie, n'est-il pas catholique lui-même? murmuraient les héritiers en s'éloignant. Patience! nous le saurons bien, et nous verrons si un homme qui ne peut

siéger à la diète, ni occuper aucun emploi, peut hériter d'un domaine qui comporte tous les priviléges de la noblesse.

— Taisez-vous, Christian, taisez-vous! disait tout bas M. Goefle en retenant de force Christian, qui voulait suivre dehors ses adversaires et les braver en face. Restez ici, ou tout est perdu! Soyez dissident, si bon vous semble, quand vous aurez hérité; mais à présent, ne levez pas ce lièvre. Personne n'a remarqué que la chambre où nous sommes est redevenue carrée!

— Que voulez-vous dire? demanda le major à M. Goefle; on pourrait ouvrir à tout le monde la chambre murée, puisque la prétendue chapelle n'existe pas!

— Sans doute, si nous ne l'eussions point ouverte, répondit M. Goefle, auquel cas on n'eût pas pu nous accuser d'en avoir fait disparaître les signes du culte prohibé.

La comtesse d'Elvéda s'approcha alors de Christian, et lui dit de son air le plus gracieux : — A présent j'espère, monsieur le baron, que j'aurai le plaisir de vous revoir à Stockholm...

— Sera-ce encore à la condition, répondit-il, que je partirai pour la Russie?

— Non, reprit-elle, je laisse votre cœur libre de choisir l'objet de ses vœux.

— La comtesse Marguerite vous accompagne-t-elle à Stockholm? dit Christian à voix basse.

— Elle y viendra peut-être quand vous aurez gagné votre procès, si procès il y a. En attendant, elle retourne à son château. C'est décidé, la prudence le veut, et je vous offre toujours une place dans mon traîneau pour vous rendre à Stockholm, où vos affaires vont se décider.

— Je vous en remercie, madame la comtesse, je suis dans l'entière dépendance de mon avocat, qui a encore besoin de moi ici.

— A revoir donc, répliqua la comtesse, prenant le bras de l'ambassadeur, qui lui dit en sortant : — J'aime bien autant que ce beau jeune baron ne voyage pas avec vous!

Marguerite fit ses adieux à sa tante à la porte du Stollborg, et partit avec sa gouvernante et la famille Akerström pour le bostœlle du ministre, où elle devait prendre du repos avant de songer au départ. Elle n'échangea pas un mot ni même un regard avec Christian; mais il n'en fut pas moins convenu tacitement entre eux qu'elle ne quitterait pas le pays sans qu'ils se fussent revus.

Le major retourna avec sa troupe et ses prisonniers au château neuf, où il devait attendre l'arrivée d'ordres supérieurs pour continuer ou déposer l'exercice de son autorité. Le *danneman* et sa famille retournèrent dans leur montagne, sans que Karine eût voulu

comprendre qu'elle voyait dans Christian l'enfant du lac. Son esprit ne pouvait admettre aussi vite la notion du présent, et même par la suite, bien que son état moral fût amélioré et qu'elle se sentît instinctivement délivrée d'un grand trouble, elle ne le reconnut pas toutes les fois qu'elle le vit, et très souvent elle le confondit avec son père le jeune baron Adelstan.

Il était quatre heures du matin, et, malgré l'habitude que l'on a de se coucher tard à une époque de l'année où les nuits sont si longues, tant d'émotions avaient brisé de fatigue les personnages principaux de notre histoire, que tous dormirent profondément, excepté peut-être Johan et sa séquelle, enfermés dans la tour du château neuf, où ils avaient enfermé et torturé tant de monde.

Mais, avant que le jour parût, Stenson se glissa doucement près du lit de Christian, et, après l'avoir regardé quelques instans avec ivresse, il l'éveilla sans éveiller M. Goefle. — Levez-vous, mon maître, lui dit-il à l'oreille, j'ai à vous parler à vous seul! Je vous attends dans la chambre murée.

Christian s'habilla sans bruit et à la hâte, et, refermant les portes derrière lui, il suivit Stenson dans la salle déserte et délabrée où il avait déjà pénétré la veille. Alors Stenson, se découvrant, lui dit : « Ici, monsieur le baron, derrière cette boiserie où vous voyez une colombe sculptée, existe un mystère auquel vous seul devez être initié. C'est là que madame votre mère avait fait ériger en secret un autel à la Vierge, car elle était catholique, le fait n'est que trop certain. L'exercice de son culte n'étant point autorisé dans le pays de son mari, madame dut s'en cacher, dans la crainte d'attirer des persécutions sur lui.

« Le pasteur Mickelson ne put jamais rien constater, l'autel ayant été apporté et posé dans cette cachette par des ouvriers italiens de passage, qui avaient exécuté d'autres travaux en marbre et en bois au château neuf. J'étais seul dans la confidence. Il y avait au château un vieux savant français qui était prêtre catholique à l'insu de tout le monde, et qui disait en secret la messe ici; mais il était mort, et les ouvriers italiens étaient partis à l'époque de la persécution de votre pauvre mère. Il faut que vous voyiez l'autel, monsieur le baron, et que, quelle que soit votre religion, vous le regardiez avec respect. Aidez-moi à faire jouer le ressort de la boiserie, qui est probablement bien rouillé.

— C'est-à-dire que vos pauvres bras sont enflés et brisés, dit Christian en portant à ses lèvres les mains torturées du vieillard.

— Ah! ne me plaignez pas, dit Stenson, mes mains guériront; je ne les sens pas, et ce que j'ai souffert est bien peu de chose au prix du bonheur que je goûte à présent!

Christian, dirigé par Stenson, ouvrit la boiserie et tira ensuite un rideau de cuir doré, derrière lequel il vit un autel de marbre blanc en forme de sarcophage. Et comme Stenson, fort ému, s'était agenouillé : — Êtes-vous donc catholique aussi, mon ami? lui dit-il.

Stenson secoua la tête négativement, mais sans paraître offensé de ce doute; des larmes coulaient lentement sur ses joues blêmes.

— Stenson! s'écria Christian, ma mère repose là! Cet autel est devenu sa tombe!

— Oui, dit le vieillard, étouffé par les sanglots; c'est Karine qui l'a ensevelie dans sa robe blanche et couronnée de verdure de cyprès, car ce n'était pas la saison des fleurs. Nous l'avons mise dans un coffre rempli d'aromates, et le coffre, nous l'avons déposé dans ce sépulcre sans tache, qui est comme une représentation de celui du Christ. Je l'ai scellé moi-même, et ensuite j'ai muré la chambre, pour que la tombe de la victime ne fût point profanée. Votre ennemi n'a jamais su pourquoi je tenais à supprimer la porte. Il a cru que j'avais peur des revenans. Il a cru que, d'après son ordre et le refus du ministre d'inhumer religieusement une *païenne*, j'avais jeté la nuit ce pauvre corps au fond du lac; mais, quoi qu'en ait pu dire le ministre Mickelson, ce corps était celui d'une sainte. Quel que fût son culte, la baronne aimait Dieu, faisait le bien, et respectait la religion des autres. Elle est au ciel et prie pour nous, et son âme se réjouit de voir son fils où il est, et tel qu'il est maintenant.

— Ah! dit Christian, le bonheur n'est donc pas de ce monde, car je l'aurais rendue heureuse, et elle n'est plus!

Christian baisa le tombeau avec respect et avec foi, et, l'ayant renfermé derrière le rideau et le panneau de boiserie, il redescendit avec Stenson dans la salle de l'ourse. Là, Stenson lui dit : — Je ne sais pas s'il vous faudra beaucoup de peine et de temps pour faire reconnaître vos droits; mais autorisez-moi à faire rétablir la cloison de cette chambre. Dès que vous serez le maître, nous transporterons la tombe dans la chapelle du château neuf.

— La tombe de ma mère à côté de celle où l'on va déposer le baron Olaüs! Non, non, jamais! Puisque la Suède lui a refusé un coin de terre pour abriter ses os, après lui avoir refusé l'air et la liberté, j'emporterai sous un ciel plus clément ses précieux restes. Riche ou pauvre, je saurai bien me procurer de quoi retourner avec cette relique au bord du lac d'Italie où repose mon autre mère, celle qui a exaucé son dernier vœu, et qui, bien malheureuse aussi, hélas! a eu du moins un fils pour lui fermer les yeux.

— Agissez avec calme et prudence, répondit Stenson, ou bien vos droits seront méconnus. Vous ferez un jour votre volonté, mais à présent laissez ignorer, même à vos meilleurs amis, même au digne

M. Goefle, que votre mère était dissidente. Il plaidera avec plus de conviction qu'elle ne l'était pas, et vous-même, si vous êtes dissident, ne le faites point paraître, ou vous ne pourrez pas triompher de vos ennemis!

— Hélas! dit Christian, la richesse vaut-elle les peines que je vais prendre, la dissimulation que l'on me recommande, et les indignations qu'il me faudra contenir? Je n'avais rien, Stenson, pas même une obole en entrant ici, il y a trois jours! J'avais le cœur léger, j'avais l'esprit libre! Je ne haïssais personne, personne ne me haïssait, et à présent...

— A présent vous serez moins libre et moins heureux, je le sais, répondit gravement le doux et austère vieillard; mais beaucoup de gens qui ont souffert peuvent être consolés et soulagés par vous. Si vous songez à cela, vous aurez le courage de lutter.

— Bien dit, mon cher Stenson! s'écria M. Goefle, qui venait de se lever et d'entendre les dernières paroles du pieux serviteur : quiconque accepte des devoirs prête ses pieds à des chaînes et son âme à des amertumes. Reste à savoir si l'homme qui s'est trouvé en face du devoir au plus beau moment de sa force, et qui s'est détourné pour le fuir, peut encore être heureux par l'insouciance et se dire content de lui-même.

— Vous avez raison, mon ami, dit Christian, faites de moi ce que vous voudrez. Je vous jure de suivre tous vos conseils.

— Et puis, ajouta M. Goefle en baissant la voix, Marguerite sera, je crois, une compensation assez douce à la vie de grand seigneur!

Il fut décidé par M. Goefle que Christian quitterait Waldemora, où il n'avait aucun droit à faire valoir avant la décision du comité secret de la diète, pouvoir mystérieux, spécial et privilégié qui s'attribuait le droit d'évoquer les causes pendantes aux cours ordinaires, et spécialement les affaires de la noblesse; Christian suivrait son avocat à Stockholm pour faire sa demande et solliciter une décision.

Tous deux se rendirent au presbytère, où Christian, après avoir fait ses remerciemens affectueux et respectueux au ministre Akerström, le nomma curateur de ses biens, autant qu'il dépendait de lui, et dans la prévision très juste que ce choix serait ratifié par le tribunal de la noblesse. Il ne put être seul un instant avec Marguerite, et quand même il eût pu lui parler librement, il n'eût pas voulu lui demander de s'engager à lui avant d'être sûr de ne pas redevenir Christian Waldo; mais Marguerite ne douta ni de ses intentions ni de son succès, et partit pour sa retraite avec les espérances de la jeunesse et la foi d'un premier amour.

Christian refusa d'aller déjeuner au château neuf avec le major et ses amis. Ils comprirent sa répugnance, et vinrent dîner au *gaard*

de Stenson avec lui et M. Goefle. Le soir, ils furent tous invités à souper chez le ministre. Marguerite ne devait partir que le lendemain. Le lendemain, Christian partit de son côté avec M. Goefle, s'amusant à conduire Loki, ce qui permit à M. Nils de dormir et de ne s'éveiller que pour manger tout le long du voyage.

Après deux semaines passées à Stockholm, où Christian ne se montra qu'avec beaucoup de prudence, de réserve et de dignité, M. Goefle, qui était fort impatient de retourner à Gevala, l'invita à le suivre, en attendant la décision du tribunal suprême, qui pouvait bien se faire attendre, la mort du roi et l'avénement du prince Henri (devenu Gustave III) ayant apporté de graves préoccupations dans les hautes régions de l'état; mais Christian, voyant s'ouvrir devant lui une phase d'incertitude illimitée, ne voulut pas rester tout ce temps à la charge de M. Goefle, et résolut de suivre son projet de rude voyage avec le *danneman* Bœtsoï dans les régions glacées de la Norvége. Pour n'être pas non plus à la charge de ce brave paysan, il accepta de M. Goefle une très modeste avance sur son héritage ou sur son travail à venir, et alla embrasser ses amis de Waldemora et du Stollborg, après quoi il partit avec Bœtsoï, laissant de nouveau son cher Jean à la garde de Stenson.

CONCLUSION.

Christian eut tout le loisir de voyager. La reconnaissance de ses droits, malgré toutes les précautions prises par ses amis et les incessantes démarches de M. Goefle, fut tellement travaillée en sens contraire par le parti des *bonnets,* auquel appartenait le baron de Lindenwald, qu'un moment vint où l'actif et courageux avocat regarda comme perdue la cause de son client. L'ambassadeur de Russie, qui s'était montré favorable, vira de bord, on ne sait pour quel motif, et la comtesse Elfride fit pour sa nièce d'autres projets de mariage. M. Goefle porta la cause jusque dans les conseils secrets du jeune roi; mais Gustave III, qui préméditait avec une incroyable prudence la grande révolution d'août 1772, fit conseiller la patience, sans s'expliquer sur les espérances qu'il était permis de concevoir. De fait, le roi ne pouvait rien encore.

Après avoir voyagé avec le *danneman* jusqu'à la fin de février, Christian reçut de M. Goefle des nouvelles qui le décidèrent à poursuivre seul son exploration dans les régions du Nord. M. Goefle, voyant les ennemis de Christian très appuyés, craignait avec raison que, s'il se montrait à Stockholm, on ne lui cherchât querelle. Il savait Christian facile à exciter, et se disait que, s'il tuait un ou

deux champions, il pourrait bien être tué par le troisième. Trop de gens avaient intérêt à lui faire perdre patience et à l'entraîner sur le terrain du duel. Il se gardait bien de lui donner cette raison, mais il l'engageait à ne pas compter sur un prompt succès.

Christian reçut, en même temps que la lettre de M. Goefle, une nouvelle somme qu'il résolut de ne pas ajouter au chiffre de la première dette. Dans la position incertaine où il se trouvait, il s'enrôla pour la pêche aux îles Loffoden, et au commencement d'avril il écrivait à M. Goefle :

« Me voici dans une bourgade des Nordlands, où il me semble entrer dans la terre de Chanaan, bien que le *torp* du *danneman* Bœtsoï soit un Louvre en comparaison de mon logement actuel, et son *kakebroë* de la brioche auprès du pain de *bois pur* dont je fais aujourd'hui mes délices. C'est vous dire que j'ai eu beaucoup de misère, sans parler de la fatigue et des dangers; mais j'ai vu les plus terribles spectacles de l'univers, les scènes de la nature les plus austères et les plus grandioses, des gouffres sous-marins où les navires et les baleines sont entraînés comme des feuilles d'automne dans un tourbillon de vent, des rivières qui ne gèlent jamais au milieu de la glace qui ne fond jamais, des cascades dont le rugissement s'entend de plusieurs lieues, des abîmes où le vertige s'empare du renne et de l'élan, des neiges plus dures que le marbre de Paros, des hommes plus laids que des singes, des âmes angéliques dans des corps immondes, un peuple hospitalier au sein d'une misère inouie, patient, doux et pieux, dans une lutte éternelle contre la plus formidable et violente nature qui se puisse imaginer. Je n'ai point éprouvé de déceptions. Tout ce que j'ai vu est plus sublime ou plus surprenant que tout ce que j'avais imaginé.

« Donc je suis un voyageur heureux! Ajoutez que ma santé a résisté à tout, que ma bourse s'est remplie, si bien que je suis à même de m'acquitter envers vous, et d'avoir encore de l'argent devant moi; enfin qu'après avoir pu étudier la formation géologique d'une longue chaîne de montagnes, je rapporte des trésors en fait d'échantillons rares et précieux, de quoi faire sécher d'envie l'illustre docteur Stangstadius, et des observations utiles, de quoi devenir, avec un peu d'intrigue, si le goût m'en vient, chevalier de l'Étoile polaire.

« Vous me demanderez comment je me suis enrichi de la sorte. C'est en me fatiguant beaucoup, en risquant mille fois de me noyer ou de me casser le cou, en côtoyant beaucoup d'abîmes sur des patins immenses dont j'ai appris à me servir, en pêchant beaucoup de poissons dans l'archipel norvégien, en vendant ma part de pêche

sur place, très bon marché, à ceux qui ont le génie du trafic, et en risquant pour ce fait de me faire assommer par mes confrères, qui ont renoncé pourtant à cette velléité en voyant que j'avais le bras leste et la main lourde.

« Enfin je pars pour Bergen, où il faut que j'arrive avant le dégel, si je ne veux être enfermé ici pendant six semaines par des tourmentes et des avalanches qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme de surmonter.

« Ne vous désolez pas, ô le meilleur des hommes et des amis, si je perds mon procès. Je viendrai à bout d'être quelque chose, et, puisque Marguerite est pauvre, du moment que je suis *bien né*, je pourrai encore prétendre à elle. Et puis n'ai-je pas votre amitié? Je ne demande au ciel que d'être à même de soigner les vieux jours de mon cher Stenson, s'il perd sa place et son asile au château de Waldemora. »

M. Goefle reçut plusieurs autres lettres du même genre durant l'été et l'hiver suivans. Le procès n'avançait pas, bien qu'il n'y eût pas de procès proprement dit, les *présomptueux* faisant une guerre sourde bien plus funeste et apportant d'insaisissables obstacles à la décision du comité.

Christian commençait cependant à être rassasié de hasards, de fatigues et de durs travaux. Il n'en avouait rien à son ami, mais l'exubérance de sa curiosité était apaisée. Les besoins du cœur, éveillés par des espérances peut-être trompeuses, réclamaient souvent le bonheur entrevu. La *vie terrible*, comme il l'appelait, ne dépassait pas l'héroïsme de ses résolutions et l'énergie enjouée de son caractère; mais l'âme souffrait bien souvent en silence, et le moment était venu où, selon les expressions du major Larrson, l'oiseau, fatigué de traverser l'espace, s'inquiétait de trouver un ciel doux et un lieu sûr pour bâtir son nid.

La misère visita plusieurs fois Christian en dépit de son intelligence et de son activité. La vie du voyageur est un enchaînement de trouvailles et de pertes, de succès inespérés et de désastres désespérans. Il gagna de quoi vivre au jour le jour, en trafiquant de sa chasse, de sa pêche, et d'un échange de denrées transportées à de grandes distances avec un courage et une résolution incroyables; mais, facile, confiant et généreux, le jeune baron n'était pas né commerçant, et son incognito ne pouvait déguiser l'aristocratique libéralité de son caractère.

Et puis le chapitre des accidens fit souvent échouer ses plus sages prévisions, et un jour il fut réduit à réaliser le rêve d'héroïque désespérance dont il avait entretenu le major sur la montagne de Blaackdal, c'est-à-dire qu'il dut, comme Gustave Wasa, travailler

dans les mines, et, comme à ce héros d'une épopée romanesque, il lui arriva d'être reconnu pour un *ouvrier extraordinaire* moins *au collet brodé de sa chemise* qu'à l'autorité de sa parole et au feu de ses regards.

Christian était alors dans les mines de Röraas, dans les plus hautes montagnes de la Norvége, à dix lieues de la frontière suédoise. Il travaillait de ses mains, depuis huit jours, avec une adresse et une vigueur qui lui avaient mérité l'estime de ses compagnons, lorsqu'il reçut de M. Goefle une lettre qui lui disait :

« Tout est perdu. J'ai vu le roi, c'est un homme charmant, mais hélas! je lui ai fait savoir qui vous êtes : j'ai mis toutes nos preuves sous ses yeux; je lui ai dit comment vous pensiez sur l'abus des priviléges nobiliaires, et *combien vous pourriez être utile aux desseins d'un prince philosophe et courageux qui voudrait rétablir l'équilibre dans les droits de la nation.* Après m'avoir écouté avec une attention et compris avec une lucidité que je n'ai jamais rencontrées chez aucun juge, il m'a répondu : « Hélas! monsieur l'avocat, rendre justice aux opprimés est une grande tâche; elle est au-dessus de mes forces. J'y serais brisé, comme mon pauvre père, qu'*ils* ont fait mourir de lassitude et de chagrin! »

« Gustave est faible et bon; il ne veut pas mourir! Nous nous flattions en vain qu'il porterait de grands coups au sénat. La Suède est perdue, et notre procès aussi!

« Revenez près de moi, Christian. Je vous aime et vous estime; J'ai un peu de fortune et point du tout d'enfans. Dites un mot, et je partage avec vous ma clientèle. Vous parlez le suédois à ravir, vous avez de l'éloquence. Vous apprendrez notre code, et vous me succéderez. Je vous attends. »

— Non! s'écria Christian en portant à ses lèvres l'écriture de son généreux ami : je connais mieux qu'il ne pense le peu de ressources de ce pays et les sacrifices auxquels une pareille association condamnerait ce digne homme! Et puis il faut des années pour apprendre un code, et pendant des années il me faudrait vivre, moi jeune et fort, des bienfaits de celui qui, après tant de luttes et de fatigues, a désormais besoin de bien-être et de repos. Non, non! j'ai des bras, et je saurai m'en servir, en attendant que la destinée me fasse rencontrer l'emploi de mon intelligence.

Et il rentra dans la galerie où il devait, de l'aube à la nuit, creuser, à la lueur d'une petite lampe, et à travers les émanations sulfureuses de l'abîme, le filon de cuivre ramifié dans les entrailles de la terre.

Mais au bout de quelques jours le sort de Christian était amélioré. Les chefs l'avaient remarqué et lui confiaient la direction de

certains travaux pour lesquels son instruction et sa capacité s'étaient révélées, à un moment donné, sans aucune affectation de sa part. Savant, modeste et laborieux, il occupait les heures du repos à instruire les ouvriers. Un soir il ouvrit pour eux un cours gratuit de minéralogie élémentaire, et fut écouté de ces hommes rudes qui voyaient en lui un laborieux camarade en même temps qu'un esprit original et cultivé. La salle de ses séances fut une de ces grandes cavernes métalliques auxquelles les mineurs aiment à donner des noms pompeux. Sa chaire fut un bloc de cuivre brut.

Christian essayait d'être heureux par le travail et le dévouement, car c'est toujours le bonheur que l'homme cherche, même au fond du sacrifice de lui-même. Il soignait les malades et les blessés de la mine. Courant toujours le premier aux accidens avec un courage héroïque, il apprenait en outre aux ouvriers à se préserver de ces terribles dangers par le raisonnement et la prudence. Il essayait d'adoucir leurs mœurs et de combattre leur funeste passion pour l'eau-de-vie, mère trop féconde des affreux duels au couteau. On l'aimait, on l'estimait; mais sa paie passait tout entière au soulagement des estropiés, des orphelins ou des veuves. — Décidément, se disait-il souvent, en entrant dans le tonneau qui le descendait au fond du puits incommensurable, j'étais né seigneur, c'est-à-dire, à mon sens, protecteur du faible, et à cause de cela je ne pourrai donc pas vivre à la lumière du soleil!

— Christian, lui cria un jour l'inspecteur avec le porte-voix du haut de la gueule effroyable de la mine, laisse là ton marteau un instant, et va recevoir au bas des pentes une société qui veut visiter les grandes salles. Fais les honneurs, mon enfant, je n'ai pas le loisir de descendre.

Comme de coutume, Christian fit allumer les grandes torches de résine dans l'intérieur des excavations, et alla à la rencontre des visiteurs; mais, en reconnaissant le ministre Akerström avec sa famille, et le lieutenant Osburn qui donnait le bras à sa jeune épouse Martina, Christian passa la torche qu'il portait à un vieux mineur de ses amis, en lui disant qu'il était pris d'une crampe et qu'il le priait de promener les visiteurs à sa place. Puis, rabaissant son bonnet goudronné sur ses yeux, il se tint en arrière, repaissant son cœur du plaisir de voir ses amis heureux, mais ne voulant pas être reconnu, dans la crainte de les affliger et de faire savoir à Marguerite dans quelle situation il se trouvait.

Il allait s'éloigner après avoir écouté un instant leur entretien joyeux et animé, lorsque Mme Osburn se retourna en disant : — Mais Marguerite n'arrive donc pas? La poltronne n'aura jamais osé traverser le petit pont!

— Où vous avez eu grand'peur vous-même, ma chère Martina! répondit le lieutenant; mais que craignez-vous? M. Stangstadius n'est-il pas avec elle?

Christian, oubliant la crampe qu'il s'était promis d'avoir, s'élança sous les voûtes en pente rapide qui conduisaient au pont de planches, véritablement effrayant, que Marguerite devait franchir en compagnie de M. Stangstadius, l'homme du monde qui savait le mieux tomber pour son compte, mais non pas celui qui était le plus capable de protéger les autres.

Marguerite était là en effet, hésitante et prise de vertige, avec Mlle Potin, qui traversait plus bravement avec M. Stangstadius, afin d'encourager sa jeune amie. Le lieutenant remontait pour l'aider et pour tranquilliser sa femme; mais, avant qu'il fût arrivé, Christian s'élançait, prenait Marguerite dans ses bras, et traversait en silence le torrent souterrain.

Certes, Marguerite ne le vit pas, car elle ferma les yeux tant qu'elle put pour ne pas apercevoir l'abîme; mais au moment où il la déposait auprès de ses amis, avec l'intention de s'enfuir au plus vite, Marguerite, encore épouvantée, chancela, et il dut lui saisir la main pour l'éloigner du précipice. Ses doigts, noircis par le travail, laissèrent leur empreinte sur le gant vert tendre de la jeune fille, et il la vit l'essuyer avec soin, un instant après, avec son mouchoir, tout en disant à sa gouvernante : — Donnez donc vite quelque argent à ce pauvre homme qui m'a portée!

Le pauvre homme s'était enfui le cœur un peu gros, n'en voulant point à la jeune comtesse d'avoir le goût des gants propres, mais se disant qu'il ne lui était plus possible, quant à lui, d'avoir les mains blanches.

Il s'en retourna à la forge, où il faisait confectionner des outils perfectionnés d'après ses idées et approuvés par les inspecteurs; mais au bout d'une heure de travail, car il mettait souvent la main à l'œuvre, il entendit revenir les promeneurs, et il ne put résister au désir de revoir passer la jeune comtesse. Elle lui avait paru un peu grandie, embellie à rendre fou le plus aveugle et le plus maussade des cyclopes.

Comme il entendait les voix encore éloignées, il approchait sans précaution de la galerie où le groupe devait repasser, lorsqu'il se trouva dans une salle très éclairée, face à face avec Marguerite, qui, maintenant rassurée et presque habituée déjà aux bruits formidables et aux aspects grandioses de ce séjour austère, venait seule en avant des autres. Elle tressaillit en le voyant. Elle crut le reconnaître; il enfonça vite son bonnet; elle le reconnut tout à fait au soin qu'il prenait de cacher sa figure. — Christian! s'écria-t-elle, c'est vous, j'en suis sûre! — Et elle lui tendit la main.

— Ne me touchez pas, lui dit Christian; je suis tout noir de poudre et de fumée.

— Ah! cela m'est bien égal, reprit-elle, puisque c'est vous! Je sais tout maintenant! Les mineurs qui nous conduisent nous ont longuement parlé d'un Christian qui est grand savant et grand ouvrier, qui ne dit pas son nom, mais qui a la force d'un paysan et la dignité d'un *iarl*, qui est courageux pour tous et dévoué à tous. Eh bien! nos amis n'ont pas songé que ce pouvait être vous : il y a tant de Christian sous le ciel scandinave! mais moi je me suis dit : Il n'y en a qu'un, et c'est lui! Voyons, donnez-moi donc la main; ne sommes-nous pas toujours frère et sœur comme là-bas?

Comment Christian n'eût-il pas oublié la petite insulte du gant essuyé? Marguerite lui tendait sa main nue. — Vous ne rougissez donc pas de me voir ici? lui dit-il; vous savez donc bien que ce n'est pas l'inconduite qui m'y a amené? et que si je travaille aujourd'hui, ce n'est pas pour réparer des jours de paresse et de folie?

— Je ne sais rien de vous, répondit Marguerite, sinon que vous avez tenu la parole donnée *autrefois* au major Larrson, d'être mineur ou chasseur d'ours plutôt que de continuer un état qui me déplaisait!

— Et moi, Marguerite, je ne sais rien de vous non plus, reprit Christian, sinon que votre tante doit vouloir vous faire épouser le baron de Lindenwald, contre qui j'ai, à ce qu'il paraît, perdu mon procès.

— C'est vrai, dit Marguerite en riant. Ma tante veut me consoler par là de la mort du baron Olaüs; mais puisque vous devinez si bien les choses, vous devez savoir aussi que je ne compte pas me marier du tout.

Christian comprit cette résolution, qui lui laissait son espérance entière. Il jura dans son cœur qu'il ferait fortune, fallût-il devenir égoïste. Quoi qu'il put dire, Marguerite ne voulut jamais consentir à protéger son incognito auprès du lieutenant et de la famille du ministre, qui arrivaient au milieu de leur tête-à-tête. — C'est lui! s'écria-t-elle en courant vers eux, c'est notre ami du Stollborg, vous m'entendez bien! c'est ce Christian, cet ami des pauvres, le héros de la mine; c'est le baron sans baronnie, mais non pas sans honneur et sans cœur, et si vous n'êtes pas aussi heureux que moi de le revoir...

— Nous le sommes tous! s'écria le ministre en serrant les mains de Christian. Il donne ici un grand exemple de vraie noblesse et de saine religion.

Christian, accablé de caresses, d'éloges et de questions, dut promettre d'aller souper dans le village avec ses amis, qui comptaient

y passer la nuit avant de retourner à Waldemora, où Marguerite était en visite d'une quinzaine au presbytère.

On voulait emmener Christian tout de suite; mais d'une part il n'était pas aussi libre de l'emploi de ses heures qu'on le supposait, de l'autre il tenait, plus qu'il ne convenait peut-être à un homme aussi raisonnable, à se revêtir d'un habillement grossier, mais irréprochablement propre. On se donna rendez-vous pour le soir, et Christian, ému et heureux, retourna à ses travaux.

Là pourtant des pensées tumultueuses se combattirent en lui-même. Devait-il donc s'obstiner à nourrir l'espoir chimérique d'un amour partagé? Marguerite avait trop d'élan et de franchise dans son affection pour lui : ce ne pouvait être là que de l'amitié paisible, sans trouble dans l'âme et sans rougeur au front. L'amour pouvait-il être si spontané, si courageux, si expansif? Il s'accusait de présomption et de folie. Et puis tout aussitôt il s'accusait d'ingratitude : une voix intérieure lui disait que, quel que fût son sort, il trouverait toujours Marguerite résolue à le partager.

Il quittait définitivement son travail, et, préférant de beaucoup le tonneau et la poulie, qui ne lui causaient aucun vertige, au long trajet des escaliers et des pentes, il s'apprêtait à remonter, en un instant, du sombre abîme à l'entrée par où l'on apercevait un coin du ciel encadré de sorbiers et de lilas, lorsqu'il se trouva en présence d'un mineur qu'il avait déjà rencontré la veille dans sa circonscription, et qui n'appartenait point à la brigade dont il avait fait partie d'abord et qu'il dirigeait maintenant.

Cet homme n'était pas connu des compagnons de Christian. Noirci avec excès, soit par négligence, soit par affectation, et coiffé d'une guenille de chapeau pendant de tous les côtés autour de sa tête, il n'était pas aisé de se faire une idée de sa figure. Christian n'avait pas cherché à la voir. Il pouvait être de ceux qu'on appelle les travailleurs honteux (comme on dit les *pauvres honteux* pour exprimer précisément le contraire de la honte, qui est la fierté silencieuse). Il respecta donc l'air mystérieux de cet inconnu, et, après avoir donné le coup de sifflet d'usage pour avertir ceux qui manœuvraient la poulie, il se contenta de lui montrer une place à côté de lui dans le tonneau, supposant qu'il voulait remonter aussi; mais l'inconnu sembla hésiter. Il mit ses mains sur le bord du tonneau comme s'il eût voulu s'y élancer, puis il s'arrêta en ayant l'air de chercher quelque chose.

— Vous avez perdu un outil? lui dit Christian, qui remarqua qu'il était assez gros et lourd, et qu'il n'avait rien de la tournure dégagée d'un mineur habitué à se servir du tonneau.

A peine eut-il parlé que l'inconnu, comme s'il eût voulu entendre

sa voix avant de prendre un parti, monta auprès de lui avec plus de résolution que d'adresse, et attendit en silence le second coup de sifflet.

Christian supposa que cet homme n'entendait pas le norvégien, et comme il connaissait désormais presque tous les dialectes du Nord, il essaya de l'interroger, mais en vain; l'inconnu demeura muet, comme si l'effroi de se voir suspendu à mi-chemin de l'abîme eût paralysé ses facultés. Le tonneau ou sceau des mines est, comme on le sait, formé de douves épaisses cerclées de fer, et qu'il faut pourtant diriger dans les grandes excavations. Christian, déjà très habitué à ce mode de transport, manœuvrait très adroitement. Debout sur le rebord, un bras passé dans la corde, il frappait légèrement du pied les parois du puits quand le balancement menaçait d'y briser le sceau, et, renonçant à arracher un mot à son camarade de voyage, il s'était mis à chanter tranquillement une barcarole vénitienne, quand le seul de ses pieds qui portât en ce moment sur le bord du véhicule fut traîtreusement poussé avec assez de vigueur pour perdre son point d'appui et se trouver lancé dans le vide.

Heureusement Christian, qui était, par habitude, aussi prudent que hardi, avait le bras gauche solidement passé dans la corde, et il glissa à peu près comme ferait un panier pris par son anse, sans lâcher prise; mais l'inconnu, élevant son marteau tranchant, se mit en devoir de frapper d'abord sur la main droite de Christian, qui avait assuré son salut en saisissant le bord du tonneau. C'en était fait, sinon de lui, du moins d'une de ses mains, sans le balancement et l'inclinaison subite que le poids de son corps imprima au tonneau. Ses pieds pendans vinrent frapper un second sceau qui descendait auprès de lui, et il put donner au premier une telle secousse que l'assassin fut forcé de se prendre lui-même aux cordes pour n'être pas lancé dehors.

Ce moment d'effroi suffit à Christian pour se cramponner à l'autre corde et sauter dans l'autre tonneau, qui remonta avec rapidité, tandis que celui où l'assassin restait seul disparaissait à ses yeux avec une rapidité plus grande encore. Christian, arrivé au bord du puits, venait de sauter sur les planches qui le surplombent, lorsqu'un sourd rugissement monta vers lui des profondeurs de l'abîme, tandis que la fantastique figure de Stangstadius apparaissait toute souriante à ses côté pour lui dire : Hé! mon cher baron, venez donc vite! On ne veut pas souper sans vous là-bas, et je meurs d'inanition!

— Mais que s'est-il donc passé? s'écria Christian, sans lui répondre, en s'adressant aux ouvriers qui manœuvraient la poulie. Où est l'autre tonneau? où est l'homme?...

— La corde s'est cassée, lui répondit l'un d'eux en jurant très haut et en feignant de déplorer l'événement, tandis que l'autre, se penchant à son oreille, disait à Christian : Silence! Nous l'avons lâchée!

— Quoi! vous avez précipité ce malheureux... ce fou...

— Ce malheureux n'était pas fou, répondit le manœuvre. Il cherchait depuis trois jours l'occasion de se trouver seul auprès de toi. Nous le guettions, nous avons vu ce qu'il voulait faire. Nous t'avons descendu à tout hasard un autre tonneau, et, quant à celui où il est, c'est un tonneau gâté, voilà tout!

Christian savait que, dans les mines, à cette époque, on pratiquait la justice expéditive et directe. Il n'en avait que plus de regret et d'inquiétude de ce qui venait de se passer, parce qu'il savait aussi que les gens qui entrent, à un certain âge, dans ce monde souterrain sont quelquefois pris d'accès de fureur involontaire. Il se fit redescendre avec Stangstadius, qui prétendait avec raison connaître ces accidens-là, *ex professo*. Deux mineurs se firent descendre aussi pour constater le fait, disaient-ils, mais en réalité pour faire disparaître le cadavre sans avoir d'explication à donner aux inspecteurs de la mine.

— Ma foi! dit Stangstadius dès qu'à la lueur des torches il eut examiné le misérable corps, son affaire est faite! Il a eu moins de bonheur que moi; mais, par le ciel! je jure de dresser un rapport sur l'emploi des cordes dans la descente des tonneaux de mine. Ces accidens-là sont trop fréquents... Quand je songe que moi-même...

— Monsieur Stangstadius! s'écria Christian, regardez cet homme... Ne le reconnaissez-vous pas?

— C'est pardieu vrai! répondit M. Stangstadius, c'est maître Johan, l'ex-majordome de Waldemora. Voilà une plaisante rencontre, hein?... Alors il n'y a pas grand mal. Il avait fait des aveux en prison; c'est lui qui a assassiné autrefois ce pauvre baron Adelstan... à propos! oui, votre père, mon cher Christian. Ce Johan est un ancien mineur de Falun, un scélérat... Il paraît qu'il s'était évadé de sa dernière prison; mais il était écrit dans sa destinée qu'il périrait par la corde.

Enchanté de ce bon mot, M. Stangstadius entraîna Christian hors de la mine, tandis que les mineurs, après avoir jeté le cadavre dans une sorte d'*in pace* bien connu d'eux, au plus profond des puits, s'occupèrent tranquillement à réparer le tonneau. Christian, qui avait un petit logement dans le village, courut s'habiller. Il trouva chez lui une lettre qu'un exprès venait d'apporter : elle était de M. Goefle :

« Tout est sauvé, disait-il; le roi est bon comme je vous le disais,

mais non pas faible, comme je le croyais. C'est un gaillard qui... Mais il ne s'agit pas de cela. Accourez! soyez à Waldemora le 12; un de mes amis vous donnera de bonnes nouvelles.

« A bientôt, mon cher baron. »

Christian ne parla pas de cette lettre aux amis qui l'attendaient pour souper chez le ministre de Röraas, où nécessairement celui de Waldemora recevait, pour lui et ses amis, une cordiale hospitalité. Christian put être seul quelques instans ensuite avec Marguerite et sa gouvernante. Il fut plus hardi qu'il ne l'avait encore été. Il osa parler d'amour. Mlle Potin voulut l'interrompre, mais Marguerite à son tour interrompit son amie.

— Christian, dit-elle, je ne sais pas bien ce que c'est que l'amour, et quelle différence vous voulez me faire comprendre entre ce sentiment-là et celui que j'ai pour vous. Ce que je sais, c'est que je vous respecte et vous estime, et que, si jamais je suis libre et que vous le soyez encore, je partagerai votre fortune, quelle qu'elle soit. J'ai beaucoup travaillé depuis que nous nous sommes quittés; je saurais maintenant donner des leçons, ou tenir des écritures comme tant d'autres jeunes filles pauvres qui travaillent, et qui ont le bon esprit de n'en pas rougir, comme Mlle Potin de Gerville elle-même, qui est de famille noble, et qui, pour avoir été forcée de tirer parti de ses talens, n'a déchu aux yeux de personne et n'a fait que grandir à ceux des gens de cœur... à preuve, ajouta-t-elle avec une tendre malice en regardant sa gouvernante, qu'elle est fiancée en secret avec le digne major Larrson, et qu'elle n'attend que mon mariage pour célébrer le sien.

Mlle Potin fut bien embarrassée de contredire Marguerite. Elle en voulait à Christian d'insister pour être aimé au moment où sa cause était perdue; elle fut tout à fait fâchée contre lui quand elle vit qu'il se mettait à la suite de la petite caravane pour traverser les montagnes, et rentrer en Suède par Idre et les montagnes du Blaackdal.

Le lendemain, 12 juin 1772, Christian vit venir au-devant de lui, sur la route des montagnes, l'ami que M. Goefle lui avait annoncé, et qui n'était autre que M. Goefle lui-même, escorté du major Larrson. On s'embrassa, on échangea quelques mots d'ivresse affectueuse, et on arriva pour dîner au chalet du *danneman*, qui était tout pavoisé de fleurs sauvages. Karine était sur le seuil, comprenant à demi ce qui se passait et s'habituant difficilement à voir l'enfant du lac sous les traits du beau jeune *iarl*.

Le repas fut servi en plein air, sous un berceau de feuillage, en vue de cette magnifique perspective de montagnes dont Christian avait admiré, par un jour de décembre, la mâle et mélanco-

lique beauté. La belle saison est courte dans cette région élevée, mais elle est splendide. La verdure est aussi éblouissante que les neiges, et la végétation prend un si rapide développement, que Christian croyait voir un autre site et un autre pays.

On resta dans la montagne jusqu'à six heures du soir. Il ne fut pas question de chasser l'ours, mais de cueillir sentimentalement des fleurs au bord des eaux courantes, et d'écouter le doux murmure ou les roulades impétueuses de toutes ces voix qui semblaient se hâter de chanter et de vivre avant le retour de la glace, où elles devaient encore être changées en cristal par les elfes du sombre automne.

Christian était bien heureux, et cependant il lui tardait de revoir Stenson; mais M. Goefle ne voulait pas que l'on se remît en route à cause de la chaleur. Le soleil ne devait se coucher qu'après dix heures, pour reparaître trois heures après, dans un crépuscule étoilé, qui ne permet pas aux ténèbres d'envahir le ciel d'été. C'était une surprise que le bon avocat ménageait à Christian. Aussitôt que la fraîcheur commença, on vit arriver en carriole le vieux Stenson triomphant et rajeuni; grâce à la chaleur de la saison, et peut-être aussi à la joie et à la confiance, il n'était presque plus sourd. Il apportait le décret du comité de la diète, qui reconnaissait les droits de Christian, et une lettre de la comtesse d'Elvéda, qui autorisait secrètement M. Goefle à disposer de la main de sa nièce en faveur du nouveau baron de Waldemora.

En revenant au château avec *son oncle* Goefle, Christian, qui voyait avec délices la joyeuse réunion de ses dignes amis se dérouler en voiture sur les méandres du chemin pittoresque, fut pris, au milieu de sa joie, d'un accès de mélancolie.

— Je suis trop heureux, dit-il à l'avocat; je voudrais mourir aujourd'hui. Il me semble que la vie où je vais entrer sera une agression perpétuelle au bonheur simple et pur que je rêvais.

— C'est fort possible, mon enfant, répondit M. Goefle. Il n'y a que les romans qui finissent par l'éternelle formule : « Ils moururent tard et vécurent heureux. » Vous souffrirez au contact de la vie publique, terriblement agitée en ce temps-ci, surtout dans les hautes régions sociales où vous entrez. Je ne sais quels événemens étranges se préparent. J'en ai senti comme une révélation dans la dernière entrevue que le roi m'a accordée. Ce jour-là, il m'est apparu à la fois grand et redoutable. Je crois qu'il médite une explosion qui remettra bien des gens à leur place; mais pourra-t-il et voudra-t-il les y maintenir? Les révolutions qui devancent le travail du temps et des idées peuvent-elles fonder quelque chose de durable?

— Pas toujours, dit Christian; mais elles plantent des jalons dans

l'histoire, et, des progrès qui avortent, il reste toujours quelque chose d'acquis.

— Alors vous seriez véritablement pour le roi contre le sénat?

— Oui, certes!

— Vous voyez donc bien que votre pensée n'est pas de fuir la tempête, mais de la chercher. Allons, c'est l'instinct de la jeunesse et la fatalité de l'intelligence! Moi, je dirai *amen* à tout ce qui nous affranchira de la Russie et de l'Angleterre... Mais comment diable siégerez-vous aux états, si vous ne voulez pas reconnaître la religion du pays?... Ne dites rien, vous verrez plus tard ce que vous dictera votre conscience, et ce que vous imposeront vos devoirs de père et de citoyen.

— Mes devoirs de père! s'écria Christian. Ah! monsieur Goefle, mon bonheur est là, je le sens! Mon Dieu! comme je les aimerai, les enfans que me donnera cette brave et loyale créature, qui leur transmettra le désintéressement et la franchise avec la grâce et la beauté!

— Oui, oui, Christian, vous serez heureux par la famille. Cela vous est dû pour les soins que vous avez donnés à la pauvre Sofia Goffredi! Vous vivrez à la manière suédoise, dans vos terres, au sein du bien-être, en face de la grande et rude nature du Nord! Vous ferez des heureux de tous ceux dont votre prédécesseur avait fait des misérables. Vous cultiverez la science et les beaux-arts. Vous élèverez vos enfans vous-même. Ces coquins-là seront entourés, en naissant, d'amour et de soins; ils grandiront avec les enfans d'Osmund et d'Osburn. Moi, je travaillerai le plus longtemps possible, parce que je deviendrais trop bavard et trop nerveux, si je ne plaidais pas; mais tous les ans je viendrai passer avec vous les vacances. Nous gâterons à l'envi l'un de l'autre le vieux Sten et la pauvre Karine; nous ferons en politique des châteaux en Espagne : nous rêverons l'alliance sans nuages avec la France et la résistance à l'ambition russe au moyen de l'union scandinave. Puis le soir nous exhumerons les *burattini*, et nous donnerons à toute la chère marmaille rassemblée au château des représentations où je prétends devenir l'égal du fameux Christian Waldo, de joyeuse et douce mémoire.

George Sand.

MÉNINE

SCÈNES DE LA VIE DES LANDES DANS L'ARMAGNAC NOIR.

I.

Presque au pied des Pyrénées, sur les confins du département du Gers et du département des Landes, se trouve une contrée nommée dans le pays l'Armagnac Noir, et qui a mérité longtemps cette sombre qualification. De grands bois peuplés de chênes contemporains des druides, des espaces considérables couverts de bruyères et de genêts épineux, une longue suite de collines s'étageant de façon à être couronnées par un vaste plateau, des marécages obstrués de roseaux et de broussailles, d'immenses étangs occupant les gorges de ces collines, des chemins creux impraticables aux chevaux pendant l'hiver, faisaient de cette contrée, il n'y a pas plus de quarante ans, comme une oasis de la barbarie au milieu d'un pays relativement civilisé.

Les habitans de ce coin de terre peu favorisé par la nature et par l'administration n'avaient pas eux-mêmes une trop bonne réputation. Que les hommes fussent robustes, intelligens et vaillans, que les filles fussent belles, avenantes et aimables, c'est ce dont tout le monde convenait; mais les hommes avaient, dit-on, l'humeur batailleuse, aimaient un peu trop le bien d'autrui et les procès. Quant aux filles, Sbrigani les eût appelées des coquettes achevées. Il est juste de dire qu'une fois mariées elles devenaient généralement d'irréprochables mères de famille. Ces braves gens croyaient à leur curé et aux loups-garous, et ne connaissaient le gouvernement que par la conscription et l'impôt. Il ne faut pas croire qu'ils aimassent le gendarme et le percepteur; cependant ils

n'eussent jamais songé à se révolter contre ces représentans de l'autorité. Une buffleterie jaune eût suffi pour calmer une émeute dans une foire où fermentaient dix mille cerveaux méridionaux; mais passer des écus rognés au percepteur et voler le cheval du gendarme, cela était regardé comme une excellente plaisanterie. On respectait la religion et on observait les commandemens de l'église, en ce sens que pour rien au monde on n'eût mangé une poule volée le vendredi, on la gardait pour le dimanche. On vénérait le curé, on le saluait profondément du plus loin qu'on l'apercevait; mais si dans les veillées circulait un conte un peu gaillard, c'était à un curé qu'était sûrement réservé le principal rôle.

Leur patois, qu'ils ont conservé dans toute sa pureté, est un dialecte plus énergique que celui des villages voisins, et lorsque leur tête est échauffée par le vin du cru, si riche en alcool, ils racontent encore avec une verve éblouissante des histoires pleines de sel gaulois, ou rapportent leurs exploits en les exagérant avec une forfanterie toute gasconne. Malheureusement l'Armagnac Noir commence à perdre son caractère, les constructeurs maritimes sont venus éclaircir les forêts, les landes ont été défrichées et plantées de vignes qui donnent une eau-de-vie renommée, comme disent les dictionnaires de géographie; les étangs et les marécages se sont changés en terres fertiles. Sur les routes macadamisées, on ne rencontre plus, comme autrefois dans les chemins boueux, le grand propriétaire terrier, moitié paysan, moitié monsieur, monté sur un petit cheval de sang arabe, et attrapé avec un filet dans les marais de Dax. Rien dans la civilisation actuelle ne peut donner une idée de ce petit potentat en bévet et en houseaux, qui était roi chez lui comme le capitaine de vaisseau l'est à son bord. C'était le vrai père de famille du droit romain, maître absolu de ses valets et de ses enfans; à la table qu'il présidait et autour de laquelle ils étaient tous rassemblés, un étranger n'eût pu distinguer ceux-ci de ceux-là. Pour trouver un type pareil, il faudrait aller chercher le *gaucho* au fond de son *rancho* de l'Amérique espagnole; mais le *ranchero* français a disparu : il a lutté contre la civilisation, il a été vaincu. Il a longtemps maudit les chemins de grande, de moyenne, de petite communication, et il en est arrivé, lui ou ses descendans, à venir humblement et chapeau bas demander le moindre bout de route au conseil général ou à M. le préfet. Il a abandonné son ardent petit bidet des Landes pour le tilbury et le cheval normand, son vieux maïs pour la betterave; il a échangé sa liberté contre le comfortable. L'*écarteur*, un autre type du pays, a aussi disparu; l'industrialisme s'en est emparé. On l'a fait monter, lui et ses vaches, dans un wagon: on l'a montré aux Parisiens, qui n'ont vu en lui qu'un comédien.

L'ancien écarteur du bon vieux temps ne ménageait pas sa vie et ne faisait pas de sa hardiesse métier et marchandise. Ce n'était pas un artiste sûr de ses feintes et les ayant étudiées depuis longtemps avec l'animal qui lui sert de compère. C'était un forgeron, un tonnelier, un terrassier, jeune, vigoureux, bien découplé, qui pouvait dans l'arène, si la chance tournait contre lui, recevoir un coup de corne dans le corps et y laisser la vie. Mais quelle gloire s'il triomphait! Pendant toute la saison des fêtes, les camarades de village l'escortaient partout où il y avait course, et si, pour se dérober à ces honneurs, il se cachait dans la foule, son nom mille fois répété le forçait à sortir de sa nonchalance et à prendre sa part de la gloire et des dangers.

L'écarteur n'existe plus. Le mendiant s'en va. Partout, sur les routes, se dressent des poteaux qui interdisent la mendicité. Toutes les villes importantes ont des dépôts. La charité n'est plus une vertu, c'est une mesure administrative; mais le jour où la mendicité sera interdite, même au fond de nos campagnes, que deviendront nos ménagères? Qui leur apprendra les nouvelles? qui fera leurs commissions? Comment savoir que le loup-garou de Noël a commencé à faire son apparition? Quel courtier employer pour échanger entre elles de la graine de carotte hâtive contre de la graine de chou de Milan? Dans les fermes et les métairies isolées, le mendiant du pays, le mendiant connu n'est pas un importun; c'est une visite, une distraction. Il arrive, les chiens aboient. Il s'arrête au seuil de la porte, d'une voix nasillarde il récite le *Pater* et reçoit un morceau de pain, un peu de soupe s'il y en a, un verre de vin s'il fait chaud, après quoi il s'en va ou il reste, selon que cela vous agrée; mais une fois le *Pater* dit et l'aumône reçue, il cesse d'être un suppliant que vous avez le droit de chasser : il devient votre égal. Il passera en revue les commérages du pays, parlera de la récolte, vous donnera en passant un conseil agricole s'il ne trouve pas vos terres cultivées à son gré, recommandera un domestique et vous priera de lui conserver les prochains habits que vous réformerez. Il faut être poli avec lui si on ne veut pas qu'il se fâche. « M. X... a dit que j'étais un vagabond, je ne reviendrai plus chez lui, » disait fièrement un vieux mendiant. C'était le père Francéson, un ancien tonnelier à moitié paralysé qui n'allait que dans cinq ou six maisons, et qui eût cru déroger s'il se fût adressé à d'autres portes. Il vivait chez son gendre, qui, ayant un peu de bien, eût préféré que son beau-père ne mendiât pas; mais le vieillard s'était montré intraitable sur ce point. « Je ne vais que chez ceux qui me conviennent, me disait-il, et il n'y a pas de honte, car ils savent que j'ai travaillé tant que j'ai pu. Ma fille a six enfans, le champ est petit, et la vigne est souvent grêlée. Je ne veux pas rogner la portion

des *drôles* (1). Plus ils mangeront, plus ils deviendront beaux et plus tôt ils travailleront. »

Le père Francéson était fécond en saillies amusantes, et quand il rencontrait un chantier d'ouvriers, il plantait en terre son grand bâton ferré et se tenait derrière eux, raillant celui-ci, encourageant celui-là, et racontant l'histoire des vieilles familles du pays. Il faisait ainsi passer une heure ou deux, pendant lesquelles on ne s'apercevait pas que la terre était dure et le soleil ardent. Il vint nous trouver un jour dans les landes, au sommet du plateau du Catalan, qui domine une partie du département. Sur les bords de la lande qu'on fauchait passe une route qui va de Nogaro à Estang. Je causais avec lui, lorsque nous aperçûmes une voiture qui montait la côte. C'était une calèche élégante qui sortait évidemment des ateliers du meilleur carrossier de Toulouse ou de Bordeaux. Elle était attelée de deux magnifiques bais-bruns normands et conduite par un domestique en livrée.

Au fond de la calèche se trouvait une vieille dame vêtue de noir. Sa figure, pâle et intelligente, était encadrée par de longs bandeaux de cheveux blancs qui faisaient ressortir la vivacité de deux yeux noirs d'une beauté encore remarquable. A côté d'elle, une demoiselle rousse, simplement habillée, avait toutes les apparences d'une gouvernante anglaise. Ce qui rendait cette supposition probable, c'était la présence de deux enfans sur le devant de la calèche, deux petites filles dont l'aînée pouvait avoir dix ans, toutes deux blondes, charmantes et mises avec une élégance pleine de goût. Quand la voiture passa auprès de nous, la vieille dame se souleva un peu, et, saluant des yeux et de la tête, elle dit en patois : « Bonjour, Francéson. — Bonjour, Ménine, » répondit celui-ci.

La voiture continua sa route.

J'entendis autour de moi des ouvriers qui disaient : C'est Mme de La Roumega. Quoique je n'eusse pas l'honneur de connaître cette dame, la plus grande propriétaire sans contredit de tout l'Armagnac, j'avais pensé que c'était elle; mais ce qui m'avait étonné, c'était le ton délibéré et presque paternel que le mendiant avait pris en lui disant : Bonjour, Ménine.

— Vous connaissez Mme de La Roumega? lui dis-je.

— Sans doute, me répondit-il d'un ton légèrement narquois.

— Il y a longtemps?

— Je mentirais, si je disais que je l'ai vue naître, mais j'ai assisté au mariage de son père et de sa mère. Je puis même dire que si elle se promène aujourd'hui en carrosse, c'est un peu à moi qu'elle le

(1) Dans le bassin de la Garonne et de l'Adour, le mot *drôle* a une acception toute particulière : il est des deux genres et signifie jeune garçon ou jeune fille. Il ne se prend pas en mauvaise part.

doit. Après tout, elle a acheté cet honneur assez cher pour que je ne le lui reproche pas.

Il était grand conteur de vieilles histoires et savait que je les aimais.

— Il y a une histoire? lui demandai-je.

— Oui, dit-il, et il me raconta l'histoire de Mme de La Roumega. Ce ne fut d'abord qu'un résumé; mais, voyant qu'elle m'intéressait vivement, chaque fois qu'il me rencontrait, il y revenait et m'en rapportait un nouvel épisode. C'est ainsi que j'ai pu composer le récit qu'on va lire.

Ménine, me dit-il, naquit dans une maison que vous connaissez bien, car on en voit encore les ruines sur les hauteurs du Catalan, auprès des communaux de Panjas. Sa mère, qui avait été une jolie fille dans son temps, avait employé sa jeunesse à se faire une mauvaise réputation pour ses vieux jours. Son père, qui se nommait Laroque, ne valait pas beaucoup mieux. C'était un charpentier, à ce qu'on disait, mais nul ne se souvenait de l'avoir vu travailler. Je l'ai connu écarteur dans les courses de taureaux, sonneur dans les foires et les veillées, contrebandier, puis, il faut bien le dire, un peu voleur. Ce n'est pas qu'il arrêtât les gens sur le chemin du roi, mais nul mieux que lui ne savait vider un poulailler. Quand il y avait passé, le renard pouvait y venir, il s'en retournait le ventre creux; bon homme au demeurant, mais aimant trop à boire. Quand vint la grande réquisition de 1792, il partit comme les autres, il se battit même en Espagne; mais il se fit une affaire avec son capitaine, déserta et vint se réfugier dans le pays, espérant s'y cacher plus aisément.

A cette époque, la belle Catinon (c'est ainsi que s'appelait la mère de Ménine), avait fait construire dans les landes une cabane en terre et en bois, où elle se livrait à bien des métiers que n'aimait pas la gendarmerie. Beaucoup de gens prétendaient qu'elle tenait une auberge pour le diable, un bureau de poste pour la foire de minuit (le sabbat), car on la considérait comme sorcière. Le fait est que cette cabane était un entrepôt de contrebande et un refuge pour les contrebandiers, les réfractaires et les émigrés. Laroque venait souvent s'y chauffer la nuit. Il sut inspirer à la belle Catinon une telle passion qu'elle congédia les autres galans et qu'elle se maria avec lui. Ce fait est contesté par beaucoup de gens dans le pays, mais je n'en saurais douter, attendu que j'ai été témoin du mariage.

Il y avait alors dans les environs un vieux prêtre qui n'avait voulu ni prêter serment, ni émigrer, encore moins se laisser guillotiner à Auch ou déporter à Cayenne. Pendant les plus mauvais jours de la révolution, il s'était tenu caché dans les cantons perdus de l'Armagnac. Il baptisait, mariait, enterrait, confessait, et ne manquait

jamais de dire la messe le dimanche, que ce fût dans une grange ou dans un cellier, au fond d'un bois ou d'une marnière, peu lui importait; moi-même je lui ai servi souvent de messager pour avertir ses paroissiens, car, vous pouvez le penser, on ne sonnait pas la messe alors. Le bonhomme, quand il se sentait traqué de trop près, allait se réfugier chez Catinon. J'ai bien des fois fumé ma pipe au coin du feu avec ce brave curé, et je le vois encore avec sa barbe longue, sa soutane déchirée et ses grosses bottes garnies d'éperons. Il était un peu goutteux et grand mangeur, mais c'était un cœur de lion. Il s'en alla un jour à Nogaro, à la barbe de Dartigouët, le représentant, donner la communion à un pauvre malade qui l'avait fait appeler. Un soir il fit à Catinon et à Laroque un petit sermon sur le désordre au milieu duquel ils vivaient. Laroque répondit qu'il désirait épouser Catinon, et qu'il en avait parlé au maire de Panjas. Celui-ci lui avait répondu : — Mon ami, je veux bien te marier; mais j'ai reçu l'ordre de te faire arrêter, et si l'on s'aperçoit que tu as comparu devant moi sans que je t'aie fait mettre en prison, je me ferai une mauvaise affaire avec le district.

— Bah! bah! dit le curé, le maire, le district, tout cela sent la révolution; autant vaudrait se marier au saut du bâton, comme font les bohémiens, ou devant le bouc, comme au sabbat. Je te parle d'un bon mariage devant notre sainte mère l'église, mariage que nous ferons quand tu le voudras, ce soir même, si cela te convient.

— Non pas, répondit Laroque, je tiens à faire une noce. Je veux inviter ma famille, mes amis, mes voisins et le maire lui-même. Soyez prêt dans huit jours. Quant à toi, Francéson, me dit-il, je te prends pour *donzelon* (garçon d'honneur), et tu verras une belle noce.

Il tint sa promesse. La veille du mariage, on voyait pendus aux solives de la cabane trois lièvres, une douzaine de perdrix, autant de poules ou de chapons, un mouton et un pain de sucre! Une barrique de vin et une jarre de vieil armagnac complétaient ces provisions qui n'avaient pas coûté un sou à leurs possesseurs. Les unes étaient dues à la discrétion de la lune, qui était à son dernier quartier, le reste à la libéralité de propriétaires et de commerçans qui, voyageant souvent la nuit par les chemins creux, désiraient se concilier la bienveillance de notre *nobi* (le marié).

Ce fut une noce fort gaie. A huit heures du soir, le curé les maria devant la cheminée où flambait un beau feu de sarmens et d'épis de maïs. Il n'y avait qu'une douzaine d'invités, mais bien choisis. Le maire, un fin gourmand, qui savait que Catinon était bonne cuisinière, n'eut garde de manquer à l'invitation. La mariée avait pour *donzelles* (demoiselles d'honneur) deux des plus jolies filles du pays, Janine et Cataline, la vieille Cataline qui est aveugle et qui vient

mendier ici. C'était une belle fille alors, vaillante comme le feu et portant un sac de blé sans broncher! Il y avait aussi Pierrille, le meilleur sonneur, qui savait jouer trois airs sur la vielle, et quelques braconniers, bons enfans, francs buveurs et chantant comme des rossignols.

Quand nous eûmes couché les mariés, les filles se mirent à danser avec nous autres, le maire joua à la *bourre* avec le curé, et nous nous disposions à passer ainsi le temps jusqu'au jour, lorsque mon frère Cadiche, que j'avais mis en sentinelle, vint nous dire que les gendarmes arrivaient. La noce avait fait du bruit dans le pays, et les gens du district n'auraient pas été fâchés d'arrêter du même coup le curé et le déserteur; mais c'était un fier homme que Laroque. Quand il entendit parler des gendarmes, il ne se dérangea pas, il demanda seulement où ils étaient. On lui dit qu'ils venaient par le chemin de Salles.

— Ont-ils passé l'étang? demanda-t-il.

— Non.

— Ils sont à cheval?

— Oui.

— Alors tout va bien, car en ce moment ils doivent être embourbés.

Il ne se trompait pas. Cadiche, renvoyé à son poste, vint nous rapporter que les gendarmes s'étaient enfoncés jusqu'à la selle dans l'eau et dans la fange, et qu'ils ne pouvaient s'en tirer. Nous nous mîmes à rire; mais le curé se levant : Mes amis, dit-il, il ne faut pas laisser pourrir deux chrétiens dans un pareil bourbier; les sangsues les saigneraient à blanc, et les chouettes leur tireraient les yeux. Otons-les d'embarras et invitons-les à boire. — Nous prîmes des chandelles de résine et des barres de bois, et nous allâmes à l'étang. Les gendarmes, qui n'avaient plus figure humaine, ne nous demandèrent pas nos papiers, et se montrèrent pleins de complaisance pour se laisser tirer de là. Quand ils entendirent parler d'un bon feu et d'une soupière d'eau-de-vie brûlée, ils nous suivirent. On mit trois faix de sarmens dans la cheminée et l'on recommença à souper. En voyant les gendarmes en bonne humeur, le curé s'écria : « Ce n'est pas tout, il faut porter la rôtie aux mariés! » Nous fîmes une belle soupe avec du vin blanc, du pain, du sucre et toutes les épices que nous pûmes trouver dans la maison, et le brigadier, qui était du nord, entra dans une telle gaieté en voyant ce ragoût qu'il déclara vouloir le servir lui-même. Il le porta en effet aux mariés qui le remercièrent en riant, comme bien vous pensez, après quoi nous nous remîmes à boire jusqu'à l'aube. Nous les aidâmes à étriller leurs chevaux qui en avaient grand besoin, et ils partirent en annonçant qu'ils reviendraient dans deux ou trois jours. Les gen-

darmes savaient vivre alors, et ceux-ci ne voulaient pas troubler la lune de miel.

Les meilleures plaisanteries n'ont qu'un temps. Laroque fut obligé de se cacher sérieusement, et un soir qu'il avait fait galoper les gendarmes, il alla se réfugier au milieu des roseaux d'un étang. On était en automne, il plut toute la nuit; il rentra morfondu dans sa mauvaise cabane. La fièvre le prit; au bout de peu de jours, il mourut, laissant sa femme chargée d'un enfant. Quelques mois après leur mariage, Catinon avait mis au monde une petite fille qu'on appela Ménine. Elle eut une rude enfance, la pauvre petite; elle ne mangea pas toujours assez de pâte de maïs pour apaiser sa faim, et reçut de sa mère plus de coups que de baisers. Après la mort de son mari, la Catinon devint tout à fait une mauvaise femme. Elle trempait la soupe aux contrebandiers et aux voleurs, et allait, dit-on, au sabbat. Elle ne s'en cachait pas et racontait les belles danses qu'elle avait menées avec le vieux Satan. Vous en croirez ce que vous voudrez. Je dois cependant vous avouer que lorsqu'elle faisait ces récits, elle était généralement ivre, car elle s'était donnée au vin, et quand elle était dans cet état, elle frappait impitoyablement la pauvre petite Ménine. Aussitôt que l'enfant put marcher, elle lui mit une paire de besaces autour du cou et l'envoya mendier. La petite rentrait le soir avec quelques livres de pain que la mère vendait le plus souvent pour acheter du vin.

Quant à moi, à cette époque, je n'étais pas un mendiant, je travaillais; mais après une grande gelée, le travail venant à manquer, je m'en allai du côté de Bordeaux chercher de l'ouvrage. Au bout de quatre ans, je revins dans le pays. C'était vers le milieu de novembre, il commençait à faire froid. En passant dans les landes du Catalan, j'aperçus dans un petit bois de chênes noirs trois enfans qui se chauffaient à un feu de broussailles et de feuilles sèches. Une douzaine de brebis maigres et deux beaux porcs cherchaient leur vie çà et là. Le groupe se composait de deux jeunes garçons et d'une petite fille, tous trois misérablement vêtus. La petite fille était encore plus déguenillée que les autres; elle n'avait que quelques haillons sur le corps. Debout, auprès des garçons accroupis, elle attisait le feu avec un grand bâton de châtaignier. En même temps elle chantait d'une voix très douce une vieille complainte, et ses compagnons étaient si attentifs que les brebis et les moutons eussent pu s'envoler sans que leurs maîtres eussent daigné s'occuper de cette étrange fuite. Je m'arrêtai pour l'écouter, et, en la regardant, il me sembla que je l'avais déjà vue. Elle avait des cheveux noirs longs et mal peignés qui retombaient en mèches épaisses sur ses pauvres petites épaules presque découvertes et bleuies par le froid. Son teint était hâlé, mais ses yeux brillaient comme deux diamans

noirs. Elle avait sur sa figure un air de bonne humeur qui vous attirait à elle, et ma première pensée, en la voyant, fut (Dieu me le pardonne) assez méchante. « En voilà une, me dis-je, qui, si elle peut devenir fille, ne fera pas languir les galans... » Quand elle eut fini de chanter, je m'écriai : « Eh! *drôles*, que faites-vous? les porcs vont au maïs! » Les deux garçons se levèrent effrayés; mais, voyant que je les trompais, ils se rassurèrent et me répondirent : « Nous écoutons la petite sorcière. » La jeune fille leur donna quelques coups de son bâton, et ils se mirent à rire. J'allais leur demander d'où ils étaient, lorsqu'un nouveau personnage apparut tout à coup.

Une vieille dame à cheval, ou plutôt le spectre d'une vieille dame sur un spectre de cheval, se montra dans le chemin creux qui bordait la lande. C'était une dame, bien que son bonnet, qui avait eu son jour de propreté, eût depuis longtemps passé du blanc au roux, et du roux au noir; il était assez bon du reste pour la tête qu'il recouvrait. Un petit châle rouge, une robe crasseuse en indienne, un tablier bleu à larges poches, faisaient d'elle une espèce d'épouvantail à effrayer les corbeaux dans la saison des fèves. Elle était assise sur un bât de meunier, et éperonnait son cheval à l'aide d'un parapluie de cotonnade. Son cheval était d'une maigreur effrayante. Je le vois encore ce pauvre alezan brûlé, avec ses hanches saillantes, ses côtes à jour, ses grappes et ses éparvins. Il marchait la tête entre les jambes, et sa longue crinière blanche lui tombait sur les yeux. Elle sauta lestement de cheval, escalada le tertre, et courut sus aux *drôles* en brandissant son parapluie. Légère comme un oiseau, en deux bonds la petite fut auprès de moi. L'un des garçons se sauva dans le bois, mais l'autre se mit en devoir de rassembler ses brebis, et c'est lui qui supporta tout le poids de la bourrasque. La dame le poursuivait en l'appelant voleur, fainéant, gourmand! L'enfant jetait des cris lamentables; mais, étant parvenu à mettre une distance honnête entre lui et le parapluie, il disparut derrière une haie d'épines noires. La vieille dame sonda du regard l'épaisseur des broussailles, et, persuadée qu'elle ne trouverait pas l'autre délinquant, elle grommela quelques menaces, me regarda de travers, puis avec une grande agilité se remit d'un saut sur son cheval, qui pendant cette alerte paissait tranquillement l'herbe du chemin. Ayant aperçu la petite fille, elle lui fit une horrible grimace : « Ah! c'est toi, fille du diable, dit-elle; si jamais tu reviens au château, je te ferai manger par les chiens. » Après cet adieu, elle dépensa le reste de sa fureur contre les flancs de son cheval, qui s'était de nouveau attablé au revers d'un fossé, et s'en alla majestueusement.

La petite la regarda partir en serrant fortement son bâton. « Ses chiens,... ses chiens! dit-elle, ils ne sont pas si méchans qu'elle;

ils aboient, ils ne mordent pas. » Elle monta ensuite sur le tertre, et se mit à crier : « Janouet! Janouet! la dame est partie, bonsoir! » Janouet sortit d'une touffe de fougères : « Eh donc! fit-il, pourquoi t'en vas-tu? — La tournée n'est pas finie, répondit-elle, et la maman attend. Elle n'est pas bien douce non plus. »

Janouet pouvait avoir huit ans. Son béret troué laissait échapper au sommet une mèche de cheveux blonds en guise de plumet. Il n'avait ni culotte, ni bas, ni souliers, mais probablement une chemise et une sorte de robe en drap, trouée partout où elle n'était pas tachée. Il laissa partir la petite mendiante en poussant un soupir, et celle-ci m'accompagna en me regardant avec curiosité.

— D'où es-tu? lui dis-je.

— Oh! moi! répondit-elle, je suis la fille de la Catinon.

— Elle demeure toujours dans la lande?

— Oui.

— J'ai beaucoup connu ton père.

— Oh! moi! dit-elle, je n'ai pas connu le pauvre papa. La maman est bien malade. Elle ne peut plus manger. M. le curé vient la voir, c'est signe qu'elle n'ira pas loin.

— On dit qu'elle te bat, ta mère?

— Ce n'est pas elle, c'est le vin. Quand la maman a trop bu, elle ne me reconnaît plus. Elle battrait aussi bien un chien; elle n'y met pas de malice.

— Et quand elle sera morte, que feras-tu?

— Je demanderai mon pain, et, quand je serai grande, je m'en irai à Bordeaux ou à Toulouse, où l'on dit que les filles sont bien heureuses. Elles boivent et mangent tant qu'elles veulent, et elles ne font rien.

— Oui, mais ce sont de mauvais sujets; ne vaudrait-il pas mieux travailler?

— Travailler, oui; j'aimerais mieux travailler. Si vous connaissez quelque propriétaire qui ait besoin d'une *pastoure* (bergère), adressez-moi à lui. Je sais filer, dit-elle avec orgueil, je sais faire la miche,... je sais,... je ne sais pas grand'chose, j'apprendrai; mais qui voudrait de moi? Je suis la fille d'une sorcière. Cependant M. le curé veut me faire faire la première communion, et ensuite les autres *drôles* voudront peut-être deviser avec moi.

L'enfant se tut alors et devint triste. Je voulus changer la conversation. — Tu n'as pas peur, lui dis-je, que la dame te fasse manger par les chiens?

— La dame du château! elle est bien méchante, mais je n'ai pas peur de ses chiens. Janouet les emmène quelquefois avec lui, et ils me connaissent.

— Janouet est le pâtre de la dame?

— Non, c'est son fils. Il sera bien riche; ils ont je ne sais combien de métairies. La moitié du pays leur appartient, et la dame a dans le fournil deux barriques pleines d'écus de six livres!

— Et on fait garder les porcs à Janouet?

— Oh! pas toujours. On a renvoyé le dernier pâtre parce qu'il mangeait trop, et, en attendant qu'il en vienne un autre, Janouet garde les porcs du château.

Tout en causant, nous arrivâmes au chemin de Panjas, et je la quittai.

A quelque temps de là, un dimanche après vêpres, j'entendis dire sur la place que la sorcière du Catalan allait mourir. Personne ne la plaignait, et on se félicitait de cette mort comme d'un bonheur pour le pays. Cette nouvelle me rendit triste; je pensai à toutes les bonnes soirées que j'avais passées dans cette cabane; je songeai aussi à la petite Ménine, et, quoiqu'il fît un temps effroyable, je me dirigeai du côté des landes. Les chemins étaient changés en bourbiers; une pluie froide chassée par un vent de mer me fouettait le visage; la campagne était déserte. Je marchais d'un bon pas, car la nuit commençait à tomber; enfin j'arrivai sur le plateau auprès de la cabane. J'hésitai pendant quelques instans à entrer. On n'entendait aucun bruit; j'eus peur d'être arrivé trop tard. Une partie de la muraille de terre était tombée; il ne restait plus qu'une maigre charpente, le squelette de la maison. Le petit jardin était en friche. Les orties et la mauve l'encombraient. Aucune fumée ne sortait de la cheminée en ruine. Je frappai à la porte, une voix enfantine cria : Entrez. Je vis alors une chose lamentable : la chambre, ouverte à tous les vents, était complétement nue. La pluie avait changé le sol en bourbier, et à la place du foyer il y avait une mare d'eau pluviale. Dans un grand lit boiteux et sans rideaux, une créature humaine achevait son agonie. Je ne voyais pas sa figure, cachée dans la paille; mais ses mains maigres remuaient cette paille et cherchaient à l'amasser autour d'elle. Sur ses pieds, il y avait un monceau de haillons, au milieu desquels brillaient les yeux de la petite. — La maman a froid, me dit-elle quand elle me vit entrer, je lui chauffe les pieds.

— Et tu es toute seule? lui dis-je. — Elle me répondit qu'une voisine était allée chercher M. le curé.

Une femme entra alors. Elle tenait à la main une chandelle, une bouteille de vin rouge et un morceau de pain blanc. Dans nos campagnes, le vin rouge et le pain blanc sont des objets de grand luxe. On les offre à ceux qui quittent ce monde, surtout aux plus pauvres, afin qu'ils ne partent pas sans avoir goûté aux jouissances de la vie. La femme, qui était vieille, regarda la mourante et haussa les épaules. Elle avait vu bien des agonies, et savait qu'il n'y avait

plus d'espoir. Elle fit un signe à la petite, qui sauta du lit. Elles prirent les épaules de la mourante et essayèrent de la soulever, mais elles tentèrent en vain de lui faire avaler un peu de pain trempé dans le vin rouge.

En ce moment, nous entendîmes une clochette. Le vieux curé (celui qui l'avait mariée) arriva, accompagné d'un enfant, tous deux crottés, mouillés, transis de froid. Il s'approcha de la malade; lui aussi, il haussa les épaules. Il tira de sa poche une petite fiole, et frotta les tempes de Catinon; mais elle ne bougea pas. « Elle ne pourra pas se confesser, » dit-il. Alors il se mit à genoux sur la terre humide, et nous nous agenouillâmes auprès de lui. Il pria en latin, le clerc disait *amen*, et nous répétions *amen*. Il se leva ensuite et donna l'extrême-onction à la mourante. Comme il lui mettait l'huile sur le front, elle fit un grand bond et tomba du lit : elle était morte. Il pria encore quelque temps, et nous priâmes avec lui, tous les quatre à genoux. Quand nous nous relevâmes, nous vîmes Ménine qui mangeait le pain trempé dans le vin resté dans l'écuelle.

Si j'avais été marié, et si j'avais eu une maison, j'aurais pris la petite avec moi; mais je travaillais tantôt d'un côté et tantôt d'un autre, et je logeais à l'auberge. Une voisine la recueillit, celle qui avait assisté la mourante dans ses derniers momens. Elle n'était pas riche : c'était une pauvre veuve qui avait une vigne et quelques quartiers de terre; elle filait pendant toute l'année, et son fils unique Blasion menait paître une douzaine de brebis, le plus souvent chez les autres. Le curé habilla la petite, car l'époque approchait où elle allait faire sa première communion. Quand elle voyait trop de misère dans la maison qui l'avait reçue, elle reprenait son ancien métier et allait demander son pain. La veuve, que je rencontrai un jour, me dit : « Si les temps n'étaient pas si durs et le maïs si cher, je garderais bien Ménine avec moi. C'est un cœur brave et vaillant, elle se mettrait au feu pour moi et pour mon fils. Elle est grande et bien formée pour son âge; elle pourrait entrer servante dans quelque maison. Il y a tant de gens riches : pour eux, une bouche de plus ou de moins n'est pas une charge, et son travail paierait bien sa nourriture. J'ai toujours peur que ces bohémiens qui passent ne l'enlèvent. Elle est éveillée et chante comme un oiseau; mais elle est sans cesse par les chemins, il lui arrivera quelque malheur. Vous qui travaillez au château, vous devriez dire à la dame de la prendre à son service. Elle est un peu dure, mais c'est ce qu'il faut pour une jeune fille qui a toujours vagabondé. »

En effet, je travaillais au château à cette époque, et j'étais assez bien avec la vieille dame, qui réellement n'était pas tendre. On a beaucoup parlé de cette famille et de l'origine de son immense fortune. Arrêtez le premier paysan que vous rencontrerez, il vous ra-

contera l'histoire des *mandagots* (1) du vieux Soulès, le père de Janouet. C'étaient deux chats noirs qu'il nourrissait de viande de boucherie; ils dansaient toute la journée, n'attrapaient pas de souris, mais ils lui apportaient chaque soir deux louis de vingt-quatre livres. Il devint ainsi le plus riche de la contrée, et quand arriva la révolution, il acheta les biens du comte de La Roumega, qui fut guillotiné à Toulouse. Quand il se vit opulent, il négligea les *mandagots*, qui l'étouffèrent pendant une nuit de carnaval.

Mon père, qui connaissait le vieux Soulès, et qui fréquentait sa maison, m'a souvent dit qu'il n'y avait jamais vu de chats noirs et encore moins de viande de boucherie, car Soulès vendait tout ce qu'il pouvait vendre, et ne se nourrissait que de pain de maïs. Il était propriétaire d'un assez joli bien qui, bon an, mal an, pouvait produire deux ou trois cents sacs de grains et une trentaine de pièces d'eau-de-vie. Les étoiles le matin, la lune le soir, le voyaient travaillant comme un mercenaire, se donnant à peine le temps de dormir et de manger. Il trouvait difficilement des valets : entrer chez lui, autant aurait valu entrer au bagne. Beaucoup de besogne, du mauvais pain et de la piquette, tel était l'ordinaire de la maison. Le maître ne la quittait que pour aller aux foires et marchés, où il spéculait heureusement sur les chevaux et sur les bœufs. De temps en temps, on le voyait revenir avec une valise gonflée d'écus. Ce que cet argent devenait ensuite, nul ne le savait; il ne dépensait ni ne prêtait un denier : il se contentait de faire une petite usure, assez fructueuse cependant, à l'aide du grain qu'il avançait aux propriétaires gênés. Lorsque la révolution éclata, il acheta pour fort peu de chose tous les biens nationaux qui se trouvèrent à vendre, entre autres le château et le domaine de La Roumega. Pour en arriver là, il avait eu besoin d'employer quelques manœuvres, car en l'an III de la république nous vîmes arriver au château un citoyen et une citoyenne qui n'étaient beaux ni l'un ni l'autre. Le citoyen était une espèce de monsieur petit, maigre, mal tourné, se donnant des airs de muscadin. On eût dit un frater ou un régent. Il portait un grand chapeau à trois cornes avec une grande cocarde, un habit couleur de cannelle et des bas tricolores. Il était d'humeur plaisante et buvait volontiers un coup de trop, après quoi il chantait ou le *Ça ira* ou l'*Alleluia*, et vous appelait tantôt citoyens et tantôt très chers frères. La citoyenne qu'il appelait sa sœur était d'une tout autre humeur : grande, sèche, sérieuse, pour ne pas dire revêche, elle n'avait jamais mot en bouche, s'occupait du ménage le matin, et tricotait pendant le reste du jour. Un mois après

(1) Le *mandagot* est un animal envoyé par le diable pour enrichir ceux qui se donnent à lui. On le trouve la nuit de Noël généralement, à l'embranchement de quatre chemins, auprès de la croix.

son arrivée au château, elle épousa Soulès, alors âgé de cinquante ans. Ils n'étaient jeunes ni l'un ni l'autre, car elle avait au moins quarante ans. En les voyant si riches, les gens du pays commençaient à les traiter avec respect; mais quelques frondeurs disaient tout bas que bien mal acquis ne profite jamais. Il arriva un événement qui donna raison à ces derniers : un matin, les gendarmes se présentèrent au château pour arrêter Soulès et son beau-frère. Celui-ci, qui apparemment ne se sentait pas la conscience bien nette, monta dans sa chambre et se tira un coup de pistolet au milieu du front. On mena Soulès à Auch. Le bruit courut qu'on allait lui faire son procès comme accapareur, et qu'il serait condamné. La frayeur et le mauvais air de la prison l'enlevèrent en quelques jours. Sa veuve supporta ce malheur avec une grande impassibilité, et peu de mois après la mort de son mari elle mit au monde un enfant, ce petit Janouet que j'avais rencontré dans la lande le jour de mon retour.

Obligée d'administrer seule cette immense fortune territoriale, qui se composait de plusieurs milliers d'hectares, la dame de La Roumega (on commençait à lui donner ce nom dans le pays) ne parut pas effrayée. La majeure partie du domaine se composait de métairies, il s'agissait seulement de surveiller les métayers; en proie à une défiance continuelle, elle avait le génie de l'espionnage. Pour les terres qu'elle gardait sous sa main, son système était bien simple et pouvait se résumer ainsi : demander à la terre tout ce qu'elle pouvait donner et lui rendre le moins possible.

Lorsque je me présentai chez elle, je vis l'intérieur du château pour la première fois. Il y avait bien des années qu'il n'avait pas été habité par son propriétaire lorsqu'il changea de maîtres. Un régisseur y demeurait seul avec sa famille et quelques valets. Son état de délabrement me surprit. C'était un immense bâtiment carré construit en briques, flanqué de quatre tours. Trois de ces tours s'étaient en partie écroulées. Des chênes et des sureaux avaient pris racine dans leurs décombres, et des ronces vigoureuses les entouraient de tous côtés. D'une partie des fossés on avait fait un jardin; le reste, abandonné aux roseaux, servait d'asile à une nuée de grenouilles qui, pendant les nuits d'été, assourdissaient les environs. Sur la face méridionale, on avait plaqué une grande maison construite avec les débris du château; elle communiquait avec la tour restée en bon état et transformée en grange.

Cette habitation était située au milieu d'un bois de chênes vieux comme le monde, qui lui donnait un air sombre et sinistre. A deux cents pas du château se trouvait un immense étang dont les berges étaient couvertes de broussailles où se cachaient pendant le jour des bandes de loups qui, la nuit, désolaient le pays.

Quand je me présentai, je trouvai la vieille dame assise au coin d'une grande cheminée où brûlait un maigre feu d'épines noires et d'épis de maïs. A la crémaillère pendait un vieux chaudron qui chantait modérément. Une grosse servante filait auprès d'elle, et Janouet, trônant sur la boîte à sel, faisait avec une quenouille hors de service des dessins sur la cendre. Une chandelle de résine éclairait ces personnages, et permettait d'apercevoir dans l'ombre deux bouviers qui attendaient patiemment une pitance dont ils connaissaient la qualité. En me voyant entrer, la dame me jeta un regard plein de ressentiment. C'était avec douleur qu'elle introduisait une nouvelle bouche dans la maison; mais l'année s'annonçait bien, les vignes étaient couvertes de raisin, il fallait préparer la vaisselle vinaire. Elle m'examina de la tête aux pieds, essayant de jauger ma capacité. Le résultat de cet examen ne me fut pas très favorable. Elle commença par dire qu'elle n'aimait pas les fainéans ni les gourmands. J'avais habité les villes où l'on prend des habitudes d'oisiveté et de délicatesse qui ne lui plaisaient pas. Si l'ordinaire de la maison ne me convenait pas, je pouvais tourner les talons. Avec de l'argent, on trouvait toujours des ouvriers. Les temps étaient durs; les denrées ne se vendaient pas. On ne récoltait que pour le collecteur. Enfin elle me fit part de ses conditions. Elle m'offrait vingt écus et deux chemises de grosse étoupe. Nous bataillâmes longtemps, et, moyennant une petite augmentation, j'eus l'honneur de devenir le tonnelier du château.

Je pus alors étudier à mon aise le caractère extraordinaire de cette femme. Il fallait qu'elle eût été bien pauvre dans sa jeunesse, car au milieu d'une opulence considérable elle semblait toujours tourmentée par la crainte de manquer de pain. Je trouvai dans le *chaix* plus de deux cents pièces d'eau-de-vie entassées; mais la moitié du liquide s'était échappée des fûts, abandonnés à eux-mêmes. Des quantités énormes de blé étaient livrées dans le grenier à la voracité des rats et des charançons. Il y avait là pour plus de cent mille francs de denrées qu'elle ne pouvait se décider à vendre, parce que l'année précédente un marchand, par une banqueroute, lui avait fait perdre quelques milliers d'écus. Elle avait des forêts immenses où les chênes périssaient de vieillesse, et elle allait glaner elle-même au milieu des haies quelques misérables morceaux de bois qui, joints aux épis de maïs, constituaient le plus clair de notre feu pendant l'hiver. A trois heures du matin, en toute saison, elle était levée, réveillait ses valets, grondait sa servante, allait çà et là, comme une âme en peine, attendant avec impatience l'apparition de l'aube. Elle se hissait alors sur son fameux alezan et parcourait ses landes, ses bois, ses métairies. Elle allait ensuite se

placer derrière les ouvriers, les regardant d'un œil féroce s'ils s'écartaient une minute, et haussant les épaules quand elle les entendait rire et chanter. Elle ne les quittait que pour donner un coup d'œil à la soupe que Jeanneton, la grosse servante, ne préparait qu'en tremblant, car c'étaient des tempêtes terribles si les haricots choisis n'étaient pas de toute la pile les plus moisis, les plus creux et les plus écornés par les rats. Elle faisait elle-même les portions et nous examinait en silence et fixement pendant que nous mangions. Il fallait avoir un bon appétit pour que ce pain si durement reproché ne s'arrêtât pas dans la gorge.

J'étais parvenu à mettre le *chaix* du château en ordre, je ne mangeais pas extraordinairement, je ne courtisais pas la servante, j'avais gagné les bonnes grâces de la vieille dame, qui venait quelquefois, les jours de pluie, tricoter auprès de moi pendant que je rabattais les futailles; mais mon plus grand ami, c'était Janouet. Le pauvre enfant avait alors près de douze ans. Fort et bien découplé pour son âge, il était sérieux et apathique. Comment avec une pareille mère un enfant eût-il pu devenir gai et expansif? Quand il m'entendait chanter, il accourait auprès de moi, se blottissait dans un coin et marquait la mesure avec sa tête. Dans ses jours de grande hardiesse, il jouait avec mes outils, m'interrogeait sur les villes que j'avais parcourues, s'ébahissant à toutes les splendeurs que je lui dépeignais. Sa mère lui inspirait une terreur indicible, et il tremblait de tous ses membres lorsque, pendant nos conversations, elle apparaissait sur le seuil de la porte. Au commencement de l'hiver, on l'envoyait à l'école du village; pendant l'été, il gardait les porcs comme le fils d'un simple métayer. Il passait une partie de ses journées dans les bois, mais il ne se liait pas avec les petits pasteurs des brebis. Il ne leur inspirait pas la même terreur que leur inspirait la vieille dame; ils le gourmaient quelquefois, et les jeunes *pastoures* éveillées se moquaient de son air taciturne et endormi. En un mot, c'était une pauvre créature abrutie par la dureté et l'avarice de la mère, et qui, malgré son immense fortune, était digne de pitié, même pour un misérable comme moi.

Les choses étaient en cet état lorsque la grosse Jeanneton, qui avait amassé cinquante écus, jugeant qu'elle avait fait son temps de galère, songea à se marier; il fallut la remplacer. La vieille dame hésita pendant quelque temps; elle avait particulièrement horreur des personnes de son sexe. Elle me demanda si je ne saurais pas l'aider à faire la soupe et à soigner la volaille. Je déclinai l'honneur de ces importantes fonctions, et je parlai de la petite Ménine. En entendant prononcer ce nom, la vieille dame se cabra : « La fille d'une sorcière! s'écria-t-elle, je ne veux pas d'une pareille engeance dans ma maison. » Cette tête de fer croyait aux sorciers. Quand on

lui parlait d'un grand loup blanc qui hantait les bois du château, elle tremblait. Si un de ses bœufs était malade, elle ne mandait pas le vétérinaire, elle faisait dire un évangile. Elle avait dans une armoire des vieux cierges consacrés qu'elle allumait la nuit quand les chouettes poussaient leurs gémissemens, ou quand les loups de l'étang, sur la piste de quelque proie, donnaient de la gorge de façon à faire dresser les cheveux sur la tête. L'avarice cependant plaida la cause de la pauvre Ménine. L'enfant se contenterait de sa nourriture, de quelques chemises, de vieux habits; elle serait facile à conduire; d'ailleurs elle pouvait n'être pas sorcière. La vieille dame me dit de la lui amener.

Le marché fut bien vite conclu. Il tardait à la pauvre fille d'avoir un abri et du pain assuré. Peut-être, comme elle était jolie et grande pour son âge, avait-elle appris déjà les dangers de sa position. Quand elle entra dans la maison, ce fut comme un rayon de soleil au milieu de ces figures froides et tristes. Elle était naturellement hardie, cette pauvre fille des grands chemins, et la vieille dame ne lui faisait pas peur. Elle tenait toujours fixés sur sa maîtresse ses deux grands yeux vifs et intelligens pour prévenir les ordres qu'on allait lui donner; l'ordre reçu, elle partait, sautant, dansant, chantant, ne reculant devant aucune besogne, mettant son honneur à être utile et à faire bien ce qu'elle faisait. A peine installée dans la maison depuis quelques jours, elle la connaissait comme si elle y fût née, et elle abattait tant de besogne que la vieille dame n'avait plus à s'occuper que de ses bas. Cette activité et cette intelligence l'effrayèrent. Elle crut voir dans tout cela l'intervention du diable. Il y avait des momens où la petite lui inspirait une véritable terreur, et elle demeura quelque temps avant d'oser déployer vis-à-vis de sa servante le caractère acariâtre dont la nature l'avait douée; mais bientôt le naturel prit le dessus, et elle se mit à la quereller. Il fut défendu à la pauvre enfant de chanter, de rire, de causer avec nous, et même de nous regarder. La vieille dame entreprit de lui enseigner la modestie. Il y avait dans un coin de la cuisine un fragment de miroir devant lequel la jeune fille perdait tous les jours quelques minutes à lisser ses beaux cheveux noirs et à les arranger coquettement sous un vieux mouchoir de coton jaune. Elle fut surprise un jour qu'elle se souriait doucement à elle-même. La vieille dame cassa le miroir. Un autre jour, elle avait planté au coin d'un carré de choux quelques pieds de basilic. Cette herbe odorante a un grand attrait pour nos filles de campagne, qui en ont toujours quelque brin à leur corsage. La vieille dame, ayant aperçu cette plantation d'agrément qui déshonorait ses légumes, prit une bèche et saccagea le pauvre petit parterre. Cette fois la patience fut sur le point d'échapper à Ménine. Elle croisa

hardiment son regard franc et naïf avec le regard haineux et méchant de la vieille. Elle ferma les mains convulsivement; mais toute cette grande colère s'en alla dans un soupir : « Il faut savoir souffrir quand on est chez les autres, » dit-elle, et elle s'en alla.

Cette patience irritait encore la mégère. Comme les méchantes fées, elle prenait plaisir à la surcharger de travail et à lui donner des tâches impossibles. C'était en vain. La vaillante jeune fille se piquait au jeu, et accomplissait comme par enchantement tous les ordres qu'on lui donnait. On la faisait veiller jusqu'à onze heures du soir, lever à trois heures du matin, piocher, bêcher, brouetter, battre au fléau, et chaque matin elle semblait plus fraîche, plus grande, plus forte. La santé, la vigueur, la gaieté, débordaient de cette riche nature. Voyant que tout réussissait à Ménine, la vieille dame revint à ses premières idées de sorcellerie. Une chose l'effrayait surtout, c'est que par momens elle ressentait une sorte de tendresse pour cette pauvre fille, qui l'aimait malgré toutes ses duretés. Elle avait peur d'être sous le pouvoir d'un charme.

Le charme agissait bien plus franchement sur Janouet. Ménine était pour lui une ancienne connaissance. C'était avec elle qu'il avait passé ses meilleures journées dans les landes du Catalan. Il l'admirait depuis longtemps, et il ne croyait pas qu'il existât au monde quelque chose de plus beau que la petite sorcière. Il ne pouvait se passer d'elle; quand il ne la voyait pas, il était inquiet; il la suivait partout comme un chien. Ils s'aimaient tous deux, mais d'une façon différente. La *drôle*, qui était un peu plus âgée que Janouet, et qui savait l'empire qu'elle exerçait sur lui, le traitait un peu comme un enfant. Janouet l'aimait d'un tout autre amour. Ses sentimens affectueux, longtemps refoulés, avaient fait explosion. Il ne comprenait pas la vie sans Ménine, et elle lui était aussi nécessaire que l'air qu'il respirait. Sous l'influence de cette fille, son caractère changea. Il devint plus gai, plus expansif; son intelligence même parut se développer, et à seize ans il n'était pas beaucoup plus bête que les fils des métayers voisins. Il est vrai qu'il n'était pas beaucoup plus instruit qu'eux. Il savait lire tant bien que mal, mais sa main, paresseuse à écrire, aimait mieux tracer un sillon qu'une page d'écriture. Ce fut alors que le curé intervint avec quelques grands messieurs du pays. On fit observer à Mme de La Roumega que son fils devait être un jour un des plus grands propriétaires de la contrée, et qu'il n'était pas convenable de le laisser dans un pareil état d'ignorance. On lui persuada à grand'peine de l'envoyer dans un collége. Elle y consentit enfin, mais en prenant ses précautions pour que cette éducation lui coûtât le moins cher possible.

On l'envoya à Pau, et je fus chargé de le conduire chez une veuve

qui, moyennant vingt pistoles par an, devait le loger et le nourrir. A la vérité, Mme de La Roumega fournissait la graisse nécessaire à la soupe et devait envoyer trois sacs de blé et deux sacs de milloc par an; il y avait aussi une redevance de chapons et de volailles que je ne me rappelle plus bien. Après avoir assuré ainsi la nourriture du corps, elle me chargea, avec toute la mauvaise grâce possible, de payer la rétribution due au lycée dont Janouet devait suivre les cours; ce ne fut pas sans protester que tout cela était autant d'argent perdu. Janouet pleura fort quand il partit; ce n'était pas sa mère ni le château qu'il regrettait, mais bien Ménine qui, elle aussi, avait le cœur très gros.

Ce fut après son départ que Blasion entra au château comme bouvier. Blasion était le jeune garçon qui gardait les brebis dans la lande, lorsque je rencontrai Ménine pour la première fois; c'était le fils de cette veuve qui avait recueilli l'orpheline après la mort de Catinon. Il était d'une année plus âgé que la *drôle*, grand, bien tourné, laborieux, honnête envers ses supérieurs, mais un peu froid avec ses camarades. Il ne me fut pas difficile de m'apercevoir que celui-là aussi aimait Ménine, et que celle-ci ne décourageait pas cet amour, quoique avec Blasion elle se comportât tout autrement qu'avec Janouet. Autant elle était familière et presque tendre avec celui-ci, autant elle se montrait réservée avec l'autre; on voyait cependant qu'elle prenait plaisir à le voir et à causer avec lui, et c'était toujours ensemble qu'ils revenaient de la messe le dimanche. Je la plaisantai un jour sur son nouveau galant et lui demandai quand ils comptaient faire la noce. Je croyais l'embarrasser et la troubler, car les filles nient volontiers ces sortes de liaisons; Ménine, bien que rougissant un peu, se mit à rire. Nous essayâmes aussi de tourmenter Blasion à ce sujet, mais nous ne le trouvâmes pas d'aussi bonne composition : il nous répondit d'un ton rogue que ce qui se passait entre lui et Ménine ne nous regardait pas, et qu'il n'y en avait pas un seul de nous qui valût assez pour oser songer à elle.

Pendant qu'on lui prenait ainsi le cœur de sa belle, Janouet était à Pau. Ce qu'il y faisait, nous ne l'avons jamais bien su. Ce qui est certain, c'est qu'il n'étudiait pas. Tous les ans, j'allais lui porter de l'argent et des provisions; il me recevait le plus souvent dans des auberges et dans des cafés, en compagnie de faux messieurs qui paraissaient mener une vie assez gaie. Ses dépenses excédaient évidemment de beaucoup les sommes que sa mère lui envoyait, et nous ne sûmes que bien plus tard comment il faisait pour se procurer de l'argent.

II.

Un matin, à l'approche des vendanges, Janouet revint au château; au grand déplaisir de la vieille dame, il ne revint pas seul; il était accompagné par une espèce de monsieur qui se présenta lui-même sans façon comme un invité de son fils. Quelque vilaine que fût Mme de La Roumega, elle n'osa pas mettre le nouveau venu à la porte; mais elle lui prédit qu'il ferait maigre chère, prédiction qui n'étonna personne. L'ami de Janouet pouvait avoir quarante ans. Il était de moyenne taille, quoique bâti comme un Hercule; ses épaules et ses mains étaient celles d'un géant; sa figure n'annonçait rien de bon; un grand nez béarnais et deux petits yeux, toujours en mouvement, donnaient à sa physionomie quelque chose de repoussant. Ses vêtemens n'étaient pas faits pour lui concilier la sympathie de la vieille dame. Un chapeau de castor, une chemise à jabot d'une couleur douteuse, un habit bleu, un gilet chamois, un pantalon gris et des bottes à revers composaient son équipement; tout cela était en assez mauvais état. Il portait sur l'épaule un long bâton en cœur de chêne, vrai gourdin de voleur, au bout duquel pendait un mince paquet noué dans un superbe foulard des Indes. Une paire de fleurets et une boîte à violon complétaient son bagage. Il se nommait Saint-Jean. Janouet l'avait connu à Pau, où, comme je l'ai dit, il voyait assez mauvaise compagnie.

L'étranger fut, de la part de nos paysans, l'objet d'une foule de conjectures. Était-ce un monsieur? était-ce un artisan? était-ce un paysan? On ne savait trop que décider. C'était un monsieur, car il savait lire, écrire et parler français; c'était un artisan, car il maniait le marteau et la varlope aussi bien que le premier forgeron ou le premier charpentier du pays. Ce pouvait bien être un paysan, car personne mieux que lui ne s'entendait à panser les bœufs et à faire marcher *Martin* et *Boué*, *Millet* et *Mascaret* (1). Il jouait du violon et chantait, non-seulement les rondes du pays, mais une foule de chansons inconnues, si douces et si agréables qu'elles affolaient toutes les filles. Il dansait aussi des danses dont le nom n'avait jamais pénétré dans nos déserts, la valse, la hongroise, la gavotte, et il les enseignait volontiers à qui voulait les apprendre, ce que lui pardonnait M. le curé, attendu que Saint-Jean chantait au lutrin de façon à faire descendre les anges du ciel. Les garçons du pays lui pardonnaient moins aisément; ils l'appelaient le comédien du château, ce qui est une grande insulte dans un pays où, en fait de comédiens, nous ne connaissons que les saltimbanques.

Son caractère était excellent. Il paraissait habitué à considérer

(1) Nom des bœufs dans le midi.

tous les événemens de la vie sous leur bon côté et à ne prendre que ce qui lui convenait dans les paroles bonnes ou mauvaises qu'on lui adressait. Il se montrait pour Janouet bon, affectueux, presque tendre. Il lui donnait quelques leçons de violon et d'écriture, car Janouet avait toujours la main un peu lourde, mais il paraissait tenir par-dessus tout à lui apprendre l'escrime, prétendant que c'était une science excellente quand il s'agissait de dégourdir un jeune homme et de lui enlever la niaise timidité du paysan. Or la timidité était toujours le grand défaut de Janouet. Lorsqu'il revit Ménine pour la première fois, il devint rouge et confus, et au lieu de l'embrasser, comme il en avait certainement l'intention, il ne put que balbutier un bonjour dont la moitié lui resta dans la gorge. La *drôle* ne parut nullement émue; elle répondit de sa voix un peu cavalière : « Bonjour, Janouet et la compagnie. » La compagnie, c'était Saint-Jean, qui la regarda fixement; sans se laisser déconcerter, elle lui rendit regard pour regard, et fut la dernière à quitter la partie. Quant à Blasion, ce fut avec terreur qu'il vit arriver Janouet et son ami. Il ne douta pas qu'ils vinssent tout exprès pour lui enlever le cœur de Ménine. En conséquence, et sans demander aucune explication, il se mit à fuir avec acharnement la pauvre fille et à pleurer du matin au soir en piquant ses bœufs, car il appartenait à cette classe d'amoureux mélancoliques qui font de l'amour une chose lugubre et aiment à se tourmenter.

Cependant il faut reconnaître que son amour ne s'alarmait pas tout à fait à tort. Janouet avait confié à Saint-Jean qu'il était amoureux de Ménine, et celui-ci paraissait disposé à servir par tous les moyens possibles la passion de son ami. Bien souvent, alors qu'ils ne me croyaient pas si proche, je l'entendis gourmander Janouet au sujet de sa timidité, et essayer de lui donner un peu de courage. Celui-ci se mettait en campagne, fier comme un Espagnol, cherchant partout Ménine, et quand il l'avait trouvée, il commençait à trembler, sa langue demeurait épaisse, il poussait des soupirs ridicules. La *drôle*, qui voyait bien où le bât le blessait, se mettait à rire, ce qui déconcertait encore plus le pauvre garçon.

Saint-Jean, voyant que son élève ne faisait nul progrès et que, chaque fois qu'il l'envoyait au combat, Ménine le lui renvoyait toujours plus en déroute, résolut d'aborder lui-même la jeune fille et de lui faire entendre raison. Il la rejoignit dans le bois un jour qu'elle allait à la fontaine, et, après avoir causé avec elle de choses et d'autres : « Ménine, lui dit-il, vous n'êtes pas raisonnable. Vous savez à merveille que Janouet vous aime, et vous ne faites pas de lui plus de cas que s'il était le dernier des mendians; cependant c'est votre maître. Il est jeune et tout aussi beau qu'un autre. Pourquoi n'avez-vous aucune pitié de lui? pourquoi le laissez-vous souffrir

ainsi? Vous me direz que M. le curé vous recommande d'être sage: mais votre sagesse vous fera-t-elle trouver un mari? Quel est le propriétaire qui voudra épouser une mendiante, fille de mendiante, si vaillante, si sage et si belle qu'elle soit? Vous restez sage, et pour qui? Pour un rustre qui vous fera travailler du matin au soir dans les fanges de l'hiver et dans la fournaise de l'été; encore n'êtes-vous pas sûre de n'être pas battue. Au bout de deux ou trois ans, vous serez maigre, laide, brûlée par le soleil, déformée par les enfans, inquiète sans cesse du pain du lendemain. N'est-ce pas là une belle destinée! Ne vaudrait-il pas mieux guérir mon pauvre Janouet? C'est un cœur d'or. Qu'est-ce que cela lui coûtera, quand la mère sera morte, de prendre une métairie et de la mettre dans votre tablier? Une de plus, une de moins, il n'en sera ni plus riche, ni plus pauvre, et vous aurez des champs, des prés, des landes, des vignes, une maison. Tous les galans des environs vous courtiseront; il en viendra même de la ville! Vous n'aurez qu'à vous baisser pour en prendre un. Qu'avez-vous à craindre? Janouet vous aime trop pour vous causer du chagrin, et son plus grand bonheur sera de vous donner tout ce qui vous conviendra. N'est-ce pas une pitié de voir la plus jolie fille de Panjas ainsi vêtue! Quand vous aurez une robe de coton rayée et un mouchoir de soie, pensez-vous qu'il y en ait une seule qui se puisse comparer à vous? Je ne vous demande pas de me répondre oui ou non, mais pensez à ce que je vous ai dit. »

Ménine ne se fâcha pas en entendant le discours. Elle remercia, en riant, le monsieur du bien qu'il lui voulait, lui demanda s'il avait une maîtresse et lui proposa d'intercéder pour lui auprès d'elle. Le soir, elle vint me raconter tout. Elle avait le cœur triste. Depuis plus d'un mois, Blasion ne lui avait pas adressé la parole. « Il est maigre, dit-elle, il est pâle, il est jaloux, il croit que j'écoute Janouet. Qui sait? peut-être croit-il que j'écoute le comédien. Il se fait bien du mal, il m'en fait beaucoup. Tant pis pour lui, s'il est fou! Certainement je ne courrai pas après lui. » Et elle se mit à pleurer.

Blasion détestait surtout Saint-Jean, qui était encore plus détesté par une autre personne du château, par la vieille dame. Elle trouvait que cet étranger s'était installé bien cavalièrement chez elle. Elle désirait le mettre dehors, mais tous les mauvais procédés avaient échoué contre le sang-froid imperturbable de Saint-Jean. Elle essaya de le chasser par la famine; cette ruse de guerre tourna contre elle. Quand les deux amis s'aperçurent que chaque jour la soupe devenait moins grasse, les légumes plus véreux, le vin plus pâle et le pain plus noir, ils allèrent dresser leur tente dans les métairies environnantes, où ils firent main basse sur les agneaux, les canards, les poules et les dindons, éventrèrent les barriques de provisions et dîmèrent d'avance sur les légumes frais. Aussi fallait-il

voir la colère de la vieille dame. Lorsqu'elle allait dans ses métairies compter sa volaille et son bétail, elle trouvait chaque jour de nouveaux déficits motivés par des visites de Janouet et du comédien. Ils ne s'en tinrent pas là, ils se dégoûtèrent de la cuisine rustique; ils commencèrent à aller vivre dans les auberges, à Nogaro, à Mancier, à Estang. Ils passaient la nuit à jouer, et rentraient au château quand les bouviers commençaient à joindre leurs bœufs. La vieille dame était fort irritée de cette conduite et faisait serment de ne jamais payer les aubergistes; ceux-ci s'inquiétaient peu de la mauvaise humeur de la mère. Le fils approchait de sa majorité. A cette époque, il devait se trouver à la tête d'une fortune considérable, et, pour attirer dans leurs filets une semblable proie, ils ne craignaient pas de faire crédit au jeune héritier. D'ailleurs les charançons et les rats avaient trouvé dans Saint-Jean un rude concurrent, et, grâce à ses expédiens, le blé et les denrées de toute espèce sortaient pendant la nuit du château. La vieille dame voyait avec terreur cette voie de désordre où Janouet était entré. L'époque de sa majorité approchait; elle sentait qu'elle n'avait aucune influence sur lui, et elle pouvait prédire le moment où cette immense fortune allait se fondre dans la débauche. Ces idées n'étaient pas faites pour adoucir un caractère acariâtre, et comme il fallait qu'elle déchargeât sa mauvaise humeur sur quelqu'un, c'était sur la pauvre Ménine que tout retombait.

Pauvre Ménine! Elle aussi avait une rude croix à porter! Janouet la poursuivait partout. Sa passion n'était pas bavarde, mais on voyait que chaque jour elle devenait plus ardente. Au milieu de cette solitude, elle se sentait guettée sans cesse par lui. Quand elle allait dans le bois ou même seulement dans le jardin, elle voyait les yeux de Janouet briller à travers les broussailles; elle entendait sa respiration étranglée derrière les haies. Il se livrait un combat terrible dans cette âme timide, il ne fallait qu'un moment pour que la brutalité triomphât. La nuit, elle était réveillée en sursaut par des saccades imprimées à sa porte qu'elle verrouillait tant bien que mal; elle entendait des pierres qui tombaient du mur, et la lucarne de sa chambrette, illuminée par la lune, devenait tout d'un coup obscure; elle entendait des imprécations étouffées, et il lui semblait qu'on riait au bas de la fenêtre et que celui qui riait était Saint-Jean. Ce n'était pas tout. Blasion se montrait de plus en plus intraitable, et, entre deux amoureux de cette trempe, la bouderie devait être éternelle. Elle était trop fière pour lui demander une explication et il était trop timide pour en provoquer une : elle lui parlait doucement et cherchait par des prévenances à fléchir cette humeur sauvage; mais il conservait un silence superbe et employait les détours les plus ingénieux pour lui répondre par des monosyl-

labes. Pour rien au monde il ne l'eût regardée en face, et nous eussions pu croire que, tout en demeurant sous le même toit, il était resté des mois entiers sans la voir, si nous ne l'eussions surpris montant dans un gros chêne où il se tenait perché pendant des heures entières, la regardant travailler dans le jardin. Un soir pourtant il sortit de son mutisme. Nous étions tous quatre au coin du feu. « Maîtresse, dit-il à la vieille dame, il va bientôt falloir me donner mes gages, car je tire au sort dans un mois. » En effet, il avait vingt et un ans, et on était au commencement de 1812. « Je vais tirer au sort, continua-t-il, et l'on va faire de moi ce qu'on a fait des autres; on va m'envoyer en Espagne, où les curés me pendront, me crucifieront, m'arracheront le cœur, me brûleront à petit feu, comme ils ont fait à Pierrille, à Lagoanère et au forgeron.

— Bah! lui dis-je, il ne faut pas voir les choses en noir. Il y en a qui reviennent, et c'est un mauvais moyen pour se tirer d'affaire que de s'effrayer d'avance.

— Qui vous dit que je m'effraie? s'écria-t-il avec emphase, et si cela me convient d'être tué par les Espagnols! Ma mère est morte; personne ne me regrettera. Quant à moi, je ne regretterai personne, excepté mes pauvres bœufs, ce pauvre Millet surtout, qui ne sait pas manger tout seul. »

Ménine ne souffla mot et continua de filer.

La vieille dame supputait tout bas ce qu'elle pouvait devoir à Blasion et surtout ce qu'elle pourrait lui retenir sur ses gages. Après quelques momens de silence, il se leva, alluma la chandelle de résine et s'écria avec exaltation : « Oui, ils les pendent, ils les crucifient, ils leur arrachent le cœur, ils les brûlent tout vivans; mais je n'ai pas peur d'eux, moi. »

Quelques semaines après, Blasion tira au sort et amena un mauvais numéro (il n'y en avait pas beaucoup de bons à cette époque); il fut incorporé dans un régiment de ligne qui faisait partie du corps du maréchal Suchet. Janouet et Saint-Jean, qui l'aimaient, voulurent fêter son départ, et la vieille dame, bon gré, mal gré, fut obligée de consentir à ce banquet d'adieu. Le pauvre Blasion ne mangea pas, mais il but beaucoup et surtout parla avec une verve intarissable. Comme le disait Saint-Jean, il se *décarêma* de six mois de silence. Il jura d'embrocher tous les moines espagnols et de séduire toutes les Catalanes. L'heure du départ sonna et vint calmer cette exaltation. Il prit son paquet qu'il mit au bout d'un bâton, il embrassa Janouet, Saint-Jean et la vieille dame, et quand il arriva à Ménine, il eut bien envie de passer fièrement devant elle; mais le courage lui manqua.

— Vous pouvez bien m'embrasser, dit-il en baissant les yeux, puisque je ne reviendrai pas.

— Blasion, répondit-elle, vous avez un bien méchant caractère. Revenez, et vous verrez que vous vous êtes trompé. Revenez, je vous attendrai.

— Tu m'attendras? s'écria-t-il, et il semblait à moitié fou; tu m'attendras! Oui, oui, je reviendrai.

Le château devint triste après le départ de Blasion. Le bouvier qui le remplaça était un jeune garçon plein de gaieté, qui chantait du matin au soir; mais la joie de la maison, Ménine, était devenue pensive et grave. Elle regrettait Blasion, elle avait peur de Saint-Jean, elle plaignait Janouet. Celui-ci, comprenant qu'elle ne se laisserait ni acheter ni intimider, essaya un autre moyen. Un matin il vint la trouver dans la cuisine, et sans s'inquiéter si les portes étaient ouvertes : — Ménine, dit-il, veux-tu de moi pour galant?

— Non, dit-elle en essayant de sourire, vous savez bien que je ne veux pas de galant.

— Cependant tu as bien voulu que Blasion fût ton galant.

— Celui-là sera mon mari.

— Moi aussi, je veux être ton mari.

— Non, dit-elle, vous êtes trop riche; la dame ne voudrait pas.

— Je suis mon maître...

— Non, non, dit-elle en l'interrompant, c'est impossible. Ne parlons pas de cela.

— Oh! tu ne m'aimes pas, et tu aimes Blasion. Rappelle-toi le temps où tous trois nous étions enfans et où nous gardions les troupeaux dans les landes : tu m'aimais autant que lui alors. Qu'ai-je fait pour que tu ne m'aimes plus?

— Rien, dit-elle; je vous aime toujours bien, mais je ne veux pas de vous pour mari. Vous devez épouser une demoiselle, laissez-moi où je suis, cela vaudra mieux pour tous deux. Vous me permettrez de glaner un peu de bois mort dans vos forêts; vous ne me tourmenterez pas, si mes brebis s'écartent dans vos landes. Voilà tout ce que je vous demande, et nous resterons amis.

Ces mots avaient été prononcés d'une voix calme et ferme. Janouet la connaissait, il savait qu'elle était inébranlable dans ses résolutions.

— Ménine, s'écria-t-il, tu me tues!

— Non, dit-elle, on ne meurt pas d'amour à notre âge... Mais je veux vous prouver que je suis votre amie. N'écoutez pas trop ce Saint-Jean, c'est un mauvais homme : il vous fera faire des folies.

— Et moi je veux l'écouter, dit-il; il n'y a que lui qui m'aime. Je veux faire toutes les folies qu'il me conseillera de faire, et s'il arrive des malheurs, c'est toi qui en seras cause.

En effet, il quitta le château le lendemain, et commença à remplir le pays du bruit de ses aventures. Il semblait qu'il cherchât à s'étourdir en se livrant à des débauches de toute nature. Saint-Jean

n'était que trop disposé à l'aider à se distraire de cette façon. On n'entendit plus parler que de vaisselles cassées dans les auberges, de filles mises à mal, de grosses sommes perdues au jeu, de chevaux fourbus dans des courses insensées. Les gens du pays, qui avaient d'abord pris contre la mère le parti du fils, commençaient à secouer la tête en disant : « Cela finira mal ! » En revenant de la foire de Saint-Justin dans les Landes, les gens d'Armagnac racontaient que Saint-Jean et Janouet avaient perdu cinq cents louis au baccarat. La vieille dame eut alors des inquiétudes mortelles : elle vit toutes ses forêts coupées à blanc. Puis on entendit vaguement dire qu'ils étaient allés à Bordeaux, à Bagnères, à Bayonne, qu'ils y jouaient et qu'ils y menaient grand train. Un jour, nous les vîmes arriver montés sur deux chevaux andaloux superbes. Ils étaient vêtus comme des princes et couverts de bijoux. Ils restèrent trois ou quatre jours dans le pays pour se faire admirer, et ils repartirent. Un mois après, ils revinrent dans un tout autre équipage : ils arrivèrent à pied, mal vêtus et pendant la nuit. Ils semblaient inquiets, et surveillaient les chemins qui conduisent au château. Au bout d'une semaine, ils reprirent leur volée, et pendant quelque temps on n'entendit plus parler d'eux.

Pendant ces courtes apparitions, Janouet parla peu à Ménine. Lorsqu'il revint si glorieux, il lui donna un beau mouchoir de soie, et comme elle le remerciait, il se retourna brusquement en la priant d'aller au diable ou partout ailleurs, attendu qu'il n'aimait pas les remerciemens. Pour ne pas l'irriter davantage, la jeune fille garda le mouchoir; mais ses yeux devinrent brillans, et quelque effort qu'elle fît pour retenir ses larmes, elle fut obligée de laisser voir qu'elle pleurait.

Ce fut à cette époque que je découvris dans sa conduite un mystère qui me donna beaucoup à penser pendant quelques jours. Je me levais le plus souvent avec l'aube, et deux ou trois fois il m'arriva de surprendre Ménine qui revenait du bois, rouge, essoufflée, comme fatiguée par une course rapide. Une nuit, je l'entendis entrer dans le *chaix,* et le lendemain matin je me convainquis qu'on avait tiré du vin pendant la nuit. D'un autre côté, la vieille dame devenait plus grondeuse que jamais, prétendant que l'on mangeait trop de pain.

J'eus bientôt l'explication de cette énigme. Ménine comprit que je la soupçonnais, et comme cette franche nature avait en horreur les situations fausses, elle me dit un matin : — Blasion voudrait bien vous voir.

— Blasion !

— Oui, le mal du pays l'a pris, et il a déserté. Il est caché dans une *coume* derrière le marquesalat.

— Et toutes les nuits vous lui portez à manger?

— Oui.

— Ménine, lui dis-je gravement, prenez garde!... Vous l'aimez beaucoup!

— Lui? répondit-elle en riant de son rire charmant, — et ce fut la dernière fois que je l'entendis rire, — lui, le pauvre garçon! Je voudrais le tenir dans ma chambre depuis le soir jusqu'au matin, et lui faire tricoter des bas sans qu'il retirât les yeux de son ouvrage.

J'allai voir Blasion, qui me raconta son histoire. Elle était bien simple. Lors de son départ, les derniers mots de Ménine lui avaient causé un remords inexprimable. Il se reprochait sa dureté, et, incapable de supporter l'idée d'être tué et de ne la revoir jamais, il avait déserté. Après des peines et des dangers infinis, il était parvenu à regagner Panjas. Je l'engageai à quitter cette *coume*, où il était exposé au mauvais temps, et à se cacher dans la fenière, où nul ne soupçonnerait sa présence. J'étais destiné à éprouver de nouvelles surprises. Le soir, quand je montai dans la fenière, au lieu d'un fugitif, j'en trouvai trois. Janouet et Saint-Jean étaient revenus joindre Blasion. Ils avaient les traits amaigris, la barbe longue, et leurs habits dans le plus piteux état. Saint-Jean paraissait à moitié mort de faim, mais il était resté le même. Je n'en pus rien tirer, pendant qu'il dévorait le souper de Blasion, sinon qu'ils avaient la mauvaise chance, et que la gendarmerie était une institution bien ennuyeuse. Janouet avait le bras droit entouré de lambeaux de toile ensanglantés; il ne mangeait pas, il se plaignait de la fièvre.

Le lendemain matin, Ménine, avertie par moi, monta dans la fenière, et pansa Janouet, qui ne voulut pas dire dans quelles circonstances il avait été blessé. Ce fut une semaine bien dure pour la vieille dame, qui vit son pain disparaître, comme si les fées s'en fussent mêlées. Elle commençait à espionner Ménine d'un œil méchant et sournois; mais la *drôle* était fine, et ne put être prise en flagrant délit. Au bout de huit jours, un de nos hôtes disparut. C'était Blasion. Son ancienne maladie l'avait repris. Il était redevenu jaloux. Ménine, oubliant le passé, s'était montrée affectueuse et dévouée envers Janouet. Elle avait essayé de guérir cette âme et ce corps brisés, et, pour arriver à son but, elle avait peut-être laissé reprendre trop d'espérance à son malade.

Blasion partit un soir, déclarant qu'il allait se livrer aux gendarmes, qu'il serait fusillé le lendemain matin, ce qui ferait certainement rire Ménine. Le lendemain et bien des jours se passèrent sans qu'on entendît dire que Blasion eût été fusillé. Janouet reprenait des forces, et Saint-Jean paraissait impatient de partir. Il sortait quelquefois, et causait souvent avec moi. La conversation roulait ordinairement sur les habitudes des riches propriétaires et des

négocians du pays. Un jour, il me demanda si ce n'était pas le premier de chaque mois que le percepteur de Casaubon allait faire son versement à Condom, s'il ne passait pas par le chemin de Bourrouillon, s'il n'était pas ordinairement monté sur un cheval navarrais très ombrageux, et enfin s'il avait des pistolets. J'aurais pu le satisfaire sur tous les points, car j'avais été au service du percepteur; mais je répondis d'une façon évasive, excepté au sujet des pistolets. J'affirmai que les pistolets étaient chargés, et que le percepteur, ancien militaire, saurait s'en servir au besoin. La vérité était que le brave homme avait l'habitude de mettre dans une de ses fontes une fiole d'eau-de-vie et dans l'autre ses rasoirs et son bonnet de nuit. Je fus inquiet néanmoins en voyant Saint-Jean renseigné d'une façon suffisante. Il savait évidemment que c'était la nuit suivante que le percepteur allait opérer son versement. Mes soupçons s'augmentèrent quand je le vis prendre dans la chambre aux outils un volant, espèce de serpe tranchante fixée au bout d'un bâton, arme très meurtrière dont se servent les brigands du pays. Il s'en alla ensuite dans le bois, et revint avec un bâton en châtaignier qui ressemblait fort à une massue. Je n'eus plus de doute alors, un crime allait se commettre, Janouet était perdu.

Je savais qu'il ne m'écouterait pas, qu'il n'écouterait pas sa mère. Il n'y avait qu'une seule personne au monde qui pût l'arracher à ce danger. C'était Ménine. J'allai la trouver, et je lui fis part de mes craintes; elle m'écouta, et me répondit d'une voix triste : « Je n'ai plus d'influence sur Janouet, et si je veux la reprendre, cela peut me coûter cher. » Je la suppliai au nom de la vieille dame qui l'avait retirée de la misère de ne rien épargner pour sauver Janouet. « J'essaierai, » dit-elle.

Il était temps qu'elle intervînt; la nuit tombait. J'aperçus Saint-Jean et Janouet qui se glissaient hors de la fenière et prenaient le chemin du bois. Ménine les suivit. Que se passa-t-il alors? C'est ce que je ne sus que quelques heures plus tard. La nuit fut affreuse. Il pleuvait, il grêlait, il ventait. C'était une véritable tempête. On heurta à la porte du château. J'attendis quelque temps, croyant que Ménine allait ouvrir; mais, ne l'entendant pas descendre, et ayant remarqué que c'était à l'aide d'un fourreau de sabre qu'on heurtait, je me hâtai d'aller ouvrir. La vieille m'avait devancé, et je la trouvai avec deux gendarmes. L'un d'eux s'excusa poliment sur son apparition à une heure indue; mais il demanda qu'on allumât une chandelle, et déclara qu'il allait faire une perquisition. Tout le portait à croire, disait-il, que les assassins du percepteur de Casaubon devaient se trouver au château. La vieille dame fut stupéfaite et ne songea pas à demander des détails. Elle appela Ménine. Celle-ci était pâle comme un spectre, et tremblait. Le brigadier me fit quel-

ques questions pour la forme; il me connaissait. — Ce n'est pas toi que nous cherchons, me dit-il; c'est Saint-Jean et un autre; tu sais qui je veux dire. Indique-nous où ils sont.

Je protestai de mon ignorance.

— Bien, dit le brigadier, tu manges le pain de la maison, je savais que tu te tairais.

Il interrogea ensuite Ménine, qui répondit, elle aussi, qu'elle ignorait ce qu'on voulait lui dire; mais sa pâleur et le tremblement de tous ses membres n'eussent pas échappé à un enfant, ils étaient décisifs pour un brigadier de gendarmerie.

— Où couche cette fille? demanda-t-il.

— Là, répondit la vieille dame en montrant une chambre en face de la sienne.

Le brigadier prit la chandelle de résine, et ouvrit la porte. Derrière des hardes appendues au mur deux jambes d'homme étaient parfaitement visibles.

— En voici un, dit le brigadier.

Janouet se montra; il était habillé. La vieille dame fit une exclamation d'étonnement qui eût été risible dans tout autre moment. Ensuite elle se répandit en imprécations contre le dévergondage des jeunes servantes en général, et de Ménine en particulier. Elle ne se doutait pas du danger que courait son fils.

— Où avez-vous passé la nuit? dit le brigadier à Janouet.

— Ici, répondit Ménine d'une voix que je ne lui connaissais pas.

— Ma chère, vous vous pressez trop de l'avouer pour que cela soit vrai, dit le gendarme; du reste, nous allons savoir la vérité. Les assassins ne pouvaient avoir cinq minutes d'avance sur nous. Ils n'ont pas eu le temps de se déshabiller; ils doivent être trempés. Approchez, jeune homme.

Les habits de Janouet étaient parfaitement secs. On chercha vainement sur lui des traces de sang. Le brigadier déclara qu'il pouvait se faire qu'il se fût trompé. Il fit des perquisitions inutiles dans le château. Il emmena néanmoins Janouet, en cherchant toutefois à le rassurer. — Nous nous sommes trompés de piste, dit-il, du moins je l'espère.

Le lendemain, nous sûmes ce qui s'était passé pendant la nuit. Le percepteur avait été assassiné dans les landes, non loin de Casaubon. Un coup de volant lui avait ouvert le crâne, de nombreux coups de massue l'avaient achevé. On retrouva auprès du cadavre le volant et la massue ensanglantés; mais les assassins ignoraient que les gendarmes accompagnaient cette fois le percepteur. Ils étaient à deux cents pas en arrière, parce que la sangle d'un des deux chevaux s'était détachée. Ils entendirent le cri poussé par leur compagnon de voyage, et arrivèrent à temps pour sauver la valise

et donner la chasse aux assassins. Le brigadier connaissait la présence de Saint-Jean dans le pays, et comme ce personnage lui était suspect, il pensa qu'il pourrait bien être l'auteur de l'assassinat.

On fit une battue dans la campagne au milieu d'une lande qui depuis dix ans n'avait pas été coupée. On y trouva Saint-Jean et Blasion, tous deux à moitié morts de froid et couverts de sang. Blasion avoua tout sans se faire prier, et demanda qu'on le conduisît immédiatement à l'échafaud. Il était dans un grand état d'exaltation. « Je n'en voulais ni au percepteur, ni à son argent, disait-il, je ne suis pas un voleur; mais je souffrais trop. Elle répondra de mon corps et de mon âme devant Dieu. » Ces paroles, qui étaient des divagations pour tous, avait un sens pour moi. J'ai toujours cru que Saint-Jean, voyant que Janouet, retenu par Ménine, lui manquait de parole, était allé trouver Blasion dans les bois, et lui avait raconté ce qui retenait Janouet au château. Blasion, rendu fou par la jalousie, s'était laissé entraîner par Saint-Jean, et, n'ayant plus la tête à lui, commit le crime qui lui coûta la vie.

Comme vous le pensez bien, cette affaire fit grand bruit dans la contrée. Saint-Jean surtout eut le privilége d'exciter la curiosité publique. Tous les assassinats récens et anciens furent exhumés. On voulut voir en lui un chef de brigands. Pendant longtemps, on chanta dans les foires une complainte sur ses aventures. Le fait est qu'avant et après le procès, on ne sut que peu de chose sur ce personnage. Il avait servi dans les gardes françaises, et s'était trouvé à Paris à l'époque des plus mauvaises journées de la révolution. Quelques histoires racontées par lui autorisaient à penser qu'il avait eu un grade dans l'armée de Charette. Enfin des documens transmis au procureur impérial prouvèrent qu'il avait fait partie des bandes de chauffeurs dans le nord. Son attachement pour Janouet s'expliquait surtout par la sécurité qu'il trouvait dans le vieux château, perdu dans un pays sauvage.

III.

Quand les gendarmes eurent emmené Janouet, la vieille dame n'attendit pas même qu'il fît jour pour renvoyer Ménine, et vous pouvez imaginer de quelles injures elle assaillit la pauvre fille, qui ne lui répondit pas une seule parole. Toute sa fierté avait disparu, elle marchait la tête basse et n'osait lever les yeux sur nous. Elle fit un misérable paquet de ses hardes, et par la porte entre-bâillée se glissa hors de la maison sans jeter un regard derrière elle. Elle ne réclama même pas les gages qui lui étaient dus. Comme l'aube commençait à poindre, je la trouvai à quelques pas du château

abritée sous un hangar, droite et immobile comme une statue. Toute son attention semblait concentrée sur la pluie, qui tombait avec violence. Je m'approchai d'elle, et, souriant tristement, elle me dit : — Eh bien! me voilà encore sur les grands chemins. — La croyant désespérée, j'essayai de lui rendre un peu de courage; mais, repoussant toute pitié : — Je suis jeune, dit-elle avec énergie, j'ai de bons bras, je saurai gagner mon pain. — Cette énergie devait être mise à une rude épreuve.

Dans la première maison où elle se présenta, la maîtresse l'arrêta au seuil. — Va-t'en! lui dit-on, va-t'en, mendiante et fille de sorcière, va retrouver les voleurs, tes amans! Nous ne voulons pas ici de mains sanglantes! — Et comme elle ne s'en allait pas assez vite au gré de la maîtresse, celle-ci appela ses chiens et les excita contre la suppliante. C'est ainsi qu'elle fut accueillie dans deux autres maisons. Tous ceux qui la rencontraient détournaient la tête. N'ayant pu trouver un asile, mourant de faim, elle se dirigea le soir vers la cabane où sa mère était morte. Le toit s'était effondré, la charpente et les murs, en partie écroulés, disparaissaient sous les herbes et sous les broussailles; mais elle retrouva la pierre du foyer, où elle s'assit. Le froid et la peur des loups la tinrent éveillée. — Je passai une nuit bien dure, dit-elle plus tard; on m'avait appris pendant la journée l'arrestation de Blasion. J'avais tout deviné. En voulant sauver l'un, j'avais perdu l'autre.

Le lendemain, elle quitta cette ruine et résolut de s'éloigner de la commune, espérant rencontrer un accueil moins rude chez des inconnus, mais elle s'aperçut que partout son histoire l'avait précédée. Toutes les portes se fermaient devant elle, et vers le soir il lui fallut de nouveau se diriger vers son gîte délabré. Le courage commençait à lui manquer, et, lasse de ne rencontrer que des visages ennemis, elle prit les chemins les plus déserts. Après avoir traversé des landes et des marécages et côtoyé un long étang, elle arriva près d'une maison qui n'était guère moins en ruine que la maison du Catalan. Des champs en friche l'entouraient, des enfans en guenilles se roulaient devant la porte, deux bœufs décharnés paissaient sur le chemin quelques brins d'herbe desséchée. La misère était dans cette maison. Le maître, vieillard paralytique, avait un fils et une bru, tous deux dans la force de l'âge et capables de cultiver le petit bien; mais, depuis près d'un an, la fièvre des marais s'était jetée sur eux, et, vaincus par la maladie, ils étaient étendus sur un grabat. Les enfans, livrés à eux-mêmes, erraient çà et là, mendiant leur pain dans les métairies et se nourrissant le plus souvent de racines volées dans les champs. La charité peu active des paysans ne songeait pas à aller secourir cette pauvre famille, qui se

mourait de faim, comme si elle eût été abandonnée dans une île déserte. Ménine s'arrêta un instant, questionna les enfans, et, les voyant si misérables, elle pensa qu'elle trouverait là, sinon du pain, du moins un abri; elle entra et offrit ses services. Les deux fiévreux, éloignés du monde, ignoraient ce qui s'était passé au château. C'était une bonne fortune inespérée pour eux d'avoir dans la maison une fille vigoureuse et intelligente qui consentait à les soigner et à cultiver les champs. Ils accueillirent la demande, sans trop comprendre ce qui poussait cette jeune fille à accomplir cet acte de charité.

Pendant que Ménine se cachait dans la partie la plus déserte de Panjas, Janouet se cachait dans le château de La Roumega. Les aveux de Blasion et de Saint-Jean, la déclaration du brigadier, ne permettaient pas de douter de l'innocence de Janouet. Il était revenu auprès de la vieille dame, qui n'avait pas tué le veau gras en l'honneur de ce retour. Lorsqu'elle vit rentrer son fils, cette étrange femme ne manifesta ni joie ni colère, elle continua à tricoter. Janouet alla s'asseoir auprès du feu. Des étrangers eussent pensé qu'il revenait d'une courte promenade. Le souper fut silencieux, et la mère et le fils allèrent se coucher sans avoir échangé une seule parole. Le lendemain, Janouet parut inquiet. Il regardait sans cesse du côté de la porte comme s'il eût espéré voir entrer quelqu'un. Enfin, ne pouvant vaincre son inquiétude, il vint me trouver dans le *chaix* et me demanda où était Ménine. Je lui dis que sa mère l'avait chassée; alors il cacha sa figure avec ses mains et se mit à pleurer. Au milieu de ses sanglots, il me conjura de faire des recherches et de lui indiquer où elle s'était réfugiée. « Ma mère ne consentira jamais à la reprendre, me dit-il; mais là où Ménine ira, j'irai; je me ferai valet s'il le faut, je ne puis vivre sans elle. » La jeune fille s'était si bien cachée que je fus longtemps avant de savoir où elle s'était retirée. Quelques méchantes langues avaient répandu le bruit qu'elle était allée à Bordeaux; aussi Janouet, désespérant de la revoir jamais, tomba dans un abattement profond qui devait détruire pour toujours sa raison et sa santé. Cette nature robuste dépourvue d'intelligence avait toujours eu besoin qu'une volonté étrangère vînt lui donner une force d'impulsion. La *drôle* d'abord et Saint-Jean ensuite avaient exercé sur lui chacun une influence différente, mais qui l'avait arraché à sa torpeur. Livré à lui-même, il ne sut que faire de la vie qui débordait en lui. Sa mère eût pu le sauver; mais cette âme étroite ne pouvait pardonner à son fils l'indépendance qu'il avait montrée dans les derniers temps. Heureuse de cette prostration qui consacrait son pouvoir absolu, elle ne lui adressait la parole que pour lui reprocher ses fautes passées et faire des allusions grossières à la peine qui atten-

dait Saint-Jean et Blasion. Nos paysans, qui trouvent souvent le mot juste, disaient qu'elle le traitait comme un excommunié, et ils avaient raison.

Quelques mois après son retour, il y eut un grand scandale à Panjas. Saint-Jean et Blasion, condamnés à mort par la cour d'assises, avaient subi leur peine à Auch. Le dimanche qui suivit cette exécution, le curé crut devoir prendre texte de cette lugubre circonstance pour effrayer les plus endurcis de ses paroissiens. La vieille dame et Janouet étaient à leurs bancs, et bien des regards se tournèrent vers eux pendant le sermon. Dans un coin de l'église, qui est vaste, ayant servi autrefois de chapelle aux bénédictins, derrière un pilier, il y avait une femme si entièrement enveloppée dans une *capule* noire qu'on n'apercevait que ses mains qui égrenaient le chapelet. Au moment où le prêtre, pour émouvoir la sensibilité un peu dure de ses auditeurs, s'appesantissait sur les détails du supplice, cette femme poussa un long gémissement et tomba sur les dalles. Des voisines s'empressèrent autour d'elle, et quand elles l'eurent débarrassée de sa *capule*, elles reconnurent Ménine. On la transporta dans le cimetière qui entoure l'église, et le sermon continua. A la sortie de vêpres, tous les habitans de la ville et de la campagne firent cercle autour d'elle; mais loin d'avoir pour cette malheureuse fille les sentimens de pitié que son état réclamait, s'excitant les uns les autres, ils commencèrent à se moquer d'elle et de sa *capule*, qui dans les campagnes est un grand signe de deuil. Ils dirent qu'elle portait celui de Blasion, et l'appelèrent la veuve du supplicié. Quelques-uns proposèrent d'aller chercher des chaînes de fer, des coutres de charrue et des portes de four pour lui donner un charivari. D'autres, plus méchans encore, rappelant que la mère de Ménine était une sorcière, crièrent qu'il fallait en détruire la graine et proposèrent de la jeter dans une mare, et ils firent si bien que les deux femmes qui étaient venues au secours de Ménine commencèrent à s'effrayer et la laissèrent seule sur le gazon du cimetière. Janouet arriva alors. Il eut un moment d'énergie. Il rompit le cercle qui s'était formé autour de Ménine et marcha droit à elle; mais sa mère, qui le suivait, le prit par le bras et l'emmena avec elle, à la grande risée des assistans, qui n'eurent pas, eux non plus, trop à se louer de la vieille dame, car, tout en conduisant triomphalement Janouet, elle les traita de lâches et de fainéans, leur reprochant de s'acharner tous contre une jeune fille. Ménine fut délivrée par le curé, qui lui donna asile dans son presbytère, et qui la fit ensuite reconduire par sa servante.

Ceux qui connaissaient Janouet et sa faiblesse furent eux-mêmes étonnés de la docilité qu'il avait montrée en suivant sa mère. Le pauvre Janouet n'était plus que l'ombre de lui-même. Il était en

proie à une maladie plus dangereuse encore chez le paysan que chez les gens de la ville. Suivant l'expression énergique du pays, il « s'était chargé l'ennui », il avait le dégoût de la vie. Il voulait toujours être seul; il restait pendant tout le jour dans les bois et dans les landes, ne mangeait que du bout des dents et dormait à peine. Sa faiblesse était devenue excessive, et, pour la combattre, il avait recours à l'eau-de-vie. La mort, qui s'était cachée jusque-là, commençait alors à se montrer sur son visage décomposé, et tous ceux qui le voyaient annonçaient qu'il n'irait pas loin. La vieille dame assistait impassible à cette destruction. Le seul effort qu'elle fit pour guérir Janouet, ce fut de l'exhorter rudement à manger, prétendant qu'il refusait de manger par fainéantise. Elle fit dire aussi quelques messes, se figurant que Ménine avait jeté un sort sur son fils. Le fait est qu'elle ne le croyait pas aussi malade qu'il l'était en réalité.

Des symptômes d'une autre nature ne tardèrent pas à l'éclairer sur l'état de Janouet. Son immense fortune devait revenir à des parens paternels, pauvres et demeurant dans le pays. L'approche de cette opulente succession les mit en émoi. Ils consultèrent des avocats, fouillèrent les archives des notaires et des communes, et commencèrent à mettre leurs papiers en règle. Quelques-uns poussèrent une reconnaissance dans les métairies qui devaient leur appartenir, les arpentèrent dans tous les sens, et prirent un avancement d'hoirie en y faisant paître leur bétail. Bientôt leurs têtes gasconnes s'échauffèrent et ils bravèrent en face la vieille dame, disant hautement que la Toussaint ne se passerait pas sans qu'ils la missent à la porte. L'assurance des héritiers lui ouvrit les yeux, et elle commença à s'inquiéter sérieusement. Elle fit venir les plus grands médecins du pays, et le curé fut appelé à la consultation. Tous furent d'un avis unanime. Il y avait là une maladie morale, arrivée à un tel degré d'intensité, qu'elle n'admettait qu'un seul remède. Il fallait marier Janouet avec Ménine ou le voir mourir. La vieille dame hésita; mais l'outrecuidance des héritiers vint au secours de Janouet. Deux d'entre eux s'étaient battus un dimanche pour une prairie que chacun voulait avoir dans son lot. Le lendemain, Mme de La Roumega me chargea d'aller chercher Ménine. Je la trouvai dans la pauvre métairie; elle était en train de joindre une paire de bœufs. Les enfans, gais et bien portans, sautaient autour d'elle et lui faisaient fête. Elle était plus maigre, plus hâlée que lorsqu'elle était au château, mais elle était fort belle encore. Je lui exposai quel était l'objet de ma visite. L'annonce de cette fortune inespérée ne la troubla pas; elle resta calme et sérieuse et me répondit qu'elle préférait demeurer où elle était. Grâce à elle, ses hôtes commençaient à sortir de la misère; elle était aimée

dans ce désert. Là au moins, elle n'avait à redouter aucune avanie; elle voulait y vivre toujours. « Les habitans de Panjas ont eu raison en prétendant que je portais le deuil de Blasion, dit-elle, c'est moi qui suis la cause de sa mort; je suis sa veuve, je lui resterai fidèle. » Il fallut appeler à mon aide le curé de Panjas. Nous lui dépeignîmes le triste état où se trouvait Janouet, et je la déterminai en lui disant : « Allons, Ménine, il faut le sauver encore une fois. » Les pauvres gens qui l'avaient accueillie pleurèrent en la voyant partir, et elle pleurait aussi.

La noce se fit sans bruit. Ce mariage parut un instant rendre la vie et l'intelligence à Janouet, mais c'était la dernière lueur d'une lampe qui s'éteint. Il mourut au bout d'un an, laissant pour héritière une petite fille d'une constitution si frêle que sa vie semblait tenir à un souffle.

Tant que la vieille dame vécut, elle resta dame et maîtresse, affectant d'oublier le mariage qui avait fait entrer Ménine dans sa famille, et la traitant plutôt comme une servante que comme une bru; mais lorsqu'elle fut morte, Ménine commença à administrer de façon à étonner les plus habiles. Jeune encore, d'une beauté incontestée, elle se montra si réservée que la calomnie elle-même n'osa pas attaquer ses mœurs. Sous l'influence de son intelligente administration, ces terres que l'avarice et la routine avaient rendues improductives donnèrent des revenus considérables. Elle dessécha les étangs, défricha les landes, mit les bois en coupes réglées, perça des routes, et à la place de la vieille ruine fit construire un superbe château.

Bientôt on oublia la petite mendiante, la servante calomniée; elle devint pour tous Mme de La Roumega. Elle maria sa fille, parfaitement élevée, à M. de Casquille, un membre du conseil général. Son gendre et sa fille passent la plus grande partie de leur temps à Paris; elle seule administre la propriété et surveille l'éducation de ses deux petites-filles. Elle est respectée et aimée de tous, parce qu'elle est vraiment charitable.

— Et comment se fait-il, lui dis-je, qu'elle vous laisse mendier votre pain?

— Oh! répondit-il, peu de temps après le mariage de Ménine avec Janouet, je me brouillai avec la vieille dame, et je m'éloignai du pays. Je restai longtemps absent. Quand je revins, Ménine était devenue une grande dame; je n'avais pas besoin d'elle, et je ne jugeai pas à propos de renouveler connaissance. Chaque fois que je vais au château, elle se montre très généreuse pour moi. Elle fait travailler mon gendre et ma fille; mais nous n'aimons pas à nous rencontrer, nous nous souvenons trop de Blasion.

EUGÈNE DUCOM.

DE LA

LIBERTÉ DES CULTES

EN FRANCE

I. Écrits et mémoires sur la liberté des cultes, de MM. Vinet, J. Delaborde, etc., 1854-58. — — II. *Census of Great Britain; Religions Worship; England and Wales; report and tables presented to both houses of parliament by command of her majesty*, London 1853.

Affirmer que, depuis la révolution, la France jouit pleinement de la liberté des cultes, c'est un lieu commun pour beaucoup de personnes. On va plus loin, et l'on établit volontiers sur ce point, entre la France et l'Angleterre, une comparaison qui tourne entièrement à notre avantage. Considérez, nous dit-on, le malheureux état de nos voisins : ils se sont épuisés pendant nombre d'années avant de parvenir à faire entrer un Israélite au parlement, et depuis 1789 qui a jamais entendu parmi nous opposer à l'ambition politique d'un citoyen sa qualité d'Israélite?

D'accord; mais nous voudrions faire à un homme sincèrement religieux et attaché à son église, quelle qu'elle soit, cette simple proposition : choisissez, au point de vue de la diffusion de vos croyances et de la prospérité de votre église, entre les deux pays que nous allons vous dépeindre. Si vous habitez le premier, votre foi sera un titre d'exclusion pour certaines magistratures; en revanche, vous jouirez de la liberté illimitée de répandre vos croyances par la presse et par la parole, de discuter publiquement les dogmes établis et d'en proposer d'autres, de parcourir tout le territoire et

de tenter ouvertement les populations à quitter leurs pasteurs pour vous croire et pour vous suivre, d'élever en nombre infini, et sans en demander la permission ni en rendre compte à personne, des temples et des écoles, de réunir pour cette œuvre des auxiliaires et des secours venus de toutes les parties du monde et de les employer à la face du ciel; vous ne rencontrerez enfin d'autres limites dans vos entreprises religieuses que la dureté des cœurs, l'obscurcissement des esprits ou l'épuisement de vos ressources et de votre courage. Dans le second de ces pays au contraire, votre foi ne sera un empêchement à l'ambition de personne, et ne sera incompatible en principe avec aucune des fonctions de l'état; mais il vous sera interdit de la répandre sans l'aveu préalable du pouvoir pour chacune de vos entreprises, sans sa reconnaissance officielle de chacun de vos progrès. Vous dépendrez, en ce qui concerne la plus modeste prédication de vos doctrines et la plus légère extension de votre culte, non-seulement de l'autorité supérieure et centrale, mais des plus humbles représentans de cette autorité, dispersés sur un vaste territoire. L'administration décidera en premier et en dernier ressort de l'opportunité et de la validité de vos conquêtes spirituelles. Si vous en appelez de sa décision à la justice, celle-ci ne pourra légalement que constater et confirmer l'arrêt dont vous aura frappé l'administration. La diffusion de vos livres sera soumise au même contrôle que la prédication de votre foi, que l'érection de vos temples et de vos écoles; le même aveu préalable de l'administration leur sera nécessaire, et ils pourront être sommairement bannis du territoire, si l'on juge qu'ils rappellent les débats d'un autre âge et qu'ils sont au-dessous de nos lumières. — Dans lequel de ces deux pays aimerez-vous le mieux professer et répandre vos croyances? dans lequel vous estimerez-vous le plus libre?

Nous avons hâte de le dire : le tableau que nous venons de tracer de la liberté religieuse en France eût été aussi vrai il y a dix et vingt ans qu'aujourd'hui, et il serait souverainement injuste de faire particulièrement peser sur le régime actuel la responsabilité d'une situation légale qu'il n'a point créée, de traditions administratives qu'il n'a fait que suivre. Sous tous les régimes qui se sont succédé depuis la révolution française, nous avons entendu la liberté des cultes comme la plupart de nos autres libertés; nous n'avons cessé d'en proclamer le principe et d'en rendre l'usage difficile et précaire. Tous les actes dont les minorités dissidentes ont pu avoir à souffrir dans ces dernières années ont eu leur précédent sous les gouvernemens antérieurs; les mêmes plaintes qui se sont récemment fait jour dans la presse étrangère s'exhalaient jadis dans la presse française et à la tribune nationale, et alors même elles n'a-

vaient guère plus d'efficacité ni moins de fondement. Les minorités dissidentes ont pu se croire plus libres sous tel régime que sous tel autre; mais si le fait variait, le droit restait le même, et leur état légal les a toujours mises sous la main de l'administration, qui en tout temps put à son gré les relâcher ou les contenir. Si cependant elles ont cru remarquer quelque inégalité dans cette contrainte, c'est que la main du pouvoir est tantôt lourde, tantôt légère: c'est aussi que leur propre activité n'est pas toujours la même, et, suivant qu'elles s'arrêtent ou qu'elles se meuvent, le frein leur devient inégalement sensible.

Si nos pratiques étaient d'accord avec nos théories les plus familières, notre pays devrait être la terre promise de la liberté religieuse. C'est une vérité devenue vulgaire parmi nous que l'état n'est point compétent pour connaître des matières surnaturelles, que le discernement religieux lui est refusé, qu'il ne lui est point donné d'apprécier la valeur relative des cultes, et de leur assigner des rangs selon leurs mérites. L'inévidence des religions positives, voilà le principal fondement, universellement accepté parmi nous, de la liberté religieuse. Aussi ceux qui condamnent cette liberté ont-ils pour argument favori le caractère particulier d'évidence qu'ils attribuent à leur religion, et ils en déduisent pour l'état l'étroite obligation de la distinguer à ce titre de toutes les autres et de lui assurer exclusivement l'empire des âmes. On a ingénieusement remarqué que l'intolérance religieuse du peuple juif était justifiée par la présence perpétuelle de Dieu, qui lui révélait directement ses volontés et qui intervenait en personne dans ses affaires. Tant que les peuples modernes ont été fermement convaincus qu'ils avaient à leur portée une source incontestable de la vérité religieuse, aussi longtemps qu'ils ont pu voir dans le saint-siége une représentation fidèle de l'intelligence et de la volonté divines, on ne peut s'étonner de leur intolérance. Elle devait s'affaiblir et disparaître à mesure que les grandes divisions de l'église et les progrès de la libre pensée répandaient dans le monde cette idée, que l'évidence de la religion n'est point telle qu'on soit nécessairement coupable en refusant de s'y rendre, qu'on peut choisir entre diverses confessions religieuses sans encourir le reproche de mauvaise foi, sans devenir par là même un méchant homme ou un mauvais citoyen. L'état, ainsi dépouillé de ce sens religieux, qui lui était généralement conféré au nom de l'évidence d'une religion particulière, se trouva naturellement affranchi du devoir étroit de se décider pour la meilleure religion et de la faire prévaloir à l'aide de son autorité. La tolérance entrait donc dans le droit public, mais elle y amenait forcément à sa suite la liberté comme l'égalité des cultes devant la loi; il y a plus, la séparation

complète des cultes et de l'état était la suite naturelle de ce changement, et si les affaires humaines étaient conduites par la seule logique, cette séparation serait depuis longtemps accomplie.

En effet, si l'état est affranchi du devoir de choisir entre les diverses religions la seule digne d'être protégée, parce qu'il est censé ne point s'y connaître, il perd en même temps le droit de les juger, à plus forte raison le droit de les conduire. Son incompétence déclarée lui enlève un droit en même temps qu'elle le délivre d'un devoir; il n'est plus obligé d'être persécuteur, mais il ne peut plus se dire pontife, ni théologien, ni prophète; il n'allume plus de bûchers, mais il ne tient plus de conciles; en un mot, s'il a rejeté le manteau d'Élie, ce n'est pas pour garder son bâton. Les auteurs immortels de la constitution des États-Unis ont eu le sentiment de cette vérité; ils n'ont parlé qu'une fois de la religion dans leur œuvre, et c'est pour déclarer qu'ils n'ont rien à en dire. Ils n'ont écrit sur ce sujet qu'une ligne qui interdit à leur postérité de faire jamais aucune loi sur les cultes, et ils ont cru avec raison faire assez pour le bonheur de leur pays et pour la prospérité de la religion en proclamant que l'état n'avait reçu du ciel ni le don de s'y entendre, ni le droit de s'en mêler.

La séparation complète des cultes et de l'état est le dernier terme auquel doivent tendre toutes les nations civilisées; mais il est naturel qu'elles avancent dans ce chemin d'un pas fort inégal, et c'est beaucoup que d'y faire un pas. Il est chimérique d'espérer effacer d'un seul coup dans les institutions humaines la part de l'inconséquence et de l'injustice, mais il est beau de marquer cette part et de la restreindre incessamment. Si nous parvenions par exemple à effacer de nos lois la nécessité de l'autorisation préalable pour la diffusion et la pratique des cultes, si nous laissions à la justice le soin de réprimer leurs abus au lieu de remettre à l'administration le droit de régler leurs progrès, si nous les faisions passer de la main des maires et des préfets sous la main de la magistrature et du jury, oserait-on dire que nous n'aurions rien fait, et prétendrait-on que nous n'aurions rien gagné, parce que les cultes resteraient encore inscrits au budget, parce que l'administration nommerait encore les évêques et les pasteurs, parce qu'enfin le conseil d'état conserverait le précieux privilége d'essayer de temps à autre son infaillibilité sur la théologie ou sur la discipline ecclésiastique? C'est pas à pas que se font les conquêtes importantes et durables; nous ne sommes que trop enclins à dédaigner cette façon d'avancer sur la route du progrès, qui est aussi l'unique façon de s'y maintenir. Tantôt nous nous croisons les bras en attendant le retour de l'âge d'or; tantôt nous nous mettons à l'œuvre pour le rétablir en un jour.

Combien de châtimens et d'humiliations nous faut-il encore pour être guéris de ces excès de résignation et de ces excès d'espérance?

Le concordat et les articles organiques sont les fondemens de notre législation sur les cultes; c'est leur charte pour ainsi dire, et il est important de rappeler dans quel esprit elle fut conçue. L'utilité publique en est le premier principe; il ne s'agit pas du droit qu'ont les citoyens de professer une religion, mais de l'intérêt de l'état, qui exige impérieusement qu'ils en aient une et qu'ils la professent; il ne s'agit pas des libertés qu'ils pourraient réclamer pour l'exercice de leur culte, mais des garanties que l'état doit se ménager pour éviter qu'on dispose des consciences sans son aveu. En un mot, l'état veut bien admettre dans son sein la religion, parce qu'il la croit utile, et il se montre jaloux de la protéger, parce qu'il est décidé à la conduire.

Rien n'est plus sincère d'ailleurs que le langage du gouvernement d'alors à cet égard; Portalis ne fait point mystère de ses principes, et il en tire les plus justes conséquences. Si l'état désire le rétablissement du culte et veut y concourir, c'est que « les lois de Minos, de Zaleucus, celles des douze tables reposent entièrement sur la crainte des dieux; » c'est que « Cicéron, dans son traité *des Lois*, pose la Providence comme base de toute législation; » c'est enfin que « Platon rappelle à la Divinité dans toutes les pages de ses ouvrages. »

Reconnaissant ainsi qu'il ne peut se passer d'une religion, l'état doit-il se mettre en quête de la meilleure ou de la seule vraie et la choisir? Cette recherche serait difficile, et d'ailleurs peu importe que les religions soient vraies, pourvu qu'elles répondent aux besoins de l'état. « Les religions même fausses, dit sincèrement Portalis, ont au moins l'avantage de mettre obstacle à l'introduction des *doctrines arbitraires;* les individus ont un *centre de croyances;* les gouvernemens sont rassurés sur les *dogmes une fois connus qui ne changent pas;* la superstition est, pour ainsi dire, *régularisée et resserrée* dans des bornes qu'elle ne peut ou qu'elle n'ose franchir. » Voilà le dernier mot du concordat, voilà au fond la pensée vraiment politique et éminemment française qui l'a inspiré. Avoir sous la main une religion centralisée comme tout le reste, des dogmes qui ne changent pas et qui puissent servir de barrières contre toutes les nouveautés, régulariser les croyances et surtout les immobiliser, les figer, pour ainsi dire, dans la forme où l'état les a jugées le plus acceptables, tel était le but du concordat, tel était son vrai mérite aux yeux d'un gouvernement qui voyait dans l'organisation et la discipline la fin suprême des sociétés humaines, et qui nous a si bien organisés et disciplinés que son œuvre

lui a survécu à travers les phases les plus diverses, et que sa main est restée comme étendue sur nous après sa chute.

Si donc, « comme il faut un code de lois pour régler les intérêts, il faut un dépôt de doctrines pour fixer les opinions, » où l'état ira-t-il chercher ce dépôt de doctrines? Portalis expose avec la même franchise les motifs qui ont engagé le gouvernement à traiter avec le chef de la religion catholique. Valait-il mieux faire un patriarche? Non, car c'eût été un trop grand personnage. « S'il est ambitieux, il peut devenir conspirateur, il a le moyen d'agiter les esprits, etc... Les gouvernemens des nations catholiques se sont rarement accommodés de l'autorité et de la présence d'un patriarche ou d'un premier pontife national; ils préfèrent l'autorité d'un chef éloigné dont la voix ne retentit que faiblement, et qui a le plus grand intérêt à conserver des égards et des ménagemens pour des puissances dont l'alliance et la protection lui sont nécessaires. » Donc point de patriarche. Mariera-t-on les prêtres? Non, parce que « le peuple aime dans les règlemens qui tiennent aux mœurs des ecclésiastiques tout ce qui porte le caractère de la sévérité; le célibat des prêtres ne pourrait devenir inquiétant pour la politique que s'ils devenaient trop nombreux... Ce danger est écarté par nos lois. » Enfin c'est en vain qu'on voudrait alarmer la France par la crainte des entreprises de la cour de Rome. « Le pape avait autrefois dans les ordres religieux une milice qui lui prêtait obéissance, qui avait écrasé les vrais pasteurs, et qui était toujours disposée à propager les doctrines ultramontaines. Nos lois ont licencié cette milice... Nous n'aurons plus qu'un clergé séculier, c'est-à-dire des évêques et des prêtres toujours intéressés à défendre nos maximes comme leur propre liberté, puisque leur liberté, — c'est-à-dire les droits de l'épiscopat et du sacerdoce, — ne peut être garantie que par ces maximes. » L'abolition des ordres religieux et la ferme adhésion du clergé séculier aux maximes gallicanes, voilà les barrières indestructibles qui rassuraient le gouvernement de cette époque contre l'influence de la cour de Rome.

Une fois qu'il est bien établi que l'intérêt de l'état et non pas le droit des citoyens est le fondement de l'existence légale des cultes, que si l'état a la condescendance de ne point faire un patriarche et de ne point marier les prêtres, c'est parce qu'il voit dans ces changemens plus d'inconvéniens que d'avantages, il s'ensuit nécessairement que l'état a le droit de maintenir perpétuellement la religion telle qu'il l'a une fois comprise et acceptée, et d'empêcher qu'on altère sans son aveu ces croyances et cette discipline qui ont fait l'objet du contrat passé entre l'église et lui. Rien n'est donc plus naturel que de le voir désigner les évêques, contrôler leur enseignement et

leurs actes, examiner et sanctionner les décisions papales et les décrets des conciles, en conservant par le conseil d'état la haute main sur les personnes et sur les choses. L'organisation des églises protestantes est fixée avec la même rigueur, et c'est aussi pour toujours; leurs décisions doctrinales ou dogmatiques sont soumises au même examen et à la même autorité, et si les pasteurs ne peuvent s'entendre, c'est le conseil d'état qui est expressément chargé de les mettre d'accord.

« La liberté des cultes, dit Portalis en terminant son travail, cette liberté, jusqu'ici trop illusoire, se réalise aujourd'hui. » C'est méconnaître singulièrement l'essence et les conditions de la liberté des cultes que de la croire fondée par des actes qui, de l'aveu même du législateur, ont pour but principal de mettre obstacle à l'introduction des doctrines arbitraires, de donner aux individus un centre de croyances, de rassurer le gouvernement sur des dogmes qui ne changent pas, de régulariser la superstition et de la resserrer dans des bornes infranchissables. La liberté des cultes est directement le contraire de tout cela, et pour la définir il suffit de prendre au rebours cette définition de Portalis. Pour qu'elle existe, il faut que rien ne mette obstacle à l'introduction des doctrines arbitraires, que les individus puissent se créer de nouveaux centres de croyances, que les dogmes puissent changer, et que la superstition n'ait d'autres bornes que la loi répressive, qui atteint et punit les délits communs.

Un célèbre pasteur de Nîmes, le respectable Samuel Vincent, appréciait en 1829, avec une perspicacité remarquable, le caractère du concordat et des lois qui l'accompagnent. « Par la loi du 18 germinal, disait-il, les religions cessent d'exister par elles-mêmes et pour elles-mêmes; elles font corps avec le gouvernement, elles deviennent un objet d'administration. Leur marche est réglée par la loi, leur discipline y est consacrée. Un nouvel élément, d'une force inconnue, entre dans leur vie extérieure, et, pour tout dire, désormais elles ne peuvent durer en paix que par le repos et la fixité. » Cette dernière remarque est d'une profonde justesse. Le repos et la fixité des religions sous l'œil et la main du pouvoir, voilà l'idéal de cette législation, et à ce point de vue elle est amplement suffisante et réellement protectrice pour les temps d'inertie religieuse et de complète indifférence. Les cultes peuvent vivre en paix à son ombre, à la condition que leur vie soit un sommeil pour ainsi dire, qu'ils ne soient point tentés de se mouvoir, d'entreprendre les uns sur les autres, de se modifier ou de s'étendre. Lorsque les citoyens ne voient dans leurs divers cultes qu'un ornement de la puissance publique et une tradition de la famille, qu'un ensemble de cérémonies pour

les fêtes nationales et pour les événemens de la vie privée, quand ils n'y sont périodiquement ramenés que par l'habitude, et que leur âme est ailleurs, le joug de cette législation leur est léger, et ils en sentent si peu le poids qu'ils en ignorent presque l'existence; mais si la vie et le mouvement, qui est le signe de la vie, viennent à se manifester au sein d'un culte, il s'aperçoit aussitôt que la protection qui lui permet d'exister lui interdit de grandir, et que la tolérance du prince est la seule mesure de sa liberté. Cette mesure, essentiellement mobile, peut s'élargir comme elle peut se resserrer, suivant que le pouvoir armé de la force irrésistible des lois préventives est plus ou moins accessible au sentiment de la justice ou à la crainte de l'opinion. C'est à l'influence de l'opinion que Napoléon lui-même remettait le soin de maintenir la liberté des cultes, lorsqu'il maudissait publiquement celui de ses successeurs qui serait capable d'y porter atteinte, et qu'il ajoutait : « Je vous autorise à lui donner le nom de Néron. » Le mot est éloquent, mais il est bien difficile de trouver la garantie suffisante. Une bonne loi sur les cultes eût été de beaucoup préférable à une autorisation si stérile et si précaire.

Cette loi si désirable, la charte parut l'apporter à la France. « Chacun, dit-elle (art. 5), professe sa religion avec une égale liberté et obtient pour son culte la même protection. » Cette déclaration de la charte, reproduite par les constitutions postérieures, signifie à première vue que le libre exercice de tous les cultes est désormais autorisé, que leurs sectateurs peuvent se réunir pour les célébrer et s'appliquer à les répandre sans en être empêchés par aucune mesure préventive, sans autre contrôle que celui de la loi commune et des tribunaux; mais, tandis que tout le monde saluait dans cet article de la charte l'avénement et la proclamation de la liberté religieuse, on oubliait que, dans un coin du code pénal, se trouvait écrite de main de maître, et en caractères ineffaçables, la loi constitutive du régime des cultes. L'article 291 du code pénal déclare toute réunion périodique de plus de vingt personnes soumise à l'autorisation préalable du gouvernement et aux conditions que l'administration jugera à propos de lui imposer. De plus, l'article 294 interdit à tout citoyen de souffrir une réunion périodique dans sa demeure sans en avoir préalablement obtenu la permission de l'autorité municipale. L'existence et l'emplacement de la réunion sont donc également remis entre les mains de l'autorité administrative, qui peut lui refuser à son gré l'emplacement ou l'existence. Ce refus est-il sans appel? Rassurez-vous : du refus du maire vous appelez au préfet du département, du refus du préfet du département au ministre de l'intérieur, et du refus du ministre de l'intérieur au conseil d'état, où l'administration prononce solennellement

et en dernier ressort sur le bon droit et la validité des actes de l'administration. Mais la justice, les tribunaux, n'ont-ils pas un rôle dans tout cela, et quel est-il? La justice a un rôle dans cette lutte, et un rôle important, auquel il ne lui est pas permis de se soustraire, alors même qu'elle en serait tentée : c'est de venir, aussitôt qu'on l'invoque, prêter main-forte à l'administration, et sanctionner par des peines le respect qu'on doit aux décisions de l'autorité. Si en effet vous vous êtes passé d'autorisation préalable pour vous réunir, ou si vous n'avez pas tenu compte du refus ou du retrait de cette autorisation, vous avez par cela seul commis un délit incontestable, et le devoir étroit des tribunaux est de vous en punir. Vous paierez donc l'amende, et vous irez méditer en prison sur les moyens de concilier l'article 5 de la charte, qui vous accorde la liberté d'exercer votre culte et de le répandre, avec l'article 291 du code pénal, qui ajoute nettement : Pourvu qu'au préalable l'administration ait jugé à propos d'y consentir.

Les concilier! la tâche n'était pas facile. Il y a aujourd'hui plus de quarante ans que ces articles se font la guerre, et il faudrait mal connaître notre pays pour ne pas deviner auquel des deux est incessamment dévolue la victoire. Le caractère général et vague de la déclaration constitutionnelle doit toujours succomber devant la précision et la netteté de la loi préventive. La charte est d'un côté qui, selon l'usage français, proclame en termes magnifiques la liberté de tout le monde; mais le code est de l'autre qui, dans un esprit plus français encore, affirme en termes exprès qu'il ne s'agit que de dix-neuf personnes, et qu'au-delà de ce nombre vous ne pouvez prier ou prêcher sans l'aveu préalable de l'administration. L'article de la charte n'avait pas de sanction, ou du moins il avait une sanction assez vaguement définie, « le patriotisme de tous les Français. » L'article du code a une sanction infiniment plus claire, d'un usage plus simple et plus commode, l'amende et la prison, et cette sanction, tout tribunal est tenu de l'appliquer à moins qu'il ne veuille méconnaître le sens évident, la stricte prescription de la loi. Ajoutez à ces causes d'inégalité entre les deux articles rivaux cette puissante organisation administrative que l'Europe nous envie, selon la formule consacrée; représentez-vous la persistance et l'esprit de suite de cette administration, son inviolabilité légale, puisqu'on ne peut la poursuivre dans la personne du plus infime de ses membres sans l'aveu du conseil d'état, qui peut seul vous livrer le coupable après l'avoir fait descendre par une sorte d'excommunication au rang des simples citoyens; pensez un instant à l'isolement, à l'impuissance où nous nous trouvons, tous tant que nous sommes, en face de cette irrésistible machine qui, outre sa force mécanique, a une pensée,

une volonté, quelquefois des passions comme une personne morale; rappelez-vous enfin les intérêts de tout genre qui nous font dépendre d'elle en tant de façons, et qui doivent nous faire craindre par-dessus toute chose d'entrer en lutte ouverte avec elle : alors vous comprendrez aisément quel devait être le sort de l'article 5 de la charte, défendu exclusivement par l'énergie individuelle des citoyens, ou, ce qui revient au même, confié au patriotisme de tous les Français, en face de l'article 291 du code, soutenu par l'administration, et appliqué, comme il doit l'être, par les tribunaux. Si l'on veut avoir l'idée d'une lutte aussi inégale, il faut regarder la Chine se défendant de son mieux contre les forces réunies de la France et de l'Angleterre.

Nous voulons néanmoins citer quelques épisodes de cette lutte, et, afin d'en faire mieux comprendre le caractère, nous les emprunterons aux temps les plus paisibles et au régime le plus modéré de notre histoire contemporaine. On n'accusera pas la monarchie de juillet d'avoir été animée d'un esprit persécuteur, ou d'avoir cherché à se concilier les bonnes grâces de l'église la plus puissante en sacrifiant les droits des autres cultes à son intolérance. L'application de l'article 291 au régime des cultes avait donc alors ce caractère particulier, qu'elle se faisait sans arrière-pensée, sans intention malveillante, pour l'amour de l'art en quelque sorte, par cela seul que cet article existait dans nos codes, et que l'administration ne pouvait pas plus s'empêcher de s'en servir que les tribunaux de l'appliquer. En voyant quelles étaient alors les conséquences de cet article, employé sans parti pris et avec une sorte de bonhomie par une administration découverte devant les attaques de la presse et responsable de ses actes devant des assemblées délibérantes, on jugera plus aisément des résultats qu'il pourrait produire entre les mains d'un gouvernement qui mettrait l'application méthodique et rigoureuse de cet article au rang de ses affaires les plus importantes, et dont les actes, loin de pouvoir être jugés, ne pourraient pas même être connus. Nous trouvons enfin un triste intérêt à rappeler sur quels fondemens fragiles reposaient ces libertés dont nous étions alors si fiers, quel étrange contraste présentaient nos institutions et nos usages, le pouvoir de nos assemblées et le pouvoir de notre administration, par quelle négligence fatale on avait couronné la France de la charte en lui laissant les fers aux pieds et aux mains. Mais en cherchant d'utiles leçons pour l'avenir dans les imperfections d'un gouvernement si libéral dans ses principes et si modéré dans sa conduite, nous ne devons jamais oublier que la liberté de nos jugemens à son égard ne date pas de sa chute, et qu'il souffrait volontiers l'appréciation de ses actes et la divulgation de ses

fautes. C'est là un titre d'honneur imprescriptible aux yeux de la postérité; tout homme qui tient une plume doit particulièrement lui en tenir compte, et ce serait se montrer indigne du nom d'écrivain que de traiter sans respect un gouvernement qui a respecté la liberté d'écrire.

Entrons maintenant dans le champ clos où se débattent la charte et le code pénal, le principe de la liberté des cultes et le régime de l'autorisation préalable. En 1836, M. Oster, ministre protestant, était venu s'établir à Metz, et réunissait ses coreligionnaires chez lui tous les dimanches. Au bout d'un mois environ, l'autorité municipale signifie à M. Oster que ces réunions ne peuvent avoir lieu sans sa permission, que cette permission, elle la refuse, et des poursuites sont intentées contre le délinquant. Un jugement qui avait déclaré les articles 291 et 294 du code inapplicables au régime des cultes, et abrogés dans ce sens par l'article 5 de la charte, est cassé par un arrêt de la cour de Metz, qui établit la doctrine contraire. L'affaire vient à la cour de cassation. Écoutons le réquisitoire du procureur-général de cette époque, M. Dupin : « Le gouvernement doit égale protection à chaque culte; c'est pour lui un devoir absolu : ce droit et ce devoir sont *incompatibles avec l'autorisation préalable exigée par l'article* 291. » Voilà qui est clair; reste l'article 294, qui exige la permission de l'autorité municipale pour l'usage du local qu'on destine à une réunion périodique. En faisant emploi de cet article contre M. Oster, le maire de Metz avait invoqué l'argument le plus ordinaire et le plus commode en pareille circonstance, ce même argument qu'on invoquait hier encore dans le département de la Sarthe, à savoir : les inquiétudes que les diverses publications de M. Oster avaient jetées parmi la population de la ville. M. Dupin trouve avec raison cet argument détestable. « Les cultes, dit-il avec une éloquente énergie, n'ont pas le droit de se déplaire; ils sont obligés de se souffrir, et celui qui réclamerait serait intolérant, s'il obtenait le fruit de sa persécution et de sa domination. » D'accord; mais l'article 294 a-t-il subi dans l'opinion de M. Dupin le sort de l'article 291? Est-il abrogé par l'article 5 de la charte, ou bien l'application, bonne ou mauvaise, qu'en a faite le maire est-elle légale? L'article 294 subsiste, et l'application en est légale, répond M. Dupin. « Le maire a usé de son droit, fort mal en fait, si l'on veut, mais dans la compétence accordée à l'autorité municipale par l'article 294. S'il y a contravention à sa défense, l'autorité judiciaire peut-elle refuser son appui à la sanction pénale?... Les motifs donnés par le maire sont mauvais, déplorables, inexplicables; mais l'autorité judiciaire en France est-elle compétente pour infirmer cette décision? » M. Dupin ne le pense

pas, ni nous non plus ; aussi conclut-il avec regret à la confirmation de l'arrêt de la cour de Metz et à la condamnation de M. Oster pour sa contravention à l'arrêté municipal, conclusions auxquelles la cour de cassation fait droit par son arrêt.

Cette décision n'était pas, comme on le voit, d'un grand secours pour la liberté des cultes, qui ont besoin non-seulement de s'exercer, mais encore de s'exercer quelque part, et qui ne peuvent exister, comme toutes les choses humaines, que dans le temps et dans l'espace. L'abrogation présumée de l'article 291 serait donc pour eux, il faut bien le remarquer, d'un mince avantage, si, par l'art. 294, l'administration restait maîtresse de refuser à un culte tout emplacement en ce monde, et de ne lui laisser d'autre asile que la conscience de ses sectateurs. M. Dupin ne craignait pas cependant cette funeste conséquence, parce qu'il avait un remède tout prêt contre cet abus d'autorité, et ce n'est pas la partie la moins instructive de ce curieux épisode. En sortant de la cour de cassation, M. Dupin court à la chambre, et défend comme député la cause qu'il a été forcé d'abandonner comme jurisconsulte. Il interpelle le ministère; il expose les faits, cite l'arrêté du maire et le flétrit; il raconte avec tristesse comment la justice a dû venir en gémissant au secours de l'administration, et s'est vue légalement contrainte de donner une sanction pénale à un acte qu'elle réprouve. L'administration doit pourtant compte de ses actes à la chambre; la chambre a devant elle des ministres responsables, qui doivent s'expliquer et faire justice. En effet, M. Sauzet, alors garde des sceaux, monte à la tribune : il ignore tout, dit-il, mais il aura soin de tout apprendre, et rien n'égale son respect pour la liberté des cultes. *Le Moniteur* note ici des *marques d'approbation,* et l'affaire en reste là. Nous ne savons pas au juste si l'arrêté du maire a été annulé par le ministre; il a peut-être tenu bon et traversé heureusement ce court orage. Le roseau administratif a toujours plié à propos devant les tempêtes législatives, mais il s'est rarement rompu. Supposons néanmoins que l'arrêté du maire de Metz ait été cassé : était-il bon que la liberté des cultes eût besoin pour vivre de ce remède héroïque et permanent des interpellations, des votes de la chambre et des appels menaçans à la responsabilité des ministres? Que penserait-on d'une horloge dont l'aiguille pourrait être arrêtée par tout le monde et ne pourrait être remise en mouvement que par l'horloger? Et ce parlement qui sert d'horloger sera-t-il toujours disposé à faire son devoir? En sera-t-il toujours capable? Et pour le lui rappeler aura-t-on toujours sous la main, comme en cette occurrence, un bon citoyen, un député courageux, défenseur inflexible des libertés publiques? Qu'on se figure enfin que M. Dupin n'eût trouvé au sortir

de la cour de cassation ni chambre toute-puissante, ni droit d'interpellation, ni ministres responsables : que serait devenu M. Oster?

Nous venons de voir M. Dupin déclarer que l'article 291 est incompatible avec le principe de la liberté des cultes et abrogé implicitement par la charte en ce qui les concerne; il n'en est pas de même à ses yeux de l'article 294, et comme la cour de cassation, dans l'arrêt Oster, n'a appliqué que ce dernier article, comme elle avait elle-même, antérieurement à la révolution de juillet, refusé d'appliquer, dans un cas semblable, l'article 291 aux réunions religieuses, on ne peut pas dire encore qu'elle se soit prononcée contre la doctrine de son procureur-général. Dès l'année suivante cependant, elle prenait parti contre lui et déclarait l'art. 291 applicable au régime des cultes. En 1837, un évangéliste, nommé Doine, était allé faire quelques prédications protestantes dans les communes de Cepoy et de Sceaux. Il était envoyé par la *Société évangélique de France.* On ne peut faire mieux connaître le but de cette société qu'en citant quelques paroles d'un pair de France qui présidait une de ses assemblées générales : « La création de cette société, disait l'amiral Verhuell, est un des phénomènes de nos jours; elle est un bienfait que Dieu dans sa miséricorde a accordé à la France; elle est une suite naturelle de la liberté des cultes, qu'après une longue attente la constitution du pays nous a enfin accordée. Jamais on n'en a fait un plus noble usage qu'en l'employant pour faire entendre l'Évangile à ceux de nos concitoyens, de nos frères, qui en ignorent encore les sublimes vérités. Le nombre de nos pasteurs est trop restreint; la société y a suppléé en partie par ses ministres et ses évangélistes, qui sont occupés en grand nombre à prêcher et à annoncer la parole du salut... Sans esprit de secte ni de parti, ils cherchent à répandre la parole de Dieu et sont disposés à tendre la main à tous ceux qui en sont touchés, aux catholiques romains aussi bien qu'à nos coreligionnaires... » En un mot, cette société avait pour objet principal le prosélytisme parmi les catholiques; elle prenait son point de départ dans l'article 5 de la charte; c'est assez dire qu'elle ne pouvait manquer de rencontrer sur son chemin l'article 291 du code pénal.

C'est à Sceaux que devait se faire la rencontre. Doine avait trouvé à Cepoy un adjoint bien disposé, qui avait accordé de grand cœur toutes les autorisations nécessaires; le maire de Sceaux les refusa, et comme plusieurs réunions avaient eu lieu sans son autorisation, la justice dut lui venir en aide et frapper les délinquans. Cette fois on invoquait contre Doine et ses complices non-seulement l'article 291 du code pénal, mais la loi du 10 avril 1834 contre les associations, et rien n'est plus digne d'attention que l'application de

cette loi au régime des cultes. Destinée à étendre et à fortifier contre les sociétés secrètes les dispositions de l'article 291, cette loi interdit et punit les associations de plus de vingt personnes, alors même que ces associations seraient partagées en sections moins nombreuses et ne tiendraient pas des réunions périodiques. Lorsque cette loi fut discutée, deux députés prévoyans, le baron Roger et M. Dubois de la Loire-Inférieure, présentèrent des amendemens faits pour prévenir tout malentendu, déclarant les dispositions de cette loi inapplicables aux réunions religieuses. Ces amendemens furent écartés sur cette affirmation expresse du garde des sceaux : « S'il s'agit de réunions pour le culte à rendre à la Divinité, la loi n'est pas applicable, nous le déclarons de la manière la plus formelle. » Quelques jours plus tard, le rapporteur de la loi devant la chambre des pairs citait ces paroles du garde des sceaux, et ajoutait : « Si cette déclaration n'est pas dans la loi elle-même, elle en forme du moins le commentaire officiel et inséparable. C'est sous sa foi que l'article a été voté par l'autre chambre, qu'il pourra l'être par vous, et il n'est pas à craindre qu'un tribunal en France refuse de l'entendre ainsi. » N'était-ce en effet nullement à craindre? Le tribunal de Montargis répondit par des considérans qui appliquaient précisément la loi de 1834 au régime des cultes (1). Ce fut une grande surprise pour le public de ce temps-là; nous sommes devenus moins faciles à étonner que ce public, qui manquait un peu d'expérience. L'affaire vint en appel à la cour d'Orléans, et cette cour rendit, le 9 janvier 1838, après de longs débats, un arrêt mémorable qui mettait plus étroitement aux prises que jamais les deux articles rivaux, et qui se prononçait dans le sens le plus libéral (2). Cet arrêt fit une grande

(1) « Considérant que l'article 5 de la charte de 1830, en proclamant le fait existant et reconnu de la liberté des croyances religieuses, n'a pas enlevé au gouvernement le droit d'en surveiller l'exercice extérieur (surveiller? qui le nie? il s'agit du droit d'autoriser ou d'interdire cet exercice par mesure administrative; mais poursuivons);

« Que la discussion qui a eu lieu aux deux chambre sur la loi des associations (10 avril 1834) en fournit *la preuve irrécusable, puisque, lors de l'examen de cette loi, un amendement tendant à créer une exception en faveur des réunions religieuses a été repoussé...*

« Considérant que cette loi, loin d'avoir abrogé ou modifié l'article 291 du code pénal, a eu au contraire pour objet de lui donner une extension et une sanction qu'il n'avait pas, etc... déclare Doine et Lemaire coupables d'avoir fait partie de réunions ou associations non autorisées ayant pour objet de s'occuper de matières religieuses, délit prévu par les articles 291 et 292 du code pénal et les articles 1 et 2 de la loi du 10 avril 1834. »

(2) « Considérant que le principe de la liberté des cultes proclamé par la constitution de 1791, garanti par celle de l'an II et de l'an III, a été consacré dans toute sa plénitude par la charte de 1830;

« Qu'en effet l'article 5 dispose d'une manière générale et absolue que chacun professe sa religion avec une égale liberté et obtient pour son culte la même protection;

sensation parmi les protestans de France. Ils y voyaient pour la première fois en pleine lumière l'article 5 de la charte, leur protecteur, triomphant de l'article 291 du code pénal, leur ennemi, et de son associée redoutable la loi du 10 avril 1834. Ils célébrèrent cette victoire comme celle de l'archange Michel sur le dragon. « On a lu dans la Bible, dit naïvement l'auteur d'une relation de ce procès, les promesses du Seigneur à ceux qui sont conduits devant les tri-

« Qu'évidemment cette disposition n'a pas eu pour objet de protéger seulement la liberté des opinions et des croyances, qui, renfermées dans le sanctuaire impénétrable de la conscience, échappent à l'empire des lois humaines, mais bien d'assurer la libre manifestation de ces croyances par des paroles ou par des actes extérieurs, c'est-à-dire par l'exercice de certaines pratiques ou cérémonies;

« Qu'à la vérité la liberté religieuse, comme toutes nos libertés politiques, est soumise aux nécessités de l'ordre social; que dans l'intérêt même de sa conservation, cette liberté a besoin de la surveillance de l'autorité temporelle, mais que cette surveillance, destinée à réprimer les abus du droit, ne doit pas en gêner ni surtout en empêcher l'exercice;

« Que c'est ainsi que le législateur de l'an IV avait su concilier le respect dû aux principes de la liberté des cultes avec l'intérêt de l'ordre public, en exigeant par la loi du 7 vendémiaire une déclaration préalable à l'autorité, pour qu'elle prît les mesures de police et de sûreté qu'elle jugerait nécessaires;

« Que le code pénal de 1810, portant plus loin l'exigence dans les articles 291 et 292, a, il est vrai, soumis à la condition de l'*agrément* du gouvernement l'existence des associations ayant pour but de s'occuper d'objets religieux, mais que ces dispositions restrictives sont aujourd'hui inconciliables avec le droit franchement entendu de professer librement sa religion;

« Qu'en effet admettre, dans ce cas, la nécessité pour les citoyens de demander l'agrément du gouvernement, ce serait reconnaître à celui-ci la faculté de le refuser, et par suite rendre illusoire l'un des droits les plus précieux à l'homme;

« Que la conséquence nécessaire de cette incompatibilité entre l'article 5 du pacte social et les articles 291 et suivans du code pénal est donc, conformément à l'article 70 de la charte, l'abrogation virtuelle des dispositions précitées en tout ce qui est relatif à l'exercice des cultes;

« Que vainement on objecte pour démontrer la non-abrogation des articles précités qu'ils ont été littéralement maintenus dans le code revisé en 1832; car, d'une part, il est de principe qu'une loi ne peut implicitement détruire l'effet d'une disposition de la constitution, et d'autre part il résulte de la discussion à laquelle a donné lieu le nouveau code pénal que l'on n'entendit pas reviser le système général de la législation criminelle, mais seulement apporter des modifications à des peines devenues trop sévères dans l'état actuel de nos mœurs;

« Que vainement aussi l'on voudrait appliquer à la cause la loi du 10 avril 1834; qu'en effet cette loi n'a voulu prohiber que les associations proprement dites, résultant d'un accord entre les associés, et dont le but ou le prétexte serait de s'occuper de théories ou de controverses religieuses, mais qu'évidemment elle n'a pas entendu atteindre les simples rassemblemens d'individus réunis par un même sentiment religieux et pour l'exercice d'un culte;

« Que cette interprétation résulte de la discussion du corps législatif et notamment de la déclaration formelle du ministre des cultes, déclaration qui a dû déterminer le rejet des amendemens proposés, comme surabondans ou inutiles;

« Considérant en fait, etc.,.. décharge les appelans, etc... »

bunaux (Matthieu, x, 16), le récit de l'intervention de Gamaliel en faveur des apôtres dont on voulait empêcher les prédications (Actes, v, 17), les préceptes de saint Paul sur les devoirs des chrétiens envers les magistrats (Romains, xiii), et l'un des chants de reconnaissance de David (Psaume XCV, 1-7). »

Pendant ce temps-là, le procureur-général, animé d'un esprit plus pratique, se pourvoyait en cassation contre l'arrêt de la cour d'Orléans. Il ne put en faire casser la conclusion, grâce à un point de fait soulevé et résolu en faveur de Doine; mais il en fit casser les motifs avec une clarté et une énergie qui raffermirent singulièrement dans la main de l'administration le sceptre que la cour d'Orléans avait tâché de lui ravir. La cour de cassation décida, le 12 avril 1838, qu'il n'y avait rien de prémédité dans la réunion provoquée par Doine, qu'elle était temporaire, accidentelle, formée spontanément sans accord préalable, et qu'à ce titre elle ne tombait pas sous le coup de la loi; mais elle déclara hautement que l'art. 5 de la charte se conciliait avec l'art. 291 du code et avec la nécessité d'obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, que les art. 291 et suivans n'étaient nullement abrogés par la charte, qu'au contraire la loi du 7 vendémiaire an iv, inconciliable avec les articles organiques et le code pénal, était abrogée, enfin que l'article 291 du code avait reçu une sanction nouvelle de la loi du 10 avril 1834.

Ainsi était renversée d'un souffle la doctrine de la cour d'Orléans, et les deux adversaires se retrouvèrent dans leur situation naturelle, — la loi du 7 vendémiaire an iv éclipsée par les articles organiques, et la charte sous l'étreinte du code pénal. Désormais la toute-puissance de l'administration était assurée, et mentionner ses luttes, c'est énumérer ses victoires. En 1843, la commune de Senneville, renonçant au culte catholique, veut exercer le culte protestant dans une chapelle dont quarante-neuf habitans de cette commune étaient conjointement propriétaires. L'autorisation municipale est refusée. Des troupes entourent la chapelle pour y prévenir la réunion des fidèles; le pasteur est poursuivi, condamné une première fois à Mantes comme chef d'une association non autorisée, une seconde fois à Versailles, une troisième fois enfin par la cour de cassation dans son arrêt du 22 avril 1843, et toujours au nom de l'article 291 du code et de la loi du 10 avril 1834. Quelques habitans de Senneville persistèrent sans doute dans leur changement de religion, car nous voyons en juin 1844 un pasteur appelé dans cette commune pour accompagner un protestant à sa dernière demeure; mais le pasteur trouve au cimetière le maire, escorté de quelques gendarmes, qui lui enjoint de ne procéder à aucune cérémonie religieuse et de ne prononcer aucun discours sur cette tombe. Le pasteur

obéit, puis forme un recours auprès du conseil d'état pour obtenir l'autorisation de poursuivre ce maire devant les tribunaux; le conseil d'état repousse cette demande et refuse de suspendre un seul instant l'inviolabilité du maire. Enfin commence en 1847 l'affaire des baptistes de l'Aisne. Une lettre de l'évêque de Soissons signale des tentatives de prosélytisme parmi ses fidèles et réclame l'appui du bras séculier. Un procès-verbal du maire de Servais constate l'arrestation des prédicateurs et la dispersion « d'un tas d'imbéciles qu'avaient attirés l'ignorance, l'attrait de la nouveauté ou la curiosité. » Le tribunal de Laon condamne les prévenus, la cour d'Amiens confirme le jugement en invoquant « les articles 291 et suivans du code pénal, maintenus et fortifiés par la loi du 10 avril 1834, » et la cour de cassation vient donner la dernière main à cette œuvre en confirmant ces arrêts et en proclamant une fois de plus, comme sa doctrine définitive, que c'est dans l'article 291 du code et dans la loi de 1834 qu'est contenu le régime légal des cultes. Disons encore, pour rappeler de quelle valeur était le contrôle du parlement contre le cercle de fer d'une semblable législation, qu'antérieurement à ces arrêts la chambre des députés avait, à deux reprises différentes, accueilli favorablement et renvoyé au ministre compétent les pétitions des baptistes du département de l'Aisne.

Dans cette longue série de défaites, on nous reprocherait de ne pas inscrire une victoire : c'est l'arrêt du conseil d'état du 30 mars 1846, rendu en faveur de M. Pertuzon. Mais est-ce bien là une victoire? Il suffit d'un instant d'attention pour la réduire à sa juste valeur. D'après cette décision du conseil d'état, le ministre d'un culte reconnu, et spécialement du culte réformé, peut, avec la seule autorisation du consistoire, exercer son ministère dans l'étendue de la circonscription consistoriale, sans avoir besoin d'y être autorisé par l'administration. L'article 291 lui serait donc inapplicable; malheureusement il reste soumis à l'article 294, et commet une contravention, s'il exerce dans un local que l'autorité municipale n'a pas agréé. Il peut donc exercer son culte, mais lorsqu'il demande où il doit l'exercer, l'autorité municipale peut lui répondre : Nulle part! et il retombe dans cette éternelle impasse d'un arrêté administratif qui échappe au contrôle de la justice, et ne peut être annulé que par le bon vouloir de l'administration. Nous avons vu par la condamnation de M. Oster que l'article 294 suffisait largement, dans la pratique, à rendre illusoire le libre exercice d'un culte; on en a vu depuis de plus frappans exemples, et il est, nous assure-t-on, telle commune du département de la Somme où les protestans, autorisés depuis longtemps, en vertu de l'article 291, à célébrer leur culte, le célèbrent dans une chambre, à côté d'un temple qu'ils ont bâti

à leurs frais, et dont l'article 294 leur ferme légalement la porte. De plus, l'arrêté municipal qui lève l'obstacle de l'article 294 peut être régulièrement cassé par le préfet, comme cela vient, dit-on, d'arriver à Maubeuge, et alors à quoi sert d'être théoriquement dispensé de l'autorisation exigée par l'article 291? Enfin cette décision du conseil d'état établit entre les cultes reconnus, c'est-à-dire salariés, et les cultes non reconnus, une distinction ignorée de nos constitutions, mais familière à nos tribunaux, et qui anéantit la liberté des cultes dans son application aussi bien que dans son principe. Cette décision n'affaiblit en rien d'ailleurs la portée des arrêts de la cour de cassation, qui n'affranchissent des dispositions de l'article 291 que les réunions religieuses « temporaires, accidentelles, non préméditées, n'ayant pas un but déterminé, » si bien qu'il suffit d'annoncer qu'on se réunira le dimanche suivant, et que le but de la réunion est de convertir les auditeurs, pour tomber expressément sous le coup de l'article 291. On peut donc dire de ces décisions et de ces arrêts, moins défavorables que les autres en apparence à la liberté religieuse, qu'ils établissent pour les cultes reconnus des nuances dans le régime préventif, mais qu'ils n'en altèrent nullement la rigueur ni l'efficacité. Quant aux cultes non reconnus, dont la situation est la véritable mesure de la liberté religieuse, ils n'ont rien à voir dans tout cela, et l'arrêt définitif du 7 janvier 1848, qui frappe les baptistes de l'Aisne, est à leur égard le dernier mot du gouvernement de juillet.

Si cependant le régime de l'autorisation préalable était alors fermement établi dans la loi, il n'était pas accepté par l'opinion, et suscitait jusque dans la chambre des pairs d'éclatans désaveux. « La jurisprudence, disait éloquemment à ce sujet l'organe le plus autorisé de l'opinion libérale en France, M. le duc de Broglie, la jurisprudence paraît désormais fixée en sens inverse de la pensée des rédacteurs de l'article 5 de la charte. Il suit de là qu'aujourd'hui en France : premièrement, aucun culte ne peut exister, s'il n'est établi par la loi ou autorisé par l'administration, laquelle peut refuser l'autorisation, si elle le juge convenable, y mettre telle condition que bon lui semble et la révoquer quand elle l'a accordée; secondement, que le culte même autorisé par l'administration ne peut être exercé dans une localité quelconque sans la permission de l'autorité municipale, qui peut refuser cette permission et paralyser par là le vœu de la loi et l'autorisation de l'administration supérieure. C'est là l'état des choses... Je n'ai pas encore appris comment il m'était possible de concilier cet état de choses avec un article de la charte qui établit la liberté des cultes. Je ne crois pas que, quand l'article 5 de la charte a dit que chacun en France professait librement sa religion

et obtenait pour son culte une égale protection, on ait entendu dire que chacun professait le culte qu'il lui serait permis de professer. Ce n'est pas là une liberté politique; c'est l'état de choses qui a toujours existé en France, avant comme après la charte, dans l'ancien régime comme aujourd'hui. Je dis qu'en soi les idées de liberté et de prétention sont des idées qui s'excluent mutuellement. On ne peut pas, à mon avis, considérer comme établissant la liberté des cultes un régime qui soumet le libre exercice des cultes à deux autorisations préalables. Que diriez-vous d'une loi sur les journaux qui dirait : La liberté des journaux existe en France, mais aucun journal ne pourra exister s'il n'est établi par la loi ou autorisé par l'administration, et de plus il ne pourra être distribué dans aucune localité sans la permission de l'autorité municipale? Messieurs, nous avons eu autrefois, en France, une loi ainsi conçue : « aucun journal ne peut paraître sans l'autorisation du gouvernement; » mais le gouvernement qui la proposait ne disait pas que c'était une loi pour établir la liberté des journaux; il disait que c'était une loi exceptionnelle, une loi suspensive de la liberté des journaux. Quant à moi, je crois que l'état de choses actuel n'est pas compatible avec l'article 5 de la charte. » Nous n'ajouterons rien à ces paroles, si simples et si fortes, qui respirent le bon sens et l'amour de la justice. L'histoire prononcera entre le jugement de cet éminent homme de bien et les arrêts qu'il réprouve; mais d'où venait, après tout, cette triste lutte si fatale au bon droit, si ce n'est de la faute du législateur, qui avait laissé en regard, sans explication suffisante, la liberté proclamée par la charte et la toute-puissance de l'administration consacrée par les lois?

La république, dans sa courte existence, voulut faire mieux, et elle ne sut pas mieux faire. L'article 5 de la charte devint l'article 7 de la constitution républicaine, qui proclamait la liberté des cultes, et l'article 291 du code pénal fut momentanément éclipsé par l'article 8 de la même constitution, qui autorisait les citoyens à s'assembler paisiblement et sans armes, et à manifester leurs opinions par la voie de la presse ou autrement. Enfin, lorsqu'on fit le décret du 28 juillet 1848 sur les clubs, on voulut éviter l'omission du législateur d'avril 1834, et n'exposer à aucun trouble la conscience des tribunaux. Aussi l'article 19 de ce décret déclare-t-il expressément qu'il n'est pas applicable aux réunions ayant pour objet exclusif *l'exercice* d'un culte quelconque. Ce n'était point encore assez clair, à ce qu'il semble, et il fallait dire *l'exercice ou la prédication* d'un culte quelconque. On ne tarda pas à en faire l'épreuve. M. Pilatte, ministre protestant, fit une suite de prédications dans une salle de la rue Mouffetard. D'après les procès-verbaux des agens de

l'autorité, il lisait l'Écriture sainte, faisait des prières, et s'efforçait surtout de convertir ses auditeurs à ses croyances. Nul ne l'interrompait; il n'y avait aucune discussion entre l'évangéliste et le public, et il n'était jamais question de politique. Il n'était donc pas facile de confondre cette réunion avec un club. C'est ce que fit pourtant un jugement du tribunal correctionnel de la Seine, qui fit application à M. Pilatte du décret du 28 juillet 1848 sur les clubs, et le condamna à l'amende, non pour avoir tenu dans ce club aucun propos qui pût être incriminé, mais pour y avoir admis des femmes et des mineurs, contrairement à l'article 3 de ce décret. Ce jugement fut confirmé par la cour d'appel et par la cour de cassation. La condamnation entraînait la fermeture de la réunion. Si cette législation avait duré, il serait résulté de cet arrêt cette bizarre doctrine, que la réunion religieuse ayant pour but spécial la prédication et la conversion des auditeurs est licite en qualité de club à la condition que les femmes et les mineurs en soient exclus. On eût ainsi puissamment entravé la diffusion des cultes, qui ne peuvent se passer de faire entrer les femmes et les mineurs dans le cercle de leurs exhortations; « laissez venir à moi les petits enfans, » disait le Christ, que n'eût pas manqué d'atteindre cette extension singulière, mais trop facile à prévoir, du décret sur les clubs.

On pouvait donc s'attendre à voir renaître la lutte accoutumée entre les deux articles rivaux. Cette fois les chances étaient moins inégales. L'article 5 de la charte, devenu l'article 7 de la constitution républicaine, n'avait rien perdu à cette transformation, tandis que l'article 291 du code pénal, privé de son alliée la loi de 1834, était réduit à se cacher dans un coin de la loi sur les clubs, et n'avait plus de force que contre les femmes et les mineurs. Le temps manqua pour voir cet intéressant spectacle, et les deux adversaires subirent tout à coup une nouvelle et dernière incarnation. Après les événemens du 2 décembre, l'article 5 de la charte fut enveloppé avec plusieurs autres dans l'article 1er de la constitution du 14 janvier 1852. Cet article compréhensif déclare que « la constitution reconnaît, confirme et garantit les grands principes proclamés en 1789, et qui sont la base du droit public des Français. » Quant à l'art. 291 du code, il reparut plein de force et d'avenir dans l'art. 2 de l'important décret du 25 mars 1852, rendu par le prince-président, investi alors de la plénitude du pouvoir législatif. Cet article est ainsi conçu : « Les articles 291, 292 et 294 du code pénal, et les articles 1, 2 et 3 de la loi du 10 avril 1834 seront applicables aux réunions publiques, de quelque nature qu'elles soient. » Cela parut assez clair, et il sembla que la lutte était définitivement terminée entre le principe de la liberté des cultes et le régime de l'autorisation préalable. Elle l'était

en effet, mais on ne put encore se résigner à le croire, et il fallut pour en convaincre tout le monde un arrêt de la cour de cassation, qui déclara en termes exprès que le décret du 25 mars ne comportait aucune distinction ni exception, et embrassait en conséquence toutes les réunions ayant pour objet l'exercice d'un culte : c'est l'arrêt du 9 décembre 1853, rendu à l'occasion de réunions religieuses qui avaient eu lieu à Mamers.

A tout prendre, le décret du 25 mars a rendu un incontestable service à la magistrature et au public. Les termes brefs et clairs de ce décret se refusent à toute équivoque; ils conviennent et suffisent à la rédaction des considérans à intervenir contre ceux qui seraient tentés d'en méconnaître l'application au régime des cultes. Les tribunaux ne sont plus réduits à peser ensemble et séparément, pour les mettre aux prises, l'article 5 de la charte et l'article 291 du code pénal; encore moins sont-ils réduits à faire de la loi d'avril 1834 un usage que les chambres et le ministère avaient prévu et explicitement interdit. Il suffit aujourd'hui de citer le décret du 25 mars 1852 pour convaincre les plus incrédules qu'il concerne les cultes comme tout le reste, et que nul en France ne peut légalement exercer son culte, encore moins le répandre, sans l'aveu préalable et sans l'autorisation spéciale de l'administration.

Quel usage l'administration a-t-elle fait, pendant ces six années, de ce pouvoir discrétionnaire qui n'est pas nouveau, comme nous venons de le montrer, mais qui jadis paraissait plus contestable et pouvait être tempéré jusqu'à un certain point par le jeu de nos institutions, par nos habitudes de discussion et de publicité? Nous laisserons de côté les actes pour nous renfermer dans la théorie pure, et c'est *à priori* que nous déclarons l'usage d'un pareil pouvoir fort difficile à concilier dans la pratique avec la liberté des cultes. M. de Broglie a certainement parlé avec plus de force que personne contre l'existence de ce pouvoir : eh bien! nous ne voudrions pas en confier l'exercice à M. de Broglie lui-même, et nous aurions la conscience singulièrement troublée, si on nous l'imposait avec l'obligation de nous en servir. C'est qu'il suffit d'un moment d'attention pour comprendre que le gouvernement le plus juste et le plus sage, chargé d'un tel pouvoir, serait hors d'état d'en faire un usage impartial et favorable à la liberté religieuse.

Qu'est-ce en effet que la liberté religieuse? Nous ne croyons pas avoir besoin de rappeler qu'elle consiste au moins autant dans le droit de répandre son culte que dans le droit de l'exercer. Lorsque nous parlons, par exemple, de la liberté des cultes en Angleterre ou aux États-Unis, voulons-nous dire seulement que dans ces contrées on souffre l'exercice de la religion catholique à côté de la religion

protestante? Nullement; nous voulons dire qu'on en permet la propagation, que les catholiques, assistés de leurs coreligionnaires étrangers, peuvent y fonder des églises, y tenter des conversions, et faire pénétrer leur culte là même où il n'existait pas. Et quelle est cette intolérance de la Suède, qu'on flétrit parmi nous avec une conscience si tranquille, et à laquelle nous jetons si volontiers la première pierre? Nous reprochons à la Suède de ne pas souffrir que quelques catholiques, ouvertement soutenus, et à bon droit, par l'opinion et par l'appui pécuniaire de toute l'Europe catholique, s'efforcent d'opérer des conversions dans le royaume et de faire sortir les habitans de la religion nationale pour les attirer à l'église de Rome. Voilà comment nous concevons et comment nous cherchons à pratiquer la liberté des cultes à l'étranger, et en théorie nous l'entendons de même chez nous. Il n'est personne qui n'accorde en principe au curé le droit d'entamer, s'il le peut, le troupeau du pasteur, et au pasteur le droit de conquérir le troupeau du curé. Il n'est personne qui ne reconnaisse en principe à la prédication et au prosélytisme la même inviolabilité qu'aux cérémonies et aux prières. Tout le monde comprend qu'un culte qui veut s'implanter où il n'existe pas doit commencer par se faire connaître, qu'avant de se pratiquer il lui faut s'établir, et qu'il doit faire des convertis avant d'avoir des fidèles. D'où vient cependant que l'exercice de ce droit incontestable et incontesté de chercher à convertir, exercé avec modération et dans les circonstances les plus favorables, a de tout temps, dans notre pays, rencontré sur son chemin le refus de l'autorisation préalable, le maire et les gendarmes?

D'une cause bien simple, mais aussi certaine et aussi inflexible dans ses effets qu'une loi de la nature. Figurez-vous un homme — chargé de surveiller le mouvement d'une machine délicate et puissante — responsable de tous les accidens qu'elle peut causer, et donnez-lui en même temps l'absolu pouvoir d'en suspendre à son gré l'activité et de la rendre immobile : c'est un héros, s'il la laisse marcher plus d'un quart d'heure. Voici des enfans qui jouent et qui luttent; un maître les surveille, chargé d'empêcher tout malheur. Qu'il ait le droit de les contraindre à se séparer et à ne plus bouger, c'est un saint si vous ne les voyez bientôt isolés, enchaînés, hors d'état de remuer et de se nuire. Et si vous avez espéré un autre résultat d'un pouvoir si mal placé, vous êtes coupable d'une extrême imprévoyance, car il n'est pas de lois plus absurdes ni plus redoutables que celles qui ne peuvent être sainement appliquées que par des héros ou par des saints. L'idéal naturel et légitime d'une administration quelconque, c'est le *statu quo*, c'est la paix et le silence, c'est le contraire du mouvement et de l'inquiétude, inséparables de

la liberté. Il est donc absurde et contradictoire de lui donner l'absolu pouvoir d'assurer son repos d'une seule parole, et d'exiger ensuite de son héroïsme ou de sa bonne foi qu'elle se crée des embarras et se donne des affaires. Il existe une force fatale et mécanique qui fait tourner l'exercice d'un tel pouvoir au détriment de l'activité individuelle et du droit des minorités. En un mot, le système de l'autorisation préalable sera conciliable avec la liberté des cultes le jour où un maire ne craindra pas de déplaire à son préfet, où le préfet sera enchanté d'être en horreur à son évêque, où le ministre et le gouvernement s'estimeront heureux d'être en mauvais rapports avec la cour de Rome, c'est-à-dire le jour où la nature humaine sera refondue, où les fleuves remonteront vers leur source. Le bon sens suffirait, à défaut de l'expérience, pour nous apprendre que les libertés les plus indispensables et les plus inoffensives ne sont en sûreté que dans les mains de ceux qui en ont besoin et qui s'en servent.

Tous les amis de la justice, de l'ordre véritable et de la liberté devraient donc se ranger à l'opinion que proclamait si hautement M. Dupin en 1836, que le duc de Broglie a défendue toute sa vie, que Samuel Vincent et Vinet ont exposée dans leurs sages écrits, que M. Jules Delaborde a soutenue dans un grand nombre de plaidoyers aussi remarquables qu'inutiles; tous ceux qui désirent voir leur pays passer enfin de la théorie à la pratique, et cesser de tourner dans une contradiction perpétuelle et stérile entre ses constitutions et ses lois, devraient hâter de leurs vœux et de leurs efforts la suppression légale de l'autorisation préalable, le retour à la loi du 7 vendémiaire an IV, qui exige seulement la déclaration et prescrit la surveillance, ou la rédaction d'une loi quelconque assez claire et assez efficace pour substituer définitivement, dans le régime des cultes et du prosélytisme religieux, l'action répressive des tribunaux à l'action préventive de l'administration.

Nous savons que ce résultat serait loin de contenter tout le monde: pour les uns, c'est si peu de chose, qu'on ne saurait s'en mettre en peine; pour les autres, c'est une mesure trop radicale, et elle mettrait en danger la paix publique. Je suis de l'avis des premiers, s'ils disent qu'il ne faut pas en rester là, qu'il faut souhaiter entre l'état et les cultes une séparation plus complète. Sans être encore aussi convaincu qu'un grand nombre d'honnêtes gens sur cet article, j'incline fort à penser que la France ferait une acquisition avantageuse, si elle échangeait sa législation sur les cultes contre celle des États-Unis, qui a le singulier mérite de ne pas exister, et que nous ferions une importante conquête, si nous pouvions substituer à nos nombreuses lois sur cette matière une belle page blanche sur laquelle il fût interdit d'écrire. Mais qui osera dire que la

France soit disposée à prendre un aussi grand parti? Et bien qu'en général on fasse ces choses-là pour elle, qui peut répondre qu'en imposant un changement aussi complet à ses habitudes, on ne dépasserait pas les larges bornes de sa patience? Contentons-nous donc de poursuivre, mais poursuivons avec persévérance, une réforme aisée et pratique, qui serait bien accueillie de la grande majorité de nos concitoyens. Ceux qui la dédaignent à cause de son insuffisance ont sans doute en réserve quelque moyen infaillible de faire quelque chose de mieux et plus vite, et d'une façon durable. Hélas! on croit voir un homme qui, étendu tout de son long par terre, ne veut point se relever à moins de se trouver debout comme l'éclair. Ne lui parlez point d'avancer cette main, puis cette autre, de mettre un genou en terre : misères que tout cela, délais humilians et inutiles, qui conviennent à ses voisins, mais non pas à lui! Il a reçu de la Providence le don unique de se mouvoir d'une seule pièce et de faire des sauts merveilleux; c'est un dieu ou un épileptique, car, s'il bondit en un instant sur ses pieds, il ne lui faut pas plus de temps pour se retrouver par terre.

Quant à ceux qui craignent l'effet désastreux d'une semblable réforme, ils ont des argumens si admirables, qu'on est embarrassé pour leur répondre. Il en est qui, trouvant ingénieux d'accuser leurs concitoyens de haute trahison, déclarent que la France est menacée de conquête par les agens religieux de l'Angleterre, et que lire la Bible ou la répandre, c'est se dénationaliser. Ce sont naturellement les mêmes hommes qui flétrissent la Suède du nom de barbare, parce qu'elle repousse la religion et l'argent de la France. Et que diront-ils du gouvernement anglais, qui, énumérant lui-même les trente-cinq religions qui fleurissent librement à l'ombre des lois, dit au parlement dans son rapport officiel : « Nous devons reconnaître avec un certain degré de satisfaction l'inévitable existence de cette coopération diverse à l'œuvre commune de la religion? Nous comprenons, comme l'a dit Milton, que tandis qu'on bâtit le temple du Seigneur, que les uns coupent le marbre, que les autres le façonnent, que d'autres encore fendent les cèdres, il y ait nécessairement bien des schismes et bien des divisions avant que la maison du Seigneur soit bâtie (1)... » Il en est d'autres qui dé-

(1) La réception que la ville de Leeds vient de faire à la reine Victoria a été marquée par un incident caractéristique. 27,000 enfans appartenant aux écoles de la ville étaient rangés sur le passage de la reine, et l'ont accueillie par le *God save the queen*. Ces 27,000 enfans se partagent librement entre les 133 écoles de la ville de Leeds, et voici la part de chaque culte dans ces écoles : 41 appartiennent à l'église établie, 23 aux wesleyens méthodistes, 15 aux wesleyens de la nouvelle église, 7 aux wesleyens de la nouvelle alliance, 10 aux wesleyens de la primitive église, 3 aux wes-

clarent le parquet et l'administration si mal informés en France, qu'ils seraient hors d'état de signaler à la justice les délits commis dans l'exercice ou dans la prédication des cultes affranchis, ou qui craignent encore que la justice ne se montre trop molle ou trop impuissante pour les réprimer avec efficacité. Il en est enfin qui depuis quelques années, comme chacun sait, ont profondément médité sur le génie divers des nations et sur les lois variées qui leur conviennent. Ces docteurs ont fait les découvertes les plus inattendues sur notre misérable nature : jadis ils ne nous trouvaient pas assez libres, ils établissent savamment aujourd'hui que nous sommes faits pour le régime préventif, comme le cheval pour la selle, et aussi incapables de vivre en liberté que le poisson hors de l'eau. Mais alors pourquoi en être si fiers, et pourquoi nous contraindre à nous en réjouir? pourquoi joindre à une confession aussi triste une gaieté aussi intolérable et une telle admiration de soi-même? pourquoi répéter tout le long du jour et prétendre nous forcer à chanter tous en chœur que « dans ce meilleur des mondes possible, le château de monseigneur le baron est le plus beau des châteaux, et madame la meilleure des baronnes possible? » Cela n'est pas vrai; soyez persuadé que cela n'est pas vrai, et que le sot contentement dans lequel nous jettent les flatteries de Pangloss nous rendra quelque jour la risée du monde.

PREVOST-PARADOL.

leyens réformés, 12 aux indépendans, 11 aux baptistes, 3 aux catholiques romains, 2 aux unitariens, et 6 aux écoles mixtes ou neutres. Voilà pour la seule ville de Leeds, et l'on ne s'aperçoit pas que cette diversité de cultes ait porté atteinte à son patriotisme. Ce qui est certain, c'est qu'elle a introduit une salutaire émulation dans l'éducation de l'enfance. — Nous n'avons rien dit ici du régime légal des écoles dissidentes en France. Elles sont aussi soumises à la condition de l'autorisation préalable, et l'autorité peut s'opposer préventivement à l'ouverture de ces écoles *dans l'intérêt des mœurs publiques*. M. Guizot a plusieurs fois signalé à la Société d'éducation primaire les regrettables conséquences de ce régime.

HISTORIENS MODERNES

DE LA FRANCE

AUGUSTIN THIERRY

SA VIE ET SES OEUVRES

Personne n'a jamais approché sans un profond sentiment de respect l'éminent historien que la mort nous a enlevé il y a deux ans. On arrivait avec un pieux recueillement devant son lit de douleur, croyant trouver un mourant; mais l'ardeur et l'enthousiasme, qui semblaient la seule vie de ce corps inanimé, vous faisaient oublier bientôt quel était l'homme qui vous parlait, et l'on s'étonnait à peine qu'une destinée semblable à celle d'Homère et de Milton eût été réservée à celui qui avait su faire de l'histoire une épopée presque aussi vivante que les vieilles légendes de la Grèce. Une auréole poétique s'était attachée à cette grande renommée, achetée au prix d'un si long martyre, et il semblait que le jugement de la postérité eût commencé pour M. Augustin Thierry le jour où ses yeux s'étaient fermés à la lumière. Cette gloire si incontestée n'avait guère soulevé la discussion, et le public l'avait prise pour ainsi dire sous sa protection. Aujourd'hui cependant, après les éloquentes et ingénieuses appréciations qui n'ont manqué à aucun des écrits du grand historien (1), il y a une triste opportunité à embrasser l'ensemble de cette féconde et laborieuse carrière qu'a terminée la mort, à essayer,

(1) Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié le remarquable travail publié par M. Magnin à l'occasion des *Récits mérovingiens,* dans la livraison du 1er mai 1841.

après et avec un éminent critique (1), de recomposer la physionomie d'un écrivain que le public n'avait guère connu jusqu'à ce jour que par ses ouvrages.

Augustin Thierry appartenait à cette génération vigoureuse que la révolution française, semblable à la louve de Romulus, nourrit d'un lait puissant, sinon toujours pur (2). Les troubles civils ont cette supériorité sur l'apathie satisfaite, qu'ils exigent des combattans un vaste déploiement d'énergie, et il est rare que l'énergie ne soit pas féconde en quelque chose. Aussi la même révolution qui a fait jaillir quatorze armées du sol bouleversé de la France a vu naître presque tous les écrivains qui ont illustré le commencement de ce siècle. Les parens d'Augustin Thierry habitaient Blois, et c'est dans le collége de cette ville qu'il termina ses études. Les yeux du jeune écolier durent se reposer souvent sur les antiques bâtimens où se réunirent les états-généraux les plus orageux de l'ancienne monarchie, et il semble qu'il ait respiré lui-même sous les voûtes du vieux palais quelque chose de l'esprit à la fois hardi et sensé de ces bourgeois du XVIe siècle. C'est là, comme il nous l'a raconté lui-même et comme il ne faut pas essayer de le raconter après lui, que la muse de l'histoire laissa tomber sur lui un premier regard si plein de promesses; c'est là qu'il ressentit, en lisant *les Martyrs* de Chateaubriand, ce coup de foudre, comme on appelait au XVIIe siècle la première révélation d'un autre sentiment, qui décide à un moment donné des grandes vocations littéraires. Un autre roman ou plutôt un autre poème, *Ivanhoë,* devait plus tard l'aller chercher au milieu de la mêlée politique, pour le rendre à sa véritable vocation. On peut dire que toute l'histoire intellectuelle de M. Thierry est dans ces deux impressions, puisqu'elles correspondent à ses deux chefs-d'œuvre historiques. Il avait entrevu dès lors ce que ses études devaient plus tard lui rendre évident : c'est qu'il y a une autre histoire que l'histoire des rois et des grands politiques, c'est que les générations et les peuples ont une vie comme les individus, une communauté de passions, d'idées et d'aspirations, qu'il est possible de faire revivre dans un récit. La même époque devait voir naître une autre école historique en Allemagne. Niebuhr jetait alors les premiers jalons de sa grande histoire au milieu des ruines éloquentes qui avaient déjà inspiré Gibbon. Il cherchait le véritable berceau de la ville éternelle; mais, fidèle aux habitudes de l'esprit allemand, il commençait par passer l'éponge sur la légende, pour voir si l'histoire ne se retrouverait pas dessous, comme le chef-d'œu-

(1) M. Renan.
(2) M. Thierry était né en 1795.

vre antique sous le palimpseste. Condamner la tradition au nom des lois de la raison pure, refaire l'histoire sur le type éternel de l'esprit humain, telle devait être la tentative hardie de Niebuhr. Chercher au contraire partout les sources de l'histoire, et accepter dans la légende même ce qui est en définitive la véritable histoire, c'est-à-dire ce qu'ont voulu, aimé et senti les hommes d'autrefois, c'est ce qu'essaya de faire M. Thierry. Entre ces deux méthodes, il y a, selon nous, la différence de la vie à la mort.

On croyait alors que tout était à faire dans l'histoire, on a même dit souvent que là seulement s'ouvrait pour nous un sentier encore inexploré. Peut-être en effet est-ce le privilége des vieilles nations, comme des vieilles gens, d'aimer et de savoir raconter le passé; peut-être est-ce alors que la vie se glace et s'étiole que nous apparaît plus vif le sentiment de l'existence que nous allons perdre, semblable à ces doux soleils d'automne qui font penser à l'été et craindre l'hiver. L'histoire d'une nation serait-elle comme ces drames dont le nœud ne devient intelligible que lorsque le rideau va se baisser sur les acteurs, et l'illusion sur les siècles passés ne serait-elle que l'heureuse ignorance de Psyché, qui ne peut connaître son bien sans le perdre au même instant? Nous ne voulons pas croire, pour notre compte, que la mort arrive sur les pas de l'expérience : on ne le croyait pas non plus alors; mais on venait de vivre d'une vie trop intense, d'assister à trop de changemens, pour ne pas aspirer à se reposer dans le passé, qui ne change pas. Toute l'activité intellectuelle de cette époque se concentra bientôt dans le passé. Que restait-il donc à faire dans le domaine de l'histoire? Non pas autant peut-être que l'ont cru les ardens réformateurs de cette époque. Quoi qu'ils en aient pu dire, la critique historique existait depuis deux siècles; elle avait eu à faire ce que la science pressée de notre âge ne saurait pas recommencer, ce premier débrouillement des archives et des chartes poudreuses qui a été comme la période cyclopéenne de la science historique, informe, mais indestructible. D'autre part, si les modernes ne fournissaient pas de nombreux modèles à imiter pour l'art de la composition historique, l'antiquité en avait laissé de désespérans, et Gibbon venait récemment de tracer un vaste tableau qui, pour la grandeur et les proportions du sujet, n'a pas été surpassé.

Que manquait-il donc à tant de matériaux entassés? Il y manquait la vie, la vie dont le moindre document renferme une parcelle, mais dont il faut retrouver l'unité. Il y a des nations dont l'histoire vit pour ainsi dire d'elle-même, parce que leur génie spontané et original respire dans toutes leurs œuvres; mais tous les peuples n'ont pas eu, comme les Grecs, le magnifique privilége de voir s'épa-

nouir chez eux dans un même temps les lettres, les arts et la liberté. L'histoire de la Grèce se lit dans tout ce qui est grec, et jamais il ne sera donné à l'homme de la rendre plus frappante qu'elle ne l'est dans les marbres mutilés du Parthénon, dans les harangues passionnées de Démosthène, dans les drames nationaux d'Eschyle; jamais l'historien ne rapportera du plus long voyage à travers tant de restes magnifiques un souvenir aussi vivant que l'orbe des boucliers de Marathon, encore empreint sur le marbre jauni du temple de Minerve. Ici l'histoire restera toujours plus décolorée que les documens. Elle pâlira encore, si elle veut lutter avec la vie saisissante de l'Italie du XIIIe siècle, qui respire et palpite dans le poème de Dante, dans les fresques du Campo-Santo et les sombres palais guelfes et gibelins de Florence. On explique une histoire pareille, on ne peut plus la raconter. L'Europe septentrionale n'a pas eu au moyen âge une destinée si brillante. Aucun Homère n'a chanté les batailles de ses héros, aucun Dante n'a revêtu d'une poésie éclatante l'obscure théologie des Eddas, aucun Eschyle n'a porté sur la scène les vieilles légendes germaines et scandinaves. De grands siècles historiques ont été alors des siècles barbares pour les lettres et pour les arts; la poésie était dans l'action, elle n'avait pas conscience d'elle-même, elle s'agitait au milieu d'un chaos dont elle ne pouvait soulever le poids, et qu'elle traversait à peine de quelques splendides reflets. C'est là pourtant qu'il faut retrouver l'enfance des peuples modernes.

Quel sera dans ce labyrinthe le fil conducteur de l'historien? Devra-t-il, comme le demande M. Thiers, aiguisant et trempant solidement toutes les facultés de son intelligence, y porter une raison froide, un jugement mûr et réfléchi? S'il le fait, il y demeurera enseveli, ou il en sortira armé d'énormes in-folios de dissertations; c'est ainsi qu'ont fait Ducange, Mabillon et tant d'autres. Il y a autant de méthodes historiques qu'il y a d'états divers de la société. Certes, lorsque l'historien se trouve, comme M. Thiers, en face d'une masse énorme de documens qui l'écrase en même temps qu'elle l'éclaire, quand il a vécu dans les jours qu'il veut raconter, quand il a connu les acteurs de son drame, quand il vit des mêmes passions et respire pour ainsi dire le même air, alors il a d'avance le sens et la vie de son œuvre. L'histoire est faite; il n'y a plus à peindre, il faut juger. Mais est-ce bien ainsi que s'offrent aux yeux de l'historien les neuf dixièmes de l'histoire du monde? Plus on remonte dans le passé, plus le fleuve de la tradition s'amoindrit et se resserre dans ses rives : à trois siècles de date, ce n'est qu'un mince filet qui n'a plus de lit ni de rivages; un peu plus loin, c'est la nuit. Si l'histoire de l'humanité était l'histoire de ses idées, alors elle pourrait se faire,

pour ainsi dire, sans documens, sur un plan idéal toujours identique et toujours répété; mais s'il y a des idées dans l'histoire, il y a plus encore de passions et d'intérêts : il y a des hommes, il n'y a même en réalité que des hommes. Pour comprendre dans ses rapides ondulations cet être si divers, il faut quelque chose de plus que l'intelligence; il faut un instinct, une véritable intuition, un don qui est plus près de l'imagination que de l'esprit, et qui ne tient cependant absolument ni à l'un ni à l'autre; il faut le sentiment de la vie, comme il faut, pour être orateur, le vague sentiment de la foule. Une armée entière de bénédictins peut être absolument incapable d'écrire l'histoire. Il ne faut pas se fier à une critique à toute outrance; il ne faut pas se poser en face du passé en avocat qui n'a d'autre intérêt que de lui contester tous ses titres. Il n'y a plus alors d'histoire possible à quelques siècles de date.

Les historiens allemands nous mènent grand train à ce beau résultat. Niebuhr avait rayé de l'histoire tous les rois de Rome; M. Cornwall Lewis vient récemment de joindre à l'hécatombe tous les premiers temps de la république. — Légende, crie-t-on, pure légende! — Légende, si vous voulez; mais qu'est-ce donc que la légende? N'est-ce pas la tradition vivante, la personnification la plus vive des passions et des souvenirs que laissent après eux les événemens. Trois fois sur quatre, la légende est plus vraie que l'histoire, parce que si les hommes peuvent tromper l'avenir sur leurs actes et leurs idées, ils ne peuvent pas le tromper sur leurs passions. La belle avance, quand l'humanité, privée de ses annales, ne rencontrerait plus dans les siècles obscurs de son histoire que les noms respectables de quelques honnêtes savans allemands! On ne voit pas pourquoi les hommes du passé se seraient toujours contentés de contes bleus au lieu d'histoire, et pourquoi ils n'en auraient pas su autant sur leur propre compte que l'université de Goettingue. Je ne crois pas plus à la crédulité des anciens qu'à leur naïveté. Sans doute les chroniqueurs ont leurs préjugés et leur rhétorique, mais ce qu'ils ne peuvent cacher, c'est l'ensemble des passions et des préoccupations qui les gouvernent, et c'est pour cela que rien ne peut remplacer la lecture des originaux. En ce sens, les originaux sont toujours authentiques. L'histoire est partout, et elle n'est nulle part. Tout ce qui est d'un temps est document, parce que tout ce qui est d'un temps a vécu, et que l'histoire est la vie. C'est ce que devait comprendre merveilleusement Augustin Thierry.

I.

Pendant les dernières années de l'empire, Augustin Thierry complétait ses études à l'École normale de Paris, où il semble que de-

vaient aller chercher le baptême du talent et du bon goût presque tous les écrivains illustres de nos jours. Il aimait à raconter plus tard, avec une merveilleuse vivacité de souvenirs, ces premières impressions d'une vie à la fois si calme et si remplie, où tant d'hommes éminens prenaient le temps de tremper leurs armes avant le combat. Entassés dans les murs délabrés de l'ancien collége du Plessis, les élèves de l'école étaient à peu près livrés à eux-mêmes. Ils faisaient ce qu'ils voulaient, mais ils voulaient beaucoup. Tout respirait dans ce studieux asile, débris des anciennes fondations universitaires, une simplicité vraiment primitive, et Augustin Thierry rappelait en souriant combien lui coûtaient les ablutions matinales qu'il fallait faire, au cœur de l'hiver, sous une pompe glacée au milieu de la cour. Il avait vu ce point d'arrêt où la génération nouvelle, ayant encore un pied dans le XVIIIe siècle, commençait à regarder en avant. M. Royer-Collard élevait une voix grave, mais encore peu écoutée, à la Sorbonne, où les jeunes gens se pressaient pour entendre la parole claire et brillante de La Romiguière. Tout était si nouveau et si ardent dans le mouvement intellectuel de cette génération, que les idées de l'avenir semblaient un patrimoine commun, et qu'on ne s'étonnait guère de voir des maîtres presque aussi jeunes que leurs élèves. M. Thierry s'honorait d'avoir appartenu à cette école et d'y avoir eu de tels amis, et lui qui devait tant innover n'avait pas la prétention de ne rien devoir à ses maîtres. Au sortir de l'École normale, il professa quelque temps en province; mais déjà le canon des étrangers retentissait aux frontières, et bientôt la chute de l'empire et la restauration des Bourbons ouvrirent aux lettres des perspectives plus brillantes. L'amitié et la renommée déjà éclatante de ses maîtres appelaient Augustin Thierry à Paris, et il y revint cette année même de 1815.

Alors commençait en France ce régime de liberté modérée si souvent contesté, mais que la force des choses imposait cependant à ses ennemis : le malheur voulut que personne ne s'en tînt satisfait. Tout commandait une sérieuse défiance à des hommes dont les plus jeunes avaient pu voir en si peu de temps la liberté noyée dans le sang et remplacée presque sans lutte par le despotisme; mais la violence de la résistance appela la violence de l'attaque; on se jeta dans la liberté comme dans une ville prise d'assaut. Après une longue oppression, il fallait respirer à tout prix, et la restauration eut ainsi plus d'une fois à porter le poids de fautes qui ne furent pas les siennes. On peut le dire cependant aujourd'hui, un gouvernement qui vit naître sans l'étouffer une pareille explosion de liberté n'était pas un gouvernement d'oppression : on le croyait alors, car on n'avait pas encore appris ou on avait trop vite oublié le sens et l'étendue réelle de ce mot. Tous ceux dont les cheveux ont

blanchi au milieu des luttes parlementaires ne peuvent songer aujourd'hui sans émotion à ce temps de leur jeunesse, qui fut aussi la jeunesse de la liberté, qui en eut toute l'ardeur et les généreuses aspirations. Avec une passion alors irréfléchie, Augustin Thierry alla se placer aux rangs les plus avancés de cette armée libérale. Il fut un moment le secrétaire de Saint-Simon, à une époque où l'apôtre ne prétendait encore qu'à réformer la société. Quand il laissa voir l'intention de faire une religion, l'esprit net et sérieux de M. Thierry ne le suivit pas loin dans ces nuages, et leur association ne dura pas longtemps. Alors paraissait un journal, *le Censeur européen,* que M. Thierry appelle lui-même la plus grave et la plus aventureuse en théories des publications libérales de cette époque, et que rédigeaient MM. Comte et Dunoyer. M. Thierry prit part dès 1817 à la rédaction de ce journal. On y combattait à la fois dans le présent, le passé et l'avenir. Il le fallait bien : amis et ennemis semblaient avoir oublié tout ce qui s'était accompli depuis 89. Si M. Thierry, personnifiant la vieille France dans le piteux personnage de Jacques Bonhomme, s'écriait : « Il y a vingt siècles que les pas de la conquête se sont empreints sur notre sol; les traces n'en ont pas disparu; les générations les ont foulées sans les détruire; le sang des hommes les a lavées sans les effacer jamais (1), » M. de Montlosier écrivait dans un livre sérieux : « Race d'affranchis, race d'esclaves arrachés de nos mains, peuple nouveau, peuple tributaire, licence vous fut octroyée d'être libres, et non pas à nous d'être nobles; pour nous tout est de droit, pour vous tout est de grâce (2). » Si donc M. Thierry reprit les choses d'un peu haut, il ne fut pas le seul champion de ces colères posthumes des vaincus et des vainqueurs. D'ailleurs il ne cherchait pas seulement dans ces luttes ardentes une satisfaction aux aspirations de son esprit; il s'y donnait tout entier, selon l'instinct de sa forte et généreuse nature, et, sans le savoir, il appartenait déjà à l'histoire. Il semblait qu'il sentît vivre en lui les quinze siècles de notre passé, et comme un fils dévoué, il ne voulait pas l'accepter sous bénéfice d'inventaire; il avait besoin d'aimer et de justifier tous ceux qui avaient aimé la liberté et souffert pour elle. Aussi, malgré les erreurs partielles où l'entraîna quelquefois cette ardeur passionnée, il put revoir, sans en rougir, ces premières pages éparses dans différens recueils; il savait qu'il se retrouverait tout entier dans ces débris des souvenirs de sa jeunesse. Il a publié en 1834, sous le titre de *Dix Ans d'Études historiques,* ces fragmens qu'il eût pu laisser

(1) *Dix Ans d'Études historiques.*
(2) Montlosier, *De la Monarchie selon la charte.*

oublier, et il les a présentés au public avec quelques pages d'introduction où respire son âme tout entière, et qui les expliquent et les justifient. Entre ces souvenirs, écrits dans la maturité de l'âge comme du talent, et des pages où le jeune écrivain cherche encore sa manière, il y a un contraste visible de forme et quelquefois de pensée; mais il y a une unité visible de sentimens et de conscience. Ce que M. Thierry voulait en 1817 avec l'inexpérience de la jeunesse, il le voulait encore en 1834, après l'expérience de la vie et de la souffrance. Il ne faut pas en effet se laisser prendre aux formes un peu vives de cette polémique inspirée par les besoins de chaque jour; il faut aller droit aux grandes lignes d'opinion, car on n'a pas le droit de demander autre chose à un jeune écrivain, s'il les maintient avec loyauté. Ces grandes lignes et cette loyauté, Augustin Thierry ne s'en est jamais écarté. Ses aspirations étaient toutes pour la révolution française, et il ne cherchait pas à le cacher; mais avec une forme un peu fougueuse et abrupte peut-être avait-il des idées plus conservatrices que bien des écrivains plus modérés que lui. Entre ceux qui ne concevaient pas pour la liberté d'autre forme que celle des institutions anglaises et ceux qui acceptaient tout de la révolution française, même le despotisme, M. Thierry sut prendre une position qui était alors originale. « A la haine du despotisme militaire, dit-il, fruit de la réaction des esprits contre le régime impérial, se joignait en moi une profonde aversion des tyrannies révolutionnaires, et, sans aucun parti pris pour une forme quelconque de gouvernement, un certain dégoût pour les institutions anglaises, dont nous n'avions alors qu'une odieuse et ridicule singerie (1). » Certes le trait final dépassait le but; mais cette ligne d'opinions était-elle donc si commune alors? Révolutionnaire dans le présent, M. Thierry ne l'était pas dans le passé; il ne méprisait point les tentatives libérales de nos pères, il aimait même la noblesse à sa manière, puisqu'il cherchait des ancêtres à la jeune liberté. Sa pensée aimait à vivre avec les âmes généreuses des bourgeois qui sonnaient le beffroi des communes insurgées, et revendiquaient dans les états-généraux et les parlemens les droits éternels de la justice ensevelis dans le chaos des invasions. Dans un temps où la France était ivre d'unité et de centralisation, il avait donné de fréquens et sincères regrets aux libertés locales et municipales; il avait gémi de voir la main envahissante de l'état s'étendre de plus en plus sur la France; il avait compris que la séve de la liberté ne doit pas descendre du faîte de l'arbre aux racines, mais monter des racines au faîte. Il entrevoyait le danger que nous courions, « placés que

(1) *Dix Ans d'Études historiques*, préface.

nous sommes, disait-il, entre la liberté que nous voulons et des lois faites sous l'esclavage. » Dans un temps où les plus ardens de son parti opposaient au libéralisme inquiet de la restauration le despotisme égalitaire de l'empire, il ne voulut jamais descendre à cette complaisance fatale pour des opinions qu'il répudiait. Sévère, on pourrait dire injuste pour la révolution d'Angleterre, il avait plus d'admiration pour les tentatives avortées du tiers-état de France que pour le grave entêtement des communes anglaises à défendre leur bourse contre les exactions de leurs rois, et de plus profondes études sur l'Angleterre modifièrent assez peu ce point de vue, qui tenait chez lui à ce qu'il considérait alors la liberté plutôt comme un sentiment que comme un intérêt. Alors aussi les espérances de l'avenir jetaient un brillant reflet sur le passé; tout semblait annoncer l'aurore d'une liberté expansive que la France ferait pénétrer par son exemple jusqu'aux extrémités du monde, et nous ne trouvons pas, nous l'avouons, de paroles sévères pour cet orgueil national, trop prompt chez nous à s'humilier sous le poids de ses fautes, comme aussi à les oublier. M. Thierry aimait les héros et les martyrs de la liberté, Sidney, Russell, La Fayette; il ne goûtait que médiocrement les politiques, et pour lui Guillaume III n'était qu'un Napoléon plus sensé. Du reste, avec cette bonne foi parfaite qui aime mieux justifier ses intentions que ses idées, il disait lui-même plus tard, en parlant de la révolution de 1830 : « Si je m'étais trouvé avec mes opinions de vingt-quatre ans en présence de cette révolution et de ses résultats politiques, j'aurais certainement porté sur elle un jugement aussi partial et aussi dédaigneux; l'âge m'a rendu moins enthousiaste des idées et plus indulgent pour les faits. » Dans toutes ces opinions, on peut trouver de l'exagération et des erreurs; elles ne sont point, en somme, celles d'un utopiste; elles sont toutes empreintes du vrai libéralisme, de celui qui n'accepte et n'admire aucune tyrannie. Les grandes lignes sont pures et généreuses. Heureux qui, à la fin de sa carrière, peut se rendre comme lui ce témoignage!

En 1820, l'assassinat du duc de Berry amena le rétablissement de la censure, et *le Censeur européen* fut une de ses premières victimes. Au moment où M. Thierry vit se fermer devant lui ce moyen de publicité, ses études venaient de prendre une direction plus décidément historique, qu'il n'a plus quittée depuis. Il lisait la grande collection des historiens des Gaules et de France, et dès lors mûrissait dans son esprit le dessein de réformer en France les études historiques. Le propre des novateurs n'est pas généralement le respect de leurs devanciers : M. Thierry leur déclara une guerre à mort, et ils ne le trouvèrent pas clément. Avec toute l'ardeur d'un

néophyte, il alla jeter son cri de guerre dans *le Courrier français*, et ses prétentions n'allaient pas à moins qu'à renouveler dans la science, dans l'enseignement et dans la forme, toute l'histoire de notre pays. Les coups tombaient dru comme grêle sur nos pauvres historiens, qui n'avaient point commis d'autre crime que de n'avoir pas été au-dessus de leur temps, et chaque lettre de M. Thierry dans *le Courrier français* ajoutait une ou plusieurs victimes à l'hécatombe. Toutefois l'esprit des lecteurs de ce journal ne marchait pas aussi vite que M. Thierry, et, n'entrevoyant pas bien le but final de la campagne, ils trouvèrent tout bonnement ses articles ennuyeux. On invita M. Thierry à varier un peu les sujets de ses travaux, mais il avait prononcé ses vœux; il appartenait dorénavant tout entier à l'histoire. Au mois de janvier 1821, il cessa de prendre part à la rédaction du *Courrier français*.

Que s'était-il donc passé dans l'esprit de l'ardent écrivain pendant cette laborieuse année? Ceci simplement : c'est qu'alors avait sonné pour lui l'heure qui sonne un jour dans la vie de tout grand écrivain, l'heure qui décide des grandes vocations. Peu importait en effet qu'il fût ou ne fût pas trop sévère pour ses innocens devanciers. Cette confiance en soi-même, quand elle est appuyée sur de consciencieuses études, est peut-être la condition la plus propice à l'épanouissement des grands talens : si M. Thierry n'avait pas le respect des savans, il avait le respect de la science, et il ne chercha point à s'appuyer sur autre chose. Un moment il sembla que toute la vieille science allait sauter et disparaître dans un nuage; mais quand on put voir clair dans la mêlée, la science avait marché et planté son drapeau plus avant. Toute révolution est un chaos avant d'être un progrès; il ne faut donc pas s'étonner si M. Thierry dépassa souvent ses propres intentions, et s'il se mêla quelques erreurs à ses vues sur l'histoire de France. Il s'étonnait avec raison de voir les historiens modernes faire remonter jusqu'à Clovis l'institution monarchique, telle qu'elle existait sous Louis XIV. Il concevait tout autrement l'organisation d'une tribu franque, et cette confusion donnait, selon lui, une fausse couleur à toute l'histoire de ces temps. Avait-il tort ou raison? Tout dépend un peu du sens qu'on attache aux mots. Au fond, ni Mézeray, ni Daniel, ni Velly n'avaient cru sérieusement qu'il y eût une France au VIe siècle; mais faute de pouvoir suivre dans ses fluctuations l'histoire des populations gallo-romaines, il avait bien fallu s'attacher, pour maintenir la tradition des temps, à cette tribu de Francs saliens et à leurs chefs. Clovis n'était pas sans doute un roi dans le sens moderne du mot; mais il en eut la prétention. Il en eut même une plus grande. Le fantôme de l'empire romain planait encore sur le monde qu'il

avait dominé; Clovis eut la pensée de le ressusciter au profit des conquérans germains. Les temps n'étaient pas mûrs; ils ne le furent même jamais pour la réalisation de cette pensée, que Charlemagne, un autre Germain, ne put imposer au monde qu'un instant; mais si cette domination fut éphémère, elle laissa empreinte à jamais dans les esprits l'idée de la supériorité de la race franque sur les autres races germaines, et cette idée, agrandie par Charlemagne et reprise plus tard par les rois de la troisième race, n'a pas pesé d'un poids médiocre sur les destinées de la Gaule. L'autorité disparut, l'opinion demeura et refit, aidée par les armes et la politique, ce que l'autorité avait perdu. Les historiens anciens n'avaient donc pas complétement faussé l'histoire. Ce qu'ils avaient faussé, c'était la couleur historique, et c'est ce que M. Thierry nous a rendu. Si l'on en doute, qu'on ouvre le moindre livre contemporain sur notre histoire nationale, et qu'on le compare à ceux qu'on mettait, il y a quarante ans, entre les mains des enfans. La différence saute aux yeux : à qui est due cette vérité de couleur dans la peinture des temps barbares, si ce n'est à M. Thierry? Que des études nouvelles aient modifié ou remplacé même un grand nombre de ses points de vue, peu importe. Les grands fleuves laissent parfois déborder leurs eaux; mais eux seuls les portent d'un cours rapide vers la mer.

Depuis le jour où M. Thierry, fermant l'*Histoire d'Angleterre* de Hume, s'était écrié : « Tout cela date d'une conquête; il y a une conquête là-dessous, » l'histoire de cette conquête s'était lentement ébauchée dans son esprit. Des loisirs qu'il regretta d'abord le ramenèrent à son sujet de prédilection. Mal lui en prit cependant d'avoir fait confidence au public de son exclamation : elle a dicté d'avance l'arrêt qui condamne son livre à n'être que la plus brillante et la plus éloquente des histoires systématiques. En vain a-t-il pris soin d'élaguer successivement de son travail tout ce qui pouvait donner prise à cette critique, en vain suffit-il d'ouvrir le livre pour voir qu'il n'éternise nullement la résistance des Anglo-Saxons : il est condamné de par son titre et de par ses propres aveux. On ne fut pas aussi frappé de ce défaut quand on lut le livre pour la première fois; c'est depuis que l'auteur l'a corrigé qu'on est devenu plus sévère. Il y a une bonne raison pour cela : c'est que si l'*Histoire de la Conquête d'Angleterre* est le plus connu des ouvrages de M. Thierry, il est peut-être aussi le moins lu. C'est un de ces livres qu'on achète et qu'on se reprocherait de ne pas avoir sur les rayons de sa bibliothèque; mais le nombre de ceux qui l'ont lu depuis vingt ans est fort restreint. D'abord c'est un livre de longue haleine, où la vie de toute une époque et de plusieurs peuples est tracée à grands traits avec une juste mesure de détails, mais où se meuvent

assez peu de ces grandes figures historiques qui restent l'éternelle discussion de tous les âges. Or nous croyons aimer l'histoire et nous n'aimons plus que la biographie; l'école descriptive a réussi au-delà de ses espérances. De plus, ce livre a une introduction, et les introductions ont deux effets également désastreux : on ne veut pas lire le livre sans avoir lu l'introduction, de peur de n'y rien comprendre, ce qui fait que beaucoup de gens ne lisent pas le livre pour n'avoir pas à lire l'introduction.

Qu'est-ce donc cependant que l'*Histoire de la Conquête d'Angleterre?* C'est l'histoire de toutes les populations un moment réunies sous la domination des Normands, et dont les unes leur sont restées soumises, tandis que les autres ont retrouvé leur indépendance ou subi une autre conquête. Dans ce livre, où l'unité est toute dans le sujet, sans doute la résistance des Saxons tient une large place, sans doute le cœur de M. Thierry est avec les vaincus, ce qui est un grand sujet de ridicule aux yeux de beaucoup de gens; sans doute même on peut lui reprocher d'avoir cherché parfois dans les rancunes des vaincus la cause de résistances qui ne s'adressaient qu'au pouvoir tyrannique des souverains. Il n'en est pas moins vrai que l'impression d'ensemble est vraie et puissante, et que Saxons et Normands, Bretons, Angevins et Gascons s'y meuvent avec le caractère, les passions et la couleur qui leur conviennent. Ce n'était point chose aussi facile qu'on semble le croire. Tout était à créer, le cadre, les figures et la composition. Choisir au milieu d'un énorme entassement de faits et de légendes les traits justes et caractéristiques des hommes et des temps, suivre à la fois Guillaume sans cesse passant d'Angleterre en Normandie, Henri II luttant contre ses fils sur tous les points du territoire qui est aujourd'hui la France, Richard allant guerroyer en Palestine tandis que son frère Jean le trahit, les Saxons soumis et frémissant sous le joug, les Écossais invincibles dans leurs montagnes, les Irlandais commençant la longue série de leurs souffrances, et par-delà les mers les Bretons, les Aquitains et les Provençaux divisant leurs conquérans pour retrouver leur indépendance; Robin Hood le rebelle sauvage du nord, Bertrand de Born le rebelle troubadour et chevalier : voilà les scènes variées par le caractère des hommes, des événemens et des climats, auxquelles il fallait donner la seule unité possible dans un pareil sujet, l'unité de la vie. Je laisse à juger si M. Thierry a réussi. Quant à moi, j'avoue qu'au milieu de ces récits d'une couleur si sobre et si juste, j'oublie volontiers le point de vue de l'histoire : l'échafaudage enlevé, il semble que l'œuvre se soit élevée d'elle-même, tant elle a de puissance et de grâce. Si l'on me poussait un peu, je conviendrais volontiers que la conquête des Normands, pour avoir été une

des plus violentes et des plus contestées du moyen âge, n'en a pas moins été une des plus fécondes, et par conséquent une des moins factices. Après tout, Saxons, Danois et Normands, vainqueurs et vaincus de toute espèce, étaient à peu près de même race; peut-être même avaient-ils, peu de siècles avant, vécu dans une intime alliance de mœurs et de religion sur les bords de la Baltique; rien n'est donc moins factice en réalité que la fusion qui a produit la race anglaise moderne. De plus, les vainqueurs étaient supérieurs aux vaincus, et les conquêtes civilisées, souvent plus vexatoires que les conquêtes barbares, finissent cependant presque toujours par s'imposer d'elles-mêmes par la suprématie naturelle du progrès sur la barbarie. M. Thierry était peut-être mal tombé en choisissant la conquête normande comme une preuve de la persistance des caractères de race; néanmoins, en appelant l'attention de la science sur le rôle historique des grandes races, il avait ouvert une voie qui a été féconde en résultats. C'est qu'en effet l'idée de race n'embrasse pas seulement les caractères extérieurs qui rattachent les hommes à un même type physiologique, elle s'étend à la communauté primitive de langage et de religion. Voilà pourquoi la distinction des races est une des grandes clés de l'histoire universelle. Seulement ce caractère n'a rien de plus fatal que les autres élémens de la nature humaine. L'histoire approfondie des grandes races a prouvé jusqu'à l'évidence que, si elles conservent à travers leurs migrations un dépôt de traditions primitives, elles peuvent aussi s'en créer de factices, qui dominent bientôt les plus naturelles. Sur le sol de notre Europe si souvent balayé par les invasions, il semble au premier abord que les races les plus diverses se sont entre-croisées, et cependant, s'il y a une chose prouvée, c'est que les peuples les plus distincts en apparence, les Romains et les Espagnols au teint brun, les Saxons et les Scandinaves à la blonde chevelure, ont jadis parlé la même langue et invoqué les mêmes dieux sur le plateau central de l'Asie en compagnie des Indiens et des Persans. Ce n'est point l'étude des caractères physiologiques qui a fait remonter de l'âge mûr de ces peuples à leur adolescence, et de là à leur berceau; c'est l'étude des langues et des mythologies. Il est glorieux pour l'homme que ce qu'il y a en lui de plus personnel et de plus divin, l'expression de son âme immortelle par le langage et par le culte de la Divinité, soit aussi ce qu'il conserve le plus précieusement dans ses migrations à travers le monde; il est plus glorieux encore que ces langues et ces religions elles-mêmes n'aient rien de si fatal qu'elles puissent asservir le libre arbitre, et qu'elles s'inclinent à leur tour devant la grande loi de ce monde, le progrès par la liberté.

Je le répète, M. Thierry trouvait dans sa passion pour l'exactitude des détails et pour la vérité des couleurs le contre-poids naturel de la fougue un peu aventureuse de son esprit. Ce fut donc pour lui un grand bonheur que d'avoir été amené à la véritable méthode historique : le récit des faits. A cette époque, un triste événement, en lui fermant toute carrière active, vint changer en nécessité la tendance naturelle de son esprit. Dans l'ardente préoccupation qui le dominait, il ne s'était point aperçu qu'il avait demandé à ses forces physiques plus qu'elles ne pouvaient lui donner. Il paya cher le beau succès de son livre; ses yeux s'étaient usés au travail. Tout le monde a lu avec l'émotion que commande un pareil malheur si noblement supporté le récit des dernières impressions, des dernières jouissances que lui ait procurées le sens de la vue. Un voyage dans le Midi, un repos aussi complet que pouvait le supporter l'activité intellectuelle de M. Thierry, rien ne put conjurer le danger. Une maladie nerveuse, qui devait aboutir bientôt à une complète paralysie, vint s'ajouter à une complète cécité. L'histoire de la conquête normande terminait à peine son beau voyage dans le monde littéraire, que M. Augustin Thierry était pour jamais condamné à une complète inaction; mais à peine aussi cette calamité était-elle venue contrister ses amis et le public, que M. Thierry protestait déjà contre sa triste destinée par de nouveaux travaux, montrant ce que peut « une âme maîtresse du corps qu'elle anime. » En 1827, deux ans environ après la *Conquête d'Angleterre*, parurent de nouvelles *Lettres sur l'Histoire de France*, que M. Thierry publia avec les premières dans un même volume. Rien n'avait pu altérer sa passion rétrospective pour les énergiques bourgeois du moyen âge, et il voulut raconter leurs luttes et leurs efforts en faveur de la liberté. Un témoin oculaire des révolutions communales n'y eût pas mis plus de vivacité. On a beaucoup travaillé depuis sur le même sujet; qu'est devenue après tout cette grande question, reprise par des esprits moins ardens que celui de M. A. Thierry? M. Guizot, rencontrant devant lui, quelques années plus tard, cette histoire des origines du tiers-état, y a porté toute la largeur de sa méthode et cette finesse d'aperçus qui saisit la vérité sous ses faces les plus diverses; il a très bien prouvé que l'histoire sanglante des communes de Laon, de Beauvais et de Vezelay n'était pas le type uniforme des révolutions communales. Quelques villes avaient toujours gardé des vestiges du régime municipal romain; d'autres l'avaient retrouvé vivant dans les républiques d'Italie et l'avaient restauré sans opposition; d'autres avaient obtenu des rois des garanties sans libertés, d'autres des libertés sans garanties; ici la commune s'était faite d'accord avec le seigneur et l'évêque, là

avec l'évêque contre le seigneur, là enfin contre tous les deux. Ici le roi était intervenu, là il avait laissé faire, là enfin il avait empêché. En un mot, cette révolution s'était produite avec la variété que devait revêtir toute révolution dans un temps où tout était essentiellement varié et individuel. Sans doute là est le point de vue véritable des révolutions communales, et M. Thierry l'adopta plus tard dans ses *Considérations sur l'histoire de France*, en y ajoutant un élément inaperçu jusqu'alors, celui de la ghilde germanique. Il n'en est pas moins vrai qu'en rayant de l'histoire de France ce mot banal, *affranchissement des communes*, il avait déjà planté bien loin le premier jalon des découvertes, et il n'est pas bien sûr que M. Guizot lui-même eût été amené à un examen aussi approfondi de cette question, si M. Thierry n'en eût fait la pierre angulaire des origines du tiers-état. Ainsi a-t-il été en tout, un grand éclaireur historique.

Ce sont en somme des vérités entrevues, des hypothèses même souvent vérifiées plusieurs siècles après, qui font avancer le monde. Je conviendrai du reste que, même en se plaçant au point de vue de M. Thierry, tout n'était ni admirable ni rassurant dans la tentative de ces précurseurs des libertés modernes. Il passe sur l'histoire de ces petites républiques un nuage sanglant, qui, grossi à travers les siècles de toutes les haines des opprimés, n'éclate que trop visiblement dans l'horrible tempête de 1793. Que de violences, que de faiblesses déjà, que d'enthousiasmes suivis d'inconcevables affaissemens, que d'aspirations de dévouement aboutissant à une soif ardente de richesse et de repos, que d'épouvantails en un mot pour l'avenir! Sans doute une liberté qui de la commune eût remonté graduellement jusqu'au centre du pouvoir eût pu devenir une liberté féconde pour l'avenir; mais la révolution communale, uniquement dirigée contre la féodalité, emprunta à son mouvement un caractère essentiellement borné et local. Pourquoi la pensée ne vint-elle pas à ces bourgeois insurgés de chercher aide et secours parmi leurs pareils, et pourquoi demandèrent-ils à la royauté un appui qui devait devenir une tyrannie? C'est que, de toutes les idées politiques, la plus simple, l'association des intérêts, est aussi la dernière qui se présente à l'esprit des hommes. Lorsqu'une fois le prévôt royal eut mis les pieds dans la commune, il n'en sortit plus. Il fallut que le roi voulût fouiller trop avant dans la bourse de ses sujets pour qu'il leur vînt l'idée d'une résistance collective. Quand les états-généraux furent convoqués, il était trop tard. La royauté, entourée de ses légistes et du parlement, avait déjà pour elle la force, la science et l'unité. La centralisation était déjà créée, et derrière elle marchait à pas rapides le pouvoir absolu, effaçant avec l'aide des bourgeois eux-mêmes les derniers vestiges de la liberté.

II.

L'*Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands* venait d'atteindre sa troisième édition, lorsque éclata la révolution de 1830. S'il y eut en France un homme dont cette révolution combla tous les désirs et toutes les espérances, cet homme fut certainement M. Thierry. Jamais, pour son compte, il n'avait cru à la possibilité d'une alliance réelle entre la liberté et la branche aînée de la maison de Bourbon; jamais par conséquent il n'éprouva ces incertitudes, ces mouvemens d'entraînement et de légitime réaction qui agitèrent le parti libéral pendant les dernières années de la restauration. L'ensemble de ses idées pouvait même laisser supposer que la forme républicaine était celle qui répondait le mieux à ses goûts; mais l'esprit de M. Thierry avait fait pour ainsi dire d'avance sa révolution de 1830, et quand cette révolution arriva, elle le trouva cherchant des tempéramens et des compromis entre ses propres opinions et les nécessités du temps. Personne n'applaudit au nouvel ordre de choses avec un plus complet désintéressement, car que pouvait faire la liberté pour un homme de lettres aussi indépendant que l'était M. Thierry, par nature, par goût, et aussi par le triste privilége de ses infirmités? Lui qui voyait surtout dans cette révolution le véritable avénement de l'intelligence, il regretta cependant que le régime représentatif enlevât tout d'un coup aux lettres tant d'écrivains illustres qui marchaient comme lui « sur la pente du siècle. » Peut-être en effet fut-ce un malheur que les mêmes hommes qui, dans l'opposition, avaient si noblement revendiqué les droits de la liberté, n'aient pu se convaincre, par l'expérience d'une révolution, des dangers qu'elle courait, et de l'existence précaire que lui ménageait l'inconstance nationale. Éclairée du reflet terrible que laisse sur l'esprit une révolution accomplie par la force, peut-être l'étude du passé eût-elle servi d'épouvantail pour l'avenir. La littérature libérale fut presque muette pendant dix-huit années. La génération nouvelle n'entendit plus que des voix enhardies par l'ivresse de l'émeute, et tandis que les écrivains de la restauration attachaient à leurs idées l'impopularité naturelle du pouvoir, le champ resta libre à l'histoire passionnée et révolutionnaire qui préparait la révolution de 1848.

Pour M. Thierry, il avait, selon son expression, « fait amitié avec les ténèbres; » son esprit suivait sa propre pente, sans prendre part autrement que par ses vœux à tout ce qui se passait autour de lui. Il n'emprunta donc que peu de chose aux préoccupations du moment. Il était arrivé à l'âge, hâté pour lui par la souffrance, où

l'homme aime mieux se souvenir qu'espérer, et, en repassant dans sa mémoire les temps heureux où son esprit s'éveillait à la vie intellectuelle, il y retrouva ce souvenir des *Martyrs* de Chateaubriand, qui, au collége de Blois, l'avaient mené comme par la main dans un monde de poétique réalité tout nouveau pour lui. Ce souvenir, qui vint se représenter alors à son esprit, comme un ami d'enfance après une longue séparation, a produit le livre qui passe à bon droit pour son chef-d'œuvre, les *Récits des Temps mérovingiens.* Je ne sache pas de plaisir plus grand, plus satisfaisant pour l'esprit, que de suivre de livre en livre un grand écrivain, de le voir arriver, de progrès en progrès, à la perfection de sa manière. C'est un spectacle que nous donnent rarement les écrivains contemporains, entraînés par le succès à l'exagération de leurs qualités et de leurs défauts. Les *Récits mérovingiens* signalent l'épanouissement complet du talent de M. Thierry. Dans l'histoire de la conquête normande, il avait donné un éclatant modèle d'histoire composée; il lui restait à nous donner ce que j'appellerais volontiers un modèle d'*histoire intime,* c'est-à-dire d'histoire où il n'y eût guère que des hommes et peu d'événemens. Des flots d'hommes et de faits se pressaient dans les chapitres largement composés de la *Conquête d'Angleterre;* un cadre restreint (cinquante années à peine), cinq ou six personnages principaux d'une époque presque inconnue, telle fut la donnée des *Récits mérovingiens.* Un seul chroniqueur devait fournir la trame de ce tissu, Grégoire de Tours, le Froissart de ce temps, aussi naïf, mais plus honnête que celui du xve siècle; le reste, il le fallait chercher dans des documens épars, quelques-uns contestables au point de vue de la véracité, mais tous portant l'empreinte ineffaçable de ces temps si profondément originaux. Un historien allemand eût récusé tous les témoins, biffé tous les documens. et replongé cette époque dans la mythologie anté-historique; M. Thierry fit de tout des documens : il retrouva la vie absente de l'énorme et précieuse compilation d'Adrien de Valois, et quand Adrien de Valois, quand Grégoire de Tours lui manquèrent, il n'hésita pas à chercher même dans les poètes les traits qui lui parurent empreints d'une forte couleur locale, la légende poétique créée par une vive impression des choses, et recouvrant à peine d'un tissu léger la véritable histoire. Des inductions hardies sur les passions et les idées des hommes dans l'état semi-barbare firent jaillir du chaos de ces temps des lumières inattendues, et les documens législatifs révélèrent, par des analogies bien naturelles, les faits qu'ils étaient destinés à réprimer ou à prévenir.

Une telle composition est quelque chose de hardi sans doute, la route en est bordée d'écueils; mais qui pourrait ne pas convenir

que M. Thierry les a tournés habilement? De tous les caractères qu'il a mis en scène, quel est celui qui a paru d'une couleur fausse et exagérée? Chilpéric, le barbare frotté de civilisation et ne lui empruntant guère que des raffinemens de cruauté; Frédégonde, l'ambitieuse effrénée qui ne connaît que le désir; Brunehaut, la reine barbare devenue presque romaine et concevant quelque chose de mieux que le chaos de son époque; Mummolus, « l'homme qui se fait barbare et se déprave à plaisir pour être de son temps; » Grégoire de Tours, l'évêque saint et pur, méprisant les hommes et les temps nouveaux; enfin ce mélange confus, mais vivant, de Franks restés de purs barbares, de Gallo-Romains opprimés, de barbares dégrossis, tout cela ne peint-il pas en traits saisissans le berceau de la France moderne? Il fallait, pour prendre sur le fait de semblables caractères, la naïveté d'un chroniqueur et la sagacité d'un politique moderne. M. Thierry a merveilleusement fondu ces qualités dans les *Récits mérovingiens*. On s'était figuré dans ces conquérans germains des êtres tout d'une pièce, ayant encore les vertus et la barbarie de leurs forêts; on s'étonna de voir rire, plaisanter, philosopher même et dogmatiser des gens si peu scrupuleux sur l'assassinat; on s'étonna de voir une reine visigothe pleurer en quittant le doux pays d'Espagne, le bon roi Gonthramn multipliant ses femmes et ses maîtresses au moins autant que ses fondations pieuses, et ce mélange de crainte et de respect, de haine et d'envie, que l'église inspirait à ses nouveaux convertis. Les lettres mêmes avaient leur place dans ces récits, médiocrement représentées par le poète courtisan Venantius Fortunatus, qui trouvait le moyen de célébrer dans ses vers les vertus et la beauté de ces barbares sanguinaires à la chevelure frottée de beurre. On est effrayé du nombre de choses qu'il faut avoir vues et comprises pour saisir au vif de pareils caractères, tant il est vrai que l'extrême civilisation touche souvent de près à l'extrême barbarie. Ce livre, si complet par lui-même, s'ouvre par une vaste introduction qui est à elle seule un ouvrage, et qui marque le progrès de l'esprit critique chez M. Thierry, comme les *Récits* marquent les progrès de son talent de narration. Toutes les questions qui l'avaient agité dans sa jeunesse reviennent y prendre leur place, mais mûries, développées et agrandies. Sans chanter la palinodie, l'historien reconnaît et corrige ce qu'il pouvait y avoir d'excessif dans ses premières vues; il rend justice à ses devanciers et guérit les blessures qu'il avait faites autrefois à leurs vieilles réputations. La question des communes s'y représente enrichie de nouveaux aperçus, et enfin l'écrivain y reprend, sans la résoudre encore d'une manière bien positive, la longue controverse des origines de la nation française,

si vigoureusement débattue dans le dernier siècle entre Boulainvilliers, Dubos, Mably et Mme de Lezardière.

Quand il eut publié cet ouvrage, M. Thierry sentit qu'il avait assez fait pour ces époques obscures de notre histoire. Il annonçait lui-même que ces récits fermeraient le cercle de ses études sur les premiers temps de l'histoire de France. Une tâche considérable venait de lui être confiée. Il devait rassembler, critiquer et publier tous les documens propres à éclairer l'histoire du tiers-état. Ses études se concentrèrent sur ce sujet, que ses premiers travaux et l'avénement définitif des classes moyennes par la révolution de 1830 rendaient pour lui doublement intéressant. Le livre qu'il a publié depuis 1848 est l'introduction qui devait ouvrir et expliquer cette grande collection.

III.

Chose étrange, on avait vu jadis des gens sourire du goût passionné de M. Thierry pour les vaincus de tous les siècles; il semblait donc que le champion des communes, des *outlaws* de la forêt de Sherwood, celui qui avait écrit la triste complainte de Jacques Bonhomme, il semblait qu'un tel historien dût à jamais échapper au reproche d'avoir glorifié les faits accomplis, et qu'il fût difficile d'être à la fois le don Quichotte des opprimés et le complaisant des oppresseurs. C'est cependant le reproche qui devait atteindre le dernier livre de M. Thierry, et, chose plus étrange encore, c'est que le livre incriminé devait justifier jusqu'à un certain point, sinon par l'intention de l'auteur, au moins par quelques considérations trop générales, l'attaque que M. Edgar Quinet a dirigée en bloc contre le fatalisme dans l'histoire (1).

On ne l'attaquera jamais assez en effet, le fatalisme historique. Il est trop puéril de voir des gens s'enfermer tranquillement dans leur cabinet pour se promener avec le sourire sur les lèvres et une sorte de béate satisfaction au milieu de tous les échafauds et de tous les guet-apens de l'histoire. Y a-t-il donc une baguette magique qui transforme en rosée bénie le sang versé par les tyrans? Y a-t-il quelque vertu secrète qui nous rende si douces à porter les souffrances des générations passées, et le bien de l'humanité sortirait-il, comme la plante, d'une semence corrompue et putréfiée? On serait tenté de le croire en vérité, à voir ce que devient le crime, quand il est regardé au travers du prisme des siècles. C'est une des faiblesses innées de

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er mars 1855, *Philosophie de l'Histoire de France*. Le même livre avait inspiré à M. Albert de Broglie des pages pleines d'une éloquente tristesse, qui ont paru dans la *Revue* du 15 janvier 1854.

l'homme, et c'est une des plus humiliantes. Tandis que nos yeux se détourneraient avec horreur du tableau où l'on verrait la tête de Louis XVI rouler sur l'échafaud, ils se reposent avec complaisance sur la rude figure de Guise assassiné par un roi de France; ils cherchent avec curiosité dans les plis de son pourpoint la trace du fer meurtrier; ils consentent à voir un heureux effet de couleur dans le sang qui rougit le marbre de l'escalier des Géans, où vient de rouler la tête de Marino Faliero. Personne n'est à l'abri de cette déplorable perversion, de cet émoussement du sens moral. L'adultère en poudre et en mouches, la fourberie en talons rouges nous égaient sur la scène et nous dégoûteraient au coin de notre feu. Tout prend une teinte douce et sereine sous la poussière des siècles, et le long cri de douleur des martyrs et des vaincus se prolonge en chants de joie dans l'avenir. Tandis que l'humanité devrait se voiler la face devant les crimes dont elle a souillé la terre, tandis que la philosophie et la religion la rappellent à son néant au nom de ces mêmes crimes, l'histoire l'absout; elle fait plus, elle la glorifie. Que le patriotisme vienne joindre sa voix enivrante à ce concert de mensonges, alors ce cynisme fataliste devient plus qu'une vérité, il devient une vertu. Au lieu de porter le deuil du passé, chaque opinion se fait sa part dans les crimes qu'il a commis, afin qu'il ne reste rien à glaner dans cette moisson d'horreurs. D'où peut venir cette étrange manie commune à tant de généreux esprits? D'une des plus incurables faiblesses de la nature humaine, — celle de préférer le triomphe de ses idées, — par lesquelles elle vaut si peu, au triomphe de sa conscience, par laquelle elle vaut tout. Ce n'est pas pour le crime lui-même que l'homme glorifie le crime, il n'est pas si méchant; c'est parce que le crime a souvent accompagné les grandes choses, parce que peut-être elles n'auraient pas été faites sans lui, et qu'ainsi le crime semble la condition du progrès de l'humanité. L'homme s'incline devant les résultats; il ne songe pas que le sang des opprimés crie à travers les siècles, qu'il arrive parfois à étouffer cette gloire qu'il a payée, et que l'obstacle franchi par un crime revient se dresser plus loin plus fort et plus infranchissable. L'homme se croit plus grand par ses idées que par sa conscience, et c'est pour cela que l'histoire du monde est écrite avec du sang; c'est pour cela que les religions, et la plus sublime des religions elle-même, ont élevé tant de bûchers et d'échafauds. Ce n'est point la piété répandant son secret dans le sein de Dieu, ce n'est pas la mystique ardeur de sainte Thérèse ni la charité de Vincent de Paul qui brûlent les hérétiques; c'est la doctrine ou plutôt c'est le système que les hommes bâtissent sur la doctrine, et pour lequel ils réclament plus de respect que pour la personne

sacrée de Jésus-Christ : ce sont les idées. L'homme ne songe pas qu'il est avant tout dans ce monde pour se gouverner lui-même et non pour gouverner les autres, et que si le zèle de la maison de Dieu le dévore, il lui est parfois loisible de mourir pour ses propres idées, mais non de faire mourir les autres. L'idée a sa place dans l'humanité; mais l'humanité est un composé d'êtres moraux et non de systèmes. Serait-il donc impossible de classer les révolutions de l'histoire suivant leurs bienfaits avant de les classer suivant leur grandeur? Serait-il impossible de classer les grands hommes suivant les lois ordinaires de la morale : d'abord les héros qui ont été des saints et des gens de bien, puis les héros qui ont été humains s'ils n'ont été saints, puis ceux qui ont au moins couvert leurs crimes par de grandes convictions, puis enfin, et bien loin derrière, les héros égoïstes et intéressés, leur intérêt se trouvât-il d'accord avec l'intérêt de leurs peuples, et même, ce qui ne peut pas être, avec l'intérêt de l'humanité tout entière?

Je conviens que ce criterium appliqué à la France ne donnerait pas les résultats les plus satisfaisans pour notre orgueil national. Il y a quelques années à peine, on se reposait dans l'avenir avec une telle sécurité, que le passé lui-même en était coloré et embelli. Personne n'eût osé alors traiter sévèrement notre histoire, et chacun y trouvait des exemples et des garanties pour son système, les uns attendant du progrès des temps le retour des jours dorés de l'ancien régime, les autres reconnaissans eux-mêmes pour cet ancien régime, qui avait si bien travaillé à se rendre un jour impossible : nous bénissions nos pères de nous avoir fait un oreiller si doux et si commode. Une tempête a passé du même coup l'éponge sur la liberté et sur les systèmes qu'elle avait inspirés dans le jugement des premières époques de notre histoire Alors on s'est retourné vers ces systèmes avec fureur, on a repassé sur toutes les traces de la route parcourue, et l'on s'est aperçu qu'à force de regarder ce phare lointain de l'avenir, on s'était engagé dans une série d'écueils et de bas-fonds où l'on était pour le coup sérieusement engravé. Il s'est trouvé que cette soi-disant histoire providentielle nous avait menés où nous savons. C'est qu'elle est mélancolique en effet cette histoire, et il ne faut pas la repasser un jour de mauvaise humeur. Du plus loin qu'on y peut regarder, voici à l'origine une population barbare vaincue par des conquérans corrompus; puis barbares et conquérans, Gaulois et Romains, sont foulés à leur tour sans résistance par des hordes sorties des forêts de la Germanie. Voici plus tard le chaos de la conquête, le sol traversé dans tous les sens par des nuées de pillards qui se culbutent les uns les autres, une troupe de ces barbares plus vaillante et conduite par un chef plus habile parve-

nant à prendre racine sur ce sol bouleversé. Telles sont les origines. A ces premières crises succède une confusion inouie; d'autres hordes assiégent les frontières, et l'existence intérieure est sans cesse mise en question, pendant que s'élève seule et éphémère la monarchie romaine du Franc Charlemagne. L'anarchie la plus complète suit la division de cet empire, et l'on voit poindre au loin cette vaste hiérarchie féodale où tout ce qui est le peuple et la nation n'a d'autre place que celle de serfs attachés à la glèbe. Peu à peu les rois de France dominent par la magie de ce titre de petits souverains égaux aux rois dans les limites de leurs domaines. Un éclair d'espérance brille dans cette sombre nuée : la bourgeoisie naissante relève la tête en voyant ce fantôme d'ordre et de justice qui domine peu à peu la barbarie féodale, elle obtient quelque répit et quelques précaires libertés; mais l'illusion est courte. Les rois reprennent d'une main ce qu'ils donnent de l'autre; le peuple n'a fait que changer ses exacteurs seigneuriaux pour des exacteurs royaux. Comme la bourse des sujets ne s'ouvre pas assez vite, le roi réunit son peuple en assemblées pour lui demander des subsides réguliers. On espère un instant le terme de tant de maux : qui tient la bourse en effet tient le pouvoir; mais la noblesse et le clergé, d'abord unis au peuple, se retournent bientôt contre lui, car c'est un maître dur à servir. Alors la nation tout entière, moins la noblesse et le clergé, prépare lentement et dans l'ombre la solennelle vengeance de 1789, et cette vengeance soulève, exalte les passions sanguinaires de l'esclave longtemps rivé à sa chaîne; la liberté, un moment entrevue, disparaît dans le sang; elle se remet en servage. De nouvelles aurores traversent l'horizon comme les météores lumineux des mers polaires; puis encore des chutes, des combats... Et quoi dans l'avenir?...

Mais je me retourne d'un autre côté et prends les choses d'un autre biais; tout change d'aspect, tout s'illumine. A peine la Gaule sort-elle des langes de la barbarie, son nom éclate déjà dans l'histoire. A peine y a-t-il une France et des Français, et cependant, quand retentit dans l'Europe étonnée le cri de douleur qui annonce que le tombeau du Christ est profané, cette nation qui vient de naître s'élance à la tête des guerriers qui courent le délivrer. Un roi franc règne à Constantinople, un roi franc à Jérusalem, et ce nom de Franc désigne à lui seul toute l'Europe se ruant sur l'Asie musulmane. Ce peuple, cette royauté, on les voit dès le XIIe siècle resserrés dans un mince territoire, attaqués par tout le monde, conquis un moment par les Anglais, reparaître au bout de deux siècles vainqueurs de ces mêmes Anglais qu'ils chassent à jamais du continent, maîtres du plus beau royaume de l'Europe, et déjà unis et prêts à s'élancer par toutes les avenues de la civilisation. Une réforme reli-

gieuse éclate; c'est en France qu'elle trouve son expression la plus pure. Une église se distingue entre toutes les églises catholiques par ses vertus et ses lumières, c'est l'église de France. Un siècle alors se montre où toutes les gloires semblent se donner la main; un roi ambitieux abuse de cette grandeur, et cependant des revers inouis laissent encore la France augmentée de deux provinces. Quand un règne sans gloire laisse pâlir la fortune de la France, elle domine par les lettres et par l'éclat de l'esprit. La révolution déborde sur l'Europe : elle porte ses armes jusqu'au Nil et refait un instant l'empire de Charlemagne; mais elle fait mieux que de conquérir l'Europe par la guerre, elle la conquiert à ses idées. Une foule d'états s'éveillent à la liberté sous son souffle puissant. Elle tombe chez elle, et ses idées grandissent ailleurs, comme la semence d'un arbre immense dispersée par le vent aux quatre coins du monde. Voilà certes de la grandeur; voilà deux Frances et deux histoires : laquelle est la vraie?

Toutes les deux, je pense; car s'il est vrai que la France a beaucoup travaillé pour sa gloire, il est aussi vrai qu'elle a peu travaillé pour son bonheur. Serait-il juste de dire que le vrai et le bon sont absens de son œuvre, elle qui semble s'être mise sur le grand chemin des idées pour respirer à pleine poitrine tout ce qui souffle de généreux à travers le monde? On peut le dire, Jacques Bonhomme n'est pas heureux. Toute son histoire est comme une course haletante après un idéal sans cesse entrevu et jamais saisi. Pourquoi faut-il qu'après le chaos des invasions le seul souvenir vivant d'ordre et de civilisation ait été celui du despotisme romain, et pourquoi faut-il que ce despotisme romain ait été celui de la décadence et de la corruption? Pourquoi faut-il qu'il ait soufflé sa caducité dans les veines de la jeune France, tandis que des peuples nouveaux s'élevaient autour d'elle? Elle s'agite en secousses énergiques pour dépouiller ce vieux suaire, et toujours des circonstances fatales retombent sur elle comme le rocher de Sisyphe. Elle est vieille, et elle est jeune; elle est naïve et corrompue, mais elle est toujours grande. Laissons de côté ces mots vagues d'histoire providentielle et de phare de l'humanité qui nous consolent dans nos défaites; ce que nous pouvons dire avec orgueil, c'est que la France n'est pas tout entière dans ses actes, c'est qu'à côté de son histoire positive il y a une histoire idéale, et qu'elle a toujours suivi et aimé quelque chose de meilleur que sa destinée. Ce quelque chose était peut-être une chimère; mais au point de vue du bonheur tout ce qu'il y a de grand et de noble n'est-il pas une chimère? L'homme se trompe et reprend sa course; c'est l'instinct de la brute qui ne se trompe jamais. Jamais ne s'est brisé dans notre pays le lien de cette histoire idéale qui traverse les siècles; jamais on

ne peut dire que nous ayons aimé la force pour la force. Quand nous avons aimé la monarchie, il nous a fallu presque la diviniser afin de pouvoir l'adorer; la loyauté française a été proverbiale, et il n'y a pas oppression quand il y a amour. Jamais nous n'avons adoré d'idoles sans les avoir prises pour des dieux. La France tombe et se relève en regardant en haut, et il semble que sa jeunesse soit éternelle. Voilà pourquoi je comprends, sans la partager, l'erreur des historiens qui ont trop souvent pris ce qu'elle a voulu pour ce qu'elle a fait. Ainsi pensait M. Thierry quand il écrivit l'*Introduction à l'Histoire du Tiers-État*. Il avait l'esprit, comme le caractère, profondément national; il avait la faiblesse de croire que les idées de 1789 valaient quelque chose, et que cette égalité, un peu décriée de nos jours, était, presque autant que la liberté, un principe de dignité pour l'âme humaine. Sans doute, il eût pu faire plus équitable la part du bien et du mal dans le passé. Il pouvait admirer la politique nationale de Louis XI et de Richelieu sans excuser leurs crimes à l'intérieur; il pouvait croire que les communes et les états-généraux eussent servi à quelque chose au XVIIe siècle, puisqu'ils avaient servi au XIVe, et qu'il ne peut être bon pour un peuple que la raison et le bon droit soient du côté des vaincus. Mais s'il ne s'est pas suffisamment gardé de ce fatalisme optimiste, il s'est gardé d'un autre fatalisme tout aussi dangereux, celui qui lie les destinées d'un pays d'une manière absolue à son passé et à ses habitudes. Croire que le passé pèse sur l'avenir d'un poids impossible à soulever, c'est faire tout aussi petite la part de la liberté humaine; croire que la liberté est invinciblement attachée à certaines formes et à certaines habitudes sociales, c'est faire tourner toute l'histoire dans un cercle infranchissable. On a fait autrefois la part trop grande aux idées générales; on la fait aujourd'hui trop petite. La France ne vaut quelque chose dans le monde que par ses idées générales. Elle n'a jamais cherché le bien comme un intérêt, mais comme une idée et comme une vertu; elle aime beaucoup mieux même l'idéal que l'honnête. Rien n'y est définitif, si ce n'est l'indéfini et le mouvement; on peut s'en désespérer, mais il ne faut pas le méconnaître. Peut-être est-il dans l'histoire des nations une heure solennelle où elles choisissent, sans le savoir, entre la vie et la mort; mais personne ne doit ni le croire ni le dire, et chacun doit adresser à l'avenir la parole du vaincu de Crécy : « Ouvrez, c'est la fortune de la France. »

M. Thierry n'a plus repris la plume depuis l'*Introduction à l'Histoire du Tiers-État*. Malgré la vivacité toujours croissante de ses souffrances, la vie semblait lui promettre encore de longs jours : il avait pour ainsi dire payé des arrhes à la mort. Il y était cependant préparé depuis longtemps. Dans les derniers jours de sa vie, il avait

retrouvé Dieu au fond de son cœur; quelque chose de plus doux et de plus résigné était venu se joindre à la consolation stoïque par laquelle il terminait la préface des *Études historiques.* « Il y a au monde, disait-il alors, quelque chose qui vaut mieux que les jouissances matérielles, mieux que la fortune, mieux que la santé elle-même : c'est le dévouement à la science. » Il avait entrevu quelque chose de mieux encore. Sans s'inquiéter de savoir s'il prêterait d'une part à rire aux incrédules, tandis que de l'autre sa foi serait suspectée, il disait ce qu'il pensait sur ces sujets éternels et dans la nuance exacte où il le pensait. Jamais, au reste, il n'avait laissé complétement vide dans son cœur la place qui appartient à Dieu. Autrefois, quand il était encore dans toute l'ardeur de sa jeunesse, mais lorsque déjà il était menacé de perdre la vue, il s'était demandé, sous le ciel bleu des îles d'Hyères, quelle devrait être la règle de sa croyance. Il avait rencontré là un Anglais, protestant zélé, dont la foi vivante avait fortement frappé cette âme restée si naïve au milieu du tumulte de la vie. Avec toute l'ardeur d'un néophyte, M. Thierry voulait alors couvrir la France de temples et l'inonder de bibles; il pressait ses amis de se joindre à lui pour former un premier noyau de chrétiens évangéliques, et il s'étonnait de les trouver indifférens pour une cause qui lui semblait celle de l'avenir. Toutefois les préoccupations du moment avaient trop de part dans cette crise de son esprit pour qu'elle pût être de longue durée. D'ailleurs M. Thierry aimait trop le passé, il ne resta pas longtemps épris d'une religion trop neuve dans sa vérité pour l'historien des temps mérovingiens. Il lui fallait une tradition longue et suivie en religion comme en politique. N'ayant pas de système, il ne se croyait point obligé d'ailleurs de montrer un zèle intolérant contre ceux qui pensaient autrement que lui. On a beaucoup trop discuté le degré et l'ardeur de sa foi chrétienne. Il pensait pour son compte que tout devait se passer entre Dieu et lui; il aurait été pénétré de douleur de voir son nom servir de drapeau à des prétentions qui n'étaient point les siennes, contre des hommes qui avaient été ses amis, et qu'il honorait.

Nous devons l'avouer, plus nous avons pensé à l'ensemble de cette forte et généreuse nature, plus nous nous sommes attaché à sa mémoire. M. Thierry appartenait à la classe, aujourd'hui trop rare, des esprits simples. Peut-être aurait-on pu lui souhaiter parfois un sentiment plus délicat des nuances dans les choses de la pensée; mais il sentait largement et en grand. On devinait en lui l'homme capable de mettre les esprits en branle et de soutenir leur mouvement; c'est là, à tout prendre, la tâche des grandes intelligences. Les révolutions de ce monde dans la politique et dans les lettres ne sont jamais que des ébauches. Il y a peu de grandes vé-

rités qui soient à la fois saisies et appliquées. D'autres sont venus après M. Thierry qui ont analysé là où il avait découvert; mais le mouvement et l'invention lui appartiennent, et c'est quelque chose que d'avoir remué les âmes avec la seule passion de la vérité, soutenue par un immense talent. On peut dire qu'Augustin Thierry était l'histoire vivante. Chez lui, tout était mémoire et souvenir, et les idées les plus diverses prenaient dans son esprit cette teinte dorée semblable à la chaude couleur des vieux tableaux. Il retrouvait toujours toute son ardeur et toute sa force pour raconter; il semblait la voix même du passé. Tout l'amusait et l'intéressait. En littérature comme en toute chose, M. Thierry vivait beaucoup par le souvenir. Obligé de lire par les yeux des autres, il se concentrait de plus en plus dans ses travaux historiques. Il avait assisté aux grandes joutes littéraires de la restauration, et avec cet instinct naturel qui l'empêcha lui-même de sacrifier au mauvais goût, il fit toujours une juste distinction entre le talent des écrivains de l'école romantique et les prétentions qu'ils affichaient. La *Revue des Deux Mondes* le tenait au courant des choses qui l'intéressaient le plus, et il se faisait lire exactement les diverses publications qui lui étaient envoyées en grand nombre. Peut-être la pure littérature avec ses horizons bornés aux choses de cette terre n'était-elle pas une distraction suffisante à ses travaux et surtout à ses souffrances. L'art qui, dans sa portée infinie, fait penser à tout sans rien exprimer de précis devait contenter plus naturellement les goûts d'une âme dont la vie était plus dans le passé et dans l'avenir que dans le présent : la musique le ravissait. Il la sentait en enfant et la jugeait en artiste, n'en aimant que le plus pur et le plus exquis. Il sentait par l'âme tout ce qu'il ne pénétrait pas par l'intelligence.

M. Thierry a été un des premiers dans cette phalange d'esprits généreux qui, dans la première moitié de ce siècle, ont convié la France aux idées nouvelles. Trois révolutions ont passé sur leurs œuvres, et ce qu'ils ont aimé a disparu dans une tempête. A voir cependant la place qu'ils ont gardée dans l'opinion de leur pays et l'attention que commandent encore leurs écrits, aussi bien les nouveaux que les anciens, on peut se demander s'ils n'ont pas réellement entrevu et cherché ce qui devait convenir à la destinée de leur siècle, et s'ils n'ont pas même été les pionniers d'un avenir encore éloigné. Ils ont cherché le progrès dans le bon et dans le vrai, et dût ce progrès s'arrêter aujourd'hui, dussent les idées qu'ils ont défendues ne pas leur survivre, il est permis de croire qu'il vaut mieux succomber avec de pareilles armes que de vaincre avec les armes contraires.

EDMOND DE GUERLE.

LA QUESTION

DU

SERVAGE EN RUSSIE

III.

LES RÉFORMES ACCOMPLIES ET LES RÉFORMES PROJETÉES.

Pour apprécier les résultats de la bienfaisante révolution qui est à la veille de se produire en Russie (1), il importe de savoir par quels essais on y a déjà préludé; il faut indiquer les conditions économiques dont le gouvernement impérial doit tenir compte. Comment se compose et se divise la masse des hommes possédés par les particuliers, quelle est l'organisation actuelle du village seigneurial, quels sont les droits du propriétaire, les charges du paysan, les conséquences du servage au point de vue de l'intérêt privé des seigneurs et de l'intérêt public de l'état? Voilà de graves questions dont l'étude doit précéder l'exposé des réformes accomplies, comme l'examen des réformes en voie d'exécution.

I. — CONDITION DES SERFS SEIGNEURIAUX ET PRIVILÉGES DU PROPRIÉTAIRE RUSSE.

Des travaux statistiques récens, exécutés d'après l'ordre du *comité supérieur* appelé à statuer sur les questions relatives à l'émancipation, précisent le nombre des serfs russes et indiquent le mode de répartition de *cette propriété* de la noblesse. M. Kœppen s'était le premier livré à ces investigations dans les mémoires de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg et dans son livre remar-

(1) Voyez les livraisons du 1er et du 15 juillet.

quable sur le dénombrement de la population russe, publié à la suite de la *neuvième révision* (1). En 1834, époque à laquelle se reporte le huitième recensement, le nombre des serfs qui formaient la *propriété personnelle* du seigneur, sans que celui-ci possédât aucune terre, s'élevait, d'après M. Kœppen, à 62,183, et le nombre de leurs propriétaires était de 17,763. Chacun de ceux-ci disposait en moyenne de 3,50 d'*hommes sans terre* (*lioudi bezzemelny*). Quant aux propriétaires fonciers (*pomiestchiks*), leur nombre s'élevait à 109,340, et celui de leurs serfs à 10,704,378 (2). En y comprenant la catégorie des *hommes sans terre,* il y avait en tout 127,103 maîtres, et 10,766,561 serfs, sans parler de 103,560 serfs chez les Cosaques du Don. Sur 100 propriétaires, on en trouvait 14 ayant des *hommes sans terre;* 46 possédaient moins de 21 serfs, 24 en comptaient de 21 à 100, 13 en avaient de 101 à 500, 2 de 501 à 1,000, et 1 au-delà de 1,000. Ces chiffres sont ceux des âmes, c'est-à-dire des serfs du sexe masculin, qui se trouvent constamment inférieurs en nombre au sexe féminin; il en résulte que le total de la population asservie l'emporte régulièrement sur le double du nombre officiel des âmes. Ainsi en 1834, sur 22 millions de paysans seigneuriaux, près de 11,300,000 étaient du sexe féminin.

Après la neuvième révision (en 1851), on crut reconnaître une légère réduction dans le nombre des serfs, qui fut évalué à 10,708,900. La catégorie des *dvorovyé* (serfs personnels) avait diminué, bien qu'elle s'élevât encore à 519,461 âmes. Elle comprend, outre les *hommes sans terre,* ceux qui, au nombre de 500,885, avaient été *inscrits* dans les villages, c'est-à-dire dont la redevance fiscale avait été ainsi assurée par la responsabilité du seigneur. D'autres, au nombre de 16,120, avaient été *inscrits* comme attachés à des maisons. Il en restait 1,851 dont les propriétaires avaient versé au trésor la somme nécessaire pour garantir le paiement de l'impôt, et 605 seulement à l'égard desquels cette obligation n'avait pas été remplie. Les *dvorovyé* comprennent tous les *chrétiens* (3) qui n'appartiennent pas

(1) *Deviataïa Revizia,* Saint-Pétersbourg 1857.

(2) Voici quel était le rapport des propriétaires fonciers aux serfs attachés à leurs domaines : 58,457 *pomiestchiks* possédaient de 1 à 21 âmes (en moyenne 7,90), et au total 450,037 âmes; 30,417 *pomiestchiks* avaient de 21 à 100 âmes (49,33 en moyenne), au total 1,500,357 âmes; 16,740 *pomiestchiks* avaient de 101 à 500 âmes (217,10 en moyenne), au total 3,634,194 âmes; 2,273 *pomiestchiks* possédaient de 501 à 1,000 âmes (687,86 en moyenne), au total 1,564,831 âmes; enfin 1,453 *pomiestchiks* possédaient au-delà de 1,000 âmes (2461,09 en moyenne), et au total 3,556,959 âmes.

(3) *Krestianiè.* Ce terme, employé par les Tartares pour désigner tous les Russes, indistinctement esclaves à leurs yeux, est resté la dénomination commune des paysans. C'est aussi à la domination tartare que remonte une autre dénomination non moins expressive, celle de *tcherne lioudi* (hommes noirs), qui assimile les serfs aux nègres, en créant pour eux un régime analogue à celui des esclaves noirs. Le mot *tchern* s'est conservé dans la langue pour indiquer le bas peuple.

à la terre, au domaine, mais au maître. Leur inscription dans les villages ou auprès des maisons ne change point leur condition légale; elle fournit simplement au fisc le moyen d'assurer la rentrée de l'impôt. A proprement parler, ce ne sont pas des serfs, mais des *esclaves.*

Le dernier relevé statistique porte à 57,226,760 la population des deux sexes de la Russie européenne, y compris la noblesse et toutes les classes privilégiées, les marchands, les industriels, les paysans attachés à la glèbe et les paysans de la couronne. Quant aux serfs, hommes et femmes, appartenant à la noblesse russe, ils sont classés dans diverses catégories.

1° Cinq mille seigneurs possèdent trente mille *hommes sans terre.* Ceux-ci doivent profiter les premiers des bienfaits de l'affranchissement; ils sont rudement exploités par leurs maîtres, qui leur vendent le *droit de travailler.* On disait dernièrement à une jeune ouvrière qui se plaignait de sa misère : « Cela ne durera plus longtemps, le tsar s'occupe de vous affranchir. — Dieu sait! répondit-elle d'un air de doute profond, il y a bien longtemps qu'on nous le promet, et cependant il faut toujours payer le *gospod* (seigneur). »

2° 49,708 propriétaires possèdent moins de 21 serfs. Ils ont en propriété 742,420 paysans des deux sexes. Le sort de ces malheureux est le plus dur : les exactions augmentent avec la gêne du maître; les sentimens de dignité morale et de protection paternelle que manifestent des hommes haut placés sont trop souvent étrangers aux petits propriétaires, ignorans et cupides.

3° On évalue à 3,271,648 âmes (des deux sexes) le nombre des serfs qui appartiennent à 36,024 propriétaires ayant chacun de 21 à 100 âmes. C'est encore la petite propriété avec un caractère analogue d'oppression et de misère.

4° Les seigneurs plus aisés sont au nombre de 19,808, et comptent chacun de 101 à 1,000 âmes, au total 7,807,066 paysans.

5° Les propriétaires riches possèdent de 1,001 à 2,000 âmes; ils sont au nombre de 2,468, et ont en propriété 3,230,286 paysans des deux sexes.

6° Enfin 1,447 seigneurs possèdent chacun plus de 2,000 âmes, et au total 6,567,066 paysans; ils représentent les grandes fortunes territoriales du pays, en tête desquelles se place celle du comte Chéremetief, auquel on attribue plus de 300,000 paysans.

En totalisant ces relevés statistiques, on trouve en chiffres ronds que 22 millions de serfs appartiennent à 109,455 propriétaires, abstraction faite des *hommes sans terre* et de la catégorie plus nombreuse des *dvorovyé.*

Si l'on rapproche ce document des données recueillies dans le savant mémoire de M. Kœppen, on a lieu de s'étonner du faible

changement survenu après un intervalle de plus de vingt années. La différence la plus essentielle vient de la forme donnée au dernier recensement des serfs. Au lieu de ne tenir compte que des *hommes*, celui-ci comprend également les *femmes* dans le calcul des *âmes;* c'est comme un préliminaire de l'émancipation, qui doit asseoir la propriété sur une autre base, l'étendue du sol. Déjà de nouvelles formes légales ont été adoptées pour la vente des terres peuplées de paysans. On évite ce qui peut indiquer l'état de servage : ainsi, dans l'énumération des dépendances de la terre, les paysans sont mentionnés, non plus comme attachés à la glèbe, mais comme formant la population stable du domaine, inscrite à ce titre dans les rôles du recensement. Ces nuances ont leur signification; cependant les formes du langage trahissent toujours le fond des idées. On en citait récemment une preuve curieuse. Un des plus riches marchands de Saint-Pétersbourg, supposant que la noblesse cesserait d'avoir le privilége exclusif d'acquérir des terres peuplées, se proposait, disait-il, de profiter de la libération des paysans pour *acheter quelques milliers d'âmes*, tant l'idée de la possession des *âmes* est devenue inséparable de l'idée de la propriété.

Le nombre des propriétaires s'est fort peu accru dans l'espace d'une vingtaine d'années; quant aux serfs, le mode de leur répartition reste à peu près le même : les propriétaires aisés et riches possèdent environ les quatre cinquièmes du nombre total des *âmes;* mais beaucoup de fortunes sont obérées, plus de la moitié des paysans appartenant à la noblesse se trouvent engagés aux banques de la couronne pour une somme de 397,879,459 roubles, près de 1 milliard 600 millions de francs. Dans vingt-cinq gouvernemens, le nombre des paysans serfs attachés aux biens-fonds des particuliers n'atteint pas la moitié de la population masculine; il excède cette moitié dans vingt et un gouvernemens, et dépasse, dans sept gouvernemens, les deux tiers de la population mâle. Au nombre de ces derniers se trouvent les riches contrées de Nijni-Novgorod, Jaroslav et Kief.

Soit que le seigneur exige une redevance en argent (*obrok*), soit qu'il emploie à la culture de son domaine le travail des paysans soumis à la *bartchina* (corvée), un tel régime a les plus tristes résultats économiques. Rien ne limite l'arbitraire seigneurial dans la Russie proprement dite. Le propriétaire impose et modifie l'*obrok* à son gré; il choisit pour lui le meilleur sol, il peut agrandir son domaine, et par là augmenter le travail du paysan. Il en est autrement dans les anciennes provinces polonaises; des *inventaires* consacrés par l'usage, ou récemment introduits en vertu de règlemens émanés de l'autorité, y déterminent les obligations du paysan et consacrent d'une manière précise la nature et l'importance des

services auxquels il est tenu. Celui-ci se trouve dans la position faite chez nous, au moyen âge, au *serf abonné*, tandis que le paysan russe est encore *taillable et corvéable à grâce et merci*. Tout se traduit pour lui en charge matérielle. Cependant on trouverait difficilement en Russie quelque chose d'analogue aux coutumes étranges consacrées par les usages féodaux. En place des droits *honorifiques* absurdes ou injurieux, ridicules ou avilissans, qui s'étaient conservés en France jusqu'à l'époque de la révolution, on ne rencontre que des droits *utiles*, dont le caractère positif exclut toute autre idée que celle du bénéfice du seigneur. Le serf y devient un véritable outil vivant, il ne retient guère de l'*âme* humaine que le nom sous lequel il figure comme élément de la fortune du maître. L'auteur d'un ouvrage sur les paysans de France, M. Leymarie, a énuméré les droits honorifiques que la féodalité imposait aux tenanciers : un seigneur russe se soucierait peu d'une alouette liée sur un char à bœufs, ou bien d'un serin placé dans une voiture à quatre chevaux; il n'aurait jamais imaginé d'exiger deux peaux de mouche à la Saint-Martin. Il vise à quelque chose de plus solide, et sait calculer. Si l'*obrok* s'est généralisé dans les provinces russes du nord, tandis que la *bartchina* se maintient dans les contrées du midi, cela tient à ce que partout le propriétaire d'*âmes* s'ingénie à en tirer le parti le plus productif. Quand le sol est peu fertile et d'une culture ingrate, le cultivateur doit chercher un autre emploi de ses bras et de son temps, afin d'obtenir les moyens de pourvoir à sa subsistance et de s'acquitter des charges qui lui sont imposées. L'intérêt du propriétaire prescrit alors la conversion de la corvée en une sorte de rente personnelle, qui permet au serf d'employer librement ses forces et ses facultés. Celui-ci se livre à diverses industries locales, ou bien il va chercher fortune ailleurs. L'*obrok* s'est établi dans les contrées où il y a peu de terres arables et où les bras de l'ouvrier rencontrent un emploi facile. Au contraire, quand le sol est fertile, quand des récoltes abondantes trouvent un débouché avantageux, le propriétaire conserve la *corvée*, à moins qu'il ne veuille se décharger de tout soin personnel et de tout souci d'exploitation. Il en résulte qu'à l'inverse de ce qui s'est pratiqué dans les pays où l'extension du fermage et de la censive a coïncidé avec l'amélioration des procédés agricoles, les progrès de la culture rendent en Russie la corvée plus générale. Des propriétaires riches, actifs, éclairés, ont, dans ces derniers temps, essayé de tirer la production agricole d'un état de déplorable infériorité : pour y réussir, ils ont transformé en corvées les redevances de leurs paysans. Aussi les prestations personnelles, loin de perdre du terrain, se multiplient, et c'est plutôt l'*obrok* qui décline. Si les mesures d'émancipation ne venaient point contrarier cette tendance, la forme

la plus arriérée du travail agricole, celle qui occasionne le plus de perte de forces, prévaudrait définitivement, et rendrait plus difficile toute réforme ultérieure.

Rien de plus naturel que ce mouvement en présence des institutions communistes du peuple russe. Les paysans de la couronne produisent à peine les denrées nécessaires à leur subsistance, et les paysans seigneuriaux qui paient l'*obrok* fuient l'agriculture pour se livrer à l'industrie. Ce sont les domaines exploités au moyen de la corvée qui alimentent les villes et qui fournissent à l'exportation le blé destiné au marché européen. Avec les facilités du débouché, cette branche de la production ne peut que se développer, et les vices de l'organisation économique entraînent ce singulier effet, que le progrès de la richesse agricole se traduit par l'extension de l'exploitation directe de l'homme au moyen du travail servile. Personne n'ignore combien ce travail est inférieur à celui de l'ouvrier libre (1). Le paysan qui s'acquitte en une monnaie dont il détermine lui-même le titre n'a garde d'en augmenter la valeur intrinsèque; un proverbe polonais, *pracowac jak na panszczyzne* (travailler comme à la corvée), traduit à merveille l'infériorité relative de ce labeur. Tout le monde y perd : le temps, ce capital précieux, dont le prix est surtout inestimable dans les pays qui commencent à exploiter les richesses naturelles du sol, le temps s'écoule sans produit correspondant; la journée du serf n'équivaut pas à la demi-journée d'un ouvrier libre. Cela seul suffirait pour expliquer le bénéfice de l'émancipation : les mêmes hommes accompliront plus de besogne, et tout le monde en profitera.

Il n'est pas inutile d'entrer dans quelques détails sur les résultats du système de la corvée, tel qu'il est pratiqué en Russie. Suivant la fertilité du terrain, le seigneur conserve le tiers, les 2/7es ou même seulement le quart des terres, en assignant le reste aux paysans, qui lui fournissent au moyen des corvées le travail nécessaire. L'économiste Storch prétend qu'en moyenne les paysans obtiennent par *âme* 4 1/2 dessiatines (près de cinq hectares) pour cultiver 3 dessiatines du champ seigneurial. Cette proportion de 4 dessiatines 1/2 par âme sert de règle obligatoire pour les emprunts que les propriétaires contractent à la banque. Il ne faut pas oublier que l'économie agri-

(1) Il y aura bientôt un demi-siècle que la *société économique* de Saint-Pétersbourg a mis au concours la question suivante : « Déterminer d'après un calcul exact du temps, de la qualité et du prix du travail, laquelle des deux manières de cultiver les terres est plus profitable, celle qui se fait par des esclaves, ou celle qui emploie des ouvriers libres. » M. Jacob remporta le prix en 1814. Son livre prouve, par une foule d'exemples tirés de la culture des terres en Russie, combien cette culture est inférieure à celle des pays où elle se fait par des hommes libres. Depuis lors, rien n'a changé, ni le mode de culture, ni le sort des paysans. On ne saurait reprocher à la réforme projetée aujourd'hui d'être une œuvre improvisée à la hâte.

cole est encore dans une complète enfance, surtout pour l'exploitation des terres qui appartiennent aux membres de la commune rurale. Le régime de la jachère y est général. Il domine aussi dans les champs seigneuriaux, mal cultivés par des bras serviles, qui gaspillent un temps précieux, et qui, tout compte fait, coûtent fort cher. Si l'on calculait en argent ce que le paysan obtient en terre, en bétail, en bois, etc., le prix de chaque journée s'élèverait très haut. Cependant c'est encore l'exploitation du domaine seigneurial par les corvéables dont le rendement économique est le moins mauvais en Russie. Plusieurs motifs conspirent à ce résultat.

L'absence générale des capitaux et des lumières ne permet qu'aux propriétaires plus riches d'améliorer les cultures et de donner quelque impulsion au travail agricole. Le *fermage* est presque inconnu, et le paysan, privé de la jouissance héréditaire du sol, écrasé sous les redevances, dépourvu d'énergie morale, exploite mal une terre qu'il n'aime pas. Les sociétés occidentales sont arrivées à transformer la terre au moyen du travail assidu des générations se succédant sur les mêmes sillons et traversant les contrats de bail, de censive et de rente foncière, pour aboutir à la propriété. En Russie, sauf de rares exceptions, le bien seigneurial profite seul d'une manière permanente des améliorations qu'on y réalise; seul, il est marqué du sceau de la propriété héréditaire. En dehors du domaine seigneurial, l'hérédité du sol n'existe presque pas, et les paysans russes ont rarement corrigé les mauvais effets des pratiques communistes qui dominent dans les biens privés, comme dans les domaines de la couronne, avec le cortége inévitable de l'imprévoyance, de l'indolence et de la misère. Storch, l'ancien instituteur de l'empereur Nicolas, a mis en relief les avantages relatifs de la position faite au paysan soumis à un *cens*, moyennant lequel le maître lui accorde la permission de gagner sa subsistance par un travail libre : il voit dans ce procédé le moyen le plus simple pour sortir du régime de servitude, et il aurait raison, si le *cens* ne grevait que la terre au lieu de s'attacher à l'homme lui-même, s'il représentait une *rente foncière* fixe, et non pas une *taille personnelle* variable. Pour la fixation de l'*obrok* des paysans domaniaux, le gouvernement ne se règle ni sur les capacités, ni sur les talens, ni sur l'industrie, ni sur la fortune des individus : c'est un impôt uniforme, non-seulement pour tous les membres de la commune ou du village, mais encore pour d'immenses espaces dont l'étendue dépasse celle de beaucoup de royaumes. Le seigneur taxe au contraire les paysans à sa convenance, en se règlant sur les ressources locales. La couronne fixe un impôt par âme, sans faire de distinction entre les unités; le seigneur le prélève d'après les capacités et le gain probable de chacun. Toutefois, dans les domaines des particuliers comme dans les

domaines de la couronne, c'est l'homme qui est imposé et non le sol. La belle race des paysans de Jaroslav en fournit la preuve saillante : elle habite une des contrées du nord où la population a le plus de densité, et la dotation en terre des paysans seigneuriaux y est des plus faibles. Cependant ils paient tous un *obrok* élevé; le taux ordinaire est de 30 à 35 roubles argent (120 à 140 francs). Les charpentiers, et en général les ouvriers les plus habiles, viennent de ce pays, ainsi que beaucoup de marchands de Saint-Pétersbourg, pour lesquels l'*obrok* monte souvent beaucoup plus haut. Le paysan à l'*obrok* dépend du caprice du maître, il peut toujours être rappelé par lui (1) et employé à une autre besogne, ou imposé plus fortement; aussi n'a-t-il garde de se perfectionner dans la pratique de son art, ou de rendre sa culture beaucoup plus productive : comme nos *taillables* d'avant la révolution, il s'attache à paraître misérable pour éviter la perception fiscale. L'avoir mobilier peut être célé, les améliorations de culture frappent au contraire les regards : c'est un motif de plus pour que, dans sa faiblesse et dans sa défiance, le paysan abandonne la terre et se consacre à l'industrie ou au commerce. Tout se réunit pour empêcher l'essor de l'agriculture ailleurs que sur le domaine seigneurial.

Si la prestation de travail résultait d'un contrat et constituait le prix d'un bail, on pourrait en améliorer la forme; on essaierait, par exemple, de substituer, comme on l'a fait déjà dans certaines provinces occidentales, le labeur *à la tâche* au labeur *à la journée*, et de donner au paysan la possession permanente du sol, dont il paierait le fermage au moyen de la ressource la plus disponible, c'est-à-dire de ses bras. Malheureusement telle n'est pas la corvée russe (*bartchina*) : elle correspond toujours, aussi bien que l'*obrok*, beaucoup plus à la dépendance personnelle du serf qu'à la terre qui lui est temporairement assignée. La prestation de travail est calculée par *tiaglo*, c'est-à-dire par ménage; il en résulte que le mariage est le point de départ de l'attribution d'un lot de terrain. A une époque assez récente encore, ce moyen d'acquérir une nouvelle portion de terre avait produit d'étranges conséquences. Vichelhausen, dans une description de Moscou, prétend avoir vu des femmes de vingt-quatre ans porter dans leurs bras robustes leurs petits maris âgés de six ou huit ans. Cet abus a cessé depuis que la loi a défendu le mariage à l'homme avant dix-huit ans, à la femme avant seize ans.

La terre constitue la rétribution payée par le seigneur à ceux qui lui fournissent le concours de leurs bras. Le terrain dont l'exploitation est concédée aux paysans d'un village est partagé en lots

(1) Du moment où la police signifie au serf la volonté du maître qui lui retire le *passeport*, il faut que le malheureux obéisse, sous peine de châtiment corporel légalement administré.

qui correspondent aux *tiaglos*. Nous retrouvons ici la commune (*mir*) et la responsabilité collective des membres qui la composent, comme aussi le reflet de pouvoir absolu qui domine tout en Russie. *Mir pologil* (la commune l'a décidé) est un terme qui exclut le blâme et l'approbation : on obéit à la commune avec la soumission passive d'un esclave tremblant devant son maître, et la commune obéit de même au seigneur. C'est qu'il n'y a pas de recours contre le *mir*, si ce n'est auprès du propriétaire, et il n'y a aucun recours contre celui-ci, à moins qu'il ne se rende coupable d'un crime.

La commune règle le partage du sol, en accommodant les diverses portions aux forces dont dispose chaque famille. Lorsque l'étendue du terrain excède le strict besoin de la population, c'est aux paysans le plus à leur aise que l'excédant est adjugé, *souvent malgré eux*, et ils contribuent en proportion aux charges de la communauté. Le partage n'a rien de stable; à mesure que la population augmente, que les *tiaglos* se multiplient, il faut assigner de nouveaux lots, en les prenant sur les possessions déjà cultivées par d'autres. Le propriétaire du domaine veut utiliser tous les bras, par conséquent assurer la subsistance de tous les serfs : s'il en est qui sont tombés dans le besoin, il vient à leur secours en prescrivant le partage égal, au détriment de ceux qui ont mieux cultivé leurs pièces de terre. Il s'assure ainsi le travail des plus faibles, en les dotant à nouveau, sans aucun sacrifice. Le champ arrosé de la sueur du laboureur ne crée point un *droit*, il devient un instrument de corvée. Ce qui domine, c'est l'intérêt du seigneur et non celui du paysan. Le *partage égal* assigne à chacun sa part de subsistance, comme on donne la même mesure d'avoine aux chevaux pour les atteler. Dans les biens-fonds des particuliers, la *commune*, instrument commode dont le seigneur dispose à son gré, ne fonctionne qu'au bénéfice de ce dernier; elle n'a ni existence légale ni droit reconnu. Si elle répartit la terre, ce n'est pas au profit du cultivateur, mais en vue des droits qui sont acquis au maître. La possession est temporaire. A parler exactement, ce n'est pas le sol qui est divisé entre les cultivateurs, ce sont eux qui sont divisés pour être attachés à certaines fractions du sol. La terre ne change pas de maître, elle reste la chose du seigneur; c'est au profit de celui-ci qu'on distribue les travailleurs. Au lieu de vanter le *droit de chaque Russe à la terre*, il serait plus vrai de parler de l'*obligation* qu'il subit pour la prendre. Bornons-nous à un exemple. Dans un village de tisserands, le seigneur avait imposé sur la commune un *obrok* collectif, après avoir divisé la charge sur la somme totale des *dessiatines* qui formaient le territoire du village : la commune procéda à la distribution des lots;

mais ceux-ci, au lieu d'être égaux, furent proportionnés à la fortune de chacun. Les paysans riches se trouvèrent plus largement dotés que les pauvres, ils reçurent jusqu'à trois ou quatre fois la part d'un paysan moins aisé; mais aussi ils furent astreints à payer une quote-part triple ou quadruple dans la redevance seigneuriale. Il y en eut auxquels on attribua tant de terrain qu'il leur était impossible de le cultiver en entier; ils durent en affermer une partie aux membres *exemptés*, en leur abandonnant la terre pour une somme de beaucoup inférieure à la redevance requise. On les imposait ainsi à raison de leur aisance relative. Quelque chose d'analogue se passe pour la *bartchina* (corvée), et pour l'*obrok* (le cens), réglés sur le *tiaglo;* on aboutit à une sorte d'*impôt sur le revenu,* qui englobe les facultés productives et les ressources acquises. Les *lots de terrain* étant distribués suivant les forces présumées de chaque ménage et suivant le mobilier agricole dont il peut disposer, les redevances en argent ou en travail se trouvent réparties dans une proportion correspondante (1). — Partout et toujours se rencontre la tendance à effacer l'individu, à empêcher le droit de propriété de s'établir parmi les serfs. M. Tegoborski reconnaît lui-même combien ce système de partage, avec les fréquentes mutations qu'il entraîne à mesure que la population d'un village augmente ou diminue, est préjudiciable à l'agriculture. L'incertitude de conserver longtemps et de laisser en héritage à ses enfans le terrain qu'il cultive rend le paysan indifférent à toute amélioration dont il ne pourrait tirer profit que dans un temps plus ou moins éloigné. L'absence d'un droit permanent au sol déprime la condition des paysans seigneuriaux aussi bien que celle des paysans de la couronne (2).

Quant au propriétaire, il est maître absolu dans son domaine, c'est un *tsar* au petit pied; il prend quelquefois le ton et les allures du souverain. Rien de plus caractéristique que le langage tenu par un seigneur russe aux paysans d'une propriété qu'il venait d'acquérir (3) : « Écoutez, vous autres, ce que je m'en vais vous dire. Péné-

(1) Platon Storch, *Bauernstand in Russland,* p. 28.

(2) Tout en montrant combien le système du partage périodique nuit à l'agriculture, M. Tegoborski croit, lui aussi, que l'unité de la commune et l'égalité des droits de chacun de ses membres à une part proportionnelle du sol présentent le meilleur préservatif contre l'invasion du prolétariat et des idées communistes. Singulier moyen de se préserver de celles-ci que de les mettre en pratique! Quant au prolétariat et au paupérisme, il suffirait, pour les restreindre, de ne pas contrarier par des mesures arbitraires l'exploitation régulière d'un pays où une immense quantité de terre fertile est encore vierge faute de bras, et où tout travailleur de bonne volonté trouve une occupation facile. Les gouvernemens d'Orenbourg, de Saratof et de Samara, dont la fertilité est connue, ne possèdent guère plus de quatre millions d'habitans sur un territoire deux fois plus étendu que celui de la Grande-Bretagne!

(3) Haxthausen, t. II, p. 3.

trez-vous bien de mes paroles et ne les oubliez pas, car je ne vous les dirai point une seconde fois. Je suis âgé de trente-huit ans, sept mois, neuf jours et onze heures. Quant à ceux d'entre vous qui sont plus âgés que moi, ne fût-ce que d'une heure, j'écouterai volontiers leurs avis, quand ces avis seront raisonnables; mais que ceux qui sont plus jeunes que moi, ne fût-ce que d'une minute, prennent garde. S'ils osaient ouvrir la bouche, m'interrompre ou peut-être même faire les récalcitrans, dans les vingt-quatre heures il n'y aurait plus trace d'eux dans mon village. Je suis votre maître, et mon maître à moi, c'est l'empereur. Je dois obéir à l'empereur, mais ce n'est pas l'empereur qui vous commande directement. Dans ma terre, je représente l'empereur, et je dois répondre de vous devant Dieu. Toutefois ne vous inclinez pas devant moi, et regardez-moi en face, car je suis une créature humaine comme vous. Dix fois un cheval a besoin d'être nettoyé au moyen de l'étrille de fer avant qu'on puisse le frotter avec la brosse douce. Je serai forcé de bien vous étriller, et qui sait si je pourrai jamais employer la brosse?... Dieu purifie l'air par la foudre, je purifierai mon village par le feu et par le tonnerre. »

Trop souvent le fait se trouve en harmonie avec ces discours *foudroyans*, car l'arbitraire du maître ne connaît pas de limites, et il a une terrible sanction. Le propriétaire peut infliger au malheureux paysan le plus dur des châtimens en le désignant comme *recrue;* il a le droit de le faire déporter en Sibérie, et, sans parler de ces mesures extrêmes, il peut le faire battre de verges et l'arracher à ses foyers, afin de *coloniser* une terre lointaine. Eh bien! malgré cette triste perspective, beaucoup de paysans seigneuriaux craignent un changement de condition; placés sous l'autorité et la protection du seigneur, ils ne sont pas, comme les paysans de la couronne, exposés aux vexations et aux mauvais traitemens des employés subalternes, et ce qu'ils redoutent le plus, ce sont les exactions des *tchinovniks*, c'est l'oppression des agens du gouvernement. « On soigne mieux, disent-ils dans leur langage pittoresque, sa monture de tous les jours que le cheval dont on ne se sert qu'aux relais. » Ils ne sont pas non plus obligés de cacher autant leur bien-être, dont le seigneur tire vanité au lieu d'y trouver, comme des employés avides, un nouveau moyen d'exploitation. En réalité, pour peu que le propriétaire possède un certain degré de culture et qu'il comprenne son propre intérêt, on rencontre plus d'aisance et d'industrie dans les villages des particuliers que parmi les paysans de la couronne. Chez les propriétaires aisés, qui administrent leurs biens héréditaires, les anciens rapports de patronage et de confiance qui reliaient le maître et les assujettis se sont fréquemment

conservés; les paysans sont traités avec quelque ménagement, ils ont un protecteur puissant, intéressé à les défendre.

Dans l'état patriarcal, la servitude ne présentait pas un spectacle aussi désolant que celui dont nous sommes frappés aujourd'hui. Elle s'aggrave au contact du mouvement des sociétés modernes; fidèle reflet de l'enfance sociale, la condition des serfs ne s'accommode ni du déclin de la vieille noblesse, ni de la libre transmission des biens. Il faut à des hommes-plantes, qui croissent sur le terrain du seigneur, les liens d'affection et d'attachement transmis de génération en génération pour la famille de celui dont les ancêtres ont été les maîtres de leurs pères. Du moment où les anciens possesseurs ont cédé la place à ceux que le *tchin* (le service public) a élevés à la noblesse, en leur donnant le droit d'acquérir des terres, tout a changé : les rapports de sympathie entre les paysans et le seigneur se sont effacés. Il ne s'est plus trouvé d'un côté qu'un entrepreneur d'industrie, et de l'autre des machines de travail. La nécessité de rapports nouveaux, reposant sur la liberté du contrat, et non sur la rigueur de la dépendance, devint de jour en jour plus évidente. La servitude ne saurait subsister que tout d'une pièce; le droit patrimonial, strictement conservé dans les mêmes familles, permettrait seul de la maintenir sans aggraver le dommage moral et le préjudice matériel inséparables de cette confiscation de la liberté humaine. Ceux qui demandent l'établissement des *majorats*, comme institution fondamentale de l'empire russe, sont parfaitement conséquens, car les *majorats* représentent le complément du servage; mais si l'on veut relever la production, donner de l'impulsion au travail agricole, il faut rendre le sol accessible à l'influence des lumières et des capitaux, à l'esprit d'entreprise; il faut ouvrir l'accès de la propriété domaniale au lieu d'immobiliser celle-ci entre un petit nombre de mains.

Aujourd'hui la noblesse seule peut acquérir des terres peuplées de paysans, car seule elle a le droit de posséder des serfs : la hiérarchie du *tchin*, en créant des nobles héréditaires ou *personnels*, a ouvert à demi la voie de la concurrence; celle-ci sera complète le jour où l'abolition du servage mettra toute la propriété sur le pied des terres sans paysans, que chacun peut acheter. Alors seulement l'agriculture, vivifiée par un esprit nouveau, donnera l'essor à des ressources fécondes; mais en même temps que la propriété domaniale prendra un autre aspect, il faut que les paysans affranchis puissent, eux aussi, arriver à la possession permanente du sol, il faut que, fermiers, censitaires ou propriétaires, ils abdiquent les pratiques communistes, impossibles à maintenir du moment où, au lieu de dépouiller simplement la terre, il s'agit de la cultiver. En

soumettant le sol à un partage qui recommence sans cesse, en ne concédant aux paysans qu'un droit d'usufruit temporaire, la coutume russe semble avoir compris que la propriété individuelle suffit pour détruire toutes les conséquences du servage, et que la propriété collective peut seule maintenir les liens de la sujétion. Quand personne n'est exclu du droit de propriété, quand celui-ci devient le prix du labeur assidu, de la persévérance, de l'économie, chacun y prétend; il en résulte un mouvement continuel dans tous les rapports sociaux, et la terre profite de l'impulsion donnée à l'intelligence.

On ne s'est pas borné à vanter les prétendus avantages du communisme russe en ce qui concerne l'organisation agricole; le sophisme a été plus loin, il a voulu élever les résultats du travail industriel des serfs groupés par villages à la hauteur des conceptions les plus fécondes de l'esprit d'association. Il suffit d'avoir examiné les produits de l'industrie russe pour savoir à quoi s'en tenir à cet égard. Privées de conditions de progrès et de stimulant qui les porte à rechercher un plus haut degré de perfection dans le travail, les communes industrielles ne livrent que des produits d'une nature inférieure. Peu soucieuses de la qualité, elles ne visent qu'à la quantité, et fournissent au consommateur, forcé de s'en contenter, des objets médiocres, incapables de soutenir la concurrence de l'industrie des peuples civilisés.

Cependant c'est encore dans l'industrie et le commerce que le paysan russe a pu développer le mieux les ressources de son activité. Comme agriculteur, il en est toujours aux instrumens et aux procédés du temps de Rurik; des espaces immenses attendent une culture intelligente, qui ne peut s'établir tant que l'arbitraire règne d'un côté et que la résignation passive domine de l'autre. La décadence de l'énergie des paysans, tel est le résultat inévitable d'un pareil régime, qui amène un énorme déchet dans l'application générale du travail à la production des valeurs. Il entraîne aussi une conséquence économique très grave. Dans les pays où la culture de la terre est confiée à des bras libres, où chacun dispose de sa propriété, de son capital et de son travail, il est facile d'établir le calcul des frais de production. Il en est autrement lorsque le sol se trouve sous la servitude d'un travail obligatoire : on essaierait vainement de connaître le *prix de revient*. Or, ce point de gravitation se trouvant écarté, les prix du marché flottent au gré du hasard; ils sont exposés à des écarts énormes. Il est impossible au propriétaire de dire : « Telle année, j'ai vendu mes grains avec perte; telle autre, je les ai vendus avec bénéfice, » car pour lui *perte* et *bénéfice* sont des mots vides de sens. Il peut dire seulement : « Telle année, j'ai fait de bonnes affaires, et telle autre année, je n'ai eu

qu'un très mince revenu. » Que les prix montent ou descendent, il continue la culture pour tirer parti du travail obligatoire de ses paysans, et il est souvent obligé de vendre à tout prix pour avoir un revenu quelconque. La *corvée* devient ainsi une des causes principales de la grande fluctuation du prix des céréales en Russie (1); en dernier résultat, le seigneur n'en retire pas d'avantage réel, le pays souffre, et le cultivateur opprimé accomplit un labeur en grande partie stérile.

Pour limiter le pouvoir des propriétaires, l'empereur Paul défendit de demander au paysan plus de trois jours de travail par semaine; mais ce calcul établi par *âme*, sans tenir compte de l'âge, arrive à un total exorbitant. D'ailleurs cette prescription n'est observée nulle part, excepté dans la Petite-Russie; elle montre une fois de plus combien les demi-mesures produisent peu d'effet. Le maître ne respecte guère ces dispositions incomplètes, ou bien le paysan se méprend sur la portée des principes qui le protégent, et devient ingouvernable. On a beau considérer le servage comme un fait accompli; quand on veut en diminuer les tristes conséquences par des règles destinées à empêcher l'arbitraire, on détruit le ressort même de la machine. Il faut une discipline de fer pour que l'homme se courbe sous le maître, ou bien on doit lui donner la liberté.

Le propriétaire remet à la disposition du paysan une étendue de terrain dont la loi ne détermine pas la contenance; elle s'en rapporte à l'intérêt du maître, appelé à profiter du travail des serfs et obligé de les nourrir en cas de détresse absolue. La distance est grande entre l'aisance et ce dernier degré de misère : tout l'intervalle est forcément livré à l'arbitraire. D'ordinaire le propriétaire, pour s'épargner des soucis et des embarras, abandonne en usufruit une partie de son domaine à la commune, qui fait elle-même le partage au moyen d'*élus*, d'*anciens*, de *jurés*, autorités locales que la tradition a maintenues, et qui fonctionnent sous l'impulsion et sous le contrôle du seigneur. En vertu du principe russe, essentiellement différent de celui que pratiquent les anciennes provinces polonaises, à mesure que la population augmente, le seigneur a droit à plus de journées de travail, sans que rien soit ajouté à l'étendue du terrain communal.

En déterminant les pouvoirs du propriétaire, la loi russe a vu en lui le père de famille armé d'une autorité sans limites : elle abonde en prescriptions générales, qui recommandent d'un côté l'obéissance et le dévouement, de l'autre la protection. Au point de vue politique, le propriétaire concentre dans ses mains tous les pouvoirs de

(1) Tegoborski, t. Ier, p. 360.

l'administration; il est le *père* et le *tuteur* des familles assujetties. Le paysan ne peut disposer de rien, ni faire de testament, ni passer de contrat que sous le bon plaisir du maître; il n'a point de droit civil à exercer, il lui est interdit de signer une obligation ou une lettre de change lorsqu'il fait le commerce. S'il achète un bien quelconque, c'est sous le nom de son maître; les maisons dans les villes portent sur un tableau la désignation du propriétaire : cela explique comment à Saint-Pétersbourg par exemple on voit de tous côtés de nombreux édifices sur lesquels se trouvent inscrits les noms de Chéremetief, de Kouchelef-Bezborodko, d'Orlof et d'autres riches seigneurs. Ce sont en grande partie des maisons construites ou acquises par d'opulens marchands, encore retenus dans les liens du servage. Le paysan seigneurial n'a d'existence civile que comme un appendice de la personne du maître, qui doit penser et agir à sa place; pour qu'il se marie, il lui faut le consentement du seigneur. Quand une paysanne passe d'un village dans un autre, il en résulte une atteinte au droit de propriété; aussi faut-il s'arranger avec le maître et obtenir une permission, qu'il n'accorde quelquefois qu'à beaux deniers comptans. Le prix varie suivant les localités : on a vu payer récemment le droit d'emmener une femme 70 roubles dans le gouvernement de Vitepsk, et le double, 140 roubles, dans le gouvernement de Tver.

Le sentiment moral est peu développé chez le paysan russe; il ne connaît de la famille que la soumission aux ordres du père, mais il en ignore les joies et les devoirs. Un grand seigneur racontait à M. de Custine qu'un homme à lui, qui était venu exercer un métier à Pétersbourg, avait obtenu un congé de quelques semaines, qu'il désirait passer dans son village. « Es-tu content d'avoir revu ta famille? lui dit son maître au retour. — Fort content! répliqua naïvement l'ouvrier; ma femme m'a donné deux enfans de plus en mon absence, et je les ai trouvés chez nous avec grand plaisir! » Ces pauvres gens n'ont rien à eux, pas même leur cœur! Privés de propriété, ils le sont aussi de sentimens plus délicats, d'affections plus douces, qui compensent les peines matérielles de la vie, car la propriété est le lien puissant de la famille. Une sujétion continuelle étouffe le sentiment de la personnalité; l'homme asservi s'habitue à tout reporter au maître, qui dispose des attributs de son existence. Le propriétaire a le droit de le faire travailler à volonté, pourvu qu'il n'aille pas jusqu'à « l'épuisement » des forces du serf: il peut aussi le louer comme ouvrier, excepté pour les mines; il peut fonder une fabrique en attelant le malheureux paysan à un labeur écrasant, et en l'enlevant à la terre pour l'employer à tout autre travail. Quelquefois le propriétaire met un garçon en apprentissage; il forme ainsi un *capital* vivant, qu'il utilise en impo-

sant ensuite à son gré l'ouvrier ou l'artiste. Un peintre distingué, M. Ch...ko, a dû, pour obtenir son affranchissement, payer 12,000 fr., qui lui ont été fournis en grande partie par des membres de la famille impériale. Arrivé à Pensa, M. de Haxthausen demanda un barbier : il vit entrer un jeune homme bien mis, d'une tournure convenable, qui le rasa, dit-il, avec une aisance toute française. C'était un paysan russe, à qui le seigneur de son village avait fait apprendre le métier de Figaro pour en retirer 175 roubles d'*obrok*. Aucun mode d'exploitation n'est interdit au propriétaire, pas même le plus odieux : le recrutement est une des attributions du maître, qui a le droit de livrer le serf comme recrue et de vendre la quittance de recrutement. Rien de plus déplorable que cette vente, qui résume les misères du servage personnel et l'arbitraire le plus révoltant. Quant au pouvoir disciplinaire, le seigneur l'exerce dans toute sa plénitude; que dire en effet de la limitation dérisoire à quarante du nombre de coups de verges qu'il peut faire appliquer à la fois? Le propriétaire sert d'intermédiaire dans tous les rapports entre l'état et les paysans, qui se trouvent placés sous une espèce de tutelle éternelle, comme les femmes d'après le droit romain. Cela simplifie singulièrement l'office de l'administration publique; aussi le corollaire indispensable de l'émancipation, c'est une nouvelle organisation des agens de l'autorité. Là se trouve peut-être la pierre d'achoppement la plus périlleuse. On sait à combien d'abus donne lieu le régime des *tchinovniks;* il faudra en multiplier le nombre, et si l'on ne trouve pas pour remplir des postes de confiance des hommes honnêtes et éclairés, si l'on ne relève pas leur position matérielle par un traitement convenable et leur position morale par des choix que l'opinion publique puisse approuver, le bénéfice de la réforme sera singulièrement compromis.

Le propriétaire répond de la régularité du paiement de l'impôt dû par les paysans, et cet impôt est fort lourd. Storch l'évalue à 1 rouble 86 kopecks (près de 8 fr. par âme). On connaît le dicton russe : « Le bien du trésor ne brûle point dans le feu et ne périt point dans l'eau. » Le fisc doit toujours gagner et ne peut jamais perdre, tel est le principe fondamental qui a tout dominé jusqu'ici, en vertu duquel le gouvernement est tout et les gouvernés ne sont rien. C'est ce principe qui entrave les rouages de l'administration, en organisant un contrôle minutieux et un vaste système de *défiance;* c'est lui aussi qui a rivé le serf à la glèbe seigneuriale. Le paysan ne saurait quitter le lieu de sa résidence sans la permission du maître, qui répond de lui au fisc. Le droit d'aller et de venir est si naturel à l'homme, qu'on a tourné en ridicule le projet de l'inscrire dans les constitutions des peuples libres. Ce droit n'existe point pour le paysan russe; on hésite même à le lui accorder aujourd'hui, en oubliant que l'émancipa-

tion devient un vain mot, si elle ne donne pas la faculté d'abandonner la glèbe seigneuriale ou communale. L'immobilité à laquelle le serf est condamné forme l'essence même de la dure loi qui lui est faite.

Les devoirs du propriétaire consistent à procurer au serf un terrain suffisant, ou à lui faire apprendre un métier, une industrie quelconque, et à le nourrir en cas de disette (1). C'est là ce qui fait dire à des seigneurs russes : « Nos serfs n'ont point de soucis, nous sommes chargés d'eux et de leurs familles; assurés du nécessaire, ils sont cent fois moins à plaindre que les paysans libres du reste de l'Europe. » Faut-il leur rappeler ce que pense le loup maigre de La Fontaine en apercevant le cou du chien dont il envie le sort?

..... De tous vos repas
Je ne veux en aucune sorte!

Jusqu'à quel point ces devoirs sont-ils remplis? Il est difficile de le savoir, car le paysan ne peut ni porter plainte ni témoigner en justice contre le seigneur, de même qu'un fils ne peut témoigner contre son père. Aux portes mêmes de Pétersbourg, les abus les plus odieux n'appellent aucune répression. Un haut personnage, qui présidait encore récemment la commission chargée de présenter à l'empereur les pétitions et les plaintes de ses sujets, possédait une propriété du côté de Schlusselbourg. Son intendant, qui avait soumissionné une fourniture pour les travaux de chaussée, fit venir les paysans et leur proposa de s'en charger, à un prix inférieur, bien entendu. Ceux-ci y consentirent volontiers; mais quand, après avoir rempli leur engagement, ils se présentèrent pour recevoir de l'argent, l'intendant répondit qu'il l'avait remis au *barin* (seigneur). Les pauvres gens crurent à une supercherie; après avoir revêtu leurs beaux caftans bleus, ils se rendirent, leur *starosta* (ancien) en tête, chez le propriétaire, pour se plaindre de l'intendant et pour obtenir ce qui leur était dû. « On ne vous doit rien, répondit le maître furieux; rien ne vous appartient, tout ce que vous avez est à moi! » Et pour leur ôter l'envie de recommencer, il cassa le *starosta*, en nomma un autre, et fit administrer une rude correction corporelle à l'ancien chef et à ses adjoints.

Du moment où l'on se heurte contre l'arbitraire, on ne peut que rencontrer les plus grandes inégalités dans les résultats. Le propriétaire riche et éclairé fonde des hôpitaux, des écoles, des manufactures; il fait avancer l'industrie rurale et améliore la condition de la population. A côté de lui, le maître avide et dur écrase des malheureux sans défense. Quoi qu'en dise Sismondi, le blé revient

(1) Cette obligation devient quelquefois fort lourde. « Un seigneur disait qu'il donnerait volontiers la moitié de ses paysans à qui consentirait à nourrir l'autre moitié en temps de disette. » (Tourguenef, *la Russie et les Russes*, t. III, p. 41.)

fort cher, quand il coûte les coups de bâton administrés pour le produire. Ce n'est pas ainsi, Dieu merci, que la richesse publique peut se développer. Il n'y a aucun équilibre entre la perte que subit le paysan et le bénéfice que retient le maître; aussi l'abolition du servage peut-elle profiter en même temps à tous les deux. Cet espoir nous semble permis, bien que nous ne nous fassions point illusion sur la gravité du problème et sur les difficultés que rencontre une solution équitable.

La question vient de faire un grand pas. Les paysans des apanages (*udzielni chrestianié*), qui appartiennent aux domaines de la famille impériale, au nombre de près de huit cent mille âmes (plus d'un million et demi de population des deux sexes), ont obtenu, en vertu d'un ukase du 20 juin (2 juillet) de cette année, la jouissance de droits personnels et de droits de propriété qui relèvent leur condition, en la rapprochant de celle des hommes libres. Ils pourront désormais posséder et disposer de leur bien. Jusqu'à présent, aucune acquisition ou aliénation de terres non habitées ne pouvait être faite par cette classe de paysans sans le consentement formel du département des apanages. L'ukase du 20 juin (2 juillet) ne se borne pas à disposer pour l'avenir, il ordonne de transférer au nom des paysans des apanages tous les contrats d'acquisition faits jusqu'ici de leurs deniers. Il ne s'agit nullement, comme quelques personnes l'ont supposé à tort (1), de leur concéder les terres dont ils ont aujourd'hui la jouissance, et pour lesquelles ils s'acquittaient en payant l'*obrok* ou en faisant la corvée (*bartchina*), mais seulement de leur transmettre en pleine propriété nominale les terres qui avaient été acquises pour leur compte par le département des apanages. L'ukase abolit les règlemens jusqu'ici en vigueur en vertu desquels on n'autorisait le passage des paysans des apanages dans la classe des bourgeois que dans les propriétés peu étendues, moyennant un versement de 600 roubles argent (2,400 fr.), et le passage dans la classe des marchands que sous la condition de justifier d'un capital important et de payer 1,500 roubles argent (6,000 fr.) par individu du sexe masculin. Les règles applicables aux paysans de la couronne ont été étendues aux paysans des apanages; ils pourront passer dans la classe des bourgeois du consentement de leurs chefs directs, en payant : chaque chef de famille 40 roubles argent (160 fr.) pour entrer dans la classe des marchands, et 15 roubles (60 francs) pour entrer simplement dans celle des bourgeois. Les autres mem-

(1) Nous-mêmes avions cru pouvoir admettre, non sans réserve toutefois, dans la *chronique* du 15 août dernier, cette supposition, empruntée à une correspondance de Saint-Pétersbourg, qu'on nous disait, que nous devions croire « sûre et bien informée, » et où les paysans des apanages étaient confondus à tort avec les paysans de la couronne en général. (*N. du D.*)

bres mâles de la famille paient moitié. Les filles et les veuves des paysans des apanages pourront épouser des hommes de toute condition, sans être assujetties à aucune taxe. Enfin les paysans des apanages sont autorisés à passer toute espèce d'obligations et de contrats et à se présenter devant les tribunaux.

L'ukase du 20 juin est une mesure importante qui témoigne d'une résolution fortement arrêtée de mener à bout l'émancipation des paysans seigneuriaux. Cette conviction entraîne un effet bizarre au premier aspect, mais qu'un peu de réflexion fait aisément comprendre. Au moment même où ils paraissent devoir être affranchis, les paysans qui possèdent un petit capital mettent un singulier empressement à se racheter. Un double motif détermine ce résultat. Les seigneurs, inquiets des décisions qui vont être prises, préfèrent liquider une possession précaire; ils élèvent donc leurs prétentions moins haut. D'un autre côté, les paysans se soucient peu de subir une période transitoire de douze années pour arriver à conquérir la liberté; ils redoutent la réglementation à laquelle les villages doivent être soumis après l'émancipation, et surtout la solidarité qu'ils craignent de voir imposer aux membres d'une même commune rurale. Affranchis séparément, ils gardent leur liberté individuelle, et, quoi que prétendent les défenseurs de la commune russe dans sa forme actuelle, les paysans lui obéissent sans aimer le partage qu'elle prescrit : elle leur impose un joug qu'ils désirent secouer, car le moment est venu où les progrès de la culture et de la sécurité publique permettent au droit de propriété de se dégager des formes grossières de la possession communale. En se hâtant de payer leur liberté à la veille de l'affranchissement qui se prépare, les serfs donnent au législateur un avertissement utile à recueillir : ils témoignent de l'énergie du droit individuel, et protestent à leur manière contre tout ce qui peut consacrer le caractère d'une solidarité communiste, autre forme du servage.

II. — PREMIERS ESSAIS D'ÉMANCIPATION. — LES PAYSANS OBLIGÉS.

En mettant à l'ordre du jour, dans son vaste empire, la question de l'abolition du servage, l'empereur Alexandre II est entré dans la voie que son oncle, l'empereur Alexandre Ier, avec lequel il a plus d'un point de ressemblance, essaya d'ouvrir le premier, sans montrer une persévérance égale à la grandeur de la tâche. Avant lui, on s'était borné à mitiger quelques-unes des conséquences les plus terribles de la servitude. Catherine II fit proposer un jour à une académie la question de l'émancipation des serfs. On imprima même une dissertation portant pour épigraphe : *in favorem libertatis omnia jura clamant,* mais le prudent écrivain s'empressait d'ajouter :

est modus in rebus, et tout se borna à une démonstration théorique.

Dès les premières années de son règne, en 1803, Alexandre Ier créa la classe des *cultivateurs libres,* inconnue jusque-là. Soit que les esprits ne fussent pas suffisamment préparés à cette mesure, soit que la malveillance des autorités ait profité des formalités nombreuses dont elle était entourée, elle produisit peu d'effet. Elle reposait sur une base trop étroite. Pour garantir les droits légitimes du propriétaire et l'avenir du paysan, on exigea à la fois le rachat des personnes et d'une étendue considérable de terre (8 dessiatines, près de 9 hectares par âme). La loi autorisait, il est vrai, le propriétaire à mettre immédiatement les paysans en possession de la terre, pourvu qu'ils s'obligeassent solidairement à payer une rente fixe; mais en cas de non-paiement ou de paiement incomplet de la redevance stipulée, la sanction destinée à garantir les intérêts du maître n'était autre qu'un nouvel asservissement des paysans, dont l'émancipation avait un caractère précaire et conditionnel. En outre, les terres acquises par les laboureurs devenaient la propriété de la commune, et non la leur propre. Malgré ces défauts, la loi aurait produit des résultats utiles sans le mauvais vouloir des personnes chargées de l'appliquer, précédent instructif qui doit mettre l'empereur Alexandre II en garde contre le danger que ne put éviter Alexandre Ier.

Des formalités nombreuses avaient été imposées, disait-on, pour protéger les paysans et pour les empêcher d'accepter des conditions trop onéreuses : elles tournèrent contre eux en engageant les essais d'émancipation dans l'interminable filière du contrôle des autorités locales, du gouvernement de la province, du ministère de l'intérieur, du sénat, et enfin de l'empereur. Les tribunaux se refusèrent à sanctionner les mesures d'affranchissement inscrites dans les testamens, tandis que rien n'aurait dû infirmer la validité d'un acte de dernière volonté. On anéantit de cette manière beaucoup de déterminations utiles : de riches propriétaires n'ayant pas d'héritiers directs avaient légué à leurs serfs, avec la liberté, la quantité de terres prescrite par la loi, en ne leur imposant que des redevances au profit d'écoles ou d'établissemens de bienfaisance. Ces infortunés ne recueillirent que la ruine, ils consumèrent leurs dernières ressources en frais de justice, et tous perdirent leur procès. Une instance de ce genre faillit cependant réussir. Les paysans du comte Soltykof avaient rencontré un protecteur dans le cocher favori de l'empereur Alexandre. Ce cocher était lui-même un affranchi; il les fit entrer dans les écuries impériales, et ils suivirent l'empereur dans les campagnes d'Allemagne et de France, espérant profiter d'un moment favorable pour faire sanctionner le testament qui leur donnait la liberté. Ces pauvres paysans avaient succombé partout,

devant les tribunaux, devant le sénat, devant le conseil d'état, et l'affaire était soumise à la décision suprême de l'empereur. Celui-ci garda le rapport *quatre ans* avant d'y apposer sa signature. Il hésitait entre le désir du bien et les mauvais conseils qui l'entouraient; ceux-ci finirent par l'emporter. La loi sur les laboureurs libres devint un texte à peu près stérile, après avoir reçu quelques applications à l'origine. L'impulsion première, donnée par l'empereur, s'affaiblit, et les cadres du servage furent maintenus comme par le passé.

Cependant Alexandre Ier ne cessa jamais de témoigner la répulsion que lui inspirait l'asservissement de l'homme. Un jour, entraîné par l'énergie de ce sentiment, il saisit une image sainte et jura d'abolir cette odieuse institution; mais ce serment ne reçut qu'un commencement d'exécution dans les provinces allemandes de l'empire, en Livonie, en Esthonie et en Courlande. Jusqu'à présent encore ces provinces sont les seules où la grande réforme projetée par l'empereur Alexandre II se trouve en partie accomplie. Il importe d'étudier de près ce précédent, aussi bien pour calmer des appréhensions exagérées que pour éviter des erreurs qui n'ont pas permis à cette salutaire mesure de produire toutes les conséquences favorables qu'on était en droit d'espérer. L'ordre de choses introduit depuis près d'un demi-siècle en Esthonie, en Livonie et en Courlande a été présenté comme un modèle à suivre. Bien que ce premier essai de solution ait réussi, dans une certaine mesure, sur le littoral de la Baltique, les faits ont marché depuis, et les circonstances ont tellement changé qu'il est permis de poursuivre aujourd'hui une œuvre plus large et un progrès plus décisif.

La Livonie et l'Esthonie subissaient la servitude la plus absolue : le *jus pleni dominii et proprietatis* s'appliquait dans toute sa rigueur au malheureux paysan privé de tout droit personnel et de toute protection contre les abus les plus révoltans de l'autorité seigneuriale. Il ne pouvait acquérir que pour le maître; ce qu'il possédait n'était à lui qu'autant que le maître voulait bien lui en laisser la jouissance. Il ne pouvait ni vendre ses produits, ni en acheter d'autres, ni même fréquenter les marchés, sans la permission du seigneur. Cette permission lui était nécessaire pour se marier, et un acte de vente pouvait le séparer de sa femme et de ses enfans. Le seigneur était haut-justicier dans ses domaines; il avait droit de vie et de mort sur ses serfs, et après que ce droit fut aboli, il conserva sans contrôle la faculté d'infliger des châtimens corporels. Dans l'île d'Oesel, la condition des serfs était moins misérable; d'un autre côté, le contact de la Pologne et de la Lithuanie avait heureusement agi sur le sort des paysans de la Courlande. Ils étaient soumis à un joug moins lourd, le cultivateur n'y était pas taillable et corvéable à merci, la coutume avait limité les charges, et celles-ci se trouvaient en rapport avec

l'étendue des terres dont le seigneur concédait l'usufruit. Le droit individuel commençait à se manifester, d'une manière humble et restreinte sans doute, mais sur des bases différentes de celles qui dominaient dans la Grande-Russie. Comme dans les anciennes provinces de la Lithuanie et de la Pologne, l'idée communiste cédait le pas à la possession héréditaire. Les corvées et les redevances ne dépendaient pas d'un caprice arbitraire du maître. Néanmoins la servitude était complète au XVIIe siècle, et la diète courlandaise (*landtag*) réclamait encore l'application de la loi romaine contre les serfs fugitifs. Le paysan qui cherchait à se soustraire à l'autorité de son maître devait, en cas de récidive, avoir le pied coupé.

Les rois de Pologne, sous le sceptre desquels les provinces de la Baltique furent longtemps placées, appliquèrent leur influence à y rendre moins déplorable la situation des paysans. En 1582, le grand roi Étienne Batory fit déclarer à la noblesse livonienne qu'il était urgent de soulager la population des campagnes, opprimée d'une manière surprenante (*miris modis*), et quatre ans plus tard, en 1586, il réitéra cette injonction en faisant dire à la diète de Livonie, par le voïévode de Sandomir et Marienbourg, Bogulavski, que l'oppression sous laquelle gémissaient les paysans livoniens était tellement dure et cruelle « que dans le monde entier, même parmi les païens et les barbares, on n'avait jamais rien vu de pareil, » Batory voulait faire abolir la peine des verges en lui substituant des amendes; mais les paysans, plongés dans l'abrutissement et la misère, réclamèrent contre l'introduction des peines pécuniaires. En l'apprenant, le monarque dit : *Phryges non nisi plagis emendantur*. Ces paroles furent constamment citées plus tard par la noblesse en réponse aux admonitions des rois de Pologne et de Suède. En 1597, le successeur de Batory, Sigismond III, envoyait en Livonie une commission d'enquête qui interdit aux fermiers et aux intendans des domaines royaux de grever les paysans de nouvelles taxes et de les empêcher de vendre l'excédant de leurs produits. Le *landtag* de 1598 prit une résolution analogue. La Livonie passa ensuite sous la domination suédoise, et le sort des serfs devint moins dur : un cadastre fut ordonné afin de partager le sol cultivé pour le compte du propriétaire à l'aide des corvées (*Hofesland*); des terres furent abandonnées aux paysans en échange de ce travail ou d'autres prestations qu'ils devaient fournir (*Bauerland*). Le gouvernement suédois s'occupa aussi d'améliorer la condition des cultivateurs en Esthonie, et les rois de Pologne ne cessèrent point de poursuivre un but analogue en Courlande. On voulait arriver à fixer les droits respectifs, à limiter l'arbitraire du seigneur, auquel on laissait un pouvoir disciplinaire (*Hauszucht*); mais on n'arrivait point à la grande mesure de l'affranchissement.

Au commencement du XVIIIe siècle, l'Esthonie et la Livonie passèrent sous le sceptre de Pierre le Grand; la situation des paysans ne put qu'empirer en subissant l'inévitable contre-coup du servage qui s'était appesanti sur la Russie. Rien de plus curieux qu'une déclaration officielle adressée, en 1739, au collége suprême de justice, par le *landrath* baron Rosen, au nom de la noblesse livonienne. Ce document résume en traits vigoureux les principes qui dominaient alors. Le droit de propriété pleine et entière du seigneur à l'égard du serf est maintenu sans aucune réserve; tout bien acquis par le serf appartient à son maître par voie d'*accession;* les limites du châtiment disciplinaire ne sauraient, disait-on, être ni restreintes ni même *définies;* enfin défense est faite aux tribunaux d'accueillir une plainte quelconque de la part des serfs. L'impératrice Catherine II visita la Livonie en 1764; les plaintes qui parvinrent jusqu'à elle, le spectacle de la misère qui frappa ses yeux, la déterminèrent à provoquer une réforme. La diète (*landtag*) de ces provinces, convoquée en 1765, fit des concessions notables. Les prestations des paysans durent être fixées authentiquement, le droit disciplinaire des seigneurs fut limité, et l'on adoucit les peines. Il fut défendu de vendre des serfs sur la place publique et de séparer les époux. Le gouverneur-général comte Browne avait énergiquement insisté sur l'utilité de ces innovations. « Lorsque l'autorité, disait-il, prête sa voix à la cause du droit et du bien public, elle y prête également l'oreille, » et il invitait la noblesse à formuler des propositions; celles-ci ne répondirent guère à l'attente du gouvernement. La noblesse livonienne déclara qu'elle considérait le paysan comme *la pièce la plus essentielle de l'avoir du maître;* elle demanda simplement que tout gentilhomme accusé d'exactions à l'égard de ses serfs fût poursuivi pour délit de prodigalité : la question de justice et d'humanité s'effaçait devant la question d'intérêt. Une seule voix s'éleva contre ces étranges conclusions; ce fut celle du landrath baron Schantz d'Ascheraden. Dès 1761, il avait établi sur des bases équitables ses rapports avec les paysans de ses domaines, en leur octroyant une espèce de statut organique, connu dans le pays sous le nom de droit des paysans d'Ascheraden (*Ascheradensches Bauernrecht*). Ce document avait été condamné par la noblesse, comme pouvant agiter l'esprit de la population et susciter des troubles. Il se bornait cependant à reconnaître aux serfs les droits personnels qui leur furent bientôt concédés et le droit de possession héréditaire de leurs fermes. Le baron Schantz devint l'objet d'une hostilité violente de la part des nobles livoniens; ce n'est qu'un demi-siècle plus tard que ses compatriotes rendirent justice à cet homme de bien, en plaçant son portrait dans une des salles de la noblesse (*Ritterhaus*) à Riga.

Les résolutions du *landtag* de 1765 ne furent guère suivies d'effet: après diverses alternatives, la noblesse livonienne vota en 1797 un projet de règlement agraire en vue de modérer les charges écrasantes qui continuaient de grever le paysan. Ce travail, rédigé par le landrath Sievers, porte son nom (*Sieversches Regulativ*), il fut imprimé à Moscou et présenté à l'empereur Paul Ier; mais, renvoyé à l'examen du sénat, il n'avait pas encore reçu la sanction suprême, quand Alexandre Ier monta sur le trône.

A ce moment, les projets de réforme s'étendirent à l'Esthonie. Le *landtag* de 1802 vota une série de mesures dont voici les plus essentielles : les droits de propriété du paysan furent reconnus et garantis à l'égard de tous les biens-meubles qu'il possédait ou qu'il pourrait acquérir; il ne pouvait être dépossédé de sa ferme que moyennant une indemnité fixée en justice. La jouissance viagère et la possession héréditaire des fermes étaient garanties, sauf le cas d'incapacité ou de négligence manifeste, régulièrement constaté par le tribunal rural appelé à connaître des délits et contraventions. Le droit de vendre les serfs sans la terre qu'ils cultivaient se trouvait soumis à certaines restrictions, et ne devait s'exercer qu'avec le concours du tribunal rural. On devait enfin constituer dans chaque paroisse des autorités chargées de recueillir les plaintes des paysans et de dresser les rôles des prestations. Les idées avaient singulièrement marché, on le voit; l'empereur Alexandre Ier, dont les intentions s'accordaient avec ces tendances nouvelles, autorisa, en 1802, la publication en langue esthonienne du statut connu sous le nom de *igga üks* (*chacun de vous*, mots par lesquels commence le texte esthonien). Ce statut fut complété en 1804 par des dispositions qui précisaient mieux le pouvoir disciplinaire du seigneur et les devoirs du paysan.

De son côté, le landrath Sievers profita des circonstances pour faire aboutir les anciennes propositions du *landtag* de Livonie, qui furent remaniées et étendues en 1803, à la suite de débats très orageux. Un comité, présidé par le comte (depuis prince) Kotchubey, fut invité par l'empereur à revoir les décisions du *landtag*, et à nommer des commissions pour régulariser sur les lieux mêmes les charges imposées aux paysans, afin de rédiger un statut agraire pour la Livonie. Ce statut, sanctionné par l'empereur le 20 février 1804, établit sur des bases assez larges les rapports mutuels des propriétaires et des cultivateurs de la Livonie. Malheureusement les travaux imparfaits du cadastre occasionnèrent de nombreux embarras d'exécution et entraînèrent des frais énormes : ils n'étaient pas encore terminés en 1819, lorsque l'abolition du servage fut prononcée. La noblesse esthonienne, effrayée par la perspective des dangers dont la menaçait un travail cadastral analogue, s'était déci-

dée, en 1811, à prendre l'initiative de l'affranchissement, dont elle avait fixé ainsi les conditions (1) : le sol devait demeurer au seigneur en pleine et entière propriété; la classe des paysans devait recevoir une organisation spéciale; ceux-ci, en cessant d'être attachés à la glèbe, devaient demeurer provisoirement dans les limites de la province; ils obtenaient les mêmes droits civils que les autres classes libres de la population de l'empire. Ces bases préliminaires furent approuvées, mais l'époque des grandes guerres retarda jusqu'en 1815 l'adoption du projet par le *landtag*. Porté ensuite au conseil de l'empire, il fut revêtu, le 16 mai 1816, de la sanction impériale et solennellement promulgué à Revel le 8 janvier 1817. Le soin de veiller à la mise en vigueur de la loi nouvelle fut confié à un comité spécial formé de membres délégués en partie par les principales administrations locales, en partie par la noblesse. Ce comité n'a pas encore cessé d'exister.

Le statut ou règlement de 1816 fut rédigé en allemand, traduit en russe et en esthonien, sanctionné d'après le texte russe, et enfin publié dans les trois langues. Ce premier essai de code agraire vise à des mesures d'ensemble; il répond à la pensée que l'émancipation des paysans ne saurait être une disposition isolée, et qu'elle amène nécessairement la révision de l'organisation civile et administrative. Il présente en effet, outre les prescriptions législatives à l'égard des communes et des autorités ou tribunaux avec lesquels les communes se trouvent en rapport direct, un abrégé de code civil et de code de procédure civile adaptés aux besoins de la classe rurale, un règlement de police rurale, et des dispositions en matière de procédure et de peines correctionnelles. La servitude personnelle est abolie; la noblesse renonce à tous les droits qui en dérivaient, et ne se réserve que la propriété du sol. On rencontre dans ce principe fondamental comme un reflet de la grande distinction de la féodalité *dominante* et de la féodalité *contractante*, sur laquelle Merlin fit reposer la rénovation de la constitution territoriale de la France. Seulement les conséquences ne sont pas les mêmes : nos lois ont voulu que le territoire fût libre comme les personnes qui l'habitent; elles ont effacé toute différence résultant de la condition des personnes, et maintenu d'une manière invariable les doctrines d'unité et d'égalité civile. La féodalité allemande, implantée dans les provinces baltiques, ne devait point s'accommoder de cette simplicité de règles et de cette uniformité de droits.

Les rapports mutuels du paysan et du propriétaire foncier de-

(1) On en reconnaîtra facilement l'analogie avec plusieurs des dispositions du rescrit impérial qui vient de provoquer une pareille mesure pour toute la Russie.

vaient reposer à l'avenir sur la base d'engagemens librement consentis de part et d'autre, mais d'une teneur conforme aux lois qui en définissaient les conditions essentielles. Afin d'éviter toute confusion et tout désordre, on établit une période de réforme préliminaire dont la durée fut fixée à quatorze ans. Les dispositions admises furent divisées en deux classes : les unes transitoires, les autres définitives. Celles-ci étaient appelées à fonctionner graduellement; elles devaient être toutes mises en vigueur au bout de la période transitoire. — La première année de celle-ci fut consacrée à l'organisation des communes rurales et des institutions administratives et judiciaires, qui commencèrent à fonctionner la deuxième année. Dans le courant de la troisième, on divisa la population en catégories, successivement appelées à passer de l'état de servitude à l'état de liberté complète. Chacune des trois catégories qui constituent cette population, les fermiers, les valets de ferme et les domestiques attachés à la personne du maître, fut subdivisée en huit sections numériquement égales. Chaque année vit passer une des sections de chaque catégorie à l'état de liberté. L'émancipation commencée dans la quatrième année de l'époque de transition s'achevait par conséquent dans la douzième. Les droits accordés augmentaient successivement, et c'est seulement au bout des quatorze années accomplies que les sections émancipées les dernières entraient dans le plein exercice des droits garantis par le statut. Le fermier devenu libre doit prendre une ferme pour trois ans. Au bout de ce temps, il ne peut encore conclure de bail plus long, à moins que ce ne soit avec son ancien maître; mais toute restriction cesse pour lui au bout de six années. Quant à l'ouvrier (valet de ferme), il ne peut durant la première année ni quitter la commune, ni se louer à un prix supérieur à celui que détermine l'usage. Pendant les deux années suivantes, il peut débattre le prix du travail, mais sans sortir de la commune. Ensuite l'ouvrier libéré peut bien passer dans une autre localité, mais il lui faut obtenir le consentement des deux communes et des deux propriétaires. Ces précautions méticuleuses prouvent que l'on profitait largement du conseil du poète : *Hâtez-vous lentement!*

Les paysans esthoniens forment une classe *spéciale* de citoyens libres, réunis en communes qui s'administrent elles-mêmes, sous la surveillance et avec le concours du propriétaire foncier. Le sol appartient au seigneur, et comme le domaine constitue une sorte d'unité administrative, il en résulte que des droits et des devoirs sont conférés ou imposés au maître du sol, qui est en quelque sorte l'âme de tout l'organisme communal. Les communes choisissent des chefs ou délégués; ceux-ci siégent dans le tribunal communal,

sous la présidence du propriétaire foncier. Dans le tribunal de district (deuxième instance), deux délégués de la noblesse et deux délégués de la classe agricole prennent place à côté du juge. Le tribunal supérieur de la province forme la troisième et dernière instance. Le propriétaire conserve cependant la police du domaine à côté de l'autorité qu'exerce le tribunal communal; il peut infliger des peines disciplinaires dont le maximum est déterminé; il a le droit de suspendre de leurs fonctions les délégués de la commune sans leur infliger de peine corporelle. Le libre consentement des parties doit servir de point de départ au contrat de ferme; mais comme le loyer ou la *rente* se perçoit à peu d'exceptions près en *corvées* (travail personnel), les anciens rôles des prestations servent de base aux conventions. Les engagemens des ouvriers ont lieu de gré à gré, mais ils se renouvellent à des époques fixes de l'année, et la résiliation de ces contrats doit être dénoncée également à des époques déterminées. Le paysan est privé du droit de quitter la province tant que le nombre d'individus du sexe masculin appartenant à la classe agricole n'aura pas dépassé le chiffre de 140,000 (1). On a voulu ainsi assurer à l'agriculture les bras nécessaires, mais on a oublié que, surtout en matière de liberté, il importe de respecter l'ancien axiome du droit français : *donner et retenir ne vaut.*

Les autres provinces baltiques ne tardèrent pas à entrer dans la voie ouverte par l'Esthonie. Depuis 1796, la Courlande faisait partie de l'empire de Russie, la condition des paysans y était meilleure qu'en Livonie et en Esthonie; mais ils subissaient la loi de la servitude, qui paralysait les bras et empêchait le développement de l'intelligence. Elle avait beau être tempérée par les mœurs et régularisée par la coutume, elle n'en était pas moins la servitude, c'est-à-dire un obstacle invincible au progrès moral et matériel. Après des travaux préliminaires qu'il est inutile de rappeler, la noblesse courlandaise se prononça presqu'à l'unanimité pour l'adoption des principes du statut de l'Esthonie. Un projet fut rédigé dans ce sens, et il reçut la sanction impériale le 25 août 1817. La nouvelle loi fut solennellement promulguée à Mittau le 30 du même mois, jour de la Saint-Alexandre. L'empereur, qui se rendait au congrès d'Aix-la-Chapelle, s'arrêta à cette occasion pendant un jour dans la capitale de la Courlande. Il voulut admettre en sa présence les paysans qui avaient assisté à la proclamation de leur affranchissement dans l'église de la Trinité; l'un d'eux prit la parole pour remercier l'empereur du bienfait de la liberté qu'il leur accordait. Alexandre répondit qu'ils en étaient principalement redevables au bon vouloir de

(1) Ce chiffre n'est pas encore atteint aujourd'hui.

leurs anciens maîtres, et que c'était à eux de prouver qu'ils étaient dignes d'être libres en poursuivant paisiblement leurs travaux et en conservant pour les propriétaires les anciens sentimens d'attachement et de confiance.

Le statut courlandais de 1817, bien que fondé sur les mêmes principes que le statut esthonien de 1816, reçut une forme plus précise et plus satisfaisante; les dispositions sont plus nettes, elles se ressentent d'un état de choses antérieur plus favorable au paysan. On maintint la division en deux périodes, l'une provisoire, l'autre définitive, et on adopta également le terme de quatorze années, remplies par un travail préparatoire qui comprenait l'organisation des communes, des autorités administratives et judiciaires, le relevé et l'estimation de l'*inventaire fixe* des fermes (1), le règlement définitif des rôles de prestations exigibles dans les diverses propriétés, la répartition de la population agricole en huit sections appelées successivement d'année en année à passer du servage à la liberté. Une fois libre, le fermier ne devait pas s'établir durant les trois premières années en dehors des limites de sa paroisse, ni quitter celles du district pendant les deux années suivantes. Les premiers contrats ne pouvaient dépasser le terme de trois ans, et les trois quarts de la redevance devaient être stipulés en travail (corvées). Plus tard, les conventions étaient libres. Des limitations analogues s'appliquaient au déplacement des ouvriers de ferme et des domestiques attachés au service personnel du maître. Pendant toute la durée de la période transitoire, on défendit aux propriétaires d'augmenter dans leurs terres le nombre d'hommes en état de travailler, à moins que cet accroissement de population ne pût avoir lieu sans porter préjudice à d'autres terres. C'est toujours le principe artificiel d'une répartition *forcée* du contingent de bras appliqués à la culture. Il fut également défendu aux paysans courlandais de sortir de la province, ou même de s'établir dans les villes, d'y prendre du service ou d'y acquérir des immeubles, tant que la population agricole du sexe masculin n'aurait pas dépassé le chiffre de 200,000 âmes. L'acquisition d'immeubles dans les campagnes leur demeura interdite en vertu du droit de propriété réservé exclusivement en dehors

(1) Le terme d'*inventaire* (inventaire fixe ou de *fer, eisernes inventorium*) s'applique ici à une certaine quantité de bétail et d'instrumens aratoires que le propriétaire met à la disposition du fermier, sans lui en céder la propriété. Cet *inventaire* doit être restitué à l'expiration du bail, et passe au nouveau fermier. Tous les objets qui manquent doivent être remboursés au taux de l'estimation primitive. Ces règles se rapprochent beaucoup de celles qui régissent le *cheptel de fer* dans notre code civil. Toutefois le mot *inventaire* a encore une autre signification, principalement admise dans les anciennes provinces polonaises réunies à la Russie : il s'applique au relevé des rôles des prestations dues aux seigneurs. Dans cette acception, il détermine et précise les rapports mutuels entre les propriétaires et les cultivateurs.

des villes à la noblesse. Ce privilége féodal devait paralyser une partie des bons résultats de l'émancipation. Il est essentiel de remarquer que la libération des paysans dans les terres de la couronne fut soumise aux mêmes principes et suivit la même marche que dans les domaines seigneuriaux. On vit disparaître ainsi toute distinction légale entre le paysan de la couronne et le paysan anciennement attaché à la glèbe d'un bien-fonds ordinaire.

La Livonie fut la dernière à proclamer l'affranchissement des paysans, bien qu'elle eût devancé les provinces limitrophes dans la réforme de la situation agraire. L'abolition du servage eut à y vaincre une résistance opiniâtre. Cependant l'exemple de la noblesse d'Oesel, celui des villes livoniennes (Riga, Dorpat et Pernau) qui possédaient des terres et qui sollicitèrent la permission d'affranchir la population agricole de leurs domaines, enfin l'énergique insistance du gouverneur-général, marquis de Paulucci, déterminèrent un vote favorable de la diète. Le nouveau statut fut revêtu de la sanction impériale en 1819 et promulgué à Riga le 6 janvier 1820. La *période de transition* fut réduite à huit années afin de mieux faire cadrer l'ère de liberté avec la transformation qui s'opérait dans les provinces voisines. Les trois premières années furent consacrées à l'organisation des communes, de l'administration et de la justice, la quatrième et la cinquième à l'émancipation des fermiers par sections égales, enfin la sixième et la septième à l'affranchissement du reste de la population, ouvriers et domestiques seigneuriaux, également divisés en deux sections numériquement égales. Toutefois la période de la limitation des droits s'étendit à six années à partir de l'affranchissement pour toute la population. Les paysans ne pouvaient quitter le territoire de la paroisse durant les trois premières années, ni le territoire de l'arrondissement durant les trois années suivantes, et ce n'est qu'après l'application générale du régime définitif qu'ils obtenaient la faculté de s'établir dans les villes.

Près d'un demi-siècle s'est écoulé depuis que les trois statuts de 1816, 1817 et 1819 ont prononcé la libération des serfs dans les provinces de la Baltique; il est donc possible d'apprécier les mesures adoptées et les résultats obtenus. Sauf des nuances d'exécution, le principe admis a été partout le même : les liens de la servitude personnelle ont été brisés; mais nous devons ajouter que le serf, en cessant d'être attaché à la glèbe seigneuriale, n'a pas obtenu la faculté de sortir des limites de la province à laquelle il appartenait : la liberté n'est pas complète. Des paysans placés sous la loi des conventions libres croyaient pouvoir tirer meilleur parti de leur travail en se transportant dans d'autres régions de l'empire; ce droit leur fut refusé, ce qui provoqua un vif mécontentement, sur-

tout en Livonie. Néanmoins la réforme s'est accomplie sans susciter les troubles et les dangers dont les adversaires de l'émancipation menaçaient le pays. Tout récemment des désordres ont éclaté en Esthonie, ils ne tenaient nullement, comme on l'a faussement supposé, aux mesures d'affranchissement mises à l'ordre du jour par l'empereur Alexandre II, puisque ces mesures ne concernent en aucune façon une province où le servage est aboli depuis quarante ans. Les causes de cette insurrection partielle sont ailleurs : elles tiennent à la misère du paysan, qui a rencontré chez la plupart des propriétaires des exigences sévères, et qui n'a pas été libre de chercher dans d'autres contrées de meilleures conditions de travail. Le propriétaire noble des provinces baltiques appartient à une autre race que le cultivateur; il continue trop souvent à le traiter comme un conquérant traite l'habitant d'un pays conquis. On doit induire de ce fait que la situation des paysans de l'Esthonie et de la Livonie était, avant la promulgation des statuts libérateurs, encore plus malheureuse que celle des serfs du reste de la Russie, et les difficultés de l'émancipation plus grandes qu'en aucune autre partie de l'empire. Cependant la réforme a été consommée sans secousse et sans violence : la séparation juridique entre la population agricole et le sol s'est opérée, sinon avec tout le bénéfice qu'on en espérait, du moins sans aucun des périls dont on menaçait le pays. Il est même une des trois provinces baltiques, la Courlande, où le besoin commun d'asseoir et de maintenir sur des bases équitables et modérées les relations, désormais libres, entre le propriétaire et le cultivateur a été généralement compris. Aussi tout le monde s'y est-il bien trouvé de la suppression du servage, seigneurs et paysans, quoique le caractère féodal de la législation et l'obstacle mis au libre passage du cultivateur dans d'autres provinces n'aient point permis de donner à cet essai l'étendue nécessaire pour en assurer la complète réussite. L'état de l'agriculture est prospère, la condition des cultivateurs bonne, surtout celle des fermiers, qui possèdent même une aisance remarquable. Les ouvriers profitent d'une hausse constante des salaires. Presque partout, en vertu de conventions libres, la corvée a disparu pour faire place au fermage proprement dit, à la rente foncière payée en argent.

On est heureux de constater, par l'exemple récent de la Courlande, les bienfaisans effets de la suppression du servage; c'est là un précédent décisif pour la Russie : elle peut faire plus et mieux que ce qui a été accompli dans les provinces baltiques sans courir aucun danger sérieux. Il ne faut pas se méprendre sur la portée des plaintes nombreuses qui se sont fait entendre au sujet de la condition des paysans, actuellement libres, de la Livonie et de l'Esthonie : cette condition est triste en réalité; mais ce n'est pas la liberté qu'on peut

en accuser. Le pays présente peu de ressources; les propriétaires se montrent exigeans, les salaires sont réduits sans que le cultivateur puisse porter ailleurs son industrie et son travail : un élément artificiel de contrainte locale trouble l'équilibre naturel de l'offre et de la demande des bras. Enfin dans ces deux provinces le fermier n'a obtenu sa liberté qu'au prix du droit de possession héréditaire de sa ferme, qui lui était assuré par la coutume et par des lois récentes, et à chaque renouvellement de bail les prétentions du propriétaire se sont accrues. Il y avait pour le cultivateur, en vertu de ces précédens, sinon un droit absolu de co-propriété, du moins un état d'indivision usufructuaire dont on aurait dû tenir compte, comme on a essayé de le faire plus tard. Nous ne prétendons en rien affaiblir les teintes sombres du tableau, mais il est juste d'ajouter que si l'homme subit avec une résignation muette et passive un sort qu'il lui est impossible de changer, la liberté étend à la fois ses désirs et ses espérances. Les aspirations nouvelles des paysans de l'Esthonie et de la Livonie s'expliquent par la liberté même dont ils commencent à subir l'influence; elles viennent de ce qu'ils ont vu un autre horizon s'ouvrir devant leurs efforts, de ce qu'ils peuvent se plaindre et rechercher une condition meilleure.

L'histoire de l'abolition du servage dans les provinces baltiques, loin de fournir des armes aux partisans obstinés du *statu quo,* est de nature à rassurer les amis de la liberté. Certes les procédés admis en Courlande ne sont pas les meilleurs, et cependant la liberté du travail et des conventions a pu s'y établir avec profit; les corvées ont été progressivement abolies, le système du fermage a conquis du terrain, et le sol, mieux exploité, grâce à la restriction des cultures seigneuriales, s'est prêté à une production plus riche et plus abondante. L'activité individuelle, les lumières et la bonne volonté des propriétaires ont su faire pencher la balance du côté de l'intérêt général. En Livonie et en Esthonie, on a essayé de refaire la loi plutôt que de travailler à modifier les habitudes, on a eu recours au mécanisme des formes, au lieu de faire appel à l'intelligence et à la force morale. Les craintes que pouvaient inspirer une perturbation agricole et les excès d'une population servile rendue à la liberté s'étaient dissipées; il fallait en profiter pour créer de bons rapports avec les paysans. On s'est montré au contraire dur et exigeant à leur égard; les propriétaires ont abusé de la liberté du contrat de ferme et de louage, qui leur donnait non-seulement l'avantage relatif que procurent les lumières et la richesse, mais encore celui d'une prépondérance inévitable sur des fermiers et des ouvriers auxquels il était interdit de quitter la province. En présence d'une pareille condition, le marché cessait d'être libre, et la loi aurait dû stipuler des garanties particulières pour le paysan. Puisqu'on limitait l'appli-

cation du droit de travailler, cette première propriété de l'homme, il fallait ne pas supprimer tous les moyens mis anciennement en pratique pour sauvegarder la position du cultivateur. On suivit un autre système; de là le mécontentement dont les traces n'ont pas encore disparu.

En 1841, le bruit se répandit que les paysans livoniens qui passeraient au culte grec orthodoxe obtiendraient la permission de s'établir dans d'autres provinces de l'empire. On vit alors des cantons entiers s'agiter pour conquérir la liberté du déplacement au prix de l'abjuration. Des troubles sérieux éclatèrent; ils furent réprimés avec une sévérité excessive. L'année suivante, le *landtag* livonien entreprit de modifier le statut de 1819. Il remit en vigueur les anciens livrets de ferme, comme *maximum* des prestations auxquelles les fermiers pouvaient être assujettis, et restitua à la classe agricole le droit d'exploitation exclusive du *Bauerland* (terre des paysans); mais ces mesures, empreintes de l'esprit féodal de la législation allemande, soulevèrent une vive opposition. De nombreux débats s'engagèrent : il en sortit en 1849 un nouveau code agraire, qui maintint la division du sol en terre seigneuriale (*Hofesland*) et terre des paysans (*Bauerland*), en réservant l'exploitation de celle-ci à la classe agricole. On essaya de provoquer la conversion des corvées en redevances pécuniaires, et pour faciliter au paysan l'accès de la propriété, on établit une banque destinée à émettre des *lettres de gage* pour une fraction de la valeur de l'immeuble acquis. Au moyen de ces titres de crédit, le fermier acquéreur peut désintéresser en partie le vendeur.

Un nouveau code rural fut aussi donné à l'Esthonie en 1856, sur des bases analogues à celles que le statut livonien avait admises en 1849, sauf la fondation des banques. Malgré les incontestables améliorations qu'il consacre, les paysans, surchargés par des contrats à l'égard desquels ils n'ont usé, la plupart du temps, que d'une liberté nominale, continuent de s'agiter; ce sont des difficultés d'un ordre nouveau, indépendantes de la mesure même de l'abolition du servage. Cette réforme, et c'est là le fait capital, s'est accomplie dans les trois provinces avec la plus grande facilité. Par son concours intelligent et actif, la noblesse, surtout celle de la Courlande, eut le mérite de contribuer à cet heureux résultat. Les propriétaires russes doivent voir dans ce précédent un encouragement utile et un gage de succès pour l'avenir. C'est le cas, plus que jamais, de pratiquer la vieille devise : *noblesse oblige*. Il faut que les intérêts privés et les volontés individuelles sachent se plier aux exigences supérieures de l'intérêt général; ils ne tarderont pas à reconnaître que les inspirations les plus équitables et les plus élevées ouvrent la voie la plus sûre à la grande révolution pacifique qui se prépare. Il faut

que l'ordre nouveau ait à son service autant de fonctionnaires gratuits et dévoués qu'il y a de propriétaires animés d'un véritable esprit public et de cette charité évangélique dont ils ne sauraient assez se pénétrer pour relever la condition matérielle et morale des paysans.

On ne rencontre point, du moins dans les vastes provinces de la Grande-Russie, qui sont le cœur de l'empire, cette séparation profonde et ces haines invétérées que créait la diversité des races dans les provinces baltiques. Les paysans, soit par le régime de l'*obrok*, soit par l'aisance relative qui règne, dans les terres des grands propriétaires, parmi les serfs soumis à la *bartchina*, sont mieux préparés aux mesures d'émancipation que ne l'étaient les cultivateurs de l'Esthonie et de la Livonie, et les circonstances sont devenues plus favorables. On peut donc agir sans crainte; mais qu'on se rappelle surtout que la liberté du travail ne doit point connaître d'entraves, que l'équilibre équitable des salaires a besoin pour se produire d'une complète facilité de mouvement et de l'égalité des droits. Il ne faut point arrêter par des douanes factices le transport de la plus précieuse des marchandises, le travail de l'homme : l'exemple des provinces baltiques est là pour servir d'avertissement. La population doit avoir la faculté de changer de domicile sans changer de lois; aussi la réforme, pour porter tous ses fruits, doit, comme nous avons déjà essayé de le montrer, s'étendre aux paysans de la couronne comme aux paysans seigneuriaux. Le récent ukase sur les paysans des apanages prouve que l'empereur comprend cette nécessité, et qu'il tend à établir une législation uniforme.

Les provinces baltiques avaient toutefois dans leurs institutions locales une garantie qui manque au reste de la Russie, et dont l'absence peut susciter de graves dangers. L'autocrate règne d'une manière absolue, mais administre peu, heureusement pour le pays. Il faut cependant que celui-ci soit administré sans l'intervention onéreuse et oppressive des employés. La commune, mieux organisée, dégagée de l'élément communiste, et le concours actif des propriétaires actuels devront pourvoir à cette nécessité publique, en produisant quelque chose de correspondant, sinon d'analogue, au *self-government* des provinces baltiques. Il importe d'éviter avant tout que l'émancipation des paysans serve à multiplier les abus de la centralisation et les excès de l'absolutisme.

L'œuvre accomplie dans les provinces baltiques devait, suivant la pensée d'Alexandre Ier, conduire à la suppression du servage dans les autres parties de l'empire : le tsar n'eut ni l'énergie ni le temps nécessaires pour une pareille entreprise. Il avait, peu de temps après l'émancipation des paysans dans les trois provinces allemandes, réuni un gouvernement russe, celui de Pskov, sous l'autorité du

gouverneur-général de ces provinces : on vit dans cette mesure l'intention d'étendre l'application du principe nouveau, en le greffant sur un élément différent. Peut-être l'orgueil russe fut-il blessé de cette assimilation; ceux qui affectent de se poser en patriotes exclusifs ont toujours témoigné beaucoup d'éloignement pour l'influence dominante de la noblesse des contrées qui, bien que réunies de longue date à l'empire, ont conservé une certaine teinte étrangère. C'était le sujet favori d'amères plaisanteries de la part des patriotes russes : l'un d'eux disait qu'à la première promotion il demanderait à être fait Allemand. Le vieux général Y... ne laissait échapper aucune occasion de manifester l'expression de son antipathie; un jour, plaignant le sort d'un général, russe d'origine, qui était attaché à un état-major rempli d'officiers courlandais et livoniens, il s'écria : « Pauvre homme! il doit être bien ennuyé de se voir le seul étranger au milieu de tous ces messieurs! » C'est sans doute ces susceptibilités qui empêchèrent la Russie d'entrer plus tôt dans la voie que les provinces baltiques ouvraient aux autres régions de l'empire. C'était cependant pour celles-ci le cas de *vouloir passer allemandes*, afin de ne pas abandonner à des rivaux l'honneur exclusif de l'abolition du servage.

Deux hommes distingués par une haute position et par l'intelligence, le comte (depuis prince) Michel Voronzof et le prince Menchikof, furent animés de cette noble émulation. Ils formèrent une association de propriétaires décidés à donner la liberté à leurs paysans; des signatures nombreuses recommandaient ce projet, accueilli avec faveur par l'empereur Alexandre Ier; mais des alarmes habilement suscitées par des hommes puissans le firent ajourner. M. Tourguenef ne fut pas plus heureux dans ses généreux efforts : un mémoire sur l'abolition du servage, qu'il fit parvenir à l'empereur, avait produit une vive impression, et Alexandre dit en montrant un cachet sur lequel étaient gravées des abeilles autour d'une ruche : « C'était la devise de ma grand'mère, et c'est la mienne; j'ai déjà réuni quelques écrits sur l'esclavage, je choisirai dans ces projets ce qu'il y a de mieux, et je ferai quelque chose. » Ce vœu demeura stérile.

L'empereur Nicolas avait, lui, des idées trop arrêtées et trop entières pour aller au-delà de simples palliatifs destinés à maintenir le servage, en rendant le sort des serfs plus tolérable. Il aurait voulu donner à la production agricole une impulsion plus active, augmenter les ressources matérielles et développer les forces latentes de son vaste empire; mais, incarnation vivante du despotisme, il ne pouvait risquer de faire brèche à un système bâti tout d'une pièce. Aussi son règne devait-il s'épuiser en efforts impuissans pour relever la condition des paysans, alors que le seul moyen

efficace était aussi le seul qu'il ne voulût pas admettre, la liberté. Insuffisantes pour amener une réforme sérieuse dans l'organisation rurale, les mesures adoptées ne faisaient qu'irriter les espérances d'affranchissement, et rendaient plus flagrante l'hostilité des intérêts mis en présence. Il y avait des régions où un pareil conflit semblait servir les intérêts d'une politique perfide, et certains hauts personnages, qui acquirent à ce métier une triste célébrité, s'appliquèrent, dans les provinces polonaises réunies à l'empire, à exciter l'animosité des paysans contre les seigneurs, toujours suspects de sentimens patriotiques. C'était manier une arme à double tranchant : on risquait de susciter des idées analogues chez les paysans de la *vieille Russie,* qu'on voulait maintenir dans la sujétion héréditaire. Il fallut donc modérer ce zèle imprudent; d'ailleurs, même dans les gouvernemens de Kief, de Volhynie, de Podolie, en Lithuanie, il ne s'agissait que des *inventaires* destinés à fixer les prestations et les redevances des paysans sur des bases nouvelles : il n'était pas question de l'affranchissement.

La tentative la plus remarquable qui signala le règne de Nicolas fut l'ukase de 1842, en vertu duquel devait naître une nouvelle classe de cultivateurs, connue sous le nom de *paysans obligés* (*objazanié krestianié*). On prétendait arriver à une forme moins dépendante du travail sans abolir le servage, et il est curieux de voir les précautions méticuleuses dont cette modeste réforme fut entourée. Les anciennes dispositions qu'Alexandre Ier avait prises au commencement du siècle, pour susciter la création d'un ordre de *laboureurs libres,* servirent de point de départ. Afin de tranquilliser les propriétaires et de les engager à passer des contrats avec leurs paysans, le nouvel ukase décida, *dans l'intérêt de l'état,* que les terres des seigneurs, *un des priviléges de leur noblesse,* qui se trouveraient engagées par ces contrats, seraient garanties contre tout ce qui pourrait compromettre la propriété nobiliaire. Il reconnut aux seigneurs, sur les terres concédées, un droit de suprématie « en tout ce qu'elles renferment et produisent à l'intérieur comme à l'extérieur, » et ordonna aux paysans qui recevaient des portions de terrain de reconnaître cette suprématie. Les redevances des paysans au profit des seigneurs pouvaient être stipulées en argent. Si les obligations contractées n'étaient pas remplies, les paysans auxquels on attribuait le nom de *paysans obligés* étaient contraints de les remplir par voie d'exécution administrative, sous la garantie du chef de la noblesse du district. Les seigneurs conservaient la haute surveillance sur la police des villages; ils avaient la juridiction relative aux délits de peu d'importance et aux contestations entre *paysans obligés.* Les contrats passés par accord mutuel entre les seigneurs et les paysans devaient être soumis à la sanction du gouvernement.

Certes rien de plus modeste qu'une réforme ainsi limitée. A chaque ligne se révèle l'ombrageuse surveillance de l'autorité, et aucune atteinte ne diminue la suprématie de la noblesse. Tout se réduit à substituer à l'arbitraire du seigneur un engagement défini. Cependant l'ukase de 1842 détachait une pierre de l'ancien édifice du servage; cela suffit pour propager de vives inquiétudes. Le grand-maître de police de Saint-Pétersbourg se hâta de publier une circulaire du ministre de l'intérieur, curieux témoignage des terreurs soulevées par la seule pensée de toucher à l'ordre de choses établi. Ce document commence par donner le *modèle* des contrats que les seigneurs pourront (d'après leur libre arbitre!) passer avec les paysans, et il se hâte d'ajouter que l'ukase du 2 avril *ne renferme rien de nouveau.* « Ce n'est, dit-il, que le développement et le complément des règles établies dans l'ordonnance du 20 février 1803, relatives aux *laboureurs libres*, et il ne concerne que les règles d'après lesquelles les paysans s'engagent, vis-à-vis de leurs maîtres, à des redevances déterminées. » Le ministre Perovsky insiste sur ce que rien n'oblige les seigneurs à suivre les indications de l'ukase, leur volonté faisant seule loi à cet égard. S'ils consentent à passer un contrat, les terres sur lesquelles les paysans sont établis, et qu'ils continueront à détenir, restent comme auparavant une propriété nobiliaire. Quant aux rapports entre les seigneurs et les paysans qui n'auront point passé de contrat, ils ne doivent éprouver aucun changement. Et la circulaire ajoute ces paroles significatives : « Chercher dans le présent ukase ou porter les autres à croire qu'il s'y trouve une autre signification *serait un crime.* » Aussi l'empereur ordonna aux gouverneurs militaires et civils de veiller avec soin à ce qu'il ne fût fait aucune *fausse interprétation,* comme par exemple celle de *l'affranchissement des paysans.* Ceux qui propageraient ces bruits dangereux seraient livrés à la rigueur des lois. Il leur recommanda également de veiller à ce que les paysans demeurassent dans l'obéissance et sous le pouvoir légitime de leurs seigneurs.

La réforme, si timidement limitée, aboutit, comme on pouvait s'y attendre, à un avortement complet. Si l'on en excepte la terre de Murino, propriété du prince Michel Voronzof, ce zélé partisan des idées d'émancipation, et le gouvernement de Podolie, où le souvenir d'institutions analogues facilita l'application de l'ukase de 1842, celui-ci demeura une lettre morte. L'esprit qui souffla sur l'Europe en 1848, loin d'amener l'empereur Nicolas à quelque large mesure en faveur des paysans, ne servit qu'à l'immobiliser dans un système d'opiniâtre résistance contre tout ce qui pouvait ressembler au progrès. La question des paysans semblait donc complétement mise de côté, lorsqu'éclata la guerre d'Orient.

III. — PROJETS D'ABOLITION DU SERVAGE.

Cependant, lorsqu'une idée est mûre, ce qui semble lui nuire la sert en réalité. Les demi-mesures essayées de temps à autre avaient prouvé l'inefficacité de tout système qui n'adopterait point nettement pour point de départ le grand principe de la liberté humaine. Les événemens de ces dernières années avaient mis en relief la puissance matérielle et morale des peuples de l'Occident. On avait pu juger de la force que donne la virile gymnastique de la liberté. Aussi, quand la noblesse de Lithuanie, à laquelle le gouvernement demandait : «Voulez-vous améliorer le sort de vos paysans? » répondit tout d'une voix : « Nous voulons les affranchir, » le voile se déchira. La parole suprême avait retenti, et Alexandre II sut comprendre que l'intérêt de son empire, d'accord avec les inspirations de la justice et de la morale, réclamait l'abolition du servage.

Il ne suffit pas de donner à l'homme le précieux attribut moral de la liberté, il faut qu'il puisse en même temps acquérir, s'il est permis de s'exprimer ainsi, l'enveloppe matérielle dans laquelle le droit se réalise, la *propriété*, ce prolongement de l'homme dans la nature, ce complément nécessaire de son être. C'est par la *propriété* que l'idée de liberté prend corps et qu'elle pose le pied sur la terre. Qu'on ne se méprenne point d'ailleurs sur notre pensée : ce terme de *propriété* que nous employons ici n'a pas la signification étroite d'un coin du sol qui serait assigné à chaque habitant, il signifie pour nous que l'homme s'appartient à lui-même, et qu'il fait siens les fruits de son activité; il n'est autre chose que la face matérielle de la liberté. Aussi tout régime qui, sous prétexte de répudier l'esclavage, enchaîne la libre disposition des forces et le libre usage des résultats obtenus, qui détruit la responsabilité des actes en absorbant l'individu au profit de la communauté, qui prétend garantir l'homme contre les mauvaises chances en lui enlevant les avantages qu'un effort intelligent peut conquérir, en un mot tout système de tutelle permanente ne peut engendrer qu'une éternelle enfance. Le mal dont souffre le peuple russe est un legs de la servitude et de l'absence du droit de propriété; pour guérir ce mal, il faut rendre à la fois la liberté à l'homme et à la terre, c'est-à-dire assurer à chacun la pleine disposition de ses forces et de ses facultés naturelles, et ouvrir à tous le libre accès de la possession permanente du sol. On se fait une singulière idée de la propriété et de ses bénéfices matériels et moraux, si l'on croit pouvoir la décréter : ce qu'il faut, c'est écarter tout obstacle qui empêche de la conquérir; elle devient ainsi le plus énergique complément de l'ac-

tivité humaine et le plus solide levier de la puissance morale, à la condition de représenter l'effort et le sacrifice.

Au moment d'aborder l'examen des mesures projetées en Russie à l'occasion de la suppression du servage, nous avions besoin de poser ces principes : ils nous mettront en garde contre tout ce qui, sous prétexte de relever le faible et de lui prêter assistance, ne ferait que le maintenir dans un état de déchéance morale; ils nous serviront à déchirer le masque sous lequel les décevantes promesses d'un communisme plus ou moins mitigé tendraient à conserver le despotisme le plus dur sous les faux dehors de la liberté. La vieille maxime de droit : *suum cuique tribuere*, qui était comme un avant-coureur de la parole évangélique, suffit pour frayer la voie aux solutions justes, les seules qui puissent être utiles et fécondes. Le principal point en litige, c'est la possession du sol, car, on doit le dire à l'honneur du gouvernement russe et de la nation, la question est vidée en ce qui concerne l'émancipation de l'homme. C'est même ce qui donne aux débats engagés en ce moment un caractère particulier. L'acte de morale et de justice dont l'apparition lointaine excitait encore hier, l'ukase de 1842 le prouve suffisamment, tant de terreur, tout le monde en proclame l'indispensable nécessité. L'émancipation des serfs est désormais une cause gagnée sans appel; mais la servitude et le communisme agricole ont formé la clé de voûte du régime autocratique en Russie, de ce bâtiment dont, pour parler comme Montaigne, toutes les pièces sont si bien jointes ensemble qu'on ne saurait en déranger une sans que tout le reste ne s'ébranle. Avec la suppression du servage, ce n'est pas seulement un triste régime d'exploitation de l'homme qui finit; c'est un nouvel ordre de choses qui commence : *novus rerum nascitur ordo*. On ne saurait briser la chaîne qui a si longtemps rivé le paysan à la glèbe sans que, de proche en proche, un nouvel esprit ne pénètre toutes les couches sociales. D'autres devoirs vont naître pour le gouvernement à mesure que d'autres perspectives vont s'ouvrir pour la nation. La Russie va entrer dans une phase nouvelle de la civilisation; elle n'arriverait à rien de sérieux en faisant seulement table rase : si d'une main on détruit les abus, il importe que de l'autre on élève les garanties sans lesquelles il ne saurait y avoir ni liberté, ni propriété. La loi, dit Montesquieu, est le *palladium* de la propriété; si l'œuvre produite appartient à l'homme, parce que l'homme est maître de lui-même, un pouvoir tutélaire est nécessairement appelé à veiller à ce que chacun respecte ce qu'il doit aux autres, afin que les autres respectent ce qui est dû à chacun. Ce pouvoir se manifeste par l'exacte application de la loi, par *la justice* équitablement distribuée dans un état que vivifie une administration intelligente et probe, et que protége une police vigilante sans être oppressive.

Aujourd'hui la justice, l'administration et la police se relient en Russie au pouvoir seigneurial, qui les concentre la plupart du temps entre les mains du propriétaire, en simplifiant singulièrement la tâche de l'autorité. Cet immense empire, soumis à la volonté absolue d'un autocrate, est heureusement fort peu administré jusqu'ici, et l'écueil le plus périlleux qui le menace, c'est celui de la bureaucratie. Si l'on n'y prend garde, tout le résultat utile de la grande mesure de l'émancipation des paysans peut se trouver ainsi détourné de son but; il faut éviter que la concussion et l'arbitraire du *tchinovnik* n'occupent un terrain désormais affranchi du servage, et on n'y arrivera qu'en réveillant la vie morale. Rien de plus périlleux qu'un état de choses qui fait du pays tout entier un ensemble mécanique de rouages et de forces, où l'on ne pratique qu'un droit, celui du commandement, qu'un devoir, celui de l'obéissance. L'absence de toute volonté active de la part des masses, c'est toujours, de quelque nom qu'on l'appelle, de quelque voile qu'on la couvre, la servitude. Or l'instrument le plus éprouvé de cette servitude, c'est un régime qui couvre le pays tout entier d'un vaste réseau d'agrégations forcées, où nul ne pense, n'agit, ne possède, ne vit par lui-même; c'est la *commune russe* dans sa forme actuelle, qui étouffe le libre développement de la personnalité humaine.

Signaler le péril, c'est montrer le remède : au lieu de confisquer l'individu, il faut lui donner cette énergie vitale qui seule surmonte tous les obstacles; il faut exciter les instincts moraux, au lieu de s'absorber dans le soin de pourvoir uniquement aux besoins matériels; il faut rompre les habitudes de passivité et d'inertie. Au lieu de condamner l'homme à n'être qu'un rouage, il faut l'appeler sur le terrain solide de l'activité personnelle, où la responsabilité des actes fait naître la prévision de l'avenir. — D'accord, dira-t-on: la propriété possède ce merveilleux privilége de retremper l'énergie morale de l'homme; il faut donc le rendre propriétaire, il faut lui *donner* le sol qu'il a si longtemps arrosé de ses sueurs. Rien de plus simple en apparence que de couper ainsi le nœud gordien. S'il ne s'agissait, pour résoudre utilement le problème, que d'enlever aux uns pour donner aux autres, le procédé ne demanderait guère de frais d'études ni d'imagination; seulement il risquerait fort de ruiner ceux qu'on voudrait dépouiller, sans beaucoup profiter à ceux qu'on prétendrait gratifier. La propriété n'agit comme force morale que si elle demeure la haute expression du droit. Des mesures de spoliation seraient un triste préambule de réforme; réparer les fautes du passé sans porter atteinte aux principes sur lesquels doit se fonder l'avenir, telle est la question véritable : elle exige que l'on concilie les intérêts en ménageant à tous les droits une satisfaction légitime. Que rien ne soit négligé, que tout soit mis en œuvre pour

faciliter au paysan les moyens de devenir propriétaire, rien de mieux, s'il lui faut pour cela autre chose qu'une convoitise avide, si, au lieu de s'emparer du bien qu'il désire, il doit l'acquérir. Il en comprendra mieux le prix et en tirera un meilleur parti quand la possession sera pour lui le fruit d'un effort libre, au lieu d'être le résultat d'une règle arbitraire, et quand il pourra profiter de l'impulsion que les hommes plus riches et plus éclairés sont appelés à donner; ceux-ci paieront en lumières ce qu'ils recevront en services.

Le rescrit impérial daté de Tsarkoë-Selo le 20 novembre (2 décembre) 1857 pose les premières bases de l'émancipation; il constate quel a été le point de départ de cette grande mesure. Des comités spéciaux institués dans les gouvernemens de Vilno, Kovno et Grodno, et composés des maréchaux de la noblesse et de quelques autres propriétaires, avaient été chargés d'examiner le *règlement des inventaires* (1) en vigueur dans ces provinces. Ces comités, au lieu de se borner à des termes moyens en réglant les conséquences de la servitude, demandèrent au gouvernement la permission de mettre fin à tous les arrangemens arbitraires, onéreux à la fois pour le seigneur et pour le paysan, en adoptant la mesure suprême de l'*abolition du servage*. L'empereur, « approuvant pleinement ces intentions comme étant conformes à ses vues et à ses désirs, » autorisa la noblesse des gouvernemens de Kovno, Vilno et Grodno à procéder à l'élaboration des mesures nécessaires pour la mise à exécution des projets des comités, pourvu que l'œuvre fût accomplie *progressivement*, afin de ne pas troubler l'organisation économique actuellement en vigueur dans les propriétés de la noblesse. Le rescrit ordonne aux gouverneurs des provinces de veiller à ce que les paysans restent soumis aux propriétaires et à ce qu'ils n'ajoutent aucune foi aux insinuations malveillantes et aux bruits erronés qui pourraient se produire. L'empereur pose comme bases de la réforme les conditions suivantes : « Le propriétaire conserve son droit de propriété sur toute sa terre, mais les paysans conservent l'enclos de leur habitation, qu'ils ont le droit d'acquérir en toute propriété, moyennant rachat, payable en un terme fixe; ils ont de plus la jouissance de la quantité de terrain nécessaire, selon les conditions locales, pour assurer leur existence et leur donner le moyen de satisfaire à leurs obligations envers l'état et envers le propriétaire. En compensation de cette jouissance, les paysans sont tenus soit de payer une redevance au propriétaire, soit de travailler pour lui. » Ces conditions furent exposées en détail dans une circulaire explicative du ministre de l'intérieur (2), et le rescrit impé-

(1) C'est-à-dire *les rôles des prestations exigibles* de la part des paysans.

(2) En voici les principaux passages :

« I. L'abolition du servage des paysans ne doit pas être accomplie d'un seul coup,

rial adressé aux gouvernemens de la Lithuanie fut bientôt suivi d'un document analogue, adressé au gouverneur-général de Saint-Pétersbourg en date du 5-17 décembre 1857. Il est à remarquer que dans la missive du ministre de l'intérieur, destinée à expliquer le premier rescrit, on ne parle plus de l'*abolition du servage*, mais seulement de la *future organisation* des paysans seigneuriaux, réglée d'après les principes énoncés par l'empereur. On évite avec

mais progressivement. A cet effet, les paysans doivent se trouver au commencement dans un état transitoire, c'est-à-dire plus ou moins affermis à la terre, et c'est seulement ensuite qu'ils entreront définitivement dans la condition d'hommes libres, lorsque le gouvernement les aura autorisés, à certaines conditions, à passer d'une localité dans une autre. Pour la durée de cet état transitoire, il sera nécessaire de fixer un terme, qui ne devra pas s'étendre au-delà de douze ans.

« II. Conformément aux principes établis dans le rescrit impérial, les propriétaires conservent leur droit de propriété sur leurs domaines; mais afin d'éviter les dangers qui pourraient résulter pour la population agricole d'une vie errante et vagabonde, les paysans conserveront leurs *enclos* (*ouçadebnaïa océdlost*) qu'ils auront ensuite à acquérir en toute propriété au moyen du rachat dans un laps de temps à déterminer. En outre, afin d'assurer leur existence et de leur faciliter l'accomplissement de leurs devoirs fiscaux tant envers l'état qu'envers les propriétaires, il leur sera alloué, selon les localités, une quantité de terrain suffisante, dont ils paieront la jouissance au propriétaire soit par redevance (*obrok*), soit par travaux personnels. »

La circulaire ministérielle définit ce qu'il faut entendre par l'*enclos* du paysan : « L'*enclos* du paysan (*ouçadebnaïa océdlost*) se compose de la maison ou cabane qu'il habite, avec la cour et les dépendances, et du potager avec tout le terrain compris dans l'enclos. » Elle indique les conditions auxquelles le paysan peut acquérir les droits de condition libre et de propriété de l'enclos; elle indique les principes qui doivent présider au partage de la terre en dehors de l'enclos, le mode d'après lequel les paysans jouiront de l'usufruit de la terre, etc. La police rurale reste dans les attributions du propriétaire. Les paysans doivent être divisés en communes rurales. L'administration des affaires de la commune et la justice communale sont réservées aux assemblées communales (*mirskaïa skhodka*) et à des tribunaux communaux composés de paysans et constitués sous la surveillance et après confirmation du propriétaire. La circulaire recommande, pour surveiller l'exécution des nouveaux réglemens et pour vider les contestations entre propriétaires et paysans, la formation de tribunaux de district; elle rappelle à ce sujet les procédés suivis dans les provinces baltiques, dont les précédens ont constamment été présens à la pensée du gouvernement. Elle interdit toute aliénation ou transfert des paysans séparément de la terre, et supprime la conversion de l'état de paysan en celui de chef personnel, à partir de l'époque où le règlement élaboré par les conseils provinciaux aura été confirmé par l'autorité, et mis en vigueur. En outre, les comités doivent indiquer les règles à suivre pour la levée des recrues, dont la désignation doit être réservée aux communes, sauf l'approbation des propriétaires. Ils doivent s'occuper aussi des moyens d'assurer l'alimentation publique et d'organiser le paiement régulier de l'impôt. La circulaire recommande à cette occasion des créations dont l'inefficacité et le danger ne sont cependant que trop éprouvés, en particulier les magasins de réserve, les cultures communes et la fondation des capitaux communaux. Enfin l'attention des comités est appelée sur les mesures indispensables pour propager parmi les paysans les élémens de l'instruction et la connaissance des métiers utiles, et sur les institutions philanthropiques destinées à venir en aide aux vieillards, à secourir les malades, etc.

soin de prononcer le mot de liberté (*vola-svoboda*), comme si l'on admettait les appréhensions de M. Schedo-Ferroti (1), qui regarde la libération des paysans comme une mesure aussi périlleuse que le serait l'éclairage au gaz d'une poudrière. Suivant lui, il faut arriver à donner la liberté sans parler de liberté : triste fruit de la servitude, qui fait trembler devant un mot et condamne à des subterfuges de langage ceux-là mêmes qui veulent l'émancipation.

Une différence importante à noter entre le second *rescrit* et le premier, c'est qu'on y fait intervenir d'une manière plus directe la commune (*mir*); elle peut racheter les *enclos;* la terre allouée en *usufruit* aux paysans devra rester pour toujours à la disposition de la commune, et il sera impossible de l'échanger, en tout ou en partie, sans s'être assuré le consentement de la commune et l'autorisation des tribunaux de districts. Pendant la durée de l'état transitoire, les paysans ne pourront quitter leurs villages sans la permission de la commune et du propriétaire. Le principe russe, qui est inconnu en Lithuanie, se manifeste encore dans les dispositions relatives aux lots de terre. Il faudra conserver à chaque famille le droit à un certain lot de terrain, sans porter atteinte à l'organisation de la commune, et en tâchant d'éviter de trop fréquens partages et échanges de ces lots. Le principe communiste, quoique atténué dans son influence, continue à dominer le droit individuel. Celui-ci commence cependant à se révéler, alors qu'on indique comme indispensables à établir : les droits du chef de chaque famille de paysans, le droit de succession relativement aux *enclos* et aux lots de terrains alloués à chaque ménage (*tiaglo*), ainsi que les conditions de partage entre les membres de chaque famille.

Pour mieux saisir l'ensemble des vues du gouvernement russe, il faut étudier les divers projets et instructions qui ont complété les indications contenues dans les rescrits impériaux. Presque tous les gouvernemens de la Russie ont successivement demandé et obtenu l'autorisation de former des comités appelés à se prononcer sur la question des paysans, mais aucun nouveau principe n'a pris place dans les ordonnances qui statuent à cet égard. Il a été créé à Pétersbourg un comité central d'émancipation, où siégent le grand-duc Constantin, le prince Orlof, Jacques Rostovtsof (le principal promoteur de cette grande mesure) et beaucoup d'autres éminens personnages. Ce comité, pour imprimer une action uniforme aux travaux des comités provinciaux, a publié un programme étendu qui précise toutes les questions à résoudre.

Les travaux des comités de la noblesse, établis dans les gouver-

(1) *De la Libération des paysans*, p. 72.

nemens de l'empire pour l'*amélioration de la condition des paysans seigneuriaux*, se trouvent divisés en trois périodes. Dans la première, on doit rechercher les moyens propres à améliorer la condition des paysans et rédiger un projet de règlement. Comme point de départ, le comité demande des relevés statistiques quant au nombre et à la condition des paysans, à l'état des *enclos*, à l'étendue de chaque propriété seigneuriale, à la répartition des dépendances territoriales entre les propriétaires et les paysans, à l'estimation des terres, enclos et redevances. Les travaux *définitifs* des comités provinciaux pendant cette première période, consistent dans l'élaboration d'un état général de la situation actuelle des propriétés seigneuriales, avec un examen de tous les points qui doivent entrer dans le projet de règlement. Au bout de six mois, chaque comité, après avoir consigné ses observations dans des procès-verbaux, doit les exposer dans un mémoire spécial, sous le titre de « aperçu des bases qui ont été admises pour l'élaboration du règlement sur l'amélioration de la condition des paysans seigneuriaux. »

Le programme commence par indiquer, comme première étape, le passage des paysans de la condition du servage à la condition de paysans *temporairement obligés*. Cette idée, analogue à celle de l'ukase de 1842, serait généralisée et servirait à ménager l'époque de transition. L'essentiel, c'est que le *servage personnel* serait aussitôt aboli dans toutes ses conséquences civiles, et que les paysans seigneuriaux seraient appelés à jouir de tous les droits personnels et de propriété qui sont accordés aux autres classes imposées de l'état (*podatnye soslovia*). Tel a été déjà l'effet des décisions récemment prises par Alexandre II à l'égard des paysans des apanages et des châteaux impériaux. Sans devenir encore citoyen libre, maître de ses droits comme de sa personne, le paysan cesse ainsi d'être une chose pour devenir un homme; mais les paysans *temporairement obligés* continueraient pendant l'époque de transition à être attachés à la terre : il leur serait défendu de passer d'un endroit à un autre par communes ou par villages entiers, et ils devraient accomplir des conditions définies pour entrer individuellement ou par familles dans d'autres classes sociales. Ici se reflète vivement le *krepostnoï pravo*, sur lequel se fonde le servage russe.

Quant aux propriétaires actuels, le programme s'attache à ne laisser subsister aucun doute sur le maintien de leurs droits territoriaux : il pose en principe l'inviolabilité des droits de propriété sur la terre, la liberté de l'organisation économique, le droit d'hypothèque et de vente, et les droits des propriétaires sur les richesses minérales, les forêts et les eaux dans toutes les terres composant leur propriété, *excepté dans les enclos rachetés par les paysans*. On

rencontre ici la preuve que cette attribution du droit absolu de propriété ne tient pas à une idée bien nette dans l'esprit des auteurs du programme, ou bien qu'ils entendent distinguer toujours entre la propriété nobiliaire, seigneuriale, et celle qu'il va être permis au paysan d'acquérir. Or la distinction de la nature de la possession suivant la qualité de la personne à laquelle appartient la terre ne peut conduire à aucun résultat utile : on s'engage ainsi dans la voie où les provinces baltiques ont rencontré tant de mécomptes. Autant il nous paraîtrait mauvais d'user d'arbitraire vis-à-vis des seigneurs, autant il nous semble indispensable d'ouvrir largement à tous l'accès d'une propriété placée sous l'empire d'une loi uniforme. Posez le principe de la liberté de l'homme et de la liberté de la terre, et le travail intelligent des générations saura faire son œuvre (1). L'égalité des terres de toute origine et la liberté d'en disposer, telles sont les deux assises fondamentales sur lesquelles doit reposer le nouvel ordre de choses, qui inoculera dans toutes les âmes l'amour de l'ordre et du travail, et propagera les sentimens véritablement conservateurs que fait naître la propriété légitimement acquise.

Les rescrits impériaux et le programme du comité central placent dans une catégorie distincte l'habitation et l'*enclos* des paysans, en donnant à ceux-ci le droit de les *racheter*. L'expression paraît peu exacte et le droit mal défini. La faculté d'acheter la terre doit être ouverte à tout le monde, sans se limiter à l'*enclos*. C'est qu'il y a autre chose dans la pensée du gouvernement : il s'agit d'attribuer au paysan la jouissance héréditaire de l'habitation et de l'enclos moyennant le paiement d'une redevance correspondante à l'évaluation de ce bien particulier, et de constituer au profit du seigneur une rente foncière, toujours rachetable au moyen du paiement du capital. On a voulu, en conservant au paysan la jouissance de sa demeure et du jardin contigu, empêcher le déplacement des populations, et, tout en cessant de les attacher à la glèbe par la chaîne de la servitude, les relier par le puissant attrait de la propriété. La distinction faite entre l'*enclos* et le reste des terres dévolues aujourd'hui aux paysans contre des prestations diverses est une réminiscence involontaire de la *terre salique*, ce point de départ de la propriété privée chez les Germains. L'intention est bonne, surtout lorsqu'on écarte la fausse idée d'attribuer à la commune la propriété de l'*enclos* et de réduire à une possession précaire le droit de l'*obligé:* tout ce qui pourra inoculer chez les serfs le sentiment du droit individuel sera le levier le plus puissant du progrès véritable. Ici encore plus de confiance dans la liberté des transactions

(1) Lasciato pur andar, che farà buon viaggio. (Amosto.)

fermement maintenue ne serait pas hors de saison. Ce que les propriétaires redoutent par-dessus tout, c'est de manquer de bras; d'un autre côté, le paysan aura peine à comprendre qu'il doive acheter la chaumière qu'il a bâtie, le petit jardin qu'il a planté, et dont une tolérance séculaire de la part du seigneur l'avait habitué à se regarder comme maître absolu. Dans cette situation, rien de plus simple qu'une concession de la part du propriétaire, qui, pour conserver à la terre cultivable les fermiers et les ouvriers nécessaires, ne se montrera guère exigeant sur le prix de la demeure.

L'intérêt des propriétaires leur conseille hautement de maintenir aux paysans, même sans indemnité aucune, la jouissance de l'habitation, et de se montrer fort réservés dans la fixation de la redevance pour *l'enclos*. Le véritable contrat de bail s'appliquera au reste des terres, dont les cultivateurs paieront le prix soit en argent, soit au moyen de prestations en nature. Il serait impossible d'exclure celles-ci, car le plus souvent le paysan n'aura pas de ressource plus disponible que ses bras pour s'acquitter vis-à-vis du propriétaire; mais il faudrait que le travail *à la tâche* pût se généraliser et prendre la place du travail *à la journée*, afin d'empêcher le gaspillage des forces et la perte du temps. Il faudrait aussi adopter un principe analogue à celui qui, en France, déclare *rachetables*, moyennant un prix fixé chaque année, les prestations personnelles pour la construction des chemins vicinaux.

La suppression du servage ne présente qu'un seul danger sérieux, sur lequel insistent M. Schedo-Ferroti et beaucoup d'autres écrivains qui regardent cependant la libération des paysans comme inévitable en Russie. Comme les *redevances* payées et les *prestations* accomplies ont pesé jusqu'ici *sur l'homme* au lieu de reposer *sur la terre*, il en résulte que l'homme, une fois affranchi, est porté à croire qu'il ne doit plus payer aucun cens, ni faire aucun travail au profit du seigneur. Rivé à la glèbe, il s'est identifié avec elle; privé du droit de la quitter, il y a pris racine. Le plus difficile sera de lui expliquer que, *libre* de sa personne, il devient étranger au sol, que la terre ne lui a jamais appartenu, alors qu'il appartenait lui-même à la terre, et qu'il doit désormais pour en jouir l'acheter ou la louer moyennant un prix fixé en argent ou en travail. Ce qu'il a nommé jusqu'ici *sa* cabane, *son* jardin, ce qu'il a recueilli par héritage ne saurait lui échapper sans exciter de vives réclamations. Quant *au champ*, la possession moins personnelle des lots, assujettis à des mutations fréquentes, a rendu le sentiment du *mien* moins vivace à cet égard, surtout dans la Russie proprement dite (1). Les *rescrits* et le *programme* impliquent donc l'idée d'une sorte de copropriété du

(1) Il en est autrement dans les provinces polonaises réunies à l'empire.

paysan sur la cabane et sur l'*enclos*, d'une *indivision* héréditaire à laquelle le *rachat* viendrait mettre un terme. Rien de plus délicat que cette matière, à laquelle il ne faut toucher qu'avec les plus extrêmes ménagemens, afin d'éviter une funeste méprise sur la portée de la mesure. La période de transition doit principalement servir à faire naître de nouvelles habitudes, à substituer des transactions librement consenties à l'empire de la contrainte servile.

Ici deux obstacles se présentent, et ils viennent tous deux d'une défiance extrême à l'encontre de la liberté. Que faut-il pour qu'il s'établisse un équilibre exact entre le travail et sa récompense? Il faut que le travailleur puisse se déplacer. Que faut-il pour que la terre obtienne un prix en rapport avec les ressources qu'elle fournit? Il faut qu'elle puisse passer sans obstacle de main en main. Or d'un côté les projets élaborés par le comité central prétendent assujettir la migration des cultivateurs au consentement de la *commune et du seigneur*, ce qui, on l'a vu, maintiendrait en réalité le *krepostnoï pravo*, et ferait dégénérer l'émancipation promise en une sorte de chimère. D'autre part, la terre, une fois allouée aux paysans, tombe dans le domaine de la commune; elle ne peut plus être réunie aux possessions seigneuriales. De cette distinction, que nous avons déjà rencontrée dans les provinces baltiques, naissent l'immobilité et la défiance; le propriétaire recule devant une concession qui change la nature de son droit sur la terre, et qui l'empêche de la reprendre quand les engagemens ne sont pas remplis; le paysan de son côté s'accoutume à regarder comme irrévocablement acquis ce qui ne lui appartient que moyennant la fidèle exécution du contrat. Le danger est bien plus grand encore, lorsque par crainte des exécutions individuelles on met en avant le principe de la *solidarité communale*, aussi bien pour les redevances envers l'état que pour les redevances envers les propriétaires. La facilité apparente que réserve cette garantie commune fait oublier qu'il s'agit de sortir du régime impersonnel qui a si longtemps engourdi toutes les ressources matérielles et toutes les forces morales du pays. Si la suppression du *servage* ne devait conduire qu'à une autre forme du *communisme*, il vaudrait mieux conserver l'état de choses actuel, car le régime patriarcal du seigneur est moins lourd que le régime oppressif et avide de l'employé (*tchinovnik*) vis-à-vis d'hommes que la négation du droit individuel maintient dans un état d'éternelle enfance. Si les serfs qu'on voudrait affranchir sans leur donner le principal attribut de la liberté ont besoin d'une tutelle, mieux vaut le patronage du propriétaire, qui doit aide et assistance aux malheureux, que celui de la bureaucratie; mais autre doit être le but de l'abolition du servage, si l'on veut à la fois servir le progrès matériel et l'élévation morale de la nation. Plus les institutions du passé entraînent l'or-

ganisation rurale sur la pente du communisme, plus il faut s'appliquer à la ramener sur le terrain solide de la propriété privée et de la responsabilité individuelle.

Dans les mesures à prendre, les moyens adoptés peuvent différer selon les localités, car le vaste empire de Russie présente de nombreuses variétés de civilisation et de développement matériel. Pourtant, si l'on veut une émancipation sérieuse, il importe de se rattacher à des bases fondamentales qui ne sauraient changer. Pour les avoir méconnues en partie, les provinces baltiques n'ont accompli qu'une réforme bâtarde. Avant tout, le *krepostnoï pravo*, qui fixe le paysan sur la glèbe, doit être radicalement aboli; sans la faculté légale de *migration*, il est impossible qu'une légitime rémunération soit acquise au travail. Il est à peine besoin d'ajouter que le paysan affranchi doit jouir de tous les droits civils, de famille et de propriété. D'un autre côté, la terre doit être libre comme ceux qui l'habitent; elle doit se prêter à tous les contrats de louage et de vente, passer de main en main en vertu de transactions régulières, se diviser et se reconstituer à volonté, en harmonie avec les convenances locales et les avantages que l'intérêt personnel est le plus habile à discerner. Beaucoup de ceux qui se rejettent vers les périlleuses chimères de la jouissance commune du sol ont l'esprit troublé par deux craintes également vaines : celle du morcellement et celle du prolétariat. Nous n'entendons point répéter ici ce qui nous semble avoir été surabondamment démontré dans la *Revue* (1). Le mouvement libre de la propriété obéit à une tendance de concentration qui balance même la loi toute démocratique de l'égale division des héritages. Quant au *prolétariat*, c'est bien le cas de rappeler cette pensée de Montesquieu : « On n'est pas pauvre parce qu'on ne possède rien, mais parce qu'on ne veut pas travailler. » En Russie surtout, où le travail rencontre d'immenses espaces qui le sollicitent et lui promettent ample récompense, la première, la plus féconde des propriétés est celle des bras gouvernés par une intelligence active. Dans un pays où ce n'est pas la terre, où ce sont les bras qui manquent, on est sûr de voir, suivant la pittoresque expression de Cobden, l'entrepreneur courir après l'ouvrier et non l'ouvrier après l'entrepreneur; les propriétaires rechercheront les fermiers : la liberté des transactions ne peut donc que profiter à ceux-ci. On n'a pas besoin de moyens et d'arrangemens factices pour empêcher le prolétariat; il suffit de la liberté et de la justice.

Cependant cette préoccupation domine les esprits : la plupart de ceux qui ont étudié la question de l'émancipation redoutent l'affranchissement pur et simple, sans la propriété de la terre acquise

(1) *De la Division du Sol*, 1er août 1857.

aux paysans; ils demandent l'affranchissement avec la terre, c'est-à-dire qu'ils proposent de déclarer les serfs russes propriétaires de tout ou partie du sol qu'ils cultivent aujourd'hui, avec ou même sans indemnité pour le seigneur. Là se concentre tout le côté pratique de la question : ceux qui s'évertuent à prouver que le travail libre vaut mieux que le travail esclave, et que l'on doit mettre un terme à la propriété de l'homme sur l'homme, se donnent, on peut le dire, une peine fort inutile. Personne ne conteste ces vérités, et tout le monde est prêt en Russie à les mettre en pratique. On doit saluer avec joie cette manifestation éclatante de l'esprit public: pourvu que la liberté de l'homme soit garantie, le reste viendra. On peut agir avec plus ou moins de prudence, avec plus ou moins de précipitation; on peut commettre des erreurs dans les arrangemens matériels, et il serait utile de les éviter : le point capital est acquis, à la condition néanmoins qu'on évite de tomber de Charybde en Scylla, de la servitude dans le communisme.

Des rescrits impériaux et le programme du comité central exigent qu'un certain lot de terre, suffisant pour assurer au cultivateur sa subsistance et le paiement des charges fiscales, lui soit réservé en usufruit, moyennant une redevance payée en argent (*obrok*) ou une prestation de travail. Il paraît que dans le gouvernement de Saint-Pétersbourg le comité provincial a fixé à *neuf dessiatines* (un peu moins de dix hectares) la quantité de terre allouée par ménage de paysans contre une prestation de vingt jours de travail par dessiatine, c'est-à-dire cent quatre-vingts jours de travail par an (1). Nous n'entendons nullement apprécier en ce moment la charge qui résulte de cette fixation, nous nous bornons à constater un fait. La redevance, qu'elle soit exigée en travail (2) ou en argent, repose sur la terre et non sur l'homme; elle correspond à un avantage matériel assuré au cultivateur, elle ne grève plus l'*âme*. C'est le résultat d'un contrat de bail, d'une nature exceptionnelle, il est vrai, mais qui repose sur l'échange entre la terre livrée au travail personnel et le prix de cette jouissance.

La tendance à laquelle le gouvernement russe semble obéir se résume dans ces paroles du rescrit impérial adressé au gouverneur de Saint-Pétersbourg : « La noblesse a manifesté le désir d'améliorer et de fixer le sort des paysans, en déterminant clairement leurs obligations et leurs rapports avec le propriétaire. » Il s'agirait donc simplement de substituer aux redevances arbitraires une sorte d'*abonnement*, et de prendre l'étendue de la terre donnée en usufruit pour base de l'évaluation des charges. Une pareille mesure

(1) Il doit y avoir dans ce total une portion de journées de femme, dont le prix, naturellement plus bas, est estimé à moitié de la valeur de la journée d'homme.

(2) Dans ce cas, elle devrait toujours être rachetable à un prix déterminé.

a une importance qu'on aurait tort de dédaigner, mais elle ne saurait être que transitoire. Pour devenir le complément normal de l'émancipation, elle doit être complétée elle-même par l'attribution individuelle du sol et par la faculté de *rachat* ouverte au paysan. Des institutions de crédit fortement organisées pourraient faciliter le paiement du prix, en avançant contre une hypothèque valable une portion des sommes nécessaires; le surplus serait le fruit du travail et de l'épargne du cultivateur. De cette manière seulement on arrivera à constituer sur une base solide la petite propriété. Cependant un pareil contrat de bail ne saurait, au-delà de la période transitoire, être imposé au cultivateur, qui doit demeurer libre d'y renoncer et de porter ses bras ailleurs. Il est de l'intérêt de la noblesse, seule propriétaire aujourd'hui, de se montrer très large, très accommodante dans la fixation du montant des redevances, et de faciliter au cultivateur les moyens d'acquisition. Du moment où celui-ci saura qu'il s'assure la possession permanente du lopin de terre qu'il cultive et qu'il pourra en user et en disposer à volonté, il sera facile de lui faire comprendre et accepter des conditions équitables : une fois la période de transition accomplie, c'est la liberté des conventions de travail, de bail et d'aliénation qui doit seule dominer; elle pourvoira à toutes les nécessités.

D'autres solutions ont été mises en avant; partis de points tout à fait différens, les hommes qui redoutent l'abolition du servage et ceux qui s'en disent les promoteurs les plus déterminés ont proposé de couper court à tout rapport ultérieur entre le seigneur et le serf émancipé, en attribuant à celui-ci la propriété de la terre et en assurant au propriétaire actuel une indemnité pécuniaire. Les uns font intervenir l'état au moyen d'une vaste mesure d'expropriation, les autres bâtissent une immense institution de crédit foncier, se posant comme intermédiaire entre les seigneurs et les paysans; mais tous admettent une indemnité représentative de la valeur du sol qui doit se traduire en un effet public portant intérêt et remboursable dans une période déterminée par le jeu de l'amortissement. Ce plan gigantesque pèche singulièrement par la base. On trouve commode de briser sans retour tous les anciens rapports, tandis qu'il s'agit de les délier, de les transformer de manière que la masse de la population trouve des protecteurs et des guides dans ceux qui ont été ses maîtres absolus. La contrainte est toujours mauvaise : ouvrez au cultivateur une libre carrière, facilitez-lui les moyens d'arriver à la propriété, rien de mieux; mais ne le forcez pas à devenir propriétaire, s'il trouve plus d'avantage à d'autres combinaisons. Tant que les ressources du paysan sont nulles ou extrêmement restreintes, ne l'obligez pas à joindre au prix du bail un surcroît destiné à l'amortissement, car l'avenir lui sourit mieux que le présent et lui

promet des points d'appui qui lui manquent maintenant. Ici encore le grand art de la politique consiste à respecter la liberté des résolutions : aidez à faire sans contraindre.

D'ailleurs, bien que nous vivions à une époque où l'on a pris l'habitude de remuer, surtout sur le papier, les centaines de millions et les milliards, la circulation soudaine d'une masse d'effets, dont les promoteurs de cette idée estiment eux-mêmes le montant à 8 milliards de francs en acceptant les évaluations les plus réduites, nous reporte nécessairement par la pensée aux *mandats territoriaux* et aux *assignats* de la révolution française. La terre ne saurait être monnayée, elle est une *machine à capitaux*, puisqu'elle produit les premiers élémens de l'épargne; mais elle n'est pas elle-même un capital : vouloir la mobiliser, c'est courir au-devant d'une inévitable catastrophe. Les institutions de crédit foncier, sainement comprises, mobilisent le crédit de la terre en fournissant une garantie complète aux capitaux, qu'elles dirigent vers le sol, mais qu'elles ne créent pas, et qui doivent exister comme fruit du travail des générations. Il faut donc, tout en laissant place aux améliorations futures, faire cadrer les émissions avec les ressources acquises; autrement on arriverait à déprécier, à avilir le cours des valeurs imprudemment multipliées. Ces valeurs, pour être admises par la confiance publique, doivent reposer sur un gage certain, facilement appréciable, facilement réalisable, d'un prix de beaucoup supérieur au montant nominal du titre, et d'un revenu assuré. Ces conditions réunies ont fait la fortune des institutions de crédit foncier de l'Allemagne et de la Pologne. Il suffit de les connaître pour voir que l'indemnité des propriétaires ne saurait être réglée de cette manière. Elle devrait en effet représenter, non une fraction, mais le total du prix de la terre cédée au paysan, ce qui entraînerait la dépréciation forcée de la valeur fiduciaire. Il serait inutile d'examiner le remède indiqué par ceux qui oublient que le *cours forcé*, loin de couper court à un pareil embarras, serait le signal d'un véritable cataclysme financier, où viendraient s'abîmer la fortune publique et l'aisance des classes laborieuses. Les propriétaires, désireux de sortir d'embarras en liquidant la situation présente au moyen de l'indemnité, n'arriveraient donc qu'à une périlleuse déception; quant aux cultivateurs, ils comprendraient plus difficilement la charge obligatoire d'une redevance cumulée avec l'amortissement que la charge simple du loyer de terre dont l'acquisition leur serait ouverte à l'amiable. Sans doute, pour ces arrangemens libres, une institution de crédit territorial pourra intervenir utilement afin de fournir *une partie* du capital; mais il faut qu'une autre partie provienne des ressources accumulées par le cultivateur lui-même, et l'on ne peut condamner cette nécessité, qui dérive de la nature des choses et qui tient en

éveil les facultés productives ainsi que l'esprit de prévoyance. Il faut aussi que la terre du paysan soit régie par le droit commun de la propriété, qu'on puisse l'aliéner sans condition exceptionnelle, car alors seulement elle peut constituer un gage sérieux. La plus grande concurrence des acheteurs élèvera le prix du domaine rural au profit du cultivateur et de son crédit. Les mesures de défiance, appliquées dans l'intérêt prétendu du paysan, seraient pour lui un présent funeste.

La meilleure des garanties, disons-nous, c'est l'égalité devant la loi, et ce principe doit s'étendre sur l'ensemble du territoire. La réforme complète exige la suppression définitive du servage dans les codes russes; il faut qu'il disparaisse avec la bigarrure de sujétions diverses qu'il entraînait, il faut que la distinction de *paysans de la couronne*, de *paysans des apanages*, de *paysans seigneuriaux*, s'efface pour faire place à une nation, c'est-à-dire à un ensemble de travailleurs libres, vivant sous l'empire d'une législation uniforme, exploitant le sol en vertu de contrats de bail ou d'achat qui réalisent l'idée fondamentale de la propriété particulière, ayant la faculté d'acquérir et de vendre aussi bien que de changer de résidence et d'emploi, sans qu'il subsiste aucune différence entre les domaines qui faisaient naguère partie des possessions de la couronne ou de la noblesse. L'émancipation *simple* de l'homme et de la terre suffirait pour atteindre ce grand résultat, pourvu qu'il n'y eût aucune restriction, et que le territoire fût libre aussi bien que le cultivateur.

En s'écartant de cette idée mère, en cherchant à tout prévoir, à tout organiser, on aboutit à des complications infinies. Si l'on se défie de la puissance souveraine et de l'action bienfaisante de la liberté livrée à elle-même, il faut au moins ne rien organiser, ne rien prescrire qu'en vue de la liberté; il faut que les règlemens destinés à régir l'époque transitoire accusent nettement ce caractère. Si l'on croit devoir pendant un certain nombre d'années gêner la liberté de locomotion, entraver ce *droit de migration* qui est l'expression directe de l'abolition du servage, il est nécessaire de protéger les *paysans obligés* dans les contrats qu'ils passeront avec les seigneurs. Que la forme de ces contrats, qui doit initier les serfs émancipés à l'usage indépendant de leurs facultés, soit celle d'un bail individuel; qu'elle prépare l'accès de la propriété privée : cela n'empêche nullement de s'occuper d'une bonne organisation des communes rurales pour assurer une police vigilante et une justice exacte. Le principe communal, comme élément d'administration, peut et doit se développer de front avec la propriété privée; il doit constituer le gouvernement local d'une agrégation volontaire d'hommes ayant leurs droits distincts, il doit garantir les facultés et les

propriétés individuelles, au lieu de les absorber. En un mot, la commune russe, pour devenir un élément de progrès et de sécurité sociale, doit se transformer à l'image de la commune des États-Unis.

La *propriété privée,* c'est là le dernier mot de l'abolition du servage; en faire comprendre les avantages, en faciliter l'accès, telle est la mission la plus féconde du législateur. Pour y arriver, il ne s'agit de rien imposer : on ne saurait contraindre personne à devenir propriétaire. Donner d'ailleurs la propriété aux paysans ne serait pas le meilleur moyen pour en assurer la conservation entre leurs mains. Du moment où ils disposeront à leur gré de leurs bras, du moment où ils pourront louer, acquérir, aliéner la ferme sans aucune entrave, ils ne tarderont pas à obtenir le résultat conquis par les anciens serfs affranchis de l'Occident, qui avaient couvert la France d'une immensité de petites propriétés privées bien avant la révolution.

Les rescrits impériaux et le programme du comité tendent à organiser, pendant l'époque de transition, le système du bail perpétuel; les propriétaires doivent prêter la main avec empressement à des arrangemens de cette nature; s'ils sont bien inspirés, ils abandonneront, même sans indemnité, les habitations aux cultivateurs devenus fermiers, et ils leur assureront le *droit de rachat* en facilitant l'exercice ultérieur de ce droit par des institutions de crédit. La transformation des rapports actuels pourra s'accomplir sans bouleversement, sans souffrances. Les conditions premières de la propriété, l'esprit d'ordre, de prévoyance, de labeur assidu, se populariseront au milieu des masses appelées aux bienfaits de l'existence civile. La propriété, comme la fortune, demande à être conquise par l'effort et par le sacrifice; elle profite rarement quand elle ne résulte que des jeux du hasard ou des abus de la force, et le même danger peut résulter d'une sorte de fausse monnaie philanthropique dont on prétendrait introduire le cours forcé.

Il pourrait y avoir danger à rompre brusquement les liens séculaires qui rattachent le paysan au propriétaire : au lieu de les briser, qu'on s'occupe de les transformer, de substituer le sentiment de la confiance mutuelle à la dure loi de la contrainte. Les écrivains les plus accrédités qui parlent au nom de la Russie assurent qu'elle a besoin d'une noblesse dans les campagnes comme d'une bourgeoisie dans les villes. L'agriculture, pour se développer, demande que les propriétaires actuels conservent des établissemens d'économie rurale. Cette nécessité est facile à comprendre du moment où le tiers-état fait défaut au milieu de ces immenses espaces : le progrès exige le concours de ceux qui, presque seuls aujourd'hui, possèdent les

lumières et la richesse. Les masses ont besoin d'exemple et d'enseignement. La puissance intellectuelle de la Russie se concentre dans les régions supérieures; le pouvoir n'a pas à compter, comme jadis en France, sur d'énergiques auxiliaires, sur les légistes, sur la bourgeoisie, sur la propriété roturière, qui ont tant contribué à faciliter le passage de la féodalité au monde moderne. Il est vrai aussi qu'il n'existe dans l'empire russe rien qui ressemble à la massive construction féodale; le pouvoir du souverain, au lieu d'avoir besoin de s'étendre, gagnerait à se régler.

Quand les seigneurs cesseront d'user d'un droit absolu sur le peuple, une belle mission leur est réservée : ils devront le protéger et le guider dans la voie de l'émancipation intellectuelle, dont l'émancipation matérielle est le prélude. Pour éviter les abus d'une bureaucratie subalterne, la noblesse doit participer à la formation d'une administration locale ferme, éclairée et bienveillante, appelée à fonctionner non plus sous la forme oppressive du servage, mais sous la forme équitable de l'intérêt commun. Sir Robert Peel disait aux grands propriétaires de son pays : « Souvenez-vous que la propriété ne donne pas seulement des droits, qu'elle impose aussi des devoirs. » Que la noblesse russe se souvienne de ce sage avertissement, qu'elle maintienne, par l'empire des services rendus et de l'affection inspirée, les rapports de patronage formés naguère par la servitude. La réforme entamée par l'empereur Alexandre II a un côté moral qu'on ne saurait négliger pour arriver à surmonter les obstacles matériels : au lieu de se raidir contre une invincible nécessité, les propriétaires doivent comprendre qu'eux seuls peuvent accomplir sans péril l'œuvre de l'émancipation, destinée à les affranchir, eux aussi, d'une continuelle inquiétude. L'empereur Alexandre II l'a dit avec une haute raison : « Il vaut mieux que cette réforme vienne d'en haut que d'en bas, » et l'on ne doit s'occuper aujourd'hui que de l'accomplir « sous l'égide de lois également équitables pour tout le monde. »

Le programme du comité central d'émancipation a soigneusement déterminé les questions soulevées par le projet de règlement général sur la condition améliorée des paysans seigneuriaux, que les comités provinciaux doivent élaborer dans la première période de leurs travaux; mais il ne donne que des indications générales en ce qui concerne la *seconde période,* consacrée à la mise en vigueur du règlement approuvé par le tsar, et il se borne à une simple énonciation relativement à la *troisième période,* que les comités provinciaux doivent employer à l'élaboration du *selskii oustav* (ordonnance rurale). Ce ne sera pas la partie la moins importante de leur tâche, car on ne peut donner aux masses des droits et des pri-

viléges sans leur en garantir l'exercice et la jouissance. Sans l'abolition des abus administratifs et judiciaires, l'abolition du servage serait une lettre morte. Les vexations et les injustices d'une administration corrompue étaient amorties jusqu'ici par l'influence seigneuriale : le paysan affranchi y sera plus exposé, et il y deviendra plus sensible. Aujourd'hui les propriétaires administrent la Russie; tout marche sans qu'il en coûte rien à l'état; qu'arriverait-il si ce pouvoir venait à glisser des mains des seigneurs dans les mains avides d'une bureaucratie subalterne? Quel sera l'intermédiaire entre le peuple et le gouvernement, entre les paysans libérés et les propriétaires? C'est là une question vitale. Si le serf obtient la liberté, il ne faut pas que tout le monde devienne esclave. Les abus dont les hommes libres, les marchands et les bourgeois aisés sont victimes, suffisent pour avertir du danger qui viendrait atteindre les paysans seigneuriaux, danger qui ne peut être prévenu que par le concours actif des propriétaires riches et éclairés venant seconder l'administration locale. Les deux élémens les plus moraux et les plus salutaires à mettre en œuvre en Russie sont l'esprit d'association entre les citoyens, qui est le principe des communes libres, et l'emploi des supériorités sociales au service de l'intérêt général. Il faut une magistrature qui trouve son salaire dans la considération publique, et qui possède la douce autorité de l'influence et de la persuasion. Pour arriver à ce résultat, il faut, comme l'a si bien dit dans la *Revue* M. Léonce de Lavergne en parlant de l'Angleterre, il faut que l'esprit rural soit l'arome qui pénètre les classes supérieures; au lieu de vivre au loin, celles-ci devraient rechercher la vie des champs comme source de considération et de légitime influence. Les plus riches propriétaires sont en Angleterre *juges de paix*, c'est-à-dire les premiers et presque les seuls magistrats administratifs et judiciaires, les représentans de l'autorité publique. Quoique la couronne les nomme en apparence, ils sont fonctionnaires par ce seul fait qu'ils sont propriétaires. Il n'y a pas d'exemple qu'une commission de juge de paix ait été refusée à un propriétaire riche et considéré. Les pays libres fournissent un enseignement fécond et encourageant : la Russie peut aussi puiser d'utiles leçons chez des peuples voisins qui ont traversé depuis un demi-siècle des phases analogues à celles qu'elle est appelée à franchir elle-même. Elle fera bien d'étudier l'histoire de l'affranchissement des paysans de la Prusse et de l'Autriche, si elle veut, sans tomber dans des erreurs fatales, mener à bonne fin la suppression du servage sur son propre territoire, et préparer de nouveaux rapports entre les propriétaires et les paysans libres de la Pologne.

L. WOLOWSKI, de l'Institut.

DU SÉRIEUX

ET

DU ROMANESQUE

DANS LA VIE ANGLAISE ET AMÉRICAINE.

I. *It is never too late to mend*, by Charles Reade; 1 vol. London, Bentley. — II. *English Traits*, by R. W. Emerson; 1 vol. London, George Routledge.

Jamais peut-être la question de race n'a été plus vivement discutée qu'à l'époque où nous vivons. Seulement on semble jusqu'à présent ne vouloir s'occuper que de peuples déchus ou encore barbares, comme si, à mesure que l'idée de la cité politique se développe, celle de la famille primitive, de l'origine proprement dite, dût s'effacer. Nous pourrions en effet citer à ce propos l'exemple de la France, qui a si bien réussi à fondre en un ensemble presque parfait des populations de races originairement très distinctes. Ce qui est vrai de la France ne l'est pourtant pas de tous les autres états civilisés, et l'on pourrait facilement montrer chez le peuple le plus pratique, le plus politique de l'univers, le caractère national résistant à l'œuvre incessante de la plus compliquée des organisations sociales. L'idée de race chez les Anglais peut enfanter encore de grandes choses, amener certains résultats entièrement imprévus.

Est-on bien sûr par exemple que l'antipathie mutuelle des Américains et des Anglais, — antipathie dont la philosophie politique de nos jours a tiré tant de conclusions, — soit aussi profonde qu'on se l'imagine? est-on bien sûr qu'il n'existe point quelque idée assez puissante pour forcer les deux peuples d'abdiquer un jour leurs jalouses haines et de remplacer par une mutuelle estime la mutuelle

injustice qui a trop souvent jusqu'ici dominé leurs rapports? L'injustice! c'est bien là tout à la fois le mot, l'effet et la preuve de la haine. Le jour où vous comprenez, c'est-à-dire où *vous rendez justice*, vous ne pouvez plus raisonnablement haïr. Il y a une dizaine d'années encore, on se plaisait entre Anglais et Américains à se mal juger, à se mal comprendre. Les livres publiés des deux côtés de l'Atlantique sont là pour en faire foi : la popularité s'attachait, comme toujours, aux ouvrages qui flattaient l'opinion ou le caprice du moment, et le *popular whim* demeurait dans les deux pays le dénigrement réciproque. S'il est vrai que les convictions publiques ont deux modes d'expression, l'acte et la parole, et que de notre temps elles s'expriment encore plus fréquemment, plus fortement même par la parole que par l'acte, il est raisonnable de chercher dans les écrits d'un peuple le degré auquel est parvenue sa faculté de comprendre d'autres nations, le développement de son esprit de justice à leur égard. Eh bien! il y a dix ans encore, le public anglais accueillait favorablement les fables plus ou moins amusantes, les caricatures plus ou moins spirituelles de Mme Trollope sur les *Yankees*. Il n'était peut-être pas absolument convaincu de l'exactitude de tout ce que racontait l'ingénieux écrivain; mais il *aimait* à voir l'Amérique telle que les livres de Mme Trollope la lui montraient, et son erreur lui plaisait comme une vengeance. Les choses ont bien changé, et il n'y a pas longtemps qu'une des plus grandes dames de l'Angleterre, lady Emmeline Stewart Wortley, a pu faire paraître un livre intéressant surtout par la vive sympathie que, de la première à la dernière page, on y trouvait pour certains côtés de la civilisation américaine. On m'objectera sans doute que de bien plus grandes autorités littéraires ont abondé dans le même sens, que Dickens et Thackeray ont aussi rendu justice à l'Amérique; mais de tels exemples, qu'on me permette de le dire, prouvent moins que l'autre. Les esprits éminens, par cela même qu'ils le sont, se détachent du public et peuvent n'être d'accord avec l'opinion que deux siècles après leur mort; mais ceux qui sont de la foule et subissent son influence montrent ce que la foule est en mesure de s'assimiler, ce qu'elle agrée, ce qui a cessé de l'étonner ou de lui déplaire. Pour cette cause, il ne me semble pas sans intérêt de voir la fille du duc de Rutland, l'enfant gâté de la société sous certains rapports la plus factice, la plus *exclusive*, la plus hautaine qui fut jamais, se complaire dans la société américaine, *s'y trouver à son aise*, avouer cette impression à ses compatriotes, et se faire lire, approuver même en l'avouant. Ceci eût été impossible il y a vingt ou vingt-cinq ans, et, quel que soit le fait dont on puisse dire : « Il était impossible, il ne l'est plus aujourd'hui, » ce fait ne saurait être sans importance; car il marque une variante ou un progrès dans les jugemens d'un

peuple. Or ce fait nouveau, à quoi faut-il l'attribuer, sinon précisément à l'idée de race?

Renfermés dans le cercle purement politique, le *citoyen* britannique et le *citoyen* de l'Union pouvaient encore se porter envie et vouloir réciproquement s'amoindrir; mais sous le *Briton* et sous le *Yankee* s'est retrouvé l'Anglo-Saxon, et la rivalité d'états pourrait fort bien, si l'Angleterre ne se trompe pas sur son rôle, se perdre dans le mutuel orgueil d'une commune origine. Là où finit l'Anglais, l'Américain commence; l'essentiel, c'est de faire voir à l'un que ce qui le dépasse n'est pas nécessairement le désordre, à l'autre que ce qui ne l'atteint pas n'est point pour cela l'immobilité. L'émigration a déjà beaucoup fait pour faciliter cette reconnaissance: des livres comme les *English Traits* d'Emerson feront encore davantage.

Nous venons de montrer combien, d'un côté, les Anglais ont modifié leur manière de voir au sujet de l'Amérique. Qu'on veuille bien lire maintenant les lignes suivantes du philosophe bostonien Emerson à propos de l'Angleterre :

« Tout voyageur sensé veut naturellement voir ce qu'il y a de mieux parmi les nations, et l'Américain est attiré vers la Grande-Bretagne par plus de raisons que vers tout autre pays. A chaque pas que fait l'Américain vers le bien penser ou le bien agir, il est obligé d'admettre l'existence d'une civilisation antérieure, fortement établie, dominante. L'éducation, aujourd'hui, les tendances, les pensées des hommes, sont des pensées et des tendances anglaises. Nation considérable depuis mille ans, depuis Egbert, l'Angleterre s'est dans les derniers siècles montrée supérieure, et elle a mis son propre cachet sur la science, l'activité et la force de l'humanité en général. Ceux qui croient lui résister n'en subissent pas moins son influence. Le Russe dans ses neiges s'occupe à tenter d'être anglais. Le Turc et le Chinois font les mêmes efforts avec moins de bonne grâce. Le bon sens pratique de la société moderne, la direction utilitaire que prennent partout le travail, la loi, l'opinion, la religion même, tout ceci est le résultat de l'influence du génie anglais. L'Américain n'est que le continuateur des œuvres de ce même génie dans des conditions plus ou moins propices. »

Nous ne demandons pas l'adhésion absolue de nos lecteurs à ces paroles, peut-être même trouverions-nous quelques arguments contraires. Qu'une pareille glorification de l'Angleterre sorte de la bouche d'un Anglais, nul ne s'en étonnerait; mais qu'elle soit l'œuvre d'un Américain, qu'une appréciation des Anglais inspirée par une sympathie *si anglaise* nous vienne d'un *Yankee*, voilà un fait dont il ne faut pas méconnaître l'importance.

On sait le mot attribué à Walter Scott : « Si j'osais m'analyser moi-même, oui, je trouverais bien des choses à dire; mais l'analyse est une arme trop redoutable. » Eh bien! il y a quelques années, on aurait trouvé sans peine une foule d'étrangers racontant l'Angle-

terre; on n'aurait guère trouvé un Anglais se racontant lui-même. C'est encore une nouvelle modification. L'Anglais maintenant ne craint plus de s'analyser, et à ses propres études sur lui-même on peut comparer les études d'autrui. Autrefois l'Anglais portait le *self-respect* jusqu'à repousser religieusement toute idée d'examen de ses défauts: il s'acceptait franchement comme la plus grande œuvre du Créateur, et se défendait de toute dissection avec une opiniâtreté orientale. Aujourd'hui, je le répète, il s'étudie avec ardeur, et se justifie de l'admiration que lui inspirent ses grandes qualités par la franchise sans bornes qu'il met à reconnaître ce qui lui manque. Il y a peu de livres publiés en Angleterre à l'heure qu'il est qui ne contiennent la confession de quelque péché national, en même temps qu'ils constatent un mérite quelconque du caractère britannique. Or il n'a paru intéressant de contrôler l'un par l'autre deux ouvrages contemporains dont la civilisation anglaise est le sujet, dont le succès a été égal, et dont presque toutes les opinions se rencontrent, bien que l'un soit écrit par un Américain, l'autre par un Anglais.

Si jamais livre essentiellement, exclusivement anglais a été écrit, c'est le livre de M. Reade. Les personnages, le milieu où ils se meuvent, le mobile de leurs actions, le but vers lequel ils tendent, leur manière surtout d'y atteindre, tout cela est anglais, ne saurait être autre chose qu'anglais. Il suffira de quelques lignes pour indiquer le sujet de l'ouvrage. Le développement des caractères, l'étincelle purement britannique, si je puis m'exprimer ainsi, qui jaillit de chacun d'eux au choc des circonstances, seront étudiés plus tard. Voyons d'abord les faits.

Dans le Berkshire, une mauvaise petite ferme de quatre cents acres est tombée entre les mains d'un jeune homme de vingt-cinq ans, George Fielding. Le fermier a un frère, et l'un et l'autre sont orphelins, vivent en commun, et font de mauvaises affaires. George Fielding aime de toutes les forces de son cœur sa cousine, Susanne Merton, la fille de son oncle maternel. Il a pour rival un riche marchand de blé, Meadows. Les difficultés financières des frères Fielding n'ont fait que s'accroître de mois en mois, et quand s'ouvre le roman, on s'apprête d'un côté à faire argent du blé nouveau, pendant que de l'autre William, le frère cadet, se rend à la ville voisine de Narborough pour essayer d'opérer un emprunt. En même temps une tentative est faite auprès de George Fielding, le frère aîné, qu'on veut décider à partir pour l'Australie. Le jeune homme qui conseille à George de prendre ce parti est un certain Frank Winchester, fils cadet d'un comte, qui lui-même va s'embarquer pour les colonies océaniques dans quelques jours. Le fermier commence par refuser; mais dès le second chapitre du livre nous le voyons fléchir devant les circonstances et partir avec Frank Win-

chester. Avec le départ de George Fielding pour les colonies commence le roman véritable, et nous faisons peu à peu connaissance avec les trois héros du livre, car il y en a bien trois : George Fielding, Tom Robinson et Frank Eden, le chapelain de la geole.

Avant d'aller plus loin dans cette analyse, il faut noter un trait essentiel du livre de M. Reade. Ce qui fait l'originalité de ses trois héros, c'est l'unité du caractère, le cachet de race qu'ils portent profondément empreint. Ce roman est, depuis la première page jusqu'à la dernière, peut-être même sans que l'auteur s'en doute, le panégyrique de la plus grande de toutes les qualités britanniques, de la volonté, de cette volonté persistante, inflexible, indomptable, source à la fois de toute la grandeur nationale et de tant de raideur et d'aspérités qui, dans la vie privée, rendent l'Anglais intolérable aux races du continent. Un des caractères de l'Anglo-Saxon, c'est de vouloir fortement et de vouloir toujours; l'acte de volition lui est naturel, et d'une façon ou d'une autre, soit par la force, soit par une persévérance infatigable, il tend perpétuellement à faire triompher sa volonté de celle d'autrui. « Cette race, dit Emerson, est douée de ce tempérament bilieux et nerveux à la fois que les médecins reconnaissent incapable de soumission à une volonté étrangère. » Je voudrais prendre ces paroles pour en faire l'épigraphe du livre de M. Reade. L'histoire de ce que peut une volonté inébranlable, voilà ce qui rend ce livre si essentiellement anglais, ce qui fait qu'il ne pourrait être le produit d'aucune littérature autre que la littérature britannique. Dans ce roman, nous le répétons, les événemens ne jouent pas un grand rôle. Tout l'intérêt repose sur le développement des caractères et sur les modifications que leur font subir les circonstances extérieures. Chacun des personnages part pour atteindre un but, *to gain his end*, comme dit l'Anglais, en attachant à ces mots une importance tout autre que celle que nous y mettrions, et c'est sa façon de surmonter les difficultés multipliées sur son chemin qui tient l'attention et la sympathie du lecteur éveillées.

Isaac Lévi, un Juif ennemi juré de Meadows et lié à Susan Merton par le souvenir d'un bienfait, est parti pour se faire marchand d'or à Bathurst. Meadows devine que le Juif veillera quelque peu sur le jeune Fielding: dès lors il achète des terrains considérables dans le voisinage immédiat des *gold diggings* et envoie pour les exploiter un misérable nommé Crawley, son âme damnée, prêt et propre à tout faire, et qui sait que la fortune ou le retour de George est ce qu'il s'agit d'empêcher. Que celui-ci ne réussisse point à gagner les mille guinées que lui demande le père de sa fiancée, ou bien que, les ayant gagnées, il les perde, il sera libre de revenir à sa ferme du Berkshire; mais s'il gagne et conserve la fortune que le vieux Merton

exige de lui, il faut qu'il ne la puisse jamais rapporter en Angleterre, à moins toutefois que dans l'intervalle Susan Merton ne s'appelle Mme Meadows. De tout ce qu'invente Peter Crawley pour la ruine de Fielding, des infamies, des crimes même auxquels il est forcément entraîné pour bien servir son maître, nous n'avons que faire: non pas du reste que cette partie du livre manque d'intérêt: mais c'est un intérêt à côté de celui que nous y cherchons et surtout de celui qu'y pourrait trouver le lecteur français. Bornons-nous à dire que les manœuvres du représentant de Meadows sont déjouées l'une après l'autre par Fielding, et surtout par son *fidus Achates*, Tom Robinson. Le roman se termine donc, comme on a pu le prévoir dès la première page, par le mariage du jeune fermier avec sa cousine.

Tel est le canevas de l'ouvrage de M. Reade. Il n'est guère possible, on l'avouera, d'en trouver un plus simple. Cependant sur ces données l'auteur a produit un livre des plus remarquables, un des livres les plus lus de ce temps-ci en Angleterre, et, n'ayons garde de le méconnaître, ces données elles-mêmes tiennent à ce qu'il y a de plus fondamental dans la civilisation britannique, à quelques-unes des causes de la puissance et de l'originalité de la race anglo-saxonne. Il y a, je l'ai dit, dans *Never too late to mend* trois héros, ou, plus exactement, trois formes différentes, dans lesquelles s'incarne l'indomptable volonté qui est, de toutes les qualités de la race anglo-saxonne, la plus forte, celle qui la distingue le mieux de quelque autre fraction de la famille humaine que ce soit. Commençons par le premier, par George Fielding.

« En Angleterre, dit Emerson, l'esprit est partout un, et son mode d'expansion est identique. Un homme dont le cerveau est fait de telle ou telle façon pense de telle ou telle sorte, pense telle pensée et non telle autre: mais il se trouve qu'aussi son voisin, ayant le cerveau jeté dans le même moule, pense la même chose de la même manière, bien que ledit voisin puisse être riche à millions et jouir d'un titre de marquis ou de duc. » Ces lignes s'appliquent à merveille aux premières scènes du livre de M. Reade, où nous faisons connaissance avec George Fielding. Le jeune fermier cause sur le pas de sa porte avec l'honorable Frank Winchester. Celui-ci est éperdument épris d'une jeune fille qui partage son amour, et dont il ne peut obtenir la main, parce qu'il n'a ni argent ni espérances. Déterminé à partir pour l'Australie comme fermier, éleveur, spéculateur, afin de gagner la fortune qu'il n'a pas, il s'efforce de persuader à George Fielding de l'accompagner aux colonies, car il veut avoir auprès de lui quelqu'un dont la capacité et la probité lui soient connues: mais le jeune fermier, qui a commencé par lui opposer son attachement pour le *home*, pour cet endroit natal où il a, dit-il, « pris racine comme un arbre dans le sol, » finit par laisser percer

la vraie raison de sa répugnance à s'éloigner de l'Angleterre. Il se décide à parler de sa cousine. M. Winchester cherche dans l'amour de George pour Susan Merton un argument à l'appui de tout ce qu'il lui veut persuader depuis deux heures. « Ah çà! s'écrie-t-il, où en êtes-vous donc? *On ne va pas en Australie pour y laisser ses os, on va en Australie pour faire de l'argent et revenir ici se marier.* C'est là ce qu'il faut que vous fassiez. »

Tout un côté de la civilisation anglaise se révèle dans cette demi-page, et dès le début nous sommes appelés à constater cette « identité » dont parle Emerson. Voilà deux individus nés aux deux extrémités de l'échelle sociale, qui, dans une circonstance analogue, non-seulement finissent par faire la même chose, mais la font de la même manière et y sont amenés par les mêmes sentimens. Le « mode d'expansion, » pour répéter les paroles du philosophe américain, est « identique. » Le gentilhomme ne pense pas un seul instant que ce qui est bien pour lui ne puisse pas l'être pour un individu placé dans une tout autre position sociale, mais qui, en tant qu'Anglais, est son pareil, et doit nécessairement le comprendre. Il ne faut jamais oublier ce que cette homogénéité de caractère prête de force de cohésion à un peuple, ni quelle est l'inébranlable solidité d'une nation dont toutes les classes s'entendent à demi-mot. Dans l'exemple que nous avons sous les yeux, et qui est essentiellement typique, que voyons-nous? Deux individus que tout ce qui est conventionnel sépare, mais qui se rapprochent, parce que tous deux, en tant qu'hommes, en tant qu'appartenant à ce qu'Alfieri a nommé « la plante humaine, » représentent à égal titre la jeunesse anglo-saxonne.

On s'est beaucoup occupé de la jeunesse depuis quelque temps, et, à dire vrai, la littérature d'imagination de ces derniers vingt ans en France n'a guère eu d'autre thème; mais peut-être s'est-on trop complu à peindre ce qu'on avait sous les yeux et autour de soi, et n'a-t-on point assez réfléchi que ce qu'on semblait offrir au lecteur comme l'image de la jeunesse en général, de la jeunesse de l'homme même, ne représentait qu'une fort petite fraction de l'humanité, ne se rapportait par le fait qu'à la jeunesse française. Nous croyons qu'il y aurait avantage, pour moraliser les Français, à étudier la jeunesse des autres pays, et à voir si partout comme en France l'homme cherche à échapper à son printemps, à dessécher de parti pris ses premières années, et à demander une fausse sagesse à une vieillesse précoce, comme si ce qui est généreux ne pouvait absolument être raisonnable.

La jeunesse a sa sagesse comme l'âge mûr, et sa sagesse à elle, c'est l'énergie. Or c'est là précisément ce que savent les Anglais, et ce qu'en France nous persistons à vouloir ignorer. Il n'est pas rare de voir dans ce pays-ci des jeunes hommes mettre une grande

énergie à vivre, et dépenser à la recherche du plaisir des forces qui, employées autrement, auraient pu enrichir toute la vie. Les *prodigueurs de vie*, pour me servir d'une belle expression de Mirabeau (1), qui se donnent à une grande cause, peuvent, tant que durera la vie, lui demander toutes ses ressources; elles seront illimitées, et l'énergie alors se recrute par sa dépense même, tandis qu'à ceux qui veulent asservir leurs jeunes années à des œuvres viles, la jeunesse fait impitoyablement défaut. Le but qu'ils se son proposé est atteint: mais l'âme qui a pu y atteindre est décrépite. Aucune tentative n'est plus vaine que celle d'associer la jeunesse et la corruption : ou la jeunesse dompte la corruption, ou la corruption tue la jeunesse: mais les deux ne sont pas à la fois, ne peuvent pas être. Ce qui altère cette capacité de toute grandeur que Dieu a donnée en dépôt au jeune homme, c'est le penchant vers les biens positifs, sous quelque forme qu'il se montre. Les grandes erreurs, nées de la passion seule, de la passion aveugle, ébranlent parfois la jeunesse, mais en définitive la laissent debout. Ce qui l'anéantit, c'est ce qui est lâche ou ce qui est cupide, le sacrifice d'une conviction à une crainte par exemple, ou la victoire d'un calcul sur un élan du cœur. Un des principaux traits du caractère anglo-saxon, c'est de savoir être jeune, et de dépenser ou, pour mieux dire, de bien placer sa jeunesse.

Le prétendu *positivisme* de l'Anglais ou de l'Américain est une de ces choses auxquelles le continent tient à croire, et il se révolterait à la pensée que le banquier de New-York ou le descendant du traditionnel « boutiquier » de l'empereur Napoléon est mille fois plus désintéressé et moins positif que l'habitant de n'importe quel pays du continent. Cela est cependant vrai. Pour savoir où en est le *positivisme* d'un peuple (j'adopte le mot comme exprimant le culte des biens positifs au détriment de celui des choses immatérielles), il faut voir non pas la quantité d'argent qu'il a, ni même l'âpreté qu'il met à en gagner: il faut voir ce qu'il en fait quand une fois il le possède. Il faut, avant tout, se poser cette question : l'argent est-il chez cette nation un plus puissant moteur que l'amour, ou bien l'amour a-t-il pour subordonné l'argent? Tout est là. Or il est d'une exacte justice de dire que dans la civilisation anglaise la puissance de l'argent est subordonnée à la puissance des affections, et cela dans toutes les classes. Non-seulement l'homme qui lui-même possède cinq cent mille francs ou un million de rente choisit la femme qui lui plaît, sans avoir égard à ce qu'elle possède, mais le père qui sait qu'à son fils aîné il va laisser une fortune colossale approuvera ce fils, s'il épouse quelque belle et vertueuse

(1) Le mot se trouve dans une lettre manuscrite de Mirabeau, conservée à la bibliothèque d'Angers. Elle est écrite à un de ses amis sur la maladie de la fille de celui-ci.

jeune fille, dont la dot n'est rien, mais qui fera par ses qualités l'orgueil de sa nouvelle famille, et peut seule donner le bonheur à l'héritier de tant de richesses. Ceci n'est pas tout : il n'y a là qu'un prétendu sacrifice qui n'en devrait point être; il y a une autre situation, où la responsabilité, bien autrement grande, n'est pas déclinée en Angleterre par les individus de l'un ou l'autre sexe : c'est le mariage sans fortune. Je ne parle pas ici de ces quelques mères de la haute *fashion* qui dressent leurs filles à s'assurer un mari titré et riche comme un *nabab*; d'ailleurs la façon dont elles servent de modèle à tous les romanciers et le ridicule dont on les accable témoignent combien leur travers particulier est loin d'être un travers national : je parle du peuple anglais dans son ensemble, et je dis, ce qui n'est pas contestable, que la société constituée et que les mœurs telles que nous les voyons en Angleterre reposent sur le mariage d'inclination.

La richesse des Anglais n'a rien à faire à tout ceci. Si les hommes riches se mariaient seuls par amour, la société en Angleterre ne s'en apercevrait pas, la race surtout n'en serait pas modifiée; la civilisation dès lors n'en ressentirait aucune influence. Les familles anglaises sont nombreuses, on le sait, et dans chaque famille un seul est riche. L'important donc, c'est de savoir comment se marient les cadets, et comment se marient tous ceux qui ne sont pas riches. Eh bien! à qui prendrait-il fantaisie de le nier? tous se marient par inclination et travaillent vigoureusement pour assurer le bien-être à la femme aimée. Comment ne pas voir qu'ici il y a concordance parfaite entre les moyens et le but, et que le plus complet développement de l'être est obtenu précisément par le meilleur emploi possible, par l'emploi le plus véritablement *sage* de la jeunesse? Il serait donc hors de propos de parler du *positivisme* d'une race chez qui la société est entièrement fondée sur le mariage d'amour, car c'est se méprendre étrangement sur l'application des mots, et il serait difficile de prouver que dans un pays où le mariage d'inclination est d'une observance presque aussi étroite que le culte du dimanche, l'argent ne fût pas en effet subordonné à l'amour.

Il reste donc constant que l'amour n'est pas, parmi les Anglais, la passion des gens de loisir, une sorte de luxe qu'on a pu surnommer « la poésie de la vie, » mais que c'est bien au contraire une des principales sources de la vie même, et qu'inséparable de ce que le travail a de plus opiniâtre et de plus énergique, c'est un des agens les plus puissans et les plus constamment actifs de la civilisation anglo-saxonne. Quel est en effet le premier mobile de ce livre de M. Reade, livre que je considère comme le daguerréotype des mœurs anglaises dans toutes les classes? L'amour seul. La présence de ce sentiment est nécessaire à tous les acteurs du drame pour éta-

blir leur rôle. Frank Winchester, George Fielding, Meadows, tous sont poussés vers un certain but par la passion, et même au fond de l'ardente charité de M. Eden on découvre l'intarissable regret d'un amour vaincu par la mort, comme à la source de la corruption de Tom Robinson se trouve la rage provoquée par un amour trahi. Le but de George Fielding est, on le sait, Susan Merton. Pour gagner les mille guinées qu'il doit rapporter au père de sa fiancée, George suit Frank Winchester en Australie. Au début, il tente les chances de la vie pastorale, et se trouve bientôt ruiné; survient Tom Robinson, qui, d'après une expérience déjà acquise en Californie, où il a fait un assez long séjour, lui propose de mener la vie du chercheur d'or. George résiste pendant longtemps: il s'acharne à vouloir arriver à son but par ce qu'il appelle « un labeur honnête. » Une circonstance fortuite cependant vient à l'appui des idées de Robinson, et un petit gisement aurifère est découvert. A dater de ce moment, on le devine, il n'est plus question du commerce des troupeaux, et toutes les énergies se concentrent sur l'acquisition du métal précieux. Ici se trouvait un écueil que M. Reade a fort bien reconnu et évité. Il eût été d'une moralité douteuse de faire échouer tous les efforts honnêtes et consciencieux de George, et de lui laisser devoir sa réussite à un coup du sort: aussi l'auteur a-t-il bien soin ici de proportionner la somme de ce qui se dépense à celle de ce qui se gagne, et de ne rien accorder à son héros que ce qui lui est largement dû en paiement de l'infatigable énergie qu'il déploie.

Non-seulement nos deux travailleurs ont à lutter contre la nature pour lui arracher son trésor et à se consumer dans des fatigues sans bornes et sans relâche, mais ils ont bientôt à lutter contre des dangers extrêmes qui les environnent à chaque pas. Ils ont des ennemis dans la mine, et ces ennemis deviennent vite les associés de l'agent de Meadows, dont le but est d'empêcher le retour de George en Angleterre, ou bien d'empêcher qu'il ne puisse emporter sa fortune avec lui. Une fois en effet ils sont volés, et tout est à recommencer. Trois ou quatre fois ils échappent à une mort qui paraît certaine; enfin c'est presque par miracle qu'ils parviennent à quitter l'Australie et à regagner l'Angleterre, où les intrigues de Meadows sont déjouées par la présence de George Fielding, et où celui-ci finit par épouser la femme pour laquelle il a vaillamment dépensé toute l'énergie dont la nature l'avait doué, et pour laquelle il a été constamment prêt à sacrifier son existence, convaincu que l'existence sans cette femme ne valait pas qu'on prît la peine de la conserver.

Ne serait-il pas à propos de sérieusement examiner si ce n'est point là ce qui s'appelle bien employer sa jeunesse, si ceux qui osent ainsi « prodiguer la vie » ne sont pas les vrais sages, si de pareilles « prodigalités, » en centuplant la valeur de l'homme, ne

dotent pas d'incalculables richesses les générations qui procéderont de lui, et si les races dont les mœurs encouragent un pareil développement d'activité mis au service d'un désintéressement pareil ne tendent pas davantage chaque jour à ce qu'on puisse dire d'elles que « rien ne leur est impossible (1)? » N'oublions pas ici ce mot d'Emerson : « le motif, le but de tout ce qu'entreprennent les Anglais au dehors n'est au fond que la plus absolue sécurité de leur indépendance chez eux. Leur apparente expansion universelle n'est par le fait qu'une façon de se rendre plus possible leur réelle concentration sur leur *home*. »

Le premier héros du livre de M. Reade, George Fielding, apparaît donc comme le type de cette très grande majorité de la jeunesse anglo-saxonne de toutes les classes, qui voit dans l'union avec la femme aimée le but de la vie, qui ne marchande aucun effort, aucun sacrifice pour atteindre ce but, et qui regarderait au contraire la subordination d'un sentiment à un simple intérêt comme une sorte d'avilissement. Dans Frank Eden, le second héros du récit, nous avons la personnification de la volonté mise au service de la justice et du droit, de cette espèce de volonté générale et indigène qui est comme l'atmosphère naturelle du peuple anglais, qui est en lui et autour de lui, qu'il respire et qu'il exhale, et qui seule lui vaut sa domination sur des empires immenses. C'est à cette volonté que l'Angleterre doit tout, et il n'est point d'Anglais ni d'Anglaise qui en soient dépourvus. « La race saxonne est une force, » a dit un écrivain que nous venons de citer, et il faudrait ajouter qu'elle l'est surtout parce qu'*elle veut l'être*.

« La douceur qui a progressivement agi sur les mœurs depuis les temps barbares, dit Emerson avec une justesse extrême, n'a pas entièrement réussi à effacer chez l'Anglais sa descendance d'Odin. Le peuple garde quelque chose de dur, de résolu, d'animal, qui gît au fond de sa nature, comme les physiologistes prétendent que la structure rudimentaire du tigre se retrouve transformée chez le Caucasien... L'Anglais a plus d'énergie physique que tout autre homme créé. Ces fils d'Albion estiment, avec Henri IV, que les exercices du corps sont l'origine de la vigueur morale, et par conséquent de cette supériorité d'esprit qui fait qu'un être en domine un autre. » Ce caractère se retrouve dans M. Eden, dans ce chapelain de prison dont la vie entière est une œuvre de mansuétude, et dont la charité et la sainteté n'seraient point déplacées à côté de ce que les annales des missions catholiques renferment de plus admirable.

(1) Voyez à ce propos, dans la *Revue* du 15 février 1858, l'étude de M. Esquiros sur *l'Angleterre et la Vie anglaise*, et les pages vraiment éloquentes où, en parlant du lancement du *Leviathan*, il se plaît à énumérer, parmi les « qualités du génie anglo-saxon, l'énergie, la persévérance, le courage indomptable contre les choses. »

L'erreur du point de départ admise, tout ce qui suit est d'un chrétien des premiers âges, et dans ce *goal-chaplain* il y a l'étoffe d'un martyr. Grâce à une piété exaltée et à l'énergie du caractère national, Frank Eden est prêt à tout entreprendre et à tout supporter pour la foi, pour le droit, pour son devoir, parce qu'il a une surabondance de force qui le pousse à tout surmonter et à tout dompter. C'est un soldat chrétien au fond duquel se retrouve le « descendant d'Odin » dont parle Emerson.

Dans la peinture qu'il trace d'une visite à Broadlands chez lord Palmerston, un Américain, d'humeur sédentaire sans doute, raconte que le lendemain de son arrivée (1) le noble vicomte lui proposa de faire un petit tour à cheval avant le dîner. « Je vous montrerai la New-Forest, dit sa seigneurie. — Est-ce loin? demanda son hôte. — A une dizaine de milles seulement. — L'Américain s'excusa. — Est-ce qu'il y aurait de quoi vous fatiguer dans un tour de galop de cette sorte? » demanda le ministre. Ceci se passait à la fin de 1850, et lorsque lord Palmerston s'étonnait qu'un « tour de galop d'une vingtaine de milles (aller et retour compris) » pût compter pour une fatigue dans les autres détails de la journée, il avait plus de soixante-sept ans, et devait chaque jour, comme ministre des affaires étrangères, défendre sa politique contre les incessantes attaques de l'opposition. A vrai dire, chez lord Palmerston plus que chez qui que ce soit se retrouvent les caractères de sa race, et sous quelque forme qu'il apparaisse, orateur, ministre, *man of business*, homme de salon, vous découvrirez toujours la « structure primitive » de l'espèce à laquelle il appartient. On peut ne pas partager toutes les idées politiques de lord Palmerston; on ne peut lui refuser deux choses : d'être un des hommes les plus remarquables de notre époque et d'être l'Anglais le plus Anglais qui existe. Or l'entrée en scène de M. Eden le désigne comme un membre de cette même famille.

« J'ai accepté par intérim la place de pasteur de ce village, dit Eden à miss Merton à leur première entrevue, et je la remplirai jusqu'à ce que vous ayez un desservant attitré; mais je ne pourrai pas être ici tous les jours, attendu que j'ai ma paroisse à moi à diriger, et que pour venir ici il me faudra chaque fois faire trente milles à cheval. » Dans ces paroles éclate ce qui constitue la supériorité de M. Eden, la réunion de *toutes* les qualités distinctives de la race saxonne. Il en a non-seulement l'énergie, il en a aussi la bienveillance et le désir de venir en aide à ses semblables, qui font dire à Emerson que « les deux sexes coexistent toujours au fond de l'individu anglais (2). » A peine a-t-il visité une fois les pauvres du

(1) *Adventures of a raving diplomatist*, by Henry Wikoff of New-York.

(2) « L'Anglais est plutôt viril que belliqueux. Quand la lutte est finie, le masque

village avec miss Merton qu'il s'attaque à elle-même, et avec une douceur sans égale l'amène à lui confier ses chagrins. A dater de ce jour, il s'établit entre M. Eden et Susan Merton une de ces fortes amitiés qui n'existent guère, croyons-nous, en dehors des pays peuplés par la race anglo-saxonne, mais qui, disons-le à son éternel honneur, paraissent à celle-ci ce qu'il y a de plus naturel au monde.

Ce que Frank Eden est pour miss Merton, il le devient aussi pour chacun des malheureux auprès desquels plus tard l'appelle son devoir comme chapelain de la prison de ***. Aucun d'eux ne lui résiste, car tous finissent par être réellement convaincus de l'intérêt que leur porte M. Eden : ils sentent que cette sympathie est véritable, *genuine*, et que ce qu'ils font de mal afflige sincèrement et au fond de son cœur l'homme que son ministère place à leurs côtés, et dans lequel ils commencent par ne voir qu'un « *clergyman* comme un autre. » De tous les prisonniers avec lesquels M. Eden a des rapports, le plus récalcitrant est Tom Robinson, d'abord parce qu'il croit que le sort a été injuste envers lui, que ce qu'il souffre est plus qu'il n'a mérité, et ensuite parce qu'il a été victime de la lâcheté du prédécesseur de M. Eden, lequel n'a pas osé le défendre plus du gouverneur de la geôle. Tom met toute la force de son caractère et de son intelligence vraiment grande à résister à M. Eden, et il lui résiste en effet. Pendant assez longtemps, le chapelain ne sait comment se mettre en communication avec le voleur, qui ne veut même pas échanger une seule parole avec qui que ce soit, et qui se montre absolument impénétrable à tout ce qui vient du dehors. « Je n'aime pas vous voir entrer chez celui-là, monsieur, dit un jour à Frank Eden un des porte-clés dont il s'est concilié le bon vouloir. — Pourquoi? demande le chapelain. — Mais, monsieur, s'il allait essayer de vous assommer? (*If he should pitch into you?*) — M. Eden sourit. — Il aurait en ce cas affaire à quelqu'un de deux fois plus fort que lui, et de plus élève de Bendigo (1)! Ne perdez donc pas la carte, Evans, avec vos frayeurs. »

Ici nous retrouvons le hardi lutteur qui, quel que soit l'événement, est toujours prêt à y faire face. C'est l'Anglais dans toute la force du terme, celui dont Shakspeare a dit : *I dare do all that should become a man; who dares do more is none* (j'ose tout ce qu'il convient à un homme d'oser; celui qui ose davantage n'en est pas un). La lutte que va entreprendre M. Eden contre le brutal gouverneur de la geôle, M. Hawes, réclame d'ailleurs une énergie indomptable. M. Hawes est la personnification de la volonté mise au service de l'égoïsme. La force, la capacité de vouloir y sont, mais la direc-

tombe, et tous les goûts domestiques reparaissent. Ce sont de vraies femmes par la tendresse de cœur. »

(1) Boxeur fort célèbre.

tion en est fausse, et la force ne sert qu'au mal. M. Hawes est arrivé au gouvernement de la prison de *** après un certain capitaine irlandais nommé le capitaine O'Connor, le meilleur homme du monde, et sous les ordres duquel on n'a cependant pas constaté que les affaires allassent trop mal; mais son successeur est un de ces hommes qui ne veulent, sous aucun prétexte, emboîter le pas de qui que ce soit, — et ne pas faire ce que faisait son devancier, celui-ci fît-il bien, est aux yeux de Hawes un mérite dont il s'empresse de tirer gloire. M. Hawes, on le voit, est le « descendant d'Odin » tout entier. Il sort, non modifié par le travail de huit siècles, de ce « premier bateau plein de barbares » dont parle Emerson, de ce bateau de pirates scandinaves « auxquels, dit-il, remontent cependant plus ou moins tous les ducs et pairs et tous les chevaliers de la Jarretière d'aujourd'hui. » M. Hawes en est encore à ses origines; le *Norseman* brutal, féroce, rusé, le vrai barbare enfin, est entier, non atténué. Faites porter sur cette nature certaines influences bienfaisantes, modifiez-la, *élevez-la mieux,* et vous en tirerez encore quelque chose, car l'étoffe manque peut-être moins qu'on ne croit. De pareilles organisations ne pèchent point par ce qui paraît être la plus fréquente cause de leurs torts. Ce n'est point leur force qu'il faut accuser de leurs méfaits, — la force n'a jamais été, ne sera jamais un mal; — c'est la médiocrité de leur intelligence qui est leur défaut, et c'est par leur énergie au contraire que l'on pourrait en faire d'utiles citoyens. Malheureusement entre Hawes et Frank Eden la lutte éclate au premier choc, et il ne peut être question que de vaincre le gouverneur de la prison, nullement de le modifier.

Je ne connais rien qui soit plus *caractéristique,* plus anglais que la scène où bien définitivement le chapelain déclare la guerre à son supérieur. Il n'y a évidemment qu'un pays au monde où pareille scène puisse se passer, qu'une race où les hommes se vouent avec cette détermination à ce qui personnellement ne les regarde pas. « Ils mettent, dit Emerson, une ardeur incomparable à poursuivre un but public. Ainsi des particuliers font preuve, à propos de n'importe quelle recherche ou quelle entreprise, de la même opiniâtreté qu'a montrée la nation dans ces éternelles coalitions où elle attirait toute l'Europe contre Bonaparte, et dont elle ne se lassa que lorsque la sixième eut enfin abouti. » La justesse de cette observation ressort d'une manière frappante dans toute la lutte que soutient Frank Eden contre le directeur de la geôle de... Ce dernier commence par parler de son autorité, son adversaire lui oppose celle de la loi; Hawes prétend l'éluder, Eden menace du *home-office;* Hawes hausse les épaules, et le *clergyman* finit par prononcer le grand mot, « l'appel à la nation » appuyé par une forte somme que lui-même mettrait au service des prisonniers sortant de la maison de détention, afin qu'ils

puissent intenter un procès au gouverneur. A d'aussi *pratiques* menaces, Hawes ne sait trop que répondre, et il sent qu'il lui faudra ne négliger aucun moyen de défense. Mais n'admirez-vous pas cet Anglais qui se passionne ainsi, et qui donne son temps, son énergie *et sa bourse* pour qu'un principe qu'il regarde comme sacré ne soit pas violé? « Qu'est cet homme-là pour Hécube, et qu'est Hécube pour lui pour qu'il s'émeuve de la sorte? » dit Hamlet: mais pour l'Anglais *la loi*, c'est lui-même, et la subsistante impunité d'une illégalité est une offense à lui-même à travers sa nation, — c'est la possibilité de maux qu'il est résolu à ne jamais supporter. L'Anglais sait si bien qu'il est gouverné dans son intérêt, et que la plus haute et la plus grande de ses institutions politiques, si grande et si haute qu'elle soit, est faite pour protéger le plus chétif, le dernier des sujets de la couronne qui l'invoquera, qu'il en use familièrement avec ceux-là qui, chez les peuples du continent, paraissent les plus formidables pouvoirs. Un ministre! qu'est-ce aux yeux d'un Anglais, sinon le premier serviteur de l'état, c'est-à-dire des individus dont la réunion constitue le corps politique? La reine elle-même, si respectée qu'elle soit, si éloignée dans la pensée de ses peuples fidèles de la sphère des mortels ordinaires, n'est en somme, et dans les cas extrêmes, que le dernier refuge de tout plaignant, que la suprême *justicière* et que l'incarnation du droit. Elle est regardée comme *injustitiæ incapax*. Et « l'appel à la nation, » que veut dire cela pour qui n'est ni membre de la chambre des communes, ni placé d'aucune façon à ce qu'une tribune s'ouvre devant lui, et lui offre une facilité naturelle de communiquer avec le public? Que est pour ce qu'on nomme le premier venu le sens de ces mots : « en appeler à la nation? » Et comment un homme isolé, sans illustration et sans fortune par exemple, pourrait-il se flatter d'associer tout le pays à sa cause? Le moyen en est simple, et n'est pas ce qu'il y a de moins remarquable dans les mœurs anglaises. Quiconque a *quelque chose à dire* à la nation anglaise peut le lui dire, et si pauvre, si faible, si obscur qu'il puisse être, la nation entière prêtera l'oreille à son discours, *si ce qu'il a à dire en vaut la peine*. Seulement l'Angleterre est toujours pressée; elle donne son argent volontiers, elle ne donne son temps qu'à bon escient, car donner son temps, c'est donner implicitement sa volonté de vous venir en aide par ses actes, et si vous parvenez à lui prouver qu'elle vous doit réellement son appui, elle ne vous le marchandera certainement pas.

« En appeler à la nation, » cela signifie écrire au *Times*. Le *Times* est le signe visible de la solidarité de l'individu anglais et de la nation anglaise : c'est là sa première et sa plus évidente importance; c'est ce que sait aussi M. Eden quand il entame sa lutte avec M. Hawes.

Pour clairement montrer au lecteur français quelles sont les garanties du sujet anglais en fait de sécurité et de liberté, je ne voudrais que le faire suivre pas à pas les incidens qui se passent entre le moment où Frank Eden débute comme chapelain à la geôle de *** et celui où, vaincu par les *preuves* qu'il a amoncelées des *illégalités* commises par Hawes, le *home-secretary*, représenté par un inspecteur détaché exprès à la prison de ***, en expulse M. Hawes, et le punit sommairement par la perte de sa place de l'arbitraire qu'il s'est permis depuis si longtemps.

C'est un véritable roman que cette guerre du chapelain et du gouverneur de la geôle, et on trouverait, parmi les élémens dramatiques ordinaires de la littérature de fiction, peu de choses plus capables de *passionner* le lecteur. On s'associe à la victoire remportée par M. Eden sur Hawes presque comme à une chose qui arriverait à soi-même: on en est heureux, non-seulement parce que c'est la victoire de ce qui est bien sur ce qui est mal, mais parce que cette victoire est une preuve que ce qui est le plus honnête peut aussi être le plus fort. Or l'union de la force et de la justice est une des idées qui satisfont le plus l'esprit humain, et que ses prétendus docteurs, du moins ceux de notre temps et de notre pays, se plaisent à lui présenter le moins souvent.

Frank Eden est donc à notre sens un type qu'on ferait fort bien d'étudier, si l'on veut savoir à quel point et avec quelle persistance s'incarne dans l'individu anglais ce que nous avons appelé l'indomptable volonté nationale. Quand on se sera rendu familier avec ce personnage du livre de M. Reade, on verra avec évidence quelques-unes des raisons qui font que la race saxonne est une force.

Arrivons au troisième héros de M. Reade, Tom Robinson, le voleur, le détenu, celui pour qui semble surtout fait le titre du livre : *It is never too late to mend*. Tom Robinson est le personnage le moins exclusivement anglais du roman. C'est l'Anglais dans lequel germe déjà le travailleur transatlantique, *the possible American*; c'est l'homme dont une civilisation excessive a faussé la nature, et qui ne se redresse que dans les luttes de l'existence primitive. Tout en qui l'intelligence est très au-dessous de l'ordinaire, pressent, depuis un jour où l'état, pour une assez légère faute, lui a prononcé certains loisirs en Californie, qu'il y a des pays où la société est constituée de façon qu'il puisse y trouver une place, mais que cette place, il ne la trouvera jamais en Angleterre. Dès qu'il entre en scène au premier chapitre, c'est pour prêcher l'émigration.

« Vous êtes tous ici, vous autres! dit-il à George Fielding et à son frère William; vous ne savez même pas, par rapport au travail et à la rétribution, la valeur des termes dont vous vous servez. L'autre jour, j'ai entendu un de

vos gros niais de laboureurs dire que le *squire* était le meilleur des hommes, attendu que ledit *squire* lui *donnait* souvent, à lui, une journée de travail! Or moi, j'estime que c'est bien au contraire cet imbécile de piocheur qui *donne* ses journées de travail au gentilhomme, car pour celui-ci cette même journée vaut et rapporte cinq shillings, et il la paie *un* shilling au laboureur!

« William se gratta la tête. Il comprenait à moitié, mais c'était une idée bien nouvelle pour lui.

« — Ah! je vous le conseille, dit notre républicain en herbe, tâchez un peu de vous nicher cela dans la tête! Et puis, quant à vous, George, ajouta-t-il en se tournant vers le frère aîné, venez-vous-en bien vite là-bas, où toutes les chances sont pour l'homme qui sait travailler. L'Angleterre est le premier pays du monde, si par bonheur vous avez épousé la fille d'un duc, et que de votre côté vous ayez cinquante mille livres sterling de rente et trois châteaux; comme cela, d'accord, c'est parfait! Mais ce pays-ci est tout simplement le fond de la Mer-Morte elle-même à celui qui n'a pas le sou! Ainsi, voyons un peu, George, plantez-moi là vos vilains arpens de terre, dont vous ne retirerez jamais rien; ramassez comme vous le pourrez cinq cents guinées, emportons avec nous une cargaison de *peajackets* et des sacs pleins de pièces de quatre sous, quelques outils, du courage, de la santé, de bons bras, et, je vous en réponds, nous remplirons bien lestement nos poches de l'autre côté de l'Atlantique.

« — J'aime mieux du pain sec en Angleterre que de la bosse de bison en Californie! fut la réponse. Puis je ne saurais vivre avec tout ce monde étrange qui va là-bas. »

Ici, remarquons-le, le mode d'expansion n'est plus identique. Ce qui attire Robinson hors de son pays, c'est le besoin de l'activité quand même; ce qui attire George Fielding, c'est l'amour. Frank Winchester lui dit : « On ne va pas en Australie pour y mourir, on y va pour gagner de quoi *revenir* épouser la femme qu'on aime. » Ce langage, George le comprend, et il part avec Frank Winchester, qui fait la même chose que lui; mais Robinson, — qui prêche la supériorité du monde nouveau sur l'ancien simplement parce qu'à l'inverse de ce qui se pratique dans le premier, c'est dans le dernier l'homme qui règne et l'argent qui se soumet à la valeur et à l'énergie humaines, loin de les primer tous les deux, — Robinson lui parle un langage que le fermier du Berkshire ne comprend pas. Fielding, Frank Eden, Susan, Frank Winchester, tous ceux-ci sont de vrais Anglais, tels qu'on a pu les connaître jusqu'à présent; Robinson, lui, est autre chose : c'est l'Anglais tel qu'il devient peu à peu, tel qu'il deviendra tous les jours davantage; c'est, je le répète, *the possible American.* « Il y aura tous les jours plus de ces hommes-là, » dit quelque part M. Reade.

Ce qu'ont pu être les erreurs de la vie passée de Tom, l'auteur ne l'indique pas d'une manière précise, mais il nous laisse volontiers supposer qu'elles sont le résultat d'un certain manque d'harmonie

entre les conditions d'existence de l'individu et celles du milieu dans lequel il se meut. Il n'est nullement question chez Tom de *perversité* proprement dite. Chez lui, le sens appréciateur ne fait aucunement défaut, mais les notions à apprécier lui ont été présentées d'une singulière façon. *On ne l'a pas élevé du tout.* Il a traversé les années sans autre guide que ses instincts. Il est essentiellement un homme d'action, un de ces « hommes de proie » que dépeint Emerson, et qui demandent volontiers leur vie aux *prices* de chaque jour. Mettez à ces gens-là la date de 1066, vous aurez les aventuriers qui avec Guillaume allèrent à Hastings, et après les travaux de la conquête jetèrent les assises de la société anglaise; mais faites agir de pareils *déprédateurs* en 1858, et vous arrivez immédiatement à ce qui ne peut coexister avec la société actuelle, à ce qui est nécessairement *hors la loi.* Maintenant modifiez les conditions extérieures, mettez l'espace devant des natures que trop de barrières seules gênent, et qui franchissent les lois bien plutôt par besoin d'expansion que par brutalité, stupidité, cruauté, ou quelque autre *perversion* que ce soit de cœur ou d'esprit. A ces natures-là (et la race saxonne en fournit par milliers) ouvrez, je le répète, l'espace; faites que les capacités du sol dépassent au centuple les capacités du laboureur, et vous verrez l'homme se transformer, se mettre en équilibre avec ce qui l'entoure, et atteindre à son développement normal et complet. Ce sera l'homme d'il y a mille ans revenu à son point de départ, mais ne trouvant plus son milieu social en désaccord avec son énergie, et pouvant à la fois, comme à son origine, s'associer directement à la nature et lutter avec elle. « Tom Robinson, dit M. Reade, était doué d'une intelligence rare; il possédait ce courage et cette force qui se manifestent au dehors et par une constante série d'actes : il manquait au contraire de la dure et patiente *fortitude* qui agit peu, concentre au dedans toutes ses sensations et supporte beaucoup. »

A ce caractère actif et impatient avait manqué l'éducation, qui prévient et empêche les fautes, et le genre de punition qui les suit était précisément le contraire de ce qui, dans un cas pareil, pouvait amener une amélioration sérieuse. Ceci, M. Eden le comprend. Il s'attache à Tom, fait travailler son intelligence, le persuade de la sincérité de la sympathie qu'il lui témoigne, lui montre la possibilité de racheter tout son passé, de se créer une position supportable par l'honnêteté et le travail, et l'envoie, homme régénéré, dans le monde nouveau des colonies.

Tom Robinson, qui est le moins absolument anglais des héros du livre de M. Reade, n'en est pas le moins intéressant, car il est le trait d'union entre l'ancienne et la nouvelle Angleterre. Il est ce

que dans cinquante ans seront les générations anglo-saxonnes des colonies océaniques. Il représente la volonté appliquée à l'œuvre de la régénération morale et sociale ; il est la forme dans laquelle s'incarne ce principe d'expansion qui atteste la persistante vitalité britannique, et dont le *mode* est l'émigration. Ce vagabond, ce malfaiteur de la mère-patrie, dans lequel il y a l'étoffe d'un honnête homme, d'un homme d'ordre, d'un bon citoyen aux colonies, prouve la vigueur non diminuée par le temps, la jeunesse durable de la race saxonne, et la possibilité que lui offrent ses mœurs, ses institutions et ses lointaines possessions territoriales d'ouvrir un monde nouveau aux énergies, aux besoins, aux aspirations de nations nouvelles.

On est ainsi amené à la conclusion naturelle du livre de M. Reade : c'est que l'expansion est la loi de la race anglo-saxonne. Le jour où elle cessera de tendre vers le dehors, son principe vital ne l'animera plus, sa fin pourra être prédite. La plus conservatrice, ou, si l'on aime mieux, la plus féodale même de ses institutions se lie si indissolublement à son esprit d'aventure, que si demain se trouvaient supprimées les colonies et l'Inde, on pourrait calculer, à quelques années près, ce qu'il faudrait de temps pour rendre impossible la chambre des lords. Faites qu'un monde nouveau ne sollicite plus les énergies et le trop-plein de vitalité des trois quarts de la race, de tous les cadets de famille par exemple, et la loi de primogéniture en sera le prix : détruisez la loi de primogéniture, et non-seulement l'aristocratie anglaise s'éteindra, mais le mariage d'inclination ne sera plus la base de la société, la séve ne circulera plus librement comme à cette heure à travers toutes les veines du corps national, et ses généreux élans entravés, sa *jeunesse* flétrie, la vigueur de la race même serait atteinte. Tout est important quand il s'agit d'un peuple dont le souverain compte trois cents millions de sujets, dont tout annonce que la véritable impulsion au dehors commence à peine. « L'Anglais, dit Emerson, n'a jusqu'ici montré que la moitié de sa force. Ces Bretons sont capables de tout, et si un jour la guerre de races (tant annoncée, et qui deviendrait une guerre d'idées, une lutte entre la liberté et le despotisme), si un jour cette guerre éclatait et menaçait la civilisation anglaise, ces rois de la mer s'embarqueraient encore une fois sur leurs forteresses flottantes, et trouveraient une nouvelle patrie et un second *millenium* de puissance dans leurs colonies. » C'est un digne fils de la Grande-Bretagne qui parle ainsi : reconnaître et expliquer si bien l'énergie de la race anglaise, lorsqu'on est soi-même citoyen américain, c'est montrer une véritable élévation d'esprit, c'est appartenir encore à la race dont il semble qu'on est séparé.

Mais l'Angleterre à son tour a besoin d'envisager dans des vues plus libérales l'avenir du nord et du sud américains : elle doit prendre en patience et même en admiration une grandeur qu'elle ne peut arrêter, qu'elle n'a pas intérêt d'empêcher. Pourquoi essaierait-elle de gêner ou de discréditer chez un peuple issu d'elle ce qui a fait et ce qui fait chaque jour sa puissance et son rajeunissement à elle-même? L'Angleterre en effet, grâce à ses lois et à ses arts, est jeune encore; vous souvenez-vous du témoignage que lui rendait Mirabeau il y a plus de soixante ans, alors que, repoussant l'assertion étourdie d'un membre de l'*assemblée constituante* sur la perte prochaine de ce grand pays, il s'écriait avec son écrasante ironie : « L'Angleterre perdue! par quelle latitude, je vous prie, a-t-elle fait naufrage?... Je la vois au contraire active, puissante, sortant plus forte d'une agitation régulière, et venant de remplir une lacune de sa constitution avec toute l'énergie d'un grand peuple. » Ce qui se disait alors d'une loi de régence est aujourd'hui bien plus vrai d'une loi fondamentale, de cette réforme électorale dont l'Angleterre subit l'épreuve depuis bientôt vingt ans, sans que les forces vives de sa constitution aient été diminuées, sans que les élémens immortels qui en sont le ressort et l'âme aient cessé d'agir et de reparaître avec la même énergie.

Ces élémens, ce sont les anciennes conditions sociales de la vie anglaise et aussi la hardiesse d'action au dehors, la puissance d'expansion, de découvertes et de colonisation, qui tiennent à cette vie intérieure du peuple anglais. Que l'Angleterre conserve les principes sociaux et les institutions domestiques qui lui ont valu sa grandeur, mais qu'elle s'abstienne de contester ou d'envier à l'Amérique du Nord le droit d'imiter son action extérieure par une autre voie, et d'occuper aussi le monde inconnu ou barbare ouvert à ses entreprises. En cela, les États-Unis d'Amérique ne sont pas les ennemis de l'Angleterre, ils sont ses émules, ses délégués dans un autre hémisphère. Partant du même principe d'expansion démocratiquement développé, ils travaillent à la même œuvre de civilisation et de défrichement du monde, et rien ne fait supposer qu'avant des siècles peut-être ces deux fleuves, issus de même source, puissent se rencontrer ni se heurter.

Le choc en effet n'a pas eu lieu là où il semblait imminent. On a pu voir au contraire, dans cette occasion même, les deux nations reconnaître hautement leur identité de race. Le dévouement des hommes d'état anglais à leur pays est compris et respecté par les Américains. Un des serviteurs les plus actifs et les plus habiles de la politique anglaise, lord Elgin, jouit d'une incomparable popularité dans les états de l'Union. Il a pu sans combats regagner le Ca-

nada, l'assurer pour jamais contre une *annexion* qui ne saurait lui donner des lois plus libres, une sécurité plus entière que celle dont il jouit. Il a conclu entre les *Yankees* et l'Angleterre ce *traité de réciprocité*, le gage le plus intime qui ait jamais uni deux peuples indépendans. Un tel honneur, un tel résultat, sont dus, pour une grande part sans doute, à la sagesse de vues, à la dignité franche du négociateur; mais n'oublions pas non plus ce que pouvaient lui apporter de facilités et d'appuis son origine même et la nature à la fois identique et multiple des branches éparses de la race anglaise. Il appartenait à un descendant des Bruce d'inspirer confiance à l'esprit de liberté le plus avancé, de lui communiquer modération et justice, d'être en bon accord avec lui sans lui trop céder, comme il appartenait à tant de jeunes héritiers des anciennes familles de la libre Angleterre d'accourir aux Indes et d'y prodiguer leur vie aussi bien que les plus aventureux soldats de fortune. Les exemples que donne ainsi la vieille Angleterre, ses colonies les lui renvoient d'un bout du monde à l'autre. Le défenseur de Kars, sir Fenwick Williams, est un Anglais transatlantique, et l'homme dont la France, toujours noblement partiale pour le courage, admirait l'héroïsme au siége de Lucknow, le général Inglis, est un natif de la Nouvelle-Écosse.

Cette puissante unité de la race anglo-saxonne, entretenue par l'usage comme par l'instinct de la liberté, cette force de reproduction qui la multiplie sur tant de points du monde, avec sa ténacité de travail, son indépendance de jugement, son besoin d'examen et d'équité, tout cela, malgré l'immortelle séparation consommée dès 1783, établit de grands rapports entre les deux côtés de l'Atlantique. Certaines qualités communes, les ressemblances et aussi la différence des institutions, la stérilité des luttes, et, sur de grands points, l'accord manifeste des intérêts, enfin cet esprit de conséquence pour les choses philanthropiques et généreuses, ce point d'honneur humain et social, plus puissant qu'on ne croit dans la politique toutes les fois qu'il y est entré, confirmeront, on ne peut en douter, le rapprochement des deux peuples. Ce progrès d'intime alliance facile à prévoir est un des grands faits du siècle dont nous avons déjà dépassé le milieu. Il appartient à la France, non de s'en inquiéter, mais de le pressentir avec certitude et de le faire entrer en considération dans les calculs de sa propre grandeur et de sa propre mission tutélaire sur l'Europe orientale et sur les races chrétiennes de l'Asie.

ARTHUR DUDLEY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1858.

Il y a chômage d'événemens, et ce n'est pas nous qui nous en plaindrons. Les faits sont despotes. Ils traînent après eux les esprits et courbent les volontés. La halte de la saison d'été n'est pas sans profit pour le mouvement politique, car elle rend aux esprits une certaine possession d'eux-mêmes, une sorte de liberté, un peu paresseuse si l'on veut, mais qui prépare le retour d'une activité plus forte. Ce temps de repos et de réflexion ne nous semble pas avoir nui, cette année du moins, au progrès des idées libérales. Le mot de liberté a été prononcé. Les nobles sentimens et les grandes pensées que ce mot charme et encourage se sont éveillés avec une calme confiance. On dirait même que personne ne peut plus se soustraire à cette vision libérale qui se montre à nous dans l'avenir, et vers laquelle il faut marcher. Nous n'avons pas besoin de parler de nous et de ceux qui n'ont jamais séparé la dignité de la France de la possession complète de ses libertés, de ceux qui n'ont jamais pu voir le salut d'une société dans l'abdication même momentanée de ses droits; nous faisons surtout allusion aux organes les plus autorisés du gouvernement actuel. Un jour, c'est M. de Persigny qui, parlant de la liberté avec estime, la soumet à contre-cœur à un ajournement qui ne saurait être bien long dans sa pensée, puisqu'il n'en assigne pas le terme; un autre jour, c'est le prince Napoléon qui s'efforce de placer, sous la féconde influence d'une pensée libérale, les nouvelles destinées de l'Algérie. Les politiques médiocres et grossiers qui résistent encore à cette puissante attraction, ces hommes qui, suivant l'énergique image de Platon, n'ont point coupé encore dans leurs âmes la chevelure de l'esclave, servent eux-mêmes malgré eux le mouvement auquel ils s'opposent en vain. Ils fondent en effet leur inintelligente obstination, ou sur des craintes indignes d'un pouvoir fort, ou sur une incapacité honteuse attribuée par eux à la France. Suivant eux, ou le gouvernement actuel ne pourrait affronter sans

péril la liberté, ou le peuple français, retombé en une minorité indéfinie, serait incapable de supporter les institutions libres avec leur système combiné d'initiative et de garanties : double injure pour le gouvernement qu'ils font profession de servir, et pour la nation dont ils cherchent, par d'autres moyens, à surexciter les vanités puériles. Une cause qui se retranche dans une pareille alternative est moralement vaincue. Elle s'enferre et se cloue elle-même aux deux cornes de son lâche dilemme.

Mais ce n'est point notre goût de poser les questions politiques dans les termes généraux, la question libérale pas plus que les autres. Aussi, revenant au modeste courant des faits présens, demanderons-nous la permission de constater en l'honneur de la presse, et de la liberté plus grande qu'elle s'essaie à prendre depuis quelque temps, un nouveau et récent succès dont lui sauront gré les partisans de la liberté religieuse. Nous voulons parler de l'affaire des bibles protestantes. Il est possible que la publicité seule donnée à la première circulaire de M. le préfet de la Sarthe eût suffi pour avertir l'opinion et éclairer l'administration sur le caractère d'un pareil document. Les observations de la presse libérale sur cette circulaire, observations présentées avec le calme et la dignité qui convenaient à la défense d'un intérêt aussi élevé que celui de la liberté religieuse, n'auront été prises, nous l'espérons, par personne en mauvaise part. Elles ont servi surtout le pouvoir en lui fournissant l'occasion de faire expliquer des instructions mal comprises et de rassurer les consciences émues. En ce qui touche la libre circulation des bibles, la seconde circulaire de M. le préfet de la Sarthe est satisfaisante. Il n'est plus question d'empêcher de répandre par la voie du colportage les doctrines d'une secte quelconque. On ne parle plus de cette vague et arbitraire estimation du rapport numérique des protestans aux catholiques qui devait légitimer l'interdiction de la distribution des bibles. Nous avons appris également avec plaisir que les instructions auxquelles s'était référé le préfet remontaient à une époque antérieure à l'entrée de M. Delangle au ministère de l'intérieur. Nous nous étions bien doutés, pour notre part, que des instructions de M. Delangle n'auraient pu donner lieu à une aussi grave méprise. Enfin la promptitude avec laquelle ces explications sont venues rassurer les consciences alarmées nous paraît un nouvel et heureux indice du bon esprit qui préside à l'administration de l'intérieur.

Nous croyons remplir un devoir de loyauté et faire acte de véritable indépendance en rendant justice au zèle avec lequel l'administration a profité en cette circonstance des avertissemens de la presse. Il est cependant un point qui nous offusque encore dans la nouvelle circulaire du préfet de la Sarthe; qu'on veuille bien nous permettre de le signaler. « Ce que l'administration veut empêcher, dit la circulaire, c'est que des sociétés étrangères, disposant de ressources considérables, n'expédient dans notre pays des agens *chargés* d'y produire de l'agitation. » Ainsi c'est contre les étrangers qui viendraient distribuer des bibles parmi nous que l'on a voulu prendre des précautions. C'est la propagande des sociétés bibliques de Londres qui est suspecte, et que l'on veut désarmer. L'intérêt essentiel de la liberté religieuse n'est plus impliqué dans cette nouvelle prétention. S'il n'est plus permis aux missionnaires anglais de distribuer en France des bibles, nous pensons que les

communions protestantes de notre pays comptent dans leur sein assez de chrétiens zélés pour prendre la place et remplir la tâche des missionnaires anglais, exclus de ce pieux colportage; mais, nous le demanderons, pourquoi cette suspicion jetée contre les sociétés bibliques étrangères? D'où vient cette peur d'une nouvelle espèce de contrebande, — la contrebande religieuse? Les idées chrétiennes portent-elles la cocarde des nationalités? Où a-t-on vu que les sociétés bibliques aient jamais *chargé* leurs agens de produire de l'agitation dans les populations qu'elles cherchent à évangéliser. Pour l'honneur de notre pays, nous voudrions pouvoir attribuer encore le sens fâcheux de ce passage de la circulaire à quelque nouvelle méprise de rédaction. Ne serait-il pas étrange en effet que la France, si propagandiste de sa nature, la France qui envoie partout ses missionnaires catholiques, qui fait même la guerre, et nous ne l'en blâmons pas, pour leur ouvrir un libre accès chez des peuples qui ne voient pourtant en eux que des agens chargés de produire de l'agitation, que la France refusât d'admettre aux faveurs du colportage quelques distributeurs de bibles, sous prétexte qu'ils seraient étrangers et Anglais? Quel contraste avec la conduite de ces Anglais à notre égard! Les milliers de presbytériens qui vivent dans leur sein et qui ont donné une hospitalité si fraternelle à ceux de nos compatriotes chassés de la France lors de la révocation de l'édit de Nantes, ces presbytériens anglais ont reçu du Français Jean Calvin le culte qu'ils professent. Ces mêmes Anglais, protestans de toutes les sectes, ont-ils jamais interdit aux catholiques d'Irlande d'envoyer leurs enfans au collége français de Douai, où fut élevé entre autres Daniel O'Connell? Eux qui sont si antipathiques aux institutions monastiques ont-ils jamais eu peur de ces saintes femmes que la France catholique leur envoie pour fonder et organiser des couvens? Ont-ils jamais eu la pensée d'écarter par voie administrative les supérieures françaises des communautés de femmes, qui ont dans ces derniers temps pris à Londres une extension si considérable? Ne saurons-nous donc jamais nous estimer assez pour nous élever au libéral esprit de la tolérance anglaise? Ne saurons-nous jamais assez respecter le christianisme pour laisser l'esprit souffler où il veut?

Lorsque, soixante-dix ans après la révolution française, nous voyons de pareils préjugés assiéger encore la pensée de certains administrateurs, nous ne pouvons être surpris des craintes exagérées auxquelles s'abandonnent en ce moment parmi nous un grand nombre de dissidens. Lorsque ceux qui ont la majorité, qui ont la puissance, qui jouissent de la faveur du pouvoir, ne dissimulent point les idées d'envahissement et les sentimens intolérans d'un autre âge, est-il étonnant que les communions dissidentes sentent renaître, elles aussi, les inquiétudes du passé? Pour ne parler que des protestans, il faut convenir que la France, même lorsqu'elle ne les a pas rejetés de son sein avec une iniquité inexpiable, a toujours été pour eux une mère défiante et dure. Même après 1830, dans ce court interrègne de liberté pratique dont la durée bienfaisante nous a été mesurée avec tant d'avarice, on a vu se renouveler plusieurs fois des incidens aussi fâcheux que celui qui est survenu récemment à Maubeuge. C'est que nous n'avons pas su mettre à profit ces dix-huit années pour organiser fortement nos libertés, la liberté

des cultes pas plus que les autres. On crut, après le grand et glorieux effort de 1830, avoir tout fait, puisqu'on avait conquis les conditions générales de la liberté, et en effet la liberté de la presse et la publicité complète des débats parlementaires, sous le contrôle d'une opinion vigilante, laissaient peu de place aux écarts du pouvoir administratif, et en tout cas en assuraient le prompt redressement. L'organisation de la liberté des cultes sur des bases qui lui soient propres, et qui n'aient plus à subir le contrecoup des accidens de la politique générale, demeure encore parmi les œuvres nombreuses réservées à l'avenir. Cependant que les cultes dissidens ne se laissent point troubler par des craintes excessives. Nous croyons fermement que, s'ils ont parfois à souffrir des tracasseries que leur suscite le zèle mal réglé de certains agens administratifs, ils peuvent compter sur le bon sens et sur l'équité du pouvoir. En tout cas, la presse prêtera toujours à leurs justes réclamations un puissant et, nous osons le dire, un invincible appui. Il est des causes qui sont si intimement liées à la cause de la liberté, qu'elles ne font qu'un avec elle. Telle est la cause des dissidens, exposés aux exigences arbitraires et tracassières qui croient avoir tout dit contre le droit, lorsqu'elles s'annoncent comme l'expression de la foi ou de la volonté du plus grand nombre.

Par quelle insigne maladresse ceux qui se présentent au public comme les organes du plus grand nombre en matière de culte choisissent-ils un moment où les questions religieuses entretiennent dans les esprits des préoccupations si graves pour se livrer à des excentricités dont le ridicule va malheureusement rejaillir sur les grands intérêts dont ils usurpent la défense? Il fut un temps où ces hommes se donnaient pour des libéraux et criaient à la persécution. — Nous vous montrerons, disaient-ils fièrement, ce qu'un front baptisé peut opposer de résistance intrépide aux lois contraires à la liberté. — Ces sceptiques n'ont eu le courage de se servir de la liberté que pour tuer la liberté. Au lieu de la revendiquer aujourd'hui pour tant d'intérêts moraux à qui elle manque, ils passent leur temps à hébéter leurs amis et à divertir leurs ennemis par des discussions honteuses pour notre époque, tantôt sur la légitimité de la révocation de Nantes ou de la Saint-Barthélemy, tantôt sur des fables ridicules qu'ils décorent du nom de miracles. Nous ne voulons point nous mêler à ces polémiques sur les miracles qui ont occupé la presse depuis quinze jours. Ce mélange d'affectation pieuse et de bouffonnerie nous inspire une répugnance profonde. Les controversistes spirituels et mondains prennent plaisir aux violentes surprises que leurs paradoxes causent à leurs contradicteurs. Il est amusant parfois de faire crier l'adversaire étourdi, mystifié, révolté par quelque énormité imprévue. M. de Maistre, qui était un homme du monde et non un père de l'église, riait beaucoup de ces effets de discussion, et c'est pour s'en donner le plaisir qu'il aimait tant à tourner ses opinions en paradoxes. Il appelait ces saillies des os à ronger, et, les lançant au museau de ses adversaires, il pouffait de rire en les voyant se jeter dessus et y briser leurs dents; mais M. de Maistre respectait assez sa croyance et se respectait assez lui-même pour ne pas engager dans ces espiègleries les intérêts les plus sacrés de la religion. Il ne jetait pas aux chiens comme des os à ronger ce qu'on pour-

rait appeler les pudiques mystères de la foi. Les écrivains qui croient tenir aujourd'hui la place de M. de Maistre sont moins délicats dans les plaisirs qu'ils demandent à la polémique. Ils ont assurément beaucoup d'esprit, ils excellent dans la caricature, ils n'ont pas d'égaux dans la parade; mais il est fâcheux pour les intérêts actuels et la dignité du catholicisme qu'ils aient cherché l'emploi de leurs talens, leur amusement et leur succès dans la défense de l'église catholique. Le reliquaire est devenu entre leurs mains une friperie de carnaval. Il n'est guère possible, affublés qu'ils sont d'amulettes et d'ornemens sacrés, de les toucher sans commettre un sacrilége. Ne riez pas du miracle de Lourdes, ils vous prouveront que vous niez le surnaturel, et vous obligeront à croire aux rêves de la première paysanne venue, à moins que vous n'aimiez mieux renoncer à croire en Dieu et en l'immortalité de l'âme. Jusqu'à quand le clergé catholique français consentira-t-il à accepter la solidarité de ces nouveaux apologistes? Ne se lassera-t-on point de soutenir cette impossible gageure? Ne se demandera-t-on jamais s'il y a une véritable piété à provoquer par de telles excentricités et de telles violences des excès et des violences contraires? Car enfin la propagande de ces controversistes est d'une efficacité étrange : elle ne recrute à leur cause que des ennemis. Ses extravagances ne sont qu'une réplique donnée à des déclamations non moins insensées parmi les adversaires du catholicisme. « Haïssez le prêtre et détruisez-le! » s'écrie à Turin M. Brofferio, ripostant à ces modernes ultramontains. Faut-il laisser continuer ce dialogue insensé entre les forcenés des deux partis? N'y a-t-il donc pas de voix au sein du clergé français qui se puisse faire entendre au-dessus de ces furieuses clameurs, et qui vienne enfin changer le terrain de la controverse religieuse, et l'élever au-dessus du champ de combat des énergumènes?

En assistant aux discussions auxquelles a donné lieu le miracle de Lourdes, nous nous demandions avec tristesse, s'il faut à toute force que chaque époque de l'histoire fournisse sa pâture de merveilleux aux facultés religieuses de l'homme : où l'église doit-elle aller chercher ce merveilleux, accommodé aux tendances et aux besoins du temps présent? Est-ce dans cet entraînement honteux qui a produit de nos jours la foi aux tables tournantes et aux esprits frappeurs, ou bien dans ce magnifique courant de connaissances scientifiques par lesquelles l'homme en ce siècle est en train de s'approprier les lois de la nature, et de leur faire produire des effets si prodigieusement utiles à son bien-être matériel et à son perfectionnement moral? Le prêtre ira-t-il faire concurrence à M. Home, ou ira-t-il prendre le vrai miracle là où l'a écrit la main divine et où le lit l'intelligence humaine, dans les mystères de la création dévoilés par la science? Il est malheureusement hors de doute que les catholiques bruyans dont nous parlions tout à l'heure se plaisent à accommoder le merveilleux chrétien de notre époque au goût des adeptes du somnambulisme et des tables tournantes, et recherchent les fontaines miraculeuses comme les fermiers de jeux les eaux célèbres; mais ce serait calomnier le catholicisme que de lui imputer les niaises absurdités de ces gens-là. Nous en donnerons pour preuve un discours sur les sciences positives qui vient d'être prononcé à la distribution des prix du collége d'Oullins par un moine dominicain, le révérend père Captier, prieur de ce collége.

Il y a toujours une suavité touchante dans la sincérité de l'accent religieux, de quelque communion chrétienne que sorte l'orateur, qu'il s'appelle Bossuet ou Channing. Ce n'est pas seulement cette effusion pénétrante de l'âme qui nous a charmés dans le discours de M. Captier. Le prieur du collége d'Oullins a élevé l'esprit de ses auditeurs à la conception la plus consolante et la plus haute que puisse inspirer le développement des sciences positives à l'époque où nous sommes. Il a associé avec éloquence la fin sociale du mouvement industriel de ce temps aux inspirations de la charité. L'assujettissement des lois de la nature à la pensée et à la volonté de l'homme est, suivant lui, le prix de cette première loi chrétienne qui, en nous commandant d'aimer dans les autres hommes des égaux et des frères, a été pour le travail scientifique un stimulant inconnu des nations païennes : cette puissance sur la nature appliquée par l'industrie crée la richesse et promet aux masses « ce soulagement du corps, ce bien-être modeste, sans lequel les vertus populaires ne seront jamais possibles. » La conquête de la matière opérée par le travail, délivrant l'homme des servitudes de la misère, et le rendant progressivement plus libre, par conséquent capable d'une plus haute perfection morale, voilà le plan divin dans lequel M. Captier signale le merveilleux de ce siècle. Ce point de vue est le seul qui puisse expliquer philosophiquement et religieusement la vocation scientifique et industrielle de notre époque. C'est la première fois que nous le voyons exposé avec une si intelligente sympathie par un écrivain catholique. Nous ne pouvons malheureusement que signaler la portée du discours de M. Captier : nous voudrions qu'il reçût une publicité étendue. Nous n'avions pas été heureux jusqu'à ce jour avec les discours de distributions des prix; en nous envoyant le sien, M. Captier nous a dédommagés des petits ennuis qui nous ont été suscités à propos de harangues qu'on voulait nous faire admirer de force, quoiqu'elles ne fussent point admirables, et nous l'en remercions sincèrement.

La session des conseils-généraux, inaugurée avec éclat par le discours de M. de Persigny, n'a point tenu ce que ce début promettait. — En traitant devant son conseil-général les questions les plus vastes à la fois et les plus délicates de la politique, M. de Persigny a donné un exemple et créé un précédent dont les conseils-généraux feraient bien, à notre avis, de profiter à l'avenir. Il faut croire qu'ils n'étaient point préparés à cette extension de leurs attributions, qui leur a été si heureusement, mais si brusquement révélée. Ils se sont donc renfermés dans le cercle habituel des questions locales. Une seule question, celle de la réforme de nos tarifs de douanes et de la liberté commerciale, surnage sur le fond de leurs discussions. Cet important intérêt de la liberté du commerce a rencontré dans les divers départemens ses adversaires et ses partisans accoutumés et bien connus. L'honneur de l'initiative la plus éclatante en cette matière appartient au conseil-général de l'Hérault, présidé par notre collaborateur M. Michel Chevalier. Les vœux rédigés par l'illustre et persévérant économiste sont le sommaire, condensé avec une remarquable puissance, des conclusions dictées sur la question du commerce libre par le bon sens et l'observation des faits économiques. Il est curieux de comparer ces morceaux substantiels que M. Michel Chevalier trouve le moyen de varier chaque année dans la forme, en y

ajoutant chaque fois plus de vigueur et d'autorité, avec les élucubrations du conseil-général prohibitionniste et protectionniste du département du Nord, dont l'oracle est l'honorable M. Mimerel. La prohibition a trouvé là aussi un infatigable et courageux champion, qui ne se lasse point de répéter, dans un style assorti aux préjugés qui l'inspirent, les erreurs les plus décriées et les argumens les plus étranges. On peut dire que la discussion est épuisée sur la question de la liberté du commerce, et nous aimons le procédé de M. Michel Chevalier, qui se borne à asséner sur les intérêts particuliers coalisés contre l'intérêt général les vérités axiomatiques fournies par la science économique et par l'expérience commerciale. Le point important désormais, l'intérêt pratique de cette question, est de fixer le mode d'application suivant lequel il faudra réaliser progressivement la grande réforme économique.

S'il nous était permis d'effleurer en passant un pareil sujet, nous indiquerions le seul système qui nous paraisse, dans cette œuvre immense, devoir concilier l'intérêt général de la richesse publique avec les intérêts particuliers des industries protégées, que personne n'a jamais voulu, quoi qu'en disent les protectionnistes, sacrifier violemment au triomphe idéal d'un principe. L'intérêt qui domine et qui doit résoudre en définitive le débat est celui-ci : dans l'établissement de ses industries, un pays, comme un individu, doit tenir compte avant tout des applications les plus utiles, les plus rémunératrices de son capital et de son travail. Il s'ensuit qu'il doit élaguer les industries qui, l'obligeant à payer leurs produits plus cher que les produits similaires fournis par le marché général du monde, lui coûtent annuellement une consommation improductive et une destruction gratuite de capital, et par conséquent l'appauvrissent réellement, car elles ralentissent le mouvement naturel de la richesse générale. Tout état bien ordonné économiquement doit partir de ce principe, ou s'y conformer progressivement, en liquidant ces industries parasites qui condamnent son capital et sa main-d'œuvre à de ruineuses déperditions. Comment opérer cette liquidation dans un pays où certaines industries qui absorbent de grands capitaux et occupent beaucoup d'ouvriers protestent qu'elles ne sont point en état de soutenir la concurrence étrangère? Évidemment ce n'est que par une série de mesures combinées de manière à rendre la transition aussi légère et inoffensive que possible. Il conviendrait avant tout que l'opinion publique, éclairée enfin, retirât à ces industries cette qualification de nationales sous laquelle elles se couvrent, et osent dicter des lois à la faveur du plus audacieux contre-sens qu'on ait jamais introduit dans le langage politique. Ces industries en effet, au lieu d'être nationales, sont antinationales, puisqu'elles imposent à la nation en masse une énorme perte annuelle; au lieu d'être arrogantes dans leurs prétentions, c'est l'humilité qui leur convient, car elles consentent à vivre d'une aumône forcée que leur paie la majorité de la nation. Les positions ainsi déterminées entre les industries protégées et celles qui n'ont pas besoin de l'être, il importe, dans le traitement des industries protégées, de faire une autre distinction. Dans chaque branche d'industrie protégée, toutes les entreprises ne présentent point les mêmes chances de succès. Telle usine, telle fabrique pourvue des outillages les

plus perfectionnés, disposant d'un capital de roulement et d'un crédit suffisant, dirigée par un homme habile, pourrait produire à bon marché et supporter la concurrence étrangère; telle autre exploitée inhabilement ou avec des ressources insuffisantes succomberait à la concurrence. Il devrait être bien entendu qu'en aucun cas la protection ne serait due aux établissemens industriels placés dans des conditions radicalement mauvaises, et qu'il serait absurde que le pays, comme cela se voit sous le régime actuel, fît vivre à ses dépens les maladroits et les incapables. Le degré de la protection ne devrait être fixé qu'à la mesure des établissemens les plus avancés dans chaque branche d'industrie. Enfin il faudrait toujours, dans la pondération des tarifs, tenir compte de l'intérêt du trésor, qui peut être singulièrement favorisé par l'admission de produits étrangers de grande consommation avec des droits de douane peu élevés; il faudrait être résolu à ne jamais subordonner les convenances de cet intérêt national aux exigences des intérêts protectionnistes, qui entravent par la prohibition ou par la protection de droits exorbitans le développement des revenus publics. Ceci convenu, il nous semble que la réforme commerciale pourrait s'accomplir en trois étapes successives.

Dans la première période, l'état devrait donner l'exemple des sacrifices, bien sûr de trouver sur-le-champ pour lui-même et pour le pays une riche compensation. Il commencerait par renoncer aux droits qui pèsent encore chez nous sur les matières premières les plus importantes de l'industrie, le coton par exemple et la laine. On croit rêver, lorsqu'on voit le coton en laine soumis encore en 1858 à un droit élevé. Comment l'état pourrait-il amener les industries défendues par la prohibition ou la protection à renoncer à une partie des avantages que notre douane leur donne contre les produits similaires de l'étranger, s'il ne leur permettait pas d'acheter les matières premières aux prix que paient les étrangers? Avant tout donc, abolition des droits sur les matières premières, ensuite remplacement des prohibitions qui frappent les objets manufacturés par des droits protecteurs qui ne dépasseraient point 30 pour 100 de la valeur, et enfin réduction des droits protecteurs sur les objets demi-manufacturés à une moyenne de 15 pour 100 de la valeur. Telle devrait être l'expérimentation de la première période. Peu d'années suffiraient, sous ce régime, pour stimuler notre industrie, pour lui ouvrir de nouveaux débouchés, pour grossir ses capitaux des épargnes obtenues sur le prix réduit des marchandises, et pour la mettre en état de produire à meilleur compte, c'est-à-dire de faire un pas de plus dans la voie de la concurrence. Alors on entrerait dans la seconde période, où il serait possible de remanier les tarifs de façon à ramener à 15 pour 100 de la valeur le maximum de la protection. Enfin la troisième phase, lorsque l'expérience en marquerait l'heure, serait celle de la franchise complète des relations commerciales, sauf pour les marchandises où l'intérêt fiscal pourrait sans inconvénient entrer en partage avec l'intérêt des consommateurs. Telle est, si l'on veut réussir en ménageant les intérêts vraiment avouables, la marche à suivre pour la réalisation progressive en France de la réforme commerciale. Il y a là pour l'essor des forces économiques de la France tout un avenir dont l'imagination peut à peine embrasser les riches

perspectives; il y a là assez de bienfaits à préparer à la France pour illustrer la carrière d'un grand homme.

Le gouvernement, nous le croyons, est trop éclairé par ces grâces d'état qui illuminent le pouvoir lorsqu'il consulte avec bonne foi les intérêts nationaux, pour ne point incliner vers les mesures favorables à la liberté en matière commerciale. Une occasion délicate va s'offrir à lui, avant la fin de ce mois, de faire savoir de quel côté il est décidé à s'engager activement. C'est le 30 septembre qu'expire la suspension de l'échelle mobile, relative à l'introduction des céréales étrangères. Le gouvernement cédera-t-il aux obsessions des protectionnistes? rétablira-t-il cette échelle mobile, qui ne sert qu'à exciter et à dérouter dans les voies d'une spéculation aléatoire le commerce des grains, et qui, contre la nature des choses, renchérit le prix du pain dans les portions du territoire où le commerce étranger, s'il était libre, le fournirait au plus bas prix? Ou bien, n'osant pas encore accepter franchement le libre commerce des grains, en soumettra-t-il l'entrée à un droit modéré et fixe? Cette dernière détermination serait au moins un pas vers la liberté, et ce pas, nous l'espérons autant que nous le souhaitons, le gouvernement le fera. Le conseil-général de l'Hérault a encore émis à ce sujet un vœu intelligent et pratique. Il a aussi, dans son zèle pour les bonnes doctrines et pour les vrais intérêts du pays, demandé la fondation à ses frais d'une chaire d'économie politique à Montpellier. Nous ne doutons point que le gouvernement ne sanctionne ce vœu. On dit, il est vrai, qu'une incertitude s'élève sur la question de savoir si cette chaire devra relever de M. le ministre des travaux publics ou de M. le ministre de l'instruction publique. Nous ne sommes point assez savans dans la géographie des attributions ministérielles pour dire de quel département devrait dépendre la nouvelle chaire. Seulement M. le ministre des travaux publics a donné assez de gages de la bonne direction de ses idées économiques pour que l'on eût vu avec plaisir le nouvel enseignement s'élever sous son influence.

On prête au prince Napoléon des intentions favorables à l'établissement d'un régime de liberté commerciale en Algérie. Il ne saurait y avoir de puissance colonisatrice plus féconde et plus rapide que la liberté du commerce, et il est impossible que le prince Napoléon n'appelle point cet auxiliaire à son secours, s'il veut voir promptement les fruits de l'œuvre à laquelle il attache son nom. Cette œuvre est hardiment commencée, si nous en jugeons par le rapport récemment publié, qui dessine la future organisation de l'Algérie. Peut-être quelques personnes trouveront-elles que ce rapport déclare d'avance et trop hautement des projets qu'il eût été préférable de réaliser en silence pour mieux en assurer le succès; ces personnes ont surtout en vue les idées émises sur la nécessité de briser le faisceau de la tribu arabe, pour créer les rapports individuels et directs de la population musulmane avec l'autorité civile française. Nous n'oserions exprimer un avis sur ce point. Nous approuvons le but poursuivi par le prince Napoléon, et nous croyons que le ministère de l'Algérie est meilleur juge que nous des élémens sur lesquels il doit agir et de la convenance qu'il y a à ne point dissimuler les transformations sociales qui doivent être accomplies dans la population musulmane.

En attendant les progrès de la colonisation algérienne, que de localités sur notre propre territoire dont la position ou les ressources demeurent encore inexploitées! Une de ces promenades auxquelles invite la saison, et que les chemins de fer rendent aujourd'hui si faciles, nous a conduits le mois dernier vers un de ces lieux dont l'industrie humaine est en train de s'emparer, mais auxquels elle est loin encore d'avoir donné leur importance définitive. Nous voulons parler de Saint-Nazaire. Si l'on veut avoir une idée de la façon incohérente et saccadée dont s'élève en quelques mois une ville californienne, on peut aller chercher ce spectacle à Saint-Nazaire, qui était un hameau il y a un an, et qui sera peut-être un de nos grands ports de commerce avant dix années. Saint-Nazaire, à qui l'embouchure de la Loire forme une rade splendide, possède un magnifique bassin, plus grand d'un tiers que le bassin de Cherbourg récemment immergé. Les gros navires qui ne peuvent remonter la Loire jusqu'à Nantes opèrent là leurs déchargemens, et les marchandises reçues sur les rails du chemin de fer remontent en quelques heures vers la vieille capitale commerçante du bassin de la Loire. Que deviendra ce nouveau port? Nantes, à qui il est nécessaire, prend ombrage de cette création qu'elle a demandée elle-même. En tout cas, à l'heure qu'il est, Saint-Nazaire est une agglomération d'émigrans grossissante à vue d'œil. D'immenses rues y sont tracées, et partout comme au hasard s'y élèvent des constructions de toute sorte, depuis la maison parisienne à porte cochère, et gouvernée par un portier, jusqu'à la taverne des matelots. Du reste, pas de voirie organisée, pas de fontaines, pas de police. Il y a deux ans, Saint-Nazaire était un village, aujourd'hui c'est une ville; mais c'est la municipalité du village qui administrera la ville jusqu'aux prochaines élections, c'est-à-dire pendant je ne sais encore combien d'années. Des émigrans américains fondant une ville n'auraient point assurément la patience de nos Nazaréens; en France, où nous ne savons pas faire nos affaires nous-mêmes, il faut bien appeler l'attention du gouvernement sur cette situation bizarre de Saint-Nazaire, dont les progrès seraient bien plus rapides, si une commission municipale intelligente remplaçait un conseil qui n'avait jamais songé, lorsqu'il fut élu, qu'il aurait à administrer une ville.

Un autre bond de la locomotive nous emportait ces jours derniers à la frontière d'un pays ami, dans cette Savoie où ne finit pas encore la France, et où il semble que va commencer l'Italie. On inaugurait le pont de Culoz, magnifique travail qui unit, par-dessus le Rhône, le chemin de Genève au chemin de Victor-Emmanuel, et qui, lorsque le Mont-Cenis sera percé, soudera le réseau italien au réseau français. En traçant la route ferrée de la France à travers une des Alpes les plus hautes et les plus épaisses, M. de Cavour a bien donné encore la mesure de la persévérante audace qu'il apporte dans toutes ses entreprises. Nous croyons, comme les ingénieurs qui nous en ont parlé, au succès de ce gigantesque travail; mais M. de Cavour a, dans la mission politique qu'il remplit au nord de l'Italie, d'autres Mont-Cenis à percer. Il faut, par exemple, qu'il en finisse avec cette opposition aveugle du parti clérical, qui ose se plaindre, avec des avantages matériels et moraux comme aucun clergé catholique n'en possède plus en

Europe. Si M. de Cavour conserve le ministère de l'intérieur, ainsi qu'il y paraît décidé, nous croyons que c'est avec la pensée d'agir efficacement dans la voie des réformes. L'organisation d'un enseignement laïque, la translation de l'état civil de l'église à la commune sont des mesures qui ne doivent pas se faire attendre plus longtemps en Piémont, si l'on veut y consolider les progrès accomplis depuis 1848. Quelques heures en Savoie ont suffi pour nous démontrer l'urgente nécessité de cette émancipation du pouvoir civil dans un pays où le parti clérical comprend si peu sa situation privilégiée, qu'il ose se dire persécuté.

E. FORCADE.

La Société française au XVIIe siècle d'après le Grand Cyrus,

Par M. Victor Cousin (1).

Que dira-t-on de notre temps dans deux ou trois siècles? Où chercherat-on les secrets de notre vie sociale, le reflet de nos mœurs et de nos caractères? L'histoire en dira moins peut-être que de simples romans. C'est une consolation que peuvent se donner les auteurs de bien des inventions frivoles et hasardeuses: ils peuvent se dire que leurs œuvres, condamnées à un prompt oubli après un succès sans durée, reparaîtront dans quelques siècles comme pour rendre témoignage sur un monde dont elles auront été l'amusement éphémère. Qui sait? Peut-être se trouvera-t-il un jour quelque esprit éminent qui les tirera de la poussière et leur rendra ou essaiera de leur rendre la flamme évanouie de la jeunesse. Ainsi fait M. Cousin avec *le Grand Cyrus* et cette société du XVIIe siècle qu'il connaît si bien, dont il s'est approprié la langue, et dans laquelle il voit une des plus nobles images du génie français. M. Cousin n'avait qu'à rester lui-même pour comprendre Pascal; il a presque appris la guerre pour connaître Condé et raconter ses batailles; il n'avait qu'à céder au sentiment de la beauté et de l'élégance pour se laisser charmer par Mme de Longueville. Il fallait un peu plus d'effort pour arriver jusqu'à Mlle de Scudéry et au *Grand Cyrus*. La plus heureuse fortune du roman est d'avoir conquis M. Cousin en lui inspirant ce livre récent sur *la Société française au dix-septième siècle*. Ce n'est pas que Mlle de Scudéry et *le Grand Cyrus* n'aient eu dans leur temps de bien autres fortunes et une grande renommée. *Le Grand Cyrus* fut un moment le charme d'une société tout entière; il était recherché, goûté à la cour, à la ville et jusque dans les provinces, ni plus ni moins que ne le serait un de nos romans les plus en vogue. Condé l'aimait, et Mme de Sévigné le lisait avec passion. Mademoiselle de Scudéry elle-même était une personne de mérite, quoique de figure disgracieuse: elle avait de l'esprit, quoique avec un mélange de pédanterie. L'élévation de son âme se marquait dans sa fidélité au malheur et aux vaincus pendant la fronde. Elle mettait dans l'expression des sentimens

(1) 2 vol. in-8°, chez Didier.

tendres, de l'amitié, de l'amour, une délicatesse qui, pour être poussée jusqu'au raffinement et à une subtilité maniérée, ne dénotait pas moins un sentiment épuré de la vie morale. D'ailleurs elle vivait dans la plus grande compagnie et était en commerce avec tout ce qu'il y avait d'illustre, de même qu'elle réunissait dans les *samedis* du Marais les écrivains du temps, Conrart, Pellisson, Sarazin, qui ne manquaient point d'esprit dans un ordre secondaire. Quelques années n'étaient point écoulées cependant que les ridicules de Mlle de Scudéry faisaient plus de bruit que ses mérites. *Le Grand Cyrus* était mort sous une raillerie de Boileau; on ne le lisait plus, on en avait même perdu le souvenir au XVIIIe siècle.

D'où vient cette rapide éclipse, si commune dans l'histoire littéraire? C'est que tout avait changé, et que le *Cyrus* avait été bientôt suivi de *la Princesse de Clèves*. D'où vient enfin que M. Cousin s'éprend aujourd'hui d'une sorte d'amour nouveau pour ce roman célèbre et oublié? C'est qu'il y voit ce qu'on y voyait au temps où il parut, ce qu'on n'y a pas vu depuis, toute une peinture de la société du XVIIe siècle sous le voile d'une fiction transportée en Asie. Mandane avec ses grands cheveux blonds, sa douceur et sa fierté, c'est la duchesse de Longueville. Les beautés des cours de Sardes et de Babylone sont les beautés de Paris. Artamène, c'est Condé lui-même. L'hôtel de Cléomire est l'hôtel de Rambouillet, à n'en point douter. En un mot, c'est tout ce monde d'autrefois, composé de guerriers, de gentilshommes, de grandes dames et de lettrés. C'est avec passion que M. Cousin revient toujours vers ce temps, qui lui a déjà fourni la matière de peintures éloquentes et neuves. De toute cette société cependant, il ne reste plus rien aujourd'hui. Nos dames ne font plus la fronde et ne vont plus aux Carmélites. L'hôtel de Rambouillet n'existe plus. Il y a bien des *Cyrus*, il est vrai, au moins pour le nombre des volumes; mais la fleur, l'essence, l'esprit de ce monde du passé, tout s'est évanoui. C'est une autre vie qui s'ouvre, une vie plus mêlée, plus affairée, à qui il ne manquerait sans doute qu'un peintre comme M. Cousin pour la charmer, l'instruire et la redresser; mais ce peintre peut-être se rencontrera-t-il dans deux siècles, et peut-être aussi fera-il son œuvre avec celui de nos romans que nous soupçonnons le moins, comme M. Cousin le fait aujourd'hui pour le XVIIe siècle avec *le Grand Cyrus* de Mlle de Scudéry. Pourquoi trop désespérer? Il y a parmi nous mille choses que nous ne savons pas voir, et que d'autres verront mieux. Malheureusement nous n'assisterons pas à cette résurrection. CH. DE MAZADE.

Histoire de la reine Marie-Antoinette (1).

La touchante physionomie de femme et de reine dont MM. de Goncourt se sont appliqués à nous rendre les véritables traits n'avait guère été observée encore avec l'attention calme et discrète qui est un des premiers devoirs de l'historien. Les informations exactes, les jugemens équitables sur Marie-Antoinette avaient jusqu'à ce jour été bien rares. Mme Campan elle-même, malgré l'honnêteté scrupuleuse qui distingue ses *Mémoires*, a porté dans ses appré-

(1) Par MM. E. et J. de Goncourt, 1 vol. in-8°.

ciations la froideur avec laquelle on rédige un procès-verbal. On voit combien les événemens qu'elle raconte sont loin d'elle, loin de sa pensée. Il semble que, par suite du travail d'idées qui s'est opéré dans son esprit, son cœur se soit en même temps transformé. La publication nouvelle dont nous parlons porte au contraire l'empreinte d'une émotion qui ne craint pas de s'avouer, parce qu'elle s'allie avec une recherche sincère de la vérité, avec une tendance louable à éviter les écarts d'imagination si dangereux en pareil sujet. Il est toutefois une objection qu'elle soulève : la prédilection des auteurs pour un temps où la grâce et la légèreté aimable cachaient trop souvent l'absence des fortes vertus de l'esprit et du caractère, cette prédilection, instinctive plutôt que raisonnée, ne gagnerait-elle pas à s'accuser un peu moins? Le goût du détail et de l'anecdote ne leur fait-il pas perdre de vue çà et là l'intérêt d'ensemble? Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître que le cadre biographique excuse, s'il n'autorise pas absolument, la manière adoptée par les auteurs de ce livre. Grâce à ce procédé d'analyse intime, si l'on est conduit à oublier parfois la reine, on arrive en revanche à mieux connaître la femme, avec toutes les qualités fatales et charmantes qui expliquent sa destinée. Un autre mérite du livre de MM. de Goncourt, c'est d'accorder une grande part à l'étude des personnages qui entouraient la reine, et qui formaient le milieu où la douce autorité de son caractère aimait à s'exercer. Les portraits de M. de Besenval et de la duchesse de Polignac sont particulièrement bien étudiés. Il faut reconnaître d'ailleurs qu'arrivés à la sinistre période qui termine la vie commencée au milieu de tant de pompes et d'élégances, MM. de Goncourt montrent un sentiment plus vrai du rôle historique de la reine. Ils vengent Marie-Antoinette non-seulement des absurdes infamies dirigées contre elle, mais encore du silence calomnieux gardé par les contemporains sur sa conduite politique. Ils la montrent condamnant avec énergie l'émigration, et citent à l'appui de leurs assertions une lettre de la reine au comte d'Artois qui ne laisse aucun doute à cet égard. Le caractère politique de Marie-Antoinette se trouve ainsi singulièrement grandi, et les auteurs ont su heureusement le faire ressortir en l'opposant au royalisme irréfléchi de Mme Élisabeth. On voit que la biographie ainsi comprise, malgré les objections de détail qu'elle soulève, devient à plus d'un égard le complément de l'histoire, et on ne peut qu'encourager des études faites dans cet esprit sur la dernière moitié de ce XVIIIe siècle, si plein de spectacles instructifs et de douloureuses leçons pour la France. DESCHAMPS.

V. DE MARS.

PEINTRES MODERNES

DE LA FRANCE

ARY SCHEFFER.

Parmi les peintres d'élite, les uns déjà dans la tombe, les autres encore debout, qui depuis un demi-siècle ont illustré notre école, Ary Scheffer occupait non-seulement un des premiers rangs, mais une place à part. Cette place, il l'avait conquise par une originalité véritable, par quelque chose qui lui était propre dans la manière de percevoir et d'exprimer le beau. Talent sincère, naturel, indépendant, fidèle à sa vocation, sans souci de la mode, sans trouble du succès des autres, il avait la foi de l'artiste, et ce n'était pas là sa moindre originalité. Cette foi, qui décline et périt d'heure en heure chez nos plus jeunes et chez nos plus habiles, chez lui ne faisait que grandir à mesure qu'il prenait des années. Chaque jour, il devenait donc une exception plus rare, un contraste vivant plus utile à observer, un plus précieux exemple. Aussi, lorsque naguère la mort l'est venue frapper avant le déclin de l'âge et à l'apogée du talent, l'émotion a été profonde, le regret unanime. Tous ceux qui ont encore à cœur d'entretenir en ce pays quelque tradition généreuse ont vu dans cette mort autre chose qu'un deuil de famille et d'amis; ils ont senti que la noble cause de l'art et de la pensée venait de perdre un de ses champions les plus vaillans et les meilleurs. Sans parler des leçons, des conseils, des secours de tout

genre et de toute nature qu'il aurait continué à prodiguer autour de lui, c'eût été quelque chose de fortifiant, de salutaire, que pendant dix ou quinze ans peut-être son laborieux pinceau pût s'exercer encore, qu'il pût soit achever, soit créer à nouveau quelques-unes des toiles qu'il rêvait, œuvres de peintre et de poète, conçues comme toujours dans les régions de l'idéal, étudiées avec persévérance, exécutées avec la fraîcheur d'idées et l'émotion d'un esprit toujours jeune, mêlées aux réflexions savantes de l'expérience et de la maturité.

A défaut de ce qu'il aurait pu faire, nous essaierons ici de rappeler ce qu'il a fait. Ce sera toujours un enseignement, et des plus opportuns, que cette longue série d'œuvres intelligentes, que cette vie de travail, que cette élévation constante de sentimens et de pensées. En recueillant nos souvenirs, nous dirons franchement tout ce qu'ils nous rappellent. Ce n'est point un panégyrique que nous entreprenons, c'est un hommage impartial et sincère à la mémoire d'un homme qui aimait la vérité et qui savait l'entendre. Vivant, il nous autorisait à la lui dire, nous ne la tairons point sur sa tombe. Nul mieux que lui ne connaissait, nul n'indiquait avec plus de finesse les côtés vulnérables de son savoir et de son talent. Nul aussi n'était meilleur juge du mérite des autres et du sien. Pour rester dans la juste mesure de la critique et de l'éloge, nous ne souhaitons que de parler de lui comme il en eût parlé lui-même. Mettre dans son vrai jour le caractère de ses ouvrages, le genre de facultés qui dominait en lui, ce qui le distinguait de ses rivaux de gloire, marquer les phases successives, les degrés qu'il a parcourus, le rôle qu'il a joué et la part qu'il a prise au mouvement des esprits de son temps, voilà ce que nous tenterons d'abord.

Ce ne sera pas tout : ne parler que du peintre serait faire une incomplète histoire. Certains artistes, il est vrai, n'existent que par leurs œuvres. Hors de ce qu'ils ont fait, ils ne sont pas, il n'y a rien à en dire. Leur personne est un accessoire dont il vaut mieux ne point parler. Scheffer au contraire, si habile et si haut placé qu'il fût dans son art, était de sa personne peut-être encore supérieur à ses œuvres. On donnerait donc de lui une imparfaite idée en ne faisant voir que ce qu'il a produit. Ce qu'il était, ce qu'il valait par lui-même, sans palette ni pinceaux; ce qu'il avait d'esprit, ce qu'en mainte occasion il avait eu de courage et de cœur, voilà le complément de cette vie d'artiste. Nous essaierons de ne pas l'oublier.

Ary Scheffer était né, vers 1795, à Dordrecht, en Hollande. On pourra donc un jour, comme à Philippe de Champagne, lui refuser

l'entrée de notre école au nom de la géographie. La nouvelle consigne adoptée au musée du Louvre l'enverrait, lui et ses œuvres, parmi les Hollandais, gens habiles à coup sûr, divins même si l'on veut, mais dont pas un n'est de sa famille, et qui ne lui ont transmis en héritage pas plus leurs qualités que leurs défauts. Ce qui peut nous rassurer sur la nationalité de Scheffer, c'est qu'au moment de sa naissance la Hollande nous appartenait, et qu'il put faire valoir les droits que lui assurait le code, sans parler de ceux que confèrent une éducation toute française et cinquante ans de séjour à Paris.

C'est pourtant à Dordrecht qu'il fit ses premières armes. Il naquit, on peut dire, le crayon à la main. Son père était artiste, artiste de talent, et promettait de devenir un peintre, si la mort lui en eût donné le temps. Elle le surprit presque au début de sa carrière. Il laissait une veuve, quelques tableaux inachevés, et trois fils encore enfans. Tous trois se sont fait un nom. Ary était l'aîné; une vocation non équivoque le destinait à la peinture. Il y a des gens à Amsterdam qui se souviennent encore d'avoir vu, du temps du roi Louis, un tableau qui fit sensation et qui reçut les honneurs d'une exposition publique; c'était une assez grande toile, des figures de grandeur naturelle, un vrai tableau, une œuvre d'homme, et l'auteur n'avait pas douze ans : il se nommait Ary Scheffer.

On dit, non sans raison, que les petits prodiges ne sont pas toujours de grands hommes, et pourtant il faut reconnaître que dans les arts c'est un indice et presque un gage nécessaire d'une supériorité future qu'une assez grande précocité. Des écrivains, des poètes même qui ne découvrent leur talent qu'à l'âge de raison, même après quarante ans, comme Jean-Jacques et Walter Scott, il y en a toujours eu; quant aux peintres et aux musiciens, il faut qu'ils soient plus diligens. Ce n'est pas trop de la souplesse, de la flexibilité de l'enfance pour façonner une main d'artiste. Plus vous aurez de génie, plus votre main doit de bonne heure se préparer à vous comprendre et à vous obéir. Pas de Raphaël sans des doigts de fée, tandis qu'on peut si bien écrire en tenant si mal sa plume! Tous les enfans de sept ans qui improvisent au piano ne seront pas des Mozart ni même des Listz; mais des Mozart qui se révèlent à trente ans ou seulement à vingt, jamais on n'en verra.

Ce qui perd les enfans trop hâtifs, c'est leur premier succès. Ils s'y complaisent, se font une routine, et deviennent des nains. Notre peintre de douze ans comprit heureusement, et sa mère comprit comme lui, malgré les flatteries du public et du roi lui-même, qu'il n'était après tout qu'un habile écolier, et qu'il avait besoin d'un maître. Où le chercher? En Hollande, ce n'était guère possible : les

arts, dans l'Europe entière, ne florissaient alors et n'avaient quelque vie qu'à Paris. Scheffer y fut envoyé, et entra dans un des ateliers le plus en vogue, l'atelier de Guérin.

Il ne faut pas s'imaginer qu'à cette époque, vers les derniers temps de l'empire, la moindre idée d'innovation pénétrât dans un cerveau d'artiste, de quelque pays qu'il vînt, et quel que fût son âge. Nous ne pouvons aujourd'hui nous bien représenter ce qu'était la discipline ou plutôt la léthargie de ce temps-là en matière de beaux-arts; nous en sommes plus loin que de l'Égypte au temps des pharaons. Dans les lettres du moins, il y avait deux églises : une partie du public lisait, applaudissait autre chose que Voltaire; M. de Chateaubriand et Mme de Staël avaient leurs néophytes, ardens, passionnés, pleins de vie. En politique, il y avait plus d'un camp : tout le monde n'admirait pas l'empire; on regrettait, les uns le consulat, d'autres la monarchie; on s'inquiétait de quelque chose, on interrogeait l'avenir avec anxiété. Dans les arts, rien de semblable, tout était pétrifié : pas un regret, pas un désir. L'autocrate David était plus absolu, mieux obéi que l'empereur son maître. Ses conscrits à lui, le contingent d'élèves qui chaque année entraient dans nos écoles, s'incorporaient à son armée sans murmures, confians et soumis. Tout le monde avait la croyance, le public comme les artistes, qu'en dehors du style officiel il n'y avait que barbarie. Personne ne s'avisait donc de chercher autre chose, de faire ou d'exiger le moindre effort d'originalité. Chacun peignait, dessinait, composait exactement de la même manière. Ce n'était pas ainsi que, quinze ou vingt ans auparavant, David avait fondé sa puissance. Ses élèves d'alors, les premiers qui l'avaient pris pour chef, en se donnant à lui avaient gardé certaine indépendance; ils avaient leur physionomie propre : Gros n'était pas Gérard, Girodet n'était pas Guérin. Puis on voyait à côté d'eux certains débris vivans de l'ancienne académie, Greuze et Regnault par exemple; on voyait quelques solitaires cherchant, comme Prudhon, des sentiers non battus. Ces innocentes dissidences n'avaient pas altéré l'unité du système, et sa froideur s'en était réchauffée; mais la génération nouvelle ne prenait plus de telles licences : elle n'aspirait qu'à obéir. Toute séve était morte, toute liberté faisait peur : l'esprit de plate imitation, cette lèpre de l'art, avait tout envahi (1).

Cela dura même après l'empire, l'effet survécut à la cause. Le style impérial était encore debout, incontesté, en possession paisible

(1) Géricault, il est vrai, exposa son *Hussard* en 1812; mais on sait comme il fut accueilli par David et même par le public. En général, on conseilla à Géricault de briser ses pinceaux et de se faire plutôt maçon. Il se soumit et se fit soldat. Il ne redevint peintre que quatre ou cinq ans plus tard, sous la restauration.

de sa toute-puissance, lorsque déjà, depuis quatre ou cinq ans, les aigles avaient disparu, lorsque David était hors de France, subissant un regrettable exil. Ce n'est guère qu'au salon de 1819 que la rébellion commença : l'esprit d'innovation y fit brèche de trois ou quatre côtés à la fois. Déjà au salon précédent, en 1817, il s'était bien permis certaines escarmouches; mais le public n'y avait pas pris garde : ceux-là seuls s'en étaient aperçus qui connaissaient l'intérieur des écoles et suivaient le travail des esprits. Depuis déjà quelques années, certains ateliers fermentaient, et le plus signalé dans ce nombre était l'atelier de Guérin.

L'auteur du *Marcus Sextus* n'était cependant pas un esprit téméraire. Jamais il n'eût, de parti pris, abandonné la tradition du maître. Sans s'élever à sa hauteur, sans avoir sa concise énergie, il dessinait à son exemple. Le sentiment du bas-relief est dans tous ses tableaux, ce qui n'empêche pas qu'il s'y rencontre aussi un certain goût de parler à l'âme, un certain désir d'expression. Çà et là, quelque figure rêveuse ou passionnée, quelque heureux effet de lumière, quelque touche sentie, font dissonance avec la raideur des contours et le guindé de la composition. Ce contraste existait chez lui dès sa jeunesse; il s'était accru avec l'âge. Dans ses derniers tableaux, la *Didon*, la *Clytemnestre*, on sent de plus en plus qu'il se débat entre deux influences, les instincts de sa nature et les souvenirs de son éducation. Quelle sorte d'enseignement un tel maître devait-il donner? L'autorité lui manquait à coup sûr. Ne pouvant conduire ses élèves, il les laissait aller, et cette tolérance le mettait à la mode. C'est ainsi que, sans le vouloir, et à son grand effroi, par le seul fait de son genre de talent et de son caractère, peut-être aussi de sa faible santé, Guérin se voyait entouré et devenu le chef apparent de la jeunesse la plus indépendante et la moins orthodoxe qu'il y eût en ce temps-là.

Était-ce un bonheur pour Scheffer d'être tombé à telle école? Nous en doutons. S'il avait eu l'esprit timide et engourdi, rien n'aurait mieux valu; des compagnons comme Géricault et Eugène Delacroix auraient secoué sa paresse. Mais il pouvait se passer d'eux : en fait d'audace et d'entrain, il n'avait rien à apprendre, tandis qu'il avait besoin d'un maître, nous parlons d'un véritable maître, qui lui eût inspiré confiance et respect, dont il eût épousé la gloire et la méthode avec foi, avec enthousiasme, et qui, sans l'asservir, œuvre impossible évidemment, lui eût communiqué ces secrets, ces procédés pratiques qui se transmettent seulement par l'exemple, et qu'à soi seul on n'acquiert jamais bien. Quelques années de plus, et M. Ingres pouvait être ce maître. Scheffer aimait à penser et à dire de quel secours aurait été pour lui un tel apprentissage. Que d'es-

sais laborieux, que de peines il lui eût épargnés! Trouver un fonds de savoir tout acquis quand on possède une telle nature, c'était tout réunir! Sans doute on court quelque danger à suivre un maître, à s'attacher à lui, on y joue son originalité; mais ceux qui gagnent à ce jeu-là, ceux qui surmontent ce péril, valent deux fois ceux qui ne l'ont pas couru, comme ces enfans qu'on élève à la dure et qu'on risque de perdre, mais qui, quand ils survivent, deviennent des Hercules.

Scheffer et ses compagnons n'étaient pas mis à telle épreuve; aucun d'eux ne courait le risque d'être absorbé par son maître. Ce qu'ils avaient à craindre, c'étaient les fantaisies, les présomptions de leur jeunesse. Ils s'excitaient et s'échauffaient entre eux, sorte d'enseignement mutuel excellent pour détruire un système, pour en découvrir les défauts, en faire saillir les ridicules, impuissant à fournir le moyen d'en construire un nouveau. Abandonnés à leurs instincts, chacun suivait sa pente : Géricault préparait son *Radeau de la Méduse,* Delacroix sa *Barque du Dante,* Scheffer ses *Bourgeois de Calais.*

Qu'était-ce que ce tableau, qui parut au salon de 1819? Depuis ses débuts d'Amsterdam, depuis près de douze ans, Scheffer avait beaucoup peint et même exposé quelquefois. Il travaillait, cherchant sa route sans trop savoir où la trouver. Son tableau de 1819 laissait encore percer cette hésitation; rien ne ressemblait moins à ce qu'il devait faire un jour, c'était encore le noviciat d'un écolier sans maître. Ni l'exécution matérielle, ni le dessin, ni la couleur, n'affectaient grand désir d'innover : on eût dit, au premier aspect, un de ces tableaux d'histoire comme alors on en faisait tant; mais plus on regardait, moins on trouvait qu'il ressemblât aux autres. Certaines physionomies, certaines attitudes révélaient chez le peintre un don particulier qui le distinguait de la foule, le don d'exprimer la pensée et de faire lire dans l'intérieur des âmes.

L'expression de la pensée, telle était, à n'en pas douter, la vocation du jeune artiste. A la seule vue de ce tableau, tout incomplet qu'il fût, on eût tiré son horoscope. Il était évident que la peinture pour lui, la peinture proprement dite, ne serait pas le but suprême, qu'au-dessus de l'art lui-même il placerait quelque chose, qu'il demanderait à ses pinceaux un moyen prompt et saisissant d'émettre des idées, une langue intelligible à tous.

Est-ce bien là le but de l'art? nous est-il donné pour cela? On peut à ce propos composer des volumes, le texte est inépuisable, et tout à l'heure il faudra bien en dire quelques mots; mais ne perdons pas de vue notre peintre, qui s'aperçoit enfin de sa vraie vocation et se dispose à la suivre. Au lieu de s'enfoncer dans l'ornière

du pur tableau d'histoire, de s'obstiner à pâlir devant de grandes toiles qui glacent son imagination, de s'énerver dans les lenteurs d'une exécution compliquée, il comprend qu'il lui faut des cadres plus restreints, des toiles qui se couvrent presqu'au courant de la pensée, de simples tableaux de chevalet.

Donnera-t-il à ces tableaux le fini précieux qu'on exigeait alors dans les œuvres de dimension moyenne? Il s'en gardera bien. Descendra-t-il à l'autre extrême, aux rudesses de l'ébauche, aux négligences du croquis? Pas davantage; il saura se faire une touche à la fois libre et fine, exprimant tout sans appuyer, indiquant avec suavité des contours d'une exquise élégance, et ne couvrant le sentiment que de tout juste assez de couleur pour qu'il demeure transparent. Tel est le plan qu'il se traça, ou plutôt qui lui vint à l'esprit tout fait et tout tracé, comme les choses naturelles. Il le mit aussitôt en pratique, et commença cette série de scènes familières, touchantes et parfois pathétiques, petits drames pleins de larmes si vraies et d'émotions si douces, qui bientôt allaient rendre son nom célèbre et même populaire, occuper exclusivement cette première phase de sa vie d'artiste, et lui faire patiemment ajourner toute autre tentative plus ambitieuse et plus sévère.

Dire seulement les titres de ces nombreux tableaux, c'est réveiller des souvenirs, rappeler des images que tout le monde a dans la pensée. Qui n'a pas vu, grâce au burin ou à la lithographie, la *Veuve du Soldat*, le *Retour du Conscrit*, les *Orphelins sur la tombe de leur mère*, la *Sœur de charité*, les *Pêcheurs pendant la tempête*, l'*Incendie de la ferme*, et ce vivant portrait de nos désastres, cette page toute frémissante de colère patriotique, la *Scène d'invasion en 1814*? Le succès de ces compositions, immense il y a trente ans, ne s'est guère démenti, ce nous semble. Que dans le choix des sujets et dans la manière de les rendre il y eût quelques flatteries au goût du jour, quelques moyens de circonstance, un peu de cette habileté, de ce génie du succès qui nous donnait alors des *Michel et Christine*, et certaines chansons de Béranger, on ne peut en disconvenir; mais sous le savoir-faire il y avait ce qui dure, ce qui survit à la mode, ce qui va au cœur du public dans tous les temps, un accent vrai, une émotion naturelle et communicative.

Au point de vue de l'art, ce qui recommandera toujours ces petits poèmes, c'est une grande qualité, la qualité magistrale de notre école, l'art de la composition. Nombreux ou clairsemés, les personnages y sont tous à leur place, ils pensent, ils agissent, ils parlent. ils dialoguent clairement, sans confusion, sans emphase, sans digression, à la française en un mot, car cet art de grouper, de disposer des personnages, de les bien mettre en scène, non pas en

chorégraphe, en maître de ballet, mais en peintre, c'est notre privilége, comme de bien composer un livre, d'en classer les matières, d'en proportionner les parties, d'en faire un tout vivant et intelligible; c'est par ce don de la composition que Le Sueur et Poussin seront toujours hors de pair, et quiconque veut faire de la peinture en France, eût-il la palette la plus chaude et la plus vénitienne, ou le trait le plus pur et le plus athénien, fera fausse route, il faut le lui prédire, s'il n'a pas cette qualité-là. Eh bien! Scheffer, qui par certains côtés se ressentait, comme tout à l'heure nous le verrons, de son origine étrangère, avait une telle entente de la composition, c'était chez lui un tel instinct de nature, qu'à défaut d'autre titre celui-là suffirait à assurer son droit de bourgeoisie dans notre école.

Ce n'était pas la première fois que la peinture se permettait ainsi de faire à sa façon du drame ou du roman; mais jusque-là ces tentatives n'avaient guère réussi. Ainsi Greuze, dont le nom vient le premier à la pensée, loin de grandir à cette épreuve, s'y était plutôt compromis. Chose étrange, cet homme qui devant la nature, dans un portrait, dans une étude, a des secrets incomparables, vrai magicien qui fait palpiter la chair et introduit à pleines mains la vie, la passion même dans ses figures, il n'est plus qu'un praticien vulgaire et maniéré dès qu'il sort de la réalité et fait un pas dans la fiction, dès qu'il s'avise de donner à ces mêmes figures un rôle déterminé, de les grouper dans une action commune, d'en composer un drame en un mot. Il a beau faire appel aux sentimens les plus gracieux et les plus tendres, aux plus véhémentes situations, non-seulement il ne devient pas poète, mais il cesse d'être coloriste; il ne sait plus trouver que des teintes plâtreuses, des tons ternes et blafards. D'où vient cela et qu'en conclure? Que c'est un art à part que le drame élégiaque en peinture, que ce mélange indéfinissable de forme pittoresque et de sentiment littéraire ne s'obtient dans sa juste mesure que par un certain genre d'esprit et de talent: que pour y réussir il ne suffit pas plus d'être peintre que d'être littérateur, qu'il faut être à la fois l'un et l'autre, chose assez rare assurément. Greuze avait deux périls à tenter l'aventure, d'abord le goût de son temps, le goût déclamatoire, puis l'amitié de Diderot. Sans Diderot, il n'aurait jamais fait que ce qu'il savait faire, ce pour quoi Dieu l'avait mis au monde; mais le bouillant critique lui souffla ses idées. Il parlait d'art avec assez d'esprit pour qu'on s'y laissât prendre. Cet esprit par malheur était tout littéraire, et plus rhéteur que lettré. Diderot voulait affranchir les arts comme l'espèce humaine par les mêmes moyens, la guerre à mort aux traditions. Pour lui, le progrès, c'était la confusion des langues : de la sculpture pittoresque, de la peinture dramatique, tous les fleuves

hors de leur lit, un débordement général, voilà le rêve de Diderot. Ce pauvre Greuze fut sa victime, il écrivit sous sa dictée : plus de peinture, plus de couleur, du sentimentalisme, de la déclamation; c'est du pur Diderot que ces tableaux dramatiques; en les signant, Greuze fait un faux.

Maintenant tournez les yeux sur les scènes d'Ary Scheffer : voyez l'*Incendie de la ferme*, l'*Invasion de 1814*, les *Pêcheurs pendant la tempête;* l'action n'est guère moins agitée que dans la *Malédiction paternelle*, la pièce à grand fracas de Greuze, mais quelle différence! Vous n'êtes pas au mélodrame; vous êtes ému par des moyens de bon aloi; c'est l'auteur qui vous parle; il sent ce qu'il vous dit, il n'a pas de souffleur, rien d'emprunté, rien d'affecté; aussi les sentimens qu'il exprime, loin d'engourdir son pinceau, lui donnent au contraire plus de souplesse et plus d'accent. Faire penser, faire rêver, attendrir le spectateur, c'est là sa peinture à lui, c'est par là qu'il est peintre; dessin, couleur, idée et sentiment, tout cela n'est chez lui qu'un tout inséparable, comme ces mélodies dont les notes s'identifient si bien aux vers qui les inspirent, qu'elles semblent en sortir tout naturellement. Le naturel, pour tout dire, le naturel uni à l'art de la composition, tels sont les deux secrets qui assuraient à Scheffer le succès de ses petits tableaux; ajoutons-en un troisième, la distinction de ses types, de ses figures en général, et particulièrement de ses têtes de femmes, sorte d'idéal suave et mélancolique qui donnait à ses œuvres un cachet si nouveau.

On le voit donc, le succès était grand; le genre modeste, mais sûr. Était-ce assez pour Scheffer? N'avait-il rien rêvé de plus? Se croyait-il au terme de ses efforts? Loin de là. Cette faveur publique n'était pour lui qu'un aiguillon. Il en était heureux et fier tout comme un autre, et même il en profitait pour fonder son indépendance, mais sans y tenir autrement, et jamais pour la conserver il n'eût fait le moindre sacrifice de ses idées ni de ses espérances. Ses espérances étaient vastes : à mesure qu'il marchait, l'horizon s'étendait pour lui, et ses yeux découvraient des sommets qu'il prétendait atteindre. Il se sentait la flamme d'un grand peintre, la puissance de l'invention, le génie de l'expression; que lui manquait-il donc? Un instrument plus ferme et mieux réglé pour donner un corps à ses rêves, pour revêtir sa pensée d'une forme plus arrêtée et plus palpable. Il sentait bien qu'en glissant sur ses petites toiles il n'avait jusque-là qu'indiqué ce qu'il avait dans l'âme, et que pour en laisser une trace profonde il fallait gouverner autrement son pinceau. Au plus fort de sa vogue, il fut pris d'un immense regret de ce qu'il appelait son éducation manquée. Était-ce vers

l'époque où M. Ingres revenait d'Italie comme d'un long exil, et trouvait, pour prix de sa persévérance, dans le public régénéré un respectueux empressement et chez quelques adeptes un véritable fanatisme? Était-ce l'influence de cette élévation de style, de ces principes traditionnels si hardiment inaugurés qui avaient agi sur Scheffer? N'était-ce pas plutôt le résultat tout naturel d'un travail tout intérieur? Quoi qu'il en soit, vers 1826 il était, on peut dire, aux prises avec lui-même, se livrant les plus grands combats, se soumettant aux plus rudes épreuves qu'aucun maître peut-être ait jamais acceptées au-delà de sa première jeunesse.

Nous en avons le souvenir présent. Un jour, dans cet atelier qui d'ordinaire était rempli de chevalets d'un petit modèle, et où la toile la plus grande n'excédait guère les dimensions d'un portrait, nous fûmes surpris d'en trouver une qui du sol montait presque au plafond. Elle était déjà couverte d'un épiderme de couleur laissant voir des contours finement arrêtés. Ce n'était pas encore un tableau, c'était plus qu'une ébauche. On eût dit une apparition vaporeuse et diaphane. De malheureuses femmes réfugiées au sommet d'un rocher se tordaient les mains de désespoir, les unes implorant le ciel, les autres penchées sur l'abîme et regardant l'issue d'un combat meurtrier. Jamais nous n'oublierons cette scène émouvante. Sans quelques coups de crayon blanc encore tracés sur la peinture, l'illusion aurait été complète; la scène elle-même apparaissait comme à travers un transparent. Scheffer était là depuis huit jours dans le feu de sa première pensée : c'était, on le devine, ses *Femmes souliotes* qu'il jetait ainsi sur la toile. Ces créatures héroïques se lançant à la mort pour fuir le déshonneur et l'esclavage lui avaient monté la tête. Peindre en petit, c'est-à-dire indiquer seulement, laisser dans le vague et l'à-peu-près un tel acte, de telles âmes, c'était, selon lui, en prendre trop à son aise. Il fallait essayer de tout dire et de tout rendre, à l'échelle de la nature. Il abandonnait donc ses tableaux commencés, ses joujoux, comme il les appelait, et se donnait tout entier à cette œuvre virile.

Trois ans auparavant, on l'avait déjà vu tenter même entreprise. Il avait envoyé au salon de 1824, en compagnie de huit ou dix charmans petits tableaux, un *Gaston de Foix trouvé mort après la bataille de Ravenne,* grande et sombre composition qui ne manquait pas d'énergie, et où l'âme du peintre se laissait voir encore dans l'admirable tête du héros expiré, mais au demeurant vraie boutade romantique, surtout quant à l'exécution. Tout ce qu'un des plus spirituels contemporains de Scheffer s'était déjà permis à cette époque d'épaisseur de couleur, de tons heurtés, de négligences volontaires, Scheffer en avait usé lui-même dans cette grande toile.

Les novateurs d'alors, vrais affranchis, sans frein et sans mesure, battirent des mains avec transport. Un enrôlé de plus venait grossir leurs rangs! Scheffer entrait au parti de la grande couleur! Il en avait assez de la pensée! quelle joie dans Israël! Par malheur, le public était moins enthousiaste; il admirait la tête du Gaston, trouvait le reste assez triste, tournait le dos, et courait faire foule devant la *Veuve du Soldat*. Scheffer se garda bien d'écouter les applaudisseurs; il fut de l'avis du public, et désormais ne s'amusa plus à crépir ses tableaux.

C'était un de ses dons, don précieux dans les arts comme à la guerre, que cette promptitude d'esprit qui d'un coup d'œil voit une fausse route, et qui sans marchander s'en détourne à l'instant. Toujours prêt à tout essayer, comme un homme qui s'enseignait lui-même, il était également rapide à ne pas s'entêter dans les guêpiers où il tombait. Aussi les *Femmes souliotes* n'avaient avec le *Gaston* aucune espèce de parenté : ce n'était ni la même brosse, ni la même main. Dans cette ébauche terminée que nous avions devant les yeux, la touche était déjà aussi lisse que limpide; point d'empâtemens outrés, point d'ombres poussées au noir, une clarté fluide et harmonieuse sur toute la toile. S'il eût été possible de monter le tableau de ton sans rien détruire de ce premier effet, il en serait résulté une œuvre irréprochable. Aussi y avait-il des gens qui conseillaient à Scheffer de s'en tenir à ce qu'il avait fait. « Restez-en là, lui disait-on, n'y touchez plus. — En rester là, répondait l'artiste, autant vaudrait n'avoir pas commencé. Ce n'est pas seulement pour grandir mes figures que je quitte les petites toiles, c'est pour peindre autrement. Si je m'en tiens à cette préparation, on me dira qu'en grand comme en petit je ne fais toujours que de l'aquarelle. Je veux serrer de près la forme, accuser non-seulement les contours, mais les reliefs. Laissez-moi faire, j'en viendrai à bout. » Et en effet, à quelque temps de là, au salon de 1827, l'étonnement fut grand lorsqu'on vit ce tableau qui, par le caractère des têtes, par la touchante vérité et la profondeur des expressions, portait encore évidemment le cachet de l'auteur, mais qu'on aurait dit peint par un autre, tant le changement était grand dans le procédé d'exécution, tant son pinceau net et moelleux reproduisait avec délicatesse aussi bien ces brillans accessoires, ces costumes aux broderies orientales, que les carnations variées de ces femmes, de ces jeunes filles, de ces charmans enfans. Les plus hargneux critiques, les plus grands ennemis du sentiment en peinture, avouèrent qu'il y avait progrès. Le fait était incontestable. Il est vrai que le peintre, pour en arriver là, avait fait à sa pensée première quelques légères infractions, jeté tout un côté de la scène dans l'ombre, et même dans

une ombre épaisse, usé de contrastes en un mot, c'est-à-dire emprunté avec discrétion sans doute, mais non sans dommage pour son œuvre, les recettes toujours un peu factices des coloristes de profession. Aussi, tout en mêlant alors notre éloge public aux félicitations presque unanimes que recevait l'auteur, nous ne pouvions nous défendre, à part nous, d'un certain regret involontaire, et depuis ce temps-là, chaque fois qu'au Luxembourg nous revoyons ces *Femmes souliotes,* notre plaisir est plus ou moins troublé en les comparant à elles-mêmes, c'est-à-dire au tableau qui nous vient en mémoire dans sa fraîche pâleur et sa virginité.

Étions-nous donc de ceux qui voulaient que le peintre suspendît son travail, et, par respect pour sa pensée première, laissât sa toile inachevée? Non, Scheffer avait raison, un frottis vaporeux, une apparence de modelé n'est vraiment pas de la peinture. Ce genre d'interprétation des objets est à peine acceptable dans les œuvres de dimension réduite; l'échelle étant conventionnelle, le procédé peut l'être aussi; mais lorsqu'on veut représenter les choses telles qu'elles sont, aussi grandes que Dieu les a faites, on doit en imiter franchement les surfaces, franchement et complétement, c'est-à-dire modeler et colorer. Il faut donc être coloriste quand on veut être peintre? Il le faut de toute nécessité. Mais n'est-on coloriste que d'une seule façon? C'est là le point à éclaircir. Ne dirait-on pas qu'il existe un prototype du modelé et de la couleur, que le procédé en est invariable, absolument déterminé par la manière dont certains maîtres ont compris et rendu les effets de lumière et d'ombre? Celui-là seul passera-t-il pour coloriste qui cherche à monter sa palette au même ton, à la même puissance que Rubens ou Rembrandt, qui donne aux reliefs toute la saillie possible, qui vise à l'illusion, au trompe-l'œil? Pour notre part, nous ne le pensons pas. Nous admirons, autant que qui que ce soit, les magiques beautés de ces rois de la couleur : nous aimons jusqu'à leurs excès, parce qu'il n'y a rien dans leurs œuvres qui puisse en être compromis, parce qu'ils n'aspirent qu'à nous peindre la vie, l'âme extérieure de ce monde; mais s'ils avaient une autre prétention, s'il était dans leur génie de parler à l'esprit en même temps qu'aux yeux, s'ils avaient à nous communiquer les mystérieux secrets de la vie invisible, oseraient-ils nous inonder de cette lumière éblouissante? Nous imposeraient-ils ce modelé qui provoque et harcelle notre attention? Non, Rubens aussi bien que Rembrandt seraient les premiers à s'en défendre. Ils chercheraient une manière plus calme d'éclairer les objets, d'accuser les reliefs, une couleur en harmonie avec l'effet complexe qu'ils auraient à produire. Autre chose est donc la couleur des coloristes purs, des peintres qui renoncent à tout un côté de

leur art, autre chose celle que comporte et qu'exige la peinture élevée à sa toute-puissance, c'est-à-dire aspirant à son double but, à sa vraie raison d'être, la représentation vivante aussi bien des âmes que des corps. Ces deux sortes de coloris ne sont pas deux degrés différens d'une seule et même chose : ce sont deux choses différentes, essentiellement distinctes en principe et en application. L'un est plus spontané, il s'acquiert avant tout par instinct, par tempérament; l'autre est plus réfléchi, la nature le prépare, l'étude le perfectionne. Mais, ne l'oublions pas, on est ou l'on n'est pas coloriste, on l'est à des degrés divers, dans l'un de ces deux modes aussi bien que dans l'autre.

Il y a des gens qui s'imaginent trouver quelque chose de profond lorsqu'à la vue d'un Raphaël ils s'écrient : « Quel dommage que ce ne soit pas Titien qui ait tenu le pinceau! » Ils croient inventer là un miraculeux mariage, d'où sortirait une création surhumaine, le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre : eh bien! il faut leur dire que si par impossible ils étaient exaucés, ce qui naîtrait de leur rêve serait une plate médiocrité. Si Titien voulait rester lui-même, il aurait bientôt saccagé, tout en se mettant à la gêne, les lignes, les contours, les délicates expressions de son associé : le Raphaël disparaîtrait, et nous n'aurions qu'un faux Titien. Si au contraire le Vénitien devait rester dans l'ombre, à quoi bon l'être allé chercher? Dieu fait bien ce qu'il fait : laissons les chênes porter des glands. Cette union de qualités extrêmes et contradictoires fut l'ambition des Carrache, principalement d'Annibal : qu'en ont-ils obtenu? Avec des facultés de premier ordre, à quel rang se sont-ils placés? Ils voulaient faire de la chaude couleur sur du dessin arrêté, ils se sont faits lourds coloristes et vulgaires dessinateurs, ni peintres ni poètes. Est-ce là ce qu'on veut quand on prêche la couleur à tort et à travers, sans s'inquiéter de la mesure, de l'à-propos, de l'harmonie, en demandant à tout le monde le même éclat, les mêmes vigueurs, en appelant incolore tout ce qui n'excède pas le ton de la vérité? Si quelque chose nous semble impardonnable, quand on se mêle d'aimer les arts, c'est de ne pas sentir que Raphaël est coloriste, grand coloriste, mais seulement lorsqu'il consent à l'être à sa façon, sans dépasser sa propre gamme, sans emprunter le diapason des autres, de ceux qui n'ont à leur service ni la forme ni la pensée.

Revenons maintenant aux *Femmes souliotes*. Qu'aurions-nous voulu que fît Scheffer? Non pas un effort moins grand pour se faire coloriste, un effort autrement combiné. Au lieu de ces partis pris, de ces tons soutenus, de ces contrastes, moyens un peu matériels en désaccord avec tout son talent, nous aurions voulu qu'il cherchât un coloris sobre et tranquille, solide, mais conforme à sa na-

ture, de même famille que sa pensée, son coloris à lui, un coloris spécial, complétement affranchi des banalités de métier. Ce que nous souhaitions là, c'était ce que lui-même allait dorénavant chercher, essayer sans relâche, jusqu'au dernier jour de sa vie, ce qu'il eut le bonheur de rencontrer souvent, surtout dans la plupart de ses derniers ouvrages, ceux que le public ne connaît pas encore et dont bientôt nous parlerons.

Nous avons fait comme une halte devant ce tableau des *Femmes souliotes*, parce que dans la vie de l'artiste il marque un temps de transition. On peut dire qu'il ne se rattache ni aux œuvres qui précèdent ni à celles qui vont suivre, différant des premières par la facture et par les dimensions, des secondes par le caractère. Si les figures sont étudiées et peintes avec un soin tout nouveau, c'est encore une scène, une action dramatique, un groupe de nombreux personnages, toutes choses que désormais Scheffer allait laisser là en même temps que ses petites toiles. Voulant épurer son dessin et affermir son style, sans toutefois cesser d'être lui-même, sans renoncer à ses dons acquis, à sa manière pénétrante d'exprimer le sentiment, il n'avait qu'un moyen : concentrer son étude et ses forces sur un petit nombre de figures, éviter toute action compliquée, ne s'adresser ni à la pure histoire ni à la pure fantaisie, l'histoire étant trop positive, la fantaisie trop vague; chercher dans les légendes ces personnages qui sont un drame par eux-mêmes, que le public connaît et qu'il aime à revoir, qui prêtent au développement et posent devant le peintre, qui se peuvent étudier, analyser sans fin.

Or de toutes les légendes, la plus riche comme la plus sublime, la source éternellement féconde de l'art et de la poésie modernes, Scheffer n'osait y puiser encore. Soit qu'il n'eût pas suffisamment ouvert son âme aux rayons d'immortelle vérité qui plus tard devaient luire pour lui, soit qu'il ne fût pas encore assez sûr de sa main pour toucher à cette arche sainte, près de dix années s'écoulèrent sans qu'il traitât un sujet religieux. C'était pourtant, à son insu, sa véritable vocation, son but suprême; mais il avait besoin d'un noviciat. Pour s'élever de la vie réelle, vie d'affections, de misères, de tristesses, qu'il avait si bien peinte, à la vie surhumaine, à l'idéal religieux, il lui fallait passer par des régions intermédiaires. Cette atmosphère nouvelle où désormais il allait vivre, c'était la poésie.

Ainsi trois phases successives, trois cycles, pourrait-on dire, dans cette vie d'artiste : le monde tel qu'il est, le monde des poètes, puis enfin le monde de la foi.

De quels poètes allait-il s'inspirer? Nous dirions presque qu'il

n'avait pas le choix : une harmonie préétablie de race et d'origine, d'habitude et de nature d'esprit, l'entraînait vers le nord, vers les beautés un peu brumeuses de la muse germanique; ou si, par aventure, il se laissait attirer au soleil, ce n'étaient ni les soyeux contours, ni les molles clartés du Tasse et de l'Arioste qui pouvaient le séduire, c'était plutôt la touche abrupte et mâle du plus sombre et du plus rêveur des enfans du midi. Goethe, Schiller, Byron, et par exception Dante, exception fortunée pour lui, voilà les inspirateurs qu'il n'allait pas quitter. Dix ans plus tôt, ce Parnasse étranger eût été lettre close pour le public français; mais, grâce aux traductions et aux idées naissantes d'émancipation littéraire, on commençait alors à se douter en France de ce qu'étaient Byron, Goethe, Schiller et Dante; on connaissait, sinon leurs vers, du moins l'esprit et les noms de leurs créations principales. C'était tout ce qu'il en fallait. Mieux vaut un certain mystère qu'une clarté trop grande dans les sources de l'inspiration. Scheffer avait donc raison de suivre son penchant et de ne pas s'adresser à nos propres poètes. La poésie telle qu'on l'entend chez nous n'est pas chose, il faut le reconnaître, qui se transporte aisément sur la toile. Nous n'avons à offrir aux peintres que de beaux vers, expression plus ou moins imagée de sentimens abstraits, ou des scènes de théâtre, et de ces deux choses l'une est intraduisible au pinceau, l'autre le glace et le pétrifie. Dans cinquante ans, si nos savans, à force de labeur, sont parvenus à remettre en mémoire, à vulgariser tant soit peu nos poétiques légendes du XIe et du XIIe siècle, ces rustiques iliades, filles ou sœurs de l'épopée de Roncevaux, peut-être alors verra-t-on des tableaux éclore du sein de la poésie française; mais jusque-là prenez tous nos poètes, prenez notre théâtre, cette gloire des lettres, cette merveille de l'esprit, vous ne trouverez pas un artiste qui s'en puisse heureusement inspirer. Tout est trop dessiné, trop arrêté dans ces chefs-d'œuvre; ils ne laissent rien à fouiller, rien à chercher, ils disent tout. Si l'artiste avec son pinceau les traduit librement, comme il convient à l'art, il choque nos traditions, trouble nos habitudes, nous crions au contre-sens; s'il traduit à la lettre, il n'est plus qu'un malheureux copiste de friperie théâtrale. L'école de David en a fait la triste expérience : tous ses tableaux sont des vignettes servilement calquées sur les poses de Talma, c'est-à-dire de glaciales caricatures. Ne prenez pas la poésie pour guide, ou prenez des poètes qui peignent à grands traits et vous laissent vos coudées franches. Il ne vous faut qu'un canevas, un *libretto* plus ou moins élastique, quelques points de repère pour vous entendre avec votre public; puis volez de vos propres ailes, inventez, créez, soyez vous-même tout en suivant les créations d'autrui.

C'est là ce que trouvait Scheffer dans ses poètes étrangers. Ainsi Goethe par exemple, que lui empruntait-il pour s'emparer de son Faust et de sa Marguerite? Tout juste ce que Goethe avait demandé lui-même à la vieille légende nationale, le fond, la donnée première du drame et des personnages, une certaine teinte locale générale, certains traits de caractère; mais du reste le détail des scènes, l'esprit du dialogue, l'esprit de Goethe, il n'y touche même pas, glisse à côté, et substitue partout son propre esprit, son propre sentiment. C'est ainsi que les arts doivent se traduire entre eux. Il leur faut une fraternité toujours indépendante. — La Marguerite allemande est moins rêveuse et moins mélancolique, moins virginale et moins candide que celle-ci : avec un cœur aussi honnête, elle a des yeux plus éveillés, c'est vrai; mais la poésie peut expliquer des choses que la peinture ne saurait dire. Peignez-nous, trait pour trait, sans commentaire, la pauvre enfant telle que l'a conçue Goethe, vive, enjouée, mutine; le spectateur s'y méprendra, il ne saura pas bien lequel des deux amans séduit l'autre : il faut donc que le peintre insiste sur la candeur. C'est comme les griffes de ce diable : le poète peut les cacher, il a moyen de nous dire à l'oreille à quel homme nous avons affaire, il met ses griffes dans ses discours; mais le peintre, s'il ne les montre pas, son tableau n'est plus qu'une énigme. Gardons-nous donc d'épiloguer et prêtons-nous de bonne grâce à ces transformations nécessaires. Sans elles, pas d'invention possible en peinture : ce n'est pas un art créateur dans le sens ordinaire du mot. Qu'on nous cite un grand peintre qui ait tiré de son propre fonds un sujet de tableau, qui ne se soit pas fait simplement traducteur ou d'un récit d'histoire, ou d'un rêve de poète, ou d'une tradition populaire. On n'en trouvera pas. Partout un fonds d'emprunt, mais sur ce fonds une liberté d'invention sans limites. Cette liberté, Scheffer savait la prendre et se la rendait plus facile en cherchant ses modèles hors de France, en se mettant comme à l'abri derrière un idiome étranger. Il aurait eu moins d'assurance, si chez nous on savait par cœur les vers de Goethe comme les vers de Racine.

Quitterons-nous ce Faust et cette Marguerite sans avoir indiqué quelle place ces deux figures à demi réelles, à demi fantastiques, ont occupé dans la pensée de Scheffer et presque dans sa vie? On peut dire que pendant trente ans elles ne l'ont pas quitté, se présentant sans cesse à lui comme une vision favorite, et toujours sous des aspects nouveaux. Elles ont presque assisté à ses derniers momens. Bien peu de temps avant sa mort, interrompant ses travaux de peinture religieuse, qu'il avait cependant tant à cœur d'achever, on le vit saisir une dernière fois ses anciens pinceaux pour mettre encore au monde un nouveau Faust, une nouvelle Marguerite. Cha-

que fois qu'il s'est inspiré de cette fiction, il en est sorti quelque page marquée à son meilleur cachet. Nous distinguons pourtant, et dans cette famille nous avons nos prédilections.

La première de toutes les *Marguerite* fut la *Marguerite au rouet*; elle parut au salon de 1831, en compagnie du *Faust tourmenté par le doute*. Depuis les *Femmes souliotes*, Scheffer n'avait rien exposé : c'était son nouveau programme. Avec deux simples figures, chacune isolée dans son cadre, presque sans accessoires, deux portraits pour ainsi dire, il faisait lire clairement, à première vue, sans le secours du livret, tout ce que la plus fine analyse, la plus pénétrante psychologie auraient pu découvrir au fond de ces deux âmes. Comme on les voit souffrir, chacune à sa façon : l'une inquiète et vacillante devant d'obscurs mystères qu'elle s'obstine à sonder, l'autre en contemplation muette devant des mystères aussi, et non moins formidables, les premiers troubles de l'amour! Cette intensité d'expression, obtenue avec tant d'aisance et des moyens si simples, sans l'ombre de charlatanisme, c'était quelque chose de nouveau et de considérable en peinture. La foule le comprit et se pressa devant ces deux études avec une sympathie curieuse. Scheffer alors se sentit comme attaché à son sujet, il lui sembla ne l'avoir qu'effleuré, et, sans concevoir encore l'idée de compléter le drame, sans revenir en arrière jusqu'aux débuts de ce fatal et touchant amour, il alla droit aux scènes qui tentaient son talent, et avant tout à la *Marguerite au prie-Dieu*. Nous désignons ainsi la pauvre fille assistant à la messe et succombant à son remords. Quelle attitude et quel regard! Comme le corps s'affaisse, comme cette tête s'abandonne et tombe sur le prie-Dieu! Quelle douleur, quel cri de l'âme dans ces bras, dans ces mains! et comme tout ce pathétique est contenu dans sa juste mesure! Ici c'est plus qu'une étude, plus qu'un jeu de physionomie habilement rendu, plus qu'un tour de force d'expression, c'est une action complète : la toile est pleine; les accessoires jouent leur rôle, encadrent la figure principale et en redoublent l'effet. Cette paix, ce silence, ce recueillement autour de la jeune fille donnent à son angoisse quelque chose de plus déchirant.

Pour Scheffer évidemment, cette scène de l'église était à son insu le sujet tout entier : tout *Faust* était là pour lui. Aussi ce tableau, selon nous, sans être inattaquable, s'élève-t-il au-dessus des autres. Il est mieux inspiré et plus touchant. On ne trouve peut-être ni moins d'invention ni moins de sentiment dans la *Marguerite au Sabbat* : sa tristesse est aussi navrante, sa pose est aussi vraie, et la seule façon dont elle tient son enfant fait comprendre toute son histoire; mais ce pâle fantôme a beau faire, il est moins attachant que la vivante Marguerite, et puis le groupe des deux hommes

n'est pas tout à fait exempt d'un défaut presque inconnu à Scheffer, l'emphase théâtrale. Quant aux autres épisodes, la *Sortie de l'Église*, la *Promenade au Jardin*, ce sont de charmantes idylles où l'expression sommeille un peu. Détachées de l'ensemble, ces toiles ne se recommanderaient que par la grâce d'un blond visage, d'un doux regard azuré, d'une démarche souple et légère, d'une heureuse variété d'attitudes et d'expressions; mais en s'entremêlant à ce tragique voisinage, elles prennent un tout autre intérêt : ce sont des repos, des valeurs négatives, comme les silences en musique. Il en est autrement de la dernière de toutes ces *Marguerite*, la *Marguerite à la Fontaine*. Là, nous trouvons encore un vrai chef-d'œuvre d'expression : la pauvre enfant écoute, mais sans en avoir l'air, les propos qu'échangent sur son compte les jeunes filles ses compagnes; un trouble indéfinissable altère son placide visage. Ce qui la fait rougir, c'est à la fois l'amour, car on voit qu'elle rêve au bonheur; c'est aussi la première alarme, le premier frémissement d'une conscience en péril. Tout cela se sent et se voit clairement, sans qu'on puisse dire exactement à quels signes on le devine.

Nous parlons de ce tableau sans nous apercevoir qu'il n'a pas vu le jour, et même qu'il est sorti de France un mois à peine avant la mort du peintre; mais la gravure nous le rendra bientôt. Quant aux autres, ce sont déjà de vieux amis du public, on peut, en en parlant, se dispenser de les décrire. Ce genre de privilége appartient à presque toutes les créations de Scheffer. Les *Mignon* par exemple, dont la pensée première lui vient aussi de Goethe, ne sont pas moins connues que les *Faust* et les *Marguerite*. On peut même s'étonner que ces figures purement rêveuses, conçues dans un esprit presque tout germanique, sans action caractérisée, et plus lyriques que dramatiques, aient si bien réussi chez nous, qu'elles soient l'objet d'une faveur si générale et si constante dans un pays qui, avant tout, demande aux arts un sens déterminé. A cela point d'autre cause que la toute-puissance et la magie de l'expression. Si frivole ou si positif que soit le spectateur, il ne peut voir avec indifférence ce regard ardent et malheureux qui semble le poursuivre et s'attacher à lui tout en se perdant dans l'espace. Certains critiques ont demandé à quel signe on s'apercevait que cette jeune fille a le mal du pays, comment on devinait qu'elle rêve aux citronniers et au soleil plutôt qu'à toute autre chose, à sa mère, à ses compagnes, ou même à son amant? Pauvres questions qui n'ont pas arrêté le public! Y a-t-il là une créature humaine, un cœur souffrant comprimant ses soupirs, rongé de souvenir et de regret? D'inexprimables aspirations se lisent-elles sur ce visage? Voilà tout ce qu'il faut au public, et il a bien raison. Cette sorte de mystère qui échappe à l'analyse, et que le

cœur comprend, se révèle surtout dans l'un de ces tableaux : nous parlons de la *Mignon* rêvant à son pays. Celle qui aspire au ciel, à la patrie céleste, pose un peu trop devant le spectateur: elle est moins simple, plus agitée, et au fond moins passionnée que l'autre. La moins connue, c'est la troisième, la *Mignon retrouvant son père*. Elle n'est, à peu de chose près, qu'une répétition de la première. avec addition d'une figure qui n'ajoute rien à l'effet.

Nous voici maintenant (toujours en pleine poésie allemande, représentée cette fois par Schiller) devant des sujets tout différens. Ils ont peut-être moins d'attrait et la gravure les a moins répandus, ce qui n'empêche pas que le peintre y déploie, selon nous, des qualités encore plus grandes et plus fortes. Ici, point de figures de femmes, point de gracieux visages, point de larmes d'amour; des pleurs encore, mais des pleurs de vieillard, des pleurs de désespoir. C'est Eberhard, le vieux comte de Wirtemberg; hier il rudoyait son fils. il s'indignait qu'il eût cédé au nombre et quitté vivant le champ de bataille; il ne lui permettait pas de s'asseoir à sa table, et pour se séparer de lui tranchait la nappe de son couteau : aujourd'hui le voilà vainqueur; son honneur est vengé, son camp triomphe, il doit être content. Que fait-il donc, seul dans sa tente, les yeux en feu et les joues ruisselantes? Il pleure devant le corps mort de son fils. — Ces deux scènes, si bien tracées dans la ballade, ont inspiré à Scheffer les deux compositions les plus mâles et les plus énergiques qui soient sorties de son pinceau. Elles sont écloses à plus de quinze ans de distance, et c'est par la dernière qu'il avait commencé. Il n'a fait *le Coupeur de nappe* que vers 1850; *le Larmoyeur* remonte à 1834. On le vit au Salon de cette année, et maintenant il est au Luxembourg avec les *Femmes souliotes*. Soit mauvaise qualité de la toile, soit abus du bitume comme matière colorante, ce tableau est déjà gravement altéré. La seule partie qui n'ait pas trop souffert est heureusement une des plus belles, c'est la tête et le corps du jeune guerrier couché dans son armure. On peut aussi, en se plaçant bien, découvrir encore quelque chose de l'admirable tête du vieux comte: mais tout le reste n'est plus qu'un enduit obscur et raboteux. Ary Scheffer, qui savait le prix de cette composition, n'a pas voulu qu'elle fût perdue. Vers le temps où il a fait *le Coupeur de nappe*, il a refait *le Larmoyeur*, et cette répétition est une œuvre nouvelle qui laisse l'original à distance. Les dimensions de la toile sont plus heureuses, les jambes du jeune homme ne sont plus coupées par le cadre, il s'étend de toute sa longueur; puis le ton du tableau est moins sombre, moins uniforme, le faire en est plus fin et plus égal. En 1834, Scheffer essayait encore des procédés les plus divers en fait de coloris, et ce sujet lugubre l'avait comme entraîné dans les

teintes à la Rembrandt; en 1850, revenu de toute imitation, ne cherchant qu'à devenir lui-même, il ne s'est plus servi de bistre qu'avec modération, et a jeté du jour dans ces ténèbres. Les deux têtes n'y perdent rien, elles sont tout aussi lumineuses et encore plus touchantes sur ce fond moins artificiel. Ainsi renouvelé, ce tableau est le digne pendant de l'autre scène, du terrible *Coupeur de nappe*. Lequel est le plus pathétique? On se sent attendri malgré soi devant ce beau jeune homme moissonné dans sa fleur, devant cet orgueilleux veillard dévoré de regrets et de larmes; mais l'aveugle colère d'un père qui flétrit injustement son fils et ne voit pas que ses insultes le poussent à la mort, mais la fierté muette, immobile de ce fils qu'on sent rugir, comme enchaîné par le respect d'un père, c'est quelque chose qui émeut et qui ébranle encore plus fortement que des larmes.

Ces deux tableaux sont en Hollande. Nous voudrions qu'on les montrât à ceux qui ne voient en Scheffer qu'un peintre élégiaque, vaporeux, métaphysique. Nous leur demanderions si la passion humaine, si le vrai drame sans phrases et sans décors a souvent rencontré un plus ferme interprète. Il y a du Shakspeare dans ce *Coupeur de nappe*. Si Scheffer n'a pas fait souvent résonner cette corde, on le voit, elle existait en lui. Son *Giaour*, dans un genre moins sobre et moins contenu, est encore un exemple de cette énergie de pinceau; mais ce n'était pas là sa pente naturelle : après le *Giaour*, une autre inspiration de Byron le ramène bien vite à ses prédilections, aux tristesses de l'âme, à l'idéal mélancolique. Cette *Medora*, l'œil fixé sur la mer qui doit lui ramener son amant, est un des types favoris de l'imagination de Scheffer. C'est une beauté du Nord, un peu sylphide. Elle n'a ni les joues arrondies de Marguerite, ni les pommettes saillantes de Mignon; rien d'allemand ni de bohémien; ses traits ont plus de style; on souhaiterait seulement que sa chair eût plus de consistance, plus de vie, moins de délicatesse : le peintre a trop voulu nous faire sentir que Medora doit mourir si Conrad ne revient pas.

Nous voilà presque au terme de cette phase de poésie qui occupe le milieu de la vie de notre artiste, et nous n'avons rien dit encore de sa *Francesca di Rimini*, de l'œuvre qui domine en quelque sorte cette période tout entière. Pour le public, le nom de Scheffer éveille avant tout l'idée de cette composition d'un genre si neuf et si touchant, de ce groupe si artistement enlacé, si bien uni d'un même supplice et *d'un même vouloir*, si tristement, si amoureusement emporté dans l'espace. N'eût-il jamais fait autre chose, l'auteur d'un tel tableau échapperait à l'oubli. Scheffer a pu trouver quelquefois des beautés d'un ordre supérieur; il n'a rien produit d'aussi har-

monieux, d'aussi complet. Sans perdre ses qualités propres, il semble en emprunter ici qui lui sont étrangères. C'est une ampleur de style, une souplesse, une pureté de lignes, une rondeur de modelé que ses poètes du Nord ne lui inspiraient pas. En se séparant d'eux un instant, en s'approchant de Virgile et de Dante, on dirait qu'il pénètre dans une autre atmosphère, qu'il est sous l'influence d'un autre art, d'un autre goût; un souffle embaumé d'Italie semble avoir passé sur sa toile.

L'original de ce tableau, qui appartenait à M. le duc d'Orléans et qui parut à la vente de sa galerie, n'était pas dans un état de parfaite conservation. Des accidens, moins graves que ceux qui déparent *le Larmoyeur* du Luxembourg, altéraient une partie des fonds et même des figures. Scheffer a eu le courage, comme pour *le Larmoyeur*, de faire une répétition entièrement peinte de sa main. Il faut voir cette *Francesca* nouvelle pour sentir ce que l'œuvre a gagné dans ce second enfantement, tout ce que vingt ans d'études, de réflexion, d'expérience, ont ajouté de délicates nuances et d'heureux traits d'expression à ce fond déjà si riche. Peu d'artistes ont eu la constance de reprendre et de refondre ainsi, après longues années, leurs œuvres de prédilection. Ceux qui ont fait des répétitions, et le nombre en est grand, les ont faites identiques, au moment même de la première création, si bien que la postérité a souvent peine à reconnaître les véritables originaux. Scheffer au contraire ne s'est guère copié lui-même que pour ajouter, corriger, étudier à nouveau. Jamais content de ce qu'il avait fait, recommencer par espoir de mieux faire, c'était un bonheur pour lui. Il ne changeait pourtant que des détails. Dans son ensemble, la *Francesca* reste la même : c'est toujours le tableau que le public connaît; mais si connu qu'il soit, il faut qu'on nous permette d'en dire ici quelques mots. C'est sur la part d'invention qui revient à l'imitateur que nous voudrions insister. Ce n'est pas tout, en effet, de lire le cinquième chant de *l'Enfer* et d'en être vivement ému. Le tableau n'est pas fait quand on a lu les vers; disons mieux, il serait mal fait si la toile s'en tenait à ce que les vers lui disent sans rien changer, sans rien ajouter. Dante compose son tableau à sa façon. Cette rafale infernale qui entraîne dans le ténébreux séjour les amans criminels; tous ces milliers de malheureux emportés deux à deux par le noir tourbillon qui jamais ne s'arrête, grinçant des dents, se lamentant, « traînant leurs plaintes » comme de longues files de grues qui passent en chantant leur lai, comme des nuées d'étourneaux poussés par le vent d'hiver, tout cela n'est qu'indiqué, crayonné dans la demi-teinte; c'est le fond, l'arrière-plan du récit : ce qui est en saillie, ce qui se détache en lumière sur ce gouffre de ténèbres, ce qui fait

le premier plan du poète, ce sont les paroles de Francesca, ces adorables réponses que son interlocuteur ne peut entendre sans s'attendrir et sans tomber évanoui. Eh bien! tout ce divin dialogue, il faut y renoncer. Essayez donc d'aboucher Dante et Francesca, cherchez à tracer ce colloque, la scène deviendra inintelligible aux yeux. Il faut la prendre au rebours et faire dominer la rafale en la personnifiant dans Paolo et Francesca; il faut choisir le moment où les paroles viennent de cesser, où les pauvres amans, détournés un instant de leur route par l'attrait sympathique de ces deux étrangers, et planant, pour venir à eux, comme deux colombes suspendues sur leurs ailes ouvertes et immobiles, sont tout à coup repris par la tempête et retombent dans leur supplice. Il faut nous montrer Francesca, la lèvre encore tremblante des paroles qu'elle vient de dire, le cœur gonflé de souvenirs, les yeux noyés de larmes. Il faut enfin, par des effets purement plastiques, donner au spectateur la même impression, le même état d'esprit où nous jette la lecture de ce merveilleux épisode. A-t-on souvent mis en pratique, avec un tel bonheur, l'art difficile de traduire par équivalent? Tout est changé et tout subsiste: rien n'est à la même place, tout est empreint du même esprit. Nous n'avons qu'un regret devant cette belle œuvre, c'est que Scheffer, avant d'y remettre la main, ne soit pas allé voir à Florence, dans le palais du podestat, aujourd'hui la prison, *il Bargello*, le véritable Dante tracé sur la muraille, de la main de Giotto, son ami. Ce beau profil, découvert par miracle il y a douze ou quinze ans sous une croûte de badigeon, ces traits si fins, cet œil si fier où se trahit si bien l'ardeur de l'âme et le feu du génie, nous voudrions les voir au second plan de la *Francesca*, au lieu de ce Dante traditionnel, Cassandre débonnaire et sénile. Une scène si belle demanderait un plus digne témoin.

La *Francesca di Rimini* fit son apparition au salon de 1835. Parvenu à cette hauteur, Scheffer allait de plain-pied, pour ainsi dire, passer de l'idéal poétique à l'idéal religieux. Il s'en était frayé la route peu à peu et comme à son insu. Dès 1836, on voyait dans son atelier l'ébauche du *Christ consolateur;* l'année suivante, il l'avait achevé. Hâtons-nous de le dire, ce n'était là qu'un prélude, un essai sur terrain neutre, l'essai d'un néophyte qui côtoie le sanctuaire sans se permettre d'y entrer. Dans ce tableau, disait naguère un juge aussi bienveillant qu'éclairé, il y a plus de philosophie que de religion. Et en effet le personnage principal, ce Dieu consolateur entouré de tant de malheureux, c'est un symbole de mansuétude et de bonté, ce n'est pas le Dieu bon, le Dieu vivant, le Dieu qu'on prie, qu'on aime, le Dieu que tout à l'heure Scheffer nous montrera; tous ces malheureux eux-mêmes, qui, chacun pris à part,

sembleraient pleins de vie, groupés ainsi artificiellement, comme des argumens à l'appui d'une idée, perdent en quelque sorte leur personnalité, et se transforment en abstractions. C'est la souffrance de la maternité, la souffrance de l'esclavage, la souffrance du génie, toutes les souffrances de ce monde, calmées et adoucies par la bonté divine, par la bienfaisante rosée des espérances immortelles : tout cela est très ingénieux, très pur, très moral, très habilement rendu; toutes ces têtes sont touchantes, quelques-unes admirables, on ne se lasse pas de les contempler une à une, mais tout cela fait un tableau, il faut bien l'avouer, d'une incontestable froideur.

Si Scheffer était resté dans cette voie, il eût donné beau jeu à ses adversaires naturels, aux détracteurs de l'expression et de la pensée dans les arts, aux mortels ennemis de la peinture d'idées, comme ils l'appellent. Autant c'est un grossier système que ce culte de l'art pour l'art, si fort en faveur aujourd'hui, de l'art qui non-seulement n'enseigne rien, mais ne dit rien, n'exprime rien, ne fait penser à rien, et se pavane uniquement de quelques coups de brosse plus ou moins téméraires, autant il faut se mettre en garde contre la tentation de faire dire au pinceau plus qu'il ne doit, plus qu'il ne peut. Nous ne voulons pas de la peinture muette, mais nous voulons qu'elle ne soit pas pédante, qu'elle se contente de son propre langage, qu'elle ne parle ni science, ni philosophie, ni morale, et quand elle cherche la religion, que ce soit par la bonne route, par le cœur, non par l'esprit. Eh bien! Scheffer, grâce à ce don de s'amender lui-même que tout à l'heure nous signalions, s'était aperçu bientôt qu'au lieu d'aller à l'idéal il marchait à l'idéalisme, qu'il lui fallait sortir de ce brouillard allemand, ne plus se fatiguer l'esprit à des synthèses théophilanthropiques, ne plus inventer Dieu, mais le chercher tout simplement dans la Bible et dans l'Évangile. Aussi ne l'a-t-on vu retomber qu'une fois dans les voies qui l'avaient conduit au *Christ consolateur,* et c'était pour faire un pendant : la symétrie le ramenait en arrière. Le *Christ rémunérateur* est conçu dans le même système : mêmes qualités, mêmes défauts; c'est un jugement dernier de fantaisie, trop plein d'idées, trop peu vivant; mais, encore une fois, cet exemple est le seul : dans tous ses autres essais de peinture religieuse, Scheffer est parti du principe opposé; c'est la naïveté historique des saintes Écritures sans raffinemens, sans commentaires, c'est le Dieu réel et agissant qu'il s'est proposé de peindre. Voilà ce que la critique n'a pas eu l'équité de toujours reconnaître. Elle a pris texte de deux tableaux pour juger tous les autres; de l'exception elle a conclu la règle, et, sur la foi de ses oracles, bien des gens sont encore convaincus que Scheffer n'a jamais peint que des Christ philosophiques, et que dans ses tableaux religieux il est un pur idéologue.

Ce qui n'est guère plus juste, c'est de prendre au sérieux certains travaux de circonstance sur lesquels il faudrait glisser. Qu'importe par exemple que sous le nom de Scheffer quelques toiles figurent au musée de Versailles? Est-ce la *Bataille de Tolbiac* et *Charlemagne dictant ses Capitulaires* qui ont fait sa réputation? Qu'avons-nous besoin d'en parler? Qui se souvient de ces tableaux? Scheffer s'en souvenait-il lui-même? Notre seul grief, c'est le temps qu'il a mis à les faire, et qu'il pouvait mieux employer. Quant aux tableaux eux-mêmes, l'art n'y joue pas grand rôle, c'est tout simple. Ils feraient disparate s'il n'en était ainsi. Versailles n'est pas un musée de peinture, c'est une galerie d'histoire, un grand moniteur illustré: nous ne jugeons pas l'idée, nous la prenons telle qu'elle est. Notre respect pour le feu roi, pour le rénovateur de Versailles, est trop sincère et trop profond, nous prisons trop haut sa sagesse et les services que lui doit la France, pour éprouver la moindre gêne à dire qu'il n'avait pas le sentiment de l'art, que, comme presque tous les monarques, il voulait avant toute chose faire vite et faire beaucoup. Près du trône au contraire, dans sa royale maison, c'était comme un don naturel que l'amour éclairé du beau : le génie de l'artiste s'y produisit lui-même, on s'en souvient, sous des traits augustes et charmans. Scheffer avait eu l'honneur, longtemps avant 1830, d'être non pas l'initiateur, la nature l'avait prévenu, mais le conseil et le guide de ces jeunes protecteurs de nos arts, et son goût judicieux les avait maintenus, en matière de peinture, dans un état d'innocente révolte contre l'autorité paternelle. De là deux courans opposés dans les commandes d'objets d'art. Deux tableaux du même peintre, sortant du même atelier, l'un pour s'enfouir à Versailles, l'autre pour aller briller dans la galerie de M. le duc d'Orléans, étaient deux choses tout aussi différentes que deux tissus fabriqués, l'un au métier, l'autre à la main. Voilà ce qui explique comment Scheffer, travaillant pour son élève, nous pouvons dire pour un ami, ces mots sont du prince lui-même, produisait des *Mignon,* des *Francesca di Rimini,* et réservait les *Bataille de Tolbiac* pour la galerie du souverain.

Laissons donc là ces œuvres secondaires, et revenons aux travaux sérieux. Aussi bien nous touchons, non pas au dénoûment, mais aux dernières péripéties de cette vie d'artiste : moment plein d'intérêt où peu à peu tout s'éclaircit, où l'hésitation se dissipe, où les efforts se concentrent, où chaque pas conduit plus près du but. Nous venons de laisser le peintre de *Francesca* au seuil de la peinture sacrée; maintenant il faut voir comment il y pénètre, comment il va de degrés en degrés s'élever dans ce grand art à des hauteurs rarement accessibles.

Son *Christ consolateur* était un dangereux début. Il aperçoit

l'écueil, et se porte aussitôt dans un sens tout contraire. Les *Bergers conduits par l'ange*, les *Rois mages déposant leurs présens*, voilà les sujets qu'il s'impose, sujets sans énigme à coup sûr et sans métaphysique. Il les traite avec simplicité, comme des études, sans parti pris, sans recherche, peut-être même sans se permettre une assez grande originalité. Ces lieux communs de la peinture, ces vieux thèmes consacrés ne veulent pas qu'on les brode; mais, sans les altérer, on peut les rajeunir par un certain accent individuel. Scheffer, vers cette époque, fit bien d'autres essais, un *Christ soutenu par l'ange au Jardin des Olives*, un *Christ portant sa croix*, un *Christ enseveli*. Dans ces compositions, pleines de beautés, on sent encore que l'artiste est sur un terrain qu'il ignore. Ses qualités personnelles commencent à s'y faire jour, elles n'y sont pas acclimatées. Il n'a pas trouvé ce qu'il cherche. Il y a de la tendresse dans cet ange, un sentiment noble et profond dans ces têtes du Sauveur, rien encore de divin. Le véritable terme de son apprentissage, si nous pouvons parler ainsi, la prise de possession d'un idéal religieux qui lui soit propre, qui n'ait rien de banal, rien d'incertain, qui sorte des entrailles mêmes de son talent, c'est la *Sainte Monique* et le *Saint Augustin*. Dix ans s'étaient passés depuis le *Christ consolateur*. C'est au salon de 1846, dernier salon où Scheffer ait exposé, que parut la *Sainte Monique*.

Que dire de ce tableau, sinon redire son immense succès? Nous savons bien ce qu'en murmurent et les gens de système et les gens de métier : ce n'est pas là de la peinture, c'est une apparition de corps transfigurés. Quelle raideur dans ces corps! quelle maigreur anguleuse! quel mépris de la chair! quelle glorification des os! Acceptons tout cela, avouons même, si l'on veut, que l'exécution de ce groupe, le genre admis, laisse à désirer quelque chose, que l'auteur tout à l'heure nous donnera lui-même et la mesure et l'exemple de ce qu'on souhaiterait ici, qu'il s'est par trop abandonné à la pente de sa nature: mais, tout cela concédé, vous trouverez encore plus qu'il n'en faut pour justifier, pour perpétuer le succès. Récusez le public une fois, deux fois, nous l'admettons : il a ses engouemens passagers, il est faillible, très faillible; mais quand il persévère, quand ses prédilections subsistent à travers deux générations, malgré le temps qui court, malgré la mode qui varie, quand il s'obstine à se laisser charmer, c'est qu'il y a chez celui qui le charme un pouvoir solide et réel. Le public ainsi mis à l'épreuve est le critique par excellence. Scheffer l'a toujours trouvé fidèle à chaque degré nouveau qu'a franchi son talent : élégie, roman, dramatiques ballades, grandes et poétiques fictions; maintenant ce public est convié à des sermons, tout au moins à des ho-

mélies, et le voilà fidèle encore! A quoi bon s'écrier : Ce n'est pourtant pas de la peinture! C'est bien mieux, puisque l'extase de cette sainte femme se communique en quelque sorte à ceux qui la contemplent, puisque vous vous sentez comme entraînés par elle, comme emportés avec son fils vers ces régions éthérées où s'élève son âme, puisque vous assistez, par reflet dans ses yeux, au spectacle sublime dont elle est enivrée. L'élan de la vie céleste, l'élan de la béatitude, la vision du surnaturel rendue sensible et fixée sur la toile, voilà le mot de ce succès. Ajoutez aux joies du ciel certains sentimens de la terre que Scheffer excelle à faire comprendre, le bonheur, la reconnaissance de cette mère qui tient son fils contre son cœur, et qui sent qu'il s'émeut, se détache, s'ébranle, commence à quitter terre, et va la suivre dans son vol; puis, chez le fils, la foi naissante et déjà ferme, tant de respect et tant d'étonnement, tant d'ardeur soumise et domptée, toutes les *confessions* en un mot résumées en trois coups de pinceau! Trouvez beaucoup de peintres qui vous en disent autant, qui vous révèlent de tels mystères, cherchez dans le présent, cherchez même dans le passé, et dites-nous si devant de telles œuvres l'admiration se marchande! En faveur de ce qui s'y trouve, n'oublie-t-on pas ce qui peut y manquer?

Quant à Scheffer, il ne l'oubliait point. Toujours en garde contre lui-même, l'œil ouvert sur ses défauts, il allait et venait, comme un vigilant capitaine dans une place assiégée. C'est une curieuse étude que celle de cet esprit, plein de fougue, jamais emporté, et corrigeant l'excès de son activité par des réactions continuelles. La *Sainte Monique* touchait à l'extrême limite de la transparence en peinture: dès l'année suivante, dans les *Saintes Femmes revenant du tombeau*, voilà le faire le plus solide et le plus consistant : carnations, draperies, tout est fermement peint dans ce tableau. Aussi le connaît-on mal quand on n'en voit que la gravure. Le pinceau va ici plus loin que le burin. Est-ce le soin de cette exécution plus précise qui refroidit un peu la touche? est-ce la nature du sujet qui se refuse à plus d'animation? Nous ne pourrions le dire; mais cette composition, en quelque sorte irréprochable, produit sur nous un effet tempéré. A cette gravité silencieuse, à la pieuse tristesse de ces trois femmes si saintement exprimée, le peintre, moins occupé de l'extérieur, plus à son aise, se laissant plus aller, aurait ajouté, ce nous semble, une plus grande variété de nuances et cette onction pénétrante qu'il sait produire si admirablement.

Avec beaucoup d'analogie de style et d'exécution, on trouvera plus de feu intérieur et une action plus vivement sentie dans cette Ruth disant à Noémi : « Ne me prie pas de te quitter; où tu iras, j'irai; ton peuple sera mon peuple, ton Dieu sera mon Dieu. » La

jeune Moabite exprime admirablement la fidélité tendre et passionnée qui l'attache à sa belle-mère. On sent qu'elle aime en elle celui qu'elle a perdu; les tristesses de son veuvage voilent encore ses yeux. Parmi les œuvres de Scheffer que le public ne connaît pas encore, il en est peu d'aussi touchantes et de plus originales. Aucune affectation de couleur locale ne trouble le spectateur, et pourtant il comprend où se passe la scène; il sent comme un parfum biblique s'exhaler de ces deux figures.

C'est aussi une inspiration de la Bible, peut-être plus gracieuse encore, que le *Premier Baiser donné par Jacob à Rebecca*. Candeur et pureté sur ce front, amour chaste et brûlant sur ces lèvres, virginale beauté, respectueuse ardeur, rien ne manque à ce groupe charmant. Les contours sont fins et hardis, la touche souple et brillante. Scheffer n'a jamais rien mis sous les yeux du public qui soit d'un tel bonheur d'exécution.

Bien d'autres compositions nous viennent en mémoire; mais le lecteur n'est-il pas las de ces souvenirs sans contrôle? Nous ne pouvons pas même, pour l'aider à nous suivre, invoquer ici la gravure; parmi toutes ces œuvres nées coup sur coup depuis douze ans, il en est peu qui soient déjà gravées. Elles le seront toutes, peut-être même trouvera-t-on moyen, si dispersés que soient les tableaux, de les réunir quelque jour et d'en faire une exposition publique; tout cela par malheur n'est encore qu'en projet et demande du temps. Il faut, quant à présent, qu'on veuille bien encore nous croire sur parole, tout au moins pour deux ou trois tableaux, dernier complément, selon nous, de cette chaîne de progrès dont nous venons de suivre les anneaux. Après des pages comme la *Sainte Monique*, les *Saintes Femmes*, la *Ruth*, la *Rebecca*, on croit toucher au terme; un pas nouveau, et le plus grand, reste pourtant à faire. Déjà Scheffer, comme on l'a vu, s'était essayé plusieurs fois au grand problème de l'art chrétien, l'image du Sauveur, la représentation de l'Homme-Dieu. Cette désespérante entreprise ne rebutait pas son courage; il la poursuivait sans relâche, comme obsédé par la vue d'un type qui lui échappait sans cesse, comme animé par le pressentiment que là serait sa meilleure victoire et le couronnement de sa vie.

De tous les chefs de la peinture, quels sont ceux qui, en cherchant les traits du Dieu fait chair, ont trouvé seulement ceux d'un homme tant soit peu supérieur à la moyenne de notre espèce? Quelle raideur solennelle chez les uns, quelle molle douceur, quelle afféterie chez les autres! Sanzio lui-même, qui seul peut-être a complétement touché le but, l'a-t-il toujours atteint? Dieu s'est révélé à lui, nous l'osons dire; il a vu Dieu, il nous le montre, mais seulement dans

les bras de sa mère : c'est l'enfant-Dieu dont il est peintre : l'enfant devient-il homme, la révélation cesse; ce n'est plus ce calme de la force, cette majesté toute-puissante, cette pensée créatrice du monde, ces yeux qui percent les mystères; à Rome comme à Pérouse et à Florence, à fresque comme sur toile, au sommet du Thabor comme au seuil du sépulcre, nous ne retrouvons plus qu'une tête angélique, la plus belle, la plus douce, la plus compatissante figure, pleine de sainteté, mais sans divinité. Léonard, autant qu'on en peut juger sur les débris de la *Cène* de Milan, eut aussi sa révélation : son Christ a des beautés divines; il lui manque peut-être un certain trait de flamme. Ce n'est pas le Christ tout entier, mais la douceur et la résignation de la sainte victime ne seront jamais, sur terre, exprimées plus admirablement. Après ce grand effort, cherchons; le type s'abaisse. Un reflet affaibli du Christ de Léonard se perpétue par tradition; chaque époque, chaque école l'altère plus ou moins; les Carrache l'appesantissent, le Guide l'affadit, Carlo Dolci l'efféminé; puis tout cela se résume en un certain mélange solennel et maniéré, également dépourvu de l'une et de l'autre vie, qu'on peut appeler le Christ académique. Nous comprenons qu'un peintre qui, comme Scheffer, s'élève à l'art chrétien non par routine ou par commande, mais par invincible attraction, soit impatient de s'affranchir de ces banalités, et s'impose la tâche de résoudre à son tour le problème, de marcher à la découverte du type surhumain. Dès son entrée dans la carrière, c'est la pensée qui le domine. Son début est un *Christ*, puis il en fait dix autres sans jamais se lasser. Parmi tous ces essais, tout à l'heure nous en signalions trois : nous y trouvions déjà un sentiment profond, mais rien d'assez céleste pour en parler longuement au lecteur. Maintenant en voici trois autres, les trois derniers; ceux-là forcent à s'arrêter.

Nous le disons en toute confiance, et le public, nous l'espérons, jugera comme nous, ces trois *Christ* sont, chacun dans leur genre, trois coups de maître, trois œuvres de premier ordre, trois des plus nobles créations de la peinture moderne. Nous avons jusqu'ici mis franchement en lumière les imperfections au moins autant que les beautés, cette franchise ne nous fait pas défaut. Nous ne voyons pas en Scheffer un artiste complet, supérieur à tous ses émules, égal aux plus grands maîtres; nous constatons un fait : consultez vos souvenirs, prenez les peintres qui depuis Léonard, chacun à sa manière, selon son style et sa nature, selon l'esprit des temps, ont sérieusement tenté de peindre le fils de Dieu; prenez-les tous et demandez-leur quelque chose qui se puisse égaler à l'ineffable expression de ce *Christ pleurant sur Jérusalem!* Ces larmes de reproche et de tendresse, cette sévérité compatissante, où les trouverez-

vous? et ce *Jésus sur la montagne* terrassant de son calme regard, de son geste tout-puissant le démon qui veut le tenter? et l'humilité sublime, la divine résignation de ce *Christ au roseau,* de cet *ecce homo?* Cherchez, vous ne trouverez pas.

Faites maintenant toutes vos réserves, faites la part que vous voudrez aux inégalités; contrôlez, critiquez, épluchez : il restera toujours une victoire immense, un de ces triomphes de l'esprit qui ne valent pas moins dans le domaine de l'art que les conquêtes du télescope dans la voûte étoilée. Une heureuse et nouvelle expression de l'idéal, c'est la découverte d'un monde. Et notez bien que sur ces trois tableaux la plus minutieuse critique ne trouve à mordre qu'à grand'peine; ce n'est pas seulement la pensée qui s'élève, l'exécution la suit. Il y a tout à la fois dans la touche plus de largeur et plus de fermeté; la forme est accusée de près, le modelé a sa juste saillie, le dessin des contours est précis sans sécheresse. Voilà cette harmonie que nous demandions à Scheffer lorsqu'il s'agitait en tout sens dans des essais de coloris : l'équilibre est trouvé, sa pensée est en possession de ses moyens d'expression légitimes, de ceux qui lui sont propres, sans aller au-delà du but, sans rester en-deçà.

De ces trois belles œuvres, la plus considérable comme style et comme composition, c'est à coup sûr la *Scène de la tentation;* comme sentiment et comme couleur, c'est le *Christ au roseau,* ce nous semble.

Rien de si audacieux que la construction du lieu où est mise en scène la tentation. Ce sommet de montagne, cette pointe de rocher où Satan vient de transporter Jésus est tout juste assez large pour les tenir tous les deux. De là le regard plonge sur les royaumes de ce monde et sur leur gloire, *regna mundi et gloriam eorum,* sur ces biens dont Satan dispose, et qu'il offre de céder à Dieu pour prix d'une génuflexion. Cet horizon au-dessous du sol est d'un effet plein de mystère et de grandeur; il motive le geste du démon et explique clairement la scène. Quant au Satan, c'est une figure étudiée, hardiment conçue, habilement posée, d'une beauté athlétique, car le péché n'a enlaidi que l'âme de l'archange rebelle, son corps a conservé la stature et la puissance d'un être surhumain; il est vaincu, l'exorcisme divin, le *vade Satana,* vient d'être prononcé, il va fuir et lâcher sa proie; mais ses mains sont crispées, la rage est dans ses yeux, sa poitrine se gonfle sous les convulsions de l'orgueil. Tout cela est d'un grand effet, mais sent un peu l'effort : c'est une œuvre de labeur, le pinceau a dû passer et repasser souvent sur tout ce corps. L'autre figure au contraire, le Jésus, semble venue d'un seul jet : des pieds jusqu'à la tête, tout est inspiration et travail spontané.

Un tel geste, un tel regard ne se font pas à deux fois. Quelle puissance et quelle bonté! Cette tête est vraiment divine, et pourtant, faut-il le dire? la draperie l'est peut-être plus encore. Nous demandons grâce pour ce détail. Les draperies, dans les arts du dessin, sont de vraies pierres de touche. On a dit de Raphaël que, quand on couperait toutes ses têtes, il n'en resterait pas moins, seulement par ses draperies, le premier peintre du monde. Voyez, quand le goût se corrompt, c'est par les draperies que se trahit la décadence, et dès que l'art reparaît, c'est encore au jet des draperies qu'on reconnaît son retour. Ceux qui donnent quelque attention à ces sortes de choses, qui devant des tableaux font plus que regarder, qui étudient et comparent, ont-ils bien remarqué dans les œuvres de Scheffer, surtout dans la série qui commence aux *Saintes Femmes*, combien l'art de draper fait à vue d'œil de continuels progrès? Chose étrange que cette condition vitale du grand style tombant du ciel, pour ainsi dire, et prospérant ainsi chez un homme isolé qui tire tout de son propre fonds, et qui semble, au premier aspect, gouverné par le seul sentiment, tandis que chez tant d'autres elle végète et se soutient à peine malgré les préceptes d'école et les secours de la tradition! La draperie de ce *Christ sur la montagne* restera certainement comme un modèle dans notre école, et le tableau lui-même comme un type nouveau de notre art religieux.

Dans le *Christ au roseau*, le type est à peu près le même, plus tendre, plus touchant, plus indulgent, comme la scène le comporte; du reste, pas la moindre recherche d'originalité extérieure : c'est la pose traditionnelle, la figure à mi-corps, derrière le balcon de pierre, et même dans les accessoires, dans la figure qui soulève le manteau d'écarlate, on trouve un souvenir non déguisé des maîtres vénitiens. Ce qu'il y a de neuf dans cette toile, ce qui lui donne une incomparable puissance, et ce qui pour Scheffer est comme le dernier triomphe de sa persévérance, c'est la splendide vie qui rayonne de cette poitrine que la victime montre nue à ses bourreaux, de cette poitrine en pleine lumière que le Corrége ne désavouerait pas. Il semble que le Sauveur, avant de quitter la vie, ait voulu en revêtir toute la magnificence : c'est de la chair déifiée. Le coloris ainsi compris n'est plus une affaire de palette; il procède de l'esprit, il prête un mystérieux concours à l'expression de la pensée en même temps qu'il ravit les yeux.

Il faut nous arrêter, l'artiste a rempli sa tâche. Allons-nous maintenant, comme c'était notre dessein, essayer de faire connaître, non plus l'artiste, mais l'homme? En vérité nous hésitons. Si dans l'histoire de son talent, pour suivre ses évolutions, nous avons dû promener nos lecteurs dans des circuits sans fin, nous risquerions de

n'être pas plus bref dans l'histoire de sa vie, car il n'était ni moins actif, ni moins ingénieux à se perfectionner dans l'art de l'obligeance, de l'amitié, du dévouement, pas moins ardent à l'exercice des plus nobles vertus qu'à poursuivre les secrets du modelé et de la couleur. Sa nature était partout la même, partout même foyer, même âme, même énergie de volonté, même progrès continu. Et que serait-ce si nous voulions tracer une complète image de son esprit, en peindre les saillies, si promptes à se faire jour à travers les saccades d'un certain accent étranger, la seule chose peut-être qu'il y eût en lui de vraiment hollandais? Nous en avons bien souvenir, nous croyons les entendre encore; mais pour les faire entendre aux autres, pour les rendre vivantes maintenant qu'il n'est plus, il faudrait posséder un don bien rare, même chez les artistes, et qui, à personne peut-être, ne fut prodigué comme à lui, le don de peindre de mémoire. Certains objets, surtout certains visages, une fois contemplés, restaient en lui comme en dépôt, et toujours il pouvait, même à longs intervalles, malgré l'absence et malgré la mort même, en retrouver l'exacte ressemblance. Que de fois, aidé par son cœur, n'a-t-il pas fait de tels miracles! A combien d'amis désolés n'a-t-il pas ménagé cette douce surprise de voir ainsi revivre, contre toute espérance, une image chérie! Presque à la veille de sa mort, n'était-ce pas encore cette mémoire fidèle et ce cœur chaleureux qui guidaient son pinceau pour la dernière fois? Nous tenterions en vain un si heureux effort. Comment le faire revivre en quelques froides lignes? Il faudrait pour un tel portrait Scheffer lui-même, sa touche transparente et sa sûreté de souvenir. Lui seul saisirait comme au vol les contrastes de son caractère comme les mobilités de sa physionomie, tant de nuances, tant d'imprévu, cet insaisissable mélange d'ironie presque mordante et de bonté presque naïve, cette franchise sans pitié pour certains amours-propres, ces ménagemens délicats, presque tendres pour certains autres. Nous n'en finirions pas si nous voulions tout dire, et quand tout serait dit, nous n'aurions satisfait ni ceux qui l'ont connu, ni surtout ceux qui l'ont aimé.

Pour suivre Scheffer en dehors de son art, il est d'ailleurs d'autres difficultés. La bienfaisance a ses mystères : irions-nous divulguer tout le bien qu'il faisait, mettre au jour ce qu'il tenait caché, lui faire un mérite public de cette bourse toujours secrètement ouverte, non-seulement aux pauvres, au talent malheureux, à l'artiste sans pain, mais à tant d'autres? A qui refusait-il? S'informait-il pour panser une plaie si le blessé était de ses amis, si même il aimait ses tableaux? On pouvait le trouver incolore et puiser dans sa bourse, y prendre des couleurs, des pinceaux, des modèles, quelquefois même un atelier. Dire tout cela, le dire avec détail, comme

il faudrait pour échapper au lieu commun et au style d'épitaphe, ce serait soulever des voiles qu'il s'obstinait à tenir fermés, contrarier ses désirs, violer sa volonté; ne rien dire au contraire, ou ne dire qu'à moitié, sans accent, sans physionomie, quelle lacune dans notre portrait!

Ce n'est pas tout. S'il faut glisser sur l'obligeance et sur la charité comme sur un terrain défendu, que serait-ce donc de la politique? Elle occupait pourtant une très grande place dans cette vie. Scheffer avait pris au sérieux son titre de Français; la patrie lui tenait trop au cœur pour qu'il fît bon marché d'elle et surtout de sa dignité. Dire qu'il aimait la liberté, qu'il l'avait aimée de passion, ce ne serait pas notre embarras; point de difficulté non plus à montrer qu'il avait pour l'ordre un amour non moins énergique; les preuves en sont encore parlantes à ceux qui n'ont pas oublié que s'il y avait en 1848 des démolisseurs insensés, il y avait aussi pour s'en défendre de véritables citoyens : dans les rangs de cette garde nationale, l'instrument de notre salut, Scheffer avait gagné ses chevrons, et comme chef de bataillon s'était fait un renom populaire par un sang-froid de vieux soldat uni à son élan d'artiste. Mais là n'était pas pour lui toute la politique. Risquer sa vie soit pour des théories, soit contre des émeutes, ce n'est qu'un moment de courage; il faut quelque chose de plus pour vouer à sa cause, à ceux qu'on a servis, à ce qu'on croit honnête, ces fidélités vigoureuses que rien n'abat, que rien n'ébranle. Dans cet art peu pratiqué, Scheffer était passé maître, sa mort l'a trop bien prouvé. Croit-on qu'il nous fut loisible de peindre au vif ce côté de sa vie? Pourrions-nous librement parler de ses affections, sans réticence, à cœur ouvert?

Évidemment il faut nous arrêter devant les portes closes; mais par bonheur il en est une que rien ne défend d'ouvrir. Chaque artiste, outre sa personne, a quelque chose qui est encore lui, où se reflètent sa vie intime, son caractère, ses habitudes, quelque chose d'intermédiaire entre le public et la famille : ce quelque chose est l'atelier. Sous un certain aspect, presque tous les ateliers se ressemblent : un assez grand vaisseau, des chevalets, des toiles, un mannequin, force cigares, force bons mots, voilà le fond des ateliers. Celui de Scheffer, entre autres exceptions singulières, était un atelier où l'on ne fumait pas, où tout n'était pas en désordre, où l'on causait, non sans gaieté, mais sans gros rire, comme dans un salon, un atelier spiritualiste en un mot. L'harmonie était donc complète entre les tableaux et l'atmosphère où ils naissaient, sans compter qu'une autre influence aidait encore souvent à les faire mieux sentir. Comme la plupart des peintres, Scheffer aimait la musique, et ne l'aimait pas à demi; il en eût toujours entendu,

même en peignant. De là dans cet atelier un concert à peu près perpétuel, si l'on peut appeler *concerts* ces matinées sans programme, sans apparat, presque sans auditoire, où les exécutans semblaient jouer pour eux-mêmes ou plutôt improviser, tant ils se sentaient à l'aise, bien écoutés et bien compris. Sous ces cloisons élevées et sonores, devant tous ces portraits qui du haut jusqu'en bas faisaient tapisserie, au milieu des tableaux achevés, des toiles, des ébauches, la musique doublait de puissance, et la peinture semblait illuminée. Si jamais nous avons senti les liens mystérieux qui unissent ces deux arts, c'est là, c'est dans cet atelier. A qui contemplait la *Francesca*, la *Sainte Monique*, le *Christ à la tentation*, tel *andante* de Mozart, tel accent de Mme Viardot faisait passer magiquement à l'âme certains détails de sentiment que l'œil seul ne lui transmettait pas, et d'un autre côté ces nobles lignes, ce luxe d'idéal répandu sur ces toiles, préparaient merveilleusement l'esprit aux profondeurs et aux audaces de la pensée musicale. Plus d'une fois, nous l'avons éprouvé, certains mystères d'harmonie se sont éclaircis là pour nous. Scheffer, dans la musique, ne cherchait pas les plaisirs faciles, non que chez lui l'oreille fût blasée, mais il aimait trop la pensée pour se borner aux mélodies qu'on sait par cœur, sorte de rêverie où l'âme s'abandonne et se laisse bercer; il lui fallait des rêves moins passifs. Apprenait-il que de jeunes téméraires prétendaient rendre intelligibles à force de justesse, de précision, de style, les derniers quatuors de Beethoven, il s'enflammait à cette idée, la prenait sous sa protection, la soutenait de son exemple dans l'atelier, même au dehors, et MM. Chevillard et Maurin trouvaient dès lors en lui leur auditeur le plus imperturbable et le meilleur patron de leur modeste et beau talent. Que de débuts non moins heureux n'a-t-il pas protégés! Il devinait et attirait l'artiste près d'éclore. Chez lui, on allait toujours de découverte en découverte : tantôt un tableau nouveau, c'est-à-dire un degré de plus dans l'élévation de son style, tantôt un *virtuose* inconnu. C'est ainsi qu'un jour, à l'improviste, — on nous pardonnera ce dernier souvenir, — un frêle et mourant jeune homme nous apprit, dans ce même atelier, d'indicibles secrets sur un art, malheureusement le plus cultivé de tous, le dernier des fléaux quand il n'est pas presque sublime, l'art de jouer du piano. Jamais ainsi nous n'avions vu le mécanisme et la passion s'entr'aider, se surexciter l'un l'autre, et faire parler une telle langue à un tel instrument. Tendre nature et noble esprit, il était, lui aussi, un chercheur d'idéal. La mort lui avait laissé le temps d'être artiste et non celui d'être connu. Prononcer le nom de Günsberg, ce n'est guère, nous le savons, parler qu'à des amis, à quelques confidens. Nous continuons l'œuvre de Scheffer en faisant

tomber ici sur une gloire éteinte avant de naître comme un rayon de sa renommée.

Quittons cet atelier, car après la musique d'autres attraits viendraient encore nous retenir. Nous parlions tout à l'heure des portraits dont ces murailles sont couvertes, on s'oublierait à les regarder tous. Ce n'est pas seulement un curieux assemblage des personnages les plus divers, connus en général et la plupart célèbres, c'est aussi un sujet d'étude. Certain côté du talent de l'artiste se montre ici à découvert : on saisit comme sur le fait son procédé d'imitation. Ces portraits en effet sont tous très ressemblans, mais ce n'est pas la ressemblance qui s'obtient par l'exacte copie, par la reproduction littérale des apparences extérieures; cette ressemblance matérielle n'est ici qu'incomplète, la plupart des figures ne sont peintes qu'à moitié, les accessoires n'existent pas, il faut deviner beaucoup. Qu'importe? Ce qui existe est vivant et semble vouloir parler. Le trait immatériel qui constitue l'individualité de chacune de ces têtes, le trait dominant, essentiel, est admirablement saisi et exprimé. C'est le secret du peintre ici comme dans ses tableaux; seulement ici on en juge encore mieux. On voit qu'il ne s'amuse pas, par un soi-disant respect de la nature, à reproduire dévotement des vérités accidentelles, à vous peindre enrhumé, si par hasard vous l'êtes, à copier l'ennui qu'il vous cause en vous faisant poser : il ose interpréter, résumer, élaguer, au grand profit de 'art, sans détriment pour la nature. Scheffer n'avait besoin, pour exceller dans le portrait, que de s'armer plus souvent de patience. Chaque fois qu'une forte cause a subjugué sa volonté, et qu'au lieu de s'en tenir à de simples indications, il a tenté une imitation complète et sans lacune, il a merveilleusement réussi. Le portrait de sa mère, qui dans cet atelier domine tous les autres, en est l'évidente preuve. Il a voulu faire un chef-d'œuvre, et il l'a fait. Ce portrait, selon nous, est ce que Scheffer a produit de plus excellent dans l'art de peindre proprement dit. Ce n'est pas l'éclat surnaturel qui jaillit du *Christ au roseau,* mais une vérité lumineuse, une limpidité transparente et solide. Comme habileté de touche et maniement de pinceau, les plus grands maîtres n'ont pas fait mieux. Ce portrait, exposé en public, placerait immédiatement l'auteur, dans l'opinion générale, et même avec l'aveu des hommes de métier, au rang qui lui appartient comme peintre, et que, faute de le bien connaître, on peut encore lui contester.

Ce que l'amour filial avait produit, un autre sentiment non moins puissant sur Scheffer l'obtint de lui à Claremont l'an passé. Le portrait de la reine est aussi dans son genre une œuvre achevée, qui exprime admirablement l'énergie et la résignation d'un noble cœur,

les douleurs et les espérances d'une âme aimante et chrétienne. Nous citerions d'autres exemples d'efforts et de succès non moins heureux; mais pour Scheffer l'art du portrait ne fut le plus souvent qu'une occasion d'étude et d'exercice, un moyen expéditif d'enrichir sa mémoire, de faire provision d'expressions, où bien encore un *memento*, un instrument qui enregistrait en quelque sorte ses amitiés, ses relations, et lui en perpétuait le souvenir. C'est ainsi que s'était formée et peu à peu suspendue à ces parois la longue suite de ces portraits. Le pieux respect d'une fille qui a vécu en leur compagnie ne manquera pas de les y maintenir, aussi bien que tant de toiles inachevées et tant d'autres reliques du talent de son illustre père. Ces portraits, à vrai dire, sont une galerie, un répertoire biographique d'un prix inestimable pour ceux qui dans l'avenir voudraient tracer la vie de notre artiste, car ils y trouveraient, jour par jour, le souvenir vivant et comme l'écho visible de ses idées et de ses espérances, de ses affections, presque de ses entretiens.

Pour nous, qui nous contentons de parler de ses œuvres, mais qui du moins aurions voulu en donner une complète idée, nous sommes loin de notre but. Nous avons dû laisser dans l'ombre bien des tableaux, et des meilleurs, les uns faute de les connaître, d'autres pour abréger, parce qu'ils semblaient faire double emploi. Nous n'avons rien dit non plus de ses essais de sculpture, essais heureux pourtant, et d'une distinction rare. Il n'est pas jusqu'au talent d'écrire que nous pouvions trouver en lui en cherchant bien, en remontant jusqu'à certaines pages de la *Revue française*. Faut-il remplir toutes ces lacunes? Quand nous établirions par preuves plus nombreuses qu'il était apte à tout, que sa riche nature aurait en toute chose également triomphé, qu'ajouterions-nous à sa gloire? C'est comme peintre qu'il doit survivre, c'est sur le peintre qu'il fallait insister. Ce que nous souhaitons seulement, c'est d'en avoir dit assez pour le bien faire comprendre, et pour communiquer à nos lecteurs nos impressions, notre sentiment sur son compte; car ce n'est pas un de ces hommes qu'on peut juger en quelques mots, avec des formules toutes faites. Lorsqu'on l'a suivi pas à pas dans ses transformations, lorsqu'on l'a vu sous toutes ses faces, à chaque degré du voyage, et qu'on a bien mesuré l'espace de sa longue ascension, c'est alors seulement qu'on commence à le connaître, à se faire une idée vraie de son originalité, à sentir quels sont ses droits non-seulement à une première place, mais, comme nous le disions en commençant, à une place à part. Cette originalité s'accroît, pour ainsi dire, quand on regarde autour de lui. A qui ressemble-t-il? Un isolement pareil s'est-il donc rencontré souvent?

C'était déjà sans doute quelque chose d'étrange que Lesueur, en 1640, se frayant une voie solitaire, une voie d'expression, de sentiment et de simplicité au travers des pompes théâtrales que préparaient ses compagnons d'école; mais entre le peintre des *chartreux* et la peinture de son époque, la dissonance était-elle aussi grande qu'entre les derniers tableaux de Scheffer et ceux qu'on nous fait aujourd'hui? En vérité nous ne le croyons pas. Pour trouver un pareil contraste entre un homme et son temps, il faudrait reculer de deux siècles encore, aller jusqu'à Florence, dans une des cellules du couvent de *San Marco;* là nous verrions un artiste céleste opposer aux progrès d'un réalisme envahissant la plus paisible obstination et continuer jusqu'à son dernier jour de faire parler à son pinceau le langage des anges.

Lesueur, Angelico! ce n'est pas sans raison que ces deux noms nous viennent à la pensée. Sans aucune trace d'imitation, sans l'ombre d'analogies qui se puissent indiquer, n'est-il pas vrai pourtant que Scheffer se rattache par certains liens secrets à ces deux grands représentans de la chaste peinture, de l'idéal chrétien? n'y a-t-il pas dans ses veines quelques gouttes de leur noble sang? Lorsqu'il a quitté cette terre, ils ont dû lui tendre la main. Ils l'auront remercié d'avoir eu le courage de s'élever par sa propre force aux divines clartés, d'avoir, dans un tel temps, maintenu leur drapeau et vaillamment soutenu leur cause, cette cause du spiritualisme dans l'art qui trouvera sans doute d'éternels adversaires, mais qui saura toujours en triompher.

L. Vitet.

POLITIQUE COLONIALE

DE LA FRANCE

LE SÉNÉGAL.

I.

LA GUERRE.

I. *Voyage dans l'Afrique occidentale*, par Anne Raffenel, 1846. — II. *Nouveau Voyage dans le pays des Nègres*, par le même, 1856. — III. *Mémoire sur quelques Améliorations à apporter à la Colonie du Sénégal*, par Héricé, 1848. — IV. *Esquisses sénégalaises*, par l'abbé Boilat, 1854. — V. *La Sénégambie française*, par F. Carrère et Paul Holle, 1853. — VI. *Moniteur du Sénégal*, années 1856, 1857 et 1858. — VII. *Annuaire du Sénégal et Dépendances* pour l'année 1858, suivi d'une *Notice sur la Colonie*, par L. Faidherbe, gouverneur du Sénégal.

A certains signes, il est permis de pressentir qu'une phase nouvelle se prépare depuis quelque temps dans la situation coloniale de la France. Par la création d'un ministère spécial de l'Algérie et des colonies, les populations soumises à la loi française sur les divers points du globe ont reçu un éclatant témoignage de l'importance qui leur est reconnue, et le pays semble invité à reporter vers elles, avec plus d'ardeur que par le passé, ses sympathies et ses espérances. Cédant volontiers à ce courant, que nous jugeons conforme à la politique séculaire et nationale de la France, nous essaierons d'étudier successivement les intérêts et les destinées des diverses possessions d'outre-mer qui se plaisent à saluer et à aimer dans notre patrie leur métropole. Plus que toute autre, la colonie du Sénégal, la première qu'aient fondée les marchands et les marins

de la France il y a près de cinq siècles, est devenue, par un tardif retour de patriotisme, l'objet de la curiosité publique. On apprend avec satisfaction que le gouvernement local y mène avec une égale vigueur les travaux de la guerre et ceux de la paix. On suit d'un œil attentif, à l'ouest comme au nord de l'Afrique, les luttes que soutient l'esprit européen contre l'esprit sémitique, représenté, en-deçà et au-delà de l'Atlas, par deux familles, les Arabes et les Berbères, auxquelles viennent s'ajouter des variétés nombreuses de la race noire, prédestinées elles-mêmes à subir à leur tour l'action de la race caucasique. De ces contacts multiples naissent les situations les plus délicates. Comment concilier l'indépendance ou plutôt l'anarchie d'une vingtaine de petits états avec les exigences de l'unité politique et de la régularité administrative? Comment amener sans violence et sans faiblesse le christianisme et l'islamisme à se tolérer mutuellement, tout en rivalisant de zèle pour arracher les peuples aux ténèbres du fétichisme?

A côté des essais d'organisation qui s'inspirent de l'initiative ou de l'impulsion officielle, les intérêts privés tentent de se relever d'une trop longue décadence. La concurrence substituée au monopole, la liberté succédant à l'esclavage, excitent l'esprit d'entreprise et multiplient les échanges. A l'horizon du Bambouk, à deux cents lieues dans l'intérieur de l'Afrique, brillent de nouveau, comme une amorce séduisante, des mines d'or déjà célèbres au siècle dernier. A cette époque, le commerce de la France au Sénégal, en s'aidant, il est vrai, de la traite des esclaves, atteignait 21 millions de livres tournois; il semble permis d'espérer une renaissance de prospérité qui découlerait seulement d'un travail régulier et d'un trafic licite.

Une première fois pareille renaissance a été tentée sous les auspices du gouvernement : c'était au commencement de la restauration, vers 1820. Le domaine colonial de la France se trouvait réduit par les fautes de l'ancien régime, plus encore que par les traités de 1815, à de si humbles proportions, que le nouveau pouvoir résolut de reprendre au Sénégal ces plans de colonisation qui avaient toujours été, malgré bien des échecs, un des caractères du génie national et une des gloires de la France. La colonisation par la culture du sol fut tentée; elle échoua complétement, malgré des sacrifices prolongés pendant dix ans. Enfin, toute allocation ayant été retranchée du budget de 1831, on y renonça définitivement. A vrai dire, l'expérience n'avait condamné que l'intervention malavisée du gouvernement dans les choses agricoles et l'oubli de quelques-unes des lois fondamentales de l'économie rurale; néanmoins la spéculation se tourna dès lors exclusivement vers le commerce, dont les droits à

une protection sérieuse n'avaient jamais été méconnus. On obtint ainsi de meilleurs résultats. Aujourd'hui une période de quarante années, remplie par de sérieuses expériences, ne demande qu'à être attentivement étudiée pour démontrer quel brillant avenir s'offre à notre colonie du Sénégal. Dès ce moment, on entrevoit pour elle la possibilité de prendre rang bientôt en avant de la Guyane et de Pondichéry, à côté et peut-être au-dessus de nos Antilles et de Bourbon, à quelque distance seulement de la colonie algérienne, qui a rapidement dépassé toutes ses aînées.

Tel est le sentiment qui a prévalu de nos jours dans les conseils de la métropole, et qui a trouvé dans le gouverneur actuel du Sénégal, M. Faidherbe, un interprète convaincu et résolu. Par quel concours d'événemens a été amené ce retour vers une politique plus entreprenante et plus confiante? Par quels moyens et au prix de quels sacrifices s'ouvrira une voie plus large à l'influence française? Quels en seront les bienfaits pour les indigènes, les profits pour les Européens, les avantages pour la France? Autant de questions qu'il nous paraît opportun d'examiner. En les posant et en les appréciant, en racontant d'abord les travaux de la guerre pour exposer ensuite les avantages et les conséquences probables de la paix, nous n'avons pas cédé à la seule considération des intérêts politiques ou commerciaux qui sont en jeu dans les affaires du Sénégal, quoique nous les tenions en haute estime. Dans toute fondation coloniale, nous trouvons un mérite d'un ordre plus élevé encore : c'est l'établissement d'une société régulière au moyen des matériaux bruts et incohérens qui l'entourent, phénomène des âges primitifs qui se renouvelle de nos jours sous nos yeux, et qui nous permet d'assister à la formation naissante de ces communautés homogènes, membres vivans de l'humanité, qui en grandissant deviennent des états et des nations.

I. — LE FLEUVE ET LES POPULATIONS RIVERAINES DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA COLONIE. — PROGRAMME DE RÉFORMES.

Le fleuve du Sénégal ne donne pas seulement son nom à la colonie, il lui donne la vie et la fortune. Dans un cours de plus de quatre cents lieues, depuis sa source au cœur des montagnes de l'intérieur jusqu'à son embouchure dans l'Océan-Atlantique, il détermine en grande partie les caractères physiques et même les conditions sociales du pays qu'il traverse. C'est lui qui forme la grande ligne de séparation entre les deux races principales d'habitans indigènes, encore plus divisées par des haines implacables que par ses eaux, les Maures sur la rive droite, les noirs sur la rive gauche.

Pour les Européens, il est la seule voie de transport de leurs marchandises, qui courraient de graves risques à circuler par terre. Les crues annuelles du fleuve, depuis juillet jusqu'en novembre, imposent aux Maures et aux noirs une trève forcée, en fermant le passage des gués, en repoussant vers le désert les tribus nomades qui fuient devant le débordement. Les cataractes de Félou, situées à deux cent cinquante lieues en amont de Saint-Louis, marquent la limite de l'influence française, et celles de Gouina, quarante lieues plus loin, la limite même de nos explorations. La retraite des eaux, qui commence en novembre, ramène les Maures sur les pâturages des bords du Sénégal; en même temps les communications avec le haut pays sont coupées aux Européens pendant sept mois, et chaque banc de roche dans le fleuve devient un écueil pour leurs navires. Selon les différences successives dans le niveau des eaux se règle la plus grande affaire de la colonie, qui est la traite de la gomme dans le pays de Galam; elle s'ouvre quand le niveau monte, elle se ferme quand il baisse. Aux mêmes phénomènes intermittens se relient les variations de la santé publique. La période des crues, c'est la saison des pluies et des *tornados* (1), l'hivernage en plein été avec son calamiteux cortége de maladies; la période de sécheresse, c'est le meilleur temps pour le corps, pour le travail, pour les plaisirs. Si le sirocco du Sénégal, l'*harmattan* au souffle brûlant, dessèche l'air et fatigue les poumons, on se console en pensant que de l'écorce des acacias il fait couler la gomme, cette principale richesse du pays. Enfin, par un trait qui scelle la solidarité entre le fleuve et ses riverains, les vagues menaçantes qui se brisent sur la barre du Sénégal sont la meilleure protection de Saint-Louis, capitale et seul port de la colonie, car elles rendent la ville imprenable, pour peu qu'elle soit défendue.

Ainsi, dans cette admirable alliance des forces de la nature et des besoins de l'homme, tout vient du fleuve ou s'y rattache : le sol, la culture, le commerce, les mœurs, la misère et la richesse, le péril et la sécurité, la paix et la guerre. Si les Grecs et les Romains avaient connu le Sénégal, ils l'auraient personnifié, comme le Nil et le Tibre, sous la forme d'un dieu bienfaisant, versant de son urne intarissable aux humains groupés à ses pieds les flots qui fécondent une terre nourricière. Cette harmonie doit toujours être présente à l'esprit de quiconque veut comprendre l'histoire du Sénégal; elle seule en donne la clé. Le caractère des populations ne vient qu'au second rang; il a néanmoins aussi une haute importance qu'il convient d'indiquer.

(1) On appelle ainsi des vents violens (*tornados*, *tourbillons*) qui règnent sur les côtes ouest de l'Afrique pendant les mois de juillet, août et septembre.

Sur la rive gauche du Sénégal sont distribuées des populations de couleur noire, divisées en une multitude de peuplades, qui peuvent se ramener à quatre variétés principales : les Ouolofs, les Sérères, les Sarakholès, les Mandingues. En s'abstenant de toucher au problème des origines premières, on peut considérer la race noire comme autochthone sur ces rivages, ainsi que dans toute l'Afrique centrale, car elle s'y trouve installée aux premières lueurs de la tradition et de l'histoire. Plus tard, à une époque non déterminée encore, survint des régions orientales, de l'Éthiopie suivant certains savans, de l'archipel malais suivant d'autres, une seconde race au teint brun rougeâtre, se rapprochant du type sémitique par le nez droit et le front proéminent, surtout par l'énergie du caractère et l'étendue de l'intelligence : elle reçut successivement les noms de *Fellatah*, *Foula*, *Foul*, *Peul*. Dans certains états, elle domine les noirs; en d'autres, elle vit isolée dans l'indépendance de la vie pastorale; ailleurs enfin, elle s'est alliée à la race noire, et de leur croisement est résulté un type mixte, les *Toucouleurs* (*two colours*), désignation exotique qui atteste la profonde et durable empreinte de la langue anglaise, introduite à Saint-Louis par les Anglais de 1758 à 1779 et de 1809 à 1817.

Sur la rive droite du Sénégal campent les Maures, mélange de tribus arabes et berbères, qui, poussées sans doute par les grandes migrations arabes du VIIe et du XIe siècle dans la péninsule atlantique, ont franchi la barrière réputée infranchissable du Sahara, et envahi les vastes solitudes qui s'étendent depuis la lisière méridionale du désert jusqu'aux bords du fleuve. Les Maures se divisent en trois grandes tribus, subdivisées elles-mêmes en une multitude de fractions commandées par des cheikhs qui obéissent à un cheikh suprême, que nous qualifions un peu légèrement peut-être du nom pompeux de roi. La couleur locale y gagnerait en vérité, si l'on rendait à ces monarques et à leur cortége fantastique de princes et de princesses leurs simples titres indigènes. Au moins l'imagination, pour ne pas s'égarer loin de la réalité et s'en faire une image bien exacte, doit-elle se reporter, non aux cours européennes ou asiatiques de notre âge, mais aux temps homériques et bibliques, ou bien, plus près de nous, sous les tentes de l'Algérie, qui nous ont montré les chefs des peuples dans la simplicité primitive de leurs costumes et de leurs allures. Les trois grandes tribus maures sont : les Trarzas, dans le bas du fleuve, au voisinage immédiat de Saint-Louis; les Braknas, à la hauteur moyenne du fleuve; les Douaïches, dans la zone supérieure. Chez les Trarzas et les Braknas, l'élément arabe domine; les Berbères y sont tributaires. Chez les Douaïches au contraire, les Berbères ont conservé leur indépendance

et la supériorité numérique. C'est chez ces derniers que se trouvent les débris de la tribu Zenaga, qui a donné son nom au Sénégal, et qui figure, dans les annales de l'Afrique septentrionale, parmi les tribus berbères les plus fameuses. Au Sénégal comme ailleurs, la race sémitique, à laquelle appartiennent les Arabes et les Berbères, se distingue, quand elle est pure de tout croisement, à l'ovale régulier et accentué de la figure, à ses yeux vifs et horizontaux, à son nez droit et aquilin, à son front haut et large, à son teint blanc, quoique basané par le soleil et le hâle, enfin à ses cheveux lisses. Ce dernier caractère est le premier qui s'altère par le croisement.

Entre les Maures et les noirs, en comprenant les Peuls parmi ces derniers, l'hostilité est éternelle comme entre la Rome antique et l'étranger. Longtemps les noirs, dominant par leur nombre et l'ancienneté de leur possession, occupèrent les deux rives du fleuve, et sur les pacages qui le bordent, les Maures, alors relégués sur la lisière du désert, ne pouvaient conduire leurs troupeaux qu'au prix d'un tribut. Cette situation durait encore au XVIIIe siècle; mais les Maures, s'avançant de proche en proche vers le sud, fidèles à cet instinct d'expansion nomade qui les a conduits des plaines de l'Arabie au cœur de l'Afrique et de l'Asie, refoulèrent peu à peu les noirs, et un jour ils s'installèrent en maîtres sur la rive droite du Sénégal. Puis, enhardis par le succès, ils traversèrent le fleuve, et leurs incursions réitérées plongèrent dans la plus affreuse misère une population jadis heureuse et florissante. Les Français, il faut le confesser, ne furent pas innocens de cette oppression. La traite des esclaves les en rendit complices. Cet odieux trafic, aboli par la révolution, rétabli par le consulat, subsista sous l'empire et redevint, comme sous l'ancien régime, le nœud d'alliance entre les blancs et les Maures. Ceux-ci, prédisposés par leurs instincts à tous les pillages, excités par l'aiguillon du gain, se firent les fournisseurs des navires négriers, et les razzias sur les malheureux noirs du Oualo devinrent la principale source de leurs richesses. Les habitans de Saint-Louis y prêtèrent les mains avec un zèle proportionné aux bénéfices qu'ils en retiraient eux-mêmes.

A la chute de l'empire, les sentimens de philanthropie envers la race noire, que la révolution française et l'Angleterre avaient semés dans les cœurs et que la politique inscrivit dans les traités de 1815, n'auraient peut-être pas suffi à dissoudre des alliances cimentées par l'intérêt sans une circonstance qui suivit la restitution du Sénégal à la France en 1817. Le commandant et administrateur de Saint-Louis, le colonel Schmaltz, choisit l'état le plus voisin de cette ville, le Oualo, pour théâtre de ses essais de colonisation, et par des traités conclus avec les principaux chefs du pays, il acquit le droit

d'établir des cultures en tous terrains et en tous lieux qu'il jugerait convenables, à des conditions pécuniaires bien déterminées. Le Oualo s'engagea à respecter, à favoriser ces cultures, et comme sa bonne volonté aurait offert peu de garantie, il dut se placer sous le patronage de la France, qui, en acceptant ce rôle, rompait avec un legs funeste du passé. De leur côté, les Maures ne purent se résigner de bon gré à ne plus spolier et rançonner le Oualo, et protestèrent. Telle fut l'origine première des longs démêlés qui depuis cette époque nous ont mis aux prises avec ce peuple. La guerre, ouverte en 1819, fut suivie en 1821 d'un traité de paix dans lequel les Maures renoncèrent à toutes prétentions sur la rive gauche. En retour, ils obtinrent la fâcheuse et impolitique consécration à leur profit des *coutumes*, redevances en nature que le commerce avait lui-même offertes aux chefs, dans les temps antérieurs, à titre de cadeaux, pour faciliter ses opérations, et qui, à la longue, avaient pris le caractère d'un impôt payé par des sujets à des souverains. Plus tard, les hostilités recommencèrent, suivies de nouveaux traités, et cette alternative de guerre et de paix a constitué pendant plus de trente ans l'état habituel de la colonie. Nous n'en retracerons pas les nombreux incidens, d'un médiocre intérêt aujourd'hui : ils ont été racontés ici même (1), au moment opportun; mais nous en rappellerons le principal événement, parce qu'il se lie aux faits contemporains, comme un principe à ses conséquences.

En 1830, le roi des Trarzas, Mohammed-el-Habib, le même que nous avons aujourd'hui en face de nous, alors en paix avec la France, résolut, par un calcul aussi familier aux chefs barbares qu'aux princes civilisés, de mettre, au moyen d'un mariage, le Oualo sous son influence immédiate et sa domination ultérieure. Ndhieumbotte, dont le nom, familièrement altéré dans les bulletins, est devenu Guimbotte, était une jeune princesse du Oualo, qui, sans posséder le pouvoir suprême, exerçait par sa naissance, ses richesses et son intelligence, un grand ascendant sur ses compatriotes. Mohammed-el-Habib rechercha son alliance et l'obtint. A la fin de l'année 1832, les deux fiancés célébrèrent leur mariage à Dagana, sur la limite de leurs états respectifs et sous la volée des canons de la France. L'amour n'avait point inspiré cette union, car elle se réduisit à une entrevue annuelle, et se rompit au bout de quelque temps; mais l'ambition du cheikh des Trarzas et la vanité de Guimbotte étaient satisfaites. De leur mariage naquit un fils, Éli, qui aujourd'hui se pose, autant qu'il le peut, comme notre adversaire dans le Oualo.

Le gouvernement de Saint-Louis n'avait pas appris avec indifférence

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 janvier 1845, un article de M. Cottu sur le Sénégal.

rence des projets qui diminuaient sa légitime autorité et fortifiaient le parti des Maures, en leur assurant un allié puissant, des approvisionnemens faciles et un vaste champ d'excursion dans les états limitrophes du Oualo, qui tous entretenaient avec Saint-Louis un commerce régulier. En vain déclara-t-on au roi des Trarzas que son mariage avec Guimbotte serait un cas de guerre; ce chef n'en tint aucun compte. Dès lors l'équilibre était rompu, et il fallait le rétablir par la force des armes. Des coups vigoureux et des succès éclatans préparaient ce résultat, lorsque les plaintes impatientes du commerce local, dont les spéculations étaient dérangées par la guerre, réclamèrent la paix. On eut la faiblesse de céder à ces instances : la paix fut proposée à Mohammed-el-Habib, qui l'accepta avec empressement. Les conditions en furent meilleures pour lui qu'il n'aurait pu l'espérer après la plus heureuse campagne. Les *coutumes* furent plus que jamais consolidées. Cependant, pour prix de toutes nos concessions, une clause favorable à nos intérêts fut introduite : El-Habib renonça de nouveau, pour lui et ses descendans, même pour ceux issus de son mariage avec Guimbotte, à toute prétention sur le Oualo. Ce traité n'a pas cessé d'être en vigueur, et c'est au mépris des clauses alors signées que le prince Éli, fils de Mohammed-el-Habib et de Guimbotte, tente encore aujourd'hui d'agiter le Oualo, où il se pose en légitime souverain. Par une autre stipulation, les Trarzas devaient s'abstenir de toute vengeance contre les gens du Oualo qui s'étaient compromis dans nos rangs. Cette condition fut si mal observée, que peu de jours après la signature du traité, nos alliés de la veille, poursuivis par la haine des Maures, furent abandonnés de nous et obligés de fuir au loin. Aussi, dans quelques-uns de nos démêlés avec les Maures, en 1843, 1848 et 1849, se mirent-ils franchement du côté de nos ennemis. Plusieurs même de leurs chefs s'associèrent à eux pour le brigandage. Ainsi furent ébranlés nos droits et notre influence.

L'anarchie, qui s'était manifestée d'abord dans le bas du fleuve, s'étendit de proche en proche sur toute la ligne de nos escales et de nos comptoirs, depuis Saint-Louis jusqu'à Bakel, situé au pays de Galam, dans le bassin supérieur du fleuve. Partout éclatait le désordre, sous toutes les formes, à tous les degrés, principalement dans le Fouta, vaste état qui occupe la rive gauche du Sénégal vers le milieu de son cours. Ici on n'avait plus affaire aux Maures, bien que les Braknas, campés vis-à-vis, sur la rive droite, eussent donné quelques sujets de plainte. Ceux-ci avaient trouvé dans les indigènes eux-mêmes de dignes adversaires. Les Maures n'étaient tolérés dans le Fouta que pour le commerce : se montraient-ils en armes, le peuple les poursuivait et les chassait. Un parti d'émigrans voulait-il se

fixer dans le pays, il devait payer redevance à l'*almami* ou chef politique. Du reste, ces Toucouleurs indépendans, métis de noirs et de Peuls, qui composent aujourd'hui le fonds de la population du Fouta, tenaient à distance les Français avec autant de rigueur que les Maures, et ils déployaient contre nous toutes ces qualités, mêlées d'intelligence et d'énergie, qui élèvent quelquefois les races croisées au-dessus des types purs, aussi bien dans l'espèce humaine que dans les espèces animales. Ce n'est pas que leurs insultes restassent impunies. A la nouvelle d'une attaque, un navire de guerre partait de Saint-Louis, et remontait fièrement le Sénégal, distribuant à droite et à gauche des boulets et des obus. Quelques hommes étaient atteints, quelques villages brûlés. Le plus souvent les noirs évitaient les projectiles en se tapissant dans des trous creusés en terre, et quant aux villages, misérables groupes de huttes de paille et de boue, ils étaient bien vite reconstruits. Le dommage était à peu près nul, l'expiation dérisoire. Aussi le souvenir de la répression ou plutôt de la menace ne laissait-il pas plus de trace dans les esprits que le sillage du navire sur les eaux. Notre retraite attestait plutôt l'impuissance de nos colères que la force de nos armes. A Bakel, dans le haut du fleuve, la position de la France était un peu plus honorable, grâce à un fort armé de canons et habité par quelques soldats blancs ou noirs. Néanmoins là aussi les Maures, par de fréquentes incursions, troublaient notre commerce, enlevaient le troupeau du poste, assassinaient nos soldats isolés, arrêtaient et spoliaient les caravanes, rançonnaient les traitans.

Cette déplorable situation tenait à un ensemble de causes parmi lesquelles il faut compter au premier rang le renouvellement perpétuel des gouverneurs, puis les fautes graves commises par le commerce local, et dont on cherchait le remède dans de mauvaises et artificielles combinaisons.

Le renouvellement des gouverneurs du Sénégal a dépassé tout ce que les mœurs officielles de la France offrent de plus curieux en ce genre. Dans l'espace de quarante ans, de 1817 à 1857, on y a vu se succéder dix-sept gouverneurs titulaires qui ont administré pendant une période totale de vingt-cinq ans, et quinze intérimaires qui se sont partagé la durée des quinze années restantes. La durée moyenne de leur administration, si l'on retranche les deux derniers, a été de sept ou huit mois. Pour comble de mal, nul appui extérieur ne suppléait dans nos possessions à l'inexpérience des gouverneurs. Les ministères de la métropole n'avaient pas, en matière de colonisation, de doctrine traditionnelle qui survécût à leur passage éphémère au pouvoir, et l'esprit public n'en tenait pas lieu, car la nation française, déshabituée des aventures lointaines par un demi-

siècle d'agitations intérieures et de guerres sur le continent, a si bien oublié ses anciennes épopées coloniales, qu'elle ne se croit plus capable de les recommencer. Les conseils qui, dans les colonies, assistent le gouverneur se composent de fonctionnaires aussi instables que lui-même. La presse locale manque souvent d'autorité ou de liberté; quelquefois même elle n'existe sous aucune forme. C'était le cas au Sénégal avant la création d'un *moniteur* local en 1856.

Dans cette mobilité des plus hauts fonctionnaires, il serait injuste de ne pas faire la part du climat, qui a trop souvent arrêté leur dévouement par ses graves ou mortelles atteintes; néanmoins la raison principale de tant de changemens venait d'ailleurs. Presque tous les gouverneurs appartenaient à la marine de l'état, et rien dans leurs précédens ou dans leurs projets d'avenir ne liait leur destinée à celle d'une colonie naissante, où les principales créations étaient d'ordre civil et militaire. Ce poste constituait dans leur carrière une étape dont la durée devait être courte pour ne pas devenir une disgrâce. Cette cause première d'oscillations irrégulières dans la marche de la colonie était aggravée par les fautes du commerce local. Uniquement préoccupé de l'intérêt actuel, peu soucieux de préparer l'avenir, il gênait l'action du gouvernement par son alliance avec les Maures, par son dédain des noirs. En outre, il se ruinait par une concurrence inintelligente, dont il demandait ensuite la répression à toute sorte de combinaisons artificielles : compagnie avec monopole, compromis entre les traitans, association générale, coopération privilégiée, demi-concurrence garrottée d'entraves (1). Il ne fallut pas moins qu'une révolution pour inaugurer la liberté du commerce intérieur. Le gouvernement de la république ouvrit en 1848 cette large voie par la suppression de la compagnie de Galam et de Cazamance, qui expia moins le mal qu'elle faisait que le bien qu'elle empêchait de faire. Ce qui dans les attributions de la compagnie impliquait autorité supérieure, prévoyance lointaine, puissance respectée et redoutée, rentra dans les attributions du gouvernement, comme une partie de ses devoirs et de ses charges. Ce qui avait trait à la spéculation privée se trouva reporté sur la totalité des habitans, invités à s'ingénier pour eux-mêmes. Dès ce jour, chacun, maître de ses actions, comprit qu'il ne pouvait plus chercher hors de lui le principe de sa prospérité et un abri contre ses fautes : ce fut un grand bien.

L'abolition de l'esclavage, proclamée à la même époque, trouva le Sénégal mieux préparé qu'aucune autre colonie. Déjà un grand

(1) Dans l'étude déjà citée, on trouvera l'explication de ces divers régimes, tous aujourd'hui disparus.

nombre de serviteurs n'étaient plus retenus que par un engagement de quatorze années. Grâce à l'absence de tout préjugé de couleur, le captif de case, comme l'engagé, était admis avec bonté au sein de la famille. Aussi l'émancipation n'entraîna-t-elle pas de désordre grave; mais un nouvel élément de concurrence fut introduit dans les affaires de la colonie, et la nécessité de chercher des issues nouvelles à l'esprit d'entreprise devint plus manifeste.

Un privilége survivait encore, celui de certaines escales hors desquelles toute transaction était prohibée. Elles avaient le double tort de soumettre en apparence les traitans français à la souveraineté des chefs maures, et de limiter les opérations dans des cercles trop étroits de temps et de lieux, où nos rivaux étaient les maîtres du marché. Bien que la suppression de ce privilége semblât découler du principe de liberté proclamé en 1848, elle ne fut pas décrétée alors. Vers la fin de 1851 seulement, deux pétitions adressées par le commerce de la colonie au gouvernement de la métropole réclamèrent toutes les réformes essentielles. Elles se résumaient en quelques courtes formules : suppression des escales; — création de deux établissemens fortifiés sur les bords du fleuve, l'un dans le Oualo, l'autre dans le Fouta; — concession de terrains autour de ces établissemens pour les commerçans et cultivateurs qui en feraient la demande; — la liberté pour tous d'acheter sur ces points la gomme et les autres produits pendant toute l'année; — l'affranchissement du Oualo envahi et dominé par les Maures de la rive droite; — le maintien de la liberté du commerce de Galam; — le paiement aux Maures d'une seule coutume fixe par l'intermédiaire du gouvernement; — l'adjonction de deux remorqueurs à vapeur à la flottille du Sénégal, pour rendre le cours supérieur du fleuve plus accessible aux opérations commerciales. C'était tout un programme de politique et d'administration en harmonie avec la destinée naturelle, sinon avec les traditions du Sénégal, et conforme, à peu de chose près, à celui qu'avait tracé, dès le mois de novembre 1844, M. le capitaine de corvette Bouët, alors gouverneur de la colonie.

Le commerce y occupe le premier rang, comme il convient, et l'agriculture, le second, à ses côtés. Le Sénégal n'est point en effet, comme l'Algérie, par sa position géographique et son climat, une terre européenne plutôt qu'africaine, qui invite les émigrans à venir y fonder des établissemens agricoles et à s'y créer une nouvelle patrie. Le Sénégal n'est pas même, comme la Réunion, la Guadeloupe et la Martinique, une colonie à cultures, où les planteurs européens, possesseurs incontestés du sol, le mettent en valeur dans de grandes fermes, à l'aide de bras autrefois esclaves, aujourd'hui salariés. Un usage, ou si l'on veut un préjugé, dont rien ne promet la fin pro-

chaine, confine dans les occupations du commerce ou dans les fonctions publiques le petit nombre d'Européens qu'une destinée peu enviée conduit sur les bords du Sénégal. S'ils inclinent volontiers à l'horticulture pour leur agrément ou leur profit, tout les détourne de la grande culture en pleine campagne : l'isolement, la chance des maladies, le défaut de sécurité. Le Sénégal est donc une colonie essentiellement commerciale, procurant à la métropole certaines matières premières qui lui manquent, et lui fournissant un débouché pour quelques denrées alimentaires et un grand nombre de produits fabriqués : système d'échanges également favorable à la prospérité des deux pays, et qui réalise l'harmonie désirable des climats, des terres et des races à un plus haut degré que la prétention, poursuivie quelquefois à outrance et sans égard aux lois de la nature, d'implanter partout les populations, les cultures et les méthodes européennes.

Les années 1852 et 1853 s'écoulèrent dans l'attente d'une solution de la part de la métropole. On dut se borner à écarter les obstacles que les gens du Fouta opposaient au commerce dans le pays de Galam; quelques arrangemens amiables furent conclus avec les chefs. Les embarcations expédiées de Saint-Louis à Bakel acquittèrent le droit de passage suivant le tarif établi en 1849 après la suppression de la compagnie de Galam, tarif que le Fouta avait alors refusé d'accepter, parce qu'il substituait un droit fixe par navire à un droit proportionnel par tonnage. L'arriéré des coutumes depuis 1839 fut également réglé. Dans ces négociations, le pays se montra en proie à l'anarchie, divisé entre plusieurs chefs qui méconnaissaient l'autorité plus nominale que réelle de l'*almami*, en outre excité par le fanatisme musulman, qui fait dans l'Afrique occidentale une active propagande. Néanmoins les relations, bien que toujours délicates et difficiles, se maintinrent, et permirent de poursuivre le plan qui, proposé par la colonie, avait conquis l'adhésion du gouvernement métropolitain, et dont une nouvelle pétition réclama l'exécution dans le courant de 1854. C'est M. le capitaine de vaisseau Protet, alors gouverneur du Sénégal, aujourd'hui commandant de la station navale des côtes occidentales d'Afrique, qui eut l'honneur d'inaugurer, dès le printemps de cette année, une politique nouvelle.

II. PREMIÈRE EXPÉDITION. — PRISE DE POSSESSION DU OUALO. — CAMPAGNE DE 1855. — UN PROPHÈTE MUSULMAN.

Le rétablissement du fort de Podor, à soixante-cinq lieues de Saint-Louis, fut l'objet de la première campagne. Ce fort avait été construit dans le siècle dernier par une des compagnies du Sénégal,

pour protéger la troque qui se faisait à l'escale dite du Coq, ainsi que la navigation du fleuve jusqu'à Bakel. Les peuplades du Fouta qu'il surveille, profitant des troubles qui suivirent la révolution de 1789, le détruisirent vers la fin du siècle dernier. Sous la nouvelle occupation française, au retour des Bourbons, jusqu'en 1854, la défense militaire du fleuve entre Saint-Louis et le pays de Galam se bornait aux postes armés de Richard Toll et de Dagana, à trente-six et quarante lieues en amont de la capitale. De ce dernier point jusqu'à Bakel, une distance de cent soixante-dix lieues était tout à fait dégarnie. De là pour nos traitans des attaques et des exactions sans nombre de la part des populations riveraines. Aux motifs qui, de tout temps, avaient justifié la création d'une place intermédiaire, se joignaient des considérations nouvelles empruntées aux convenances du temps présent. La population entassée à Saint-Louis, sur un étroit et stérile ilot, était invitée, pour la conduite de ses intérêts, à se répartir en diverses stations le long du fleuve; une ville devait s'élever dans l'intérieur, comme succursale commerciale de Saint-Louis et centre d'opérations plus rapproché des pays producteurs.

Partie le 28 mars de Saint-Louis et transportée sur le fleuve, la colonne expéditionnaire arriva en quelques jours à Podor, et dans de vigoureux engagemens dispersa les indigènes, dont la résistance se réduisit à quelques coups de feu. Maître du terrain, le génie commença immédiatement la construction du fort, qui fut achevé au bout de quarante jours. Le résultat immédiat fut la suppression des coutumes exigées des traitans à cette escale, le gouvernement se réservant de les prélever lui-même et de les payer aux chefs maures, s'il y avait lieu de les maintenir en les modifiant. Pendant cette campagne, le cheikh des Braknas, Mohammed-Sidi, se signala par des manœuvres hostiles qui le désignèrent à la sévérité du gouverneur pour le jour où l'expiation paraîtrait opportune.

Les espérances fondées sur le rétablissement de Podor ont toutes été justifiées. Un commerce actif ne tarda pas à s'y organiser; des maisons se sont élevées sous la protection du fort; des jardins ont été tracés et cultivés: les parties du Fouta les plus voisines, entre autres la région du Toro et celle de Dimar, ont été depuis lors maintenues dans l'ordre par le double mobile de leur sécurité et des profits que leur procure la troque régulière dans la nouvelle ville. La confiance s'y est développée au point que des terrains à bâtir ont pu être mis en vente aux enchères publiques, au lieu d'être concédés gratuitement, dès la fin de 1857.

Au mois de novembre 1854, M. Protet fut remplacé comme gouverneur par M. Faidherbe, chef de bataillon du génie. Cet officier, jeune encore, car il est né en 1818, apportait au Sénégal l'expé-

rience des guerres d'Afrique, expérience précieuse en raison de la grande analogie qui existe entre les populations des deux pays. En 1844, il avait servi dans la province d'Oran, en 1850 dans le cercle de Sétif, en 1852 dans celui de Bougie, et s'était fait remarquer par une haute et ferme intelligence. Appelé au Sénégal dès 1853, il s'était pénétré des vues nouvelles de l'administration, et leur apportait un concours où le devoir militaire se fortifiait de sa propre conviction. Le Oualo, désigné comme le théâtre des intrigues les plus voisines, appelait d'abord l'intervention française. Éli, avons-nous dit, le fils de Guimbotte et de Mohammed-el-Habib, se posait en prétendant. Il s'était fait reconnaître héritier présomptif du *brak*, le souverain titulaire du Oualo. Lors de l'émancipation des esclaves, il avait cherché à attirer vers lui une partie de la population devenue libre. Il exploitait à notre détriment les inquiétudes que cet événement avait suscitées parmi les maîtres du Cayor. Ayant eu le talent de s'assurer des appuis au cœur même de l'administration, il touchait à son but : défendre aux populations du Oualo de trafiquer avec Saint-Louis, sans avoir obtenu de lui une autorisation chèrement payée. Il trouvait dans son père, le roi des Trarzas, un actif et habile concours. C'étaient plus de motifs qu'il n'en fallait pour le désigner à nos coups. Le chasser, ainsi que les Trarzas, du Oualo et apprendre à ce pays le respect des armes françaises, tel fut l'objet de la première campagne, qui commença avec l'année 1855. Quelques razzias, exécutées en janvier et février, suffirent à ce dessein. Noirs et Maures combattant ensemble furent ensemble battus, et virent avec étonnement des troupes européennes parcourir leur pays en tout sens et aussi facilement qu'eux-mêmes. Ils l'abandonnèrent pour se réfugier partie dans le Fouta, partie dans le Cayor. Le Oualo fut ravagé de façon à ne laisser ni asile ni ressources aux Trarzas; mais, débarrassé du fils de Mohammed-el-Habib, le gouverneur se trouva en présence du père, adversaire bien autrement habile.

El-Habib règne sur son peuple depuis l'année 1829, époque où il s'est emparé du pouvoir aux dépens de l'héritier légitime, enfant confié à sa tutelle. Près de trente ans de commandement ont consolidé son usurpation, accru son influence et ses richesses. Les tribus diverses qui lui obéissent comptent de cinq à six mille guerriers. En voyant le gouverneur s'avancer intrépidement sur sur son territoire avec un millier de soldats et de volontaires, El-Habib comprit qu'une ère nouvelle s'ouvrait, qui mettait fin au système de transactions où sa politique persévérante et adroite avait aisément triomphé de la mobilité des plans des gouverneurs. Au courage il résolut de répondre par l'audace : il ne visa pas moins qu'à s'emparer du siége du gouvernement par un coup de main. Pendant que M. Faid-

herbe poursuivait ses incursions dans le Oualo, El-Habib assemble ses guerriers, leur annonce qu'il va les conduire à Saint-Louis, où il dira ses prières dans la mosquée construite par l'impartiale bienveillance des Français; puis, joignant sans retard l'action à la parole, dès le mois d'avril il passe le euve, envahit le Oualo, rallie ce qu'il peut de combattans, et dirige sa marche triomphale vers l'île de Sor, qu'un simple bras du fleuve sépare de Saint-Louis, but assigné à sa course. L'héroïque bravoure d'un sergent, commandant une poignée de soldats, l'arrête au pied de la tour de Leybar, à l'entrée du pont qui unit la terre ferme à l'île de Sor. Les secours arrivent à temps, et Mohammed, refoulé de proche en proche, rentre en fuyant dans son pays, abandonnant le Oualo aux menées de son fils Éli. Au bout de six mois, tout l'intérieur de ce pays était soumis; les Trarzas étaient rejetés sur la rive droite; les chefs voisins, ceux du Cayor et du Djiolof, refusaient asile à nos ennemis. Des semences d'arachide, une humble graine oléagineuse appelée à un grand rôle dans les destinées de l'Afrique occidentale, étaient distribuées aux noirs, encouragés ainsi à reprendre en sécurité le cours de leurs travaux agricoles. En vue d'affermir ces succès, le poste de Dagana, situé le long du fleuve, sur la frontière du Oualo et du Fouta-Dimar, fut reconstruit, fortifié et armé.

Les Trarzas chassés, on se trouvait en face des Braknas, dont le mauvais vouloir, pour être moins agressif, n'était pas dissimulé. Leur cheikh, Mohammed-Sidi, n'avait pas cessé d'exiger des traitans des redevances abusives, de rançonner les caravanes qui se rendaient à notre comptoir de Podor, de menacer même de leur fermer le passage à travers son territoire, si l'on ne cédait à ses volontés. A ces procédés et à ces menaces le gouverneur répondit en déclarant les hostilités ouvertes et en suspendant toutes relations commerciales au-delà des murs de Podor. En même temps il encouragea les tentatives d'un rival qui avait à nos préférences des droits incontestés : ce rival de Mohammed-Sidi était Sidi-Éli, fils de l'ancien cheikh ou roi des Braknas, un allié de la France.

Pendant que ces événemens se passaient dans les provinces les moins éloignées de Saint-Louis, le Haut-Sénégal appelait une intervention plus directe. Un ferment de révolution religieuse soulevait les masses ignorantes, et la guerre sainte réveillait, par ses fanatiques imprécations, les éternels conflits des habitans entre eux et avec l'étranger. Le prophète El-Hadj-Omar en était l'apôtre et le général. Le rôle qu'il jouait n'avait du reste rien de nouveau, et déjà les gouverneurs du Sénégal avaient dû étouffer l'insurrection que fomenta, de 1830 à 1834, un prétendu prophète, comme il en surgit toujours dans les pays musulmans. Omar est né dans le Toro,

fraction du pays de Fouta, vers la fin du siècle dernier. C'est un *toucouleur*, ou mulâtre issu de l'alliance des Peuls conquérans avec les Ouolofs conquis : en lui néanmoins prédomine le type ouolof, comme dans toute la branche *sélobé*, à laquelle il appartient. Sa famille exerçait l'autorité dans le village d'Alouar, près de Podor, et l'y conserve encore. Sur la figure d'Omar, empreinte des caractères de l'intelligence, de la méditation et du calcul, se reflète une haute et religieuse ambition. Signalé de bonne heure à la vénération et à la crédulité publique par l'exaltation de sa conduite, il ouvrit dans son pays une école de piété et de science, forma des marabouts dont quelques-uns, aujourd'hui résidant à Saint-Louis, se glorifient d'avoir été ses disciples, et, comme tous les saints de l'islamisme, il acquit rapidement la renommée d'un faiseur de miracles.

Le pèlerinage à La Mecque, ce devoir sacré de tout bon musulman, était le vœu ardent de sa dévotion. Avec le secours de ses coreligionnaires, il l'accomplit en 1826, ce qui lui valut le titre vénéré d'*el-hadj*, devenu dans le dialecte du Sénégal le surnom d'*Al-Agui*, sous lequel Omar est généralement connu. Après avoir fait, aux lieux saints de l'islamisme et en Orient, un long séjour dont les incidens ne sont pas connus, il retourna dans l'Afrique occidentale en 1841, méditant d'y renouveler, pour la conversion des infidèles et la réforme des musulmans, la mission pacifique et guerrière qui avait fait au XVIIIe siècle la gloire d'Abd-oul-Kader, l'apôtre du Fouta. Il s'arrêta dans le pays de Ségou, sur le Haut-Niger, déjà ébranlé en 1830 par les publications du cheikh Amadou, du Masina. Partout sur sa route il enseigna l'islam, multiplia les miracles, vendit des livres et des amulettes, et acquit bientôt le prestige qui s'attache en ces pays aux envoyés de Dieu, avec les accessoires utiles qui en découlent, la richesse et l'autorité. Avançant vers l'occident, il se choisit un asile dans le Fouta-Dialon, au cœur des plateaux montueux qui séparent les sources du Niger, du Sénégal et de la Gambie. Ses nombreux disciples lui bâtirent un village où il se fortifia et mit en sûreté les dons de leur crédulité. Désormais assuré d'une retraite et d'une base d'opérations, il se lança, avec un redoublement de ferveur, dans la carrière des prédications ouverte par ses prédécesseurs, les saints prophètes de l'islam. Aux yeux des peuplades tombées dans les superstitions du fétichisme, il fit briller le Dieu unique; à celles déjà converties qui oubliaient leur foi dans l'usage impie de l'eau-de-vie et du vin, il prêcha l'abstinence de toute liqueur fermentée. La clarté des croyances simples, l'austérité des mœurs ascétiques exercent, on le sait, sur le peuple une bien puissante attraction. Les multitudes accoururent et se firent circoncire. Sans autre arme d'abord que sa parole convaincue et enthousiaste, Al-

Agui se vit bientôt à la tête d'un parti puissant, au sein duquel fermentait, en même temps que le sentiment religieux, un confus instinct de nationalité et de race. Les noirs, depuis longtemps courbés sous l'implacable oppression des Maures, se sentaient fiers de voir un des leurs se lever au milieu d'eux pour réhabiliter leur sang et leur couleur, et proclamer leur indépendance. En 1847, Al-Agui descendit au Fouta; il y reçut, outre les présens et les respects des chefs du pays, les hommages des traitans musulmans, qui lui procurèrent les honneurs d'une navigation à vapeur sur le Sénégal.

Ce voyage l'avait rapproché des populations soumises à l'autorité française. Au mois d'août de la même année, il se décida à aborder les chefs eux-mêmes : ne pouvant songer encore à les renverser par une attaque directe, il espérait s'en faire d'aveugles instrumens de sa grandeur. Dans une entrevue qu'il eut à Bakel avec le gouverneur, M. de Grammont, il se posa comme un ami des blancs, qui ne combattait que l'anarchie. Pour prix des coutumes et de la protection qu'il demandait aux Français, il s'engageait à faire régner l'ordre et la paix, à faciliter le commerce. Il se chargeait de se faire reconnaître *almami* du Fouta, à la condition que les blancs lui construiraient un fort pour résister aux ennemis que lui attirerait son alliance avec les infidèles. Ce langage était exactement le même qu'avait tenu en Algérie au général Desmichels, quinze ans auparavant, le fils de Meheddin, le jeune Abd-el-Kader, au début de sa carrière. Heureusement le gouverneur du Sénégal fut moins confiant que le commandant d'Oran : il refusa tout appui. Déjoué dans ses ruses, Al-Agui ne dut compter désormais que sur lui-même. Cependant, en homme habile et maître de sa colère, il ne précipita rien. Plusieurs années furent encore par lui consacrées à mûrir ses projets, à aiguiser le fanatisme de ses partisans par le jeûne, la prière, la parole. Ce ne fut qu'en 1852 qu'il jugea le moment venu de faire succéder à une pacifique propagande le cri de la guerre sainte.

Se jeter sur les états ouolofs ou *toucouleurs*, à portée des postes français, eût été trop téméraire : il les réserva pour ses derniers coups, et songea d'abord à asseoir solidement sa puissance dans le haut du fleuve, hors de nos atteintes. Il débuta par l'attaque du village de Tomba, situé sur les confins du Fouta-Dialon, du Bambouk et du Bondou, en un lieu escarpé, d'où l'on peut s'élancer à volonté sur l'un de ces trois états. Maître de Tomba, il en fit sa place d'armes. Sa renommée agrandie par la victoire, de nombreux chefs de pays circonvoisins accoururent, mettant leurs trésors à ses pieds et leurs bras à son service. Par un système habile et hardi, dont il ne s'est plus écarté, il retint auprès de lui les chefs, et en-

voya gouverner en leur nom dans leurs états des mandataires dévoués à ses volontés.

En 1853, il s'avança vers le Bambouk, sorte de confédération républicaine de race mandingue, encore plongée dans le fétichisme. Il s'empara de Farabana, une des principales villes du Bambouk, jusqu'alors réputée inexpugnable, et où, par un trait curieux de mœurs locales, les esclaves fugitifs de toute l'Afrique occidentale trouvent un asile assuré. En même temps, Al-Agui, élargissant le cercle de son action, envoya des émissaires dans tous les états riverains du Haut-Sénégal, le Khasso, le Bondou, le Guidiaka ou Galam. Se posant enfin en arbitre suprême des destinées de la Sénégambie, il convoqua les chefs de ces divers pays à une assemblée solennelle dans la place de Farabana, où il s'était fortifié. Beaucoup s'y rendirent. Avec les chefs accoururent les foules, plus dociles encore à son éloquence et à ses miracles.

Il touchait presque à nos postes de Sénoudébou et de Bakel. Toutefois, avant d'engager une lutte décisive, il tenta une dernière négociation. Un ancien maçon de Saint-Louis était devenu son ardent prosélyte : il en fit son ambassadeur auprès de M. le gouverneur Protet, qui se trouvait à Saint-Louis au mois d'octobre 1854. Cet homme était chargé de demander pour son maître, comme témoignage de la bienveillance des Français, des fusils, de la poudre, des canons, même un officier; Al-Agui poussait l'audace jusqu'à réclamer la remise de gens qui de son camp s'étaient réfugiés dans nos postes, nous menaçant de sa vengeance en cas de refus. L'insulte d'une telle démarche fut repoussée comme elle méritait de l'être. Aux yeux de ses troupes, à qui il avait vanté son crédit auprès des Français, c'était un échec; pour en dissiper le mauvais effet, il dépêcha un de ses lieutenans à Makhana, en amont de Bakel, en une escale où quelques traitans sénégalais faisaient la troque à bord de leurs navires, avec ordre de massacrer les chefs et les habitans mâles, de piller et de brûler le village, d'emmener captifs les femmes et les enfans. La trahison aidant à la violence, ce coup de main réussit. D'autres bandes assaillirent les postes de Bakel et de Sénoudébou, mais elles furent repoussées vaillamment par des garnisons disciplinées, quoique peu nombreuses et affaiblies par les maladies. Sur quelques points, des traitans isolés furent massacrés. La guerre éclatait dès lors avec toutes ses fureurs. Par Makhana, Al-Agui avait pris pied sur les bords mêmes du fleuve, et il se voyait à la fin de 1854 en mesure d'envahir un autre état, le Khasso, que le Sénégal baigne dans toute sa largeur, au-dessus et au-dessous des cataractes de Félou. C'est au pied de ces cataractes, à quarante lieues en amont de Bakel, qu'est bâtie Médine, la capitale du Khasso,

si l'on peut donner le titre de capitale à un grand village. Devançant nos armes, les traitans de Saint-Louis y avaient à cette époque établi de simples comptoirs, sous la protection du roi de Khasso, le chef indigène, notre allié Sambala.

El-Hadj-Omar marcha sur cette place en 1855, enleva toutes les marchandises des comptoirs français, traversa le fleuve à la tête de ses bandes, et s'empara de divers villages du Khasso. Dès ce jour, sa confiance redoublant, il démasqua tous ses plans dans une lettre adressée aux traitans de Bakel. Leur rappelant que Médine est un lieu de passage et de station pour les caravanes de l'intérieur, il faisait valoir tout le prix de son amitié, ajoutant, suivant l'usage de tous les prophètes de l'islam, qu'il n'attaquait que les ennemis de Dieu, et qu'il agissait, non à titre d'enfant du Fouta qui réclame l'héritage paternel, mais à titre de vicaire et de serviteur de Mahomet. Quelques traitans musulmans furent peut-être ébranlés; mais, sous la surveillance de notre fort, ils s'abstinrent de toute manifestation.

Dans tout le haut du fleuve, on s'attendait à une irruption prochaine des bandes victorieuses d'Omar; il n'en fut rien. Désespéra-t-il de nous vaincre, et son ambition, changeant d'objet, aspira-t-elle dès lors à créer sur les rives du Niger un état dont il serait le souverain, une dynastie dont il serait le fondateur, suivant la coutume des personnages qui, dans ces pays anarchiques, parviennent à une haute puissance? On l'a supposé, non sans vraisemblance, car cette supposition explique toute sa conduite. Au lieu de se retourner, avec des forces exaltées par de nombreux succès, sur le Bondou et le Fouta, états amis qui lui envoyaient ses meilleures recrues, il continua sa marche victorieuse au-delà du Khasso, jusqu'au cœur de l'état de Khaarta, peuplé par les Bambaras, qui occupent les rives du Haut-Niger, et se montrent aussi réfractaires à l'islamisme que les Mandingues du Bambouk. En vain les Bambaras appelèrent à leur secours leurs frères de Ségou; Al-Agui triompha de toutes les résistances, et la fin de l'année 1855 le vit installé à Nioro, capitale du Khaarta, rasant en personne la tête du roi et des principaux chefs en signe d'acceptation du Koran, réclamant la moitié de leurs trésors et de leurs captifs, les forçant à renvoyer toute femme au-delà des quatre permises par Mahomet. A Nioro, comme au sein d'une capitale conquise, il se consolida, réorganisant l'administration, prêchant l'islamisme, portant tour à tour ses regards à l'orient, sur le bassin du Niger, où sa dynastie pourrait régner un jour, et à l'occident, sur le bassin du Sénégal, d'où il chasserait les chrétiens quand il plairait à Dieu.

Les graves événemens qui venaient de s'accomplir dans l'horizon

de nos postes de Bakel et de Sénoudébou, assez forts pour y résister, mais trop faibles pour les conjurer, avaient enfin révélé aux esprits les plus aveuglés jusque-là l'imminence et l'étendue du péril. Encore une campagne pareille, et le drapeau français courait risque de disparaître de tout le haut pays! Omar, maître par lui-même et ses alliés des sources et du cours du fleuve depuis le Khaarta jusqu'au Cayor, en aurait fermé l'accès à son gré. M. Faidherbe reconnut qu'il fallait s'implanter solidement dans le Khasso au moyen d'un fort qui serait construit, armé, défendu par des soldats d'une fidélité certaine. Avec les hautes eaux de l'été, il remonta le Sénégal, parvint à Médine, choisit l'emplacement, donna ses ordres. Au bout de six semaines, le fort de Médine, à une lieue au-dessous des cataractes, pouvait opposer ses foudres à celles du prophète.

Dans ce poste, l'influence souveraine de la France avait été préparée, vingt ans auparavant, par un homme dont l'histoire personnelle, intimement liée à celle du Haut-Sénégal, semble une page détachée d'un roman. Sous la restauration, l'un des gouverneurs de la colonie envoya un Français nommé Duranton, commis de marine à Saint-Louis, en mission dans le Bambouk, avec un ingénieur chargé d'explorer les mines d'or dont la richesse n'a cessé de retentir, depuis quatre siècles, aux oreilles des habitans. Duranton se sentait né pour les périlleux voyages : muscles herculéens, énergie indomptable, passion de l'inconnu et des aventures, nature fortement trempée à tous égards. Parvenu dans le haut pays et avant d'avoir abordé le Bambouk, il fut mis en rapport avec Aouademba, sultan du Khasso, résidant à Médine. Attiré et dominé par la supériorité du blanc, Aouademba le pria de l'aider à le délivrer de ses ennemis les Bambaras en lui bâtissant un fort à la manière française. Duranton promit, et, à travers bien des agressions et des vicissitudes il tint sa promesse de son mieux. La fille du sultan de Khasso, la belle Sadiaba, devait être, d'après leurs conventions, le prix de l'œuvre terminée. Le roi tint son engagement, et un mariage solennel couronna les vœux du jeune Français, qui sut inspirer à la princesse l'amour le plus tendre, dont la naissance de trois enfans devint le gage.

La guerre civile ne permit pas aux autres délégués du gouverneur de pénétrer dans le Bambouk. L'ingénieur, qui n'était pas retenu au Khasso par le même charme que Duranton, s'en revint à Saint-Louis, tandis que son compagnon resta auprès de son beau-père, l'aidant à rétablir un peu d'ordre dans ses états; mais la conduite de l'agent français fut mal jugée au siége du gouvernement : on l'accusa de vouloir se rendre indépendant, de se mettre en rapport avec les Anglais, de nous préparer des difficultés. Arrêté en 1837

par ordre du gouverneur du Sénégal, Duranton fut amené à Saint-Louis, où il réussit facilement à se justifier, car bientôt après il revint libre dans le Khasso. Il mourut à Médine en 1839. Ses compatriotes ont conservé de lui un souvenir sympathique et plein d'estime, et reporté sur la compagnie de Galam la responsabilité des tracasseries dont il fut l'objet. Caractère honnête autant qu'esprit clairvoyant, animé du sincère désir d'être utile à sa patrie, Duranton réclamait la liberté du commerce dans le haut du fleuve; il appelait le drapeau français au-delà des limites que lui avait assignées jusqu'alors la timidité de la compagnie privilégiée; il invitait les traitans à se porter sur le parcours des caravanes, et leur montrait la route qui conduisait aux mines d'or du Bambouk. Tant de hardiesse dérangeait les habitudes et menaçait le monopole de la compagnie : aussi vit-elle en lui un ennemi qu'elle poursuivit de toute son hostilité, et s'il ne succomba pas sous ses colères jalouses, les progrès appelés par Duranton et qu'il eût favorisés furent retardés de vingt ans.

La suite a prouvé combien les vues de ce voyageur étaient judicieuses. Son programme est adopté. Médine, où il avait bâti un fort, tombé depuis en ruine, est le point même choisi par M. Faidherbe pour une pareille défense (1), et, dans nos luttes prochaines contre Al-Agui, notre plus fidèle allié sera le chef actuel de Médine, Sambala, frère de Sadiaba, la femme de Duranton. Celle-ci d'ailleurs saisit toutes les occasions de témoigner aux Français combien lui est restée chère la mémoire de son époux. Une commission envoyée en 1843 par M. le comte Bouët, gouverneur du Sénégal, en exploration dans le Bambouk, reçut de cette femme le plus touchant accueil, dont M. Anne Raffenel, membre de la commission, naguère commandant de l'île Sainte-Marie de Madagascar, et récemment enlevé à la science par une mort prématurée, s'est plu à rendre témoignage dans le récit qu'il a consacré au voyage de l'expédition. Aussitôt que Sadiaba eut appris l'arrivée d'une troupe de Français, elle accourut vers eux avec les démonstrations de la plus vive sympathie. Allumer un grand feu, faire sécher et changer leurs vêtemens, préparer un bon couscoussou à la viande, servir plusieurs calebasses remplies d'un excellent lait, ce fut l'affaire d'un moment. La pauvre femme regardait les voyageurs avec émotion, recherchant dans leurs traits quelque image de Duranton, mort depuis quatre années seulement; elle les plaignait, elle ne pouvait comprendre qu'ils voulussent s'aventurer dans un pays qui était, disait-elle, le

(1) Nous avons sous les yeux une lettre inédite adressée, le 15 octobre 1831, par Duranton au gérant de la compagnie de Galam, dans laquelle sont déduits avec beaucoup de netteté tous les avantages commerciaux et militaires de Médine.

tombeau des blancs; elle leur demandait s'ils n'avaient ni mère ni épouse dans leur patrie, s'ils ne possédaient ni cases, ni troupeaux, ni captifs; puis, faisant un retour sur elle-même, elle devenait triste et fondait en larmes, car la vue de ces Français lui rappelait le souvenir de son mari. Pendant tout leur séjour, elle les entoura de soins et d'attentions d'une exquise délicatesse. A la reconnaissance que toutes ces bontés inspiraient aux voyageurs se joignit bientôt chez ces derniers une vive admiration pour la personne qui les prodiguait, et qui, au lieu d'une négresse aux traits grossiers, comme ils auraient pu s'y attendre, leur présentait un type d'une rare distinction. Chez Sadiaba, comme dans toute la nation des Peuls ou Foulah, à laquelle elle appartient, la nuance cuivrée du teint s'allie à beaucoup de caractères de la race caucasique. Ses traits sont réguliers et distingués, ses pieds et ses mains d'une finesse remarquable; mince, bien faite, extrêmement gracieuse, elle joint à ces avantages une expression douce et bienveillante qui séduit. A la voir, on comprend que Sadiaba ait inspiré de l'amour. Ses vêtemens, d'une extrême simplicité, mais d'une propreté recherchée, portés avec la plus noble aisance, font penser à ces belles princesses de l'Odyssée chez qui les plus humbles soins domestiques sont relevés par la dignité royale du maintien. Cette propreté s'étend jusqu'à sa case, où règne le comfortable nègre le plus complet.

Quand M. Faidherbe eut raffermi et protégé par un fort bien armé les amitiés que Duranton nous avait de longue date préparées à Médine, il redescendit par le fleuve à Saint-Louis, et pensa aux mesures que rendait nécessaires la conduite tenue par les tribus en réponse aux appels du prophète. Les Trarzas avaient appuyé la levée d'armes. Les Braknas s'étaient partagés suivant leurs sentimens favorables ou contraires à la France. Dans le Oualo et le Cayor, les noirs avaient été ébranlés, bien qu'un nombre assez faible eût été entraîné. Le Fouta malgré une trève conclue avec son almami, et le Bondou malgré la fidélité de son chef Boubakar, avaient fourni à la guerre sainte de nombreux soldats. Le soulèvement du haut pays, l'agitation s'étendant jusqu'au littoral, accusaient l'insuffisance de notre action et les faibles racines de notre autorité. Dès que son plan fut arrêté, le gouverneur fit connaître ses intentions au moyen de circulaires répandues à flot parmi les populations. Ses conditions de paix étaient les suivantes : pour les noirs, séparation éternelle entre le Oualo et les Maures, invitation de se liguer avec lui pour reprendre sur les Trarzas le butin que ces pillards avaient emporté depuis cent ans, expulsion irrévocable du Oualo de l'ancienne famille régnante. Aux Maures, le gouverneur posait comme ultimatum l'abandon définitif, en droit ainsi qu'en fait, du Oualo et

la suppression de toute coutume, sauf aux chefs à prélever tels droits qu'il leur conviendrait sur les gommes exportées par leurs sujets. Au mois de novembre 1855, un banquet offert par la population de Saint-Louis au gouverneur et aux officiers de toutes armes qui avaient pris part aux dernières expéditions attesta solennellement l'adhésion des habitans à la politique résolue et ferme qui devait relever l'honneur et l'autorité de la France.

Dès le mois de décembre, quand le fleuve, rentré dans son lit, permit de reprendre la campagne, M. Faidherbe parcourut les parties du Oualo les plus éloignées et s'avança de quatre lieues au-delà de Mérinaghen. Partout il remarqua des cultures de mil, de riz et autres matières alimentaires, gages des succès promis à l'agriculture, même dans ce pays décrié par les échecs antérieurs d'une colonisation prématurée et mal dirigée. Enfin, comme consécration éclatante des ordres reçus du gouvernement métropolitain, le Oualo fut constitué en province française et divisé en quatre cercles, début d'un système destiné à lier plus intimement ce pays à notre cause et à notre influence. Le commandement des cercles fut confié à des chefs indigènes. A peine cet état eut-il été déclaré province française, que les populations accoururent sous la protection de notre drapeau, et les villages du cercle de Dagana entre autres virent immédiatement doubler le nombre de leurs habitans. Ces mesures retentirent jusqu'au Fouta. L'*almami* de ce pays, tremblant pour lui-même, promit à Podor, en présence d'une députation de traitans et de chefs, de ne plus troubler désormais nos relations commerciales avec les habitans, et il confirma la trève conclue six mois auparavant.

III. — CAMPAGNES DE 1856 ET 1857. — SIÉGE DE MÉDINE PAR LE PROPHÈTE. — DISPERSION DE SES BANDES.

La prise de possession du Oualo dans des conditions de dignité et de durée avait été l'œuvre de l'année 1855; l'intimidation des Trarzas dans leur propre pays, où jamais les troupes françaises n'avaient osé s'aventurer, fut le but assigné à la campagne de 1856. Pendant quatre mois, des colonnes mobiles, composées de quelques centaines de soldats à peine et appuyées d'une ou deux pièces d'artillerie légère, fouillèrent le pays en tout sens, de Saint-Louis jusqu'à Podor, s'avançant hardiment dans l'intérieur. Les Trarzas qui échappaient aux balles et au sabre des soldats, réduits à la gomme et à des racines pour toute nourriture, périssaient de faim dans le désert. Leurs troupeaux étaient enlevés dans des razzias quotidiennes; leurs captifs s'enfuyaient et couraient se réfugier à Saint-

Louis. Ces succès avaient encore moins de valeur par eux-mêmes que parce qu'ils donnaient au noir le sentiment de nos forces et des siennes, en lui montrant le Maure fuyant devant ses ennemis de toute la vitesse de ses chevaux. Traqués de tous côtés comme des bêtes fauves, les Trarzas se rapprochèrent des Braknas dans l'espoir de trouver asile auprès d'eux, et Mohammed-el-Habib parvint en effet à maintenir dans son alliance Mohammed-Sidi. A ce dernier nous opposions toujours Sidi-Éli, qui, à Bakel et à Podor, avait été salué de sept coups de canon comme roi des Braknas. Une proclamation affichée à Podor lui confirmait officiellement ce titre. Le théâtre de la guerre se trouva dès lors, au mois d'avril, rapproché de ce dernier poste, qui fut appuyé par un camp créé à Koundi, dans l'intérieur, et par des attaques incessantes contre tous les ennemis que l'on put atteindre. Au mois de mai, les Trarzas, démoralisés par leurs pertes, rentrèrent dans leur pays, où le gouverneur les poursuivit de nouveau. Dans une de ses excursions, il combina la marche de la colonne à terre avec celle des bateaux à vapeur sur le fleuve, et reconnut combien on pouvait ainsi mobiliser les troupes et multiplier leurs forces par leur vitesse. Les comptoirs de Podor, délivrés de toute inquiétude, virent affluer les gommes; les traitans de Saint-Louis s'y rendirent en nombre sur leurs bateaux. Les négocians, pleins de confiance, fondèrent des établissemens fixes, et l'on vit de belles maisons en pierre succéder aux cases de paille.

Le contre-coup de ces succès retentit, comme toujours, dans le Fouta. Un député arriva à Podor, porteur d'une lettre de l'almami et des principaux chefs, dans laquelle ils renouvelaient leurs protestations d'amitié et leur vif désir d'obtenir une paix définitive. Ils renonçaient à toute coutume, à tout droit de passage, promettant de respecter les gens du Sénégal qui viendraient trafiquer dans leur pays, de favoriser leur commerce, de nous livrer tout individu qui se rendrait coupable d'hostilité envers nous. Sur ces promesses, la paix fut accordée au Fouta.

Ces événemens parurent assez favorables pour proclamer avec plus de solennité que l'année précédente l'annexion et l'organisation nouvelle du Oualo. Le 2 juin 1856, à Richard-Toll, sous l'œil et par l'ordre du gouverneur, les chefs de cercle furent reconnus officiellement en présence des députations de tous les villages et de la garnison du poste sous les armes. M. Faidherbe prononça une allocution dans laquelle il annonçait que l'empereur des Français, voulant que le Oualo fût désormais plus fort que les Maures et à l'abri de leurs attaques, s'était déclaré seul maître et *brak* de leur pays, et avait décidé que des chefs, nommés en son nom par l'autorité locale, en commanderaient les différentes parties.

Les chefs présens jurèrent d'être fidèles à la France, d'obéir au gouverneur, de commander leurs villages de manière à en accroître la population, la production et le bien-être, de défendre vaillamment leurs administrés contre les Maures. Après le serment, ils reçurent un burnous d'investiture, en drap vert brodé d'argent. En outre, M. Faidherbe remit à l'un d'eux, Farapenda, souvent signalé par son intrépidité, un beau fusil d'honneur que le ministre de la marine lui décernait en récompense de ses services. Ces commandans de cercles nommeront eux-mêmes, mais avec l'approbation du gouverneur, les chefs des villages; ils obéiront à un officier, commandant supérieur de la province, qui résidera à Richard-Toll. A cette date, les villages soumis du Oualo étaient au nombre de vingt-huit, contenant une population de 9,680 habitans, armés de 900 fusils. C'était plus de moitié de la population totale; encore fallait-il y ajouter 2,000 individus de cette province réfugiés à Saint-Louis.

A la fin de juin 1856, la santé ébranlée de M. Faidherbe le ramena pour quelques mois en France, et M. le chef de bataillon Morel, aujourd'hui commandant supérieur de Mayotte et de ses dépendances, chargé de l'intérim, dut pourvoir aux exigences de la situation difficile qu'avait faite à nos postes et à nos amis du haut du fleuve le soulèvement de El-Hadj-Omar dans le cours de l'année précédente. Sans quitter son quartier-général à Nioro, dans le Khaarta, notre adversaire maintenait l'agitation dans tout le bassin supérieur du fleuve. Aucun des états riverains au milieu desquels s'élèvent nos forts et nos comptoirs n'échappait à son action dissolvante. Sambala était sans cesse attaqué derrière ses murs, à Médine. Les caravanes du Bambouk étaient détournées des comptoirs de Bakel et de Sénoudébou. Les garnisons de ces deux forts, le navire qui protégeait l'escale de Makhana, avaient à soutenir les plus violens assauts. Aussi la situation, sans être compromise, était-elle fort tendue, lorsque M. le commandant Morel résolut de remonter le fleuve jusqu'à Médine. Partout il adressa des éloges, des encouragemens, des ordres, sans avoir de combats à soutenir. Le Bambouk, dont les populations avaient été le plus maltraitées par le prophète, parce qu'elles sont le plus réfractaires au Koran, s'était distingué par de nombreuses marques d'attachement à notre cause : le gouverneur intérimaire jugea opportun d'y envoyer en mission amicale M. Flizes, lieutenant d'infanterie de marine, chargé de la direction des affaires indigènes.

Depuis Duranton, le pays avait été visité de temps à autre : en 1843 par la commission dont nous avons parlé, en 1846 par M. Anne Raffenel, voyageant seul, en 1852 par M. Paul Rey, commandant de Bakel. Toujours l'accueil avait été bienveillant, et il y avait lieu d'es-

pérer que des griefs communs cimenteraient les sympathies déjà conquises. L'événement justifia pleinement cette prévision. M. Flizes remonta la Falèmé en bateau à vapeur, spectacle que les riverains contemplaient pour la première fois, et qui excita parmi eux un vif sentiment d'admiration et de respect. Après avoir communiqué avec le poste de Sénoudébou, il remonta jusqu'à la hauteur de Kaniéba, localité célèbre par la richesse de ses mines d'or. Les habitans offrirent de se mettre sous la protection de la France, et M. Flizes dut s'entendre avec les divers chefs qui se partagent l'autorité pour la cession d'un territoire et l'établissement d'un fort destiné à défendre le pays, suivant le vœu général, contre un retour offensif des bandes d'Al-Agui. Rentré à Sénoudébou, cet officier résolut de traverser le Bambouk de part en part pour atteindre Médine, ce qu'il fit heureusement.

M. Faidherbe revenait de France au commencement de novembre 1856, et dès le mois suivant il ouvrait une campagne nouvelle dans le bas du fleuve. Le prétendant Éli avait reparu dans le Oualo, avait même détruit le village de Gandon, qui, bien qu'appartenant au Cayor, se montrait dévoué à nos intérêts. Une semaine suffit pour réduire cet adversaire que n'appuie aucun parti sérieux, et il n'échappa aux poursuites qu'en se réfugiant sur les limites du Cayor et du Djiolof, où la plupart de ses partisans refusèrent de le suivre. Le gouverneur fit garnir de blockhaus et de postes armés la frontière de ces états, et nos sujets noirs se croyaient désormais en possession d'une paix assurée, lorsque l'imprudente témérité d'un de leurs chefs vint arrêter cet essor de prospérité et rejeter le Oualo dans un abîme de misères et de souffrances dont il n'est pas encore sorti. Farapenda, le guerrier indigène dont la bravoure avait mérité une distinction officielle, s'aventura avec des forces insuffisantes dans une razzia au cœur du pays des Trarzas. Après un engagement très vif, où il combattit vaillamment suivant sa coutume, il fut réduit à s'enfuir, abandonnant une centaine de cadavres : premier, mais grave échec, surtout par l'effet moral qu'il produisait chez les noirs pour les décourager, chez les Maures pour les enhardir. La preuve en devint bientôt manifeste. Au mois d'avril, pendant que le gouverneur faisait une tournée pour ranimer les esprits, une bande de trois ou quatre cents Trarzas passait le fleuve et se jetait sur la rive gauche, où elle mettait tout à feu et à sang. Les noirs terrifiés ne se défendirent pas, et tous ceux qui n'étaient pas protégés dans leurs villages par des blockhaus les désertèrent. La journée du 28 avril 1857 devint une date néfaste dans les annales du Oualo.

La population de Saint-Louis s'émut de tant d'audace : deux

adresses au gouverneur, signées de toutes les classes de la population, provoquèrent une vengeance qui entrait d'ailleurs pleinement dans les vues de ce fonctionnaire. La campagne commença au mois de mai : elle devait porter la guerre au voisinage du lac de Cayar, dans les déserts du nord, au cœur du pays des Trarzas. Le 11 mai, les troupes campaient aux bords du lac, qu'avaient jusqu'alors seulement entrevus quelques Européens. Sur ses bords se rassemblent les Maures pour y trouver de l'eau, quand l'approche du fleuve leur est interdite. Le séjour un peu prolongé de la colonne eût réduit les ennemis à la dernière extrémité par la soif; mais faute d'assez de vivres pour y rester, elle dut rentrer à Saint-Louis après de brillans et victorieux engagemens. Un officier, le capitaine Guillet, succomba, foudroyé par une chaleur de 56 degrés. Sa tombe, honorée des adieux solennels de toute l'armée, repose solitairement sur la rive septentrionale du lac de Cayar, où elle marque une des étapes des colonnes françaises dans la conquête de l'Afrique.

Mohammed-el-Habib, supérieur à sa fortune par son énergie, releva fièrement les défis du gouverneur. Il lança de nouveau ses guerriers sur le Oualo, et avant que les troupes françaises fussent rentrées à Saint-Louis, cette province était de nouveau saccagée et incendiée. Ce fut un vrai désastre. Les noirs ne furent pas seuls à trembler : à Saint-Louis même, on ressentit une véritable panique. A la voix du gouverneur, qui rentra le lendemain de cette catastrophe, un parti de cavaliers se mit sur la piste des pillards, en atteignit quelques bandes, leur reprit du butin, leur tua du monde, et dans le nombre une dizaine de chefs.

Le mal était fait, la terreur produite; les noirs s'étaient lâchement enfuis, et la conquête matérielle du Oualo était à recommencer presque autant que la conquête morale. Le fruit de deux années de politique persévérante était perdu. Il était démontré que des forces échelonnées le long du fleuve, depuis Saint-Louis jusqu'à Richard-Toll, sur un parcours d'une trentaine de lieues, devaient désormais protéger une race qui ne savait pas se protéger elle-même. La bravoure personnelle des noirs ne pouvait être niée, car ils en donnaient sans cesse, comme soldats et marins, de brillantes preuves dans nos rangs mêmes; mais c'était toujours à la condition de s'appuyer sur les blancs. Il était démontré aussi qu'au Sénégal, pas plus qu'en Algérie, l'intimidation n'a de prise sur la race indomptable des Maures : là, comme ici, les moyens d'action et de domination doivent être proportionnés à la résistance.

La crue du fleuve vint bientôt suspendre cette guerre d'extermination et reporter la sollicitude du gouverneur vers le haut pays, où se passaient des événemens très graves, quoique moins désastreux.

Pendant que les garnisons de nos postes dans le bassin supérieur du Sénégal occupaient leurs loisirs du printemps à d'utiles travaux de viabilité, elles apprirent que le prophète Al-Agui approchait de Médine à la tête de toutes ses bandes fanatiques. Il exécutait enfin les plans depuis longtemps annoncés. Y était-il amené parce que la fondation d'un état et d'une dynastie sur le Haut-Niger avait trouvé dans la résistance des populations une invincible barrière? Il est permis de le penser, car ses projets menaçaient la liberté de ces contrées. Quoique agissant de plus loin, la politique française le gênait également, si elle ne l'ébranlait. Depuis deux ans, on coupait sur ses derrières, dans le Khasso et le Bambouk, sa ligne de retraite et de ravitaillement; on entravait l'arrivée de ses renforts du Boïdou et du Fouta; on soutenait, on armait ses ennemis dans ces diverses contrées. La prudence commandait à l'apôtre guerrier de ne pas se laisser enfermer à Nioro, au sein d'un pays douteux, par un cercle d'hostilités et de dangers de plus en plus resserré. Cédant à ces diverses préoccupations, il avait quitté, au mois d'avril 1856, son quartier-général de Nioro pour se replier sur le Khaarta. Au commencement de l'année 1857, il traversa triomphalement le Khasso, et l'époque du rhamadan lui paraissant la plus favorable, il proclama la guerre sainte contre les chrétiens. Vers la fin d'avril, il se trouvait sous les murs de Médine, en face de notre plus fidèle allié, Sambala, et de notre poste le plus avancé. Le fort était défendu par M. Paul Holle, un Sénégalais de Saint-Louis, habitué depuis longtemps au commandement des avant-postes. C'est une mission temporaire qui, dans les localités dont le séjour est réputé insalubre pour les Européens, est confiée à des Africains signalés par leur dévouement et leurs aptitudes. A ce titre, M. Holle avait déjà commandé à Bakel et à Sénoudébou, et il apportait dans la défense de Médine, avec une intrépidité reconnue, une parfaite connaissance des hommes et des choses. La situation pouvait devenir critique. La petite garnison du fort comprenait seulement huit sous-officiers et soldats blancs et cinquante-six soldats ou matelots noirs, ceux-ci presque tous musulmans, et quelque peu ébranlés dans leur fidélité politique par leurs scrupules religieux. Puis venait une population de six mille âmes, la plupart femmes et enfans, qui, fuyant devant l'ennemi, s'étaient réfugiés dans les murs de Médine sous la protection de leur chef Sambala, foule confuse, faible, sans armes. Le commandant français devait suppléer au nombre à force d'énergie et de vigilance, heureux s'il pouvait, par un air de confiance absolue, soutenir le courage de sa petite troupe et maintenir la discipline dans la multitude!

La première attaque commença le 20 avril. Les bandes du pro-

phète s'avançaient solennellement, en colonnes profondes, d'un pas ferme et mesuré, tête baissée et en silence, contrairement à la coutume des barbares. Elles accomplissaient un devoir religieux, leur avait dit leur saint prophète. Au premier rang flottait un drapeau sur lequel le croissant brillait; les échelles suivaient, engins de siége fort inusités parmi ces peuples, et dont Al-Agui avait emprunté l'idée à d'autres pays. En approchant, une sombre exaltation sembla précipiter les assiégeans vers le fort, d'un pas rapide comme le vol de l'oiseau de proie. Quand ils furent à portée de nos canons, la mitraille fendit la colonne, les balles de fusil abattirent les plus audacieux, qui appliquaient les échelles contre les murs. Seul, l'intrépide porte-drapeau gravit jusqu'au sommet d'un bastion où il planta l'étendard de l'islam : un coup de feu le renversa mort, et l'étendard roula avec lui dans le fossé. Sur tous les points, la défense fut héroïque, et le prophète dut se retirer, l'âme remplie de honte et de colère, car la défaite l'humiliait aux yeux des siens, et ses pertes tant en hommes qu'en armes étaient grandes. Un mois après, il reparut à la tête de nouveaux renforts. Cette seconde attaque fut heureusement repoussée comme la première. Alors Al-Agui se retourna contre l'enceinte fortifiée que défendait Sambala : ses menaces et ses assauts échouèrent également. Désespérant enfin d'emporter la place de vive force, il prit le parti de la bloquer pour la prendre par la famine. Le blocus fut bientôt si étroit que toute sortie devint impossible. Au bout de plusieurs semaines, vers les premiers jours de juillet, le fort ne pouvait soutenir une quatrième attaque; les soldats, exténués faute de nourriture, manquaient même de poudre. La population de Médine, entassée dans un étroit espace qu'infectaient des émanations insalubres, mourait de misère et de faim. L'ennemi devait soupçonner la triste réalité et méditer un prochain assaut. Dans l'attente de cet événement, Holle prit ses mesures pour faire sauter le fort, décidé à s'ensevelir sous les débris et consolé par l'espoir d'immoler avec lui une partie des vainqueurs.

Le 18 juillet, il n'y avait plus de vivres que pour quelques jours, et les heures s'écoulaient dans un morne silence, lorsque l'on entendit retentir au dehors, dans le lointain, de sourdes détonations et comme le bruit d'une vive fusillade. C'était M. le gouverneur Faidherbe. Inquiet du sort de Médine, il avait profité de la première crue des eaux pour accourir de Saint-Louis en toute hâte. La distance par le fleuve est d'environ deux cent cinquante lieues. Il arrivait à temps : l'honneur du drapeau était sauf, le courage ferme, la discipline intacte. Les troupes fraîches eurent bientôt débarrassé la place des hordes qui la bloquaient. Le gouverneur pénétra dans le fort, et, profondément ému, admira ce qu'il avait fallu d'éner-

gie pour résister à trois attaques et à un siége pendant trois mois d'horribles privations. Si le nom de Mazagran brille justement dans les fastes de l'armée d'Afrique, celui de Médine doit plus justement encore illustrer l'armée du Sénégal, car ici la vaillance a dû s'allier à la patience et à la persévérance, qualités plus rares. Au bout de quelques jours, le pays était purgé des *Al-Aguistes*, comme on les appelle au Sénégal, et leur chef se sauvait dans des refuges inconnus. Ainsi se termina, à la gloire du drapeau français, la plus redoutable levée d'armes que le Sénégal ait vue depuis quarante ans. Parmi les victimes de ce siége, l'une des plus dignes d'un souvenir fut Mlle Marie Duranton, fille du voyageur, qui s'était réfugiée avec sa mère auprès de son oncle Sambala : elle mourut, la veille même de la délivrance, victime de souffrances et de misères qu'aucun dévouement n'avait pu lui épargner. La postérité de Duranton ne s'éteint pas avec elle : il lui survit un frère, capitaine d'état-major dans l'armée française, appelé par sa naissance à jouer un rôle considérable dans sa patrie.

En descendant le fleuve pour rentrer à Saint-Louis, M. Faidherbe ordonna la construction d'un fort à Matam, sur la rive gauche du Sénégal, dans le double dessein de couvrir l'espace entièrement dégarni qui sépare Bakel de Podor, et de prévenir des pillages pareils à ceux que subirent les traitans en 1854. Dans ces mouvemens, tour à tour appliqués à l'attaque et à la défense, s'est achevée au Sénégal l'année 1857 : conditions douloureuses, mais transitoires, de notre domination; les succès qui ont déjà marqué l'année 1858 permettent de le prédire.

IV. — ÉTAT ACTUEL DE LA COLONIE AU POINT DE VUE MILITAIRE. — CONDUITE A TENIR ENVERS L'ISLAMISME.

Sans insister aujourd'hui sur les traités de paix récemment conclus avec les Maures, il convient de jeter un coup d'œil général sur les progrès de notre autorité et de notre influence dans tout le bassin du Sénégal. Un tel aperçu permettra d'ailleurs de saisir dans leur ensemble les élémens si complexes d'un état social où la civilisation naissante se trouve en contact avec la barbarie sous toutes ses formes. En principe, le Oualo est devenu une province française. Des chefs fidèles obéissent à nos ordres et s'associent à nos intentions. Les cercles de Dagana et de Richard-Toll, rassurés par la protection de nos forts et le voisinage du fleuve, que nos navires montent et descendent tous les jours, familiarisés d'ailleurs de plus longue date avec nos personnes et nos mœurs, s'appliquent à réparer les désastres de la guerre : la population s'y accroît, les cultures s'y déve-

loppent; mais le cercle de Mérinaghem, qui est le plus éloigné de Saint-Louis, même celui de Lampsar, qui s'étend au voisinage immédiat de cette ville, restent, malgré les forts qui les protégent, dépeuplés et incultes depuis la terrible invasion des Trarzas, au printemps de 1857.

Au Cayor, le *damel* ou roi nous craint et nous ménage. Il refuse un asile à notre ennemi Éli, le fils de Guimbotte. Après la délivrance de Médine, il a fait complimenter le gouverneur de notre colonie. Les habitans des villages du Cayor les plus rapprochés de Saint-Louis nous envoient des volontaires pour toutes nos expéditions, subissent notre influence et notre police, et entretiennent avec nos traitans des échanges continuels, sans qu'il en coûte à ces derniers aucune coutume : sur ses sujets, le damel perçoit les taxes de sortie à son gré par ses agens. Il paraît attacher un tel prix à notre alliance, que l'on compte sur l'heureuse issue des négociations que le gouverneur se propose d'entamer prochainement pour la cession des salines et des terres de Gandiole, village trop voisin de Saint-Louis et trop lié d'affaires avec cette ville pour rester plus longtemps la propriété d'un maître étranger. Quant aux autres états ouolofs, le Dniambour se souvient d'une récente leçon qui lui a été infligée, et le roi du Djiolof sollicite l'admission de son fils à l'école des otages, fondée à Saint-Louis pour l'éducation des enfans des grandes familles indigènes. Chez les Braknas, l'anarchie règne encore, mais une anarchie tout intérieure, et qui lèse peu nos intérêts, car si notre protégé, Sidi-Éli, perd son temps à négocier avec son rival, l'un ni l'autre ne résistent plus à nos volontés. Quoi qu'il en soit de leurs débats, le fort Podor surveille leur territoire, une ville s'élève sous la protection de nos canons, les caravanes approvisionnent nos comptoirs, tous nos intérêts immédiats sont saufs. Ce même fort, combinant son action avec celui de Dagana, assure à notre commerce le libre accès du Fouta inférieur, occupé par les peuplades, aujourd'hui ralliées à notre autorité, du Dimar et du Toro. Plus loin, l'Ile-à-Morfil nous ouvre non moins librement ses richesses. Dans le haut du pays, livré à d'inextricables divisions, l'almami et les principaux chefs observent la paix stipulée; seuls, quelques turbulens sectaires d'Al-Agui agitent les villages remplis d'une population orgueilleuse et fanatique : le fort de Matam, dont le commandement vient d'être confié à M. Holle, les tiendra désormais en respect, et les victimes d'anciennes guerres locales, qui forment un parti vaincu, compteront au besoin sur nous comme sur des libérateurs.

Dans le Galam ou Guadiaga, le poste de Bakel, autrefois redouté pour son insalubrité, est devenu, grâce à des logemens vastes et commodes, un séjour tolérable, sinon recherché. Le village de ce

nom nous reconnaît pour maîtres. Notre souveraineté y a été acceptée sans résistance depuis que la suppression de la compagnie privilégiée a permis à des Sénégalais de s'y établir à demeure et d'apprécier par eux-mêmes les avantages de notre domination. Les Maures Douaïches seuls ont pendant longtemps opposé à notre action l'âpre résistance de leurs mœurs nomades et de leur cupidité; mais ralliés à nous accidentellement par une haine commune contre Al-Agui, dont ils redoutaient l'ambition politique, ils ont appris à mieux nous connaître. En novembre 1857, le chef de ces Maures, Bakar, a conclu avec l'autorité française un traité qui garantit une paix durable. Il a, le premier entre tous les chefs arabes ou berbères, accepté nos conditions sur des bases tout à fait analogues à celles que devaient souscrire quelques mois plus tard les rois des Trarzas et des Braknas. Au Bondou, le chef reconnu par nous, Boubakar-Saada, prête à toutes nos mesures un appui sincère et actif. Dans son intérêt et dans le nôtre, il combat l'influence des Anglais de la Gambie, qui envoient des agens et des cadeaux au parti contraire à son autorité, pour attirer vers leur fleuve les caravanes de ses états. En 1856, il s'est prêté de bonne grâce à nos vues sur les mines d'or de Kaniéba, dont une possession déjà ancienne lui garantissait une part de souveraineté. Notre fort de Sénoudébou, à vingt lieues de Bakel, construit sur son territoire, protége nos traitans, qui trafiquent librement sans payer de taxes.

Le navire qui stationnait à Makhana, pour protéger les communications entre Bakel et Médine, a été installé un peu plus bas, à Arondou, au confluent de la Falémé dans le Sénégal. Sans cesser de rendre les mêmes services, il étendra son action sur l'angle compris entre les deux rivières où notre activité est appelée à se développer prochainement par l'exploitation des mines d'or du Bambouk. Dans ce dernier pays, nous comptons des alliés divers, surtout Bogoul, le chef de la ville libre de Farabana. Nos bateaux à vapeur ont franchi, dans l'automne de 1857, les passes difficiles de Débou, dans la Falémé, et remonté jusqu'à Sansanding; nos soldats et nos matelots sont occupés à débarrasser la rivière de roches qui entravent la navigation, et dans ce travail les habitans du pays leur prêtent un concours actif. Bientôt des forts s'élèveront, en amont de Sénoudébou, sur les territoires de Samba-Yaya et de Kaniéba, qui ont reconnu notre autorité. Enfin dans le Khasso, le plus éloigné des états qu'ait abordés jusqu'à ce jour la politique militante du gouvernement colonial, le glorieux siége de Médine et la fidélité du maître de cette ville, scellée par la communauté des dangers, des combats et des triomphes, assurent à nos desseins un loyal et ferme appui.

Ainsi, dans cette vaste région qui s'étend de l'embouchure du

Sénégal aux cataractes de Félou, sur une longue ligne de deux cent cinquante lieues, le drapeau de la France est honoré, aimé et respecté. Il est confié à des officiers d'élite, à des soldats d'une bravoure éprouvée. A cette glorieuse, mais pénible tâche suffisent cinq compagnies d'infanterie de marine montant une flottille de cinq ou six petits bâtimens, et appuyées d'un escadron de spahis français et indigènes, d'une section d'auxiliaires noirs, et en outre d'un bataillon nouvellement créé de tirailleurs sénégalais, en tout un millier de combattans, si l'on compte quelques troupes d'artillerie et de génie. Tous les postes sont fournis de vivres, d'armes, de munitions, et prêts à tout événement. On peut dire avec confiance que le principal fleuve du futur empire de la Sénégambie est à notre absolue disposition, que la première province est soumise, qu'elle se féconde dans un contact quotidien avec les germes de civilisation déposés au berceau primitif de la colonie, à Saint-Louis. Il reste à développer autour de cet embryon le réseau de muscles et de nerfs, d'os et de chair, qui constituent les membres d'un corps social. Les blockhaus et les forts qui s'élèvent sur la frontière du Cayor, la route tracée de Podor vers le camp de Koundi et le lac de Cayar, un fort projeté, mais non encore construit, sur les rives de ce lac, un autre à Saldé, entre Matam et Podor, les chemins qui sillonnent déjà les environs de Bakel, les travaux de reconnaissance et de draguage exécutés dans les deux fleuves, sans compter nos forteresses et nos alliances, sont autant de jalons qui indiquent les prochains rayonnemens de notre politique, et marquent en quelque sorte le dessin rudimentaire de ce travail organogénique d'une nation dans son enfance.

Le gouvernement français a cependant proclamé qu'il ne poursuivait pas de conquêtes au Sénégal, et nous ne pensons pas qu'il y ait à revenir sur cette déclaration, sans nul doute sincère. L'habileté suprême consiste au Sénégal, comme dans toutes les colonies, à vivre en paix avec les indigènes, et sauf quelques combats inévitables, simples incidens passagers, la permanence de la guerre accuserait, ou l'erreur des systèmes, ou l'ambition des hommes. Il est pour soumettre les races inférieures des armes plus puissantes que les canons et les fusils : ce sont les bienfaits. Entourée d'un tel prestige, la civilisation attire et élève à elle sans peine les sociétés barbares. Instinctivement le noir aime et respecte le blanc, comme le faible invoque le fort, comme l'ignorant s'incline aux pieds du savant. Dans l'esprit de ces peuples, nous représentons la puissance et la science : joignons-y la bonté, cet aimant souverain des cœurs. Tout déchus qu'ils sont, les noirs apprécient l'agriculture, l'industrie, la paix, le commerce; un jour ou l'autre, leurs intérêts les conduiront vers nous. Il suffit de préparer et d'attendre ce jour. Les inextricables discordes qui sont leur triste apanage

seront, sans que nous ayons à les attiser, nos meilleurs auxiliaires. Les Maures eux-mêmes, quoique avec eux la paix soit difficile à maintenir, subiront l'ascendant de notre force. Tant qu'ils craindront d'être privés de toute communication avec la rive gauche, de manquer du mil qui leur sert de nourriture, ils solliciteront notre protection pour la continuation de leurs échanges, et subiront notre loi, dont ils ont déjà souscrit les conditions. Tôt ou tard ils s'offriront eux-mêmes aux arbitres de leur sort.

Il suffit pour le moment de bien surveiller le cours du fleuve depuis Saint-Louis jusqu'à Richard-Toll, sur une étendue de trente lieues à peine. Le problème de la défense du Oualo ainsi posé comme le premier et le principal succès à obtenir, la science militaire saura certainement le résoudre. Peut-être, au lieu de tours surveillant des gués fort nombreux, suffira-t-il d'une croisière le long du fleuve ou d'une ligne télégraphique, aérienne ou électrique, qui signale au siége du gouvernement l'approche des hordes pillardes, toujours lente et embarrassée de convois. Au premier éveil, les cavaliers de Saint-Louis monteraient en selle et disperseraient l'ennemi. Quand les Maures auront acquis la conviction que le fleuve leur est barré, ils s'y résigneront. Dût-on établir, soit dans le Oualo, soit chez les Trarzas, même aux bords du lac de Cayar, un camp fortifié, qui serait, sauf l'échelle de proportion, le Fort-Napoléon de ces Kabylies, cela vaudrait mieux encore que d'incessantes razzias des Maures sur les noirs et des Français sur les Maures.

A l'égard du prophète El-Hadj-Omar, qui dans le courant de l'année nouvelle a quitté sa retraite du Fouta-Dialon, et a reparu dans le Bambouk, le Bondou et le Fouta pour les agiter, la France se doit à elle-même de maintenir à tout prix contre lui ses possessions et ses alliances, ses droits et ses devoirs, mais sans confondre avec les brigandages des Maures l'agitation religieuse et politique de ce missionnaire du Koran. Il y a en lui une séve et une valeur morales dont il faut tenir compte.

Dans divers ouvrages récens sur le Sénégal, dans celui de MM. Carrère et Holle particulièrement, l'islamisme est jugé avec une extrême sévérité; quelquefois il est même qualifié d'idolâtrie, contrairement à toute vérité. La suppression de ce culte est proposée comme un but légitime à la politique française, tant la tolérance dont il est l'objet paraît un obstacle invincible aux progrès du catholicisme. Ces sentimens, bien qu'ils soient aujourd'hui assez communs et que l'insurrection de l'Inde et le carnage de Djeddah leur aient rendu une vivacité qui semblait attiédie, n'en sont pas moins des préjugés contre lesquels la justice doit réclamer. Quand on a vu de près, et chacun peut l'observer en Algérie, quels ressorts cette religion donne aux âmes, même pour le bien, si on sait le

lui demander, on se dépouille de ces violentes antipathies, filles d'un autre âge. Tout en restant inférieur au christianisme, l'islamisme a partout élevé le sens moral et l'intelligence des nations qu'il a arrachées au fétichisme. On ne peut le qualifier d'idolâtrie, car l'abolition des idoles fut la mission et la gloire de Mahomet, et le Koran proclame à chaque page le Dieu unique, tout-puissant, miséricordieux, bon aux justes, terrible aux méchans, le Dieu de la Bible et de l'Évangile. L'islam réforme les mœurs dans le sens de l'austérité, contrairement au sentiment général. La polygamie, si justement condamnée par notre conscience de chrétiens, marque un progrès, lorsqu'à une promiscuité sans limites, qui est dans les usages de l'Afrique centrale, comme elle fut jadis dans les mœurs de l'Orient, elle oppose des règles qui en modèrent le scandale. L'intempérance, qui abrutit et tue les peuplades noires du Soudan, trouve dans l'islam son frein le plus efficace. Tandis que le commerce européen tente leurs appétits les plus grossiers par ses vins frelatés et ses eaux-de-vie empoisonnées, tandis que les missionnaires chrétiens, tout en flétrissant le vice, ne se reconnaissent pas le droit d'en prévenir les causes ni le pouvoir d'en arrêter les effets, le marabout musulman interdit toute boisson enivrante, prêche d'exemple, et se fait imiter, sinon par tous, du moins par la grande majorité des croyans. C'est au Koran principalement qu'est due la cessation en divers lieux de l'anthropophagie et du massacre des prisonniers, ces deux horribles coutumes du monde africain. On lui doit aussi la propagation de beaucoup de grandes vérités morales. Chez les fidèles, la prière, l'aumône, l'hospitalité, le respect du serment, sont pratiqués; certains droits sont reconnus aux femmes; l'esclave est familièrement admis au sein de la famille. La politique est soumise, dans la guerre comme dans la paix, à des règles que ne désavoue pas la civilisation. L'éducation intellectuelle accompagne l'éducation morale, car la lecture et l'écriture sont enseignées aux noirs par les marabouts dans de nombreuses écoles. Le Koran initie en outre ses adeptes à l'histoire du genre humain : les grandes traditions de la vie primitive d'après les annales du peuple juif, même les douces figures de Jésus et de Marie, revivent dans le livre saint de l'islam, et pénètrent, entourées de respect, dans des intelligences qui les auraient toujours ignorées. La simplicité de la religion de Mahomet la rapproche du judaïsme, et la fraternité d'Isaac et d'Ismaël se retrouve encore, après quarante siècles, dans la foi comme dans le sang de leur postérité, malgré la haine qui sépare les deux familles issues d'Abraham. Quant au fatalisme musulman, fréquemment signalé comme une barrière à tous les progrès, il suffit de penser aux empires de Damas, de Bagdad et de Cordoue, pour le juger avec moins de rigueur. L'histoire bien récente d'Abd-el-Kader montre

que cette disposition de l'âme à s'incliner sous la main de Dieu, — quand le destin l'emporte, — n'ôte rien à l'ardeur de la lutte, tout en relevant la défaite par une noble résignation. Au Sénégal même, l'indomptable hostilité des Maures musulmans témoigne trop bien que ce prétendu fatalisme n'énerve pas les caractères. Aussi disons-nous avec conviction que le gouvernement français, en édifiant des mosquées, en protégeant la libre pratique et le libre enseignement de cette religion, tant au Sénégal qu'en Algérie, fait acte non-seulement de tolérance éclairée, mais de juste et habile administration. Le sentiment religieux, même imparfait dans son expression, pourvu qu'il épure les âmes, ne saurait être suspect à aucun pouvoir. N'est-il pas plus sage de chercher dans le Koran les nombreux textes favorables à la tranquillité et à la morale publique, de les mettre en relief, que de supprimer le livre tout entier et ses meilleurs enseignemens, au risque de replonger les âmes dans l'idolâtrie?

Nous ne voulons pas dire que la civilisation chrétienne doive, au Sénégal, se retirer devant la barbarie musulmane; mais, au lieu d'écraser sa rivale sous le mépris et la persécution, elle doit l'éclipser par ses propres bienfaits. Et si les populations, pour des raisons que le climat et les traditions expliquent en partie, échappent à l'action bienfaisante de l'Évangile, on peut se féliciter que le Koran les recueille et les relève du fétichisme. Al-Agui est notre ennemi, non parce qu'il prêche la foi au Dieu unique et à Mahomet son prophète, mais parce qu'il veut élever pouvoir contre pouvoir. Son ambition politique seule incrimine son ambition religieuse. Simple marabout comme tant d'autres, prêchant la conversion aux infidèles et la réforme aux croyans, il serait un auxiliaire de notre œuvre sociale. Chef guerrier poursuivant les Français de ses haines et de ses armes pour fonder à leur place un empire, il devient un ennemi à chasser. Le combattre, le réduire, c'est notre droit; mais, dans notre victoire, n'oublions pas que la société politique et religieuse dont il est l'apôtre serait, si elle se réalisait sous ses auspices, supérieure aux ébauches grossières de société qui étalent aujourd'hui, sur les bords du Sénégal, le triste spectacle de leur dégradation. Toute l'histoire de l'Afrique atteste la puissance de régénération que possède l'islam sur les peuples sauvages. Ayons donc souci que ces peuples ne perdent rien à notre triomphe.

Ainsi, par quelque côté que l'on envisage les affaires du Sénégal, par le commerce ou par la politique, l'établissement d'une société régulière se présente comme la vraie mission, le véritable et suprême intérêt de la France : la guerre y a sa place seulement comme moyen et prélude de la paix. La conclusion et l'organisation de cette paix seront l'objet d'une nouvelle étude.

JULES DUVAL.

ANOUCHKA

SOUVENIRS DES BORDS DU RHIN.

I.

J'avais alors vingt-cinq ans; cela remonte un peu loin. Dès que je fus le maître de mes actions, je résolus de voyager, non pour « compléter mon instruction, » comme on disait alors, mais simplement pour courir le monde. J'étais jeune, bien portant, possesseur d'une assez grande fortune; le côté sérieux de la vie m'était encore complétement inconnu, je me livrais sans arrière-pensée à toutes mes fantaisies; en un mot, je fleurissais. Il ne m'était pas encore venu à l'esprit que l'homme n'est point une plante, et que sa floraison a un terme. La jeunesse se nourrit d'un pain d'épice à paillettes d'or, et croit bonnement que c'est là notre nourriture quotidienne. Comment imaginer qu'un jour peut venir où l'on aura de la peine à se procurer même du pain? Mais il ne s'agit point de cela pour le moment. Je voyageais sans aucun but, absolument au hasard: je m'arrêtais à chaque endroit qui me plaisait, puis je le quittais dès que j'éprouvais le besoin de voir de nouvelles figures. Ceci n'est point une exagération : je m'intéressais exclusivement aux hommes: je ne pouvais souffrir les monumens remarquables, les collections célèbres. Le spectacle de la nature me causait des impressions très vives, mais je ne recherchais pas le moins du monde ce que l'on nomme communément ses *beautés*, les montagnes extraordinaires, les précipices, les chutes d'eau; je n'aimais point à être contraint d'admirer la nature, à me sentir troublé par elle. En revanche, je ne pouvais me passer des hommes; il me fallait leurs physionomies.

leurs mouvemens, leurs habitudes. Je me sentais particulièrement dispos, heureux, au milieu de la foule; je suivais gaiement mes semblables, je criais lorsqu'ils criaient et prenais plaisir en même temps à observer la façon dont ils criaient. Je mettais mon bonheur à les étudier, je les examinais avec une curiosité joyeuse et insatiable; mais je m'aperçois encore une fois que je sors de mon sujet.

Ainsi donc, il y a vingt ans environ, j'habitais la petite ville de Z..., sur les bords du Rhin. Je cherchais l'isolement; je venais d'être blessé au cœur par une jeune veuve dont j'avais fait la connaissance aux eaux. Jolie et spirituelle, elle coquetait avec tout le monde, et moi, pauvre mortel, je m'étais laissé prendre; elle m'avait d'abord encouragé, puis elle m'avait porté un coup sensible en donnant la préférence à un lieutenant bavarois aux joues cramoisies. Cette blessure n'était point, à vrai dire, des plus profondes; mais je trouvais convenable de m'abandonner pour quelque temps à mon chagrin dans la solitude. Tel est le motif qui me retenait à Z...

Ce n'était point uniquement la situation de cette petite ville au pied de deux montagnes élevées qui m'avait frappé; elle m'avait séduit par ses vieilles murailles flanquées de tours, ses tilleuls séculaires, le pont escarpé sur lequel on traversait sa rivière limpide, et principalement par son bon vin. Après le coucher du soleil, de jolies petites Allemandes aux cheveux blonds se promenaient dans ces rues étroites, et lorsqu'elles rencontraient un étranger, elles lui disaient d'une voix gracieuse : *Guten Abend*. On les voyait encore longtemps après que la lune s'était levée derrière les toits pointus des vieilles maisons, faisant scintiller à la clarté de ses rayons immobiles les petites pierres dont les rues étaient pavées. J'aimais à errer alors dans la ville de Z...; la lune semblait la regarder fièrement du haut d'un ciel pur, et l'on eût dit que la ville sentait ce regard; elle se tenait éveillée et calme, tout inondée de cette lueur paisible qui remplit l'âme d'un trouble mêlé de douceur. Le coq qui surmontait le clocher gothique avait un reflet doré; aux étroites maisons couvertes d'ardoises brillaient de timides lumières; la vigne élevait mystérieusement ses festons au-dessus des murs. Parfois un frôlement se faisait entendre dans l'obscurité, près de la vieille citerne creusée sur la place de la ville; le garde de nuit y répondait aussitôt par un coup de sifflet traînant, endormi, et un chien poussait un grognement peu redoutable. Puis tout rentrait dans le silence, et l'air caressait si doucement la figure, les tilleuls répandaient un parfum si suave, que l'on éprouvait le besoin de respirer de plus en plus profondément, et le mot de *Gretchen* arrivait aux lèvres, tantôt comme une prière, tantôt comme une exclamation.

La ville de Z... est à deux kilomètres du Rhin. J'allais souvent

admirer ce fleuve magnifique, et tout en évoquant dans mes rêves, non sans un certain effort de mémoire, l'image de ma perfide veuve, je passais des heures entières sur un banc au pied d'un érable isolé. Une petite madone, aux traits presque enfantins, dont la poitrine était ornée d'un cœur rouge traversé de plusieurs glaives, paraissait m'observer mélancoliquement du milieu des branches. Sur la rive opposée s'élevait la petite ville de L..., un peu plus grande que celle où j'avais élu domicile. J'étais venu un soir prendre place sur mon banc favori; je regardais alternativement l'eau, le ciel et les vignes. Non loin de moi, une troupe d'enfans aux cheveux blonds grimpaient sur la coque goudronnée d'un bateau qui avait été laissé sur le sable du rivage, la quille en l'air. De petits bâtimens aux voiles légèrement gonflées par la brise s'avançaient avec lenteur: des vagues verdâtres passaient devant moi en glissant, s'enflaient un peu et expiraient avec un faible murmure. Je crus distinguer tout à coup le bruit d'un orchestre qui retentissait dans le lointain; je prêtai l'oreille. On jouait une valse. La contre-basse ronflait par intervalles, le violon chantait confusément, les sifflemens de la flûte étaient seuls très distincts.

— Qu'est-ce donc? demandai-je à un vieillard qui s'était approché de moi. Il portait, suivant l'usage du pays, un gilet de velours, des bas bleus et des souliers à boucles.

— Ce sont des étudians qui sont venus de B... pour un *Commerz*, me répondit-il après avoir fait passer sa pipe à l'autre coin de sa bouche.

— Cela peut-être mérite d'être vu, me dis-je. D'ailleurs je n'avais jamais été à L... Je hélai un batelier et me fis transporter sur l'autre rive.

II.

Bien des personnes ignorent problablement ce que signifie ce mot de *Commerz*. On désigne ainsi une fête à laquelle viennent prendre part tous les étudians d'une même société (*Landmannschaft*). La plupart des jeunes gens qui assistent à ces réunions portent le costume traditionnel des étudians allemands, qui se compose d'une redingote à brandebourgs, de grandes bottes et d'une petite casquette dont les galons sont d'une couleur foncée. Le banquet est présidé ordinairement par le *senior* ou ancien de la bande, et il se prolonge jusqu'au matin. On boit, on chante les couplets habituels, le *Landesvater*, le *Gaudeamus;* on fume, on se moque des *philistins;* souvent un orchestre anime encore la fête.

C'était une réunion de ce genre qui avait lieu à L..., dans le jar-

din d'un hôtel à l'enseigne du *Soleil*. La maison et le jardin, qui donnait sur la rue, étaient pavoisés de drapeaux; les étudians étaient attablés sous des tilleuls; dans un bosquet de lierre étaient assis les musiciens, qui s'escrimaient de leur mieux, tout en avalant force bière pour se tenir en haleine. Un assez grand nombre de curieux étaient rassemblés devant la grille peu élevée du jardin; les bons bourgeois de la ville ne voulaient point perdre l'occasion d'examiner attentivement les hôtes qui leur étaient arrivés. Je me réunis à ce groupe de spectateurs. Les détails de la scène qui se passait sous mes yeux étaient des plus attachans. La physionomie des étudians, leurs embrassemens, leurs exclamations, cette innocente vivacité de la jeunesse, ces regards enthousiastes, ces rires sans motif, — les meilleurs des rires possibles, — ce joyeux bouillonnement de la vie encore dans sa fraîcheur, cet abandon plein d'insouciance, me touchaient profondément, et je ne tardai pas à en subir l'influence. — Si j'allais me joindre à eux? me demandai-je avec émotion...

— Anouchka (1), n'en as-tu pas assez? dit tout à coup derrière moi en russe une voix masculine.

— Restons encore, lui répondit une voix de femme dans la même langue.

Je me retournai vivement, et mes regards tombèrent sur un beau jeune homme en redingote de voyage et coiffé d'une casquette; il donnait le bras à une jeune personne de petite taille, et dont la figure était presque entièrement cachée par un chapeau de paille.

— Vous êtes Russes? leur demandai-je sans prendre le temps de réfléchir.

Le jeune homme me répondit en souriant : — Oui, nous sommes Russes.

— Je ne m'attendais pas, lui dis-je, à rencontrer dans un pays perdu...

— Et nous non plus, reprit-il en me coupant la parole, mais qu'importe? Tant mieux. Permettez-moi de nous faire connaître de vous; je me nomme Gagine, et voici ma... (il hésita un moment), voici ma sœur. Et vous?

Je déclinai mon nom, et nous engageâmes la conversation. J'appris bientôt que Gagine voyageait, comme moi, pour son plaisir, et qu'étant arrivé, il y a huit jours, à L..., il s'y était fixé momentanément. Je dois dire que je n'aime point à me lier avec des Russes dans les pays étrangers. Je les reconnais du plus loin que je les vois, à leur démarche, à la coupe de leurs vêtemens, surtout à leur physionomie, le plus souvent dédaigneuse et hautaine, puis prenant

(1) *Anouchka* ou *Assa*, diminutifs russes d'*Anna*.

tout à coup une expression de prudence et de timidité. — Ah! mon Dieu! ont-ils l'air de se demander, n'ai-je point dit quelque bêtise? ne se moque-t-on pas de moi? — Un instant après, vous les voyez reprendre leur air majestueux. Gagine me plut au premier abord. Il y a des figures que l'on a du plaisir à regarder; elles vous raniment et vous réchauffent en quelque sorte. Celle de Gagine était du nombre; elle respirait la bonté, l'amabilité, et ses grands yeux étaient aussi doux que les boucles de sa chevelure. On devinait, sans le voir, seulement au son de sa voix, qu'il avait le sourire sur les lèvres.

La jeune fille qu'il nommait sa sœur m'avait frappé par une beauté d'un cachet particulier : elle avait la figure ronde et le teint un peu brun, le nez petit et effilé, les yeux noirs et limpides, — quelque chose d'enfantin dans la physionomie. Quoiqu'elle fût bien proportionnée, la taille ne paraissait pas avoir acquis tout son développement. Après l'avoir rapidement examinée, il me fut impossible de lui trouver la moindre ressemblance avec son frère.

— Voulez-vous entrer chez nous? me dit Gagine. Il me semble que nous avons assez regardé ces Allemands. Des Russes auraient déjà, il est vrai, cassé les verres et les chaises; mais ces braves jeunes gens sont par trop modestes. — Allons, Anouchka, n'est-il pas temps de rentrer?

La jeune fille répondit à cette question par un mouvement de tête affirmatif.

— Nous demeurons hors de la ville, ajouta Gagine, au milieu des vignes, sur un côteau; notre maison est petite, mais nous sommes fort bien logés. Venez, notre hôtesse a promis de nous préparer du petit-lait. D'ailleurs le jour commence à baisser, et vous traverserez le Rhin plus sûrement au clair de la lune.

Nous partîmes. Peu d'instans après, nous franchissions la porte voûtée de la ville, qu'entourait une vieille muraille de cailloux qui portait encore quelques créneaux. Nous nous avançâmes dans la campagne, et après avoir longé un mur pendant une centaine de pas, nous nous arrêtâmes devant une petite porte. Gagine l'ouvrit; il nous fit prendre un chemin escarpé, sur les côtés duquel étaient étagés des vignobles. Le soleil venait de se coucher; un ton pourpre d'une finesse extrême colorait les vignes, les longs échalas qui les soutenaient, la terre desséchée et couverte de fragmens d'ardoises de toute dimension, aussi bien que les murs blancs d'une petite maison dont les fenêtres lumineuses étaient encadrées de traverses noires, et vers laquelle se dirigeait le sentier que nous gravissions.

— Voici notre demeure, s'écria Gagine lorsque nous fûmes arrivés à peu de distance de la maison. J'aperçois notre hôtesse qui apporte

le lait. Nous allons nous rafraîchir; mais d'abord retournez-vous, ajouta-t-il. Comment trouvez-vous cette vue?

Le point de vue était effectivement admirable. A nos pieds, les eaux argentées du Rhin coulaient entre des rives verdoyantes. La ville, paisiblement assise sur le rivage, étalait à nos yeux toutes ses maisons et toutes ses rues; les coteaux et les champs se déployaient au loin. Ce spectacle était beau, mais celui qui se présentait au-dessus de nous ne l'était pas moins; je fus surtout frappé de la limpidité et de la profondeur du ciel. L'air était d'une transparence lumineuse, et les ondulations qui l'agitaient doucement comme des flots purs et légers semblaient se jouer autour de nous.

— Vous avez choisi une situation admirable, dis-je à Gagine.

— C'est Anouchka qui l'a découverte, me répondit-il. Allons, Anouchka, donne tes ordres. Fais-nous apporter tout cela ici. Nous souperons en plein air, pour mieux entendre la musique. En avez-vous fait la remarque? ajouta-t-il en se tournant vers moi : souvent un air de valse que l'on entend de près paraît détestable; mais de loin c'est tout autre chose, il fait vibrer en vous les cordes romantiques du cœur.

Anouchka se dirigea vers la maison et en ressortit bientôt, accompagnée de l'hôtesse. Celle-ci l'aidait à porter un énorme plateau sur lequel se trouvaient un pot de lait, des assiettes, du sucre, des fraises et des poires. Nous nous assîmes et commençâmes à manger. Anouchka ôta son chapeau; ses cheveux noirs, coupés et arrangés comme ceux d'un enfant, tombaient en grosses boucles sur ses oreilles et sur son cou. Ma présence paraissait la gêner, mais Gagine lui dit : — Allons, Anouchka, ne fais pas le hérisson; il ne te mordra pas.

Ces mots la firent sourire, et peu d'instans après elle m'adressait la parole sans le moindre embarras. Je n'ai jamais rencontré de nature aussi mobile; elle ne restait pas une minute en repos. A peine assise, elle se levait, courait vers la maison et reparaissait de nouveau en chantant à demi-voix; souvent elle riait, et son rire avait quelque chose d'étrange. On eût dit qu'il n'était point provoqué par notre conversation, mais par des idées qui lui traversaient l'esprit. Ses grands yeux étaient fixes, limpides, hardis; souvent aussi elle clignait un peu ses paupières, et son regard devenait aussitôt doux, profond et tendre.

Nous bavardions depuis près de deux heures. Gagine fit apporter une bouteille de vin du Rhin; nous la vidâmes sans nous presser. La musique n'avait point cessé, mais les sons que le vent nous apportait paraissaient plus doux et plus délicats; des feux s'allumaient dans la ville et sur la rivière. Anouchka baissa tout à coup la tête;

les boucles de ses longs cheveux lui couvrirent la figure, elle soupira et resta quelques instans silencieuse. Puis elle nous dit qu'elle avait envie de dormir et rentra dans la maison; mais je l'aperçus à la fenêtre fermée de sa chambre, quoique celle-ci ne fût point éclairée, et elle s'y tint longtemps. Les rayons de la lune, qui se leva enfin, se reflétèrent dans les eaux du Rhin, et tout changea soudainement de face; des clartés et des ombres éclatèrent de toutes parts, et je trouvai même que le vin de nos verres à facettes avait pris un éclat mystérieux. Le vent tomba; on eût dit qu'ayant fermé les ailes, il venait d'expirer; le sol commençait à exhaler une chaleur odorante.

— Il est temps de partir! m'écriai-je. Sans cela, je ne trouverais plus le passeur.

— Oui, il est temps, me répondit Gagine.

Nous prîmes le sentier qui descendait la montagne. Nous entendîmes tout à coup des pierres qui roulaient derrière nous. C'était Anouchka qui venait nous rejoindre.

— On te croyait couchée, lui dit son frère; mais elle ne lui répondit pas et continua à descendre en courant.

Quelques-uns des lampions que les étudians avaient fait allumer dans le jardin jetaient encore une lueur mourante qui éclairait le feuillage des arbres au pied desquels ils brûlaient, en leur donnant un air de fête et un aspect fantastique. Nous retrouvâmes Anouchka sur le bord de l'eau; elle causait avec le passeur. Je sautai dans la barque et pris congé de mes nouveaux amis; Gagine me promit sa visite pour le lendemain. Je lui tendis une main qu'il serra; j'allais tendre l'autre à Anouchka, mais celle-ci se borna à me regarder en hochant la tête. Le batelet se détacha du bord, et le courant l'entraîna avec rapidité. Le passeur, vieillard robuste, plongeait ses avirons avec effort dans les eaux noires du fleuve.

— Vous venez d'entrer dans le reflet de la lune, me cria la jeune fille, vous l'avez brisé.

Je jetai les yeux sur le fleuve, qui entourait le bateau de vagues sombres et menaçantes.

— Adieu! cria Anouchka une dernière fois du bord.

— A demain, ajouta Gagine.

Le bateau aborda. J'en descendis et regardai derrière moi, mais je ne vis plus personne sur l'autre rive. Le reflet de la lune s'étendait de nouveau, semblable à un pont d'or, sur la surface de l'eau. Les derniers accords d'une vieille valse de Lanner se firent entendre comme pour me jeter un adieu. Gagine avait raison; ces sons lointains firent vibrer toutes les cordes de mon cœur. Je regagnai la maison à travers les champs, plongés dans une obscurité profonde, en aspirant avec lenteur l'air embaumé, et lorsque j'entrai dans ma

petite chambre, un trouble délicieux, je ne sais quelle attente confuse s'empara de mon esprit. Je me sentais heureux,... mais pourquoi? Je n'avais aucun désir, je ne pensais à rien,... j'étais heureux.

Ce singulier épanouissement de sentimens tendres et joyeux me fit sourire, et je me hâtai de me coucher. Au moment où j'allais fermer les yeux, je me rappelai que je n'avais pas songé de toute la soirée à mon inhumaine... — Qu'est-ce que cela veut dire? me demandai-je; ne suis-je donc plus amoureux? — Mais à peine m'étais-je posé cette question que je m'endormis, à ce que je crois, et cela du sommeil le plus paisible, comme un enfant dans son berceau.

III.

Le lendemain matin (j'étais réveillé, mais encore dans mon lit), le bruit d'une canne retentit sous ma fenêtre, et la voix de Gagine frappa mes oreilles; il chantait :

Es-tu encore dans les bras du sommeil?
Au son de ma guitare je vais te réveiller.

Je m'empressai de lui ouvrir la porte.

— Bonjour, me dit-il en entrant, je vous dérange un peu matin; mais le temps est si beau! Voyez! une fraîcheur délicieuse, la rosée, le chant de l'alouette...

Je m'habillai; nous passâmes dans mon jardinet et prîmes place sur un banc. On nous y apporta le café, et nous continuâmes à causer. Gagine me confia ses projets pour l'avenir; possesseur d'une assez belle fortune et ne dépendant de personne, il voulait se consacrer à la peinture et ne regrettait qu'une chose : c'est qu'il s'y fût pris un peu tard; il avait fort inutilement dissipé une grande partie de sa jeunesse. Je lui confiai à mon tour les plans que j'avais formés, et profitai de l'occasion pour lui révéler le secret de ma flamme malheureuse. Il m'écouta patiemment, mais je crus remarquer qu'il ne prenait point un intérêt bien vif à ma confidence. Après avoir répondu par politesse deux ou trois fois à mes soupirs, il me proposa de venir chez lui pour voir ses études. J'y consentis très volontiers.

Anouchka n'était pas à la maison. L'hôtesse nous dit qu'elle devait être à la *ruine*. On appelait ainsi, dans le pays, les restes d'un château féodal qui s'élevait à deux ou trois kilomètres de la ville. Gagine me montra tous ses cartons. Je trouvai que ses études avaient beaucoup de vie et de vérité, quelque chose de libre et de hardi; mais aucune n'était achevée, et le dessin me parut négligé, incorrect. Je lui exprimai franchement mon opinion.

— Oui, oui, me répondit-il en soupirant, vous avez raison. Tout cela est assez mauvais et accuse une grande inexpérience. Qu'y faire? Je n'ai pas assez travaillé; cette mauvaise habitude slave, que nous avons, nous autres Russes, de tout commencer et de ne rien achever, prend toujours le dessus. Pendant que nous méditons un projet, on dirait d'un aigle qui plane dans les airs : il s'agirait de soulever la terre que nous l'entreprendrions volontiers; mais au moment de l'exécution toute notre vigueur s'évanouit.

J'avais commencé à l'encourager; il fit un geste de la main, ramassa tous ses cartons en tas et les jeta sur le canapé.

— Avec de la persévérance, j'arriverai, dit-il entre ses dents: dans le cas contraire, je serai un de ces gentilshommes éternellement mineurs comme il y en a tant chez nous. Allons chercher Anouchka.

Nous partîmes.

IV.

Le chemin qui conduisait à la ruine longeait le flanc d'un vallon étroit et boisé. Au fond de cette gorge serpentait un ruisseau qui coulait avec bruit au milieu des pierres, comme s'il avait eu hâte d'aller se perdre dans le grand fleuve qui se montrait, calme et radieux, entre ces deux murailles de montagnes escarpées. Gagine me fit remarquer plusieurs effets de lumière qui étaient effectivement très dignes d'attention; ses observations révélaient, sinon un peintre, du moins un homme qui avait le sentiment de l'art. La ruine apparut enfin à nos yeux. C'était une tour carrée qui se dressait sur le sommet d'un roc aride; elle était encore bien conservée, mais noircie par le temps, et traversée du faîte à la base par une lézarde qui la coupait en deux. Des murs couverts de mousse s'élevaient autour; ils étaient tapissés de lierre en plusieurs endroits; ailleurs des arbres chétifs et rabougris se balançaient au-dessus de rinceaux grisâtres et de voûtes effondrées. Un sentier pierreux conduisait à une porte d'entrée qui était en assez bon état. Nous n'en étions plus éloignés, lorsqu'une forme féminine se montra tout à coup devant nous; elle courait légèrement sur un amas de décombres, et se posa sur le sommet d'un mur qui se dressait au bord d'un précipice.

— Je ne me trompe pas! c'est Anouchka! s'écria Gagine. Quelle extravagance!

Nous franchîmes la porte et nous nous trouvâmes dans une petite cour qui était presque entièrement remplie de pommiers sauvages et d'orties. C'était bien Anouchka qui se tenait au bord du précipice. Elle tournait la tête de notre côté et se mit à rire, mais sans

changer de place. Gagine la menaça du doigt, et moi je lui adressai en riant quelque paroles de reproche.

— Ne lui parlez pas, me dit Gagine à voix basse, laissez-la faire; si vous l'impatientez, elle est capable de monter sur la tour. Admirez plutôt jusqu'où va la prévoyance des habitans du pays.

Je me retournai et aperçus dans un coin une petite hutte de planches au fond de laquelle était blottie une vieille femme à lunettes, qui tricotait un bas tout en nous observant. Elle vendait aux touristes de la bière, des gâteaux et de l'eau de Seltz. Nous nous assîmes sur un banc et nous nous mîmes à boire de la bière, que la vieille nous servit dans d'épais gobelets d'étain. Anouchka se tenait toujours assise à la même place, ses pieds repliés sous elle et la tête enveloppée de son écharpe de mousseline; son buste élégant se dessinait très distinctement sur le ciel limpide, mais elle me faisait une impression désagréable. J'avais déjà cru remarquer la veille que ses manières étaient peu naturelles et affectées... « Elle veut nous étonner, pensai-je. A quoi bon?... Quel enfantillage! » On eût dit qu'elle avait deviné ma pensée, car, jetant sur moi un regard pénétrant et rapide, elle se mit de nouveau à rire, descendit du mur en deux sauts; puis, s'approchant de la vieille, elle lui demanda un verre d'eau.

— Tu crois que je veux boire? dit-elle en s'adressant à son frère; non, je veux arroser là-bas, sur le mur, des fleurs qui ont besoin d'eau.

Gagine ne lui répondit pas; elle partit un verre à la main, et grimpa de nouveau sur les ruines; s'arrêtant par instans, elle se baissait et versait avec une gravité comique quelques gouttes d'eau qui étincelaient au soleil. Ses mouvemens étaient fort gracieux, mais je continuais à la suivre des yeux avec déplaisir, tout en admirant sa légèreté et son adresse. Arrivée à un endroit dangereux, elle poussa un cri et se prit ensuite à rire... Cela mit le comble à mon impatience.

— C'est une véritable chèvre, marmotta entre ses dents la vieille, qui interrompit pour un instant son ouvrage.

Lorsqu'Anouchka eut vidé son verre, elle vint nous rejoindre en secouant la tête d'un air mutin. Un sourire étrange contractait par momens ses lèvres; elle clignait ses yeux noirs avec une expression qui tenait à la fois de la raillerie et de la gaieté.

— Vous trouvez ma conduite inconvenante, semblait dire sa figure; peu m'importe, je sais que vous me regardez avec plaisir.

— Bien joué, Anouchka! dit Gagine à voix basse; bien joué!

La jeune fille parut tout à coup éprouver un mouvement de honte, et, baissant les yeux, elle vint s'asseoir timidement à côté de nous, comme une coupable. Pour la première fois, j'examinai attentive-

ment ses traits, et j'en ai rarement vu de plus mobiles. A peine était-elle là que sa figure pâlit et prit une expression sérieuse qui touchait presque à la tristesse; il me parut même que ses traits étaient plus sévères, plus calmes. On eût dit qu'elle venait de s'apaiser. Nous passâmes de l'autre côté des ruines (Anouchka marchait derrière nous), et nous nous mîmes à admirer les points de vue. Lorsque l'heure de dîner fut venue, Gagine paya la vieille et lui demanda une dernière cruche de bière; puis, se tournant vers moi, il me dit avec un sourire malin : — A la santé de la dame de vos pensées!

— Il a donc... vous avez donc une dame qui vous occupe? me demanda subitement Anouchka.

— Qui n'en a pas? répondit Gagine.

Anouchka resta quelques instans pensive; l'expression de sa figure changea de nouveau, et un sourire assuré, presque hardi, reparut sur ses lèvres.

Nous reprîmes le chemin de la maison, et Anouchka recommença à rire et à folâtrer avec plus d'affectation encore qu'auparavant. Ayant cassé une longue branche, elle la posa sur son épaule comme un fusil, et s'entoura la tête de son écharpe. Je me souviens que nous rencontrâmes une nombreuse famille d'Anglais, blondins à la mine guindée; ils arrêtèrent tous sur Anouchka, comme s'ils eussent obéi à un mot d'ordre, leurs yeux de verre, dans lesquels se peignait un étonnement calme et froid, et elle se mit à chanter à pleine voix, comme pour les narguer. Lorsque nous fûmes rentrés, elle remonta immédiatement dans sa chambre et ne reparut qu'au moment du dîner, parée de sa plus belle robe, coiffée avec soin, la taille serrée dans son corset et les mains gantées. A table, elle se tint avec dignité, mangea très peu, ne but que de l'eau. C'était un nouveau rôle qu'elle voulait jouer en ma présence, le rôle d'une jeune personne modeste et bien élevée. Gagine la laissa faire; il était facile de voir qu'il ne la contrariait en rien. Parfois seulement il se bornait à me regarder en haussant les épaules, comme pour me dire : — C'est une enfant; soyez indulgent. — Aussitôt que le dîner fut fini, elle se leva, nous fit une révérence, et, mettant son chapeau, elle demanda à Gagine la permission d'aller voir *Frau* Louise.

— Depuis quand as-tu besoin de ma permission? lui répondit-il avec son sourire habituel, cette fois cependant un peu mêlé de surprise; tu t'ennuies donc avec nous?

— Non, mais hier encore j'ai promis à Frau Louise d'aller la voir; puis je croyais que vous aimeriez mieux passer la soirée seuls tous deux. M. N..., ajouta-t-elle en me designant, te contera encore quelque chose.

Elle sortit.

— Frau Louise, me dit Gagine en cherchant à éviter mon regard, est la veuve de l'ancien maire de la ville; c'est une vieille femme un peu niaise, mais très bonne. Elle témoigne beaucoup d'amitié à Anouchka. Celle-ci du reste a la manie de se lier avec des gens d'une condition inférieure, ce qui, suivant moi, est un indice de fierté. Vous voyez que je la gâte, ajouta-t-il après un moment de silence; mais que voulez-vous? Je ne sais être exigeant avec personne : comment le serais-je avec elle?...

Je gardai le silence. Gagine porta la conversation sur un autre sujet. Plus je pénétrais son caractère, et plus il m'inspirait d'attachement. Je ne tardai pas à le comprendre : c'était une de ces bonnes natures russes, droites, honnêtes, simples, malheureusement un peu molles, sans relief et sans chaleur. La jeunesse ne bouillonnait pas dans ses veines, elle l'animait doucement. Il était intelligent et aimable, mais je ne pouvais me figurer ce qu'il deviendrait lorsqu'il aurait atteint l'âge d'homme. Artiste peut-être!... Mais tout art demande un travail pénible, des efforts soutenus, et jamais, me disais-je en voyant ses traits sans vigueur, en écoutant sa parole traînante, jamais il ne saura s'astreindre à un travail soutenu et bien dirigé... Il était cependant impossible de ne pas l'aimer; on s'attachait à lui involontairement. Nous passâmes près de quatre heures ensemble, tantôt assis côte à côte sur le divan, tantôt nous promenant à pas lents devant la maison, et cette longue entrevue acheva de nous unir.

Le soleil se coucha, et je songeai à regagner mon domicile. Anouchka n'était pas encore rentrée.

— Elle n'en fait jamais d'autres, me dit Gagine. Voulez-vous que je vous accompagne? Nous entrerons en passant chez Frau Louise, pour savoir si elle y est encore. Cela ne vous retardera pas beaucoup.

Nous descendîmes dans la ville, et, après avoir suivi pendant quelques instans une ruelle étroite et tortueuse, nous nous arrêtâmes devant une maison haute de quatre étages, mais qui n'avait que deux fenêtres dans sa largeur. Le second étage avançait sur la rue plus que le premier, et ainsi des deux autres. A voir cette étrange habitation, aux moulures gothiques, avec deux énormes poteaux dans le bas, un toit de tuiles pointu et une lucarne surmontée d'une grue en fer, on eût dit un gigantesque oiseau ramassé sur lui-même.

— Anouchka, cria Gagine, es-tu là?

Une fenêtre éclairée s'ouvrit au troisième étage, et nous y aperçûmes la tête brune de la jeune fille. Derrière elle se montra la figure d'une vieille Allemande édentée et aux yeux affaiblis par l'âge.

— Me voici, dit Anouchka en s'accoudant avec grâce sur l'appui de la croisée; je me trouve bien ici... Tiens, prends cela, ajouta-t-elle en jetant à Gagine une branche de géranium. Figure-toi que je suis la dame de tes pensées.

Frau Louise se mit à rire.

— N... s'en retourne, reprit Gagine; il voudrait te dire adieu.

— Vraiment? dit Anouchka. Dans ce cas, donne-lui ma branche. Je vais rentrer.

Ayant refermé la fenêtre, elle embrassa la vieille Allemande, à ce que je crois. Gagine me tendit silencieusement la branche qu'il tenait à la main. Je la mis, sans rien dire, dans ma poche, et, m'étant rendu au lieu où l'on traversait le fleuve, je passai sur l'autre rive.

Je me rappelle qu'en revenant à la maison, le cœur triste, quoique je ne songeasse à rien, une odeur assez rare en Allemagne, mais qui m'était bien connue, éveilla subitement mon attention. Je m'arrêtai et aperçus près de la route un petit champ de chénevis. Le parfum que répandait cette plante de nos steppes me transporta tout à coup en Russie, et ce souvenir me remplit du désir ardent de respirer l'air natal et de marcher sur la terre russe. — Que fais-je ici? Pourquoi continuer à me promener sur une terre étrangère, au milieu d'hommes que je ne connais pas? — m'écriai-je involontairement, et l'oppression accablante qui étouffait mon cœur se changea bientôt en une amère et cuisante agitation. L'état dans lequel je me trouvais en rentrant chez moi était bien différent de celui que je ressentais la veille. J'étais presque en colère et fus longtemps à me calmer. Un mécontentement dont je ne pouvais me rendre compte m'agitait. Je finis par m'asseoir, et le souvenir de la veuve perfide s'étant présenté à mon esprit (elle m'occupait officiellement chaque soir), je pris une de ses lettres, mais je ne l'ouvris pas : mes pensées avaient déjà pris une autre direction. Je me mis à réfléchir... Je songeai à Anouchka. Il me revint en mémoire que, dans le cours de notre conversation, Gagine m'avait donné à entendre que certaines circonstances l'empêchaient de rentrer en Russie..... — Est-ce bien sa sœur? me demandai-je à haute voix.

Je me couchai et j'essayai de m'endormir; mais une heure après j'étais encore appuyé sur mon coude et pensant toujours « à cette capricieuse petite fille au rire forcé. » — Elle me rappelle la petite Galatée de la Farnesina, me dis-je à demi-voix; oui, et elle n'est pas sa sœur.

Pendant que je réfléchissais ainsi, la lettre de ma veuve était tranquillement étendue sur le plancher, éclairée par les rayons de la lune.

V.

Le lendemain matin, je me rendis de nouveau à L... Je me persuadai que j'aurais le plus grand plaisir à voir Gagine; mais le fait est que j'étais secrètement poussé par le désir de savoir si Anouchka se comporterait aussi étrangement que la veille. Je les trouvai tous deux dans le salon, et, chose singulière, mais qui tenait peut-être à ce que j'avais rêvé longtemps à la Russie pendant la nuit et la matinée, Anouchka me parut tout à fait Russe. Oui, elle me rappela une de nos jeunes filles du peuple; je lui trouvai même un peu l'air de nos femmes de chambre. Elle portait une robe légèrement froissée; ses cheveux étaient rejetés derrière les oreilles, et, assise, sans bouger, près de la fenêtre, elle brodait modestement, comme si elle n'avait jamais fait autre chose de sa vie. Les yeux fixés sur son ouvrage, elle ne parlait presque pas, et ses traits avaient une expression si insignifiante, si vulgaire, que je songeai involontairement aux Katia et aux Macha (1) de nos intérieurs. Pour compléter la ressemblance, elle se mit à fredonner la chanson *O ma mère, ma petite colombe*. — Pendant que j'examinais sa figure pâle et son regard éteint, les rêves que j'avais faits la veille me revinrent à l'esprit, et je me sentis pris de compassion, je ne sais pourquoi. Le temps était magnifique. Gagine nous déclara qu'il se proposait d'aller dessiner d'après nature. Je lui demandai la permission de l'accompagner, si toutefois cela ne le gênait pas.

— Au contraire, me répondit-il, vous pourrez me donner de bons conseils.

Il mit un chapeau rond à la Van-Dyck, une blouse, et partit, son carton sous le bras. Je le suivis; Anouchka resta à la maison. En partant, Gagine lui recommanda de veiller à ce que la soupe ne fût pas trop claire; elle lui promit de s'occuper de la cuisine. Arrivés dans une vallée que je connaissais déjà, Gagine s'assit sur une pierre et se mit à dessiner un vieux chêne aux branches vigoureuses. Je m'étendis sur l'herbe et pris un livre; mais j'en lus deux pages tout au plus. Quant à Gagine, il se borna à tracer quelques traits sur son papier. Le temps se passa en conversations, et au lieu de travailler nous discutâmes sur la méthode qu'il faut suivre pour travailler avec fruit, les écueils à éviter, les procédés auxquels il convient de recourir, et le rôle qui appartient aux artistes de l'époque actuelle. Gagine finit par me dire qu'il ne se sentait pas en verve, et vint se coucher à côté de moi. C'est alors que, nous abandonnant

(1) Diminutifs de Catherine et de Marie, noms que portent les femmes de chambre en Russie.

entièrement aux inspirations de notre âge, nous nous livrâmes à une de ces causeries intimes, tantôt mélancoliques, tantôt enthousiastes, mais toujours un peu confuses, qui nous sont particulièrement chères à nous autres Russes. Lorsque nous nous fûmes rassasiés de ces bavardages, nous reprîmes le chemin de la ville, fort satisfaits de nous-mêmes, et comme si nous avions heureusement rempli une tâche quelconque. Anouchka me parut absolument telle qu'avant notre départ. Je l'observai fort attentivement, et ne découvris en elle ni l'ombre de coquetterie, ni le moindre indice qui pût donner à croire qu'elle s'était imposé un rôle; elle me sembla cette fois tout à fait naturelle.

— Ah! dit Gagine en la voyant, elle jeûne et fait pénitence.

Lorsque le soir vint, elle bâilla plusieurs fois sans la moindre affectation, et remonta chez elle de bonne heure. Je quittai Gagine bientôt après, et en revenant chez moi je ne me livrai à aucune réflexion. Toute cette journée appartint à des sensations paisibles. Cependant je crois me souvenir qu'au moment de me coucher, cette exclamation involontaire m'échappa : La capricieuse enfant!

Et après un moment de silence j'ajoutai : Et pourtant elle ne doit pas être sa sœur!

VI.

Trois semaines se passèrent ainsi. J'allai chaque jour rendre visite à Gagine. Anouchka semblait m'éviter, mais elle ne se permettait plus ces excentricités qui m'avaient tant surpris lorsque je fis sa connaissance. Elle paraissait en proie à une tristesse et à un trouble secrets; il lui arrivait même rarement de rire. Je l'observais avec curiosité.

Le français et l'allemand lui étaient également familiers; mais on reconnaissait bientôt que dès son enfance elle n'avait pas été élevée par une femme, et qu'on lui avait donné une éducation bizarre, tout à fait différente de celle que Gagine avait reçue. Celui-ci, malgré sa blouse et son chapeau à la Van-Dyck, était un véritable seigneur russe, sans vigueur peut-être, un peu efféminé. Anouchka ne ressemblait nullement à une fille de seigneur; tous ses mouvemens accusaient une sorte d'inquiétude : c'était un sauvageon nouvellement greffé, un vin qui fermentait encore. Naturellement timide et prompte à se troubler, elle en rougissait intérieurement, et dans son dépit elle cherchait à se donner un air dégagé et hardi, mais n'y réussissait pas toujours. Je tâchai plusieurs fois de l'amener à me parler de son passé, de son genre de vie en Russie; elle répondait de fort mauvaise grâce à mes questions. Cependant je parvins à

savoir que jusqu'au moment de son départ pour les pays étrangers elle avait habité la campagne. Je la trouvai un jour seule et lisant; elle avait la tête appuyée sur ses deux mains, les doigts profondément enfoncés dans sa chevelure, et dévorait des yeux le livre qui était sur la table.

— Bravo! m'écriai-je en m'approchant, comme vous êtes studieuse!

Elle releva la tête et me regarda d'un air digne et froid. — Vous pensiez donc que je savais seulement rire? me répondit-elle en se levant pour sortir de la chambre.

Je jetai les yeux sur le titre du livre : c'était un roman français.

— Le choix ne me paraît pas des meilleurs, lui dis-je.

— Que faut-il donc lire? s'écria-t-elle. Et, jetant le livre sur la table, elle ajouta : — S'il en est ainsi, j'irai plutôt faire des folies. — Et elle courut vers le jardin.

Le même jour, dans la soirée, je lisais à Gagine *Hermann et Dorothée.* Au commencement de cette lecture, Anouchka passait et repassait à chaque instant devant nous; puis elle s'arrêta tout à coup, prêta l'oreille, s'assit doucement à mes côtés et m'écouta jusqu'à la fin. Le lendemain, ses manières avaient encore changé. Je compris qu'elle s'était mis dans la tête d'être une ménagère calme et sérieuse comme Dorothée. En un mot, son caractère me paraissait inexplicable. Quoique d'un amour-propre excessif, elle me captivait cependant, même lorsque ses manies m'indisposaient le plus. Le seul point sur lequel je finis par avoir une opinion bien arrêtée, c'est qu'elle n'était pas la sœur de Gagine. Celui-ci ne la traitait point fraternellement; il se comportait à son égard avec trop de douceur, trop de condescendance, et cependant cette attitude trahissait une sorte de contrainte. Une circonstance étrange, ou plutôt qui me parut telle, confirma ces soupçons.

Un soir, en m'approchant du clos de vigne qui entourait la maison de Gagine, je trouvai la porte fermée. Quelques jours auparavant, j'avais remarqué un endroit où la haie était en partie détruite; je m'introduisis par cette brèche. A peu de distance de là et à quelques pas du sentier, il y avait un petit berceau d'acacias; à peine l'avais-je dépassé, que je distinguai la voix d'Anouchka. Elle prononça avec chaleur et en pleurant ces paroles : — Non, je n'aimerai jamais un autre que toi! non! non! C'est toi seul que je veux aimer, et pour toujours!

— Allons, calme-toi, lui répondit Gagine. Tu sais bien que je me fie à toi.

Leurs voix partaient du berceau. Je les aperçus à travers le feuillage peu touffu des acacias; ils ne me remarquèrent pas.

— Toi! toi seul! répéta-t-elle.

Et, se jetant à son cou, elle se mit à l'embrasser avec des sanglots convulsifs.

Je restai quelques instans immobile, puis tout à coup je tressaillis. — Faut-il m'approcher d'eux?... Pour rien au monde! me dis-je avec un mouvement involontaire.

Je regagnai à grands pas la haie, et, l'ayant repassée, je pris presque en courant le chemin de la maison. Je souriais, je me frottais les mains, je m'étonnais de l'aventure, qui avait inopinément confirmé mes suppositions (la réalité m'en semblait désormais incontestable), et pourtant je me sentais au cœur une certaine amertume. — Il faut avouer, me dis-je, qu'ils savent bien dissimuler! Mais à quoi bon? Pourquoi me prendre pour dupe? Je ne m'attendais pas à un pareil procédé de sa part... Et quelle explication romanesque!

VII.

Je passai une mauvaise nuit. M'étant levé de grand matin, je jetai sur mes épaules mon sac de touriste, j'avertis mon hôtesse que je ne rentrerais pas de la journée, et me dirigeai à pied du côté des montagnes, en suivant la rivière sur les bords de laquelle s'élève la petite ville de Z... Ces montagnes, dont la côte principale porte le nom de *Hundsrück* (Dos-du-Chien), sont d'une formation très curieuse : on y remarque surtout des couches de basalte très régulières et d'une grande pureté; mais je ne songeais guère, pour le moment, à faire des observations géologiques. Je ne me rendais pas compte de ce que j'éprouvais, une seule pensée se dessinait clairement dans mon esprit : je ne voulais plus revoir ni Gagine ni Anouchka. Je me répétais que l'unique cause de l'éloignement subit qu'ils m'inspiraient était leur manque de franchise à mon égard. Rien ne les obligeait à se donner pour parens. Au reste, je cherchai à les oublier. Je me promenais lentement dans les montagnes et les vallées; entrant dans les auberges des villages, je causais tranquillement avec les hôtes et les buveurs, ou bien, me couchant sur quelque pierre aplatie et chauffée par le soleil, je regardais courir les nuages. Heureusement pour moi, le temps était admirable. C'est ainsi que je passai trois jours, et ce genre de vie ne me déplaisait pas, quoique je sentisse revivre parfois la blessure qui avait été faite à mon cœur. L'état de mon esprit était presque en rapport avec l'aspect paisible des contrées que je parcourais.

Je m'abandonnais tranquillement au jeu du hasard, aux impressions naissantes; elles se succédaient lentement et me laissèrent enfin

dans une situation qui pouvait être considérée comme l'harmonieux résultat de tout ce que j'avais vu, senti et entendu durant ces trois jours, — oui, tout : odeur pénétrante de la résine dans les bois, cris et coups de bec des piverts, bruissement des clairs ruisseaux aux teintes bigarrées sur un fond de sable, profils peu accentués des montagnes, rocs hérissés, petits villages proprets aux vieilles églises entourées d'arbres, cigognes dans les prés, jolis moulins aux roues rapides, physionomies épanouies des campagnards en vestes bleues et en bas gris, charrettes criardes traînées lentement par des chevaux robustes et quelquefois par des vaches, jeunes piétons à longues chevelures sur les routes unies, bordées de pommiers et de poiriers...

Maintenant encore le souvenir de ces impressions m'est agréable. Humble coin du sol germanique! séjour d'un bien-être modeste, où l'on rencontre à chaque pas les indices d'une main diligente, d'un travail peu hâtif, mais persévérant,... que la Providence veille sur toi!

Je ne rentrai que dans la soirée du troisième jour. J'ai oublié de dire que, dans mon dépit contre Anouchka, j'avais essayé de ressusciter dans mon cœur l'image de la veuve en question; mais je n'y réussis pas. Je me rappelle que lorsque je m'efforçai d'évoquer son souvenir, je vis paraître devant moi une petite paysanne de cinq ans environ, au visage rond et innocent, aux yeux animés par une curiosité naïve... Elle me regardait avec une telle candeur... Le rouge me monta au front; je me sentis tout honteux de mentir en présence de cette enfant au pur regard, et dès ce moment je renonçai pour toujours à l'idole que j'avais adorée.

Je trouvai à la maison une lettre de Gagine. Il me témoignait l'étonnement que lui avait causé mon départ subit, me reprochait de ne l'avoir point pris pour compagnon, et me priait de venir les voir aussitôt de retour. Cette lettre ne me plut guère; mais dès le lendemain je me mis en route pour L...

VIII.

Gagine vint à ma rencontre amicalement et m'accabla de reproches affectueux; quant à Anouchka, aussitôt qu'elle m'aperçut, elle éclata de rire sans le moindre motif, et, suivant son habitude, elle s'enfuit immédiatement. Gagine se troubla, lui cria en balbutiant qu'elle était folle, et me pria de l'excuser. J'avoue que cette conduite m'avait blessé; j'étais déjà très mal disposé, cet excès d'hilarité sans cause et ces étranges façons me mécontentèrent singulièrement. Je fis semblant toutefois de n'avoir rien remarqué, et racontai

à Gagine les détails de ma petite excursion : à son tour, il m'informa de ce qu'il avait fait en mon absence; mais la conversation ne marchait pas. Anouchka entrait à tout moment dans la chambre et en sortait presque aussitôt; je finis par prétexter un travail indispensable, et déclarai qu'il me fallait partir. Gagine essaya d'abord de me retenir; puis, m'ayant regardé attentivement, il me proposa de m'accompagner. Dans l'antichambre, la jeune fille s'approcha tout à coup de moi et me tendit la main; je pressai le bout de ses doigts et m'inclinai à peine. Je traversai le Rhin avec Gagine, et lorsque nous fûmes auprès de mon érable à la petite madone, nous nous assîmes sur le banc pour admirer le point de vue. Une conversation fort intéressante s'engagea bientôt entre nous.

Elle débuta par quelques paroles banales, puis vint un moment de silence; nous avions les yeux fixés sur les eaux transparentes du fleuve.

— Je voudrais bien savoir, me dit tout à coup Gagine avec son sourire habituel, ce que vous pensez d'Anouchka. Je suis sûr que vous la trouvez un peu étrange. Avouez-le.

— Oui, répondis-je, assez surpris de la question; car je ne pensais pas qu'il en vînt à me parler d'Anouchka.

— Vous n'êtes pas en mesure de la juger, ajouta-t-il. Il faut la bien connaître. Elle a très bon cœur; mais c'est une mauvaise tête. Elle est difficile à conduire. Au reste, il faut l'excuser, et si vous connaissiez son histoire...

— Son histoire? lui dis-je. Elle n'est donc pas votre...

Gagine me regarda fixement.

— N'allez-vous pas vous imaginer qu'elle n'est pas ma sœur?... reprit-il sans faire attention à mon embarras. Non, elle est bien ma sœur; elle est bien la fille de mon père. Écoutez-moi; j'ai toute confiance en vous et vais tout vous conter.

Mon père était un homme très bon, intelligent, éclairé et fort malheureux. Le sort ne l'avait pourtant pas traité plus mal que beaucoup d'autres, mais il ne sut même point supporter le premier revers. Il s'était marié jeune et avait fait un mariage d'amour; sa femme, ma mère, ne vécut pas longtemps; je n'avais que six mois lorsqu'elle mourut. Mon père se fixa définitivement avec moi à la campagne et y demeura douze ans. Il prit soin lui-même de mon éducation, et ne se serait jamais séparé de moi, si son frère, mon oncle paternel, n'était pas venu le trouver à la campagne. Cet oncle habitait constamment Pétersbourg et y occupait un poste assez important. Il décida mon père à me confier à lui, puisqu'il ne pouvait se décider à quitter la campagne. Mon oncle lui représenta qu'il n'était pas convenable d'habituer un enfant de mon âge à l'isolement,

qu'entre les mains d'un précepteur triste et taciturne comme l'était mon père, je resterais fort en arrière des enfans de ma génération, et que mon caractère même pourrait fort bien s'en ressentir. Mon père résista longtemps à ces instances; cependant il finit par s'y rendre. Je pleurai beaucoup en le quittant; je l'aimais, quoique je n'eusse jamais surpris un sourire sur ses lèvres. Arrivé à Pétersbourg, j'oubliai bientôt le lieu sombre et triste où s'était écoulée mon enfance. J'entrai à l'école des cornettes, puis dans un régiment de la garde. Je me rendais tous les ans à la campagne pour y passer quelques semaines, et chaque fois je trouvais mon père de plus en plus triste, absorbé en lui-même, taciturne jusqu'à la timidité. Il se rendait journellement à l'église et avait presque entièrement perdu l'habitude de la parole. Dans une de ces visites (j'avais déjà une vingtaine d'années), j'aperçus pour la première fois une petite fille maigre, aux yeux noirs, âgée de dix ans environ, Anouchka. Mon père me dit que c'était une orpheline dont il prenait soin. Je ne fis aucune attention à cette enfant; elle était sauvage, agile et silencieuse comme une petite bête fauve, et dès que j'entrais dans la chambre favorite de mon père, vaste salle où ma mère était morte, et tellement sombre qu'on y tenait des lumières allumées en plein jour, elle se cachait derrière un fauteuil ou derrière une armoire à livres. Des affaires de service me retinrent au régiment, et je restai trois années sans venir à la campagne; mais tous les mois mon père m'écrivait quelques lignes: il me parlait rarement d'Anouchka dans ses lettres et n'entrait dans aucun détail à ce sujet. Il avait déjà cinquante ans passés et paraissait encore un jeune homme. Figurez-vous mon saisissement; je reçois tout à coup de notre intendant une lettre dans laquelle il m'annonce que mon père est dangereusement malade et me conseille d'arriver au plus vite, si je veux lui dire adieu. Je partis en toute hâte et trouvai mon père encore en vie, mais au moment de rendre le dernier soupir. Il fut heureux de me voir, me pressa de ses mains décharnées, me regarda longtemps d'un œil à la fois interrogateur et suppliant, et, m'ayant fait promettre que je remplirais son dernier vœu, il donna ordre à son vieux valet de chambre de faire venir Anouchka. Le vieillard l'amena; elle se soutenait à peine et tremblait de tous ses membres.

— Tiens, me dit mon père avec effort, je te confie ma fille, ta sœur. Jakof t'apprendra tout, ajouta-t-il en me montrant le valet de chambre.

Anouchka se mit à sangloter et tomba sur le lit la face la première. Une demi-heure après, mon père expira.

Voici ce que j'appris. Anouchka était la fille de mon père et d'une

ancienne femme de chambre de ma mère, nommée Tatiana. Je me rappelle fort bien cette Tatiana; elle était de haute taille, elle avait de grands yeux sombres, les traits nobles, sévères, intelligens, et passait pour une fille fière et peu abordable. Autant qu'il me fut possible de le comprendre par le récit plein de réticences respectueuses que fit Jakof, mon père n'avait remarqué Tatiana que plusieurs années après la mort de ma mère. A cette époque, Tatiana ne demeurait plus dans la maison seigneuriale; elle habitait avec une de ses sœurs, mariée et chargée de surveiller la basse-cour. Mon père s'attacha vivement à elle, et lorsque j'eus quitté la campagne, il songea même à l'épouser; mais elle s'y refusa malgré toutes ses instances. — La défunte Tatiana Vlacievna, me dit Jakof en se tenant gravement près de la porte les mains derrière le dos, était une personne sensée, et elle ne voulut pas faire de tort à votre père. « Moi votre femme, la femme du seigneur? Allons donc! » C'est devant moi qu'elle daigna parler ainsi à votre père. — Le fait est que Tatiana ne consentit même pas à venir habiter la maison seigneuriale; elle continua à demeurer chez sa sœur avec Anouchka. Dans mon enfance, je ne voyais Tatiana que les jours de fête à l'église. Coiffée d'un mouchoir foncé, un châle jaune sur les épaules, elle se tenait dans la foule près d'une fenêtre; son profil sévère se dessinait nettement sur les vitres transparentes, et elle priait tranquillement avec une sorte de gravité modeste, s'inclinant profondément à l'ancienne manière. Lorsque mon oncle m'emmena, Anouchka n'avait que deux ans, et c'est à neuf ans qu'elle perdit sa mère.

Après la mort de Tatiana, mon père prit Anouchka auprès de lui, dans la maison seigneuriale. Il en avait déjà témoigné le désir plusieurs fois; mais Tatiana s'y était opposée. Vous comprenez ce que dut éprouver Anouchka lorsqu'on la transporta chez le maître. Aujourd'hui encore elle se souvient du moment où on lui fit mettre une robe de soie et où l'on commença à lui baiser la main. Sa mère l'avait élevée très sévèrement; mon père ne lui imposa aucune contrainte. Il se chargea de son éducation; elle ne voyait que lui. Il ne la gâtait pas, ou, pour mieux dire, il ne l'entourait pas de soins inutiles; mais il l'aimait à la folie et ne lui refusait rien : il se croyait, dans le fond de l'âme, coupable à son égard. Anouchka comprit bientôt qu'elle était le principal personnage de la maison; elle savait que le maître était son père, mais elle comprit également que sa position était fausse; son amour-propre s'en accrut bientôt, elle devint défiante, ses mauvais penchans s'enracinèrent, et elle perdit de sa naïveté. Elle voulait, me confia-t-elle plus tard, forcer le *monde entier* à oublier son origine; tantôt elle rougissait de sa mère, elle rougissait de sa honte, tantôt elle en était fière. Vous voyez qu'elle savait et

sait beaucoup de choses qu'on devrait ignorer à son âge; mais est-elle donc coupable? Des forces naissantes se développaient dans son sein, son sang était jeune, et personne n'était là pour la diriger... Une complète liberté en toutes choses, cela n'est pas facile à supporter. Ne voulant pas être au-dessous des autres filles de seigneur, elle se jeta dans la lecture. Pouvait-elle en tirer aucun profit? Son existence se continuait dans la voie fausse où elle avait commencé; mais son cœur est resté sain, son intelligence sut résister.

Me voilà donc seul, à l'âge de vingt ans, avec la charge d'une fille de treize ans! Pendant les premiers jours qui suivirent la mort de mon père, le son de ma voix suffisait pour lui donner la fièvre, mes caresses l'effrayaient, elle fut longtemps à s'habituer à moi; mais lorsqu'elle ne put douter que je la considérais et que je l'aimais comme une sœur, elle s'attacha à moi avec passion : elle ne peut rien ressentir à demi.

Je la conduisis à Pétersbourg, et quoiqu'il me fût pénible de la quitter, il m'était impossible de la garder auprès de moi; je la plaçai dans une des meilleures pensions de la ville. Anouchka comprit la nécessité de cette séparation; mais elle tomba bientôt malade, et faillit mourir. Cependant elle se fit à ce nouveau genre de vie et resta quatre ans en pension; mais, contre mon attente, elle en sortit à peu près comme elle y était entrée. La maîtresse de la pension me faisait souvent des plaintes sur elle. — On ne peut pas la punir, me disait-elle, et la douceur ne réussit pas mieux. — Anouchka était fort intelligente, elle étudiait avec zèle et l'emportait à cet égard sur toutes ses camarades; malheureusement elle ne voulait pas se plier à la règle commune, elle était volontaire, entêtée. On ne pouvait lui donner tout à fait tort; dans sa position, elle ne pouvait connaître que la servilité et la sauvagerie. Elle ne se lia qu'avec une seule de ses compagnes; c'était une fille pauvre, triste et d'une figure peu agréable. Toutes les autres élèves de la pension, la plupart filles de bonne maison, ne l'aimaient pas; elles la poursuivaient constamment de leurs sarcasmes; Anouchka leur tenait tête en tout. Un jour que le prêtre chargé de l'enseignement religieux parlait des défauts de la jeunesse, Anouchka dit à haute voix : « Il n'y a pas de plus grands défauts que la flatterie et la lâcheté. » En un mot, elle ne se modifia en rien; seulement ses manières se polirent, quoiqu'elles laissent encore beaucoup à désirer.

Lorsqu'elle eut dix-sept ans, il fallut bien la retirer de pension. Ma position était assez embarrassante, mais il me vint tout à coup une heureuse idée; je me décidai à quitter le service, à passer deux ou trois ans dans les pays étrangers et à emmener ma sœur avec moi. Aussitôt cette résolution prise, je la mis à exécution, et nous

voilà tous deux sur les bords du Rhin, où, pendant que je m'essaie à peindre, elle continue à... en faire à sa tête et à extravaguer comme toujours; mais j'espère que maintenant vous ne la jugerez point trop sévèrement. Quant à Anouchka, quoiqu'elle feigne de ne tenir à rien, je puis vous certifier qu'elle est très sensible à l'opinion des autres et à la vôtre surtout.

En prononçant ces derniers mots, Gagine sourit avec le calme qui lui était habituel. Je lui serrai fortement la main.

— Tout cela est bien, reprit-il, mais elle me donne des inquiétudes. C'est une nature des plus inflammables : jusqu'ici, personne ne lui a plu; si jamais elle vient à aimer, je ne sais vraiment pas ce que je ferai. Figurez-vous que ces jours-ci elle se mit à me dire tout à coup que je m'étais refroidi à son égard, qu'elle n'aimait que moi et n'aimerait jamais aucun autre homme. Et en me faisant toutes ces démonstrations, elle pleurait à chaudes larmes.

— C'est donc cela,... commençai-je à dire; mais je m'arrêtai sur-le-champ. — Puisque nous sommes sur le chapitre des confidences, repris-je, permettez-moi une question. Est-ce que vraiment personne ne lui a plu jusqu'ici? Cependant à Pétersbourg elle a dû voir bien des jeunes gens.

— Ils lui ont tous déplu souverainement. Anouchka voudrait trouver un héros, un homme extraordinaire, ou quelque beau berger habitant un vallon champêtre; mais il est temps que je m'arrête, je vous retiens, ajouta-t-il en se levant.

— Non, lui dis-je; revenons chez vous, je n'ai pas envie de rentrer.

— Et votre travail?

Je ne lui répondis pas. Gagine sourit avec bonhomie, et nous revînmes. En revoyant le clos de vigne et la maison blanche de la montagne, je ressentis je ne sais quelle émotion douce, une émotion qui venait vraiment du cœur. C'est comme si l'on m'y eût versé du miel en cachette. Le récit de Gagine m'avait soulagé.

IX.

Elle vint à notre rencontre sur le seuil de la porte. Je m'attendais à un nouvel éclat de rire; mais elle s'approcha de nous, pâle, silencieuse, les yeux baissés.

— Je le ramène, lui dit Gagine, et il est bon de te dire qu'il l'a voulu lui-même.

Elle me regarda d'un air interrogateur. Je lui tendis la main à mon tour; cette fois je pressai ses petits doigts froids et tout tremblans. J'avais pitié d'elle; je comprenais maintenant certains côtés de son

caractère qui me semblaient inexplicables; cette inquiétude, ce défaut de tenue, ce désir de se mettre en évidence, je trouvai tout cela fort naturel. Je pénétrai son âme; un poids secret l'oppressait constamment, son amour-propre sans expérience s'agitait et se débattait hors de propos; mais tout son être tendait à la vérité. Je compris ce qui m'attirait vers cette fille étrange : ce n'était point uniquement le charme à demi sauvage répandu sur ses formes déliées, c'était son âme qui me captivait.

Gagine se mit à fouiller dans ses cartons. Je proposai à Anouchka de m'accompagner dans les vignes. Elle y consentit immédiatement d'un air gai et presque soumis. Nous descendîmes jusqu'au milieu de la montagne, et nous assîmes sur une dalle.

— Et vous ne vous êtes pas ennuyé sans nous? me demanda la jeune fille.

— Vous vous êtes donc ennuyée sans moi? lui répondis-je.

Anouchka me regarda à la dérobée.

— Oui, me dit-elle, et presque aussitôt elle reprit : Cela doit être beau, les montagnes! Elles sont hautes, plus hautes que les nuages. Racontez-moi ce que vous avez vu. Vous l'avez raconté à mon frère, mais je n'ai rien entendu.

— Pourquoi n'écoutiez-vous pas? lui dis-je.

— Je suis sortie... parce que... Maintenant je resterai, ajouta-t-elle d'un ton caressant et plein de confiance. Vous étiez fâché ce matin?

— Moi?

— Oui.

— A quel propos? Vous vous trompez.

— Je n'en sais rien; mais vous étiez fâché, et vous êtes parti fâché. J'étais très contrariée de vous voir partir, et je suis contente de vous voir revenu.

— Moi aussi, je suis bien aise d'être revenu, lui répondis-je.

La jeune fille remua les épaules, comme le font souvent les enfans lorsqu'ils sont satisfaits.

— Oh! je sais deviner, reprit-elle; autrefois je devinais à la manière dont mon pauvre père toussait s'il était content de moi ou non.

C'était la première fois qu'elle me parlait de son père. Cela me surprit.

— Vous aimiez votre père? lui demandai-je. — Et tout à coup je sentis à mon grand déplaisir que je rougissais.

Elle ne me répondit pas et rougit aussi. Nous gardâmes quelques instans le silence. Dans le lointain, la fumée d'un bateau à vapeur s'élevait sur le Rhin; nous la suivîmes des yeux.

— Et votre récit? me dit-elle à demi-voix.

— Pourquoi vous êtes-vous mise à rire tantôt en m'apercevant? lui demandai-je.

— Je n'en sais rien. Quelquefois j'ai envie de pleurer, et je me mets à rire. Il ne faut pas me juger... d'après ma manière d'agir. A propos, qu'est-ce que ce conte de Loreley? C'est son rocher que l'on voit d'ici? On dit qu'elle avait commencé par noyer tout le monde, mais qu'étant devenue amoureuse, elle se précipita dans le Rhin. Cette histoire me plaît. Frau Louise en sait beaucoup, et elle me les raconte. Frau Louise a un chat noir aux yeux jaunes...

Anouchka leva la tête et secoua les boucles de sa chevelure. — Ah! je suis contente, me dit-elle.

En ce moment, des sons harmonieux commencèrent à se faire entendre par intervalles. Quelques centaines de voix récitaient en chœur, avec des interruptions cadencées, un chant religieux. Une longue procession se montra au-dessous de nous, sur la route, avec des croix et des bannières.

— Si nous allions nous joindre à eux? me dit la jeune fille en prêtant l'oreille aux chants qui arrivaient jusqu'à nous en s'affaiblissant de plus en plus.

— Vous êtes donc bien pieuse?

— Aller en quelque lieu éloigné pour prier, pour accomplir une œuvre périlleuse! ajouta-t-elle. Sans cela, les jours s'écoulent, la vie se passe inutilement.

— Vous êtes ambitieuse, lui dis-je. Vous ne voudriez pas quitter la vie sans laisser de traces...

— Est-ce donc impossible?

— Impossible! allais-je lui répondre; mais je regardai ses yeux expressifs, et me bornai à lui dire : — Essayez!

— Dites-moi, reprit-elle après un moment de silence, pendant lequel je ne sais quelles ombres passaient sur son visage, qui avait pâli de nouveau; elle vous plaît donc beaucoup, cette dame?... Vous savez bien, mon frère a porté sa santé, dans les ruines, le lendemain du jour où nous avons fait votre connaissance.

Je me mis à rire.

— Votre frère plaisantait. Aucune femme ne m'a occupé, ou du moins ne m'occupe maintenant.

— Et qu'est-ce que vous aimez chez les femmes? me demanda-t-elle en renversant la tête avec une curiosité enfantine.

— Quelle singulière question! m'écriai-je.

Elle se troubla un peu.

— Je n'aurais pas dû vous adresser une pareille question, n'est-ce pas? Pardonnez-moi; j'ai l'habitude de dire tout ce qui me passe par la tête. C'est pourquoi je crains de parler.

— Parlez, je vous en conjure; ne craignez rien, lui dis-je avec empressement, je suis si heureux de vous voir moins sauvage.

Anouchka baissa les yeux, et j'entendis pour la première fois un rire doux et léger sortir de sa bouche. — Allons, commencez donc à me conter cela, reprit-elle en arrangeant les plis de sa robe sur ses genoux, comme si elle se fût installée pour longtemps. Racontez-moi votre voyage, ou récitez-moi quelque chose comme ce que vous nous avez lu d'*Onéguine* (1).

Elle devint tout à coup pensive, et se mit à réciter d'une voix basse les vers suivans :

Où sont aujourd'hui la croix et l'ombrage
Qui marquaient la tombe de ma pauvre mère?

— Pouchkine ne dit pas cela, lui fis-je observer (2).

— J'aurais aimé à être comme Tatiana (3), continua-t-elle sur le même ton. Allons, commencez donc, me dit-elle avec vivacité.

Mais je n'y songeais guère, je la regardais; elle était inondée de la chaude lumière du soleil; tout en elle respirait à cette heure le contentement et une sorte d'apaisement. Autour de nous, à nos pieds, au-dessus de notre tête, la campagne, le fleuve, le ciel, tout était radieux. L'air même semblait rayonnant.

— Comme cela est beau! Voyez! dis-je en baissant la voix involontairement.

— Oui, très beau! me répondit-elle sur le même ton et sans me regarder. Si vous et moi nous étions des oiseaux, comme nous prendrions notre course, comme nous volerions!... On pourrait plonger, se perdre dans cet azur... Mais nous ne sommes pas des oiseaux.

— Il peut nous pousser des ailes...

— Comment cela?

— Attendez, vous l'apprendrez. Il y a des sentimens qui nous enlèvent au-dessus de cette terre. Soyez sans inquiétude, il vous viendra des ailes...

— En avez-vous jamais eu?

— Que vous dirai-je?... Je crois cependant que jusqu'ici je n'ai jamais pu quitter la terre...

Anouchka prit de nouveau un air pensif. Je me penchai un peu vers elle.

— Savez-vous valser? me dit-elle subitement.

— Oui, lui répondis-je, un peu surpris de cette question.

— Alors venez, venez... Je prierai mon frère de nous jouer une

(1) Conte de Pouchkine.
(2) Au lieu de *mère*, le texte russe porte *nourrice*.
(3) Héroïne du conte.

valse... Nous pourrons nous figurer que nous volons, qu'il nous est poussé des ailes.

Elle courut dans la direction de la maison. Je la suivis, et quelques instans après nous tournions dans une chambre étroite, aux sons de la douce musique de Lanner. Anouchka valsait à merveille, avec entraînement. Je ne sais quelle douceur, quelque chose de féminin se répandit tout à coup sur sa sévère et chaste physionomie. Longtemps après, ma main sentait encore sa taille délicate; j'entendis longtemps encore son souffle précipité se rapprochant de moi, longtemps encore je crus voir ses yeux foncés, fixes, presque entièrement fermés, se détachant sur son visage pâle, mais animé, et autour duquel s'agitaient les boucles de sa chevelure ondoyante...

X.

Toute cette journée se passa on ne peut mieux. Nous nous divertîmes comme des enfans; Anouchka était fort aimable et naturelle. Gagine la regardait et paraissait heureux. Lorsque je les quittai, il était déjà tard. Au milieu du Rhin, je priai le passeur de laisser le bateau descendre le courant. Le vieillard souleva les avirons, et le fleuve majestueux nous emporta. Pendant que je repassais dans mon esprit les souvenirs de la journée, je ressentis tout à coup une inquiétude secrète; je levai les yeux au ciel, mais il n'offrait point non plus l'image du repos; il était tout parsemé d'étoiles, tout y était mouvement, agitation, frémissement. Je me baissai vers le fleuve, et là aussi, dans ces sombres et froides profondeurs, des étoiles scintillaient en tremblant; il me semblait qu'une animation inquiète me pénétrait de toutes parts, et le trouble secret que j'éprouvais en était augmenté. Je m'appuyai contre le bord du bateau... Le chuchottement du vent dans mes oreilles, le doux clapotement de l'eau autour de la quille m'impatientaient, et les fraîches émanations des vagues ne me rafraîchissaient point. Un rossignol se mit à chanter sur le rivage, et je me sentis enivré par le philtre subtil de ses notes harmonieuses. Mes yeux se remplirent de larmes, mais ces larmes n'étaient point appelées par une exaltation sans motif. Ce que j'éprouvais n'était point l'émotion confuse des désirs vagues que j'avais ressentis il y a peu de temps... Non! une soif de jouissances me dévorait. Je n'osais encore la désigner par son nom; mais le bonheur, un bonheur poussé jusqu'à la satiété, voilà ce que je voulais, et voilà ce qui m'enflammait le cœur... Le bateau coulait toujours au fil de l'eau, et le vieux passeur était toujours assis; il dormait penché sur ses avirons.

XI.

En sortant le lendemain pour me rendre chez Gagine, je ne me demandai pas si j'étais amoureux d'Anouchka; mais elle occupait toute ma pensée, et je me félicitais de notre rapprochement imprévu. Je sentais que je la comprenais seulement depuis hier; jusque-là elle s'était détournée de moi, et voici qu'au moment où elle se montre enfin à mes yeux, de quelle lumière attrayante s'éclaire son image! Combien elle me surprend! Que je crois y découvrir de séductions mystérieuses!

Je suivais délibérément le chemin que j'avais déjà parcouru tant de fois, en jetant à chaque pas les yeux sur la petite maison blanche qui se montrait dans le lointain. Je ne songeais nullement à un avenir éloigné, je ne pensais même pas au lendemain : je me sentais heureux.

Lorsque j'entrai dans la chambre, Anouchka rougit; je remarquai qu'elle avait de nouveau fait toilette, mais l'expression de ses traits n'allait point à sa mise : elle était triste. Et moi qui arrivais tout joyeux! Je crus même m'apercevoir que, suivant son habitude, elle avait été sur le point de s'enfuir, mais qu'ayant fait un effort sur elle-même, elle était restée. Gagine se trouvait dans cet état particulier d'ardeur et de furie qui prend subitement les artistes dilettantes comme un accès de fièvre, lorsqu'ils s'imaginent qu'ils ont réussi, comme ils le disent, à « saisir la nature par la queue. » Il se tenait tout ébouriffé, tout barbouillé de couleur, devant une toile, et s'escrimait du pinceau. Il me salua d'un signe de tête presque rébarbatif, se recula de quelques pas, cligna les yeux, et se jeta de nouveau sur son tableau. Je me gardai bien de le déranger, et j'allai m'asseoir auprès d'Anouchka. Ses yeux sombres se tournèrent lentement de mon côté.

— Vous n'êtes pas aujourd'hui comme hier, lui dis-je après avoir vainement essayé de la faire sourire.

— Oui, je ne suis pas la même, me répondit-elle d'une voix lente et sourde; mais cela ne fait rien. Je n'ai pas bien dormi : j'ai réfléchi toute la nuit.

— A quoi?

— Ah! mon Dieu, à beaucoup de choses. C'est une habitude de mon enfance, du temps où je vivais encore auprès de ma mère...

C'est avec effort qu'elle prononça ce dernier mot, mais elle répéta de nouveau : — Lorsque je vivais auprès de ma mère,... je me demandais souvent pourquoi nous ne connaissons pas ce qui doit nous arriver; même lorsqu'on prévoit un malheur, on ne peut pas l'éviter.

Et pourquoi aussi ne peut-on pas dire toute la vérité?... Je pensais encore cette nuit que je ne savais rien et qu'il fallait m'instruire. J'aurais besoin d'une nouvelle éducation : j'ai été fort mal élevée. Je ne sais pas jouer du piano, je ne sais pas le dessin; c'est à peine si je sais coudre. Je n'ai de dispositions pour rien. On doit s'ennuyer beaucoup avec moi.

— Vous ne vous rendez pas justice, lui répondis-je. Vous avez beaucoup lu, et avec votre esprit...

— Ai-je de l'esprit? me demanda-t-elle avec une curiosité si naïve que je me surpris à rire. Elle ne sourit même pas. — Ai-je de l'esprit, mon frère? demanda-t-elle à Gagine.

Celui-ci ne lui répondit pas; il continuait à peindre avec acharnement, en changeant sans cesse de pinceau et en levant la main très haut.

— Je ne sais vraiment pas ce que j'ai dans la tête, reprit Anouchka toujours d'un ton pensif. Quelquefois je me fais peur à moi-même vraiment. Ah! j'aurais voulu... Est-il vrai que les femmes ne doivent pas lire beaucoup?

— Beaucoup, non; mais...

— Dites-moi ce que je devrais lire; dites-moi ce que je devrais faire. Je suivrai vos conseils en tout, ajouta-t-elle en se tournant vers moi avec un mouvement de confiance et d'abandon.

Je ne savais que lui répondre.

— Vous ne vous ennuyez pas avec moi, n'est-ce pas?

— Comment pouvez-vous en douter?...

— Allons, merci! dit Anouchka en m'interrompant; je craignais de vous paraître ennuyeuse.

Et de sa petite main brûlante elle serra fortement la mienne.

— Dites donc, N..., s'écria en ce moment Gagine, ce ton n'est-il pas trop foncé?

Je m'approchai de lui. La jeune fille se leva et s'éloigna.

Au bout d'une heure environ, elle reparut sur le pas de la porte et me fit signe de la main.

— Écoutez, me dit-elle. Si je venais à mourir, en seriez-vous fâché?

— Quelle idée avez-vous? m'écriai-je.

— Je crois que je ne vivrai pas longtemps; il me semble souvent que tout ce qui m'entoure me fait ses adieux. Plutôt mourir que de vivre comme... Ah! ne me regardez pas ainsi! Je vous assure que je ne feins pas. Sans cela, je recommencerais à avoir peur de vous.

— Je vous faisais donc peur?

— Si je suis étrange, il ne faut pas me le reprocher, reprit-elle. Voyez, je ne puis déjà plus rire...

Elle resta triste et préoccupée jusqu'à la fin de la soirée. Je ne

pouvais comprendre ce qui se passait en elle. Ses yeux s'arrêtaient souvent sur moi; mon cœur se serrait doucement sous ce regard énigmatique. Elle paraissait tranquille, et moi, tout en la regardant, j'avais envie de lui conseiller plus de calme. Je me sentais heureux près d'elle; sa figure pâle avait un charme touchant que je retrouvais dans tous ses mouvemens indécis, contenus. Quant à elle, il lui semblait, je ne sais pourquoi, que j'étais mal disposé.

— Écoutez-moi, me dit-elle peu d'instans avant mon départ. Je crains que vous ne m'accusiez de légèreté. Cette pensée me tourmente... Croyez à l'avenir tout ce que je vous dirai, mais à votre tour usez de franchise. Quant à moi, je vous dirai toujours la vérité; je vous en donne ma parole d'honneur...

Cette expression de « parole d'honneur » me fit encore une fois sourire.

— Ah! ne riez pas, me dit-elle avec vivacité, sans quoi je vous répéterai aujourd'hui ce que vous m'avez dit hier : « Pourquoi riez-vous? » — Après un moment de silence, elle ajouta : — Vous rappelez-vous qu'hier vous me parliez d'ailes?... Ces ailes me sont poussées, mais je ne sais où voler.

— Allons donc! lui répondis-je, tous les chemins vous sont ouverts.

Elle me regarda fixement et ne me quitta pas des yeux pendant quelques instans. — Vous avez aujourd'hui une mauvaise opinion de moi, me dit-elle ensuite en fronçant un peu les sourcils.

— Moi? une mauvaise opinion, et de vous?...

— Qu'avez-vous donc à vous tenir là comme si vous étiez morfondus? dit en ce moment Gagine. Voulez-vous que je vous joue comme hier un air de valse?

— Non, non! s'écria-t-elle en joignant les mains. Aujourd'hui, pour rien au monde!

— Calme-toi, je ne veux pas te contraindre...

— Pour rien au monde! répéta-t-elle en pâlissant.

— Est-ce qu'elle m'aimerait? pensai-je en m'approchant du Rhin, dont les eaux presque noires roulaient avec rapidité.

XII.

— Est-ce qu'elle m'aimerait? me demandai-je le lendemain matin en me réveillant. Je craignais d'interroger le fond de mon cœur. Je sentais que son image, l'image de la « jeune fille au rire forcé, » s'était gravée dans mon esprit, et que je ne l'y effacerais pas facilement. Je me rendis à L..., et j'y restai toute la journée; mais je ne vis Anouchka qu'en passant. Elle était indisposée, elle avait la mi-

graine. Cependant elle descendit, mais pour quelques minutes, le front ceint d'un mouchoir, pâle, tremblante, et les yeux presque entièrement fermés. Elle sourit un peu et me dit : — Cela passera, ce n'est rien. Tout passe, n'est-ce pas? — Et elle sortit. Je me sentis pris d'ennui, dominé par une sensation de tristesse et de vide, et pourtant je ne pouvais me décider à partir. Je rentrai tard à la maison, sans l'avoir revue.

Je passai toute la matinée du lendemain dans une sorte de somnolence morale; j'essayai de me mettre à travailler, impossible. Je n'avais de goût pour rien, je ne voulais même pas penser; mais je n'y réussis pas mieux... J'errais dans la ville, je rentrais à la maison pour ressortir quelques instans après.

— N'êtes-vous pas M. N...? dit tout à coup la voix d'un enfant.

Je me retournai; un petit garçon m'aborda. — Voici, me dit-il, de la part de *Fräulein* Anouchka. — Et il me remit une lettre.

Je l'ouvris et reconnus son écriture rapide et incorrecte. « Il faut absolument que je vous voie, me disait-elle. Trouvez-vous aujourd'hui, à quatre heures, dans la chapelle de la prison, sur la route qui conduit aux ruines... J'ai fait aujourd'hui une grande imprudence... Venez, au nom du ciel! vous saurez tout... Dites au porteur : Oui. »

— Y a-t-il une réponse? me demanda le petit garçon.

— Dis oui à la Fräulein, lui répondis-je, et il s'éloigna en courant.

XIII.

Je rentrai dans ma chambre, et, m'asseyant, je me mis à réfléchir. Mon cœur battait avec force. Je relus plusieurs fois la lettre d'Anouchka. Je regardai à ma montre; il n'était même pas midi.

La porte s'ouvrit, et Gagine entra. Je lui trouvai l'air sombre. Il me prit la main et la serra avec force; il paraissait très agité.

— Qu'avez-vous? lui demandai-je.

Gagine prit une chaise et s'assit à côté de moi.

— Il y a trois jours, me dit-il avec un sourire contraint et d'une voix peu assurée, je vous ai raconté des choses qui vous ont surpris; aujourd'hui je vais vous étonner encore plus. Je ne me serais probablement pas décidé à... m'ouvrir ainsi... à un autre... Mais vous êtes un homme d'honneur; vous êtes un ami pour moi, n'est-ce pas? Écoutez-moi donc : Anouchka, ma sœur, vous aime.

Je tressaillis et me levai subitement.

— Votre sœur, me dites-vous?...

— Oui, oui, reprit aussitôt Gagine. Je vous le répète, c'est une

folle, et elle me fera perdre l'esprit. Heureusement elle ne sait pas mentir et me confie tout. Ah! quel cœur elle a, cette petite fille!... Mais elle se perdra, c'est sûr.

— Vous devez vous tromper...

— Non, je ne me trompe pas. Savez-vous qu'hier elle est restée couchée presque toute la journée, sans rien prendre? Il est vrai qu'elle ne se plaignait de rien;... mais elle ne se plaint jamais. Moi, je n'étais pas inquiet, quoique vers le soir elle eût un peu d'agitation. Aujourd'hui, à deux heures du matin, notre hôtesse est venue me réveiller. « Allez voir votre sœur, me dit-elle, je la crois malade. » Je courus dans la chambre d'Anouchka et la trouvai encore habillée, dévorée de fièvre, toute en larmes; elle avait la tête brûlante, les dents lui claquaient. « Qu'as-tu? lui demandai-je. Es-tu malade? » Elle se jeta à mon cou et se mit à me conjurer de l'emmener au plus vite, si je voulais qu'elle restât en vie. N'y comprenant rien, j'essaie de la tranquilliser... Ses sanglots redoublent, et tout à coup, au milieu de ses sanglots, j'entends... Bref, elle m'apprit qu'elle vous aimait... Vous et moi, nous sommes des gens raisonnables, et nous ne comprendrons jamais combien ces sentimens sont profonds, avec quelle violence ils se déclarent; ils éclatent inopinément comme un orage, et rien ne peut en arrêter le cours..... Vous êtes sans doute un homme fort aimable, continua Gagine; mais pourquoi est-elle éprise de vous à ce point? Je vous avoue que je ne le comprends pas. Elle dit que du moment où elle vous vit, elle s'attacha à vous... C'est pour cela qu'elle pleurait tant l'autre jour en protestant qu'elle ne voulait aimer que moi au monde... Elle se figure que vous la méprisez, connaissant probablement son origine; elle m'a demandé si je vous avais raconté son histoire. Je lui ai dit naturellement que non; mais sa pénétration est vraiment effrayante. Maintenant elle ne demande qu'une chose : elle veut partir, partir immédiatement. Je suis resté auprès d'elle jusqu'au matin; elle m'a fait promettre que nous ne serions plus ici demain, et alors seulement elle s'est endormie. Après y avoir bien réfléchi, je me suis décidé à venir vous parler. Selon moi, elle a raison; il faut que nous partions. Je l'aurais emmenée même dès aujourd'hui, s'il ne m'était pas venu une pensée qui m'a arrêté. Peut-être... qui sait?... ma sœur vous plaît. S'il en était ainsi, pourquoi partir?... Aussi me suis-je décidé, en mettant tout amour-propre de côté... d'ailleurs j'ai fait quelques remarques... je me suis décidé... à vous demander... — Mais ici le pauvre Gagine se troubla. — Vous me le pardonnez, n'est-ce pas? Je vous en prie, ajouta-t-il, je ne suis pas fait à de pareilles aventures.

Je lui pris la main.

— Vous voulez savoir, lui dis-je d'un ton ferme, si votre sœur me plaît? Oui, elle me plaît...

Gagine me regarda.

— Cependant, reprit-il en hésitant, vous ne consentiriez pas à l'épouser?

— Comment voulez-vous que je réponde à une pareille question? Reconnaissez-le vous-même, puis-je dès à présent?...

— Je le sais, je le sais, dit vivement Gagine. Je n'ai point le droit de vous demander une réponse, et ma question est fort inconvenante; mais comment faire? Il est imprudent de jouer avec le feu; vous ne connaissez pas Anouchka; elle peut fort bien tomber malade, s'enfuir, vous donner des rendez-vous... Une autre saurait cacher ses sentimens et attendre; mais elle, non. C'est la première fois, voilà le mal! Si vous saviez comme elle sanglotait aujourd'hui à mes pieds, vous comprendriez mes craintes.

Je me mis à réfléchir. Les paroles de Gagine « vous donner des rendez-vous » m'avaient piqué au cœur. Il me paraissait honteux de ne pas répondre par un aveu loyal à son honnête franchise.

— Oui, lui dis-je enfin, vous avez raison. Il y a une heure de cela, j'ai reçu de votre sœur une lettre; la voici.

Gagine prit la lettre, la parcourut rapidement et laissa retomber ses mains sur ses genoux. La surprise qu'exprimaient ses traits était fort plaisante, mais je ne songeais guère à rire en ce moment.

— Vous êtes un homme d'honneur, répéta-t-il; mais quel parti prendre? Comment! elle demande à fuir, et elle vous écrit, et elle se reproche son imprudence! Quand a-t-elle eu le temps de vous écrire? Que veut-elle de vous?

Je le rassurai, et nous nous mîmes à causer tranquillement, autant qu'il était possible en pareille circonstance, sur ce qu'il y avait de mieux à faire. Voici le parti auquel nous nous arrêtâmes enfin : pour prévenir tout malheur, il fut convenu que j'irais au rendez-vous et m'expliquerais loyalement avec Anouchka; Gagine s'engagea à rester à la maison sans paraître savoir qu'il avait vu la lettre. Il fut décidé en outre que nous nous retrouverions le soir.

— J'ai pleine confiance en vous, me dit Gagine en me serrant la main; ayez des ménagemens pour elle et pour moi, mais nous n'en partirons pas moins demain, ajouta-t-il en se levant, car vous ne l'épouserez pas.

— Donnez-moi jusqu'à ce soir, lui répondis-je.

— Soit; mais vous ne vous marierez pas.

Il sortit; moi je me jetai sur le divan et fermai les yeux. J'avais des vertiges; trop d'impressions diverses s'étaient pressées à la fois dans ma tête. J'en voulais à Gagine de sa franchise, j'en voulais à Anouchka; son amour me réjouissait et me troublait. Je ne pouvais

comprendre pourquoi elle avait tout confié à son frère; j'étais agité surtout par la nécessité de prendre aussi promptement une semblable décision.

— Épouser une fille de dix-sept ans, et d'un pareil caractère! Est-ce possible? me dis-je, et je me levai.

XIV.

A l'heure convenue, je passai le Rhin, et la première personne que je rencontrai sur le bord fut le même petit garçon qui était venu me trouver le matin. Il semblait m'attendre.

— De la part de Fräulein Anouchka, me dit-il en baissant la voix, et il me remit un nouveau billet.

Anouchka m'annonçait que le lieu du rendez-vous était changé. Elle me disait de me trouver dans une heure et demie, non pas à la chapelle, mais chez Frau Louise; je devais frapper à la porte, entrer et monter trois étages.

— Encore une fois oui? me demanda le petit garçon.

— Oui, lui répondis-je, et je me dirigeai le long du rivage. Je n'avais pas assez de temps devant moi pour revenir à la maison, et ne voulais pas errer dans les rues. Derrière les murs de la ville s'étendait un petit jardin avec un jeu de quilles couvert et des tables pour les buveurs de bière. J'y entrai. Plusieurs Allemands d'un âge mûr jouaient aux quilles; les boules roulaient avec bruit, et de temps à autre s'élevait un murmure d'approbation. Une jolie petite servante, aux yeux gonflés par les larmes, m'apporta une cruche de bière. Je la regardai avec attention : elle se détourna brusquement et s'éloigna.

— Oui, oui, dit au même instant un gros bourgeois aux joues vermeilles, Aennchen est aujourd'hui très affligée. Son promis s'est enrôlé. — Je la regardai de nouveau, elle se retira dans un coin et cacha sa figure dans ses mains; des larmes tombaient lentement entre ses doigts. Quelqu'un demanda de la bière; elle lui apporta une cruche et alla reprendre sa place. Cette douleur muette me frappa; je me mis à réfléchir à l'entrevue qui m'attendait, mais j'étais inquiet, triste. Ce n'était pas le cœur plein d'espérance que je me rendais à cette entrevue; je ne devais point m'y abandonner aux joies d'un amour partagé; je devais y tenir ma parole, remplir un devoir pénible. « Il ne faut pas plaisanter avec elle, » ces paroles de Gagine m'avaient percé le cœur comme une flèche. Pourtant, il y avait trois jours, dans ce bateau que les flots emportaient, n'étais-je pas tourmenté par une soif de bonheur? Je pouvais la satisfaire, et j'hésitais, je repoussais ce bonheur, mon devoir m'ordonnait de le repousser... Cette possibilité était si inattendue que j'en étais trou-

blé. Anouchka elle-même, avec sa tête ardente, son passé, son éducation; Anouchka, cette créature séduisante, mais étrange, j'avoue qu'elle m'effrayait. Ces sentimens se combattirent longtemps en mon esprit. Le moment fixé approchait. — Je ne peux pas l'épouser, me dis-je enfin; elle ne saura pas que je l'ai aimée.

Je me levai, mis un *thaler* dans la main de la pauvre Aennchen (elle ne me remercia même pas), et me dirigeai vers la maison de Frau Louise. Les teintes du soir se répandaient déjà dans l'air, et au-dessus de la rue sombre s'étendait une longue bande de ciel empourpré par le crépuscule. Je frappai doucement à la porte; elle s'ouvrit immédiatement. Je franchis le seuil et me trouvai dans une obscurité complète.

— Par ici! me dit une voix cassée, on vous attend.

Je fis quelques pas à tâtons; une main osseuse saisit ma main.

— Est-ce vous, Frau Louise? demandai-je.

— Oui, me répondit la même voix, c'est moi, mon beau jeune homme.

La vieille me fit monter un escalier très raide, et s'arrêta sur le palier du troisième étage. Je reconnus alors, à la faible lueur que laissait pénétrer une petite lucarne, la figure ridée de la vieille femme du bourgmestre. Un sourire malin et doucereux entr'ouvrait sa bouche édentée et faisait grimacer ses yeux éteints. Elle me montra une petite porte. Je la poussai convulsivement de la main, j'entrai et la refermai avec force derrière moi.

XV.

La petite chambre dans laquelle je me trouvai était obscure, et je fus quelques instans avant d'y apercevoir Anouchka. Elle se tenait assise, enveloppée d'un grand châle, près de la fenêtre, la tête tournée et presque cachée, comme un oiseau effrayé. Sa respiration était agitée, et elle tremblait. Je me sentis pris d'une profonde compassion pour elle. Je m'approchai, elle détourna la tête plus vivement encore.

— Anna Nikolaïevna, lui dis-je.

Elle se redressa tout à coup et voulut me regarder, mais elle ne l'osa pas. Je lui saisis la main; elle était froide et resta immobile dans la mienne, comme si la vie s'en était retirée.

— Je voulais,... commença-t-elle en essayant de sourire; mais ses lèvres pâles ne lui obéissaient pas. Je voulais... Non, impossible, ajouta-t-elle, et elle se tut. Sa voix s'éteignait effectivement à chaque mot.

Je m'assis à côté d'elle.

— Anna Nikolaïevna, répétai-je sans pouvoir rien ajouter.

Un silence suivit. Je continuais à tenir sa main dans la mienne en la regardant. Elle était toujours ramassée sur elle-même; sa respiration était précipitée; elle mordait légèrement sa lèvre inférieure pour ne point pleurer, pour retenir les larmes qui roulaient dans ses yeux... Je la regardais toujours; il y avait en elle une immobilité tellement étrangère à toute idée de résistance que j'en fus profondément touché. On eût dit qu'elle s'était jetée, épuisée de fatigue, sur cette chaise, d'où elle ne bougeait pas. Je sentis mon cœur se fondre.

— Anouchka, lui dis-je à voix basse.

Elle leva lentement ses yeux sur moi... O regard d'une femme qui commence à aimer, comment te décrire?... Ils suppliaient, ces yeux; ils exprimaient la confiance, l'inquiétude, l'abandon... Impossible de résister. Je me penchai sur sa main... Un son frémissant, qui ressemblait à un sanglot brisé, se fit entendre, et je sentis sur mes cheveux le léger attouchement d'une main qui tremblait comme une feuille. Je levai la tête et aperçus sa figure. Comme elle était changée! Cet air craintif s'était évanoui; son regard se perdait et m'entraînait avec lui; ses lèvres s'étaient un peu entr'ouvertes, son front avait la pâleur du marbre, et les boucles de ses cheveux étaient rejetées en arrière, comme si le vent les avait repoussées. J'oubliai tout; je l'attirai vers moi, sa main s'y prêta doucement, tout son corps suivit; son châle tomba de ses épaules, et sa tête s'inclina doucement sur ma poitrine, sous les baisers de mes lèvres brûlantes...

— A vous,... murmura-t-elle d'une voix mourante.

Tout à coup le souvenir de Gagine me frappa comme la foudre. — Votre frère... il sait tout,... m'écriai-je en me rejetant convulsivement en arrière... Il sait que nous sommes ensemble.

Anouchka retomba sur la chaise.

— Oui, lui dis-je en me levant, votre frère sait tout... J'ai été forcé de lui tout avouer.

— Forcé? balbutia-t-elle. Il était facile de voir qu'elle n'était pas encore remise de son trouble; elle ne me comprenait pas bien.

— Oui, oui, répétai-je avec une sorte de dureté, et vous seule êtes coupable, vous seule... Pourquoi avez-vous livré votre secret volontairement? Qui vous obligeait à tout confier à votre frère? Il est venu me trouver ce matin et me répéter la conversation qu'il avait eue avec vous (je tâchais de ne pas regarder Anouchka et marchais à grands pas dans la chambre); maintenant tout est perdu, tout, tout...

Anouchka voulut se lever.

— Restez! m'écriai-je, restez, je vous prie. Vous avez affaire à

un honnête homme, je vous le jure! Mais, au nom du ciel, quelle a été la cause de vos alarmes? Avez-vous remarqué aucun changement en moi? Pour ma part, il m'était impossible de ne pas m'ouvrir à votre frère lorsqu'il est venu me trouver ce matin. — Mais que dis-je? pensai-je en ce moment, et l'idée que j'étais un lâche séducteur, que Gagine était instruit de notre rendez-vous, que tout était dévoilé, perdu sans retour, me traversait incessamment l'esprit.

— Je n'ai pas envoyé mon frère, dit Anouchka d'une voix étouffée; il est venu de lui-même.

— Vous devez comprendre la conséquence de votre conduite, repris-je. Et maintenant vous voulez partir?

— Oui; il faut que je parte, me répondit-elle d'une voix tout aussi faible; je ne vous ai prié de venir ici que pour vous faire mes adieux.

— Et vous croyez, ajoutai-je, qu'il me sera facile de me séparer de vous?

— Mais alors pourquoi l'avez-vous dit à mon frère? reprit Anouchka d'un air surpris.

— Je vous l'ai déjà dit, je ne pouvais m'en dispenser. Si vous ne vous étiez pas trahie vous-même...

— Je m'étais enfermée dans ma chambre, reprit-elle naïvement; je ne savais pas que notre hôtesse avait une autre clé.

Cette excuse innocente, dans sa bouche et en pareille circonstance, me mit presque en colère... Et maintenant je ne puis y songer sans en être touché. Pauvre enfant! âme honnête et franche!

— Mais tout est fini! lui dis-je de nouveau, tout... Il faut nous quitter. — Je la regardai à la dérobée; elle avait subitement rougi. Je compris que la crainte et la honte commençaient à l'agiter. Moi-même je marchais et parlais comme dans un accès de fièvre. — Vous n'avez pas laissé au sentiment que vous avez fait naître le temps de mûrir, vous avez brisé vous-même le lien qui nous unissait, vous n'avez pas eu confiance en moi, vous...

Pendant que je lui parlais ainsi, Anouchka s'inclinait de plus en plus, et tout à coup elle tomba à genoux, se couvrit la figure de ses mains et se mit à sangloter. Je courus à elle, j'essayai de la relever; mais elle s'y refusait.

— Anna Nikolaïevna, Anouchka, lui dis-je, je vous en prie, je vous en conjure au nom du ciel, calmez-vous.

Je lui pris de nouveau la main; mais elle se releva subitement, courut vers la porte avec la rapidité de l'éclair, et disparut.

Lorsque Frau Louise entra, quelques instans après, dans la chambre, j'étais encore à la même place comme frappé de la foudre. Je ne comprenais pas comment cette entrevue avait pu se terminer si promptement, si ridiculement, se terminer avant que j'eusse dit la centième partie de ce que je me proposais de dire, se terminer

lorsque je ne savais pas encore moi-même comment tout cela pouvait finir.

— La Fräulein est-elle partie? me demanda Frau Louise en levant ses sourcils jaunes jusqu'au sommet de son front.

Je la regardai comme un sot et sortis.

XVI.

Je traversai la ville et marchai droit devant moi dans les champs. Un dépit, un dépit cuisant me rongeait le cœur. Je m'accablai de reproches. Comment n'avais-je pas compris le motif qui avait porté la jeune fille à changer le lieu de notre entrevue? comment n'avais-je point apprécié combien il avait dû lui en coûter de se rendre chez cette vieille? comment ne l'avais-je pas retenue?... Seul avec elle dans cette chambre isolée et sombre, j'avais eu le courage de la repousser et même de lui faire la leçon!... Et maintenant son image me poursuivait, je lui demandais pardon : le souvenir de sa figure pâle, de ses yeux timides et pleins de larmes, de ses cheveux en désordre tombant sur son cou incliné, le frôlement léger de son front contre ma poitrine, tout cela réuni m'enflammait le sang. Je croyais l'entendre murmurer : « A vous! » Je me répétais : « J'ai agi honnêtement! » Mais non, ce n'était pas vrai! Avais-je réellement souhaité un dénoûment pareil? Aurais-je la force de me séparer d'elle?... Moi, vivre sans elle? Oh! non!... Insensé! insensé! répétais-je avec colère.

La nuit venait. Je me dirigeai à grands pas vers la demeure d'Anouchka.

XVII.

Gagine vint à ma rencontre : — Avez-vous vu ma sœur? me cria-t-il de loin.

— Elle n'est pas à la maison? lui demandai-je.

— Non.

— Elle n'est pas rentrée?

— Non... Mais j'ai un reproche à me faire, continua Gagine : je n'ai pu m'empêcher d'aller, malgré ma promesse, à la chapelle. Je ne l'y ai pas trouvée. Elle n'est donc pas venue?

— Elle n'est pas allée à la chapelle.

— Et vous ne l'avez pas vue?

Je fus obligé d'avouer que je l'avais vue.

— Où cela?

— Chez Frau Louise... Je l'ai quittée il y a une heure, ajoutai-je; je pensais qu'elle était de retour.

— Attendons-la, me répondit Gagine.

Nous entrâmes dans la maison, et je m'assis à côté de Gagine. Nous étions silencieux, et une sorte de contrainte régnait entre nous. Placés à côté l'un de l'autre, nous nous regardions, nos yeux se portaient à tout instant vers la porte, nous écoutions. Enfin Gagine se leva : — Je n'y tiens plus, s'écria-t-il. Elle me tuera d'inquiétude!

— Oui;... allons à sa recherche.

Nous sortîmes. Il faisait déjà nuit.

— Comment cela s'est-il passé? me demanda Gagine.

— Notre entrevue n'a duré que cinq minutes tout au plus, lui répondis-je; je lui ai parlé comme nous en étions convenus.

— Savez-vous? me dit-il, je crois que nous ferions mieux de nous séparer. Cherchons-la chacun de notre côté : c'est le moyen de la rencontrer plus tôt; mais dans tous les cas revenez à la maison dans une heure.

XVIII.

Je descendis rapidement le sentier qui traversait les vignobles, et j'entrai dans la ville. Après en avoir parcouru toutes les rues à la hâte, je jetai les yeux sur les fenêtres de Frau Louise, je gagnai le Rhin et me mis à suivre le rivage en courant... Ce qui m'agitait, ce n'était plus un sentiment de dépit, c'était une angoisse croissante, et à cette cruelle inquiétude se mêlaient encore le repentir, la pitié la plus vive, l'amour, oui, l'amour le plus sincère. Je me tordais les bras, j'appelais Anouchka au milieu des ténèbres de la nuit, qui devenait de plus en plus obscure, d'abord à demi-voix, puis de toutes mes forces; je répétais cent fois que je l'aimais, en jurant de ne la point abandonner. J'aurais donné tout au monde pour tenir de nouveau sa main froide, pour entendre de nouveau sa voix timide, pour la revoir devant moi... Elle avait été si confiante, elle était venue à moi avec tant de résolution, dans toute l'innocence de son cœur,... et je ne l'avais pas serrée contre mon cœur, je m'étais refusé le bonheur de voir son charmant visage s'épanouir avec ivresse... Cette pensée me rendait presque fou.

— Où peut-elle être allée? qu'a-t-elle pu faire? m'écriai-je dans la rage impuissante de mon désespoir... Quelque chose de blanchâtre m'apparut tout à coup sur le bord de l'eau. Je connaissais cet endroit; sur ce point du rivage s'élevait une tombe, surmontée d'une croix de pierre à demi enfoncée dans la terre et couverte de caractères presque illisibles; là reposait le corps d'un homme qui s'était noyé il y avait soixante-dix ans. Mon cœur se serra... Je courus à la croix; la forme blanche disparut. Je m'écriai : Anouchka! ma voix avait quelque chose de sauvage qui m'effraya moi-même. Personne

ne me répondit... Je pris le parti d'aller savoir de Gagine s'il ne l'avait pas trouvée.

XIX.

En montant rapidement le sentier des vignobles, j'aperçus de la lumière dans la chambre de la jeune fille. Cette vue me calma un peu.

Je m'approchai de la maison. La porte d'entrée était fermée; je frappai. Une fenêtre qui n'était pas éclairée s'ouvrit doucement à l'étage inférieur, et Gagine y passa la tête.

— Vous l'avez retrouvée? lui demandai-je.

— Elle est revenue, me dit-il à voix basse; elle est dans sa chambre. Tout va bien.

— Dieu soit loué! m'écriai-je dans un accès de joie indicible, Dieu soit loué! Maintenant tout est pour le mieux; mais vous savez que nous avons encore à causer ensemble.

— Pas maintenant, me répondit-il en tirant la fenêtre avec précaution, dans un autre moment; en attendant, adieu!

— A demain, lui dis-je, demain tout se décidera.

— Adieu! répéta Gagine. Et la fenêtre se ferma.

Je fus sur le point d'aller y frapper. J'avais envie de déclarer à l'instant même à Gagine que je demandais la main de sa sœur; mais de pareilles fiançailles, et à pareille heure... — A demain, me dis-je. Demain je serai heureux...

Je serai heureux demain! Le bonheur n'a point de lendemain; la veille même est un mot qu'il ignore; il n'a aucun souvenir du passé, et ne songe pas à l'avenir; il ne connaît que le présent, et encore le présent n'est-ce point un jour, mais un instant.

Je ne sais comment je fis pour revenir à Z... Ce n'est ni sur mes jambes, ni en bateau; j'étais emporté sur je ne sais quelles ailes larges et vigoureuses. Je passai devant un buisson où chantait un rossignol. Je m'arrêtai et l'écoutai longtemps; il me semblait qu'il chantait mon amour et mon bonheur.

XX.

En approchant le lendemain matin de la petite maison blanche, je fus frappé de plusieurs circonstances. Toutes les fenêtres étaient ouvertes, la porte d'entrée aussi; je ne sais quels papiers traînaient sur les marches; une domestique armée d'un balai parut à la porte.

Je m'avançai vers elle...

— Ils sont partis! me cria-t-elle avant que je lui eusse demandé si Gagine était à la maison.

— Partis! répétai-je. Comment cela? Où vont-ils?

— Ils sont partis ce matin à six heures, et n'ont pas dit où ils allaient. N'êtes-vous pas M. N...?

— Oui.

— Ma maîtresse a une lettre pour vous. — Elle monta et revint une lettre à la main. — Tenez, la voici.

— C'est impossible! lui dis-je.

La servante me regarda d'un air indifférent, et se remit à balayer.

J'ouvris la lettre. Elle était de Gagine. Pas une ligne d'Anouchka. En commençant, il me priait de lui pardonner ce départ précipité; il ajoutait que, lorsque je serais de sang-froid, j'approuverais sans doute sa détermination. C'était le seul moyen de sortir d'une position qui pouvait devenir embarrassante et périlleuse. « Hier soir, me disait-il, pendant que nous attendions silencieusement Anouchka, je me confirmai dans la nécessité d'une séparation. Il y a des préjugés que je respecte; je comprends que vous ne pouvez pas épouser Anouchka. Elle m'a tout raconté, et pour son repos je devais faire droit à ses instantes supplications. » A la fin de la lettre, il exprimait le regret qu'il éprouvait de rompre si tôt les relations amicales qui s'étaient établies entre nous; puis il faisait des vœux pour mon bonheur, me serrait la main, et me suppliait de ne pas chercher à les rejoindre.

— Des préjugés! m'écriai-je, comme s'il pouvait m'entendre. Quelle sottise! Qui lui a donné le droit de me l'enlever?

Et la fureur m'arrachait des gestes convulsifs; mais les cris d'effroi de la servante, qui appelait sa maîtresse, me firent rentrer en moi-même. Une seule pensée s'empara de moi : les retrouver, les retrouver à tout prix! Recevoir un coup pareil, accepter un tel dénoûment était chose impossible. J'appris de l'hôtesse qu'ils étaient partis en bateau à vapeur à six heures pour descendre le Rhin. Je me rendis au bureau; on me dit qu'ils avaient pris des places pour Cologne. Je retournai à la maison pour emballer mes effets et courir immédiatement à leur recherche. Arrivé devant la maison de Frau Louise, qui était sur mon chemin, j'entendis tout à coup quelqu'un qui m'appelait. Je levai la tête et aperçus, à la fenêtre de la chambre où je m'étais rencontré la veille avec Anouchka, la femme du bourgmestre. Elle sourit de ce sourire repoussant que je lui connaissais et m'appela. Je me détournai et me disposais à passer outre, mais elle me cria qu'elle avait quelque chose à me remettre. Ces paroles m'arrêtèrent, et j'entrai dans la maison. Comment exprimer mon émotion lorsque je me retrouvai dans cette petite chambre?

— A vrai dire, commença la vieille en me montrant un billet, je n'aurais dû vous remettre cela que si vous étiez venu chez moi; mais vous êtes un si aimable jeune homme. Tenez.

Je pris le billet.

Je lus sur un petit morceau de papier les lignes suivantes écrites à la hâte au crayon :

« Adieu, nous ne nous reverrons plus. Ce n'est point par fierté que je m'éloigne, non; c'est que je ne peux pas faire autrement. Hier, lorsque je pleurais devant vous, si vous m'aviez dit un mot, un seul mot, je serais restée. Vous ne l'avez pas prononcé. C'est sans doute ce qui pouvait arriver de plus heureux... Adieu pour toujours. »

— Un seul mot... Insensé que j'étais! Ce mot, je le répétais la veille avec des larmes; je le jetais au vent, je le prononçais au milieu des champs discrets; mais je ne lui dis pas, je ne lui avais pas dit que je l'aimais. Oui, il m'avait été impossible de prononcer alors cette parole. Lorsque je me trouvais avec elle dans cette chambre fatale, je n'avais pas encore nettement conscience de mon amour; il ne s'était même pas éveillé lorsque j'étais assis avec son frère dans un silence pénible et inexplicable... Il s'était déclaré subitement, avec une force insurmontable, peu d'instans après, lorsqu'épouvanté par la pensée d'un malheur, je m'étais mis à la chercher et à l'appeler; mais il était trop tard. — C'est impossible, me dira-t-on. — Je ne sais si c'est impossible; tout ce que je puis dire, c'est qu'il en est ainsi. Anouchka ne serait point partie, si elle avait eu la moindre coquetterie. Elle n'avait pu supporter ce que toute autre femme eût accepté, et moi je ne l'avais pas compris! Mon mauvais génie avait retenu cet aveu sur mes lèvres lors de ma dernière entrevue avec Gagine sous cette fenêtre obscure, et le dernier fil que je pouvais encore saisir avait glissé de mes mains.

Je retournai le même jour à L... avec mes bagages et partis pour Cologne. Je me rappelle qu'au moment où le bateau quittait la rive, et où je disais adieu à toutes ces rues, à tous ces lieux que je ne devais plus oublier, j'aperçus Aennchen. Elle était assise sur un banc près du rivage. Quoique encore pâle, sa figure n'était plus chagrine : un beau jeune homme était à ses côtés et lui parlait en riant; de l'autre côté du Rhin, ma petite madone perdue dans le sombre feuillage du vieil érable semblait toujours me suivre tristement du regard.

XXI.

A Cologne, je retrouvrai la trace de Gagine; j'appris qu'il était parti pour Londres. Je me dirigeai immédiatement vers cette ville; toutes les recherches que j'y fis restèrent infructueuses. Je persistai longtemps, rien ne pouvait me décourager; mais je fus obligé de renoncer à l'espoir de retrouver ceux que je cherchais.

Et je ne les revis plus, je ne revis plus Anouchka. On me donna plus tard des nouvelles assez vagues de son frère; quant à elle, je n'en ai plus entendu parler. Je ne sais même pas si elle vit encore. Il y a quelques années, je crus apercevoir, en passant devant la portière d'un wagon, une femme dont la figure avait une ressemblance frappante avec ces traits que je n'oublierai jamais; mais cette ressemblance était probablement un effet du hasard. Sa beauté est demeurée dans mon souvenir telle que je la connus au temps le plus heureux de ma vie. Je vois toujours cette jeune fille pâle, penchée sur le dos d'une chaise en bois, dans cette chambre isolée.

Au reste, je dois confesser que je ne la pleurai pas longtemps; je reconnus même bientôt que le sort avait fort bien fait de ne pas m'unir à Anouchka. Je tâchai de me consoler en me disant que je n'aurais probablement pas été heureux avec une pareille femme. J'étais jeune alors, et l'avenir, cet avenir si court et si rapide, me semblait infini. — Ce que j'ai rencontré une fois, me disais-je, ne peut-il pas se retrouver encore meilleur, encore plus accompli? — Je me trompais, et le sentiment que j'avais éprouvé auprès d'Anouchka, ce sentiment tendre, brûlant, profond, ne s'est jamais réveillé en moi. Non, aucun regard n'a remplacé pour moi le doux regard qui s'était amoureusement arrêté sur mon front; il n'a plus été donné à mon cœur de répondre avec une ivresse aussi joyeuse et aussi douce aux battemens d'un autre cœur. Condamné à l'existence d'un voyageur solitaire, je touche aux jours les plus tristes de la vie; mais je conserve comme une relique ses billets et la petite fleur desséchée de géranium, la fleur qu'elle me jeta jadis par la fenêtre. Elle répand encore aujourd'hui une faible odeur, et la main qui me l'a donnée, cette main que je ne pus presser contre mes lèvres qu'une seule fois, est peut-être depuis longtemps réduite en poussière... Et moi-même, que suis-je donc devenu? Qu'est-il resté en moi de l'ancien homme, de ces jours de simplicité et de trouble, de ces désirs et de ces espérances ailées? C'est ainsi que les exhalaisons légères d'un brin d'herbe survivent à toutes les joies et à toutes les douleurs humaines, survivent à l'homme lui-même.

J. Tourguenef.

(TRADUIT PAR M. H. DELAVEAU.)

LE

CRÉDIT FONCIER

DE FRANCE

SES TRANSFORMATIONS ET SES PROGRÈS.

I. Rapport présenté par M. Wolowski, directeur-général, 25 avril 1854. — II. Rapports présentés par M. le comte de Germiny, gouverneur, avril 1855-56-57. — III. Rapport présenté par M. Frémy, conseiller d'état, gouverneur, avril 1858.

La question du crédit foncier, après avoir soulevé une vive polémique et fortement occupé l'opinion, semble aujourd'hui un peu négligée. Le gouvernement du roi Louis-Philippe, on s'en souvient, en avait fait l'objet de sérieuses études, et il l'avait soumise en 1845 à l'examen des conseils-généraux. Quelques années plus tard, en 1850, les pouvoirs politiques se mettaient en mesure de donner au problème une solution immédiate, et le crédit foncier était compris dans les établissemens dont la commission de l'assistance publique présentait, par l'organe de M. Thiers, la création comme opportune. Nous n'avons point à rappeler ici dans quel double courant la société française se trouvait alors entraînée, tantôt poussée en avant par des novateurs généreux et téméraires, tantôt retenue sur une pente fatale ou ramenée en arrière par la prudence d'hommes qui mirent leur honneur à préserver du naufrage le régime qui les avait vaincus, et qu'il leur était peut-être permis de haïr. Ce qui est certain, c'est qu'à côté des utopistes, les esprits pratiques eurent leurs jours dans ces luttes mémorables de la tribune et de la presse, et le rap-

port de M. Thiers sur le crédit foncier a signalé un des momens où la vie publique s'est révélée dans notre pays avec le plus de force et d'éclat, où la recherche du mieux s'est alliée avec le plus de sincérité à la constatation du bien possible. L'éloquent rapporteur du haut comité d'enquête, chargé de passer en revue toutes les améliorations praticables, fit justice avec une admirable lucidité des espérances excessives et des prétentions outrées qu'en matière de crédit foncier, comme sur d'autres points, la discussion venait de signaler. Les projets votés par l'assemblée législative n'aboutirent point, et ce fut en 1852 que notre pays fut enfin doté d'un établissement de crédit foncier. C'est à ce moment aussi que parut (1) un exposé de la controverse soulevée sur cette question, et qui durait déjà depuis quinze années. L'auteur du travail que nous rappelons avait signalé tous les précédens, analysé tous les ouvrages spéciaux, indiqué avec une scrupuleuse exactitude les raisons d'être de la nouvelle institution; enfin il arrivait, quoique par des motifs différens, à des conclusions analogues à celles de l'honorable M. Thiers sur l'avenir du crédit foncier en France.

Aujourd'hui l'institution n'est plus à l'étude comme théorie; elle a derrière elle plusieurs années de pratique. Il y a donc lieu d'émettre sur le crédit foncier non plus des prévisions, mais des aperçus précis, et de contrôler les craintes ou les espérances du début par les résultats de l'expérience. Si le succès du nouvel établissement était douteux, disait-on il y a six ans dans le travail déjà cité, la création toutefois ne présentait aucun danger, *mais il s'agissait d'une opération à long terme dont les effets seraient d'abord à peine sensibles*. Le rapporteur de la commission de l'assistance publique avait été plus explicite encore; démentant les espérances dont on se plaisait à entretenir la classe trop nombreuse des propriétaires obérés, il affirmait « qu'on ne ferait pas plus descendre les capitaux jusqu'aux petits cultivateurs que par les établissemens de crédit industriel récemment imaginés on ne procurerait des capitaux à l'universalité des ouvriers; on réussirait seulement à faire payer un peu moins cher à la propriété grande et moyenne les capitaux qu'elle emprunte, succès d'une utilité restreinte. » Paroles prophétiques à coup sûr! Elles donnent le ton, pour ainsi dire, des dispositions avec lesquelles il convient d'examiner la marche du crédit foncier; elles commentent à l'avance les résultats d'une expérience qui, dans ses phases diverses, mérite d'être étudiée comme un épisode curieux et instructif de l'histoire économique de notre temps.

(1) Dans la *Revue* du 1er février 1852.

I. — DE L'ÉTABLISSEMENT DU CRÉDIT FONCIER ET DE SES DIVERSES TRANSFORMATIONS.

Il a toujours paru assez difficile de fixer le chiffre exact des dettes de la propriété foncière en France. La dette hypothécaire en particulier a été évaluée, dans un consciencieux rapport de M. Chegaray, en 1851, à une somme de 8 milliards environ, non compris les hypothèques légales ou judiciaires et les soldes du prix de vente. En même temps le capital de la propriété foncière était porté à 56 milliards de francs, la dette équivalant ainsi au septième environ de la valeur de toutes les propriétés immobilières. Cette double appréciation a été fort attaquée, et par des autorités assurément compétentes; ainsi le directeur-général de l'enregistrement lui-même, M. Tournus, n'évaluait, comme l'avoue M. Chegaray, la dette hypothécaire effective qu'à 5 ou 6 milliards, et M. Thiers en 1848, dans un débat sur le crédit foncier, portait la valeur immobilière de la France à 72 milliards. A ce compte, la dette hypothécaire n'eût représenté que le douzième de la propriété. Quoi qu'il en soit, une dette même d'un septième n'était nullement disproportionnée avec le fonds qui lui servait de garantie. Nous n'avons aucun moyen de comparer le chiffre de la dette qui grève l'industrie et le commerce avec le capital de la propriété industrielle et commerciale elle-même; mais il semble qu'ici la proportion doit être autrement élevée. Pour les entreprises de chemin de fer seules, qui sont principalement une propriété industrielle, il est admis comme règle que le capital emprunté peut être égal à la moitié du capital social. Cette limite a, dans bien des cas, été singulièrement dépassée; elle le sera plus encore dans l'avenir. Si, par ce seul fait, on juge de la situation générale de l'industrie, on est autorisé à penser que la propriété foncière n'était pas la plus gravement chargée; si l'on compare ensuite avec la constitution de la propriété en France les nécessités politiques ou sociales qui, en Allemagne, ont amené la création des établissemens de crédit foncier, on reconnaîtra qu'ils n'avaient point chez nous le même caractère d'urgence. Que, pour venir en aide à une classe de grands propriétaires ruinés par la guerre et soutiens indispensables de la monarchie, le roi de Prusse ait consenti à fonder par d'onéreux sacrifices l'association provinciale de Silésie; que, pour faciliter le dégrèvement des biens accablés de charges féodales multipliées à l'excès, les divers états de l'Allemagne aient voulu concéder des priviléges importans à des sociétés favorables aux petits propriétaires, on le conçoit sans peine, et on doit y applaudir : il y avait un intérêt véritable à seconder des efforts qui, abandonnés à eux-mêmes, eussent été peut-être impuissans. Telle n'était point notre

situation : les charges de la propriété en France n'étaient le résultat ni d'un malheur public, ni d'un mauvais état social; elles étaient volontaires et contractées avec un empressement qu'il y avait plutôt lieu de réprimer que d'encourager. La propriété foncière trouvait en effet facilement à emprunter une somme qui, de 1840 à 1848, s'est élevée à une moyenne annuelle de plus de 550 millions, et il ressort évidemment de ce fait la preuve que le gage n'était pas en disproportion avec la dette.

Toutefois cette facilité d'emprunt elle-même avait créé un malaise qui s'opposait à la mise en valeur complète de la propriété foncière, et c'était à cet inconvénient qu'il fallait obvier, disait-on, dans l'intérêt de la communauté. Les produits du sol étaient en effet insuffisans pour amortir la dette et pour en payer les intérêts. Incessamment accrue, la dette eût fini par dévorer la propriété et retarder pour longtemps les progrès de l'exploitation. On pourrait à cet égard rappeler ce qui vient d'être dit au sujet de la proportion certainement rassurante entre le montant de la dette et la valeur du gage; mais il convient en outre de faire une distinction importante sur ce qu'on appelle le revenu du sol. Si l'on affirme que le propriétaire d'un immeuble qui emprunte à 5 pour 100 et tire de son domaine, en le louant, une rente de 2 1/2 à 3 pour 100 fait une mauvaise opération, qu'il ne pourra amortir le capital emprunté avec son revenu seul, on a trop facilement raison; mais cette rente de 3 pour 100 constitue-t-elle le revenu de la terre? Assurément non. M. Léonce de Lavergne a très bien établi que ce que l'on appelle communément le revenu de la terre n'en est qu'une petite partie, et que pour l'avoir dans son entier, il faut ajouter à la rente qui représente le prix de la propriété le produit qui représente le travail. La terre travaillée par celui qui la possède donne un résultat tel que le propriétaire peut emprunter à un taux notablement élevé. C'est ce que démontre suffisamment le nombre encore assez grand des cultivateurs enrichis par des efforts soutenus et intelligens. Mais s'il plaît au propriétaire de se dépouiller d'une partie de ses droits ou de répudier une partie de ses devoirs, de délaisser à un tiers la charge du travail pour employer à d'autres soins les loisirs qu'il se fait, il devra tenir compte comme d'une valeur réelle de ce temps ainsi réservé, et s'en servir pour combler le déficit qui existe entre la rente reçue et l'intérêt payé pour l'emprunt.

Si donc la propriété foncière supportait de lourdes charges en France, c'était par une disposition volontaire des propriétaires, par leur manie d'acquérir ou de conserver, c'était aussi par leur habitude générale de renoncer aux bénéfices de la culture : dans l'un et l'autre cas, il n'y avait peut-être lieu qu'à laisser les choses reprendre

un cours naturel, et les terres tomber dans les mains de gens qui en eussent mieux tiré parti. Sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, une liquidation pouvait devenir nécessaire, et ce serait déjà le lieu de remarquer que les nouvelles institutions de crédit ont obtenu sur ce point un résultat contraire aux espérances qu'elles avaient fait naître. En effet, les habitudes de prêt antérieures une fois changées, les sources où puisaient les propriétaires une fois taries, la propriété, faute de trouver dans les ressources du crédit foncier un aliment suffisant à ses besoins, a dû acquitter de gré ou de force des obligations qu'elle n'a pu renouveler, et loin de se libérer, elle s'est vendue pour passer en de meilleures mains.

A bien l'examiner, la propriété foncière, quoique la dette hypothécaire ne fût pas la seule charge qui la grevât, n'avait donc pas réellement besoin d'obtenir de nouveaux moyens de crédit, attendu que le crédit était loin de lui faire défaut. Cependant, si cette condition première de succès, une nécessité impérieuse, leur manquait, les nouvelles institutions ne présentaient-elles pas un autre caractère d'utilité? Ne devaient-elles pas transformer la dette hypothécaire d'abord et l'éteindre ensuite, en diminuant le taux de l'intérêt et en rendant ainsi la libération plus facile? La transformation de la dette hypothécaire était on ne peut plus désirable, si l'on admet que la mobilisation des titres représentant les valeurs immobilières soit nécessaire pour en assurer le crédit. Rien de plus difficile à négocier à coup sûr que nos anciens contrats d'hypothèque, et rien de plus utile, à ce point de vue, que de leur substituer des titres transmissibles sans frais, et par voie d'échange. Le rôle réservé aux nouveaux établissemens de crédit foncier était considérable sous ce rapport, mais il devait trouver une grande résistance dans les habitudes séculaires du pays, dans la disposition, particulière à chaque prêteur hypothécaire, de spécialiser pour ainsi dire sur une propriété connue et appréciée par lui le prêt qu'il consent. A cet égard, les résultats ont dû jusqu'ici témoigner de ces habitudes. Quant au dernier but qu'il s'agissait de poursuivre, à savoir : fournir à la propriété de l'argent à un taux inférieur à celui auquel elle empruntait d'abord, cela était désirable sans aucun doute et assurément possible; mais ici on se trouvait en présence d'un grand problème à résoudre. Qui fournirait à la propriété l'argent dont elle avait besoin à des conditions meilleures que par le passé? Qui le lui fournirait surtout de telle manière qu'elle pût tout à la fois servir des intérêts et amortir le capital non-seulement au même prix, mais encore à un prix moindre que le seul chiffre des intérêts précédemment payés? On fut en ce moment dupe d'une illusion généreuse : on voulut fonder une sorte d'établissement charitable, revêtu d'un

caractère d'assistance publique, au profit de la première des propriétés, la propriété foncière, et pour le plus grand bénéfice de l'agriculture. Dans quelle mesure ce but fut-il atteint? Les faits ont aujourd'hui répondu.

Six mois après la présentation du rapport de la commission de l'assistance publique, M. Dumas apporta à l'assemblée législative un projet de loi qui fut suivi de trois propositions individuelles. M. Wolowski demandait simplement la création d'agences de vérification et de garantie du crédit immobilier. Conçues à l'imitation de ce que M. Josseau, l'un des plus intelligens propagateurs de cette réforme, appelle le *premier groupe* des institutions allemandes, et ne se préoccupant que de l'intérêt des emprunteurs, ces sociétés devaient se borner à vérifier la valeur des immeubles, à prendre inscription pour le montant de la somme à emprunter, et à remettre à l'emprunteur des lettres de gage qu'il négocierait à ses risques et périls. Un autre représentant, M. Loyer, faisait un pas de plus et proposait la création de caisses de garantie et de prêt immobilier. En d'autres termes, il voulait qu'au lieu de remettre des lettres de gage négociables par l'emprunteur à ses risques et périls, la société fournît elle-même à ses propres risques l'argent objet du prêt. Ces caisses étaient analogues aux institutions allemandes du second groupe, et ressemblaient à la banque de Bavière par exemple, qui est à la fois une société d'emprunteurs et de prêteurs. Enfin M. Martin (du Loiret) présentait l'institution d'une banque de crédit immobilier émettant des billets au porteur, d'un *remboursement toujours exigible,* comme compatible avec l'obligation de faire à la propriété foncière des avances *remboursables par annuités à long terme.* Cette troisième proposition, qui avait été adoptée en partie, ainsi que les deux premières, dans le projet de loi préparé par la commission de 1851, n'a pas laissé de traces dans le décret de 1852. La seconde semble y avoir prévalu. Établir la proportion des prêts par rapport à la valeur de l'immeuble, fixer une limite maximum de l'annuité, comprenant l'intérêt stipulé à 5 pour 100 au plus, l'amortissement de 1 1/2 à 2 pour 100, et les frais d'administration; enfin garantir la solidité des lettres de gage à émettre par des priviléges concédés aux sociétés pour la sûreté et le recouvrement du prêt, soit que ces sociétés se bornent à remettre les lettres de gage à l'emprunteur, soit qu'en lui fournissant elles-mêmes l'argent emprunté, elles émettent dans le public leurs propres obligations, tel est l'objet de ce décret de 1852, dû à l'initiative du président de la république, et qui fut le premier acte par lequel demeura close une controverse restée stérile jusqu'alors. Ce qui le caractérise particulièrement, c'est que le gouvernement autorisait la création de sociétés multiples et diverses, et bornait son intervention à une sur-

veillance générale, en promettant dans l'article 5 le concours de l'état ou des départemens pour l'acquisition d'une certaine quantité de lettres de gage.

Sous l'empire de cette législation, une société de prêteurs se forma à Paris, au capital de 25 millions, et dès le 28 mars 1852, le jour même où cessait le pouvoir dictatorial inauguré le 2 décembre 1851, elle était autorisée par un décret qui lui constituait un privilége de vingt-cinq ans dans le ressort de la cour d'appel de Paris. Elle n'était pas seulement une société de garantie, mais elle offrait de prêter du numéraire à l'emprunteur, et se chargeait elle-même de la négociation des titres. Deux nouvelles sociétés fondées sur les mêmes bases que celle de Paris furent autorisées à Marseille et à Nevers. Le conseil d'état autorisa également les statuts de celles de Lyon et de Toulouse, et il étudiait activement les statuts d'autres sociétés projetées à Orléans, Poitiers, Limoges, Rouen, Bordeaux, etc., qui demandaient à fonctionner dans cinquante et un départemens, lorsqu'un grand revirement se fit dans les esprits. On avait tout d'abord écarté la pensée de créer un établissement unique qui ne tarderait pas à revêtir le caractère d'un établissement gouvernemental; on voulait avant tout localiser les institutions de crédit et les rendre principalement provinciales. Au bout de quelques mois, on revint à une opinion toute contraire; on crut que ces sociétés éparses se feraient concurrence dans l'émission des lettres de gage, et n'offriraient pas la même sécurité aux capitalistes. A dater du 10 octobre 1852, la banque foncière de Paris obtint d'être privilégiée pour tous les départemens où il n'existait pas de sociétés de crédit foncier; elle fut autorisée à s'incorporer celles de Marseille et de Nevers, et devint enfin, sous le titre de *Crédit foncier de France*, une véritable banque nationale de la propriété immobilière.

Aux termes d'une convention passée dès le mois de novembre de la même année entre le ministre du commerce et la banque foncière de Paris, le nouvel établissement reçut de l'état une subvention de 10 millions, et il s'engagea à porter son capital de garantie à 60 millions, dont la moitié devait être immédiatement souscrite, puis à prêter jusqu'à concurrence de 200 *millions de francs*, à raison d'une *annuité de* 5 *pour* 100 *comprenant l'intérêt, l'amortissement, les frais d'administration et éteignant la dette en cinquante années.* Ces 200 millions devaient se répartir entre les départemens proportionnellement à la dette hypothécaire inscrite. De plus, la société s'obligeait à prendre les mesures et même à supporter les sacrifices nécessaires *pour faire indéfiniment les mêmes conditions* aux emprunteurs.

Cette transformation était commandée par de graves nécessités; mais elle fut opérée sous l'empire de préoccupations dont les faits

ont eu tristement raison, et elle donna lieu à des espérances qui, comme on le verra plus tard, ne se réalisèrent point. Le faible développement des affaires entamées par les sociétés locales de Nevers, de Marseille et de Paris, dont la dernière elle-même, au 31 décembre 1852, n'avait pas réalisé 1 million de prêts, venait de prouver qu'il fallait chercher de nouvelles combinaisons, et dans notre pays le retour à l'unité en fournissait une d'un mérite incontestable; mais il n'était pas prudent, et on le vit bientôt, de promettre aux emprunteurs des conditions aussi favorables, et surtout de les promettre sans limites.

Le premier effet du nouveau décret fut, chacun peut s'en souvenir, d'arrêter brusquement dans toute la France les prêts hypothécaires et de modifier ainsi les anciennes habitudes du pays. Plus tard, l'engouement pour les valeurs industrielles a fortifié la nouvelle tendance des capitaux à déserter la terre pour se porter vers la bourse; mais au moment dont nous parlons, cette prédilection n'existait pas encore, ou du moins n'avait pas atteint les proportions que nous lui avons vu prendre depuis lors. Avant que les anciens prêteurs sur hypothèque songeassent à acheter des actions et obligations de chemins de fer, il est notoire que les emprunteurs, séduits par les promesses du crédit foncier, s'étaient refusés à emprunter aux conditions antérieures.

On a cru pouvoir regretter à cette occasion que les administrateurs du nouvel établissement eussent introduit des élémens de spéculation dans les combinaisons financières nécessaires au succès de leurs plans. Ainsi les 200 millions promis aux premiers emprunteurs avaient été demandés au public sous forme d'obligations avec lots et tirage au sort. Cette combinaison particulière aux emprunts de la ville de Paris eut pour la société à Paris même un grand succès. Les mécomptes qui suivirent furent surtout imputables aux événemens politiques. En ce moment, la rente 3 pour 100 était à 86 fr., la Banque escomptait à 3 pour 100, les bons du trésor ne rapportaient que 2 1/2 à six mois; les obligations se placèrent donc aisément au-dessus de 1,100 fr.; mais les circonstances qui dès le mois de janvier 1853 modifièrent si gravement la situation ont montré jusqu'à l'évidence qu'on n'était pas allé assez loin dans les avantages à offrir aux prêteurs, car l'émission des obligations s'arrêta brusquement, et dès le 21 décembre 1853 il fallut revenir sur les promesses de l'année précédente et consentir à une élévation dans le taux de l'annuité, laquelle put, en vertu de l'article 1er du nouveau décret, être portée jusqu'à 5,95 pour 100 toutes les fois que le cours moyen de la rente pendant trois mois aurait été inférieur à 86 fr. En vertu de cette nouvelle facilité accordée au crédit foncier, le gouvernement restreignit à 9,700,000 fr. la subvention de 10 millions pro-

mise en 1852, et il subordonna l'octroi du privilége concédé à la société à la condition d'avoir réalisé les 200 millions de prêt avant le 1er janvier 1857.

Dès le 5 juillet suivant toutefois, un rapport du ministre des finances à l'empereur établit la nécessité de nouvelles modifications dans les conditions du prêt et dans le mode de surveillance du gouvernement. En appliquant au crédit foncier l'organisation de la Banque de France, on se flattait d'accroître la confiance du public dans le nouvel établissement; sans cesser d'être un établissement particulier, il était soumis à l'autorité d'un représentant du gouvernement, dont la surveillance deviendrait ainsi plus active. Quant aux conditions des prêts, il fallait renoncer au chimérique espoir non-seulement de prêter 200 millions à 5 pour 100, amortissement compris, mais encore de maintenir le maximum de 5,95 institué l'année précédente; on dut revenir aux conditions de 1852, et laisser à la société une liberté d'action que le gouvernement pouvait d'ailleurs contrôler en toute circonstance. Le ministre demanda en outre que la société pût prêter à court terme, et il entrevoyait comme but suprême de l'institution le moment où le prêt en lettres de gage serait substitué au prêt en numéraire.

Ces transformations furent sanctionnées par le décret du 6 juillet 1854, et le système des obligations put être profondément modifié. Aux obligations de 1,000 fr., qui rapportaient 3 pour 100 d'intérêt, avec tirage au sort et lots élevés, émises à 1,100 fr. et au-dessus, on substitua : 1° des obligations de 500 fr., divisibles même en cinq coupures, rapportant 3 pour 100 d'intérêt avec prime de 20 pour 100 et lots; 2° des obligations rapportant 4 pour 100, sans prime, mais avec lots; 3° enfin on créa, en dehors de cette première émission des 200 millions qui n'étaient pas encore souscrits, de nouvelles obligations rapportant 5 pour 100 d'intérêt sans prime ni lots. Les conditions faites aux prêteurs se trouvaient ainsi améliorées; en revanche, depuis son origine jusqu'en 1854, la société avait modifié quatre fois vis-à-vis des emprunteurs les conditions du prêt pour cinquante ans, successivement porté de 5 fr. à 5 fr. 45, 5 fr. 65, enfin 5 fr. 95. Un dernier et plus radical changement, prévu dans le rapport du 5 juillet 1857, devint l'objet non plus d'une disposition législative, mais d'une modification dans les statuts autorisée par le conseil d'état. Pour obvier aux difficultés que le non-placement des obligations, même transformées, comme on vient de le voir, opposait à la réalisation des prêts, le crédit foncier fut autorisé à prêter non plus du numéraire, mais bien ses propres obligations : il devint ainsi véritablement le simple intermédiaire entre le prêteur et l'emprunteur, et revêtit surtout le caractère d'une agence de garantie. Son rôle se bornait réellement à vérifier les titres de

propriété des emprunteurs, et à garantir aux prêteurs le paiement des intérêts et le remboursement de l'argent prêté. Dans ce système le capitaliste ne se trouvait plus arrêté par les limites d'un intérêt fixe; mais, en prenant à sa volonté les obligations émises au cours du marché libre de la Bourse, il déterminait seul, et d'après les fluctuations de l'offre et de la demande, le prix de l'argent qu'il échangeait contre un titre.

Toutefois, et avec une prudence qui honore l'administration du crédit foncier, on chercha dans des combinaisons subsidiaires, telles que l'autorisation accordée à la société de faire certaines opérations de banque et d'ouvrir des comptes courans à intérêt, un moyen de soutenir par des avances accordées sur dépôt de titres le cours des obligations que le gouvernement, de son côté, comprenait dans le nombre des valeurs admises par la Banque de France à la faveur des prêts sur dépôt. Cette dernière modification, que M. le comte de Germiny annonça aux actionnaires du crédit foncier dans la réunion du 29 avril 1857, a déterminé d'une manière irrévocable le caractère de cet établissement. Fondé dans des vues plus généreuses que réalisables, tenu en dehors des affaires courantes, isolé par ses prétentions et ses promesses, aspirant à prêter à un taux inférieur et à emprunter à moindre prix que ne le comportait la situation générale, et cela pour un terme infiniment long, le crédit foncier a dû céder à la puissance des faits, en un mot subir la loi du marché. Aujourd'hui il demeure soumis à toutes les fluctuations quotidiennes auxquelles il avait voulu échapper. Le propriétaire emprunteur qui reçoit des obligations et qui les vend à la Bourse avec une perte variable de jour en jour, ne trouvera plus devant lui qu'un prêteur habile à calculer le prix courant de toutes choses, au lieu d'un établissement jaloux de faciliter la libération du débiteur; il deviendra un nouveau vassal de la spéculation. Soit; mais n'est-ce point une nécessité que, pour participer au crédit, il faille en courir toutes les chances? Il n'y a pas deux sortes de crédits dans un même pays et dans un même temps, toutes les valeurs doivent s'équilibrer entre elles et subir un niveau commun. D'ailleurs, en partageant le sort général, l'emprunteur du crédit foncier s'alimente au réservoir public; il n'a pas à craindre, pourvu qu'il en paie le prix, de voir se tarir les sources auxquelles il peut être obligé de puiser, et si la nouvelle société n'a pas réalisé l'existence chimérique qu'elle avait rêvée tout d'abord, elle a obtenu un résultat pratique très notable : elle a rendu sa vie possible.

Peut-être serait-ce ici le lieu de parler des autres modifications introduites successivement dans les institutions du crédit foncier, de mentionner les réformes faites dans notre système hypothécaire, soit pour faciliter les demandes de prêt en débarrassant la consta-

tation de la propriété foncière de certaines entraves, soit pour donner plus de sécurité aux lettres de gage, en concédant à la nouvelle société des priviléges en matière de poursuite immobilière. Ces modifications ont paru très graves à des hommes d'une haute expérience et d'un grand savoir; elles ont été réclamées comme indispensables et jugées sans danger par tous ceux qui désiraient le développement des nouvelles institutions. On a même souvent répété que la réforme hypothécaire devait marcher parallèlement avec la création d'un système de crédit foncier, et l'on s'est plaint que l'une ne procédât pas aussi vite que l'autre. Sans nous arrêter sur ces questions qui ne touchent pas directement à notre sujet, il nous a semblé préférable de nous étendre sur les modifications spécialement financières que le crédit foncier a subies, parce qu'elles ont eu la plus grande influence sur le développement de ses opérations.

II. — DES OPÉRATIONS DU CRÉDIT FONCIER.

Le crédit foncier avait deux sortes d'opérations à effectuer : emprunter d'une main, prêter de l'autre; sous ce dernier rapport, la carrière était vaste. Se bornerait-il à satisfaire aux demandes annuelles de la propriété? C'était en moyenne 500 millions, à en juger par les périodes précédentes, qu'il pouvait placer chaque année. Aspirerait-il à transformer la dette hypothécaire tout entière? Ce n'était rien moins qu'une dette de 8 milliards exigible à courte échéance qu'il fallait changer en obligations remboursables dans le délai de cinquante années, et en admettant que la dette hypothécaire fût évaluée au double de sa valeur réelle, on voit encore quelle marge était laissée aux opérations du nouvel établissement. Par malheur, ce qui était possible d'un côté n'offrait pas la même facilité de l'autre. Pour la transformation de la dette hypothécaire, il semble qu'elle devait aller de soi. Il ne s'agissait que d'offrir aux créanciers, en échange d'un titre de négociation difficile et coûteuse, dont les intérêts se servaient irrégulièrement et dont le remboursement présentait de réels obstacles, un papier garanti sérieusement, capital et intérêts, transmissible sans frais, livrable de la main à la main. Or une telle opération ne devait rencontrer aucun obstacle et s'effectuer au contraire dans de larges proportions. Il n'en fut pas ainsi, et les mêmes causes qui ne permirent pas de satisfaire entièrement aux besoins annuels de la propriété retardèrent aussi la transformation de la dette hypothécaire. Ces causes étaient générales et particulières; la hausse des valeurs industrielles d'abord, et plus tard les événemens qui ont élevé l'intérêt de l'argent, détournèrent le capital du prêt immobilier, aussi bien que l'insuffisance des avantages concédés par le crédit foncier à ses prêteurs.

Au 31 décembre 1852, le total des prêts réalisés à Paris n'atteignait pas 1 million; les sociétés de Marseille et de Nevers avaient ensemble effectué 155 prêts pour un capital de 4 millions. Le 25 avril 1854, sous l'empire du décret qui limitait à 5 pour 100 le maximum de l'annuité, 1,134 autorisations avaient été accordées pour une valeur de 56 millions, qui fut réduite de 7 millions faute de justifications ultérieures suffisantes. Dans ce nombre, Paris figurait pour un chiffre plus élevé que les départemens, et les prêts autorisés de 300 fr. à 10,000 fr. n'atteignaient que le nombre de 374. Quant aux prêts réalisés (1), ils s'élevaient pour l'exercice 1852-1853 à plus de 27 millions, et pour le commencement de 1854 à 3 millions 1/2. Dans ces chiffres, 22 millions avaient été prêtés au taux de 5 pour 100, et le reste au taux de 5,45 pour ceux qui voulaient conserver la liberté de rembourser par anticipation. Dès la fin de l'année 1853, l'annuité avait été fixée à 5,65; enfin au 1er avril 1854 on était contraint d'appliquer le taux de 5,95, mais aussi on avait pu créer des combinaisons nouvelles pour augmenter les avantages offerts par les obligations et en assurer le classement. Émises en effet d'abord sous le titre de promesses avec un premier versement de 200 fr., grâce auquel les porteurs participaient aux avantages des lots lorsque le numéro de l'obligation définitive sortait au tirage, elles n'avaient pas tardé à présenter une notable dépréciation dans leur cours, et pour que le complément du versement pût être opéré sûrement, il devenait nécessaire d'en modifier la forme. Au lieu donc d'obligations de 1,000 fr., sur lesquels 800 fr. restaient à payer, on fit des titres d'obligation foncière de 500 fr. avec 300 fr. à payer par tiers, et on avait précédemment attribué, pour tous les porteurs qui auraient fait la conversion de leurs *promesses* en obligations, un intérêt de 4 pour 100 sur les versemens futurs, tandis que l'intérêt primitif était de 3 pour 100. Et néanmoins le rapport auquel nous empruntons ces chiffres ne porte qu'à 22 millions le total des versemens réalisés à cette date sur les titres d'obligations en circulation.

L'année 1854 vit, on s'en souvient, de grandes modifications apportées au régime intérieur du crédit foncier, et le gouverneur fut en mesure d'offrir à l'assemblée générale des actionnaires, le 27 avril 1855, un tableau plus étendu des opérations de la société. Ainsi au 31 décembre 1854, au lieu des 27 millions de prêts réalisés en 1853, on en constatait 54, sur lesquels 2 millions et demi avaient

(1) Il faut distinguer les prêts *autorisés* des prêts *réalisés*. L'autorisation est accordée par le conseil d'administration du crédit foncier aux demandes d'emprunt qui présentent tous les caractères de régularité et de sécurité; mais certaines justifications sont encore nécessaires pour que le prêt de provisoire devienne définitif. C'est dans ce dernier cas seulement que le prêt se trouve *réalisé*.

été remboursés par anticipation; ces 54 millions se répartissaient entre 826 débiteurs, sur lesquels 216 seulement avaient emprunté de 300 fr. à 10,000 fr. En 1853, on avait réalisé pour 26 millions de prêts; c'était 1 million de plus : il est vrai que cet avantage avait été payé par de nouvelles concessions faites aux porteurs d'obligations. Au lieu de ces émissions de titres à 3 pour 100, sur lesquels en 1853 la société avait bénéficié de 722,000 francs en les vendant au-dessus du pair, il avait fallu accroître le taux de l'intérêt et accorder une prime sur les titres 3 pour 100. Le total des obligations émises était alors de 25 millions à 3 pour 100, de 22 à 4 pour 100 et de 4 1/2 à 5. Cette somme, avec 16 millions dus pour les titres en circulation, complétait l'émission première des 200,000 obligations, sur lesquelles 134 millions restaient encore à réaliser.

Dans le compte-rendu présenté par M. de Germiny deux ans après, le 29 avril 1857, la progression n'est plus aussi sensible. Au lieu de 27 millions de prêts annuels, on n'en constate que 21 pour deux exercices. Ainsi la somme des prêts réalisés s'élève de 54 millions à 75, sur lesquels 6 millions et demi ont été amortis. Par contre, les titres des emprunts de 200 millions à 3 et 4 pour 100 non réalisés existent encore en portefeuille pour un chiffre de 132 millions. Sur les 16 millions dus précédemment par les titres en circulation non libérés, il n'en reste plus à recouvrer que 10. Le portefeuille contient encore près de 1 million des titres 5 pour 100, qui avaient fait l'objet d'une création nouvelle en dehors de la première émission des 200 millions d'obligations, et qui ne participaient point comme celles-ci aux tirages et aux primes. Cependant, si le rapport de 1857 n'établissait pas un progrès notable dans les opérations de la société, il annonçait les deux innovations considérables dont il a déjà été question, et il en faisait pressentir de nouvelles. La plus importante, celle qui autorisait le crédit foncier à prêter non plus en numéraire, mais en obligations, a, nous l'avons déjà dit, transformé l'institution, ou plutôt elle en a précisé le véritable caractère. Quelles que pussent être les conséquences de cette mesure, il est évident, au point de vue de la théorie, que la société entrait dans une voie où elle ne devait encourir aucune responsabilité. Quand en effet elle émettait ses obligations dans le public et qu'elle en recevait le prix, ses propres emprunts n'étaient pas nécessairement subordonnés à ses prêts, elle aurait pu encaisser des sommes dont la représentation ne se serait pas trouvée au même moment garantie par des contrats hypothécaires; de là le risque d'aventurer le produit des obligations dans de mauvais placemens temporaires ou de subir une perte d'intérêts. Rien de pareil à craindre avec le système qui consiste à prêter et à créer simultanément des titres d'obligations. Toutefois ce n'est peut-être pas dans cet esprit qu'a

été adoptée la très louable mesure dont il s'agit, et ce qui pourrait faire présumer qu'on y a vu plutôt un moyen de remplacer à l'aide du papier le numéraire qui faisait défaut, c'est que l'administration du crédit foncier obtenait en même temps l'autorisation de créer un service de comptes courans approprié au rôle d'une banque ordinaire, soumise aux chances de gain et de perte, plutôt qu'au caractère d'une société de crédit foncier entendue dans le sens rigoureux que la précédente mesure semblait indiquer. Il faut se hâter de dire qu'au point de vue pratique la double facilité concédée n'a présenté aucune contradiction et aucun danger. Le service des comptes courans, dont la société peut placer avec un avantage d'intérêt les 4/5es au trésor, lui a permis, avec le dernier cinquième, de faire des avances sur les titres mêmes qu'elle remettait à ses emprunteurs; or ces titres, placés par ses soins et grâce aux relations qu'elle peut si aisément nouer avec les receveurs des finances dans les départemens, ont été pour la plupart du temps transformés en numéraire dans des conditions plus avantageuses que les autres valeurs négociées à la Bourse. On peut donc dire avec raison que les emprunteurs ont obtenu des prêts en argent, en ajoutant toutefois que, par suite des différences entre la valeur nominale du titre et le prix de la négociation, l'intérêt des sommes réellement empruntées s'est trouvé sensiblement accru.

Le rapport présenté à l'assemblée du 28 avril 1858 donne sur tous ces points les détails les plus précis. L'ensemble des prêts réalisés s'élève à cette date à 83 millions et demi, sur lesquels 8 ont été remboursés par anticipation : 8 millions seulement avaient été prêtés en 1857; mais tandis que dans le premier semestre la société n'avait pas réalisé 2 millions de prêts, dans le second au contraire, et avec la faculté de délivrer des obligations au lieu de numéraire, on avait prêté plus de 6 millions. Le nouveau gouverneur du crédit foncier, appliquant habilement les mesures proposées par M. de Germiny, ajoutait que dans le premier trimestre de l'année courante plus de 13 millions de prêts étaient à l'état d'acte conditionnel, d'autorisation ou d'instruction, et il en concluait que la faculté de prêter en titres d'obligations, inattaquable en principe, était excellente en fait. Et toutefois les tableaux mêmes que l'administration se faisait un devoir de distribuer pour éclairer le public établissaient que les conditions d'emprunt se trouvaient grandement modifiées. Ainsi, en vendant, soit par l'intermédiaire du crédit foncier lui-même, soit à la Bourse, les obligations qui lui étaient remises pour le prix intégral de 500 francs, l'emprunteur, qui en retirait en moyenne 430 fr. par exemple, empruntait en réalité à 6,71 pour 100; mais dans ce chiffre l'amortissement du capital se trouvait compris, et dans la période

de temps à laquelle se réfère le rapport de M. Frémy, le prix de l'argent était bien autrement élevé, témoin le taux de l'escompte à la Banque de France. On ne pourrait donc s'étonner que d'une chose au sujet de ces opérations, c'est qu'elles n'aient pas été plus multipliées, si l'explication de ce fait ne se trouvait non-seulement dans l'irrégularité des titres des propriétés immobilières, signalée de tout temps comme un des plus sérieux obstacles à la réalisation des prêts, mais aussi dans la réserve prudente et habile que les directeurs du crédit foncier ont apportée à l'extension de leurs opérations. Leur premier soin avait été en effet, après avoir obtenu la facilité de prêter des obligations, d'en assurer le placement et de le diriger, si faire se pouvait, au lieu de l'abandonner à toutes les fluctuations de la Bourse. Pour cela, on ne se contenta pas de faire des avances sur obligations au moyen de la caisse des comptes courans; mais le crédit foncier, comme on l'a vu, se chargea gratuitement de la vente des obligations mêmes. Contrairement à ce qu'il était permis de supposer, cette vente trouva le public exceptionnellement favorable; dans les départemens, là surtout où l'action de l'administration pouvait pénétrer plus profondément et rencontrer les habitudes traditionnelles du prêt sur hypothèque, les titres du crédit foncier jouirent d'une grande faveur : aussi put-on les négocier à un taux supérieur à celui des autres valeurs. Les obligations de 500 francs, rapportant 20 fr. d'intérêt, avec lots, se vendirent de 425 à 435 fr., tandis que les obligations des chemins de fer, remboursables à 500 francs et produisant 15 francs de revenu, n'étaient pas cotées au-dessus de 275 francs. C'est dans les départemens de l'est surtout que ces titres furent le plus recherchés, et l'administration du crédit foncier songea plutôt à modérer qu'à exciter ce mouvement: elle comprit que, les premiers besoins une fois satisfaits, elle ne trouverait peut-être plus de demandes incessamment renouvelées, et elle aima mieux, dans l'intérêt de l'avenir, limiter ses opérations du moment.

D'un autre côté, pour faire tourner ce progrès à l'avantage du public, la société renonça à l'indemnité de 3 pour 100 que les statuts l'autorisaient à prélever en cas de remboursement anticipé. Enfin elle résolut d'employer une partie du capital social en prêts hypothécaires à court terme, sans amortissement, et organisés, il y a quelques semaines, au profit des constructeurs propriétaires de terrains à Paris. Cette nouvelle série d'opérations, autorisée en principe par les statuts, témoigne à la fois de la vigilance des administrateurs du crédit foncier à répondre aux besoins du public et de leur esprit de prévoyance. Nombre de propriétaires peuvent ne pas se trouver dans toutes les conditions exigées pour le prêt à long

terme, quelques-uns y répugnent; à ceux-là le prêt à courte échéance sans amortissement présente plus d'avantage : cela est surtout vrai des propriétaires de terrains qui veulent élever des constructions pour les revendre, et dans un moment où les travaux urbains ont pris un si grand essor, ce sont là des besoins de premier ordre auxquels le crédit foncier a pour mission de pourvoir. On devait aussi se préoccuper d'une éventualité qui n'a pas tardé à se présenter, à savoir, l'abaissement du taux de l'intérêt. Du jour où le taux de l'argent a été réduit à de plus justes proportions, on a rencontré moins de personnes disposées à payer un intérêt de près de 7 pour 100 le capital produit par la vente des obligations reçues du crédit foncier, et on a sagement fait de suppléer par des combinaisons nouvelles à la décroissance vraisemblable du nombre des emprunts à long terme. Il est vrai qu'on doit attendre de la baisse du taux de l'intérêt une hausse du prix des valeurs, et espérer que les obligations foncières atteindront le pair, ce qui faciliterait singulièrement les emprunts; mais une époque de transition et de ralentissement était à craindre : quoi de plus opportun par conséquent que d'y pourvoir au moyen de prêts hypothécaires à court terme, sans amortissement, transformables plus tard, à la volonté des parties, en prêts avec annuités et à longue échéance? Il est bon de noter cependant que si les demandes d'emprunt ont été moins nombreuses dans la clientèle habituelle du crédit foncier, je veux dire parmi les propriétaires urbains, les demandes au contraire sont devenues plus vives chez les propriétaires ruraux. Si cette année le crédit foncier, à part deux opérations très importantes avec des sociétés immobilières, n'a pas trouvé à Paris un aussi grand nombre d'emprunteurs que par le passé, en revanche il a reçu beaucoup plus de demandes de la propriété rurale; on va jusqu'à supposer que le total des opérations de 1858 sera aussi élevé que celui de l'année 1854 elle-même.

Avant d'aborder un des points principaux du rapport du 28 avril 1858, à savoir le traité relatif à l'exécution de la loi sur le drainage, il convient d'examiner les opérations du crédit foncier non plus au point de vue des tiers, c'est-à-dire des prêteurs et des emprunteurs, mais des intéressés directs, c'est-à-dire des actionnaires de la société. S'il était nécessaire, en effet, de satisfaire dans une juste mesure aux besoins de ceux qui empruntent et aux exigences de ceux qui prêtent, il devenait équitable d'assurer une rémunération suffisante aux possesseurs du fonds de garantie destiné à soutenir le crédit du nouvel établissement. La loi et les statuts y ont, à ce qu'il semble, largement pourvu. Dans toute espèce de contrat, soit prêt hypothécaire et notarié, soit négociation de banque, l'emprunteur paie pour toute la durée de l'obligation, — qu'elle se prolonge pen-

dant plusieurs années ou seulement pendant quelques mois, — un droit de commission et de frais rarement plus élevé que 1/2 pour 100 : la société du crédit foncier au contraire a le privilége, pendant toute la durée du prêt, de prélever sur l'annuité imposée à l'emprunteur une allocation pour droits de commission et frais d'administration qui ne peut excéder 60 centimes pour 100. C'est assurément moins que les commissions reçues par les banquiers et renouvelables tous les trois mois, mais c'est beaucoup plus que le 1/2 pour 100 touché par les notaires dans les contrats d'hypothèque, dont la durée en général n'est guère moindre de cinq années.

Outre cette allocation, la société dispose d'une autre ressource : c'est une subvention de 10 millions accordée par l'état et proportionnellement exigible à mesure qu'elle placera les 200 millions d'obligations primitivement émises. Cette subvention n'avait été concédée que comme conséquence de l'obligation imposée au crédit foncier de prêter 200 millions à raison d'une annuité de 5 pour 100, qui comprendrait à la fois l'intérêt, l'amortissement et les frais d'administration, et qui éteindrait la dette en cinquante ans, mais les prescriptions du décret du 10 décembre 1852 à cet égard ont été abrogées : au maximum de 5 pour 100 le décret du 21 décembre 1853 est venu substituer celui de 5,95, pour lui faire succéder bientôt une combinaison encore plus favorable, et ces 10 millions ont constitué pour les actionnaires une libéralité considérable qui est venue accroître le produit déjà très élevé des droits perçus pour frais d'administration. En effet, M. le comte de Germiny, en rendant compte en 1855 de l'exercice 1854, remarquait que, sur la somme des prêts réalisés, s'élevant à 51 millions, l'annuité moyenne, — il ne faut pas oublier que les prêts avaient été consentis à des taux différens, — procurait à la société un revenu annuel de 2,806,311 francs, tandis que la somme à payer par la société, pour intérêts, lots et primes, ne s'élevait qu'à 2,601,258 fr., c'est-à-dire que les emprunteurs payaient 5,43 pour 100 là où la société ne devait elle-même que 5,03, recueillant ainsi 205,000 fr. de bénéfices. Dans cette situation, le gouverneur remarquait que l'allocation destinée à couvrir les frais d'administration n'atteignait que 40 cent. pour 100 au lieu de 60, limite statutaire; mais il pensait avec juste raison que chaque nouveau prêt consenti dans des conditions plus onéreuses élèverait d'autant cette moyenne abaissée par les annuités à 5 pour 100, et que la société ne tarderait pas à percevoir la totalité du droit de 60 centimes.

Pour apprécier les bénéfices résultant de ce droit seul, il suffit de supposer que pour la moyenne des prêts, qui atteignaient en 1857 75 millions, cette allocation soit relevée aujourd'hui de 0,40 à 0,50;

ce serait alors un revenu de 375,000 fr. assuré pendant toute la durée des prêts. Et si les 250 millions que la société peut placer avec un prélèvement de 60 centimes pour frais d'administration étaient en entier prêtés avec la totalité de ces droits, le bénéfice annuel pour toute la durée des prêts s'élèverait à 1,500,000 fr., soit 5 pour 100 d'intérêt pour le capital versé sur les actions, sans compter ni le revenu du placement de ce même capital, ni le produit des autres opérations que le crédit foncier est et sera autorisé à faire. On se trouve assurément éloigné de ce résultat, et les cinq années de l'expérience qui vient d'être faite peuvent laisser prévoir combien de temps encore devra s'écouler avant qu'un tel but soit atteint. En effet, les opérations annuelles du crédit foncier se sont élevées en moyenne à 15 millions, et c'est pendant la première période, et lorsque l'annuité était à 5 pour 100, qu'elles ont présenté les chiffres les plus élevés; mais sans se plaindre qu'une institution née d'hier n'ait pas réalisé en cinq ans, pour 30 millions d'habitans, plus de 75 millions de prêts, lorsqu'en Allemagne toutes les institutions de crédit, dont la première date de 1770, n'avaient jusqu'en 1857 prêté que 540 millions à une population de 27 millions d'individus; en supposant par conséquent que d'ici à plusieurs années encore le bénéfice de la société, comme frais d'administration, ne sera point supérieur à la moitié de celui qu'elle peut obtenir, c'est-à-dire ne dépassera pas 700,000 fr. environ, il y a encore lieu de reconnaître que les droits alloués à la compagnie pour frais d'administration promettent aux actionnaires un revenu suffisant.

Fixé d'abord à 27 millions de francs, avec une première émission obligatoire de 10 millions, le capital social fut, au bout d'une année, porté à 60 millions, avec une seconde émission obligatoire de 15 millions; 5 millions d'actions devaient en outre être émis dans le courant d'une année, et le surplus quand la société aurait atteint le chiffre de 600 millions d'affaires, de telle sorte que le capital des actions émises se maintînt dans la proportion de 5 millions par chaque groupe de 100 millions d'obligations. C'est, à coup sûr, une garantie convenable eu égard à la solidité des obligations elles-mêmes. D'après le compte-rendu du premier exercice, les actions de 500 fr., sur lesquelles 250 fr. seulement ont été versés, avaient touché en dehors de l'intérêt à 5 pour 100 un dividende de 5 fr., soit 7 pour 100, et cependant les annuités, y compris les droits pour frais d'administration sur les prêts réalisés, ne s'élevaient pas à 500,000 francs; mais par contre la négociation des obligations à un taux supérieur au pair avait produit un bénéfice de 722,000 francs, et la subvention de l'état, après affectation de 1,200,000 fr. aux lots de la première année, laissait encore un boni de 135,000 fr.

Enfin on avait adopté le principe de faire supporter, en créant un fonds de prévoyance, les frais de premier établissement aux quatre premières années pour la moitié de ces frais, et à une période ultérieure de vingt années pour l'autre moitié. Ainsi dès le premier exercice, malgré le petit nombre de prêts réalisés, le revenu des actions fut satisfaisant, grâce aux deux ressources extraordinaires de la dotation et du bénéfice sur les obligations.

Dans les trois exercices qui suivirent celui de 1853, le revenu des actions fut également de 7 pour 100 sur le capital versé, et dès ce moment les frais de premier établissement se trouvèrent soldés, c'est-à-dire que le fonds de prévoyance avait réalisé le capital correspondant à ces mêmes frais. La réserve statutaire atteignit le chiffre de 228,000 fr.; enfin on mit à part sur les bénéfices de 1856 une somme de 125,000 francs pour créer une nouvelle réserve destinée à pourvoir aux différences d'intérêts sur obligations, dans le cas où la société se déciderait à recevoir comme remboursement anticipé et à prix débattu des obligations autres que celles correspondant directement au prêt lui-même. En résumé, ces trois exercices présentaient un bon résultat; mais plusieurs causes accidentelles avaient encore concouru à l'assurer. Ainsi, sur les 30 millions d'actions à émettre, la société avait gardé plus de 2,000 titres, dont la négociation s'était opérée au-dessus du pair. Le prix anormal de l'argent avait permis de placer le fonds social à un taux très élevé. Ces circonstances ne devaient plus se reproduire, et néanmoins l'année 1857 a donné des conséquences encore plus fructueuses. L'excédant de l'actif sur le passif en 1857 a dépassé celui de 1856 de plus de 60,000 fr., malgré l'abaissement des reports et avec les seuls bénéfices procurés par les droits d'administration et les dépôts faits à la caisse de service. D'autre part, la dotation de la caisse de prévoyance s'est élevée à une somme plus forte que l'année précédente, et cette caisse elle-même a reçu une nouvelle et importante destination. Dès que le revenu de cette caisse suffisait à solder la somme annuelle destinée pendant vingt ans à amortir les frais de premier établissement, le capital du fonds de prévoyance devait être appliqué à un autre usage. On le destina, en l'augmentant pour 1857 d'une somme de 218,000 francs, prélevée avant tout partage des bénéfices, à pourvoir à la dépense progressive des obligations, qui s'élève d'année en année par suite du service des primes et lots, tandis que la recette de l'annuité des prêts est invariable. En définitive, les ressources normales de la société, c'est-à-dire celles que lui assurent les annuités et la subvention de l'état, permirent de distribuer aux actionnaires 8 pour 100 au lieu de 7 qu'ils avaient touchés jusque-là. C'est un résultat qu'il est bon de noter

dans une année qui n'a pas été aussi profitable à beaucoup d'autres entreprises.

Le rapport de 1858 ne donne pas le chiffre des produits de la caisse de service, il se borne à signaler le progrès de ses opérations. Fondée à la fin de 1856, cette caisse a reçu en 1857 des fonds dont le solde au 31 décembre s'élevait à plus de 8 millions de francs, et se trouvait presque doublé quatre mois plus tard. Grâce aux conventions faites avec l'état pour le placement des fonds de cette caisse, il y a lieu de la regarder comme une très fructueuse annexe de la société, et tout en conservant quelques doutes, au point de vue théorique, sur la légitimité de cette annexion d'opérations de banque pures à une institution qui a plutôt le caractère d'une société de garantie de crédit foncier, on ne peut, au point de vue pratique, s'empêcher de reconnaître que dans l'avenir le service des comptes courans doit accroître, par de notables bénéfices, le revenu des actions.

Si le rapport de 1858 donne une idée favorable de la situation présente du crédit foncier, il n'apporte pas sur son avenir des indications moins intéressantes. Quels seront les avantages du nouveau traité relatif à l'exécution de la loi sur le drainage, et de quelques créations méditées par l'esprit sagace et prévoyant des administrateurs de la compagnie? C'est ce qu'il convient d'examiner brièvement.

La loi qui vient de concéder au crédit foncier de France le soin de se procurer, à l'aide d'obligations dites de drainage, émissibles même au-dessous du pair, les 100 millions que l'état avait promis à l'agriculture, et qui accorde à la société un droit de commission de 0,45 par an sur le capital de chaque somme prêtée, ne lui impose, à vrai dire, aucun risque, — les prêts pour le drainage étant soumis aux mêmes conditions que les prêts hypothécaires, — et lui assure des allocations de frais qui pourraient atteindre le chiffre annuel de 450,000 fr. pendant une période de vingt-cinq ans, si les 100 millions accordés au drainage étaient empruntés en totalité. A quel chiffre ces prêts atteindront-ils? C'est ce qu'il est difficile de prévoir. En substituant le crédit foncier à l'état, on a, ce nous semble, rendu l'opération du prêt moins facile. Le crédit foncier a des exigences hypothécaires qui n'existaient point dans le premier projet, et auxquelles on se soumettra peut-être avec peine pour un intérêt secondaire. Il est rare en effet, même dans une propriété importante, que les travaux de drainage puissent être assez étendus pour occasionner une dépense considérable. Les grands propriétaires voudront-ils se soumettre aux formalités des prêts du crédit foncier et grever leur bien d'une hypothèque pour un emprunt minime? Quant

aux petits propriétaires, il est certain d'avance qu'ils ne pourront en supporter les frais.

Il a été en outre question de deux projets qui ne manquent point de grandeur, et dont la réalisation étendrait beaucoup le cercle d'action de la société. Il s'agirait en effet de créer à côté d'elle, avec un capital distinct, mais en concédant au crédit foncier certains avantages pour l'emploi qui serait fait de son personnel et de son organisation, une société pour les assurances agricoles et une société pour le crédit agricole même. La première aurait pour principe la mutualité : assurant à la fois sur la vie et contre l'incendie, contre la grêle et l'épizootie, elle garantirait ainsi l'agriculteur de tous les risques qui peuvent l'atteindre, et servirait de caution, pour ainsi dire, dans les opérations du *crédit agricole,* en n'admettant aux faveurs du prêt que les seuls assurés. La seconde institution ne serait point, à ce qu'il semble, une véritable banque de prêt et d'escompte directs, mais bien un intermédiaire entre le prêteur et l'emprunteur, à qui elle servirait de caution. Elle remplirait à cet égard le rôle des sous-comptoirs auprès du comptoir d'escompte de Paris, et l'office même de celui-ci auprès de la Banque de France. La société de *crédit agricole* fournirait une des trois signatures nécessaires pour l'admission à l'escompte auprès de la Banque, et toutes les opérations de vente de denrées ou d'achat de matières propres à la culture pourraient donner lieu à la création de véritables effets de commerce pour lesquels la société n'interviendrait que comme endosseur, et ne serait tenue au remboursement qu'après discussion de la solvabilité des parties principales. Sans entrer dans l'examen de ces divers projets, dont le principe seul a été mis à l'étude par l'administration du crédit foncier, on peut, relativement au point en question, c'est-à-dire par rapport au revenu des actionnaires, se borner à constater que si la fortune de ces diverses annexes demeure distincte de celle de l'établissement principal, ce dernier y trouvera certainement des avantages signalés : son crédit ne sera compromis par aucune responsabilité dans les résultats aléatoires des sociétés dont il s'agit, et ses propres revenus devront en être augmentés.

Si maintenant, — après avoir examiné les phases diverses par lesquelles l'institution du crédit foncier a dû passer successivement pour arriver à ce que l'on peut considérer comme son état définitif, après avoir étudié ses opérations au point de vue de l'intérêt public et de l'intérêt des actionnaires, — on voulait tirer de tous ces faits une conséquence rigoureuse et porter un jugement définitif sur le passé et le présent de cet établissement, il semble que les appréciations rappelées au début de cette étude se trouveraient entièrement justifiées.

Le crédit foncier devait fournir à l'agriculture, avec un intérêt réduit et à long terme, le capital nécessaire à ses progrès. — Loin de se substituer avantageusement au prêt hypothécaire, il n'a pu procurer les mêmes ressources. On a vu que la moyenne des prêts hypothécaires avait été dans une période de dix années de plus de 400 millions de francs par an; or les demandes d'emprunt faites au crédit foncier s'élevaient au 1er mars de cette année à 231 millions, sur lesquels 85 seulement avaient été régularisés par acte définitif, soit pour six années une moyenne de moins de 15 millions. Dans ce même intervalle, les prêts hypothécaires ordinaires, sous l'influence des préoccupations qui dirigeaient les capitaux vers les valeurs de bourse, ont diminué dans une proportion notable et n'ont repris un peu d'importance que tout récemment et sous le coup de l'abaissement de l'intérêt. En réalité, et sans qu'il faille en rejeter la responsabilité sur le crédit foncier lui-même, l'agriculture n'a pas retrouvé les ressources dont elle disposait il y a une dizaine d'années.

Le crédit foncier, disait-on encore, était destiné à faire disparaître l'usure qui dévore les campagnes. Est-ce dans les campagnes qu'il recrute sa clientèle? Sur les 85 millions de prêts définitifs dont on vient de parler, 27 seulement sont garantis par des propriétés rurales; le reste s'applique à des propriétés urbaines, et le département de la Seine seul y est compris pour le chiffre de 50 millions. Enfin est-ce aux petits propriétaires que ces moyens de crédit ont été concédés? En 1855, le gouverneur du crédit foncier constatait que sur 826 prêts réalisés, ceux de 300 fr. à 10,000 fr. étaient au nombre de 216. Au 1er mars 1858, le chiffre des prêts réalisés est porté à 2,192. Dans ce nombre, la proportion des faibles emprunts s'est-elle accrue? Il est permis d'en douter, et le contraire paraît bien plus probable lorsque l'on considère que les prêts à la propriété urbaine se sont multipliés plus rapidement que les prêts à la propriété rurale, et que les premiers sont garantis par des immeubles d'une valeur en général assez élevée. Et même, dans cette classe des prêts de 300 fr. à 10,000 fr., si l'on voulait préciser quelle est vraiment la part de la petite propriété, il serait indispensable de connaître au juste le nombre des emprunts qui se rapproche de la plus faible de ces deux limites, car un emprunt de 10,000 fr., avec les précautions prises par le crédit foncier pour l'estimation de la valeur des biens et dans les bornes que lui imposent ses statuts, suppose chez celui qui le contracte une aisance qui ne permet guère de le ranger dans la classe de ces petits propriétaires dont le sort avait ému l'opinion publique. On se trouve ainsi ramené aux prévisions de l'éminent rapporteur de 1850, qui se refusait à croire

qu'on pût faire descendre les capitaux jusqu'aux petits cultivateurs.

C'est donc à la grande et à la moyenne propriété que le crédit foncier a prêté ses capitaux; il les a prêtés à un taux souvent avantageux et relativement modéré, à l'aide de la dotation donnée par l'état et des combinaisons d'une administration intelligente. A ce point de vue, il a rendu de réels services; en rendra-t-il de plus grands à l'avenir? On le saura seulement lorsque les 200 millions de la première émission d'obligations avec lots et tirages, favorisées, on s'en souvient, par des avantages exceptionnels, auront été entièrement prêtés : comment le crédit foncier résoudra-t-il alors le problème de satisfaire à la fois l'intérêt contraire des prêteurs et des emprunteurs? comment le fera-t-il, surtout en se réservant pour ses frais de gestion une part telle qu'il puisse rémunérer ses propres actionnaires? Le moment n'est pas venu de discuter cette question. En attendant, la position des actionnaires est pour longtemps assurée par le bénéfice annuel qui résultera du prêt des 200 premiers millions; mais pour suffire aux demandes d'emprunt, appelées à devenir, il faut l'espérer, de plus en plus nombreuses, la création d'obligations devra être aussi de plus en plus large. Or, le principe du prêt en papier étant maintenu, ce papier sera d'un placement facile, pourvu qu'il subisse la loi du marché des capitaux. Seulement, si le système des obligations avec lots et tirage est abandonné, comme tout l'annonce, il y a lieu de craindre que la perte sur la valeur nominale des nouveaux titres, privés des chances attrayantes d'une loterie, ne soit bien forte et ne décourage l'emprunteur. Peut-être alors la société sacrifiera-t-elle une part de ses droits d'administration pour rendre l'annuité à payer moins élevée, peut-être le gouvernement accordera-t-il de nouvelles subventions applicables à l'émission de ces futures séries d'obligations; en tout cas, lorsque cette éventualité, encore assez éloignée, se présentera, on saura certainement y pourvoir. Grâce au concours du gouvernement et à l'initiative des directeurs du crédit foncier de France, il y a lieu d'espérer que le bénéfice des prêts à long terme, avec amortissement, deviendra de plus en plus notoire, que ce mode d'emprunt pénétrera davantage dans les habitudes du pays, et si la propriété foncière n'y trouve pas le remède de cette libération absolue qu'on avait espérée tout d'abord, et qui ne nous a paru ni nécessaire en général, ni possible, au moins pour la petite propriété, on arrivera néanmoins à une transformation de plus en plus large de la dette hypothécaire : service à coup sûr signalé et suffisant pour concilier au nouvel établissement la sympathie publique.

BAILLEUX DE MARIZY.

LES VOYAGEURS

ET

LES CHEMINS DE FER EN FRANCE

I. *Documens statistiques sur les chemins de fer*, etc. Paris 1856. — II. *Enquête sur les moyens d'assurer la régularité et la sûreté de l'exploitation des chemins de fer*, etc. Paris 1858.

Jusqu'à ce jour, on manquait de travaux statistiques exécutés à un point de vue d'ensemble sur l'exploitation des chemins de fer en France. L'administration publique était seule en état de réunir ces curieux et utiles documens. A deux années de distance, on a vu enfin paraître des publications officielles conçues dans le genre de ces enquêtes au moyen desquelles nos voisins d'outre-Manche savent depuis longtemps jeter la lumière sur les difficiles problèmes de l'économie sociale. Dès le début, il faut le reconnaître, l'administration française avait songé à recueillir tous les élémens de ces publications. Une ordonnance royale, réorganisant le ministère des travaux publics en 1844, portait création d'un bureau central de statistique, qui a toujours été maintenu depuis avec les attributions qui lui étaient dévolues. C'est par les soins de ce bureau qu'ont été recherchés et réunis les matériaux nombreux du premier des deux ouvrages officiels qui ont récemment paru sur nos chemins de fer. Ce n'est toutefois qu'au commencement de 1855 qu'un arrêté ministériel institua une commission pour préparer la publication d'une statistique de nos voies ferrées; avant la fin de l'année, ce travail considérable était terminé. Il fait complétement connaître, au point de vue financier, l'histoire chronologique de notre réseau; il donne

tous les détails qui ont rapport, pour l'année 1853, à l'établissement et à l'exploitation des lignes qui composent ce réseau; en un mot, il se prête à toutes les formes d'investigation. Un texte explicatif, qui occupe la moitié du volume, précède une centaine de tableaux statistiques où l'on peut suivre pas à pas l'histoire de chacune de nos différentes lignes.

Il y avait cependant un sujet d'un intérêt très général à coup sûr que les *Documens statistiques* laissaient de côté; nous voulons parler des accidens de chemins de fer. La série d'événemens graves qui se succédèrent pendant l'automne de 1853 ayant vivement préoccupé l'opinion publique, une commission fut chargée d'étudier les mesures propres à assurer, au double point de vue de la régularité et de la sécurité, le service de l'exploitation des voies ferrées. Elle devait entendre les ingénieurs chargés de la surveillance administrative des diverses lignes, les compagnies, les inventeurs des systèmes proposés pour prévenir les accidens, examiner dans le plus grand détail le mode d'exploitation de notre réseau au point de vue du personnel, du matériel, de la voie et des règlemens de service. Cette enquête si complète, en partie orale, en partie écrite, comprend une multitude de notes, de documens, de tableaux, d'annexes de tout genre, parmi lesquelles je dois citer les réponses des compagnies, dont la réunion sous une forme simple et méthodique constitue un véritable traité d'exploitation technique. Le recueil de ces diverses informations, précédées d'un remarquable rapport du secrétaire de la commission, M. Tourneux, forme un important volume, récemment paru. Cette curieuse publication se complète par un projet de règlement d'administration publique destiné à remplacer l'ordonnance du 15 novembre 1846, qui régit actuellement tout ce qui concerne la sûreté, la police et l'exploitation des chemins de fer en France. Le moment est donc propice pour jeter un coup d'œil en arrière et pour étudier, au point de vue des résultats, la grande industrie des voies ferrées. L'historique en a été retracé ici même (1) avec tous les développemens qu'il réclame, et je n'ai pas à m'y arrêter. Je veux seulement m'occuper de ce qui regarde exclusivement le transport des personnes, examiner la triple question de la cherté, de la célérité et de la sécurité, montrer enfin que le troisième de ces élémens essentiels de la circulation publique, quelque paradoxale que puisse sembler cette assertion au premier abord, mérite à peine qu'on le prenne en considération. Je voudrais aussi, dans une analyse rapide des relations des compagnies de chemins de fer français avec le public voyageur, donner une idée des droits

(1) Voyez, dans les livraisons du 15 janvier, du 15 février, du 15 mars 1855 et du 15 août 1856, *les Chemins de fer en Europe et en Amérique.*

et des devoirs réciproques, dont la connaissance, trop peu vulgarisée encore, est si utile pour apprécier avec équité le rôle de ces grandes associations qui ont atteint, par la force des choses, les proportions des administrations de l'état elles-mêmes.

I. — CIRCULATION DES VOYAGEURS SUR LES CHEMINS DE FER.

Au risque d'être accusé de remonter au déluge, je ne puis me dispenser de rappeler succinctement les conditions dans lesquelles s'effectuaient autrefois les voyages. Il me faudra même les considérer sous le rapport de la cherté, de la célérité et de la sécurité, pour que le lecteur puisse juger en parfaite connaissance de cause s'il a gagné ou perdu à l'avénement du dernier mode de transport, mode destiné peut-être, — du moins l'allure incessamment progressive de l'humanité permet de le prédire, — à être remplacé ultérieurement lui-même par un autre plus perfectionné.

On peut voir dans l'*Almanach royal* de 1774 comment s'opérait, il y a moins d'un siècle, le trajet de Paris aux principales villes de France. La distance de Paris à Lyon ne se franchissait qu'en cinq ou six jours, suivant la saison; on allait de Paris à Châlon par terre et de Châlon à Lyon par la Saône; le prix du voyage était de 100 livres, y compris la nourriture du voyageur. Vingt ans auparavant, les conditions étaient les mêmes : il y avait pendant toute l'année une voiture partant alternativement, tous les deux jours, de Paris ou de Lyon, « ce qui fait, lit-on dans l'*Almanach du citoyen* (1754), auquel on peut emprunter de curieux détails sur l'industrie des transports sous le règne de Louis XV, qu'elle arrive régulièrement la veille de son départ dans les deux villes. » Maintenant en trains omnibus on parcourt les 507 kilomètres qui séparent Paris de Lyon en 19 h. au plus, pour un prix moyen de 43 francs. Le voyage de Paris à Bordeaux s'effectuait à peu près dans le même temps; mais la diligence ne partait que deux fois par semaine, et le voyageur, qui, dans les momens d'affluence, attendait souvent un mois que son tour d'inscription arrivât, payait 140 livres. Aujourd'hui, indépendamment de la multiplicité si commode des convois des chemins de fer, il ne faut que vingt heures environ pour faire le voyage de Paris à Bordeaux, et la dépense n'est en moyenne que de 48 fr. 55 c.

L'appréciation du prix de revient du transport des personnes par les voitures publiques de terre ou les bateaux à vapeur a été faite avec beaucoup de soin dans un ouvrage dû, dit-on, à l'auteur du *Manuel du spéculateur à la Bourse* (1). Ce prix, pour la diligence

(1) *Des Réformes à opérer dans l'exploitation des chemins de fer*, etc. Paris 1855.

classique, contenant 16 places dans le coupé, l'intérieur, la rotonde et sur l'impériale, n'atteindrait pas 0 fr. 07 c. par voyageur et par kilomètre; il ne dépasserait pas 0 fr. 01 c. pour les bateaux à vapeur. Le premier de ces résultats est conforme à celui qui est donné dans les *Documens statistiques*, mais le second serait, suivant le rapporteur officiel, quintuple dans les meilleures conditions. Quoi qu'il en soit du dernier de ces points, il reste avéré que les voies navigables sont particulièrement avantageuses sous le rapport pécuniaire, lorsqu'on ne tient pas compte de l'axiome économique de nos voisins d'outre-Manche : *time is money*. En effet, la vitesse des bateaux varie seulement de 10 à 20 kilomètres à l'heure, et la limite supérieure n'est pas atteinte par la vitesse des voitures de terre, qui n'excède jamais 16 kilomètres. Tels ne sont pas d'ailleurs les prix effectifs de transport par ces deux voies de communication, sur lesquelles on paie de 0 fr. 10 c. à 0 fr. 12 c., et de 0 fr. 03 c. à 0 fr. 05 c., suivant qu'il s'agit de la voie de terre ou de la voie d'eau. « Si l'établissement des chemins de fer, remarque justement l'auteur du texte des *Documens statistiques*, n'avait eu pour conséquence que le déplacement des transports en les enlevant aux routes de terre et en partie aux voies navigables, les services rendus n'auraient eu qu'une faible importance, et d'ailleurs ils eussent été acquis au prix de la gêne et des souffrances qui surgissent toujours de la suppression d'une industrie. » Il n'en a point été ainsi du reste, notamment pour ce qui concerne le transport des voyageurs par les voies de terre ordinaires, lequel n'a pas décru, autant qu'on serait tenté de le croire, par suite de la quantité innombrable d'omnibus et de voitures de correspondance qu'ont fait créer les voies ferrées. Ainsi ce transport comprenait un parcours de 520,000,000 kilomètres en 1841, de 556,000,000 en 1847, de 445,000,000 en 1853, de 428,000,000 en 1854. Durant cette même période, partout où une voie navigable ne s'est pas trouvée en rivalité avec un chemin de fer, le transport des voyageurs s'y est accru.

C'est le 1er octobre 1828 qu'a été ouvert le premier chemin de fer français, sur une longueur de 18 kilomètres, double seulement de celle du petit chemin de fer qui va être construit en Grèce. L'Angleterre possédait déjà 119 kilomètres de rail-ways. Ce n'est point à cette date toutefois qu'il faut reporter l'inauguration du nouveau mode de transport des personnes : les trois premiers chemins de fer concédés, — ceux de Saint-Étienne à la Loire (1823) et à Lyon (1826), et d'Andrezieux à Roanne (1828), dont la longueur totale n'était que de 102 kilomètres, — n'avaient été construits que pour joindre nos riches bassins houillers de Saint-Étienne et de Rive-de-Gier au Rhône et à la Loire. Ce n'est qu'au mois de juillet 1832 que s'opéra, sur la

seconde de ces petites lignes, le transport des voyageurs. Trois ans plus tard, on concédait le chemin de fer de Saint-Germain, le premier qui ait eu spécialement cette destination; les deux lignes rivales de Versailles furent entreprises immédiatement après. Il n'y a point à rappeler avec quelle lenteur a été trop longtemps menée cette grande question des chemins de fer (1). Je n'ai à m'occuper que de ce qui regarde la circulation des voyageurs; mais il convient d'abord d'énoncer un détail curieux sur la répartition des deux grandes catégories de produits dont se compose le trafic de nos voies ferrées, à savoir, la proportion continuellement moindre suivant laquelle le transport des personnes concourt au revenu des compagnies. Ainsi le produit des marchandises, qui ne formait en 1841 que 37 pour 100 du produit total, y est successivement entré pour 42 pour 100 en 1847, 47 pour 100 en 1853, 52 pour 100 en 1854, et y entre peut-être maintenant pour 60 pour 100. Le rapporteur des *Documens statistiques* remarque avec raison que l'augmentation incessante du trafic des marchandises s'explique parce que l'augmentation du réseau réalise de plus en plus la condition indispensable du rapprochement entre le chemin de fer et les points de provenance ou de destination. Les voyageurs au contraire sont acquis aux voies ferrées dès que celles-ci abrégent le parcours total qu'ils se proposent d'effectuer, et toutes les nouvelles lignes sont d'ordinaire des prolongemens ou des embranchemens de lignes principales que suivaient déjà ces voyageurs. La comparaison des nombres de kilomètres moyennement exploités et de billets délivrés d'une année à l'autre prouve du reste que l'habitude des voyages en chemins de fer commence à se répandre : par exemple, tandis que notre réseau ne s'est pas accru de 1853 à 1854 de 10 pour 100, le nombre des voyageurs a augmenté de 14 pour 100.

Le chiffre des voyageurs est presque devenu sept fois plus élevé en 1857 (2) qu'en 1841, première des années examinées isolément dans les publications officielles, et la quotité des recettes, qui croissent beaucoup plus rapidement, en raison de la longueur plus considérable du parcours de chaque voyageur pris individuellement, a crû durant la même période dans la proportion de 1 à 16 à peu près (3). On doit pressentir que le nombre des voyageurs ne

(1) En prenant des périodes triennales, on peut suivre les phases de notre réseau depuis 1832, époque à laquelle 54 kilomètres seulement étaient livrés à l'exploitation; on en comptait en 1834 142, en 1837 161, en 1840 430, en 1843 827, en 1847 1,830, en 1850 3,013, en 1853 4,063, en 1856 5,800, et au 30 septembre 1858 8,500 environ.

(2) Ce chiffre n'était pas moindre de 41 millions; en 1854, il n'avait été transporté sur les chemins de fer français que 28,070,458 voyageurs.

(3) Les nombres qui expriment les recettes afférentes au transport des voyageurs

peut être considéré indépendamment de leur parcours. Le voyageur allant de Paris à Bordeaux ne figure évidemment pas dans le trafic au même titre que le voyageur se rendant seulement de Paris à Orléans. Il faut donc nécessairement introduire une unité complexe, qui permette de tenir compte tout à la fois du nombre des voyageurs et de la distance parcourue par chacun d'eux : cette unité, qu'on appelle le *voyageur-kilomètre*, est le voyageur transporté à 1 kilomètre de distance; elle s'obtient en multipliant le nombre des voyageurs qui ont parcouru une distance quelconque par cette distance, et en additionnant ensemble tous les nombres ainsi obtenus. On comprend par exemple que, sous le rapport du produit, 100 voyageurs de Paris à Orléans, c'est-à-dire parcourant 121 kilomètres, équivalent à 12,100 voyageurs qui ne parcourent que 1 kilomètre; mais par ce dernier procédé on obtient des nombres homogènes qui se prêtent à toute sorte de combinaisons intéressantes et utiles. Le chiffre des voyageurs-kilomètres était en 1841 de 112,602,286, et en 1854 de 1,375,440,419. Ce dernier nombre, divisé par celui des kilomètres du réseau à la même époque, montre que le nombre fictif des voyageurs ayant parcouru ce réseau était de 316,339.

Le parcours moyen d'un voyageur quelconque est de 47 kilomètres en 1853 : comme on le devine, ce nombre varie beaucoup avec la classe à laquelle appartient le voyageur, et, si j'ajoute que les chiffres relatifs aux trois classes sont 82 pour la première, 34 pour la deuxième et 47 pour la troisième, on aura immédiatement, par l'identité complète de ce dernier nombre avec le nombre moyen, une idée de l'influence énorme que va exercer le voyageur de troisième classe. Ce n'est point en effet le promeneur riche qui s'en va à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, à Strasbourg, qui traverse la France pour aller faire une excursion à l'étranger, ou qui vient de l'étranger pour voir les merveilles parisiennes; ce n'est point, dis-je, ce voyageur qui contribue le plus à la prospérité de nos chemins de fer; il cède le pas au voyageur de troisième classe, qui vient peser dans la balance par la supériorité numérique. Examinons donc comment se répartit le public suivant la nature des places. Nous trouvons que les proportions afférentes aux voyageurs de première, deuxième et troisième classe sont, en 1854, sur les lignes les plus importantes, de 10, 21 et 69 pour 100 quant au nombre, de 19, 20 et 61 pour 100 quant au parcours, de 30, 24 et 46 pour 100 quant à la recette. Considérables au point de vue de la quantité des billets délivrés, les différences entre les trois classes

sont de 130 millions de francs pour 1857, et de 83,707,721 fr. pour 1854. Dans ces recettes est compris l'impôt prélevé sur le prix des places, de sorte qu'elles ne représentent pas les sommes réellement encaissées par les compagnies.

diminuent lorsque l'on considère le mouvement, et surtout lorsqu'on ne fait attention qu'à la recette; toujours cependant la supériorité reste acquise à la troisième classe.

En laissant momentanément de côté les voyageurs *à prix réduit*, c'est-à-dire ceux des trains de plaisir, les enfans, les émigrans, etc., on voit que sur 100 voyageurs, 9, 38 appartiennent à la première classe, 24, 25 à la deuxième, et 66, 47 à la troisième. Cette dernière comprend donc les deux tiers du nombre total des voyageurs, et ces moyennes, bien que relatives à 1854, peuvent être encore aujourd'hui considérées comme exactes. Ces résultats, il importe de le remarquer, sont obtenus sans qu'on tienne compte des chemins placés dans des conditions exceptionnelles, tels que ceux de Rhône et Loire et ceux de la banlieue parisienne, sur lesquels il n'existe que des places de deuxième classe. Les lignes du Havre et de Dieppe sont celles où la quantité des voyageurs de première classe est la plus grande, et le fait est attribué aux bains de mer; cette quantité est plus faible sur les réseaux du Nord et de l'Est, malgré l'affluence des étrangers qu'amènent les pays limitrophes, et nonobstant le voisinage de la mer pour le premier de ces deux réseaux.

La proportion des voyageurs *à prix réduit* était seulement, en 1853, de 3 pour 100 dans le nombre total des voyageurs en chemins de fer comme dans la recette. Tandis que le parcours moyen d'un voyageur à prix complet n'est que de 45 kilomètres, celui d'un voyageur à prix réduit est de 86; en 1854, les deux nombres étaient 54 et 94. A cette catégorie spéciale de voyageurs, dont le rôle est vraiment insignifiant, se rattache un détail pratique que je ne puis passer ici sous silence. Tant que l'administration n'avait pu imposer aux compagnies de chemins de fer le type de cahier des charges qui en régit actuellement la grande majorité et qui est destiné à les régir toutes, le transport des enfans, objet d'une regrettable lacune dans les concessions primitives, était une source de plaintes continuelles pour le public, par suite de l'arbitraire et de l'hétérogénéité des règles adoptées sur les diverses lignes. Aujourd'hui les enfans paient demi-place au-dessous de sept ans, et ne paient rien s'ils ont moins de trois ans : dans le premier cas seulement, ils ont droit à une place distincte, sans que deux enfans voyageant dans un même compartiment puissent occuper plus d'une place.

Il est curieux d'étudier, dans les *Documens statistiques*, l'influence que peuvent exercer les saisons, les jours, les circonstances atmosphériques sur les voyages en chemins de fer. On y voit que le semestre de novembre à avril ne correspond qu'à 41 pour 100 du mouvement général de notre réseau, tandis que le semestre de mai à octobre en comprend 59 pour 100; que la circulation publique est

moins considérable le vendredi, par suite peut-être du préjugé populaire dont ce jour est l'objet; que les grands parcours diminuent les dimanches et jours de fêtes, tandis que les petits augmentent; que la pluie et le beau temps agissent dans le sens prévu sur le nombre des voyageurs de la banlieue parisienne. A l'égard de cette banlieue, on trouve que, sur 36,807 billets délivrés quotidiennement en moyenne aux gares de Paris ou à divers points du réseau pour ces gares, 26,775 appartiennent aux stations comprises dans les environs de Paris. On sait que, contrairement à ce qui a lieu pour le transport des marchandises, le transport des voyageurs se répartit sensiblement avec égalité dans les deux sens pour une ligne donnée, lorsque l'on considère le mouvement annuel de cette ligne et qu'on ne tient pas compte des circonstances qui déplacent successivement l'affluence des voyageurs dans un sens ou dans l'autre pour une époque déterminée. Telle est, par exemple, sur tout le réseau, la période des vacances, qui occasionne alternativement un grand mouvement de Paris vers la province au commencement, et de la province vers Paris à la fin; telle est, spécialement sur les chemins de Versailles et de Saint-Germain, cette affluence qui se produit, à certains jours, au départ de Paris dans la matinée, et en sens contraire dans la soirée. Ces chemins et celui d'Auteuil ont transporté parfois, dans un seul beau dimanche d'été, plus de quatre-vingt mille personnes (1). En appréciant le fait général que je viens d'indiquer, il faut conclure que, le quart du nombre total des billets de chemins de fer se délivrant dans les gares parisiennes, la moitié des voyageurs vont à Paris ou en viennent, et que, ces gares apportant plus du tiers de la recette totale des voyageurs (du moins sur les lignes du Nord, d'Orléans et de Lyon), les deux tiers environ de cette recette sont dus au public qui quitte Paris ou y arrive incessamment.

Il est des touristes arriérés, qui, prenant tout à fait de travers la question des transports par chemins de fer, dont le résultat doit être la prompte arrivée à destination, affectent de se plaindre de la vitesse avec laquelle ils parcourent ces voies perfectionnées, où ils prétendent ne pouvoir admirer à loisir le paysage dans toute sa variété. La grande majorité du public au contraire, par suite d'une impatience déraisonnable, commence à trouver que la vitesse de nos chemins de fer est inférieure à ce qu'elle devrait être. Pouvoir aller de Paris à Strasbourg (502 kil.) ou à Lyon (507 kil.) en seize heures environ, à Bordeaux (578 kil.) en vingt heures, à Marseille (862 kil.)

(1) Ce chiffre énorme n'est pas inutile à rappeler au moment où un triste accident a terminé précisément une de ces journées de fête qui donnent lieu à un mouvement si exorbitant de voyageurs par chemins de fer.

en vingt-quatre heures, semble aujourd'hui insuffisant. Les trains omnibus, que je considère seuls en ce moment, sont à quelques partisans trop pressés du progrès véritablement odieux, par suite de ces arrêts fréquens dont la durée totale forme, il est vrai, une fraction importante du temps employé à faire le trajet (1). Les trains express, qui parcourent les distances que j'ai prises pour exemples en dix heures, dix heures et demie, treize heures et dix-neuf heures et demie environ, les contentent à peine. Il leur faudrait presque la vélocité exceptionnelle de cette malle de l'Inde qui, dans un cas urgent, a franchi la distance de Marseille à Paris en neuf heures à peu près, ayant fait ainsi une centaine de kilomètres à l'heure. Un pareil emploi des chemins de fer ne peut être l'objet d'aucune comparaison avec l'installation d'un service régulier; mais l'exemple était bon à citer, pour montrer quel maximum de vitesse pouvait être produit à un moment donné. Du reste, on peut se rendre actuellement de Paris à Londres en moins de onze heures, à Turin en trente-cinq heures, à Milan en quarante heures, à Venise en cinquante heures, et une semblable célérité dans les communications régulières entre des points aussi éloignés est certainement un résultat admirable.

La compagnie du Nord a été autorisée par l'administration à donner à ses trains de voyageurs une vitesse de 120 kilomètres à l'heure. Toutes les autres compagnies françaises ont proposé un maximum inférieur. Il importe à ce sujet de bien préciser ce qu'on doit entendre par la vitesse d'un train. Pour le voyageur qui prend le train express de Paris à Strasbourg, et parcourt en dix heures les 502 k. qui séparent ces deux villes, la vitesse qu'il obtient est évidemment de 50 kilomètres à l'heure. Si maintenant on défalque la durée des temps d'arrêt de celle du trajet, on voit que la vitesse moyenne du train que nous considérons est de 56 kilomètres à l'heure; mais si en outre on tient compte de la perte de temps qui est la conséquence forcée de ces arrêts, du ralentissement par exemple qui précède l'arrivée à chacune des stations que dessert le train et la mise en marche progressive de ce train, lorsqu'il quitte une station; si l'on tient compte encore de l'irrégularité inévitable de l'allure suivant les conditions du profil de la ligne parcourue, on sera conduit à comprendre comment s'introduit une troisième sorte de vitesse, supérieure aux deux autres, et assez difficile à calculer avec exactitude. On peut admettre toutefois que ce maximum excède à peu près de moitié, pour un train d'une nature quelconque, la vitesse moyenne, et celle-ci varie, sur les diverses lignes du réseau français, entre 30 et 40 kilomètres à l'heure pour les trains mixtes de voyageurs

(1) La somme totale de ces arrêts prend, par exemple, dans un train de Paris à Strasbourg, suivant qu'il s'agit d'un train express ou d'un train omnibus, 1 heure 22 minutes et 3 h. 25 m. pour 8 h. 38 m. et 12 h. 55 m. de marche.

et de marchandises, entre 40 et 45 pour les trains omnibus purs, et entre 55 et 72 pour les trains express. Ce dernier chiffre est relatif au chemin de fer du Nord, où la marche des trains à grande vitesse, rendue progressivement plus rapide, ainsi d'ailleurs que sur les autres lignes, a toujours été supérieure : la diminution de la durée primitive des trajets n'y est pas moindre de 40 pour 100.

Aux termes des cahiers des charges des concessions de chemins de fer, les compagnies sont autorisées à percevoir, par voyageur et par kilomètre, 0 fr. 10 dans les voitures de première classe, 0 fr. 075 dans celles de deuxième, 0 fr. 055 dans celles de troisième, sans tenir compte de l'impôt dû à l'état, qui augmente d'autant le prix à payer par les voyageurs; les places des trois classes reviennent donc respectivement à 0 fr. 112, 0 fr. 084 et 0 fr. 0616 (1). La perception de ce tarif est faite d'après le nombre de kilomètres parcourus; mais tout kilomètre entamé est payé en entier, et si la distance parcourue est inférieure à 6 kilomètres, elle est comptée néanmoins pour 6 kilomètres. A la suite de quelques réductions faites, pour diverses causes, sur un certain nombre de points, le tarif kilométrique moyen des voyageurs à prix complet était en 1854, pour la première classe, de 0 fr. 0967, pour la deuxième de 0 fr. 0710, pour la troisième de 0 fr. 0417, soit en général de 0 fr. 0632. Ce chiffre permet d'apprécier l'avantage pécuniaire réalisé en moyenne par la substitution du mode nouveau de locomotion au mode ancien, et montre qu'il n'est pas très considérable. Les billets économiques d'aller et de retour, les cartes d'abonnement, les billets communs à plusieurs lignes, les trains de plaisir à prix réduits, — qui ont notamment fait participer en 1855 toute la province à la grande fête universelle de l'exposition parisienne des beaux-arts et de l'industrie, — ne donnent qu'une très faible idée des procédés par lesquels les compagnies de chemins de fer peuvent provoquer le public au déplacement. D'autre part, il semble bien juste qu'elles tiennent compte de la vitesse dans la perception du prix des places, et qu'au moins, si elles appliquent le maximum du tarif légal aux voyageurs des trains express, elles ne le perçoivent pas intégralement pour les trains omnibus. La place du voyageur de première classe n'a évidemment pas pour une même distance, dès qu'elle est un peu longue, la même valeur dans les deux cas. On peut dire en outre que

(1) Voici comment se calculent ces prix; je prends pour exemple le prix de la place de première classe :

Tarif légal	0 fr.	100
Impôt du dixième	0	010
Décime permanent	0	001
Décime provisoire	0	001
Total	0 fr.	112

les compagnies ne semblent pas se rendre compte du puissant moyen qu'elles auraient de développer la circulation publique par un abaissement de tarifs. Il est bien certain qu'avec le temps il arriverait quelque chose d'analogue à ce qui s'est passé pour les omnibus de Paris, dont le nombre des voyageurs a presque doublé durant les trois dernières années. Le rapport présenté, au nom du conseil d'administration de la société générale du crédit mobilier, dans la dernière assemblée des actionnaires, constate que ces omnibus avaient transporté 34 millions de voyageurs en 1854, année qui a précédé la fusion des anciennes entreprises, et qu'ils en ont transporté en 1857 plus de 60 millions. Or la cause de cet accroissement réside principalement dans la diminution du prix des places qu'a permise l'addition d'impériales aux voitures primitives, car les places à 0 fr. 15, fort recherchées, comme on sait, offrent un notable avantage à toute personne qui a le temps de mettre à profit le mode si populaire de locomotion que procurent les omnibus. Jusqu'à présent, les compagnies de chemins de fer n'ont cherché l'accroissement de la circulation que dans une organisation de service offrant un nombre de trains très supérieur aux besoins, et elles appliquent d'ordinaire le maximum des tarifs qui leur ont été concédés. L'auteur des *Réformes économiques* se demande quelque part s'il ne serait pas plus sage de diminuer la fréquence des trains en vue de leur plénitude : je crois qu'il fait trop bon marché de l'un des plus précieux avantages des nouvelles voies de communication et certainement de l'un des plus grands stimulans de mouvement.

Après avoir examiné, dans la plupart des développemens qu'elle comporte, la question intéressante de la circulation publique en chemins de fer au point de vue des conditions multiples dont il faut tenir compte pour en mesurer avec certitude la puissance économique, il importe de compléter cette étude en faisant connaître les chiffres qui permettent d'apprécier le degré de sécurité dont jouissent les voyageurs.

II. — SÉCURITÉ DES VOYAGEURS SUR LES CHEMINS DE FER.

Le rapport entre le nombre des voyageurs transportés par chemins de fer et le nombre des victimes est de nature à faire cesser les préoccupations exagérées qui se manifestent chaque fois que la régularité normale du nouveau mode de communication vient à être troublée de loin en loin par un fâcheux incident. Ces préoccupations sont malheureusement ravivées en ce moment même par un fait douloureux, qui rompt cet équilibre de tranquillité dans lequel on vivait en France depuis plus de trois ans et demi. En présence du regrettable accident du Vésinet, c'est un devoir plus impérieux encore de

montrer que la sécurité des transports par les voies ferrées est infiniment supérieure à la sécurité des transports par les routes de terre ordinaires, et de prouver par des chiffres incontestables que les accidens de chemins de fer n'ont pas la gravité qui leur est généralement attribuée par le public.

Du 7 septembre 1835 (date de l'inauguration du service des voyageurs sur le chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon) au 31 décembre 1856, époque à laquelle s'arrête la statistique officielle qui nous fournit ces chiffres, il a été transporté 224,345,769 voyageurs. A ce nombre énorme correspond le nombre relativement faible de 513 voyageurs tués ou blessés, ce qui donne 1 victime sur 437,321 voyageurs transportés. Sur ces 513 victimes, 111 (ce nombre n'a pas varié de 1855 à 1856) ont été tuées, soit 1 sur 2,021,133, et 402 ont été blessées, soit 1 sur 558,074. On doit reconnaître tout d'abord, d'une manière absolue, que le calcul des probabilités, en présence de semblables résultats, apporte à chacun la preuve que sa sécurité personnelle est réellement protégée par des garanties sérieuses, et qu'il peut prendre place sans crainte dans une voiture de chemin de fer, en même temps que les soixante-douze compagnons de voyage que lui donne la statistique (1). Cette absence de crainte sera d'autant plus légitime que personne n'a songé, en montant dans une diligence, aux chances d'accidens qu'on pouvait courir, et cependant ces chances étaient bien autrement défavorables lorsqu'on se confiait aux messageries. Nous trouvons en effet dans le curieux et substantiel rapport de M. Tourneux un tableau des accidens arrivés pendant dix années (1846-1855) aux voitures des deux grandes entreprises de messageries, qui met cette assertion hors de doute. On voit que, durant la période décennale considérée, 7,109,276 voyageurs ont été transportés en diligences, sur lesquels 20 ont été tués et 238 blessés; la proportion est donc de 1 tué sur 355,463, de 1 blessé sur 29,871, et de 1 victime sur 27,555 voyageurs transportés. Il est donc parfaitement exact de dire que la diligence ne supporte pas plus la comparaison avec la voiture de chemin de fer sous le rapport de la sécurité que sous celui de la rapidité et du comfortable.

Cette tranquillité d'esprit avec laquelle un voyageur peut se confier aux voies ferrées ressortira encore mieux, si l'on pousse plus

(1) Le nombre des voyageurs d'un train, obtenu par la comparaison du nombre annuel des trains mis en circulation avec le nombre correspondant de voyageurs transportés, était de 128 en 1853. En 1855 et 1856, la charge moyenne d'un train a été de 111 et 106 voyageurs seulement; elle tend donc à diminuer par suite de la multiplication des trains de petit parcours. Le plus grand nombre de voyageurs transportés par un seul train varie de 800 à 1,000. Exceptionnellement, un train spécial de la ligne de Lyon a voituré à la fois 1,280 militaires.

loin les calculs, comme l'a fait avec une intelligente sagacité le rapporteur officiel que je viens de nommer. Sur les 111 voyageurs qui ont perdu la vie par le fait de l'exploitation des chemins de fer, 97 ont été tués par les accidens de Bellevue (1842), Fampoux (1846), Orsay (1854), Vaugirard, Moret et Peltre (1855), et 14 seulement l'ont été dans les accidens autres que ces catastrophes à jamais déplorables. Les six accidens exceptionnels que je viens de rappeler donnent une proportion analogue à celle qui résulte du calcul opéré sans distinction, tandis que les autres ne donnent que celle de 1 mort pour 13,500,000 voyageurs. C'est là réellement le seul chiffre dont on doive garder la mémoire, comme correspondant aux conditions normales de la sécurité qu'offrent au public nos voies ferrées. Ajouterai-je que, sur les 97 morts dues à ces six accidens anormaux, 52 constituent la part afférente au seul sinistre de Bellevue, arrivé précisément au moment où notre réseau était encore dans l'enfance? La génération présente se souvient encore de la stupeur produite à Paris par un fait qui s'élevait à la hauteur d'un désastre public, et que rendait encore plus émouvant la triste fin d'un amiral, qui, après avoir promené glorieusement son pavillon autour du globe, venait périr misérablement, avec toute sa famille, à la suite d'un voyage de plaisir et d'un trajet de quelques kilomètres. Dans cette terrible catastrophe, neuf voyageurs en outre avaient été blessés. Les cinq autres accidens apportent un contingent de cinquante victimes qui n'ont pas perdu la vie. On voit dès lors que le nombre des voyageurs blessés à Bellevue, Fampoux, Orsay, Vaugirard, Moret et Peltre n'est pas de nature à exercer, comme cela avait lieu pour les voyageurs tués, une influence notable sur la proportion qui résulte de la comparaison du nombre total des blessés au nombre des voyageurs transportés depuis 1835 jusqu'à la fin de 1856.

L'administration n'avait point attendu que les trop nombreux accidens de 1853 appelassent brusquement son attention sur la question capitale de la sécurité des voyages en chemins de fer. Aucune lacune n'existe dans cette branche si importante de la statistique des chemins de fer français. Antérieurement à 1850, les préfets des départemens traversés par les lignes de fer avaient adressé au ministre des travaux publics des renseignemens relatifs aux accidens arrivés sur ces lignes depuis la mise en exploitation jusqu'au 31 décembre 1847. En 1852, les ingénieurs de l'état avaient été invités à réunir des documens semblables pour la période qui s'étend du 1er janvier 1848 au 31 décembre 1851 et pour le premier semestre de 1852. Depuis cette époque, une statistique périodique, primitivement trimestrielle, maintenant mensuelle, tient régulièrement l'administration supérieure au courant des accidens de toute nature qui se produisent sur notre réseau, alors même qu'aucune consé-

quence n'en est résultée pour les personnes. L'uniformité, si nécessaire pour fondre dans un travail récapitulatif des états partiels provenant de sources diverses, si difficile aussi à atteindre par suite de la multiplicité et surtout de la variété des circonstances qui peuvent se présenter en pareille matière, a bientôt été obtenue. Pour chaque compagnie, un registre, dont le cadre a pu être arrêté grâce aux enseignemens d'une expérience déjà longue, est tenu constamment à jour; il fait connaître avec détails les causes et les effets de chaque accident, et se prête à l'étude de toutes les mesures propres à augmenter incessamment la sécurité, déjà suffisante, ainsi qu'on doit en être maintenant convaincu, de nos voies ferrées.

La commission d'enquête, pour la période antérieure au 31 décembre 1853, s'est en outre fait remettre par les compagnies, comme moyen de contrôle des renseignemens qu'elle possédait par l'entremise de l'administration, le relevé détaillé de tous les accidens arrivés depuis l'origine des chemins qui ont été concédés. Elle a chargé son rapporteur, M. Tourneux, de grouper méthodiquement les nombreux documens qu'elle avait reçus. Celui-ci a eu recours à un système aussi ingénieux que précis pour faire connaître avec les détails suffisans les accidens survenus dans l'exploitation de notre réseau ferré. Chaque chemin est l'objet de quatre tableaux fournissant par année jusqu'au 31 décembre 1854 : le premier, le chiffre des kilomètres exploités en moyenne, le nombre des accidens de tout genre constatés dans les stations ou en pleine voie, les résultats concernant les personnes; — le deuxième, la désignation des accidens suivant leur nature (déraillemens, collisions, etc.); — le troisième, celle des accidens groupés par catégories, avec l'indication des causes constatées et des effets quant aux personnes; — le quatrième enfin est une nomenclature des accidens individuels dus principalement à l'imprudence des victimes elles-mêmes, et que j'ai jusqu'à présent passés sous silence, en m'attachant uniquement à la statistique des victimes proprement dites de l'exploitation des chemins de fer. Il ne serait point équitable en effet de mettre au nombre des dangers inhérens à ce précieux instrument de travail la mort ou les blessures des voyageurs qui commettent l'insigne imprudence de descendre de voiture ou d'y monter pendant que le train est en mouvement, qui sautent des trains en marche, qui en tombent par suite d'une mauvaise fermeture des portières (dont ils sont le plus souvent les auteurs volontaires ou involontaires), qui se penchent hors des voitures de manière à se heurter la tête contre les ouvrages d'art, qui font des chutes dans les gares en y circulant maladroitement ou avec précipitation, qui, en un mot, doivent seuls être regardés comme responsables de semblables événemens. Bien

que notablement inférieur à celui des accidens survenus par le fait même de l'exploitation, le nombre des accidens de cette nature et de ceux qui proviennent de causes tout à fait indépendantes de l'exploitation est encore assez considérable. Du 7 septembre 1835 au 31 décembre 1856, 49 voyageurs ont trouvé la mort dans des circonstances de ce genre, et 107 y ont été blessés. Il n'y aurait évidemment aucun intérêt à établir une comparaison entre ces chiffres et celui des voyageurs transportés.

En continuant l'examen de la méthode suivie par M. Tourneux pour dresser la statistique des accidens arrivés sur tout le réseau français, nous trouvons des relevés généraux faits au moyen des troisième et quatrième tableaux relatifs à chaque chemin de fer. La désignation des accidens d'après leurs causes et leurs effets, quant aux personnes, est particulièrement instructive, mais demande, comme tous les documens de cette nature, à être appréciée avec beaucoup de circonspection, sous peine de ne pas conduire à des conséquences exactes et générales. Ainsi, pour n'en donner qu'un exemple, les déraillemens avaient fait, au 31 décembre 1854, 110 victimes parmi les voyageurs (66 tués, 44 blessés), tandis que les collisions de convois en avaient fait 289, dont 15 seulement auraient perdu la vie. Il est juste de dire que de ces deux causes la seconde est la plus redoutable; mais il serait complétement faux d'ajouter qu'elle est moins meurtrière que la première, car la vérité, c'est précisément tout le contraire de ce qu'indique en apparence la comparaison des nombres de morts. En effet, il est indispensable d'observer que, sur les 66 morts dues à des déraillemens, 64 constituent le funèbre bilan des seuls accidens de Bellevue et de Fampoux, de telle sorte qu'en les mettant à part, il ne reste plus qu'un chiffre réellement insignifiant. On sait que les quatre autres catastrophes d'Orsay, de Vaugirard, Moret et Peltre sont précisément des collisions. Je ne crains pas d'affirmer, d'après l'expérience qui nous montre des trains de grande vitesse sortis brusquement de la voie sans qu'il en résultât aucune conséquence pour les personnes, que les déraillemens sont infiniment peu dangereux, pourvu qu'aucune circonstance particulière ne vienne compliquer un fait qui sans cela se borne à des avaries de matériel. Je ne puis malheureusement point émettre la même assertion au sujet des collisions, qui, eu égard au poids et à la vitesse des masses choquantes, peuvent difficilement ne point être graves, et qui doivent particulièrement attirer l'attention de l'administration publique et des compagnies. Il n'est même pas besoin de nommer les autres causes d'accidens provenant du fait de l'exploitation proprement dite, tant elles sont rares et peu importantes.

Le relevé général des accidens individuels de personnes tuées ou

blessées durant la période qui se termine au 31 décembre 1854, permet également d'avoir une idée de la répartition approximative des causes de ces accidens, généralement accompagnées d'une violation des règlemens. Le nombre des victimes afférent à ce relevé général n'était que de 96; il présente, au 31 décembre 1856, l'augmentation considérable de 60. Sur ces 96 voyageurs, 36 avaient été tués; 29, dont 15 sont morts, avaient été victimes de leur imprudence, en descendant des trains en mouvement ou en y montant; 21, dont 5 seulement (ce qui est vraiment miraculeux) ont trouvé la mort dans leur chute, avaient sauté en bas d'un train en marche; 13 en étaient tombés par divers motifs, et 7 avaient été tués sur le coup; le même nombre 13 représente la quantité de voyageurs tombés dans les stations, et dont 10 n'ont reçu que des blessures ou même des contusions. Le chiffre total des victimes se compléterait au moyen d'accidens provenant de causes diverses. Parmi ces derniers, je ne relèverai que la mort d'un voyageur brûlé dans le compartiment d'une diligence transportée sur un truck, à laquelle il avait mis le feu par mégarde avec des allumettes chimiques.

Enfin l'annexe relative aux accidens qui se trouve dans l'*Enquête* se termine par deux doubles tableaux relatifs, l'un à l'année 1854, l'autre à l'année 1855; l'*Enquête* ne renferme que quelques totaux généraux pour 1856. On a donc, pour chacune des années 1854 et 1855, la classification des accidens de chemins de fer suivant leur nature, leurs causes et leurs effets, non-seulement quant aux personnes, mais encore quant à la régularité de la marche des trains. Ces tableaux donnent d'ailleurs des renseignemens précieux, qui n'avaient pu être obtenus antérieurement : je veux parler du nombre de trains mis en circulation et du nombre de kilomètres qu'ils ont parcourus. Ces chiffres offrent encore une preuve de la sécurité des voyages en chemins de fer. L'année 1856, par exemple, est fort rassurante, et contraste heureusement avec l'année précédente, qui avait été exceptionnellement néfaste : sur 35,299,293 voyageurs, transportés dans 332,501 trains et ayant parcouru ensemble 27,416,234 kilomètres, aucun n'a été tué et 9 seulement ont été blessés, ce qui correspond à 1 voyageur sur près de 4 millions pour 37,000 trains et plus de 3 millions de kilomètres parcourus. Sur 4 millions de voyageurs, un seul sera blessé : la vie humaine est-elle dans toutes les conditions aussi bien partagée sous le rapport de la sécurité? M. Tourneux a sans doute fait cette réflexion lorsqu'il a cru devoir donner le nombre des individus tués en France par des voitures, charrettes et chevaux pour une période de quatorze ans (1840-1853); mais ce chiffre, qui est de 10,324 (soit annuellement 737), n'a qu'une signification incomplète. Le rapporteur officiel

a été mieux inspiré lorsqu'il a cherché dans le *Wreck Register* une statistique des sinistres maritimes arrivés à des navires anglais le long des côtes et sur les mers de la Grande-Bretagne; toutefois le chiffre de 4,348 décès, correspondant à la période de 1852 à 1856, est également insuffisant, puisqu'on ne peut le considérer qu'indépendamment du nombre des marins exposés. Cependant il n'est pas douteux qu'il n'y ait une certaine analogie entre la navigation maritime et le parcours d'un chemin de fer. Des deux côtés, on trouve parmi les causes d'accidens les brouillards, les fautes du personnel, les erreurs de signaux; les collisions y jouent aussi un grand rôle. La justesse du rapprochement apparaît mieux encore, si l'on jette les yeux sur ces cartes de la *Géographie physique de la mer*, où le lieutenant Maury (1) trace, à l'aide des conquêtes de cette expérience nautique à laquelle il convie toutes les marines du globe, les routes les plus avantageuses pour les navires à vapeur qui voyagent entre l'Europe et l'Amérique. On y trouve, comme sur les chemins de fer à double voie, une route spécialement affectée, par la force des choses, à chacun des grands parcours, de telle sorte que les collisions entre deux navires marchant en sens contraire deviennent impossibles.

Je ne me suis occupé à dessein, pour bien isoler la question de la sécurité des voyageurs, que des accidens arrivés à ceux-ci tant par le fait de l'exploitation que par des causes qui en sont totalement indépendantes, et notamment par l'imprudence des victimes. Il est cependant deux autres grandes catégories d'individus qui perdent la vie ou se font blesser sur les chemins de fer. La première, qui ne peut trouver place ici, c'est le personnel des compagnies elles-mêmes, qui, par le nombre, les fonctions qu'il remplit, les attributions légales qui lui sont conférées, les questions de salaire, d'épargne, de recrutement, d'hygiène, de travail, etc., qu'il soulève, je dirais presque par le rôle social qu'il joue aujourd'hui, mérite une étude spéciale. La seconde comprend les *autres personnes*, — pour emprunter l'expression même dont se sert la commission d'enquête, attentive à distinguer les résultats donnés par la statistique en ce qui concerne ces individus, qui ne sont ni des voyageurs, ni des agens des compagnies. Pour citer un exemple qui montre nettement la nécessité d'introduire cette distinction, je mentionnerai un fait qui peut intéresser particulièrement le moraliste : depuis l'origine du réseau français, 45 suicides ont eu lieu sur nos chemins de fer. Le nombre total des *autres personnes* victimes de leur imprudence ou de faits indépendans de l'exploitation s'élève au 31 décembre 1856 à 82, dont 34 tués et 48 blessés. Il doit être complété

(1) Voyez, sur *le lieutenant Maury et son œuvre*, la *Revue* du 1er et du 15 mai 1858.

par le nombre, beaucoup plus considérable, des victimes de l'exploitation proprement dite, qui comprenait à la même époque 168 morts et 84 blessés, soit en tout 252 personnes, — heurtées sur la voie ou dans les stations par des machines locomotives, tombées en voulant s'introduire frauduleusement dans un train en marche, ayant payé de leur vie ou tout au moins de blessures graves une immixtion inutile ou maladroite dans des manœuvres de gare, etc. La circulation sur la voie est la cause la plus fréquente de ces accidens; il en a surtout été ainsi au chemin de fer de Rhône-et-Loire, qui, n'étant primitivement pas clôturé et servant réellement de rue à quelques-uns des villages qu'il traversait, offre à lui seul 113 victimes pour les premières années d'exploitation.

Après avoir traité la question de la circulation publique sous le triple rapport de la cherté, de la célérité et de la sécurité, il ne me reste plus qu'à examiner quelques questions accessoires, qui sont de nature à éclairer le public dans ses relations avec les compagnies concessionnaires. Auparavant je voudrais dire un mot d'un sujet qui se rattache directement à cette partie de mon travail, les assurances contre les accidens de chemins de fer. A coup sûr, elles eussent été blâmées par le docte Émerigon, qui écrivait, en 1783, dans son *Traité des Assurances,* etc. : « La vie de l'homme n'est pas un objet de commerce, et il est odieux que sa mort devienne la matière d'une spéculation mercantile. » Cependant on doit convenir qu'un contrat d'assurance qui intéresse en définitive l'assureur à la sécurité de l'assuré, et qui ne peut faire bénéficier que celui-ci ou ses héritiers naturels, n'a en soi rien d'immoral. Je serais plutôt disposé à repousser cette combinaison par un argument tiré du calcul des probabilités qui lui sert de base, et consistant dans la proportion infime des éventualités auxquelles elle doit faire face, si le rapport de la prime à payer par le voyageur et de l'indemnité à recevoir par lui, en cas de sinistre, n'était pas extrêmement avantageux pour le public. Quoi qu'il en soit, des compagnies d'assurance contre les accidens de chemins de fer ont été constituées en France, en Angleterre, aux États-Unis et en Allemagne (1). On ne s'étonnera pas sans doute de nous voir devancés en semblable matière par la Grande-Bretagne, où ce système est en vigueur depuis 1849; mais je ne crois pas que jamais on trouve en France une victime

(1) A un point de vue d'ensemble, l'exploitation des chemins de fer en Europe donne à peu près les mêmes résultats, ce qui montre bien, comme ne manque pas de l'observer le rapporteur officiel, que ce sont réellement là des voies de communication internationales. Les détails, qui seuls montreraient des différences essentielles, pourraient d'autant moins trouver place ici que les renseignemens fournis par les publications françaises au sujet des chemins de fer étrangers n'ont plus le caractère d'exactitude et de généralité, notamment en ce qui concerne la sécurité, qu'offrent à un si haut degré les documens relatifs à nos voies ferrées.

assez convaincue de l'utilité de ce mode particulier de réparation pour prendre un accident qui doit lui coûter la vie aussi philosophiquement que ce pasteur presbytérien qui, gisant par terre à la suite d'un funeste déraillement arrivé sur le chemin de fer de Londres à Manchester, s'écriait en mourant : « Grâce au ciel, je suis assuré! » Ce n'est qu'en 1856 qu'un décret impérial a autorisé une société anonyme d'assurances générales sur la vie humaine à comprendre dans ses combinaisons les accidens de chemins de fer. Le résultat de cette opération, pour l'année dernière, ne montre pas qu'elle soit encore très populaire en France, car le rapport lu dans l'assemblée générale des actionnaires n'évalue qu'à 382 le nombre des voyageurs assurés, et à 3,082 fr. 50 c. le montant total des primes d'assurance. Aux termes de l'article 10 des statuts de la compagnie à laquelle je fais allusion, le tarif des primes à payer et des indemnités à recevoir correspond à trois catégories, d'ailleurs indépendantes de la catégorie des places occupées par les voyageurs dans les voitures de chemins de fer; il se trouve en relation avec la longueur des parcours, avec la durée de l'incapacité de travail occasionnée par le sinistre, avec la gravité de la mutilation qu'il peut avoir entraînée. En cas de décès par exemple, un voyageur qui, pour un parcours de plus de 400 kilomètres, aura payé une prime de 0 fr. 60, laisserait à ses héritiers une somme de 25,000 fr. Il obtiendrait le même résultat, si, ayant pris une police d'abonnement, il avait payé pour l'année une somme de 25 francs.

III. — LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER ET LE PUBLIC VOYAGEUR.

Chacun a pu remarquer, en prenant place dans une voiture de chemin de fer, une petite affiche mise dans chaque compartiment et portant en substance que, *par ordre supérieur*, il est interdit de monter en voiture sans être muni d'un billet, de prendre une place de classe supérieure à celle qui est indiquée sur le billet, d'entrer dans la voiture ou d'en sortir par les portières situées du côté de l'entre-voie, de se pencher au dehors, de changer de wagon pendant que le train est en marche, d'en sortir (1) ailleurs qu'aux stations et après l'arrêt complet du train, de fumer dans l'enceinte du chemin de fer. Parmi ces dispositions d'ordre et de police, quelques-unes ont pour but évident la sécurité des voyageurs, d'autres sont destinées à sauvegarder les intérêts des compagnies de chemins de fer contre des abus qui ne manqueraient pas de se produire, et qui se

(1) Par une bizarre inadvertance, le législateur de 1846 a oublié de défendre aux voyageurs d'entrer dans les voitures d'un train en marche; cette lacune sera comblée par le nouveau règlement, qui défend en outre aux voyageurs de monter ou de tenter de monter dans une voiture après la fermeture des portières et le signal du départ.

produisent trop souvent malgré de légitimes précautions. Si j'ajoute que toutes ces mesures sont prescrites par un règlement d'administration publique, on sera en droit de s'étonner que toutes les compagnies n'aient pas adopté le parti, beaucoup plus rationnel et plus convenable à tous égards, de les transcrire purement et simplement, en indiquant qu'elles sont extraites de l'ordonnance royale de 1846, dont un article mentionne positivement l'*extrait* à placer dans chaque caisse de voiture. N'est-il pas évident que cette sorte de code des règles à observer par le voyageur durant le trajet aurait beaucoup plus de prestige, si, au lieu de la formule vague « par ordre supérieur, » qui semble empruntée à quelque annonce foraine, le public avait sous les yeux le texte même du règlement, qui serait utilement accompagné d'une indication de la sanction pénale attribuée à ce règlement par la loi spéciale du 21 juillet 1845? Cette modification de l'usage suivi à cet égard par quelques compagnies de chemins de fer n'est-elle pas d'autant plus essentielle que, suivant le pouvoir qui leur est conféré, elles mentionnent, à la suite des dispositions qu'on vient de rappeler, que le public est tenu d'obtempérer aux injonctions de leurs agens, chargés de faire observer ces dispositions?

Il importe de remarquer, au sujet de ce droit attribué aux agens des compagnies de chemins de fer, droit qui peut aller jusqu'à contraindre un voyageur à descendre de voiture, qu'il est indispensable que les mesures coërcitives qu'ils peuvent ainsi se trouver obligés de prendre vis-à-vis du public soient justifiées par des motifs plausibles. Ces mesures nécessaires, il faut en convenir, sont d'ailleurs strictement limitées à ce qui est indispensable : elles ne donnent point, par exemple, le pouvoir aux agens d'une compagnie de s'emparer, ce qui est arrivé une fois, du manteau et du chapeau d'un voyageur trouvé dans une voiture de deuxième classe avec un billet de troisième et refusant de payer la différence du prix qui lui était réclamée. Néanmoins ce voyageur, pour rentrer en possession de ses effets, a dû en demander la restitution aux tribunaux, qui ont rappelé à cette occasion ce principe sacré, que les compagnies des chemins de fer ne doivent jamais perdre de vue : elles ne peuvent se faire justice elles-mêmes, leur droit se borne à une constatation régulière du fait illégal et à une action par les voies régulières en recouvrement de la somme à laquelle peut être évalué le préjudice.

A cette question des billets des chemins de fer se rattachent quelques détails qu'ils n'est pas inutile de faire connaître. Par suite d'une de ces interprétations abusivement littérales que n'excuse pas suffisamment le respect profond que la justice doit avoir pour le texte de la loi, un tribunal avait décidé que la disposition réglementaire qui défend d'entrer dans une voiture sans avoir pris un

billet ne pouvait s'appliquer à un voyageur qui reste volontairement dans cette voiture au-delà de la station marquée sur le billet. La cour d'appel a fait justice de ce système erroné, qui aurait pour conséquence directe d'encourager une indélicatesse, consistant à prendre un billet pour un point voisin du lieu du départ et à tenter de prolonger frauduleusement le parcours. L'intention bien certaine du législateur a été de protéger les compagnies contre tout acte de cette nature, qu'on ne peut laisser impuni. Il est bien entendu, du reste, qu'il n'y a aucune assimilation à établir entre un fait de cet ordre et l'erreur d'un voyageur qui, par exemple, à la suite d'un sommeil au moins imprudent lorsqu'il ne doit pas suivre le train jusqu'à complète destination, dépasse involontairement la station extrême marquée sur son billet. Le cas se présente très-fréquemment, surtout pendant la nuit, et les chefs de station ne manquent jamais, lorsqu'aucun soupçon de fraude n'atteint ce voyageur, déjà suffisamment puni de son oubli, de le renvoyer gratuitement à destination par le premier train en sens contraire; mais, usant de leur droit, ils lui interdisent de sortir de la gare, et déjouent ainsi la fraude qui consisterait à tromper la bonne foi de la compagnie au moyen d'un semblable prétexte, pour passer quelque temps dans une ville avec un prix de parcours inférieur au prix exigible. Il est cependant arrivé qu'une compagnie de chemin de fer, imbue, paraît-il, d'idées moins libérales que celles que je viens d'indiquer, prétendait être en droit de forcer un voyageur, — monté par mégarde dans une voiture d'une classe supérieure à celle indiquée par le billet, reconnaissant son erreur au départ même et se disposant à descendre, — à payer un supplément de prix qui n'est réellement dû qu'en échange d'un transport effectué. L'administration a dû intervenir et rappeler à la compagnie qu'une semblable exigence, qui n'est légale que lorsque la constatation du parcours irrégulier a lieu à l'arrivée, transformait la perception supplémentaire en une véritable pénalité qui excède positivement les droits des compagnies.

Le seul moyen pour les concessionnaires de réprimer les actes de mauvaise foi dont le public les rend trop souvent victimes est la fréquence du contrôle des billets en route; or ce contrôle est généralement mal accepté par les voyageurs. Il importe donc qu'ils sachent que leur mauvaise humeur, concevable en cas d'abus, surtout pendant les trajets de nuit, ne peut aller jusqu'au refus d'exhiber leurs billets, sans les constituer en état de contravention au règlement et sans les rendre passibles d'une amende que des magistrats sévères pourraient rendre très forte. A la sévérité près, car le tribunal n'avait voulu que donner une leçon au coupable et poser un principe qu'il faut regarder comme incontestable, un voyageur a appris à ses dépens que les compagnies ne font en pa-

reille circonstance qu'user d'un droit légitime, auquel ne manque même plus la consécration judiciaire. Ce voyageur dormait; désagréablement réveillé à une station intermédiaire par un employé qui le prie de montrer son billet de place, il refuse de le faire. Traduit pour ce fait en police correctionnelle, il a essayé, par l'organe de son avocat, de contester la légitimité de la poursuite, objectant qu'il avait pris son billet avant de monter en voiture, et que, comme il s'agissait d'un train express (uniquement composé, on le sait, de voitures de première classe), il ne pouvait être dans une voiture de classe supérieure à celle de son billet. Il a même demandé, ce qui était plus spirituel que juste, pourquoi les voyageurs seraient moins bien traités que les colis, qui ne sont en contact avec les agens du chemin de fer qu'au départ et à l'arrivée. Ce système n'a point été admis, comme on doit le pressentir d'après ce que je viens de dire, et l'accès de mauvaise humeur a été taxé à 25 francs d'amende et aux dépens. Il est donc permis, pour me résumer en donnant à dessein au principe une forme un peu exagérée, aux employés d'une compagnie de venir, même la nuit, réclamer l'exhibition du billet autant de fois qu'ils le jugent nécessaire. C'est assez dire qu'à côté de leur droit strict, conféré par le législateur pour empêcher une fraude dont elles sont, malgré tout, je le répète, assez souvent victimes, les compagnies ont un devoir sérieux à remplir, celui de donner à leurs agens des instructions telles que le contrôle de route soit maintenu dans de justes limites, et ne devienne pas un prétexte pour molester abusivement le public. On doit reconnaître que ce devoir est généralement rempli.

Il est également un point sur lequel je demande la permission d'insister dans le même sens, parce qu'il est un des grands sujets de contestation entre le public et les agens des stations ou des trains : je veux parler de la convenance des places. La question est maintenant résolue d'une manière unanime par l'autorité judiciaire; elle a décidé que les voyageurs n'ont absolument le droit de réclamer qu'un nombre de places égal au nombre des billets délivrés dans les voitures de la classe à laquelle ces billets correspondent. Il y a d'ailleurs, à côté de la considération de droit, des considérations de convenance que les compagnies ne peuvent raisonnablement songer à enfreindre, et il faut leur rendre cette justice, qu'on trouve généralement chez leurs agens la complaisance la plus entière à ce point de vue. On sait, par exemple, qu'aucune compagnie de chemins de fer ne refuse un compartiment spécial aux dames voyageant seules; mais je me propose ici de faire connaître les droits et les devoirs de chacun, et c'est sur ce terrain solide que je veux rester. Je dirai donc que, si de deux voitures de première classe entrant dans la composition d'un train, l'une est complétement vide et les

trois compartimens de l'autre à moitié pleins, un voyageur n'a pas le droit d'exiger qu'il lui soit ouvert un des compartimens vides et de se refuser à entrer dans l'un des compartimens incomplétement remplis. Il est bien entendu que, d'autre part, c'est aux compagnies de veiller avec soin à ce que cette mesure strictement équitable soit prise de manière à ne pas froisser le public, et je n'hésite point à dire que, si un voyageur monté dans une voiture vide était sommé de l'abandonner, il aurait le droit de refuser, et que, si, comme le cas s'est présenté, on se permettait de le faire descendre de force, il pourrait faire condamner la compagnie à une réparation pécuniaire. — Dans une des espèces soumises à l'appréciation de la justice, un voyageur, accompagné de sa femme et de ses deux filles, voulait qu'il lui fût donné quatre places dans un seul compartiment. La répartition des voyageurs installés ne le permettait pas, et les tentatives du chef de station pour déterminer quelques-uns d'entre eux à faire par complaisance le vide nécessaire n'ayant point abouti, le voyageur réclama l'addition d'une voiture au train. Ne pouvant l'obtenir, il se refusa à partir et assigna la compagnie devant le juge de paix en remboursement, non-seulement du prix de ses billets, que la compagnie, dans un louable esprit de conciliation, voulait bien lui restituer, mais encore du prix de ses bulletins de correspondance. La gracieuseté de la compagnie ne pouvait aller jusque-là sans porter atteinte aux principes que je viens de poser, et elle laissa la contestation suivre son cours devant le tribunal de paix, qui lui donna gain de cause. Bien que le public veuille rarement en convenir, les compagnies n'ont donc pas toujours tort. Je suis même disposé à croire qu'au fond elles connaissent parfaitement l'étendue des droits du public, mais qu'elles ont constamment peur d'être débordées, et qu'elles préfèrent se tenir systématiquement sur la défensive.

Il est encore, dans le règlement de 1846, une disposition, reproduite du reste dans tous les cahiers des charges des concessions de chemins de fer, qui intéresse particulièrement le public et les compagnies; c'est l'obligation pour celles-ci, — à moins d'une autorisation administrative dont le bénéfice est de droit acquis aux trains rapides, qui ne peuvent atteindre leur mesure de vitesse qu'en restant dans des limites de poids assez restreintes, — d'offrir aux voyageurs un nombre suffisant de places de chacune des trois classes. On conçoit la prudence du législateur, qui a voulu, avant tout, prémunir les voyageurs contre le surcroît de dépenses auquel ils pourraient être exposés par l'absence des places de la classe qu'ils veulent choisir et la nécessité où ils se trouveraient de prendre des billets de la classe supérieure. Les compagnies admettent ce point, mais elles ne

veulent pas accorder que l'intention du législateur a dû également être d'assurer à chacun, par suite de répugnances qui n'ont en somme rien de commun avec ce qu'on pourrait appeler des sentimens aristocratiques, les avantages de la classe qu'il préfère. Elles objectent toujours, lorsqu'elles sont poursuivies pour avoir abusivement mélangé des voyageurs des trois classes, qu'il n'y a de lésion pour personne, et qu'au contraire il y a une faveur accordée aux voyageurs qui sont placés sans payer de prix supplémentaire dans une voiture de la classe supérieure à celle de leurs billets. Je n'ai pas besoin d'indiquer en quoi pèche ce raisonnement, à peine juste lorsque des voyageurs de troisième classe, par exemple, sont simplement placés dans des voitures d'une classe supérieure qui sont vides, et tout à fait faux quand ces voitures contiennent déjà des voyageurs. La même question peut encore être considérée à un autre point de vue, mais alors elle ne donne plus lieu à aucune discussion : si un voyageur muni d'un billet de première ou de deuxième classe est obligé de monter dans une voiture de deuxième ou de troisième classe par suite d'une composition vicieuse du train, la compagnie concessionnaire se trouve en contravention au règlement, même si le fait a lieu à une station d'embranchement. La cour de cassation n'admet d'excuse que dans le cas où le train se trouve composé du nombre maximum de vingt-quatre voitures prescrit par le règlement (il est à remarquer que les nombres de voitures de chaque classe pourraient parfois donner matière à critique), et où la compagnie peut arguer d'un événement de force majeure. Elle ne regarde pas les compagnies de chemins de fer comme ayant accompli les obligations légales, alors même qu'elles ont organisé le service de manière à répondre aux besoins présumés du public, c'est-à-dire de telle sorte qu'il présente, suivant la proportion accusée par la statistique de la circulation, un nombre de places triple de celui des places généralement occupées. Cette stricte jurisprudence est combattue dans une note émanée de M. Dumon, ancien ministre des travaux publics, aujourd'hui président du conseil d'administration du chemin de fer de Lyon à la Méditerranée, et reproduite dans l'*Enquête*. Il est certain qu'en droit, c'est aux compagnies de prévoir les nécessités quotidiennes du parcours; mais en fait il y a certainement lieu d'introduire des distinctions que les autorités administrative et judiciaire doivent apprécier de concert.

On se rappelle l'hétérogénéité qui avait primitivement présidé à la fixation du poids maximum des bagages qu'un voyageur peut transporter gratuitement avec lui, et qui gênait si désagréablement le public dans le passage d'une ligne à une autre. Ce poids, qui n'était que de 15 kilog. pour les concessions faites en 1843, et qui avait été d'abord élevé à 20 kilog., est actuellement de 30 kilog.

sur la presque totalité des chemins de fer français. La franchise est limitée à 20 kilog. pour les enfans qui paient demi-place, et ne s'applique point aux enfans qui ne paient rien. Le transport dans ces bagages des valeurs en or, en argent ou en billets a donné lieu, tant de la part de l'autorité administrative que de la part de l'autorité judiciaire, à plusieurs décisions fort intéressantes à connaître, par suite du tarif exceptionnel, annuellement réglé par le ministre des travaux publics, auquel sont soumises les valeurs de toute sorte, et des prétentions vraiment exorbitantes que les compagnies n'ont pas craint de manifester au sujet de cette classe précieuse de colis.

Tout d'abord le transport des billets de la Banque de France a été l'objet d'une décision administrative, rendue à la suite d'une difficulté soulevée par une de nos compagnies de chemins de fer, et portant qu'elles ne peuvent faire aucune recherche sur la personne des voyageurs ou dans leurs paquets, sauf cependant pour l'exécution de la mesure qui défend, comme pour toute voiture publique, l'introduction « de paquets qui, par leur nature, leur volume ou leur odeur, pourraient gêner ou incommoder les voyageurs. » Ensuite, à l'occasion de nouvelles contestations, une autre décision a fixé à 25 kilog. le poids maximum des espèces que les voyageurs peuvent garder avec eux dans les voitures, sans être obligés de payer la taxe spéciale dont je viens de parler; le volume, dont il est sans doute inutile de se préoccuper, ne serait limité que par la considération de gêne. Il est bien entendu que les compagnies n'encourent pas plus de responsabilité en cas de perte de ces espèces que pour les objets dont les voyageurs ne se séparent pas.

Une autre question, grave et réellement délicate, est celle de la responsabilité des compagnies de chemins de fer en cas de perte des bagages dont le transport leur est confié. Elles auraient voulu qu'à l'instar de ce qui était prescrit par une loi de 1793, uniquement promulguée dans l'intérêt de l'état, alors qu'il avait le monopole des messageries, cette responsabilité fût limitée à une somme de 150 fr. Cette prétention avait déjà été repoussée par les tribunaux chez des entrepreneurs ordinaires de transport, et elle ne pouvait sérieusement être mise en avant par les compagnies de chemins de fer. Abandonnant cette exhumation malencontreuse d'une loi abrogée en droit et en fait, elles ont néanmoins tenté de limiter l'étendue de leur responsabilité, en mettant au dos du bulletin d'enregistrement des bagages une mention également repoussée par l'autorité judiciaire, depuis un demi-siècle, pour les entreprises de transport autres que les compagnies de chemins de fer, et depuis plus de dix ans pour ces dernières nominativement. Foulant aux pieds cet axiome juridique, que nul ne peut stipuler qu'il ne répondra pas de ses propres fautes, elles ont mis et plusieurs mettent encore

sur ce bulletin « qu'en cas de perte des bagages enregistrés, elles ne donnent pour ceux-ci qu'une somme déterminée, et que, pour pouvoir prétendre à la valeur intégrale des effets perdus, les voyageurs sont tenus de faire, au moment de la remise de ces effets, la déclaration de cette valeur. » La vérité est qu'elles ne peuvent en rien se prévaloir d'une semblable annotation, et que leur responsabilité s'étend, conformément aux dispositions très précises du code de commerce et du code Napoléon, à la valeur dûment justifiée des objets à elles confiés et par elles perdus, sans qu'elles puissent la réduire sous quelque prétexte que ce soit. « Les compagnies de chemins de fer, dit à ce sujet l'auteur d'un ouvrage sur l'exploitation des chemins de fer, feraient donc tout à la fois preuve de bon goût et de respect de la loi en supprimant, sur les bulletins qu'elles délivrent, cette mention désormais complétement inutile et même ridicule. » J'irai plus loin; je dirai qu'il y a dans ce fait une sorte d'attentat à la probité publique, et qu'il est fort inconvenant que certaines compagnies continuent à imprimer une clause semblable qu'elles savent ne lier en rien les tiers, alors qu'ils sont obligés de subir leurs exigences, et se trouvent conséquemment dans l'impossibilité absolue de donner cette adhésion motivée qui pourrait seule transformer la clause en un contrat légal.

Dans l'annotation que je critique en me fondant sur une jurisprudence consacrée, les compagnies écrivent encore qu'elles ne sont en aucun cas responsables des bagages non enregistrés. Les tribunaux me sembleraient aller trop loin, s'ils méconnaissaient la légitimité de cet avertissement. Du reste, dans deux cas où elles ont paru adopter ce système, les contestations toutes particulières qui avaient déterminé leurs décisions ne sont pas de nature à infirmer cette opinion. Il s'agissait en effet de voyageurs qui avaient, en attendant le départ d'un train, remis à la gare leurs bagages à des agens *en uniforme* qui leur proposaient de les garder en dépôt, et se les étaient laissé voler. La question d'enregistrement n'était, à proprement parler, point en cause, et la responsabilité de la compagnie résultait de la remise des bagages à des agens authentiquement désignés comme siens au public, et de la négligence desquels elle devait naturellement subir les conséquences. Il convient d'ajouter que les compagnies ont, pour les cas analogues, un lieu spécial où, pour une très modique rétribution, les voyageurs peuvent déposer régulièrement et en toute sécurité leurs bagages, en attendant que le bureau de distribution des billets soit ouvert.

S'il était utile d'établir une distinction entre les bagages enregistrés et les bagages non enregistrés, pour ne pas imposer injustement aux compagnies une responsabilité dont aucune circonstance ne leur ferait connaître l'étendue; s'il était impossible d'obliger les

voyageurs à faire au sujet de la valeur de leurs effets une déclaration dont la vérification contradictoire par la compagnie serait irréalisable en pratique, il est d'autre part indispensable d'exiger cette déclaration, lorsque parmi ces effets se trouvent des objets d'une grande valeur, notamment des sommes d'argent considérables. La question a été posée mainte fois devant les tribunaux, et ils en ont donné trois solutions différentes. Les uns s'appuient sur une disposition du cahier des charges déjà mentionnée, et qui ne fait aucune distinction entre les valeurs expédiées isolément et celles renfermées dans un colis; ils donnent tort au voyageur qui, en s'abstenant de toute déclaration et faute d'acquitter le droit exceptionnel de transport pour une somme d'argent contenue dans sa malle, quelque minime qu'elle soit, ne met pas la compagnie en mesure de prendre des soins proportionnés à l'importance du dépôt, et la prive du bénéfice légitime auquel elle a droit : ils décident que ce voyageur agit alors à ses risques et périls. — Les autres, ne s'attachant qu'aux obligations des entrepreneurs de transport à l'égard des objets qui leur sont confiés et à l'impossibilité pour le voyageur d'exercer une surveillance personnelle sur ses bagages, admettent la responsabilité entière des compagnies en cas de perte des valeurs qu'ils renferment. C'est ainsi que, tout récemment, un voyageur réclamait à une compagnie qui avait égaré son sac de nuit une trentaine de mille francs, à titre de dommages-intérêts et de restitution d'une somme de 25,000 francs en or qu'il avait eu l'imprudence de mettre dans ce sac, sans aucun avertissement. La compagnie offrait, suivant l'usage, une centaine de francs. Un pareil écart entre ces prétentions réciproques devait amener les parties devant la justice. Le tribunal de première instance avait décidé d'abord en faveur du voyageur; mais en appel la compagnie du chemin de fer a eu gain de cause. — A mon avis, les deux systèmes contraires sont également inadmissibles; il vaut mieux chercher la vérité dans un arrêt très longuement motivé de la cour d'Angers, à laquelle il appartient d'avoir dernièrement, dans un cas fort net, posé les vrais principes de la matière. Le supérieur d'un collége de l'un de nos départemens de l'ouest, allant passer ses vacances scolaires dans une ville du midi, emportait dans sa malle une somme de 1,300 fr. pour subvenir à ses frais de voyage et de séjour, sans avoir fait de déclaration à cet égard lors de l'enregistrement de ses bagages. La malle ayant été perdue, la compagnie déclinait toute responsabilité en se fondant sur l'absence de déclaration et de paiement du droit de transport des matières d'or ou d'argent. La décision du tribunal de première instance avait cette fois été rendue en faveur de la compagnie. C'est alors que, sur l'appel du voyageur, est intervenu l'arrêt auquel je fais allusion.

Déjà le tribunal de commerce de la Seine avait eu l'occasion de poser ce principe éminemment vrai que, « si la raison interdit de rendre une compagnie indéfiniment responsable de la valeur des espèces qu'un voyageur aurait accumulées, contre toutes les règles de la prudence, dans une malle ou dans un sac de nuit, elle doit répondre tout au moins de ce que celui-ci a pu raisonnablement y placer eu égard à son état, à sa fortune et aux circonstances de son voyage. » C'est ce principe que développe la cour d'Angers, en ajoutant qu'il est conforme à la raison de « comprendre dans les bagages d'un voyageur non-seulement les effets à son usage personnel, mais la somme qui lui est indispensable pour les besoins de son voyage, et qui doit en être considérée comme accessoire. » Aucune objection ne me semble pouvoir être faite à ce système intermédiaire.

Dans cette étude, suffisamment étendue, de l'exploitation des chemins de fer au point de vue exclusif du transport des personnes, nous n'avons pas eu la prétention d'approfondir toutes les questions curieuses auxquelles le nouveau moyen de locomotion peut donner lieu; mais nous osons espérer qu'en indiquant les principales, nous aurons contribué à rectifier quelques idées erronées qui sont trop facilement admises sans contrôle par le public, et à combler une sorte de lacune que présente son éducation. Il importe au plus haut degré que le public se familiarise rapidement avec les conditions d'exploitation et les résultats économiques des chemins de fer; c'est pour lui le seul moyen d'assister sans surprise et sans déception aux phénomènes sociaux qu'ils sont destinés à produire, particulièrement en France. On ne sait plus en effet quelles limites assigner par la pensée aux conséquences de cette rapidité féconde que nous procurent les voies ferrées, au développement futur d'un phénomène social qui se traduit dès le début par des modifications générales d'une telle importance. Chaque jour, l'exploitation des chemins de fer fait surgir des questions nouvelles. Une commission du corps législatif, saisie, pendant sa dernière session, de la loi promulguée le 21 mai dernier, et ayant pour but de modifier plusieurs articles du code de procédure civile, émet le vœu d'une révision générale du code dans le sens d'une abréviation des délais et d'une simplification des formalités. « L'ère des chemins de fer, dit excellemment le rapporteur de cette commission, veut en toutes choses plus de rapidité que l'époque du coche... Les lenteurs et les formalités en matière civile impatientent la génération actuelle. » Ces fléaux de toute diversité sociale, comme M. de Rémusat appelle un peu sévèrement peut-être les voies de fer, donneront une solution plus rapide à tout problème international que les plus sages raisonnemens du monde; le réseau non interrompu de rails qui va inces-

samment sillonner l'Europe, en reliant entre elles toutes les nations, amènera tôt ou tard l'uniformité des mesures de tout genre, les délimitations rationnelles des territoires, la suppression des entraves que des nécessités d'un autre âge ont fait introduire dans les relations des peuples.

Le chemin de fer apparaît maintenant partout. Parmi les présens que les Américains adressaient aux Japonais, en 1852, par l'intermédiaire du commodore Perry, figurait un rail-way en miniature. Une petite machine, tournant dans un cercle de quelque étendue, remorquait, avec une vitesse d'une trentaine de kilomètres à l'heure, un petit wagon où un enfant aurait eu peine à entrer. Un témoin oculaire représente maint grave dignitaire du Japon assis sur le haut du véhicule, et s'y cramponnant, pendant que sa robe flotte au gré du vent, avec un mélange de stupeur et d'effroi tout à fait comique. A la fin de l'année dernière, le jour de la fête de la reine de Grèce, le roi Othon a inauguré l'avénement de l'ère industrielle dans laquelle va sans doute entrer cette nation classique des Hellènes, en signant l'acte qui concède à une compagnie française le premier chemin de fer grec. Le début est modeste, car il ne s'agit que d'une voie ferrée de neuf kilomètres destinée à relier Athènes au port du Pirée; mais quelles réflexions ne suggère pas le parcours prochain d'une locomotive le long des côtes de l'Attique, là où se trouvaient les murs de Thémistocle et de Périclès, entre la ville de Minerve et son port naturel! L'empire ottoman doit de son côté devenir tributaire de la nouvelle industrie par l'établissement projeté de deux chemins de fer partant de Constantinople, et se dirigeant, l'un sur Belgrade pour relier la Turquie à l'Autriche, l'autre sur Bassora pour atteindre le Golfe-Persique. Depuis six mois déjà, le sifflet des machines anglaises retentit aux abords de Smyrne. L'Égypte est plus avancée, et le voyageur qui va d'Alexandrie au Caire peut, aux stations du chemin de fer qui relie ces deux points, voir en même temps les représentans du système primitif de locomotion et du système moderne, le chameau biblique et la locomotive. Sous cette nouvelle forme, le passé et l'avenir vont prochainement aussi se trouver en présence au pied des murs de la ville éternelle. Enfin on sait que depuis un an l'exécution du réseau général des chemins de fer algériens est décrétée, et les premiers coups de pioche viennent d'être donnés. Il n'est donc pas un point du monde aujourd'hui où les voies ferrées ne pénètrent ou ne s'étendent, et plus que jamais aussi l'intérêt général doit se porter sur les publications propres à faire apprécier le nouveau mode de locomotion dans les résultats acquis, comme à faire pressentir les progrès qu'il lui reste à réaliser encore.

E. Lamé Fleury.

DE LA POÉSIE

DANS

SES RAPPORTS A L'HISTOIRE POLITIQUE

LA BATAILLE DE LÉPANTE. — LE POÈTE ESPAGNOL HERRERA.

Au XVIe siècle, malgré le poids de l'érudition et de la controverse, malgré la servitude de l'imitation, le poète avait repris son rôle antique et vrai de conseiller du peuple, de chantre du courage et de la délivrance. Un grand péril menaçait alors l'Europe, déchirée par tant de divisions intérieures. Il est étrange, sans doute, que nous soyons à moins de trois siècles de l'époque où les Turcs, maîtres absolus des plus beaux climats de l'Occident, dominaient la Méditerranée par leurs flottes, et, délivrés de Charles-Quint, semblaient ne plus compter d'adversaires en Europe.

Il en est ainsi cependant, et l'imagination peut à peine concevoir quelle sollicitude et quel effroi se répandaient chez les peuples chrétiens au moindre mouvement des nombreuses armées de Soliman et de Sélim. L'empire turc était encore dans le cours impétueux de sa grandeur et sous l'inspiration de cette politique atroce qui semblait l'âme de sa puissance. Une succession au trône régulièrement assurée par des meurtres de famille, un gouvernement de sérail discipliné par la mort à la moindre faute ou au moindre revers, un trésor enrichi par les confiscations et le pillage, des hordes de janissaires recrutés de l'élite du sang chrétien pris et fanatisé dès l'en-

fance, puis cette autre armée de possesseurs turcs payant du service guerrier le domaine qui leur était échu et défendant leur pays comme une proie, tout cela rendait les armes ottomanes égales au moins à celles de l'Europe, et devant les divisions et les troubles des états chrétiens elles semblaient supérieures.

De ce génie des arts, déjà levé sur l'Occident, la Turquie n'empruntait encore que des instrumens de force matérielle, l'artillerie, la construction des forts et quelques notions de marine appliquées par des renégats; mais, loin que la confiance des Turcs fût diminuée par ce besoin de secours étrangers, elle en devenait plus ambitieuse et plus hautaine, comme se sentant prédestinée à prendre captive la chrétienté tout entière, avec ses richesses et ses arts.

On n'avait pas oublié le débordement de la conquête turque sous Mahomet II, et comment de Constantinople le sultan menaçait déjà Rome, quand la mort l'arrêta. Le long règne de Soliman II accrut cette puissance, conquit Rhodes, ravagea la Hongrie, humilia l'Autriche, et pesa sur l'Europe comme sur l'Orient. Même sous son obscur successeur Sélim, surnommé justement l'Ivrogne, l'empire turc, encore dans le torrent de son invasion, allait enlever Chypre aux Vénitiens.

C'est alors que devant la force croissante et l'ambition de la Turquie, malgré la connivence de Charles IX, qui préludait par cette lâcheté au grand crime de son règne, entre l'inaction calculée de l'Angleterre, la timidité de l'Autriche, l'épuisement de la Pologne en guerre avec la Moscovie barbare, on vit apparaître le réveil du génie chrétien et resplendir l'étoile de l'Occident.

A qui l'honneur de cette résistance et des représailles victorieuses qu'exerçait enfin la chrétienté? Nommons d'abord un pape, Pie V, un simple religieux parvenu de la plus humble origine au siége pontifical, prêtre austère et zélé, d'un esprit violent, a-t-on dit, mais ayant de la grandeur et de la prévoyance.

C'est ce pontife qui, dès la première menace des Turcs contre l'île de Chypre, sollicita vivement une ligue de quelques états chrétiens. Prêcher la croisade n'était plus possible dans l'Europe divisée par les ambitions des princes et le schisme religieux; mais, si le pape ne pouvait plus entraîner toute l'Europe à une guerre sainte, que Luther avait blâmée comme injuste et inhumaine, il pouvait du moins y prendre part et donner à sa souveraineté temporelle le plus glorieux emploi.

Rien n'arrêta le zèle du généreux pontife, pas même les lenteurs égoïstes et la froide astuce du monarque dont il devait le plus espérer le secours. Philippe II en effet, impitoyable pour les débris du mahométisme épars encore dans ses états, hésitait à lutter contre la

puissance des Turcs et surtout à défendre contre eux Venise, dont il enviait le riche commerce. Invoqué avant tout autre dans la ligue projetée contre Sélim, il s'était fait d'abord accorder par le pape un prélèvement annuel sur les biens de l'église dans toute l'étendue de ses états, tant que durerait la guerre; mais cette amorce même devenait cause de retard, l'avare et rusé monarque différant les préparatifs et multipliant les obstacles à toute expédition décisive pour profiter plus longtemps du privilége obtenu. Peut-être aussi, dans ses craintes jalouses, devait-il hésiter à donner au fils de Charles-Quint et d'une femme inconnue, à son frère bâtard, l'héroïque don Juan, une si grande occasion de gloire.

C'est ainsi que, malgré la coalition préparée et devant la flotte des alliés, égale en nombre, supérieure en manœuvre aux vaisseaux turcs, l'île de Chypre fut subjuguée, après les sièges opiniâtres et la prise de ses deux capitales, Nicosie et Famagouste, sans aucune grande diversion tentée dans l'intervalle.

Cette victoire était odieuse et faite pour soulever l'indignation de l'Europe. A Nicosie, les Turcs, entrés par capitulation, avaient massacré la garnison entière; à Famagouste, le pacha, reçu également à conditions sur des ruines, devant une garnison exténuée de misère et de faim, avait, sous un semblant de féroce colère, violé toute promesse, fait massacrer les principaux officiers vénitiens et écorcher vif l'héroïque gouverneur de la place. Puis, le joug de fer des Turcs, aggravé par la foule de pillards asiatiques qu'avait attirés la longueur du siége, s'était étendu sur la malheureuse île.

Pie V en versa des larmes, et fit retentir dans l'Europe troublée le cri de son affliction. Rien de comparable à l'ardeur dont il pressa l'exécution du traité déjà conclu, le ralliement de la flotte confédérée, et la vengeance, puisque le secours arrivait trop tard. La plus grande marque de cette ardeur était dans la présence, inouie jusque-là, d'une escadre et d'une armée pontificales. Pie V en avait remis le commandement à un Colonna, d'une ancienne famille romaine, longtemps suspecte à la papauté; mais tout s'effaçait alors, aux yeux du pape, devant la grandeur du devoir et du péril. Cet exemple parlait plus haut que tous les appels faits à la chrétienté, et de presque tous les états d'Italie des vaisseaux de guerre et des troupes s'étaient réunis, avec les galères de Rome, à la flotte vénitienne.

Ainsi, dans l'automne de 1571, cinq mois après la conquête de Chypre, s'avançait sur la Méditerranée un armement chrétien formé de deux cents hautes galères, d'une foule de navires, et portant cinquante mille hommes de troupes. La journée de Lépante! il n'est pas un plus beau souvenir historique dans l'Europe du XVIe siècle.

Ce fut le dimanche 7 octobre 1571, dans cet ancien golfe de Corinthe qui se prolonge entre la côte de l'Albanie et la presqu'île de Morée, près du détroit où s'était livrée la bataille d'Actium, que le génie romain gagnait, au profit d'un maître, contre l'amas confus et les pavillons barbares de l'Orient.

La flotte ottomane, forte de plus de deux cents galères poussées par les rames d'esclaves chrétiens, et traînant à sa suite une foule de navires, s'était embossée au rivage. La flotte chrétienne longea du nord au sud la côte d'Albanie, marchant à l'ennemi, précédée de six galéasses vénitiennes, ou grands vaisseaux, dont le haut bord et les feux étaient irrésistibles.

Là commandait don Juan, élevé par son courage au-dessus des conseils timides de quelques généraux de Philippe II. Sa principale force en navires et en soldats était italienne, ou plutôt italienne et grecque; car c'est un fait aujourd'hui vérifié, qu'à part les douze galères du pape, les galères de Savoie, de Gênes et de quelques villes, ou même de quelques généreux citoyens d'Italie, les Vénitiens avaient seuls cent quatre galères, et sur cette escadre un grand nombre de Grecs, soit réfugiés de la Morée, soit recrutés de Candie, de Corfou et des autres îles soumises encore au pouvoir de Venise. Selon la dureté jalouse de la politique vénitienne, aucun de ces sujets de la république n'avait de commandement maritime, ni de grade militaire; mais ils combattirent vaillamment sous ce drapeau que teignaient aussi de leur sang quinze capitaines des Vénitiens et leur premier amiral.

Don Juan d'Autriche avait disposé lui-même l'ordre du combat et parcouru l'avant-garde et les côtés de la flotte, debout sur un esquif, un crucifix à la main, exhortant du geste et de la voix tous les confédérés, dont il avait mêlé les *pavillons* pour ne faire qu'un seul peuple. Puis, remonté à son bord, où l'entourait une élite de jeunes nobles castillans et de soldats sardes, après que les grands navires vénitiens eurent porté les premiers coups et fait une large trouée, il s'était acharné lui-même à l'attaque du vaisseau amiral turc, et par cette prise et la mort de l'amiral avait puissamment hâté la victoire.

Comme il était arrivé jadis aux Romains dans leurs premières batailles de mer contre Carthage, les galères des deux partis se heurtant et s'accrochant avec des crampons de fer, le combat était devenu souvent un duel de pied ferme et corps à corps, où les vieilles bandes d'Espagne, les Italiens et les Grecs vainquirent après cinq heures de lutte.

Le désastre des Ottomans fut immense. L'enceinte resserrée du détroit semblait toute couverte de débris fumans et de cadavres.

Cent trente galères turques tombèrent aux mains des vainqueurs un grand nombre se brisèrent au rivage, ou furent incendiées. On porta jusqu'à trente mille hommes le nombre des Turcs tués ou prisonniers; cinq mille esclaves chrétiens furent délivrés des fers et de la rame, et leur cri de joie semble retentir encore dans plus d'un éloquent souvenir de cet immortel Cervantès, qui combattait, soldat obscur alors, sur la flotte espagnole.

De cette défaite, aggravée par l'imprévoyance ottomane, il n'échappa guère, à la faveur de la nuit, qu'une section de la flotte turque, l'escadre d'Alger, commandée par le dey lui-même, indépendant du pacha turc, et manœuvrant de hardis navires, habitués aux écueils de ces mers et non moins alertes à la fuite qu'au pillage.

Ce fut même ce vassal peu docile de la Porte qui vint porter à Constantinople la nouvelle de la bataille perdue, et montrer à Sélim presque les seuls vaisseaux ottomans sauvés de la ruine commune. La consternation fut très grande parmi le peuple et dans le gouvernement barbare du sultan. Les arsenaux épuisés, le port vide de navires, l'entrée du détroit mal défendue par quelques énormes canons de fer, tout semblait favoriser l'audace des agresseurs.

Mais la saison avancée, les pertes des alliés dans le combat, et surtout la politique de Philippe II, docilement obéie du jeune vainqueur quand la vue de l'ennemi n'emportait plus son courage, furent autant de prétextes à l'inaction. Les chrétiens n'osèrent pas user de leur succès comme ils l'auraient dû, assaillir à coups pressés l'empire ottoman, et lui reprendre du moins sa récente conquête. Abrités dans la rade de Corfou, ils s'y partagèrent le butin de leur victoire, les galères ennemies, les pièces d'artillerie, les captifs, donnant à l'Espagne cinquante-huit galères turques, trente-neuf à Venise et dix-neuf au pape, mais rien de plus ne fut essayé contre le joug à demi brisé des barbares.

Aux efforts passionnés du pape, à ses ambassades pour presser la continuation de la guerre et pour étendre l'alliance, Philippe II répondit seulement par la promesse de laisser sa flotte hiverner près de l'Italie et en protéger les rivages; il avouait d'ailleurs que pour son compte il redoutait moins aujourd'hui les Turcs que les chrétiens dissidens de la Belgique. Le faible empereur d'Allemagne, Maximilien, persistait dans sa neutralité, et, tout en témoignant une grande horreur du voisinage des Turcs, il alléguait la trève qu'il avait faite pour quelques années avec le sultan.

Tel n'était pas sans doute l'esprit des peuples dans toute l'Europe chrétienne. Leur joie de la défaite des Turcs fut grande, surtout

chez ces races du midi plus dominées par le sentiment religieux, et que l'entrée conquérante du mahométisme en Europe menaçait particulièrement depuis trois siècles.

L'Italie renaissait à la gloire des armes par cette immortelle journée de Lépante. Le généreux pontife encourageait lui-même alors ces imitations de l'ancienne Rome, dont Rienzi avait épouvanté deux siècles auparavant la chaire pontificale. Ces honneurs du triomphe, que les anciens césars avaient supprimés ou n'avaient gardés que pour eux, furent rétablis pour le chef de l'escadre romaine, Antoine Colonna. Le 16 décembre 1571, trois mois après la défaite des Turcs, il entrait dans Rome en appareil de triomphateur, précédé de riches dépouilles et suivi de captifs, parmi lesquels était le fils d'une sœur de Sélim. Il s'avançait ainsi, entre les rangs des soldats, au milieu des transports de joie du peuple, jusqu'au Capitole, et de là venait au Vatican recevoir l'embrassement du pape et les félicitations de toute l'église romaine. Le lendemain, une messe pontificale, célébrée au Capitole dans la chapelle *Ara Cœli*, consomma le caractère tout chrétien de ce nouveau triomphe, en même temps que des soins et des égards prodigués aux captifs qui en avaient orné la pompe marquaient la civilisation d'un monde meilleur.

A tous les honneurs dont il comblait Colonna, le pape voulait joindre des richesses, et il lui fit don de cinquante mille écus d'or; mais le noble chevalier, avec une générosité digne des meilleurs temps de la république romaine, ne garda rien de cette largesse, et la fit distribuer en dots à des filles pauvres et en secours aux indigens.

Dans l'Espagne, une poésie enthousiaste et guerrière célébrait le triomphe de la croix et réclamait la délivrance de l'Orient chrétien. Ces sentimens, parés du plus beau langage, éclataient alors dans les vers, non pas d'un lauréat de cour, Philippe II n'en avait pas, mais d'un Espagnol de Séville, exprimant la joie religieuse et l'orgueil national de son pays.

Une première ode toutefois, à la gloire de don Juan d'Autriche, est trop savante de mythologie, trop imitée de Pindare, trop chargée du souvenir d'Encelade, de Mars et des muses. Ce n'étaient pas les *Olympiques*, c'était le chant du passage de la Mer-Rouge qui convenait à l'art du poète et devait l'inspirer. Nous le voyons bientôt, dans ce sujet tout chrétien, s'élever avec le prophète, et en imiter, sinon la brièveté rapide, du moins la grandeur :

« Chantons le Seigneur, qui, sur la face de la vaste mer, a vaincu le Thrace cruel. Toi, Dieu des batailles! tu étais notre droite, notre salut et notre

gloire. Tu as brisé les forces et l'altière audace de Pharaon, guerrier féroce. Ses chefs choisis ont couvert de leurs débris l'abîme de la mer; ils sont, comme la pierre, descendus jusqu'au fond. Ta colère les a soudain attirés, comme la flamme attire et consume la paille desséchée.

« Plein de confiance en l'appareil de ses navires, le superbe tyran qui tient asservies les têtes de nos frères et met leurs bras au service injuste de sa puissance a de ses mains abattu les cèdres à la cime altière, et l'arbre qui se dressait le plus haut vient boire des eaux étrangères en foulant de sa tige intrépide un territoire interdit.

« Les faibles ont tremblé, confondus de cette fureur impie. Il a haussé le front contre toi, seigneur Dieu, et d'un visage insolent étendant ses deux bras armés, il a remué sa tête furieuse ; il a fortifié son cœur d'une ardente colère contre les deux Hespéries que baigne la mer, parce que, assurées en toi, elles lui résistent, et qu'elles se revêtent des armes de ta foi et de ton amour.

« Il a dit dans son arrogance et ses mépris : Elles ne connaissent, ces contrées-là, ni mon courroux, ni les exploits de mes aïeux. Auraient-elles osé les combattre à la suite du Hongrois timide et dans la guerre de Dalmatie et de Rhodes ? Qui les a pu délivrer ? qui de leurs mains a pu sauver ceux d'Autriche et les Germains? Leur Dieu pourra-t-il par hasard aujourd'hui les préserver de ma main vengeresse ?

« Leur Rome tremblante et humiliée a converti ses cantiques en larmes. Elle et ses fils affligés attendent ma colère, et la mort après la défaite. La France est ébranlée de discordes, et en Espagne une affreuse mort menace quiconque honore les bannières du croissant. Ces nations belliqueuses sont occupées à leur propre défense, et ne le fussent-elles pas, qui peut me faire offense ?

« Des peuples puissans m'obéissent, baissent la tête sous le joug, et, pour se sauver, me tendent la main. Leur valeur est vaine, parce que leurs jours penchant vers leur déclin s'obscurcissent, que leurs braves marchent à la mort, que leurs vierges sont captives, que leur gloire a passé à mon sceptre. Du Nil au fécond Euphrate et au froid Danube, tout ce que le soleil contemple est à moi.

« Toi, Seigneur! toi qui ne souffres pas que ta gloire soit usurpée par celui qui estime sa propre force au gré de son orgueil et de sa colère, ce superbe ennemi, vois comme il a, dans sa victoire, dégradé tes autels ! Ne souffre pas qu'il opprime ainsi les tiens, qu'il nourrisse de leurs cadavres les bêtes féroces, qu'il atteste sa haine dans leur sang répandu, et qu'ayant fait cette insulte, il dise : Où est le Dieu de ces hommes ? de qui se cache-t-il ? »

Le beau mouvement par où débute cette strophe ne peut échapper à aucun lecteur. Le poète continue :

« Pour la gloire méritée de ton nom, pour la juste vengeance de ton peuple, pour les gémissemens de tant de malheureux, tourne ton bras tendu contre celui qui s'indigne d'être homme... Trois et quatre fois frappe d'un châtiment rigoureux ton ennemi, et que l'injure faite à ton nom soit l'erreur fatale de sa vie!...

« Il a levé la tête ce puissant qui te porte une si grande haine; il a tenu conseil pour notre ruine, et contre nous ont médité ceux qui se trouvaient là : « Venez, ont-ils dit, et, sur la mer houleuse, faisons un grand lac de leur sang; détruisons tous ceux de cette race, et, partageant leurs dépouilles, rassassions nos yeux de leur mort. »

« De l'Asie et de la merveilleuse Égypte sont venus des Arabes, des Africains légers, et ceux que la Grèce leur a mal associés : guerriers à la fière encolure, d'une grande force et en nombre infini. Ils ont osé promettre d'incendier de leurs mains nos frontières, de mettre à mort par l'épée notre jeunesse, de prendre nos jeunes enfans et nos vierges, et de souiller la gloire, la pureté de celles-ci.

« Ils ont occupé les golfes de la mer, la terre demeurant muette et dans l'effroi, et nos braves sont restés silencieux et hésitans jusqu'à ce que, le Seigneur opposant à la furie des Sarrasins un ennemi nouveau, devant eux se soit levé le noble jeune homme d'Autriche, avec l'illustre et belliqueux Espagnol, car Dieu ne souffre pas que dans Babylone vive toujours asservie sa cité chérie de Sion. »

Le noble jeune homme d'Autriche, voilà, ce semble, un digne langage pour le modeste vainqueur de Lépante. Peut-être ici le goût du poète est heureusement aidé par la crainte de blesser un despotisme jaloux; nulle vaine pompe n'a surchargé l'éloge du héros. Selon le génie des prophètes hébreux, Dieu seul a tout fait, Dieu seul a paru.

« Les grands se sont troublés, les forts, les puissans se sont rendus avec effroi, et toi, ô Dieu, de même que la roue du vanneur et la barbe de l'épi arrêtent le souffle impétueux du vent, tu as livré ces méchans qui, fugitifs par milliers, ont pâli devant un seul homme. Tel qu'un feu embrase les forêts et sur leurs épaisses cimes a répandu sa flamme, tel, dans ta colère et tes foudres, tu les as suivis et tu as couvert leur face de honte. »

Cet aspect du Dieu des armées, ces cèdres superbes abaissés sous sa main, ces images empruntées aux prophètes, se prolongent dans les vers du poète avec plus d'éclat que de nouveauté. Notre esprit s'arrête surtout à quelques mots sur la Grèce, indiquant trop combien le malheur devient aisément coupable aux yeux de ceux qui le délaissent. Le poète n'a pas nommé, n'a pas reconnu des Grecs dans les rangs des vainqueurs chrétiens, et il accuse leur présence dans les rangs ennemis et sur les bancs de ces galères qu'il appelle « les vaisseaux de Tyr. »

« Babylone, dit-il, et l'Égypte épouvantées craindront le feu et la lance guerrière, la terre s'abaissera sous la lumière des cieux, et désespérés, le front obscurci dans l'effroi de leur solitude, tes ennemis, ô Seigneur, pleureront leur défaite. Mais toi, ô Grèce, complaisante à l'espoir de l'Égypte et orgueil de sa confiance, quelle tristesse que tu lui obéisses, sans crainte de Dieu, et ne sachant pas voir où est la délivrance!

« C'est ainsi, malheureuse ingrate, que tu as paré tes filles pour être les adultères infâmes d'un peuple sacrilége qui voulait profaner ta race! D'un œil égaré, tu as suivi ses pas odieux, sa voie abhorrée et funeste. Dieu satisfera son courroux par ta mort; sur ta tête est suspendu son glaive terrible. Qui pourra, pusillanime nation, retenir sa main déchaînée? »

Après cette invective qui montre à quel point les malheureux Grecs étaient alors méconnus de ceux mêmes pour lesquels ils mouraient, le poète n'a plus qu'à redire les antiques malédictions du prophète contre Tyr et ses vaisseaux détruits. S'adressant à l'Asie, noyée dans ses vices, dit-il, et désormais abattue sans retour, il ne voit que Dieu à remercier d'un si grand triomphe, et il s'écrie :

« Ceux qui ont vu ta force brisée et la mer libre et dégagée des forêts de navires qui troublaient ses ondes, en contemplant ta mort honteuse, diront de tes débris errans : « Qui donc a eu tant de puissance contre la terrible Asie? Le Seigneur, qui a montré sa forte main pour la foi de son prince chrétien, et qui, pour la gloire de son saint nom, accorde à son Espagne ce triomphe.

« Bénie soit ta grandeur, ô Seigneur, pour avoir, après tant de maux soufferts, après nos fautes et nos châtimens, brisé l'antique orgueil de l'ennemi! Que tes élus t'adorent, ô Seigneur! Que tout ce qui environne le ciel confesse ton nom, ô notre Dieu et notre appui, et que la tête condamnée du rebelle périsse dans les flammes! »

Cette victoire de Lépante fut stérile, ont dit quelques historiens. La ligue chrétienne se divisa; Philippe II, par haine des Vénitiens et jaloux effroi de don Juan, ne voulait pas porter de nouveaux coups à l'empire ottoman : Venise, commerçante encore plus que guerrière, aspirait à la paix; nul secours ne venait d'Allemagne, et la persévérance du pontife de Rome ne pouvait donner à l'Italie l'unité qui lui manquait. Une paix fut donc signée, qui laissait à l'invasion turque toutes ses conquêtes, deux ans après la journée de Lépante, et lorsque déjà des arsenaux de Constantinople et des ports de l'Orient sortait une nouvelle flotte de deux cents galères. Tant la barbarie de ce peuple était alors armée de richesses et d'activité! Cela même explique combien était nécessaire cette victoire appelée stérile. Si le désastre des Turcs se trouva si tôt réparé et leur marine encore si redoutable, que n'eût pas osé cet empire contre l'Italie sans la ligue et la victoire de Lépante? Honorons ici dans les vers d'Herrera cette voix du peuple, cet instinct généreux qui ne trompe pas sur la vraie politique d'un temps, méconnue parfois dans l'histoire!

Deux siècles après la journée de Lépante, une autre victoire navale, non pas nécessaire à la sûreté de l'Europe, mais fort retentissante dans le monde, consommait la ruine politique de l'empire

turc. Cette fois c'étaient les vaisseaux anglais, réunis aux vaisseaux russes, qui détruisaient la flotte ottomane dans la rade de Tchesmé le 6 juillet 1770.

Je ne sais si l'amiral anglais s'en repentait ensuite; mais le coup était terrible et semblait commencer déjà ce que voit notre siècle, la renaissance d'un état grec et l'affranchissement de l'Europe orientale. Ce n'était plus pour les puissances chrétiennes une question de défense personnelle ni de zèle religieux; mais c'était, dans l'esprit généreux d'alors, une question de justice et de civilisation, dont l'ambition pouvait abuser sans doute, mais qui se recommandait par les plus nobles motifs. Cette disposition, que la philanthropie de Joseph II et le génie conquérant de Catherine avaient hâte d'exploiter, alla croissant dans les dernières années de la monarchie française au XVIIIe siècle. La guerre seule des États-Unis d'Amérique y faisait diversion; mais le principe de civilisation et de justice sociale qui émancipait les colonies anglaises parlait plus haut encore en faveur de ces belles contrées de l'Europe orientale et de l'Asie-Mineure, si stérilement possédées par d'ignorans et cruels oppresseurs.

Dans ce mouvement des opinions en Europe, si indifférent à la conservation de l'empire turc, ou plutôt si favorable à sa chute, ce fut l'explosion même du principe de liberté, ce fut la révolution seule qui, par un contre-coup indirect, mais irrésistible, sauva la Turquie d'un imminent péril. En 1787 en effet, la Russie, dirigée par le génie de Catherine, déjà maîtresse de la Crimée et bien résolue de ne pas la rendre, maîtresse de la Mer-Noire et menaçant Constantinople, préparait une invasion dont le chemin semblait tracé et le résultat inévitable. Ce résultat, ce n'était pas un zèle posthume de croisade qui le souhaitait et le prédisait; ce n'était pas non plus la complaisance intéressée de quelques publicistes aux gages d'une grande puissance : c'était l'esprit à la fois ferme et pratique d'un des plus habiles voyageurs en Orient, du philosophe Volney. Rien de plus remarquable que son livre intitulé *Considérations sur la guerre des Turcs en* 1788, ce livre que Napoléon rappelait un jour à Volney, qu'il faisait sénateur, en lui disant : « Je vous dois d'avoir eu l'idée d'aller en Égypte. »

Nulle part, en effet, on ne saurait mieux analyser les vices irrémédiables d'un empire asiatique importé en Europe, n'y dominant plus par le premier élan d'un fanatisme sauvage, et y dépérissant par l'incurie et la mollesse. Ce n'était pas que dès lors les Turcs n'essayassent de s'éclairer. Volney indique à cet égard ce qui se faisait et s'est renouvelé tant de fois depuis, l'appel d'ingénieurs et d'officiers étrangers, les réformes économiques, les perfection-

nemens de tactique; mais il explique en même temps avec une profonde connaissance du monde oriental la vanité de tous ces efforts ou plutôt de toutes ces apparences : « Non, non, dit-il, c'est en vain que l'on veut l'espérer; rien ne changera chez les Turcs, ni l'esprit du gouvernement, ni le cours actuel des affaires. Le sultan continuera de végéter dans son palais, les femmes et les eunuques de nommer aux emplois, les vizirs de vendre à l'encan les gouvernemens et les places, les pachas de piller les sujets et d'appauvrir les provinces, etc., jusqu'à ce que, par une dernière secousse, cet édifice incohérent, privé de ses appuis et perdant son équilibre, s'écroule tout à coup en débris, et ajoute l'exemple d'une grande ruine à tous ceux qu'a déjà vus la terre. »

L'habile observateur rappelle ici des faits bien aggravés depuis un demi-siècle. « Pendant qu'un autre empire se fortifiait, écrit-il, la milice des Turcs s'abâtardissait, et le sultan Mahmoud énervait les janissaires, qu'il craignait, en les dispersant dans tout l'empire et en faisant noyer leur élite. » Depuis lors, un autre sultan Mahmoud a détruit par le fer et le feu cette terrible institution des janissaires; mais l'a-t-il remplacée? La campagne de Crimée n'en a donné, ce semble, aucune preuve. Restent les réformes financières, industrielles, morales, politiques même. Nous n'osons dire à cet égard quels jugemens sévères étaient déjà portés sur l'incapacité de l'esprit musulman à se réformer et à s'approprier les arts de l'Europe. Il en prend les vices ajoutés aux siens, plus de finesse dans la barbarie, plus de corruption dans la férocité, plus de combinaisons dans la vénalité. Telle était l'opinion fortement exprimée du philosophe Volney.

A part cette prévoyance, que les événemens ultérieurs n'ont pas démentie, il y avait encore à considérer, dans le point de vue d'alors, le contre-coup de la conquête présumée, la rupture de l'équilibre européen, la difficulté du partage, l'intérêt commercial de la France. Volney traite ces questions diverses avec une grande précision de détails, une brièveté pleine d'idées, et ce souffle de liberté précurseur de 1789, et qui en dénotait l'approche toute-puissante. Mais là même allait se rencontrer, à l'appui de l'empire turc, l'obstacle, le retard, l'incident préservateur, dont Volney, dans ses vœux de civilisation et de liberté, ne calculait pas la portée. De bonne heure inquiète du mouvement de la France et frappée de terreur aux premiers accens de sa libre tribune, la tsarine ne songea plus dès lors à de lointaines conquêtes, et fit la paix avec la Turquie après la prise d'Otchakof, ne se réservant plus d'autre tâche que d'achever le démembrement de la Pologne et de se préparer à la lutte contre la France.

Dans les années qui suivirent et à travers les grands soulèvemens de l'Europe, une fois encore un contre-coup indirect de la France sembla pour quelque temps raffermir la Turquie. L'empereur Napoléon avait, dans une occasion solennelle, à l'ouverture du corps législatif de 1809, annoncé, comme un événement agréable à ses yeux, la réunion de la Moldavie et de la Valachie au vaste empire du tsar, qu'il nommait alors son allié et son ami. Deux ans après, la Russie, qui, depuis cette acquisition ainsi reconnue, n'en avait pas moins continué la guerre contre le sultan, lui accordait tout à coup la paix et lui rendait les deux provinces, pour se concentrer tout entière dans une résistance désespérée contre un bien autre ennemi venu de l'Occident. On sait ce que cette paix avec la Turquie et le retour immédiat d'une armée russe de plus ajoutèrent pour les Français au désastre de la campagne de 1812. La Turquie alors eut une action puissante dans sa faiblesse : elle se trouva partie nécessaire et intégrante de la coalition qui allait briser la puissance du dictateur revenu de la Bérésina, pour vaincre inutilement à Bautzen et à Lutzen.

Au fond, ces grands duels des nations civilisées, ces guerres de patriotisme et d'ambition étaient une trève heureuse, un répit de sécurité pour le déclin de l'empire ottoman. Jamais les mots d'équilibre européen, d'intégrité du territoire, de souveraineté légitime, n'avaient été tant prononcés, et parfois appliqués avec une généralité si confuse. Lorsque vint à éclater l'insurrection grecque de 1820, avec celles de Naples et de Piémont, bien des gens scrupuleux ou craintifs alléguaient la *légitimité* du sultan, et l'empereur Alexandre lui-même affecta de renier tout intérêt pour les Grecs, de blâmer une cause où il apercevait, disait-il, le signe révolutionnaire. Ce langage, le puissant despote le répétait encore, et avec sincérité même, après que tant de prêtres grecs mis à mort, tant de femmes et d'enfans chrétiens égorgés ou vendus, et l'effroyable massacre de Chio, prolongé pendant deux mois, avaient marqué le gouvernement turc du signe sanglant de la barbarie.

Heureusement les autres nations de l'Europe ne raisonnèrent pas alors comme faisait l'ambitieux successeur de tant d'autres desseins de Catherine. On n'a point oublié le mouvement électrique, enthousiaste et sensé, chrétien et cosmopolite, qui en France, en Allemagne, en Angleterre, dans les États-Unis d'Amérique, intéressa tant de cœurs à la lutte héroïque des Grecs, provoqua tant de souscriptions, tant de réunions secourables, tant d'efforts individuels, et enfin un si noble effort public. On n'a point oublié la bataille de Navarin, cette journée de Lépante du XIXe siècle, où la France eut une part si glorieuse, où elle fit la tête de l'escadre anglaise,

comme l'escadre anglaise à Tchesmé avait remorqué les vaisseaux russes.

Alors aussi, dans l'année 1827, illustrée par cet exploit, il ne manqua pas de gens pour trouver la victoire de Navarin stérile, inopportune et même malencontreuse (*untoward*). Ce fut l'expression mémorable d'un homme public célèbre, et sa plainte dans le parlement britannique.

Nous ne rechercherons pas ici les motifs d'intérêt immédiat et de lointaine prévoyance qui dictaient cet étrange langage et ce désaveu d'un combat que l'Angleterre avait très volontairement livré et d'un triomphe qu'elle partageait; mais fut-il jamais victoire moins stérile que celle qui, venant arrêter l'extermination d'une race chrétienne, décidait le succès de la plus juste des résistances, et rendit possible et prochaine la formation d'un nouvel état civilisé? On dit beaucoup alors que ce blâme de quelques politiques anglais tenait surtout à des rivalités de commerce dans la Méditerranée et à la crainte du *nolis* à bon marché des petits vaisseaux grecs. En vérité, cette sollicitude était bien peu sérieuse pour une si grande puissance, portant si loin et partout ses bras et son commerce. On n'approuva donc guère en France cette humeur de nos alliés, vainqueurs à leur corps défendant et faisant acte de contrition pour les vaisseaux turcs détruits à Navarin. L'esprit public français, alors si éveillé sur tous les intérêts de civilisation et de liberté, salua d'un vif enthousiasme le brave amiral Rigny, dont la décision entraînante et glorieuse ressortait si bien du regret tardif de ses confédérés. La joie de cet événement fut générale en France, et les talens le plus chers au pays, de Casimir Delavigne à Victor Hugo, la célébrèrent avec non moins de talent et de faveur populaire que n'en avait rencontré jadis Herrera.

Cette fois encore l'opinion commune et ce sentiment généreux, qu'on a cru rabaisser en l'appelant poésie, étaient d'accord avec l'histoire et devaient être confirmés par elle. Assurée par la victoire de Navarin, l'expédition de Morée en 1828 vint terminer la lutte laborieuse des Grecs contre un ennemi si supérieur en nombre et consacrer enfin une émancipation méritée par tant de souffrances et de courage. Que la prudence diplomatique ait fort limité le champ de cette émancipation, qu'elle ait retiré à la Grèce, pour les rendre aux Turcs, des parties même de son sol affranchi, quelques-unes de ces îles si commerçantes et si actives, mortes aujourd'hui sous la reprise de leur ancien joug, il n'importe : la reconnaissance de la Grèce par l'Europe fut un grand bienfait, autant qu'un acte de stricte humanité.

Et certes lorsque, dans ce royaume de Grèce fait systématique-

ment d'une si étroite étendue, il y a quelques mois, se célébrait le vingt-cinquième anniversaire du règne actuel, au milieu de la joie d'une population laborieuse, intelligente, accrue de près d'un million d'âmes, il était impossible de ne pas honorer la journée de Navarin, de ne pas en bénir et la pensée, et l'action, et le résultat. On le doit dans cet intérêt de progrès cosmopolite et d'équité sociale, dont la politique paraît préoccupée, et il semble aussi que la France, si justement fière de son rôle désintéressé et de sa persistance généreuse dans l'émancipation finale de la Grèce, en a recueilli plus d'un avantage qu'elle ne cherchait pas, qu'elle ne prévoyait pas d'abord. Le premier de ces avantages indirects, celui auquel la France a dû s'attacher par les sacrifices et par la perspective de l'avenir, ce fut cette prise d'Alger, devenue le point de départ d'une possession si vaste et le commencement d'un empire trop voisin de sa métropole pour en être jamais détaché. Ainsi le voulait sans doute la Providence : de tant de guerres, de tant d'immortelles victoires, de tant de territoires annexés par la conquête, il n'est resté à la France qu'une seule acquisition durable, qu'un seul agrandissement, celui qui nous fut donné par le contre-coup de la guerre la plus humaine et la plus libérale qu'un grand peuple ait jamais faite. Nul doute en effet que la journée de Navarin et la campagne de Morée n'aient singulièrement favorisé la conquête d'Alger : elles y préparèrent les Turcs, elles en donnèrent l'idée aux Français. Elles commencèrent, par la consternation de l'esprit musulman, cette grande révolution qui doit rendre un jour au christianisme et au génie des arts les plus beaux climats de l'Europe, comme le prévoyait, il y a bientôt trois siècles, le poète espagnol Herrera.

VILLEMAIN.

SOUVENIRS

D'UN AMIRAL

—

SECONDE PARTIE.

LES ÉPREUVES DU COMMANDEMENT.

II.

LES CROISIÈRES D'UNE FRÉGATE. [1]

I.

En temps de guerre, il n'y a pas de repos pour un jeune officier. Les bâtimens de la république se fatiguaient plus vite que leurs capitaines. Ma laborieuse campagne sur les côtes du Brésil et de la Guyane me valut à peine quelques jours de trève. Le 1er septembre 1797, un ordre du ministre m'appela au commandement de la corvette la *Brillante*. Ce bâtiment était déjà en rade et prêt à prendre la mer. Les décrets du 24 et du 25 octobre 1795 (2 et 3 brumaire an IV), qui avaient réorganisé le corps de la marine, commençaient à porter leurs fruits. L'état-major de la *Brillante*, loin de ressembler à celui du *Milan* ou de la *Biche*, était composé d'officiers très capables qui m'accordèrent bientôt leur estime et leur confiance. Cette nouvelle campagne s'annonçait donc sous les plus heureux auspices. Elle devait, hélas! se terminer bien brusquement, après m'avoir fait con-

(1) Voyez la livraison du 15 septembre dernier.

naître dans toute leur amertume les plus dures épreuves de la servitude militaire.

Les instructions ministérielles m'avaient été remises, et je n'attendais plus que des vents favorables pour partir, lorsque survint le coup d'état du 18 fructidor. La *Brillante* fut un des bâtimens désignés pour transporter à Cayenne les députés que venait d'atteindre l'ostracisme révolutionnaire. Je reçus l'ordre de faire préparer dans l'entre-pont de la corvette un local séparé du logement de l'équipage pour y installer seize de ces proscrits. Un capitaine d'artillerie de marine, embarqué sur la corvette avec vingt-cinq grenadiers, était exclusivement chargé de la garde et de la police des prisonniers. Le choix de cet officier n'était pas heureux. Le 4 novembre 1790, étant alors simple soldat, il avait porté le premier coup de sabre au capitaine de vaisseau Macnimara, égorgé par son équipage à l'île de France. Mon état-major ne fut pas moins désolé que moi de l'embarquement d'un pareil homme, mais il eût été dangereux de témoigner la profonde antipathie qu'il nous inspirait en présence d'événemens qui menaçaient de faire revivre le régime de la terreur.

Les déportés avaient fait le voyage de Paris à Rochefort sous l'escorte de forts détachemens de troupes. Dans les différentes villes qu'ils avaient traversées, ils avaient paru inspirer un vif intérêt aux populations. On jugea prudent de ne point les faire entrer dans la ville de Rochefort, et on les conduisit directement sur le bord de la Charente, à Martrou. Deux lougres les y attendaient et les transportèrent à bord de la *Brillante*, mouillée sur la rade de l'île d'Aix. Il était nuit close quand les proscrits, accompagnés du major de la marine, arrivèrent à bord de la corvette. Procès-verbal fut dressé de leur embarquement, et quand cette formalité, qui employa une partie de la nuit, fut remplie, le major de la marine repartit pour Rochefort. Le jour commençait à peine à paraître, que le vaisseau la *Révolution*, sous la volée duquel j'étais mouillé, m'enjoignit de mettre sous voile. La brise était extrêmement faible, le courant de jusant très fort, et je doutais qu'il me fût possible de doubler dans ces circonstances la pointe méridionale de l'île d'Aix. Le capitaine de la *Révolution*, soit excès de zèle, soit ignorance, ne partageait pas, à ce qu'il paraît, mes craintes; il me réitéra l'ordre d'appareiller, en me menaçant de m'envoyer toute sa volée et de me couler, si j'hésitais à obéir. Toute observation eût été inutile : je mis donc sous voiles. Le courant emporta la corvette avec une foudroyante rapidité vers cette pointe, que je savais bordée d'écueils. Je doublai cependant les dangers, mais de si près que le succès dans cette circonstance fut un pur effet du hasard. Un échouage m'eût fait accuser de connivence avec les proscrits. Quel eût été le coupable cepen-

dant, de celui qui avait donné l'ordre d'appareillage ou de celui qui l'avait exécuté?

Dès que la pointe de l'île d'Aix fut derrière la corvette, je fis route pour sortir par le Pertuis-d'Antioche, accompagné du lougre le *Chasseur,* qui ne devait me quitter que hors de vue de terre. Nous n'avions pas encore vidé le pertuis que la marée changea, et avec le flot le calme survint. Nous étions alors par le travers de Sainte-Marie de l'île de Ré. Je laissai tomber une ancre pour attendre que le courant fût moins fort et que le vent me permît de faire route. Je profitai de ce premier moment de loisir pour descendre dans le logement des déportés. Le balancement du navire, que berçait la longue houle de l'Atlantique, produisait déjà son effet ordinaire sur ces malheureux passagers. Ils aspiraient ardemment après le grand air. Mes instructions me prescrivaient de n'admettre sur le pont qu'un seul prisonnier à la fois. Je n'hésitai point à enfreindre ces ordres barbares. Un des proscrits, le plus âgé et à tous égards le plus respectable, s'avança vers moi avec une dignité calme et résignée qui m'émut jusqu'aux larmes. Il me remercia de la faveur que je venais de lui accorder ainsi qu'à ses compagnons, et me pria de lui faire connaître les règlemens que les passagers devraient observer pendant la traversée. Je lui répondis qu'il m'était défendu de les laisser communiquer sous aucun prétexte avec l'équipage, mais que le capitaine de la corvette et les officiers de son état-major se félicitaient que cette défense ne s'étendît pas jusqu'à eux-mêmes.

Sur ces entrefaites, je m'aperçus que le vaisseau la *Révolution,* qui était encore en vue, se couvrait de signaux et tirait des coups de canon pour attirer notre attention. Bientôt je distinguai deux canots se dirigeant à force de rames vers la corvette. Ces embarcations portaient un nouveau capitaine pour la *Brillante,* et deux officiers chargés de l'installer à son poste. Conformément aux ordres qui me furent remis, j'appareillai sur-le-champ et vins reprendre le mouillage de l'île d'Aix. Ce terrible commandant de la *Révolution,* qui m'avait déjà menacé une première fois de me couler, m'ordonna de sa même voix de stentor de jeter l'ancre sous la volée de ses canons. Ce fut alors qu'au nom de la république mon successeur fut reconnu, devant l'état-major et l'équipage assemblés, comme capitaine de la *Brillante.* Il dut être peu flatté de l'accueil que lui firent ses subordonnés. Tous n'étaient occupés que du capitaine qu'ils allaient perdre et ne dissimulaient pas la peine qu'ils éprouvaient de son éloignement. Quant à moi, j'avoue que je ne fus pas insensible à mon changement de position. Au vif regret que j'éprouvais de me séparer d'un état-major si digne de toute mon estime, se joignait la crainte de voir ma famille enveloppée

dans ma disgrâce. En arrivant à Rochefort, je trouvai mon père fort ému. Bien qu'heureux de me voir déchargé d'une odieuse mission, il ne me dissimula pas que, dans sa pensée, la mesure qui me frappait n'était que le prélude de persécutions plus graves. Mes camarades probablement partagèrent cette manière de voir, car presque tous s'éloignèrent de moi. Ils répandirent le bruit que j'étais destitué, et que mon nom allait être définitivement rayé des listes de la marine. Triste et misérable penchant du cœur humain! J'avais été pour eux un objet d'envie : ils trouvaient une sorte de compensation dans mon désastre. On ne peut perdre une position honorablement acquise par plusieurs années de bon service sans en être douloureusement affecté. Je souffrais horriblement de l'incertitude qui planait sur mon avenir, et j'aurais peut-être perdu courage, si je n'avais trouvé dans l'affection de ma famille les seules consolations sur lesquelles il faille en tout temps compter.

Mes perplexités heureusement eurent bientôt leur terme. Le 6 octobre 1797, le commandant de la marine me fit appeler, et en présence de tous les officiers qui deux fois par semaine se réunissaient chez lui en conférence, il me donna lecture d'une lettre du ministre de la marine aussi bienveillante que flatteuse pour celui qu'on croyait disgracié. Le ministre me félicitait de la campagne que je venais de faire sur les côtes de la Guyane, du combat que j'avais soutenu contre le *Toscan*, et m'appelait par la même dépêche à Paris. Le changement qui s'opéra dans la physionomie et l'attitude de tous les auditeurs ne saurait s'exprimer. Je ne trouvais plus que des amis empressés à me complimenter et à se réjouir de ma rentrée en faveur. C'est ainsi que je commençai l'épreuve douloureuse de la vie, et que j'appris avant l'âge de vingt-cinq ans ce que tout le monde sait trop bien à soixante.

A mon arrivée à Paris, je fus présenté au ministre de la marine, M. Pléville-le-Peley, par le directeur du personnel. Ce ministre me fit le plus gracieux accueil et m'entretint longtemps de la situation de la colonie de Cayenne. Il m'assura que la disposition qui m'avait privé du commandement de la *Brillante* « tenait à des mesures particulières que le directoire exécutif avait jugé convenable de prendre, et que j'avais toujours les mêmes droits à son estime. » En me congédiant, il m'assura qu'il chercherait et trouverait probablement bientôt l'occasion de me dédommager et de me mettre à portée de donner de nouvelles preuves de *mes talens* et de mon dévouement à la république.

Je n'attendis pas longtemps l'effet de ces promesses. Moins d'un mois après avoir quitté la *Brillante*, je fus désigné pour commander une division composée de trois corvettes, la *Gaieté*, la *Sagesse* et

la *Béarnaise*. Le premier de ces bâtimens était celui que je devais monter. Il était en rade de l'île d'Aix et prêt à prendre la mer. Les deux autres achevaient leur armement dans le port de Rochefort; mais pendant que, l'esprit exalté par ce retour soudain de la fortune, je rêvais les plus brillantes croisières, la France se sentait prise d'un invincible découragement à l'endroit de sa marine. Ses vaisseaux en effet s'en allaient un à un; ses frégates et ses corvettes, après avoir capturé quelques misérables bâtimens de commerce, tombaient à leur tour au pouvoir de l'ennemi. Jervis venait de battre sous le cap Saint-Vincent la flotte espagnole, Duncan avait presque détruit devant Camperdown la flotte hollandaise. Ces deux revers essuyés par nos alliés donnèrent gain de cause à la fatale opinion qui semblait avoir hâte d'abdiquer pour la France toute prétention à une lutte maritime. Après le traité de paix de Campo-Formio, et lorsqu'il n'avait plus à combattre d'autre ennemi que l'Angleterre, le gouvernement de la république, au lieu de songer à restaurer patiemment sa marine, eut la bizarre idée de concéder au commerce des frégates et des corvettes tout armées pour faire la course.

Les trois bâtimens qui composaient ma division furent ainsi mis à la disposition d'un négociant de Nantes. Les capitaines devaient être pris dans le corps militaire de la marine; mais ils étaient au choix de l'armateur. Le nôtre me conserva le commandement de la *Gaieté*. Je ne fus que très médiocrement flatté de cette préférence. Il n'était pas du tout dans mes goûts de faire le métier de corsaire. Il fallait bien cependant m'y résigner, si je voulais aller à la mer; les bâtimens concédés étaient désormais les seuls qui dussent naviguer. Par bonheur, au moment où allait se consommer cette abdication irrévocable de la France comme puissance navale, le contre-amiral Bruix entrait au ministère. Un de ses premiers actes fut de suspendre ou de révoquer les concessions faites par son prédécesseur. Un très petit nombre de bâtimens avaient été envoyés en croisière; ils en revinrent sans avoir fait le moindre tort à l'ennemi.

La *Gaieté* était redevenue une corvette de l'état. N'ayant point d'autre mission à lui donner, on l'attacha au service des convois. Pendant plus d'un an, j'escortai nos bâtimens de commerce de Rochefort à Brest et de Nantes à Bordeaux. Promu au grade de capitaine de frégate dans les premiers jours du mois de juin 1798, je ne changeai, à mon grand regret, ni de commandement, ni de service. Toute l'activité de notre marine s'était concentrée, depuis le commencement de cette année, sur les côtes de la Méditerranée et dans le port de Toulon, où s'organisait l'expédition d'Égypte. Dans l'Océan, les Anglais ne se contentaient plus de croiser à l'entrée de

nos ports; ils venaient mouiller sur nos côtes, et s'y établissaient avec la plus incroyable confiance. Pendant ce temps, nos bâtimens restaient dans nos rades. Sans solde, sans vêtemens, humiliés de leur inertie, les équipages désertaient en masse. Ils allaient chercher à bord des corsaires un meilleur traitement et une vie d'aventures. La protection que le gouvernement accordait à ces armemens irréguliers fut le coup de grâce de notre marine : elle remplit les pontons anglais de nos meilleurs matelots, car il n'y avait que les hommes d'élite qui fussent tentés d'aller s'exposer aux chances de ces croisières. En quelques jours, trois corsaires mouillés sur la rade du Port-Louis à côté de nous parvinrent à embaucher cinquante marins de la frégate la *Volontaire* et vingt-cinq de mes matelots. Ces hommes disparaissaient l'un après l'autre sans qu'il fût possible de retrouver leurs traces. Je fus obligé d'user de ruse pour les découvrir. Un quartier-maître qui m'était fort dévoué fit agréer ses services par un des corsaires et éventa la mèche. Je traquai ainsi mes gabiers et ceux de la *Volontaire* jusque dans la cachette qu'on leur avait ménagée à fond de cale sous les pièces à eau. Le nombre des coupables était trop grand pour qu'on n'usât point envers eux d'indulgence. On se borna à les faire passer sur la frégate l'*Insurgente*, qui devait au premier jour mettre sous voiles pour se rendre aux Antilles.

Ce service des convois qui m'était confié avait son importance, mais il n'était pas dans mes goûts. Les beaux combats dont les mers des Antilles et de l'Inde étaient de temps en temps le théâtre éveillaient mon émulation et venaient me rappeler qu'il y avait plus de gloire à acquérir dans ces croisières lointaines que sur nos côtes, où l'ennemi était toujours en force trop supérieure pour qu'on pût avoir d'autre pensée que de l'éviter. Cette guerre défensive avait d'ailleurs ses dangers, tout aussi redoutables que ceux qu'on eût rencontrés dans des campagnes plus brillantes. Nous ne pouvions échapper aux croisières anglaises qu'en nous tenant constamment au milieu des roches, et en nous faisant un rempart de brisans que l'ennemi n'osât point franchir. Lorsqu'aucun convoi ne réclamait notre escorte, nous n'en devions pas moins rester à la mer, poursuivant les corsaires ennemis, qui, eux aussi, infestaient nos côtes, et nous retirant devant les frégates anglaises, qui souvent nous chassaient jusque sous le feu de nos batteries. Cette navigation devenait chaque jour plus pénible et plus périlleuse. Nous étions en plein hiver, et l'on sait combien cette saison est rigoureuse sur les côtes de la Vendée et de la Bretagne.

Cependant les services que j'avais pu rendre dans le cours de cette année avaient été appréciés en haut lieu avec une rare bien-

veillance. Le 7 mars 1799, j'en reçus le prix. Sur la demande de la première autorité maritime de Rochefort, je fus nommé au commandement de la frégate la *Mignonne*. Commander une frégate ! c'était le rêve de mes jeunes années, l'ambition la plus haute que je pusse concevoir. Au-dessous d'une frégate, il n'y a point, à vrai dire, de bâtiment de guerre, de même qu'au-dessous d'un vaisseau il n'y a point de bâtiment de ligne. Ces dénominations de corvettes, de frégates et de vaisseaux n'ont, du reste, qu'un sens relatif. La plupart des frégates construites par les Américains étaient de force à prêter sans trop de désavantage le côté à un vaisseau; mais avant cette dérogation aux antiques règles de l'architecture navale, les frégates, lorsqu'elles sortaient de leur rôle habituel de croiseurs pour être attachées à une flotte, se contentaient d'éclairer la marche de l'armée, de répéter les signaux des amiraux et de donner la remorque aux vaisseaux désemparés. Elles entraient alors dans la classe des non-combattans, et, par une sorte de convention tacite, dernier vestige de la chevalerie, tant qu'elles ne prenaient pas elles-mêmes une attitude agressive, elles avaient le droit de compter, de la part des vaisseaux ennemis, sur les égards que l'on accorde généralement au sexe le plus faible. Ce fut une bordée courroucée de l'*Orion* qui coula la *Sérieuse* au combat d'Aboukir. Le capitaine Saumarez éprouva, dit-on, le besoin de s'en justifier, en faisant observer que la frégate avait la première ouvert le feu sur son vaisseau. Certes cette courtoisie n'allait pas jusqu'à empêcher les frégates d'être de bonne prise quand elles venaient à tomber sous la volée d'un navire portant deux ou trois batteries; mais tant qu'il y avait des vaisseaux ennemis à combattre, c'était contre eux qu'un vrai bâtiment de ligne commençait par user sa poudre. Ce qui faisait la faiblesse des frégates et les rendait pour un vaisseau presque inoffensives, ce n'était pas le moindre chiffre de leurs canons, c'était l'impuissance de leur calibre. Les grandes frégates portaient du calibre de 18; les boulets des frégates semblables à la *Mignonne* ne pesaient que 12 livres. Aussi, pendant qu'on désignait le rang d'un vaisseau à deux ponts par le nombre de ses pièces, qu'on avait ainsi des vaisseaux de 80 ou de 74, et même de 64, on distinguait la classe d'une frégate par le poids de ses projectiles. La marine française possédait des frégates de 18, des frégates de 12, et jusqu'à des frégates de 8. La *Mignonne,* bâtiment de 900 tonneaux, était une frégate de 12. Elle portait trente-six pièces : vingt-six canons de 12 dans sa batterie, et dix canons de 6 sur ses gaillards. Son équipage, officiers et matelots compris, était de 275 hommes. C'était, on le voit, quelque chose d'analogue à nos grandes corvettes d'aujourd'hui, un bâtiment de la force de la *Capricieuse* ou de la *Bayonnaise*. Je ne crois

pas cependant que ces belles corvettes eussent pu lutter de marche avec la *Mignonne*, un des bâtimens les plus rapides que j'aie jamais rencontrés.

La grande difficulté, sous la république, était moins d'armer un navire que de lui trouver un équipage. Les corsaires, je l'ai déjà dit, enlevaient à la marine de l'état ses meilleurs matelots. Les bons canonniers avaient disparu avec les fécondes institutions d'une autre époque, et le corps de l'artillerie de marine, réorganisé par le décret du 25 octobre 1795 (3 brumaire an IV), se trouvait encore insuffisant pour subvenir aux besoins de la flotte. A défaut de marins véritables on prenait des marins de rivière. Si haut que le *flot de mars* se fît sentir, l'inscription maritime exerçait avec rigueur ses droits. On complétait ainsi le chiffre des effectifs, et pendant que les corsaires avaient des équipages d'élite, nos frégates s'armaient avec des bateliers qui, de leur vie, n'avaient vu la mer, et que nous désignions par le sobriquet de *chalandoux*. Sous le rapport du personnel, tout était donc à créer à bord de nos bâtimens. Il eût fallu instruire l'équipage à la manœuvre des voiles et à celle de l'artillerie en même temps que le plier à la discipline militaire. Presque toujours on rencontrait l'ennemi avant d'avoir pu s'acquitter de ce soin. Les seuls bâtimens qui eussent le temps de dresser convenablement leurs recrues étaient ceux qui avaient pour destination les mers de l'Inde : n'arrivant dans ces parages qu'après une traversée de quatre ou cinq mois, ils s'y présentaient avec des équipages exercés à loisir. Aussi ne recevait-on de ces mers lointaines que des nouvelles de succès ou du moins de défenses opiniâtres qui contrastaient singulièrement avec ce qui se passait sur nos côtes. Il est rare que dans la guerre chaque événement n'ait pas son explication naturelle, mais il est plus rare encore que ce soit celle qu'on aille chercher.

Je hâtai de tous mes efforts la mise en rade de la *Mignonne*, prévoyant bien que la formation d'un nouvel équipage demanderait les plus grands soins, et sachant que dans le port il est impossible de songer à l'instruction de son personnel. Je comptais heureusement dans mon état-major plusieurs officiers de mérite. Grâce à leur concours, la frégate fut bientôt en situation d'entrer en campagne. Si le désordre d'un récent armement et l'inexpérience complète d'un équipage peuvent être la source d'inévitables revers, il ne faut rien exagérer pourtant et ne pas s'aller imaginer qu'un navire n'est point en mesure de combattre tant que son organisation n'a pas encore ce fini, ce parfait auquel tout capitaine doit avec raison aspirer. Quand un homme de cœur commande à de braves gens, il lui faut moins de temps pour les préparer à soutenir l'honneur du pavillon. Le *nécessaire* en marine n'est pas si compliqué qu'on le pense. On

ne peut en avoir la juste mesure que lorsqu'on a vu combien de détails se simplifient en présence de l'ennemi; mais encore faut-il avoir le nécessaire, et je ne blâme point ceux qui, par précaution, demandent en temps de paix le superflu.

Nous étions prêts à prendre la mer, lorsque je reçus l'ordre d'embarquer à bord de la *Mignonne* une douzaine de pilotes des côtes de France pour les transporter immédiatement au Ferrol, où était réunie une escadre de vaisseaux espagnols attendus à Rochefort. Les instructions qui me furent expédiées directement de Paris me prévenaient qu'il était fort possible que ces vaisseaux eussent déjà effectué leur départ, que je devais prendre les plus grandes précautions pour éviter une méprise et ne pas me heurter à une flotte anglaise en croyant rencontrer une flotte espagnole. En même temps on se gardait bien de me donner aucun signalement des vaisseaux que j'allais chercher, de m'indiquer le moyen de m'en faire reconnaître ou de les interroger. On laissait à mon intelligence le soin de résoudre ce problème, et par conséquent de distinguer, *à la coupe de leur foc,* nos alliés de nos ennemis. C'est là du reste une des principales études du marin en temps de guerre. Juger à des indices insignifians ou imperceptibles pour des yeux non exercés sous quelles couleurs navigue la voile en vue, en apprécier la force exactement, ce n'est pas un mince mérite pour un capitaine, si l'on réfléchit surtout que le moral joue un grand rôle dans ces circonstances, et qu'il ne faut pas laisser une émotion involontaire grossir ou transformer les objets.

Des vents d'est variables au nord-est soufflèrent pendant trente-six heures après mon départ. Je me flattais d'arriver promptement à ma destination, lorsque dans la nuit un violent coup de vent de sud-ouest se déclara. La pluie tombait par torrens, et la mer devint très grosse. Pour ne pas compromettre notre mâture, je fis mettre à la cape sous la misaine et le foc d'artimon. Le troisième jour, le vent sauta au nord-ouest en soufflant avec une nouvelle violence, mais peu à peu il diminua de force. Quoique peu éloignés encore de notre point de départ, nous étions alors en position d'atteindre le Ferrol promptement. Je fis établir les huniers avec deux ris. La mer, battue pendant trois jours par le vent de sud-ouest, était encore très grosse. La frégate engageait tout son gaillard d'avant sous l'eau. Dans une de ces violentes secousses, son mât de beaupré craqua. Je m'occupai sur-le-champ de trouver pour le mât de misaine un autre point d'appui plus solide que le beaupré, et je fus bientôt en état de continuer ma route. Cette opération venait à peine d'être terminée, que les vigies annoncèrent plusieurs grands bâtimens devant nous. En m'approchant, je reconnus six trois-mâts et

un brick qui les précédait d'environ une lieue. Cette division était sous les huniers, tous les ris pris, les mâts de perroquet dépassés. Avais-je rencontré la division espagnole ou la division anglaise? Je crus avoir trouvé un excellent moyen de m'en assurer : sans diminuer de voiles, je gouvernai sur le brick ; la manœuvre de ce bâtiment m'indiquerait à qui j'avais affaire. Avant d'en être à portée de canon, je hissai le pavillon français. Le brick et toute la division qui le suivait arborèrent les couleurs espagnoles. Cependant, quand cet ennemi déguisé vit que nous persistions à courir sur lui, il n'osa pas nous attendre. Il laissa arriver pour se rapprocher du gros de l'escadre. Je ne doutai plus que les bâtimens en vue ne fussent anglais. Si j'avais d'ailleurs conservé quelque incertitude sur le parti qu'il convenait de prendre, ces bâtimens se chargèrent de la dissiper. En un instant, tout fut tumulte et activité à leur bord ; ils repassaient leurs mâts de perroquet, larguaient des ris à leurs huniers, et montraient l'intention évidente de me donner vigoureusement la chasse.

Je choisis naturellement pour m'éloigner l'allure que je jugeai la plus favorable à la marche de la frégate et la direction qui me rapprochait le plus des côtes de France. Nous recevions ainsi la brise par la hanche de bâbord. Il ventait encore très-grand frais et par grains. Je portais toute la voile possible, les bonnettes de hune et les perroquets. J'avais cependant la précaution de faire toujours tenir les drisses de ces dernières voiles à la main et de les amener chaque fois que la rafale devenait trop pesante. Dès le début de cette chasse, la *Mignonne* montra ce qu'elle savait faire. Nous eûmes une grande supériorité de marche sur tous les bâtimens qui s'étaient lancés à notre poursuite, à l'exception toutefois du brick, dont la vitesse se trouva au moins égale à la nôtre. Par bonheur, ce bâtiment eut l'imprudence de hisser ses bonnettes de perroquet, surcroît de voiles qui fit rompre dans un grain son petit mât de perroquet. Dès cet instant, le brick resta de l'arrière comme les autres. La nuit ne diminua pas l'ardeur de l'ennemi : il continua de nous presser aussi vivement que possible, espaçant ses bâtimens de manière à nous empêcher de nous dérober par une fausse route à sa poursuite. Notre sillage était considérable : nous ne filions pas moins de douze et treize nœuds à l'heure, et je commençais à m'inquiéter d'une vitesse qui nous portait avec une rapidité effrayante vers la côte du bassin d'Arcachon. J'avais fait carguer la grand' voile : notre marche n'en était pas sensiblement diminuée. A l'approche du jour, le vent s'apaisa, et dans la matinée nous étions tout à fait en calme. La sonde ne donnait plus que quinze brasses d'eau, avec fond de sable. On apercevait les bâtimens ennemis à une grande distance dispersés

comme des chasseurs après une battue. Nous profitâmes de leur éloignement pour raidir notre gréement, qu'une extrême tension avait beaucoup allongé, et nous mîmes la frégate en état d'essuyer une nouvelle chasse.

Le calme se prolongea jusqu'au milieu de la nuit suivante. A deux heures du matin, le vent s'éleva de l'est et ne tarda pas à fraîchir. Bien fixé sur la position de l'ennemi, je n'hésitai pas à reprendre la route du Ferrol. Quand le jour reparut, les vaisseaux anglais étaient à quelques lieues en arrière. La confiance que m'avait inspirée la supériorité de notre marche avait dissipé toutes mes inquiétudes. Que le vent continuât un seul jour encore de nous être favorable, et j'étais certain d'arriver à ma destination. Malheureusement la brise passa de nouveau au sud-ouest, et nous rejeta vers les côtes de la Saintonge. La division anglaise, qui ne nous avait pas perdus de vue, se mit encore une fois à notre poursuite. Elle nous escorta jusqu'aux environs du banc de Rochebonne, mais elle n'osa pas s'aventurer plus loin. Le temps était devenu affreux. Des douze pilotes côtiers embarqués comme passagers à bord de la *Mignonne*, je n'en trouvai pas deux qui fussent du même avis sur la position que nous assignait la sonde. Les uns prétendaient que nous devions être près de l'île d'Yeu; à en croire les autres, nous touchions les Branches-Vertes. Je dus me résigner à donner quelque chose au hasard. Le hasard me servit admirablement, car au jour j'aperçus les tours de Chassiron et de la Baleine. Le vent se maintenait au sud-ouest, le temps conservait une très mauvaise apparence. Je n'avais plus d'autre parti à prendre que de donner dans le Pertuis-d'Antioche et d'aller jeter l'ancre sur la rade de l'île d'Aix. J'avais heureusement entraîné à ma suite les bâtimens anglais qui surveillaient l'escadre du Ferrol. Les vents contre lesquels ils eurent à lutter pour aller reprendre leur croisière les retinrent assez longtemps éloignés des côtes d'Espagne pour que nos alliés profitassent de cette levée inattendue du blocus. Quelques jours après mon arrivée, cinq vaisseaux espagnols mouillaient à l'embouchure de la Charente. Voulez-vous affronter une marine plus puissante et plus nombreuse que la vôtre, construisez à tout prix des navires plus rapides que ceux que l'ennemi vous oppose. Telle est la moralité qu'on peut tirer de cette première croisière de la *Mignonne*, moralité que le récit d'une plus longue et moins heureuse campagne ne démentira pas.

II.

Mon premier soin, dès que j'eus rendu compte à mes supérieurs des circonstances qui avaient entravé l'accomplissement de ma mis-

sion, avait été de m'occuper de la réparation de mes avaries et de me disposer à reprendre la mer. En quelques jours, je fus prêt à mettre sous voiles. Les frégates la *Séduisante* et la *Dédaigneuse*, mouillées comme la *Mignonne* en rade de l'île d'Aix, venaient d'être placées sous les ordres d'un capitaine de vaisseau sorti de la marine du commerce. Cet officier se recommandait par une grande douceur de caractère et une extrême indulgence envers ses subordonnés, mais ses aptitudes ne l'appelaient en aucune façon à commander une division de bâtimens de guerre. On adjoignit la *Mignonne* aux deux frégates qui lui étaient déjà confiées. Notre mission était d'une haute importance et fort habilement conçue. Si elle eût été bien conduite, elle eût pu causer au commerce anglais un dommage incalculable. Nous devions explorer les côtes occidentales d'Afrique de l'embouchure du Sénégal jusqu'à l'équateur, et diriger sur la Guyane française ou sur les Antilles les négriers que nous aurions capturés. L'ennemi eût ainsi fait la traite pour notre compte et se fût chargé de rendre la vie à nos colonies. Arrivés à la hauteur de l'équateur, il nous était prescrit de traverser l'Océan et d'aller chercher à l'embouchure de la Plata les secours que les établissemens de Montevideo et de Buénos-Ayres ne pourraient se dispenser d'accorder à des bâtimens français. Une fois ravitaillés par les soins des Espagnols, nous devions opérer notre retour en France, en remontant les côtes du Brésil, traversant la mer des Antilles et visitant les côtes de Terre-Neuve. C'étaient là, sans contredit, des instructions dictées par un marin. Tout y était prévu; le vent, dans la longue route que nous allions suivre, devait constamment nous favoriser. En nous portant brusquement d'une rive à l'autre de l'Atlantique, nous avions mille chances de déjouer les poursuites de l'ennemi. Les moyens d'exécution non plus ne nous manquaient pas : nos bâtimens emportaient six mois de vivres et quatre mois d'eau; leurs équipages étaient au grand complet de guerre, et des compagnies franches composées, il est vrai, de déserteurs de tous les pays, Turcs, Grecs, Russes, Moldo-Valaques et autres, — bandits, si vous voulez, mais hommes décidés après tout, — étaient embarquées en supplément sur chaque frégate, afin que nous pussions tenter au besoin des coups de main à terre. La *Séduisante*, montée par le chef de l'expédition, la plus grande des trois frégates, la seule qui portât du calibre de 18, avait reçu deux cents de ces soldats. On n'en avait mis que cent sur la *Dédaigneuse* et sur la *Mignonne* en raison de la moindre capacité qu'offre une frégate de 12.

On me permettra de ne point m'étendre sur toutes les fautes qui furent commises dans le cours de cette campagne. Si je ne pus m'empêcher de gémir bien souvent de l'inertie et de l'inexpérience

de notre chef, je n'eus du moins qu'à me louer de ses procédés, et, — ample compensation à mes regrets ainsi qu'à mes ennuis, — je trouvai dans le commandant de la *Dédaigneuse* un compagnon loyal, entreprenant, plein d'honneur et de bravoure, un bon et franc camarade, aussi sûr pour la navigation que pour le combat. Le plan de notre expédition était si bien conçu que, malgré l'extrême lenteur avec laquelle nous descendîmes la côte d'Afrique, mouillant tous les soirs pour n'appareiller que vers neuf ou dix heures du matin, séjournant des semaines entières où nous n'avions que faire, nous laissant rebuter par des obstacles que la moindre énergie eût surmontés, malgré l'incroyable gaucherie de quelques-unes de nos manœuvres, en moins d'un an nous avions capturé trente navires, dix-sept anglais, sept américains et six portugais, la plupart montés par des équipages de quarante ou cinquante hommes. Pourvus d'une nombreuse artillerie, comme l'étaient à cette époque la plupart des négriers, ces bâtimens portaient à eux tous deux cent-soixante-dix bouches à feu : quatorze canons de 12, cent de 9, soixante-dix-huit de 6, soixante-seize de 4, et seize caronades de 18 ou de 36. Quelques-uns, avertis de notre présence sur la côte, avaient réussi à se réfugier dans des rivières ou sur des hauts-fonds. Nos frégates ne purent les y suivre. Il fallut les faire enlever à l'abordage par nos embarcations. Il y eut là plus d'une action très chaude dans lesquelles nos jeunes officiers montrèrent un élan incroyable. La plus meurtrière de ces affaires nous coûta vingt blessés. En somme, sans avoir encore soutenu aucun combat sérieux, nos équipages, par leur longue navigation et leurs engagemens continuels, s'étaient aguerris, et j'hésiterais à croire qu'il y eût alors beaucoup de frégates anglaises qui valussent les nôtres.

En quittant la côte d'Afrique, nous nous dirigeâmes sur l'île du Prince, qu'un coup de main fit tomber en notre pouvoir. Nous occupâmes les forts et fîmes dans cette île un séjour d'environ un mois. En partant, nous exigeâmes de la colonie une rançon de 500 onces d'or qui fut malheureusement déposée, avec le produit de nos autres prises, dans la caisse que le commandant de la *Sémillante*, en sa qualité de chef de l'expédition, s'obstinait à conserver à son bord. Ce fut à l'île du Prince, dans la baie de Santo-Antonio, que nous fêtâmes l'avénement d'un nouveau siècle. Trois mois plus tard, nous donnions dans la Plata et venions jeter l'ancre sur la rade de Montevideo.

Notre arrivée dans ces parages fit sensation. On ne pouvait se persuader que nos frégates fussent véritablement françaises. Nous étions au mouillage depuis quarante-huit heures, que pas une embarcation du pays n'avait encore osé s'approcher. Le gouverneur,

dont le nom, s'il m'en souvient bien, était Sobramonte, ne nous accueillit point avec tout l'empressement que nous avions droit d'attendre du représentant d'une nation alliée. En revanche, la population nous combla d'attentions et de prévenances. Nulles relations ne m'ont laissé un plus agréable, je dirai même un plus précieux souvenir que celles que j'eus alors avec un de nos compatriotes, M. de Liniers, entré bien jeune encore au service de l'Espagne, et qui commandait à cette époque la flottille de canonnières armée pour la défense de la Plata. M. de Liniers avait déjà plus de quarante ans. C'était presque le double de mon âge. Une sympathie mutuelle établit cependant entre nous, dès notre première rencontre, une sorte d'intimité. J'étais fier de la préférence que m'accordait sur tous mes compagnons cet homme distingué. Je ne pressentais pas cependant la juste célébrité qui devait s'attacher un jour à son nom. On sait que ce fut M. de Liniers qui en 1806 reprit sur les Anglais la ville de Buenos-Ayres. La récompense de ce beau fait d'armes fut le titre de vice-roi, que les habitans se hâtèrent de décerner à l'homme que dans leur enthousiasme ils nommaient alors leur sauveur. Deux ans plus tard, lorsque les colonies espagnoles profitaient des malheurs de la mère-patrie pour proclamer une indépendance dont elles devaient faire un si déplorable usage, Liniers, toujours fidèle à la cause royale, tombait sous les coups de la faction révolutionnaire, qui voyait en lui un obstacle invincible à ses projets. Sa mort fut un deuil public, car jamais homme ne fut plus populaire et plus estimé que le vainqueur de Buenos-Ayres; mais à quoi sert l'amour du peuple? Qui cet amour a-t-il jamais sauvé des piéges des intrigans ou de la vengeance des fripons?

Les entretiens de M. de Liniers étaient pour moi d'un rare intérêt. Les colonies espagnoles étaient alors très peu connues en France, la jalousie de la métropole en ayant constamment fermé l'accès aux étrangers. M. de Liniers m'initiait aux usages de sa patrie adoptive, m'en énumérait les ressources, m'exposait avec une lucidité admirable les moyens de tirer parti de tant de richesses, sans me dissimuler les obstacles que l'ignorance et la férocité des classes inférieures mettraient longtemps encore au développement de ces fertiles contrées. Il prévoyait déjà qu'il aurait un jour ce pays à défendre, et prophétisait, comme s'il eût été doué du don de seconde vue, les avantages qu'il obtiendrait sur les Anglais.

Trois mois et demi furent employés à réparer nos frégates et à les mettre en situation de poursuivre leur campagne. Le 10 juillet 1806, nous quittâmes la rade de Montevideo, et fûmes nous établir en croisière à la hauteur du cap Frio, point d'atterrage et de recon-

naissance des bâtimens qui veulent entrer à Rio-Janeiro. Deux navires américains richement chargés, puis deux bâtimens portugais tombèrent dès les premiers jours entre nos mains. La mer redevint ensuite déserte, et nous errâmes infructueusement dans les mêmes parages jusqu'au 29 juillet. Nous résolûmes alors de nous porter plus au nord, pensant qu'aux approches de la baie de Tous-les-Saints nous trouverions peut-être des chances plus favorables. Nous avions dépassé le seizième degré de latitude, et nous nous trouvions à peu près par le travers de Porto-Seguro, théâtre de mes premières croisières, lorsqu'au point du jour nous découvrîmes huit grands bâtimens *au vent à nous* et à trois lieues environ de distance. La supériorité de marche que la *Mignonne* avait sur ses conserves faisait de cette frégate l'éclaireur obligé de la division. Je demandai donc et j'obtins la permission de chasser en avant pour reconnaître l'ennemi. La brise etait extrêmement faible, avec des intervalles de calme. Les bâtimens en vue marchaient sur deux colonnes. Je reconnus parfaitement que six d'entre eux avaient deux raies de batteries peintes en jaune. — C'est ainsi qu'on peignait alors les bâtimens de guerre. — Un de ces bâtimens se faisait remarquer par une plus grande hauteur de mâture et une envergure plus considérable. Je crus reconnaître à cet indice un convoi de vaisseaux de la compagnie des Indes escorté par un seul vaisseau de guerre. Je fis immédiatement le signal *que nous étions supérieurs en force à l'ennemi*. Le commandant de la *Séduisante* ne partageait pas sans doute mon opinion, puisqu'il répondit à mon signal par celui de *ralliement général et absolu*. J'obéis à regret à cet ordre. J'avais été très près de l'ennemi et en position de bien apprécier ses forces. Je passai à poupe de la *Séduisante,* et je hélai au commandant que je maintenais l'expression de mon signal. Je lui proposa id'employer deux de nos frégates à combattre le vaisseau d'escorte, tandis que la troisième se jetterait sur le convoi. Le succès me paraissait certain. Nous comptions alors près de quinze mois de campagne; il restait à la *Séduisante* 450 hommes d'équipage, plus de 300 à la *Dédaigneuse* et à la *Mignonne,* tous pleins de confiance et animés du meilleur esprit. Mon avis malheureusement ne trouva point de partisans, pas même parmi mes officiers. Moins familiarisés que je ne l'étais avec les dehors des vaisseaux de la compagnie, ils raillèrent gaiement ma confiance. « Si ces bâtimens-là, disaient-ils, sont des navires marchands, ce ne sont que des marchands de boulets. » Conséquence naturelle d'une inégalité de forces acceptée d'avance et pour ainsi dire érigée en système, notre imagination nous montrait partout des flottes anglaises. Il est bien facile aujourd'hui de blâmer avec indignation cette fâcheuse tendance.

Je ne conseille pourtant pas à ceux qui méditent des plans d'expéditions futures de placer nos successeurs dans les conditions que la république nous avait faites, car je craindrais fort que les mêmes méprises ne se renouvelassent plus d'une fois. Quand on a vu le vainqueur d'Algésiras, l'intrépide et habile amiral Linois, confondre en 1804 le convoi de Chine, sur le passage duquel il était venu tout exprès se poster, — convoi qu'il avait non pas reconnu de loin, mais canonné pendant près d'une heure, — confondre ce convoi avec une escadre de vaisseaux de guerre, on peut croire que de pareilles erreurs ne sont pas si extraordinaires, ni si étranges qu'elles en ont l'air. D'ailleurs les vaisseaux de la compagnie, s ils n'étaient pas des vaisseaux de guerre, n'étaient pas non plus précisément des vaisseaux marchands. Ils portaient de trente à trente-six canons de 18, et un équipage de 150 à 200 hommes. L'un d'eux, le *Warren Hastings*, avait combattu deux heures dans les mers de l'Inde la frégate la *Piémontaise*, frégate de la force de la *Séduisante*.

L'officier que le commandant de la division chargea de me transmettre à la voix ses ordres était, dans mon opinion, un des plus valeureux officiers de notre marine. Quelques années plus tard, il devait trouver la mort sur le champ de bataille de Trafalgar. Il commandait, dans cette funeste journée, le *Fougueux*. Ce brave officier, interprète du chef de l'expédition, me héla, en réponse à mes offres, que j'étais dans l'erreur, que nous avions devant nous une escadre anglaise se rendant dans l'Inde, et que l'intention du commandant de la division était de s'en éloigner le plus promptement possible. Ce parti adopté, il fallait immédiatement prendre chasse sous toutes voiles et prescrire aux frégates de naviguer en route libre, à la seule condition de rester à portée de se soutenir mutuellement. Notre chef, par malheur, avait de grandes prétentions à la tactique, comme beaucoup de gens qui ne se souviennent point qu'en marine la lettre tue et l'esprit vivifie. Il voulut se faire chasser dans les règles, et commanda successivement plusieurs manœuvres savantes qui n'eurent d'autre effet que de nous attarder : la ligne de file, l'ordre de front, l'angle obtus de retraite. L'ennemi jusqu'alors avait continué à serrer le vent sans se montrer très soucieux de nous approcher; mais dès qu'il s'aperçut que nous prenions la fuite, il laissa arriver sur nous en arborant le pavillon anglais et faisant toute la voile possible. La brise ne s'éleva que dans l'après-midi. Les Anglais la reçurent avant nous. Nos voiles battaient encore le long des mâts, que déjà les leurs étaient gonflées par un vent assez frais. Aussi en moins d'une heure se trouvèrent-ils presque à portée de canon. Je me tenais au poste que m'assignait le dernier ordre

signalé, n'ayant d'autres voiles que les huniers, quand le commandant de la *Séduisante*, reconnaissant, mais trop tard, l'inutilité de sa science et la faute qu'il avait commise, signala qu'*il laissait chaque capitaine libre de sa manœuvre pour la sûreté de son bâtiment;* en bon français, c'était faire le signal de *sauve qui peut*. Il ne me sembla pas que le moment fût venu de profiter de cette permission. La *Séduisante* allait être bientôt aux prises avec l'ennemi, et je ne doutais pas que son commandant ne nous appelât alors au feu. Il était à peu près cinq heures du soir; les bâtimens qui nous poursuivaient ne marchaient pas également bien; quelques-uns étaient presque hors de vue. Nous avions donc une chance inespérée de combattre avec avantage ceux qui s'étaient le plus approchés de nous. Je considérais comme le seul vaisseau de guerre de l'escadre anglaise le navire ennemi qui s'avançait, suivi d'assez près par quatre des six autres bâtimens. Au moment où il ouvrit le feu de ses pièces de chasse sur la *Séduisante*, je me disposais à virer de bord pour venir en aide à notre conserve. Le commandant ne m'en laissa ni la liberté ni le temps. Par un mouvement de générosité dont il m'est encore aujourd'hui impossible de lui savoir gré, il me fit le signal de *forcer de voiles*, vint en travers, lâcha une bordée au vaisseau ennemi et amena son pavillon. Je ne saurais exprimer la pénible impression, l'étonnement douloureux que j'éprouvai, lorsque je vis cette belle frégate se rendre ainsi sans combattre. Je savais que l'état-major de la *Séduisante* comptait plusieurs officiers d'une bravoure éprouvée, que le commandant lui-même, sans avoir les qualités que peut seule donner une éducation militaire, était un homme d'honneur, incapable de souiller son nom d'une faiblesse. Je m'étais donc trompé sur la force de l'ennemi. Plus de doute; c'était bien à une escadre de bâtimens de guerre que nous avions affaire. Résister à une escadre étant impossible, les officiers de la *Séduisante* avaient sagement fait d'éviter une effusion de sang inutile.

La *Dédaigneuse*, au signal de liberté de manœuvre, avait laissé arriver vent arrière. Deux vaisseaux qui avaient sur elle un avantage de marche bien prononcé s'étaient mis à sa poursuite. Elle s'allégea d'un poids considérable en jetant à la mer une partie de son artillerie. Son sillage s'en accrut à peine. A sept heures du soir, nous entendîmes une très vive canonnade du côté où nous l'avions perdue de vue. A sept heures et demie, tout était rentré dans le silence : la *Dédaigneuse* avait succombé.

Plusieurs des bâtimens anglais continuaient à me poursuivre. Un seul avait pu m'approcher à portée de canon, et encore était-ce l'effet d'une brise fraîchissant graduellement dont il éprouvait toujours l'influence avant nous. Je n'avais pas changé de route; je

recevais ainsi le vent du travers, et c'était la meilleure allure de la frégate. Bien que le vent fût encore faible et que les voiles retombassent souvent le long des mâts, nous n'en filions pas moins de six à sept nœuds. La nuit était d'une clarté désespérante. Le disque de la lune avait presque l'éclat du soleil dans nos climats brumeux. A deux heures du matin, le vaisseau se maintenait toujours à la même distance. Le vent fraîchissait. Cette circonstance pouvait être favorable à un bâtiment plus lourd que la frégate. Je réunis l'état-major sur le gaillard d'arrière, et je le prévins que, si le vaisseau ennemi parvenait à nous engager, mon intention était de l'enlever à l'abordage. Je fis prendre toutes les dispositions qui pouvaient assurer le succès de cette entreprise, et, brisé de fatigue, je m'assis sur le banc de quart. Involontairement mes yeux se fermèrent. Je ne dormis certainement pas dix minutes. En m'éveillant, je m'aperçus que la distance qui nous séparait de l'ennemi s'était sensiblement accrue. A quatre heures du matin, la brise soufflait franchement et sans intermittence. La supériorité de notre marche n'était plus douteuse. L'ennemi leva la chasse. A la manière dont il cargua ses basses voiles, je ne reconnus pas un bâtiment de guerre. Je restai cependant seul de mon opinion. Ce ne fut que plusieurs mois après notre retour en France que nous apprîmes que la *Séduisante* et la *Dédaigneuse* avaient été capturés par un vaisseau de soixante-quatre canons et sept vaisseaux de la compagnie des Indes.

La prise de mes deux conserves me laissait sans instructions. Le commandant de la *Séduisante* n'avait pas jugé à propos de nous faire connaître celles qu'il avait reçues. Il ne nous avait pas même indiqué de points de rendez-vous en cas de séparation. Cependant j'avais à bord près de six mois de vivres, la frégate était dans un état parfait. Je pensai qu'en continuant à croiser sur les côtes du Brésil, il ne me serait pas impossible de faire quelques captures. J'aurais ainsi le moyen d'échanger quelques-uns de nos camarades que je présumais avoir été déposés à Rio-Janeiro. La chance ne me fut pas favorable. Pendant les vingt jours que j'employai à parcourir la distance qui sépare la baie de Tous-les-Saints de Fernambouc, je ne vis pas une seule voile. Je dus renoncer à l'espoir de réaliser mes projets, et je pris la résolution de rentrer en France. Notre navigation fut sans incidens jusqu'à la hauteur des Açores. Nous venions de traverser cet archipel, lorsqu'un grand trois-mâts se détourna de sa route et se dirigea sur nous. Je fis mettre en panne pour l'attendre. Ce bâtiment portait le pavillon anglais et nous prenait sans doute pour une frégate anglaise. Lorsqu'il fut à portée de voix, je fis hisser nos couleurs et lui ordonnai de mettre en panne.

La fortune nous avait envoyé un navire très richement chargé. Je ne m'en décidai pas moins à le brûler. Il était probable que, pour gagner le port, nous aurions à nous ouvrir un passage de vive force. Ce n'était pas l'heure d'affaiblir notre équipage par des détachemens. Je consentis seulement, avant de mettre le feu au trois-mâts, à en laisser extraire quelques caisses d'étoffes. La chaloupe et le grand canot furent mis à la mer. La chaloupe ne devait faire qu'un seul voyage. Mes ordres, sous ce rapport, furent fidèlement exécutés; mais pendant que, retiré dans ma chambre, je prenais un peu de repos, le grand canot s'établissait en croisière entre la frégate et la prise, et à chaque voyage opérait un versement complet dans la chaloupe : c'était la peau de bœuf de Didon découpée en lanières. Je fus fort mécontent lorsque je découvris la ruse à l'aide de laquelle on avait éludé mes ordres. Plus de deux cents caisses étaient déjà à bord; la batterie et le pont de la *Mignonne* en étaient littéralement encombrés. Dans le premier moment, je voulais faire tout jeter à la mer; si je ne le fis pas, ce fut en considération des épreuves qu'avaient déjà subies et des dangers que devaient courir encore ces braves marins, qui, depuis un an et demi, me donnaient tant de preuves de zèle et d'attachement. Le fruit de leur campagne avait été perdu avec la *Sémillante,* dont le commandant s'était obstiné à conserver les produits de nos prises à son bord, au lieu de les partager entre les trois frégates. Je savais que ce n'était pas une basse cupidité qui animait ces pauvres gens, mais qu'ils seraient tout fiers de rentrer dans le sein de leurs familles avec quelques gages d'une heureuse croisière. Je me bornai donc à réprimander sévèrement l'officier de quart et à exiger que la répartition des marchandises se fît immédiatement, pour qu'on pût au plus vite se débarrasser des caisses. Quelque activité qu'on pût mettre à ce partage, dont j'avais prescrit de s'occuper jour et nuit, nous étions encore fort encombrés, lorsqu'un autre trois-mâts se montra au vent à nous. Nous changeâmes de route aussitôt, et en quelques heures nous fûmes assez près de ce bâtiment pour lui ordonner à la voix d'amener son pavillon. Cette seconde prise, qui venait directement de Londres, avait une plus grande valeur encore que la première. Je n'eus point le courage de la brûler. J'en confiai le commandement à mon chef de timonerie et l'expédiai pour le port de Rochefort. J'avais soigneusement recommandé à ce sous-officier de ne pas s'approcher de la côte d'Espagne, où je savais que fourmillaient les corsaires anglais. Il ne tint point compte de mes ordres, et crut mieux faire en se dirigeant dès la première nuit sur la baie de Vigo. Au moment où on allait y entrer, un corsaire anglais se jeta sur cette prise, qui nous aurait tous enrichis, et s'en empara.

La *Mignonne* cependant poursuivait sa route vers le fond du golfe de Gascogne. Le 15 septembre, elle était à la cape, ballottée par de gros vents de sud-ouest, quand les vigies signalèrent tout à coup devant nous un convoi de plus de deux cents voiles. Les frégates qui escortaient cette flotte marchande s'en détachèrent et se mirent à notre poursuite; mais elles n'étaient point de taille à lutter de vitesse avec la *Mignonne*. Dès qu'une épreuve de quelques heures les eut convaincues de leur impuissance, elles retournèrent près du convoi, dont elles craignaient qu'une plus longue chasse ne vînt à les séparer. Ce fut à mon tour de les suivre. En dépit de leur surveillance, je me jetai sur la queue du troupeau, et dès la nuit même je coulai deux navires. La nuit suivante, j'en capturai un troisième auquel je mis le feu. Pendant que l'incendie attirait de ce côté l'attention des convoyeurs, j'avais déjà repris ma route vers Rochefort.

J'étais parti de la rade de l'île d'Aix le 7 mai 1799. J'y rentrai le 21 septembre 1800, après mille fatigues et de grandes espérances, auxquelles les résultats n'avaient guère répondu. Sur trois frégates expédiées dans les meilleures conditions et avec le plan le mieux combiné, l'ennemi en avait capturé deux. Le dommage que nous avions causé à son commerce valait-il du moins la perte de ces deux frégates et de leurs sept cents hommes? En vérité, je suis loin de le croire. Je ne veux point sans doute proscrire absolument ces campagnes de course : n'eussent-elles d'autre but et d'autre avantage que de diviser les forces de l'ennemi, elles auraient encore leur raison d'être; mais j'affirme aussi qu'il ne faut leur attribuer dans le plan général qu'une importance tout à fait secondaire. Des guérillas ne sont pas une armée, et la France ne serait excusable de borner son ambition à ce triste métier de maraudeurs que s'il lui était interdit d'aspirer à avoir une grande marine. Or sous ce rapport le passé a prouvé que *vouloir c'est pouvoir,* et l'avenir est là, je l'espère bien, pour le prouver encore.

III.

Notre arrivée à Rochefort fut un véritable événement. La frégate s'arrêta quelques jours aux divers coudes de la Charente avant de pouvoir remonter jusqu'au port, et pendant tout ce temps il ne fut bruit en ville que des trésors rapportés par les marins de la *Mignonne*. On oubliait le sort des deux autres frégates pour ne voir que notre heureux retour. Si j'avais demandé en ce moment l'équipage d'un vaisseau, je l'aurais aisément trouvé, ne fût-ce que parmi les ouvriers ou les jeunes vagabonds du port. Ces richesses cepen-

dant que l'imagination populaire se plaisait à exagérer avaient en réalité bien peu de valeur. Nos hommes avaient d'ailleurs, avant de pouvoir en jouir, à les disputer à la vigilance de la douane. Il est vrai que les marins de la *Mignonne* auraient bravé tous les agens du fisc plutôt que de se laisser frustrer du fruit de leur croisière. Du reste, je l'avoue, ils avaient en moi un complice. Chaque jour j'accordais à la moitié de l'équipage la permission de descendre à terre. Nos marins débarquaient sur la rive de la Charente dans un état d'obésité qui faisait honneur au commis aux vivres de la *Mignonne;* ils revenaient à bord minces et fluets. Jusque-là tout s'était passé sans scandale; mais pendant que j'étais tranquillement à Rochefort au sein de ma famille, on reçut à bord de la *Mignonne* l'ordre de débarquer à la hauteur de Martrou les soldats de notre compagnie franche. Cette troupe se mit en marche sur deux files, escortant les charrettes qui portaient les bagages. Arrivée aux portes de la ville, elle prétendit que des soldats ne pouvaient, sans se déshonorer, laisser visiter leurs fourgons. Les douaniers protestèrent, et appelèrent la garde à leur aide; mais la garde prit parti pour l'uniforme. Plainte fut nécessairement portée au commandant de la marine. Je fus chargé de faire une enquête. Je la fis, et ne trouvai point de coupables. Pourrait-on, sans se sentir ému, comparer le sort de nos matelots pendant cette guerre à celui des marins anglais? Tout contribuait à garantir aux uns le prix d'un facile labeur; tout tendait à maintenir les autres, après des fatigues et des risques inouis, dans une condition misérable. Le matelot anglais savait que son pavillon couvrait les mers. Il était presque toujours certain d'avoir un ami à portée, quand il ne commençait pas le combat avec deux navires contre un. Ses prises trouvaient un passage facile jusqu'en Angleterre; le produit lui en était scrupuleusement payé. Le matelot français, quand il avait pu échapper à la mort et aux pontons, quand il avait bravement livré aux flammes des trésors qui l'auraient fait opulent pour le reste de ses jours, se voyait envier à son retour, par des lois inhumaines, quelques futilités qui n'avaient d'autre prix que celui qu'il y attachait lui-même. Et c'est ainsi qu'on se flattait d'avoir une marine!

Ma part n'était pas considérable dans ce butin, qu'eût voulu nous ravir la douane; mais j'avais rapporté de ma longue campagne d'exploration, sous les ordres de M. de Brétigny, le goût des collections. J'avais donc recueilli pendant notre séjour sur la côte d'Afrique des coquilles fort curieuses, des oiseaux écorchés et des oiseaux vivans. De ces derniers il ne m'en restait plus qu'un seul, qui m'avait été donné à Acra : c'était un oiseau fort curieux et fort rare, surtout en France, où tout ce qui venait d'outre-mer était devenu

une rareté. Cet oiseau, à peu près de la grosseur d'une grue, était connu sous le nom de paon marin ou d'oiseau royal. La renommée en porta la description jusqu'au ministre de la marine, qui était alors M. Forfait. Le ministre jugea que ce bel animal pourrait être agréable à la femme du premier consul, et je soupçonne qu'il vit dans le nom que portait l'oiseau d'Acra l'occasion d'une allusion adroite au rôle que l'opinion publique assignait déjà au général Bonaparte. Quoi qu'il en fût, apprenant que je devais me rendre à Paris, il me fit prier d'y apporter mon oiseau royal. Hommage en fut fait à Mme Bonaparte, qui me fit inviter quelques jours après à me rendre à la Malmaison. On sait quelle grâce et quelle bienveillance séduisante distinguaient la veuve du général Beauharnais. Elle m'engagea à l'accompagner dans le parc, et sembla prendre plaisir à me faire raconter mes voyages. Quoique jeune, j'avais déjà beaucoup couru le monde; j'avais surtout visité des contrées où nul n'avait pénétré avant les officiers de la *Truite* et de la *Durance*. Lorsque nous rentrâmes dans le salon, on prit soin de ne pas me laisser isolé au milieu de ce monde nouveau pour moi, et un jeune homme se chargea de me désigner par leurs noms toutes les célébrités qui devaient ce jour-là dîner à la Malmaison. Après le repas, qui fut très court, Mme Bonaparte vint à moi et me dit : « Ne partez pas, je veux vous présenter au premier consul. » Le premier consul étant absorbé dans de graves entretiens avec l'ambassadeur d'Autriche, M. de Cobentzel, et quelques autres personnages importans, Mme Bonaparte eut la bonté de me renouveler son aimable promesse, et de m'engager à l'aller voir aussitôt qu'elle serait de retour à Paris; mais, faut-il confesser ici ma gaucherie ou ma rudesse? les prières de mes parens et de mes amis ne purent jamais obtenir de moi que je répondisse à cette invitation si gracieuse. Je n'avais rien à solliciter; je n'attendais de récompense que de mes bons services, et, sans être frondeur, je sentais que je ferais sans grâce le métier de courtisan.

Je passai près de cinq mois à Paris sans perdre de vue mon désir de retourner à la mer. Le vice-amiral Bruix allait se rendre à Rochefort pour y prendre le commandement d'une escadre. Je lui fus présenté. Il m'accueillit avec une extrême bienveillance, m'offrit de me faire donner un commandement sous ses ordres, et en attendant m'attacha à sa personne en qualité d'aide-de-camp. Il voulait que je prisse le commandement de la frégate la *Cornélie* portant du 18 et ayant la réputation d'une excellente marcheuse; mais la *Mignonne* allait être réarmée. Je connaissais les qualités de cette frégate. Je n'étais pas certain de celles du bâtiment qu'on m'offrait pour la remplacer. Je demeurai fidèle au navire qui, pendant dix-sept mois,

m'avait si bien servi, et je priai l'amiral de ne pas demander pour moi d'autre commandement.

Les deux hommes les plus remarquables qu'ait possédés la marine de la république et de l'empire, les seuls qui auraient pu relever notre fortune, sont sans contredit l'amiral Bruix et l'amiral Latouche-Tréville. Après avoir été l'aide-de-camp du premier, le capitaine de pavillon du second, j'hésiterais à me prononcer entre eux. Tous deux avaient les mêmes passions et la même énergie; cependant, s'il m'eût fallu assigner un rôle à ces deux hommes, j'aurais placé l'amiral Bruix à la tête du ministère de la marine, et l'amiral Latouche à la tête de la flotte.

La santé de l'amiral Bruix malheureusement était déjà déplorable. Cet officier-général ne put conserver le commandement de l'escadre qu'il venait de réunir en rade de l'île d'Aix. Les bureaux du ministère lui donnèrent pour successeur le contre-amiral Decrès, qui était alors préfet maritime à Lorient. Ces souvenirs ne sont pas une œuvre de rancune ou de médisance, — on l'aura peut-être remarqué déjà; — mais il est certains noms qui appartiennent à l'histoire, et celui de l'amiral Decrès est du nombre. Je n'hésite donc pas à dire que, dans mon opinion, le long règne de cet homme d'esprit fut une calamité pour la marine. L'amiral Decrès avait soutenu un très beau combat sur le *Guillaume-Tell*. Il ne manquait ni de courage, ni d'instruction, ni même d'un certain fonds de bonté; il manquait d'enthousiasme : c'était un sceptique et un railleur. Au lieu de ranimer la confiance des jeunes gens, il prenait plaisir à narguer leur ardeur. Il semblait qu'il eût toujours peur que quelque chose ne vînt à grandir auprès de lui. En réalité, cet administrateur si habile, ce courtisan si fin et si ingénieux était, pour l'époque surtout où nous vivions, le pire de tous les ministres.

Notre antipathie mutuelle fut prompte à se déclarer. On célébrait la fête de la république. M. Decrès invita à dîner tous les capitaines de l'escadre et les officiers-généraux du corps de troupes qu'on avait caserné à l'île d'Aix dans l'attente d'une expédition en Angleterre. L'ordre du jour prescrivait, outre les salves à faire, le simulacre d'un combat naval. Le vaisseau amiral le *Foudroyant* devait commencer le feu, et son premier coup de canon servirait de signal au reste de l'escadre. Nous étions arrivés à la fin du repas; on porta un toast à la république, et tous les convives passèrent dans la galerie du vaisseau pour y jouir du spectacle qui leur avait été préparé. Le premier coup de canon du *Foudroyant* fut immédiatement suivi de celui de la *Mignonne*. L'amiral s'approcha de moi, et, me frappant sur l'épaule : « C'est très bien, capitaine, me dit-il. Je suis content de votre frégate. » Je m'inclinai pour remercier. « Mais,

ajouta-t-il, en présence de l'ennemi, il ne suffit pas de tirer vite : il faut aussi savoir manœuvrer, et ne pas se mettre en position de recevoir des bordées d'enfilade. — Oh! monsieur l'amiral, m'empressai-je de répondre, ce sont là les élémens de notre métier. » Je ne crois pas que ces paroles fussent une inconvenance, prononcées surtout comme elles l'avaient été avec un accent de bonne humeur. L'amiral n'en jugea pas ainsi. Il se redressa soudain de toute sa hauteur, et, me toisant des pieds à la tête : « Vous êtes bien jeune, capitaine, me dit-il: votre réponse l'est encore davantage. » Je demeurai interdit d'une attaque si imprévue. L'attention de tout le monde s'était portée sur moi, et je commençais à perdre contenance. Je compris cependant que, si je devais être respectueux envers mon supérieur, je n'étais pas tenu d'accepter sans mot dire une avanie publique et faite sans motif. Bien qu'au fond du cœur je me sentisse furieux, je m'appliquai à mettre une grande modération dans ma réponse. « Monsieur l'amiral, lui dis-je avec calme, je n'ai pas eu l'honneur de servir encore sous vos ordres; je ne suis pas connu de vous, et par conséquent je ne puis croire que vous ayez des préventions contre moi..... » Il ne me laissa pas achever ma phrase. « Si j'en avais, s'écria-t-il, vous ne commanderiez pas votre frégate vingt-quatre heures. — Ne pas la commander sous vos ordres, lui répliquai-je avec une véhémence dont je ne fus pas le maître, serait le dernier de mes regrets. » M. Decrès avait trop d'esprit pour ne pas sentir qu'il avait été trop loin, et qu'aucun des spectateurs de cette scène ridicule ne l'approuvait d'avoir provoqué à plaisir un officier qui jouissait déjà de quelque estime dans le corps. Il supporta donc sans mot dire ma réponse; mais quelques instans après il me fit appeler dans sa chambre. « Jeune homme, me dit-il, vous venez de me faire une réponse qui m'a vivement blessé. Je suis l'ami des jeunes gens. Je les traite sévèrement quand ils agissent comme des enfans; mais aussi je les protége de toutes mes forces lorsqu'ils s'en rendent dignes. C'est ainsi que je suis fait. Les gens qui me connaissent le savent bien. Voyez plutôt le capitaine C..., quand il faisait l'armement du vaisseau l'*Union* à Lorient, où j'étais commandant de la marine. Je le tourmentais un peu : il était furieux contre moi; je le fis venir. Si ses yeux eussent été des pistolets, ils m'eussent fait sauter la cervelle. Je lui présentai la main; il se jeta à mon cou. Nous nous embrassâmes, et tout fut fini. » Cette espèce d'avance ne pouvait réparer ce que je venais de souffrir. « Le capitaine C..., dis-je à l'amiral, était intimement lié avec vous; sa réputation était faite. Il pouvait oublier des torts qui sans doute ne l'avaient pas humilié publiquement. Quant à moi, monsieur l'amiral, je n'oublierai jamais que, sans me connaître et sans que je vous en eusse

donné le moindre sujet, vous m'avez mis dans le cas de manquer au respect que les règles de la subordination m'imposaient envers un officier-général. »

Cette réponse faite, je saluai profondément, j'ouvris la porte de la chambre, et je me retirai, pâle encore d'émotion, sinon de colère. Certes je n'entends pas donner ma conduite en cette circonstance comme un bel exemple de discipline. Ce n'est point là cependant, si l'on veut bien y regarder de près, le genre d'indiscipline auquel on a pu avec juste raison attribuer souvent nos revers. Qu'un officier se montre soigneux de sa dignité et chatouilleux sur le point d'honneur, qu'il contienne à temps par sa fermeté les écarts d'une verve moqueuse ou les excès d'un tempérament irascible, je ne vois pas en quoi le service pourrait en souffrir.

Nous passions notre temps sur la rade de l'île d'Aix dans l'inaction la plus complète. On ne faisait aucune espèce d'exercices; les exercices n'étaient guère de mode à cette époque-là, et cependant nous étions tous rigoureusement consignés à bord. On ne pouvait obtenir que très rarement la permission d'aller se promener sur le triste rivage de l'île d'Aix, et encore cette faveur n'était-elle accordée qu'à quelques personnes des états-majors. Ce système de réclusion était déjà une imitation des usages anglais, mais les matelots anglais ont à bord de leurs navires d'autres conditions d'existence que les nôtres. Beaucoup de détails auxquels nous attachons une importance exagérée sont sacrifiés uniquement à leur bien-être. Sur ces vaisseaux, où on les retient quelquefois des années entières, ils sont du moins chez eux. On ne leur envie pas jusqu'à la place que leur corps occupe. On les voit presque constamment attablés dans les batteries, au milieu des ustensiles d'un modeste ménage, vaisselle de luxe si on la compare à nos gamelles et à nos bidons de bois, feuilletant gravement la Bible ou réparant à loisir leurs effets. Ces douceurs domestiques sont nécessaires à la race anglo-saxonne: elles lui tiennent lieu de toutes les distractions qu'une caserne ou un bâtiment ne saurait offrir. Le marin français y attache au contraire peu de prix, et je ne sais trop si son indifférence à cet endroit n'est pas une de ses vertus militaires. En revanche, il est fort sujet à la nostalgie, et l'air de la terre lui est plus nécessaire qu'aux matelots d'outre-Manche. Un dégoût général ne tarda pas à envahir les équipages de l'escadre de Rochefort. Les hôpitaux ne désemplissaient pas. Les embarcations, que le service obligeait d'expédier à terre, étaient abandonnées par leurs canotiers, et en dépit de toutes les précautions le nombre des déserteurs ne cessait de s'accroître. On sentit la nécessité de chercher quelque remède à cet état de choses. Les vaisseaux étaient trop solidement embossés et trop peu manœu-

vrans pour qu'on pût songer à les faire appareiller. On eut l'idée de mettre sur les frégates les marins les plus jeunes et les moins exercés de l'escadre. Chaque jour, ces bâtimens, convertis en navires instructeurs, durent mettre sous voiles et aller louvoyer dans les pertuis. Il existe trois de ces canaux, donnant tous trois accès à l'embouchure de la Charente : le Pertuis-Breton, qui sépare l'île de Ré des côtes de la Vendée; le Pertuis-d'Antioche, compris entre les îles de Ré et d'Oleron; le Pertuis-de-Maumusson, formé par la pointe méridionale de cette dernière île et les marais qui s'étendent des bouches de la Charente à l'embouchure de la Seudre. Le Pertuis-d'Antioche est le plus généralement suivi pour donner dans la rade de l'île d'Aix; le Pertuis-Breton, pour entrer au port de La Rochelle; le Pertuis-de-Maumusson ne sert qu'aux caboteurs.

Je faisais depuis plusieurs mois avec la *Mignonne* ce service d'instructeur. J'étais souvent poursuivi et je poursuivais à mon tour, car des frégates anglaises, pour mieux nous observer, ne craignaient pas de venir jeter l'ancre dans la rade des Basques, entre l'île d'Aix et La Rochelle. J'avais fréquemment échangé des coups de canon avec ces frégates, sans qu'il en fût résulté rien de fâcheux pour nous. Un jour que trois de nos frégates, au nombre desquelles se trouvait la *Mignonne*, avaient mis sous voiles pour louvoyer à l'ouvert des pertuis, une frégate anglaise eut l'audace de nous attendre. La *Vaillante* s'en approcha et commença le feu. Je forçai de voiles pour passer à poupe de l'ennemi et lui couper la retraite. La frégate la *Friponne*, quoique un peu éloignée, ne pouvait manquer d'être bientôt à portée de prendre part à l'action. L'escadre anglaise se trouvait alors retenue par la marée non moins que par la brise, sous le vent de la tour de Chassiron, qu'elle faisait de vains efforts pour doubler; tout nous donnait les plus belles chances de succès. Il est probable que, du point où son vaisseau était mouillé, l'amiral jugeait mal de notre position et de celle de l'escadre ennemie, puisqu'il nous fit aussitôt le signal de *ralliement général et absolu*, en appuyant ce signal de plusieurs coups de canon. La frégate la *Vaillante*, dont le capitaine était le plus ancien, se crut la première obligée d'obéir à cet ordre; elle abandonna l'ennemi et laissa arriver en forçant de voiles. « Voilà le capitaine R...., s'écria l'amiral en voyant ce mouvement, qui se couvre de voiles et de honte. » Cependant ce brave officier ne faisait qu'exécuter un ordre qu'il ne pouvait éluder sans devenir coupable. Nous étions à l'ouvert de la rade des Basques. Toute la population de La Rochelle s'était portée sur les remparts pour être témoin d'un combat dont l'issue ne pouvait que nous être favorable. Notre honteuse retraite encouragea la frégate ennemie : elle nous suivit, tirant encore sur nous de ses ca-

nons de chasse. Ses boulets, sans m'atteindre, me dépassaient cependant de beaucoup, car, je l'avoue, je n'exécutais qu'à regret l'ordre auquel je n'osais complétement désobéir. J'avais cargué mes perroquets et mes basses voiles, et je venais tantôt d'un bord, tantôt de l'autre, lâchant chaque fois ma bordée tout entière à la frégate anglaise. J'étais désolé de voir trois frégates françaises paraître fuir devant une seule frégate ennemie. Subir un tel affront sur nos côtes et jusque dans nos rades, c'était une ignominie à laquelle, pour ma part, je ne voulais plus être exposé. A mon arrivée devant l'amiral, bien qu'il me fût fait une réception plus gracieuse qu'à l'ordinaire, je ne crus pas pouvoir me dispenser de représenter l'impression fâcheuse que devait produire sur nos équipages une semblable retraite et la confiance illimitée qu'elle était faite pour inspirer à l'ennemi. L'amiral me comprit très bien. Je ne doute pas qu'il ne lui fût prescrit d'éviter toute espèce d'engagement avec l'escadre anglaise. Les paroles inconsidérées qu'il avait proférées à l'égard du capitaine R.... lui firent craindre sans doute de ne plus trouver chez ses officiers une docilité qu'il avait lui-même si imprudemment flétrie; il pourrait se trouver alors dans la nécessité de venir avec toute son escadre au secours des frégates qui seraient compromises. Ce fut là, je crois, un des motifs qui firent définitivement suspendre les appareillages des frégates.

Pour ne point paraître complétement inactif, en cessant de travailler à l'instruction des matelots, on voulut s'occuper de celle des capitaines et des états-majors. Un ordre du jour prescrivit de disposer les grands canots pour l'étude des évolutions navales. Jamais, il faut en convenir, leçons ne furent plus nécessaires. Les premiers essais ne furent que confusion. On s'en prit à l'inégalité de marche des canots. En réalité, ce désordre n'avait d'autre cause que l'ignorance complète des règles de la tactique. Les prétentions néanmoins ne manquaient pas. On avait toujours de bonnes raisons à donner pour justifier ses fautes. Des débats irritans s'engagèrent, et l'amiral prescrivit de suspendre les exercices de tactique, comme il avait déjà renoncé à faire appareiller les frégates.

L'amiral Decrès était fort aimable quand il le voulait. La vivacité de son esprit séduisait aisément ceux auxquels il avait l'intention de plaire. Plusieurs aides-de-camp du premier consul avaient eu l'occasion de le voir à bord de son vaisseau. A leur retour à Paris, ils exprimèrent la haute opinion qu'ils avaient de son mérite. Déjà un traité qu'il avait été chargé de conclure avec des envoyés du roi de Portugal, pendant qu'il était préfet maritime à Lorient, avait attiré l'attention sur lui. Le 1er octobre 1801, il se vit appelé au ministère de la marine. Il reçut les complimens des capitaines, accompagnés

de leurs états-majors, et remit le commandement de l'escadre au capitaine de vaisseau le plus ancien. La marée ne lui permettant pas de se rendre à Rochefort avant deux heures du matin, il nous retint à bord du *Foudroyant* jusqu'à l'instant de son départ. Je ne pouvais me faire aucune illusion sur les dispositions du nouveau ministre à mon égard. Aussi ne crus-je point devoir sortir en cette occasion de ma réserve habituelle. L'amiral vint à moi et me proposa une partie de dames. Pendant la partie, il me demanda si je désirais qu'il se chargeât de donner de mes nouvelles à mes parens et à mes amis de Paris, qui, par parenthèse, n'avaient jamais été les siens. Je le remerciai froidement, et fis bien, car cette apparente prévenance n'était qu'une nouvelle boutade de son esprit moqueur.

L'amiral Decrès entrait au ministère douze jours avant la suspension des hostilités, six mois avant la paix d'Amiens. Il y resta jusqu'à la chute de l'empire. Il serait injuste de chercher à apprécier les résultats de sa longue administration, sans tenir compte des immenses difficultés que lui léguait un passé désastreux. Il fut pendant treize ans l'instrument docile et actif d'un génie dont il servit mal les projets impétueux, dont il seconda mieux les efforts réparateurs. Il fit beaucoup pour la régénération de notre marine, très peu pour le succès de nos armes. La postérité verra peut-être en lui un habile administrateur; elle n'y pourra voir un grand ministre. Il manqua de la première qualité que l'on doit apporter dans ces postes éminens : la saine appréciation et des choses et des hommes. Soit défaut de jugement, soit défaut de conscience, il ne sut choisir pour les missions les plus importantes que des hommes médiocres et complétement au-dessous de la tâche qu'il leur avait confiée. Sous ce rapport, son passage aux affaires fut fatal aux grands intérêts du pays. Trafalgar, Santo-Domingo, les brûlots de l'île d'Aix, sont des souvenirs néfastes dont la responsabilité peut à bon droit remonter jusqu'au ministre. Grâce aux choix malheureux que la marine condamnait par avance, la seconde période de la guerre maritime commencée en 1793 ne fut pas moins funeste ni moins humiliante que la première. C'est cependant au milieu de ces immenses désastres qu'apparaît comme l'aurore d'une époque nouvelle, et que les combats de l'Inde, suivis de combats non moins honorables en Europe, promettent à notre marine de plus importans succès, si elle sait se résigner à les attendre.

E. Jurien de La Gravière.

LA MUSIQUE

SUR LES BORDS DU RHIN

A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

—

Que faire dans un gîte à moins que l'on n'y songe?

a dit le bon et incomparable La Fontaine... Que faire surtout à Paris pendant les mois de chaleur caniculaire que nous venons de traverser? Les théâtres sont morts, les artistes se reposent des fatigues de l'hiver, et la société élégante se disperse dans tous les coins de l'Europe; tout le monde voyage, jusqu'aux vieilles symphonies, qui vont chercher aux eaux un remède à des maux incurables. Ce ne sont pas les dix ou douze opéras-comiques nouveaux qu'on a fait défiler comme des ombres chinoises, ni le ballet de *Sacountala,* dernier soupir de l'école de la fantaisie, qui peuvent dédommager un pauvre critique dans l'exercice de ses pénibles fonctions. Puisque le Rhin est à nos portes, et que, grâce à l'esprit humain, plus puissant que Louis XIV, il n'y a plus de Pyrénées ni de frontières infranchissables, allons nous assurer si la musique qu'on fait là-bas, dans ce pays de Bade et lieux circonvoisins dont on raconte tant de merveilles, vaut un peu mieux que celle qu'on entend à Paris. Ce raisonnement fait, je me suis confié à un train de grande vitesse, et j'ai franchi le Rhin, que j'ai parcouru de haut en bas. Je prends la liberté, monsieur, de vous transmettre le récit véridique de mes impressions.

Et d'abord j'épargnerai aux lecteurs de la *Revue* les dithyrambes que je pourrais faire en l'honneur des locomotives et des voies ferrées. « A quoi bon louer Hercule? » dit un proverbe grec. L'homme d'ailleurs n'est jamais content : possédant le bien, il veut le mieux et aspire à l'impossible. C'est la marque de sa misère, pensent quelques casuistes moroses; c'est le signe de

sa grandeur, me permettrai-je de leur répondre. L'homme n'est jamais satisfait parce qu'il est perfectible, et que l'horizon de son intelligence va sans cesse s'élargissant devant lui. A peine a-t-il atteint le but prochain, qu'il en entrevoit un autre plus loin, et ainsi de suite jusqu'à la consommation des siècles. Aussi comme elle est vraie et profonde, cette réponse d'un grand poète à un pauvre représentant qui s'écriait un jour tout effaré en pleine assemblée législative : « Mais quand tout cela finira-t-il? — Cela ne finira pas, monsieur, » lui répondit M. de Lamartine.

Quoi qu'il en soit, les chemins de fer sont une admirable invention qui laisse à désirer bien des perfectionnemens, et, en ce qui touche l'Allemagne, des employés mieux rétribués qui soient dispensés d'importuner le voyageur d'incessantes et honteuses réclamations. On est véritablement accablé par les exigences de tous ces petits commis qui pullulent dans les gares des chemins de fer allemands. Le prix de la place est doublé par les pourboires et la rémunération des services qu'on vous rend malgré vous. Tout se paie au-delà du Rhin, jusqu'au sourire de ce bon Allemand qui tend la main, et qui est moins naïf que le voyageur qu'il exploite. Sans être trop exigeant ni paraître un esprit aventureux, ne peut-on désirer et prévoir les trois réformes suivantes : plus de *passeport*, formalité niaise et parfaitement inutile qui ne gêne que les honnêtes gens, car les autres sont toujours en règle, et ils ont dans la poche des *passeports* de rechange pour toutes les circonstances difficiles où ils peuvent se trouver; — une seule monnaie pour toute l'Europe, qui débarrasse le voyageur de l'ennui insupportable d'être volé d'abord, et d'avoir la bourse remplie d'un signe commercial qui varie incessamment et dont il n'a pas le temps de connaître la valeur relative; — enfin une association générale de toutes les compagnies de chemins de fer, ce qui permettrait de payer une seule et bonne fois sa place et de s'affranchir, comme on affranchit une lettre, d'un bout de l'Europe à l'autre? Le jour où ces vœux seront exaucés, l'homme désirera encore autre chose, et il aura toujours raison. « La vie n'est-elle pas un mouvement? »

Le pays que traverse le chemin de fer de Paris à Strasbourg est aussi varié que charmant. On salue avec plaisir la jolie petite ville de Château-Thierry et ses coteaux *modérés* chargés de vignobles dont le monde entier connaît le fruit. Après qu'on a laissé derrière soi Nancy et ses campagnes florissantes, après qu'on a franchi la chaîne des Vosges sous un tunnel qui n'en finit pas, la nature prend un nouvel aspect. Les charrettes basses traînées par de petits chevaux, les tresses blondes des paysannes, les chemises bouffantes, les bretelles, le large chapeau et le ton de la végétation, tout annonce l'Alsace et la race allemande qui a résisté à l'incorporation de Louis XIV. Les conquérans ont beau faire, la nature est plus forte qu'eux. Ils peuvent former violemment des corps politiques, étendre leur domination sur différens climats, faire vivre pendant quelques siècles sous un même joug l'homme du Nord et celui du Midi; mais les races persistent, elles conservent leur caractère indélébile et ne se fondent pas facilement dans l'unité factice qu'on leur impose. Qu'est devenue l'œuvre gigantesque des Alexandre, des César, des Charlemagne, des Charles-Quint et des Napoléon? Ils ont perdu le pays dont ils s'étaient appuyés pour conquérir les autres. Il n'y a

que Pierre de Russie et Frédéric de Prusse qui puissent mériter l'éloge d'un vrai philosophe, parce qu'ils se sont servis de la guerre pour créer un peuple qui n'existait pas avant eux. Depuis deux cents ans que l'Alsace est attachée aux destinées de la France, ce dont elle est loin de se plaindre, elle n'a pu se dépouiller de ses goûts, de ses mœurs et de ses instincts allemands. On y parle aussi peu français que possible, et à la première question que j'adressai à un habitant de Strasbourg, je reçus pour réponse : *Ich verstehe sie nicht, mein herr* (je ne vous comprends pas, monsieur). — Je dus alors avoir recours à ma mémoire, et j'adressai la même question dans la langue du pays. On me répondit : *Ich verstehe sie nicht, mein herr, sie sprechen zu gut* (je ne vous comprends pas, monsieur, vous parlez trop bien). — C'est un préjugé commode et généralement répandu qu'on parle français dans toute l'Europe, et qu'il n'est pas besoin de se charger la mémoire d'une langue étrangère pour être entendu et voyager sans embarras. J'engage les personnes qui seraient dans cette douce persuasion à faire seulement le voyage de Bade : elles auront bientôt lieu de se convaincre que c'est une illusion de la vanité nationale qu'on ne rapporte pas sous la semelle de ses souliers, selon l'énergique expression de Danton.

Deux souvenirs me sont venus à l'esprit en pénétrant dans Strasbourg, dont le théâtre était fermé, et dont j'eus de la peine à découvrir la cathédrale, enfouie derrière un amas de masures qui en dérobent la vue : le souvenir de Goethe, qui étudiait ici en 1770, et celui de Rouget de l'Isle, qui, dans un moment d'enthousiasme, a trouvé à Strasbourg en 1792 l'hymne de la révolution si connu sous le nom de *la Marseillaise*. Ce pauvre Castil-Blaze, dont j'aimais la verve méridionale, le savoir et la bonhomie, a eu dans sa vie deux fantaisies que je n'ai jamais pu lui passer : il ne voulait pas que Rouget de l'Isle eût fait la musique de *la Marseillaise*, ni que Rousseau fût l'auteur de la jolie pastorale du *Devin de Village*. Ce qu'il a dépensé d'érudition sophistique pour soutenir ces deux propositions est incroyable. Rouget de l'Isle est bien l'auteur de *la Marseillaise*, mais avec le concours des circonstances et du sentiment national, qui lui mit au cœur une étincelle de génie qu'il n'a pas retrouvée depuis. Ce n'était ni un musicien ni un poète de profession, mais un amateur, un barde militaire qui écrivit sous l'inspiration de la France et donna une forme au sentiment de tous. L'art seul est impuissant pour la création de ces chants populaires qui résument et perpétuent l'élan héroïque d'une nation. Méhul, qui était un bien autre musicien que Rouget de l'Isle, a composé plusieurs hymnes patriotiques, entre autres *le Réveil du Peuple*,

> Veillons au salut de l'empire,
> Veillons au maintien de nos droits!

sans pouvoir jamais atteindre à la simplicité de *la Marseillaise*. Je n'oublierai pas qu'après la révolution de 1848, le ministre de l'instruction publique, M. Carnot, ouvrit un concours pour avoir un chant populaire qui fût digne de l'œuvre que les vainqueurs de février avaient accomplie! Ils furent servis à souhait, car on n'a jamais entendu parler du résultat de ce concours. C'est que, dans cet ordre de productions, le sentiment est tout, et l'art fort peu

de chose. C'est ainsi que les plus beaux chants de l'église ont été trouvés, non par des poètes et des musiciens de profession, mais par de saints et graves personnages pieusement émus. — Ces hymnes du sentiment, on les trouve, on ne les crée pas, parce que, comme dit saint Ambroise, qui s'y connaissait : *Non est in nostrâ potestate cor nostrum* (notre cœur n'est pas en notre puissance).

Un de mes désirs les plus vifs en traversant Strasbourg, c'était d'aller en pèlerinage au village de Sesenheim, immortalisé par les mémoires de Goethe. Je voulais voir la maison de Frédérique Brion, saluer le ruisseau limpide, l'arbre, le banc de pierre et le bosquet de jasmins où ont été donnés et reçus tant de sermens et de si doux baisers. Je n'ai pu, hélas! accomplir mon vœu. Après avoir cherché vainement une personne qui pût me renseigner sur la position topographique du village de Sesenheim, en m'appuyant du nom de Goethe et du miracle que l'amour y avait accompli, je fus obligé d'aller à la poste. Là, on me donna les renseignemens que je désirais : village de Sesenheim, canton de Bischwiller, à cinq lieues de Strasbourg, sans autre remarque, et sans se douter du genre d'intérêt qui m'y attirait, car on parut étonné qu'un étranger voulût aller dans un endroit peu habité, où il n'y a rien de curieux à voir, ni monumens, ni fabrique de boutons ou de cotonnade. O démocratie triomphante, voilà de tes œuvres! Le lendemain matin de mon arrivée à Strasbourg, j'eus le malheur de manquer de quelques minutes le convoi du chemin de fer qui devait me conduire à deux lieues de Sesenheim, où j'aurais trouvé une voiture que je ne pouvais pas rencontrer plus tard. Je me résignai, et, ouvrant les poésies de Goethe, que j'avais apportées avec moi, je me mis à lire et à réciter les trois ou quatre petits chefs-d'œuvre qui lui furent inspirés par Frédérique, tels que *Willkommen und Abschied*, *Kleine Blumen, Kleine Blaetter, und die Erwahlte,* et surtout l'admirable chanson de mai, *Mailied :*

Wie herrlich leuchtet
Mir die Natur!
Wie glänzt die Sonne!
Wie lacht die Flur! etc.

Goethe, aussi bien que Mozart, a hésité pendant quelque temps s'il donnerait son génie à la France ou à l'Allemagne, sa patrie. Né à Francfort, étudiant à Strasbourg, Goethe eut la velléité de s'essayer dans la langue de Corneille et de Racine, ignorant encore à quelle grande révolution littéraire il devait donner le branle dans son pays. Qu'eût-il fait, ce profond et vaste génie, s'il eût franchi le Rubicon qui sépare les deux races et mis le pied dans le royaume de Voltaire? Il n'est pas trop hardi de répondre qu'il eût manqué à sa destinée. Il n'aurait pas écrit ses poésies lyriques, petits chefs-d'œuvre de science et de sentiment, d'amour et de raison, de libre inspiration contenue dans une forme exquise, où la légende s'enroule comme une plante grimpante autour de la vérité. Il aurait perdu en France ce sentiment de la nature qui est le propre de la race allemande; il n'aurait conçu ni achevé l'épopée philosophique de *Faust*, pas plus que Mozart n'aurait composé à Paris *Don Juan*, les *Nozze di Figaro* et le *Requiem*. Heureusement

pour l'Allemagne et pour la grande poésie, Goethe et Mozart ont eu peur de la moquerie française, et ils sont restés sur la rive droite du grand fleuve qui sépare les deux races. Avant de quitter Strasbourg, où je n'ai pu entendre une seule note de musique, car le théâtre, dont l'orchestre est excellent, m'assure-t-on, était fermé, ainsi que le conservatoire, — institution municipale due à la munificence d'un bon citoyen, M. Apfel, qui a laissé à la ville cinquante mille francs de rente pour être employés en faveur de l'art musical, — je ne pus m'empêcher de sourire en passant sur la place d'Armes, et en regardant la statue qu'on y a élevée au général Kléber. Il a l'air d'un soldat aux gardes qui se révolte contre ses supérieurs! Quand donc les artistes modernes comprendront-ils que les poses héroïques et l'air bravache ne conviennent pas à la statuaire, et que la physionomie humaine qu'on veut transmettre à la postérité doit être calme et simple?

Mais voici le Rhin, le Rhin, qui a été chanté par tant de poètes et revendiqué par tant de nations, fleuve providentiel, dit M. Hugo, qui en a fait une magnifique description. De tous les vers qu'a inspirés ce grand fleuve *à la barbe limoneuse,* ceux que la *Revue des Deux Mondes* a publiés, il y a une quinzaine d'années, ne restent-ils pas la plus fidèle expression des faits accomplis, et probablement de l'avenir?

Roule libre et superbe entre tes larges rives,
Rhin, Nil de l'Occident, coupe des nations,
Et des peuples assis qui boivent tes eaux vives
Emporte les défis et les ambitions!

Ce qui prouve la vérité de la prévision du poète, c'est que l'on construit sur le Rhin un pont gigantesque qui sera un trait d'union pacifique entre la France et l'Allemagne, où je me sens entraîné bien lentement par le chemin de fer badois. C'est ici que la patience est une vertu théologale! Le pays est délicieux de Kehl à Baden; mais les hommes commencent à devenir insupportables par la lenteur de leurs mouvemens et les exigences infinies dont ils vous accablent. Tout se paie, jusqu'au bonjour, jusqu'au salut de l'officier de police qui vous demande le passeport avec deux florins de pourboire, car cet impôt inique du passeport n'a pas d'autre signification. Tout conspire contre la bourse et la liberté du voyageur.

Que dire de Bade? Comment parler d'un lieu que les *keepsake* et les livres illustrés ont fait connaître à toute l'Europe? Que c'est un petit Paris, un prolongement du boulevard des Italiens et du bois de Boulogne, avec de l'ombre, des montagnes, des ruines pittoresques, des sources vraies et des souvenirs qu'on ne trouve pas à Paris. Ce qui, à mon avis, gâte le plaisir qu'on aurait à passer quelque temps dans cette délicieuse vallée, qui touche aux limites de la Forêt-Noire, c'est la population flottante qui l'habite, c'est le demi-monde parisien avec sa littérature, ses artistes, ses bouffons jouant de toute sorte d'instrumens qui se donnent ici en spectacle. Tout cela vit, Dieu sait comment, ou plutôt on devine aisément de quel sac de farine sort le pain que mange cette population famélique qui représente à Bade, non pas la civilisation, les arts et la littérature française, mais la corruption élé-

gante, le vain bruit, les futilités où se plaît une certaine société parisienne. Je ne veux pas porter la guerre dans le charmant pays du grand-duc de Bade; mais j'étais bien aise de m'assurer par moi-même en quelle estime on tient ici toutes ces choses vaines, cette musique, cette prose, ces rimes creuses, ces opérettes sans nom et ce faux bel-esprit qu'on fait venir de Paris pour donner une idée à l'Allemagne de l'éclat et de la civilisation de la France! Tout ce clinquant est estimé à sa juste valeur, et ce qui le prouve, c'est le dialogue suivant, dont je ne suis que le rapporteur véridique.

— Vraiment, disait devant moi un personnage de beaucoup d'esprit qui tient un rang élevé auprès d'un souverain de la confédération germanique, M. l'entrepreneur des jeux se moque un peu de nous. Croit-il donc que nous autres Allemands, nous venions à Bade pour entendre les pauvretés qu'on exécute dans la magnifique salle des concerts? Nous serions indignes d'être les compatriotes des Haydn, des Mozart, des Beethoven, des Weber, des Mendelssohn, si nous prenions au sérieux ces frasques de journaliste en belle humeur, ces comédies d'antichambre, ces virtuoses de la parole et ces opéras-comiques improvisés. Pourquoi cet entrepreneur ne fait-il rien pour l'Allemagne, qui, non moins que la France, vient apporter de l'eau à son moulin? Nous sommes ici dans les états d'un prince allemand, ce qu'on semble oublier un peu trop. Qu'on nous fasse venir pendant quinze jours l'orchestre du Conservatoire, que Meyerbeer ou que M. Auber nous apportent quelques nouvelles fleurs de leur génie, l'Allemagne applaudira et accourra; mais nous ne sommes pas assez dépourvus d'hommes de talent pour nous émerveiller beaucoup de tous les marivaudages parisiens dont on nous fatigue. — Monsieur, répondit un Français de bonne humeur à qui ce discours s'adressait, l'entrepreneur n'est pas aussi simple que vous semblez le croire; il sait bien ce que valent au fond les hommes et les œuvres qu'il vous exhibe dans ses magnifiques galeries, mais il a besoin de flatter la presse parisienne, parce que les journaux français sont les plus grands enjôleurs du monde. — Ah! je comprends, répondis-je à mon tour, ces messieurs remplissent ici l'office de cet orgue de Barbarie qui jouait devant la maison de Fualdès pendant qu'on l'égorgeait.

Je ne suis resté en face de la maison de *conversation*, rendez-vous favori de tout ce monde que je viens de peindre, que pour y dîner fort mal et fort cher dans un café qui s'intitule *restauration*, et où règne un affreux désordre. En revanche, la musique militaire d'un régiment de la garde du grand-duc de Bade m'a fait un plaisir réel. J'étais au bout de l'allée qu'on nomme *promenade*, lorsque je fus frappé par la tournure harmonique d'un morceau qu'exécutaient les musiciens. Je m'approchai davantage du kiosque où ils se tenaient, et le morceau se changea en une affreuse cacophonie pour se terminer par une plate conclusion, c'est-à-dire par une *cadence parfaite*. Je me dis en moi-même : Cela doit être de la musique de M. Wagner. En effet, c'était un chœur de *Lohengrin*, arrangé pour la musique militaire. A Dieu ne plaise que je juge le talent de ce compositeur sur un pareil spécimen! J'ai acquis la conviction que ses ouvrages obtiennent un succès réel à Berlin, à Dresde et même à Vienne. Je ne suis pas moins obligé de convenir que dans ma course rapide à travers les provinces rhénanes il

y a deux choses essentiellement allemandes que je n'ai pu me procurer : un opéra de M. Wagner et de la choucroûte.

Puisque je viens de toucher incidemment à cette grave question de la vie matérielle au-delà du Rhin et même en-deçà, je veux la couler à fond pour ne plus y revenir. Les Allemands mangent comme tous les mortels, mais est-il bien certain qu'ils sachent dîner? Ils dorment comme tout ce qui respire, mais peuvent-ils se vanter de se coucher dans des lits impossibles, où je n'ai jamais réussi à entrer sans faire les plus grandes concessions? Tous les goûts sont dans la nature, et il faut bien que cela soit ainsi, pour qu'on puisse vous servir, comme je l'ai vu sur presque toutes les tables d'hôte des principales villes des bords du Rhin, des gigots carbonisés avec des pruneaux, du veau assaisonné de compote de pommes! Et quels poulets, quelles salades, quel potage et quel dessert, dont ne voudraient pas en France les domestiques d'une bonne maison! Excepté dans quelques maisons particulières, où j'ai reçu une hospitalité charmante, je n'ai vraiment dîné et complétement dormi qu'en arrivant à Bruxelles. J'aime l'Allemagne, j'aime ce beau pays de la grande érudition, j'admire ses philosophes, ses poètes et ses grands musiciens; mais j'avoue que je ne puis pas lui pardonner sa cuisine.

Une des belles promenades de Bade, c'est la longue et grande allée de Lichtenthal, bordée à droite et à gauche de jolis jardins, plantée de vieux chênes qui la couvrent d'une ombre protectrice. Elle conduit à un couvent de femmes qui a échappé aux tourmentes politiques, et qui perpétue des souvenirs historiques qui remontent jusqu'à l'an 1245, où il fut fondé par la veuve d'un prince allemand, Hermann V. Les religieuses, au nombre de vingt, renouvellent leurs vœux tous les trois ans. Elles étudient la musique et jouent de toute sorte d'instrumens, du violon, de la flûte, du violoncelle, composant entre elles un petit orchestre, comme dans les *scuole* de Venise, dont on a pu lire ici l'histoire. Je ne les ai pas entendues célébrer l'office divin, j'étais arrivé trop tard. Quelques personnes m'ont assuré que la musique qu'on faisait au couvent de Lichtenthal était délicieuse; des juges plus difficiles m'ont affirmé au contraire que ces pieuses femmes chantaient aussi faux que des moines français. La sensation musicale la plus pure que j'aie éprouvée dans ce charmant pays, où M. Benazet a introduit le vaudeville parisien, c'est à l'église collégiale de Bade, à la messe de sept heures. J'ai entendu deux ou trois cents enfans des écoles publiques chanter un choral à l'unisson avec une justesse, une onction et une précision admirables et touchantes. C'était une phrase de plain-chant pas trop longue, mais d'un beau caractère, qu'ils entonnaient sans hésitation, en la reprenant après quelques mesures de silence, que l'orgue remplissait d'une harmonie simple, mais *modulante*. Je souligne cette dernière expression parce qu'il y a à Paris une petite école fort obscure, composée de deux membres, dont l'un est homme de talent, qui s'est avisée d'inventer une nouvelle manière d'accompagner le plain-chant. Cette école a publié un spécimen de ses doctrines qui a fait grand scandale parmi les initiés, et dont l'Institut est fort embarrassé, ayant été mis en demeure d'émettre son avis sur de pareilles puérilités. C'est qu'à vrai dire le plain-chant a toujours été accompagné avec l'harmonie du temps, appropriée par le goût et le

sentiment à la gravité du service divin. Palestrina a fait comme Josquin Després son prédécesseur, Scarlatti comme Palestrina, et Sébastien Bach comme Scarlatti son contemporain : ils ont fait de la musique religieuse avec les ressources que l'art mettait à leur disposition, ils ont soumis les mélodies grégoriennes à la loi du temps, en leur imprimant un léger coloris de modulation qu'exigeaient l'oreille et la sensibilité des fidèles. Cette proposition est d'une vérité si évidente que Mortimer, l'auteur d'un bon ouvrage sur le chant choral, accuse positivement Sébastien Bach de méconnaître, dans l'harmonie qu'il y ajoute, le caractère des mélodies du plain-chant. C'est que Sébastien Bach était un musicien de génie, vivant au milieu du monde, dont il comprenait les besoins, tandis que Mortimer était un reclus associé à la secte des frères moraves, aussi étranger à son époque que les modes grecques, dont il s'est efforcé vainement de définir le caractère moral. Zarlino n'avait pas été plus habile que Mortimer. Les Allemands sont plus heureux que nous : ils ne font pas de théories sur le plain-chant, mais ils chantent juste et font de la bonne musique religieuse.

Je serais resté quelques jours de plus à Bade, si l'affiche du théâtre de Carlsruhe, dont l'orchestre est excellent, n'eût annoncé pour le lendemain l'*Iphigénie en Tauride* de Glück. — Enfin, me suis-je écrié dans ma joie de critique, je verrai donc une fois dans ma vie un opéra de Gluck! Paris est trop encombré de chefs-d'œuvre comme *la Magicienne* ou *Sacountala* pour penser jamais à nous faire entendre un ouvrage de ce grand peintre des passions, qui est venu, il y a plus de quatre-vingts ans, enrichir la France d'un génie presque à la hauteur de celui de Corneille! Ah! que Meyerbeer a bien raison de traiter ces gens là comme des mercenaires, et de les enchaîner par des traités diaboliques avant de leur livrer une note! — Hélas! ma joie fut de courte durée. Arrivé à Carlsruhe, l'affiche n'annonçait plus le chef-d'œuvre de Glück, mais *i Capuleti ed i Montechi* de Bellini, avec un troisième acte de Vaccaï! — Je n'ai pas franchi le Rhin, je ne me suis pas soumis à la torture des lits allemands pour entendre un des plus faibles ouvrages de ce pauvre et délicieux Bellini, me suis-je dit dans ma douleur. Allons nous consoler à Heidelberg! — Et j'ai quitté immédiatement et sans regret la capitale du grand-duché de Bade.

Trois endroits sont à visiter dans une ville, si l'on veut saisir promptement la physionomie de la population et avoir une idée de ses habitudes, de son bien-être et de ses mœurs : c'est le marché, l'église et le théâtre. C'est ce que je comptais faire en arrivant à Heidelberg, mais j'ai trouvé le théâtre fermé ainsi que l'université. Je me suis contenté de visiter le marché, les églises et la belle nature qui enveloppe de toutes parts cette ville paisible de la science et des souvenirs, et j'ai promené mes loisirs sur cette montagne pittoresque, dont le château en ruine accuse la politique de Louis XIV, la férocité de son ministre Louvois et de ses généraux. C'est une chose triste à dire, mais on ne peut faire un pas en Allemagne, en Italie, en Espagne, et dans presque tout le continent de l'Europe, sans trouver les traces désastreuses du passage des armées françaises! Quelle différence avec le peuple et les armées romaines, qui fécondaient le sol qu'ils avaient conquis, et laissaient partout sur leur passage des institutions et des monumens impérissa-

bles! On ne s'attend pas que je donne ici une description du château de Heidelberg, qui est suffisamment connu, et où je n'ai pas rencontré un seul Français, mais beaucoup d'Anglais et quelques Allemands. Les Français vont à Bade trouver le bruit, les distractions et la musique de Paris: les Anglais recherchent la nature, qu'ils aiment et dont ils comprennent les mystérieuses beautés. Est-il besoin de plus longs discours pour expliquer le caractère des deux nations qui sont à la tête de la civilisation occidentale? Telle est aussi, ce me semble, la différence entre les chefs-d'œuvre du génie de Shakspeare, grand, sauvage, tendre, pittoresque, varié et profond comme la nature, comme la race vigoureuse où il s'est produit, et les tragédies politiques de Corneille et de Racine, qui ne sortent pas de l'*atrium* ni de la place publique. Encore une fois, on a beau faire, les races persistent à travers les modifications des siècles et les progrès de l'esprit. Pour moi, assis dans une embrasure du vieux château de Heidelberg, ayant en face le Neckar, qui coule paisiblement vers Mannheim, et dont la rive droite, parsemée de jolies maisons de plaisance, m'a rappelé les rives de la Brenta, je remplissais ces ruines et cet admirable paysage de souvenirs que j'évoquais, et je le peuplais à ma fantaisie d'êtres aimés, dignes de comprendre cette langue de la nature qu'a si bien parlée Beethoven! C'est là, en face de cette belle montagne chargée de vignobles, la *montagne sainte, Heiligenberg,* que j'aurais voulu entendre la symphonie pastorale, l'ouverture du *Freyschütz,* l'introduction d'*Oberon,* ou l'*Été* des *Saisons* du père et créateur de la musique instrumentale! Revenant sur mes pas et parcourant les allées ombreuses de l'ancien jardin du château, je vis assis sur un banc solitaire, tout près de la *fontaine des Princes,* un jeune homme avec une jeune et jolie Allemande, d'une parfaite élégance de manières et de costume. Sans avoir trop l'air de les observer, je passai devant eux en murmurant tout bas :

Giovinette, che fatte all' amore,
Non lasciate che passi l'età ..

Ils partirent tous deux d'un joyeux éclat de rire, puis le jeune homme me répondit : — *Ja, ja, sie haben ganz recht, mein herr;* oui, oui, monsieur, vous avez raison, et nous suivons vos conseils. — Parvenu au bout de l'allée, au moment où j'allais disparaître à leurs yeux, je me retournai en leur criant :

Va bene, va bene in verità!

puisant toujours mes conseils dans le chef-d'œuvre de Mozart.

Je passai la journée du lendemain dans les environs de Heidelberg, chez un dilettante distingué à qui j'étais recommandé, et qui était prévenu de ma visite. Après le dîner, qui a toujours lieu à une heure de l'après-midi, comme si la révolution française n'eût pas fait le tour du monde, on fit de la musique, et je fus particulièrement frappé d'une chanson allemande à quatre parties de Jean Eccard, organiste célèbre du commencement du XVIIe siècle, qui a longtemps vécu à Kœnigsberg, puis à Berlin, où il est mort, je crois. Ce morceau, écrit pour deux voix d'homme et deux voix de femme, était remar-

quable par une harmonie déjà travaillée qui annonce l'école des Bach. Il a été fort bien chanté par des amateurs, qui m'ont donné la meilleure idée de l'instinct musical de la nation et du goût exercé du maître de la maison. C'est là toute la musique que j'ai pu entendre à Heidelberg, dont le séjour me plairait davantage, si les femmes n'y étaient, disons le gros mot, affreusement laides. Je n'en ai pas rencontré une, surtout dans le peuple, qui n'eût au cou le commencement d'un goître. On dirait même que la figure des hommes a quelque chose d'inachevé, et qu'il manque à ces physionomies lourdes un dernier coup d'ébauchoir que la nature leur a refusé.

De Heidelberg, où j'étais descendu dans la plus ancienne maison de la ville, *Au Chevalier* (*zum Ritter*), dont le fronton original porte cette inscription en lettres d'or : *Si Jehova non ædificet domum, frustra laborant ædificantes eam*, j'allai à Mannheim, toujours à la poursuite d'un opéra de M. Wagner, le *Tannhauser* ou le *Lohengrin*. Le théâtre de Mannheim a été célèbre pendant les vingt dernières années du XVIIIe siècle, sous le règne de Charles-Théodore, prince magnifique, qui protégea l'art, la littérature et la musique allemande, dont il voulait l'émancipation. C'est sur le théâtre de Mannheim qu'ont été jouées les premières pièces de Schiller, sous la direction d'Iffland, et Mozart vint deux fois y chercher un refuge. L'orchestre de Mannheim était alors le premier de l'Allemagne et célèbre dans toute l'Europe. La ville est propre et jolie, mais d'une régularité désespérante et d'un style tout moderne. Le jardin du château est grand, plein d'ombre, de fraîcheur et de mystère. Je m'y suis perdu avec plaisir des heures entières, écoutant chanter les caméristes qui viennent là passer la journée avec les enfans, dont elles bercent l'imagination naissante avec des contes bleus. Le jour de mon arrivée, on donnait au théâtre *Minna de Barnhelm*, un drame en cinq actes de Lessing. Bien que ce ne fût pas tout à fait ce que j'étais venu chercher, le grand nom de Lessing, l'auteur du *Laocoon*, un prince de la critique qui a déployé dans cet ingrat métier les facultés d'un homme de génie, méritait que je lui rendisse hommage. Je suis donc allé entendre son drame, dont l'intrigue m'a paru faible, et la sentimentalité un peu outrée. Il s'y trouve un personnage équivoque, Nicault de La Martinière, qui représente la nation française sous un aspect peu flatteur. Lessing n'aimait pas la France ni sa littérature, qu'il a critiquée avec une rigueur qui peut passer pour de l'injustice. Ce fut un grand écrivain, un philosophe hardi, digne du siècle qui a émancipé l'esprit humain, un des créateurs de la prose allemande, avec Luther, Herder et Goethe. J'ai vu au théâtre de Mannheim une chose que je croyais possible : c'est un orchestre sans chef visible, sans batteur de mesure, exécutant des fragmens de symphonies avec un ensemble et une justesse que nous avons de la peine à obtenir à Paris malgré les efforts et les contorsions de ce personnage qui préside aux destinées de trente ou quarante musiciens réunis. Il n'y a pas en France d'orchestre de cabaret qui ne se croie obligé d'instituer une sorte de dictateur qui, un archet à la main, se donne en spectacle à tout le monde par sa pantomime ridicule. Les Allemands sont à la fois plus humbles et plus indépendans.

Darmstadt est, après Mannheim, la résidence princière dont le théâtre est

le plus suivi. Sous le grand-duc de Hesse-Darmstadt Louis Ier, qui est mort le 6 avril 1830, l'opéra de Darmstadt était fort célèbre et fort couru. C'est dans cette ville paisible et un peu triste que Weber et Meyerbeer, sous la direction de l'abbé Vogler, se préparaient, en 1810, à leur glorieuse destinée. Le théâtre de Darmstadt occupait alors le premier rang après celui de Vienne et de Berlin. L'opéra y était exécuté d'une manière si remarquable que les amateurs accouraient de toutes les villes voisines. C'était un spectacle curieux que de voir ces jours-là les routes de Francfort, de Mayence et de Mannheim sillonnées de voitures publiques et de beaux équipages remplis de voyageurs qui venaient tout exprès à la résidence grand'-ducale pour entendre un opéra nouveau ou un chef-d'œuvre connu. La société élégante des bords du Rhin se donnait rendez-vous au théâtre de Darmstadt, et l'on se retrouvait avec plaisir dans cette jolie salle, où le prince jouissait avec orgueil du succès de ses virtuoses, car il ne faut pas oublier que le grand-duc contribuait à la prospérité de ce théâtre, non-seulement par la munificence avec laquelle il traitait les artistes, mais aussi par les conseils qu'il leur donnait. Il présidait à toutes les répétitions générales. Dans les dernières années de son règne, on le voyait aller de son château au théâtre, qui est en face, précédé d'un sous-officier de sa garde qui écartait les curieux, et suivi d'un valet de chambre ayant une partition sous le bras. Appuyé sur sa canne à pomme d'or, il se rendait au théâtre, où tout un peuple de musiciens l'attendait avec respect. Il montait sur la scène, où il se faisait apporter un pupitre chargé de la partition qu'on allait étudier. Armé de son bâton de mesure, il donnait le signal du commandement, que le chef d'orchestre transmettait à son tour à l'armée des symphonistes. Était-il mécontent de l'exécution d'un passage, le grand-duc frappait sur le pupitre en disant de sa voix chevrotante : Ce n'est pas cela, il faut recommencer, — et l'on recommençait le passage en question jusqu'à ce que le *maestro di capella* couronné fût satisfait. Lorsque le prince était content d'une cantatrice, il la faisait venir auprès de lui, lui pressait le menton de sa main souveraine, et après lui avoir doucement caressé la joue, il lui accordait une gratification. Bien plus habile que le tout-puissant Jupiter, qui n'a jamais pu maintenir le bon ordre parmi les divinités capricieuses de son olympe, qui passait son temps à réconcilier incessamment l'impérieuse Junon et la tendre Vénus, le grand-duc de Hesse-Darmstadt dissipait d'un mot les orages qui s'élevaient entre les cantatrices rivales, et sous son gouvernement débonnaire la brune et la blonde, l'*opera-seria* et l'*opera-comica* faisaient ensemble assez bon ménage.

Au lieu d'un opéra de M. Richard Wagner ou d'un tout autre ouvrage lyrique que j'espérais entendre à Darmstadt, l'affiche annonçait pour le lendemain de mon arrivée un drame de M. Brachvogel intitulé *Narcisse*, dont la scène se passe sous le règne de Louis XV. Voici quels sont les principaux personnages de ce drame dont un juge compétent a parlé dans la *Revue des Deux Mondes :* Louis XV, Mme de Pompadour, Diderot, Grimm, et jusqu'à un M. de *Salvandy*, chevalier de la marquise de Pompadour! J'avoue que j'aurais été curieux de m'assurer comment l'auteur a pu faire un drame assez sombre avec les noms que je viens de citer. Il n'y avait que Grimm, à mon

avis, il n'y avait que ce froid bel esprit allemand que réchauffait de temps en temps le souffle sympathique de Diderot, qui fût digne de figurer dans ce mélodrame. Les dévots de Jean-Jacques Rousseau, et ils sont nombreux, quoi qu'on écrive et quoi qu'on fasse, ne sauraient pardonner à Grimm tout le mal qu'il a fait au génie malheureux de l'auteur d'*Émile* et des *Confessions*. Malgré ses charmantes pages sur Grimm, dont il a cherché à relever le caractère et la moralité, M. Sainte-Beuve ne m'a pas convaincu. Les dévots de Rousseau tiennent compte surtout de quelques belles pensées de Mme Sand et de l'admirable étude de M. Cousin sur le style du grand écrivain qu'ils admirent. Ceux-là sont écoutés parce qu'ils sont de la famille. Toutefois, n'oublions pas que Grimm fut un juge excellent des beautés de l'art que nous aimons; il comprit le miracle que révélait l'enfance de Mozart et prédit sa grandeur.

Il me fallut aller chercher à Francfort ce que je n'avais pas rencontré à Darmstadt ni à Mannheim, un opéra quelconque de M. Richard Wagner. A mon arrivée dans cette grande et belle ville libre, qui ressemble beaucoup au quartier de la Chaussée-d'Antin, je m'empressai d'aller visiter la maison qui a vu naître Goethe. Chose assez bizarre que le plus grand poète de l'Allemagne soit venu au monde dans un carrefour de marchands, au sein d'une ville de trafiquans qui touche aux frontières de la France, dont elle a subi les invasions successives! Après la maison de Goethe, j'ai voulu visiter aussi le berceau d'une autre royauté, la maison où a vécu et où est morte la mère de MM. de Rothschild. Je me rappelle qu'il y a quelques années les journaux répandirent la plaisanterie que MM. de Rothschild, à la tête d'une société d'Israélites, avaient acheté du Grand-Turc la ville de Jérusalem avec la permission d'y rebâtir le temple de Salomon. Eh bien! cette Jérusalem nouvelle,

Qui renaît plus charmante et plus belle,

c'est la ville de Francfort, où les Juifs sont maîtres et seigneurs, et dans laquelle MM. de Rothschild bâtissent une immense synagogue de style oriental, qui doit valoir, ce me semble, le temple du sage Salomon. Savez-vous ce que l'on donnait le soir au théâtre de Francfort? *Don Pasquale*, traduit dans la langue du pays! Cette nouvelle mystification du sort n'abattit pas mon courage. J'allai au théâtre, qui est une fort belle salle à trois rangs de loges, mais mal éclairée comme toutes celles que j'ai pu voir sur les bords du Rhin. A mon grand étonnement, l'exécution du joli opéra de Donizetti, que nous avons entendu chanter à Paris par Mlle Grisi, Lablache, Ronconi et Mario, ne fut pas trop mauvaise; j'ai remarqué dans le rôle de Norina Mlle Veith, qui possède une fort belle voix de soprano, assez étendue et d'une flexibilité suffisante pour une Allemande qui n'est pas Mme Sontag. Mlle Veith, qui a été attachée au Théâtre-Italien de Paris du temps où M. Hiller dirigeait l'orchestre, ne manque ni d'esprit dans son jeu, ni de verve; mais le timbre de sa voix est dépourvu de charme. Elle avait intercalé, ce soir-là, dans *don Pasquale*, un air de bravoure d'un style baroque qui doit être le produit de quelque maître de chapelle allemand. Le reste de la troupe, surtout la basse qui jouait le rôle de don Pasquale, n'était pas non plus à dédaigner. L'orchestre était

vigoureux, trop vigoureux, car il accompagnait trop fort dans les ensembles et n'observait pas suffisamment les nuances intermédiaires entre le *forte* et le *piano*. En général, les orchestres que j'ai pu entendre en Allemagne accompagnent le chant avec une précision de rhythme qui gêne la voix humaine et la rabaisse au niveau d'un instrument; mais un plaisir réel, c'est celui que j'ai éprouvé à entendre une douzaine de pauvres musiciens errans qui s'étaient groupés sur la place publique où s'élève la statue de Goethe, œuvre médiocre, d'un style prétentieux. Je me suis demandé, en voyant de pareils monumens, si les Allemands peuvent jamais espérer de comprendre et surtout de pratiquer la statuaire... Je serais disposé à croire que la nature ne les a pas faits pour un art qui exige des qualités qui leur manquent : de la grâce, du naturel et de la simplicité. Je reviens à mes pauvres musiciens, qui jouaient à ravir des valses délicieuses, avec une précision, une justesse et un entrain de bonne humeur que je ne pouvais assez admirer. Puis, alternant avec leurs instrumens à vent, ils se mirent à chanter un joli chœur à trois parties, plein d'accent et d'allure, qui se terminait par un écho exécuté par les instrumens, qu'ils reprenaient avec prestesse. Je fus enchanté, et je leur témoignai ma satisfaction en jetant une poignée de kreutzer dans le chapeau du chef de la troupe, qui m'apprit qu'ils étaient tous Saxons, et qu'ils faisaient ainsi le tour du monde. Je ne pouvais pas me dissimuler que je ne trouverais pas à Francfort ce qui était l'objet principal de mes pérégrinations, et après avoir parcouru la ville de long en large en remarquant le singulier français que vous offrent les enseignes publiques, je me sauvai à Mayence, toujours dans l'espoir d'y entendre un opéra de M. Richard Wagner.

On donnait au théâtre de Mayence, le jour de mon arrivée, non pas le *Tannhauser* ni le *Lohengrin*, mais le *Freyschütz*, avec un nouveau décor représentant la *gorge du loup*, disait l'affiche. Je me gardai bien de manquer une si belle occasion d'entendre le chef-d'œuvre qui a ouvert la voie à la musique romantique, dont M. Wagner est le dernier représentant. Si Weber eût pu se douter des étranges disciples qui viendraient un jour s'autoriser de son génie pour commettre toutes les extravagances dont nous sommes les spectateurs, il serait mort de douleur quelques années plus tôt. Je ne fus pas mécontent de l'exécution du *Freyschütz* par la troupe de Mayence. Mlle Busch, qui chantait la partie d'Agathe, joint à un très bon sentiment une jolie voix de soprano, peu flexible, mais étendue, et ne manquant pas de charme dans les *andante* et les mouvemens modérés. Mlle Karg a montré du talent dans le rôle d'Annette, qu'elle a joué avec esprit. Sa voix, soprano étendu, est forte, mais également peu flexible et d'un timbre rude à l'oreille. Les hommes étaient médiocres, les chœurs et l'orchestre fort bons, et le public intelligent, comme partout en Allemagne. Quand on vient de Paris, où tout est organisé pour étouffer la vérité et l'opinion des honnêtes gens, pour les contraindre à admirer ce qui est haïssable, à applaudir de misérables productions, où la foule, réunie dans une salle de spectacle, se voit dominée par une phalange de claqueurs à gages qui exercent leur ignoble profession sous l'œil de la police, et qu'on se trouve vingt-quatre heures après dans un théâtre de la bonne et paisible Allemagne, on respire, on se sent soulagé d'un poids énorme. Ici, l'opinion du public est

une vérité; il applaudit lui-même, depuis le parterre jusqu'aux loges les plus élevées, faisant très bien sentir les différentes nuances de sa satisfaction. Quand il n'est pas content, il se tait, et jamais il n'afflige un pauvre artiste d'un bruit équivoque qui puisse l'humilier. Mais la joie la plus vive que j'aie éprouvée à Mayence, c'est d'entendre enfin une bonne musique militaire, celle d'un régiment autrichien, qui, avec un régiment prussien, garde la forteresse fédérale. Oh! que nous sommes loin à Paris, même dans les régimens les plus favorisés de la garde, de posséder un pareil ensemble, une si belle et si charmante variété de timbres! M. Adolphe Sax y a mis bon ordre avec ses gros instrumens de cuivre, qui sonnent creux, quand ils ne sonnent pas faux. Le jour où l'on écrira l'histoire de l'instrumentation en France depuis le commencement du siècle jusqu'en 1858, on devra signaler la fâcheuse influence qu'ont eue les instrumens de M. Sax sur la composition de nos orchestres et de nos musiques militaires, qui se ressemblent toutes par une grosse sonorité monotone qui enivre l'oreille au lieu de la charmer. Telle n'était pas la musique du régiment autrichien que j'ai entendue à Mayence : j'ai admiré la justesse parfaite de l'ensemble, la délicatesse des détails et le choix excellent des morceaux qu'on a exécutés. On trouve de la musique partout en Allemagne. Pendant que j'étais à table d'hôte, m'efforçant d'avaler une de ces mixtures de la cuisine allemande dont j'ai déjà parlé, je vis entrer trois hommes avec des instrumens et des cahiers à la main. Ils posèrent deux pupitres sur une table dans un coin de la salle, et, sans demander la permission à personne, ils se mirent à jouer des pots-pourris tirés des opéras de M. Verdi, dont la musique est très populaire dans les provinces rhénanes. L'un jouait le premier violon, le second l'*alto*, et le troisième la basse. Lorsque l'artiste qui dirigeait ce petit concert vint recevoir sa récompense, je lui dis : « Pourquoi ne jouez-vous pas de la musique allemande, quelques morceaux de M. Richard Wagner par exemple, que je serais bien aise d'entendre? — *Ach! mein herr,* me répondit-il, la musique de M. Richard Wagner,... on ne l'aime pas beaucoup ici; cela n'est pas aussi facile à exécuter que du Haydn, du Mozart et du Beethoven. Je vais cependant essayer de vous satisfaire. » Et ils jouèrent en effet un morceau de je ne sais quel opéra de M. Wagner, qui n'avait ni commencement, ni milieu, ni fin. Ils se mirent à rire, en me saluant, à la fin du morceau.

Avant de quitter Mayence, qui n'est pas la ville la plus amusante du monde, j'ai fait une excursion dans le charmant royaume du duc de Nassau, à Biberich et à Wiesbade, la capitale. Je n'y ai rien vu de bien remarquable, et n'y ai entendu que la musique d'un régiment prussien qui ne valait guère mieux que la première venue d'un régiment français. J'eus la curiosité d'entrer dans la Kursaal et de m'arrêter un instant devant une table de jeu qui était entourée de nombreux amateurs. Parmi les joueurs les plus attentifs, je remarquai une femme, une femme jeune, jolie, vêtue en amazone, avec un chapeau à plumes retroussé par l'un des bords, qui lui seyait à ravir. Elle suivait d'un œil bleu sombre une *martingale* en fixant une épingle sur le numéro qui venait de sortir. Elle paraissait être seule, personne ne lui parlait. Elle avait devant elle, sur le tapis vert, beaucoup d'argent disposé avec symétrie. Je ne pouvais détacher mes yeux de cette belle figure, sur

laquelle je n'apercevais aucun signe qui indiquât une émotion extraordinaire. Sa gorge blanche et somptueuse se soulevait sans effort, et je me disais au fond de mon cœur, attristé de voir un pareil emploi de la vie et de la beauté : « *O donna! il tempo fugge,... e tu fuggir lo lasci!* le temps s'enfuit, et les heures t'emportent loin de la jeunesse dont tu fais un si triste usage! » Je l'observai toujours, et je m'aperçus enfin que c'était une Juive. Je m'en allai avec moins de regrets.

De Mayence à Cologne, on quitte le chemin de fer et l'on descend le Rhin sur le bateau à vapeur qui vous entraîne lentement entre ces deux rives si riches de souvenirs, de beautés indescriptibles et de fruits dont le monde connaît le prix. On salue, en passant devant Coblentz, le souvenir de Marceau, et un peu plus loin, près de Weissenthurm, celui du général Hoche, rares merveilles de la fidélité et de l'honneur militaire dans un temps d'héroïsme et de confusion. Qu'ils ont été heureux de mourir sur le champ de bataille pour l'amour de la France et d'échapper ainsi aux épreuves du 18 brumaire! Arrivé devant Bonn, je voulus m'arrêter dans la ville qui a eu l'honneur de donner le jour, en 1770, au plus grand musicien des temps modernes en ce qui regarde la symphonie, à Beethoven, génie épique qui peut être comparé sans blasphème à Homère ou tout au moins à Shakspeare, dont il possède la variété, la tendresse, la fougue, le pittoresque infini, la terreur et la profondeur... C'est à peine si l'humble maison où est né ce grand homme, qui a suscité de si tristes imitateurs, est signalée au voyageur par une inscription lisible... Il m'a fallu la chercher longtemps dans la *Rheingasse,* où s'abrite maintenant un marchand de vin. Les Allemands parlent beaucoup de leurs grands hommes, ils écrivent des encyclopédies sur la vie de chacun d'eux; mais ils les laissent volontiers mourir de faim, et ne se donnent même pas la peine de conserver le berceau où Dieu est venu les visiter. On ne sait pas encore à Vienne où reposent les cendres de Mozart! La statue en bronze qu'on a élevée à Beethoven sur la place de la cathédrale m'a paru aussi raide, *steiff,* aussi laide que toutes celles de l'école moderne que j'ai pu voir sur les bords du Rhin. Le sculpteur a représenté le sublime musicien debout, enveloppé d'un grand manteau, dans une attitude théâtrale qui doit signifier l'acte mystérieux, spontané et fugitif de l'inspiration, et c'est M. Liszt avec ses cantates qui est venu présider ici en 1845 à la glorieuse manifestation de la patrie allemande en l'honneur du musicien qui a traduit par la symphonie ce que Goethe avait traduit dans son *Faust,* le génie poétique et philosophique de la Germanie avant qu'elle ne fût contaminée par le sourire et la sensualité de la renaissance. Je me plairais beaucoup dans la jolie ville de Bonn, ville propre, savante, gaie et bien nourrie quant aux productions du sol. Le marché de Bonn m'a été aussi agréable à voir que celui de Mayence, de Mannheim et de Heidelberg.

En face de Bonn, de l'autre côté du Rhin, dans une vallée délicieuse qui se trouve cachée par le groupe de collines qu'on appelle les sept montagnes, le *Siebengebirge,* j'étais attendu, depuis des années, dans une maison hospitalière. La maison spacieuse, riante, entourée de beaux jardins, au pied d'une colline chargée de vignobles qui la préserve du vent du nord, n'a rien de remarquable pour le style de l'architecture. C'est une habitation com-

mode où tout annonce le comfort, car la maîtresse de ce lieu, d'une beauté splendide et rare, est d'origine anglaise. Je fus accueilli avec l'empressement chaleureux qu'on témoigne à un ami longtemps désiré. Je contai naïvement mes aventures d'auberge et de table d'hôte. — Vous entendez, Félicie, dit tout à coup le mari, nous voulons que notre hôte emporte de céans un meilleur souvenir. — Soyez tranquille, mon ami, répondit-elle avec un large et beau sourire. — Le soir, avant l'heure du souper, on organisa une petite excursion sur le Rhin, dans un grand bateau. La compagnie était assez nombreuse. Un groupe de femmes et de jeunes filles qui entouraient la maîtresse de la maison, dont la taille ressortait comme un palmier élancé dans une oasis, étaient assises à l'arrière de la barque, que faisaient mouvoir en amont un cheval et deux rameurs. Les hommes étaient placés à la proue, et moi entre les deux, tout près du groupe féminin qui gazouillait comme une troupe d'oiseaux au moment de se percher sous la feuillée. La lune, je l'affirme, elle y était, se balançait coquettement au-dessus de ces ruines et de ces châteaux remplis de souvenirs, qui projettent leur ombre gigantesque dans les eaux de ce grand fleuve dont les rives fécondes ont vu tant de conquérans paraître et disparaître. Saisissant un moment de silence où déjà un peu de mélancolie pénétrait dans le cœur de chacun, une des jeunes filles, qui se dérobait à la vue au milieu du groupe de ses compagnes, se mit à murmurer d'une voix douce et tremblante la barcarole de Schubert :

> En se jouant sur la vague endormie,
> Que ce bateau nous berce mollement!
> Oh! puissions-nous sur les flots de la vie
> Voguer ainsi tous deux en nous aimant!

J'écoutais cette voix naturelle, mais un peu inexpérimentée, avec ravissement. Les paroles allemandes, dont on lit ici la traduction connue, s'harmonisaient encore mieux avec le magnifique paysage que nous avions sous les yeux, particulièrement le second couplet :

> Eh! es entschwindet mit thauigem Flügel,
> Mir auf den wiegenden Wellen der Zeit.

Ce qui veut dire :

> Autour de nous, la calme et le silence
> Sur les coteaux planent mystérieux;
> Dans la forêt, le vent qui se balance
> Semble un écho d'un luth harmonieux, etc.

Lorsque la jeune fille fut arrivée, non sans quelque accident d'intonation, au passage qui précède la conclusion de chaque couplet où se trouve cette modulation si neuve et si charmante qui passe rapidement de *ré bémol mineur* en *la bémol majeur :*

> Ah! près de toi que le rêve est charmant!

la maîtresse de la maison inclina sa belle tête chargée de cheveux blonds...

sans proférer un mot. Le lendemain de cette nuit, que je ne puis oublier, je partis pour Cologne.

Après avoir visité la cathédrale, qui ne sera peut-être jamais terminée, je fus assez heureux pour rencontrer dans cette ville, aux rues sales et nauséabondes, M. Ferdinand Hiller, compositeur d'un mérite élevé, qui jouit dans toute l'Allemagne d'une réputation considérable et légitime. Il me dit : « Le moment est mal choisi pour entendre de la bonne musique à Cologne. Le théâtre est fermé, et tout le monde est à la campagne ou aux eaux; mais si vous voulez me consacrer la journée de demain, — c'était un dimanche, — je vous conduirai dans une ville voisine où doit avoir lieu une fête musicale, *Musik-Vest*, qui vous intéressera. » J'acquiesçai avec joie à sa proposition, et je partis le lendemain pour Crefeld.

J'eus beaucoup de peine à trouver l'embarcadère du chemin de fer qui conduit à Crefeld : j'avais oublié le nom de la ville où je devais me rendre, et mon guide de son côté avait laissé passer l'heure du rendez-vous. Parvenu, non sans obstacles, devant le bureau, je demandai un billet de première classe, ce qui parut étonner l'employé à qui je m'adressai, ainsi qu'un ecclésiastique qui se trouvait là présent. — Prenez, monsieur, un billet de troisième classe, me dit l'ecclésiastique en bon français et presque sans accent, on y est bien, et personne dans ce pays-ci n'use de la permission d'aller s'ennuyer tout seul dans les beaux wagons bien rembourrés où l'on ne peut pas fumer. — Je suivis son conseil, et j'eus le plaisir de me trouver dans un wagon en bois à côté de lui. Après quelques minutes de silence, il s'engagea entre l'ecclésiastique et moi un dialogue dont je veux rapporter quelques traits.

— Vous venez sans doute de Paris, monsieur? me dit l'abbé en se rapprochant de moi avec bonhomie.

— Oui, monsieur l'abbé, lui répondis-je, et j'y retourne.

— Eh bien! que dit-on dans cette grande, belle et folle cité? Se croit-elle toujours la capitale de la civilisation et le centre du monde, comme les Grecs le pensaient d'Athènes?

— On dit à Paris beaucoup de choses, cela dépend du point de vue où l'on se place pour observer, et il y a encore à Paris des gens assez naïfs pour croire que les opinions qui se forgent dans la capitale de la France ne sont pas indifférentes à l'Europe, ni au reste du monde civilisé.

— Mais enfin que veut Paris et que veut la France, maintenant qu'elle a le repos?

— Toujours la même chose, et depuis trente ans que je l'habite, elle n'a pas changé d'avis : elle veut la liberté.

— Belle chimère qu'elle poursuit là! Il n'y pas de liberté possible pour un peuple hors du christianisme et de l'église, qui le représente.

— Hors du christianisme, c'est possible ; mais vous me permettrez de douter que l'église, c'est-à-dire le catholicisme, soit un protecteur bien zélé de la liberté. Il la réclame pour lui quand le pouvoir séculier la lui conteste; mais il se hâte de la mettre sous le boisseau dès qu'il se croit le plus fort. Voyez ce que le catholicisme fait à Rome, à Naples, en Espagne, en Autriche, et ce qu'il essaie vainement de faire en France!

— Voulez-vous donc, monsieur, que l'église laisse discuter à côté d'elle le principe même de son existence, et qu'elle écoute patiemment toutes les folies et les aberrations qu'il plaît d'inventer à ce que vous appelez la raison?

— Pourquoi pas? Puisque l'église se croit en possession de la vérité, qu'a-t-elle à craindre de l'erreur? Pourquoi ne vivrait-elle pas de nos jours, comme elle a toujours vécu, de luttes et de discussions!

— Mais nous ne repoussons pas la discussion, me répondit l'ecclésiastique avec vivacité, nous l'admettons sur toutes les questions qui ne sont pas du domaine de la foi; il n'y a que les *francs-maçons* qui prétendent le contraire, et qui ne veulent aucune limite à la puissance de l'esprit.

— J'ignore ce que vous entendez par cette qualification de *franc-maçon;* mais si cela voulait désigner des esprits éclairés et indépendans qui respectent la liberté de l'église et son autorité morale, tout en repoussant sa tutèle intellectuelle, je vous avertis que la France est remplie de ces esprits-là, et que l'œuvre du XVIIIe siècle est irrévocablement accomplie. Permettez-moi d'ajouter que le catholicisme s'est engagé dans une voie dangereuse. Il me semble que nous sommes arrivés à une période historique qui a beaucoup de rapports avec celle où vivait Julien dit l'Apostat : on veut l'impossible, et tout pourrait bien s'écrouler sous de vains efforts pour donner la vie à ce qui n'existe plus. Alors, monsieur l'abbé, l'église serait bien heureuse de trouver ces libres esprits contre lesquels elle n'a pas assez d'anathèmes aujourd'hui, esprits modérés et sages, tout prêts à n'épargner aucun effort pour la protéger contre la démagogie triomphante, qui ne veut pas plus du christianisme que du catholicisme.

— *Basta, redremo,* me répondit l'abbé avec un sourire malin qui m'apprit que j'avais eu le plaisir de m'entretenir avec un jésuite italien, c'est-à-dire avec un homme de parti, un virtuose du pouvoir.

J'étais arrivé à ma destination, à Crefeld, presque sans m'apercevoir de la longueur du chemin. Je fus accueilli avec courtoisie par un amateur de la ville, M. Schramm, à qui M. Hiller m'avait recommandé par une dépêche télégraphique, et par M. Bischof, écrivain distingué, qui publie à Cologne un très bon journal de musique, *Niederrheinische Musik-Zeitung*. J'eus le plaisir de dîner avec M. Bischof et quelques autres personnes chez M. Schramm, dont la cordiale hospitalité, l'esprit et l'exquise politesse m'ont largement dédommagé des mauvais incidens de mon voyage. A six heures, nous nous rendîmes au concert, dans une salle agréable et spacieuse récemment bâtie. Toutes les fenêtres de la ville étaient pavoisées de drapeaux, et la population était disséminée dans les rues pour voir passer des essaims de jeunes filles qui faisaient partie de la masse des exécutans. Ils étaient au nombre de quatre cents, ainsi distribués : quatre-vingt-douze voix de soprano, soixante-deux seconds sopranos, cinquante-six ténors, cent dix basses et quatre-vingt-quatre instrumentistes, le tout dirigé par M. H. Wolff, maître de chapelle de la ville de Crefeld. C'était le chef-d'œuvre d'Haydn, *les Saisons*, qu'on avait choisi pour remplir la première séance, qui a eu lieu le 12 septembre. L'exécution a été parfaite, principalement en ce qui regarde les chœurs, qui ont chanté avec un ensemble, une justesse et une observation des nuances dont le Conservatoire de Paris ne se doute pas. Les solos ont

été rendus avec distinction, celui de soprano par Mlle Deutz de Cologne, le ténor par M. Goebbels d'Aix-la-Chapelle, et la basse a été remplie par M. Dumont-Fier de Cologne, qui a de la tenue dans le style. Tout ce monde de chanteurs était composé d'amateurs, de jeunes filles appartenant à toutes les classes de la société, les filles des millionnaires à côté des moins fortunées, sans morgue, sans prétention, les unes venant de Cologne, les autres de Dusseldorf, d'Aix-la-Chapelle, et des petites villes environnantes. Oh! que nous sommes loin de ces mœurs-là en France, surtout dans les villes de province, où la vanité joue un rôle si désastreux et empoisonne la vie qu'on y mène! C'était un spectacle délicieux que de voir cette salle de concert remplie de quinze cents personnes, les unes écoutant et les autres exécutant une œuvre de génie avec un respect religieux! Après le concert, tout ce monde joyeux se réunit dans un casino où étaient préparés les élémens d'un bon souper qui se prolongea jusqu'à deux heures du matin. Je ne saurais trop remercier M. F. Hiller de m'avoir procuré un des plaisirs les plus vifs et les plus purs que j'aie éprouvés dans ma rapide excursion sur les bords du Rhin.

Je ne veux pas quitter ces villes populeuses et riches qui bordent la rive gauche du Rhin sans dire un mot de l'esprit qui anime les populations. M. Victor Hugo a dit d'elles : « Toute cette rive du Rhin nous aime, — j'ai presque dit : nous attend (1). » Cela pouvait être vrai en 1839; cela ne l'est plus en 1858. J'ai eu l'honneur de m'entretenir, à Mayence, à Coblentz, à Bonn et à Cologne, avec des hommes distingués de tous les partis, et je les ai trouvés à peu près contens du gouvernement prussien, qui est modéré, économe, très éclairé. Toutes ces villes jouissent d'une grande liberté municipale, qu'elles ne sont pas disposées à sacrifier pour le prétendu bonheur de faire partie de la grande unité française. Elles espèrent d'ailleurs voir se développer les germes du gouvernement représentatif, qui s'implante peu à peu dans les mœurs de la nation, et s'attendent à des améliorations, lorsque le prince de Prusse, qui est un soldat, et non pas un bel esprit ni un théologien, aura la direction suprême du gouvernement. Son fils, qui vient d'épouser une fille de la reine d'Angleterre, a été, comme les princes de la maison d'Orléans, élevé au milieu de la génération qu'il doit gouverner un jour. Tout cela forme un ensemble d'espérances qui attachent les villes du Rhin au gouvernement prussien et à la grande famille allemande.

Le lendemain du festival de Crefeld, le chemin de fer me ramenait à Paris par Bruxelles, où je ne trouvais que de la musique que vous connaissez trop, et ainsi s'est terminée cette pérégrination sur les bords du Rhin, d'où je suis revenu sans avoir pu entendre un seul opéra de M. Richard Wagner. C'est à Vienne, Prague, Munich, Dresde, Leipzig et Berlin, qu'il faut chercher la musique allemande; c'est là, oui là, dans ces villes où ne fleurissent pas les citronniers, que je voudrais aller. Les dieux permettront-ils que mon vœu s'accomplisse un jour?

P. Scudo.

(1) *Le Rhin*, 1ee v., p. 243.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1858.

Les sujets de discussion sérieuse et utile ne manqueraient point à la presse et à l'opinion, même à cette époque de vacances politiques, si la presse, qui commence timidement à se dégourdir, recouvrait quelque chose de son ancienne ardeur, et reprenait le rôle qui lui appartient dans l'élaboration des questions d'intérêt public. Des questions de cet ordre se présentent chaque jour, quelquefois avec un caractère particulier d'opportunité; à peine cependant y prête-t-on une attention languissante et distraite, et on les laisse, comme sans y réfléchir, se dénouer par des solutions routinières ou hasardeuses. En ce moment par exemple, on a permis à l'esprit rétrograde de remporter coup sur coup deux victoires sur le bon sens économique et les vrais intérêts commerciaux du pays. Le rétablissement de l'échelle mobile dans le régime douanier du commerce des grains semble résolu; les espérances qu'on avait conçues sur l'émancipation commerciale de l'Algérie sont démenties. Il nous est signifié que nous n'avons qu'à rentrer dans l'ornière. Pourquoi murmurerions-nous? Une guerre d'épigrammes sur la distribution des croix d'honneur n'est-elle pas plus amusante qu'une controverse sur les lois qui intéressent l'alimentation et le bien-être du peuple?

Nous ne saurions consentir, pour notre part, à laisser passer sans protestation ces deux succès de la prohibition et de la protection exagérée. C'est au nom de la logique, cette funeste divinité qu'adore l'esprit français, que l'on a repoussé l'introduction de la liberté commerciale en Algérie. Entre la France et l'Algérie, le commerce est libre; si l'on eût donné la franchise d'entrée aux produits étrangers dans nos ports africains, la protection et la prohibition régnant en France, on eût été obligé de consigner à la douane toute marchandise venant d'Algérie; donc il faut que l'Algérie suive la destinée de la France en matière de législation douanière. Ainsi parle la fière logique. Le modeste bon sens eût pu lui répondre : « Est-il vrai, oui ou non,

que nous marchons vers l'abolition de la prohibition? Le gouvernement n'a-t-il pas tenté, il y a deux ans, de purger nos lois de cette barbarie? N'a-t-il pas donné aux intérêts prohibitionistes un délai de cinq années pour se préparer à un nouvel ordre de choses? Puisqu'il en est ainsi, l'abolition des prohibitions dans la colonie algérienne ne serait-elle pas une transition pratique vers le régime qu'il faudra bien inaugurer en 1861? Ne serait-ce pas une sorte d'expérience à laquelle, personne ne le contestera, l'Algérie n'aurait rien à perdre dans aucun cas, mais qui serait profitable à la France, puisqu'elle permettrait d'estimer d'avance l'influence que pourra exercer sur notre industrie l'abolition des prohibitions? Quant à la protection proprement dite, ne serait-il pas naturel de la soumettre en Algérie à un tarif particulier, dont les droits seraient réduits, par rapport à ceux du tarif français, du montant des dépenses de transbordement de fret et d'assurance que les produits étrangers auraient à supporter, s'ils voulaient arriver aux ports de la métropole en passant par ceux de la colonie?» Voilà les questions que le simple bon sens aurait le droit d'adresser à l'impérieuse logique; mais celle-ci, forte de la connivence de l'ignorance et de la paresse, ne déserterait pas pour si peu les avides intérêts privés qui l'invoquent. D'ailleurs la protection cherche à jeter des racines dans le sol même de l'Algérie. On veut faire produire du coton à notre colonie. Le coton qu'elle donne déjà est acheté par l'état, lequel le revend à perte. C'est ce qui s'appelle encourager l'industrie nationale. Si ce beau système continue, vous verrez que le droit de 10 pour 100 de la valeur, augmenté de décimes, que paie le coton, droit absurde, puisqu'il grève une matière première, mais qui, au moins jusqu'à présent, n'a qu'un caractère fiscal, sera maintenu et réclamé un jour pour la protection du coton algérien!

Le rétablissement de l'échelle mobile est un fait plus regrettable encore. L'échelle mobile est la pire forme de la protection, en ce que, variée suivant le système des zones, elle viole le principe de l'égalité en matière d'impôt, et qu'en outre elle fait du plus important des commerces, celui duquel dépend l'alimentation publique, le plus précaire et le plus aléatoire. Le système des zones pour le règlement des mercuriales et des variations de l'échelle mobile pouvait se justifier autrefois, lorsque la difficulté et la cherté des transports donnaient lieu à des différences de prix considérables entre les divers marchés; mais entre l'époque où ce système fut établi et notre temps il n'y a plus de ressemblance. Aujourd'hui les grandes lignes de chemins de fer sont terminées, et mettent en communication toutes les parties du territoire national. Il ne peut plus y avoir désormais abondance dans un département, disette dans l'autre. Les approvisionnemens peuvent se répartir rapidement; les prix tendent à se niveler : la division des zones n'a plus de raison d'être. L'incertitude constante qu'entretient dans le commerce des grains la mobilité de l'échelle des droits est en outre un obstacle évident à l'établissement permanent dans nos ports de vastes approvisionnemens en céréales. Il y a à la fois une singulière imprévoyance et une étrange témérité à décourager le commerce des grains et la formation de grands entrepôts de céréales en France, après que l'expérience d'une longue série d'années a prouvé que notre pays ne produit pas annuellement assez de grains

pour sa consommation. Enfin n'y a-t-il pas une sorte d'immoralité à placer le commerce des céréales dans une situation telle qu'aux incertitudes naturelles inséparables de toutes les spéculations mercantiles viennent se joindre les incertitudes artificielles d'un tarif qui peut varier tous les quinze jours?

Voilà les questions qui agiteraient un peuple affranchi des tutelles arbitraires et qui prendrait goût à ses propres affaires, voilà les questions qu'une presse libre et vivante éluciderait pour lui. L'empereur cependant, dans un discours adressé au corps législatif, invitait, il y a deux ans, le pays à étudier l'économie politique. Quel profit a-t-on fait de ce sage conseil? A en juger par le mauvais vouloir que rencontre en certains lieux l'économie politique, il est facile de s'expliquer l'inefficacité des exhortations impériales. Nous parlions, il y a quinze jours, d'une généreuse tentative du conseil-général de l'Hérault en faveur de la diffusion des lumières économiques. Il s'agissait de fonder à Montpellier une chaire libre d'économie politique, et les membres du conseil-général demandaient à accomplir cette œuvre à leurs propres frais. Il ne manquait qu'une autorisation ministérielle. Certes, jusqu'à ce jour en France, nous aurions cru qu'une autorisation ministérielle était plus facile à obtenir qu'un acte d'initiative désintéressée et soutenue de contributions volontaires émanant d'une association privée. Nous confessons notre erreur.

La noble tentative du conseil-général de l'Hérault demeure infructueuse. On assure que le motif des résistances que rencontre la fondation de cette nouvelle chaire libre serait la crainte que l'on aurait de voir demander la création d'autres chaires par des sectateurs de doctrines différentes, et l'appréhension que le conflit d'enseignemens contraires ne vînt troubler la paix publique. S'il était vrai qu'une pareille fin de non-recevoir eût été opposée aux membres du conseil-général de l'Hérault et à l'économiste distingué sur lequel s'était arrêté leur choix, il nous serait facile de rassurer l'autorité compétente. Cette autorité peut tenir pour certain qu'une multitude d'hommes jeunes et instruits se disputeraient généreusement l'honneur de répandre dans le pays les principes libéraux de l'économie politique, mais que les intérêts contraires à ces principes ne trouveront jamais pour les défendre un professeur éclairé et qui respectera son talent. En matière d'enseignement économique pas plus qu'en matière d'industrie, les prohibitionistes n'accepteront la concurrence : il leur suffit de fermer la bouche à leurs adversaires, de même qu'ils ferment nos ports à leurs concurrens étrangers. Mais nous ne voulons pas croire qu'un conseil donné par l'empereur dans une circonstance solennelle puisse être intercepté par quelque commission ministérielle comme un objet de contrebande par une escouade de douaniers; si nous avions le malheur de nous tromper, il faut convenir qu'on fournirait aux adversaires de l'autorisation préalable en matière d'enseignement scientifique un argument aussi puissant que celui que fournissent les tracasseries administratives aux partisans de la liberté religieuse.

Ainsi, quelque mouvement que veuille faire l'énergie individuelle dans notre spirituelle patrie, partout elle est retenue par la lisière protectrice. Telle est la conséquence d'un état de choses qui avait envahi la France pendant l'ancien régime, et que la révolution française, loin de le détruire, a

rendu encore peut-être plus rigoureux et plus oppressif. Cet anéantissement de l'initiative individuelle dans l'étreinte de l'état a eu du moins pendant quelque temps pour correctif la liberté de la presse. A mesure que nous nous éloignerons de la panique irréfléchie qui a suivi 1848, l'éducation politique de la France consistera à découvrir progressivement et chaque jour combien le retour à la liberté garantie des discussions publiques est nécessaire à la vie et à l'honneur de chacun et de tous. Voilà la vérité que le pays est en train d'épeler; c'est notre mission de l'aider à la lire couramment le plus tôt possible et à la relire jusqu'à ce qu'il la sache par cœur. Elle est écrite en ce moment dans une des phases que traverse le mouvement industriel commencé en 1852.

Parmi ceux qui assistèrent au début de cette période d'activité industrielle et d'exubérance financière, plusieurs prédirent que, n'étant point contrôlé par une presse sensée, courageuse, digne et fière de la mission qui appartient à une presse libre, cet entraînement amènerait des excès dommageables pour la fortune des particuliers et pour la morale publique. L'ancien régime avait connu ces fougues financières que ne contrôlait point ce gouvernement salutaire de l'opinion, qui n'existe pas sans la liberté de la presse. Il y avait alors des périodes de folie où des financiers improvisés s'enrichissaient en quelques jours, périodes suivies de scandales, de ruines, de réactions violentes et de terribles vengeances judiciaires. Au moment de la réaction, le gouvernement d'alors se tirait d'affaire en instituant des tribunaux exceptionnels, des « chambres de justice, » chargées, comme on disait en ce temps-là, « de rechercher les financiers. » Les moralistes du XVIIe siècle sont remplis d'allusions aux corruptions et aux vicissitudes de cette classe qui se ruait à la conquête de la fortune rapide, « nés dans la poussière, disait Massillon en son sermon du *Mauvais Riche*, sortis d'une des moindres villes de Juda, venus à Jérusalem pauvres et dépourvus de tout, et par les emplois les plus bas, par les trafics les plus vils, par des voies inconnues et toujours suspectes, s'élevant à l'abondance et à la prospérité. » La Bruyère a pour ainsi dire écrit par fragmens leur histoire. « Sosie, de la livrée, a passé, par une petite recette, à une sous-ferme, et par les concussions, la violence et l'abus qu'il a faits de ses pouvoirs, il s'est enfin, sur les ruines de plusieurs familles, élevé à quelque grade : devenu noble par une charge, il ne lui manquait que d'être homme de bien; une place de marguillier a fait ce prodige. » Puis vient un autre portrait : « Sylvain, de ses deniers, a acquis de la naissance et un autre nom. Il est seigneur de la paroisse où ses aïeux payaient la taille; il n'aurait pu autrefois entrer page chez Cléobule, et il est son gendre. » — « Je ne les crains pas tant qu'ils sont laquais, » s'écriait la spirituelle Mme Cornuel dans l'antichambre d'un financier aux éclats de rire de Mme de Sévigné et de M. de Pomponne. « Si le financier manque son coup, continuait La Bruyère, les courtisans disent de lui : C'est un bourgeois, un homme de rien, un malotru; s'il réussit, ils lui demandent sa fille. » Naturellement plus d'un manquait son coup. « Si l'on partage la vie des partisans en deux portions égales, la première, vive et agissante, est tout occupée à vouloir affliger le peuple, et la seconde, voisine de la mort, à se déceler et à se ruiner les uns les autres. Les partisans nous font sentir toutes les pas-

sions l'une après l'autre. L'on commence par le mépris à cause de leur obscurité, on les envie ensuite, on les hait, on les craint, on les estime quelquefois et on les respecte. L'on vit assez pour finir à leur égard par la compassion. » Ainsi alla le monde : — quand Turcaret entrait en prison, Frontin allait faire souche d'honnêtes gens, — jusqu'à ce que la révolution française, directement provoquée par ces désordres financiers, enveloppât tous les coupables, gouvernement et société, dans le même effroyable châtiment.

Nous sommes arrivés aujourd'hui, toute réserve faite sur la différence des temps, à un de ces momens où l'ancien régime recourait, contre les malversations des financiers, à l'expédient des chambres de justice. Un grand nombre de gérans de sociétés en commandite sont en prison, et l'on va voir se dérouler devant les tribunaux tous les scandales d'une série de spéculations éhontées sur la crédulité du public. Débauche de charlatanisme, piperie des annonces, immorales complaisances de ces conseils de surveillance où les Gléobules de notre temps briguent des places avant d'épouser les filles de nos Sylvains, inventaires falsifiés, dividendes prélevés sur le capital, dilapidation des épargnes de pauvres ignorans alléchés par d'illusoires bénéfices, voilà l'histoire d'un grand nombre d'entreprises dans lesquelles se fait maintenant le jour de la justice. Nous sommes dans la période répressive, et il y a lieu de craindre que, par une de ces réactions familières au caractère français, le crédit des grandes entreprises conduites par des hommes d'une probité et d'une habileté éprouvées ne souffre des scandaleuses révélations qui se produisent devant les tribunaux. Quand nous jugeons dans son ensemble l'histoire de cette période dont la triste péripétie s'accomplit sous nos yeux, nous ne pouvons nous empêcher de regretter que la presse ait été dépouillée de sa puissance préventive au milieu de pareilles circonstances. Personne ne niera que, lorsque le courant des affaires embrasse les intérêts publics, lorsque les promoteurs des entreprises font appel aux capitaux de la foule et les réunissent par le lien de l'association, il n'y ait lieu à exercer un contrôle en faveur du public sur les sollicitations qui l'assiégent. Ce contrôle préventif, qui est en mesure de l'exercer? Ce n'est pas la justice ordinaire; elle n'intervient que pour réprimer lorsque le mal est fait. Ce n'est assurément pas le gouvernement; il ne pourrait se mêler de ces combinaisons sans attenter à la liberté de l'industrie et sans contracter des responsabilités dangereuses et indignes de lui, en s'exposant à la chance d'empêcher le bien ou de favoriser le mal. Il n'y a que la presse, reflet des impressions publiques, qu'elle éprouve par ses discussions, qui puisse remplir cette mission de sauvegarde sociale; mais la presse n'aura jamais ni le courage d'affronter, ni la force de surmonter les périls et les dégoûts inséparables d'une pareille tâche, si elle est atteinte dans son principe vital, l'indépendance politique. Il ne faut pas croire, et l'expérience l'a déjà enseigné à plus d'un observateur des faits contemporains, que la suspension des libertés garanties n'aurait d'autres conséquences que de fournir plus de force à un pouvoir qui voudrait accomplir sans contradiction ce qu'il regarderait comme une mission supérieure, ou n'aurait d'autre inconvénient que d'alanguir une société qui chercherait dans le silence l'oubli de frayeurs exagérées. La suspension des libertés garanties sert malheureusement à

beaucoup d'intérêts et de préoccupations moins respectables ou moins excusables. Il se forme à la faveur de cet interrègne une multitude d'importances illégitimes et grotesques, une foule de petits despotismes subalternes en quelque sorte, qui deviennent inattaquables, car il n'y a qu'une force, celle du gouvernement, qui pourrait les contenir et les remettre à leur place, ce qu'il ne pourrait faire d'ailleurs sans tomber dans l'arbitraire. Ces abus ne doivent relever que de l'opinion, et ne peuvent trouver leur correctif que dans les manifestations de l'opinion. Tels sont en particulier ceux qui naissent de la liberté des entreprises, et nous sommes fermement convaincus que, sans l'état d'inertie où la presse est trop longtemps restée, il eût été commis dans ces derniers temps bien moins d'erreurs industrielles, et l'on aurait aujourd'hui beaucoup moins de méfaits à réprimer.

C'est dans la sphère de l'utilité pratique que nous venons de faire toucher au doigt les avantages de la liberté. Nous aurions trop beau jeu si nous invoquions les intérêts intellectuels et littéraires en faveur de la même cause. Nous n'aurions qu'à montrer la somnolence où menacent de s'éteindre devant nous la littérature et l'art, privés de cette émulation vivifiante que leur inspirait la liberté politique. N'y a-t-il pas une sorte de contre-temps ironique à venir revendiquer, au milieu de cet affaissement, les droits de la propriété littéraire? C'est pourtant cette question qu'agitent des écrivains, des artistes, des économistes et des hommes politiques réunis en ce moment à Bruxelles en un congrès spécial. Les délibérations et les travaux du congrès belge ne nous sont point encore connus : il paraît néanmoins que l'on est arrivé à une conclusion négative à l'égard de la perpétuité de la propriété littéraire. Cette conclusion nous paraît raisonnable et juste. Nous sommes fâchés de nous trouver en désaccord sur cette question avec un écrivain libéral, avec un jurisconsulte d'un rare mérite, M. Édouard Laboulaye, qui, aidé de la collaboration de son fils, M. Paul Laboulaye, vient de publier de remarquables études sur *la Propriété littéraire en France et en Angleterre.* M. Paul Laboulaye a joint à la savante dissertation de son père la traduction de trois discours prononcés autrefois à la chambre des communes par M. Sergeant Talfourd, mort il y a peu d'années dans l'exercice de ses fonctions de magistrat. M. Sergeant Talfourd avait pris en Angleterre l'initiative d'un mouvement qui allait jusqu'à la revendication du droit de propriété perpétuelle pour les œuvres littéraires, mais qui s'est contenté d'obtenir pour les auteurs des avantages plus modestes. Talfourd était lui-même un homme de lettres distingué; il a écrit une tragédie de style antique, *Ion;* il a publié une biographie exquise et touchante de Charles Lamb, que nous avons signalée autrefois aux lecteurs de la *Revue;* il appartenait à ce cénacle si délicat et si raffiné qui réunissait dans le modeste appartement de Charles Lamb et de sa sœur l'éloquent Coleridge, le poète Wordsworth, le critique Hazlitt. Avocat et membre de la chambre des communes, Talfourd gardait dans son éloquence quelque chose de cette mysticité élevée et de cette émotion contenue qui distinguaient ses maîtres littéraires. Les trois discours qu'il prononça sur la question du *copyright* sont de beaux morceaux oratoires, et, en les traduisant, M. Paul Laboulaye a rendu service aux fidèles amateurs que l'éloquence a conservés encore parmi nous. La thèse que soutenait Tal-

fourd est la même que développe M. Edouard Laboulaye. Il invoquait comme un droit naturel la perpétuité de la propriété littéraire, et il puisait dans les exemples connus de la pauvreté des auteurs célèbres et de leurs descendans l'élément pathétique de son plaidoyer. Le fervent avocat de l'extension de la propriété littéraire rencontra un contradicteur inattendu, mais assurément digne de lui, dans le plus grand écrivain de l'Angleterre contemporaine, Macaulay. Nous regrettons que MM. Laboulaye n'aient pas joint la traduction du spirituel discours de Macaulay à celle des harangues de Talfourd : l'intérêt de leur publication y eût encore gagné. La conclusion que nous tirerions, pour notre part, d'une controverse soutenue par de si belles intelligences, serait celle-ci. Au point de vue du droit absolu, la perpétuité de la propriété littéraire n'est pas soutenable. Nous pensons, avec lord Macaulay, que cette propriété, comme les autres, n'existe pas en vertu d'un droit antérieur et supérieur à la société, qu'elle ne découle que de la loi, et que la loi doit en déterminer les conditions suivant les convenances sociales. On ne peut pas résoudre convenablement la question de la propriété littéraire d'après des principes absolus. « Ici, suivant le mot spirituel de Macaulay, comme dans les questions civiles soumises à la prudence du législateur, la vérité n'est ni blanche ni noire, elle est grise. » Il s'agit de balancer le mieux possible certains avantages et certains désavantages. Il est équitable que l'écrivain ait de son vivant la propriété de ses œuvres, car ses œuvres sont la création de son travail, et comme les autres producteurs il a droit à jouir des fruits de son travail. Il est en même temps avantageux à la société qu'il en soit ainsi, car il importe à la société que l'écrivain puisse trouver dans la rémunération de ses œuvres, obtenue du public, la garantie matérielle de son indépendance et de l'incorruptibilité de son talent ou de son génie. L'écrivain mort, la question change de face : les législations diverses, qui varient tant sur les conditions et la forme de l'héritage, peuvent bien distinguer la transmission de la propriété littéraire de la transmission des autres propriétés, suivant les caractères propres de cette propriété et les avantages que la société en peut attendre. Si la volonté de l'auteur gouvernait la destinée de ses livres après sa mort, il est évident que cette volonté tendrait à la diffusion la plus large possible de ces livres. L'essence même du travail intellectuel et littéraire, c'est de se communiquer, de donner ses créations au plus grand nombre possible d'intelligences humaines. Les grandes œuvres philosophiques, religieuses, politiques et scientifiques sont des œuvres de propagande, de prosélytisme, d'enseignement; c'est dire qu'elles aspirent à se répandre dans l'espace et dans le temps, partout où elles trouveront un esprit à éclairer, une conscience à ébranler, un cœur à émouvoir. Il en est de même des œuvres poétiques et littéraires, manifestations communicatives du beau, du pathétique et du sublime. Or l'intérêt social est identique à la volonté certaine de l'auteur sur la destinée de son œuvre et à l'essence de toute création intellectuelle; l'intérêt de la société prescrit que le poème destiné à élever et à charmer les âmes, que le système philosophique qui ouvre et féconde les intelligences, que l'œuvre morale qui doit combattre les penchans pervers arrivent le plus tôt et le plus aisément qu'il se pourra aux intelligences pour lesquelles ces créations de la pensée ont

été conçues et exécutées. La perpétuité de la transmission héréditaire serait manifestement contraire et à la destination de l'œuvre et à la volonté de l'auteur et à l'intérêt de la société. Elle constituerait en effet un monopole, et l'on s'exposerait à livrer l'exploitation d'un monopole si élevé à des héritiers inintelligens ou indignes, ou à de simples industriels qui s'en seraient peut-être emparés par un de ces marchés que l'on impose si aisément au talent imprévoyant et besoigneux. Que l'on considère la nature essentielle de la propriété littéraire ou l'intérêt social auquel elle correspond, il faut donc repousser la perpétuité, et tendre au contraire à la prompte entrée de l'œuvre intellectuelle dans le domaine public, où se concilient et la destination de l'œuvre et l'intérêt de la société. Quel délai raisonnable peut-on mettre à cette absorption de l'œuvre littéraire dans le domaine public? La durée de ce délai ne doit pas dépasser le terme indiqué par les affections naturelles de l'auteur et la sollicitude équitable de la société. Que l'écrivain ait le droit de faire jouir sa veuve et ses enfans des fruits de son labeur, qu'il trouve une consolation sur le lit de mort dans la pensée que les efforts de son intelligence, protégés par la loi, défendront, après lui, contre la misère, les êtres qu'il a chéris, voilà ce que peuvent demander avec autorité tous ceux qui tiennent une plume, ou qui reportent sur les écrivains une portion de la sympathie qu'ils gardent aux lettres; voilà la justice que des législateurs libéraux ne sauraient refuser aux avocats de la propriété littéraire.

Que la Belgique au surplus nous permette de lui envier l'initiative qu'elle prend dans cette question. La liberté est utile aux petits pays; elle leur permet de donner l'hospitalité aux représentans de grands peuples réunis pour discuter de grands intérêts intellectuels. Il était question, comme on sait, de faire une Belgique en Orient, en réorganisant les principautés danubiennes. La convention qui détermine la nouvelle constitution des principautés est aujourd'hui connue. En somme, elle nous paraît devoir satisfaire les partisans de la nationalité roumaine. Les premières élections qui auront lieu pour la formation des assemblées provinciales, et qui détermineront l'élection des hospodars, auront assurément une grande influence sur la pratique des nouvelles institutions, et c'est dans cette pensée que nous avions redouté le parti qu'a pris la conférence de confier à des caïmacamies provisoires, composées des ministres des hospodars de 1853, la confection des listes électorales, car il nous paraît peu probable que ces caïmacamies présentent des garanties suffisantes d'impartialité dans une circonstance qui va décider de la constitution du pouvoir exécutif. Nous espérons néanmoins que les gouvernemens occidentaux ne permettront point à des intrigues locales de tromper leurs intentions. Quant à la charte octroyée aux principautés, il est impossible de ne pas remarquer qu'elle réalise les conditions du gouvernement représentatif, telles que les ont toujours conçues et demandées pour la France ceux que nos absolutistes croient fort maltraiter en les appelant parlementaires. N'est-il pas piquant de voir une conférence où le système de la monarchie parlementaire n'avait que deux représentans arriver à une telle conclusion? Ne serait-ce point qu'il est impossible de nos jours à des hommes politiques, obligés de travailler de concert à une constitution, de trouver ailleurs les conditions d'un bon gouvernement, du seul

gouvernement qui puisse concilier les intérêts en apparence les plus contraires? La diplomatie a eu la main également heureuse dans les traités que la France et l'Angleterre viennent de conclure avec la Chine. Nous devons supposer que le traité français contient les mêmes dispositions que le traité anglais, dont les journaux de Londres ont publié une analyse officielle. Si ce traité est exécuté, la Chine est ouverte au commerce européen et à la curiosité entreprenante des peuples civilisés. Tout a été prévu, toutes les précautions ont été prises contre les ruses de la finesse chinoise. Reste l'application; quelle que soit la netteté des dispositions du traité, il est à craindre, même en admettant la sincérité de l'empereur de Chine, que l'autorité de son gouvernement soit insuffisante pour assurer le respect des droits qu'il nous a concédés sur toute la face de son vaste empire. Les Européens seront souvent encore sans doute obligés de recourir à la force pour imposer aux Chinois l'exécution du traité. L'avantage obtenu n'en est pas moins immense, et cette première trouée sur la Chine est un heureux début qui fait le plus grand honneur aux plénipotentiaires de l'Angleterre et de la France.

Il y a trois mois maintenant que le ministère présidé par le général O'Donnell s'est formé à Madrid, et les questions qu'a fait naître cette subite évolution sont encore fort loin d'être éclaircies. La politique a paru sommeiller pendant quelque temps au-delà des Pyrénées. La reine voyageait dans les Asturies, et aux lieux mêmes où se réfugiait autrefois la nationalité espagnole, à Covadonga, elle a fondé un nouvel ordre de chevalerie. Le président du conseil et d'autres ministres accompagnaient la reine. La politique à Madrid passait tout entière dans les polémiques de la presse. On attendait la fin du voyage des Asturies. Que cette excursion ait eu ses petits épisodes et ait vu s'ourdir bien des menées contraires qui ne devaient pas peu contribuer à entretenir quelque incertitude, cela n'est point douteux. Toujours est-il que la rentrée de la famille royale à Madrid ou à l'Escurial vient d'être signalée par un acte décisif : c'est la dissolution du congrès. L'Espagne entre dès ce moment dans une période d'agitation électorale. Le scrutin s'ouvrira à la fin de ce mois, et le parlement est convoqué pour le 1er décembre.

Cette dissolution du congrès n'avait rien d'imprévu : elle était en quelque sorte une nécessité de la situation générale de l'Espagne après l'expérience faite par les divers ministères qui se sont succédé depuis deux ans; elle était dès le premier instant dans le programme du nouveau cabinet qui est encore au pouvoir. Le décret qui ordonnait la révision des listes électorales l'annonçait d'une façon assez claire. Il restait toujours à savoir dans quel esprit le cabinet actuel de Madrid procéderait au renouvellement de la chambre élective. Nous ne disons pas que la question se trouve entièrement résolue aujourd'hui, d'autant plus qu'en Espagne et même ailleurs la pratique diffère fort souvent de la théorie. Il est du moins vrai que le cabinet a fait une profession de foi assez explicite. Le ministre de l'intérieur, M. Posada Herrera, vient d'adresser à l'occasion des élections, à tous les gouverneurs des provinces, une circulaire qui résume la pensée du gouvernement. Or le programme que M. Posada Herrera donne pour guide aux gouverneurs des provinces ne s'éloigne nullement des principes conservateurs; mais ces déclarations formelles, en donnant un caractère plus net à la politique actuelle de l'Espagne, ne changeront-elles pas jusqu'à un certain point la situation du

cabinet et les dispositions des partis à son égard? Jusqu'ici, les progressistes se sont plu à espérer des concessions plus larges, et c'est pour cela qu'ils ont paru soutenir le ministère. Aujourd'hui il commence à n'en être plus de même. Le général O'Donnell pourra rallier encore quelques hommes sensés de ce parti; les fractions plus avancées prennent déjà une attitude décidée d'hostilité. D'un autre côté, les modérés, après avoir fait une rude guerre au président du conseil dans le premier instant, reviendront-ils vers lui au moment où il atteste des sentimens conservateurs? Il y a de terribles incompatibilités d'humeur à vaincre. Le ministère du général O'Donnell est, comme on le voit, réduit à lutter sur un terrain périlleux, ayant contre lui des adversaires acharnés et obligé de se créer un parti, s'il veut vivre.

La Hollande vient d'inaugurer par de brillantes fêtes, auxquelles le pays tout entier s'est spontanément associé, la majorité politique du prince d'Orange. Amsterdam et La Haye ont rivalisé pour donner un relief particulier à ces fêtes, et c'est encore sous l'impression de ces solennités dynastiques et populaires que le roi a ouvert la session nouvelle des états-généraux, accompagné pour la première fois par l'héritier présomptif de la couronne. Cette session, ouverte il y a peu de jours, offre d'ailleurs un certain intérêt, soit par les conditions dans lesquelles elle s'accomplit, soit par les questions qui seront sans doute l'objet d'une discussion publique. Le ministère actuel de La Haye est presque tout nouveau pour le parlement. Lorsqu'il se formait il y a quelque mois, les chambres étaient suspendues de fait pour quelque temps. On voulait laisser au cabinet nouveau la liberté nécessaire pour combiner ses plans et étudier les affaires demeurées sans solution par suite de luttes prolongées. C'est donc à peu près pour la première fois que le ministère se trouve devant les chambres, et il se présente avec un esprit sincèrement constitutionnel, avec l'intention, hautement avouée dès le premier instant, de pratiquer au pouvoir un libéralisme modéré. Quant aux projets importans et divers dont le cabinet s'est occupé dans l'intervalle des deux sessions, ils sont énumérés dans le discours du roi, qui est le meilleur résumé de la situation du pays, et qui constate la marche sûre et prospère de la Hollande. Maintenant il faut savoir si les luttes des partis ne se réveilleront pas, si les rapports entre le ministère et les chambres ne seront point troublés.

Jusqu'ici, le discours royal n'a produit que de favorables impressions, et le cabinet n'a point à se plaindre des premières opérations du parlement. C'est le candidat du parti libéral modéré, M. van Reenen, qui a été élevé à la présidence de la seconde chambre; il avait pour concurrent M. Dussert, qui appartient à une nuance de libéralisme plus avancée, et dont la candidature a rallié du reste une minorité assez compacte. Quoi qu'il en soit, le résultat définitif a été favorable à M. van Reenen, qui a été ministre de l'intérieur pendant plusieurs années et qui est un homme considéré, jeune encore, laborieux et franchement constitutionnel. C'est sans doute à propos de toutes les affaires d'intérêt positif que des discussions sérieuses s'élèveront au sein des chambres hollandaises. Le parlement de La Haye va notamment avoir à s'occuper d'une question qui a singulièrement agité les esprits depuis quelques mois, et qui est en effet d'une réelle importance dans un pays placé comme la Hollande: c'est la question des chemins de fer.

Après bien des combinaisons proposées, abandonnées, reprises et remaniées, le ministère s'est décidé enfin, dans l'intervalle des deux sessions, à concéder provisoirement les lignes du nord-est à une compagnie nationale, et cette concession est devenue l'objet d'une controverse fort animée. Les autres lignes du centre et du midi ont mis également en jeu tous les intérêts rivaux. Aujourd'hui tous ces débats vont passer dans le parlement, et les chemins de fer ne sont pas la seule question dont se soit occupé le cabinet de La Haye. Le discours royal promet aux chambres un projet sur l'émancipation des esclaves aux Indes, puis encore une série de propositions d'un ordre tout intérieur concernant l'organisation judiciaire, la fixation des principes d'une réforme pénale, une répartition nouvelle du royaume en districts électoraux, une réorganisation de la milice nationale. Comme on voit, le ministère hollandais n'est point resté inactif pendant la suspension des chambres, et ce ne sont point les alimens qui manqueront à la session récemment ouverte à La Haye.

La vie publique ne s'interrompt jamais chez nos voisins : elle ne fait que changer de forme. Les hommes politiques, les membres de la chambre des communes, en quittant le parlement, aiment à se retrouver devant leurs compatriotes rassemblés, et, suivant les circonstances, à tâter ou à stimuler l'opinion. Ici ce sont les dernières luttes et les luttes prochaines qui sont l'objet de harangues familières; là ce sont des questions supérieures aux débats des partis, des intérêts généraux sur lesquels toutes les divergences se confondent dans un commun patriotisme, des intérêts tels par exemple que l'éducation populaire. Parmi les manifestations de ce genre, on a remarqué récemment les discours de quelques-uns des membres réputés les plus rétrogrades du parti tory, de M. Henley, président du bureau du commerce, et de M. Newdegate. Ces conservateurs vétérans ont réclamé avec vivacité le droit de se dire amis du progrès. Les protestations en faveur du progrès émanant de pareils hommes sont un indice favorable du travail salutaire qui s'accomplit au sein du parti tory. Chez les libéraux, l'aspiration vers le progrès n'est point, sans doute, la tendance qui attire l'attention; ce qu'on voudrait apprendre de leurs discours d'été, c'est s'ils se préparent à rétablir parmi eux la discipline et s'ils sont prêts à reconnaître un *leader* unique. Un membre avancé de la chambre des communes a, sous ce rapport, donné un exemple qui devrait être suivi. Il a déclaré devant les électeurs de Tavistock qu'à ses yeux le parti libéral ne peut avoir d'autre chef que lord John Russell; c'est à cette conclusion qu'il faudra en venir le jour où le parti libéral anglais voudra se masser et reprendre le pouvoir. Mais quelque intéressantes que soient ces démonstrations quotidiennes par lesquelles se continue sans interruption la vie politique d'un peuple qui se gouverne par la libre opinion, l'Angleterre a entendu ces jours passés une de ses voix les plus retentissantes et les plus admirées s'élever en l'honneur d'une gloire supérieure à la gloire politique. L'élite des savans anglais se réunissait le 21 septembre à Grantham pour l'inauguration d'une statue de Newton, au lieu même de sa naissance. C'est lord Brougham qui présidait à cette noble cérémonie, et c'est lord Brougham qui a célébré dans un magnifique discours le génie révélateur de l'immortel astronome. Le discours de lord Brougham a été un tissu extraordinaire d'érudition, d'appréciations scien-

tifiques pleines de profondeur et de haute éloquence. C'est une merveille qu'un homme qui a atteint sa quatre-vingtième année puisse encore, après une vie si pleine et si agitée, donner un aussi splendide exemple de vigueur et de jeunesse d'esprit. Où est le secret de ce perpétuel rajeunissement intellectuel qui dompte les défaillances de la nature physique, et permet à un vieillard de quatre-vingt-six ans, comme lord Lyndhurst, de prendre une part active et influente aux débats de la chambre des lords, à un septuagénaire tel que lord Palmerston de gouverner le plus puissant empire du monde à travers les longues et orageuses nuits de la chambre des communes, et à Henry Brougham de se jouer avec une puissante sérénité dans les hauteurs les plus abstraites de la science? Il y a je ne sais quoi d'héroïque dans cette vitalité persistante du talent, et cette vitalité, où le talent la nourrit-il chez nos voisins, si ce n'est dans les virils labeurs de la liberté politique?

E. FORCADE.

Les appréciations biographiques sont bien la chose la plus délicate, et rarement évitent-elles de provoquer quelque réclamation de la part de ceux qui s'y croient intéressés. S'il en fallait une nouvelle preuve, la lettre suivante, adressée au directeur de la *Revue* par M. A. Danican Philidor, la fournirait :

« Monsieur,

« Dans le n° de la *Revue* du 15 août dernier, vous avez publié un article de M. Scudo, intitulé *le Dernier des Philidor*.

« Au nom de huit petits-fils de *François-André Danican Philidor*, qui, dans le siècle dernier, conquit dans les arts une place considérable en créant le genre de l'opéra-comique, et composant vingt et un opéras applaudis par Grétry et les maîtres de l'époque, je viens affirmer que M. Alphonse Philidor, dont M. Scudo écrit la biographie comme celle du dernier des Philidor musiciens, n'était point de notre famille. Pour justifier mon assertion, je n'ai qu'un mot à dire : mon grand-père n'eut pas de frère, partant nul n'a le droit de se dire son neveu ou son petit-neveu. »

Notre réponse sera aussi courte que simple. Nous sommes lié, depuis une vingtaine d'années, avec une famille qui a longtemps habité Chartres, où elle a connu le fils aîné du célèbre compositeur, et qui connaît encore plusieurs de ses petits-fils. Il ne pouvait donc pas entrer dans notre pensée d'affirmer le contraire d'un fait qui nous était parfaitement connu, et M. A. Danican Philidor n'a pas compris le véritable sens qu'il fallait attacher au titre de notre article. Quoi qu'il en soit, l'artiste de mérite dont nous avons raconté la vie appartient bien évidemment à la grande famille des Philidor, qui descend tout entière du premier hautboïste de Louis XIII, et il était seul digne, selon nous, par son talent, d'appartenir à la branche des Philidor qui a donné à la France un des créateurs de l'opéra-comique, l'auteur du *Maréchal ferrant* et de *Tom Jones*.

P. SCUDO.

V. DE MARS.

LA PHILOSOPHIE

ET

L'HISTOIRE EN ALLEMAGNE

NOUVELLES ÉCOLES : M. H. FICHTE ET M. TH. MOMMSEN.

Quand on interroge, soit en France, soit en Allemagne, la direction des idées philosophiques, il est impossible de ne pas être frappé de l'abandon presque général des études purement spéculatives. L'histoire des faits a remplacé la science des principes, et dans les faits mêmes on cherche surtout le détail, les traits particuliers des événemens, la physionomie précise des acteurs. On ne s'élève plus, comme autrefois, au-dessus de la multiplicité des phénomènes pour chercher la loi qui les produit; on se plonge au contraire dans le courant des choses contingentes, et c'est à travers ce *flux perpétuel*, comme disait Héraclite, qu'on poursuit la vérité immuable. En un mot, pour les plus hardis investigateurs de nos jours, la philosophie du droit, c'est l'histoire du droit, la philosophie des langues, c'est l'histoire des langues, et la philosophie de l'esprit humain, c'est l'histoire de l'esprit humain dans toutes ses manifestations à travers les âges.

Est-ce là une tendance particulière à notre siècle? est-ce simplement la fatigue produite par l'abus des systèmes? On a pu dire, surtout en considérant l'Allemagne, que cet abandon de la théorie n'était qu'une crise passagère; on a pu dire que c'était un symptôme de lassitude ou d'épouvante après les excès du délire : il serait

difficile aujourd'hui de tenir le même langage. Tout est bien changé depuis quelques années. La fatigue et l'effroi ont disparu ; on réagit même contre cette défiance, plus d'une voix s'est élevée pour réveiller les esprits, et la philosophie a été mise en demeure de reprendre son œuvre interrompue. Elle l'a reprise en effet, elle la continue chaque jour avec zèle : que voyons-nous cependant au début de cette rénovation des hautes études? La philosophie encore dominée par l'histoire, ou plutôt la philosophie invoquant le secours de l'histoire et substituant presque toujours l'interprétation des faits à la recherche des lois abstraites. Il est donc bien avéré que c'est là une tendance de l'esprit humain au XIXe siècle. Qui pourrait d'ailleurs en douter? Depuis Hegel jusqu'à nous, on voit toutes les grandes écoles donner chaque jour plus d'importance à l'étude du développement successif de la science. L'être, a dit Hegel, est un éternel *devenir;* c'est ce *devenir* qu'il faut étudier, c'est ce continuel changement des choses qu'il faut suivre, et de là la nécessité de vérifier par l'histoire les spéculations de l'intelligence. On dirait que notre siècle s'est empressé d'obéir à cette prescription du philosophe de Berlin : il obéissait simplement à ses instincts, aux lois de la destinée, et le plus grand mérite de Hegel est d'avoir, le premier, mis ces lois en lumière. Est-il besoin de rappeler ici les beaux programmes d'histoire de la philosophie tracés, il y a trente ans, par M. Cousin? A-t-on oublié le mouvement d'études qu'il a suscité, et cette vaste enquête qui se poursuit encore aujourd'hui sur les transformations de la pensée humaine dans le cours des âges? Pour ne parler que de l'Allemagne, c'est sous la forme de l'histoire que les plus hautes sciences de l'esprit ont accompli leurs travaux depuis un demi-siècle. Théologie ou philosophie, philologie ou esthétique, toutes les œuvres de la pensée ont subi cette condition. Après la théologie dogmatique de Schleiermacher, on a vu paraître la théologie historique de M. Baur et de l'école de Tubingue; après les études esthétiques de Schiller, l'histoire littéraire universelle si brillamment inaugurée par Guillaume Schlegel; après la philologie abstraite du XVIIIe siècle, la philologie historique et vivante des Guillaume de Humboldt, des Franz Bopp et des Jacob Grimm. Encore une fois, cette préoccupation de l'histoire est un des caractères de notre époque, et les œuvres les plus importantes qu'ait produites l'Allemagne dans ces dernières années en sont une confirmation nouvelle.

De généreux esprits se sont demandé si cette prédominance de l'histoire aux dépens de la philosophie pure n'était pas un signe funeste, s'il n'y avait pas un sérieux danger à oublier ainsi l'étude des principes. Que devient la vérité absolue au milieu des choses fortuites dont l'histoire nous présente le tableau? Cette question a

suscité des querelles célèbres. C'est d'abord chez les jurisconsultes qu'on vit éclater cette controverse entre la philosophie et l'histoire. Le monde savant n'a pas oublié la lutte de M. de Savigny et de M. Thibaut, le premier soutenant que l'histoire du droit en contient toute la philosophie, que la tradition est un système naturel, une doctrine vivante, dont le législateur ne peut s'écarter sans péril, le second réclamant pour la raison le privilége de dicter des lois à l'homme, d'approprier les institutions aux besoins des peuples et de régler le présent sans se soucier du passé. Cette lutte, qui a duré plus de trente ans, remonte à 1814; à partir de cette date, et à des intervalles plus ou moins rapprochés, le même antagonisme s'est produit dans le domaine de la théologie, de la critique littéraire, de la philologie, et l'on sait qu'à partir de 1840 un recueil célèbre, les *Annales de Halle,* résumant toutes ces discussions particulières, fit entendre jusqu'en 1848 des protestations véhémentes contre l'école historique. Malgré les manifestes de M. Thibaut et les clameurs des *Annales de Halle*, le mouvement historique suivit son cours. Les événemens de 1848 ayant interrompu la controverse, on vit peu à peu se rapprocher des esprits qui semblaient voués à une hostilité irréconciliable. Les soldats du camp philosophique étaient traités jadis d'esprits révolutionnaires, et les violences des *Annales de Halle* avaient justifié trop souvent ces accusations passionnées; en revanche, les représentans de l'école historique étaient confondus par leurs adversaires avec les partisans du moyen âge. Toutes ces colères ont disparu; aujourd'hui, à proprement parler, il n'y a plus ni école historique ni école philosophique; il y a des esprits qui, obéissant à l'inspiration générale de notre époque, poursuivent les progrès de la science sous la forme de l'histoire, sans dédaigner, à Dieu ne plaise! les secours de la philosophie pure. La conciliation s'est accomplie naturellement. Un traité tacite a désarmé les parties belligérantes. La philosophie et l'histoire ne se regardent plus comme des ennemies; elles savent qu'elles ont besoin l'une de l'autre. Le mouvement historique de nos jours est le produit d'un spiritualisme généreux et précis, d'une confiance élevée dans la Providence et dans les destinées du monde; en d'autres termes, l'histoire telle que l'a comprise notre siècle renferme une philosophie cachée, et le jour où cette philosophie disparaîtrait, l'histoire serait aussitôt frappée de mort; on n'y trouverait plus qu'une érudition pédantesque ou une rhétorique insipide. Laissons donc l'esprit du XIXe siècle continuer son œuvre, et puisque l'intelligence publique a plus besoin de démonstrations concrètes que de formules théoriques, laissons-le travailler à cette psychologie en action, à cette logique vivante, qui, suivant l'homme dans tous ses domaines, nous donne à la fois le tableau et la philosophie de l'esprit humain.

I.

La philosophie allemande, depuis quelques années, présente un caractère inattendu; ce caractère et les circonstances qui l'ont produit doivent être indiqués nettement. Un premier symptôme à noter, c'est que la logique, si audacieuse naguère, et qui trop souvent se confondait avec l'imagination, s'impose aujourd'hui les plus sévères études; les constructeurs d'abstractions ont fait place à des esprits pratiques, amoureux de la réalité, préoccupéss de faits, et luttant de précision avec les sciences exactes.

J'ai déjà eu l'occasion de signaler les services rendus par M. Wirth, MM. Fortlage, Maurice Carrière, Hermann Ulrici, et celui qu'on peut considérer comme leur chef, M. Hermann Fichte, fils de l'illustre rival de Kant et de Schelling (1). Il y a là un petit groupe d'hommes fermement dévoués au spiritualisme, et qui ont l'œil ouvert sur tous les périls de notre temps. Cette école continue ses travaux, et elle a fini par imprimer une direction toute nouvelle à la science des idées. Un philosophe qui étudierait les écrits de ce groupe spiritualiste y trouverait certainement, même dans des ouvrages demeurés inconnus, bien des richesses de détail; pour nous, historien de la vie intellectuelle de l'Allemagne plutôt que du travail secret de la science, ce que nous devons interroger avant tout, ce sont les livres qu'on a lus, les ouvrages qui ont excité l'attention, ou ceux qui, par leur caractère général, par le but qu'ils se proposent et la place qu'ils occupent, peuvent servir à mettre en relief le mouvement de la pensée publique.

Voulez-vous observer dans des exemples vivans le contraste de la philosophie allemande du temps de Hegel avec celle qui se déclare aujourd'hui? En face de l'école qui essaie de s'organiser sous nos yeux, il serait assez piquant de voir paraître un penseur resté obstinément fidèle aux allures toutes différentes de l'ancien idéalisme. Ce penseur, le voici; c'est M. Charles-Philippe Fischer, professeur à l'université d'Erlangen. Pour comprendre l'originalité de l'esprit nouveau, marquons d'abord ce que signifie cette singulière apparition. Nul point de départ ne vaudrait celui-là; ce revenant d'un autre âge nous fera mieux apprécier la période qui commence. M. Fischer n'appartient pas au groupe d'écrivains qui suit la direction de M. Hermann Fichte. Il y a déjà plus de vingt ans qu'il a publié son premier ouvrage. Hegel venait de mourir; la philosophie hégélienne dominait encore dans les écoles et dans les lettres : M. Fischer, tout en rendant hommage au génie du maître, sentit

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 août 1853, l'étude sur le *Mouvement littéraire de l'Allemagne, la Rénovation philosophique et religieuse depuis* 1850.

vivement les conséquences funestes de ses doctrines, et en face de ce panthéisme gigantesque au sein duquel tous les êtres s'engloutissent, il résolut de relever scientifiquement la réalité tout entière. L'entreprise était belle; il s'agissait à la fois de retrouver l'homme et de retrouver Dieu. Si M. Fischer vient contredire les hégéliens aujourd'hui que les hégéliens sont dispersés, on ne l'accusera pas de flatter les vulgaires instincts de la réaction; il ne fait que poursuivre une œuvre commencée à l'heure du péril. En 1834, il donnait un *Essai de métaphysique,* où il s'efforçait d'établir ce qu'il appelle un *théisme concret*, en opposition au panthéisme de Hegel. Cinq ans plus tard, revenant sur ce sujet avec des développemens nouveaux, il publiait une théodicée sous ce titre : *l'Idée de Dieu.* Assez récemment enfin, il composait une *Encyclopédie des sciences philosophiques,* dont le troisième et dernier volume est spécialement intitulé *Philosophie de la religion.* C'est ce volume que je dois signaler ici (1); les précédens travaux de l'auteur n'en étaient que la préparation. Avant qu'il eût fait paraître cet ouvrage, on pouvait le féliciter de l'appui qu'il avait prêté à la cause du spiritualisme, à la doctrine d'un Dieu intelligent et libre; on ne connaissait pas encore son ambitieux programme. La constante préoccupation de M. Fischer, le couronnement projeté de son édifice, c'était cette philosophie religieuse qu'il aurait pu appeler philosophie du christianisme.

Cette philosophie du christianisme assurément n'est pas une œuvre ordinaire; l'auteur y déploie une grande noblesse de pensée lorsqu'il établit les droits de la théologie spéculative. « Une philosophie superficielle, s'écrie-t-il, éloigne de la religion, une philosophie profonde y ramène; ce principe résume toutes les recherches d'un Kepler ou d'un Newton, comme celles d'un Bacon et d'un Leibnitz. Il ne manque pas de prétendus penseurs en Allemagne qui font consister l'indépendance de la philosophie dans la négation absolue de la religion; nous sommes autorisé à dire qu'ils ne soupçonnent ni la religion ni la philosophie. Étranges psychologues qui font du sentiment religieux une illusion de l'esprit ou une maladie du cœur! Pour nous, qui savons et par l'histoire et par nous-mêmes que le sentiment religieux est le légitime produit des consciences saines et fortes, interrogeons sans crainte la philosophie de la religion, et dussions-nous, à la fin de nos recherches, nous trouver d'accord avec le christianisme positif, nous n'en serons pas moins des philosophes, car nous aurons méthodiquement et librement cherché la vérité. » Voilà de belles promesses; par malheur, cette liberté dont parle M. Fischer est une liberté singulièrement aventureuse, et sa méthode est une méthode barbare. M. Fischer

(1) *Grundzüge des Systems der speculativen Theologie oder der Religions-Philosophie*, von Dr Karl Philipp Fischer; 1 vol., Francfort 1855.

s'inspire à la fois de Schelling et des docteurs du moyen âge : à Schelling il emprunte ses conceptions grandioses, aux scolastiques leurs formules pédantesques. Après d'intéressans chapitres sur l'idée de Dieu, sur la nécessité d'un Dieu libre et vivant, M. Fischer veut absolument retrouver tous les caractères de ce Dieu dans l'histoire de l'humanité, et de là ce qu'il appelle le règne du Père, le règne du Fils, le règne du Saint-Esprit, trois périodes qu'il aperçoit dans le développement de l'esprit humain, et qui sont comme la marque de Dieu sur son œuvre, un sublime reflet du ciel mystérieusement imprimé sur la terre. Ces idées hardies, qui depuis longtemps ne sont plus neuves, M. Fischer essaie d'en faire une démonstration algébrique, et il donne ainsi à son livre deux caractères très différens, l'audace et le pédantisme, l'effusion des sentimens religieux et la sécheresse des formules.

A quoi bon suivre dans les nues cette théologie transcendante? Il suffit d'avoir indiqué les généreuses imprudences de l'auteur. Le plus grand intérêt de l'ouvrage de M. Fischer, c'est qu'il marque la fin de cette période où un idéalisme chimérique préparait à la philosophie de si étranges mécomptes. A coup sûr, cette théologie anti-hégélienne est hors de saison; cette construction scolastique du christianisme arrive trop tard; les ennemis que M. Fischer attaque ne sont plus ceux qui mettent aujourd'hui la philosophie en péril; mais ce manque d'opportunité a précisément quelque chose de dramatique et qui saisit l'esprit. Dernier représentant d'un mouvement d'idées qui s'est éteint, enfermé dans son œuvre comme un moine dans sa cellule, M. Fischer est demeuré seul pendant que l'Allemagne entière changeait. Nous pouvons mesurer, en lisant son livre, le chemin que la pensée allemande a parcouru depuis une vingtaine d'années.

Il y a vingt ans, lorsque M. Fischer est entré dans l'arène, le panthéisme de Hegel dominait toute la littérature philosophique; le désir de jeter à bas le système de Hegel, de le remplacer même pour mieux le détruire, a été la constante inspiration de sa vie. C'est Hegel qu'il a toujours devant les yeux, ce sont les programmes de Hegel qu'il reprend et qu'il essaie de remplir à sa manière. Hegel a écrit son *Encyclopédie des Sciences philosophiques;* M. Fischer publie un ouvrage sous le même titre. Hegel a fait une *Philosophie de la Religion,* M. Fischer nous donne aussi la sienne. Qu'est-ce, dans l'ouvrage de M. Fischer, que ces méditations métaphysiques sur le règne successif des trois personnes divines? Hegel, s'appropriant certaines idées de Schelling, de Lessing et d'un mystique célèbre du XIIIe siècle, l'abbé Joachim de Flores, avait développé sous cette formule le passé et l'avenir religieux de l'humanité; M. Fischer s'empresse de suivre son exemple en combattant ses

principes. Or, tandis que l'assaillant concentrait ainsi ses efforts sur le siége de la place avec une stratégie circonspecte, le champ de bataille changeait subitement, sans qu'il parût s'en apercevoir. Le panthéisme de Hegel s'écroulait, déshonoré par ses derniers disciples, et sur ses ruines ricanait déjà un matérialisme vulgaire. M. Feuerbach avait dit que l'intelligence est une substance matérielle, une transformation de ce phosphore que des alimens bien choisis fournissent à l'estomac. Voyant cela, les naturalistes et les chimistes étaient venus revendiquer l'attention à leur tour et imposer silence aux hégéliens. « C'est à nous, disaient-ils, d'expliquer la nature de l'âme. » Que pouvait-on leur répondre? Absolument rien; ils réclamaient un droit manifeste. C'est ainsi que M. Charles Vogt et M. Jacques Moleschott s'étaient mis à enseigner la philosophie à l'Allemagne. M. Charles Vogt et M. Jacques Moleschott sont de savans hommes et des hommes d'esprit. Unis par les doctrines, ils sont très différens dans leurs allures; le premier est aussi facétieux que le second est enthousiaste. Quand M. Vogt expose sa psychologie, on reconnaît toujours le joyeux historien des poissons; quand M. Moleschott prend la parole, vous croyez entendre le pontife de la matière. Tous deux ils ont scandalisé l'Allemagne; ils ont employé leur savoir, leur esprit, leurs découvertes personnelles à dégrader l'intelligence de l'homme, à désoler son cœur et son âme. Que d'autres les condamnent, je les remercie de ce qu'ils ont fait. L'Allemagne avait besoin de ces leçons. Ramenés par l'instinct du péril au sentiment de la réalité, les spiritualistes durent recommencer la philosophie par la base, et telle est l'origine de cette évolution salutaire de l'idéalisme allemand que nous cherchons à décrire.

La psychologie des Allemands dédaignait l'expérience; elle bornait du moins ses observations à un petit nombre de faits, puis, emportée par ses formules *à priori*, elle s'élançait dans les nuages; d'ici à longtemps ces sublimes fantaisies ne sont plus permises. Quand on a en face de soi des naturalistes, des chimistes, qui prétendent avoir vu de leurs yeux et touché de leurs mains ce que nous appelons la vie immatérielle de l'homme, quand ils expliquent la volonté à l'aide de l'électricité animale, quand ils disent que la pensée est une sécrétion du cerveau, que l'âme est un composé d'acide carbonique et d'ammoniaque, quand ils affirment que toute autre philosophie est la science des charlatans et des dupes, quand ces grossières doctrines, soutenues par une science incontestable, par d'importantes découvertes anatomiques et chimiques, séduisent un grand nombre de jeunes esprits et deviennent une sorte de danger public, ce n'est plus le temps de porter, avec M. Fischer, la philosophie dans le septième ciel. Suivez plutôt les naturalistes sur leur propre terrain, prenez un scalpel, allez dans un labora-

toire, contrôlez ces expériences dont on est si fier, ces découvertes qu'on dit si menaçantes, arrachez enfin l'étude de l'homme à ceux qui la dégradent et reprenez possession de vos domaines. C'est ce que M. Hermann Fichte a tenté hardiment dans son *Anthropologie* (1).

Le début de ce livre est touchant. M. Hermann Fichte a un fils docteur en médecine, et il redoute pour lui l'esprit funeste qui a soufflé sur la science allemande. C'est au jeune docteur qu'il pensait en écrivant ces pages, c'est à lui qu'il les dédie :

« Aristote a dédié un traité de morale à son fils Nicomaque; Cicéron adresse à son fils Marcus ses trois livres *des Devoirs*, comme le présent le plus précieux qu'il puisse lui faire : c'est dans le même esprit que je t'offre cet ouvrage, ô mon cher fils ! Tu es médecin et naturaliste; ton éducation scientifique t'a accoutumé à chercher partout une idée claire des choses, et à ne te soumettre qu'à l'évidence dans les plus importantes questions de la science et de la vie. Or une doctrine pernicieuse s'est répandue dans le monde. Il existe, dit-on, une hostilité irréconciliable entre la foi et la science. La science finit toujours par détruire la foi, et il n'est pas d'autre moyen de sauver la foi que de la préserver avec soin de la lumière du savoir. Ah ! si l'homme en était réduit là, si le dernier résultat de ses efforts vers la vérité était cet antagonisme indestructible, sa destinée serait profondément malheureuse. Je sais bien que le sensualisme, dans ces derniers temps, a prétendu mettre fin à ce conflit en s'écriant avec une incroyable audace : « Moi seul, je suis la vérité. Il n'y a d'autre science que la science des choses visibles, il n'y a pas d'autre foi que la foi au témoignage des sens. » Le châtiment qu'il méritait ne s'est pas fait attendre ; nous avons dû lui prouver son impuissance scientifique jusque sur son propre domaine. Certes tu ne t'es jamais laissé prendre aux erreurs des sensualistes, ton éducation philosophique t'en préservait ; mais tu dois désirer (et tous tes compagnons d'étude qui pensent comme toi partagent sans doute ce vœu), tu dois désirer une complète exposition des principes au nom desquels le spiritualisme prétend posséder aussi la solution des problèmes confus de la physiologie. J'ai écrit ce livre avec l'espérance de t'être utile, à toi et à tes jeunes émules, à tous ceux qui se trouvent engagés dans les mêmes conflits intellectuels et qui ont conservé l'impartialité de leur jugement. J'ai voulu vous exciter tous à combattre avec nous dans ce grand combat de la vraie science contre la science menteuse, car nous sentons bien nous tous que le souverain bien ici-bas est cette harmonie de l'esprit au sein de laquelle les grandes espérances de l'homme, justifiées par la pensée libre, resplendissent toujours plus certaines, et animent la volonté d'un enthousiasme toujours nouveau, d'une énergie morale toujours plus haute ! »

Ce n'est pas là une mise en scène ménagée avec art, tout cela est simple et vrai, et cependant il est impossible de ne pas voir dans

(1) *Anthropologie. Die Lehre von der menschlichen Seele, neubegründet auf naturwissenschaftlichem Wege*, etc., von Immanuel Hermann Fichte; 1 vol., Leipzig 1856.

cette page un dramatique tableau des troubles philosophiques de l'Allemagne : ici, les théologiens, esclaves de la lettre et qui maudissent la science ; là, les matérialistes triomphans ; puis, entre les partis extrêmes, ce représentant de l'école spiritualiste essayant de la réorganiser sur une base scientifique, plein d'une sollicitude craintive, inquiet comme un prêtre et comme un père, adressant à son fils et aux générations nouvelles le livre qu'il a écrit pour les éclairer !

Cette belle inspiration a profité au philosophe. L'*Anthropologie* de M. Fichte est un livre plein de science, et la science y est vivifiée par le cœur. L'auteur connaît toutes les découvertes récentes de la physiologie et de la chimie ; il les commente, il en dévoile le sens véritable, et chacune de ces expériences dont le matérialisme était si fier devient entre ses mains la démonstration d'un principe spirituel. Ce principe est partout dans le livre de M. Fichte comme il est partout dans l'organisation de l'homme. M. Fichte n'accepte même pas l'ancien spiritualisme, celui qui, pour mieux distinguer l'esprit du corps, enlevait à l'âme le gouvernement de la matière. Lorsque Descartes établit cette séparation absolue entre le corps et l'âme, ce fut sans doute une inspiration de génie ; mais était-ce là le dernier mot de la science ? En évitant la confusion de la matière et de l'esprit, il s'était exposé à un autre péril, et les naturalistes en effet surent bientôt mettre à profit le dualisme cartésien. Qu'était-ce que cette intervention de Dieu dans les relations du corps et de l'âme ? Quel physiologiste pouvait admettre la théorie des causes occasionnelles ? C'était donc au corps lui-même qu'il fallait demander le principe qui l'anime. Descartes avait expliqué la vie par les seules forces de la mécanique et de la chimie ; les naturalistes admirent l'explication et n'en demandèrent pas d'autre, je veux dire qu'avec tous les phénomènes de la vie corporelle ils y firent rentrer tous ceux de la vie intellectuelle et morale. Telle a été, à diverses époques, la marche des idées en Europe ; telle on l'a vue se reproduire dans ces derniers temps au sein de la philosophie germanique. M. Fichte se sépare tout à fait sur ce point du spiritualisme cartésien ; d'après l'état actuel de la physiologie et des sciences qui s'y rapportent, il se croit autorisé à dire que l'esprit agit directement sur le corps, qu'il le règle, le gouverne, qu'il est la seule explication et l'explication nécessaire de tous les faits révélés par la médecine ou la chimie : sa doctrine, c'est le spiritualisme concret opposé à ce qu'il appelle le spiritualisme des abstractions.

Toute cette partie du livre me paraît digne de l'attention la plus sérieuse ; ceux même qui n'adopteront pas dans tous ses détails la théorie de l'auteur y admireront des idées lumineuses, une discussion pressante, une connaissance supérieure des sciences qu'on nomme exactes. Une fois la route si vaillamment ouverte, M. Fichte

ne s'arrête pas sur le seuil; intelligence curieuse et pénétrante, on dirait que les difficultés l'attirent. Non-seulement, selon lui, l'esprit gouverne le corps; bien plus, il le crée et le façonne. Cette doctrine de l'âme, cause de la vie et de la pensée, principe de toute l'organisation humaine, c'est la doctrine de Platon, d'Aristote, de saint Thomas, de Leibnitz; c'est en un mot la grande tradition des maîtres, interrompue seulement par le mécanisme de Descartes. M. Fichte n'invoque pas ces autorités : il ne veut d'autre appui que la science, la physiologie, la médecine, et c'est vraiment un spectacle intéressant que la défense de ces antiques doctrines démontrées ici par des argumens si nouveaux. Je regrette seulement que M. Fichte, en repoussant le mécanisme de Descartes et tous les médiateurs imaginés entre le corps et l'âme, n'ait pas tenu compte d'une école médicale qui combat aussi l'erreur cartésienne sans oser faire de l'âme le principe de la vie. Préoccupé du matérialisme et du spiritualisme abstrait, il oublie un groupe d'hommes qui, comme lui, ne veulent ni de l'un ni de l'autre. Je parle de l'école de Montpellier. On n'ignore pas que cette question mystérieuse, les rapports de l'âme et du corps, est pour les disciples de Barthez le problème fondamental de la médecine, et qu'ils prétendent en posséder la solution. Il y a, selon eux, une force qui préside à toutes les fonctions des organes, et de laquelle dépendent tous les mouvemens de l'instinct. Cette force est la même chez l'homme et chez l'animal; tout ce qui est commun entre eux vient de là. L'âme qui veut et qui pense est tout à fait distincte de ce principe et n'appartient qu'à l'homme. Ainsi se trouve résolue, disent-ils, la question de l'intelligence des bêtes : la bête n'a que le principe vital, l'homme a reçu de plus le principe d'une vie supérieure, l'âme, à qui seule appartiennent ici-bas l'intelligence et la volonté. En un mot, selon la définition de M. de Bonald, l'homme est une intelligence servie par des organes; or, pour que ces organes puissent servir l'intelligence, il faut qu'ils vivent, et ils vivent en effet d'une vie qui leur est propre, d'une vie qui n'est ni le résultat de l'organisation, comme disent les matérialistes, ni le produit de l'âme, comme l'affirment Aristote, saint Thomas d'Aquin, Leibnitz, et la plupart des spiritualistes modernes. Si l'on n'admet pas (ce sont les termes de l'école) la dualité du dynamisme humain, la philosophie et la médecine sont également condamnées à l'erreur. Telle est, sans entrer dans le détail des preuves et des conséquences, la doctrine anthropologique de Montpellier; on ne peut y méconnaître l'élévation des vues et un ingénieux esprit de combinaisons. M. Hermann Fichte la mentionne avec dédain dans une phrase incidente et ne la juge même pas digne d'une réfutation. Il est vrai qu'il ne cite pas l'école de Montpellier; il paraît ignorer les travaux de Bar-

thez ainsi que les polémiques soutenues par ses continuateurs. C'est cette ignorance que je regrette pour le savant et spirituel philosophe. Cette doctrine du principe vital, dont il parle si dédaigneusement, de sérieux écrivains lui ont accordé l'honneur d'une discussion approfondie (1). S'il avait fait de même, il aurait peut-être trouvé une réponse à des objections que soulève son système, et qui ne viennent ni des cartésiens ni des matérialistes.

On voit la direction toute nouvelle que la philosophie allemande s'est ouverte. Qu'est-ce que l'âme? Qu'est-ce que le corps? Quels sont les rapports de l'esprit et de la matière? Où faut-il marquer les limites réciproques de la psychologie et de la physiologie? Ces questions et celles qui s'y rattachent étaient fort dédaignées naguère. De grands théoriciens, qu'on aurait pu appeler sans raillerie les *docteurs sublimes* et les *docteurs angéliques* de la scolastique allemande, méprisaient ces problèmes d'ordre inférieur; on vivait dans l'infini, au sein de la pensée pure, et les disciples, éblouis par les maîtres, trouvaient plus facile de créer le monde que de l'étudier. Aujourd'hui la philosophie est revenue à l'observation de la nature; la voilà qui, humblement et courageusement, rentre à l'école des sciences exactes; bien plus, elle y excelle déjà : d'élève qu'elle était, elle redevient maîtresse; c'est à elle de résoudre maintes questions demeurées indécises entre les savans, et j'ai pu reprocher avec raison à M. Fichte de ne pas avoir jugé la querelle des vitalistes et des spiritualistes, car l''appréciation de ce débat lui appartient. Les partisans du double dynamisme ont pour eux d'éminens philosophes, entre autres Maine de Biran et Jouffroy; ils ont contre eux la tradition des maîtres, Platon, Aristote, saint Thomas d'Aquin, Leibnitz, tradition défendue et continuée de nos jours par des intelligences d'élite. M. Fichte, si bien initié aux travaux de la physiologie moderne, était mieux préparé que personne à prononcer un jugement décisif. S'il s'était occupé davantage de ces problèmes, obscurs sans doute, mais accessibles à l'induction, peut-être ne se serait-il pas laissé entraîner à examiner des questions tout à fait mystérieuses et interdites aux légitimes procédés de la raison. On retrouve ici le péché originel de la philosophie germanique. Ce penseur qui veut rivaliser d'exactitude avec les physiciens va s'élancer bientôt au-delà des bornes de la science. Les mystères l'attirent et l'enivrent. Il veut nous dévoiler le plan de Dieu. Que l'âme puisse vivre sans le corps, qu'elle n'ait pas besoin des organes physiques pour déployer ses facultés, qu'elle soit même limitée plutôt que servie par ces organes, il l'a prouvé ingénieusement et hardiment, sans quitter le domaine

(1) Voyez le récent et remarquable travail de M. Francisque Bouillier, doyen de la Faculté des lettres de Lyon : *De l'Unité de l'âme pensante et du Principe vital*, Paris 1858.

de la physiologie. Pourquoi ne s'en tient-il pas à ces hardiesses régulières? Pourquoi prétendre étudier la vie des âmes avant leur existence terrestre? A travers toutes ces difficultés insolubles, l'esprit perd bientôt sa voie, et M. Fichte termine cette œuvre toute scientifique par des conjectures qui révoltent la conscience : n'affirme-t-il point que les âmes liées à des corps souffrans expient dans cette vie les fautes d'une vie antérieure? A part ces fantaisies de l'imagination métaphysique, l'*Anthropologie* de M. Hermann Fichte est une œuvre vraiment neuve et féconde : elle indique des voies nouvelles à l'étude de l'âme. Le spiritualisme de l'auteur, uni à une connaissance précise des sciences physiques et naturelles, y gagne une autorité inattendue. Ses erreurs sont peu dangereuses; les vérités sont généreuses et fécondes. J'admire surtout sa foi dans l'autonomie de l'âme humaine, et cette profonde explication de la mort, considérée comme une des phases nécessaires de la vie. M. Fichte s'élève à l'éloquence, lorsqu'il nous montre la physiologie expérimentale découvrant dans la nature de l'homme le principe d'une activité éternelle, et la science de l'organisation physique détruisant elle-même l'erreur qui vient de l'organisation physique, c'est-à-dire le faux amour du temps et la crainte de la mort.

A côté de M. Fichte, je l'ai dit, de nobles intelligences se sont dévouées à la même cause. Un physiologiste célèbre, M. Hermann Lotze, a fait pour les philosophes ce que M. Fichte a fait pour les physiologistes; il a donné plusieurs ouvrages où la philosophie et les sciences exactes sont réconciliées au sein d'un spiritualisme supérieur. Il faut citer en première ligne sa *Psychologie médicale ou Physiologie de l'Ame* (1). L'année même où M. Fichte publiait son *Anthropologie*, en 1856, M. Lotze faisait paraître un livre intitulé *Microcosme, Idées sur l'Histoire naturelle et l'Histoire de l'Humanité* (2), et cet ouvrage, dont on n'a encore que le premier volume, est, comme celui de M. Fichte, un essai d'anthropologie spiritualiste. Cette même année encore, un pasteur du Wurtemberg, M. Frédéric Fabri, soumettait le matérialisme des naturalistes et des physiciens à une discussion pressante. Après avoir établi que la science n'exclut pas la foi, que la foi n'a rien à redouter de la science, il s'écrie : « La lutte n'est pas aujourd'hui entre la science et la foi, mais entre la science superficielle et la science vraie, entre la science impie et la science religieuse. » Cette science religieuse, je voudrais pouvoir la louer sans réserve chez M. Fabri. Ses *Lettres contre le Matérialisme* contiennent des pages excellentes; pourquoi faut-il que l'au-

(1) *Medicinische Psychologie oder Physiologie der Seele*, von H. Lotze; 1 volume, Leipzig 1852.

(2) *Microcosmos. Ideen zur Naturgeschichte und Geschichte der Menschheit. Versuch einer Anthropologie*, von Hermann Lotze; 1 vol., Leipzig 1856.

teur se laisse si aisément entraîner par l'amour du merveilleux? Ce n'est pas son indulgence pour les esprits frappeurs qui donnera de l'autorité à sa parole. Sur ce point comme sur bien d'autres, lorsque M. Fabri attaque les naturalistes, la philosophie, qu'il croit défendre, est obligée de prendre parti contre lui. Ces écarts sont d'autant plus regrettables que les *Lettres* de M. Fabri sont remplies d'inspirations du premier ordre, et que M. Fichte les a louées dans son *Anthropologie* avec une cordiale reconnaissance. Il est fâcheux de faire sourire ses adversaires et d'inspirer de la défiance au lecteur, quand on a de si bonnes choses à leur dire. Je recommande à l'éloquent et imprudent pasteur un livre très curieux d'un physiologiste éminent, une espèce de *Discours de la Méthode*, composé à l'occasion de ces querelles sur l'esprit et la matière. Ce physiologiste est M. Charles-Gustave Carus, et son livre est intitulé *Organon de la Connaissance de la Nature et de l'Esprit* (1). M. Carus est avec M. Lotze un des plus vaillans défenseurs de la physiologie spiritualiste. Les nouveaux matérialistes, M. Vogt, M. Moleschott, M. Büchner, fiers de quelques découvertes récentes, affectaient de considérer les travaux de ce savant maître comme des œuvres vieillies; M. Carus a publié une seconde édition de son *Système de Physiologie*, et complétant, rectifiant tout ce qui n'était plus au niveau de la science actuelle, il a montré que ses principes philosophiques n'avaient reçu aucune atteinte. Il a fait plus encore; il a tracé aux philosophes un programme d'études et d'argumentations pour les aider à vaincre ses confrères. Cet *Organon*, écrit simplement, élégamment, sans aucun appareil pédantesque, peut faire beaucoup de bien à la cause du spiritualisme. M. Carus vient d'y joindre un travail sur le magnétisme animal et les influences magiques en général (2). Que M. Fabri médite ces deux ouvrages, il verra comment un physiologiste philosophe sait parler des mystères de l'esprit sans tomber dans les superstitions puériles.

Comment se plaindre, dira-t-on, de la situation philosophique de l'Allemagne? Voilà d'heureux symptômes : des physiologistes viennent en aide à la philosophie, des philosophes étudient avec zèle les questions physiologiques. A la place d'un idéalisme rêveur, on voit se former un spiritualisme établi sur les faits. Les travaux de M. Lotze, de M. Carus, ne vengent-ils pas la psychologie des attaques de MM. Vogt et Moleschott? La noble ardeur de M. Fichte n'ouvre-t-elle pas une voie nouvelle à l'étude de l'âme? Oui, sans doute, ce sont là des promesses; malheureusement le travail d'idées que j'ai

(1) *Organon der Erkenntniss der Natur und des Geistes*, von Karl Gustav Carus; 1 vol., Leipzig 1856.

(2) *Ueber Lebens-Magnetismus und über die magischen Wirkungen überhaupt*, von Karl Gustav Carus; 1 vol., Leipzig 1857.

signalé n'obtient pas encore l'attention qu'il mérite. Les ouvrages les plus remarqués, et ce sont ceux-là seulement que j'ai interrogés ici, s'adressent à un groupe d'esprits très restreint. Le public qui s'intéressait si vivement aux travaux de Kant et de Fichte, de Schelling et de Hegel, n'existe plus. L'Allemagne est lasse des systèmes; elle a peur des séductions du mysticisme. Elle veut voir et toucher les choses avant d'y croire. Les matérialistes de la nouvelle école, hommes très savans d'ailleurs, sont parfaitement préparés à mettre à profit ces dispositions défiantes; ils recueillent le bénéfice du malaise moral de leur pays. Cette situation durera-t-elle? Je ne le pense pas, ce n'est qu'une crise. L'Allemagne retrouvera la santé de l'esprit, elle reprendra goût à ces hautes études sans lesquelles sa vie intellectuelle n'est pas complète. Seulement, que les philosophes veuillent bien lui venir en aide! Plus de prétentions scolastiques, plus de phraséologie barbare, plus de ces systèmes *à priori* où l'imagination se donne carrière. Hegel et Schelling eux-mêmes, s'ils vivaient encore, y emploieraient vainement leur génie. Il faut que la philosophie soit la science des réalités qui composent l'univers moral, et non l'art de réaliser les abstractions de notre cerveau.

Ce besoin de revenir au vrai point de départ de toute philosophie, l'observation de la réalité, paraît être vivement senti par un certain nombre d'intelligences d'élite. M. Hermann Fichte devient un chef d'école; de jeunes maîtres le suivent avec confiance dans les voies que son *Anthropologie* a ouvertes. L'étude de l'homme est le sujet des principaux traités philosophiques publiés depuis deux ou trois ans. Voici un livre intitulé : *l'Organisme de la Science et la Philosophie de l'histoire* (1). Ce titre ambitieux a quelque chose d'inquiétant, et l'on pourrait craindre que ce ne fût là une de ces *constructions* à perte de vue auxquelles l'Allemagne a renoncé; heureusement l'auteur, M. Adolphe Helfferich, n'a pas tenu les promesses, ou plutôt n'a pas accompli les menaces de son titre. Cet *organisme de la science*, cette *philosophie de l'histoire*, ce sont tout simplement quelques essais sur l'esprit de l'homme et ses manifestations multiples. M. Helfferich commence par poser les bases de la psychologie, puis il met l'homme en rapport avec les sciences qui révèlent les faces diverses de sa nature, avec la médecine, la philosophie, la philologie, la jurisprudence et la théologie. C'est une espèce de programme développé de psychologie et de logique. Un autre écrivain du même groupe, M. Hermann Ulrici, publie un travail sous ce titre : *Croire et savoir, la Spéculation et la Science exacte, essai de réconciliation entre la religion, la philosophie et l'em-*

(1) *Der Organismus der Wissenschaft und die Philosophie der Geschichte*, von Adolf Helfferich; 1 vol., Leipzig 1856.

pirisme des sciences naturelles (1). Qu'est-que ce livre? Encore une psychologie. L'homme, l'esprit de l'homme, les facultés de l'homme, tel est le sujet des recherches de M. Ulrici. Nous voilà bien loin du temps où la philosophie allemande accusait la timidité de l'école française; cette psychologie qu'elle dédaignait pour une ontologie hasardeuse, elle est bien obligée d'y recourir aujourd'hui comme au seul moyen de salut. La psychologie de M. Ulrici est plus profonde, celle de M. Helfferich plus étendue : le premier étudie surtout la nature intime de l'âme, le second s'attache au développement extérieur de nos facultés; tous les deux sont intéressans par la finesse et l'abondance des vues. Je les félicite l'un et l'autre, et particulièrement M. Helfferich, de s'être préoccupés de la clarté du style. Si les philosophes veulent rendre à leur science le crédit qu'elle a perdu, il faut qu'ils se résignent à parler la langue de tout le monde et à la parler selon les règles de la composition littéraire. Les à-peu-près, les vagues formules, compromettraient les pensées les plus justes.

On voit que le matérialisme de MM. Vogt, Moleschott, Büchner, et de leurs nombreux adhérens, n'a pas rendu un médiocre service à la philosophie allemande. Il l'a obligée à descendre de ses nuages pour étudier l'esprit humain. Nous pouvons lui appliquer, sans lui en faire un éloge, ce que Cicéron dit de Socrate : ***Philosophiam e cœlo evocavit.*** Il l'a obligée aussi à se débarrasser de son appareil pédantesque, et en la forçant de défendre la dignité humaine outragée, il a fait jaillir de son sein la source du sentiment religieux. Une psychologie profonde devait nécessairement ramener la science allemande à la notion d'un Dieu personnel. M. Ulrici et M. Helfferich, aussi bien que M. Fichte, sont animés de la plus haute inspiration religieuse. Il y a cent ans, lorsque la plate théologie du XVIIIe siècle mettait la religion en péril, Lessing s'empressa de porter secours au christianisme, craignant que la ruine des dogmes religieux n'entraînât la chute des vérités philosophiques. Il écrivait à son frère le 2 février 1774 : « Si la maison de mon voisin menace ruine et qu'il veuille la démolir, je lui viendrai en aide bien volontiers; mais s'il ne veut pas l'abattre avec précaution, s'il veut, au contraire, la laisser tomber de telle manière qu'elle entraîne une maison qui est bonne et solide, afin de reconstruire ensuite la sienne sur tous ces débris, alors je vais lui porter secours et je soutiens malgré lui ses constructions chancelantes. » Ce n'est pas avec cet esprit de protection altière que MM. Fichte, Ulrici, Helfferich, défendent la cause de la religion; ils ont compris que la philosophie et le christianisme

(1) *Glauben und Wissen, Speculation und exacte Wissenschaft. Zur Versöhnung des Zwiespalts zwischen Religion, Philosophie und wissenschaftlicher Empirie*, von Dr Hermann Ulrici; 1 vol., Leipzig 1858.

avaient des principes communs, et de là cette sincère alliance qu'ils veulent établir entre la science et la foi.

Ces nouvelles études psychologiques ont déjà été conduites assez loin pour que la philosophie pût revenir sans trop de péril à des études plus hautes encore. Il y a un an, M. Ernest-Frédéric Apelt, professeur à l'université d'Iéna, a publié un livre très remarqué. L'ouvrage portait cependant une étiquette assez compromettante; il était intitulé hardiment *Métaphysique* (1). La métaphysique! l'Allemagne en est bien lasse. Après toutes les constructions de Fichte, de Schelling, de Hegel, après tous ces systèmes qui prétendaient donner l'explication de l'univers et qui se détruisaient les uns les autres, les derniers disciples du dernier métaphysicien, je veux dire les hégéliens de l'extrême gauche, en étaient venus à déclarer que la métaphysique était morte à jamais. L'Allemagne, sur ce point, les avait pris au mot; la science des choses premières était reléguée dans l'immense magasin des folies de l'humanité. Voici cependant un philosophe qui écrit un traité de métaphysique, et ce livre est accueilli avec faveur par les juges les plus défians. Qu'est-ce donc que cette métaphysique? quels sont les principes qui l'animent, et à qui s'adresse-t-elle?

M. Apelt est une intelligence méthodiquement hardie. L'Allemagne croyait naguère que tout métaphysicien devait donner un système du monde, et, pour ainsi dire, recommencer la création en l'expliquant. La métaphysique, pour M. Apelt, c'est l'ensemble des vérités premières sur lesquelles reposent toutes les sciences. Pour étudier ces vérités avec fruit, pour éviter à la fois les banalités et les hypothèses téméraires, il faut connaître les sciences elles-mêmes; M. Apelt n'a pas cru devoir entrer dans les régions supérieures de la philosophie sans être initié aux sciences mathématiques et physiques. Son livre, au dire des juges compétens, prouve qu'il ne parcourt pas ces domaines en simple visiteur, mais en maître. Ce n'est pas un philosophe qui a interrogé les sciences par occasion, c'est un savant qui cherche la théorie philosophique de la science, ou plutôt dans l'ouvrage de M. Apelt le philosophe et le savant marchent de pair. Aristote, qui a fondé les bases de la métaphysique, ne possédait-il pas tout le savoir de son temps? Voilà l'exemple que M. Apelt s'est proposé de suivre. Ses précédens ouvrages, *le Système astronomique de Kepler*, *Réforme de l'astronomie stellaire*, *Théorie de l'induction*, *Époques de l'histoire de l'humanité*, étaient sa préparation à l'étude de la science qui domine toutes les autres. Cela seul indique tout ce qu'il y a ici de méditations fortes, de labeurs et de résultats accumulés. C'est aux maîtres

(1) *Metaphysik*, von Dr Ernst Friedrich Apelt; 1 vol., Leipzig 1857.

de juger un tel livre. Si Emmanuel Kant, Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, M. Biot, les deux Humboldt, et quelques autres du même rang, avaient été constitués en tribunal pour établir les rapports des sciences exactes et de la philosophie, l'ouvrage de M. Apelt eût été digne d'être soumis à leur jugement. Ils auraient fait sans doute plus d'une objection à l'auteur, mais ils auraient apprécié ce goût de la grande philosophie, cette investigation pénétrante des lois de la nature et de l'esprit, ce spiritualisme si élevé uni à une science si exacte. Qu'il nous suffise d'avoir signalé, dans ce retour à la méthode d'Aristote, un témoignage des efforts que fait la philosophie allemande pour se renouveler elle-même. Cette métaphysique de M. Apelt, résumé d'un travail de quinze années, paraît bien à propos; elle couronne en quelque sorte le mouvement d'études dominé par les efforts de M. Fichte. Des juges défians l'ont bien accueillie; les naturalistes en ont poussé des cris de joie : les naturalistes! ce sont là, nous l'avons vu, les adversaires que le spiritualisme allemand est obligé aujourd'hui de rallier à sa cause; si quelqu'un peut faciliter cette alliance, c'est M. Apelt.

M. Apelt n'a pas écrit seulement pour les physiciens et les géomètres, il a écrit aussi pour les théologiens, pour les jurisconsultes, pour tous ceux qui étudient la vie morale de l'homme. L'année dernière, un publiciste libéral, M. Robert Haym, publiait aussi un important manifeste intitulé *Hegel et son temps* (1). Tout en rendant hommage au génie du philosophe de Berlin, il tâchait de délivrer l'Allemagne de l'obsession de son nom et de ses doctrines. L'ouvrage est savant, bien inspiré, très ingénieux parfois; trop souvent la pensée de l'auteur se développe péniblement sous des formes lourdes et obscures : M. Haym avait été plus heureux dans sa biographie de Guillaume de Humboldt. Le meilleur moyen de réveiller et de rectifier l'inspiration philosophique, c'est de donner vaillamment l'exemple. La philosophie de Hegel peut être comparée à une sorte de théogonie indienne; M. Apelt y substitue les conceptions d'Aristote. La métaphysique allemande semble passer d'Orient en Grèce, comme le fit un jour l'esprit humain dans son développement séculaire : échappée aux rêveries du panthéisme, elle reprend possession de la nature et de l'homme, elle s'incline devant la cause suprême. Lorsque le goût des hautes spéculations de l'intelligence, ranimé enfin par ces solides études, aura rendu à la science des idées la popularité qu'elle a perdue, je crois que le nom de M. Apelt occupera une belle place dans l'histoire de son pays.

Ainsi, et c'est là un résultat de plus en plus manifeste, la philo-

(1) *Hegel und seine Zeit,* von Robert Haym; 1 vol., Berlin 1857.

sophie germanique ne dédaigne plus le monde réel, elle s'attache aux faits, aux phénomènes, à toutes les manifestations matérielles ou morales de la vie; elle est en mesure de lutter avec les sciences exactes. Eût-on jamais vu ce souci de la physiologie et de la physique, de la chimie et de la médecine, chez Kant ou Fichte, chez Hegel ou Schelling? Certes je ne compare pas les modestes et laborieux écrivains dont je viens de parler aux maîtres qui ont illustré la fin du dernier siècle et le commencement du nôtre; la transformation que je signale n'est pas l'œuvre de quelques hommes : j'en fais honneur au pays lui-même, au travail spontané des esprits. Cette transformation, n'hésitons pas à le dire, est le symptôme d'un développement viril. Il y a des époques de décadence et des littératures malades auxquelles il faut rappeler sans cesse les vers du poète :

> Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
> Jussit et erectos ad sidera tollere vultus.

Nous ne serions pas rassuré, si nous voyions la philosophie en France aussi ardemment préoccupée de la science des corps; mais, chez un peuple porté aux mystiques rêveries, c'est là une préparation fortifiante. Du haut de son idéalisme téméraire, la philosophie germanique avait été précipitée dans l'abîme; elle se relève enfin, en substituant l'idéalisme concret à l'idéalisme composé d'abstractions et de chimères. Les naturalistes grossiers, qui déjà proclamaient la mort de toute philosophie et entonnaient le chant de triomphe de la matière, ont sauvé eux-mêmes le spiritualisme en l'obligeant à se renouveler de fond en comble. Deux hommes surtout ont énergiquement travaillé à cette rénovation, M. Fichte et M. Apelt; l'*Anthropologie* de M. Fichte est comme le point de départ de ce mouvement scientifique, la *Métaphysique* de M. Apelt l'a couronné. Ces philosophes et ceux qui les suivent sont d'accord avec les tendances manifestes du pays, bien que l'Allemagne ne rende pas encore justice à leurs travaux. Cette défaveur, qui date seulement de quelques années, aura bientôt un terme; il est impossible que la philosophie continue à exciter la défiance, quand on verra les philosophes s'associer si vaillamment à la virile transformation de l'esprit public.

II.

Si la philosophie, malgré tant d'efforts, n'a pas encore reconquis la faveur publique en Allemagne, l'histoire, au contraire, y est plus florissante que jamais. Au groupe des philosophes que je viens d'examiner on peut opposer le groupe des historiens. Est-ce seulement la différence du talent qui explique ici la différence du succès?

Il y a parmi les historiens dont je veux parler des écrivains d'un rare mérite; quelques-uns même ont déployé des qualités inconnues jusqu'ici dans la littérature allemande : il est manifeste cependant que le courant des idées favorise leurs travaux. Toute supériorité mise à part, les historiens devaient obtenir le succès refusé aux philosophes. L'Allemagne a peur de ses rêveries d'autrefois; l'histoire la ramène sur la terre, et c'est l'histoire qu'elle encourage.

Ne lui parlez pas surtout de la philosophie de l'histoire. Naguère encore, l'histoire ne lui plaisait qu'à travers ces transfigurations mystiques. Combien de systèmes de ce genre depuis Herder jusqu'à Hegel! Combien de révélateurs qui, du haut de l'infini, ont proclamé la loi des vicissitudes humaines, tandis que les philologues, tournant et retournant les textes, dissertaient sans fin sur un événement isolé! L'histoire érudite et contentieuse, l'histoire métaphysique et idéale, l'Allemagne n'en connaissait pas d'autres. Ce qu'elle veut aujourd'hui, c'est l'histoire vivante, l'histoire qui enseigne, — celle qui montre les individus et les nations aux prises avec la destinée. Un esprit éminent, M. de Bunsen, a publié dernièrement un livre intitulé : *Dieu dans l'histoire, ou le progrès de la foi à l'ordre moral du monde* (1). Si jamais ouvrage a réuni toutes les conditions d'une réussite certaine, à coup sûr c'est celui-là; l'auteur est une des plus nobles intelligences de notre siècle; le sujet qu'il a traité intéresse la religion, la philosophie et l'histoire; le premier volume, le seul qui ait paru, est consacré au peuple d'Israël et au rôle que les décrets divins lui ont assigné dans le monde. Que de problèmes, et quels problèmes! Eh bien! ni la renommée de l'écrivain, ni la grandeur du sujet n'ont excité l'attention de la foule. Entre tous les écrits de M. de Bunsen, accueillis d'ordinaire par des amis et des ennemis également passionnés, on peut affirmer que celui-ci a passé inaperçu. Dira-t-on que cette froideur du public a une cause toute naturelle, que l'ouvrage n'est pas fini, que l'attention se réveillera quand le système du théologien philosophe apparaîtra tout entier? Reconnaissons-le plutôt, car c'est là un symptôme qui se révèle sous maintes formes, l'Allemagne redoute la philosophie de l'histoire, comme elle redoute l'idéalisme. C'est la réalité qu'elle demande : la philosophie qui lui convient est une philosophie appliquée; la seule histoire dont elle se soucie est le drame des choses humaines. Formules des événemens, vastes synthèses, constructions puissantes, tout ce qui séduisait les contemporains de Schelling et de Hegel est aujourd'hui passé de mode; l'esprit analytique s'est emparé pour longtemps des générations nouvelles.

(1) *Gott in der Geschichte, oder der Fortschritt des Glaubens an eine sittliche Weltordnung*, von Christian Karl Josias von Bunsen; 1 vol., Leipzig 1857.

Les historiens devenus populaires dans ces dernières années sont ceux qui ont le mieux répondu à ce besoin des intelligences. Parmi ceux-là, au premier rang, il faut placer un homme du plus rare mérite, esprit hardi, original, à la fois savant et artiste, qu'on eût remarqué certainement à toute époque, mais qui exprime surtout, et avec un singulier bonheur, la pensée et les aspirations de son temps. Je parle de M. Théodore Mommsen, l'auteur de cette *Histoire romaine* dont l'apparition a été un événement pour l'Allemagne. Voilà un sujet bien connu assurément : l'érudition peut y faire encore des découvertes, éclairer des points de détail, trouver matière à des thèses, à des monographies, qui intéresseront les gens du métier; mais comment être dramatique et neuf après Polybe et Tite-Live, après Machiavel et Montesquieu? Avec un sujet tant de fois traité, M. Mommsen a passionné son pays. Depuis longtemps, une œuvre d'imagination, roman ou drame, n'avait été lue avec une curiosité aussi ardente (1).

Quel est donc le procédé de M. Théodore Mommsen? On peut le définir en deux mots : à la science la plus précise il joint la plus complète liberté d'appréciation. M. Mommsen s'est patiemment préparé à son œuvre; il ne connaît pas seulement tous les écrits de l'antiquité : il a interrogé aussi les monumens, les inscriptions, les médailles, tous les témoignages. L'Italie a été son pays d'adoption pendant bien des années, et l'histoire de Rome était sa préoccupation de toutes les heures. Quand il enrichissait la science épigraphique de découvertes si précieuses, ce n'était pas la renommée de l'érudit qui le tentait; il ne songeait qu'à pénétrer plus avant dans le sein de la société romaine. A force de sagacité, il est devenu en effet le compagnon des hommes qu'il voulait peindre; il a vécu avec eux, il a partagé leurs périls, épousé leurs passions, et les alternatives des événemens lui arrachent des cris de joie ou de colère. Mieux que le savant Drumann, qui a écrit l'histoire de chacune des grandes familles de Rome, il sait la biographie particulière de tous les personnages de son drame. Drumann est savant et ennuyeux; Mommsen possède les renseignemens exacts et passionnés d'un contemporain. Grands seigneurs, démocrates, banquiers, aristocratie du commerce, brillans généraux de cavalerie, toutes les classes de

(1) L'ouvrage a déjà trois volumes et va jusqu'à l'établissement de la monarchie de César; trois autres volumes seront consacrés à l'empire. La première édition avait paru de 1854 à 1856; la deuxième est de l'an dernier. Cette seconde édition est bien supérieure à la première. Il y a des parties entièrement neuves, les unes dues à de nouvelles recherches de l'auteur sur l'organisation intérieure de la cité romaine, les autres empruntées à ces fragmens de l'annaliste Licinianus récemment découverts et publiés par M. Charles Pertz, *Gai Grani Liciniani annalium quæ supersunt ex codice ter scripto Musei britannici Londinensis, nunc primum edidit Carolus Aug. Frid. Pertz.* Berolini 1857, gr. in-4°.

la société, tous les rangs des partis dans la tourmente révolutionnaire, il les connaît à fond, il les aime, il les hait, et, suivant les péripéties de la lutte, il leur prodigue la louange ou l'injure. Il est vraiment associé à toutes les émotions du combat; on dirait un Camille Desmoulins apostrophant dans ses pamphlets les acteurs de la tragédie où il joue lui-même son rôle.

Cette inspiration de M. Mommsen explique les procédés de son style. Il est tellement familiarisé avec ses personnages qu'il les traite comme des modernes. Fénelon a très bien dit : « Un peintre qui ignore ce qu'on nomme *il costume* ne peint rien avec vérité. Les peintres de l'école lombarde, qui ont d'ailleurs si naïvement représenté la nature, ont manqué de science en ce point : ils ont peint le grand-prêtre des Juifs comme un pape, et les Grecs de l'antiquité comme les hommes qu'ils voyaient en Lombardie. » Voilà le principe de cette couleur locale tant recherchée de nos jours : la peinture du costume est assurément une précieuse conquête de l'art nouveau; mais, à force de mettre en relief ce qui sépare les hommes d'autrefois et les hommes d'aujourd'hui, on est exposé bientôt à oublier ce qui les rapproche. Sont-ils vraiment nos semblables, ces anciens si différens de nous par le costume et l'attitude? A lire certaines histoires, on pourrait en douter. M. Mommsen, qui les connaît bien, veut prouver que le même sang nous anime. Il mêle à dessein l'ancien et le moderne, les titres consacrés et les titres qui y correspondent aujourd'hui : tel personnage est un brillant gentilhomme, tel autre est le *leader* du parlement; celui-ci est un don Juan, celui-là un don Quichotte. Je ne crains pas de dire qu'il y a là quelque chose de la liberté de Shakspeare : malgré les erreurs de *costume,* quoi de plus vrai que le *Coriolan* et le *César* du poète de Stratford? Ce que Shakspeare faisait avec la naïveté du génie, M. Mommsen le fait avec l'intention de l'artiste. Jamais la couleur locale n'a été plus hardiment et plus spirituellement violée.

C'est surtout dans les deux derniers volumes que l'auteur s'abandonne à toutes ses hardiesses. Le premier volume, qui va des origines de Rome jusqu'à la troisième guerre de Macédoine, renferme aussi sans doute les appréciations les plus neuves. La constitution de la vieille Rome, le rôle des rois, le caractère et les résultats de la révolution aristocratique qui les renverse, le gouvernement de cette aristocratie victorieuse, les transformations qu'elle subit dans ses rapports avec la bourgeoisie et le peuple, l'aristocratie rurale succédant aux patriciens de la ville, maints détails jusque-là restés inaperçus, M. Mommsen les explique avec la chaleur d'un homme mêlé aux événemens. Après ces dissertations entremêlées de vives peintures (car, depuis les travaux de Niebuhr, l'historien des premiers siècles de Rome est bien obligé d'associer sans cesse la dis-

sertation au récit), quand l'auteur arrive aux grandes journées de l'histoire, sa narration, rapide, dramatique, est pleine de faits nouveaux et de jugemens inattendus. Le roi Pyrrhus, si cher à Niebuhr comme un représentant de l'hellénisme, apparaît à M. Mommsen sous les traits d'un aventurier de second ordre. Scipion, le conquérant de l'Afrique et de l'Asie, ne lui inspire pas une admiration sans réserve : « c'était, dit-il, une nature composée d'or et de clinquant, et il avait besoin de l'éclat de la jeunesse pour exercer son prestige. » Annibal est peint avec grandeur. Philippe de Macédoine et Persée, « ces rois à la douzaine, qui, en des temps ordinaires, n'auraient été ni pires ni meilleurs que d'autres, mais si inférieurs à la tâche que leur assignait la destinée, » nous sont expliqués et décrits comme par un diplomate moderne. Dans la politique étrangère comme dans l'histoire intérieure de Rome, M. Mommsen est pourvu d'informations précises; il juge les choses et les hommes avec une liberté d'esprit qui ne se dément jamais. Tout cela n'est rien encore cependant; attendez que la révolution romaine éclate, et vous verrez quelle verve d'indépendance va déployer l'historien! Cette révolution, ce n'est pas seulement pour M. Mommsen une révolution partielle, c'est l'immense et redoutable crise qui commence avec Caïus Gracchus et finit à César. Tiberius Gracchus, à son avis, est le dernier des réformateurs qui ont essayé de conjurer la révolution imminente. Ce sera, si vous voulez, le Turgot de l'aristocratie romaine; son frère Caïus en est le Mirabeau. Cette crise, qui dure une centaine d'années, M. Mommsen y consacre la plus grande partie de son ouvrage. On voit que c'est là pour lui le sujet décisif.

La république romaine, c'est-à-dire le gouvernement d'une oligarchie despotique, ne pouvait pas durer depuis que Rome n'était plus une ville, une commune, la première commune de l'Italie, mais la maîtresse du monde. Pourquoi faut-il que la révolution et la monarchie qui devait en sortir n'aient pas triomphé à une époque où la nation était encore saine et capable de grandes choses? Cette monarchie équitable, libérale, pacifique, cette suprême magistrature, presque moderne et chrétienne, a été entrevue par Caïus Gracchus et réalisée par César! Quand César s'en empara, la nation n'était plus qu'un cadavre. — Voilà en deux mots le système politique de M. Mommsen. Il déteste l'oligarchie, à cause de l'insolence et de la petitesse de ses pensées; il l'attaque, il l'injurie, comme s'il eût souffert lui-même de sa politique odieuse; il l'apostrophe avec trivialité, comme un démagogue de la rue; il l'appelle *la clique*. Ne croyez pas cependant qu'il ait des complaisances pour la démocratie bavarde : tout ce qui est vulgaire et faux lui répugne. Au contraire, s'il voit chez ses ennemis des qualités éminentes, il les signale avec impartialité. Son portrait de Sylla est vivant. Certes ce *don Juan*

politique, comme l'appelle M. Mommsen, ce personnage au tempérament sanguin, avec ses yeux bleus, ses cheveux blonds, son visage blanc qui rougissait à la moindre émotion, ce gentilhomme aussi brillant dans les salons de l'aristocratie que bon camarade sous la tente, ce voluptueux que la fatigue et le péril n'effrayaient pas, ce dictateur entouré de comédiens et de comédiennes, cet homme qui épuisait gaiement toutes les jouissances de la vie, et dont les vengeances furent si froidement atroces, ce corps d'acier, cette âme blasée, ce n'est pas là un héros qui devait plaire à l'ennemi déclaré de l'oligarchie romaine. Qu'est-ce donc qui a séduit ici l'historien? L'intelligence et le génie politique. Au milieu de cette aristocratie dégénérée, voilà du moins un homme. Il a essayé de restaurer la société romaine, et il a dédaigné l'empire. M. Mommsen va jusqu'à le rapprocher de Washington. C'est pousser à l'excès l'impartialité du juge; on voit que l'auteur veut se donner ainsi toute liberté pour l'admiration et l'enthousiasme quand son héros paraîtra sur la scène.

Ce héros, il faut bien le dire, c'est César. Ce qu'avaient fait les rois pour la Rome primitive, ce qu'ont voulu pour la Rome maîtresse de l'Italie et du monde de hardis hommes d'état apparus de loin en loin pendant le long régime aristocratique, — Appius Claudius l'aïeul du décemvir, Caïus Gracchus, Sertorius, — ce qu'ils ont voulu et ce qu'ils n'ont pu faire, César l'accomplit enfin. Voici la monarchie libérale, inconnue jusque-là dans le monde. M. Mommsen signale un fait peu remarqué dans la carrière de César : il détestait, nous dit-il, la monarchie militaire, celle dont Marius et Cinna donnèrent l'exemple, celle qu'ambitionnait Pompée. C'était par la politique, non par la force des armes, qu'il voulait fonder la nouvelle constitution romaine. Pendant dix-huit ans, tour à tour démagogue, conspirateur, chef de parti, il fut mêlé à toutes les intrigues sans avoir eu de relations avec l'armée, et c'est seulement après avoir vu l'inutilité de ses efforts qu'il recourut enfin au prestige de la gloire. La gloire militaire ne fut donc qu'un moyen pour César. Le vainqueur des Gaules n'est pas un général victorieux devenu empereur, c'est un homme d'état devenu homme de guerre par nécessité. Il avait déjà quarante ans quand il se fit soldat. « Cela seul, dit M. Mommsen, indique toute la distance qu'il y a entre César et Napoléon. » Aussi, quand il fut le maître du monde, on ne le vit pas s'appuyer sur l'armée, encourager la vanité militaire, créer des commandemens, instituer des maréchaux; jamais non plus il ne dénoua par l'épée les affaires de l'état. Des violences comme le 18 brumaire sont ce qu'il y a de plus opposé, si l'on en croit M. Mommsen, au génie de César. Il faut lire, dans le chapitre intitulé *République et Monarchie*, cette singulière apologie de César; il faut voir le détail de son administration, le plan de son gouvernement, l'idéal du monde nou-

veau qu'il construit, et si l'interprétation de l'historien n'est pas ici le rêve d'un poète, on comprendra la place unique assignée à César dans les annales du genre humain. C'était l'homme complet, dit M. Mommsen. Bien des souverains ont pris son titre, aucun n'en avait le droit; il est le premier, non, il est le seul empereur, le seul César, *der erste und doch auch der einzige imperator Cæsar.*

Est-il besoin de dire que M. Mommsen ne fait pas une œuvre de parti? Il y a des époques où l'histoire romaine devient une sorte de champ de bataille; M. Mommsen ne cherche que la vérité, et quand il croit l'avoir découverte, il l'expose avec une verve audacieuse. S'il avait voulu satisfaire un des partis, un des systèmes politiques qui divisent la société germanique et romane, on ne saurait être plus maladroit; il est probable qu'il les offensera tous. C'est précisément ce dédain des partis, ce mépris des opinions toutes faites, cette passion du juste et du vrai, même appliquée à faux, qui donnent un intérêt vivant au livre de M. Mommsen. On peut contester bien des jugemens de l'historien : il est impossible, si l'on porte un cœur libre, de ne pas ressentir les émotions viriles que produit le spectacle d'une pensée indépendante et fière.

Un critique allemand, M. Julien Schmidt, si je ne me trompe, prévoyant à quelles attaques serait exposé M. Mommsen, l'encourageait récemment à dédaigner les cris des rhéteurs (1). Un homme, disait-il, qui a passé sa vie à étudier l'histoire romaine, qui en sait les moindres détails, qui connaît la vie secrète et publique des personnages qu'il met en scène, a bien le droit de heurter nos préjugés et de ne pas écouter les réclamations de la routine. J'y consens; mais si ces réclamations sont fondées sur les documens de M. Mommsen lui-même, il faudra bien qu'il les entende. Or les contradictions sont nombreuses dans son tableau. Que M. Mommsen prodigue l'injure à Cicéron, qu'il l'appelle un *lâche,* un *bavard,* un *héros de parade*, un *feuilletoniste,* de savans écrivains, Drumann par exemple, avaient été aussi sévères, en des termes moins singuliers il est vrai, et Cicéron n'a pas perdu son rang parmi les hommes qui ont servi et honoré le genre humain. D'ailleurs, dans toutes les pages où il met en scène l'auteur du *De Officiis,* l'historien allemand est conséquent avec lui-même; le mépris qu'il lui porte ne se dément pas une seule fois. Ce sont les contradictions de M. Mommsen que j'ai à cœur de signaler. En voici une, la plus criante à mon avis, et qui me dispensera de citer les autres. Caton est le dernier défenseur de la république, morte depuis bien des années; M. Mommsen fait de Caton un personnage grotesque, un don Quichotte, un fou, un idiot, une sentinelle stupide qui garde obsti-

(1) Voyez un article sans signature dans les *Grenzboten,* octobre 1857.

nément la caisse d'où le trésor a été enlevé. Cependant, le jour où Caton se donne la mort, ce courage touche l'historien, et, sans effacer ce qu'il vient d'écrire, il lui accorde des éloges qui se combinent étrangement avec ses invectives. « Sur cette scène du monde où avaient paru de si grands et de si profonds hommes d'état, c'est l'insensé, chose étonnante, qui était destiné à représenter l'épilogue! Si Caton n'avait pas été un insensé, sa mort ne serait pas si émouvante; c'est précisément parce que don Quichotte était fou que don Quichotte est une tragique figure. » Voilà l'oraison funèbre de Caton. Or quelques pages plus haut, à la veille de la bataille de Thapsus, au moment où les chefs de l'armée républicaine perdent la tête, cet idiot est le seul qui montre du sens et de l'énergie, cet aveugle est le seul qui voie clair. Au Caton burlesque de M. Mommsen j'oppose le Caton qu'il n'a pu nous dissimuler tout entier. Pourquoi ne s'est-il pas souvenu de la haute place que Virgile, sous les yeux d'Auguste, n'a pas craint d'assigner à Caton parmi les plus belles âmes de Rome? ou plutôt, sans lui rappeler d'autre témoignage que le sien, comment peut-il concilier ces plaisanteries d'un goût douteux avec les éloquentes paroles qu'il prononce sur le résultat de sa mort? « Sa mort, dit-il, ne fut pas perdue pour sa cause. Ce fut une terrible protestation de la république contre la monarchie que ce départ du dernier républicain au moment où arrivait le premier monarque. Cette constitution savamment modérée dont César enveloppait sa monarchie fut déchirée par Caton mourant comme une toile d'araignée; ce talisman de César, la réconciliation de tous les partis, sous lequel s'était formé le nouvel empire, fut convaincu d'imposture aux yeux de l'univers. La guerre impitoyable que, depuis Cassius et Brutus jusqu'à Thraséas et Tacite, et bien plus tard encore, le fantôme de la république légitime fit à la monarchie césarienne, cette guerre de la littérature et des conjurations est le legs de Caton à ses adversaires. C'est à Caton que l'opposition républicaine emprunta son attitude aristocratique, hautaine, déclamatoire, prétentieusement rigide, sa conviction sans espoir et pourtant fidèle jusqu'à la mort. Cet homme, qui pendant sa vie avait été si souvent pour son parti un embarras et un objet de risée, dès qu'il fut mort, l'opposition se mit à le vénérer comme un saint. Et le plus grand de tous ces hommages, ce fut celui que César lui rendit sans le vouloir, — César, qui avait traité tous ses ennemis, pompéiens ou républicains, avec une clémence au fond si dédaigneuse, et qui, ne faisant exception que pour Caton, le poursuivit même au-delà du tombeau d'une haine implacable. Lorsque des hommes d'état pratiques sont attaqués par leurs adversaires dans ce domaine de l'idéal si plein de dangers pour eux, et dont l'accès même leur est fermé,

la haine qu'ils ressentent est sans pitié ; telle fut la haine dont César poursuivit Caton. »

On voit quels démentis se donne M. Mommsen, et comme ces démentis rendent bien les fluctuations d'une âme sincère au milieu de la mêlée. Lui, qui accuse Cicéron de n'être qu'un *feuilletoniste*, c'est-à-dire apparemment l'écho fugitif de l'opinion du jour, on serait presque tenté de l'appeler un *journaliste pamphlétaire*. Il est certainement (et de là ses défauts comme ses mérites) le témoin passionné du temps qu'il nous raconte. Je crois avoir découvert le secret des contradictions de M. Mommsen, et je le trouve dans les dernières paroles que je viens de traduire. Le plus souvent il juge les événemens et les hommes au point de vue de la sagesse pratique, et le succès de la cause qu'il soutient lui arrache des cris d'enthousiasme; mais quand par hasard il entre dans le domaine de l'idéal, à la fois si périlleux et si peu accessible à l'homme d'état, la loyauté du fougueux écrivain l'oblige à condamner en deux mots ce qu'il vient de glorifier sans réserve (1).

Une des parties les plus originales de l'œuvre de M. Théodore Mommsen, c'est le tableau du monde oriental aux prises avec le monde romain. J'ai dit que l'ingénieux artiste, pour donner plus de vie à ses personnages en les rapprochant de nous, violait résolûment les lois de la couleur locale; ici, au contraire, il a montré le

(1) Je ne puis m'expliquer autrement la réfutation qu'il fait lui-même de son apologie de César. Au milieu d'éloquens chapitres consacrés à la glorification de son héros, on rencontre subitement une page qui détruit tout ce qu'il vient de dire. César, selon M. Mommsen, n'a pas seulement compris avec génie les nécessités de son époque; il a travaillé pour l'avenir, pour un avenir illimité, et l'œuvre de ses mains est encore debout au sein de la civilisation moderne. Cette opinion, M. Mommsen la développe, la commente de mille manières. Voilà l'homme pratique, le Romain du VIIe siècle qui voit dans la monarchie de César le seul moyen de salut, et qui exagère par enthousiasme l'expression de sa pensée. Il est forcé pourtant de reconnaître que cette monarchie est un gouvernement absolu, et le sentiment des principes reprend ses droits. Écoutez ce qu'il pense de l'absolutisme : « C'est une loi de la nature que l'organisme le plus simple a infiniment plus de valeur que la machine la plus ingénieuse; de même aussi toute constitution qui laisse une libre action politique à un certain nombre de citoyens, si défectueuse qu'elle soit d'ailleurs, vaut infiniment plus que l'absolutisme, cet absolutisme fût-il confié au génie le plus humain. » Oubliant alors son enthousiasme de tout à l'heure, il déclare que si l'œuvre de César fut nécessaire et salutaire, ce n'est pas à cause du bien qu'elle faisait, mais parce que, dans la situation des choses, elle était un mal moins grand que les autres solutions possibles. La constitution des états antiques, fondée sur l'esclavage, devait aboutir au despotisme d'une oligarchie, et en face du despotisme d'une oligarchie l'absolutisme d'un César est un bienfait. « Si jamais, s'écrie-t-il, dans la Virginie et l'Ohio, l'aristocratie à esclaves en arrive au point où était sa sœur dans la Rome de Sylla, le césarisme, là aussi, sera légitimé devant l'histoire. Partout ailleurs... » Mais à quoi bon achever la citation? J'ai voulu seulement indiquer les contradictions de l'historien et en expliquer le secret.

sentiment le plus vrai de la nature et de la vie asiatique. Ne trouvez-vous pas que ces ennemis de Rome, les Phéniciens d'Annibal, les Numides de Jugurtha, les Parthes de Mithridate, et ces rois à demi grecs, à demi orientaux, que le sénat régenta si longtemps, les Antiochus, les Tigrane, ont tous une couleur romaine dans Polybe et dans Tite-Live? Les orientalistes modernes nous ont fourni maintes révélations sur ces peuples, et M. Mommsen en a profité avec un rare bonheur. Son Jugurtha est bien un vrai Kabyle. J'admire surtout le portrait qu'il a tracé du sultan Mithridate. Un grand fait que personne, ce me semble, n'avait si bien vu avant M. Mommsen, c'est la formidable réaction de l'Orient contre l'Occident commencée à cette époque. Depuis Marathon et Arbelles, l'Europe dominait l'Asie; Mithridate relève le monde oriental et l'arrache à l'influence gréco-latine. Mithridate a beau s'entourer de poètes grecs, de philosophes grecs, remplir de femmes grecques les salles de son harem, se porter comme le dernier défenseur de la Grèce contre Rome : ce n'est là qu'un masque. La pensée constante de sa vie, c'est de conduire les nations orientales à l'assaut de l'Occident. Déjà plusieurs des royaumes détruits par Alexandre s'étaient reconstitués; déjà un roi des Parthes, Mithridate Ier, avait ressuscité l'esprit de la vieille race iranienne, restauré sa religion, rassemblé ses membres dispersés, et fondé ce royaume des Parthes qui devait être longtemps le foyer de la réaction asiatique : ce fut bien autre chose quand le grand agitateur, le sultan de la Mer-Noire et du Caucase, Mithridate VII, eut réuni dans ses mains toutes les forces de l'Asie-Mineure. A partir de cette date, le mouvement qui poussait l'Occident, c'est-à-dire la civilisation et la liberté, vers les contrées de l'Asie, est arrêté pour plus de quinze cents ans. Le flot européen se retire; le reflux va commencer, reflux terrible, prolongé de siècle en siècle, renouvelé par maints événemens, et qui amènera un jour les fils de l'Orient dans l'Alhambra de Grenade et dans Sainte-Sophie de Constantinople. Ces rapprochemens, ces vues hardies et lumineuses, M. Mommsen les prouve par maints exemples. Il faut signaler comme un chef-d'œuvre le récit de l'expédition et de la mort de Crassus. Les Romains et les Bédouins, les consuls et les vizirs sont mis en face les uns des autres avec une verve de pinceau qui révèle un grand artiste. Le sultan des Parthes, Orodez, mariait son fils avec la sœur du roi d'Arménie, quand un messager arriva, portant la tête de Crassus et annonçant la grande nouvelle : quarante mille Romains avaient été massacrés par le vizir du sultan. Or une troupe de ces comédiens grecs qui parcouraient alors l'Asie-Mineure donnait des représentations à la cour d'Orodez; ils devaient jouer ce soir-là *les Bacchantes* d'Euripide. Au moment où la

bacchante Agavé, qui vient de déchirer son fils dans les fureurs de l'orgie, descend du Cithéron en tenant la tête de la victime à la pointe de son thyrse, l'acteur qui jouait ce rôle parut avec la tête du général romain, et entonna les vers du poète au milieu d'acclamations féroces : « Venez voir la proie sauvage que nous avons terrassée,... nos mains nous ont suffi pour la déchirer en pièces! » Ce trait si vivement placé dans le tableau, à la manière d'Augustin Thierry, résume toute la pensée de l'auteur. L'hellénisme, qui régnait naguère dans ces contrées, représenté maintenant par des histrions, ne servait plus qu'à divertir l'Orient barbare et à chanter en son honneur les désastres de la civilisation occidentale.

Que de choses encore il faudrait mettre en relief! Cette histoire est pleine de surprises et d'émotions; mais j'en ai dit assez pour montrer à quelles préoccupations générales a répondu l'éloquent historien. C'est la passion du vrai qui domine dans ce livre. L'érudition, qui était jadis un but pour les écrivains de l'Allemagne, n'est plus aujourd'hui qu'un moyen; le but, c'est, pour ainsi dire, la prise de possession de la réalité. Juger les hommes, aiguiser le sens pratique, prêcher l'amour de l'action par le spectacle de l'action, voilà ce que veut M. Mommsen. C'est toujours le même instinct qui, dans le domaine philosophique, rejette les spéculations inutiles et ramène les rêveurs à l'étude de la vie.

Dans un autre livre qui obtient un grand succès en Allemagne, on retrouve, comme chez M. Mommsen, cette psychologie vivante que recherche la jeune école historique. C'est aussi une œuvre consacrée à l'antiquité, une œuvre qui a exigé d'immenses lectures, d'effrayans labeurs, et où l'esprit nouveau est d'autant plus visible. Il y a quelques années, M. Max Duncker, alors une des lumières de l'université de Halle, aujourd'hui professeur à Tubingue, entreprit de résumer tous les travaux accomplis depuis plus d'un demi-siècle par les orientalistes, et de donner l'histoire du vieil Orient. Nous l'avons, cette histoire, et si l'on peut dire que sans Franz Bopp et Eugène Burnouf, sans Lepsius et Champollion, sans Boeckh, Movers, Gerhard, Rawlinson et bien d'autres, elle n'aurait pu exister, il convient aussi d'ajouter que sans M. Max Duncker on l'attendrait encore. A côté de ces pionniers infatigables qui vont déterrer, au prix de tant d'efforts, quelques débris des civilisations disparues, il n'est pas inutile qu'il y ait un architecte pour coordonner ces matériaux et ouvrir aux laïques le sanctuaire de la science. C'est ce qu'a fait M. Duncker, et l'occasion de l'en féliciter s'est déjà offerte (1). Depuis lors, l'architecte a poursuivi sa tâche. Ce n'est

(1) Voyez, dans la livraison du 1er août 1856, *l'Allemagne littéraire*.

pas seulement une histoire de l'Orient qu'il nous a promise, mais l'histoire de l'antiquité tout entière; l'hellénisme n'est-il pas mêlé de mille manières à la vieille Asie, et le monde romain au monde hellénique? On aime à retrouver ces trois tableaux réunis dans le même cadre. Aux deux volumes sur l'antiquité orientale M. Duncker vient d'en ajouter deux sur la Grèce (1). Le récent succès de l'*History of Greece* de M. George Grote rendait l'entreprise périlleuse. Il était difficile aussi de surpasser en bien des endroits la narration si savante de M. Connop Thirlwall. Ces grands travaux de l'érudition anglaise sont populaires en Allemagne, et la comparaison devait se faire naturellement. M. Max Duncker s'est mis à l'œuvre avec la confiance d'un homme qui a son plan et ses idées à lui. Son *Histoire des Grecs* est bien moins développée que les ouvrages de Thirlwall et de Grote; elle est cependant pleine de richesses, et de richesses inattendues. Ce n'est pas seulement par la disposition des matériaux qu'il a su renouveler son sujet, c'est par un sentiment très-vif de l'originalité hellénique. On reconnaît l'homme qui vient de traverser l'Orient, et qui, tout ébloui de la confusion grandiose du vieux monde, sent plus vivement le charme de l'art et le prix de la liberté. Il avait bien parlé des poèmes hindous, de la vie et des doctrines de Bouddha; il parle mieux encore de l'Iliade et de l'Odyssée. Les meilleures pages de M. Duncker sont celles où il peint l'unité du monde grec se formant peu à peu de tant d'élémens épars. Son exposé de la législation de Solon est digne de la grandeur du sujet. C'est plaisir de voir ces vieilles figures classiques, dont l'originalité est si souvent perdue pour nous, reprendre leur aspect véritable. Débarrassées de la poussière de l'école, elles revivent tout à coup, pleines de jeunesse et de force. M. Duncker nous montre Solon au milieu des aristocrates, des paysans de l'Attique, et comment ne pas s'intéresser à l'œuvre du législateur sans lequel la Grèce aurait péri? « Solon, dit M. Duncker, a réussi, par sa constitution, à sauver la paysannerie de l'Attique, et ce service a survécu à toutes les transformations de son œuvre. En sauvant l'ordre des paysans, il n'a pas sauvé seulement Athènes, mais l'indépendance de la Grèce. Sans les paysans libres de l'Attique, on n'eût jamais gagné les batailles de Marathon et de Salamine; on ne les eût même pas livrées. C'est lui qui a donné une base légale à la démocratie hellénique, c'est lui qui a préparé le développement de la liberté civile, qui a organisé le gouvernement des citoyens par eux-mêmes chez un peuple peu considérable, il est vrai, mais le premier dans l'histoire... » Ces grandes journées, Marathon, Salamine, couronnement de la liberté et consécration du

(1) *Geschichte des Alterthums*, von Max Duncker, Berlin 1856-1857.

législateur, l'historien les raconte avec une précision toute moderne. On assiste aux péripéties de la bataille; on voit ces paysans, sauvés par Solon, sauver la Grèce et le monde. Le récit du combat des Thermopyles est une des plus belles pages du livre. Aux déclamations convenues l'auteur substitue des détails d'une précision émouvante. La peinture, rendue plus familière, en devient aussi plus grande. Ces deux volumes de M. Duncker continuent dignement son riche tableau du monde oriental. Moins hardi que M. Mommsen, il lui a emprunté cependant l'art de démêler avec finesse et de nous rendre présentes les luttes politiques, les vicissitudes des partis, la signification cachée des événemens. S'il n'a pas, comme lui, cette libre façon de juger les hommes et ces rapprochemens inattendus qui sont des traits de lumière, s'il est plus grave, plus méthodique, il a pourtant au plus haut degré le sentiment de la vie.

N'est-ce pas un heureux signe que ce sentiment si vif de la réalité qui pénètre dans des domaines réservés jusque-là aux constructeurs de systèmes (1)? Il y a quelques années à peine, l'Allemagne ne possédait ni une histoire de la Grèce, ni une histoire de Rome. Mémoires, dissertations, recherches partielles, fouilles gigantesques, voilà ce que présentait la littérature historique des Allemands : il suffit de rappeler Niebuhr ou bien Drumann. Aujourd'hui M. Théodore Mommsen écrit son *Histoire romaine;* M. Ernest Curtius, l'héritier des Ottried Müller et des Hermann, compose une *Histoire grecque* (2). Tandis que M. Duncker achève l'*Histoire des Grecs* dans son vaste tableau de l'antiquité, M. Curtius aborde le même sujet dans une collection toute populaire, et les deux ouvrages, différens par le plan, semblables par l'esprit qui les anime, obtiennent le même succès. Louer l'érudition de M. Curtius est un soin superflu; j'aime mieux signaler ce qui fait le charme original de son récit. M. Curtius a longtemps habité la Grèce; il a publié dernièrement une belle description du Péloponèse : les souvenirs du

(1) On ne doit pas oublier que l'heureuse initiative d'un éditeur de Berlin a facilité ce mouvement nouveau de l'histoire, impatiente de sortir du sanctuaire des écoles pour offrir ses enseignemens à la nation entière. Les livres populaires étaient trop souvent jusqu'à ce jour des compilations sans valeur; l'éditeur berlinois dont nous parlons, M. Weidmann, s'est proposé de former une bibliothèque historique, et il a pris pour collaborateurs les maîtres de l'érudition. Il s'agissait de publier des livres que tous les honnêtes gens pussent lire, qui fussent même accessibles au peuple, des livres à bon marché qui donnassent le dernier mot de la science sous une forme claire, rapide, sans le moindre appareil de citations et de notes; il s'adressa précisément aux hommes qui avaient le plus de notes à étaler. Encore un symptôme de l'esprit du temps : le succès de cette publication confirme ce que nous avons dit des dispositions présentes de l'Allemagne.

(2) *Griechische Geschichte*, von Ernst Curtius; 1 vol., Berlin 1857.

voyageur, sans être directement exprimés, composent en quelque sorte une atmosphère poétique où se déploie la narration de l'historien. Quand il nous conduit chez les Doriens et les Ioniens, dans l'Argolide et dans l'Attique, à travers les îles de l'Archipel et les colonies de l'Asie-Mineure, on voit bien qu'il connaît ces contrées autrement que par les livres. L'étude précise des lieux a gravé dans son esprit le caractère précis des hommes et des choses. Il distingue maintes nuances que confondrait une érudition de cabinet. Il y a çà et là des chapitres qui ont tout l'attrait de l'imprévu. La lutte des rois et de l'aristocratie dans toutes ces villes qu'il connaît si bien est exposée avec une singulière netteté. Même après M. Duncker, M. Curtius a réussi à dire sur Solon des choses intéressantes et neuves. Solon avait accompli une œuvre de conciliation, il avait fondé un état où l'aristocratie n'opprimait plus le peuple; pour reprendre le pouvoir, l'aristocrate rusé va se faire démagogue. Cette histoire de la démagogie aristocratique, représentée par Pisistrate et ses fils, est expliquée avec beaucoup d'art et de finesse. M. Curtius a profité, comme MM. Mommsen et Duncker, des progrès accomplis depuis un demi-siècle dans la connaissance du vieil Orient; son tableau des villes grecques d'Ionie et de leurs rapports avec la race iranienne a tout l'attrait d'une invention originale. Que l'on rapproche, par exemple, l'histoire du tyran Polycrate au troisième livre d'Hérodote des pages que lui a consacrées M. Curtius : on verra comment l'érudition moderne, entre les mains d'un écrivain habile, peut rajeunir et compléter ces vieilles chroniques. Ce chef de corsaires devenu le maître de l'Archipel, les immenses travaux qu'il accomplit dans son île de Samos, son château-fort dont on voit encore les restes, sa garde de soldats scythes, ces poètes grecs (Anacréon entre autres) qui chantaient leurs chansons voluptueuses à la table du roi des pirates, ces richesses, ces objets d'art volés de tous côtés et rassemblés dans ses palais, cette vie plus orientale qu'hellénique, tout cela est peint avec une nouveauté de couleurs qui fait honneur à l'artiste autant qu'à l'érudit. A la vue de ce personnage étrange et si peu classique, on se rappelle certaines figures de lord Byron. Suivez l'auteur à Naxos, à Paros, sur chaque point des Cyclades : vous y trouverez des condottieri sans foi, toujours prêts à trahir la Grèce et à se vendre aux satrapes. Ce n'est pas d'ailleurs une vaine curiosité d'archéologue qui a conduit ici les recherches de l'historien; on comprend mieux par ces détails l'importance des guerres médiques et le service qu'elles ont rendu à la Grèce, en l'obligeant à s'unir, à ramasser toutes ses forces, à concevoir enfin la claire et complète conscience de son génie. Enveloppée au sud par l'Égypte, à l'est par les nations iraniennes, la race

hellénique allait s'effaçant peu à peu sous l'action de l'esprit oriental; c'est l'invasion de Darius qui a créé la Grèce.

M. Ernest Curtius n'a encore publié que le premier volume de son *Histoire grecque*, et déjà le succès est assuré. Certes ces œuvres jeunes et brillantes ne rejetteront pas dans l'ombre les monumens presque titaniques des générations précédentes : MM. Mommsen, Duncker, Curtius, ne feront pas oublier les Niebuhr, les Grimm et les Lachmann; on peut affirmer cependant que le succès de cette nouvelle école atteste une heureuse transformation du goût public. Non, les travaux de la grande érudition, de l'érudition aventureuse et conquérante, ne disparaîtront pas dans un pays comme l'Allemagne. Il y a encore des hommes qui consacrent leur vie à de vaillantes entreprises et qui passionnent les esprits par la témérité de leurs systèmes. M. Édouard-Maximilien Roeth, qui vient de mourir, le 7 juillet 1858, dans la force de l'âge et du talent, avait prétendu retrouver en Égypte et en Assyrie les premiers élémens de la culture hellénique: ces rapports de la Grèce primitive et du vieil Orient, si souvent et si vaguement indiqués, il avait voulu en faire l'histoire, et après des travaux gigantesques, il est mort à la peine. M. Roeth est un des derniers représentans de cette grande race d'érudits que je rappelais tout à l'heure; mais il a beau appartenir à un autre âge, il agite encore la science de son temps, il met en émoi l'école d'Ottfried Müller, l'école des hellénistes *autochthones*, qui ne veulent pas que la Grèce doive rien à l'Orient; il a des adversaires acharnés et de fidèles défenseurs; il provoque en un mot des polémiques où l'esprit de la critique nouvelle saura bien se faire place. Pour populariser les idées de M. Roeth, il faudra des savans armés d'une plume alerte, et déjà voici un disciple, M. Julius Braun, qui continue les recherches de son maître avec une rare netteté d'intelligence. Le devoir de M. Julius Braun est d'éclaircir, de démontrer les découvertes de M. Roeth, comme M. Mommsen a profité de Niebuhr et de Drumann, comme MM. Max Duncker et Ernest Curtius ont vivifié les travaux des grands hellénistes, depuis Heyne jusqu'à Ottfried Müller.

Si l'histoire ancienne a la première place dans le mouvement d'études de ces dernières années, l'histoire moderne, on le pense bien, n'a pas été négligée par des hommes avides de vérités pratiques. Parmi les écrivains qui ont le mieux réussi à rendre l'histoire vivante, il est impossible d'oublier M. Strauss, et la chose vaut la peine d'être remarquée, si l'on se rappelle la méthode et l'esprit de ses premiers travaux. A ne considérer qu'au point de vue littéraire le livre intitulé la *Vie de Jésus*, la principale faute de l'auteur est d'avoir soumis les événemens à des formules préconçues,

d'avoir substitué par conséquent aux apparitions réelles de l'histoire les abstractions de son esprit. Une fois que M. Strauss eut regardé comme finie son œuvre de théologien, laissant là pour toujours les discussions de l'exégèse, il se mit à étudier la psychologie vivante, c'est-à-dire l'histoire, et l'histoire la plus précise, la plus féconde en leçons positives, l'histoire d'un petit nombre d'hommes qui avaient avec lui des affinités diverses, et qu'il était en mesure de bien connaître. Tous ceux qu'il a choisis sont ses compatriotes; ce sont des enfans de la Souabe et de la Franconie, des fils de cette contrée généreuse d'où sont sortis tant de poètes et de philosophes. Il y a une vingtaine d'années, M. Strauss, fatigué du bruit et des controverses, allait visiter Justin Kerner, le poète visionnaire des vallées du Neckar, et il racontait avec charme ce poétique pèlerinage; depuis qu'il a renoncé à la théologie, il a fait aussi maints pèlerinages de ce genre auprès de ses compatriotes des siècles passés. Schubart l'attira d'abord, Schubart, le musicien-poète du XVIIIe siècle, nature fougueuse qui chercha vainement l'équilibre de ses facultés. Ce fut ensuite un philologue de la seconde moitié du XVIe siècle, Nicodemus Frischlin, espèce de Luther grammairien, âme ardente, à l'étroit dans sa destinée, soumis à de mesquines persécutions, toujours luttant, quelquefois battu, entraîné dans le désordre par la tyrannie, et frappé d'une mort tragique au moment où il s'échappait de sa prison. M. Strauss aimait à peindre des natures puissantes étouffées par leur époque; Schubart est devenu à peu près fou dans son cachot, Frischlin y a trouvé la mort: un autre personnage, un contemporain, dont M. Strauss a raconté les angoisses morales avec une poignante exactitude, le théologien souabe Christian Maercklin, n'était-il pas aussi dans une sorte de prison morale, quand il exerçait un ministère auquel il n'avait plus foi? Aujourd'hui M. Strauss ne peint plus les souffrances des esprits captifs, mais la joie de l'homme qui brise ses fers. Ulric de Hutten, encore un Souabe-Franconien, comme Schiller et Uhland, comme Hegel et Schelling, est le héros de M. Strauss (1). Il y aura lieu d'indiquer un jour le développement d'idées que révèlent ces études de M. Strauss, si calmes et si désintéressées en apparence : ce travail secret, trop peu remarqué à mon avis, et dont l'auteur n'a peut-être pas encore atteint la conclusion, mérite une étude particulière; aujourd'hui c'est de l'historien seul que je m'occupe, afin de marquer sa place dans le mouvement général de l'esprit germanique. Or le biographe d'Ulric de Hutten est un des représentans les plus brillans de la direction nouvelle que nous avons essayé de caractériser. Ce

(1) *Ulric von Hutten,* von David Friedrich Strauss; 2 vol., Leipzig 1858.

controversiste si abstrait naguère, si hérissé de formules, et à qui manquait par-dessus tout le sentiment de la vie historique, excelle maintenant à reproduire des figures qui se meuvent librement sous nos yeux. Ce n'est pas que ce livre, irréprochable au point de vue de l'érudition et de l'art, doive agréer sans réserve à une critique impartiale. M. Strauss dit spirituellement dans sa préface : « Je souhaite à cet écrit beaucoup de lecteurs, non-seulement des lecteurs favorables et qu'il puisse satisfaire, mais des lecteurs à qui il déplaise; que serait un livre sur Ulric de Hutten dont tout le monde serait content? Puisse mon œuvre irriter au fond du cœur tous ceux qu'irriterait mon héros s'il vivait aujourd'hui! » Ce n'est pas à moi de prendre la parole pour les hommes que brave si résolûment M. Strauss: Ulric de Hutten a été l'adversaire de tous les despotismes, et, quelques erreurs qu'il ait pu commettre, j'admire son courage et sa franchise; mais ces erreurs cependant, ne faut-il pas les signaler? Une histoire de ce fougueux personnage doit-elle être un perpétuel panégyrique? M. Michelet, dans son volume sur la réforme, a tracé en quelques pages un portrait d'Ulric de Hutten où toutes les nuances sont marquées. A côté des qualités sérieuses, vous voyez les ridicules et les fautes. Le hardi soldat et le pauvre diable, la grande voix de la révolution et l'hôte famélique de l'archevêque de Mayence, l'écrivain batailleur et l'*oiseau plumé*, tous ces traits de la physionomie de Hutten sont indiqués d'une main sûre. Le personnage de M. Strauss est trop constamment un héros sans peur et sans reproche. Une fois le ton admis, l'œuvre du biographe allemand est pleine des plus curieux détails. L'Allemagne n'avait encore ni une biographie complète d'Ulric de Hutten, ni une édition exacte de ses œuvres; M. Édouard Bocking, qui prépare depuis longues années cette édition définitive, a généreusement livré à son confrère le résultat de ses recherches. Désormais on ne pourra plus parler d'Ulric de Hutten sans tenir grand compte de l'œuvre de M. Strauss. On remarquera surtout l'appréciation littéraire du héros; ces pamphlets de Hutten, si souvent inintelligibles, sont confrontés avec les événemens, éclairés d'une vive lumière. On peut dire qu'il y a deux hommes chez M. Strauss, un théologien et un artiste; le théologien est trop passionné pour être à l'abri des erreurs, l'artiste a pris rang parmi les maîtres.

Il y aurait à citer encore d'autres ouvrages où l'on remarque ce goût de la réalité historique, cette union de la science et de l'art, si visibles dans les travaux de ces derniers temps. M. le major Beitzke, qui a écrit récemment avec une verve toute militaire, et aux applaudissemens de son pays, une histoire des guerres de 1813, vient d'obtenir le même succès en racontant la campagne de Russie.

M. Bidermann a donné sur *l'Allemagne au dix-huitième siècle* des études justement remarquées. M. Gervinus continue sa libérale histoire des états européens depuis les traités de 1815. M. Eugène Arneth a trouvé dans les archives impériales de Vienne des documens inédits qui lui ont permis de tracer la première biographie complète du prince Eugène, c'est-à-dire une des pages les plus émouvantes de l'histoire de l'Europe au XVIIe siècle. Je m'arrête, car je n'ai point à énumérer ici toutes les œuvres diversement intéressantes qui ont témoigné de l'activité des nouvelles écoles philosophiques et historiques en Allemagne : c'est la direction même de ces écoles que j'ai voulu montrer, et que j'essaierai de préciser en terminant.

Préoccupée davantage de l'étude des faits, la philosophie, on l'a vu, devient plus historique, plus vivante: l'histoire, plus philosophique à son tour, abandonne l'érudition pédantesque pour la peinture de l'homme, et devient une psychologie en action. Ce sont là d'excellens efforts qu'il faut encourager. La philosophie a besoin de se plier aux observations précises avant de reprendre son essor vers ces régions où la témérité de la pensée germanique l'expose à tant de périls; l'histoire obéit à un sentiment vrai de sa mission quand elle distribue à la foule les fruits de son labeur. Le temps n'est plus où la philosophie et l'histoire pouvaient ne travailler que pour les écoles. La démocratie gagne du terrain; élevons-la, empêchons qu'elle ne se livre à des tendances serviles. C'est ce désir qui semble animer l'Allemagne savante quand elle fait subir à son propre esprit cette espèce de révolution. Heureux les peuples qui, ne possédant pas encore dans l'ordre des faits le *self-government*, c'est-à-dire le vrai signe de la virilité et la seule gloire qui compte, savent cependant se gouverner eux-mêmes dans l'ordre de la pensée! Ils ne remplissent pas le monde de démonstrations bruyantes; leur œuvre est plus solide : ils assurent, par la transformation volontaire de leur génie, l'inévitable transformation de leurs destinées.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LE

ROMAN DE MŒURS

EN ANGLETERRE

I. *Barchester Towers*, by Anthony Trollope; 3 vol. in-8°, London 1857, Longman and Brown. — II. *Doctor Thorne*, 3 vol. in-8°, London 1858, Chapman and Hall.

Un de mes amis me racontait que, pendant son séjour à Londres, il logeait avec un vieux major anglais qui avait longtemps vécu sur le continent. Le major était gai, vif, familier; il avait laissé sur le continent une partie de son enveloppe anglaise, et, comme il évitait avec soin dans la conversation de sortir du terrain des idées générales, on pouvait croire en l'écoutant qu'on avait affaire, non à un Anglais, mais à un compatriote. Le dimanche, lorsque tout le monde se rendait à l'office divin, le major seul restait au logis. « J'ai trop vécu sur le continent, je me suis gâté parmi vous, » répondit-il à notre ami, lorsque ce dernier lui fit remarquer en souriant qu'il s'était soustrait à l'observance du dimanche anglais. Enhardi par cette réponse, son interlocuteur, sans doute pour l'encourager dans ces bons sentimens, crut innocent de faire quelques plaisanteries sur l'hypocrisie religieuse, et en particulier sur l'église anglicane, pour laquelle il avait alors une haine intellectuelle tout à fait décidée. Un silence glacial accueillit ces téméraires plaisanteries : notre ami comprit que jusqu'alors il n'avait eu affaire qu'à un homme factice, à un cosmopolite, et qu'il venait de rencontrer à l'improviste l'homme véritable, l'Anglais. Dûment interprété, ce

silence avait à peu près le sens que voici : « Il est possible qu'il y ait parmi nous beaucoup d'hypocrisie religieuse, mais ce n'est pas à moi de l'avouer. Il me plaît de me soustraire aux exigences de cette hypocrisie, mais je n'ai aucun droit de condamner ceux qui s'y soumettent. Beaucoup sont de grands pharisiens peut-être; cependant, et malgré tout, ce sont mes compatriotes. Quant à l'église anglicane, je n'ai aucune envie de rechercher si ses doctrines sont ou non capables de soutenir les assauts de la logique; je me contente, pour des motifs qui me sont personnels et qui ne regardent que moi, de ne pas fréquenter ses temples. Ce qui est certain, c'est qu'elle fait partie de la constitution nationale; que ses dogmes soient ce qu'ils voudront, elle est l'église de la nation. Vous avez incontestablement le droit de l'attaquer, puisque vous n'êtes ni Anglais, ni anglican; mais moi, qui fais partie de la nation anglaise, j'ai le devoir de me taire. Je puis cesser d'être croyant, mais je ne peux cesser d'être Anglais. »

Certes cette anecdote n'a rien de bien surprenant, et il est probable qu'il est arrivé quelque aventure semblable à tout Français voyageant en Angleterre; mais elle est singulièrement caractéristique de la manière de sentir et de penser du peuple anglais. Le peuple anglais est celui qui consent le moins à se calomnier, ou seulement à médire de lui-même. Si rien n'égale à l'occasion l'arrogance de ses dédains pour l'étranger, rien n'égale en revanche la discrétion de ses antipathies domestiques. Placez un Français hors de son pays, il calomniera sans se faire prier et ses institutions et son gouvernement, si ces institutions et ce gouvernement sont contraires à ses idées personnelles. Les opinions personnelles d'un Français passent avant toute autre considération, et deux Français divisés d'opinions peuvent aisément devenir des ennemis irréconciliables. Le Français est tout amour pour ses opinions, il n'a que haine et mépris pour les opinions contraires aux siennes. Tout au contraire les préjugés de ses compatriotes sont presque aussi chers à un Anglais que ses propres opinions. Les divers membres d'une nombreuse famille ont nécessairement des caractères fort dissemblables; la vieille grand'mère est très routinière, et répète à satiété les mêmes histoires connues, les mêmes proverbes surannés; la tante, restée vieille fille, est remplie de manies très inoffensives pour tout le monde, excepté pour ceux qui sont forcés de vivre avec elle; le fils aîné, téméraire et entreprenant, est gêné dans son audace par un père timide et prudent. Tous à l'occasion plaisantent les uns des autres, rient de leurs manies, se querellent même, et cependant, malgré ces inévitables dissemblances, tous se supportent et vivent en bonne intelligence : ils jugent avec indulgence leurs

défauts, se pardonnent leurs écarts, et ont une certaine tendresse même pour leurs folies. Des vices d'esprit ou de caractère qui sembleraient haïssables à un étranger indifférent deviennent tolérables et excusables lorsqu'ils sont expliqués et jugés par une âme sympathique. Cette famille est la fidèle image de la nation anglaise. Depuis longtemps rassures les uns contre les autres par la pratique des institutions libres, les Anglais forment comme une grande famille, dont les membres ont des intérêts distincts, mais ne sont séparés par aucun dissentiment profond. Unis par des principes communs et acceptés par tous, ils le sont encore, le sentiment de la race aidant, par les liens du sang. Les différentes classes de la société partagent les mêmes vertus et les mêmes vices; elles ne sont séparées que par des nuances, importantes sans doute, mais qui ne suffisent pas à établir une différence tranchée. Une cordialité singulière, et qui ne se rencontre dans aucun autre pays, relie entre elles ces diverses classes; les plaisirs préférés du peuple sont ceux de l'aristocratie, et nul ne s'entend mieux, ainsi qu'en témoignent les discours prononcés sur les *hustings*, à parler le langage populaire qu'un membre de l'aristocratie anglaise. Toutes ces circonstances font de l'Angleterre une vaste franc-maçonnerie, une franc-maçonnerie à ciel ouvert et à la face des nations.

Voilà ce qu'il ne faut jamais perdre de vue quand on parle de l'Angleterre contemporaine, ou bien l'on risque de prendre des faits qui n'ont qu'une importance relative pour des événemens gros de catastrophes, et des nuages passagers pour des orages prochains. C'est, je le crains beaucoup, notre défaut dans les jugemens que nous portons souvent sur l'Angleterre. Les Anglais ont la voix rude et violente; ils aiment à faire abus de locutions énergiques et triviales, qui, traduites dans notre langue polie, nous semblent parfois l'expression de la haine et de la colère. Laissez dire! ce sont querelles de famille dans un ménage populaire, tempêtes domestiques. « Je ne sais si l'état est en danger, disait à propos d'une de ces fréquentes querelles de famille un des hommes les plus illustres de l'Angleterre; tout ce que je sais, c'est que je vois l'état régulièrement en danger tous les dix ou quinze ans, et quant à l'église, depuis que j'existe, je ne l'ai jamais vue hors de danger. » Il est donc à craindre que ceux qui prophétisent à tue-tête la décadence de l'Angleterre ne prennent leurs désirs pour des réalités, et des querelles de ménage pour des cas de divorce imminent. Dans les états comme dans les ménages, il n'y a divorce irrémédiable que lorsqu'il y a mésestime mutuelle et radicale incompatibilité d'habitudes. Tout ceci ne veut pas dire cependant qu'il n'y ait rien de changé en Angleterre, et qu'il ne s'y prépare pas de nouvelles mé-

tamorphoses; les nouvelles générations, à mesure qu'elles se succèdent, changent la disposition du vieil édifice, et mettent au grenier une partie du vieil ameublement. Des hôtes nouveaux se sont introduits qui ont apporté avec eux des habitudes inconnues aux hôtes anciens; mais ces nouveau-venus n'ont pas cherché à expulser du logis national leurs prédécesseurs : or il n'y a réellement révolution et danger dans les états que lorsque les nouveau-venus cherchent à expulser du logis commun les anciens propriétaires.

Je faisais toutes ces réflexions en lisant les vifs et amusans récits de M. Anthony Trollope. Ses romans sont écrits dans un esprit très radical, et cependant il est presque touchant de voir avec quelle affectueuse réserve il parle des gens qu'il semble le moins aimer. Il se sent enclin à excuser chacun des défauts qu'il veut blâmer, et il arrive à pardonner par toute sorte de raisons ingénieuses les fautes qu'il condamne intérieurement. Ses personnages nous sont si bien expliqués et par un esprit si sympathique, nous sentons si bien que la fatalité de leur situation ou les vices de leur éducation sont pour moitié dans leurs erreurs et dans leurs préjugés, que nous sommes portés à tout comprendre et à ne nous étonner de rien. Nous comprenons que ce gentilhomme se mésallie, et descende pour se mésallier jusqu'à une quasi-lâcheté. N'a-t-il pas son nom à perpétuer, son influence à maintenir? Cet artisan parvenu, aujourd'hui baronet, a transporté dans sa nouvelle condition ses anciennes habitudes, et continue à s'enivrer comme au temps où il maniait la pioche et le marteau. Il vaudrait mieux sans doute pour ce baronet qu'il ne fût pas moitié brute et moitié homme; mais quoi! les vices brutaux ne sont-ils pas généralement le fléau des natures énergiques? Ce *clergyman* directeur d'un hôpital détourne à son profit l'argent des pauvres, mais il le fait si innocemment! Ses pauvres ne sont-ils pas bien nourris, bien logés, soignés avec une sollicitude toute maternelle? Cet archidiacre est ambitieux et mondain, mais ses manières sont parfaites après tout, et quoiqu'il ait au plus haut degré l'âpreté cléricale, il est exempt de ces basses hypocrisies qui trop souvent caractérisent ses confrères. Infinis sont les ménagemens du romancier à l'endroit des personnages qu'il met en scène, même de ceux qu'il aime le moins; il n'est pas un de leurs travers qu'il ne puisse expliquer, pas une de leurs fautes pour laquelle il ne puisse trouver une excuse ingénieuse. Il parle de ses personnages comme on parlerait de ses proches et de ses parens à un ami intime, avec une liberté pleine de réserve. Un scepticisme souriant et une bienveillance sournoise sont l'âme de ces récits et inspirent les jugemens de l'auteur sur la société anglaise. Si ses opinions sont radicales, elles sont sans amertume. Son indulgence est tiède et sans charité, mais

ses railleries sont exemptes de haine. Il entre sans répugnance dans les officines où se prépare la cuisine sociale, politique et religieuse, et en observe curieusement jusqu'aux détails les plus bas; mais cette curiosité ne lui inspire pas de dégoût pour le festin qu'il a vu préparer, et son avis, si on le pressait un peu, serait probablement celui-ci : c'est que la cuisine pourrait parfois être faite un peu plus proprement, mais qu'après tout elle est passable, et que certains plats sont encore excellens, sainement préparés, sans mélange de drogues étrangères et d'épices trompeuses.

Cette bienveillance railleuse a sans doute ses avantages, et en tout cas elle est le fruit de cette franc-maçonnerie instinctive qui porte les Anglais à se traiter mutuellement avec déférence et respect, même lorsqu'ils se querellent et qu'ils combattent dans des rangs opposés; elle a aussi ses défauts, que nous devons indiquer à M. Trollope : elle est contraire aux exigences de l'art. L'art vit de contrastes et de partis pris; il veut des caractères tranchés, sur lesquels le spectateur ou le lecteur puisse porter un jugement sans hésitation. L'auteur doit avoir pour ses personnages non cette amitié banale et cette sympathie presque indifférente que nous portons dans les relations de la vie ordinaire, mais l'amour et la haine que nous portons dans nos affections exceptionnelles. Il ne créera des personnages réellement grands et dignes de rester dans la mémoire du lecteur que s'il est capable de les haïr ou de les aimer de toute son âme. L'artiste ou le poète crée aux mêmes conditions qu'un amoureux aime ou qu'une âme violente hait. Lorsque nous aimons, nous ne tenons compte que des bonnes qualités de l'être aimé; lorsque nous haïssons, nous ne tenons compte que des mauvaises qualités de l'être haï, et cet aveuglement volontaire que nous nommons passion prête à l'être aimé ou haï une grandeur qui lui manque en réalité. Et cependant cet objet de notre amour et de notre haine n'est pas si angélique ni si monstrueux qu'il nous le paraît; si nous étions plus tièdes, nous serions plus justes, et nous avouerions que nous sommes la dupe d'une illusion. Le scepticisme, qui ne se pique pas de passion, est certainement le meilleur juge de la nature humaine; il sait que ce qui nous apparaît comme une vertu est souvent une forme supérieure d'un véritable vice, et que plus d'un vice n'est qu'une forme inférieure d'une vertu. M. Trollope pourrait donc répondre qu'il a voulu rester fidèle à la réalité, et que la réalité bien observée n'inspire ni ces haines implacables, ni ces ardentes amours : sans doute, mais tant pis pour la réalité. En même temps qu'elle amoindrit notre opinion sur la nature humaine, elle affaiblit nos affections. En restant fidèle à la réalité, on ne peut jamais aimer sans tempérer son amour d'un sourire ironique; on ne peut admirer

sans suspendre son admiration par une réflexion critique; on ne peut haïr sans faire ses réserves. Comme tous les sentimens sont nécessairement tièdes, les personnages perdent en attrait et en sympathie ce qu'ils gagnent en vérité. C'est un peu ce qui arrive à M. Trollope : il affaiblit notre sympathie ou notre antipathie pour ses personnages à force de vouloir être impartial et de nous montrer tous les ressorts qui les font mouvoir, toutes les circonstances qui ont déterminé leur conduite. Il en résulte qu'après avoir terminé la lecture de ses romans, le lecteur hésite à prononcer un jugement. On ne sait trop que penser de ces personnages, et on aurait envie de garder à leur égard une réserve prudente. L'impression que laisse cette lecture est une impression de scepticisme : on ne se sent ni attristé ni réjoui, mais en humeur de gaieté mondaine et bienveillante, de gaieté sans chaleur; on donnerait volontiers à tout venant des poignées de main indifférentes, et l'on se dit qu'il n'est pas d'homme, si méprisable qu'il soit, qui ne puisse après tout vous faire passer agréablement une heure ou deux.

Tel est le côté réellement défectueux des romans de M. Trollope; mais, cette critique une fois prononcée, on doit reconnaître que l'auteur a très habilement atteint le but qu'il s'était proposé. Ces romans sont une peinture de la vie provinciale en Angleterre, des mœurs de la société officielle, aristocratique, cléricale, dans les comtés. La vie populaire, ce qui compose le fond solide, fixe, permanent des mœurs anglaises, n'y figure à aucun titre. M. Trollope s'est borné à décrire les mœurs superficielles, essentiellement transitoires, mobiles et changeantes de la société élevée, en un mot la vie mondaine dans un comté d'Angleterre à l'heure précise où nous le lisons. Il ne peint aucun caractère supérieur aux vicissitudes de temps et de lieu; ce sont au contraire ces vicissitudes de temps et de lieu qui forment l'objet même de ses livres. La partie secondaire des œuvres d'imagination devient chez lui la partie importante et essentielle. Il ne s'agit pas de savoir si le jeune *squire* épousera la fiancée de son choix malgré la volonté de ses parens, et même il nous importe assez peu qu'il l'épouse; mais ce qui nous intéresse, c'est d'apprendre les motifs qui s'opposent à ce mariage, et d'observer les intrigues que l'on met en jeu pour le prévenir. Intrigues, manœuvres, jeu des influences, chassé-croisé des intérêts, modes passagères, cabales, coteries, médisances, voilà la substance de ces livres qui plaisent comme une semaine passée dans une petite ville de province. Au bout de votre voyage d'une semaine, vous avez sur les mœurs locales qui se déroulent sous vos yeux toute l'instruction désirable, vous avez vu beaucoup de petitesses, de vilenies, d'intrigues, observé quelques personnes intéressantes, et écouté complai-

samment beaucoup de médisances. Vous savez l'histoire de tous les mariages, l'origine de tous les procès, le chiffre approximatif de toutes les fortunes. Seulement il faudra renouveler de temps à autre connaissance avec la localité; sinon, votre science sera bientôt hors d'usage. Avant peu, de nouveaux intérêts donneront naissance à de nouvelles intrigues; ces modes de langage, ces nuances de mœurs seront devenues surannées. Ainsi des mœurs et des manières que nous présentent les livres de M. Trollope : ce sont des miroirs où se reflètent avec une précision minutieuse des scènes qui appartiennent à l'heure présente, des singularités qui n'auraient pas été possibles il y a dix ans, qui demain n'exciteront peut-être plus aucune surprise. Ces romans portent bien le caractère des mœurs qu'ils veulent dépeindre; l'auteur leur a imprimé avec beaucoup d'art le cachet de la vie provinciale. Ils en ont la loquacité intempérante, l'ardeur médisante, l'âpreté futile. Il semble qu'on se promène dans les rues d'une petite ville avec un ami bien informé, qui vous raconte l'histoire de chaque famille en vous montrant du doigt chaque maison. — Voici la demeure du ministre de la paroisse; il est allié à la famille du *squire*. Longtemps il a été contraire au mariage des *clergymen;* mais miss Beatrice a complétement bouleversé ses opinions. C'est un intime ami du docteur Thorne, le médecin de la famille Gresham. La jolie nièce du docteur ne va plus au château depuis qu'il a été connu que le jeune *squire* avait pour elle un tendre sentiment. Pauvre Frank! les affaires de son père sont en bien mauvais état, et s'il veut soutenir l'éclat de la famille, il faudra qu'il épouse une riche dot. Sa tante, lady de Courcy, avait voulu lui faire épouser une certaine miss Dunstable,... vous savez, la fille de ce Dunstable qui a inventé l'*onguent du Levant*. Cette lady de Courcy est vraiment cynique : dire qu'elle a pu proposer à son neveu, qui avait vingt et un ans à peine, une femme qui avait dépassé la trentaine! Mais ces de Courcy sont tous ainsi, les plus orgueilleux, les plus infatués des mortels, les plus humbles et les plus rampans devant l'argent. Leur bassesse cependant ne leur réussit en rien. Vous savez que Moffat, le représentant de Barchester, qu'ils croyaient tenir dans leur nasse, leur a échappé comme un plat drôle qu'il est. Il a préféré les beaux yeux de sa cassette aux beaux yeux de miss Augusta Gresham. L'affaire s'est réglée par une volée de coups de cravache que lui a administrée le jeune Frank. — Et les histoires succèdent aux histoires, si bien qu'avant la fin de la promenade on connaît à fond les annales de tous ceux qui portent un nom dans la ville et les environs.

Faisons plus intime connaissance avec les personnages du Barsetshire, un comté imaginaire où M. Trollope a placé la scène de

ses romans. Nous resterons, s'il vous plaît, dans les hautes régions de la société, parmi les seigneurs et maîtres du pays. Il est inutile de dire qu'à l'heure présente encore, le comté est soumis à l'influence aristocratique; cependant, par suite de nombreuses circonstances, cette influence baisse forcément. Le plus puissant seigneur du pays, le duc d'Omnium, est whig, et par conséquent l'intérêt politique du comté est essentiellement whig. Curieux personnage, ce duc d'Omnium! C'est un whig de la vieille école, un de ces despotiques patriciens dont vous rencontrerez le type accompli sous la restauration des Stuarts et le règne de Guillaume III, un de ces patriciens dont l'idéal de gouvernement, selon la remarque ingénieuse de M. Disraeli, se rapprochait singulièrement du gouvernement vénitien, une république de grands seigneurs avec un doge sous le nom de roi; type curieux, qui commence à disparaître, de libéralisme insolent, d'orgueil factieux et de sécheresse aristocratique! Le whig d'autrefois, dont le duc d'Omnium est un des derniers représentans, formait un contraste frappant avec le vieux tory royaliste, aux opinions despotiques et au cœur populaire. Lord Omnium, on peut le croire, n'est pas un courtisan; il se moque des faveurs de la cour. Le premier ministre, s'il est whig, n'est tout simplement que l'intendant chargé d'administrer ses intérêts politiques; s'il n'est pas whig, c'est un intrus dont on doit se défier, et qu'il faut songer à remplacer au plus vite. La reine est sa dogaresse, et lorsqu'il lui arrive d'aller à la cour, il ne manque jamais de faire comprendre, d'une manière ou d'une autre, que la reine n'est que la reine, et qu'il est le duc d'Omnium. Pourquoi ne traiterait-il pas d'égal à égal? Son revenu est aussi considérable que celui de la reine, sa position est plus indépendante, et si son influence est moins étendue, elle est certainement plus directe. Il a été, dit-on, un grand débauché, telle est au moins la rumeur publique, mais personne n'a jamais rien vu de ses débauches, car le duc est aussi discret qu'orgueilleux; il évite le scandale par fierté, sinon par vertu.

« Il y avait hier soir une nombreuse réunion chez le duc de Bedford, et on a adopté telle ligne de conduite sur l'avis du noble duc, » disaient les journaux anglais à l'époque d'une des dernières crises ministérielles. « Vraiment! répondait quelques jours après un pamphlétaire d'origine irlandaise, et l'on viendra nous parler de la liberté du parlement! Le duc de Bedford a émis un avis! et qui donc se soucie dans le peuple de l'avis du duc de Bedford? qui donc l'a jamais connu? à quelle importante mesure politique a-t-il attaché son nom? Le public connaît un certain membre de la famille des Russell, l'honorable lord John; mais quoi! ce n'est pas lui dont on prend l'avis, c'est le duc de Bedford! » Ah! mon Dieu,

oui, respectable pamphlétaire : telle est la loi même des sociétés libres. De plus habiles, de plus actifs, de plus illustres, peuvent être les défenseurs de la cause que représente le duc de Bedford; mais le duc de Bedford est cette cause elle-même en personne, et lorsqu'il parle, c'est elle qui parle par sa voix. Le duc d'Omnium était donc puissant non par son intelligence et son mérite personnel, mais par sa naissance et par la cause qu'il représentait. L'influence de cet homme, qui n'était ni célèbre, ni intelligent, ni vertueux, faisait mouvoir et agir à son gré des gens qui étaient presque ses égaux par la naissance, et qui étaient ses supérieurs par les dons de la nature. Il avait sous sa domination immédiate lord de Courcy, un whig très moderne celui-là, un whig courtisan, flatteur, un peu servile, qui aimait à briller aux réceptions de la reine, et qui ne se faisait pas prier pour accepter les faveurs d'un premier ministre, un whig venu au monde dans une époque de mœurs administratives. Par la famille de Courcy, le duc d'Omnium tenait dans sa main la famille des Gresham, et par les Gresham tous leurs fermiers et tenanciers. Les Gresham cependant étaient tories de père en fils, mais des revers de fortune les avaient frappés : on s'était vu réduit à projeter une mésalliance avec un parvenu, protégé du duc d'Omnium, dont il avait fallu subir indirectement l'influence politique. Ce tout-puissant seigneur se conduisait envers ses créatures et ses vassaux avec une majesté olympienne, il les traitait avec magnificence et libéralité; mais sa libéralité était glaciale et n'admettait aucune marque de familiarité. Le jeune Frank Gresham, habitué comme tous les tories de bonne race à ne reconnaître aucun supérieur, fut fort scandalisé le jour où, étant invité à un grand dîner chez le duc avec lord de Courcy, toute la noblesse et la meilleure bourgeoisie des environs, il fut reçu à son arrivée non par le duc, mais par l'intendant de ses terres. Le duc était trop grand seigneur pour recevoir lui-même ses convives, et savait trop ce qu'il se devait pour leur adresser la parole. Il assista en personnage muet à ce dîner splendide, dont l'ordonnance était d'ailleurs parfaite. Le jeune Frank partit furieux, mais il eut pour la première fois une idée nette de l'inégalité des conditions. Il apprit quelle différence il y avait entre une famille de *commoners* et une famille de lords d'Angleterre, entre un Gresham de Greshambury et un duc d'Omnium.

Quittons cet éminent et taciturne personnage, trop grand seigneur pour être intéressant, et dont le rôle est d'être muet. Descendons un peu plus bas, là où l'humanité commence à palpiter et où nous pourrons sentir des cœurs qui aiment et qui souffrent. Entrons, par exemple, dans le manoir de Greshambury. Les Gresham étaient une des meilleures familles de *commoners* de l'Angleterre, et de

père en fils ils avaient représenté au parlement depuis des siècles l'intérêt tory. Ils avaient dans le sang toutes les bonnes et excellentes qualités qui ont distingué de tout temps les gentilshommes campagnards anglais, surtout lorsqu'ils étaient de race tory : la fidélité du cœur, la cordialité des manières, la familiarité populaire, l'entêtement des opinions. De bonnes gens, ces *squires* tories, plaisantant fort peu sur leur noblesse, mais sans fierté avec les petits; des gens faits pour s'entendre avec les curés anglicans et le simple peuple des campagnes, comme les orgueilleux oligarques whigs avec les intraitables dissidens et les violens *yeomen* du Yorkshire et du Lancashire! Le présent seigneur de Greshambury avait en lui toutes les bonnes qualités de sa race; mais la fatalité avait voulu que la fortune qui protégeait sa famille suspendît un instant ses faveurs. Les Gresham étaient menacés d'une ruine presque complète. M. Gresham avait fait cependant un brillant mariage, car il avait épousé lady Arabella, sœur du puissant comte de Courcy; mais cette alliance lui avait été plus nuisible qu'utile. Les de Courcy étaient whigs, et de temps immémorial les Gresham avaient représenté au parlement le parti tory. Les commettans de M. Gresham furent donc scandalisés lorsqu'ils le virent, tiède pour la vieille cause, pactiser avec les whigs, et continuer dans la vie politique son alliance matrimoniale. Ce fut en vain qu'il lutta aux élections de 1833 et de 1834; il perdit à cette lutte son temps, sa peine, et, ce qui était plus précieux, son argent. Ces insuccès politiques n'étaient pas précisément compensés par le bonheur domestique, car ils avaient irrité profondément l'orgueilleuse lady Arabella et renversé tous ses plans de vie élégante. Lui faudrait-il donc, au lieu de briller à la cour et dans les grands salons de Londres, partager la vie monotone d'un *squire* campagnard? Les goûts et les dépenses des Gresham avaient été jusqu'alors les goûts et les dépenses des gentilshommes campagnards, les chevaux et les chiens. Lady Arabella introduisit dans le budget du *squire* un nouveau chapitre de dépense : un séjour chaque saison à Londres et le rajeunissement de l'antique mobilier. Enfin, dernière infortune, le ciel étendit sa bénédiction sur ce noble ménage et le rendit fécond, sans doute parce que les races nobles, étant comparables aux terres précieuses, doivent porter les plus riches moissons. Les enfans se succédèrent : plusieurs moururent il est vrai; toutefois, à l'époque où Frank Gresham atteignit sa majorité, la postérité du *squire* était encore fort respectable. Toutes ces circonstances avaient singulièrement entamé la fortune des Gresham, si bien que, le jour où Greshambury célébrait la vingt et unième année du jeune héritier, la propriété du manoir était hypothéquée pour une somme de cent mille livres sterling.

Comment se tirer de là? Bien des soucis, on peut le croire, torturaient le cœur du *squire*. La célébration de la vingt et unième année de Frank n'était pas ce qu'elle aurait dû être, en dépit des feux de joie et des tables dressées pour les fermiers assemblés. La joie manquait à cette fête de famille, et la parcimonie se trahissait dans cette abondance. Les fermiers comprenaient à la manière dont ils étaient traités que les choses étaient bien changées à Greshambury, et qu'elles n'allaient pas comme autrefois, du vivant du vieux *squire*. Le héros de la fête, Frank lui-même, aurait pu s'apercevoir de cette gêne présente, s'il eût eu du temps pour la réflexion au milieu de toutes les bienvenues et de tous les complimens dont il était accablé ce jour-là, car le matin même son père lui avait donné, selon l'usage, son cadeau de majorité,... un simple cheval, au lieu d'un attelage complet. Son cousin, l'honorable John, un membre vaniteux de la vaniteuse famille de Courcy, l'avait presque fait rougir de la modicité de ce cadeau. « Comment vous, vous montrer dans le comté avec un attelage composé d'un poney et d'un cheval non dressé, vous l'héritier de Greshambury! » L'honorable John en parlait bien à son aise. Hélas! la vanité de tous les Courcy mis ensemble, que pouvait-elle pour effacer une hypothèque de cent mille livres sterling? La vanité cependant a ses ressources, car elle s'allie très naturellement à la bassesse, et la bassesse ne faisait pas défaut aux de Courcy. Le chef femelle de la maison, lady de Courcy, ouvrit un conseil de famille. Dans les conditions présentes, il ne restait plus qu'un seul moyen de sauver Greshambury. Frank devait faire un mariage d'argent; tous les efforts de la famille devaient tendre à conclure le plus promptement possible une affaire de ce genre. Il importait peu que Frank continuât ses études à Cambridge et prît ses diplômes : l'important était qu'il fût marié sans retard. La mère ferait bien de surveiller la conduite de son fils et d'éviter toutes les occasions dangereuses où un jeune cœur peut se trouver pris à l'improviste. Il y avait là, dans la salle à côté, une amie des *misses* Gresham, une certaine Marie Thorne, nièce du médecin de la famille, qu'on ferait bien d'éloigner. Les caractères politiques découvrent à première vue leurs ennemis : « Si ma fille avait une telle amie, je l'éloignerais au plus vite, » dit lady de Courcy de Marie Thorne. Ce serait en vain, et le conseil vient trop tard.

Lady de Courcy, avec une précipitation fiévreuse, va mettre à exécution ce plan, qui serait parfait, s'il n'avait pas le petit défaut de donner un démenti à l'orgueil nobiliaire de la bonne dame. Le lendemain des fêtes de Greshambury, elle enlève de force son neveu, l'emprisonne en voiture, et l'amène au château de Courcy. « Frank, l'honneur des Gresham veut que vous fassiez un mariage

d'argent. C'est votre devoir de relever votre maison. — Fort bien! ma tante. — J'ai trouvé un parti fort convenable pour vous. Avez-vous entendu parler de miss Dunstable? — La fille de l'inventeur de l'onguent du Liban? — Oui, sa fortune est immense. Elle vient passer quelques jours à Courcy; je vous présenterai à elle. — Et quel âge a-t-elle? — Je ne sais pas au juste,... environ trente ans; mais qu'est-ce que cela signifie que miss Dunstable ait trente ans, ou n'en ait que vingt-huit? Si vous l'épousez, vous pourrez considérer votre position comme faite pour toute la vie. » C'est fort bien raisonner; on se demande toutefois comment s'y prend lady de Courcy pour réconcilier sa conduite pratique avec ses théories. Relever la fortune ébranlée de son neveu est une tâche honorable; mais les moyens qu'elle propose ne seraient pas indignes d'une personne de basse extraction. Si lady de Courcy est juste avec elle-même, elle sera plus indulgente pour ces parvenus dont elle parle avec tant de dédain. On peut, à ce qu'il paraît, dépenser autant de bassesse pour conserver que pour acquérir, pour perpétuer un nom que pour le fonder. *Spoliatis arma supersunt :* c'est une noble devise aristocratique; mais ce serait une bien cruelle ironie du hasard, si par hasard cette devise était celle des de Courcy. Dans tous les cas, les conseils de milady, quelque bas et répugnans qu'ils soient, sont assez bien en accord avec la devise qu'on pouvait lire au-dessus de la porte de Greshambury : *Gardez Gresham.* Est-ce que cette devise ne disait rien au cœur de Frank? est-ce qu'elle ne lui rappelait pas son devoir, maintenant que Greshambury était en danger?

Le roman de M. Trollope met donc en présence les deux plus grandes puissances de l'Angleterre : la naissance et l'argent. De ces deux puissances, quelle est la préférable? Quelques personnes, en haine du dieu Mammon et de ses pompes, préfèrent hardiment la naissance, et peut-être n'ont-elles pas tort, quoique dans bien des cas l'argent ait le droit de réclamer et de dire pour sa défense qu'après tout il est un témoignage palpable et résonnant du courage, de l'énergie et de l'habileté pratique. Mais quoi cependant? si ces deux puissances étaient également indignes de considération lorsqu'elles ne reconnaissent pas quelque puissance supérieure à elles et qu'elles ne consentent pas à obéir? Lady de Courcy estime certainement sa naissance bien au-dessus de l'argent qu'elle convoite pour les siens, et pourtant elle ne s'aperçoit pas qu'elle a perdu par ses intrigues le meilleur des priviléges qui s'attachent à la naissance. L'orgueil de l'argent peut bien croître en proportion de cet abaissement de la naissance; l'argent peut à juste titre se considérer comme le réel supérieur. Et maintenant ne pourrait-il pas se faire que dans bien des cas l'argent l'emportât en dignité, en délicatesse, en véritable

noblesse? C'est là précisément ce qui arrive dans le cas particulier qui nous occupe, où nous voyons la naissance s'efforcer de duper l'argent. Lady de Courcy avait calculé sans tenir compte du caractère de miss Dunstable, comme si, dans de pareils calculs, on pouvait faire abstraction de la nature humaine. Pour être la fille de l'inventeur de l'onguent du Liban, miss Dunstable n'en avait pas moins un cœur susceptible, une conscience éclairée, un tact sûr et délicat. Ses trente ans et sa position de vieille fille auraient suffi d'ailleurs pour faire comprendre à un observateur expérimenté qu'elle ne donnerait pas dans le piége grossier qui lui était tendu. Croire que, parce qu'elle avait trente ans et que sa main était encore libre, elle s'amouracherait à première vue d'un joli garçon moins âgé qu'elle de dix ans, et qu'elle le prendrait au mot à la première flatterie obligée qu'il lui adresserait, c'était faire injure à son caractère. Comment supposer qu'une femme de trente ans, héritière d'une immense fortune, d'une laideur agréable, pleine d'enjouement et d'esprit, n'eût pas entendu murmurer mille fois à son oreille des propositions intéressées? Si elle ne s'était pas mariée dans de pareilles conditions, c'était librement, volontairement, et il était certes impertinent de penser qu'elle consentirait à jouer le rôle ridicule d'une vieille fille de comédie ou d'une héroïne à la Fielding. Elle savait que Frank ne l'aimait pas, ne pouvait pas l'aimer, et que tous les complimens qu'il lui adressait lui avaient été imposés par ordre. Dès le premier jour, au nez de lady de Courcy, la vive et enjouée jeune femme prit le parti de tourner la plaisanterie à son profit, et de transformer en *flirtation* amusante les poursuites officielles de Frank Gresham. Elle est vraiment intéressante, l'héritière de l'onguent du Liban, pleine de bon goût, d'expérience, d'une raillerie élégante et fine. Les scènes de *flirtation* sont vivement enlevées et donnent la meilleure idée de son esprit. Quant à son caractère, il se révèle tout entier dans la conversation décisive qu'elle eut avec Frank, lorsque ce dernier, le cœur gros et les lèvres tremblantes, vint par ordre de sa tante lui faire un aveu d'amour hypocrite. Nous citerons une partie de cette conversation, où le beau rôle se trouve, non du côté de la naissance, mais du côté de l'argent.

« — Oh! miss Dunstable, dit Frank, vous ne comprenez pas le moins du monde la nature de mes sentimens pour vous.

« — Vraiment! Alors j'espère que je ne comprendrai jamais. Je croyais comprendre cependant. Je croyais que vos sentimens à mon égard étaient ceux d'un bon et sincère ami, des sentimens auxquels on pouvait aimer à penser avec plaisir en les comparant à tous les mensonges que nous rencontrons. Je suis arrivée à vous aimer beaucoup, monsieur Gresham, et je serais vraiment désolée de ne pas comprendre la nature de vos sentimens.

« — Vous m'aimez, miss Dunstable! Plût à Dieu que vous dissiez vrai!

« — Mais si, je vous assure.

« — Vous comprenez bien peu à quel point je vous aime, moi, miss Dunstable.

« Et il étendit sa main pour s'emparer de la sienne; mais elle recula en le frappant légèrement sur les doigts.

« — Et qu'avez-vous à dire à miss Dunstable qui rende nécessaire que vous lui pinciez la main? Je vous le dis sincèrement, monsieur Gresham, si vous consentez à jouer un rôle insensé, j'arriverai à cette conclusion, que tous les hommes sont des fous, et qu'il est inutile de chercher quelqu'un qui mérite qu'on s'intéresse à lui.

« — Fou! oui; est-ce donc être fou que d'avoir pour miss Dunstable assez d'attachement pour me rendre pénible la certitude que je ne la verrai plus? Fou! oui, certainement, un homme est toujours fou lorsqu'il aime...

« — Arrêtez, s'il vous plaît, monsieur Gresham; avant que vous alliez plus loin, je désire que vous m'écoutiez. Voulez-vous me promettre de m'écouter un moment sans m'interrompre?

« Frank fit cette promesse.

« — Vous êtes en train, ou plutôt vous étiez en train, car je vous ai arrêté, de me faire une déclaration.

« — Une déclaration! dit Frank en faisant un léger effort pour dégager sa main de l'étreinte vigoureuse de miss Dunstable.

« — Oui, une déclaration, une déclaration mensongère, monsieur Gresham, mensongère, mensongère! Regardez dans votre cœur, car je sais qu'après tout vous en avez un, regardez-y attentivement : monsieur Gresham, vous savez que vous ne m'aimez pas, que vous ne m'aimez pas comme un homme doit aimer la femme qu'il jure d'aimer... Comment est-il possible que vous puissiez m'aimer? Je suis votre aînée, Dieu sait de combien d'années! Je ne suis ni jeune ni belle; je n'ai pas été élevée comme doit l'être celle que vous aimerez un jour, et dont vous ferez votre femme. Je n'ai rien qui puisse me faire aimer de vous; mais,... mais je suis riche.

« — Ce n'est pas cette raison! reprit avec force Frank, qui se sentit impérieusement obligé de dire quelque chose pour sa défense.

« — Oh! monsieur Gresham, je crains que ce ne soit la raison au contraire! Quelle autre raison aurait pu vous faire concevoir le dessein de parler d'amour à une femme telle que moi?

« — Je n'ai conçu aucun dessein, dit Frank, qui parvint enfin à dégager sa main. Vous me jugez mal en cela, miss Dunstable!

« — Tenez, vous me plaisez si fort, et même je vous aime tant, — s'il est permis à une femme de donner le nom d'amour à un sentiment d'amitié, — que, si je croyais que l'argent, l'argent seul pût vous rendre heureux, je vous en comblerais volontiers. Si vous le désirez, monsieur Gresham, vous l'aurez.

« — Je n'ai jamais pensé à votre argent, dit Frank avec humeur.

« — Mais cela me navre, continua-t-elle, cela me navre de penser que vous, si jeune, si gai, si brillant, vous ayez essayé de conquérir la fortune de cette manière. De la part des autres, je n'ai pas pris garde à de telles pa-

roles, pas plus qu'au vent qui passe. » Et alors deux grosses larmes roulèrent dans ses yeux et auraient coulé le long de ses joues rosées, si elle ne les avait vivement essuyées du revers de la main.

« — Vous vous êtes entièrement trompée sur mes sentimens, miss Dunstable.

« — Si je me suis méprise, je vous demande humblement pardon; mais,... mais...

« — Vous vous êtes méprise, méprise en vérité...

« — Comment me serais-je méprise? Est-ce que vous n'étiez pas en train de me dire que vous m'aimiez, de me débiter d'absolus non-sens, de me faire une offre de mariage? Si je me suis méprise, je vous demande pardon... Vous me feriez presque penser qu'il n'y a personne d'honnête dans ce monde fashionable auquel vous appartenez. Je sais très bien pourquoi lady de Courcy m'a invitée à venir ici; comment ferais-je pour l'ignorer? Elle a été si peu discrète dans l'exécution de son plan, que dix fois par jour elle a lâché son secret; mais à mon tour je me suis dit vingt fois au lieu de dix que si elle était rusée, vous étiez honnête.

« — Et suis-je donc malhonnête?

« — J'ai ri dans ma manche de voir comment elle jouait son jeu, et d'observer autour d'elle les autres qui jouaient le leur, tous se figurant qu'ils allaient mettre la main sur l'argent de la pauvre folle accourue à leur invitation; mais je n'ai pu rire qu'aussi longtemps que j'ai pensé que j'avais un véritable ami pour rire d'eux avec moi : on ne peut plus rire quand on a tout le monde contre soi.

« — Je ne suis pas contre vous, miss Dunstable.

« — Vous vendre pour de l'argent! Ah! si j'étais un homme, je ne vendrais pas un fêtu de liberté pour des montagnes d'or. Quoi! m'enchaîner, dans toute l'ardeur de la jeunesse, à une personne que je ne pourrais jamais aimer à aucun prix! Me parjurer, me rendre misérable, et non-seulement moi, mais elle aussi, tout cela afin de vivre dans l'oisiveté! Bon Dieu! monsieur Gresham, est-il possible que les paroles d'une femme comme votre tante aient eu assez de puissance sur votre cœur et vous aient assez corrompu pour vous pousser à une aussi vile folie! Avez-vous donc jeté à l'oubli votre âme, votre esprit, votre énergie virile, le trésor de votre cœur? Et vous si jeune! Oh! par pudeur, monsieur Gresham, par pudeur!... »

L'intérêt réel et la portée sérieuse du roman consistent dans ces rencontres, dans ces duels entre la naissance et l'argent. Il s'en faut de beaucoup que les armes employées dans ces duels soient toujours courtoises. Nous venons de voir un cas particulier où l'honneur et la noblesse se trouvent du côté de l'argent. La naissance a été vaincue, il est vrai, mais elle a été vaincue avec honneur par les armes qui devraient être les siennes, et si elle a été humiliée, elle n'a pas été ridiculisée. Les choses ne se passent pas toujours aussi honorablement, et il est des cas fréquens où le ridicule s'ajoute à l'humiliation. L'argent a aussi son orgueil, un orgueil

parfois grossier et stupide, mais d'autant plus dangereux qu'il est plus grossier. Il connaît son prix, il sait qu'il est une valeur solide, palpable. En outre, il a certains défauts ou certaines qualités qui le rendent difficile à vaincre, et qui déroutent tous les plans de ses adversaires. En premier lieu, il n'est pas imaginatif et romanesque de sa nature, et quoiqu'il soit accessible à la flatterie, il consent avec peine à se livrer contre des avantages purement immatériels. La naissance est une valeur fondée sur l'opinion; il repose, lui, sur une base plus solide, il se rit de l'opinion, car il a la conscience de pouvoir acheter ce que l'opinion respecte. Il est donc vain de ses avantages, aussi vain qu'une femme coquette peut être vaine de sa beauté. La nécessité inexorable força la famille Gresham à faire intime connaissance avec les bons et les mauvais côtés de cette puissance redoutable. Cette famille avait éprouvé une défaite honorable dans l'affaire de miss Dunstable; mais une humiliation plus complète l'attendait. En même temps que lady de Courcy travaillait de son mieux à vendre à la vieille miss Dunstable la jeunesse et la beauté de Frank, elle était parvenue à vendre à un millionnaire de basse extraction la jeunesse et la beauté de l'aînée de ses nièces. Miss Augusta Gresham allait épouser M. Moffat, fils d'un tailleur enrichi, représentant de Barchester par la grâce du parti whig et du duc d'Omnium. Les promesses étaient échangées, les premiers arrangemens avaient été pris. Malheureusement la dot de miss Augusta Gresham était mince : six ou sept mille livres tout au plus; la richesse véritable qu'elle apportait à son époux était sa noblesse et son nom. Les Gresham et les de Courcy estimaient que cette richesse balançait convenablement les millions de M. Moffat. Miss Augusta, qui faisait un mariage de raison et pour ainsi dire de résignation, estimait que le sacrifice qu'elle s'imposait dépassait tous les millions de la banque d'Angleterre. D'où venait cependant qu'à mesure que le moment solennel approchait, M. Moffat paraissait plus froid, et qu'il inventait chaque jour de nouveaux prétextes pour rester éloigné de la demeure de sa fiancée? M. Moffat avait calculé la dot de miss Augusta, et ses calculs avaient abouti à ce résultat : que la balance était inégale entre ses millions et la noblesse de sa fiancée. Il s'était demandé quel était celui qui donnait le plus dans cette transaction, et il avait trouvé que c'était lui. Il se repentait donc de s'être engagé si imprudemment, et il cherchait un moyen honorable de se délier de ses promesses. De moyens honorables, il n'y en avait pas, mais il y en avait de malhonnêtes. Il n'hésita pas à les prendre, et quinze jours avant l'époque fixée pour le mariage, il écrivit une lettre éloquente à force de bassesse, pour déclarer qu'il renonçait au bonheur d'être l'époux de miss Augusta. Les de Courcy crièrent

à l'ingratitude contre cet homme dont ils avaient fait un représentant, les Gresham crièrent à l'insolence, et le jeune Frank punit la lâcheté de Moffat en lui administrant une solide volée de coups de cravache entre Trafalgar-Square et Pall-Mall. M. Moffat n'en gardait pas moins ses richesses réelles, et n'en avait pas moins abandonné miss Augusta et ses richesses imaginaires. Telles sont les humiliations que vous prépare l'argent, lorsqu'on fait à cette puissance des avances trop empressées.

A considérer les choses d'un peu près, l'argent a sur la naissance une réelle supériorité. Il est cynique, mais il est généralement exempt d'hypocrisie. Il étale naïvement, complaisamment son insolence, ses scandales et ses vices; il dit tout haut la bonne opinion qu'il a de lui-même, il ne respecte rien, ne ménage rien, et s'en vante. En un mot, il met la théorie d'accord avec la pratique; ses actions sont en harmonie avec ses pensées. La naissance n'est pas cynique, mais en revanche elle a un vice plus grand : elle est pharisaïque. Elle cache ses convoitises sous un étalage pompeux de grands sentimens et sous une phraséologie chevaleresque; elle cherche à combiner les avantages de la dignité et les avantages de l'avilissement; elle dirige toutes ses manœuvres de manière à faire croire à la société qu'elle reste elle-même lorsqu'elle s'abaisse. Les de Courcy étaient passés maîtres dans cet art du pharisaïsme social. Quelques années après la rupture de son mariage avec M. Moffat, miss Augusta Gresham reçut l'aveu d'un nouvel amour. M. Mortimer Gazebee n'était point d'une illustre naissance, il n'avait point une de ces situations brillantes et n'exerçait pas une de ces professions qui font excuser par l'aristocratie la bassesse de l'origine, car certaines fonctions confèrent partout à celui qui les possède, mais en Angleterre plus qu'ailleurs, une demi-aristocratie : M. Mortimer Gazebee n'était ni membre du parlement comme M. Moffat, ni *clergyman* comme M. Caleb Oriel, l'époux de la jeune sœur de miss Augusta. Il exerçait une profession tout à fait plébéienne, il était simple *attorney;* mais sa personne était élégante, ses manières polies, et miss Augusta se sentait pour lui un commencement de tendre inclination. Cependant, avant de répondre affirmativement à la demande de M. Mortimer Gazebee, elle voulut consulter quelqu'un de ses parens, et elle choisit pour confidente de son amour naissant sa cousine, lady Amelia de Courcy. C'était un choix malheureux : lady Amelia était restée fille jusqu'à trente-cinq ans, et s'était résignée en rechignant. Elle était fort disposée par conséquent à faire peser sur les sentimens d'autrui la tyrannie qui avait comprimé les siens, et à se proposer orgueilleusement comme un modèle à suivre. Elle écrivit donc à sa cousine une lettre pleine de

principes et de préceptes aristocratiques. Elle-même aurait pu être heureuse en consentant à épouser un plébéien; elle ne l'avait pas voulu cependant. La noblesse a ses priviléges et sa responsabilité; elle doit payer ses priviléges, s'il le faut, même au prix de son bonheur. Passe encore si M. Gazebee exerçait une profession élevée et en quelque sorte privilégiée; il était *attorney* par malheur, et rien ne pouvait effacer ce vice radical. Il est vrai qu'on avait jadis proposé à miss Augusta un homme qui était d'une naissance aussi obscure; mais M. Moffat était millionnaire. « Le monde rétrograde, hélas! dit lady Amelia : selon les nouvelles et pernicieuses doctrines qui ont cours aujourd'hui, une dame de sang noble ne se mésallie pas en épousant un homme riche et d'une position quasi-aristocratique. Le monde juge ainsi maintenant; je puis le désapprouver, mais non le changer. Le mariage projeté avec M. Moffat, s'il n'était pas tout à fait satisfaisant, n'était point déshonorant; mais avec M. Gazebee les choses sont fort différentes : *c'est un homme qui gagne son pain,... honnêtement oserai-je dire, mais dans une humble position. Vous dites qu'il est très respectable : je n'en doute pas; mais M. Scraggs, le boucher de Courcy, est aussi un homme fort respectable.* » Certes la logique aristocratique ne peut être poussée plus loin; la théorie est très complète en elle-même et ne laisse rien à désirer. Elle équivaut peut-être à un préjugé, mais ce préjugé est énoncé clairement, résolûment, avec une certaine fierté et un noble dédain. Cette théorie convainquit miss Augusta; il lui sembla que sa cousine exprimait les sentimens qui convenaient à une femme noble : elle fit taire son cœur et repoussa froidement les offres de M. Gazebee. Miss Augusta avait été dupe; tout cet étalage de sentimens aristocratiques était pur pharisaïsme. Trois ans après cet incident, lady Amelia consentait à épouser elle-même l'*attorney* de basse extraction, et sa conduite pratique donnait un démenti formel à ses théories.

Le roman de M. Trollope, qui a pour titre *le Docteur Thorne*, nous présente, comme on le voit, l'image d'une société aristocratique envahie de tous côtés par des circonstances démocratiques : je dis à dessein circonstances, car, chose curieuse et fort importante, la transformation sociale en Angleterre ne s'opère pas en vertu de principes abstraits et de théories philosophiques, mais en vertu des nécessités mêmes et des exigences de la vie. Les affaires d'intérêt, les rapports politiques, le désir d'ennoblir et d'entourer d'éclat une fortune laborieusement conquise, le désir non moins puissant de soutenir une influence séculaire qui disparaît, rapprochent les classes malgré leurs antipathies et leurs préjugés. Cette marée démocratique est fort envahissante, elle n'est point néanmoins aussi dangereuse

qu'elle le paraît. De ces grandes fortunes que chaque jour voit éclore, une partie est absorbée par l'aristocratie, l'autre disparaît presque aussitôt sans laisser de traces. Les classes moyennes, qui sont douées au plus haut degré du génie de l'initiative, manquent aussi au plus haut degré de la prudence qui est nécessaire à la conservation et à la stabilité. La mobilité semble leur loi : plus qu'aucune autre classe, elles obéissent aux vicissitudes de l'inconstante fortune; elles s'élèvent et s'abaissent avec le mouvement de sa roue rapide. C'est surtout en France, où elles ont été toutes-puissantes, qu'on a pu saisir cette inaptitude à la fixité et à la stabilité qui les distingue particulièrement. Et cependant en France elles ne rencontraient aucun obstacle, elles n'avaient à redouter aucune influence qui leur fût contraire, elles n'avaient à craindre que leurs propres rivalités. Que sera-ce donc en Angleterre, où elles ont pour rivale une classe forte de son influence traditionnelle et éblouissante du prestige d'un éclat séculaire? Patiente comme toutes les institutions consacrées par le temps, l'aristocratie voit sans s'émouvoir les tentatives envahissantes de cette démocratie ambitieuse. L'énergie des classes moyennes, qui semblerait devoir être fatale à l'aristocratie anglaise, devient pour elle en dernier résultat un instrument de stabilité. Les classes moyennes lui servent à combler les lacunes qui se forment dans les partis politiques, à réparer les brèches que le temps a faites à sa fortune, à étayer ses manoirs, même à les réédifier à la moderne, de manière à ne plus blesser par des apparences féodales la susceptibilité démocratique. La meilleure part du labeur des classes moyennes va donc grossir la richesse et la puissance des classes nobles. Le roman de M. Trollope nous fournit un exemple frappant de cette puissance en quelque sorte fascinatrice et de cette capacité d'absorption de l'aristocratie anglaise.

Les propriétés de Greshambury étaient, ainsi que nous l'avons dit, grevées d'une hypothèque de cent mille livres sterling, et cette hypothèque était entre les mains d'un riche radical, sir Roger Scatcherd. Malgré son titre de baronet, sir Roger n'était pas de race noble; tout Barchester l'avait connu au temps où il s'appelait Roger Scatcherd, et où il était simple tailleur de pierre. Son histoire est curieuse et instructive à la fois, car elle permet de comprendre quelques-unes des causes qui contribuent à l'instabilité des classes moyennes. Roger Scatcherd était renommé à la fois comme étant le meilleur ouvrier dans sa profession et le plus grand buveur d'alcool qu'il y eût dans le comté. Toute l'histoire de sa prospérité et de sa ruine est dans ces deux mots. Par son intelligence, Roger s'élevait beaucoup au-dessus de ses égaux, et cette supériorité lui avait permis de choisir ses compagnons d'ivrognerie ailleurs que parmi ses

camarades. Un de ces amis de taverne appartenait à la *gentry* du comté, et se nommait Henri Thorne. De même que Roger Scatcherd, en dépit de ses vices, s'élevait au-dessus de ses égaux, Henri Thorne, en dépit de sa naissance, était entraîné à rechercher la société de ses inférieurs. Ces deux personnages vécurent ensemble en bonne et vicieuse intimité jusqu'au jour où Henri Thorne, abusant des facilités que lui offrait cette confraternité de débauche, s'avisa de séduire Marie Scatcherd, la propre sœur de Roger. Le jour où ce dernier eut connaissance du déshonneur de sa sœur, il s'enivra plus que de coutume; puis, sous l'influence de cette ivresse, il alla à la rencontre de Henri Thorne, et, sans prononcer une parole, l'étendit mort à ses pieds. Il passa en cour d'assises, et fut condamné pour simple délit à un emprisonnement de six mois. A sa sortie de prison, il se maria, et vécut longtemps dans la gêne la plus grande. Enfin son énergie prit le dessus, et un jour arriva où ses remarquables facultés d'artisan appelèrent sur lui tous les yeux et l'élevèrent à la fortune. Il devint un des entrepreneurs les plus renommés de tous les grands travaux publics, un constructeur habile, heureux et opulent. Toutes les fois que le gouvernement ou une compagnie industrielle avait besoin de la prompte exécution d'un chemin de fer, de quais, de docks et autres édifices modernes, on en confiait le plan à Roger Scatcherd, et le plan était exécuté avec une célérité énergique. Bref, sa vigueur de volonté le servit si bien, qu'elle en fit pendant quelque temps une sorte de grand personnage, une manière de Stephenson et de Joseph Paxton. Enfin, comme nous vivons dans une époque démocratique, la reine voulut récompenser en lui le mérite personnel, et créa baronet ce fils de ses œuvres, qui semblait déjà suffisamment récompensé par la fortune qu'il avait acquise.

Ce parvenu ennobli va donc faire souche et fonder une maison? Eh bien! non. Il y a dix chances contre une pour que cette fortune brillante passe comme un nuage, et pour que son titre s'éteigne avec lui. Et d'abord, ni son titre, ni sa fortune ne lui conféreront jamais une influence véritable. Sir Roger siégera peut-être au parlement; il sera écouté avec intérêt sur toutes les matières qui sont de sa compétence, mais son influence politique sera toujours nulle. Il n'a pas assez de lumières pour faire prévaloir son opinion sur celle d'un homme éclairé; il n'a pas assez de finesse pour se mesurer avec des hommes habitués à distinguer les plus délicates nuances. Parmi le peuple de son comté, qui l'aime sans le respecter, ses paroles seront applaudies comme celles d'un camarade; mais elles ne seront jamais écoutées comme celles d'un *gentleman*. Le peuple l'avait connu trop familièrement pour le prendre jamais au sérieux, et trop de fois il avait

entendu dire par ses voisins : « Scatcherd s'est enivré toute la semaine dernière; il paraît qu'il a bu plus de trois gallons d'eau-de-vie. » Sur les classes éclairées, sir Roger n'avait donc et ne pouvait avoir que l'influence d'un artisan habile dans son métier: sur le peuple, il avait l'influence d'un ouvrier et non d'un baronet. Telle était en effet la fatalité de sa position; anobli, il n'était encore au fond qu'un artisan, car il s'était élevé non par un effort de génie, mais par un effort de volonté, — non pas malgré son métier, mais à l'aide même de son métier. Il appartenait à cette classe d'hommes qu'ont représentée admirablement et dans tout l'éclat qu'elle peut atteindre certains radicaux anglais, à cette classe d'hommes qui obtiennent une influence matérielle, mais non une influence morale, à qui les choses sont soumises, à qui les personnes échappent. Sir Roger était donc anobli sans être noble, et son titre était une décoration plutôt qu'un privilége réel. Ses efforts faisaient honneur à son énergie plutôt qu'à sa nature morale, et cependant cette énergie même était vicieuse. Il l'avait soutenue par les excitations de l'alcool et par les diversions de l'ivresse. On aurait pu donner la mesure de son travail quotidien par la mesure d'alcool qu'il avait absorbée. Dans sa nouvelle position, il se livrait donc à son vice favori sans vergogne et sans honte. Il traînait après lui les habitudes engendrées par la pauvreté et fortifiées par les efforts mêmes qu'il avait faits pour secouer sa pauvreté. Sir Roger, on le voit, avait toutes les qualités nécessaires pour conquérir la richesse : il n'avait aucune des qualités requises pour donner une autorité morale à son titre, pour devenir la souche d'une nouvelle famille noble.

Sa fortune était créée cependant, son titre existait : pourquoi la maison de Scatcherd ne se fonderait-elle pas à la seconde génération? C'est ici que nous heurtons la véritable pierre d'achoppement contre laquelle viennent se briser les classes moyennes. Les qualités d'un homme comme sir Roger Scatcherd lui sont toutes personnelles et ne peuvent être communiquées. Aucune de ces qualités n'appartient à un ordre moral élevé, et ne peut servir à établir un lien traditionnel entre les générations. L'honneur, la piété et le renom chevaleresque peuvent bien passer de l'âme de l'aïeul dans l'âme des générations qui lui succéderont, mais non l'âpreté au gain, l'énergie laborieuse et la puissance du calcul. Des qualités secondaires, pourvu qu'elles soient nobles, suffisent pour fonder une famille; des qualités éminentes, si elles sont d'un ordre matériel, n'y suffisent pas. Pour se convaincre de cette vérité, on n'a qu'à comparer l'ancienne bourgeoisie française à nos nouvelles classes moyennes. Certes nos anciens bourgeois étaient bien loin d'avoir le génie d'entreprise et l'invincible ardeur de nos modernes parvenus; les for-

tunes qu'ils amassaient avec leur industrieuse patience ne sauraient se comparer aux richesses que nos contemporains savent créer avec une rapidité miraculeuse, et cependant leurs familles se fondaient et duraient des siècles, tandis que nos modernes familles apparaissent sur l'horizon démocratique pour briller un instant comme un caprice des flots et pour disparaître à la première vague. C'est qu'autrefois il entrait dans la création d'une famille autant de qualités morales que d'énergie matérielle: la famille se fondait non par la transmission de la richesse, mais par la transmission d'une foule de vertus domestiques qui établissaient entre les diverses générations une étroite solidarité. Le fondateur d'une famille ne léguait pas à son fils l'énergie qui l'avait fait triompher dans les luttes de la vie, — de telles qualités périssent avec la chair et le sang, elles ne peuvent se léguer, — mais il lui transmettait la piété religieuse qui l'avait soutenu et consolé, l'amour du foyer domestique, la ferme modestie d'une âme qui avait cherché le bonheur plutôt que l'éclat, le légitime orgueil d'un homme plus fier de sa vie laborieuse que de ses richesses. C'est que pour nos pères la fortune avait une signification morale : elle était non-seulement la récompense, mais la représentation d'une vie active et patiente. De nos jours il n'en est pas ainsi : le père, en léguant sa fortune à son fils, ne lui lègue aucune des facultés par lesquelles il l'a créée. Cette fortune elle-même, au lieu d'être le fondement de sa maison, en devient la ruine. Rien n'est corrupteur comme la richesse soudainement acquise; elle enfle le cœur d'orgueil, enseigne le dédain du travail, sollicite la satisfaction de tous les désirs. Aussi les parvenus ne résistent-ils pas généralement aux séductions qui l'accompagnent. Le but du père était de travailler à conquérir cette opulence qui lui semblait le bien suprême; le but du fils, qui n'a besoin de rien conquérir, sera d'user et d'abuser de cette opulence. La dissolution d'un grand nombre de ces nouvelles familles commence donc dès la seconde génération.

Telle est l'histoire de la famille Scatcherd. Sir Roger avait un fils, Louis Scatcherd, qui possédait tous ses défauts et n'avait aucune de ses qualités. Il était la fidèle image des vices de sir Roger : il était, comme lui, grossier, brutal, et, quoique âgé de vingt ans à peine, il s'enivrait régulièrement dès le matin. La seule différence qu'il y eût entre l'ivrognerie du père et celle du fils, c'est que le père, né pauvre, avait pris l'habitude de s'enivrer avec de la vulgaire eau-de-vie, tandis que le fils, né millionnaire, s'enivrait avec des drogues plus élégantes, mais encore plus funestes. Louis Scatcherd n'avait aucune idée morale : où les aurait-il puisées? Il n'avait aucun désir de s'instruire, et en effet pourquoi se serait-il instruit? Sa fortune

lui tenait lieu d'instruction, et pour être baronet il s'était donné la peine de naître. Un tel homme doit être inévitablement la proie de ses vices, et la famille des Scatcherd s'éteindra avec lui. La vieille aristocratie du Barsetshire est délivrée d'une concurrence redoutable : désormais les de Courcy et le duc d'Omnium ne craindront plus de voir disputer à leurs candidats leurs siéges au parlement. Le comté restera whig comme devant, et soumis aux anciennes influences. Quant à la fortune immense de la famille Scatcherd, à qui pourrait-elle mieux convenir qu'à un *squire* dont la fortune est entamée et dont la maison se lézarde? D'une manière ou d'une autre, ces richesses tomberont entre les mains de ce *squire*, qui en a tant besoin. C'est l'histoire de la famille des Gresham. Tant que Marie Thorne n'avait été que la nièce du docteur, les Gresham s'étaient opposés de toutes leurs forces à son mariage avec le jeune Frank: mais lorsqu'elle eut hérité des millions des Scatcherd, ils commencèrent à soupçonner que ce mariage, loin d'être une mésalliance, ferait au contraire le plus grand honneur à leur maison, qu'il la relèverait. A la bonne heure! L'orgueil n'est une vertu profitable qu'autant qu'il est contre-balancé par l'intérêt bien entendu, et qu'il sait fléchir à propos.

S'il est une conclusion qui ressorte du récit de M. Trollope intitulé *le Docteur Thorne*, c'est celle-ci : l'aristocratie anglaise est celle qui a le mieux connu et pratiqué l'art des mésalliances, grand art en effet, qui explique et le rôle historique de l'aristocratie anglaise, et son importance politique, et sa stabilité sociale! Cet art de la mésalliance lui a procuré deux bienfaits inestimables, la popularité et une quasi-perpétuité. Par là elle a trouvé le moyen d'intéresser à sa conservation toutes les classes de la société et de faire travailler à son profit toutes les énergies de la nation. C'est pour doter ses filles et marier ses fils, c'est pour réparer ses châteaux et arrondir ses héritages que les bourgeois anglais travailleront sans relâche. L'aristocratie anglaise est devenue ainsi plus qu'une institution politique, plus qu'une classe sociale : elle est devenue le désir, la passion, et, pour tout exprimer d'un mot, l'*aspiration* de la nation tout entière. Certes quiconque observera dans les détails la pratique de cet art des mésalliances y découvrira, comme M. Trollope, bien des vilenies, bien des petitesses, bien des cupidités; mais si, oubliant les détails, on se borne à constater les résultats obtenus, on ne peut qu'en admirer la grandeur et l'importance. Sans doute il est risible, pour le moraliste en belle humeur, de voir un bourgeois travailler toute sa vie afin d'arriver à enrichir un lord, et de voir un lord assouplir son orgueil et caresser les vanités d'un bourgeois afin de réparer son héritage croulant. Cependant c'est au

moyen de ces rouages misérables que s'est formée la solidarité des classes, et que s'est établi ce qu'on peut appeler la franc-maçonnerie de la société anglaise. M. Trollope nous montre ces rouages à l'œuvre. Il s'amuse de ces cupidités, il rit de bon cœur de ces manéges. Oserait-il les blâmer et les condamner absolument? Non certes, car malgré sa discrétion railleuse, et quoiqu'il évite avec le soin le plus vigilant de formuler une conclusion, il est un sentiment qui s'échappe de ses romans et qu'on peut traduire ainsi : il ne lui déplaît pas de voir un lord s'abaisser pour saisir une proie dorée et s'humilier pour éviter la ruine; mais il lui déplaît moins encore de voir un bourgeois s'offrir volontairement pour être cette proie, et mordre à l'hameçon aristocratique. L'un s'abaisse, l'autre s'élève, et l'égalité trouve son compte à cette transaction.

Abandonnons le monde aristocratique maintenant que nous sommes à peu près certains qu'il ne court aucun danger sérieux, et que nous connaissons les ressources dont il dispose pour réparer ses désastres. Transportons-nous dans le monde clérical qui vit autour de la cathédrale de Barchester. M. Trollope, dans son premier roman intitulé *The Warden* (1), nous a familiarisés depuis longtemps avec les personnages de l'église anglicane; quelques-uns des acteurs de son nouveau récit sont donc pour nous de vieilles connaissances. Nous connaissons le révérend Septimus Harding, cet honnête homme qui met dans la poche de ses enfans le bien des pauvres avec la plus parfaite innocence; nous connaissons sa fille, la charmante Éleonore Bold, qui faillit être victime de l'intégrité radicale de son fiancé John Bold, et son gendre, l'archidiacre Théophile Grantly, fils de l'évêque de Barchester, type de pharisien accompli, partisan indomptable de la haute église et belliqueux défenseur des priviléges du clergé. M. Trollope semble avoir moins de bienveillance pour les personnages du clergé que pour les personnages de la société laïque; il est moins indulgent pour l'église que pour l'aristocratie. Il insiste avec une complaisance malicieuse sur leurs plus légers délits, il aime à les surprendre en flagrant péché, à deviner leurs mauvaises pensées, à suivre les menées tortueuses de leurs ambitions. L'impression qui résulte de cette fine analyse n'est cependant pas une impression de scandale, c'est une impression d'étonnement. Ces personnages nous choquent quand nous pensons qu'ils exercent un ministère religieux et qu'ils mêlent à leurs fonctions sacrées tant de mondanité, d'ambition temporelle, d'amour du plaisir et des bonnes choses de ce monde; mais nous avons rarement l'occasion de faire cette réflexion. Pendant trois longs volumes, nous vivons au milieu d'un

(1) Voyez sur ce roman la *Revue* du 15 août 1855.

monde composé d'ecclésiastiques, sans entendre parler de la religion et des choses divines. Évêques, doyens, chapelains, archidiacres ne s'entretiennent entre eux et ne nous entretiennent que des biens de la terre, des plaisirs mondains et des médisances de la société. — Quel sera leur nouveau doyen? M. Harding restera-t-il gouverneur d'*Hiram's Hospital?* Est-il vrai que M. Slope, le chapelain, soit devenu amoureux de la signora Neroni, une jolie femme coquette, qui, pour comble d'horreur, est une femme mariée? On dit que mistress Eléonore Bold a réussi à inspirer à M. Arabin une tendre inclination. Le nouvel évêque, M. Proudie, voudrait bien conférer le bénéfice vacant à M. Harding; mais l'évêque n'est pas tout à fait maître chez lui, et mistress Proudie a juré que le bénéfice serait donné à M. Quiverful, qui est si pauvre et qui a quatorze enfans! Voilà quelques-uns des thèmes ordinaires de la conversation. De religion, de doctrine, à peine un mot çà et là. Un des axiomes les plus judicieux du dandysme transcendental, c'est qu'un homme n'est parfait qu'autant qu'il est parvenu à effacer en lui toutes les traces de sa profession et de son origine. Les dignitaires anglicans de M. Trollope sont donc des *gentlemen* accomplis, car on ne devinerait jamais à leurs allures qu'ils sont des ministres de l'église, si leur carte de visite ne nous l'apprenait pas. On dirait une société de gentilshommes qui, par une fantaisie assez bizarre, se sont avisés de jouer un roman ecclésiastique, comme au XVIIe siècle la haute société s'amusait à jouer des romans pastoraux. Leurs titres et leurs fonctions ressemblent à une décoration, à un costume artificiel, comme la houlette et les rubans de la pastorale. Le roman ecclésiastique que jouent ces personnages déguisés en *clergymen* n'est pourtant pas précisément une pastorale, quoique les soupirs, les intrigues et les *flirtations* n'y manquent pas; c'est une sorte d'imbroglio réaliste à l'*anglaise,* où des convoitises très positives poursuivent des biens très matériels. Tout est mis au service de ces convoitises, même un sermon, même un pamphlet religieux, si bien qu'on croirait voir les personnages du *Lutrin* de Boileau représentant une comédie de M. Scribe. Le royaume de l'église est de ce monde, sinon le royaume du Christ, et les dignitaires de Barchester font de leur mieux pour le prouver. Entrons, avec l'auteur de *Barchester Towers,* dans l'intimité de quelques-uns de ces personnages, ils rectifieront quelques-unes de nos idées sur le caractère ecclésiastique, et nous prouveront qu'on peut être à la fois ministre de Dieu et homme d'affaires consommé.

Le vieil évêque de Barchester vient de mourir, et son fils, l'archidiacre Théophile Grantly, n'est pas tellement abîmé dans sa douleur qu'il n'ait le temps de penser à ses intérêts personnels. C'est

lui qui doit être le successeur de son père, car le premier ministre est partisan de la haute église, à laquelle appartient l'archidiacre. Aussitôt que l'évêque a rendu le dernier soupir, l'archidiacre envoie un message à Downing-street; mais à peine le message est-il parti, qu'arrive une sinistre nouvelle qui ajoute encore à la douleur légitime du docteur Grantly : le ministère est renversé. Malheureux archidiacre! avoir en un même jour à pleurer la perte de son père et à trembler que la partie la plus importante de son patrimoine, l'évêché, ne lui échappe! Et l'évêché lui échappera. Le nouveau ministre appartient au parti évangélique et nommera le docteur Proudie, un des membres distingués de ce parti. A cette nouvelle, la rage du docteur Grantly s'exhale en imprécations et presque en blasphèmes. Le docteur se met à haïr le nouvel évêque d'une haine très compliquée. Il le hait parce qu'il lui a dérobé son héritage; il le hait parce qu'il est hostile au parti de la haute église; il le hait enfin parce qu'il n'est pas un *gentleman*. Les questions de doctrine et les nuances religieuses lui sont fort indifférentes, mais non les manières et l'éducation. La première vertu d'un ecclésiastique, ce n'est pas d'être pieux, savant, dévoué à son ministère, c'est d'être un *gentleman*. Haute église, basse église, ces mots ne représentent pas aux yeux du docteur deux systèmes différens, mais deux classes d'hommes distinctes. La haute église est le parti naturel des gentilshommes, le parti évangélique est le parti des gens mal nés. C'est un scandale qu'un évêque appartenant au parti de la basse église; il attribuera au sentiment religieux plus de valeur qu'aux fonctions sacerdotales, parlera de réformes à introduire, d'écoles du dimanche à établir, supprimera la musique religieuse à l'office divin. C'est le renversement de la hiérarchie anglicane; autant vaudrait donner l'évêché à un dissident. Un évêque de ce genre est traître envers l'ordre auquel il appartient, car, sans le vouloir, il ferait supposer que la religion est supérieure au prêtre, et la foi à la hiérarchie, tandis qu'au contraire la hiérarchie est nécessaire à la foi, et le prêtre est l'interprète de la religion. La doctrine n'est rien que par le prêtre, et par conséquent le prêtre est tout. Quiconque dira le contraire est non-seulement un impie, mais, ce qui est bien plus grave, un homme mal né. Telles étaient les opinions du docteur Grantly sur la religion. A ces opinions il joignait certains principes pratiques qui n'étaient pas précisément inspirés par l'esprit évangélique : par exemple, que l'autel doit non-seulement faire vivre le prêtre, mais l'entourer d'opulence et de luxe, et que c'est pure duperie que d'abandonner aux païens du monde les avantages du comfort, de la bonne chère et de l'élégance. Le docteur se connaissait en vins exquis, en mets recherchés, en décorations intérieures,

en ameublemens. Un petit détail suffira pour faire comprendre la nature de ce dandysme ecclésiastique : pour rien au monde, il n'eût dîné sur une table ronde, meuble qui, selon ce gentilhomme clérical, ne pouvait convenir qu'à un *cockney* enrichi ou à un dissident. Un autre de ses principes était qu'on devait haïr ses ennemis de toute son âme, ne jamais leur faire quartier, même quand ils demandaient merci, et n'abandonner la partie que lorsqu'ils étaient exterminés. Cependant le docteur Grantly était, malgré ses vices mondains et peut-être à cause de ces vices, exempt du vice clérical par excellence, la tartuferie; c'était un mondain, ce n'était pas un cuistre; c'était un pharisien peut-être, ce n'était pourtant pas un hypocrite.

L'antagoniste apparent de l'archidiacre était ce docteur Proudie, qui lui avait soufflé le patrimoine épiscopal; mais son ennemi véritable était M. Slope, le chapelain de l'évêché. Du docteur Proudie il n'y a rien à dire, sinon qu'il était de la dernière insignifiance. Il n'était évêque que de nom; l'évêque véritable était sa femme, mistress Proudie : c'était elle qui distribuait les bénéfices, nommait aux emplois vacans. Lorsqu'il voulait disposer de la moindre charge dans son diocèse, il le faisait subrepticement, en cachette, comme un délinquant honteux ou un esclave qui profite de l'absence de son maître. Un geste de colère de mistress Proudie le faisait rentrer sous terre; un mot de tendresse lui arrachait toutes les concessions qu'elle désirait. Plusieurs fois M. Proudie avait essayé de secouer ce joug féminin, et il avait même formé à cet effet une ligue avec son chapelain; mais hélas! le chapelain ne passait pas la nuit dans la chambre de l'évêque, et il avait la douleur de voir rompre tous les matins les filets qu'il avait tendus la veille. Ce chapelain était, après mistress Proudie, le personnage important de l'évêché. M. Slope formait avec le docteur Grantly le contraste le plus complet. M. Slope n'était pas un *gentleman,* mais un croquant de la pire espèce. L'hypocrisie avait pénétré toutes les parties de son âme et de son corps; il était comme saturé de cafardise. Son regard était hypocrite, sa démarche était hypocrite, ses paroles n'exprimaient qu'assurances hypocrites. Ses mœurs étaient pures et cependant comme infectées de vice; il ne mentait pas, et cependant son langage n'était jamais sincère. Il appartenait au parti de la basse église, et il connaissait à fond tous les manéges et tous les stratagèmes des intrigans de ce parti. Il savait que la puissance véritable du prêtre n'est pas dans l'église, mais au foyer domestique, qu'elle n'est pas dans la pompe extérieure, mais dans la direction des cœurs. Il tonnait contre les idolâtries introduites dans le culte par les *highchurchmen,* contre la musique religieuse, contre les au-

tels trop ornés; au fond, s'il eût dit sincèrement sa pensée, il aurait déclaré que c'étaient là de pauvres moyens de parler à l'imagination et d'étendre la puissance de l'église : on servait bien plus sûrement l'influence du clergé en flattant les lubies d'une vieille fille dévote, en adressant de timides complimens aux veuves, en caressant les enfans. M. Slope était passé maître dans cet art de la prédication à domicile, de la conversation dévote, de la galanterie cléricale. Aussi ce personnage, qui, à première vue, était odieux à tous les hommes, trouvait-il des défenseurs charitables et quelquefois ardens dans le camp féminin. Le sentiment qu'il inspirait aux femmes n'était cependant pas la sympathie, mais une sorte de pitié. Comme tous les hommes l'attaquaient, les femmes se croyaient obligées de prendre sa défense et de réparer les injustices du sexe fort; mais M. Slope, comme il arrive souvent aux intrigans rusés, s'abusait sur la nature du sentiment qu'il inspirait, et se prenait lui-même dans ses propres piéges. Il essayait d'exploiter à son profit cette compassion sympathique, où il croyait trouver un commencement d'affection, et, révélant ainsi son odieuse nature, détruisait en un instant la bienveillance dont il était l'objet. Il était astucieux et perfide; mais sa cupidité gloutonne et empressée lui faisait perdre à chaque instant le fruit de ses ruses. Il se précipitait sur chaque occasion qui se présentait; il faisait mieux : il étendait le bras et ouvrait la main longtemps d'avance pour la saisir au moment où elle passerait. C'est ainsi qu'il lui arriva une fois de solliciter la place de doyen de Barchester quinze jours avant que le doyen ne fût mort. C'est ainsi qu'il perdit la confiance de mistress Bold pour avoir insinué des propositions de mariage avant d'être sûr des dispositions du cœur de la veuve. C'est ainsi encore qu'il perdit la protection de mistress Proudie pour avoir voulu soustraire intempestivement l'évêque au joug de sa femme. Toute son habileté ne pouvait dissimuler la bassesse de ses instincts, et cet homme, dont tous les instans étaient employés à duper ses semblables, ne parvenait en dernier résultat qu'à se duper lui-même. C'était un publicain qui avait été longtemps au service des pharisiens.

Les Stanhope n'étaient ni publicains, ni pharisiens; c'étaient de purs mondains, baptisés dans l'église anglicane, et qui ne valaient guère mieux que de simples gentils non convertis. Figurez-vous, si vous pouvez, tous les scandales et toutes les habitudes païennes de la Babylone abhorrée des puritains transportés dans le foyer d'un grand dignitaire de l'église anglicane. Le père, M. Stanhope, était un des grands dignitaires du diocèse de Barchester; il cumulait plusieurs emplois et trouvait moyen de n'en remplir aucun. Profitant de la faiblesse du dernier évêque, il avait vécu en Italie avec

sa famille presque sans interruption pendant les quinze dernières années, et avait oublié, au milieu des musées et des palais païens, ses devoirs et presque son éducation. Se rappelait-il sa liturgie, et était-il capable encore de célébrer l'office divin? C'était une question controversable. M. Stanhope était le plus indolent des hommes, et quand il sortait de son indolence, c'était pour entrer dans des accès de colère furieuse, fort impuissans à réparer les désastres qu'il n'avait pas eu la force de prévenir. Les désastres, en effet, pleuvaient sur la famille. Quoique la fortune de sa femme fût considérable et que son revenu annuel dépassât la somme énorme de trois mille livres sterling, il avait descendu, sans y songer, les degrés qui conduisent au gouffre de la dette, si bien qu'il était probable que cet homme opulent laisserait ses enfans à peu près sans ressource. C'étaient là de grands soucis, mais tous les soucis s'évanouissaient, pour M. Stanhope, en présence d'une table bien servie, car il avait au plus haut degré ce vice qui s'allie à la paresse, la sensualité. Mistress Stanhope était une femme naturellement vaine et mondaine, que le *far niente* de la vie italienne avait encouragée dans ses défauts. La paresse était pour elle le seul état désirable dans la vie. Du gouvernement d'une maison, elle ne comprenait rien que la décoration intérieure et les détails de luxe et de comfort. Le chef véritable de la maison était Charlotte, la fille aînée, personne active, diligente et coupable, qui avait encouragé les folies de sa famille, afin de conserver la direction suprême du ménage; mais à l'exception de Charlotte les enfans dépassaient encore en excentricité vicieuse leurs excentriques parens.

Madeline Stanhope, la seconde fille, avait fait son éducation en Italie, dans les salons de Milan, dans les villas du lac de Côme, dans les bals de Florence, dans les théâtres de Naples. Elle unissait à une beauté surprenante un cœur sec et une âme vide. Elle avait donc passé sa jeunesse à donner des tentations aux hommes et à désespérer par ses coquetteries ses nombreux admirateurs. Elle avait été la cause volontaire de duels nombreux qui flattaient sa vanité cruelle, et s'était acquis une réputation très méritée d'immorale légèreté. De brillans cavaliers avaient plus d'une fois recherché sa main, et elle les avait renvoyés humiliés ou désespérés; mais, comme il arrive d'ordinaire, elle finit par choisir le plus indigne de ses adorateurs. Elle épousa un aventurier italien, capitaine dans la garde papale, moitié soldat, moitié espion, nommé Paolo Neroni. Après six mois de vie conjugale à Rome, elle revint chez ses parens, sans autre bagage que les vêtemens qu'elle portait sur elle, mais infirme pour le reste de ses jours. On présuma, car elle n'osa avouer la vérité et on n'eut pas le courage de la lui arracher, que

les brutalités de son mari n'avaient que trop vengé les nombreuses victimes qu'avaient faites ses anciennes coquetteries. Dès lors on n'entendit plus parler du signor Neroni, et la signora resta à la charge de ses parens. Les leçons de la Providence avaient été perdues pour elle, et cet accident affreux ne l'avait pas rendue meilleure. Toujours belle malgré ses infirmités, elle trônait sur le sopha qu'elle ne quittait plus, et se plaisait encore à émouvoir et à torturer les cœurs qui l'approchaient.

Le jeune frère de Madeline, Ethelbert, lui ressemblait presque en tout point. Il était comme elle léger, vaniteux et coquet, mais exempt de méchanceté. Ses nombreuses sottises ne faisaient tort qu'à lui-même. Depuis longtemps, il avait dépassé l'âge de la première jeunesse, et il en était encore à faire choix d'une profession. Il avait été élevé pour l'église, ne s'était senti aucun goût pour la vocation ecclésiastique, et s'en était allé achever ses études dans une université allemande, d'où il avait rapporté toute sorte de notions fantastiques inconnues en Angleterre. Il essaya de l'étude du droit, s'en dégoûta bien vite, et résolut de se faire artiste. Il partit pour l'Italie, et quelque temps après son départ étonna sa famille en lui écrivant qu'il avait embrassé le catholicisme, qu'il était protégé par les jésuites, et qu'il allait partir pour la Judée comme membre d'une mission chargée de convertir les Juifs. Ce furent les Juifs qui le convertirent. Il embrassa le mosaïsme, et annonça à ses parens qu'ils recevraient la visite d'un prophète juif qui l'avait traité avec bonté en Palestine. Le prophète vint en effet à la villa Stanhope, s'y établit contre le gré des habitans, et déclara qu'il ne partirait pas avant d'avoir touché l'argent qu'il avait prêté à Ethelbert. Le mosaïsme n'avançant pas la fortune de ce dernier, il revint à la religion de ses pères. Lorsque sa famille fut de retour en Angleterre, Ethelbert songea de nouveau à entrer dans les ordres; mais cette pensée n'était pas plus sérieuse que les autres, et il continua à vivre dans la fainéantise, le dilettantisme et les *flirtations*. Il aimait à étonner par la singularité de ses vêtemens et à bouleverser les idées de ses interlocuteurs. Il faisait la cour à toutes les femmes indistinctement, sans aucun scrupule de conscience et sans souci des conséquences que sa légèreté pouvait entraîner. Dépourvu de préjugés et en même temps de haute moralité, il n'avait aucun respect pour le rang et aucune aversion pour la mauvaise compagnie. Souple, familier, il étonnait plus qu'il ne choquait, plaisait souvent et ne scandalisait jamais.

Que pensez-vous de cette famille de hauts dignitaires de l'église anglicane? Madeline Stanhope est-elle la fille d'une danseuse ou la fille d'un *clergyman?* Ethelbert est-il un dandy dilettante ou un

candidat aux ordres sacrés? Et M. Stanhope lui-même est-il autre chose qu'un vieux pécheur mondain endurci dans sa frivolité? Ce qui frappe en effet dans tous ces personnages du roman de M. Trollope, c'est qu'à l'exception de M. Slope, ils n'ont aucun des vices de leurs professions; ils n'ont que des vices laïques. Les meilleurs ont les faiblesses de bons pères de famille comme M. Harding, ou les faiblesses de maris bornés et domptés comme l'évêque Proudie. L'archidiacre Grantly est un type d'ambitieux; mais il est audacieusement ambitieux à la manière laïque, et non sournoisement ambitieux à la manière ecclésiastique. Les pires de tous, les Stanhope, sont gangrenés de vices, mais de vices mondains. La famille et le monde occupent tous leurs soucis; de l'église il est à peine fait mention. On discute des questions d'héritage et d'intérêt, on agite des projets de mariage, et l'amour remplit tout le temps que l'ambition laisse inoccupé. Cet esprit mondain finit par gagner même ceux qui ont considéré leurs devoirs comme incompatibles avec la vie du monde; il suffit du regard d'une femme pour changer les dispositions de leur cœur, car les femmes sont aussi puissantes dans ce milieu ecclésiastique que dans la société. Elles commandent comme mistress Proudie, ou laissent agir paisiblement leur influence inévitable comme Éléonore Bold, ou induisent les cœurs en tentation comme la signora Neroni. Ces personnages se prennent d'ailleurs pour ce qu'ils sont, ne font jamais un retour sur eux-mêmes, et n'ont aucune aspiration vers la sainteté. Ils sont mondains sans peur et sans reproche, et ne craignent au monde qu'une seule puissance, la presse. Le *Jupiter* seul (lisez le *Times*) a le privilége de les faire trembler. Il est impossible d'imaginer des types qui soient plus éloignés du caractère sacerdotal que les *clergymen* de M. Trollope. On voit bien qu'ils sont appelés doyens, chanoines, recteurs; mais on a envie de se demander si ce ne sont pas simplement des titres honorifiques ou des titres académiques conférés à des *scholars*.

Les romans de M. Trollope n'attaquent aucun point de doctrine et de principe. Il n'est pas fait une seule fois allusion aux dogmes anglicans, et nous pouvons supposer que l'auteur est assez indifférent à cet endroit; mais ils attaquent la hiérarchie, et dans l'église anglicane le point essentiel, important, n'est pas le dogme, c'est l'organisation ecclésiastique. Nous ferons comme M. Trollope; nous nous garderons de rechercher si l'église anglicane est ou non fondée sur des bases logiques, et nous nous en tiendrons à cette question des mœurs mondaines dans le haut clergé anglican, que le romancier a si bien mise en lumière. La peinture de ces mœurs singulières et si contraires à toutes nos idées fait naître en nous un

sentiment que nous donnerons au lecteur, non comme une opinion, mais comme une pure et simple impression. La question du célibat ecclésiastique et du mariage des prêtres a été agitée bien souvent depuis trois siècles, sans que les partisans du célibat ou du mariage aient pu parvenir à convaincre les personnes impartiales et réellement éclairées. A notre avis, les partisans de l'une ou l'autre opinion ont également d'excellentes raisons à leur service. Quel homme de bon sens pourrait trouver quelque chose à reprendre au mariage des prêtres? Mais d'un autre côté quelle imagination élevée et quelle âme délicate oserait prendre parti contre le célibat ecclésiastique? Le mariage des prêtres n'a rien qui répugne au bon sens et à la raison, car le mariage est fondé sur la nature, il est favorable aux bonnes mœurs, il est compatible avec les devoirs de toutes les professions. En revanche, le célibat répond à toutes les idées que nous nous formons du caractère sacerdotal; il répond à un idéal de vie sainte, alimentée par l'unique pensée de Dieu, tirant son unique bonheur de Dieu et non de la créature. N'y aurait-il pas moyen cependant d'expliquer cette contradiction? Le célibat, qui plaît beaucoup à l'imagination, est combattu par le bon sens, car le célibat ecclésiastique requiert également de tous les hommes qui l'embrasseront les vertus les plus idéales et les plus ascétiques, tandis que le mariage n'exige que les vertus ordinaires de l'honnête homme. Il est assez difficile d'admettre que tous les hommes qui feront vœu de célibat seront tous également saints. C'est trop exiger que d'exiger d'un ministre de village les vertus d'un ascète; il n'a que faire de ces vertus pour remplir ses humbles devoirs. Le mariage lui sera très salutaire, car il le rapprochera de ses paroissiens, lui fera mieux comprendre les difficultés de leur existence, lui donnera plus d'autorité pour les conseiller et les exhorter. Le mariage des simples prêtres n'a donc rien que le bon sens ne puisse approuver; mais la question change beaucoup lorsque, des rangs obscurs du clergé populaire, on s'élève vers les plus hauts échelons de la hiérarchie. L'imagination se prête malaisément à admettre le mariage des princes de l'église. Il est choquant de penser que les successeurs des apôtres unissent la direction des âmes au gouvernement d'un ménage. Les devoirs d'un évêque sont de l'ordre le plus élevé, et cette fois les vertus d'un ascète y semblent à peine suffisantes. C'est en vain que le bon sens essaierait de protester, et de dire qu'après tout un évêque n'est qu'un homme comme un simple ministre; l'imagination, plus sensée cette fois que le bon sens, répond que les fonctions épiscopales ne peuvent s'accorder qu'avec une vie de sainteté, ou tout au moins qu'avec une vie dégagée des préoccupations mondaines et des détails mesquins que le mariage entraîne nécessairement avec lui. Un simple ministre, marié ou non,

deviendra difficilement un mondain : sa position modeste le protége contre de pareils écarts; mais un évêque marié, par sa position élevée, devient nécessairement, fatalement un mondain. Ce sera peut-être un homme vertueux et accompli, mais à coup sûr le *gentleman* dominera en lui le prêtre. Aussi nous a-t-il toujours semblé (encore une fois ce n'est pas une opinion, c'est une impression) que la meilleure organisation ecclésiastique était peut-être celle de l'église russe, qui permet le mariage aux simples prêtres, et qui exige que les évêques soient tirés du clergé régulier et aient mené la vie ascétique. Dans une telle organisation, le mariage et le célibat sont en parfait accord avec les fonctions que le prêtre doit remplir et le caractère dont il est investi.

Les romans de M. Trollope, quoique l'auteur s'abstienne soigneusement de toute opinion tranchée, et qu'il évite autant qu'il est en lui de discuter, soulèveraient plus d'une question. M. Trollope est un écrivain satirique, ce n'est pas un pamphlétaire. Il a considéré le spectacle de l'Angleterre contemporaine avec des lunettes de radical, mais sans passion et sans entraînement, et il a raconté ce qu'il avait vu : une aristocratie envahie par le flot croissant de la démocratie, se défendant habilement encore contre cette marée envahissante par des digues et des canaux, et détournant au besoin ses flots pour engraisser ses propres terres; des classes moyennes de plus en plus nombreuses, s'élevant en richesse et en puissance, mais rapidement épuisées par les efforts mêmes qu'elles font pour s'élever, se fondant avec l'aristocratie, et la renouvelant jusqu'à ce qu'enfin elles l'aient entièrement transformée; un haut clergé mondain, politique, sans esprit chrétien, sans doctrines précises, espèce de féodalité cléricale qui reste debout non comme une institution religieuse, mais comme une institution sociale. Voilà ce qu'il a vu, ce qu'il a raconté avec toute sorte de réticences polies, et en s'abstenant malicieusement de formuler aucune conclusion. Nous ferons comme lui. Les conclusions qu'on pourrait tirer de pareils livres seraient téméraires, et risqueraient fort de recevoir un démenti des événemens. On doit les lire, non dans la pensée de s'éclairer sur l'avenir de l'Angleterre, mais pour mieux apprendre à connaître le présent. Ils n'ont pas la prétention de dire ce que sera l'Angleterre à la fin du siècle, mais de peindre l'Angleterre à cette heure précise de 1858. De tels livres peuvent servir comme de bornes milliaires, pour indiquer le chemin parcouru par la société anglaise depuis l'ère des réformes, et pour montrer la direction qu'elle va continuer à suivre; mais ils n'ont pas la prétention de dire avec quelle vitesse cette société continuera son voyage, ni quelle route elle prendra dans l'avenir.

ÉMILE MONTÉGUT.

MOS DE LAVÈNE

SCÈNES ET SOUVENIRS DU BAS-LANGUEDOC.

I.

Fabriac est un petit village du Bas-Languedoc. Assis au pied du mont Saint-Loup, la première montagne de la chaîne des Cévennes, il disparaît presque tout entier sous les majestueuses roches grises qui l'environnent. Ni les arts, ni la science n'ont jamais pénétré dans ce coin de terre presque inconnu, dont les habitans ont gardé la simplicité des premiers âges. Cependant, malgré les teintes sévères du paysage qui l'entoure, malgré l'âpreté de ses roches, malgré sa rare verdure, son mince filet d'eau et ses maisons pauvres et nues, peut-être même à cause de tout cela, Fabriac offre au touriste un attrait particulier. On y respire un air salubre, pur, vivifiant, qui calme les sens et repose l'esprit fatigué des agitations mondaines.

Par une belle journée du mois de septembre, époque où le midi de la France jouit de son véritable printemps, un jeune voyageur, le sac sur le dos et la tête inclinée, s'était assis sur une petite éminence de gazon jauni. Il venait de quitter la grande route, et avant de s'engager dans un petit sentier qui mène à Fabriac, il se reposait, plutôt par recueillement que par lassitude, en face du panorama pittoresque qui se déroulait sous ses yeux. Une brise douce et embaumée rafraîchissait l'air. La nature était calme, et les sons les plus affaiblis devenaient perceptibles. On entendait la clochette des troupeaux sur la pente des collines, le roulement, assourdi par les ornières sablonneuses, des charrettes remplies de raisin, et les éclats de rire des vendangeurs qui s'élevaient au loin. Les échos répétaient ces mélodies champêtres, comme les tons gradués d'un

mystérieux concert. Tout était harmonie; la pureté du ciel et le calme de l'atmosphère invitaient à la rêverie. Existe-t-il un sentiment plus tristement doux que le souvenir du passé? Lorsque nous faisons renaître dans notre cœur les impressions charmantes ou douloureuses depuis longtemps évanouies, un prestige nouveau ne vient-il pas les revêtir? Le passé est un rêve que nous aimons à caresser; ce qui n'est plus, ce qui ne peut revivre, se pare toujours de séduisantes couleurs. Le jeune voyageur relisait les premières pages de sa vie. Il était né à Fabriac; son père, *maître* Étienne Lavène, et sa mère, *mos* de Lavène, appartenaient à l'aristocratie du village (1). Aimés et vénérés de tous, ils habitaient la plus blanche, la plus jolie maison de Fabriac. Maître Lavène avait assez de terrain à cultiver pour y employer tout son temps; sa femme, la douce Madeleine, ne s'occupait que du ménage. C'était peut-être le seul couple de Fabriac qui n'eût pas besoin pour vivre de louer ses bras aux agriculteurs des environs, et nul n'avait été surpris de voir le petit Marcel Lavène envoyé à Montpellier pour y étudier la médecine.

Absorbé dans sa contemplation, l'enfant de Fabriac repassait dans sa mémoire les scènes de son enfance. Il revoyait les petits oiseaux dénichés dans les bois, les fleurs de lavande conquises à la cime des plus hauts rochers, les processions de la Fête-Dieu où sa jeune voix s'élevait dans les airs avec l'encens et les roses effeuillées, les longues soirées de la froide saison qui groupaient les voisins autour d'un feu pétillant de sarmens de vigne, les visages fatigués des paysans reflétés dans les brillantes bassines de cuivre suspendues au mur. Marcel croyait entendre le cri rauque de sa caille familière qui l'éveillait tous les matins et le bruit monotone des fléaux à blé dans les lourdes heures de l'été. Quatre années s'étaient écoulées depuis qu'il avait fallu quitter les joies paisibles du village pour aller à la ville essayer de devenir un savant. Quatre fois les amandiers avaient fleuri, les hirondelles étaient revenues construire leurs nids d'argile, les raisins avaient versé leur jus dans les cuves de pierre. Depuis ces quatre années, les cheveux de maître Lavène et de Madeleine n'avaient-ils pas blanchi? N'allait-il pas voir son père et sa mère courbés sous le poids de l'âge? Et le grand alisier de la fontaine avait-il encore ses trois branches feuillues? Quiconque est

(1) Ces dénominations de *maître* et de *mos* ne s'emploient que pour désigner les notables. Dans certaines parties du midi de la France, les titres de *monsieur*, de *madame*, ne s'appliquent jamais aux paysans; *maître* et *mos* sont un juste milieu, une sorte de trait d'union entre les deux classes de la société. *Mos*, qui veut dire épouse, dérive de l'espagnol. C'est un des nombreux souvenirs laissés dans le langage méridional par l'ancienne domination espagnole.

revenu après une longue absence dans le hameau natal comprendra l'attendrissement de Marcel.

Quand maître Lavène avait envoyé son fils à Montpellier, il lui avait dit avec cet orgueil que les Maures ont transmis aux Languedociens : « Tu ne reviendras que lorsque tu seras docteur. » Le vœu de maître Lavène était que Marcel remplaçât le vieux médecin du village, et il aspirait au bonheur de le voir, sur un grand cheval blanc, visiter les malades des environs. Marcel avait juré de revenir docteur l'année où ses amis d'enfance partiraient soldats. Les paysans en général écrivent peu; à Fabriac, ils n'écrivent pas du tout. Marcel avait eu des nouvelles de sa famille par les *troupeliers* (marchands de bestiaux) que les soins de leur commerce amenaient parfois à Montpellier, et qui lui apportaient toujours dans leurs grands sacs de cuir quelques cadeaux maternels. Il avait écrit à ses parens une ou deux fois chaque année. Ses lettres avaient fait événement dans cette petite contrée, où le facteur est à la fois chantre, adjoint et laboureur.

On nous permettra maintenant de laisser Marcel plongé dans ses réflexions, et de prendre le sentier qui conduit à Fabriac, afin d'arriver avant lui chez mos de Lavène.

Une modeste fontaine, abritée par des alisiers de la plus belle venue, jaillit au milieu de la petite place du village. C'est le rendez-vous des commères, qui viennent échanger des caquets en remplissant leurs cruches. C'est sous l'ombre protectrice de ces arbres aux petits fruits parfumés qu'à la nuit tombante les amoureux se donnent le baiser du soir. C'est là que le jour se traitent les affaires sérieuses, pendant que les marmots se livrent à leurs jeux bruyans; c'est là que les querelles se vident et que se forment le dimanche les danses joyeuses de la jeunesse. Cette place résume la vie entière du village. D'un côté s'élève le léger clocher de l'église; en face, la mairie est reconnaissable à son drapeau flottant. Le boulanger, le boucher et le maréchal-ferrant ont leur boutique à vingt pas du grand alisier. Une branche sèche de pin, suspendue au-dessus d'une lucarne décorée d'un rideau rouge, témoigne que Fabriac n'est pas étranger aux douceurs du billard et de l'estaminet. Enfin le percepteur ouvre tous les matins ses volets gris vis-à-vis des fenêtres de maître Lavène, qui, en sa qualité de notable, a sa maison sur la place.

Le 4 septembre 185., une activité singulière se manifestait dans le logis de mos de Lavène, comme au reste dans tout le village. Les ménagères, manches et jupon retroussés, allaient, venaient, exposaient les cuivres, ce luxe de leurs pénates, à la chaude température du jour. Les hommes travaillant aux vignes, la population fé-

minine était la seule qui remplît le hameau de ses cris, de ses labeurs et de son agitation. La fête patronale de Fabriac devait se célébrer le lendemain dimanche. Or, pendant les quelques jours qui précèdent la fête du village dans les provinces du midi, on se croirait en Hollande, à voir l'exquise propreté qui brille dans chaque logis; mais bientôt la poussière, la rouille et surtout les mouches s'amoncellent en couches noirâtres que les ménagères respectent jusqu'à la fête prochaine. Mos de Lavène était peut-être, de toutes les habitantes du village, celle qui s'acquittait de sa tâche avec le plus de conscience et de dextérité. Agenouillée devant une grande bassine dans laquelle les rayons du soleil couchant se jouaient en formant une gerbe de feu, la mère de Marcel était si absorbée qu'il fallut plusieurs interrogations d'une fraîche voix de jeune fille pour lui faire relever la tête.

— Ah! ma tante, disait Rose, on voit bien que ce chaudron, qui sert à faire les confitures de mon cousin, vous fait penser à lui. Vous vous oubliez ; mon oncle va arriver avec le notaire de Grabel et sa fille, et rien n'est prêt pour les recevoir!

Mos de Lavène se leva et entra dans la maison de cet air automatique qui montre que, si le corps obéit à l'impulsion d'une volonté étrangère, l'esprit reste complétement indifférent. La mère songeait en effet à son fils.

Madeleine était une grande femme, si maigre que sa peau jaunie se collait sur ses os. Elle avait vieilli vite, comme il arrive au village, où une vieillesse prématurée succède à la première fraîcheur de la jeunesse. Ses yeux, d'un bleu pâle, avaient une expression d'une douceur infinie. Un mince liséré de cheveux noirs bordait sa blanche coiffe tuyautée et serrée sur les tempes. Sa robe de laine brune, dont la jupe, trop longue pour une paysanne, n'était pas assez ample pour une dame, avait un corsage juste, avec des manches étroites, qui fermaient bien aux poignets, comme il convenait à son rang. Son fichu d'indienne jaune et bleu déployait des dessins à rosaces régulières disparus depuis l'empire, et qui ne se retrouvent que sur les épaules des mos les plus âgées. Un long tablier d'alépine noire complétait sa toilette. Personne ne se souvenait de l'avoir vue autrement, ni à vingt ans, ni à quarante, ni en hiver, ni en été, ni pendant qu'elle avait tremblé de la fièvre dans un vieux fauteuil délabré, ni lorsqu'elle avait bercé son petit Marcel dans ses bras. Seulement, les jours de grande fête ou de grande joie, une chaîne d'or à triple rang entourait son cou ridé; un *clavier* (1) massif ré-

(1) Chaînes d'argent attachées au tablier par un énorme crochet du même métal, et qui servent à supporter les ciseaux et souvent une clé.

sonnait sur son tablier avec un cliquetis argentin, et de longues boucles d'oreilles allongeaient encore l'ovale de sa figure. La mère de Marcel avait dû être jolie : son nez aquilin, la coupe gracieuse de son visage, en étaient un indice certain; mais ses lèvres s'étaient si complétement amincies et décolorées, il y avait si longtemps que ses joues creuses avaient perdu leur embonpoint, que l'on se demandait si jamais personne vivante avait vu ces traits délicats dans toute leur fraîcheur. Pourtant Madeleine avait mené une vie toujours calme et sereine. Elle avait vécu dans ce pauvre village, se flétrissant sans regret, sans le savoir peut-être. Elle était née, elle s'était mariée, elle mourrait, sans comprendre l'existence au-delà des rochers grisâtres qui semblaient avoir déteint sur elle. Son caractère était si facile et si doux, qu'elle avait toujours plié sous la volonté d'autrui. Enfant, Madeleine avait obéi à son père; femme, à son mari; mère, elle eût obéi à son fils, s'il fût resté près d'elle. L'humble mos était le type de ces créatures effacées qui suivent la direction qu'on leur donne avec tant de docilité et d'abnégation, qu'elles sont considérées comme des êtres simplement utiles, dont la mission est de se dévouer à ceux qui les entourent, d'adoucir leur existence, de leur prodiguer des soins et des consolations sans se plaindre jamais. Le côté sublime de ces organisations, c'est qu'elles n'ont pas la conscience de leur rôle et le remplissent par une sorte d'instinct. Madeleine était capable d'éprouver pour ceux qu'elle aimait toutes les joies, toutes les tortures de la vie; elle les aurait toujours ignorées, s'il eût fallu qu'elle les éprouvât pour elle-même.

Cependant cette âme si docile à toutes les impressions d'autrui était possédée par un sentiment vif et profond, capable d'inspirer à l'humble mos les résolutions les plus fermes, les luttes les plus vigoureuses, les dévouemens les plus énergiques : c'était l'amour maternel. Comme une flamme mystérieuse, ce sentiment brillait au fond du cœur de Madeleine; le souvenir et l'espérance l'alimentaient de leurs doux rayons. La mos passait de longues journées à se rappeler l'enfance de son fils adoré, jadis bercé par sa tendresse et ses chansons. Deux larmes silencieuses coulaient lentement sur ses joues ridées, lorsqu'elle pensait qu'il devenait homme loin d'elle. Puis un éclair jaillissait de ses yeux et séchait ses pleurs, car l'idée du retour succédait à celle de l'absence. Madeleine se recueillait pendant des heures entières pour songer au jour heureux qui ramènerait Marcel dans ses bras. Il ne la quitterait plus; elle jouirait jusqu'au moment suprême de sa présence et de son affection! Elle désirait vivre longtemps pour suivre la vie de son enfant. Elle ne se sentait jamais seule, car ses journées n'étaient ni assez longues, ni assez silencieuses, ni assez ol itaires pour ses tendres rêveries. Souvent,

la tête inclinée sur la poitrine, le tricot abandonné sur les genoux et les mains croisées sur son tablier, Madeleine, assise au fond de sa cuisine, avait l'air de dormir, tandis que son cœur veillait, agité par les douces sensations de l'amour maternel.

Pendant que sa nièce mettait le couvert, mos de Lavène alla passer l'inspection de sa demeure. Au rez-de-chaussée s'étendait une vaste cuisine, décorée au milieu d'une longue table massive. Une large cheminée promettait des feux resplendissans et de riches veillées. La couleur noire et reluisante des meubles en bois de noyer jouait l'ébène; les dimensions imposantes de ces meubles vénérables étaient en harmonie avec l'aspect de la salle basse, et indiquaient qu'ils n'appartenaient pas à de simples paysans. D'un côté, une porte ouvrait sur une petite écurie, où le *Gris*, l'âne pacifique du logis, donnait l'hospitalité au cheval du notaire, qui venait une fois la semaine effaroucher une nuée de volatiles criards. Une autre porte conduisait au *cellier*, espèce de cave à fleur de terre, entourée de tonneaux de toute grandeur. Un pressoir à vis de bois, garni encore de marc de raisin, et la forte odeur alcoolique qui s'en échappait annonçaient qu'on était en pleines vendanges. Le premier étage se composait de trois chambres. Celle des époux Lavène offrait pour tout luxe un petit saint Jean-Baptiste en cire rose, un grand perroquet vert en craie, achetés au marchand ambulant, un pot à l'eau en porcelaine à fleurs d'or, qui n'avait jamais contenu la moindre goutte d'eau, et dans lequel se prélassait, en guise de bouquet, un plumeau aux mille couleurs. Venait ensuite la chambrette de Rose, qui la partageait avec des pigeons familiers, une légion de lapins et quelques perdreaux en sevrage. La troisième chambre était celle de Marcel et des étrangers que recevait maître Lavène. Des centaines de grappes de raisins suspendues au plafond par de gros fils, des planches chargées de fruits, des provisions de blé et de légumes entassés dans les angles, de grandes jarres d'huile dans un coin, disaient assez que les lits ne sont que des accessoires dans les chambres des villages méridionaux. Cependant ces maisons solidement bâties, soigneusement fermées, couvertes de bonnes tuiles, et dans lesquelles règne une espèce de comfortable, seraient fort enviées par les pauvres habitans de certaines parties de la France, qui n'ont pour se défendre de la rigueur de leur climat qu'une méchante cabane couverte de chaume.

Madeleine terminait à peine ses derniers préparatifs, lorsque le bruit d'une carriole retentit sur la place. La ménagère s'élança hors de la maison pour courir au-devant des nouveau-venus. La charrette, conduite par maître Lavène, contenait un chargement complet de malles, de cartons et de corbeilles de toutes formes. Une jeune

demoiselle, assise au milieu de tous ces bagages, s'efforçait de les arracher aux courroies qui les retenaient. M. Dutal, le notaire de Grabel, essayait, quoiqu'un peu maladroitement, de lui venir en aide. Un cercle de curieux entoura bientôt la carriole. Chacun dans le village voulait voir *le monde* qui arrivait chez mos de Lavène, et faisait tout haut ses réflexions. — Tiens, la fille du notaire! — Est-elle promise à Marcel Lavène? — Et ce garçon qui ne vient pas encore cette année? — Faut-il qu'il ait la tête dure pour ne pas en savoir autant que le vieux médecin Biret! — C'est une belle fille que Mlle Nina! Avez-vous vu sa robe de soie?

Ce ne fut pas sans peine que Madeleine, après l'échange des premières civilités, put faire entrer en triomphe chez elle le notaire et sa fille. Rose s'élança pour embrasser Nina; mais celle-ci, se rejetant un peu en arrière, lui présenta la main de façon à éviter toute nouvelle tentative d'expansive amitié.

— C'est mon habit de vendangeuse qui te fait peur, Nina? dit la jeune paysanne toute confuse; je n'ai pas eu le temps de m'habiller, mais j'y vais.

— Après souper, ma fille, dit maître Lavène, qui entrait dans la cuisine; puis, jetant quelques sarmens au feu : — Femme! cria-t-il avec un timbre de voix rude, sers-nous vite; monsieur le notaire doit avoir faim.

Madeleine posa sur la table, sans mot dire, le potage fumant. Elle subissait la volonté de son mari, ainsi que la subissent toutes les villageoises languedociennes, comme un ordre suprême devant lequel il n'y a qu'à s'incliner. Elle s'assit loin de la table, son écuelle sur les genoux, se levant au moindre signe de son mari pour servir ou desservir les convives. Petit et replet, maître Lavène avait un abord rude et de brusques manières. Le regard incisif de ses yeux gris et perçans intimidait, et sa franchise touchait de près quelquefois à la brutalité; mais sous ces âpres dehors il cachait un cœur dévoué et une honnêteté rare. L'épiderme seul était mauvais, le fond était excellent.

— Et Jean? cria-t-il en frappant de son poing la lourde table, habituée à ces démonstrations énergiques; croit-il que nous allions toujours lui faire sa part, et qu'il lui soit permis de venir manger lorsque les autres se coucheront?

— Mon oncle, répondit Rose en rougissant, Jean est occupé avec ses camarades à coudre la tente qui doit nous abriter demain contre le soleil.

— On ira les aider après souper, reprit l'agriculteur, et on leur montrera que l'aiguille de maître Lavène est plus habile encore que celle de la jeunesse. Tu me prépareras un paquet de ficelle, entends-tu, Rose?

Un peintre eût trouvé que Rose était séduisante de fraîcheur, de jeunesse et de beauté dans son rustique costume de vendangeuse. Son visage avait ces tons chauds dont Murillo a doté ses brunes madones, et que le soleil du midi répand sur le teint de ses enfans privilégiés, comme il donne à ses fruits le duvet velouté qui en fait l'éclat. Un petit bonnet en indienne lilas avait bien de la peine à contenir sa soyeuse et brune chevelure. La basquine qui emprisonnait sa taille cambrée, le court jupon qui laissait voir sa jambe fine et son bas bleu, le tablier dont les grands nœuds tombaient par derrière, étaient d'une toile si fine et si blanche, qu'on aurait cru que ce costume était un travestissement de fantaisie. La physionomie de Rose respirait un air de franchise et de bonté engageantes.

Mlle Nina ne disait mot. Elle pensait à ses cartons, qui sans doute étaient sens dessus dessous dans sa chambre, et elle ne répondait que par un regard courroucé aux questions pleines de sollicitude que lui adressait son père. Le notaire de Grabel, s'étant trouvé veuf de bonne heure, avait concentré sur sa fille toute son affection, qui avait fini par dégénérer en une insigne faiblesse. Il avait fait élever Nina dans un pensionnat de Montpellier, et depuis son retour il subissait la tyrannie de cette enfant avec une résignation aveugle. C'était un homme doux, paisible, qui, pour éviter la moindre discussion, aurait consenti à exécuter tous les caprices de sa fille. Mlle Dutal était le type de ces créatures neutres qui ne sont ni demoiselles ni paysannes. Elle était la fiancée de Marcel. C'était chose convenue entre les deux pères : Nina épouserait le nouveau docteur dès qu'il serait de retour. La jeune demoiselle se promettait un grand plaisir d'être *dame* et d'aller choisir ses cachemires à Montpellier. Le mari était un accessoire; elle ne le connaissait pas, mais elle espérait qu'il arriverait en habit noir, cravaté de blanc, ganté de jaune et orné de moustaches à la Van-Dyck. C'était tout ce que désirait cette tête légère, qui ne raisonnait plus comme une humble paysanne, mais comme certaines poupées de la ville.

Les villageois du midi jouissent dans leurs amours d'une liberté naïve et touchante. A quinze ans, ils se choisissent, ils s'aiment, ils se le disent. Pendant plusieurs années, ils sont amans et fiancés. Les soucis du ménage ne viennent que plus tard s'abattre sur leur tête. Dès que le jeune homme a ramassé la somme nécessaire pour acheter ou faire bâtir une maisonnette, et la jeune fille les quelques écus qui doivent servir à son modeste trousseau, le curé bénit une union que la famille a depuis longtemps ratifiée. La pureté et la constance qui règnent dans ces mœurs de l'âge d'or sont telles qu'un exemple d'infidélité de part ou d'autre est fort rare. Celui qui abandonnerait sa promise se déshonorerait, et l'indignation publique le forcerait à quitter le village, s'il ne consentait à rendre le bonheur à celle

qu'il a trahie. Combien la plupart des unions qui se forment dans nos cités ressemblent peu à ces amours si chastes dans leur abandon, si nobles dans leur simplicité! Maître Dutal et maître Lavène avaient malheureusement dans leurs projets matrimoniaux imité les *messieurs* plutôt que les villageois. Ils ne s'étaient pas demandé si leurs enfans s'aimeraient, mais si les intérêts de la fortune de feue Mme Dutal s'ajouteraient à la dot de Nina, et quelle serait la somme qu'on offrirait au vieux médecin de Fabriac pour le décider à quitter le pays et abandonner sa clientèle à Marcel. Maître Lavène n'avait pas mis un seul instant en doute l'obéissance passive de son fils, car il trouvait tout naturel qu'elle s'inclinât devant les droits sacrés de la paternité. Du reste, il supposait que Marcel serait très heureux d'épouser une jeune fille riche et bien élevée. L'idée de sacrifice ne lui était pas venue à l'esprit, mais bien celle de reconnaissance. Madeleine, avec ce tact féminin qui dans certains cœurs maternels est une véritable intuition, soupirait tristement à l'idée de l'union projetée. Il lui semblait que Marcel ne pourrait y trouver le bonheur, et elle priait Dieu de changer la résolution de son mari. Elle enviait pour son fils le sort heureux de Rose, qui avait donné son cœur, deux Pentecôtes passées, à Jean, bon et laborieux jeune homme, le premier aux vignes et à la danse. Bien que cette tendre affection ne fût un secret pour personne, que tout le village l'eût sanctionnée de son assentiment, et que Jean fût admis comme un fiancé dans la maison de Lavène, le nom et la présence du jeune vigneron amenaient toujours sur le front de sa jeune promise cette rougeur adorable qui est la révélation d'un pudique amour.

Un coup sec frappé à la porte d'entrée fit tressaillir Rose, qui pensait à Jean; elle courut ouvrir, mais, au lieu de Jean, la personne qui entra était notre jeune voyageur du chemin de Fabriac, c'était Marcel! Rose commença, tout interdite, une belle révérence que le nouvel arrivé interrompit par un baiser bruyant, et, sautant dans la salle basse, il courut se jeter dans les bras de sa mère.

— Tu es docteur au moins? s'écria maître Lavène en pensant aux frais de thèse pour lesquels Marcel avait obtenu un supplément à sa modeste pension.

— Je ne serais point revenu sans mon diplôme, répondit le jeune homme, qui, tirant un large pli de son sac, l'offrit fièrement à son père.

Rose riait, Madeleine pleurait, toutes deux s'émerveillaient qu'il fallût si peu de temps et si peu de chose pour faire d'un homme un médecin. Marcel, qui désirait surprendre ses parens par la double joie de son succès et de son retour, leur avait épargné les incertitudes des examens, et rien dans sa dernière lettre ne trahissait sa

prochaine arrivée. Maître Étienne dépliait, lisait, retournait en tous sens le précieux parchemin qui donnait tant de droits à Marcel. La famille Lavène goûtait un de ces instans de complet bonheur, si rare en ce monde, et que fait naître le retour d'un être aimé. Aussi ne fut-ce qu'après quelques minutes d'embrassemens et de questions échangées que Marcel découvrit la présence du notaire et de sa fille, qu'il salua en s'excusant. Maître Lavène prit la main de Nina, et la mettant dans celle du jeune docteur :

— Garçon, dit-il, voilà une bonne et *brave* demoiselle que nous aimons comme notre fille; je m'expliquerai plus tard. En attendant, nous allons boire à la santé de deux amoureux, car Rose est promise à Jean Coustou, et je pense bien qu'avant la Saint-Martin nous boirons à deux noces, ajouta-t-il en regardant son fils et Nina.

Comment Rose ne rougit-elle pas cette fois en entendant proclamer son amour, et pourquoi son verre trembla-t-il quand elle le porta à ses lèvres? C'est que la maligne enfant avait regardé Marcel pour jouir de sa surprise à cette brusque allusion; son bon et sensible cœur s'était trop vivement alarmé de la pâleur subite de son cousin pour penser à elle et au chaste bonheur qui l'attendait. La perspective de ce mariage terrifia en effet le jeune homme. Il savait que les désirs de maître Lavène se traduisaient en ordres sévères, et sur le visage peu agréable de Nina il crut entrevoir le linceul d'ennui prêt à ensevelir le bonheur et la liberté de sa jeunesse. Rose et Madeleine furent seules à remarquer la prompte tristesse de Marcel, et leurs yeux échangèrent un de ces regards anxieux dont les femmes ont le secret.

II.

Le lendemain du retour de Marcel à Fabriac, le village célébrait la fête patronale, qui a lieu tous les premiers dimanches de septembre. On sait quelle joie expansive règne dans ces solennités champêtres... Le vieillard endosse son habit de velours, qui a blanchi avec ses cheveux; un verre du vin qu'il a récolté pendant sa jeunesse semble lui rendre pour quelques heures le feu du temps passé. Quant aux hommes, ils se partagent entre deux plaisirs : la partie de boules, qu'ils font en devisant sur le prix des vins, et la partie de cartes, pendant laquelle ils traitent les marchés de grains et de bestiaux, le tout arrosé de la liqueur dorée et épicée qui porte dans le pays le nom de *carthagène*, puis interrompu par des repas dignes de Gargantua. Mais c'est surtout pour les jeunes gens, garçons ou filles, que l'heure qui sonne le premier dimanche de septembre est

le signal du bonheur, car avec ce jour reviennent la danse, les rires, l'amour, tous les enivrans plaisirs de la jeunesse.

Maître Lavène descendit de bon matin, le col raide dans sa cravate empesée, et, s'approchant du lit de son fils, il lui parla en ces termes d'un ton solennel :

— Garçon, pendant que tu t'occupais à Montpellier de te faire un état, moi, je pensais à t'assurer ici un avenir. Tu as vu Mlle Nina. C'est une belle blonde, fort bien élevée, une demoiselle qui sait jouer d'un instrument, et qui a plus de parures à elle seule que n'en ont toutes les femmes de Fabriac réunies. Elle a hérité de sa mère, et, outre ce que lui assure son père, elle apportera soixante mille francs dans son tablier! C'est un riche parti, et, si le gendre du notaire était médecin, il pourrait se vanter d'avoir la clientèle la plus *cossue* de tous les environs. Eh bien! garçon, tu es un heureux coquin, et je crois que tu es né coiffé; tu peux en toute assurance faire ta cour à Nina, car tu es son fiancé. M. et Mlle Dutal t'aiment déjà. Ne rougis pas, j'avais ton âge lorsque j'ai épousé ta mère, et, vois-tu, en mettant *ma croix* à ton contrat, je signerai un billet de santé et de longue vie. Ce qui est dit est compris; va embrasser ta future.

Maître Lavène voulut bien prendre l'attitude embarrassée de son fils pour un acquiescement tacite. Il mit son silence sur le compte de la surprise, et l'interprétant à l'avantage de ses projets : — Garçon, ajouta-t-il, je pense que c'est l'excès du bonheur qui te coupe la parole...

Les jeunes gens du village vinrent très heureusement tirer Marcel de sa fausse position. Le corps de la *jeunesse* (1), en tête son *cap dé jouvén* (2) portant le drapeau, et le hautbois aux sons nasillards fermant la marche, venait apporter le gâteau de la fête. Ce gâteau, coupé par petits morceaux dans une grande corbeille portée par les deux plus jolies filles de Fabriac, est distribué dans toutes les maisons où se trouve une jeune fille ou un jeune garçon. C'est un impôt adroitement imposé aux parens, qui, en échange, sont obligés d'offrir à la *jeunesse* des dons en nature destinés à réconforter les danseurs, ou de l'argent qui sert à subvenir aux frais de la salle de danse. Madeleine vint déposer sa part d'œufs et de fruits dans la grande corbeille. Pendant que maître Lavène tirait avec une certaine lenteur quelques pièces blanches d'une vieille bourse de cuir, les jeunes gens reconnaissaient Marcel et fêtaient en chœur son retour. « C'est Lavenou! » criaient-ils avec transport. Dans les villages du midi, les aînés ne sont jamais appelés par leur

(1) Dans les villages méridionaux, les jeunes gens qui ne sont pas encore mariés forment une joyeuse association appelée *la jeunesse*.

(2) *Caput juventutis*.

nom de baptême. On arrange leur nom de famille en diminutif, afin qu'ils ne soient pas confondus avec leur père. Maître Lavène avait été lui-même *Lavenou* jusqu'à la naissance de son fils, et si Marcel avait eu encore son grand-père, il n'aurait été appelé que *Lavénétou*. Les jeunes gens, ravis de retrouver leur ancien camarade bon et doux comme autrefois, ressentant aussi un peu de fierté de se voir tutoyés par un *monsieur*, l'enrôlèrent dans leur bande joyeuse, et le bruyant cortége compta un quêteur de plus. Bientôt les sons mélangés du hautbois champêtre et de la musique recrutée à Montpellier donnèrent le signal de la *farandole*.

La farandole est pour les villages du midi ce que le canon est pour les villes les jours de réjouissances publiques. C'est l'annonce, l'ouverture, la joyeuse inauguration de la fête. Chacun prend une jeune fille par la main, et une chaîne immense entraîne toute la jeunesse. Les mariés, le fussent-ils depuis un seul jour, sont exclus de ce divertissement populaire. La farandole est souvent gracieuse, calme et élégante. Elle glisse légèrement sur le sol, elle tourne en silence dans les rues et sur les places, et c'est alors la plus jolie danse qu'on puisse imaginer. Dans ce cas, on l'appelle *branle*. Le *cap dé jouvén* ouvre la marche, faisant flotter son drapeau, dont les vives couleurs se déploient dans les airs et guident les danseurs. Le hautbois, ainsi qu'il arrive dans les promenades ou dans les danses du midi, se place toujours à la fin de la chaîne. Il joue un air très vif, à deux temps, qui rappelle le galop. Les danseurs exécutent en glissant des passes, des rondes, des festons, des ondulations variées. Ce branle, qui glisse sans cris et sans tumulte, se fait chaque jour pendant la fête, dans le village, au début et au retour du bal. C'est d'ordinaire l'expression d'une joie pure et chaste; mais il arrive que ce branle si doux et si poétique prend quelquefois un aspect tout différent : il commence *piano* et finit en un *crescendo* formidable. La farandole devient alors une espèce de course au clocher, folle, terrible, tournant en mille replis sur elle-même, entrant par toutes les portes, sautant par les fenêtres, gravissant les échelles, se traînant sous les tables, franchissant les barrières, ne connaissant point d'obstacle, portant l'épouvante dans les maisons, allant, courant toujours, jusqu'à ce que le hautbois épuisé fasse entendre son aigre et dernier soupir. Le mérite des danseurs est de ne jamais se lâcher les mains et de suivre aveuglément le chef de la jeunesse. Le *cap dé jouvén* est élu tous les ans. C'est le roi de la fête. Il dirige et commande; il a la responsabilité de tous les divertissemens et la mission de maintenir l'ordre. C'était Jean cette fois qui était revêtu de ce joyeux honneur, et Rose lui abandonna sa petite main hâlée avec un doux sentiment d'orgueil.

Il est rare qu'il y ait un nombre impair dans les jeunesses villageoises. Cependant, la farandole organisée, Marcel se trouva seul et un peu embarrassé avec son long habit noir et ses bottes vernies. Les jeunes gens, ennuyés de voir un retard dans le plaisir qui ouvrait la fête, lui crièrent un peu brutalement : — Eh ! Lavenou, va chercher Mlle Dutal, c'est *la tienne.* Allons, dépêche-toi, ou tu seras à la queue.

Avant que Marcel eût répondu, maître Lavène arriva tout essoufflé, conduisant pompeusement Nina. La *jeunesse* battit des mains et poussa un joyeux hourra. La fille du notaire appuya son gant paille sur le bras de son fiancé, et les deux jeunes gens partirent silencieusement à la suite de la bruyante chaîne. Les vieilles gens se tenaient sur le seuil de leur porte, regardant avec inquiétude si le tourbillon tumultueux n'allait pas envahir leur demeure. Les jeunes mariés suivaient avec une expression de regret l'avalanche vivante qui leur rappelait les joies passées, et les enfans couraient après la marche furibonde, l'accompagnant d'éclatantes clameurs.

Après la farandole, ce fut le tour du bal, qui eut lieu sous une vaste tente pavoisée de drapeaux. Marcel, abandonnant Nina, pour laquelle il s'était montré assez froid, s'était rêveusement accoudé sur le rebord d'une grande pierre creuse qui ordinairement servait d'abreuvoir, et dans laquelle, en l'honneur de la fête, quelques carafes de limonade se rafraîchissaient en compagnie de plusieurs bouteilles d'absinthe. Le jeune homme s'amusait à disperser avec son haleine les blanches plumes que des pigeons effarouchés au milieu de leurs ébats nautiques avaient laissées dans cet humble bassin. Cette distraction bien puérile en apparence cachait une suave extase. En écartant légèrement le fin duvet des ramiers, Marcel voyait se réfléchir dans l'eau un ravissant visage de jeune fille. Il ne pouvait détacher ses yeux de ce tableau gracieux, et n'osait faire le plus petit mouvement de peur que l'adorable vision ne disparût. Il était là, immobile, doucement ému, jouissant d'un incognito charmant qui lui permettait d'admirer, sans l'intimider, une séraphique créature, et son haleine servait de vent propice aux flocons délicats qui, en nageant d'un bord à l'autre, entouraient la céleste apparition de leur neige légère. Par malheur un rustre vint prosaïquement étancher sa soif au petit lac enchanté ; le mirage fut troublé : adieu rêverie et poétiques images ! Le jeune homme avait encore les yeux fixés sur l'onde, qui se balançait rapidement après cette secousse, mais il ne distinguait plus rien dans cette tempête en miniature et se demandait s'il n'était pas le jouet d'une hallucination, lorsque le timbre argentin d'une douce et fraîche voix vint assurer son oreille que le rêve enchanteur était une réalité. Levant la tête avec viva-

cité, Marcel se trouva justement sous l'immense tissu de paille qui protégeait le front charmant de la mystérieuse inconnue. Celle-ci était debout sur un banc afin de mieux contempler les danseurs; les grandes ailes de son chapeau rond lui avaient jusque-là caché Marcel. Elle rougit en apercevant le jeune homme, qui, par un geste aussi prompt qu'imprévu, avait en se retournant effleuré son joli visage. Il s'excusa tout tremblant, et balbutia une invitation pour la première contredanse. L'étrangère demanda son consentement à une dame âgée, assise derrière elle, qui l'accorda après un si long préambule sur la chaleur et la fatigue, que les deux jeunes gens arrivèrent trop tard au quadrille. Revenir à leur place était chose impossible, les danseurs formaient une barrière qu'on ne pouvait rompre.

— Eh bien! causons, dit en riant la gracieuse enfant, et avec la franchise ingénue du jeune âge elle raconta à son compagnon qu'elle s'appelait Noélie de Presle, qu'elle était née à Paris et qu'elle était arrivée depuis quelques jours avec sa mère et son frère au château de Saint-Loup, qu'un vieux parent leur avait légué, et où ils venaient passer l'automne.

— Comment! s'écria Marcel, vous habitez ce vieux château si délabré, si triste, et qui ressemble à une prison abandonnée!

— J'aime l'air pittoresque de cette habitation, répondit Noélie, et les tapissiers de Montpellier nous y ont arrangé un séjour très comfortable.

Puis la jeune châtelaine voulut connaître à son tour le nom et la position de Marcel.

— Ah! que ma mère va être satisfaite! reprit-elle; elle craignait tant qu'il n'y eût pas de médecin dans le pays!

Lorsque les deux danseurs revinrent à leurs places après une longue valse, Noélie présenta le jeune méridional à sa mère. Mme de Presle savait déjà par son *payre* (1) que la famille Lavène jouissait de l'estime publique, et lorsqu'elle apprit qu'au lieu d'être un simple officier de santé Marcel était un vrai docteur ayant pris son grade dans une faculté, elle l'engagea avec beaucoup de cordialité à venir la voir souvent à Saint-Loup. La vieille dame mit le comble à son bonheur en le priant de faire danser de nouveau sa fille. Noélie était blonde, petite et frêle. De soyeuses boucles de cheveux entouraient ses traits délicats d'une auréole cendrée. Ses yeux rappelaient le bleu de la pervenche; ils étaient veloutés et modestes comme la douce étoile des bois, et de même que cette timide

(1) Le *payre* est une espèce de contre-maître rural qui dirige les travaux des ouvriers et qui les nourrit.

fleur aime à disparaître sous l'ombre qui lui donne son charme et sa fraîcheur, ils s'abritaient sous d'humides et longues paupières. Lorsque Noélie relevait ses cils dorés, un regard pur, radieux, un regard de vierge reflétait son âme candide. On respirait près d'elle un chaste parfum de jeunesse, d'élégance et de naïveté. Sa vie avait été un bonheur doux et serein, sans larmes d'enfant ni soupirs de jeune fille. Elle avait conservé les adorables illusions de l'âge tendre, la franchise d'une âme libre, la joie expansive d'un cœur heureux.

Nina fut très scandalisée que son fiancé dansât avec une jeune fille vêtue d'une simple robe de coutil bleu, sans autre ornement qu'un petit col tout plat. De son côté, la Parisienne avait demandé à Marcel quel était cet assemblage de falbalas et de rubans qui se tenait ainsi raide sur sa chaise. Le jeune homme, qui ne savait pas mentir, répondit en rougissant que c'était la jeune fille avec laquelle son père désirait l'unir; mais il s'empressa d'ajouter qu'il la connaissait à peine, et que sans nul doute ce projet de famille ne pourrait se réaliser, car il n'y apportait de son côté aucune sympathie. Noélie, un peu confuse de sa question, alla dire, afin de réparer son étourderie, quelques douces paroles à la pauvre délaissée. Elle lui annonça l'arrivée de son frère, avec lequel on pourrait faire un quadrille à part. La grosse fille du notaire subit le prestige enchanteur de la jeune châtelaine; elle se demanda même, après avoir entendu le son de sa douce voix, si le chapeau de paille et les manchettes unies de Mlle de Presle n'étaient pas plus *comme il faut* que tout son attirail de dentelles et de dorures traînées dans la poussière, et en pensant qu'elle allait danser avec un jeune Parisien de noble origine, elle faillit remercier Marcel d'avoir engagé Noélie. Les orgueilleux ont quelque chose de bon : ils ne connaissent pas la jalousie.

Hector de Presle, à son retour de la chasse, vint en effet rejoindre sa sœur. C'était un beau jeune homme, très amoureux de sa personne et recherchant la louange, mais bon garçon du reste. Il se débarrassa de sa carnassière et de son fusil, et sur un signe de Noélie, il invita Nina à danser. Le petit quadrille s'organisa donc à l'écart.

Le visage de Marcel, d'ordinaire assez pâle, s'était chaudement coloré. Sur son front pensif semblait rayonner une félicité inconnue. L'idole séraphique si longtemps bercée dans ses rêves solitaires était là, sa main dans sa main, son sourire répondant à son sourire, ses cheveux blonds effleurant son visage. Noélie de Presle réalisait l'idéal de son cœur, c'était l'ange qu'il devait aimer. Marcel n'avait jamais entendu le pur accent de la France du nord. Cet élégant langage sortait en notes perlées de la jolie bouche de Mlle de Presle, et

le jeune homme avait son âme suspendue aux lèvres de la charmante étrangère. De son côté, la jeune châtelaine, habituée aux phrases compassées de ses danseurs parisiens, se sentait agréablement surprise de l'énergie méridionale qui régnait dans les paroles du jeune docteur. Ils s'abandonnaient donc tous deux à un charme également vif, l'un avec l'élan d'un cœur qui voit combler ses vœux les plus chers, l'autre avec la quiétude d'une douce ignorance que viennent surprendre des impressions nouvelles.

Mme de Presle avait été fort peu remarquée par les paysans de Fabriac. En effet, elle était venue en simple cornette, abritée sous son ombrelle; or, dans le midi, le chapeau est pour la femme ce que l'habit noir est pour l'homme. Les mos même ne se permettent qu'un bonnet plus ou moins orné, car la coiffure est la preuve distinctive de la position féminine, et dire *une dame à chapeau,* c'est indiquer une personne appartenant au plus haut degré de l'échelle sociale. La physionomie de Mme de Presle avait une exquise expression de bonté; ses yeux, d'un bleu pâle, lançaient encore quelques-uns de ces vifs rayons que l'on admirait chez sa fille. Ses cheveux n'avaient fait en vieillissant qu'adoucir et éteindre leurs teintes. Chez Mme de Presle, tout était doux et effacé : la voix, les traits, les nuances de sa robe et de son châle.

Cependant le ciel s'était chargé de nuages; quelques larges gouttes de pluie, suivies d'un coup de tonnerre lointain, vinrent consterner les danseurs. L'orage s'avançait, et chacun dut regagner promptement sa demeure. La famille de Presle ne pouvait penser à retourner au château. La pauvre Parisienne demanda en vain une voiture, une patache, une charrette; le chemin conduisant à Saint-Loup serpentait entre de grosses pierres rapprochées, et n'était praticable que pour les piétons. La mère de Noélie regardait avec stupeur les petits lacs jaunâtres que la pluie avait déjà creusés dans le sable foulé de la salle de bal. Le vent secouait violemment la tente, et les grands alisiers agitaient en frissonnant leurs petites feuilles. Il fallait prendre un parti et se résigner à demander l'hospitalité à un villageois, au risque de périr d'ennui dans cette hôtellerie improvisée. Mme de Presle allait prier Jeannette, la domestique et la nourrice de Noélie, de lui indiquer la maison la plus convenable de Fabriac, lorsque maître Étienne Lavène, prévenu par son fils, vint demander en assez bon français à la châtelaine de lui faire l'honneur de souper sous son toit en attendant la fin de l'orage. La Parisienne accepta avec empressement, et la famille de Presle fut bientôt installée au foyer des Lavène. L'atmosphère s'était si brusquement rafraîchie que Mme de Presle et la nourrice s'établirent avec béatitude autour d'un feu clair de sarmens. Hector avait tiré de son sac

le produit de sa chasse et montrait à Nina la manière de plumer les cailles grasses sans les endommager. Nina ne s'apercevait nullement du sentiment sympathique qui grandissait entre Marcel et Noélie. En amour, les plus intéressés sont souvent les plus aveugles, et puis la pauvre fille était fascinée par l'éclat de la chaîne d'Hector, ses breloques et les brillans boutons de son habit de chasse. Marcel et Noélie ne disaient rien, mais ils caressaient ensemble la tête soyeuse de Fox, le chien anglais du jeune chasseur, et le bel épagneul semblait se laisser magnétiser sous les passes si douces des deux mains amoureuses.

C'était un grand événement pour la famille Lavène que cette réception faite aux châtelaines de Saint-Loup. Que de questions attendaient Madeleine le lendemain à la fontaine, et quelle importance ce souper allait lui donner dans le village! On se mit à table au roulement affaibli du tonnerre, qui se retirait majestueusement. Après souper, on sortit. L'orage était passé. Des milliers d'étoiles scintillaient au ciel. Hector et Noélie auraient bien désiré passer la soirée au bal champêtre, où avaient été disposées de fort jolies illuminations; mais Mme de Presle avait sa migraine, il fallut partir. La châtelaine pria son hôte de l'accompagner avec une lanterne; elle avait si peur des ronces, des cailloux et des serpens! Maître Lavène marchait le premier, son fanal à la main; puis venait la chancelante Parisienne, appuyée sur la vieille nourrice. Noélie et Hector fermaient la marche; mais celui-ci, se dégageant doucement du bras de sa sœur, lui dit à voix basse : — Noélie, j'ai grande envie de danser le fameux galop, je reste au bal; notre mère n'en saura rien, ne me trahis pas; M. Marcel voudra bien me remplacer auprès de toi.

Et sans attendre la réponse, le jeune étourdi courut rejoindre les danseurs, se promettant de faire une cour assidue à sa jolie hôtesse Rose, dont il avait fort admiré la beauté. Marcel, tout ému du bonheur que lui laissait Hector, mit en tremblant la main de la jeune fille sur son bras. Noélie ne dit rien de peur d'éveiller les soupçons de sa mère et d'attirer une réprimande à son frère, et la petite caravane se mit en marche avec un certain recueillement.

Un religieux silence régna d'abord parmi les voyageurs : maître Lavène aurait cru, en parlant le premier, enfreindre toutes les lois de l'étiquette. On était arrivé au pied du pic de Saint-Loup, quand la lune vint éclairer doucement l'étrange et sombre silhouette de ce géant des rochers. Le pic de Saint-Loup a fourni le thème de plusieurs légendes méridionales. Voici la plus accréditée, et celle que raconta d'une voix timide Marcel à Noélie. De splendides trésors sont entassés sous la base colossale du rocher. Il est une porte se-

crète qui, à minuit, la veille de la Saint-Jean, s'entr'ouvre à tout mortel; mais si l'appât du gain retient plus de cinq minutes l'ambitieux dans l'immense grotte, il meurt enseveli sous des monceaux d'or, car l'antre se referme lorsque l'horloge de Fabriac fait retentir une seconde fois les douze coups dans le silence de la nuit. La voûte ténébreuse est divisée en trois galeries qui offrent successivement leurs richesses à la cupidité. La première est remplie de monnaie de cuivre. « Ce serait bien lourd à emporter, se dit le quidam, j'aurai bientôt fait d'aller dans la seconde salle, et j'y trouverai plus de profit. » Il y court et voit des milliers de pièces d'argent qui flatteraient délicieusement sa vue, si les feux étincelans de l'or qui brille au fond de la troisième galerie ne l'attiraient par leurs reflets fascinateurs. « Vite, dit-il, quelques pas encore, et ma fortune est assurée. » Mais l'horloge fait entendre sa voix inexorable, et le rocher de Saint-Loup se referme sur une victime de plus. La moralité de cette histoire, qui enseigne à borner ses désirs, est tout à fait appropriée au sort des paysans; elle se rencontre du reste dans une infinité de récits languedociens, et le *rocher du vieux Substansion*, près de Montpellier, est célèbre aussi par une légende qui diffère fort peu de celle de Saint-Loup.

Noélie disait à Marcel combien elle voudrait revoir et admirer avec lui ce lieu sauvage, et les deux jeunes gens se promirent d'y revenir un jour, au soleil levant. La naïve enfant était en proie à une véritable émotion. Cette nuit si pure et si limpide, les beautés grandioses d'un site nouveau, un tête-à-tête avec un jeune homme pour lequel elle ressentait une secrète sympathie, tout l'enivrait, et elle arrêtait de longs regards ravis sur le paysage. Les senteurs aromatiques des *guarigues* (1) se répandaient dans l'atmosphère, et les petites mares qui servent à abreuver les troupeaux, réfléchissant les étoiles scintillantes, semblaient autant de lampes d'argent placées de loin en loin pour guider le voyageur.

Lorsqu'on fut arrivé au château, Mme de Presle engagea maître Lavène à se rafraîchir. Pendant que Jeannette accompagnait le paysan à l'office, la vieille dame montait dans son appartement, appuyée sur le bras de Noélie. Rentrée dans sa chambre, la jeune fille s'accouda à sa croisée, et, triste d'avoir vu fuir si rapidement une soirée délicieuse, elle en prolongea le charme par la rêverie des souvenirs. Noélie en était à cette première période de l'amour qui s'ignore encore. Le balcon de la jeune châtelaine était tout couvert de roses du Bengale. Ces rosiers, fort vivaces dans les contrées

(1) On appelle ainsi des étendues de terrain qui ne sont pas cultivées. Les troupeaux y broutent une herbe rare, et le plus souvent ces espèces de landes ne peuvent pas être défrichées à cause de la quantité prodigieuse de rochers qui s'y trouvent ensevelis.

chaudes, parviennent à de très grandes hauteurs, et offrent souvent sur leurs tiges flexibles plus de fleurs que de feuilles. La jeune fille se sentait attirée vers ces pâles roses dont elle semblait la sœur. Dès sa plus tendre enfance, elle avait aimé à s'entourer de ces fleurs délicates et suaves; elle abritait avec tendresse pendant la rude saison leurs pauvres têtes bleuies par le froid. L'odeur des roses à cent feuilles était trop énergique pour les nerfs de Noélie. La suave senteur, à peine perceptible, que dégagent les pétales des roses du Bengale avait juste assez d'arome pour cette fine organisation.

Un léger bruit détourna bientôt l'attention de la jeune rêveuse, qui ne put retenir un petit cri de surprise et de bonheur en reconnaissant Marcel. Le jeune homme n'avait pas osé s'en retourner avec son père, qui ignorait sa présence au château, et qui l'eût sans doute vertement réprimandé pour avoir aidé le jeune Hector à tromper Mme de Presle. Il avait donc laissé partir maître Lavène, et, guidé par l'instinct de l'amour, il était arrivé sous la croisée de Noélie. La jeune fille mit un doigt sur ses lèvres pour inviter Marcel au silence, car sa mère ne devait pas être endormie; puis elle cueillit ses plus belles roses, en fit un bouquet, le noua avec le ruban bleu enlevé à son chapeau de paille, et par un geste pudique et espiègle, gracieux et rapide tout à la fois, elle le lança au jeune homme. Marcel reçut sur son cœur ce charmant message d'amour. Noélie avait cru d'abord n'obéir qu'à un caprice sans conséquence; mais aux palpitations tumultueuses de son cœur elle comprit que l'envoi de son bouquet était un gage, et, tout émue de la spontanéité d'un élan qui ne lui avait pas permis la réflexion, elle referma ses volets, non sans regarder encore Marcel à travers les larges fentes qu'y avaient ouvertes la sécheresse et la vétusté.

III.

Le lendemain matin, le soleil était déjà levé que Marcel dormait encore, l'esprit agité par des rêves charmans. Debout à son chevet, sa mère épiait son réveil. La figure de Madeleine trahissait une vive inquiétude. La pauvre mère allait, venait, semblait prendre la résolution d'éveiller son fils, puis se retirait doucement. Au moment où Marcel ouvrit les yeux, Madeleine aperçut le bouquet de roses de Noélie; elle le regarda tristement.

— Ah! *pécaïre!* dit-elle, mon cher enfant, si ton père avait vu ces fleurs, nous étions perdus, car elles viennent du château, n'est-ce pas?

Un oui affaibli par l'émotion fut la seule réponse de Marcel. Ma-

deleine ôta soigneusement les épines des roses du Bengale. — Je voudrais, dit-elle à Marcel, pouvoir enlever ainsi toutes les épines de ta vie... Je sais que tu aimes Noélie, reprit-elle après un moment de silence en se penchant vers son fils, et je guettais ton réveil pour t'annoncer qu'un exprès est venu hier soir de Sainte-Croix avertir M. Dutal que la sœur de sa femme, religieuse dans ce couvent, est dangereusement malade, et qu'elle demande à voir sa nièce. Nina va donc partir.

Et comme Marcel ne put dissimuler sa joie à cette nouvelle. — *Pécaïre!* reprit en soupirant Madeleine, as-tu pensé au rang de Mlle de Presle?

— Hélas! répondit Marcel, oui, je le sais, un abîme me sépare d'elle; mais laissez-moi l'aimer, ma mère. Tout à l'heure je rêvais qu'au bout d'une verte prairie, Noélie en robe blanche effeuillait des roses dans votre grand chapeau. et vous la regardiez avec votre doux et triste sourire. Laissez-moi goûter à mon réveil cette idée consolante que vous, qui seule avez le secret de nos amours, vous les protégerez. Savez-vous, ma mère, quels sont mes vœux et mon avenir à moi? C'est de voir se lever le soleil là où Noélie reçoit ses rayons bienfaisans, c'est de respirer le même air qu'a respiré son haleine, c'est de fouler le sable qu'ont effleuré ses pas. Tenez, ma mère, ajouta-t-il, montrant par la croisée ouverte sur le jardin une échappée de *guarigues,* voyez-vous dans le lointain le château de Saint-Loup, ce point noir qui se dessine sur une ligne bleuâtre? C'est l'horizon de mon bonheur. Noélie saura-t-elle mon amour? oserai-je jamais le lui dire? y aura-t-il un lendemain à cette félicité qui me berce et qui m'enivre? Je n'en sais rien, je ne veux pas le savoir. Ah! laissez-moi l'illusion, le rêve, le mirage de mon amour!

— Il faut mettre notre confiance en Dieu et notre espoir dans l'avenir, mon Lavenou, lui répondit Madeleine. Ne te tourmente pas ainsi, pourquoi douter si vite? Tiens, voilà de belles grenades de notre jardin que j'ai promises à Mme de Presle, ajouta-t-elle en lui remettant un petit panier de fruits; tu les porteras demain à Saint-Loup, dès que Nina sera partie. Tu mettras ton habit, tes gants; fais-toi bien beau. Dieu veuille que Mme de Presle te voie d'un bon œil! Sois surtout aimable envers elle, et tâche de lui plaire comme médecin.

La pauvre Madeleine, en regardant son fils, eut un moment de douce fierté, car elle pensa qu'à la place de Mme de Presle elle serait heureuse d'avoir Marcel pour gendre. Un rayon d'espoir fit briller ses yeux comme deux étoiles; mais ce ne fut qu'une impression fugitive, bientôt dissipée par la vue du notaire et de sa fille. Ceux-ci

descendaient avec maître Lavène. Le départ de M. et de Mlle Dutal fut vite organisé. Les malles de Nina étaient prêtes depuis la veille, et le vieux paysan eut bientôt attelé le *Gris* à la carriole.

Marcel, qui ne savait pas mentir, balbutia assez mal quelques mots de regret sur la maladie de la tante de Nina; puis, après un salut cérémonieux échangé entre les deux jeunes gens, maître Lavène fit claquer son fouet, et la petite charrette partit au milieu d'un rassemblement nombreux de commères, qui ne quittèrent la place que satisfaites par une longue explication de Madeleine sur les motifs du prompt départ de ses invités.

Noélie était assise, le lendemain, sur la terrasse qui domine le château de Saint-Loup. La jeune fille, pensive, ne tournait plus les feuillets du livre posé sur ses genoux. Elle fixait un œil rêveur sur la mince ligne bleue qui se confondait avec le ciel à l'horizon : cette ligne bleue, c'était la Méditerranée. Ce qui absorbait ainsi Noélie, était-ce la vue de cette immensité? était-ce le calme mélancolique qui pesait sur les *guarigues?* était-ce la chaleur lourde qui, comme un réseau de plomb, s'étendait sur la nature? Elle l'ignorait elle-même et n'interrogeait pas ses sensations. Un premier amour, chez une jeune fille naïve, éveille une sorte de remords. Une inquiétude, un saisissement étrange envahissent tout son être. Elle n'a pas encore assez la conscience du sentiment qui l'agite pour le confier à l'amitié; elle ne sait pas ce qui la fait rougir, tressaillir, rêver le jour et veiller la nuit, et si une tendresse amie veut le lui apprendre, elle se refuse à cette révélation avec une sorte d'effroi.

Mme de Presle vint arracher sa fille à sa rêverie. — Noélie, lui dit-elle, je viens te chercher, M. Marcel est au salon. Réellement il est impossible d'être plus poli que ce jeune homme. Il est venu, malgré la chaleur, m'apporter les plus beaux fruits de son jardin.

Aux premiers mots de sa mère, Noélie était devenue aussi rouge que les dahlias qui étalaient au soleil leurs pétales empourprés. Elle suivit silencieusement Mme de Presle. La vieille dame fit visiter son château à Marcel, puis elle l'engagea à dîner. Hector, qui revenait de la chasse, joignit ses instances à celles de sa mère; mais ce fut un regard de Noélie qui seul décida le jeune Lavène à accepter cet honneur. Après le souper, on fit de la musique. Marcel avait une jolie voix de ténor, une de ces voix sympathiques que fait éclore l'ardent soleil du midi. Noélie chanta quelques morceaux de sa petite voix douce, qui était en si complète harmonie avec sa frêle organisation. Hector possédait une solide voix de baryton, qui retentissait en échos sonores sous la large voûte du salon de Saint-Loup. Mme de Presle avait un talent réel d'accompagnateur; chacun remplit dans ce concert improvisé son double rôle d'exécutant et d'auditeur. La soirée s'écoula ainsi agréable et rapide pour tous. La

fraternité des arts est celle qui lie le plus soudainement et le mieux : c'est la franc-maçonnerie de l'âme. On se sépara comme de vieux amis, en se disant : A bientôt!

Le lendemain matin, Marcel, ivre de bonheur et d'espoir, caressait des rêves d'avenir et d'amour sous un doux soleil, par une de ces matinées radieuses qui semblent inspirer la joie, et où l'âme ne se repose que sur des idées riantes. Un messager en sabots vint en courant le prier de se rendre le plus vite possible au château, pour voir Mme de Presle, qui s'était réveillée malade. Le jeune homme fit donc ses premières armes et opéra sa première cure sur la châtelaine de Saint-Loup, dont il calma instantanément le douloureux accès névralgique; aussi fut-il proclamé dans Fabriac le plus savant de tous les médecins passés, présens et futurs, y compris même le vieux M. Biret.

A partir de ce moment, Mme de Presle ne put se passer de son cher docteur. Le père Lavène, fort absorbé dans ses vendanges, trouva tout naturel du reste que son fils se dévouât à ses nobles clientes. — C'est son métier, — disait-il, et il consentit même à *perdre* une demi-journée pour montrer et expliquer aux châtelaines les différentes opérations de la fabrication du vin. Ce fut un jour de fête que celui où il convia Mme de Presle et sa fille à ce spectacle inconnu pour elles. Mos de Lavène avait préparé une brillante collation, et Rose, qui était la *meneuse* de la bande des vendangeurs de son oncle, offrit à Mme de Presle un petit panier des meilleurs raisins, choisis grappe à grappe dans tout le domaine. Les châtelaines, qui ne connaissaient guère, en fait de vignobles, que les maigres échalas d'Argenteuil, ne se lassaient pas d'admirer les belles vignes si touffues et si vertes étalées à leurs pieds. Le doux prestige qui enveloppe la nature du midi à cette époque de l'année charmait les deux Parisiennes. La richesse, l'abondance et la joie du Bas-Languedoc semblent se concentrer dans le mois des vendanges. Un air d'allégresse et de fête est répandu sur ces belles plaines, d'ordinaire si monotones sous leur éclatant soleil. Des nuées de jeunes filles et de jeunes garçons s'abattent en chantant dans ces vignes luxuriantes, dont les pampres entrelacés rampent sur la terre et la couvrent d'un admirable tapis.

Ce qui excita le plus la curiosité et l'intérêt, mêlé de compassion, des dames de Presle fut la manière de manœuvrer les pressoirs à vin. Qu'on se figure deux vis en bois que trois ou quatre hommes font tourner alternativement en se précipitant à la fois, frappant de leurs cuisses et en mesure les grosses barres qui y sont adaptées. Afin de mettre plus d'ensemble dans le choc, ils accompagnent leur élan furieux d'un cri sauvage auquel vient se mêler le craquement de la machine. Ce spectacle a quelque chose d'étrange

et de triste. Pour *chauffer* leurs cuisses, selon leur expression, les paysans se jettent sur la barre de leur pressoir pendant plusieurs jours avant les vendanges. Leurs cuisses, bleuies d'abord par ces coups répétés, finissent par s'endurcir à ce singulier martyre, et lorsque la décuvaison arrive, elles sont tout à fait aguerries et prêtes à supporter sans douleur les chocs les plus violens.

Les habitans de Fabriac voient arriver à l'époque des vendanges une multitude de paysans nés dans les misérables hameaux qui avoisinent la *Montagne-Noire,* située non loin de Castres, dans le département du Tarn. Ces montagnards viennent gagner en un mois dans la plaine de quoi vivre toute l'année au fond de leurs étroites vallées, riches en végétation, mais fort pauvres en produits. Les paysans languedociens sont très durs pour eux. Les malheureux montagnards, qui devraient inspirer une véritable compassion, sont souvent maltraités, et servent toujours de point de mire aux railleries de la bande des vendangeurs où ils sont enrôlés. L'agriculteur qui a loué une bande de ces paysans leur donne un grenier et de la paille pour se reposer la nuit de leurs fatigues du jour. Ils sont là, pêle-mêle, hommes, femmes, enfans, se nourrissant de raisins et d'une soupe grossière qu'ils font le soir en commun et qu'ils mangent à la gamelle. Aussi ces véritables parias resserrent-ils entre eux leurs liens d'affection; ils se lèvent, marchent, travaillent, mangent, dorment toujours par troupeaux. Le soir, au retour des vignes, ils dansent leurs bourrées nationales, non pour se réjouir, mais en souvenir de leur pays, et quelquefois de grosses larmes coulent silencieusement sur les joues des jeunes filles, qui pensent au temps heureux où elles les dansaient si joyeusement sur le seuil de leurs chaumières. Les plaines les plus fertiles, les cités les plus brillantes, ne peuvent compenser pour ces pauvres gens les noyers séculaires, les châtaigniers qui les nourrissent, et leurs misérables cabanes. Il leur faut la fraîcheur de leurs vallées, le parfum de leurs prairies, leurs montagnes de neige et la quenouille de la veillée.

Le mariage de Rose et de Jean fut célébré après les vendanges, époque fixée d'ordinaire pour les unions des paysans, qui sont libres et riches alors. Noélie offrit à la jeune mariée sa blanche couronne nuptiale. Rose convoqua le ban et l'arrière-ban de la gent féminine à venir admirer le joli présent de la jeune châtelaine; mais quelle surprise, en soulevant la guirlande, d'apercevoir au fond du coffre une magnifique chaîne d'or à trois rangs! La chaîne d'or est pour la paysanne ce qu'est le cachemire de l'Inde pour la petite bourgeoise, ce que sont les diamans pour la femme du monde.

La santé chancelante de Mme de Presle ne lui permettait que rarement de suivre Noélie dans de longues promenades champêtres; mais l'excellente veuve, qui désirait ne pas priver sa fille d'un exer-

cice salutaire, permit à Marcel de l'accompagner. Seulement, par convenance, Hector, armé de son fusil et suivi de son chien, se joignait aux deux jeunes gens. Hector avait-il deviné le profond et discret amour qui liait Marcel à sa sœur? Craignait-il d'être importun, ou était-ce chez lui pure légèreté, passion de la chasse ou désir de liberté? Ce qui est certain, c'est que le jeune chasseur ne pouvait jamais trouver de gibier là où désiraient s'arrêter Marcel et Noélie, et ceux-ci avaient toujours quelques curiosités à aller voir bien loin des parages où se rencontraient cailles, lièvres et perdreaux. On se retrouvait cependant pour le retour, et, en voyant revenir les trois jeunes gens dans un si parfait accord, on n'aurait pu soupçonner au château qu'ils se fussent jamais séparés.

Quelles douces promenades firent Marcel et Noélie au doux soleil d'automne, qui, avant de disparaître sous les brumes de l'hiver, leur souriait au milieu d'un ciel d'azur! Ils ne s'étaient jamais dit qu'ils s'aimaient. Lorsque l'aurore envahit le firmament, a-t-elle besoin d'annoncer sa présence? Ils allaient souvent s'asseoir sur un tertre élevé qui dominait une large étendue de *guarigues* parfumées de thym. Leurs regards se perdaient dans le lointain immense, et les *guarigues* exerçaient sur leurs âmes ce mélancolique prestige qui est le charme du désert. Le nom de désert convient bien en effet à ces landes aujourd'hui en partie dépouillées, et qui autrefois étaient couvertes de chênes verts, d'yeuses, de lentisques, de térébinthes, de *cades* (genévriers). Il y a un siècle à peine, la plupart des *guarigues* étaient des bois qui servaient encore de repaire à des sangliers; aujourd'hui il n'y reste plus que quelques rares souches des arbres tombés sous la cognée. Des rameaux rabougris essaient parfois de s'élever des racines oubliées par le bûcheron, mais la dent meurtrière des chèvres et des moutons appauvrit bientôt la malingre végétation de ces rejetons séculaires. Les *guarigues* sont d'excellentes *dépaissances* pour les troupeaux, qui y trouvent une herbe plus succulente et surtout plus nutritive que celle des pâturages de la plaine. Marcel et Noélie aimaient ces plateaux incultes, dont l'air balsamique et une brise légère venant de la mer rendent le séjour salubre et tonique, même au sein des plus fortes chaleurs. Ils cueillaient des bouquets d'*aspic* (lavande), de fenouil et de thym, et les joignaient à l'immense gerbe du distillateur de plantes aromatiques de Fabriac, qui allait butinant de *guarigue* en *guarigue*, suivi d'un âne portant son alambic ambulant (1). Marcel et Noélie allaient quelquefois jusque sur la cime élevée du pic de Saint-Loup, pour promener leurs

(1) Cette distillerie en plein air est une industrie extrêmement originale, propre aux campagnes du midi; mais le produit le plus précieux des *guarigues* est le *kermès végétal* ou *faux chêne*, qui croît entre les rochers, parmi le genêt d'Espagne, le romarin et l'immortelle sauvage.

regards sur les nombreux villages qui s'étalaient à leurs pieds. Tous deux se laissaient aller à l'existence sereine et charmante que leur faisait le sort. C'était un pur et chaste amour qui grandissait à l'ombre, et que nulle crainte ne troublait.

Une petite source fraîche et limpide murmure à mi-côte du mont Saint-Loup : c'était là, dans une espèce de grotte aux parois tapissées de stalactites humides et brillantes, qu'ils aimaient surtout à prolonger leurs causeries. La jeune fille avait une candeur adorable. Elle était aussi paisible et aussi confiante dans ce petit antre mystérieux que dans le parc du château, sous les yeux de sa mère; de son côté, Marcel, ému, n'osant pas fixer ses regards sur sa jeune compagne, les reportait vers son image, qui flottait dans l'eau transparente de la source. — Échos chéris de la grotte, avez-vous redit le langage de ces deux cœurs? Murmure cristallin d'une eau pure, avez-vous répété leurs doux accens? Feuillage léger du capillaire, avez-vous conservé dans vos fines et gracieuses découpures le parfum qui s'exhalait de ces deux âmes? Miroir de l'onde, avez-vous révélé ces regards brûlans qui se perdaient sous votre fuite rapide? Rainette bavarde, avez-vous raconté au milieu des roseaux, dans votre concert du soir, les chastes rendez-vous de la grotte de Saint-Loup?

Un jour, au retour de la promenade quotidienne des jeunes et timides amans, lorsque Marcel se fut retiré, Mme de Presle dit d'un ton sévère à sa fille qu'elle allait écrire au jeune docteur pour le remercier de ses soins, car il n'était plus convenable qu'il se présentât au château. Noélie rougit; sans oser interroger sa mère, elle alla cacher sa confusion et ses larmes sous ses rosiers discrets. La pauvre enfant sentit son cœur se déchirer, et pour la première fois elle se demanda si son poétique amour ne se briserait pas contre les préjugés du monde et l'ambition maternelle.

D'un accent courroucé, maître Lavène annonça à son tour à son fils qu'il venait de tout apprendre, et, assurant que Mme de Presle ne consentirait jamais à lui accorder la main de sa fille, il l'exhorta assez brutalement à oublier Noélie. Il lui parla en revanche de Nina en termes chaleureux, et termina en disant qu'il fallait au plus tôt aller à Grabel pour demander solennellement la fille du notaire en mariage. Une autre nouvelle vint bientôt mettre le comble au désespoir de Marcel : Mme de Presle avait décidé qu'on passerait l'hiver à Nice, car les brouillards de Paris ne convenaient guère plus à la faible organisation de Noélie que les vents âpres et irritans des landes sauvages de Fabriac.

Mos de Lavène, alarmée de la tristesse de son fils, se disait que peut-être Mme de Presle sacrifierait l'orgueil de son rang au bon-

heur de sa fille; il semblait à Madeleine que Noélie ne pouvait trouver un époux plus accompli que Marcel, et que la jeune Parisienne était bien assez riche pour tous deux. Se rappelant la bonté, la bienveillance que la châtelaine avait témoignées à son fils, elle croyait reconnaître dans ces douces prévenances une affection presque maternelle, et elle résolut de décider maître Lavène à tenter une démarche auprès de la noble veuve. Après bien des difficultés, le notable de Fabriac y consentit. Le vieux curé du village fut l'intermédiaire discret et dévoué de la famille auprès de Mme de Presle. Celle-ci, plus étonnée que charmée de l'ambition des Lavène, reçut assez froidement l'ouverture du bon prêtre. Elle répondit au curé que Noélie était bien jeune encore pour qu'on songeât à la marier, que d'ailleurs son désir était de l'établir à Paris, où se trouvaient ses parens. Elle avait accueilli le jeune docteur avec une bienveillance toute naturelle, et lui avait voué dès le premier jour une affection qu'il méritait du reste; mais elle n'avait jamais pensé qu'il pût prétendre à la main de sa fille, et lorsqu'elle avait découvert son amour pour Noélie, sa prudence maternelle avait dû l'éloigner du château.

Maître Lavène s'écria qu'il avait bien prévu cet échec; il était fier, et la souffrance que ressentit son orgueil blessé retomba sur la pauvre Madeleine. Marcel se laissa aller à tout le désespoir d'un amour malheureux. La mos assura que toute espérance n'était pas perdue, et elle désira avoir une entrevue avec la châtelaine.

— Dieu n'a pas créé les femmes paysannes ou comtesses, pensait-elle; mais toutes il les a faites mères, et Mme de Presle finira par nommer mon Lavenou son fils, si Noélie l'aime véritablement.

Lorsque Madeleine se présenta au château, Noélie, qui avait deviné le sujet de l'entretien mystérieux du curé avec sa mère, s'était décidée à avouer à Mme de Presle le tendre sentiment qui l'unissait à Marcel. — Vous savez bien, avait-elle ajouté, que Paris ne me plaît guère; le séjour du midi, pour époux celui que j'aime, ce château solitaire et votre douce compagnie, voilà mes rêves! — Hector avait joint ses instances à celles de sa sœur; Jeannette, la nourrice de Noélie, avait usé de son droit de conseillère, et l'excellente veuve, en proie aux plus grandes perplexités, agitait sans cesse la tête, de telle façon que les boucles de sa chevelure flottaient autour d'elle comme l'image des hésitations de son esprit. La mos trouva donc la châtelaine fort ébranlée déjà, et le récit touchant qu'elle fit de l'amour de son fils émut beaucoup Mme de Presle. Après mille incertitudes, la bonne dame trouva enfin une solution qui conciliait à la fois le vœu de ceux qu'elle aimait et les convenances de la société. Un concours allait s'ouvrir à la faculté

de médecine de Montpellier pour une chaire de professeur; elle mit pour condition au mariage que Marcel s'y présenterait, et que la main de sa fille serait le prix de son succès. La veuve, toujours craintive pour sa santé, n'était point fâchée d'avoir un gendre qui se fût distingué dans les sciences médicales, et le titre de professeur lui parut suffisant pour effacer chez le jeune homme l'obscurité de sa naissance et la médiocrité de sa fortune. Ivre de bonheur et d'espoir à cette nouvelle, Marcel jura que Mme de Presle et Madeleine pouvaient déjà bénir les fiançailles de leurs enfans.

Ce fut un beau jour que celui où Marcel revit Noélie. Mme de Presle et sa fille reçurent le jeune homme sur la grande terrasse du château. Cette aimable saison qu'on appelle l'été de la Saint-Martin brillait alors de son plus doux éclat. Le soleil envoyait ses rayons amollis à travers la sombre verdure des pins, dont l'ombre légère vacillait sur le sol; des montagnes couvertes de neige bordaient l'horizon, tandis que les nuages capricieux ornaient les sommets argentés de dentelures bizarres. Les asters, les dahlias, les marguerites, confondaient leurs fleurs diaprées dans les massifs. Des grappes de balsamines nuancées s'élevaient au-dessus de pâles bégonias; les graines impétueuses de ces plantes d'automne, caressées par un chaleureux rayon, brisaient leur frêle enveloppe, et arrivaient en pétillant jusqu'aux pieds des jeunes fiancés. De mélancoliques plumbagos avaient l'air de pencher leurs fronts décolorés sur quelque douleur mystérieuse, et les élégans marabouts du sumac se balançaient en blancs panaches sur les rosiers de Noélie.

Après avoir interrogé sa mère d'un regard timide, Noélie offrit à Marcel un de ses beaux rosiers du Bengale, planté dans un vase élégant.

— Aimez ces fleurs, dit-elle en rougissant; ce ne sont pas les premières que je vous donne, mais celles-ci ne se faneront pas comme celles de mon bouquet, ou plutôt elles renaîtront par vos soins. Ces pétales délicats semblent l'image de ma faiblesse : comme moi, ils ont besoin pour vivre de soleil et d'amour. En les soignant, Marcel, vous penserez à moi. Greffez-les de roses blanches, et lorsque de nouveaux boutons éclôront au printemps, je reviendrai, heureuse et souriante, cueillir ma couronne de mariée parmi ces fleurs, qui seront parées d'une virginale blancheur.

— Laissez-moi vous donner aussi un souvenir d'amour et un gage de ma foi, répondit Marcel avec émotion, en passant une modeste croix d'or dans le ruban bleu qui ornait le cou de la jeune fille; placez ce bijou sur votre cœur, chère Noélie : il a reposé sur celui d'une femme pieuse et tendre qui sera notre seconde mère; il a reposé sur le mien, qui ne bat que pour vous.

IV.

L'hiver allait cependant séparer les deux jeunes gens, et sur la prière de Marcel, Mme de Presle consentit à ce qu'une correspondance régulière vînt adoucir les tristesses de l'absence. La famille de Presle était partie pour Nice, et Marcel s'apprêtait à quitter Fabriac. Maître Lavène seul ne partageait pas son bonheur. La crainte d'un échec de son fils le désespérait; il avait arrangé pour Marcel et pour lui un avenir paisible, et ce n'était pas sans regret qu'il y renonçait. Il pensait d'ailleurs qu'il avait fait assez de sacrifices pour le jeune docteur, et, comme l'intérêt tenait chez lui une grande place, il se dit que c'était à la riche Parisienne de subvenir aux frais du concours. La délicatesse du jeune homme se révolta à cette idée; le paysan répondit que sa position ne lui permettait pas cette dépense, et Marcel partit un matin pour Montpellier avec un mince bagage, mais le cœur riche d'espoir. Arrivé à l'angle du petit chemin, le jeune homme voulut dire adieu au doux vallon où était né son amour. Il monta donc sur une guarigue élevée dont l'agreste plateau domine le pays. Au loin se dessinaient en points nuancés le mont gigantesque et le château de Saint-Loup, lieux chéris où s'étaient écoulées son enfance et les premières heures de sa tendre passion. La cloche du village sonnait lentement une heure matinale que le coq traduisait en accens criards dans toute la contrée. Une pluie de sarmens coupés par les ciseaux sonores des *tailleurs* tombait déjà sur le sol, et les *lieuses* se répandaient dans les vignes en blancs troupeaux (1). Les feuilles, qui s'agitaient naguère si vertes et si fraîches au sommet des arbres, sèches et grises maintenant, tourbillonnaient tristement avec les broussailles des haies; l'épiderme léger qui avait enveloppé le corps d'émeraude du lézard d'un réseau d'argent gisait suspendu au squelette d'un chardon, comme un débris de filigrane; quelques nids à moitié déchirés se balançaient en haut des amandiers. Les enfans s'amusaient, avec de longues pailles, à faire sortir de leur retraite souterraine les insectes engourdis, ou cherchaient sur l'herbe raidie par la gelée les dépouilles étincelantes des scarabées et des cigales. Quelques vieilles femmes glanaient dans la campagne du menu bois et de rares limaçons. La *coquillade* (allouette huppée), attirée sur la grand'route par certaine pitance, y sautillait auprès des chevaux, et ses plumes, hérissées par le vent, formaient une volumineuse crête sur son corps

(1) En toute saison, les paysannes du midi ne travaillent à la terre que vêtues de blanc.

mignon. Mais bientôt Marcel détourna les yeux de ce tableau champêtre, qui lui parlait le simple et naïf langage de son enfance, pour contempler le point de l'horizon que la Méditerranée bordait d'un mince ruban d'azur. Le jeune homme crut voir, sur ces rivages lointains, Noélie assise devant les vagues murmurantes. La brise matinale, en le caressant, semblait lui apporter les doux encouragemens de sa fiancée, et le jeune homme, appelé par une voix mystérieuse, se mit rapidement en marche vers Montpellier.

Madeleine attendait son fils au détour des grandes roches; la mos cachait, sous sa mantille, un petit coffre qui renfermait le lourd clavier d'argent, la chaîne d'or, les longues boucles d'oreilles, enfin tout son trésor; elle le remit à Marcel, puis, en l'embrassant, elle lui promit de lui envoyer bientôt d'autres ressources. — Je prierai tous les jours pour toi, dit-elle; tu seras heureux, mon Lavenou, car Dieu bénit les mères qui l'implorent au nom du travail et du bonheur de leur enfant.

Et Marcel partit, non sans s'être retourné souvent pour envoyer de nouveaux adieux à sa mère, restée immobile à l'angle du chemin.

A partir de ce jour, la pauvre mos se promit de n'épargner aucun effort pour que sa prédiction se réalisât, pour que Marcel fût heureux. L'humble paysanne était condamnée à finir sa vie comme elle l'avait commencée, par le dévouement. Sa prévoyance maternelle lui disait que la parcimonie de maître Lavène allait tristement aggraver pour Marcel l'épreuve qui lui était imposée. Un jour ou l'autre, la ménagère serait forcée de recourir au travail de ses mains pour assurer à son fils les moyens de poursuivre le but indiqué par Mme de Presle. Elle accepta cette perspective avec résignation, et les circonstances qu'elle redoutait ne se présentèrent que trop tôt.

Un soir, Madeleine pleura amèrement. Marcel lui écrivait qu'il n'avait pas eu depuis quelques jours de nouvelles de Noélie, et il lui semblait que le soleil qui éclairait son esprit s'était éteint. La crainte commençait à entrer dans l'âme du jeune homme, il doutait de lui, et pour surcroît de chagrin il ne lui restait plus du trésor maternel qu'une bague qu'il voulait garder comme une relique sacrée. Madeleine ne dormit pas de la nuit, et au point du jour elle demanda la permission à maître Lavène d'aller glaner des olives pour envoyer à Marcel le produit qu'elle retirerait de l'huile. Un peu de libéralité de la part de maître Lavène aurait épargné à sa femme la fatigue extrême à laquelle elle allait s'exposer, mais il se contenta de l'engager à veiller à ce qu'il ne manquât rien à la maison pendant son absence.

La mos, suivie du *Gris* chargé de paniers et de barils, se dirigea donc vers les *olivettes*. Grâce à sa patience et à sa dextérité, elle avait rempli ses paniers à la fin du jour. En accélérant le pas du *Gris*, Madeleine arriva vers huit heures du soir au château où le *payre* de Mme de Presle avait son moulin à huile. Elle avait ramassé une petite *presse* d'olives, ce qui devait lui rapporter environ trente livres d'huile. Il lui fallut attendre que son tour arrivât. Madeleine était la dernière venue, et ses olives ne devaient *passer* qu'au milieu de la nuit. Elle s'assit au coin du feu, tira ses grandes aiguilles de sa poche, et se mit à tricoter les derniers tours d'un gilet destiné à Marcel.

Le moulin était en pleine activité. Dans cette partie du midi, on s'empresse d'extraire l'huile de l'olive dès qu'elle est cueillie, afin d'éviter le goût âcre et piquant que lui donne la fermentation du fruit conservé trop longtemps. Le moulin est donc obligé de *tourner* jour et nuit pour satisfaire ses cliens dans le plus bref délai. Des escouades d'ouvriers se relèvent alternativement, et l'aspect de cette usine offre, la nuit surtout, une physionomie particulière. Un doux feu de mottes (marc d'olives) brûle lentement dans une immense brasier, autour duquel se groupent les chalands, les curieux, les ouvriers au repos, les bavards et les notables du village. C'est un club au petit pied. On y joue l'écarté sur un baril renversé, avec les mêmes cartes graisseuses qui servent tous les hivers depuis plus de dix ans, et qu'on replace après chaque séance dans la petite niche creusée *ad hoc* sous le manteau de la cheminée. Le vieil adjoint goutteux prend son café à côté du garde champêtre, qui fume une énorme pipe, son chien entre les jambes; la ménagère vient faire chauffer le *récate* de son mari à ce foyer banal; la jeune fille y donne rendez-vous à son fiancé, et chacun écoute ou raconte la chronique du jour à la douce vapeur qui inonde le moulin d'une chaleur parfumée. Le sourd mugissement de la chaudière, le grincement de la presse, les cris bizarres qui accompagnent la manœuvre des ouvriers, la diversité des types qui se renouvellent sans cesse autour du brasier, la vapeur aromatique qui s'élève en spirales bleuâtres, les mille détails enfin de cette scène méridionale offrent un spectacle plein d'étrangeté.

Les olives sont d'abord broyées sous une meule de pierre siliceuse, qu'une vigoureuse mule fait tourner lentement. La pâte humide et noirâtre des fruits écrasés est placée dans des paillassons creux appelés *cabas*. Ces cabas sont élevés en colonne les uns sur les autres et arrosés d'eau bouillante. Lorsque la colonne est assez haute, on fait descendre sur cette pile de cabas, au moyen d'un arbre à vis de bois, une immense poutre horizontale qui, par

son poids, comprime fortement la masse et se relève après avoir fait écouler par sa pression le liquide contenu dans les paillassons. Ce liquide jaillit tout autour de la colonne de cabas, ruisselle en cascades rougeâtres et retombe dans des bassins de pierre. L'huile, plus légère que l'eau, monte peu à peu à la surface de ces réservoirs, où on la recueille avec une feuille de cuivre mince et faiblement creusée. Il faut avoir une main très légère pour retirer ainsi l'huile sans y mélanger une goutte d'eau, et une grande habileté pour ne laisser dans la cuve aucune portion du précieux liquide. Les cliens surveillent minutieusement cette dernière opération si délicate, et les plus riches propriétaires ne dédaignent pas d'aller eux-mêmes voir extraire leur huile, ce qui, pour le dire en passant, met le meunier dans la nécessité de tenir table ouverte en vue de sa haute clientèle. On repasse à la presse hydraulique le marc d'olives qui est resté dans les cabas; mais l'huile provenant de ces résidus ne peut guère servir qu'à l'éclairage. Les usines modernes ont remplacé la grosse poutre par une presse à vis de fer perfectionnée et plus puissante. La routine du paysan est telle néanmoins qu'il se méfie d'un mécanisme qu'il ne comprend pas; il préfère son arbre et sa poutre antique, dont il aime à suivre les évolutions traditionnelles.

Les eaux rougeâtres des bassins s'écoulent aux *enfers*. On appelle ainsi un souterrain où d'immenses cuves reçoivent les liquides de chaque pressée. C'est un antre mystérieux, qui offre au propriétaire du moulin le précieux butin d'une dîme secrète prélevée sur la récolte du client, car ces eaux rougeâtres tiennent encore en suspension une certaine quantité d'huile, qui se sépare lentement du liquide aqueux, et finit par arriver à fleur d'eau au moyen d'une chaleur excessive qu'on entretient autour des cuves. Il se forme quelquefois près de dix centimètres d'huile à la surface des réservoirs, et l'on conçoit le mystère dont le meunier entoure cette opération. Chaque semaine, vers minuit, le meunier passe une ronde, sa lanterne à la main; il tâche, sous différens prétextes, d'éloigner les importuns, et, suivi de son *leveur d'huile*, être graisseux, cagneux d'ordinaire, à moitié vêtu de cuir, ce qui lui donne l'air d'une outre vivante, il se dirige à pas de loup vers son enfer ténébreux. La vapeur condensée contre les parois de cet antre horrible retombe en gouttelettes sur le sol; une odeur âcre et nauséabonde se dégage de ces cuves, sur lesquelles surnage une huile épaisse et infecte. L'obscurité de ces lieux, le costume étrange du leveur d'huile, sa figure patibulaire se reflétant dans le vert miroir des bassins, la lueur vacillante de la lampe accrochée à la voûte, les immenses chaudrons remplis de liquide de toute couleur, l'air sou-

cieux du maître penché vers ces piles profondes, donnent un aspect vraiment fantastique à ces nouveaux enfers.

Une fois sa *presse* terminée, Madeleine chargea le *Gris* du petit baril contenant son huile et de divers paniers remplis de noyaux d'olives convertis en mottes à brûler. Se hissant au milieu de sa charge précieuse, elle dirigea son âne vers Sainte-Croix. La mos s'en revint glacée, mais joyeuse; elle rapportait de Sainte-Croix cinquante francs, prix longtemps débattu de ses denrées. Il fallait passer devant Saint-Loup pour s'en revenir au village. Madeleine jeta un triste regard sur le château désert. Dans les derniers jours d'automne, Noélie avait planté un de ses rosiers chéris aux pieds de la Vierge de Saint-Loup, afin de voir la madone encadrée de verdure et de fleurs au printemps. La végétation du rosier du Bengale, hâtée par le tiède abri du mur, avait déjà déployé de longs rameaux, et un bouquet de beaux boutons prêts à s'ouvrir au premier soleil se balançait un peu au-dessus du chapeau de Madeleine. La tendre mère l'aperçut, et il lui sembla que ces roses aimées de Noélie se tendaient vers elle pour qu'elle les cueillît. Elle les détacha avec précaution pour les envoyer le lendemain à Marcel comme un souvenir du passé, comme un bon augure pour l'avenir. — Ah! pensa-t-elle en arrangeant délicatement la tige du rosier dans sa *gourgouline* remplie d'eau, voilà de quoi ranimer le courage de mon Lavenou!

Le moment de soutenir sa thèse arriva enfin pour Marcel, et Madeleine implora de maître Lavène la grâce de faire un voyage à Montpellier pour encourager et embrasser son fils dans cette épreuve solennelle. Le paysan consentit au voyage de Madeleine; il l'engagea seulement à ne pas se laisser *plumer* par Marcel, comme si la pauvre mos n'avait pas depuis longtemps arraché toutes les plumes de ses ailes pour secourir l'enfant de sa tendresse. Puis il ajouta en forme d'adieu : — Rappelle-toi que le *Gris* vaut son pesant d'or, et que tu m'en réponds; le chemin est long, ne le fais pas marcher trop vite; pars dans la nuit, et mets-lui ta cape, crainte de la froidure.

C'était tout ce que désirait Madeleine; sans remarquer que son mari semblait s'inquiéter beaucoup plus de la santé de son âne que de la sienne propre, elle le remercia avec effusion, et alla prier une voisine de venir la remplacer le lendemain en son logis; puis elle courut chez Rose. — Ma fille, lui dit-elle d'un ton joyeux, je viens te demander un service, c'est de m'accompagner demain à Montpellier avec ton ânesse. Mon pauvre Lavenou doit être dans la gêne, et je veux lui porter quelque argent; mais je n'en ai pas, et j'ai résolu d'aller vendre du vinaigre, du vin muscat et des sarmens à la ville: nous chargerons ainsi nos deux montures, et le prix que nous ob-

tiendrons de nos denrées, nous le porterons à Marcel. Comme il sera surpris et heureux de nous voir!

A l'heure où une brume épaisse enveloppait le village d'un manteau grisâtre, les deux femmes commencèrent les apprêts de leurs frauduleuses cargaisons, car Madeleine, redoutant le blâme de son mari, recommanda à Rose d'agir avec prudence. La bonne mos porta sous sa mantille les fagots de sarmens qu'elle entassa dans la petite cour de Rose, tandis que la jeune paysanne, avec l'adresse et les précautions d'un contrebandier, enlevait à la barbe de son oncle de nombreuses bouteilles de vin et de vinaigre. Les deux femmes eurent de la peine à hisser le tout sur leurs montures, et il fallut se résigner à suivre à pied les ânes, déjà surchargés de mille bagages lourds et gênans.

Pendant qu'au village Madeleine terminait joyeusement les apprêts de la petite cargaison destinée à son fils, Marcel se désespérait à la ville, car toutes ses ressources s'étaient peu à peu épuisées, et il ne pouvait remettre à ses juges sa thèse, faute d'argent pour la faire imprimer. Marcel avait loué à Montpellier une chambre plus que modeste dans la Rue-Basse, illustrée par le séjour qu'y fit Jean-Jacques Rousseau. Il n'avait pour perspective qu'un vieux mur qui lui dérobait presque entièrement la vue du ciel. La chambre du jeune homme réalisait complétement les conditions d'obscurité que semblaient s'être proposées autrefois les architectes du midi; elle était humide comme un caveau. Le jeune homme contempla un matin d'un air éperdu le rosier que lui avait donné Noélie. Il s'étiolait sur son étroite fenêtre, et semblait tendre vers lui ses fleurs pâlies par l'ombre, ses feuilles jaunies par la privation de l'air. — Hélas! pensait Marcel, lorsque ma fiancée viendra cueillir sa couronne nuptiale, elle ne trouvera ni roses ni époux! — Cependant il cachait avec soin à Noélie la fâcheuse position dans laquelle il se trouvait. Sa fierté repoussait l'idée de demander à Mme de Presle la somme nécessaire pour faire imprimer sa thèse, et les lettres de Noélie arrivaient toujours gracieuses et confiantes; c'était le gazouillement d'une jeune âme qui s'épanouit au soleil, à la santé, au bonheur et à l'amour.

Un jour, faisant sur lui un effort suprême, le jeune homme résolut d'aller implorer la générosité d'un vieux docteur fort riche qu'il avait connu autrefois, et qui avait paru s'intéresser à ses travaux. L'amour seul pouvait lui donner la force de tenter et de supporter une pareille démarche. Il se présenta chez M. Rinas (c'était le nom du médecin), mais on lui dit qu'il était parti depuis quelques jours pour aller soigner un de ses amis en Dauphiné. Marcel s'en revint plus triste et plus découragé que jamais, et vers le soir il se jeta sur son lit, tâchant d'étouffer ses sanglots dans son oreil-

ler. Tout à coup, au milieu de la nuit, le jeune homme se leva et courut à la croisée; il venait de penser au rosier qu'il abritait chaque soir près de son lit, et que dans son désespoir de la veille il avait oublié sur l'appui de l'étroit balcon. Hélas! la bise glacée avait séché ses feuilles et fané ses belles fleurs. Il était mort. Les roses penchaient tristement leurs têtes décolorées; on eût dit qu'elles pleuraient leur beauté et leur jeunesse. Marcel prit dans ses bras le pauvre rosier comme s'il eût voulu le réchauffer de son haleine; mais ses forces étaient épuisées, il tomba inanimé sur le sol.

Dans la même nuit, à Fabriac, l'horloge de la vieille église avait à peine tinté deux fois dans le silence, qu'une porte s'ouvrait doucement sur la place du village. Aussitôt une petite caravane se mettait en marche. C'était Madeleine enveloppée dans sa mantille, Rose leste et pimpante sur ses petits patins, sa pacifique ânesse fléchissant sous le poids de barils et de bouteilles de tout calibre et de toute grandeur, et le *Gris* trottinant à ses côtés, couvert jusqu'aux oreilles d'une montagne de sarmens et de paniers, mal dissimulée par la cape de maître Lavène. Il avait neigé. Une lueur pâle éclairait le paysage de fantastiques reflets; quelques pierres noirâtres, posées de loin en loin sur le blanc linceul dont la campagne était revêtue, ressemblaient à des larmes funèbres, et les arbres, courbant çà et là leurs branches sèches et blanchies, semblaient des spectres décharnés sortant du tombeau. Les corbeaux décrivaient à l'horizon ces cercles néfastes qui annoncent une prolongation de froid dans la nature et de misère chez le pauvre. Les deux femmes marchaient en silence, se serrant l'une contre l'autre, soufflant dans leurs doigts pour les réchauffer et tâchant de ramener sur la poitrine leurs mantilles, qu'un vent âpre et glacé soulevait autour d'elles en un noir et épais nùage. On n'entendait que le bruit des pas de la petite caravane faisant craquer la neige glacée, la voix traînante de Madeleine excitant le *Gris* d'un *hâá* prolongé, et celle de Rose, qui le répétait à son ânesse en un trille vibrant.

Au point du jour vinrent se joindre à elles, de tous les villages environnans, d'autres paysannes abritées sous leurs mantilles noires et sous leurs grands chapeaux de feutre, tricotant ou devisant derrière leur âne, chargé de vinaigre ou de sarmens qu'elles allaient vendre quotidiennement à la ville. La bruyante cohorte s'étonna de la rencontre de ces nouvelles recrues. Rose et Madeleine furent jusqu'à Montpellier le sujet des conversations de la troupe féminine. — Viendraient-elles ainsi tous les jours? Il y avait déjà tant de pauvres marchandes, et elles obtenaient si difficilement la vente de leurs charges! — Leur gardant rancune pour venir ainsi sur leurs brisées, les villageoises laissèrent la tante et la nièce seules,

isolées, sans les accepter dans leurs rangs. Femmes et bourriques se connaissaient toutes; les mêmes paysannes se retrouvaient chaque jour, se distribuaient les quartiers de la ville, se donnaient rendez-vous à la même auberge, et reprenaient ensemble le chemin de leur village en se racontant les résultats de la journée. Cette association des marchandes de sarmens, faite sans le savoir, ne prenant sa force que dans la solidarité morale, est exclusive comme toute coterie humaine. On voit tous les matins ces noirs troupeaux s'abattre en caquetant sur Montpellier; on entend de loin le *hâá* dont les marchandes ambulantes encouragent leurs montures. Ce *hâá* bref, prolongé, paternel, colère ou insouciant suivant l'âge et l'humeur de celle qui le prononce, retentit si fréquemment dans la contrée, qu'il semble faire partie du paysage même. A toute heure du jour, quelque marchande vigilante ou retardataire apparaît sur la grande route, où son noir costume tranche l'été sur la blancheur de la poussière, l'hiver sur le sol grisâtre et durci. Ni le mauvais temps, ni la solennité des jours de fête, ne font reculer l'intrépide essaim. Si jamais le *hâá* monotone qui semble le cri de ralliement et le mot d'ordre de cette troupe, si le grand chapeau, la noire mantille, le tricot ambulant et les ânes qui trottinent disparaissaient du pays, la nature en serait aussi surprise que si l'alouette et son cri joyeux disparaissaient du sillon, le pauvre et sa voix tremblante du bord du chemin, les mouches bourdonnantes du logis, les coquelicots des blés, et les nuages du ciel. Aux portes de la ville, chaque paysanne fit à sa voisine un geste d'intelligence; les unes et les autres se dispersèrent bientôt dans toutes les directions, et les petits bourgeois qui n'ont pas assez d'espace pour loger de grandes provisions appelèrent joyeusement (car le froid était vif) la villageoise qui fournissait chaque jour l'aliment à leurs foyers. Toutes étaient attendues, reconnues, accueillies; toutes récoltèrent une ample et lourde moisson de gros sous.

Il était midi. Un pâle soleil fondait la neige, qui coulait dans la ville en ruisseaux noirâtres. Madeleine et Rose n'avaient encore rien vendu. Découragées, abattues, elles n'excitaient plus leurs ânes du geste ni de la voix; elles les suivaient avec lenteur, s'arrêtant avec eux, perdues dans ces rues nombreuses qui se croisaient en tout sens, ahuries de tout ce qu'elles voyaient, et répétant sur un ton plaintif et honteux : — *Qui veut des sarmens? qui veut du vinaigre?* — Mais à leurs côtés des voix glapissantes répétaient à pleins poumons le même cri, et couvraient de leurs robustes éclats les faibles et timides accens des deux pauvres femmes.

Rose et Madeleine virent partir une à une les marchandes satisfaites, montées sur la croupe de leur âne allégé. Elles pensèrent qu'il

leur serait plus facile de vendre leurs denrées, maintenant que la place devenait libre et que leurs dangereuses rivales étaient parties; mais les bourgeois, qui s'étaient tous approvisionnés, les renvoyèrent avec brusquerie. Elles en étaient arrivées, non plus à offrir leurs marchandises, mais à supplier qu'on les achetât, et presque à solliciter la charité publique. Le *Gris* dressait les oreilles à chaque carrefour et s'arrêtait en humant l'odeur du foin à la porte des auberges. Tout à coup le pauvre animal ne put ou ne voulut plus avancer. En vain Madeleine l'encouragea-t-elle par les *hâû* les plus énergiques, par une poignée d'avoine et même par des coups de bâton : ni la douceur, ni la force n'ébranlèrent l'entêtement de l'aliboron. C'était en pleine Rue-Basse, et le jour tombait. — *Pécaïre!* dit Madeleine en attachant le *Gris* aux barreaux de fer d'une fenêtre d'un rez-de-chaussée; aussi bien, ma pauvre Rose, il ne sera pas inutile de nous reposer un peu, et mon âne ne nous donne pas un mauvais conseil. Pendant qu'il va manger sa pitance, nous allons nous asseoir et manger aussi un morceau. Il fait déjà nuit, et je n'ai pas encore embrassé mon fils! Il nous faudra coucher ici, nous chercherons un abri quand nos bêtes voudront marcher; mais que pensera mon homme? Je lui dirai que le *Gris* était trop fatigué pour s'en revenir ce soir chez nous, et il me pardonnera sans doute. J'aurais été si heureuse d'apporter quelque argent à mon Lavenou, et je vais me présenter à lui les mains vides! car je veux le serrer ce soir contre mon cœur. Dès que nos montures seront remisées, nous demanderons le chemin de la Rue-Basse, où loge ce cher enfant.

— Nous l'avons sans doute traversée, dit Rose, et nous avons peut-être passé sans nous en douter devant la demeure de mon cousin.

— Cela me déchire le cœur de penser que je suis ici depuis ce matin et que je ne l'ai pas vu, reprit Madeleine avec douleur. — Et la pauvre mère en pleurs s'assit sur le seuil de la maison voisine; puis, relevant la tête vers Rose : — Écoute, ma fille, lui dit-elle à travers ses larmes, j'ai bon espoir pour demain matin; nous vendrons, et nous vendrons bien, avant l'arrivée des marchandes des environs; ce sera alors à notre tour de nous en retourner de bonne heure et fringantes sur nos montures. Mais qu'a donc le *Gris* à lever la tête en l'air et à braire ainsi au lieu de manger? Sainte Vierge, aurait-il pris mal? Dieu nous en préserve! Il flaire comme font les chiens quand ils sentent leur maître, et il regarde toujours cette fenêtre là-haut. C'est sans doute un grenier à foin, car la maison n'est guère belle pour une habitation de ville. Qu'a-t-il donc?

La pauvre Rose, qui n'avait pas osé se plaindre de sa lassitude en face de l'énergie de sa tante, et qui n'était soutenue ni par la

volonté opiniâtre ni par la nature nerveuse de Madeleine, s'était paisiblement endormie de ce bon et chaud sommeil de la jeunesse qui saisit après la fatigue et endort aux souffrances le corps comme l'esprit. La jeune paysanne ne sentait ni le froid qui glaçait son visage, ni la faim qui tiraillait ses entrailles, ni les gouttes de pluie qui tombaient sur son front; elle dormait calme, heureuse, insouciante, rêvant le bonheur aussi bien sur cette froide pierre qu'elle aurait pu le faire sur un oreiller de satin. Les derniers reflets d'un terne crépuscule d'hiver se jouaient tristement sur son pâle visage, et son chapeau dénoué l'entourait d'une noire auréole qui faisait ressortir toute la grâce et la poésie de sa tête souriante et belle comme celle des madones italiennes.

— Pauvre Rose! comme elle dort bien! se dit Madeleine après s'être penchée sur elle et avoir senti la vie, la jeunesse et la santé courir en un sang chaud et généreux dans les veines de la jeune femme. — Puis elle la couvrit de sa propre mantille et de la cape du *Gris*. — Bonne Rose! pensait la tendre mos, il ne faudrait pas qu'une fluxion de poitrine fût la suite de ton dévouement; moi, je peux m'agiter, je ne prendrai pas mal. Elle est bien là, et les ânes aussi. Cette rue est déserte, personne n'y passe : tant mieux, nous ne serons pas dérangées. Nous pourrions peut-être même y passer toute la nuit : cela serait autant d'économisé... Mais mon Lavenou que je ne verrai pas! car je ne peux pas laisser Rose toute seule ici...

Une raffale de vent vint interrompre le monologue de Madeleine et emporter sa mantille, qui, des genoux de Rose, descendit la rue en tournoyant jusqu'au boulevard, où la pauvre mos la ramassa, toute souillée de neige et de boue. Elle la mit sécher sur les fagots que portait le *Gris;* puis, épuisée, exténuée, elle se laissa aller à terre à côté de Rose, et s'endormit non du sommeil bienfaisant de sa compagne, de ce sommeil réparateur propre à la jeunesse, qui donne au corps sa souplesse et sa force, à l'esprit son repos et sa quiétude, mais de ce sommeil fiévreux qui fatigue et use autant qu'une veille agitée, qui fait renaître dans les tortures du cauchemar les plus douloureuses pensées de la vie. Obsédée par ce sommeil, qui tient à la fois de l'engourdissement et du délire, Madeleine s'écriait de temps à autre d'une voix lamentable et rauque : *Qui veut du vinaigre? qui veut des sarmens?*

Tout à coup une fenêtre, celle-là même que le *Gris* regardait avec tant d'obstination, s'ouvrit au-dessus de Madeleine; une tête s'avança, et une voix cria : — Eh! la bonne femme, pourriez-vous vite apporter ici quelques-uns de vos fagots de sarmens?

Madeleine, réveillée en sursaut, pensa d'abord que cette voix

n'était qu'une illusion de son rêve; mais comme elle se fit entendre de nouveau, la bonne mos reconnut enfin la réalité. Elle frappa à la petite porte de la maison avec ses plus gros fagots sur la tête. Elle monta à tâtons un petit escalier raide et obscur, et, guidée par une faible lueur qui perçait à travers les planches mal jointes d'une vieille porte, elle s'orienta vers la chambre d'où on l'avait appelée. Au bruit que firent les sarmens heurtés contre les parois de l'étroit corridor, la même voix lui cria d'entrer. Madeleine ouvrit; mais, saisie de surprise et de douleur, elle laissa tomber ses fagots sur le seuil : la pauvre mère venait de reconnaître son fils pâle, inanimé, dans les bras d'un étranger qui s'efforçait en vain de le rappeler à la vie.

La mos s'élança vers Marcel, le couvrit de larmes et de baisers, le réchauffa sur son sein et le mit promptement au lit. Pendant ce temps, l'inconnu, qui était le médecin dont Marcel avait cru pouvoir solliciter la protection, M. Rinas, allumait le feu, et, après s'être réchauffé les mains à la flamme vive qui éclairait la pauvre chambrette de reflets joyeux auxquels elle n'était guère accoutumée, il alla tâter silencieusement le pouls du jeune homme. La pauvre mère le regardait avec anxiété.

— Il est bien malade, n'est-ce pas? ne me cachez rien, dit-elle avec courage, je suis sa mère.

— Non, *la mère* (1), répondit le docteur, croyant que Madeleine, par un hasard heureux, se trouvait la nourrice de Marcel, le cas n'est pas grave. Ce n'est qu'une syncope occasionnée par le froid, le travail, la fatigue... et la faim peut-être, ajouta-t-il en baissant la voix.

Madeleine jeta un regard désespéré autour d'elle; le misérable aspect de la chambre n'accréditait que trop cette dernière supposition.

— Ah! mon Dieu! s'écria-t-elle en se tordant les bras. Et j'étais ici ce matin, et j'aurais pu épargner à mon fils ce cruel évanouissement!

M. Rinas dit à Madeleine qu'il était arrivé du Dauphiné le matin même. Il avait appris que Marcel l'avait fait demander, il était accouru chez lui, pensant qu'il s'agissait d'une question importante pour son concours; il était loin de s'attendre à le trouver dans ce triste état. Malheureusement le vieux docteur appartenait à cette classe d'égoïstes qui s'intéressent au succès et non au malheur d'autrui. Son amitié pour Marcel diminuait donc rapidement en raison de la fâcheuse position dans laquelle il le voyait, et la présence de Madeleine parut le soulager visiblement. La bonne mos, qui était

(1) Dans le midi on appelle souvent *mère* les nourrices.

descendue précipitamment, remonta bientôt avec Rose. En un clin d'œil, les deux femmes eurent donné un aspect comfortable à la chambre et préparé de bons cordiaux pour Marcel. Pendant que Madeleine frottait les tempes de son fils avec son excellent vinaigre, qu'elle lui faisait avaler péniblement quelques gouttes de vieux vin entre ses lèvres contractées, Rose mettait devant le feu des pots de toute grandeur pour préparer des bouillons et des tisanes. Elle garnissait et allumait la petite lampe qu'on appelle *pompe* dans le pays, et que Marcel avait apportée de Fabriac pour s'éclairer le soir.

Cependant, comme le vieux docteur restait assez impassible, se bornant à ordonner d'un air compassé quelques remèdes insignifians : — Merci, lui dit Madeleine, qui, avec ce coup d'œil pénétrant qu'ont les mères pour lire dans le cœur de ceux qui entourent leur enfant, avait deviné un égoïste; merci, monsieur le docteur, vous vous êtes assez dérangé pour du pauvre monde comme nous. Donnez-moi seulement votre adresse, afin que ma nièce puisse aller vous chercher si mon fils se trouvait plus mal... Mais, Rose, il me semble qu'il a remué!

En effet, au moment où le docteur se retirait et fermait doucement la porte, Marcel se réveillait comme d'un long sommeil. Il semblait qu'il eût attendu, pour revenir à la vie, que ses yeux ne pussent s'arrêter que sur des êtres tendres et dévoués. Il se crut le jouet d'un doux rêve; mais quand il sentit les baisers et les larmes de sa mère inonder son visage, lorsque Rose lui offrit un bouillon, il fallut bien croire à la réalité. Marcel sourit à ces deux anges gardiens et avala le breuvage bienfaisant. Une heure après, il était assis sur son lit, reconforté, revenu à lui-même, et la force de la jeunesse aidant, ses yeux avaient repris leur éclat, ses lèvres leur sourire, son cœur ses battemens réguliers. Il se sentait heureux de vivre pour cette mère aimée penchée vers lui, pour l'espérance, pour l'amour. Rose et Madeleine l'entretenaient de sujets rians; elles voulaient lui faire trouver doux le réveil à l'existence. A l'aspect de sa chambre si joyeusement animée, si chaude et si bien éclairée, il oublia un moment le passé; son long évanouissement lui avait laissé cette confiance insouciante de l'enfant qui goûte les biens sans en rechercher la source, sans se demander s'ils dureront. Tout à coup la vue du rosier mort gisant dans un coin, sa thèse froissée dont les feuillets étaient épars sur la table, lui rappelèrent ses souffrances et le ramenèrent à la réalité. — Ah! pourquoi m'avez-vous réveillé? dit-il à sa mère.

Madeleine écoutait, l'oreille tendue et l'œil humide, les discours incohérens qui suivirent ces brusques paroles.

— Il te faudrait de l'argent, n'est-ce pas? dit-elle d'une voix brève. Combien te faut-il? Parle, mon fils, je te le donnerai!

— Hélas! ma mère, répondit Marcel, il me faudrait trois cents francs pour imprimer ma thèse, et c'est demain que je devrais la remettre à l'imprimeur!

— Trois cents francs, c'est beaucoup en effet, et pour demain c'est bien peu de temps, répondit Madeleine. On ne peut penser ni aux dames de Presle, qui sont loin, ni à ton père, qui ne pourrait rassembler si vite cette somme. Cependant calme-toi, tâche de reprendre tes travaux, car, j'en réponds, je me procurerai demain cet argent.

Marcel désira qu'avant de tenter aucune autre démarche, sa mère s'adressât à M. Rinas. Bien qu'avec une certaine répugnance, Madeleine y consentit. S'enveloppant de sa mantille, elle recommanda à Rose son cousin, embrassa Marcel et courut chez le vieux docteur. La pauvre mos revint bien tard au petit logis de la Rue-Basse. Elle avait vu le riche docteur et n'avait rien obtenu. Les ânes étaient remisés dans une petite cour, au bas de l'escalier, Rose dormait sur une chaise. Marcel attendait, dans l'agitation de la fièvre, le retour de sa mère. Un regard lui apprit la triste vérité; mais Madeleine en atténua le douloureux effet en souriant à de nouveaux projets qu'elle promit de révéler à son fils le lendemain matin, s'il consentait à s'endormir paisiblement.

Au point du jour, Marcel dormait encore; ses paupières étaient closes par un sommeil doux et réparateur. Sa respiration était régulière, son pouls calme. Madeleine avait préparé sans bruit le départ de Rose. La réveillant doucement : — Ma fille, lui dit-elle, il te faut partir; j'ai bâté et bridé ton ânesse, car je veux qu'avant ce soir tu puisses retourner à Fabriac. Nos hommes doivent être très inquiets sur nous et nos ânes. Tu diras à mon mari que Marcel est souffrant, et il ne me blâmera pas d'être restée pour le soigner; adieu, ma fille.

— Ma tante, répondit Rose, je ne veux pas vous laisser ainsi toute seule avec un malade. Qui vendrait nos charges?

— Vois, reprit Madeleine, ce qu'il en reste; quelques fagots de sarmens qui suffiront à peine à réchauffer la chambre... Ton cousin aura besoin aussi des autres provisions. Il n'y a que le vinaigre qui soit inutile. Prends-le, vends-le en t'en allant. Tu auras de quoi déjeuner, toi et ton ânesse.

Ce fut en vain que la jeune femme insista pour rester; Madeleine s'y opposa avec une douce fermeté, et le soleil levant éclaira la jeune paysanne criant à plein gosier son vinaigre à travers les faubourgs.

Dès que la pauvre mos eut perdu de vue sa nièce, et qu'elle se fût assurée que le sommeil de Marcel était calme et profond, elle mit sa mantille et descendit. — Mon pauvre *Gris*, dit-elle en prenant son âne par la bride, nous allons nous séparer pour toujours. Mon cœur te regrette, car tu es un bon et robuste serviteur. Hier encore tu as montré ton instinct en t'arrêtant devant la maison de ton jeune maître... Ah! quel sacrifice! Allons, mon pauvre *Gris!* un peu de courage! c'est le dernier et le plus grand service que tu me rendras.

Le *Gris*, comme s'il avait compris le monologue de sa maîtresse, marchait piteusement, la tête basse, ainsi qu'une victime menée au supplice. La pauvre Madeleine, mesurant sa valeur à l'affection qu'elle lui portait, s'imaginait tirer au moins cent écus de sa bête chérie. Hélas! il lui fallut bien rabattre de ses prétentions. Après avoir couru toutes les auberges, les places, le marché, après avoir entendu exagérer l'âge de la fidèle monture, décrier ici sa force et son pelage, ailleurs ses dents et ses jambes, après avoir reçu des offres si minimes qu'elles lui parurent insultantes, la pauvre mos finit par s'estimer fort heureuse qu'une blanchisseuse de Celleneuve voulût bien acheter son cher âne pour la somme de quatre-vingts francs. La bonne Madeleine pleura beaucoup en laissant son précieux *Gris* entre les mains de la vieille villageoise, jaune, ridée comme du parchemin, et dont les mains, à force d'avoir lavé et tordu du linge au soleil et au froid, étaient devenues dures et sèches comme de vrais battoirs. — Allons, dit-elle à Madeleine, ne dirait-on pas que vous vous séparez d'un enfant? Ah! *pécaïre!* tout le monde a son tour. Je me suis bien privée d'âne pendant quinze ans, moi! Maintenant ce sera votre tour d'aller à pied et de porter la charge.

Et ce disant, elle entassait une montagne de paquets de hardes sales sur la croupe du *Gris*, qui chassait à grands coups d'oreilles, d'un air étonné, les loques qui pendillaient sur ses yeux.

— Vous le soignerez bien, n'est-ce pas? dit Madeleine en regardant avec un profond regret le pauvre animal.

Le harnachement de l'âne avait été alloué à la blanchisseuse pour vingt francs. Madeleine tournait et retournait en tous sens le billet de cent francs que la paysanne avait tiré de son fichu. Depuis quinze ans en effet, la blanchisseuse amassait sou à sou cette somme destinée à l'achat d'un âne, et depuis huit jours qu'elle avait complété son trésor, elle le mettait chaque matin dans son sein et partait pour Montpellier, espérant échanger le précieux papier contre son rêve à quatre pattes et à longues oreilles. C'était la première fois que la paysanne trouvait ce qu'elle désirait, un bel âne, jeune, fort et d'un prix raisonnable. Aussi, lorsqu'elle entra dans

Celleneuve, un *haâ!* formidable l'apprit à toute la contrée. Ce *haâ* d'allégresse et de triomphe, sorti de la bouche éraillée de sa nouvelle maîtresse, scandalisa tellement le *Gris,* habitué à la voix douce de Madeleine, qu'il rua d'épouvante, sauta, tourna, s'emporta et renversa enfin toute sa charge sur les ronces qui bordaient le chemin. Grand désastre dans le linge, grande fureur de la blanchisseuse! Madeleine n'était pas là pour sauver son cher *Gris* de la plus terrible volée de coups de bâtons que le pauvre animal eût jamais reçue.

— *Pécaïre!* disait la bonne mos en regardant toujours d'un air piteux son mince papier, ce n'est là que le tiers de la somme qu'il me faut. Je ne veux pas rentrer sans apporter le tout à Marcel, et je ne possède plus rien, rien que mes bras!

Elle était arrivée en ce moment à la porte de l'église de Saint-Pierre; elle y entra pour demander une inspiration à Dieu. En sortant, elle vit sur le porche un groupe de femmes qui causaient entre elles; à leur costume, elle reconnut des paysannes des Cévennes.

— Je viens, disait l'une, de traiter pour la saison; on me prend à raison de deux cents francs.

— Moi, disait une autre, je serai nourrie, logée, blanchie, et j'aurai trois francs par jour.

— Je suis mieux traitée que vous, reprenait une troisième, je me suis placée chez un petit particulier qui ne veut se mêler de rien, et j'aurai la moitié des bénéfices. Ce sera joli, car je réussis toujours mes *chambrées.*

Madeleine prêtait une oreille attentive. Elle comprit qu'il s'agissait de l'éducation des vers à soie, et, bien que les Languedociens n'aient de confiance que dans l'habileté des Cévenoles pour diriger leurs magnaneries, la courageuse mos résolut de s'offrir comme éleveuse de *magnans.*

— Mon homme finira bien par me pardonner, se dit-elle, de le quitter pendant un mois au printemps, puisqu'il s'agit du bonheur de mon fils!

Se rapprochant des Cévenoles, elle les pria de lui indiquer comment il fallait s'y prendre pour se louer. Celles-ci, étant déjà toutes pourvues, lui donnèrent d'assez bonne grâce l'adresse de plusieurs bourgeois en quête de *magnanières.* Madeleine alla s'adresser à celui qui logeait le plus près de là. Grâce au ciel, il se trouva que c'était un petit commerçant bon et jovial, qui voulait tâter de l'agriculture; il venait d'acheter une *mûriéraie* et une étable qu'il devait convertir en magnanerie. Il était fort novice dans son nouvel état; la figure douce, franche, et l'allure honnête de Madeleine lui plurent beaucoup : il accepta ses conditions sans marchander. Il connaissait

un peu maître Lavène pour lui avoir vendu autrefois un pressoir de rencontre. Après s'être étonné que Madeleine se décidât à quitter Fabriac pour l'éducation si pénible et si chanceuse des vers à soie, il lui confia sa *graine* pour qu'elle pût la faire éclore en son temps, et promit que, lorsqu'elle viendrait avec les petits vers éclos à la fin d'avril, l'étable serait toute prête pour sa nouvelle destination. La difficulté était d'obtenir les deux cents francs convenus d'avance. Madeleine raconta la vérité, et le bon bourgeois, ayant réfléchi qu'un peu plus tôt ou un peu plus tard il faudrait toujours finir par payer, lui remit, séance tenante, un billet de banque de cette somme.

— Voilà ma liberté engagée pour un certain temps, dit la pauvre villageoise en serrant contre son cœur ce second petit papier si précieux; mais je ne la regrette pas.

La bonne mos s'assit sur un banc écarté de l'Esplanade. Ses jambes ne pouvaient plus la porter; elle était près de se trouver mal. Le soleil, qui montait dans le ciel, annonçait près de midi. — Marcel s'est-il réveillé? S'il avait repris ses idées sinistres en ne me voyant pas reparaître? pensa la pauvre femme avec un frisson, et elle tâcha de se traîner vers la Rue-Basse. Elle marchait lentement et avec effort, exténuée de fatigue, d'inanition, et les deux mains dans son tablier à cause du froid. Pliée en deux, vieillie de dix ans, les lèvres pâles, les pommettes en feu, la pauvre mère arriva chez son fils; puis, lui tendant ses deux billets de banque : — Mon Lavenou, tu es sauvé! dit-elle. Et la malheureuse femme, à bout de force et de courage, tomba inanimée dans les bras de Marcel.

V.

Marcel ranima la mos sous ses baisers, et, la déposant doucement sur son lit, la soigna avec amour. Madeleine se souleva, et d'une voix mourante : — Va, mon fils, dit-elle, va vite porter ta thèse; il serait trop tard.

Et comme Marcel, refusant de la quitter, insistait pour savoir par quel miracle elle avait pu réunir en si peu de temps une si forte somme, elle lui fit signe qu'elle parlerait à son retour, désirant pour le moment la solitude et le silence. Marcel s'élança dans la rue, son manuscrit en main, et courut chez l'imprimeur. A son retour, il retrouva Madeleine assise près du feu, la figure sereine, bien que pâlie par la souffrance.

— Ce qui me remettra le plus vite, mon Lavenou, dit-elle à son fils, ce sera ton succès; il me dédommagera de tout. Maintenant

viens là, viens me lire cette jolie lettre, qui est, j'en suis sûre, de Mlle Noélie.

La mère et le fils reprirent à cette douce lecture leurs rêves d'espoir et de bonheur. Malgré sa résistance, Madeleine fut obligée d'avouer l'origine des trois cents francs, et Marcel pleura sur les sacrifices qu'avait faits la tendre femme pour lui rendre la joie et l'honneur.

Vers le soir, Madeleine fut prise d'une fièvre ardente. Marcel à son tour veilla et pria, plein d'amour et d'anxiété, au chevet de son lit, et deux jours après, lorsque le garçon de l'imprimerie apporta les *épreuves* des thèses, Marcel, qui avait fondé sur elles son meilleur espoir et son plus grand bonheur, les reçut d'un œil triste, s'écriant d'une voix navrée : — Voilà peut-être le prix de la vie de ma mère!

Le malheureux jeune homme suivait avec désespoir les progrès d'une pleurésie des plus graves, produite par le froid, les émotions et la fatigue que la pauvre femme avait endurés depuis son départ de Fabriac. Désolé et comme en proie à un affreux remords, il n'osait pas assumer sur lui toute la responsabilité des soins à donner à sa mère; mais Madeleine refusait tout secours étranger. — Mon Lavenou, disait-elle avec tendresse à son fils, je t'en prie, guérismoi toi-même, et si tu ne le peux tout seul, c'est alors que le bon Dieu me demande.

La bonne mos exigea que son fils la quittât pour aller déposer sa thèse à la faculté de médecine. La pauvre femme n'avait qu'une pensée, celle du triomphe de son fils. Elle l'encourageait et l'exhortait de sa voix affaiblie. Marcel avait voulu plusieurs fois faire venir son père, mais Madeleine s'y était toujours opposée. — Épargne-lui le douloureux spectacle de mon agonie, lui disait-elle avec une secrète terreur. Il ne pourrait diminuer mon mal. Je veux lui dire adieu, mais il n'est pas temps encore. Il viendra avec Rose me fermer les yeux, car je désire vous avoir tous à mon dernier moment; mais Dieu me fera, j'espère, la grâce de pouvoir t'embrasser professeur avant que je retourne à lui. — Puis elle le grondait doucement lorsqu'ému et navré des souffrances de sa mère, il abandonnait en sanglotant la thèse de concours sur laquelle il devait argumenter.

Madeleine s'éteignait doucement, comme elle avait vécu. Toute sa crainte était de ne pas vivre jusqu'au jour de la nomination de son fils. Elle se sentait plus faible d'heure en heure, et n'osait demander un prêtre, de peur de causer à Marcel une recrudescence d'émotions et de douleurs, qui, pensait-elle, pourrait le paralyser au moment si décisif de la discussion de sa thèse. Aussi simple dans sa foi

religieuse qu'elle était forte dans sa tendresse, la pauvre mos s'imaginait faire le dernier et le plus grand des sacrifices à son fils, celui de son âme.

Le grand jour de la discussion de la thèse arriva. Le jeune homme quitta sa mère après une fervente prière. Madeleine avait trouvé la force de s'asseoir sur son séant pour mieux voir son fils, et lui dire en l'embrassant d'une étreinte passionnée : — Courage, mon Lavenou, tu vas combattre pour l'amour de Noélie, pour ton bonheur, pour ta mère!...

A peine le bruit des pas de Marcel se perdait-il dans l'escalier, que la pauvre femme, épuisée par cet effort suprême, retombait livide sur son oreiller. Marcel soutint sa thèse avec un talent remarquable. Les étudians le ramenèrent en triomphe, et les juges fixèrent au lendemain la proclamation du nom du vainqueur. Madeleine avait entendu de son lit le cortége joyeux qui accompagnait son fils.

— Maintenant je puis mourir, lui dit-elle en l'embrassant: ton bonheur est assuré, et mon jour le plus doux sera celui où j'irai remercier Dieu d'avoir exaucé mes prières. Je sens qu'il me reste peu d'heures à vivre, écris à ton père. Le chagrin qu'il éprouvera de ma mort sera adouci par ton triomphe. Va me chercher un prêtre, mon Lavenou, et puis tu ne me quitteras plus.

Madeleine n'eut d'autre péché à confesser au digne curé de Saint-Pierre que sa tendresse passionnée pour Marcel, cause, disait-elle, de plusieurs fautes de sa vie. La pauvre femme appelait faute ce qui était de l'héroïsme, et le vénérable prêtre n'avait jamais donné l'absolution à une âme plus pure. Madeleine se trouva calme, sereine, heureuse, après avoir reçu les secours de la religion; il lui semblait goûter d'avance les joies célestes, et la nuit fut presque douce pour la créature angélique qui se sentait mourir saintement sans l'agonie du corps et sans l'agonie de l'âme.

Marcel avait envoyé un exprès à Fabriac, et au point du jour une petite charrette conduite par l'ânesse de Rose amenait Jean, sa femme et maître Lavène devant la pauvre maison de la Rue-Basse. Rose et Jean pleuraient. Maître Lavène fut saisi d'une émotion profonde à la vue de sa pauvre femme mourante.

— *Pécaïre!* mon homme, dit la mourante avec sa bonté et son abnégation ordinaires, je vous fais faire bien du chemin avec le froid pour recevoir mon dernier adieu; mais je n'ai pas voulu m'en aller dans l'autre monde sans vous voir encore une fois et vous prier de bénir votre fils.

Marcel plia un genou devant son père, et Madeleine reprit : — Mon homme, vous pourrez vous glorifier dans votre fils, il sera nommé

professeur dans quelques heures. Dites-moi que vous aimerez Noélie comme votre fille, et je mourrai tranquille.

Maître Lavène bénit son fils et l'embrassa, puis il se pencha sur le lit de Madeleine, et laissant tomber sur elle des pleurs de regret et de douleur, les premières qu'elle lui eût vu verser : — Femme, dit-il, Noélie et Marcel seront mes enfans bien-aimés aussi vrai que tu es là mourante, je te le jure sur ce crucifix. — Et il étendit la main sur une petite croix d'argent que Madeleine pressait dans ses doigts raidis.

Le cœur de maître Lavène était bon, la rude écorce qui l'enveloppait tombait peu à peu. Il était comme ces arbres noueux et robustes, dont les troncs en vieillissant perdent morceau à morceau leur enveloppe rugueuse, laissant à nu un bois frais et sain. Au moment de dire un éternel adieu à sa compagne, il l'aima sans égoïsme, et il fut pénétré de la perte immense qu'il allait faire en elle.

La journée s'écoulait avec une lenteur désespérante; la malade s'affaiblissait graduellement et sans crise. Lavène, silencieux, recueilli, essuyait à la dérobée une larme qui coulait sur sa barbe grisonnante. La vue de ce chagrin muet et de ces rares pleurs qui sillonnaient son mâle visage était d'une navrante éloquence. La force et l'énergie étaient domptées par la douleur. Jean et Rose sanglotaient dans un coin; Marcel, immobile et pâle au chevet de Madeleine, attendait le dernier regard de sa mère. La faible voix de la pauvre mos se faisait seule entendre, adressant à ceux qui l'entouraient un adieu paisible et de douces consolations.

Tout à coup le roulement d'une chaise de poste retentit dans la petite Rue-Basse, le postillon faisait claquer joyeusement son fouet pour célébrer une heureuse arrivée, et les grelots des chevaux, bruyamment agités, semblaient le langage insouciant du plaisir. Cette voiture était celle de la famille de Presle, qui revenait, ainsi que Noélie l'avait promis à son fiancé, pour couronner le front du nouveau professeur. A l'instant où l'on proclamait la nomination du jeune homme à l'École de Médecine, la brillante calèche s'arrêtait sous la pauvre chambre où se mourait Madeleine. Noélie, éclatante de beauté, de bonheur et d'amour, s'élança légèrement vers la demeure de Marcel, tandis que sa mère la suivait avec peine en tâchant de s'orienter dans l'escalier obscur où une maigre corde servait de rampe.

Le pâle visage de Madeleine s'illumina d'une expression radieuse à la vue de la jeune fille. — Vous êtes l'ange qui m'ouvrez les portes du paradis. Ah!... Dieu a exaucé tous mes vœux, je vais mourir heureuse!... Je n'ai qu'un fils, l'enfant de ma tendresse, pour

lequel j'ai vécu, et pour lequel je meurs... Je vous le donne à vous qu'il aime...

La pauvre mos ne put dire que ces mots; sa voix expira; elle enveloppa Marcel de son dernier regard, joignit les mains et mourut.

Quelques instans après, un bruit sourd retentit à la porte d'entrée. On aurait dit que le marteau avait aussi revêtu le deuil de cette triste maison, et qu'on frappait ainsi pour ne point troubler la famille affligée. Maître Lavène descendit et trouva dans la rue le pauvre *Gris*, qui faisait de vains efforts pour ouvrir avec sa tête. La bonne bête avait-elle eu l'intuition de la mort de sa maîtresse, et venait-elle aussi lui dire son dernier adieu? Toujours est-il qu'une femme en courroux et le bâton à la main ne tarda pas à rejoindre l'âne.

— Ah! dit-elle à Lavène, quelle mauvaise idée j'ai eu d'acheter cet âne! Toutes les fois que je passe dans cette rue, il s'arrête ici, et je ne puis l'en arracher. Tout à l'heure il a jeté sa charge par terre et s'est sauvé. Je suis tout essoufflée pour avoir couru après lui; mais je savais bien où le retrouver. Ah! si je pouvais le revendre ce qu'il m'a coûté! J'étais bien plus tranquille lorsque je portais mon linge moi-même, bien plus heureuse!

Lavène, fort surpris, car il se croyait toujours le possesseur du brave animal, demanda l'explication de cette énigme. La blanchisseuse lui raconta le marché fait avec Madeleine, et fut ravie lorsque le père de Marcel lui demanda de le résilier. Pendant qu'elle s'éloignait en s'étonnant de l'aventure, maître Lavène caressait le *Gris*, et laissant tomber une larme sur sa rude crinière : — Ma pauvre Madeleine, dit-il, aura un enterrement bien modeste; elle aura du moins pour la mener à la tombe tout ce qu'elle a le plus aimé sur la terre! Avec le prix de notre *Gris*, j'aurais pu lui faire un beau convoi, mais je suis sûr qu'elle aimera mieux être conduite par sa bonne monture que par des pénitens bleus ou blancs.

Vers le soir, une petite charrette tendue de noir et traînée par le *Gris* prenait le chemin de Fabriac. Une jeune femme assise sur le chariot lugubre pleurait près de la bière, et trois hommes silencieux suivaient le cercueil dans un morne désespoir. C'était le corps de Madeleine qui s'acheminait vers sa dernière demeure. Quand on arriva au pied du mont Saint-Loup, il fallut porter Marcel à moitié évanoui sur le char mortuaire, et le fils qu'avait tant aimé Madeleine sembla recueillir sur sa dépouille mortelle les accens de la tendresse que les tristes échos de la mort apportaient à son cœur déchiré.

VI.

La grotte de Saint-Loup est plus poétique et plus mystérieuse que jamais. Le capillaire a repoussé, l'eau limpide de la source se suspend en diamans sur ses rameaux flexibles, et le ruisseau coule doucement entre deux rives fleuries. Un épais gazon couvre la terre, et des branches de rosiers du Bengale tapissent les flancs du rocher de leurs élégantes guirlandes, qui retombent en lourds bouquets sur le sol. Cette grotte silencieuse, qui fut autrefois l'asile de l'amour, est aujourd'hui celui de la mort. Mos de Lavène y repose sous le vert gazon qui s'étend sur elle comme un manteau de velours. L'éclat des roses du Bengale qui fleurissent sur sa tombe trahit les soins de Noélie.

Un petit enfant aux cheveux flottans, à la blanche tunique, égaie souvent le tableau. Ses yeux bleus, son profil délicat et sa douce nature rappellent celle qui, du haut des cieux, lui a servi de marraine. C'est la fille de Noélie et de Marcel; elle aime à jouer avec les roses du tombeau de la pauvre mos, son aïeule. Parfois un âne caduc et blanchi se traîne, en broutant quelques feuilles sèches, aux alentours de la grotte.

La place de Fabriac a toujours ses grands alisiers, sa fraîche fontaine et son public bruyant. Sur le passage des châtelains de Saint-Loup, les paysans suspendent leurs travaux, les enfans leurs ébats, les jeunes gens leurs danses; tous se découvrent avec respect, et pensant au bonheur qu'aurait éprouvé la bonne mos si elle avait vécu, et au dévouement maternel qui a causé sa mort : *Pécaïre!* disent-ils avec regret, *pécaïre!*

Et l'écho plaintif des grandes roches grises répète sur la tombe de Madeleine : *Pécaïre!*

CLAIRE SÉNART.

POLITIQUE COLONIALE

DE LA FRANCE

LE SÉNÉGAL.[1]

II.

LA PAIX.

1. *Voyage dans l'Afrique occidentale*, par Anne Raffenel, 1846. — II. *Nouveau Voyage dans le pays des Nègres*, par le même, 1856. — III. *Mémoire sur quelques Améliorations à apporter à la Colonie du Sénégal*, par Héricé, 1848. — IV. *Esquisses sénégalaises*, par l'abbé Boilat, 1854. — V. *La Sénégambie française*, par F. Carrère et Paul Holle, 1855. — VI. *Moniteur du Sénégal*, années 1856, 1857 et 1858. — VII. *Annuaire du Sénégal et Dépendances* pour l'année 1858, suivi d'une *Notice sur la Colonie*, par L. Faidherbe, gouverneur du Sénégal.

Quatre années d'une guerre intelligente ont porté leurs fruits : la paix règne au Sénégal dans toute la région que les Maures dominaient et agitaient. Le 20 mai 1858, Mohammed-el-Habib, le roi des Trarzas, signait le traité qui reconnaît notre double autorité de souverains et de protecteurs, et donne satisfaction à nos intérêts. Le 10 juin, Mohammed-Sidi, roi des Braknas, suivait cet exemple, et il était bientôt après imité par son compétiteur Sidi-Eli, investi, grâce au gouvernement colonial, d'un titre de roi qu'il n'a pas su conquérir. Dès le mois de novembre 1857, Bakar, le cheikh des Douaïches, s'était rapproché de nous. La consécration de notre souveraineté, dans les limites les plus étendues que comporte notre

(1) Voyez la livraison du 1er octobre dernier.

droit, a été le premier objet de ces traités. Nos anciens adversaires ont reconnu que le Oualo et certains territoires limitrophes appartiennent à la France : ce sont les états déjà annexés sur une partie desquels Eli, le fils de Mohammed-el-Habib et de Guimbotte, réclamait le pouvoir suprême. Un droit analogue nous est même reconnu d'avance sur le territoire de Gandiole, en vue des propositions d'achat que le gouverneur doit adresser prochainement au damel ou roi du Cayor, qui en est le propriétaire actuel. Par les nouveaux traités, le protectorat de la France est pour la première fois établi sur tous les états ouolofs, théâtres habituels des brigandages des Maures : le Cayor, le Djiolof, le Ndiambour, ainsi que le Dimar, qui fait partie du Fouta. Seulement il est stipulé que, certains de ces états se trouvant tributaires des Trarzas, les tributs seront perçus par l'intermédiaire du gouverneur, institué juge des différends qui s'élèveraient à cette occasion. Les relations commerciales sont réglées avec la même prévoyance. Divers établissemens sont désignés par le gouvernement français pour l'achat des gommes, qui pourra s'y faire toute l'année. Pour les autres produits, le commerce sera entièrement libre en toute saison, soit à terre, soit à bord des embarcations. Le règlement des coutumes était le nœud de la difficulté. Les refuser absolument, après une longue jouissance, dans un pays où les dons en nature aux chefs constituent, de temps immémorial, le complément de toute transaction, c'eût été peut-être pousser nos adversaires à une résistance désespérée. En les accordant sans réserve, on eût consacré tous les abus et toutes les exigences tyranniques dont le redressement avait été l'un des principaux motifs de la guerre. Un ingénieux accommodement a concilié l'honneur et l'intérêt des deux camps. Les traités reconnaissent aux rois maures le droit, incontestable assurément, de retirer de ce commerce un profit qui est la source principale de leurs revenus, et comme la perception d'un impôt sur leurs propres sujets n'est rien moins qu'aisée, l'autorité française s'en charge. Les traitans sénégalais sauront que la gomme est grevée, à sa sortie du pays de production, d'une taxe qui est fixée à une pièce de guinée ou toile bleue, — telle est l'unité de monnaie sur les bords du Sénégal, — pour une quantité qui varie de 500 à 1000 kilogrammes de gomme suivant les lieux; c'est environ 3 pour 100 de la valeur. Ils verseront cette taxe en nature aux mains des commandans des postes, qui la remettront aux chefs indigènes. Les autres produits circuleront en pleine franchise.

Ces éclatans succès ont retenti au-delà de nos frontières, et le Fouta tout entier s'est ému. La province de cet état qui est la plus voisine de Saint-Louis, le Dimar, s'est proclamée libre sous l'autorité

de chefs élus pour chacune de ses grandes fractions; par un traité signé le 18 juin 1858, elle s'est mise sous la protection de la France. Le commerce entre cette province et la colonie française se fera désormais sans aucun tribut, coutume ou cadeau, de quelque nature et sous quelque forme que ce soit : c'est un germe de libre échange qui éclôt d'une manière tout à fait imprévue au soleil du Sénégal. Grâce à toutes ces heureuses négociations, la pacification du pays a paru assez solide pour faire rétablir la pleine liberté du commerce des armes et des munitions de guerre, interdit depuis quatre années, ainsi que la libre navigation du fleuve.

Il convient maintenant de comparer la situation actuelle au programme tracé dès 1844 par M. le gouverneur Ed. Bouet dans une dépêche adressée au ministre de la marine et des colonies. Ainsi se révélera clairement l'idée supérieure qui est au fond de la tradition locale et qui fait la force de toute politique, surtout dans les colonies françaises. En 1844, le gouverneur demandait au ministre d'adopter en principe les règles suivantes : aucune bande de Maures ne serait tolérée en expédition de pillage sur la rive gauche ; le Oualo serait placé sous notre souveraineté directe et divisé en quatre cantons, auxquels seraient reliés le territoire de Gandiole et ses salines. Les coutumes seraient réduites progressivement et supprimées le plus tôt possible; ce qui en resterait se règlerait sur les transactions réelles et non sur le tonnage des embarcations. On travaillerait à démembrer le Fouta, et toute atteinte à notre paisible possession serait sévèrement châtiée. M. Bouet voulait enfin, en appréciateur intelligent des ressources et de l'avenir de la colonie, que l'agriculture et l'élève du bétail fussent encouragés dans le Oualo, appelé à devenir l'asile de tous les sujets et serviteurs maltraités par leurs maîtres. Ces vœux, qui n'étaient pas même alors des espérances, sont aujourd'hui devenus à peu près tous des réalités. Les Maures ont été chassés de la rive gauche. Le Oualo est une province française protégée par des forts, engagée dans l'industrie agricole, ouverte à tous les réfugiés. Le Dimar s'est détaché du Fouta et placé sous notre protection. Les coutumes du gouvernement, hommages de souverain à souverain, sont partout supprimées; celles du commerce sont notablement réduites, transformées et proportionnelles à la quantité des marchandises. Les escales sont supprimées aussi. Deux établissemens dominent comme forts et prospèrent comme comptoirs : l'un dans le Oualo, celui de Dagana; l'autre dans le Fouta, celui de Podor. Autour de ces postes, des concessions ont été accordées pour fonder des maisons de commerce et tenter la fabrication de l'indigo. On peut toute l'année acheter la gomme et les autres produits dans nos établissemens du

fleuve. C'est par notre intermédiaire que les Maures percevront soit les tributs des vassaux, soit un reste de coutumes à titre de droits de sortie.

La politique de la France se trouve donc enfin assise au Sénégal sur ses vraies bases : elle applique et continue une tradition de quinze ans, expression combinée de la pensée de ses plus éminens gouverneurs et des habitans. Cependant elle n'accomplira pas sa tâche entière sans difficultés. Dans les pays barbares, chez des peuples enfans ou décrépits, les traités n'ont pas la même importance que dans la diplomatie européenne. La mort du chef qui les a signés leur ôte toute valeur aux yeux de ses héritiers; le chef lui-même ne se plie pas aisément à une obligation qu'il a souscrite sous l'empire de la nécessité, mais dont les devoirs ne pénètrent sa conscience que d'une manière confuse. Puis, dans ces sociétés informes, un chef ne représente pas une nation aussi parfaitement que dans nos états civilisés; il est rare que son pouvoir ne soit pas partagé, contesté par quelque famille ou faction rivale. Aussi un gouverneur de colonie doit-il atteindre, par des moyens directs ou déguisés, outre le chef principal, tous les chefs secondaires, ouvrir l'œil sur tous les personnages importans, vaincus de la veille, prétendans du jour, vainqueurs peut-être du lendemain, connaître leur influence de parenté ou de richesse, leur vie antérieure, leur caractère, et faire concourir cette multitude de détails vulgaires au succès de ses plans : diplomatie difficile et plus complexe peut-être qu'une grande politique internationale! Quoi qu'il en soit, pour nous en tenir au Sénégal, il suffit de continuer avec persévérance et énergie le plan qui est en voie d'exécution, en imposant au Fouta et à tous les états qui pactisent avec le prophète Al-Agui des traités analogues. Dès ce jour, en assurant la pacification de tout le Bas-Sénégal, la guerre, a porté ses fruits, fruits excellens et pleins de semences fécondes. C'est le régime de la paix qu'il faut maintenant étudier.

I. — POPULATION DE SAINT-LOUIS. — PREMIÈRES INFLUENCES DE LA CIVILISATION. — RELIGION. — JUSTICE. — ÉTAT CIVIL. — ÉDUCATION.

L'ère de la paix, l'ère nouvelle où entre le Sénégal, doit s'inaugurer par un genre de triomphe plus difficile que des succès militaires, car les ennemis qu'il s'agit de vaincre ne cèdent pas au glaive et au canon : il faut lutter contre des habitudes oisives et des superstitions aveugles, enracinées depuis des siècles parmi les peuples du Sénégal, et que l'emploi intelligent des forces morales peut seul combattre avec avantage. Le ressort des âmes est usé ou faussé; il faut le retremper et le redresser. La société indigène tout

entière doit être régénérée dans ses élémens les plus intimes, et recevoir cette féconde excitation d'une éducation bienveillante qui invite au travail et à l'ordre, et prépare les molécules humaines à devenir, en se rapprochant et s'organisant, un corps de nation. Tout grand commerce suppose un double courant de production et de consommation, étranger à des races indolentes pour lesquelles l'insouciance et la misère sont devenues une seconde nature. Leur demande-t-on les denrées et les matières premières que recherche l'industrie européenne, il faut stimuler leur activité et la diriger vers l'exploitation des richesses naturelles du sol. Recherche-t-on chez elles des débouchés pour nos produits manufacturés, il est aussi nécessaire d'éveiller de nouveaux besoins et de nouveaux goûts. Pour être féconde, la réforme sociale au Sénégal doit aller au fond des choses. Que servirait d'ouvrir par la politique la porte du commerce, si la propriété individuelle n'y venait vivifier les esprits et les champs, si l'offre réciproque du travail et du salaire n'y suppléait à l'esclavage aboli, surtout si la famille, aux mœurs honnêtes et laborieuses, n'y triomphait d'une polygamie oppressive, où les forts rejettent toute peine sur les faibles? Le progrès matériel, même dans son expression première, qui est ici le troc, sollicite donc le progrès moral et social, et en retour lui vient en aide.

Ces réflexions, vraies pour toute colonie, s'appliquent particulièrement au Sénégal. Les premiers occupans et les compagnies privilégiées qui leur succédèrent au XVIIe et au XVIIIe siècle, n'ayant d'autre pensée que le gain, ne visèrent qu'à la spéculation, et le commerce y fut toujours restreint, ou ne prospéra que par la traite des esclaves, dont ce pays devint un des foyers les plus mal famés. Le Sénégal n'a vu s'ouvrir devant lui une ère nouvelle que le jour où la métropole, cédant à de généreuses inspirations, y a déposé comme un germe l'esprit de rénovation et de progrès, qui est l'esprit même de la philosophie et du XIXe siècle.

Presque toute la population de Saint-Louis est africaine de naissance : sur 12,062 âmes que constata le recensement de 1856, les Européens ne comptaient que pour 185 (1). En outre, l'extrême diversité d'origines locales constitue un assez grand nombre de groupes distincts. Le fonds de la population, de couleur noire, provient des deux états ouolofs contigus, le Oualo et le Cayor. Malgré une occupation de date fort ancienne, la langue française s'est peu répandue dans cette classe, témoignage d'une trop légère influence de notre contact, et le sentiment de la dépendance politique a même fait si peu de progrès, que le chef religieux des indigènes, le *tamsir*,

(1) Le recensement opéré à la fin de 1857 n'a porté que sur la banlieue et la campagne. Les chiffres que nous reproduisons restent comme les dernières données officielles.

était naguère à leurs yeux et demeure peut-être encore pour quelques obstinés le véritable gouverneur, tant ils inclinent à se croire alliés plutôt que sujets de la France. Animés du reste d'un dévouement patriotique pour leur pays, ils se font de bon cœur nos auxiliaires dans nos expéditions, où ils combattent en tirailleurs, seul mode d'action qui convienne à leur indiscipline. Comme tous les noirs, ils exècrent les Maures, et les combattent bravement, à visage découvert, à la condition toutefois de se sentir appuyés par les blancs.

Au sein de cette foule, quelques Européens sont venus s'établir, et ils y séjournent à des titres divers : fonctionnaires civils ou militaires, trafiquant pour leur propre compte ou représentans des maisons commerciales de la métropole. Ce sont en général, comme tous les hommes dont une vie d'aventures et de voyages développe les facultés, des esprits intelligens, quelquefois éminens, en qui le soin des affaires et de leur avancement se concilie avec de sérieux et sincères désirs de progrès. On compte très peu de femmes blanches au Sénégal : aussi l'élément créole y est-il presque inconnu. La plupart des Européens qui ont voulu s'y donner les joies de la famille se sont alliés aux femmes indigènes, et de ces unions temporaires, consacrées presque toujours uniquement par la coutume et l'opinion, est née une race intermédiaire d'hommes de couleur, auxquels s'applique, dans le langage usuel, le titre spécial d'*habitans,* titre qui s'accorde aussi aux nègres baptisés et à certains noirs musulmans dont la famille, ayant toujours été libre, occupe un rang élevé dans la société de Saint-Louis. Ce sont les notables indigènes de la ville, classe autrefois prédominante par la possession du sol, des captifs, des capitaux, par le monopole de la traite dans le fleuve, et qui, bien qu'un peu déchue, exerce encore aujourd'hui une influence sérieuse sur l'esprit public. Contrairement aux mulâtres des autres colonies, qui trop souvent servent d'instrument à la dure exploitation des noirs par les blancs, ou qui prennent ces derniers en haine et aspirent à les chasser, les hommes de couleur de Saint-Louis sont restés fidèles aux doubles sentimens qui, d'après le vœu de la nature, doivent découler d'une double origine. Ils servent de liens entre les blancs et les noirs, se rapprochant des premiers par l'intelligence et l'éducation, des seconds par la nuance de la peau et la connaissance familière de la langue dominante, le ouolof. Les préjugés de couleur n'existant pas au Sénégal, ils n'ont pas à désavouer leur lignée maternelle, ni à souffrir de cette provenance comme d'une tache : aussi se montrent-ils bienveillans pour les noirs en même temps qu'ils sont les agens nécessaires des Européens dans leurs rapports d'affaires avec les peuplades indigènes de la Sénégambie. Honorés ainsi d'une mutuelle confiance, ils inspirent et éprouvent une double sympathie. Nulle part les mérites

des races croisées, quand rien ne trouble l'action des lois naturelles, n'apparaissent avec plus de vérité qu'au Sénégal.

Ce fonds primitif d'une population déjà fort mélangée s'est accru de la classe des anciens esclaves affranchis en divers temps par leurs maîtres ou par la loi. Dans leurs rangs, on compte ceux qu'on appelait au Sénégal, depuis l'année 1823 jusqu'en 1846, les engagés à temps, sorte d'esclaves qui n'étaient soumis qu'à une servitude de quatorze ans. Exercés les uns et les autres aux divers travaux de l'industrie locale, ils représentent un des élémens de la population industrielle et manouvrière de Saint-Louis. Pour ces groupes divers de couleur noire, la différence d'origine première commence à s'oublier, ou du moins elle ne se perpétue pas dans une qualification particulière : par un premier travail d'assimilation, une masse homogène commence à se former. Il en est autrement de certains groupes qui, bien que comptés parmi la population sédentaire, se trouvent dans une condition moyenne, entre la résidence définitive et les courses nomades. Tels sont d'abord les Bambaras, originaires du Khaarta et du Ségou, au nombre de deux cent cinquante environ, presque tous anciens esclaves à Saint-Louis. Émancipés en 1848, ils ont su ne pas abuser de leur liberté. Ils occupent dans la ville un quartier à part, construit en huttes de paille, que de fréquens incendies obligent à renouveler souvent. Ils se distinguent par une industrieuse activité : ils font et brodent la plupart des ouvrages en cuir à l'usage des noirs, fabriquent le charbon, vendent le bois à brûler. En temps de guerre, ce sont de braves soldats. Sobres, rangés, économes, rappelant les Savoyards et les Auvergnats de Paris, les Biskris et les Mozabites de l'Algérie, ils vivent d'un travail régulier, exemple rare au Sénégal, ce qui leur vaut l'estime générale. A leur tour, satisfaits de leur travail et heureux de la liberté, ils font chez les peuples voisins et dans leur pays une active propagande en faveur de la France : aussi la petite colonie des Bambaras s'accroît-elle annuellement. Les Sarrakholès, un peu moins nombreux, viennent de moins loin, car leurs familles sont disséminées dans la région de Galam, autour de Bakel. Quoique habiles au travail du cuir, ils s'adonnent plus volontiers au commerce et acceptent de bon gré la domesticité, pour laquelle leur caractère doux les fait rechercher, soit dans les maisons, soit à bord des navires. On en compte environ deux cents à Saint-Louis, qui au besoin se montrent, comme les Bambaras, volontaires dévoués dans nos expéditions. Les uns et les autres sont à demi sédentaires. Il en est autrement des Toucouleurs et des Hayor, population flottante, en renouvellement perpétuel. Les Toucouleurs, au nombre de quatre cents, viennent de toutes les parties du Fouta. Plus rusés que les Ouolofs, plus nomades que les Bambaras et les Sarrakholès,

ils se placent comme interprètes, courtiers, tisserands, manœuvres. Les Hayor, qui viennent du Cayor, sont tous manœuvres. Il est enfin un dernier groupe, le plus misérable de tous, qui a droit à une mention malgré son rôle tout passif : ce sont les Pourognes, ou captifs de Maures, affranchis par la fuite ou par la guerre, qui les a fait tomber en nos mains. Les uns sont natifs du pays des Sérères, entre le Cayor et la Gambie, où les Maures faisaient, malgré la distance, de fréquentes incursions avant que les Français n'y missent ordre. Les autres sont nés de l'union des Maures avec leurs négresses esclaves et non musulmanes. Généralement abrutis et amaigris par un long et dur esclavage, ces malheureux parias ont besoin de quelque temps de séjour et d'air libre à Saint-Louis pour reprendre conscience de leur personnalité. Les noirs de la ville, affranchis de la veille qui aiment à se donner des airs de maîtres, emploient volontiers les Pourognes dans l'intérieur de leurs cases.

Longtemps les idées et les occupations de cette population, bien hétérogène, comme on voit, se tournèrent presque exclusivement d'un seul côté, la traite des gommes dans les escales, le transport, le triage et l'expédition de ce produit à Saint-Louis. Il en résultait toute une classification méthodique et fixe, correspondant à une division régulière du travail. Les négocians européens qui résidaient à Saint-Louis fournissaient les toiles bleues de coton ou guinées de l'Inde, principal article de trafic. Les traitans, qui composaient la classe presque entière des hommes de couleur, portaient et plaçaient ces guinées aux escales en échange des produits du pays. Sous le nom de *laptots*, les esclaves et les noirs pauvres servaient comme matelots à bord des navires qui montaient et descendaient le fleuve. Le chargement et le déchargement des marchandises occupaient le reste de la population inférieure. Cet ordre, que l'habitude semblait avoir consacré pour toujours, a été fort dérangé par les mesures qui ont fait succéder la liberté à l'esclavage. Aux traitans, intermédiaires qui avaient à prélever leur propre bénéfice, et souvent revenaient ruinés et insolvables, plusieurs négocians ont substitué de simples commis, salariés et intéressés; les engagés à temps, qui, sous les yeux et quelquefois à l'insu de leurs maîtres, s'étaient initiés aux pratiques de la traite, sont devenus les instrumens dociles de cette nouvelle combinaison.

Voilà pour la capitale de la colonie. Hors de l'île qu'elle occupe, mais dans la dépendance immédiate de l'autorité française, habitent deux tribus, détachées depuis quelques années des états ennemis. L'une est la tribu des Ouled-bou-Ali, fraction des Trarzas; l'autre est celle des Peuls, fraction de la grande famille de ce nom, dispersée dans la plupart des provinces de la rive gauche. Les premiers comptent deux cents âmes, les seconds trois cents. En retour

de notre protection et du libre parcours de leurs bestiaux sur nos pâturages, les Ouled-bou-Ali se sont engagés à bâtir un village à Maka et à repousser les incursions de leurs compatriotes : ils tiennent fidèlement parole. Les Peuls, qui voient chaque jour s'accroître leur nombre et leur force, combattent vaillamment avec nous, sans renoncer à la vie pastorale, qui leur est chère. Les uns et les autres forment, autour de Saint-Louis, une avant-garde laborieuse et guerrière, double centre de ralliement des indigènes, la première conquête de cette puissance pacifique d'attraction et de considération qu'exerce au loin la qualité de Sénégalais, réservée dans la langue courante à la population de Saint-Louis. Plus au loin, dans l'intérieur du pays, à travers le Oualo, et sur les confins du Cayor et du Dimar-Fouta, se trouve disséminée, à l'abri de nos forts, le reste de la population que, dans l'arrondissement de Saint-Louis, protége notre loi : elle s'élève à quarante mille âmes environ.

Tels sont les élémens que la civilisation européenne doit, après les avoir fixés sous son autorité, pénétrer de la vie morale et industrielle, au moins à un premier degré. La religion et l'éducation se présentent d'abord comme les instrumens de cette métamorphose, deux puissances qui doivent être moins encore séparées en Afrique qu'en Europe, parce que l'islamisme les a déjà rapprochées au point de les confondre souvent. C'est au dernier siècle seulement que le koran a pénétré dans la Sénégambie, jusqu'alors livrée aux superstitions du fétichisme. L'islamisme s'y est implanté par deux courans opposés. L'un est venu du nord, avec les Maures émigrés de la région atlantique, à travers le grand désert : fidèles à toutes les traditions de leur race, les Maures ont partout prêché l'islam, même au sein des peuplades qu'ils ruinaient par leurs brigandages. La seconde source de propagande musulmane provient des Peuls, ce peuple missionnaire de l'islamisme, aux origines mystérieuses, que sous des noms divers, sous celui de Fellatahs principalement, l'on rencontre enseignant avec ardeur sa foi par tous les chemins et dans toutes les villes du Soudan, depuis l'Abyssinie jusqu'au Sénégal. Un prince resté célèbre et vénéré, Abd-oul-Kader, fut au XVIIIe siècle l'apôtre du Fouta et du Galam, où son histoire est devenue une légende populaire, illustrée par des vertus incomparables et les plus étonnans miracles. Sous cette double influence, la plus grande partie de la Sénégambie a reçu l'islamisme dans ses dogmes essentiels, l'unité de Dieu et la mission de Mahomet; mais la pratique est loin d'être toujours conforme aux prescriptions du livre saint. La foi aux amulettes, sous le nom de *gris-gris*, poussée jusqu'à une inconcevable extravagance, et l'usage des boissons fermentées constituent presque partout, en dehors cependant du Fouta, une scandaleuse dérogation à l'orthodoxie pratique. Il se trouve aussi quelques peu-

plades réfractaires, telles que les Mandingues du Bambouk et les Bambaras du Khaarta, en qui survit le fétichisme, tempéré il est vrai, par une vague croyance à un Dieu suprême. Par cela même, ce sont les deux classes de populations dont la France peut faire plus facilement des alliés d'abord, plus tard des sujets et des citoyens.

Pour le gouvernement des âmes, l'islamisme se personnifie dans les marabouts qui en sont les docteurs et les prêtres. Aux yeux de tout musulman, noir ou maure, le marabout est l'homme de Dieu. Toujours humblement vêtu, les jambes nues, les pieds chaussés d'une grossière semelle de cuir ou de bois, les mains et le cou entourés de chapelets à gros grains, il se prive de tout plaisir; il jeûne rigoureusement pendant le rhamadan, se refusant alors un verre d'eau malgré les plus excessives chaleurs; en toute saison, il consacre son temps à la prière, à la prédication, à l'instruction de l'enfance. Il s'abstient du commerce et n'amasse pas de fortune pour ses vieux jours; la charité publique seule lui assure le *couscoussou* quotidien, et le peu qu'il recueille, il le partage toujours avec ses frères en pauvreté. Quand le soleil, montant ou descendant sur l'horizon, marque l'heure de la prière, on le voit se prosterner contre terre, sans respect humain, au milieu des rues et des places publiques, avec le même recueillement que dans la solitude des champs. Par son costume comme par ses allures, il rappelle le père franciscain du catholicisme. Les marabouts forment quelquefois des tribus entières, espèce de caste sacerdotale : tels sont, parmi les Trarzas, les Darmankours, d'origine berbère. Entourés de voisins redoutés pour leur férocité, ils présentent le remarquable et consolant contraste d'une existence pure de toute violence. Adonnés aux soins de leurs troupeaux et à la récolte des gommes, rarement ils portent des armes et jamais ne s'associent à aucune razzia. Quand la guerre vient troubler le pays où ils vivent, d'ordinaire ils fuient devant l'attaque sans résister. Ce sont les quakers de l'islamisme. Avant la suppression des escales, ils en possédaient une pour eux seuls, où ils apportaient leurs gommes, sans que le roi même des Trarzas osât réclamer aucune taxe, ni entraver leurs opérations. Tant que n'éclate pas une guerre ouverte, ils obtiennent du gouvernement de Saint-Louis l'autorisation de fréquenter cette ville et d'y trafiquer librement. Une religion capable d'enfanter de tels phénomènes recèle assurément sous sa rude écorce quelque séve de grandeur morale.

C'est par les marabouts, venus des divers états de la Sénégambie, que le mahométisme se soutient à Saint-Louis. Ils y tiennent des écoles, où leur zèle ardent attire les enfans des deux sexes, à qui ils enseignent ce qu'ils savent eux-mêmes, peu de chose assurément; néanmoins, la lecture et la récitation du Koran entraînant, comme condition indispensable, une connaissance grossière de la lecture et

de l'écriture arabes, c'est assez pour que l'arabe devienne le long du fleuve la langue commune des affaires. On a longtemps accusé les marabouts d'user de leur influence au préjudice de la nôtre, d'entretenir la superstition et d'en vivre, d'exciter le fanatisme contre les chrétiens, de détourner les enfans de la langue et de la société des Français. Dans la confusion d'idées politiques qui longtemps a régné au Sénégal, de telles tendances étaient inévitables; mais un arrêté du gouverneur, rendu en 1857, soumet toute ouverture d'écoles à une autorisation préalable, qui ne s'accorde qu'aux marabouts natifs de Saint-Louis ou y résidant depuis sept ans, et après examen de capacité et justification de bonne conduite, suivant le droit commun en pareille matière. Comme complément de ces mesures, tous les enfans au-dessus de douze ans doivent être conduits une fois par jour à une école française : solution excellente d'un problème difficile, qui se présente en tout pays où la civilisation chrétienne se trouve en contact avec des mœurs opposées! Le zèle pieux de quelques catholiques de Saint-Louis aurait demandé davantage. La mosquée, érigée il y a quelques années par les soins et les deniers du gouvernement, les indigne comme un scandale et une insulte à leur propre foi; la seule présence des marabouts les offusque; ils réclament pour le christianisme seul, ou plutôt pour le catholicisme, le privilége d'un temple et le monopole de l'éducation. L'administration a su résister à ces prétentions. Qu'aurait gagné le pouvoir à éteindre dans les âmes ce respect instinctif envers l'autorité qui s'exhale de tous les versets du Koran, comme un conseil de religieuse obéissance envers les représentans de Dieu aussi bien dans la cité que dans la famille? On suppose sans doute que le catholicisme eût recueilli tout ce que l'islamisme eût perdu : illusion naïve que dément l'histoire entière de l'Afrique, et, sans sortir de la Sénégambie, celle des peuples serères, mandingues et bambaras, qui sont restés réfractaires à l'islam, et que l'Évangile ne trouve pas moins indociles, bien que dans ces contrées les missionnaires chrétiens n'aient à lutter que contre un grossier fétichisme. A Saint-Louis même, les quelques noirs qui ont reçu le baptême sont loin de se distinguer par une moralité qui rejaillisse en honneur sur l'église catholique. Que la faute en soit au climat qui enflamme les sens, ou à une barbarie native de mœurs dont le christianisme exige trop de perfections, ou à un affaissement d'intelligence qui se heurte contre des dogmes trop profonds et trop spirituels, ou peut-être enfin à quelque loi mal observée de la nature, qui impose des variétés de religion aux variétés de l'espèce humaine, il est certain que le défaut d'accord entre la foi et la pratique éclate d'une manière très sensible chez les noirs baptisés du Sénégal. Une politique intelligente conseille une tout autre voie. Au lieu de creuser, par l'expulsion brutale

des marabouts, un abîme entre le peuple indigène et le peuple dominateur, sachons, tout en surveillant leurs manœuvres et contenant leur mauvais vouloir, gagner leur confiance et obtenir leur concours, afin de faire servir à nos vues l'ascendant dont ils jouissent. Dans tout le monde musulman, les représentans du sentiment religieux s'inclinent aux pieds de la force et de la puissance comme sous les arrêts de Dieu. Les uns, c'est le grand nombre, simples et droits, se tiennent pour satisfaits de l'impartiale protection accordée à leur culte; les autres, le petit nombre, avides et ambitieux, baisent dévotement la main qui distribue les traitemens, les honneurs et les rigueurs. Ceux-ci découvriront dans le Koran, pour peu surtout qu'on les y aide, autant de textes que l'on voudra pour enseigner la soumission aux lois françaises, car ce livre contient des paroles d'amour, des chants de paix, visions de l'avenir entremêlées aux cris de haine et aux hymnes de guerre, échos du passé. En s'inspirant de nos désirs, et sans dévier de leurs croyances, les marabouts mettront en relief les préceptes qui concilient, rejetteront dans l'ombre ceux qui divisent; ils feront, au gré de nos desseins, la distinction des temps, des lieux et des peuples. Les marabouts de l'Algérie nous ont appris tout ce que l'on peut, dans cette voie, attendre de la bonne volonté des docteurs musulmans. Du reste, le succès commence à justifier cette marche. Fondée depuis moins d'une année, l'école laïque française de Saint-Louis reçoit déjà plus de deux cents élèves musulmans, sans compter un certain nombre d'enfans qui, par le conseil des marabouts eux-mêmes, fréquentent les écoles des frères.

Après l'éducation vient la justice, comme moyen de ralliement : la justice criminelle aussi bien que la justice civile servent l'une et l'autre à consolider l'action de la politique et de la religion, en rendant à chacun ce qui lui est dû, en enseignant le respect pour les lois sociales, pour les libertés et les propriétés individuelles. La justice répressive à tous les degrés, attribut de la souveraineté, a été revendiquée au Sénégal, comme dans toutes nos colonies, par l'autorité française, et néanmoins on fait une part à l'esprit et aux capacités indigènes, en admettant dans les cours d'assises les assesseurs musulmans à côté des assesseurs chrétiens. Les concessions ont dû être plus grandes à l'égard de la législation civile, que le Koran a intimement mêlée à la religion; aussi continue-t-elle à régir les intérêts et jusqu'à un certain point les personnes. En première instance, elle est appliquée par des juges indigènes, sans innovation; mais les appels sont portés devant un conseil, composé du gouverneur, d'un conseiller à la cour impériale, du directeur des affaires indigènes et du pontife musulman. Là se rencontrent les deux législations, les deux cultes, dans la personne de leurs repré-

sentans les plus éminens, et les tendances divergentes des codes se concilient en une doctrine supérieure inspirée par l'équité ou par le droit français. Dans ces rapprochemens se prépare l'unité de la loi sociale, sans hâte et sans contrainte, au lieu d'être ajournée indéfiniment, ainsi que nous le voyons en Algérie, où le gouvernement militaire a eu la funeste inspiration d'enlever aux magistrats français toute juridiction, même d'appel, sur les indigènes : moyen infaillible d'éterniser l'ignorante barbarie du code musulman.

L'état civil fournit une troisième et précieuse occasion de rapprochement. L'usage d'inscrire dans des registres officiels les naissances, les mariages et les décès a si intimement pénétré dans nos mœurs, que l'esprit s'y est habitué comme à la plus naturelle des coutumes, et ne se rend plus compte de ce qu'un tel usage suppose de progrès accomplis. Dans une telle institution, il y a cependant plus que de l'ordre et de la statistique. Cette constatation légale d'existences humaines qui apparaissent et s'évanouissent, de liens sacrés qui se nouent et se dénouent, est une source incessante d'hommages solennels à la famille, dont les sentimens sont ravivés, et à l'autorité, qui protége la vie et les droits des citoyens. A Saint-Louis, pour les Européens et les hommes de couleur, le mariage légal et religieux se substitue de plus en plus aux unions temporaires avec les *signares*, filles du sang français le plus noble quelquefois, mulâtresses de Saint-Louis, dont tous les voyageurs au Sénégal ont décrit l'ingénieuse coquetterie, les parures étincelantes, la bonté de cœur, le fidèle dévouement, le triste délaissement après l'âge des amours ou le retour en Europe de leurs époux de passage. Pour les musulmans, tous les actes de la vie civile sont enregistrés sous la haute influence du chef de la religion, élevé à la dignité d'adjoint au maire. Il reste à introduire chez ces derniers le *nom de famille*, autre don de la civilisation, dont l'absence étonne toujours les Européens, disposés à croire qu'une telle lacune suppose quelque grave relâchement des liens de la tradition et du sang, quoiqu'il n'en soit rien, ainsi qu'en témoigne la même lacune au sein des sociétés sémitiques, celles où les sentimens de famille et même la tradition héréditaire se montrent le plus vivaces. Parmi les peuples chrétiens eux-mêmes, le nom de famille n'est devenu général qu'au sortir du moyen âge, où il avait pris naissance dans les registres de baptême. De nos jours, il est devenu un moyen indispensable pour reconnaître les personnes à travers le temps et l'espace. Le nom de famille est même pour certains groupes, jadis tenus en suspicion et à l'écart, un moyen de se fondre dans la masse; ainsi rien n'a plus contribué à mêler les Israélites à la nation française que l'obligation de prendre ce complément de leurs immuables prénoms bibliques. Au Sénégal,

comme en tout pays où l'on veut agréger au corps social des molécules hétérogènes et dissidentes, une pareille obligation sera un instrument aussi efficace que légitime de la politique.

La population de Saint-Louis comptait au 1er janvier 1857 un millier d'habitans chrétiens, le douzième environ de la population totale, dans laquelle les Européens comptaient, avons-nous vu, pour moins de deux cents personnes. L'émancipation des esclaves n'a pas été favorable à l'extension du catholicisme. Les captifs de case et les engagés à temps, qui laissaient baptiser leurs enfans sous l'influence de leurs maîtres chrétiens, les élèvent aujourd'hui dans l'islamisme comme dans leur religion naturelle. Le baptême est du reste à peu près tout ce qu'on obtient de la plupart de ces noirs, car leurs pratiques de culte, au témoignage de l'abbé Boilat lui-même, noir indigène, prêtre de Saint-Louis, auteur des *Esquisses sénégalaises*, se réduisent à baiser la croix le vendredi-saint. Dans le cercle de l'instruction profane, le succès des maîtres catholiques est plus manifeste. On doit citer, comme instrumens précieux de la future unité de la société sénégalaise, les grammaires et dictionnaires de la langue ouolof, la plus répandue des langues de la Sénégambie (1), publiés par les missionnaires catholiques de Dakar, centre de leurs établissemens dans la Sénégambie. Un collége et une école industrielle, fondés il y a quinze ans pour l'éducation des créoles et des indigènes, n'ont pu rester ouverts, faute d'un nombre suffisant d'élèves. Cependant ces tentatives, alors prématurées, méritent d'être reprises aujourd'hui que l'ambition des familles ne se porte plus exclusivement vers le commerce. On a tenté en vain d'y suppléer en recevant en France quelques jeunes Sénégalais, soit dans les lycées et séminaires, soit dans les écoles des arts et métiers. Excellens sous le rapport des études et du contact avec une société plus avancée, de tels déplacemens ne peuvent convenir qu'à un petit nombre de sujets. Le danger suit d'ailleurs de trop près l'avantage. Le climat de l'Europe étant aussi insalubre pour les noirs que celui de l'Afrique occidentale pour les blancs, la phthisie en est la conséquence trop ordinaire. Dans l'expérience qui se fit en 1842, douze élèves succombèrent sur dix-huit. Une acclimatation soumise à de telles chances ne peut être poursuivie avec obstination sur des hommes; comme néanmoins l'instruction primaire ne suffit pas aux besoins des diverses carrières, l'intérêt et le vœu public appellent des écoles secondaires d'où sortiront des représentans d'une classe moyenne : médecins, pharmaciens, instituteurs,

(1) On parle huit langues dans la Sénégambie : arabe, berbère, ouolof, peul, bambara, soninké (les Sarrakholès), malinké (les Mandingues), serère.

officiers et sous-officiers, marins de tout grade, vétérinaires, chefs indigènes, propriétaires, fabricans. Les travaux qu'exécutent avec les outils les plus simples les tisserands, les selliers du pays, surtout les forgerons-orfévres, dont les bijoux en or ont été distingués et récompensés à l'exposition universelle de 1855, montrent que l'aptitude industrielle existe dans les races indigènes : l'instruction technique et professionnelle leur fait seule défaut. Les écoles dont nous parlons seront des pépinières de voyageurs et d'explorateurs qui pénétreront dans l'intérieur de l'Afrique, délégués intelligens de notre politique et de notre civilisation. Les élèves dont la capacité exceptionnelle méritera des encouragemens particuliers pourront être envoyés en France pour un petit nombre d'années, dans le midi particulièrement, et mieux encore à Alger, où ils recevront un complément d'éducation supérieure, ainsi qu'on l'a tenté pour la première fois dans le courant de l'année 1858. Ces jeunes gens d'élite deviendront les anneaux d'alliance entre la colonie et la métropole.

Nous avons jusqu'à présent concentré nos regards sur Saint-Louis, premier et longtemps unique foyer de l'initiation européenne; mais les centres naissans distribués le long du Sénégal ont à leur tour des besoins pareils. C'est ainsi qu'un arrêté du gouverneur, en date du 24 décembre 1857, a créé à Dakana, village de plus de quinze cents âmes, sur les limites du Oualo et du Fouta, une école primaire où l'éducation sera obligatoire pour les enfans indigènes. A Podor et à Bakel surtout, qui compte aujourd'hui deux mille cinq cents âmes, on doit établir prochainement une église pour les trente chrétiens qui s'y trouvent, y compris les soldats de la garnison, nombre un peu modeste que renforcera la prochaine exploitation des mines d'or du Bambouk. Quant aux simples villages, la plupart possèdent des écoles musulmanes, dirigées par des marabouts, l'islamisme se montrant, à l'encontre des préjugés régnans, très soucieux de l'instruction primaire.

II. — RICHESSES NATURELLES DE LA COLONIE. — MINES D'OR DU BAMBOUK. — MOUVEMENT COMMERCIAL. — ESSAIS ET SYSTÈMES DE COLONISATION.

Dans la longue période qui s'écoula depuis le milieu du XIVe siècle, époque où les marins de Dieppe abordèrent pour la première fois sur la côte occidentale de l'Afrique, jusqu'au commencement du XVIIe siècle, le commerce des comptoirs français consista principalement dans l'échange de toiles, de couteaux, d'eaux-de-vie et de verroteries, contre les cuirs, le morfil ou dents d'éléphant, les plumes d'autruche, l'ambre gris et la poudre d'or. Plus tard, le développement des colonies européennes en Amérique donna naissance à une nouvelle branche de trafic, celle des esclaves, qui ne

tarda pas à devenir la plus importante, et dont Saint-Louis et Gorée furent les entrepôts dans les parages du Cap-Vert. Au XVIIIe siècle, l'industrie européenne découvrit le rôle de la gomme, qui, après l'abolition de la traite des noirs, prit le premier rang, que lui dispute aujourd'hui l'arachide, une plante oléagineuse admise depuis quinze ans à peine sur les registres de la douane. Comme les livres, les marchandises ont leurs destins, leurs tours et leurs retours de fortune à travers lesquels on constate, avec un singulier intérêt, que les lois humaines tournent à mal lorsqu'elles brisent ce que nous pourrions appeler, en empruntant une expression à la philosophie de Leibnitz, l'harmonie préétablie entre le climat et les productions du sol pour y substituer des caprices humains. Ainsi de l'étude des faits locaux se déduisent quelques idées générales dont la science économique et politique peut s'enrichir.

La gomme est un premier et remarquable exemple de ces harmonies de la nature méconnues par l'homme, qui expie toujours son erreur. La substance qui, sous le nom de gomme arabique et de gomme du Sénégal, deux variétés similaires de composition, rend de si grands services à l'art médical par ses propriétés mucilagineuses, et à l'industrie pour l'apprêt des étoffes et des vernis, est un produit du climat saharien, précieux comme matière d'échange et quelquefois comme denrée alimentaire pour les populations qui habitent sur la lisière du désert, au sud principalement. On ne récolte la gomme qu'au voisinage de cette grande zone de sables qui traverse, de l'Océan-Atlantique à la Mer-Rouge, toute l'Afrique, et au-delà se prolonge sur l'Arabie jusqu'aux Indes. Au Sénégal, après que les vents d'ouest ont versé pendant quatre mois, sur un sol crevassé par les chaleurs tropicales, des torrens de pluie, qui, en plein été, constituent l'hivernage de ces contrées, par un soudain renversement de saison souffle le vent du nord-est, l'*harmattan,* qui s'est embrasé au contact du Sahara. En même temps que ses effluves brûlantes dessèchent les terres, elles contractent et fendent l'écorce des acacias, et en font couler, sous forme de larmes ovoïdes ou prismatiques, la gomme, qui bientôt se coagule au grand air et se livre, dans un état presque parfait de pureté, à la main de l'homme. La récolte est toujours en rapport avec la durée et la violence du vent. Il est la cause, elle est l'effet. Les forêts de gommiers qui abondent sur la rive gauche du fleuve, dans le Oualo, le Cayor, le Fouta et le Djiolof, non moins que dans le pays des Trarzas et des Braknas, furent d'abord, par suite de fausses vues politiques, en quelque sorte frappées d'interdit, car l'administration de Saint-Louis repoussa toutes les récoltes qu'y apportaient les noirs à l'instigation de quelques négocians. Le commerce de cette matière fut érigé en monopole au profit de nos amis d'alors, les Maures, et limité à cer-

taines escales, à certaines saisons. Ce ne fut qu'en 1845 que la douane finit par céder, non sans douleur et sans murmure, à l'autorité d'un nouveau gouverneur, M. Thomas, qui comprit enfin que l'affluence à Saint-Louis de gommes de toute provenance ne pouvait que contribuer à la prospérité générale.

L'histoire de la gomme est courte. Au XVIIIe siècle seulement, les Hollandais révélèrent à l'Europe celle du Sénégal comme similaire de la gomme d'Égypte et d'Arabie, et la nommèrent d'abord gomme de l'Inde, parce qu'elle formait un article de retour pour les navires venant de l'Inde : elle ne tarda pas à compter parmi les articles principaux d'exportation de la côte occidentale d'Afrique. Depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'à la révolution, qui, en supprimant les compagnies, modifia profondément le régime commercial de toutes nos colonies, l'exportation roula autour de 1,500,000 livres, équivalent de 5 à 600,000 kilogrammes de nos jours, chiffre qui n'avait pas sensiblement varié sur la fin de la restauration; mais lorsque l'abandon des cultures tentées à grands frais dans la période décennale 1820-1830 eut ramené toutes les spéculations sur la gomme, la progression fut des plus rapides. Dès 1830, on exporta plus de 2 millions de kilogrammes, et 4 millions dans les années d'abondance 1838 et 1839. Les années 1840 et 1845 ne produisirent que 3 millions. L'année 1856 est retombée à 1 million et demi, ce qui représente encore les trois quarts de l'importation en France des gommes pures exotiques. A s'en tenir aux gommes des Maures, il ne paraît pas que ces quantités puissent guère s'accroître; mais elles augmenteraient dans une proportion qu'il est impossible de prévoir, si les forêts des noirs étaient exploitées. Il faut du reste avouer que cette matière, d'une incontestable utilité technologique et médicale, intéresse médiocrement l'économie sociale. Comme les arbres qui la fournissent sont embarrassés de lianes et hérissés d'épines, la récolte est une rude corvée imposée aux captifs par la faim et la peur des châtimens, corvée qui n'amène ni habitudes régulières de travail, ni effort d'intelligence, ni acte d'appropriation, soit du sol, soit de l'arbre. Un simple bâton recourbé en croc pour détacher la gomme constitue tout l'outillage. Les forêts, produit spontané du sol, n'étant la propriété de personne, ne sont l'objet d'aucun soin, et la récolte appartient à qui l'amasse.

Il en est autrement de l'arachide, dont les propriétés oléagineuses, découvertes depuis vingt-cinq ans à peine, ont été bientôt appréciées en France. L'arachide croissant spontanément dans toute la Sénégambie, les soins les plus simples suffisent à une culture qui prend du reste un temps très court : en trois ou quatre mois, la plante est semée et récoltée. Tous les terrains lui conviennent, et particulièrement les plus secs. Le rendement est aussi remarquable par

la quantité que par la qualité, et les fruits donnent un excellent fourrage pour les bestiaux. Ce sont autant d'admirables conditions pour faire passer d'une vie indolente et vagabonde à la vie agricole des populations que rebuteraient de plus grandes fatigues de travail ou une plus longue durée de soins. Aussi les Trarzas, comprenant bien que toute concurrence faite à la gomme, en sapant leur monopole, amoindrissait leur puissance, ne manquaient-ils pas une occasion de dévaster les cultures d'arachides. Leur hostilité en a retardé l'essor autant que l'insouciance naturelle des noirs. La province française du Oualo la néglige presque entièrement, bien que des graines aient été distribuées aux habitans. La plus grande partie des exportations de Saint-Louis vient du Cayor, le reste descend du Fouta, et l'ensemble ne constitue qu'une assez modeste portion des approvisionnemens de la France. En 1856, sur 36 millions de kilogrammes d'arachides importées, la part du Sénégal, en réunissant Saint-Louis et Gorée, n'est pas de 8 millions et demi; celle de Saint-Louis seul est de 3 millions et demi; le reste provient des possessions anglaises de la Gambie : simple rapprochement qui accuse d'autant plus le Sénégal que Marseille est le principal débouché de cette graine. L'huile que la graine contient, dans une proportion de 30 à 33 pour 100, trouve son emploi dans la savonnerie, le graissage des laines, l'éclairage; elle sert même comme huile comestible, pure ou mélangée à l'huile d'olive. Les tourteaux sont recherchés par les agriculteurs du midi de la France.

L'avenir de la Sénégambie est dans les plantes oléagineuses plutôt que dans la gomme. Tout en enrichissant les habitans, elles les accoutument à un travail régulier, les fixent au sol, et les initient à la propriété et à la culture. Le commerce local, la navigation, l'industrie de la métropole, y trouvent un aliment aussi important pour le débouché que pour la production. Aussi convient-il de s'occuper de toutes les plantes qui annoncent des propriétés analogues. De ce nombre est le *béraff*, que des succès récens signalent comme une rivale de l'arachide. C'est la graine de deux variétés de melons d'eau ou pastèques d'une culture facile en toute espèce de terrains et très communes au Sénégal, graine moins encombrante que l'arachide et donnant, assure-t-on, une huile meilleure. La production locale du *béraff*, qui en 1855 débutait par 3 tonneaux, en a compté 200 en 1857, et dans le premier trimestre de 1858 il en est arrivé à Saint-Louis 400 tonneaux provenant des diverses zones qui entourent la ville.

Après la gomme et l'arachide, tous les autres articles sont secondaires, car ces deux substances forment les 83 centièmes de l'exportation, l'arachide comptant pour 62, et la gomme pour 21. On ne peut que citer les cuirs et autres dépouilles des bestiaux qui pais-

sent en grand nombre sur les deux rives du Sénégal; les sangsues, qui commencent à être appréciées en France; la cire jaune, que les abeilles sauvages déposent dans des ruches suspendues aux branches ou cachées dans les troncs des arbres; le morfil ou dents d'éléphans, animaux autrefois communs dans le Bas-Sénégal, aujourd'hui réfugiés dans les forêts du haut pays; les plumes d'autruche d'un blanc parfait, mais d'une qualité médiocre; les bois propres à la construction navale et à l'ébénisterie, que fournissent entre autres le gonatier et le caïlcédra, celui-ci assez rare, le premier très commun. La gutta-percha commence à figurer sur les registres des douanes. Une simple mention doit suffire ici à ces divers produits, dont le rôle commercial paraît condamné pour longtemps encore et pour toujours peut-être à des proportions modestes. Il en est autrement du coton, de l'indigo, des bœufs, et surtout de l'or.

Le cotonnier croît spontanément dans tout le bassin du Sénégal, où il est l'objet de la part des natifs d'une grossière culture, dont les récoltes suffisent à leurs besoins. Les femmes en ramassent seulement la quantité nécessaire à chaque famille, la cardent, la filent. Un tisserand dans chaque village en fait des étoffes qu'il teint. Ces tissus, nommés pagnes, tantôt unis, tantôt bariolés de diverses couleurs, composent à peu près tout le vêtement des hommes et des femmes. Ils ont pris la place de la laine, matière plus hygiénique, mais qui manque au Sénégal, les moutons du pays, par un effet bien connu des climats chauds, n'ayant qu'un poil soyeux et court. Les échantillons de coton introduits en France à diverses reprises n'ont pas été appréciés avec faveur par les manufacturiers, et, suivant l'usage, on a accusé le climat, la pluie, le vent. Très probablement on ne doit accuser que le défaut de soins tant dans le triage de la graine que dans la conduite des cultures et le classement des brins : la négligence des habitans est telle que souvent ils recueillent les filamens à terre, souillés de sable et de boue.

Comme le cotonnier, l'indigofère croît spontanément en tout lieu, en tout temps; il se passe d'irrigations et de soins, résiste à tous les fléaux, et peut donner trois récoltes par an pendant plusieurs années. Les noirs, quoique inhabiles à la manipulation, en tirent des teintures du plus bel éclat et d'une nuance très solide : c'est la couleur dont presque tous les pagnes sont teints, ce qui fait dominer le bleu dans les vêtemens sous un soleil dont les rayons ardens sembleraient appeler l'emploi de la couleur blanche, réservée pour le deuil. Les pains d'indigo du Sénégal, dont la pâte est formée des débris de plantes indigofères qui les colorent en vert-bleuâtre, ne donneraient pas de la matière elle-même une idée avantageuse, si l'analyse n'en révélait les qualités, en tout point comparables à celles des plus belles sortes du Bengale. Tandis que la culture demande

peu d'améliorations, parce que la nature en fait à peu près tous les frais, la fabrication est au contraire une industrie tout entière à organiser, les méthodes indigènes ne pouvant satisfaire aux exigences de l'industrie européenne. A cette condition seule, l'indigo du Sénégal fera concurrence aux similaires de l'Inde.

Les bœufs du Sénégal, connus sous le nom de bœufs à bosse, à raison de la poche graisseuse qu'ils ont sur le garrot, et de bœufs porteurs, à cause de leur aptitude à porter de lourdes charges avec un pas égal à celui du meilleur cheval, sont recherchés dans nos Antilles, à la Guadeloupe principalement. On les apprécie pour leur douceur et leur sobriété, pour leur résistance à la fatigue et leur puissance de travail. Les fins et abondans pâturages qui couvrent surtout la rive gauche du Sénégal permettent de les multiplier à l'infini. Le bas prix de la viande, qui varie de 60 à 80 centimes le kilogramme à Saint-Louis, témoigne d'une grande facilité d'éducation, et promet des bénéfices à toute spéculation qui découvrira des débouchés. Pour un peuple qui veut naître à la civilisation, il n'est pas d'occupation plus convenable que l'élève du bétail.

Les gisemens connus de l'or ne se trouvent pas dans les territoires dès à présent soumis à l'autorité française; ils sont dans le Bambouk, état du bassin supérieur du Sénégal, constitué en une espèce de confédération indépendante. Le Bambouk fut le premier Eldorado de l'Europe. Dès le xve siècle, il attira les Portugais au temps de leurs courses aventureuses sur la côte occidentale d'Afrique : ils y pénétrèrent et s'y établirent, mais ils ne purent résister ni à leurs propres dissensions, ni aux atteintes du climat, ni aux attaques des naturels; après une occupation de courte durée, ils disparurent, ne laissant d'autre trace de leur séjour en ces lieux que quelques débris de constructions, quelques mots de leur langue mêlés à la langue mandingue, qui est celle du pays. Les Français leur succédèrent, représentés par les compagnies qui avaient sous l'ancien régime le privilége exclusif du commerce de la Guinée et de l'Inde : leurs directeurs à Saint-Louis résolurent de reprendre l'œuvre des Portugais avec plus de prudence et d'habileté. C'est principalement en vue de l'or du Bambouk que Brüe, à la fois le plus entreprenant et le plus sage de ces directeurs, accomplit, lui le premier, en 1698, un voyage au pays de Galam, où il eut le talent de vaincre tous les obstacles qui avaient arrêté ses prédécesseurs et la gloire de poser les premiers fondemens de la puissance française dans le Haut-Sénégal. Le fort construit par ses ordres, au lieu de Dramanet, prit le nom de Saint-Joseph ou de Galam, et marqua le succès de sa politique pendant quelques années. Malheureusement, pendant un congé qui ramena Brüe en France, ses agens, moins habiles que lui à manier l'esprit des indigènes, moins justes probablement dans leurs transactions,

se brouillèrent avec eux, et après une vaine résistance, durent s'enfuir, livrant le poste à leurs ennemis, qui le détruisirent. Un successeur de Brüe le rebâtit un peu plus bas, au lieu de Makhana, en lui conservant le même nom de Saint-Joseph. Rappelé en 1714 à la tête des affaires de la compagnie du Sénégal, Brüe acheva l'entreprise, et pour se rapprocher davantage du territoire à exploiter, il construisit un troisième fort, qu'il nomma Saint-Pierre, au voisinage de la Falémé, qui baigne le Bambouk. Il avait envoyé pour explorer le pays un habile agent, Compagnon, esprit ardent et aventureux, fertile en expédiens, qui pendant plus d'une année parcourut le Bambouk dans tous les sens, et fournit sur cette vaste et riche province les plus précieuses informations. Entre tous les noms mêlés aux annales du Sénégal, celui de Compagnon est un de ceux qui méritent le plus de survivre avec honneur, car ce fut la loyauté de ses rapports avec les indigènes qui permit à Brüe d'ériger le fort de Saint-Pierre, à l'abri duquel s'opérèrent des échanges pendant plusieurs années. Les successeurs de Brüe, en héritant de son pouvoir, n'héritèrent pas tous de sa politique : peu d'entre eux surent appuyer leurs spéculations sur le concours volontaire des noirs. L'un d'eux, Aussenac, a rattaché son nom aux recherches les plus précises qui aient été faites sur l'or de Bambouk dans le siècle dernier : en 1756, il se transporta lui-même au cœur des régions aurifères, et fit passer à Paris des échantillons de minerais qui furent trouvés très riches. Aussi la compagnie des Indes, à laquelle appartenait alors le commerce de la côte occidentale d'Afrique, faisait-elle des préparatifs et des sacrifices pour en tirer parti, lorsque les Anglais s'emparèrent de l'île Saint-Louis en 1758. A leur tour, les nouveaux maîtres, cédant à la tentation, envoyèrent l'année suivante à Galam, pour pénétrer aussi avant que possible, un agent qui fut atteint des fièvres du pays et succomba. Cet accident découragea les Anglais, si bien que, pendant leur occupation de vingt ans, ils cessèrent de rien entreprendre dans le haut pays, et laissèrent tomber en ruines tous les établissemens français, que les nouveaux directeurs, au temps de la révolution et de l'empire, eurent l'intention de relever sans en avoir les moyens ni les loisirs.

En 1824, le lieutenant de vraisseau Grout de Beaufort, en 1825 et 1829, le commis de marine Duranton, reçurent l'ordre de recommencer l'exploration des mines d'or du Bambouk. On a vu par quels incidens romanesques ce dernier avait été entraîné dans un autre courant d'aventures. Quant au premier, il mourut en 1825 au milieu de ses recherches. En 1843, MM. Huart et Raffenel, l'un pharmacien à Saint-Louis, l'autre aide-commissaire de la marine, à la tête d'une petite caravane, résolurent d'éclairer à tout prix ce mystère irritant. Partis de Bakel le 28 novembre de cette année, ils

atteignirent, non sans difficultés, le village de Sansanding, sur les bords de la Falémé, et se trouvèrent au seuil de la région aurifère, en des lieux où la récolte de l'or se fait par le simple lavage des sables qui bordent la rivière. Quelques autres journées de marche les conduisirent à Kaniéba, au cœur même du Bambouk, dans la partie la plus riche. En se présentant pour visiter les mines de cette localité, nos voyageurs trouvèrent la population sous les armes, démonstration qui était un honneur et non une menace. Cette milice d'un nouvel aspect leur fit cortége avec de grands témoignages de joie, et leur donna même deux orpailleuses pour travailler sous leurs yeux la terre aurifère : les voyageurs furent ainsi initiés à tous les détails d'une exploitation aussi primitive dans ses instrumens et ses procédés qu'insignifiante dans ses résultats, comme on en jugera par un rapide aperçu. Les mines de Kaniéba, les plus riches de toutes celles du Bambouk, sont situées dans un terrain d'alluvion formé de sable, de cailloux quartzeux roulés et de schiste ferrifère micacé, contenant quelquefois des parties de terre grasse et noirâtre. Dans ce terrain, les indigènes creusent des puits d'une profondeur de 7 à 40 mètres, aboutissant à une galerie horizontale qui se prolonge rarement au-delà de 40 à 50 mètres. Le minerai, extrait par des hommes en gros fragmens, est jeté dans des calebasses pleines d'eau, où des femmes l'écrasent en le pétrissant avec les mains, puis le lavent à plusieurs reprises. Par cette première manipulation sont rejetés les cailloux, une grande partie du sable terreux, et des fragmens de schiste. Le résidu, transporté dans une valve de coquille, y subit de nouveaux lavages qui rejettent des parties de sable et souvent des parcelles d'or, ensuite il est réduit en poudre à l'aide d'un petit caillou. La poudre est mise à sécher au soleil, puis on souffle dessus, après quoi il ne reste plus que l'or, obtenu en paillettes et en molécules. Le métal précieux est provisoirement placé dans de petites cornes de gazelle jusqu'à ce qu'on en ait assez pour le réunir et le fondre dans un creuset, d'où il sort sous forme de torsades à vives arêtes transversales, tel qu'il est troqué dans les comptoirs du Sénégal. Les forgerons, qui sont en même temps les orfévres du pays, en font des anneaux pour les jambes et pour les bras, des boucles d'oreilles, des colliers, des bagues, et mille objets de fantaisie. On comprend à première vue que ces procédés d'une industrie grossière laissent perdre une quantité de métal, que le chef de l'expédition de 1843, M. Huart, n'estimait pas à moins des 99 centièmes; les terres lavées sont d'ailleurs la moindre partie de celles qui pourraient être exploitées. Les puits et les galeries, mal creusés et mal étayés, sont détruits par de fréquens éboulemens qui recouvrent pour toujours de précieuses veines. Ailleurs la présence de l'eau souterraine, que les noirs ne savent pas

épuiser, arrête les fouilles les plus fructueuses, et même dans les mines exploitées le chômage ne dure pas, à cause des eaux pluviales, moins de sept mois par année. Sur certains points, particulièrement aux flancs des montagnes et des collines, de superstitieuses terreurs écartent toute recherche, car les habitans assurent que quiconque porte sur ces terrains, hantés et protégés par le démon, une main sacrilége meurt ou devient fou. MM. Raffenel et Huart ne purent à aucun prix déterminer des guides à les accompagner dans ces domaines infernaux, ils durent même s'abstenir d'y aller seuls pour ne pas soulever la colère des populations. Recherchant une explication à ces sombres légendes, ils supposèrent que l'arsenic, probablement mêlé aux terrains aurifères, avait donné naissance à certains accidens, et ils s'expliquèrent ainsi comment, en plein XIXe siècle, d'un fonds de vérité naissent et se développent les contes de la mythologie dans l'imagination des peuples enfans, dont la crédulité se mesure à l'ignorance. Malgré les médiocres résultats qu'ils constatèrent, nos voyageurs se tinrent pour bien édifiés sur la richesse réelle des mines du Bambouk, et c'est en vue d'une exploitation ultérieure par l'initiative ou sous le patronage de la France qu'ils négocièrent l'acquisition du terrain où fut construit, l'année suivante, le fort de Sénoudébou. Il faut relever ici un trait curieux de mœurs locales. L'exploitation des mines de Kaniéba est le monopole des femmes, qui en partagent le produit avec le propriétaire qui les leur a louées. Les hommes ne sont admis qu'à extraire le minerai et à faire sentinelle contre les attaques à main armée qui sont toujours à redouter parmi ces peuplades, où la police n'a guère plus de force que la morale pour garantir à chacun les fruits de son travail : aussi depuis plusieurs années le travail y est-il presque entièrement suspendu.

Le chemin était ouvert; d'autres explorateurs ne tardèrent pas à s'y engager. En 1856, un jeune officier, M. Flizes, aide-de-camp du gouverneur du Sénégal et directeur des affaires indigènes à Saint-Louis, fut envoyé par M. Faidherbe dans le pays de Kaniéba. Parti de Sénédébou en octobre sur l'aviso à vapeur le *Serpent,* M. Flizes, profitant des grandes eaux de la saison, remonta la Falémé, et, franchissant les passes du Débou, il put arriver heureusement à quatre ou cinq lieues de Kaniéba, où il fut accueilli avec des transports de joie par les naturels du pays, qui croyaient impossible qu'un grand navire pût jamais parvenir si près de leurs villages. Cet imposant spectacle, témoignage de la science et de la force des blancs, maîtrisa les esprits autant par l'admiration que par la crainte, et les habitans du village se prosternèrent sur le bord de la rivière en criant qu'ils ne reconnaissaient plus d'autres chefs que les blancs. M. Flizes fut lui-même émerveillé de voir, au-dessus de Sénédébou, des

plaines immenses couvertes de mil et de maïs dont les tiges atteignaient plusieurs mètres de haut; il pressentit toutes les ressources qu'offrirait un tel pays à une administration bienveillante et intelligente. Craignant une baisse subite des eaux, M. Flizes redescendit la rivière et regagna Sénédébou, d'où il se dirigea, à la tête d'une compagnie de vingt-cinq matelots, vers Médine, en traversant de l'ouest à l'est tout le Bambouk. A Farabana, il reconnut les traces du fort de Saint-Pierre, érigé en 1715 par ordre de Brüe. En lui montrant ces ruines, le chef du village lui exprima le désir de les voir relever. « Lorsque les Français, lui disait-il, seront établis dans notre pays, nous n'aurons plus rien à craindre de nos ennemis, parce que les Français sont les maîtres partout maintenant, et que là où ils sont le pays est fort. » Puis, prenant la main de l'officier et la portant à son front en signe de respect et de soumission, il ajoutait : « Si le gouverneur veut venir exploiter nos mines, il en est le maître, nous sommes à lui; qu'il indique le point où il veut les exploiter, soit à Kaniéba, soit ailleurs, nous sommes prêts à lui obéir. »

Celui qui tenait ce langage était Bogoul, un des chefs les plus considérés de l'espèce de république fédérative que forme le Bambouk. Ainsi la France recueillait la récompense de cette politique humaine et juste envers les peuples inférieurs, qui constitue son véritable génie de colonisation. Partout, du reste, M. Flizes retrouva des sentimens pareils, et s'ils ne se traduisirent pas en propositions aussi avantageuses, nulle part, au sein de ce pays réputé inabordable et semé de périls, il ne rencontra d'hostilité. On doit peu s'en étonner. Dans les sociétés informes, dont l'anarchie violente constitue l'état habituel, les blancs inspirent, quand ils savent régler leurs paroles et leur conduite, un respect instinctif qui s'élève jusqu'à l'admiration, parce qu'en eux se personnifient les idées d'ordre et de puissance. Entre tous les étrangers, les Français ont toujours été les mieux reçus au Bambouk. Les Anglais de la Gambie ont en vain tenté d'y pénétrer : ils n'ont pu s'y consolider.

Dès que les bonnes nouvelles recueillies par M. Flizes dans son voyage furent parvenues à la direction des colonies à Paris, les projets sur le Bambouk, rêve de tous les gouverneurs du Sénégal depuis plus de cent cinquante ans, parurent dignes d'examen, et l'on s'inquiéta sérieusement de les mettre à exécution. Par ordre du ministre, des négociations furent reprises avec les chefs du Bambouk pour fixer les conditions de l'établissement à la fois militaire et commercial des Français. Le ministre de la marine, d'accord avec celui de la guerre, désigna un capitaine du génie, M. Maritz, pour la direction de l'entreprise. Une somme de 170,000 francs fut inscrite au budget de 1858 pour la construction de deux forts, l'un à Kaniéba, l'autre à Samba-Yaya, à quelques lieues de distance, sur la

Falémé, en un lieu que peuvent atteindre les bateaux à vapeur. Le premier est destiné à protéger l'exploitation des mines, le second à recevoir et emmagasiner les produits. Le personnel comprend, outre le directeur, un sous-directeur, un ingénieur des mines, deux gardes du génie, auxquels l'administration du Sénégal a dû adjoindre deux chirurgiens, un commis de marine et deux caporaux du génie : ce sont les seuls blancs admis; le reste des ouvriers est pris parmi les indigènes. Des blockhaus et des barraquemens construits à Toulon ont été emportés par pièces pour être reconstruits sur place. La petite expédition est heureusement arrivée à Saint-Louis dans le mois de mai, et M. Faidherbe a profité des hautes eaux du mois de juillet pour aller, de concert avec M. le capitaine Maritz, inaugurer la prise de possession, au nom de la France, du territoire de Kaniéba, dans le bassin de la Falémé, à deux cents lieues dans l'intérieur de l'Afrique.

En se réservant l'exploitation des mines d'or du Bambouk, au lieu de les concéder, l'administration a obéi à des considérations d'ordre divers, au premier rang desquelles se place l'espoir d'enrichir d'un nouveau chapitre de recettes coloniales le budget du Sénégal, qui dépasse à peine 2 millions de francs, sur lesquels 250,000 seulement proviennent des ressources locales. Il se pourrait bien que l'expérience établît qu'en ce genre d'entreprises l'exploitation directe par l'état n'est pas toujours le meilleur moyen de lui procurer des bénéfices. A supposer quelques déceptions de ce côté, on aura toujours à se féliciter d'avoir assuré aux premiers actes d'une politique nouvelle le caractère de loyauté qui manque trop souvent aux spéculations privées, surtout dans les contrées que leurs métaux précieux signalent aux plus ardentes convoitises; dans la situation encore délicate de nos rapports avec le Bambouk, peut-être la prudence ne permettait-elle pas de suivre une autre marche. On obtiendra du même coup des notions exactes sur l'étendue et la richesse probable des terrains aurifères, au sujet desquels manque toute évaluation précise. D'après des informations officielles, le comptoir de Bakel a reçu en 1857 une valeur de 60,000 fr. en or, fraction probablement très faible de la production totale qui se répand à l'intérieur dans une multitude d'états idolâtres ou musulmans, descendant vers l'ouest sur le littoral, depuis Saint-Louis jusqu'à Sierra-Leone, pénétrant dans l'intérieur jusqu'à Ségou, Djenné et Tombouctou, les trois capitales du Soudan central et occidental. Les mines du Bambouk ne sont d'ailleurs, suivant toute vraisemblance, que des veines détachées de ce grand massif de montagnes, inscrites sur les cartes sous le nom de Kong, qui séparent les bassins supérieurs du Sénégal, de la Gambie et du Niger, et de là, comme d'un centre de soulèvemens, poussent des contre-forts, à l'est, au cœur du Soudan,

au sud le long de l'Océan-Atlantique. Ce vaste et haut massif est très probablement un champ d'or, à en juger par l'inépuisable quantité que les noirs en fournissent depuis quatre siècles aux Européens sans autres manipulations que quelques grossiers lavages.

Quelles seront les conséquences probables de cette exploitation des *placers* africains? Sans indiquer aucune approximation ni limiter aucune espérance, il est permis de signaler à l'attention publique un fait qui ressort de l'histoire contemporaine de la Californie et de l'Australie. La production de l'or est le moindre bénéfice qu'une nation retire de la découverte et de l'exploitation des mines de ce métal. L'avantage capital est tout autre : il consiste dans l'installation d'une population nombreuse, dont les besoins urgens, en fait de nourriture, de vêtement, de logement, de luxe, sollicitent bientôt tout un essor d'activité qui n'était pas entré dans les prévisions premières. Les huttes des mineurs se groupent et deviennent des hameaux et des villages qui s'entourent de jardins et de champs, se reliant les uns aux autres par des routes. Des villes s'élèvent aux points principaux d'intersection pour l'arrivage, le départ, l'échange. L'agriculture et l'industrie s'allient au commerce pour répondre aux besoins d'une société naissante; les institutions sociales ne tardent pas à naître au sein fécond de toute une population remplie d'ardeur; la famille se régularise, la propriété se constitue. Dix ans d'émigration à la recherche de l'or en Californie et en Australie ont conduit ces contrées à un degré de prospérité, à un chiffre de population qu'elles n'auraient pas atteints par trois siècles de développement régulier. Tel est l'effet général et vraiment légitime qu'exerce l'or par son prestige sur l'imagination humaine. L'histoire atteste que c'est à des attractions pareilles qu'est due la colonisation de l'ancien continent. C'étaient des métaux précieux que cherchaient sur les côtes de la Méditerranée les Tyriens et les Carthaginois, ces ancêtres de tous les peuples navigateurs. Aussi s'engagerait-on dans une étroite et dangereuse voie, en ne demandant aux terres où la nature a semé ce puissant aimant que la richesse matérielle des pépites et des lingots d'or. A vrai dire, celle-ci n'est que l'accessoire : le peuplement et la culture doivent être les principaux objets de l'ambition des gouvernemens, et c'est pourquoi ils doivent veiller avec soin à ne pas écarter, par l'exagération des règlemens et des charges, le courant d'émigration qui se manifeste partout où l'abondance de l'or promet une facile richesse. Si le climat trop ardent de l'Afrique occidentale se refuse aux invasions des races européennes, qui seules ont arraché au Nouveau-Monde le secret de ses trésors, que l'on ne dédaigne pas l'affluence même un peu désordonnée des noirs. Avec eux, tout ira, il est vrai, plus lentement, comme travail et civilisation; l'or ne circulera point

chaque jour par milliers de tonnes, les villes ne s'élèveront pas avec la merveilleuse rapidité que nous admirons en Amérique et en Océanie. Néanmoins tout avancera, car la race noire est, comme les autres, susceptible de progrès, mais à son pas et à sa manière. En même temps que l'exploitation de l'or deviendra pour elle une source nouvelle de travail, de salaire et d'échange, les ouvriers se laisseront pénétrer par le charme invisible des sentimens et des volontés de la France. Au début, les maîtres d'esclaves, apprenant quel parti l'on peut tirer de leur main-d'œuvre, se garderont de mauvais traitemens contraires à leurs intérêts. Bientôt la France, au nom de son droit et de sa force, mettra fin aux guerres qui alimentent l'esclavage, et partout où s'étendra sa domination, elle interdira l'esclavage même, comme elle l'a fait déjà dans toute l'étendue de la colonie.

Nous avons insisté sur cet épisode industriel des mines du Bambouk autant pour satisfaire une légitime curiosité que pour montrer en perspective quel appui inespéré offre à la réforme sociale des populations noires une branche nouvelle d'activité. Dans cette direction, bien mieux que par les prédications des uns ou les anathèmes des autres, s'obtiendra la véritable émancipation des races opprimées. De la servitude brutale elles passeront à un travail régulier, modéré, lucratif et libre. Déjà, sur une profondeur de plus de deux cents lieues dans l'intérieur des terres de l'Afrique occidentale, l'horrible coutume du massacre des prisonniers a disparu, parce qu'on leur a découvert un emploi utile dans la récolte de la gomme et de l'arachide : témoignage éclatant de progrès à la fois matériel et moral, pacte d'alliance entre le commerce et l'industrie d'une part, la civilisation de l'autre, dont il sera, nous l'espérons, donné aux mines d'or du Bambouk de fournir un nouvel exemple.

Après les produits destinés à l'exportation, il convient de nommer, dans une rapide énumération, ceux qui, réservés de fait à la consommation intérieure, sont d'une haute utilité locale, quoique la métropole en tienne moins de compte. Parmi les céréales, le gros et le petit mil remplacent le blé ; le petit mil surtout y est la base de la nourriture, comme matière première du couscoussou, le mets national des noirs aussi bien que des Maures. Broyer le grain à grands coups de pilon dans un mortier creux, telle est la bruyante et presque unique occupation des femmes, si bien que, des industriels ayant proposé, il y a une quinzaine d'années, d'introduire à Saint-Louis des moulins à vent, les marabouts s'y opposèrent dans l'intérêt des maris, par le motif que les femmes, cessant leur métier de pileuses, tomberaient dans l'oisiveté absolue et les vices qui en découlent. Chose plus surprenante, l'objection fut jugée respectable, et l'on y fit droit : les moulins à vent furent prohibés. Cependant en 1857

une usine à vapeur pour la mouture s'est élevée à Saint-Louis.

Les Maures, nous l'avons dit, ne cultivent pas et se trouvent par là sous la dépendance des noirs; c'est un des motifs qui leur faisaient convoiter la libre et violente exploitation de la rive gauche du Sénégal, d'où ils tirent le mil dont ils ont besoin; c'est aussi un puissant moyen d'action entre les mains de la France, qui, en leur fermant cette ressource toutes les fois qu'ils s'agiteront, les réduira au laitage de leurs troupeaux et à la gomme de leurs acacias, substances alimentaires dont l'insuffisance est évidente. De cette contrainte est résulté un premier bien. Les Maures recherchent maintenant aux comptoirs ce qu'ils ne peuvent ravir sur place, et le mil, dont Saint-Louis était autrefois l'unique débouché, y devient un article d'échange contre la gomme. Comme il manque aussi quelquefois aux habitans de la côte occidentale, que dessert le cabotage de Saint-Louis et de Gorée, il en est résulté de la hausse dans le cours de cette céréale, suivie de craintes pour la subsistance publique, au point que l'exportation en a été défendue en 1856, mesure un peu précipitée peut-être, et qui a dû être rapportée au bout de quelques mois. En effet, à voir les choses d'un peu haut, le renchérissement de la principale denrée agricole compense par de nombreux avantages une gêne passagère. La plus-value qui en résulte excite les noirs à la culture, les intéresse à l'amitié de la France, et rend plus onéreuse aux Maures leur oisiveté. Il est bon que l'économie commerciale enrichisse les hommes de travail et ruine ceux qui ne vivent que de pillage. Aussi ne faudrait-il pas gêner la spéculation qui voudrait distiller le mil pour le convertir en alcool.

Après le mil viennent par ordre d'importance le riz, petit de volume, mais de bonne qualité, qui croît spontanément dans les terrains submergés; le maïs, qui se montre là, comme dans les pays chauds, un des dons les plus utiles et en même temps les plus abondans de la nature; le tabac, dont on cultive deux sortes, l'un à priser, l'autre à fumer; le sésame, rival de l'arachide, qui apparaît en petits lots sur le marché de Bakel; le séné, le ricin, que l'on dédaigne de récolter; quatre ou cinq espèces de soies végétales, et une multitude de légumes et de fruits dont plusieurs, dans les régions élevées et quelque peu tempérées du pays, rappellent à l'œil étonné et réjoui des Européens les jardins de leur patrie. Le froment même est cultivé sur une petite échelle dans quelques *lougams* ou champs du Fouta et chez les Maures Douaïches qui, à titre de Berbères, répugnent moins à la culture que les Arabes; mais il n'a pas servi jusqu'à présent à l'alimentation des Européens de Saint-Louis, qui, sans se laisser charmer par le couscoussou, lui préfèrent le pain fabriqué avec les farines importées de France. Le sel marin, que fournissent avec une abondance inépuisable les salines de Gandiole,

dans le Cayor, est très recherché dans le haut pays, où il manque entièrement, et si l'on ne peut croire sur parole, sans trop se faire violence, les voyageurs qui prétendent que dans l'intérieur de l'Afrique le sel se troque poids pour poids contre l'or, une telle exagération indique assez bien la valeur excessive qu'acquiert, dans les contrées qui en sont privées, cette substance indispensable sous tous les climats à l'organisme humain. Une plante nouvelle et déjà populaire en Europe, le sorgho à sucre, a fait récemment son apparition au Sénégal, grâce à quelques graines envoyées par le ministre de la marine. Cette graminée y a très bien réussi, et même elle a mis les observateurs sur la voie de propriétés industrielles méconnues jusqu'alors dans les mils indigènes, que la botanique classe aussi parmi les sorghos. On a constaté que la tige du gros mil, plus forte que dans l'espèce de Chine, renferme une moelle rouge aussi riche en sucre et en alcool que la moelle verte de cette dernière. On a remarqué aussi que l'écorce d'une autre variété servait aux noirs pour teindre les cuirs en rouge, rapprochement qui acquiert de l'intérêt, quand on pense aux propriétés analogues reconnues dans le sorgho de la Chine (1).

Pour compléter cet aperçu de la production agricole et industrielle du Sénégal, il convient de donner quelques renseignemens sur le mouvement commercial. Nous aurons résumé à peu près tout ce qu'on connaît du commerce intérieur, en disant qu'il se fait par an à Bakel pour 4 ou 5 millions d'affaires, dans lesquelles la gomme seule figure pour moitié, à Sénédébou pour 50 ou 60,000 fr., et en ajoutant que la traite du fleuve occupe environ 400 navires, montés par 400 traitans et 2,600 laptots ou matelots, et jaugeant chacun de 10 à 200 tonneaux. Pour le commerce extérieur, les informations sont plus nombreuses et plus précises, grâce à la douane. En 1856, le commerce de Saint-Louis a donné lieu à un mouvement d'affaires d'une valeur de 11,206,179 francs (2). Le chiffre des transactions de 1856 est tombé de 4 millions de francs environ au-dessous de l'année 1854 (3), résultat qui ne peut être attribué qu'à la guerre,

(1) On peut en voir des échantillons, ainsi que de tous les produits du Sénégal, dans la très intéressante exposition des colonies, organisée à Paris par le ministère de la marine, rue de Rivoli.

(2) Cette somme se décompose ainsi : exportations, 3,533,338 francs; importations, 7,672,841 francs. Dans les exportations, les marchandises du cru comptent pour 3,204,454 francs, celles réexportées pour 328,884 francs. La France a fourni près de la moitié des importations, pour une somme de 3,574,428 fr.; le reste se partage d'une façon fort inégale entre les colonies françaises, qui figurent pour 450,719 fr. seulement, et l'étranger pour 3,647,694 francs.

(3) Ces renseignemens ainsi que plusieurs autres sont empruntés à l'*Annuaire du Sénégal*. Le compte-rendu le plus récent publié dans les *Tableaux de population, de*

et qui doit avertir de la réduire toujours aux proportions qu'exige l'honneur, sans rien sacrifier à la vaine gloire de combats inutiles, car la guerre se traduit, au Sénégal comme partout, en graves préjudices pour tous les intérêts pacifiques. Les principaux produits importés sont les tissus de coton et de lin, les vins et eaux-de-vie, le corail, le sucre, les fils, le riz, les farines de froment. En tête des tissus de coton figure la guinée, fabriquée à Pondichéry, qui sert d'unité monétaire au Sénégal. Rouen y place d'énormes quantités de cotonnades, recherchées comme étoffes de luxe. La Provence, le Languedoc et la Gironde y trouvent des débouchés pour leurs vins et leurs farines. De l'Angleterre vient la houille.

La navigation suit les progrès du commerce. En 1856, elle a occupé 590 navires jaugeant 49,997 tonneaux et montés par 4,492 hommes d'équipage. Les 590 navires se décomposaient en 139 navires français, 40 caboteurs de la colonie, 393 embarcations et bâtimens employés à la navigation intérieure du fleuve, et 18 navires étrangers apportant du charbon pour le gouvernement, seule exception admise à la rigueur des règles de ce qu'on appelle encore le pacte colonial. Ce mouvement, quoiqu'il appartienne presque exclusivement à la marine nationale, ne porte que pour moitié sur des marchandises françaises, car la variété des besoins oblige les navires français à compléter leurs cargaisons avec des marchandises étrangères ou sorties de nos entrepôts. Les ports du Havre, de Bordeaux, de Marseille, sont aux premiers rangs pour les rapports avec Saint-Louis. Viennent ensuite ceux de la Martinique et de la Guadeloupe, enfin New-Castle, d'où l'on tire toute la houille qui se consomme à Saint-Louis. Le cabotage s'opère avec Gorée, l'archipel du Cap-Vert, l'archipel des Canaries, et les divers comptoirs échelonnés sur le bas de la côte depuis Gorée jusqu'à Sierra-Leone.

De tels résultats ne paraîtront pas le dernier terme des espérances de la métropole, si l'on considère, en jetant un regard sur le passé, que, dès l'année 1789, elle trouvait au Sénégal le placement

culture, de commerce et de navigation qui émanent du ministère de la marine est celui de 1854, qui résume ainsi le mouvement commercial de Saint-Louis :

Avec la France	10,650,833 fr.
— les colonies françaises	795,986
— l'étranger et les entrepôts de France	3,743,618
Total	15,190,437 fr.

Nous n'avons pu consulter avec fruit les *Tableaux du commerce français* que publie la douane française, parce que ce document ne fait connaître le commerce des colonies que dans leurs rapports avec la France, sauf pour l'Algérie. Il serait désirable que l'innovation introduite depuis quelques années pour cette dernière colonie fût étendue aux autres.

de 20 millions de livres tournois en marchandises : la balance s'établissait, il est vrai, au moyen des esclaves que cette possession livrait aux colonies de l'Amérique pour le compte des négocians français. A cet avantage, la situation actuelle peut opposer, on l'a vu, d'abondantes compensations : la production intérieure est en outre puissamment aidée par l'introduction d'une banque de prêt et d'escompte qui facilite les opérations du commerce local. L'on peut dès aujourd'hui demander des retours à la production du pays, comme jadis à la traite des esclaves : c'est le problème même que se posa le gouvernement de la restauration.

Ce problème, doit-on aujourd'hui le résoudre, comme ce gouvernement tenta de le faire, au moyen d'établissemens que fonderaient les habitans de Saint-Louis dans le Oualo ou le Fouta? Doit-on au contraire s'adresser principalement aux indigènes? Quelques voix rares et isolées conseillent au gouvernement la première méthode de colonisation, qui est, nous devons le reconnaître, dans les goûts et les habitudes de l'administration française; mais on ne peut partager ce sentiment, si l'on demande à l'expérience d'une autre époque toutes les leçons qu'elle contient. Les entreprises agricoles tentées sous la restauration étaient une colonisation tout artificielle dont l'insuccès ne doit s'expliquer ni par l'insalubrité du climat, ni par la stérilité générale du sol, ni par la sécheresse de l'air, prétextes imaginés alors pour couvrir d'importunes défaites, et dont le peu de valeur éclate dans la présence même de plusieurs millions d'hommes qui vivent et se nourrissent depuis des siècles sous le climat et sur le sol de la Sénégambie. La persévérance ne fit pas défaut non plus, puisque les encouragemens officiels persistèrent près de dix ans, sans résultat sérieux. L'entreprise échoua, parce que l'idée elle-même était fausse comme conception plus encore que vicieuse comme exécution. La prétention officielle était d'installer, par le concours de la population commerciale de Saint-Louis, à trente ou quarante lieues de cette ville, de grandes cultures industrielles : programme irréfléchi que les habitans de Saint-Louis ne pouvaient de bonne foi accepter et réaliser. Ce n'est pas, comme on l'a dit, que les populations commerçantes aient une répugnance naturelle pour l'agriculture; elles s'y plaisent au contraire, et par leur goût pour toute spéculation, et par l'amour du sol inné dans l'homme; mais elles n'entendent pas abandonner leur négoce pour leurs affaires agricoles. Elles veulent les combiner, les mener de front, répugnant avec raison à sacrifier le commerce, qu'elles entendent et qui les enrichit, à la culture, qu'elles ignorent et qui les gêne en immobilisant leurs capitaux. Alors que le théâtre de la colonisation était placé à plusieurs journées de Saint-

Louis, l'intervention des négocians ne pouvait avoir d'autre mobile que les primes à gagner. En outre, les vastes plantations que conseillait ou qu'ordonnait l'administration, en cotonniers, en indigofères, en arbres de toute provenance, supposaient des capitaux et des bras disponibles en abondance. Ni les uns ni les autres n'affluaient au degré nécessaire. Le peu d'argent dont les planteurs disposaient fut absorbé par les premiers travaux de construction et de défrichement; les noirs manquèrent, parce que la population du Oualo est clair-semée non moins qu'indolente, et les ouvriers, qui vinrent de loin, exigèrent de hauts salaires, tout en abandonnant leurs maîtres aux momens d'urgence. La générosité officielle du gouvernement, en faisant espérer des gains chimériques, provoqua des dépenses exagérées, surtout pour les maisons, qui furent bâties avec trop de luxe. Ajoutons enfin que l'ambition de tout essayer, de tout acclimater, une des manies les plus ruineuses pour des particuliers, en même temps que l'une des plus agréables aux administrateurs, qui en recueillent la gloire sans en supporter les frais, fit gaspiller en stériles tentatives beaucoup d'intelligence, d'argent et de forces. Le cotonnier et l'indigofère, bien que croissant spontanément dans le pays, ne remboursèrent pas les avances : il arriva même qu'au lieu de s'en tenir aux espèces indigènes bien connues et d'une qualité excellente, l'on fit venir à grands frais des variétés exotiques qui trompèrent toutes les espérances. On eût cultivé l'arachide, qui enrichit aujourd'hui la Sénégambie, que le prix de revient n'eût pas été mieux couvert : conséquence inévitable de toute colonisation artificielle et arbitraire. Aussi, le jour où les allocations disparurent du budget, moins encore à raison des résultats trop faibles que des fraudes trop scandaleuses que se permettaient les planteurs, toutes les cultures furent immédiatement abandonnées, et les maisons elles-mêmes tombèrent bientôt en ruines. Il ne survécut que les belles, mais chères plantations du jardin officiel, à Richard-Toll (1), dont le nom perpétue la mémoire du fondateur, qui dirige aujourd'hui le jardin botanique de la Réunion, jusqu'au jour où des officiers les firent détruire, sous prétexte de se garder des embuscades des Maures. M. le gouverneur Faidherbe en a relevé les débris et les a confiés à un ancien élève de nos écoles d'agriculture, à titre de pépinière d'essais et d'études. Cette restauration mérite d'être approuvée, tant qu'elle n'aspirera pas à devenir le foyer d'une nouvelle colonisation et à faire concurrence à l'industrie privée par le don gratuit ou la vente au-dessous du prix commercial des arbres, suivant le mauvais exemple des pépinières de l'Algérie.

(1) Jardin de Richard.

La prospérité agricole du Sénégal ne demande pas tant d'efforts ni de sacrifices; elle exige plutôt un respect sérieux des lois de la nature, ainsi que des règles de l'économie rurale, et elle réclame un sage examen de ce que l'on peut attendre des populations. En débutant par des cultures intensives sur une grande échelle, on accumule à plaisir les dépenses et les difficultés sur une œuvre déjà fort difficile par elle-même. La marche la plus simple et la moins coûteuse sera la meilleure et finalement la plus courte. Que par un abord facile et sûr des marchés les naturels du pays soient invités à cultiver avec soin les plants dont la vente est déjà certaine, le mil, le melon d'eau, le maïs, l'arachide; que des encouragemens honorifiques et pécuniaires secouent l'indolence des uns, excitent l'activité des autres, bientôt les cotons, l'indigo, le tabac, seront adoptés avec zèle, si le gouvernement les recommande aux chefs de village, s'il use de son influence auprès des traitans et des négocians pour qu'ils en transmettent des échantillons dans la métropole, soin auquel il peut même s'associer directement en provoquant l'examen et les conseils de juges compétens. Quelques primes accordées soit à la culture, soit à l'exportation (1), couronneront cette propagande et en assureront le succès. Dans l'ardeur de l'impatience, on devra ne pas méconnaître qu'une grande et légitime place doit être laissée à la vie pastorale et à l'éducation des bestiaux, occupations des mieux appropriées aux mœurs indigènes et des plus conformes à l'intérêt public.

Quant aux habitans de Saint-Louis, ils se tourneront vers l'agriculture le jour où ils y trouveront honneur et profit. De proche en proche, les négocians se répandront dans la campagne, sans qu'il soit besoin d'autre amorce que la constitution régulière de la propriété, principe dont l'importance a rarement été bien comprise dans les colonies françaises, c'est le moment de le dire. Au Sénégal comme en Algérie, comme ailleurs, l'administration aime à procéder par concessions provisoires, méthode mauvaise condamnée par la raison et par l'expérience. La vente des terres à un prix quelconque, le plus faible possible, mais suivi d'une appropriation définitive, donne seule au colon la sécurité, la liberté d'action, le sentiment de la propriété, forces morales aussi indispensables à l'agriculture que les forces matérielles.

(1) Par un arrêté pris en conseil d'administration dans la séance du 19 janvier 1856, une prime a été créée en faveur de l'exportation de l'indigo fabriqué au Sénégal. Cette prime sera de 50 pour 100 pendant les années 1858 et 1859, et de 25 pour 100 en 1860, 1861, 1862 et 1863. — Dans le mois suivant, deux concessions de 20 hectares ont été accordées pour la culture des plantes indigofères.

III. — PLAN DE POLITIQUE EXPANSIVE. — ACCÈS DES ÉTATS INDÉPENDANS. — LIBERTÉ ET FACILITÉ DES ÉCHANGES. — LE SOUDAN. — TOMBOUCTOU.

La carrière est vaste au Sénégal; après ce rapide aperçu, on ne saurait en douter. Et néanmoins la politique française dans cette colonie, pour être solidement assise sur son propre terrain, doit étendre ses ramifications bien au-delà. Le bassin tout entier du fleuve doit devenir l'horizon de notre action immédiate, et le bassin même du Niger s'ouvrir à notre influence, car on y trouve partout des sympathies à féconder, des échanges à négocier. En même temps le système de commerce et de travaux publics doit se mieux prêter qu'aujourd'hui à un accroissement d'échanges tant avec la métropole qu'avec l'étranger. Enfin ce double courant de progrès à l'intérieur et à l'extérieur doit nous conduire vers l'Afrique centrale, au cœur du Soudan. Telle est la destinée naturelle, nous dirions volontiers l'horoscope, de notre colonie du Sénégal, qu'il reste à justifier par quelques développemens.

Nous avons dit les ressources naturelles du Oualo, dont les plus mauvais terrains avaient été malencontreusement choisis pour les essais de colonisation de 1821, ce qui fut la cause première de l'échec qu'on eut à subir. Les larges cours d'eau qui le baignent, dont le principal aboutit au grand lac de Paniéfoul, sur les bords duquel s'élève le fort de Mérinaghen, permettent à des navires d'un fort tonnage d'y circuler pour charger et décharger leurs cargaisons. La population seule, qui y fait trop défaut aujourd'hui, suivra le rétablissement complet de la sécurité. Elle pourra se recruter parmi divers élémens étrangers, entre autres les esclaves fugitifs des divers états de l'intérieur, qui y trouveront asile, et les engagés à temps qui, des Antilles ou de la Réunion, demanderont à être rapatriés à la côte occidentale d'Afrique; on pourrait y joindre les esclaves recueillis sur les navires négriers, comme l'Angleterre en donne l'exemple à Sierra-Leone, peuplé en grande partie de ses prises. De petits lots de terre suffiraient à l'ambition et feraient la fortune de tous ces malheureux. Ainsi le Oualo, devenant un centre d'activité agricole et commerciale, serait le grenier d'approvisionnement de Saint-Louis, dont le voisinage servirait d'aiguillon pour le travail et le gain.

Le Cayor, dont la population, plus industrieuse, distribuée en villages rapprochés et considérables, est évaluée à trois cent mille âmes, disséminées sur huit cents lieues carrées, fournit déjà au marché de Saint-Louis la presque totalité de ses arachides et beaucoup de mil; le tout ne va pas à moins de 8 millions de kilogrammes

ou 15,000 tonneaux d'encombrement. L'arachide donne de tels bénéfices, qu'elle y est devenue populaire, nécessaire même. Au Cayor appartiennent les salines naturelles de Gandiole, qui rapportent 20,000 francs par an, moitié aux gens du village qui recueillent le sel, et moitié au maître du pays, le damel. Le bourg approvisionne Saint-Louis de légumes, d'œufs, de lait, de volailles, etc. C'est aussi du Cayor qu'arrivent les vins de palme et de nombreux bestiaux, d'un bon marché extrême. Les petits états du Ndiambour, de Buol, de Sin, de Salum, habituellement soumis au chef du Cayor, agrandissent au sud le cercle de nos relations jusqu'au voisinage de la Gambie : les produits de ces contrées sont vendus à Saint-Louis, les uns de première main, les autres par l'intermédiaire des Toucouleurs du Fouta. Le Ndiambour surtout a de l'importance, car c'est une province bien peuplée, bien cultivée, possédant une centaine de villages, pays d'ordre et de travail, où quelques alliances suspectes avec les Maures ont été vaincues par une récente expédition de M. Faidherbe. L'arachide y est en honneur.

Le Djiolof, qui s'étend au second plan, derrière le Oualo et le Cayor, possède de belles forêts d'acacias, comparables à celles des Maures. Dès que ces nomades, qui ont fait de ce pays le théâtre de leurs brigandages et le magasin général de leur butin, en seront écartés, Saint-Louis en recevra d'abondantes provisions de gommes. On y trouve en outre la cire, l'ivoire et surtout des bœufs de grande taille, nourris sur de gras pâturages qui couvrent des plaines fertiles.

Le Fouta promet davantage encore. Dans ce pays d'environ deux mille lieues carrées de surface, d'une admirable fertilité, peuplé de trois ou quatre cent mille habitans, l'arachide prospère, et la culture y suivra la demande des traitans. Le coton y fructifie à côté du mil et du riz, et la quantité de cuirs que cet état livre au commerce fait soupçonner le grand nombre d'animaux domestiques qu'il élève. Entre ces derniers, on vante surtout une race de petits chevaux provenant des Maures, et qui, malgré leur dégénérescence, brillent encore par de précieuses qualités. L'antipathie fanatique des habitans s'oppose seule à notre action dans le Fouta : une habile politique en triomphera, comme elle a fait pour les villages de Bokol et de Gaë, pour les provinces de Toro et de Dimar, car déjà en échange de leurs produits ils nous prennent de la guinée, du sel, des fusils, de la poudre, des pagnes de couleur, de l'ambre.

A mesure que notre vue remonte le plan incliné des plaines pour s'élever sur les flancs du bassin supérieur du Sénégal, elle se repose sur un pays plus frais, plus boisé, plus favorable à la production agricole. Nulle part mieux qu'au Galam, le Gadiaga des indigènes,

l'indigo ne donne à la teinture des nuances plus vives et plus solides. Les Sarrakholès, qui occupent ce pays, s'adonnent à la culture, et récoltent l'indigo, l'arachide, le sésame, le mil et des plantes légumineuses. Ils aiment notre caractère et nos produits : ils se plaisent au commerce, qu'ils exercent en colporteurs, cheminant de village en village à travers les contrées les plus agitées, et pénétrant d'un côté jusqu'à Ségou, de l'autre jusqu'à Saint-Louis, où ils s'engagent au service des commerçans et des marins. Volontiers ils nouent des relations avec les Sénégalais de cette ville, qui, depuis la suppression de la compagnie de Galam, ont été attirés à Bakel par le bon accueil des habitans, par l'abondance et le bas prix de la nourriture, et surtout par le désir de faire une rapide fortune. Tel a été, pour le constater en passant, un des progrès les plus utiles, auquel s'opposait le monopole de la compagnie.

Au Bondou, dont la population est évaluée à cent mille habitans, des plantations de coton entourent toutes les cases. Sur les deux rives de la Falèmé, où les maîtres de cet état ont étendu leur domination, se développent à perte de vue des champs de mil et de maïs, entremêlés d'arachides, de riz, de sésame, d'indigo, bordés de ruches, — autant de gages d'habitudes laborieuses et d'échanges avantageux.

Au Bambouk, pays accidenté, peu connu, en grande partie désert, l'abondance de l'or a nui au travail agricole, si facile du reste qu'il suffit de quinze jours pour préparer et ensemencer les terres; les pluies et le soleil font le reste. Le riz est cultivé dans les terrains que les débordemens de la Falèmé et de ses affluens inondent; la paille de riz couvre les cases, et sert à fabriquer des nattes souples et fortes. A côté de vastes forêts qui appellent l'industrie, et parmi lesquelles on distingue l'arbre dont le fruit donne le beurre végétal ou beurre de Galam, et le gigantesque baobab, qui produit le *pain de singe,* se montrent encore les produits agricoles que nous venons de rencontrer ailleurs, promesses plus humbles, mais non moins utiles que le fer, qui se trouve partout, et l'or, dont l'extraction est si facile.

Le Khasso, que l'on suppose peuplé de cent cinquante mille âmes, est le plus beau pays du bassin du Sénégal : les terrains accidentés, les cascades retentissantes, la splendide et sauvage végétation, qui réjouissent le voyageur, y succèdent aux plaines et aux vallées, dont le sol fertile charme le cultivateur. Les arachides y sont de qualité supérieure, le riz comparable au meilleur de l'Inde, et les indigènes les troquent avec empressement contre le sel, qui leur manque. Plus au sud, vers le Fouta-Dialon, la présence de dattiers et d'orangers témoigne d'autres conditions climatériques et agri-

coles; mais la meilleure part des produits du pays s'écoule vers la Gambie, la rivière la plus voisine, où règnent les Anglais : il en vient cependant à Sénédébou quelques charges apportées par des caravanes, dont il ne semble pas impossible d'accroître le nombre.

On voit combien de perspectives s'ouvrent au commerce européen vers les horizons de la rive gauche et du cours supérieur du Sénégal. Des Maures eux-mêmes, nomades de la rive droite, il n'y a pas à désespérer. Les Douaïches élèvent beaucoup de bons et beaux chevaux. Les Trarzas et les Braknas, refoulés et cantonnés dans leurs déserts, seront un jour forcés par le besoin de se tourner vers le travail de la terre. En attendant cette résolution décisive et pénible, ils récolteront mieux la gomme de leurs arbres, et, pressés par la nécessité, ils la conserveront moins longtemps dans leurs silos. L'abondance de l'offre en fera baisser le prix, ce qui déterminera une évolution vers l'agriculture pareille à celle qu'ont accomplie leurs frères du nord dans la région de l'Atlas. Par cette simple esquisse des aptitudes du sol et des tendances de la population dans le vaste bassin dont un coin appartient à la France, on entrevoit combien serait mal comprise la colonisation de cette contrée, si elle ne visait qu'à améliorer quelque canton du Oualo, si elle s'appuyait sur les blancs seulement ou les hommes de couleur et non sur les noirs, si elle sacrifiait aux habitans de Saint-Louis ceux des campagnes, si elle poursuivait la naturalisation de végétaux exotiques, lorsque les plus utiles croissent de toutes parts spontanément. On aurait à gémir sur un second avortement.

Des mesures à décréter par l'administration, les unes se rattachent à la guerre, et nous les avons précédemment indiquées; les autres, entrevues pour la plupart dans le cours de cette étude, se justifient par le plus simple exposé. Elles ont à peu près toutes un même objet : faciliter par eau et par terre la circulation, les échanges, le travail. On peut les résumer en quelques lignes. Dégager le Sénégal et la Falêmé des bancs de roches qui en rendent la navigation dangereuse pendant les basses eaux, construire des barrages pour créer des forces motrices et alimenter des canaux d'irrigation, élever des digues contre les débordemens nuisibles, creuser une passe dans les cataractes de Félou, à moins qu'il ne convienne de les tourner par un chemin à terre, encourager les constructions navales en amont de Bakel, où les bois abondent, et même à Saint-Louis, où le commerce a déjà construit en 1856 un bateau remorqueur; obtenir le passage direct de Saint-Louis à Bakel et Sénédébou, à travers le Fouta, pendant la saison sèche, pour maintenir un courant continu de relations entre le haut et le bas du fleuve, aujourd'hui inaccessibles l'un à l'autre pendant sept mois; multiplier les concessions définitives, ou,

mieux encore, introduire partout la vente des terres à bon marché : voilà bien à peu près ce que réclament la colonisation et le commerce à l'intérieur. Le commerce extérieur demande en outre l'emploi des moyens les plus héroïques dont disposent la science et l'industrie pour maîtriser la barre du Sénégal, ou, si la tâche est impossible, pour en amoindrir les dangers. Un navire remorqueur établi en 1858 a déjà rendu des services. La chambre du commerce de Bordeaux a proposé l'établissement de navires dragueurs qui seraient en permanence occupés à creuser cette terrible barre. Si l'homme sur ce point ne peut vaincre la nature, il y aurait à reprendre l'idée, éclose au Sénégal, d'un chemin de fer qui relierait l'île de Sor, en face de Saint-Louis, à Dakar, en face de Gorée, dont le mouillage est aussi abordable que celui de Saint-Louis est périlleux, chemin de fer qui deviendrait l'axe de l'unité sénégambienne, embrassant à la fois Gorée et Saint-Louis avec leurs dépendances territoriales. Cette dernière ville, qui est déjà la plus belle de la côte occidentale d'Afrique, n'a plus guère à demander que des améliorations d'un caractère municipal, des ponts, des quais, divers édifices administratifs, des constructions moins sujettes à l'incendie, toutes choses qui se font de jour en jour; aussi la politique doit-elle reporter ses vues sur Podor, future capitale de l'intérieur, — le Lyon du Marseille sénégalais, s'il est permis de comparer les très petites choses aux grandes, — pour en faire un entrepôt de marchandises européennes qui sera toujours en communication avec Saint-Louis, car le fleuve est navigable en toute saison, pour les bâtimens ne calant pas plus de huit pieds d'eau, jusqu'à quatre-vingt-dix lieues de son embouchure. Des voyages, multipliés suivant les besoins, recevraient et distribueraient les cargaisons à droite et à gauche, dans toute la profondeur du pays. Ainsi se réduiraient les frais généraux, qui sont écrasans quand ils grèvent une opération unique pour l'année entière. Tel est aujourd'hui l'obstacle le plus sérieux à la propagation de l'arachide dans la région de Bakel : plus encombrante et moins chère que la gomme, cette graine ne peut payer un fret élevé.

Dans un autre ordre d'idées, le régime douanier de la colonie appelle de larges et libérales réformes. Nous ne les discuterons pas à propos du Sénégal, dont l'intérêt est moindre que celui d'autres colonies, qui nous fourniront une occasion plus opportune; mais nous rappellerons que dans ces mêmes parages, à Gorée, où la franchise du port provoque la concurrence de tous les pavillons, le pavillon français conserve une manifeste supériorité, de sorte que, sans rien enlever à la marine nationale, la petite colonie, auparavant perdue dans l'isolement et abandonnée de l'étranger, s'est enrichie de nombreuses et importantes relations extérieures. Une

réforme dans le sens de la liberté exciterait bien quelques froissemens à Saint-Louis, ou plutôt en France, dans nos grands ports de mer, comme il est arrivé pour l'émancipation des esclaves et pour la suppression de la compagnie de Galam; mais bientôt la satisfaction générale et l'expérience ratifieraient une troisième fois les décisions d'une politique libérale. Au besoin, on rappellerait aux villes maritimes leurs doctrines de liberté commerciale.

Nous avons jusqu'à présent associé les destinées du commerce à celles de la colonisation, sans vouloir toutefois enchaîner le premier aux limites de la seconde. Celle-ci est tenue de s'arrêter au Khasso, terme de notre influence et de notre autorité; le commerce doit porter bien au-delà ses vues et son ambition. Il vise et doit viser d'abord à atteindre l'état et la ville de Ségou, dans le bassin du Djioliba ou Haut-Niger, où trois voies le conduisent : l'une, la plus directe, par-delà les cataractes de Gouina; une seconde par le Bambouk; la troisième par le Khaarta. Les deux premières, passant à travers des solitudes et des forêts inexplorées, demanderaient la création, le long du Bafing, branche supérieure du Sénégal, de nouveaux postes, dont le premier serait placé au confluent du Bafing et du Baoulé, à l'extrémité sud-est du Khasso, ou bien à la cataracte de Gouina, qui est un peu au-dessous de ce confluent. La troisième route, par le Khaarta, nous est un peu mieux dévoilée par les récits des caravanes et des colporteurs qui la suivent pour se rendre de Bakel à Ségou. Au Khaarta d'ailleurs, les Français ne sont ni des inconnus ni des ennemis. La bienveillante hospitalité que la ville de Saint-Louis accorde au groupe de Bambaras, originaires de cette région, qui s'est fixé dans son enceinte, nous y a fait des amis dans beaucoup de familles. Ces sentimens remontent même assez haut. Dès 1822, un prince du Khaarta proposa d'établir chez lui une escale, — offre dont ne tint aucun compte la compagnie de Galam, peu soucieuse, comme tous les monopoles, d'innovations qui supposent quelque hardiesse. Plus avisés, les Anglais de la Gambie ont pénétré dans le pays, et l'exploitent en partie au moyen des articles d'échange qui y abondent : les uns, dons de la nature, tels que le miel, la cire, l'ivoire, le beurre végétal; les autres, produits de la culture, qui est l'occupation générale des habitans. Par un progrès dans les moyens d'échanges de ce pays, le troc en nature a fait place à des comptes en monnaie courante, qui est un coquillage appelé *cauri*, fort connu pour cet usage dans toute l'Afrique.

La famille bambara, qui occupe une partie du Khaarta, s'étend au-delà jusqu'à Ségou, et même sur la route de cette ville à Tombouctou. Elle peut nous en enseigner le chemin. Déjà du reste, les relations entre ces pays et le Sénégal sont devenues moins rares.

De Ségou une caravane se rend tous les ans à Bakel pour chercher les marchandises de la côte, et des colporteurs sarrakholès visitent même fréquemment Ségou. D'après leurs récits, la police de cet état est fort vigilante, les voyageurs y sont protégés, l'étranger y reçoit justice. Les marchés sont surveillés par un fonctionnaire qui pèse l'or et en fixe le prix, fonction bien périlleuse, ce nous semble, pour sa conscience. De ces hautes et lointaines régions qui forment une des lisières du plateau central de l'Afrique, l'esprit de civilisation et de progrès s'étend peu à peu vers l'ouest, jusqu'à ce qu'arrivé au rebord qui les termine, il descende vers le bassin du Sénégal et de la Gambie, où vivent les populations les plus arriérées malgré un long et intime contact avec les commerçans européens : contraste qui doit modérer la bonne opinion qu'à titre de Français ou d'Anglais, de catholiques ou de protestans, les négocians d'Europe sont toujours tentés de concevoir d'eux-mêmes. L'énigme n'est pas difficile à expliquer. L'islamisme, qui envahit de l'est à l'ouest l'intérieur de l'Afrique avant d'atteindre le littoral, est une religion issue de la Bible et de l'Évangile, et grâce à cette double origine, il a souci de l'amélioration morale des peuples, tandis que le trafic des Européens n'a été jusqu'à notre époque qu'une spéculation mercantile dont quelques missionnaires n'ont pas encore réussi à tempérer la cupidité fiévreuse, trop souvent poussée jusqu'à l'oubli de la moralité.

Ségou, la ville la plus considérable du bassin du Djioliba, deviendrait une étape sur la route de l'Afrique centrale et surtout de Tombouctou. Au milieu d'un grand mouvement d'hommes et d'affaires, on y voit arriver de nombreuses caravanes chargées de tissus de coton, de soie et de laine, de tabac, d'armes, de verroterie, de soufre, etc. Une partie de ces marchandises vient des comptoirs anglais de Sierra-Leone et de Bathurst, plus entreprenans que les nôtres; d'autres, achetées primitivement aux entrepôts anglais de Tripoli et de Tunis, arrivent de Tombouctou. Les habitans sont eux-mêmes industrieux; ils tissent le coton, le teignent avec l'indigo du pays et le brodent avec la soie européenne; ils travaillent le fer et l'or, fabriquent de la poudre, recueillent l'ivoire, construisent de grandes embarcations pour naviguer sur le Niger. Il y a là un commencement de civilisation plein de promesses pour le peuple européen qui saura le premier y fonder des établissemens et nouer des alliances durables pour desservir une population qu'on n'évalue pas, dans l'état actuel, à moins de cinq cent mille habitans. Par elle, notre commerce pénétrerait dans les nombreux états musulmans tributaires du Ségou.

Les Français nous semblent appelés à prendre les devans, car ils sont les plus proches voisins de ce pays, et ils y sont aimés. En 1847,

M. Anne Raffenel, dont nous avons mentionné la campagne de découvertes au Bambouk, ayant entrepris de se rendre de Saint-Louis à Ségou, ne put y parvenir, parce qu'il fut retenu prisonnier chez les Bambaras du Khaarta; mais de retour à Bakel il obtint du commandant du fort, alors M. Paul Holle, le héros du siége de Médine, les moyens d'envoyer au roi de Ségou un messager porteur d'une lettre où il lui exposait ses projets et les entraves qui en avaient empêché l'exécution; il l'invitait, au nom de la France, à bien accueillir les voyageurs et les négocians sénégalais qui se rendraient dans ses états. La réponse fut aussi empressée que bienveillante. Le roi nègre députa un de ses premiers serviteurs auprès du gouverneur de Saint-Louis, avec une dépêche où il offrait son intervention pour faciliter et assurer l'arrivée des Français dans sa capitale : en outre le vieux monarque sollicitait, comme seul prix de ses services, un philtre amoureux qui lui rendît ses attraits et ses forces. L'envoyé fut bien reçu à Saint-Louis, et repartit avec un présent considérable pour son maître, sinon avec le philtre désiré. Un instant les imaginations s'éveillèrent, et l'on rêva toute sorte d'aventures vers Ségou. Bientôt, avec le départ du gouverneur, M. Baudin, l'effervescence se calma, et le projet tomba dans l'oubli.

Cependant il vivait encore dans quelques esprits animés d'une noble ardeur. En 1850, M. Hecquard, sous-lieutenant au premier régiment de spahis, obtint la permission de tenter ce voyage en partant des comptoirs de la Cazaman; mais, aussi malheureux que M. Raffenel, il fut arrêté dans le Fouta-Dialon, et dut se rabattre sur Sénédébou et Bakel. Depuis lors la tentative n'a plus été renouvelée par les Européens, et nous devons confesser avec quelque honte que l'une des grandes cités de l'Afrique intérieure, distante de nos postes de cent quatre-vingts lieues à peine et de vingt journées de marche seulement, une ville dont les caravanes fréquentent nos établissemens, dont nos colporteurs indigènes connaissent et pratiquent la route, n'a pas encore reçu la visite d'une seule expédition française, tandis qu'il y a un demi-siècle, l'Anglais Mungo Park y est entré, et a rempli la contrée intermédiaire du souvenir de courses bien autrement audacieuses que nos explorations d'aujourd'hui. Le théâtre est pourtant digne de tenter quelque haute et intelligente ambition : une étendue de trente-cinq à quarante mille lieues carrées, peuplées de cinq ou six millions d'habitans, et offrant un débouché à 40 ou 50 millions de marchandises. Le découragement des explorateurs après les périls encourus par un petit nombre de courageux pionniers du désert met en lumière la nécessité de développer au Sénégal l'éducation des noirs et des hommes de couleur, plus familiers que les blancs avec le climat, les

populations, les langues de l'Afrique. Sans leur concours, il sera probablement très difficile, sinon impossible, d'atteindre, — ce qui doit être le point de mire de la science et de la politique plus encore que du commerce, — la ville de Tombouctou, et de pénétrer par elle dans tout le Soudan : dernier service que le Sénégal doit nous rendre.

Dans le cours de cette étude, nous avons déjà nommé cette cité mystérieuse qu'un voyageur français, René Caillé, eut la gloire d'aborder le premier entre tous les Européens dès 1827. La conquête de l'Algérie, en nous ouvrant les portes septentrionales du Sahara, nous invitait à recueillir, comme un legs d'honneur, l'héritage de l'intrépide aventurier, et à explorer en détail le pays qu'il n'avait fait que traverser. Dans cette recherche, la France s'est laissé devancer par l'Angleterre, qui a dirigé sur Tombouctou ses missionnaires et ses voyageurs, au nord par la route de Tripoli, à l'ouest par celle du Niger. A défaut de ses citoyens, elle a provoqué et récompensé le dévouement de la science allemande, et, pour ne remonter qu'à ces dernières années, l'on a vu, en compagnie ou à la suite de Richardson, les docteurs Owerweg, Barth, Vogel enfin, sillonner le Soudan de leurs courses (1). Le docteur Barth a eu l'heureuse chance d'atteindre Tombouctou et d'y séjourner plusieurs mois, et c'est à Londres qu'il publie ses découvertes, aux frais et à l'honneur de l'Angleterre (2). En France, nul autre appel n'a retenti que celui de la Société de géographie, promettant un prix de 5,500 francs au premier voyageur qui se rendrait d'Alger au Sénégal en passant par Tombouctou : trop modeste indemnité pour les périls et les frais d'un tel voyage.

Cependant, Tombouctou et le Soudan n'étant pas tombés dans le domaine des voyages vulgaires, il est temps encore pour la France de paraître avec dignité dans ces contrées dont l'imagination exagère la distance réelle. D'Alger à Tombouctou, il y a six cents lieues; de Saint-Louis à Tombouctou, moins de quatre cents. Des deux côtés, nous atteignons presque, par nos avant-postes, à la moitié de la route. Sur la ligne d'Alger, nous touchons, par les Chaamba, qui nous paient tribut, à l'oasis du Touat, et le Sahara s'ouvre amicalement à notre curiosité depuis que les Touaregs sont venus nous offrir leur alliance. Du côté du Sénégal, la route paraît moins longue, moins embarrassée d'obstacles naturels, car Médine, le der-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1858.

(2) M. Faidherbe raconte, dans un de ses mémoires scientifiques sur la Sénégambie, qu'il a vu à Saint-Louis un noir qui avait rencontré à Tombouctou le docteur Barth, et lui avait demandé ses commissions auprès du gouverneur du Sénégal. Le docteur avait refusé, disant : « Je suis Anglais, non Français. »

nier poste où flotte le drapeau français, est à moins de deux cents lieues de Tombouctou, et des pays cultivés remplacent sur le trajet les déserts de sable; mais peut-être les populations intermédiaires sont-elles moins accessibles que les Touaregs à des alliances d'amitié et d'intérêt.

Aborder Tombouctou et de cette ville se répandre dans l'Afrique centrale avec des sentimens et des paroles de paix, tel serait le couronnement de notre mission civilisatrice au Sénégal. Ainsi le comprend bien M. Faidherbe. Ainsi se trouveraient réunis dans cette colonie du Sénégal si longtemps méconnue tout ce qui appelle la popularité : richesses de toute nature, alimens d'échanges illimités, un territoire déjà fort vaste et se prêtant à une extension indéfinie, un sol fertile et presque vierge de culture, des populations soumises, les unes par de sincères sympathies, les autres par la crainte des armes, à une autorité que plusieurs siècles de domination à peine interrompue ont solidement enracinée. La distance de la métropole est assez faible pour que les relations soient faciles, assez grande pour favoriser la navigation au long cours. Dans un autre ordre de considérations, le Sénégal déroule sous nos yeux le tableau d'une société naissant et se constituant au sein du monde moderne, comme ses aînées durent se former en Europe et en Asie dans les âges primitifs, d'après des lois de développement analogues à celles de tous les êtres organisés. Au début, simple germe semé sur les rives étrangères par le commerce ou la religion, elle grandit de jour en jour sous la fermentation de l'esprit de vie qui l'anime, rayonnant en tous sens, absorbant par l'attraction ou par la lutte les molécules ambiantes, s'élevant ainsi progressivement de l'individu à la famille, à la commune, à l'état. Dans sa croissance rapide, cette jeune société entraîne les sauvages et les barbares vers la civilisation, les idolâtres vers l'islamisme ou le christianisme, insinue aux musulmans eux-mêmes les mœurs douces, nous n'osons dire les vertus, des peuples chrétiens et policés. Par un triomphe suprême de cette politique tolérante et bienfaisante, à côté des Maures contenus par les rudes leçons de la guerre, les noirs de toute nuance, de toute origine et de tout culte, affranchis de l'esclavage domestique ou de l'oppression étrangère, déploient librement leurs joies naïves à l'ombre du drapeau français, qu'ils salueront un jour avec amour jusque dans les profondeurs du Soudan, s'il ne fait pas défaut à ses destinées. L'on chercherait en vain, dans le domaine colonial de la France, une province dont l'avenir s'ouvre à de plus brillantes prophéties. L'Algérie seule et peut-être la Guyane peuvent lui être comparées comme de dignes rivales.

JULES DUVAL.

DU

RÉGIME COMMERCIAL

DE L'ALGÉRIE

De récentes mesures attestent, de la part du pouvoir, la volonté de pousser l'œuvre de la colonisation algérienne. Des changemens importans viennent d'être introduits dans le régime administratif de notre possession d'Afrique, changemens d'hommes et de système. La conquête achevée, on veut sans doute ramener dans ses justes limites l'action militaire, qui jusqu'à ce jour était demeurée prépondérante, et attribuer à l'élément civil une plus large part. Les soldats doivent peu à peu faire place aux colons. C'est une grande œuvre assurément; elle soulève des questions de principe et d'opportunité dont l'examen est très complexe, et la solution très difficile. Les nouveaux rouages sont à peine en mouvement; il convient d'attendre au moins quelque temps avant de les juger : toute appréciation serait aujourd'hui périlleuse et même puérile. Malgré les nombreux écrits qui depuis vingt-huit ans ont été publiés sur l'Algérie, nous ne sommes pas encore, il faut l'avouer, complétement éclairés sur la situation intérieure de ce pays. Nous savons les noms des champs de bataille où se sont illustrées plusieurs générations de notre armée, mais nous ne connaissons qu'imparfaitement la constitution politique, la condition économique et sociale des peuples que nous avons vaincus et que nous sommes appelés à gouverner. Ces notions sont indispensables, si l'on veut étudier sérieusement la colonisation algérienne. Il est un point toutefois sur lequel nous possédons dès à présent des élémens assez nombreux et assez certains pour exprimer une opinion réfléchie; nous voulons parler de la législation commerciale qu'il convient d'appliquer aux rapports de l'Algérie soit avec la France, soit avec l'étran-

ger. C'est une question déjà traitée et à moitié résolue. Elle s'agite de nouveau avec une ardeur que justifie la gravité des intérêts qui s'y rattachent dans le présent comme pour l'avenir. Elle mérite qu'on s'y arrête, car en pareille matière la décision qui sera prise aura nécessairement une grande influence sur les destinées de la colonie.

La législation douanière de l'Algérie a déjà donné lieu à de nombreuses études, et il n'est pas sans intérêt de rappeler les mesures qui ont été prises à diverses époques. Dès 1835 (11 novembre), une ordonnance, remplaçant les arrêtés des gouverneurs, régla les tarifs de la colonie. Les transports entre l'Algérie et la France étaient réservés au pavillon français; pour les relations internationales, le pavillon étranger pouvait être admis, moyennant le paiement d'une taxe de 2 francs par tonneau. Les marchandises françaises, ainsi que les marchandises étrangères qui avaient acquitté les droits dans les ports français, étaient reçues en franchise. Le même régime était appliqué aux denrées alimentaires, aux matériaux à bâtir et à divers articles de première nécessité, sans distinction de provenance. Les autres marchandises importées de l'étranger devaient acquitter le quart ou le cinquième seulement des droits du tarif français, et celles qui étaient prohibées dans ce tarif étaient soumises à des droits de 12 ou 15 pour 100 de la valeur. — Ainsi, dès les premiers temps de la conquête, on avait compris la nécessité d'un tarif modéré pour une colonie naissante où tout était à créer. La prohibition ne figurait pas dans le tarif algérien. Quant à l'importation en France des produits de l'Algérie, elle demeurait assujettie aux règles du tarif ordinaire, c'est-à-dire que ces produits étaient traités à nos frontières comme étrangers; mais en 1835 cette disposition était insignifiante. L'Algérie ne produisait rien encore; c'était un champ de bataille. La France n'avait à recevoir de sa nouvelle possession que des cargaisons de soldats blessés ou malades et des bulletins de victoire. Les Arabes chevauchaient dans la Metidja. Le libre échange le plus parfait n'eût été, à cette époque, d'aucune utilité pour l'œuvre, nécessairement ajournée, de la colonisation.

Un incident de détail prouve néanmoins que le gouvernement n'était pas éloigné d'adopter, à l'égard de l'Algérie, une politique libérale. Une ordonnance du 27 février 1837 accorda au pavillon étranger, sous la condition d'un droit de 2 francs par tonneau, la faculté d'effectuer les transports entre l'Algérie et la France et de se livrer au cabotage sur les côtes de la colonie. C'était une dérogation très considérable à notre système douanier, et elle était caractéristique; elle indiquait que l'administration n'entendait pas enchaîner l'Algérie dans les liens du vieux régime colonial. Le pavillon étranger s'empressa de profiter de la brèche qui lui était ouverte, et il accapara promptement une part notable des transports, au détriment du pavillon français. De là, des plaintes assez vives auxquelles on se crut obligé de donner satisfaction. L'ordonnance du 7 décembre 1841 supprima la tolérance concédée en 1835, et, à partir de cette époque, les rapports de la métropole

et de l'Algérie, ainsi que le cabotage, demeurèrent réservés au pavillon national.

Cependant quelques symptômes de progrès se manifestaient en Algérie. En 1835, la population européenne ne s'élevait guère qu'à 11,000 âmes, et l'effectif de l'armée d'occupation comptait près de 30,000 soldats. En 1843, le nombre des Européens recensés en Algérie était successivement arrivé à 60,000 et l'effectif de l'armée à 75,000 hommes. Sans doute ce progrès était bien lent, l'accroissement de la population européenne devait être attribué surtout à l'augmentation des forces militaires, et les élémens civils qu'une armée traîne à sa suite, qui se groupent autour de ses garnisons et de ses campemens, ne sont pas d'une utilité bien grande pour un établissement colonial. Il y avait alors en Algérie plus de cabaretiers que de colons; mais en définitive il fallait nourrir, loger, vêtir ce commencement de population militaire et civile, et l'ensemble du commerce algérien, qui en 1835 atteignait à peine une valeur de 20 millions de francs, fut en 1843 de 83 millions. Dans ce chiffre, les importations en Algérie figurèrent pour 75 millions, et les exportations pour 8 millions seulement. L'industrie française, qui se montrait fort impatiente de trouver, sur l'autre rive de la Méditerranée, le débouché promis à ses entreprises et destiné, d'après les assurances qui accompagnaient chaque demande de crédits, à couvrir, et bien au-delà, les dépenses de la conquête, l'industrie française réclama avec instance la possession du marché algérien, où elle voyait en 1843 l'industrie étrangère placer plus de 40 millions de produits.

Ce fut sous cette impression que l'on prépara les deux ordonnances du 16 décembre 1843, relatives, l'une au tarif des produits algériens à leur entrée en France, l'autre au traitement des produits étrangers à leur importation en Algérie. La colonie semblait avoir fait assez de progrès pour que l'on songeât d'une part à favoriser le placement de ses productions dans la métropole, d'autre part à y créer pour l'industrie métropolitaine une situation privilégiée. Le droit de tonnage, élevé de 2 fr. à 4 fr. à l'égard du pavillon étranger, et l'établissement de surtaxes protégèrent davantage le pavillon national. La France reçut, moyennant le paiement de droits de faveur représentant en général la moitié des droits inscrits au tarif général, les produits naturels de l'Algérie. En échange de cet avantage, on fixa à un taux plus élevé les taxes appliquées en Algérie aux produits des manufactures étrangères : ainsi, pour les tissus de coton et de laine, les droits, fixés à 15 pour 100 de la valeur par l'ordonnance de 1835, furent portés à 30 pour 100 et calculés au poids. Sans doute il eût mieux valu pour l'Algérie qu'en lui accordant des conditions moins rigoureuses dans ses rapports avec la métropole, on continuât à lui assurer, par le maintien de ses anciennes franchises, un approvisionnement plus économique en produits étrangers; mais on doit, pour apprécier sainement une législation, et avant de juger trop sévèrement les hommes d'état et les administrateurs qui proposent un

système de douanes, se rendre compte des conditions générales, des traditions, des préjugés au milieu desquels est préparée cette législation. Or il ne faut pas perdre de vue que l'une des ordonnances de 1843, celle qui réglait le traitement des produits algériens au moment de l'introduction en France, devait être soumise à la sanction des chambres, et l'on se souvient de la recrudescence protectioniste qui se manifesta, vers cette époque, au sein des assemblées législatives. C'était le moment des grandes batailles qui se livraient à la tribune et dans la presse à propos de la graine de sésame. Les dispositions de l'ordonnance de 1843 n'eussent jamais été acceptées par la chambre des députés, elles n'auraient point trouvé place dans la loi du 9 juin 1845, si le gouvernement n'avait pas offert aux industriels les perspectives d'un placement plus sûr de leurs tissus, grâce à la protection d'un droit de 30 pour 100. Il ne serait donc pas équitable de critiquer trop durement les modifications qui furent apportées en 1843 aux tarifs de l'Algérie. C'était une grande conquête sur les préjugés du temps que d'obtenir pour les céréales, pour les bestiaux, pour les huiles de la colonie, des taxes réduites, quand l'agriculture, dans ses frayeurs sincères, mais extravagantes, se figurait déjà que les blés arabes allaient nourrir une partie de la France, et que les bœufs du Maroc se préparaient, en troupes serrées, à envahir notre sol; c'était surtout un grand point d'avoir épargné à la colonie la prohibition, ce mot fatal qui, une fois écrit dans un tarif, s'y incruste en caractères indélébiles. Du reste, les résultats de la législation de 1843 répondirent à peu près aux prévisions. On a vu plus haut que, pendant cette année, l'ensemble du commerce algérien représentait 80 millions de francs. Dès 1846, avec une population civile européenne de cent onze mille âmes et un effectif militaire de cent mille hommes, l'Algérie importait pour sa consommation une valeur de 111 millions, dans laquelle les produits métropolitains figuraient pour les deux tiers, et elle exportait 9 millions, à savoir 4 millions pour la métropole et 5 millions à destination directe de l'étranger.

Nous voici à la période de 1848. Si la colonie vit à regret s'éloigner vers l'exil un gouverneur que son mérite personnel autant que son titre de prince devait lui rendre précieux, elle voyait en même temps arriver à la tête du gouvernement et aux commandemens les plus élevés plusieurs généraux de l'armée d'Afrique. Formés à l'école du maréchal Bugeaud, les généraux Cavaignac, de Lamoricière, Bedeau, Duvivier, n'avaient point seulement les qualités qui distinguent les militaires habiles et intrépides, ils s'étaient aussi livrés à de sérieuses études sur la colonisation, et les personnes qui se sont tenues au courant des écrits consacrés à l'Algérie n'ont sans doute pas perdu le souvenir des brochures que ces généraux, tour à tour chefs de bureaux arabes, commandans d'expéditions, gouverneurs de cercles ou de provinces, ont publiées avant 1848 pour éclairer l'opinion sur les ressources du sol conquis, et surtout pour combattre la tiédeur que rencontraient trop souvent dans certaines régions législatives les intérêts algériens. On remarqua,

notamment à cette époque, les plans développés par les généraux Bedeau et de Lamoricière dans des rapports officiels. Il était donc tout simple que, dès leur avénement au pouvoir et à l'influence politique, ces mêmes hommes fussent très activement préoccupés de la question africaine. Ils se trouvaient d'ailleurs secondés dans cette prédilection, qui de leur part était si légitime, par un nouveau courant d'idées qui portait instinctivement la France à chercher au dehors les moyens d'écouler et de discipliner une population inquiète. On songe toujours aux colonies en temps de révolution. On voit en elles un expédient nécessaire, un lieu de refuge et de repos, ou, si l'on veut, un exutoire où se déportent d'elles-mêmes les imaginations trop ardentes qui, aspirant aux choses nouvelles et mal à l'aise dans le modeste horizon de la mère-patrie, se laissent séduire par les lointaines perspectives. Il en fut ainsi lors de notre première révolution, comme on peut en juger par un mémoire peu connu de Talleyrand, et nous avons assisté en 1848 à la réalisation, trop précipitée il est vrai et mal combinée, de cette même pensée, lorsque furent créées ces malheureuses colonies agricoles que le gouvernement essaya d'inaugurer en Algérie à l'aide d'élémens pris au hasard dans les faubourgs de nos villes. En résumé, bien que par des causes trop faciles à comprendre, ces plans de colonisation aient misérablement échoué, il n'en demeure pas moins certain que, sous l'influence des anciens généraux d'Afrique et sous la pression des événemens, une plus grande part de l'attention publique fut en 1848 attirée vers les affaires de l'Algérie. L'Algérie entrait décidément en scène ; elle était inscrite à la première page dans le programme du gouvernement nouveau.

On pouvait craindre que, sous la dictature du général Cavaignac, représentée au ministère de la guerre par le général de Lamoricière, la lutte, depuis longtemps engagée sur le terrain de l'Algérie, et avec des forces si inégales, entre l'élément militaire et l'élément civil, ne tournât complétement à l'avantage du premier. Cette appréhension fut démentie par les faits. Les deux généraux, il faut leur rendre cette justice, ne se laissèrent pas entraîner plus avant sur la pente du régime militaire, qui, depuis l'origine de la conquête, avait été strictement appliqué à la colonie. Ils favorisèrent, plus qu'on n'aurait osé l'espérer d'eux, l'action de l'administration civile. Pendant que la constitution plaçait l'Algérie sous le régime de la loi et consacrait en principe l'assimilation si souvent réclamée, le chef du pouvoir exécutif augmentait le nombre et les attributions des fonctionnaires civils. Quant à la question commerciale, dont nous nous occupons ici plus spécialement, elle ne fut point oubliée. Le 26 octobre 1848, le ministre du commerce, de concert avec celui de la guerre, institua une commission pour examiner les réformes qu'il convenait d'apporter à la législation de 1843. Ce fut le point de départ des études approfondies qui aboutirent à la loi du 11 janvier 1851.

L'impulsion était donnée. Le président de la république n'hésita pas à suivre, relativement aux tarifs algériens, la voie qui venait d'être ouverte.

Il y eut même à cette époque entre le gouvernement et l'assemblée législative une sorte de concurrence en faveur de l'Algérie. Les deux pouvoirs rivalisaient d'empressement à élever l'édifice de la nouvelle législation promise par la constitution républicaine. En décembre 1849, le ministère de la guerre nommait une commission chargée de préparer les projets de loi concernant la colonie. A la même date, l'assemblée confiait la même tâche à une commission spéciale. Au sein des deux commissions, la législation commerciale fut examinée, et dès le mois d'avril 1850 le gouvernement se trouvait en mesure de soumettre aux délibérations du conseil-général de l'agriculture, des manufactures et du commerce, réuni au Luxembourg sous la présidence de M. Dumas, un projet de loi sur le régime douanier de l'Algérie. Enfin la question fut portée devant l'assemblée, et après une discussion très complète la loi qui règle aujourd'hui encore la situation économique de la colonie fut adoptée à une majorité considérable.

Ce n'est pas sans intention que j'ai suivi dans tous ses détours la pénible route par laquelle a dû passer la loi de 1851, et que je me suis condamné à énumérer les travaux des commissions, les discussions du Luxembourg, les débats de l'assemblée législative, c'est-à-dire tant de préparatifs, tant de délais, tant de discours, sans compter les délibérations des chambres de commerce et les mille voix de la presse. Cette lenteur de décision peut impatienter les esprits ardens et faciles, qui fuient l'objection, méprisent l'amendement et n'apprécient que le vote; mais, lors même qu'elle serait poussée à l'extrême, ainsi que nous venons de le voir, elle présente un avantage incontestable en ce sens que, laissant à toutes les opinions la faculté de se produire, à tous les argumens le temps de s'épuiser en quelque sorte dans les derniers efforts de la lutte, elle produit des résultats durables. Si les lois politiques veulent en général être faites rapidement, il n'en est pas de même des lois économiques. Les premières sortent d'une situation plus ou moins nette que le législateur juge au coup d'œil, avec son instinct plus ou moins sûr, trop souvent avec ses passions; elles n'ont parfois de vertu que par l'à-propos et la promptitude. Les secondes, intervenant dans le règlement d'intérêts contradictoires, affectent nécessairement les uns ou les autres, et, ce qui est plus grave peut-être, elles tracent aux capitaux et au travail la direction dans laquelle ils doivent s'engager. Il convient donc qu'elles soient préparées très mûrement : il est équitable que les intérêts qui se prétendent lésés obtiennent en temps utile tous les moyens de se faire entendre. L'improvisation en pareille matière serait à la fois une faute et une injustice, et les intérêts, plus persévérans, plus opiniâtres, plus vindicatifs que les passions, se redresseraient sans relâche contre un arrêt qui les aurait frappés par surprise. Il s'agissait, dans le projet de loi voté en 1851, de décider que les produits naturels de l'Algérie seraient désormais admis en franchise de droits dans la métropole. La législation de 1843, qui les accueillait déjà par faveur, moyennant le paiement de la moitié des droits

inscrits au tarif général, avait rencontré de graves objections, et l'agriculture française avait manifesté de vives craintes devant la concurrence des produits algériens; les industriels ne s'étaient résignés qu'en obtenant pour leurs tissus importés dans la colonie une protection de 30 pour 100 contre les tissus étrangers. Mais cette fois, que devaient penser les agriculteurs et les manufacturiers d'une mesure qui, consacrant la franchise complète, avait le double tort, à leurs yeux, de présenter quelque affinité avec la doctrine du libre échange et de compromettre davantage, par une concurrence au moins probable, et dans tous les cas provoquée et encouragée, le travail national métropolitain! Tant qu'on ne leur demandait que de proclamer l'Algérie une terre à jamais française, ils étaient tout prêts à faire chorus avec les discours officiels prononcés depuis 1830. Oui, l'Algérie était bien une terre française, glorieusement française; l'armée qui l'avait conquise, les colons qui essayaient de la mettre en valeur, méritaient au plus haut degré l'admiration et la protection de la mère-patrie. Il fallait diriger vers cette nouvelle France l'esprit d'entreprise, les capitaux, les bras. Aucun sacrifice ne devait coûter pour développer les élémens de richesse que recelait notre possession africaine. Puis, avec cette logique qui n'appartient qu'aux intérêts, les mêmes hommes entendaient taxer les céréales, les laines, les bestiaux, les huiles, etc., de l'Algérie, et ils considéraient qu'en ne les taxant qu'au demi-droit, ils s'étaient montrés fort généreux. Voilà quel était l'état des esprits. Pour calmer ces appréhensions, pour dissiper ces préjugés, pour faire en un mot que l'adoption, jusqu'alors assez stérile, de l'Algérie comme *terre française* devînt une vérité, ce n'était pas trop des longues discussions, des éclaircissemens multipliés, des argumens répétés jusqu'à satiété que j'ai rappelés tout à l'heure. La lutte a été complète et la victoire décisive, circonstance fort heureuse pour la campagne qui s'engage de nouveau, car le terrain est bien déblayé, et les défenseurs de l'Algérie n'auront qu'à se replacer dans les positions conquises de 1848 à 1851 pour réclamer des concessions plus étendues.

Ce fut en vérité une belle discussion que celle de la loi douanière de l'Algérie. On ne regrettera point de s'y reporter. Bien que l'assemblée fût déjà bien divisée et grosse d'orages, elle se possédait à ce moment; elle demeurait calme, et prêtait une attention bienveillante et réfléchie à ce débat, qui la reposait de ses luttes politiques. Les partis semblaient avoir conclu une courte trêve sur le berceau de l'Algérie. A l'exception de l'honorable M. Desjobert, qui ne pouvait souffrir l'Afrique, et chez lequel il fallait respecter une vieille habitude, les représentans, très nombreux à leurs bancs, écoutaient avec intérêt les orateurs qui se succédaient à la tribune. Les marques d'adhésion partaient fréquemment de toutes les régions de l'enceinte. L'extrême gauche et l'extrême droite applaudissaient avec un égal empressement aux paroles de M. Dufaure, de M. Passy, de M. le général Daumas, commissaire du gouvernement. M. Charles Dupin, président et rapporteur

de la commission, compléta un intéressant rapport par deux discours, qui, à distance et à la lecture, paraissent presque éloquens. Ces orateurs se partagèrent entre eux le soin de répondre à MM. Darblay, d'Havrincourt, de Limairac, qui voulaient, au nom de l'agriculture, repousser la franchise proposée en faveur des céréales, des graines oléagineuses, des laines de l'Algérie. Sans faire tort aux considérations développées par M. Charles Dupin, ni aux exposés très complets de M. le général Daumas, qui a, depuis cette époque, rendu d'autres services à la cause de l'Algérie, on peut dire que les honneurs de cette brillante discussion reviennent surtout à MM. Dufaure et Passy, dont les discours méritent d'être cités comme des modèles de sagesse politique et de science économique. Ce qui distingue ces discours, ce qui en fait la force et l'éloquence, c'est qu'ils sont vrais aujourd'hui comme ils l'étaient il y a sept ans, c'est qu'ils retracent en termes saisissans les destinées futures de l'Algérie, c'est qu'ils marquent le but que nous devons atteindre, et nous éclairent ainsi la route droite que nous avons à suivre, jusqu'à ce que ce but soit touché.

En effet, si dès cette époque la démonstration fut complète, l'œuvre législative ne fut qu'à moitié accomplie. On obtenait pour les principaux produits naturels de l'Algérie l'exemption de tous droits à leur introduction dans la métropole. Ces produits étaient énumérés dans un tableau annexé à la loi; mais il pouvait se présenter d'autres produits non dénommés, comme on dit en style de douane, qui réclameraient et mériteraient la même franchise, soit dans l'intérêt de l'Algérie, soit même dans l'intérêt de la métropole, qui les emploierait utilement à son travail industriel. Ces produits devaient-ils demeurer soumis au tarif général et continuer à être taxés comme étrangers? Le mode le plus simple eût été, sans nul doute, de ne point faire de catégories, et de décider que toutes les productions naturelles de provenance algérienne seraient affranchies de droits. On n'osa pas aller si loin, tant on avait à cœur de ne point blesser les susceptibilités protectionistes et de ne procéder qu'à l'égard des produits connus! On se borna à insérer dans la loi une disposition qui attribuait au pouvoir exécutif la faculté de prononcer par décret, sous la réserve de la sanction législative, la libre admission des productions naturelles qu'il paraîtrait convenable de joindre à l'énumération de celles qui étaient déjà désignées. Cet expédient sembla, pour le moment, devoir suffire. Quant aux produits fabriqués de l'Algérie, la loi accorda l'importation en franchise d'un certain nombre d'articles de main-d'œuvre indigène, tels que tapis, haïcks, burnous, pipes, etc. : on désirait favoriser la petite industrie arabe, ce qui était un bon sentiment et une grâce sans péril, car notre travail national n'avait point encore songé à fabriquer des haïcks ni des pipes turques; mais tous les autres produits demeurèrent frappés des droits du tarif général, ce qui indiquait que l'on entendait empêcher ou au moins ajourner toute tentative d'industrie manufacturière dans la colonie.

Le tarif d'importation des marchandises étrangères en Algérie fut également révisé par la loi de 1851. On conserva la franchise à certains articles de première nécessité, soit pour l'alimentation, soit pour les constructions urbaines; on jugea cependant qu'il était essentiel d'établir sur les céréales les droits appliqués dans la métropole aux grains étrangers (1re classe du tarif de l'échelle mobile). Pour les tissus de coton et de laine, les droits de l'ordonnance de 1843 furent maintenus. Le tarif des fers fut fixé à moitié des droits du tarif général. Quelques autres articles obtinrent aussi des taxes de faveur. L'ensemble des marchandises non dénommées dans les catégories exceptionnelles demeura soumis au régime du tarif métropolitain, les marchandises prohibées par ce tarif continuant toutefois à être admises, comme par le passé, dans les ports de l'Algérie, et devant acquitter des droits de 20 à 25 pour 100 de la valeur. Enfin les navires étrangers arrivant sur lest furent affranchis du droit de tonnage, fixé à 4 francs par tonneau et payable seulement au premier port d'arrivée pour les bâtimens qui déchargeraient successivement leurs cargaisons dans plusieurs ports de la côte.

Ainsi la loi du 11 janvier 1851 était un mélange sagement combiné de libéralisme et de protection. L'Algérie gagnait, ce qui était le point capital, l'admission de ses principaux produits naturels sur le marché français, et cette fois encore elle échappait à la prohibition dans le règlement de ses rapports internationaux. Seulement l'accès des marchandises étrangères était rendu un peu moins facile, car le législateur entendait qu'une situation privilégiée fût faite, dans les ports de la colonie, aux produits fabriqués et au pavillon de la métropole. En ces termes, le contrat était acceptable, et l'Algérie se montra reconnaissante de l'avoir obtenu. — Terminons cet exposé nécessaire, sinon récréatif, de la législation commerciale de l'Algérie, en mentionnant le décret du 11 août 1853, qui autorisa les relations, prohibées jusqu'alors, de la colonie avec l'empire du Maroc et la régence de Tunis par les frontières de terre, et en signalant un article de la loi de douane du 26 juillet 1856, qui accorda au pouvoir exécutif le droit de prononcer provisoirement, par voie de décrets, la libre importation en France des produits *fabriqués* de l'Algérie non compris dans la nomenclature annexée à la loi de 1851. Ces deux mesures étaient inspirées par une pensée libérale et par les intentions les plus bienveillantes à l'égard de la colonie.

Nous avons hâte de sortir de ces détails techniques pour arriver enfin à la discussion des systèmes qui, dans ces derniers temps, ont été proposés, soit pour détruire, soit pour modifier le régime établi en 1851. C'est une bonne fortune pour l'Algérie que cette question ait été de nouveau soulevée. Toutes les fois que l'Algérie a vu discuter ses intérêts, elle y a gagné : l'attention ne peut être appelée sur elle sans qu'elle en profite. Comment en serait-il autrement? L'Algérie est notre conquête, la conquête de notre génération : le drapeau français, fixé sur cette terre d'Afrique, éveille en nous un sentiment bien légitime de satisfaction et d'orgueil. L'Algérie est

notre enfant d'adoption; nous l'avons prise sous notre tutelle, et cette conviction est si profonde, si populaire, que tous les gouvernemens depuis 1830 ont prodigué les dépenses et les sacrifices pour la conserver, pour l'élever, pour la doter magnifiquement. A aucun moment, pas même aux jours les plus critiques pour notre équilibre financier, on n'a osé contester sérieusement, ni même diminuer les crédits demandés pour elle. Les plus rigides mathématiciens du budget, les Cassandres du déficit, ont à peine tenté de rogner sa part. Et puis notre amour-propre, plus que notre gloire peut-être, se trouve en jeu. Combien de fois nous a-t-on dit et répété que nous ne savons pas, que nous ne pouvons pas coloniser! combien de fois, et en France même, a-t-on déclaré que nous sommes dépourvus de l'aptitude pratique qui crée les établissemens lointains! Et en même temps, oubliant que nous aussi nous avons connu les splendeurs coloniales, et que notre langue et nos lois nous survivent encore sur plus d'une terre transatlantique, on nous jette dédaigneusement à la face l'exemple de l'Angleterre, des Pays-Bas, de l'Espagne! Il y a pour nous une sorte de point d'honneur à démentir cette injure et à relever ce défi. L'Algérie sera notre réponse. Il faut qu'elle nous venge, et par elle nous devons montrer à nos détracteurs que nous sommes capables non-seulement de fonder et d'organiser une colonie, mais encore de nous assimiler la race indigène au point que, sur un sol conquis, on ne reconnaîtra plus les vaincus. Pour résoudre ce problème, que ni les Anglais dans l'Inde, ni les Hollandais à Java, ni les Espagnols aux Philippines, n'ont pas même encore osé aborder, la première condition est de procéder à une répartition équitable de la propriété territoriale, et tout porte à croire que le gouvernement s'en occupe; en second lieu, et cette condition n'est pas moins essentielle, il convient d'encourager la production, soit agricole, soit industrielle, de développer le travail sous toutes ses formes et de procurer aux produits une circulation abondante, qui attire l'échange en même temps que les colons, c'est-à-dire les capitaux et les bras. Telle doit être l'œuvre de la législation commerciale; on voit qu'elle est immense.

Il était impossible que, dans cette occasion, quelques partisans peu avisés de la liberté absolue des échanges ne se missent pas en campagne; aussi avons-nous entendu annoncer récemment que ce système économique allait être appliqué à l'Algérie. Un avis officiel a brusquement détruit cette illusion; mais, bien que cet avis diminue à certains égards l'intérêt du débat, la question subsiste : elle se représentera tôt ou tard, et l'on aurait mauvaise grâce à ne point l'examiner avec l'attention qu'elle mérite. — Comment! disent les auteurs de la proposition, vous avez devant vous un vaste pays à peupler et à cultiver; vous devez y poser la première pierre d'une constitution économique, et sur ce sol vierge encore vous songeriez à élever des barrières de douane, soutenues par les échafaudages de la protection! Vous pouvez, grâce à Dieu, employer les moyens simples et naturels, et vous iriez, architectes imprudens, recourir aux procédés artificiels et compliqués! Est-il

désirable de transporter en Algérie, avec les embarras, avec les périls qui en résultent, les luttes de systèmes, si ardentes dans la métropole, alors que, dès le début, par une décision une fois prise, l'on peut prévenir ces embarras et ces périls? Si vous voulez, à l'époque où nous sommes, fonder une colonie, ne cherchez pas vos plans ailleurs que dans les principes de la liberté commerciale. L'ancien système colonial a fait son temps; toutes les nations intelligentes l'ont abandonné ou cherchent à se dégager de ses entraves. L'Angleterre n'en veut plus, et ses nouvelles possessions de l'Australie prospèrent sous un régime libéral. Que l'Algérie puisse vendre partout ses produits, elle les vendra plus facilement et plus cher, les capitaux lui viendront en abondance; qu'elle puisse acheter partout les marchandises dont elle a besoin, elle les achètera moins cher et en qualité meilleure, les colons affluieront chez elle. C'est folie que de lui retirer le concours du capital étranger en limitant les échanges, et il y a presque tyrannie à lui enjoindre de consommer à un prix exorbitant les tissus de Rouen, de Reims ou de Mulhouse, les fers du Creusot, etc. Laissez grandir l'Algérie sur les solides assises de la liberté, résignez-vous, s'il le faut, à n'y point trouver tout d'abord un débouché considérable pour l'industrie française, si alourdie dans sa marche par les chaînes de la protection. Quand l'Algérie sera adulte, quand elle sera peuplée, alors elle se suffira à elle-même, elle se défendra, elle ne vous imposera plus les dépenses énormes qui, depuis près de trente ans, écrasent vos budgets, et alors aussi elle deviendra pour vos produits de toute sorte un grand marché, car entre une colonie et sa métropole, le courant d'affaires, entretenu par le lien politique, par la communauté de mille intérêts, par les relations de famille, s'établit et se développe naturellement. Il n'y a donc pas à hésiter : point de douanes en Algérie!

Tels sont les argumens que l'on fait valoir en conseillant dès aujourd'hui l'adoption du libre échange pour nos possessions d'Afrique. Ils paraissent, à première vue, très rationnels; ils s'inspirent de principes généralement vrais. Comment arrive-t-il donc que, si l'on envisage les choses au point de vue pratique, ils perdent singulièrement de leur valeur, et que les perspectives si séduisantes que l'on offre à nos regards s'évanouissent à la lumière des faits? Cela tient à ce que, dans l'exposé de ce plan, l'on paraît ne se préoccuper en aucune manière de la législation de la France. Partout et de tout temps, le régime commercial des colonies est demeuré très étroitement lié à la législation des métropoles. On a pu voir l'Angleterre, alors qu'elle était sous l'empire des prohibitions, ouvrir sur certains points de ses immenses domaines quelques ports francs, par exemple Singapore, dans la mer des Indes. La même observation s'appliquerait au Danemark, qui possède l'entrepôt de Saint-Thomas dans les Antilles, à la Hollande, à la France même. Ce ne sont là que des exceptions. Le fait général, c'est que les tarifs coloniaux sont taillés sur le modèle des tarifs en vigueur dans la mère-patrie. Par conséquent, avant d'inaugurer en Algérie le libre échange, il faudrait

l'établir en France. En sommes-nous là? Il ne s'agit point de savoir si la prohibition, qui tient encore tant de place dans le tarif français, ne devrait pas être supprimée, si la protection du travail national n'est pas excessive et s'il n'y aurait pas intérêt à tempérer dans une forte mesure les rigueurs de notre système économique. Cette question est résolue pour tous les bons esprits, et il suffirait d'énumérer les réformes de détail accomplies ou annoncées par le gouvernement depuis quelques années pour démontrer que l'administration est animée en ces matières d'un sentiment assez libéral. Ce qu'il faut considérer, ce n'est pas ce qui devrait être au gré des impatiens, c'est ce qui est. Tant que la France demeurera protectioniste, la liberté commerciale telle qu'on la propose n'a aucune chance de prévaloir en Algérie.

Et il ne faudrait pas attribuer à une puérile recherche de symétrie l'harmonie constante qui, chez tous les peuples, a été maintenue entre les tarifs métropolitains et coloniaux. Cet état de choses n'est que l'expression d'un intérêt réel, parfaitement compris de part et d'autre, le résultat d'une sage entente. On a eu raison de critiquer les folies de l'ancien système colonial, parce que, dans le pacte tel qu'il était encore exécuté au commencement de ce siècle, les conditions n'étaient point équitablement réglées : la métropole, qui dictait la loi, l'avait faite dure et tyrannique; mais ce même système pratiqué modérément, avec les exceptions et les tolérances nombreuses qu'il comporte, ne mérite point tous les anathèmes qui ont été prononcés contre lui. De quoi s'agit-il en effet? La métropole assure à ses colonies un marché privilégié pour leurs récoltes, et elle demande en retour que les colonies consomment de préférence ses produits fabriqués. Le principe de cet arrangement est logique, et les colonies elles-mêmes l'ont fréquemment invoqué. Voudrait-on chercher un argument dans les réclamations qui, à certaines époques, sont émanées des assemblées législatives ou des chambres de commerce des colonies relativement au régime commercial? Si l'on étudie le sens vrai de ces réclamations, on voit qu'elles s'appliquent le plus souvent à la violation même du contrat, par exemple à la concurrence tolérée du sucre de betterave, ou qu'elles ont pour objet d'obtenir, dans un intérêt d'alimentation, de trafic local ou de rapports avec quelques pays voisins, certaines dérogations partielles à la loi fondamentale. Malgré les modifications profondes qu'a déjà subies l'ancien pacte, il reste encore dans notre législation coloniale des restrictions à supprimer, des entraves à alléger; mais en définitive les colonies tiennent par-dessus tout à la conservation du débouché métropolitain: elles consentent à sacrifier, en vue de cet intérêt supérieur, une portion de leur liberté, et elles ne partagent pas entièrement la confiance de leurs conseillers officieux quant aux avantages qu'elles obtiendraient sur les marchés étrangers. De même que la métropole se condamne à payer plus cher les sucres, les cafés et les autres produits tropicaux qu'elle achète aux colonies, au lieu de se pourvoir au dehors, de même les colonies se résignent à recevoir de la métropole, sauf à les payer également plus cher, les articles manufactu-

rés. Tout cela se tient et s'enchaîne. Le jour où la France cessera de s'alimenter de préférence en produits coloniaux, ce jour-là le régime que l'on propose sera nécessairement appliqué dans ses possessions. Jusqu'à ce moment il n'y faut pas songer; ce que l'on demande est simplement impossible, et, dans l'intérêt même du principe de la liberté commerciale, il vaut mieux ne pas engager prématurément, sur un point de détail, une lutte dans laquelle on aboutirait à une défaite certaine.

Ce n'est pas tout. A supposer que l'on réussisse, contrairement à tous les exemples jusqu'ici connus, à concilier le libre échange colonial avec la protection métropolitaine, il convient d'examiner si l'Algérie aurait sérieusement intérêt à jouir de la liberté absolue pour ses échanges. Nous venons de dire que nos possessions des tropiques ne se soucieraient probablement pas d'accepter, avec toutes ses conséquences, le bienfait qui leur est offert. Pour l'Algérie, la question ne saurait être douteuse. N'oublions pas que, dans l'hypothèse que nous examinons, les produits de nos possessions africaines cesseraient d'être admis en France avec un traitement de faveur; ils ne pénétreraient sur le marché métropolitain qu'aux conditions du tarif général, absolument comme s'ils venaient de l'étranger. A ce prix, les colons africains auraient toute latitude pour acheter leurs tissus, leurs fers, etc., aux fabriques étrangères. Eh bien! il est probable que l'Algérie serait pour le moins très embarrassée de la liberté qu'on lui aurait ainsi octroyée. Où vendrait-elle ses produits? Ce ne serait pas en France, car nos barrières de douane, hérissées de taxes et de prohibitions, se relèveraient contre elle. Serait-ce en Espagne, en Italie, en Autriche, en un mot dans les pays que baigne la Méditerranée? Pas davantage, car dans tous ces pays elle se verrait, en sa qualité de possession française, traitée comme étrangère, et elle devrait acquitter des droits de douane. Il n'y aurait que le marché anglais qui lui offrirait un écoulement pour ses céréales, parce que l'Angleterre est toujours à court de grains; mais la Grande-Bretagne, qui la solderait en tissus, en fers, en houilles, ne lui paierait ses blés qu'aux prix très variables de la concurrence établie dans ses entrepôts entre les blés de tous les pays du monde. Reconnaissons pourtant que, dans certaines années, les échanges de l'Algérie avec les îles britanniques pourraient devenir considérables. Cet avantage intermittent, très aléatoire, compenserait-il la perte du marché de la France, qui s'approvisionnerait ailleurs à meilleur compte en laines, en tabac, en huiles, etc.? Personne n'oserait le soutenir, et l'on ne citerait pas en Algérie une chambre de commerce, ni une chambre d'agriculture, ni une autorité quelconque qui sollicite l'épreuve de ce régime. — L'Algérie, dit-on encore, deviendrait l'entrepôt de l'Afrique centrale; par ses ports et par son territoire passerait le grand courant commercial qui s'établira entre l'Afrique et l'Europe. Et déjà l'on nous montre de loin les caravanes qui traversent les déserts et qui transportent dans toutes les directions, du nord au sud, de l'est à l'ouest, les plus riches cargaisons, y compris la civilisa-

tion, cette glorieuse compagne du commerce. Sans dédaigner les relations que l'on peut créer un jour entre l'Europe et Tombouctou, il est permis de n'être que médiocrement touché de l'argument, au moins dans ses conséquences prochaines. Il faut se livrer à un grand effort d'imagination pour apercevoir dès à présent, à travers les sables du désert et dans les horizons confus de l'Afrique, ces magnifiques perspectives commerciales. — En résumé, si l'on considère la question commerciale, les communications de l'Algérie avec la métropole sont les plus profitables, et l'on ne doit point les compromettre. Même avec le régime en vigueur, l'Algérie peut exporter ses produits à l'étranger et par tous les pavillons. Cette faculté, bien qu'elle soit nécessairement restreinte par un droit de tonnage dans certains cas, et par le tarif d'importation qui frappe les marchandises, lui suffit en l'état présent de sa production, et elle pourra, elle devra même être successivement élargie, à mesure que les transactions, en se développant, provoqueront dans la colonie, comme dans la métropole, une législation économique plus libérale.

Si maintenant l'on se place au point de vue de la colonisation, la liberté absolue semblera pour le moment moins avantageuse pour l'Algérie qu'on ne serait tenté de le croire. Les Antilles et la Réunion sont des colonies adultes; elles possèdent des cultures en plein développement, et lors même que sous une loi de concurrence elles se verraient obligées de baisser les prix de leurs sucres, par conséquent de réduire leurs bénéfices, elles ne seraient point condamnées à périr; les champs de cannes garderaient leurs trésors de fertilité accumulés sous le travail de plusieurs générations. L'Algérie au contraire se trouve, sous le rapport des cultures, dans les douleurs de l'enfantement. Certes nous avons, nous aussi, nos *blue-books*, et les rapports officiels, de même que les panégyriques officieux, ont plus d'une fois entonné, à la gloire de l'Algérie, l'hymne de la prospérité croissante. On aurait tort de les quereller sur ce point, car dans une telle entreprise, où nous avons exposé notre honneur et notre fortune, il faut tenir sans cesse en éveil l'intérêt et la faveur du public. Les bulletins de colonisation ne sont pas moins nécessaires que les bulletins de victoire, et l'exagération bien intentionnée n'est pas un grand crime; elle semble d'ailleurs presque sincère, et il est si naturel de se complaire dans son œuvre! Mais sérieusement, sauf les céréales, quelle est la culture de laquelle on puisse dire qu'elle est implantée, naturalisée en Algérie? La production du tabac donne de belles espérances; l'exportation dépasse déjà plus de 3 millions de kilogrammes. Ce commencement de prospérité se maintiendrait-il, si l'administration ne se chargeait plus d'acheter à un prix rémunérateur la presque totalité de la récolte? C'est encore l'administration qui achète les soies provenant des magnaneries algériennes (1,500 kilogrammes exportés en 1857); c'est elle qui, à grand renfort de primes, est parvenue à élever à une centaine de milliers de kilogrammes la production du coton!

Pour la garance, pour la cochenille, pour tous ces produits européens et tropicaux qui doivent un jour se plaire sous le ciel favorisé de l'Algérie, nous voyons les efforts: tout est préparé, encouragé, primé; mais on attend encore les résultats. Tout est semé, mais où est la récolte? Sans doute, et les libres-échangistes ont raison sur ce point, si ces encouragemens et ces primes n'exercent point, dans un délai de quelques années, une influence décisive sur la production, il faudra y renoncer sans hésitation, et ne point s'acharner à la création d'une sorte d'agriculture officielle. Il n'est pas indispensable que l'Algérie produise du coton; il n'est même pas utile qu'elle produise cette matière première, si pour la qualité comme pour les prix elle ne doit pas se trouver en mesure de soutenir sur notre marché la concurrence des États-Unis. Cependant ce n'est pas au début des expériences qu'il convient de perdre courage, et l'on ne saurait supposer que le gouvernement abandonnera brusquement le système qu'il a adopté dans l'intérêt de la colonie. Il convient donc, dans la discussion, d'accepter pour quelque temps au moins ce système, et dès lors on ne doit pas compter sur une agriculture, à l'état d'essai et d'embryon, pour fournir immédiatement à l'Algérie des élémens d'échange sur les marchés étrangers, où ses produits rencontreraient une concurrence écrasante; si la main protectrice de l'état se retirait (et ce serait la conséquence inévitable du nouveau régime), ces premières apparences de culture rentreraient vite sous le sable. La liberté, dit-on, attirerait les capitaux, qui féconderaient l'industrie agricole. Dans les circonstances que nous venons de décrire, où serait le capitaliste assez audacieux pour défricher un domaine algérien, s'il n'obtenait pas, pendant ses premières années d'exploitation, l'appui d'une législation qui lui garantirait le placement de ses produits? Sous prétexte de faire vivre l'Algérie, selon l'ordonnance de la doctrine économique, on tarirait en elle les sources de la vie, et, dans le vain espoir de la pousser plus rapidement vers l'âge adulte, on l'étoufferait au berceau. Les colons le sentaient bien, lorsqu'ils demandaient si instamment, avant 1851, l'admission libre en France de leurs produits naturels; à aucun prix, ils ne sacrifieront ce privilége, qui, pour un temps plus ou moins long, sera nécessaire aux progrès de la colonisation.

On cite les possessions anglaises, et en particulier l'Australie. Oui, le libre échange existe aujourd'hui dans les territoires de la Grande-Bretagne. De la métropole, il est passé aux colonies. Le Canada et les Indes ont supprimé la prohibition, les taxes et les surtaxes, après que l'Angleterre leur en eut donné l'exemple. Les faits ont observé la marche logique : la législation des colonies, très restrictive d'abord, puis très libérale, a suivi pas à pas les évolutions de la loi métropolitaine. Il en sera de même en France, car, faut-il le répéter? cette harmonie dans le régime économique des différentes parties d'un empire est attestée par l'histoire de tous les temps. L'Angleterre d'ailleurs se trouve, pour la solution de ces problèmes si complexes, dans une

situation spéciale qui simplifie beaucoup les combinaisons. Elle n'est pas seulement devenue la première puissance manufacturière du monde, ce qui lui permet de n'avoir plus besoin, comme autrefois, de marchés réservés, et de ne plus imposer à ses colonies les rigueurs du vieux système qu'elle a poussées en d'autres temps aux dernières limites de la tyrannie; elle est aussi la première nation maritime, et cette supériorité, qui est l'essence même de sa grandeur, de sa vie politique, assure à son pavillon la majeure partie des transports. La concurrence illimitée est donc tout à fait inoffensive pour ses manufactures comme pour sa marine. Est-il nécessaire de démontrer que malheureusement ces conditions ne se rencontrent en France à aucun degré? Quant à la prospérité des possessions australiennes, que l'on compare trop souvent avec l'Algérie, on ne saurait l'attribuer exclusivement à la loi commerciale; elle provient d'autres causes. En premier lieu, l'Angleterre n'a pas eu à lutter contre les difficultés de la conquête; pas d'ennemis, pas de régime militaire : une sécurité absolue. En second lieu, le sol australien possédait, dès le début de la colonisation, une grande industrie naturelle, l'industrie pastorale, exploitation aisée et féconde qui pouvait rémunérer tous les capitaux, employer tous les bras venant d'Europe. En dépit de ces avantages, l'entreprise coloniale, viciée dans son principe par l'élément des *convicts,* marchait lentement, lorsque se sont produits deux faits d'un caractère tout à fait spécial, à savoir la découverte des mines d'or et l'immigration subventionnée. A la première nouvelle de la découverte des mines d'or, le peuplement de la colonie était assuré; la Fortune battait le rappel, et tous les aventuriers de l'Europe, de l'Amérique, de l'Asie, accoururent tumultueusement sous son drapeau. C'était la répétition du spectacle qu'avait présenté, peu d'années auparavant, la Californie, peuplée comme par enchantement. Vainement dira-t-on que ces agglomérations fébriles de mineurs acharnés à la recherche du métal ne valent pas quelques familles d'honnêtes colons, et qu'on ne bâtit pas solidement sur les sables aurifères. Les mineurs, qui consomment, attirent les agriculteurs et les négocians; l'ordre se fait bientôt dans cette mêlée confuse, et la société coloniale se constitue. Que sera-ce si, à ce flot d'immigration volontaire, vient s'ajouter le courant de l'immigration subventionnée, telle que l'Angleterre seule, avec les mœurs et les besoins de sa population exubérante, avec le produit des mines d'or, peut l'exécuter sur une grande échelle! Voilà le secret de la prospérité australienne. La loi douanière n'y joue qu'un rôle secondaire.

Je me suis appliqué à laisser de côté dans cet exposé l'intérêt métropolitain. Sans retomber dans les excès du régime colonial, sans sacrifier la colonie à la métropole, on pourrait dire que la France, après tant de dépenses qu'elle est loin de regretter, a bien quelque droit à voir ses produits mieux traités que les produits anglais; on ajouterait que sa marine marchande, pépinière de la marine militaire, mérite aussi certaines faveurs, que sous

le rapport politique, l'élément national doit, autant que possible, prédominer dans la constitution de nos départemens africains, et que, pour assurer ce résultat, il faut se garder de rompre les liens commerciaux. Ces considérations pratiques pourraient être invoquées; mais il ne semble pas nécessaire d'y recourir : il vaut mieux envisager la question au point de vue de l'intérêt purement algérien. Or l'Algérie ne réclame pas encore la pleine et entière liberté de commerce, qui a fait l'objet d'une récente polémique, et, d'après la déclaration même du gouvernement, la métropole ne serait point disposée à la lui accorder. En conséquence, quelque sympathie que l'on éprouve pour les principes invoqués en faveur du nouveau système, quelque désireux que l'on soit de hâter le triomphe d'idées plus larges en matière d'échanges, on fera sagement de ramener dans des limites plus modestes l'examen des modifications à introduire dans le régime douanier de l'Algérie. Pour être plus restreint, le champ du débat n'en demeure pas moins le théâtre de conflits ardens, où les partisans du libéralisme peuvent intervenir utilement.

Ainsi nous sommes en présence d'une proposition qui consiste à assimiler complétement l'Algérie à la France, c'est-à-dire à admettre librement dans la métropole les produits, naturels ou fabriqués, originaires de la colonie, et à transporter tout d'une pièce le tarif général sur la côte d'Afrique, ainsi qu'aux frontières de Tunis, du Maroc et du désert. Il n'y aurait plus de Méditerranée; l'empire du tarif comprendrait les trois nouveaux départemens d'Alger, d'Oran et de Constantine; l'Algérie serait soudée à la France. D'après ce système, la loi de 1851 se trouverait doublement modifiée : d'une part, les produits algériens, sans distinction aucune, entreraient en franchise dans notre consommation, tandis qu'aujourd'hui les produits naturels n'y sont admis qu'avec restriction et la plupart des produits fabriqués en sont exclus; d'autre part, les exemptions ou abaissemens de droits dont jouissent, à leur importation en Algérie, un certain nombre de marchandises étrangères, disparaîtraient. Dans son ensemble, cette proposition est assurément logique; elle paraît faire la part de l'intérêt métropolitain et de l'intérêt colonial, ou, pour mieux dire, elle confond entièrement les deux intérêts par une transaction qui est, à première vue, équitable; elle compte parmi les industriels français de nombreux partisans.

Mais cette assimilation complète serait-elle réellement un bienfait pour l'Algérie? Le marché plus large que la colonie obtiendrait en France compenserait-il le préjudice que lui causerait la perte des facilités dont elle jouit dans ses rapports avec l'étranger? — Après avoir exposé les motifs qui s'opposent aujourd'hui à l'application complète du libre échange en Algérie, je me trouve amené à combattre les exigences du parti protectioniste qui appuie cette seconde proposition, car dans ces sortes d'affaires il faut moins s'attacher aux principes absolus qu'à l'application opportune, mesurée, de ces mêmes principes, et l'on doit, sans crainte de blesser quelquefois la lo-

gique, sans fausse honte, emprunter tantôt au système de la protection, tantôt à la doctrine libérale les procédés de législation qui mènent le plus directement au but. C'est une question de discernement. On peut donc, sans mériter le reproche d'inconséquence, se rallier à une opinion mixte qui a été exprimée par de bons esprits, et qui recommande à la fois la suppression de toutes barrières de douane entre l'Algérie et la France, ainsi que le maintien des faveurs spéciales que la loi de 1851 a conservées à l'Algérie pour l'importation des marchandises étrangères.

A vrai dire, si l'on ne s'en tenait qu'au présent, l'Algérie aurait obtenu presque tout ce qui lui est absolument utile quant à ses échanges avec la métropole. Le gouvernement peut augmenter, par voie de décrets, le nombre des produits admissibles en franchise et pourvoir ainsi au traitement des produits nouveaux qui se révéleraient; mais il y a dans cette situation un élément d'incertitude qui pèse sur l'avenir et paralyse l'esprit d'entreprise. L'admission en France d'un nouveau produit du sol algérien dépend d'une décision administrative; cette décision peut être lente, elle sera peut-être refusée, si certaines influences de la métropole se jettent à la traverse. Dans le doute, le colon hésite à essayer de nouvelles cultures, et le capitaliste, en homme prudent, s'abstient tout à fait. Les questions relatives à la concurrence que les produits algériens feraient sur notre marché aux produits français ont été décidées en principe par la loi de 1851. Quand on a admis la franchise pour les céréales, pour les laines, pour les bestiaux, pour les huiles, comment hésiterait-on à étendre le même régime à tous les autres produits naturels? Qu'on lève donc la restriction tacite qui résulte de la loi, et l'effet moral de cette mesure sera excellent.

Pour les produits fabriqués, les intérêts de la colonisation exigent impérieusement qu'on leur ouvre, comme aux produits du sol, le marché de la France. Les défenseurs du régime prohibitioniste n'ont aucune bonne raison à faire valoir contre l'importation de marchandises fabriquées sur une terre française, avec le capital et par les bras de nos colons. En ce moment, l'Algérie n'est point manufacturière, et sa concurrence serait nulle pour la métropole ; mais négligeons cet argument, qui, tout en voulant rassurer des intérêts trop prompts à s'alarmer, ne tromperait personne. Il vaut mieux dire les choses franchement et déclarer sans détour que cette concurrence, fût-elle sérieuse, le bon sens et la justice commanderaient de la tolérer et de l'accueillir. Il importe en effet que l'industrie se développe en Algérie et qu'elle exploite les branches de travail qui, sous ce climat et avec la population que l'on aura sous la main, paraîtront avoir chance de vie. Comme on peut le voir par l'exemple de nos départemens du nord, l'agriculture est d'autant plus prospère qu'elle s'exerce dans le voisinage d'une plus grande activité manufacturière, et le nombre, ainsi que la richesse de la population, s'accroît en raison des facilités que le capital et le travail rencontrent pour se porter simultanément ou successivement, dans les limites d'un même ho-

rizon, vers l'agriculture et vers l'industrie. On serait fort embarrassé d'indiquer aujourd'hui les articles que la colonie se trouverait en mesure de fabriquer avec succès. Produira-t-elle des tissus, du fer, de l'acier, du sucre, etc.? Ces industries ou d'autres s'établiront-elles de l'autre côté de la Méditerranée sur une grande échelle? Nul ne le sait encore; mais on doit souhaiter que cela arrive, autrement mieux vaudrait abandonner l'Algérie. Or on ne sera éclairé sur les ressources de la colonie que lorsque l'esprit d'entreprise aura exploré le terrain, lorsqu'il aura essayé, cherché, réparé un échec par une tentative nouvelle, et il ne se mettra sérieusement à l'œuvre qu'à la condition de ne plus avoir devant les yeux la barrière qui ferme à ses espérances le marché français.

Les protectionistes se résigneraient, nous l'avons dit, à cette réforme, si en même temps l'on appliquait sur les frontières de l'Algérie, contre l'importation des marchandises étrangères, le tarif français. Alors, s'écrient-ils en empruntant le langage de leurs adversaires, l'Algérie deviendrait la France, l'assimilation tant prônée serait parfaite! — Il y a là un abus de mots ou une méprise d'interprétation qu'il est essentiel de relever. Sans doute, il est désirable que, pour les principes de gouvernement et d'administration, l'Algérie soit assimilée à la métropole, que la population jouisse dans la colonie de tous les droits, de toutes les garanties qu'elle obtient sous la législation européenne, en un mot que le régime jusqu'ici trop militaire fasse place aux institutions civiles. Voilà ce que l'on entend par le terme vague d'assimilation qui reparaît à chaque instant dans le débat. D'un autre côté, quelques efforts que l'on fasse, on n'arrivera pas à démontrer que la situation agricole et industrielle de l'Algérie est semblable à celle de la France, et qu'il convient de soumettre l'une et l'autre absolument à la même loi. L'Algérie est un pays neuf qu'il faut organiser au plus vite pour la population et pour la production. Est-il possible de revenir sur les dispositions si sages des lois antérieures, qui ont prononcé la franchise des objets propres aux constructions urbaines et rurales, ainsi qu'à la reproduction agricole? Le maintien de cette faveur est indispensable, et elle n'a pour la métropole qu'un médiocre intérêt. — Les fers, les fontes et les aciers étrangers n'acquittent que la moitié du droit. Doit-on relever le droit intégral? Cette rigueur serait peu intelligente, et on pourrait faire observer que, sous la loi actuelle, l'industrie métropolitaine n'a pas à se plaindre de la part qui lui est laissée. Sur 3 millions de kilogrammes environ, qui, en 1857, ont été importés en Algérie, les forges françaises ont fourni plus de 1,700,000 kilogrammes, c'est-à-dire plus de la moitié. Le fer, comme le bois, est une matière première de la colonisation. Le taxer au point d'exclure la concurrence anglaise et de livrer entièrement le marché au monopole des métallurgistes français, ce serait commettre un véritable non-sens. Nous avons vu, dans nos assemblées législatives, des députés réclamer, en faveur de l'agriculture, l'abaissement des droits qui grèvent à l'entrée les instrumens aratoires, les machines à

fabriquer les tuyaux de drainage, et ces députés protestaient en même temps de leur attachement au système protecteur. Ce système, sainement compris, ne fait donc pas obstacle à ce que, dans des cas déterminés, on admette exceptionnellement la nécessité de taxes réduites. De même, au début de la construction des chemins de fer, la chambre des députés a été sur le point d'adopter une disposition qui diminuait de moitié le droit d'importation sur les rails, et à cette occasion, puisque l'on paraît s'occuper d'établir des voies ferrées en Algérie, nous exprimerons le vœu que le tarif des matériaux nécessaires pour ce grand travail subisse une réduction considérable, afin que, le capital à amortir et à rémunérer se trouvant moindre, les frais de transport puissent être fixés à un taux très bas. — Si nous examinons les autres articles que, sous les règles du tarif actuel, l'étranger a la faculté d'introduire en Algérie, nous voyons que les importations de la métropole surpassent en général celles de l'étranger. Ce fait prouve que la protection résultant de ce tarif est très suffisante pour assurer à l'industrie nationale une large place sur les marchés algériens, pendant que la modération des droits d'entrée applicables aux marchandises étrangères garantit l'Algérie contre l'exagération des prix et contre les abus du monopole. Pourquoi modifierait-on cet état de choses?

Il n'est pas malaisé de voir ce qui froisse le plus nos industriels dans l'économie du tarif algérien : c'est la suppression des prohibitions. La prohibition des tissus, l'arche sainte, a été renversée en Algérie! Les calicots, si sévèrement repoussés par les douanes métropolitaines, peuvent s'étaler, dans la colonie, sur des épaules arabes devenues françaises! Voyons cependant les faits. En 1857, il a été importé en Algérie des tissus de coton pour une valeur de 20 millions de francs, et sur cette somme les fabriques françaises ont fourni 16 millions, tandis que les fabriques étrangères, sous le coup d'un droit de 30 pour 100, n'ont fourni que 4 millions. Il a été importé 6 millions de tissus de laine; la part des fabriques françaises a été de 5,700,000 fr., et celle des fabriques étrangères, de 300,000 fr. Prenons un autre article qui n'est pas moins célèbre dans l'histoire de nos discussions douanières : la poterie, prohibée en France, mais admise en Algérie moyennant un droit de 20 à 25 pour 100. Sur une importation totale de 721,000 kilogrammes en 1857, les manufactures françaises ont fourni 567,000 kilogrammes, et les manufactures étrangères 154,000. L'industrie nationale n'éprouve donc pas de préjudice sérieux par suite du tarif en vigueur, et le régime, dont nous demandons le maintien, a eu pour résultat de sauvegarder l'intérêt du travail national et de défendre la colonie non-seulement contre le fléau de la cherté, mais encore contre les fraudes commerciales dont il paraît qu'elle aurait pu être victime. Nous lisons dans un document officiel qui fut distribué en 1850 au conseil-général du commerce, et qui contient l'exposé d'un projet de loi sur le régime douanier de l'Algérie, le passage suivant : « Les droits sur les tissus étrangers de laine et de coton ont été maintenus tels qu'ils avaient été

fixés par l'ordonnance du 16 décembre 1843. Ce tarif a assuré à notre industrie l'approvisionnement presque exclusif de la colonie; mais le gouvernement, en demandant le maintien de la protection de 30 pour 100, a dû se préoccuper des fraudes nombreuses qui se commettent dans la vente des tissus, fraudes qui, en déconsidérant notre commerce aux yeux des consommateurs indigènes, auraient pour résultat de développer la contrebande des tissus étrangers. » Hâtons-nous d'ajouter que la chambre de commerce de Rouen avait été la première à signaler ces fraudes et à demander qu'il y fût porté remède; mais ce qui est surtout remarquable dans la citation qui précède, c'est qu'en 1850, il y a plus de huit ans, avant les expositions universelles de Londres et de Paris, où les progrès de nos manufactures ont été constatés avec tant d'éclat et si justement récompensés, le gouvernement lui-même, dont on ne saurait méconnaître les sentimens à l'égard du travail national, proclamait l'efficacité du droit de 30 pour 100.

Quel est donc le motif qui engagerait nos industriels à exiger que la prohibition absolue vînt remplacer en Algérie un droit qui suffit pour les protéger? Ce motif, que nous chercherions vainement dans les faits, on le trouverait peut-être dans la crainte que l'absence de prohibition sur la frontière de l'Algérie, devenue, quant au régime douanier, partie intégrante de la France, n'entraînât la levée de la prohibition, que l'on veut à tout prix conserver à la frontière métropolitaine. Condamnés par l'instinct public, par l'observation impartiale des faits, par les expériences accomplies dans d'autres pays, par le gouvernement, qui leur a déjà marqué leur dernière heure, les prohibitionistes se cramponnent avec obstination à la question de principe; ils défendent la prohibition pour elle-même, ils soutiennent que, pour certains produits de nos grandes industries, elle doit être uniformément appliquée partout, et ils sentent bien que, s'ils toléraient une brèche en Algérie, leurs positions en France seraient vite emportées. On leur a déjà plus d'une fois opposé les statistiques algériennes, quand ils prétendaient que les manufactures de tissus ne pouvaient résister que par la prohibition à la concurrence étrangère; on leur a dit : « Puisque vous soutenez victorieusement la lutte sur le marché africain avec un droit protecteur de 30 pour 100, comment osez-vous dire que vous seriez écrasés dans la métropole, sur votre propre terrain, avec un droit égal? » Voilà ce qui les gêne dans l'appréciation du tarif algérien. Il y a là contre eux un argument terrible à la veille des réformes annoncées pour 1861.

Il ne faut pas que l'Algérie porte la peine de ces discussions qui s'agitent en dehors d'elle et au-dessus d'elle. Le tarif que nous proposons se concilie parfaitement avec la doctrine de la protection, qui régit la métropole. Cette doctrine est en effet très féconde en expédiens. Elle sait, quand il le faut, se modérer, et elle se prête avec une élasticité nécessaire aux exigences de chaque région. Qu'est-ce que l'échelle mobile pour les céréales, sinon un expédient destiné, dans l'opinion même de ses partisans, à tempé-

rer les rigueurs du système? Qu'est-ce que le régime des zones pour les houilles, sinon une des formes de la protection? On ne détruit pas le principe, parce que sur tel point de la frontière les houilles de l'étranger sont moins fortement taxées que sur un autre point. Ce que l'on réclame pour l'ensemble du tarif algérien n'est que l'emploi d'un procédé protectioniste. De même que l'intérêt de nos départemens de l'est et du midi a engagé le législateur à faciliter, au moyen de droits réduits, l'achat des houilles prussiennes ou anglaises, de même l'intérêt de la colonisation, un intérêt de premier ordre, lui prescrit aujourd'hui d'assurer, par des taxes spéciales, l'approvisionnement aisé et peu coûteux des marchés algériens. Quant à l'objection tirée de ce que, si le tarif général n'était pas appliqué aux frontières de l'Algérie, les produits étrangers pourraient, après une simple escale dans un port de la colonie, pénétrer frauduleusement en France sans acquitter de droits de douane, elle a déjà été réfutée lors de la discussion de la loi de 1851. Notre service des douanes est trop intelligent pour ne point déjouer l'abus que l'on redoute; en outre, la nécessité de débarquer les marchandises étrangères dans un port algérien, de les entreposer dans des magasins où elles prendraient en quelque sorte le cachet de la naturalisation, de les embarquer de nouveau pour les diriger vers un port de France, toutes ces manœuvres, tous ces embarras entraîneraient des frais qui seraient assez élevés pour décourager la contrebande, et qui, dans la plupart des cas, équivaudraient au montant des droits que le commerce de mauvaise foi aurait voulu éluder.

La question des tarifs algériens a été récemment examinée au sein d'une société qui, sous le nom de Société centrale de colonisation, a entrepris d'exposer les besoins et de discuter les intérêts des colonies françaises. Composée de colons, de publicistes, de fonctionnaires qui ont habité ou habitent encore l'Algérie, cette société libre, dont on ne saurait trop encourager les utiles travaux, a consacré une partie de sa première session à l'étude du tarif. L'opinion qui vient d'être développée y a été soutenue avec autorité par un publiciste distingué, M. Jules Duval, et par un habile colon, M. Dupré de Saint-Maur. L'un et l'autre ont demandé le maintien de la loi de 1851, complétée par une clause générale portant que tous les produits de l'Algérie, naturels ou manufacturés, seront admis en franchise dans les ports français. « Pour satisfaire les intérêts réels de la colonisation, a dit M. Dupré de Saint-Maur, il n'est besoin ni d'introduire en Algérie le libre échange, qui rompt en visière à toutes les pratiques commerciales de la mère-patrie, ni d'y importer toutes les complications d'un vieux système douanier. Le régime actuel, modifié en ce sens que la libre admission serait désormais la règle générale, sauf à statuer ultérieurement sur les exceptions jugées nécessaires, assurerait le succès de l'œuvre; il offrirait de plus l'avantage de permettre une application facile, immédiate, et de ne point briser, de resserrer au contraire les liens de toute nature qui doivent unir la vieille

France et la jeune France d'outre-mer (1). » Il serait difficile d'indiquer en termes plus précis et plus clairs la modification bien simple que comporte la loi de 1851. Les partisans d'un régime plus libéral en matière d'échanges devraient accueillir avec empressement la suppression des obstacles qui gênent encore les relations de l'Algérie avec la France, et les partisans de la protection douanière ne sauraient contester légitimement la sagesse d'une réforme qui laisserait intacte la condition présente de l'industrie métropolitaine sur les marchés de la colonie.

L'agitation qui s'est manifestée récemment dans nos principaux centres manufacturiers ne répondait évidemment qu'à une menace de libre échange absolu. Tout serait demeuré calme, si, au lieu de dresser cet épouvantail, l'on s'était borné à faire pressentir simplement la révision d'une loi qui, après plus de sept ans de durée, peut recevoir d'utiles amendemens, indiqués par l'expérience. Cette nouvelle n'eût surpris ni effrayé personne, car on comprend que la création d'un ministère de l'Algérie et la présence d'un prince à la tête de ce ministère annoncent le projet très arrêté d'imprimer à l'œuvre de la colonisation une impulsion plus énergique. Il est donc permis d'espérer que la réforme, très modeste assurément, que les colons algériens appellent de leurs vœux, s'accomplira dans un avenir prochain. Elle n'implique, de la part de la métropole, l'abandon d'aucun principe, le sacrifice d'aucun intérêt immédiat. Elle procurerait à l'Algérie les moyens d'attirer plus sûrement les immigrans et les capitaux, d'obtenir une production plus abondante et plus variée, enfin de se créer sur notre marché une meilleure clientèle, tout en conservant ses rapports avec l'étranger. Ce serait un pas de plus dans la voie qu'a tracée la loi de douane de 1851, en même temps qu'un grand service rendu à la colonisation africaine. En présence d'une pareille œuvre, que la France est engagée d'honneur à mener à bonne fin, les stériles disputes d'écoles doivent se taire, les intérêts exclusifs doivent s'incliner. Nous avons peine à croire qu'une transaction conçue dans les termes qui viennent d'être indiqués n'obtiendrait pas l'assentiment des pouvoirs législatifs, si elle était soumise à leur examen.

C. Lavollée.

(1) Procès-verbaux de la Société centrale de colonisation (séance du 21 juin 1858), publiés par les *Annales de la Colonisation algérienne,* n° d'août 1858.

MAC-FY

SOUVENIRS D'ÉCOSSE.

I.

Tous nos compagnons de course se rappellent encore les chasses et les battues de cerfs qui nous réunissaient au mois d'août de l'année 185..., dans le *Glenquoich*, un des cantons les plus reculés du comté d'Inverness. Une fois entre autres, la journée fut à souhait pour nos plaisirs : pas un nuage au ciel; une fraîche brise de mer tempérait la chaleur du jour, et nous permettait de jouir sans fatigue de la beauté du site où le hasard de la chasse avait conduit nos pas. Cachés derrière de grosses touffes d'herbes, sur le revers d'une colline, près d'une coupure de terrain au fond de laquelle serpentait un petit ruisseau qui nous séparait d'un bois de chênes et de bouleaux, nous attendions, les membres engourdis, les paupières demi-closes, plongés dans cette ivresse délicieuse que donnent la transparence de l'air et le souffle du vent imprégné des senteurs des montagnes. Sur notre gauche, à deux cents pas environ, la gorge étroite était fermée par des rochers de grès garnis d'arbres; vers la droite au contraire, l'horizon se dégageait. Deux petits étangs et une plaine de bruyère d'environ trois lieues se reliaient par une pente insensible aux contre-forts boisés de deux montagnes dont les cimes dénudées se détachaient au nord et à l'est sur le bleu du ciel. Les rayons du soleil, en s'étendant sur cette plaine, semblaient avoir suspendu aux feuilles des bruyères des millions de grenats, et de larges crevasses de terres noires donnaient plus d'éclat encore à ces ondulations rougeâtres. Nous entendions les mille sons harmonieux qui forment les grands silences de la terre. Aucune créature humaine ne troublait le repos de ces espaces. Les chevreuils et les cerfs pouvaient s'avancer sans défiance.

Les traditions et les usages de la chasse n'ont en Écosse aucun rapport avec ceux qui furent longtemps en honneur dans notre vieille France. Les montagnes et les ravins, les fondrières et les marais arrêteraient bien vite la course des chevaux et l'élan d'une meute. La battue dans les vallées boisées, la ruse, la patience et l'adresse quand le chasseur est seul et poursuit le cerf le long de ces escarpemens où le poney trapu qui doit rapporter l'animal peut à peine le suivre, sont les seuls moyens que la nature du terrain permette d'employer. Avec un coup d'œil sûr, une bonne carabine et des jarrets infatigables, vous aurez, sans sortir d'Europe, les plaisirs d'une chasse digne d'un Indien; mais, pour goûter ce genre de plaisir, il faut secouer toute paresse, partir dès l'aurore, gagner un point élevé d'où le regard puisse embrasser une partie du pays, interroger l'horizon, chercher le moindre indice, et de rochers en rochers, de montagnes en montagnes, continuer ainsi sans jamais se lasser jusqu'à ce que la vue de l'animal vienne enfin vous récompenser de vos rudes fatigues. Un duel plein de péripéties, le duel de l'habileté contre l'instinct, commence alors. L'odorat si subtil, l'ouïe si fine du cerf, condamnent aux longs détours et aux marches pénibles le chasseur qui veut gagner le vent; on doit parfois s'arrêter, se résoudre à rester immobile de longues heures à l'endroit où vous fixe la crainte d'être découvert, quand ce serait dans le lit d'un torrent, jusqu'à ce que l'animal, en changeant de place, permette d'avancer sans péril. Le chasseur, rampant comme une bête fauve, parvient, après mille peines, à ces rochers élevés que les cerfs préfèrent. Comme le cœur bat, quand, la carabine appuyée à l'épaule, l'œil suit la ligne de mire, guette l'instant favorable, tient enfin le cerf à l'extrémité du canon! Le coup part, l'animal est blessé, il fuit, il va disparaître; mais les vaillans lévriers d'attaque, aux longs poils et à la mâchoire épaisse, sont lancés sur sa trace, et bientôt le combat s'engage sur ces hauteurs, dont les cimes perdues dans les airs s'élèvent au milieu des nuages comme des îles sans cesse battues par la vague écumante des mers lointaines. Ces émotions sont vraiment belles. et les vieux chasseurs ont l'œil ardent et la voix tremblante quand ils racontent les glorieux épisodes de ces chasses.

Les battues laissent l'esprit plus calme. Au lieu de courir après l'inconnu, vous l'attendez. Spectateur pendant une partie du temps, on peut donner libre cours à ses pensées et jouir dans sa plénitude du plaisir qui vient de la contemplation de la nature; mais quelle que soit votre philosophie, le sang gonflera vos veines et la poésie disparaîtra bien vite lorsque les cris des rabatteurs et les aboiemens des chiens commenceront à se faire entendre. Tout entier à la destruction, le chasseur alors examine chaque arbre, chaque feuille,

chaque brin de mousse; il écoute le moindre bruit, cherche partout sa proie, sans pitié pour ce beau cerf qui, poussé par la crainte, sort du fourré, s'arrête un instant, aspire l'air, sonde les profondeurs de l'espace. Le pauvre animal a compris le péril, il hésite un moment, mais bientôt la terreur l'emporte; il s'élance, le vent de sa course rapide couche la bruyère, et il bondit avec tant de grâce, que saint Hubert lui-même, le prenant parfois en pitié, le dérobe à la mort, et dirige sa fuite du côté d'un chasseur maladroit.

Les hommes qui prennent part à ces chasses méritent aussi toute l'attention du voyageur, car la nature s'est plu, comme toujours, à les marquer du cachet particulier qu'elle donne à ceux qui vivent en communication constante avec elle. Les bergers, les braconniers, les gardes-chasses et leurs chiens ont des physionomies qui se reconnaissent entre toutes, et ceux de *Glenquoich* ne dérogeaient point à cette vieille coutume. Parmi ces forestiers (1) blanchis sous le harnais, la mine éveillée, prudente et rusée tout à la fois d'un jeune gars de seize ans nous frappa. Donald le Roux avait une figure carrée, les sourcils droits, les pommettes osseuses, des yeux bleus, limpides, le teint frais et rosé. Ses épaules étaient larges, sa taille bien prise, et le *kilt* (petit jupon) montrait ses jambes nerveuses, garanties jusqu'aux genoux par de grands bas de laine grise d'un doigt d'épaisseur. Le corps ployé derrière une touffe de bruyères, le bras droit passé autour du cou d'un grand lévrier confié à sa garde, qu'il caressait de temps à autre de la main afin de lui imposer silence, Donald suivait avec anxiété toutes les phases de la battue, et le léger tremblement qui agitait ses membres trahissait les ardeurs de son sang, ardeurs partagées par le beau lévrier dont les flancs étaient haletans, comme s'il eût fait une longue course. Sa langue rouge, baignée de sueur, sortait de sa gueule, qui laissait voir une formidable rangée de dents blanches et aiguës; ses yeux brillans se tournaient vers Donald pour se reporter aussitôt vers le bois; on eût dit que ses impatiences contenues hérissaient ses longs poils gris, et il fallut toute l'autorité amicale du jeune garde pour maintenir immobile son compagnon, quand des chevreuils, chassés à leur tour des hautes fougères où ils se croyaient à l'abri, passèrent en bondissant à cent pas de l'embuscade. Leur jolie tête, leur bel œil effaré apparaissaient comme un point lumineux, lorsqu'ils s'élevaient avec une légèreté aérienne, touchaient terre une seconde pour s'élancer de nouveau et se perdre enfin au milieu des bruyères.

Quatre heures plus tard, une nouvelle battue nous avait amenés à

(1) *Forestier*, garde-chasse. — L'usage est d'appeler *deer forest*, forêt de cerf, les espaces qu'ils parcourent d'ordinaire, bien que le plus souvent il n'y ait aucun arbre.

trois lieues de là, sur le revers d'une haute montagne. Une petite plate-forme, commandant des pentes abruptes qui conduisaient à la vallée, nous servait d'abri. La muraille de rochers se dressait à pic derrière nous et se prolongeait sur la droite pendant une lieue. Elle ne laissait que deux issues aux animaux qui cherchaient un refuge dans les épais fourrés dont les escarpemens, d'une hauteur de près de six cents pieds, étaient garnis. Un lac bleu s'encadrait dans le sable, comme un saphir dans un anneau d'argent, pendant que de l'autre côté de l'étroite vallée une montagne grise s'élevait parallèlement aux bords du lac, pour se rapprocher, en changeant de direction à deux lieues environ vers le nord, d'une autre montagne à l'aspect terne et triste. Du côté du sud au contraire, les espaces succédaient aux espaces, les horizons aux horizons, et le regard se perdait dans une ligne de brumes bleuâtres, sans pouvoir reconnaître où finissait la terre, où commençait le ciel. — Sur toutes ces étendues planait le calme des solitudes sans végétation; à peine si l'on entendait le battement de l'aile des gros oiseaux de proie, et cependant la pression des grandes rêveries se faisait sentir. Comme si l'esprit qui tira l'univers du néant eût laissé son souffle se reposer en ces lieux, l'âme de la créature se retrempait et retrouvait une vigueur nouvelle. L'attraction de l'immensité, la beauté de l'infini, élèvent la pensée, la pénètrent, et forment comme un accompagnement majestueux aux mille impressions diverses que fait naître la contemplation d'un spectacle si magnifique et si varié. L'isolement et la grandeur vous domptent. La terre commande en maître, et l'on s'incline devant cette éclatante beauté de l'œuvre de Dieu.

Donald avait pris place sur la plate-forme; son regard attentif suivait les mouvemens des rabatteurs. Les cris et les hurrahs qui signalaient la présence d'un cerf se firent entendre; mais l'animal, averti sans doute par son instinct, se dirigeait vers le passage que l'on n'avait pu garder. Le silence n'était plus nécessaire. Il fallait attendre maintenant les rabatteurs, et chacun, suivant son caractère, avait toute liberté pour se plaindre, interroger les gardes et chercher ainsi à se donner encore un dernier espoir.

— Eh bien! Donald, que pensez-vous de la chasse?

— Votre honneur le sait aussi bien que moi. De ce côté les cerfs sont avertis, nous n'aurons plus rien.

— Maudit soit alors le messager qui les a prévenus!

— Votre honneur peut ne pas le croire, mais les animaux ne sont pas sans amis, et si nous avons notre ange gardien, ils ont les esprits qui les protégent.

Et comme nous n'avions pu retenir un sourire : — Oh! reprit Donald, ils ne sont pas méchans, mais ils veillent sur ceux qu'ils aiment et rendent l'approche difficile. Puis, ajouta-t-il à mi-voix,

il est beau de l'emporter sur un esprit, de le forcer à se déclarer vaincu.

— Depuis quand chassez-vous, Donald?

— J'ai toujours chassé et couru la montagne.

— Et les esprits ne vous ont jamais rien fait?

— Dieu donne à l'homme le courage pour les vaincre.

— Vous n'en avez jamais eu peur?

— Ils ne peuvent rien contre ceux de notre race.

— D'où êtes-vous donc, Donald?

— Du pays, répondit-il.

— Du comté d'Inverness ou de ces terres?

— Je suis de ces terres.

La prudence cauteleuse de l'Écossais et la réserve défiante du *highlander* avaient remplacé l'abandon dès que nos questions s'étaient adressées directement à Donald. Nous devions renoncer à satisfaire la curiosité que son attitude, durant cette chasse, avait éveillée plusieurs fois. Le soleil, au reste, commençait à baisser, et deux bassets d'Écosse à longs poils, en arrivant essoufflés près de nous, annoncèrent l'approche des rabatteurs. Les ombres remplissaient déjà les vallées, pendant que les cimes des montagnes s'empourpraient sous les feux du soleil couchant, et qu'une vapeur rosée flottait sur l'horizon lointain. Huit longues lieues séparaient ces montagnes de la demeure de notre hôte, et il fallait songer au retour. Le jeune montagnard et le grand lévrier avaient pris les devans et nous montraient la route. Donald et le chien étaient dignes de ce site sauvage. Tous deux parcouraient leurs domaines. Je les vois encore passant à travers la bruyère; ils avaient la force pleine de grâce que donne un corps bien proportionné. Tous deux se trouvaient à l'aise et heureux dans ces montagnes.

La route suivie pour le retour quittait les solitudes abandonnées au libre parcours des cerfs, et regagnait les pays cultivés. Ceux pourtant qui chercheraient dans les *highlands* les champs et les moissons que nous avons coutume de rencontrer en France se tromperaient étrangement. Le blé ne vient pas dans les hautes terres d'Écosse, et les grands propriétaires se sont adonnés à la *culture* du mouton, devenue la richesse du pays. De grossières murailles ont été construites à la base des montagnes avec les pierres parasites enlevées du sol, et de petits moutons à tête et à jambes noires errent dans ces abrupts pâturages à la garde de Dieu et des étoiles. Les fermiers, originaires presque tous des basses terres d'Écosse (1), les surveillent; mais le troupeau n'est réuni qu'une

(1) Les basses terres d'Écosse s'étendent au pied des *highlands*, depuis Glasgow et Perth jusqu'aux frontières d'Angleterre. Les habitans de cette plaine ont toujours été en lutte avec les hommes des hautes terres.

fois l'an, à l'époque de la tonte. La force et l'agilité de ces moutons, devenus presque sauvages, est surprenante. Ils escaladent les rochers, ils montent ou descendent les pentes selon la hauteur des brumes, lestes comme des daims, indépendans et fiers comme des gens qui ont la libre conduite de leur petite personne, sachant enfin triompher de tous les obstacles pour atteindre le brin d'herbe à leur convenance. C'est ainsi que l'Écosse a inauguré, même dans le royaume des animaux, le *self-government*, la liberté individuelle tempérée par de sages règlemens. Rira qui voudra, ces moutons en portent la marque. Leur physionomie est particulière, leur regard intelligent exprime la réflexion, et ils ont une manière de frapper le pied qui sent son mouton habitué à faire respecter sa volonté.

Toutes ces réflexions amenées par deux jeunes béliers, dont la tête noire nous avait honorés d'un signe protecteur, égayaient notre route, quand du haut des montagnes voisines nous entendîmes des cris prolongés d'appel, puis aussitôt de tous les points qui commandaient la vallée partirent des aboiemens furieux se rapprochant peu à peu du centre, comme si les chiens qui les poussaient s'avançaient par une marche égale et régulière. Tout à coup nous distinguons des masses blanches remuant, courant, sautant de place en place, de rocher en rocher, s'arrêtant un instant pour reprendre leur course effrénée, véritable déroute d'une troupe saisie par la panique. Le hasard nous faisait assister ainsi au rassemblement d'un troupeau. Fermiers et bergers, depuis le matin, avaient commencé la poursuite, et, grâce à l'instinct merveilleux de leurs chiens (1), la menaient à bonne fin. On voyait ceux-ci, attentifs au moindre signal, régler leur marche, occuper à propos un passage important, ne perdant de vue ni un buisson ni un rocher, chassant devant eux l'animal qui tentait la fuite. Sentinelles vigilantes et alertes, éclaireurs aussi infatigables que modestes, ces pauvres chiens, comme de vaillans soldats, travaillent tout le jour au profit du fermier qui les nourrit. A la nuit, le troupeau entier était retenu prisonnier par de grandes claies de feuillages et de bruyères, et nous entendions encore les aboiemens des chiens, que les échos nous renvoyaient mêlés aux bêlemens des moutons effrayés.

II.

Le temps continuait à se montrer favorable. Au lieu de la pluie et des brouillards, nous avions un beau soleil et un ciel bleu digne de l'Italie. Aussi, quelques jours après cette chasse, tout le *cottage*,

(1) On sait que la race primitive des chiens de berger vient d'Écosse, où elle s'est conservée dans toute sa pureté.

quittant son repos, montait dans les barques pour prendre part à une grande pêche, qui devait avoir lieu à l'extrémité du lac dont l'eau limpide baignait les pelouses verdoyantes de la charmante habitation de notre hôte. Durant toute l'après-midi, chaque coup de filet apporta les poissons par centaines. Ils s'entassaient sur le gravier de la plage avant d'aller porter l'abondance dans de pauvres familles qui devaient profiter de nos plaisirs, en recueillant les épaves de cette pêche miraculeuse. A chaque instant, le nombre des poissons augmentait; rarement champ de carnage compta autant de victimes. Notre ami Donald tirait les filets avec une ardeur sans égale. Ce jeune sauvage à la rousse chevelure avait alors cette expression de fierté indépendante qui nous avait déjà frappés; il ne songeait plus à son maître, il ne songeait plus à personne, et jouissait de son plaisir en véritable grand seigneur. Jamais triton ne fut plus convaincu de la légitimité de l'empire qu'il exerçait sur les eaux, et ce jour-là, en vérité, on eût dit que les camarades de Donald partageaient sa croyance.

La pêche terminée, nous étions remontés dans un canot, que deux vigoureux rameurs faisaient glisser sur l'eau transparente, unie comme une glace. Le paysage venait s'y réfléchir, et notre barque détruisait ce tableau plein de fraîcheur, ne laissant après elle qu'un sillon péniblement tracé, triste image de la fragilité des choses d'ici-bas. Là aussi, pour rencontrer ce qui dure, il fallait lever les yeux, et se dire, comme dans le labeur de la vie, la parole de l'église : *en haut les cœurs!* Le spectacle alors était magnifique.

Dans la direction du nord-ouest, les arêtes dentelées d'une montagne de roches se dessinaient sur les feux rouges du ciel, et fermaient, comme une digue dressée par des géans, une vallée d'environ trois lieues, encadrée de chaque côté par cinq montagnes, dont les bases s'élevaient à des hauteurs inégales, véritables portans d'un décor gigantesque, destiné à faire fuir l'horizon, à grandir encore l'étendue. Sur la droite, une autre vallée moins profonde se reliait, par un col de grosses roches grises, à des sommets élevés, d'où se détachaient des éperons gigantesques, assez semblables aux arcs-boutans qui soutiennent les nefs des cathédrales gothiques. Une gorge triste, désolée, digne de moines voués à la pénitence, s'apercevait dans cette direction. L'un des côtés de cette vallée de douleurs avait la forme d'une immense carène de navire, et lorsque les brumes se dissipaient, on distinguait souvent des bandes de cerfs, qui semblaient, du haut de leur forteresse, porter défi aux habitans du *cottage* bâti au pied de ces escarpemens, sur les bords du lac, au milieu d'un nid de verdure.

Qui de nous, une fois au moins en sa vie, n'a pas éprouvé ce dé-

licieux bien-être que donnent un beau soleil, une vue à souhait pour le plaisir des yeux, et cette harmonie de l'âme et du corps, plongés dans une douce quiétude par le léger bercement de la barque qui s'avance sur une eau tranquille? C'est à la fois la paresse et le mouvement. On se sent vivre, et cependant la fatigue est loin. Le corps sommeille, et l'âme le laisse en repos. Tous deux s'abandonnent à l'oubli des heures passées, tout entiers au plaisir apporté par une seconde fugitive qui paraît éternelle, tant la joie qu'elle procure est profonde et sans regrets. C'est aussi l'heure des rêveries, celle où l'on poursuit les idées indécises. La pensée se plaît à ces formes confuses à peine tracées, qu'elle prend et quitte tour à tour, et cette somnolence des sens prépare merveilleusement à goûter l'harmonie d'un chant mélodieux. Le son, que rien n'empêche d'arriver jusqu'à notre oreille, vient chercher la pensée, lui communique ses émotions, et la guide comme un phare lumineux qui l'arrache à la nuit sombre, la charme et l'attire vers les terres inconnues, les régions merveilleuses du pays des esprits.

Il nous semble entendre encore la voix fraîche et vibrante qui rendait si bien la capricieuse mélodie du vieux rhythme gaëlique. Mélange singulier d'ardeur et de tristesse, de mélancolie et de gaieté, ce chant, plein de force et de vie, racontait une légende des montagnes, la vie d'un homme d'aventures. L'expression en était si grande, qu'en vérité nous devinions la langue inconnue. La poétique beauté de ces paroles incomprises arrivait jusqu'à nous. Comment croire à une pareille existence en 1855, sous le gouvernement de la reine Victoria? Et pourtant cet homme qui ne relevait que de Dieu et de son bras, l'*outlaw,* le bandit, venait à peine de mourir. Un poète du comté avait mis en vers les exploits de Mac-Fy, et les bonnes femmes les redisaient dans toutes les chaumières, sur cette vieille mélodie qui se transmet de génération en génération avec les chants d'Ossian (1).

Nous approchions alors d'une petite île boisée, dont les bords garnis de joncs s'élevaient à peu de distance de l'arête formée par la grande montagne, quand l'écho nous renvoya l'air que nous venions d'entendre. L'eau messagère du son apportait les mêmes cadences; les paroles pourtant paraissaient différentes.

— Mac-Fy était un galant homme, nous dit M. E..., et il tient sans doute, même après sa mort, à faire honneur aux étrangers. Ah! reprit-il après avoir écouté un instant, le revenant chante la *bruyère blanche,* sa chanson favorite. Vous ne connaissez pas la fleur

(1) Ceux qui prétendent que les poèmes d'Ossian sont apocryphes peuvent les entendre dans les chaumières du nord de l'Écosse, où des femmes qui ne savent point lire les ont reçus par tradition et les chantent encore.

protectrice? Elle porte bonheur à celui qui la trouve. Écoutez plutôt. — Et notre hôte nous traduisit, une à une, les strophes que la voix inconnue semblait nous adresser.

« Il fait bon respirer l'air, l'air libre, que rien n'arrête en sa course!

« Celui-là enveloppe le cœur de l'homme, le soutient et bannit la crainte.

« Quand il frappe le visage, sa secousse fait courir le sang. On est heureux, seul sur la montagne!

« Là pousse la petite bruyère blanche, la petite bruyère que la fée protége!

« Depuis quinze jours, je la cherchais; depuis quinze jours, je ne pouvais la trouver,

« Et ce matin elle est venue sous mes pas, petite mignonne au cou de cygne!

« Plus de courses, plus d'entreprises! la frayeur m'enveloppait.

« Le brouillard s'est dissipé, je vois ma route... Merci, petite fée messagère!

« L'homme des basses terres grincera des dents... Cette nuit, j'irai visiter ses troupeaux,

« Moi, Mac-Fy, le libre coureur... Qu'il fait bon respirer l'air libre que rien n'arrête!

« Le pays m'appartient, tous me connaissent et me saluent... Les esprits sont mes amis.

« Ils m'ont donné le sort pour mes haines. On le sait bien, et moi aussi.

« Le pays m'appartient, je plante mon couteau à mes pieds. Qui dirait non?

« Petite bruyère, que tu es belle! Je t'ai placée sous mon cœur (1), bruyère qui porte bonheur!

« Petite bruyère, merci d'être venue!... Il grincera des dents cette nuit, l'homme des basses terres. »

Un cri de défi, éclatant comme une fanfare, retentit à la fin de la dernière strophe, et au même instant un montagnard d'un aspect sauvage sortit des joncs et s'arrêta sur la pointe du rocher.

— L'*outlaw!* voilà l'*outlaw* (2)! il nous salue! ce fut le cri général.

— L'*outlaw*, reprit en riant M. E..., est l'un de mes bergers, bien étonné lui-même de faire paître ses chèvres dans cette île, naguère si redoutée. Si Mac-Fy vivait encore, ce berger ne serait pas là, je vous assure.

— Et pourquoi donc?

— Parce que, passionné pour l'indépendance et dominé par l'a-

(1) La langue gaëlique ne renferme point le mot *aimer*, mais elle emploie cette périphrase pour exprimer cette idée.

(2) La traduction littérale est le *proscrit*. On emploie souvent ce terme pour désigner les braconniers et les coureurs des bois.

mour de sa femme, qu'il adorait avec la fureur jalouse d'un sauvage et tenait cachée ici même, loin de tous les regards, Mac-Fy l'aurait déjà tué. De son vivant, pas un montagnard n'eût osé aborder dans cette île, que les superstitions populaires entouraient d'une barrière inviolable. Il passait pour sorcier. Tous le croyaient et tremblaient devant une de ses menaces. Ces terreurs au reste n'étaient que trop justifiées.

— Vous avez connu Mac-Fy?

— Oui certes, et je me rappelle encore l'étrange étonnement que sa vue me causa quand je l'aperçus pour la première fois. Glen-Garry, le chef du clan, venait de me faire parcourir ces terres, que je voulais acheter, et, le marché terminé, nous étions allés rejoindre les tenanciers, ceux du moins qui ne devaient pas le suivre dans son émigration nouvelle, car Glen-Garry quittait l'Écosse pour chercher en Australie des solitudes plus silencieuses encore. Les tenanciers nous attendaient sur les bords du lac, au débouché de cette grande vallée, et nous avions pris place parmi eux, quand un homme vêtu du costume national fendit les rangs et marcha droit à Glen-Garry. Vous rendre la hardiesse dédaigneuse, l'expression dure et hautaine de ses traits, le respect ou plutôt le sentiment de terreur des tenanciers, me serait impossible. Cet homme s'avançait la tête légèrement rejetée en arrière, le regard fixe, les narines gonflées de colère, comme un suzerain qui va gourmander un vassal. Son grand corps semblait sous le coup d'une fureur contenue, et sa main droite serrait le manche de son poignard. Deux ou trois serviteurs dévoués de Glen-Garry, redoutant un malheur, s'élancèrent pour couvrir leur maître; mais un geste les maintint à distance. Mac-Fy s'était arrêté à trois pas du chef : leurs regards se croisèrent comme deux traits de feu. Glen-Garry pourtant restait impassible, et rien dans sa personne ne trahit l'émotion, lorsque le bandit, le bras tendu dans une attitude de menace et de haine, prononça à haute voix, de façon à ce que tous pussent l'entendre, cette malédiction dont les termes ne se sont pas effacés de ma mémoire :

« Sois maudit, Glen-Garry, pour le mal que tu fais aux affligés!

« Sois maudit pour l'abandon où tu laisses la terre de tes pères!

« Sois maudit, Glen-Garry, toi dont le bras, chargé de trahisons, amène l'étranger!

« C'est moi qui parle, entends-tu? moi, Mac-Fy, que les esprits protégent! Prends garde à toi!

« Que la malédiction reste sur ta tête! qu'elle ne s'étende pas sur celui qui vient!

« On dit sa main ouverte aux malheureux, et les vents apportent les louanges de sa compagne..... »

« Les lèvres du chef ainsi provoqué devinrent blanches, et les veines de ses tempes se gonflèrent sous la pression du sang. Je m'attendais à quelque accident terrible; mais, toujours maître de lui, Glen-Garry, lorsque le montagnard eut cessé de parler, sembla écouter encore, comme s'il eût voulu lui donner le temps de tout dire. Se tournant ensuite vers moi avec le plus grand calme : — Voilà vingt années que ma bonté tolère cet homme. Vous êtes témoin de la récompense; maintenant que ces terres vous appartiennent, sachez qu'il n'a aucun droit. Libre à vous de chasser le misérable, si bon vous semble!

« En entendant ces paroles, Mac-Fy avait tiré son poignard, et le plantant à terre à ses pieds : — Mon droit et mon titre, les voici, dit-il; étranger, ne l'oublie pas. — Et se retirant sans se hâter, menaçant encore, il traversa les rangs des montagnards, qui s'ouvraient avec crainte devant lui.

« Trois jours après, Glen-Garry heurta une pierre dans un sentier abrupt, et, perdant l'équilibre, roula jusqu'au fond du ravin. Ses serviteurs relevèrent un cadavre. Le chef s'était brisé le crâne, et tout le pays raconta que la malédiction de Mac-Fy lui avait donné la mort. Le prestige de cet homme devint plus grand encore, et je dus me regarder comme très heureux d'avoir été pris en bienveillance lors de mon arrivée. Je ne sais trop en vérité si j'aurais pu sans cela m'établir dans ces montagnes; Mac-Fy resta donc paisible possesseur de son île. Durant de longues années, je fermai les yeux sur ses méfaits; de son côté, je dois le dire à sa louange, il me continua ses bonnes grâces, et daignait me saluer quand le hasard nous mettait en présence. Malheureusement je pris pour fermier un homme des basses terres. Le fermier tenait à son bien, et Mac-Fy aux moutons du fermier. La guerre fut bientôt déclarée. Chaque nuit de nouveaux moutons disparaissaient. Enfin une plainte fut portée à la justice. Vous savez peut-être le reste : la résistance, la fuite des hommes de loi, leur retour et la destruction de la cabane? »

— Mais nous ne savons rien, vous ne nous avez rien dit.

— L'histoire serait trop longue, elle vous fatiguerait.

— Non pas... il nous la faut... nous la voulons... elle nous est due.

— Eh bien! soit... j'obéis. — Et la voix de M. E... avait pris, en prononçant ces paroles, un accent plus grave qui commandait notre attention. Les événemens dont nous allions entendre le récit l'avaient évidemment frappé.

« Il y avait donc vingt ans, nous dit-il, que la femme de Mac-Fy habitait cette île, quand pour la première fois elle se trouva face à face avec une figure étrangère. La terreur des sorts eût arrêté un homme du pays; mais les gens de justice passent pour être incré-

dules, et ceux-ci redoutaient bien plus Mac-Fy et son jeune fils. Ayant donc appris qu'ils étaient partis pour une course, et que la femme et la fille gardaient seules la cabane, ils avaient trouvé le moment favorable pour les chasser d'un refuge où elles n'avaient pas le droit de demeurer; mais la fille, armée d'un vieux fusil, tira sur eux comme sur des bêtes fauves, et la femme, une claymore à la main, les cheveux au vent, aussi furieuse qu'une lionne troublée dans son repaire, leur courut sus sans merci ni pitié, et força les habits noirs à se rembarquer en toute hâte : triomphe, hélas! qui fut de courte durée, victoire devenue le signal de la ruine. Quelques jours plus tard, revenus en grand nombre, ils renversèrent la cabane et emmenèrent prisonniers la femme, la fille et le jeune garçon. Mac-Fy était absent; il ne fut pas témoin du désastre des siens, et ne les vit pas arrêtés comme vagabonds par des *constables*. On les amena au *cottage* avant de les conduire dans les prisons du comté. La tête enveloppée de leur plaid, le regard baissé, ils se tenaient appuyés contre ces arbres. La femme était grande et forte; elle avait des cheveux noirs, l'œil perçant, l'œil bleu d'un oiseau de proie. Sa fille au contraire était pâle et maigre. Sur leur physionomie sauvage, la haine, la honte, la colère se marquaient tour à tour; mais pas un mot, pas même un geste ne venait rompre leur silence. Le sort les accablait; elles courbaient la tête sans se résigner, et attendaient ce qu'il plairait à la fortune de décider.

« La justice ne voulait point sonder le passé. L'expulsion accomplie et son repos assuré, le fermier n'avait porté aucune plainte; aussi mon intervention arrangea facilement cette affaire. Je pris l'engagement de garder le jeune garçon, de faire conduire les femmes à dix lieues d'ici, sur les bords du Canal-Calédonien, au village de *Fort-Augustus*, et de leur donner une maison où Mac-Fy pourrait venir les rejoindre.

« Quand j'annonçai à la femme de l'*outlaw* qu'elle était libre, si elle consentait à partir sur-le-champ pour *Fort-Augustus*, où elle devait demeurer :

— Et à l'homme, me répondit-elle, que lui sera-t-il fait? vont-ils courir après pour l'enfermer? Son foyer est détruit.

— Il sera permis à Mac-Fy, lui dis-je, de s'en aller vers vous, et personne ne l'inquiétera; Donald restera ici, j'en aurai soin.

— De quel droit veilles-tu sur lui? reprit-elle. Tant que la main du père pourra tenir un couteau, l'enfant ne manquera de rien. Rends au jeune aigle sa liberté, laisse-le grandir sous l'aile de sa mère.

— L'animosité n'est pas dans mon cœur, lui répondis-je. Faites donc ce que je vous conseille, car ma parole a répondu pour vous autres. Si vous refusiez, les gens de justice vous emmèneraient plus loin encore, et pour toujours.

« Elle se recueillit un instant, comme si elle eût appelé à son aide toutes les forces de son âme. — Que ta volonté s'accomplisse! me dit-elle; mais sa paupière abaissée laissait par moments échapper des éclairs de fierté. Le malheur n'avait point ébranlé sa foi. Elle était convaincue que Mac-Fy vengerait sa race, et dommagerait, en l'enlevant durant la route, une preuve nouvelle de sa puissance.

« Grâce au ciel, il n'en fut rien; le bandit ne se montra point, et le soir, lorsque je descendis de cheval après avoir accompagné les femmes, pour plus de sûreté, durant une partie du chemin, aucun des serviteurs que j'interrogeai ne put me donner la moindre nouvelle de Mac-Fy.

« Duncan, le plus vieux de mes forestiers, était parti sans m'attendre. C'était à lui que je comptais confier le fils de Mac-Fy; son absence me surprit, et je l'envoyai chercher sur-le-champ : il me semblait que lui seul était instruit des projets du bandit. Lorsque ma parole l'eut rassuré, Duncan, qui ne voulait point d'abord répondre à mes questions, m'avoua en effet que Mac-Fy avait *consolé son cœur* près de son ancien compagnon. Et, voyant mon étonnement : — Votre honneur l'ignorait? Oui, peut-être ai-je eu tort de ne point lui faire savoir que nous avions été unis... Ah! reprit-il après un instant de silence, comme si l'image du passé fût venue se présenter à son esprit, il y a bien longtemps de cela, mes cheveux sont blancs maintenant, et mon bras commence à faiblir, mais alors mes cheveux étaient blonds, et mon bras ne connaissait pas la fatigue.

« J'étais seul alors au cottage; les soirées d'automne sont longues. Aussi, me gardant bien d'interrompre Duncan, qui paraissait disposé à conter, je fis avancer un siége, et pour achever de le mettre en belle humeur, je lui versai un grand verre de *whisky toddi* (1). Nous formions alors un groupe que le pinceau d'un peintre n'aurait pas dédaigné. Mon vieux Duncan était assis dans un fauteuil de jonc; ses pieds, chaussés de larges souliers de chasse, s'appuyaient contre la grille en fer poli du foyer, pendant que, le coude sur la table, la tête penchée sur sa main nerveuse, il regardait d'un œil de contentement la boisson fumante. La lumière de la lampe placée sur la cheminée, en tombant d'aplomb sur son front couvert d'épaisses couches de hâle, faisait ressortir son énergique physionomie. J'admirais la rudesse de ses sourcils, la carrure de son visage, ce cou de taureau qui semblait se souder aux épaules, et je m'étonnais du franc et bon sourire qui entr'ouvrait ses lèvres épaisses. Malheur pourtant à l'imprudent qui aurait excité ses ardeurs mal contenues! Il aurait promptement senti le poids de son bras musculeux et de sa lourde

(1) Le *whisky toddi* est une espèce de grog très estimé des chasseurs.

main, et sous cette étreinte on l'aurait vu disparaître plus promptement encore que le verre de *whisky* que Duncan avait avalé d'un seul trait.

— Oui, dit-il, entre lui et moi, il n'y avait point place pour une étrangère. Quand il eut pris femme, nous nous sommes quittés, et pourtant le lien que forme la souffrance n'a point coutume de se briser. Quand Mac-Fy fuyait, ma grand'mère lui donna asile, et l'amitié nous unit... Ah! cela vous surprend?... Que voulez-vous? une seule heure souvent commande la vie entière. Un de ces maudits qui, par ruse, livrent la chair humaine aux colonels du roi rencontra Mac-Fy un jour qu'il était allé vendre de la venaison à Inverness, l'enivra et lui fit mettre une croix au bas d'un écrit qui le faisait soldat. Le lendemain, quand le vertige eut quitté Mac-Fy, il pensa à la montagne et voulut fuir. Un sergent leva sa canne; il rendit coup pour coup, et fit bien. Les soldats l'arrêtèrent; mais le soir, quand on le menait à la prison, il en renversa cinq, et, grâce à la nuit, parvint à dérober sa course. C'était au commencement du siècle, la guerre enlevait beaucoup d'hommes. Le régiment quitta Inverness pour le continent, et Mac-Fy fut oublié. Pas un au reste n'eût songé à chercher le déserteur dans la cabane de ma grand'mère. Tous les bras se seraient levés pour défendre l'hôte de celle qui guérissait les souffrances. La vieille avait rencontré Mac-Fy lors de sa fuite, quand, épuisé par la rapidité de la marche, il était étendu, presque sans vie, le long du chemin. En apprenant qu'il se dérobait à l'armée, elle jura de lui porter secours, car la vieille avait gardé souvenir du sang versé par les habits rouges et de ses deux frères mis à mort sous ses yeux. Je fis ce qu'elle ordonnait, Mac-Fy devint mon compagnon. Chaque nuit, nous sortions pour tendre nos piéges, et si un mouton se trouvait à notre portée, nous le prenions sans nous inquiéter du maître. La montagne nous appartenait, le mouton avait mangé notre herbe. C'était notre droit, au moins je le pensais. Lorsque la grand'mère mourut, je restai seul maître de la cabane, qui nous servait parfois de refuge, quand nous ne courions pas le pays. Ah! jamais chasseurs n'eurent le pied plus agile, l'œil plus sûr, la main plus alerte! Ce furent alors les bonnes années! Chacun nous faisait grand accueil, car Mac-Fy, tous le savaient, était en communication avec les esprits.

« Et comme le vieux garde remarquait mon étonnement : — Votre honneur, dit-il, n'aurait pas douté, s'il avait vu, durant son sommeil, la figure de Mac-Fy peindre les visions que les esprits lui envoyaient. Quand il quittait son repos, il annonçait l'avenir. Sa parole ne m'a jamais trompé. La vie était douce d'ailleurs. Les heures fuyaient. Nous étions heureux comme les aigles, nos compagnons. Point de soucis, point de peines, et quelles chasses! une

fois entre autres à Glen-Crurie (1), et puis au Loch-Shiel (2), cette nuit où le danger fut si grand!... »

« Sous l'impression des souvenirs qu'il évoquait, les yeux de Duncan avaient retrouvé l'ardeur de la jeunesse. Les cimes neigeuses des montagnes gardent les dernières empreintes du soleil quand l'ombre s'étend déjà sur les plaines et les vallées. Il en était ainsi du vieux garde; les feux qui animaient sa tête blanchie venaient de loin : elle s'éclairait au reflet du passé. »

« Cela est vrai, reprit-il. La joie était notre partage. Nous n'avions point encore laissé nos regards s'abaisser sur une femme; mais qui peut échapper au chagrin? Ce maître, que tous connaissent, je le rencontrai près d'Inverness. En allant à la ville chercher de la poudre, nous traversâmes un champ dont les moissonneurs enlevaient les épis. Mac-Fy se mit à regarder ces hommes et ces femmes, et je dus l'attendre. Il me rejoignit tout différent de lui-même. Sa bouche ne s'ouvrit pas. Des nuages étaient descendus sur son front, ces nuages qui portent la foudre. Son regard étincelait comme les éclairs. Au retour, en passant le long du champ, Mac-Fy m'arrêta. — Écoute, me dit-il. Le trouble est en moi. Mes pieds sont fixés ici. Va-t'en seul, et attends durant deux jours à la cabane.

— Fais ce que tu souhaites, lui répondis-je, ce sera bien; mais ne crois pas à l'abandon.

— Que ta parole alors ne m'interroge pas!

« Et il gagna une colline boisée qui était proche du champ. Je vis ses yeux chercher une fille brune, et durant la journée entière son regard, comme sa pensée, demeura attaché sur elle. L'ombre de la nuit les sépara sans détourner son âme. Ses yeux, plus brillans que les étoiles, ne se fermèrent point, et l'aube le trouva à la même place.

« Durant la nuit, il me parla. — Le destin m'a fait entendre sa voix, me dit-il; lorsqu'obéissant à ses ordres, je regagnerai la montagne, au besoin tu protégeras ma retraite. Le lendemain, au coucher du soleil, tu seras à Corryvarligan (3)...

« La jeune fille était revenue avec ses compagnes. Mac-Fy la regardait toujours, quand tout à coup, arrachant son poignard du fourreau, il bondit dans le champ. Le faucon est moins rapide en

(1) Canton dans le comté d'Inverness.

(2) Lac sur les bords duquel Charles-Édouard, en 1745, arbora son drapeau. Ce fut le marquis de Tullibardine qui eut l'honneur de le planter en terre. On a élevé depuis à cet endroit une tour surmontée d'une statue colossale du prétendant revêtu du costume highlandais.

(3) Passage situé dans le comté d'Inverness. Ce passage conduit du Loch-Hourn au Glen-Shiel. De ce point élevé, l'on découvre une belle vue sur le Glen-Shiel et sur le Glen-Oundlan.

son vol. Son bras avait saisi la taille de la jeune fille, et il disparaissait emportant son fardeau. Les plus hardis s'élancèrent à sa poursuite. Mon bras arrêta le premier, et les autres n'osèrent braver mon poignard. Ma promesse remplie, je pris aussi ma route vers la montagne; mais la tristesse était dans mon cœur.

« Le lendemain au soir, je me trouvais à Corryvarligan. Cette heure dans laquelle ma vie se rompit reparaît tout entière devant moi. La journée avait été chaude, l'air était chargé de brumes, et je voyais à mes pieds ces espaces que nous avions si souvent parcourus ensemble. J'attendrais, et nos longues nuits d'affût et nos courses périlleuses passaient devant mes yeux. Votre honneur ne le croira peut-être pas : lorsque je l'aperçus, l'émotion me terrassa. La colère qui gonflait ma poitrine, les reproches que ma bouche allait lui jeter, en un instant tout disparut. J'attendais, prêt à obéir. Les génies, en vérité, entouraient sa tête; il s'avançait sous leur escorte.

— Frère, me dit-il, les signes ont prononcé. Il faut nous incliner. Montre un cœur d'homme. Désormais chacun suivra sa route: Mac-Fy et Duncan ne se reverront plus...

« Allumant alors un feu de bruyère au moment où le soleil disparaissait derrière la montagne, il me tendit la moitié d'un gâteau d'avoine, et quand chacun de nous eut rompu une bouchée, il jeta le gâteau et le sel dans le brasier; puis, durant près d'un long quart d'heure, je vis ses yeux demeurer fixes, son corps rester immobile, comme s'il écoutait les voix intérieures. Une larme coulait le long de sa joue lorsqu'il ouvrit la bouche : « L'esprit m'a parlé. — Saisis cette femme, m'a-t-il dit: elle reposera tes ardeurs et prendra ton âme. Celui qui aime son trésor le dérobe aux regards. Que la solitude te la garde, et toi, deviens le serviteur qui tienne le pays à ses pieds. — J'ai entendu l'appel des esprits, et mon cœur a obéi. Eux seuls nous séparent. Ils m'ont promis protection et appui pour toi. Maintenant va en paix; mais que leur fureur te dévore, si jamais tu essayais de pénétrer jusqu'à ma demeure! Cette nuit, au premier quartier de la lune, la cabane de ta grand'mère sera libre. »

« Depuis lors chacun a suivi sa voie : je me suis rapproché du chef, et Mac-Fy est resté libre: mais aujourd'hui il est venu près de moi, car le malheur des enfans est un poids qui plie les plus courageux. Son couteau ne sortira pas du fourreau, si les siens sont à l'abri du besoin; il veut rester dans la montagne et mourir en paix là où il a vécu... »

« La voix de Duncan était émue; il s'arrêta et garda le silence. — Dis à Mac-Fy, lui répondis-je, d'être sans crainte. Donald sera placé sous ta garde, et sa femme et sa fille ne manqueront de rien.

Quant à lui, qu'il reste, s'il te fait serment de ne point se venger du fermier!

« Duncan me prêtait fort à propos une aide très utile. J'étais sûr désormais que Mac-Fy ne porterait plus le trouble dans mes terres. La parole jurée fut tenue, et l'*outlaw* n'alla point habiter ces maisons qu'il détestait. De temps à autre, sa femme et sa fille quittaient Fort-Augustus pour aller le voir dans la montagne. Donald, de son côté, s'absentait parfois durant plusieurs jours. Au retour, rien ne pouvait le tirer de son silence. Le louveteau avait senti la liberté.

« Deux années plus tard, un de mes gardes trouva derrière cette roche que vous apercevez d'ici, cette roche noire presque au sommet de la montagne, Mac-Fy étendu sans vie près d'un cerf qu'il avait tué. Sa figure était calme. Il tenait encore son couteau de la main droite, et de l'autre main le bois de l'animal. Un aigle planait au-dessus du corps. Son grand vol traçait des cercles immenses, sans jamais s'en approcher. Le garde enterra Mac-Fy à cette place même. L'aigle disparut derrière le nuage, lorsque la terre eut recouvert le cadavre. Les habitans du pays vous diront que l'âme de Mac-Fy le sorcier veillait encore sur sa dépouille. Si vous restez quelque temps parmi nous, ajouta-t-il, vous comprendrez, soyez en sûrs, l'amour de Mac-Fy pour ces terres sauvages, et la croyance aux sorts et aux esprits qui vous étonne ne vous surprendra plus. »

Depuis longtemps déjà, le canot avait touché la rive, personne ne songeait à descendre. Nous écoutions, et, lorsqu'il fallut enfin se lever pour regagner le *cottage*, en franchissant le pont couvert de chèvrefeuille jeté sur le torrent, nous regardâmes une dernière fois ce paysage magnifique, témoin des exploits de l'*outlaw*, ces crêtes lointaines qui prenaient à cette heure avancée une teinte mystérieuse, et nous bûmes pendant le repas du soir aux amours du lion, à l'ombre de Mac-Fy.

Bien souvent depuis lors nous avons parlé de ces heures trop courtes, de la prédiction de notre hôte et de son aimable hospitalité. Il avait dit vrai. Revenus dans une contrée plus clémente, nous comprenions l'attachement du pauvre habitant pour ce sol ingrat. L'Écosse est un pays dont le souvenir fait rêver. Les bruyères sans fin qui couvrent ses montagnes, les parfums sauvages qu'elles exhalent, le bruit même du vent dans ces solitudes, frappent l'esprit et l'imagination. Cette terre stérile a des émanations qui raniment et donnent un bien-être infini, elle a des brises fortifiantes, et l'on n'en peut oublier les âpres saveurs.

Cte P. DE CASTELLANE.

SOUVENIRS

D'UN AMIRAL

—

SECONDE PARTIE.

LES ÉPREUVES DU COMMANDEMENT.

III.

UNE EXPÉDITION A SAINT-DOMINGUE.

I.

La suspension des hostilités maritimes (1) rendait à la France, rentrée en possession de la Martinique et de Sainte-Lucie, l'espoir de rétablir également sa domination dans l'île de Saint-Domingue. A la suite de longues convulsions, cette magnifique colonie, que les Anglais avaient vainement tenté de conquérir, s'était à peu près détachée de la métropole, bien qu'elle en eût conservé le drapeau. Le pouvoir y était tombé entre les mains d'un ancien esclave africain, le fameux Toussaint Louverture. Cruel et ignorant comme la plupart des nègres, Toussaint Louverture était doué cependant d'une grande dextérité et d'une certaine science de gouvernement. Il avait su ramener les noirs au travail et grouper autour de lui la plupart des colons auxquels il restait encore quelque espoir de sauver les débris de leur ancienne fortune. La puissance, quelle qu'en soit la couleur ou l'origine, ne manque jamais de courtisans. Aucun genre d'adula-

(1) Voyez les livraisons du 15 septembre et du 1er octobre.

tions ne fut épargné à Toussaint Louverture. On lui éleva des colonnes, des arcs de triomphe, on exalta son génie jusqu'aux nues, et on finit par lui persuader qu'il était prédestiné à inaugurer le règne de la race noire sur la terre. La présidence à vie venait de lui être conférée. Si la France ne voulait pas se contenter d'un hommage de vassalité dérisoire, il fallait qu'elle se préparât à faire valoir ses droits sur Saint-Domingue les armes à la main. Certes on ne pouvait attendre du premier consul que, dégagé de toute préoccupation du côté du continent, ayant à sa disposition une armée et une flotte impatientes, il renonçât comme à plaisir à l'un des plus beaux apanages de l'ancienne monarchie. L'opinion publique le pressait de restaurer notre commerce maritime, de prendre sous sa garde tant d'intérêts follement ou cruellement sacrifiés par la révolution. Il dut céder à cette pression morale, et contrairement à son opinion intime, assura-t-il depuis, il donna l'ordre de rassembler dans les ports de Brest, de Lorient, de Rochefort, de Toulon et de Cadix une immense expédition. Trente-trois vaisseaux de ligne français ou espagnols, un nombre presque égal de frégates, des corvettes, des bricks et une foule de bâtimens de charge durent transporter à Saint-Domingue une armée de vingt et un mille hommes, dont le commandement fut confié au général Leclerc, beau-frère du premier consul.

Le contre-amiral Latouche-Tréville fut nommé au commandement des forces navales réunies à Rochefort. Peu de jours après son arrivée, les troupes furent embarquées et réparties sur tous les bâtimens de l'escadre. La *Mignonne*, que je commandais, reçut pour sa part deux cent cinquante hommes. Nous n'attendions plus pour mettre sous voiles que l'avis du départ de l'escadre de Brest. Ce départ eut lieu le 14 décembre 1801, et presque aussitôt nous appareillâmes de la rade de l'île d'Aix. La *Mignonne* avait été choisie pour frégate-amirale. Son poste était sous le vent et à portée de voix du vaisseau le *Foudroyant*, à bord duquel flottait le pavillon de l'amiral Latouche. Le jour même de notre appareillage, je pus apprécier l'extrême bienveillance et le coup d'œil de notre nouveau chef. On venait de faire signal à la *Mignonne* de passer à poupe du *Foudroyant*. Par une maladresse de l'officier qui commandait sur le gaillard d'avant, l'ancre de la frégate, déjà hors de l'eau, retomba sur le fond. Cet accident survenait au moment même où j'allais doubler le vaisseau l'*Union*. Arrêtée brusquement par son câble, la frégate se mit à dériver sous le beaupré de ce vaisseau. Un abordage semblait inévitable. Les suites en eussent été très graves, car la brise était fraîche et la mer assez grosse. J'ordonnai de couper le câble et d'orienter les voiles en sens contraire. De cette façon, l'effort du vent ne tendait plus qu'à faire rétrograder la frégate, et je m'éloi-

gnai à reculons de l'obstacle contre lequel, sans cette manœuvre, j'aurais été infailliblement me briser. Mon beaupré même effleura légèrement les haubans du vaisseau. J'étais vivement contrarié d'un incident qui me privait au début de la campagne d'une de mes ancres et d'une partie de mes câbles. En passant à poupe de l'amiral, je lui rendis compte de l'événement qui m'avait retardé. L'amiral avait tout vu déjà. C'était un homme de mer consommé, rien ne lui échappait des moindres mouvemens de son escadre. Loin de me blâmer, il eut la bonté de me féliciter de la manœuvre par laquelle je m'étais tiré d'une position aussi difficile. Dès ce jour, mon cœur lui fut acquis. Je sentis que je venais de rencontrer un homme digne de commander à des officiers et à des marins français.

Quelques jours plus tard, nous étions à la hauteur des îles Canaries; je reçus l'ordre de chasser en avant et de signaler la terre aussitôt que j'en aurais connaissance. Je la découvris en effet quelques heures après m'être séparé de l'escadre. Je revenais vers l'amiral, portant en tête de mât le signal indicateur de la mission dont j'étais chargé. L'escadre marchait alors formée sur deux colonnes. Le vaisseau qui conduisait la seconde colonne, par un caprice dont je ne puis comprendre le motif, voulut me disputer le passage. Heureusement, certain que je pouvais passer devant lui sans le gêner, je continuai ma route, et l'amiral, qui avait remarqué la manœuvre du vaisseau, l'improuva en m'adressant le signal de satisfaction. De pareils signaux sont flatteurs pour un capitaine, mais ils rendent souvent ses relations assez délicates avec ses camarades. Il vaut mieux, assure-t-on, faire envie que pitié : je le crois volontiers; seulement il me parut alors que, dans une escadre, le premier de ces sentimens était beaucoup plus fâcile à éveiller que l'autre. Je ne tardai pas à m'apercevoir que cette présomption était juste.

Aux approches de l'île de Saint-Domingue, des grains de pluie et de vent vinrent gonfler la mer, et ne permirent plus de naviguer qu'avec des ris pris aux huniers. J'eus encore cette fois la mission d'aller reconnaître la terre. Avant la nuit, j'avais aperçu l'extrémité orientale de Saint-Domingue, les terres basses de l'île Saona et le cap Engaño, remarquable par sa grande élévation. Je pris de bons relèvemens de ces deux points, et, certain désormais de notre position, je me hâtai de venir en rendre compte à l'amiral. Le chef de file de la seconde colonne ne se montra pas plus disposé cette fois que la première à me faciliter l'accomplissement des ordres de l'amiral. Il me héla d'une voix de stentor qu'il espérait bien que je n'entreprendrais pas de lui passer au vent. Je lui répondis que j'étais *porteur d'ordre*, position exceptionnelle devant laquelle toute autre en escadre doit s'effacer, et que je me croyais dans l'obligation, quoi qu'il pût advenir, de continuer ma bordée. Pendant ce

pourparler, j'avais déjà dépassé le vaisseau qui prétendait me barrer la route, et je me dirigeais en toute hâte vers l'amiral, qui m'attendait avec impatience. Dès que j'eus fait connaître à ce dernier notre position, il donna l'ordre à l'escadre de serrer le vent, ne voulant pas sans doute être vu de la côte avant que toute l'armée ne fût réunie au point de rendez-vous. Ce point, il faut en convenir, n'était pas heureusement choisi. Au vent de l'île de Saint-Domingue, le temps est rarement beau: on y trouve une mer dure, des orages fréquens, et tout ce qui peut rendre la navigation difficile et pénible. Pendant le peu de jours que nous avons passés en croisière dans ces parages, nos bâtimens ont plus souffert que durant tout le cours de notre longue traversée.

Il m'avait été prescrit de me tenir au vent de l'escadre, à trois ou quatre lieues de distance, afin d'indiquer à la flotte franco-espagnole, partie de Brest sous le commandement des amiraux Villaret-Joyeuse et Gravina, le lieu précis où l'attendaient nos vaisseaux. Le premier bâtiment que j'aperçus était le vaisseau le *Mont-Blanc*, qui éclairait la marche de cette flotte. Je le conduisis, malgré l'obscurité de la nuit, jusqu'au vaisseau que montait l'amiral Latouche. Au jour, plusieurs vaisseaux espagnols étaient en vue; le soir, toute la flotte nous avait rejoints. Nous fîmes route aussitôt pour la rade du Cap, située à l'extrémité opposée de l'île. Les vaisseaux naviguaient en route libre, seul moyen d'éviter les lenteurs qu'entraîne toujours la formation d'un ordre régulier. Le vent était frais, nous avions un grand sillage, lorsqu'au milieu de la nuit je m'aperçus, en consultant la carte, que nous nous dirigions vers un banc à fleur d'eau nommé la Caye-d'Argent. Nous ne devions pas être à plus d'un mille ou deux des récifs. Je fis immédiatement le signal que la route était dangereuse à tenir, et en même temps je changeai de route le premier. Ce signal fut aussitôt répété à coups de canon par le vaisseau de l'amiral Latouche, qui s'empressa d'imiter la manœuvre de la *Mignonne;* mais tous les bâtimens de la flotte ne furent pas aussi prompts à prendre un parti. Il y eut un instant de confusion et de désordre impossible à décrire : les uns avaient viré de bord, les autres suivaient encore leur première direction. Ce ne fut que par le plus heureux des hasards qu'il n'y eut point d'abordage entre tous ces bâtimens. Je fus d'abord rencontré, sous les nouvelles amures auxquelles je m'étais rangé, par la frégate l'*Uranie*, qui passa si près de nous que son bout-dehors de foc déchira notre brigantine. J'avais à peine évité ce danger, qu'il s'en présenta un bien plus redoutable : le vaisseau l'*Aigle*, sous toutes voiles, gouvernait de manière à nous couper en deux. J'avais cependant fait hisser à l'arrière et à l'avant de la frégate des fanaux qui indiquaient clairement notre position: mais ce vaisseau était le chef de file que j'avais doublé

deux fois, et son capitaine avait pour principe qu'un vaisseau de ligne ne doit pas se déranger pour une frégate. Hélas! il n'est que trop vrai, telle est la loi rigoureuse de la tactique. Ce n'est point une raison cependant pour couler une frégate, quand on peut l'éviter. Fort de son droit et brutal déjà comme il le fut plus tard dans un rang plus élevé, le capitaine de l'*Aigle* ne fit pas le moindre mouvement pour se détourner de sa route. L'agilité et l'admirable prestesse de la *Mignonne* la tirèrent cette fois encore du danger.

L'armée longea la côte de Saint-Domingue jusqu'à la hauteur de la ville du Cap; mais, au lieu d'entrer franchement dans la rade et d'agir avec résolution, on s'amusa à parlementer avec les noirs. Il était facile de venir s'embosser à un quart de portée de canon des quais de la ville, et d'y opérer le débarquement des troupes. Notre hésitation excita les défiances de Toussaint Louverture, qu'on avait jusqu'alors laissé dans l'incertitude sur le parti qu'on prendrait à son égard, et qui n'avait pas encore complétement méconnu la suprématie de la France. Il ne douta plus qu'on n'en voulût à la fois à son pouvoir et à sa personne. Sa résolution fut prise à l'instant : il ordonna de livrer aux flammes la ville du Cap, et ses ordres impitoyables ne furent que trop bien exécutés.

L'escadre du contre-amiral Latouche s'était dirigée sur le Port-au-Prince; ma frégate seule, qui avait reçu à Rochefort, outre ses passagers, un chargement de munitions de guerre, fut retenue devant le Cap. D'autres divisions furent détachées pour prendre possession du port de Paix et du fort Dauphin. Après beaucoup d'hésitations, on arrêta le point où se ferait le débarquement des troupes destinées à agir contre le Cap. Ce fut la baie de l'Acul, située à quelques milles à l'ouest de cette île, qu'on choisit pour une opération qui demandait avant tout la plus grande célérité. Il eût été de beaucoup préférable de débarquer dans l'anse qui se trouve en arrière du fort Picolet. On n'eût été ainsi qu'à une demi-lieue environ de la ville, et on eût évité à nos soldats une marche longue et pénible à travers des montagnes escarpées, où il n'y a d'autre route que des sentiers étroits. Peut-être alors serait-on parvenu à sauver de l'incendie la plus riche cité de Saint-Domingue. Le peu de profondeur de l'eau dans la baie de l'Acul ne permet pas aux vaisseaux de s'approcher de terre. Il fallut transborder sur les frégates les troupes, qui eurent à faire ensuite un assez long trajet dans les chaloupes de l'escadre. Trente-six heures suffirent à peine pour terminer le débarquement. La résistance des nègres fut très faible; ils abandonnèrent presque aussitôt le petit fort bâti sur une éminence qui domine la baie, et leur artillerie de campagne, consistant dans un mauvais canon de 4 monté sur une charrette, leur fut enlevée par les premières compagnies qu'on jeta sur la plage. Le général en

chef, à la tête de son armée, s'avança vers la ville du Cap. Les difficultés du terrain rendirent sa marche très lente; lorsqu'il arriva sur les hauteurs d'où il pouvait découvrir cette malheureuse cité, il n'avait plus sous les yeux que des ruines fumantes : plus de 100 millions de valeur avaient été dans un seul jour la proie des flammes. Ce fut alors qu'on dut regretter les irrésolutions qui avaient amené un tel résultat. Il n'est pas si aisé qu'on le suppose de fermer les yeux au péril et de se jeter tête baissée dans les aventures : il n'en est pas moins du devoir de l'histoire de noter les occasions où le parti le plus audacieux eût été le meilleur et le plus sûr. Dans cette circonstance, ce fut une faute de ne point faire entrer d'emblée les vaisseaux dans la rade : il est probable que les nègres ne s'y fussent point opposés; mais l'eussent-ils tenté, il n'y avait là aucune fortification capable de résister au feu de notre armée navale. Le fort Picolet, qui était l'épouvantail de la passe, n'aurait pas supporté pendant deux heures les bordées d'un vaisseau de ligne : il aurait été comblé par les débris de la montagne à laquelle il était adossé.

Les amiraux Villaret-Joyeuse et Gravina, dont la présence, une fois le débarquement effectué, n'était plus nécessaire, se disposèrent à opérer leur retour en Europe avec tous les vaisseaux qui ne devaient pas faire partie de la station laissée devant Saint-Domingue. Je reçus l'ordre de me rendre au Port-au-Prince et d'y reprendre, près du contre-amiral Latouche, destiné à commander en chef nos forces navales dans la mer des Antilles, la position dont sa confiance m'avait honoré dès notre départ de Rochefort. La vigueur avec laquelle avait été dirigée l'attaque du Port-au-Prince par l'amiral Latouche et le brave général Boudet n'avait pas laissé aux nègres le temps d'organiser sur ce point leurs moyens de défense, ou d'arrêter leur plan de destruction. En moins d'une heure, les troupes furent jetées à terre, tandis que les vaisseaux embossés sous les forts contraignaient les noirs à les abandonner. Il n'y eut un peu de résistance qu'à l'entrée de la ville, où l'on échangea avec les insurgés quelques coups de fusil. Les expéditions du fort Dauphin et du port de Paix avaient eu un résultat semblable. La partie méridionale de l'île était restée sous le commandement du général noir Laplume, qui avait établi sa résidence dans la ville des Cayes. Ce général n'hésita pas à se réunir à nous, et ses troupes firent cause commune avec les nôtres. Les succès de notre armée furent aussi aisés que rapides. Toussaint Louverture, Dessalines, Christophe et presque tous les chefs noirs fuyaient devant nos soldats victorieux. L'armée avait été partagée en divisions destinées à agir séparément sur divers points de l'intérieur. Ces divisions se réunirent pour enlever la Crête-à-Pierrot, position très forte où s'étaient rassemblés les débris de l'armée de Toussaint Louverture. On ne put s'emparer

de ce camp retranché qu'après plusieurs combats opiniâtres dans lesquels des généraux, le général en chef lui-même et un assez grand nombre d'officiers supérieurs furent blessés. Ce dernier succès mit le sceau à notre conquête. La défection ne tarda point à se mettre dans l'armée de Toussaint. Des généraux, des colonels, venaient chaque jour à la tête de leurs soldats faire leur soumission. Dans cette position désespérée, Toussaint Louverture ne pouvait qu'accepter la paix qui lui était offerte. Quoique vaincu, il fit son entrée dans la ville du Cap en triomphateur, escorté d'une garde nombreuse, de ses officiers-généraux et de son satellite Dessalines, le plus astucieux et le plus féroce des nègres. Ainsi, en quelques mois, la France était rentrée en possession de la colonie à laquelle elle avait dû sa grandeur maritime. Toussaint Louverture, relégué aux Gonaïves, paraissait y être oublié. L'île était tranquille: les propriétaires et les hommes de couleur revenaient de l'exil, les travaux reprenaient de l'activité. Tout présageait un avenir réparateur.

Tel était l'état des choses lorsqu'une mission de confiance m'éloigna momentanément de Saint-Domingue. Les Anglais avaient perdu près de trente mille hommes en voulant conquérir cette colonie à la faveur des troubles qui la désolaient. Ils ne prévoyaient pas que nous réussirions aussi aisément dans une entreprise dont ils connaissaient mieux que d'autres les difficultés. La promptitude avec laquelle nous avions surmonté tous les obstacles irrita encore leur jalousie. Sous prétexte des inquiétudes que leur causait le voisinage de forces aussi considérables, ils insistèrent pour que nous n'eussions dans les rades de Saint-Domingue qu'un très petit nombre de vaisseaux. Ce fut pour répondre à ces réclamations que je reçus l'ordre de porter à la Jamaïque un chef de bataillon, aide-de-camp du général en chef. Notre mission fut facile à remplir : nous fîmes connaître au gouverneur et à l'amiral que la plupart de nos vaisseaux étaient déjà en route pour l'Europe, et que nous n'avions conservé que ceux qui étaient absolument nécessaires au service de la station.

Il est impossible de rencontrer un accueil plus empressé que celui qui nous fut fait dans la colonie anglaise. Des voitures furent mises à notre disposition, afin que nous pussions visiter la ville de King's Town ainsi que les environs. Le capitaine Brisbane, du *Goliath*, voulut nous avoir à dîner à son bord. Le nombre des invités donnait à ce dîner les proportions d'un banquet. La plupart des officiers supérieurs de l'escadre anglaise et de la garnison y figuraient. Je me rappelle encore avec quel étonnement je me trouvai assis à la table de gens que dix années de guerre m'avaient appris non-seulement à haïr, mais à considérer comme nos ennemis natu-

rels et irréconciliables, dont j'ignorais la langue, qui ne savaient pas pour la plupart un mot de la mienne, et dont les usages me semblaient d'une grossièreté révoltante. Ce luxe de table si différent du nôtre, ces énormes pièces de viande faites pour figurer dans un festin homérique, ces ragoûts épicés à emporter le palais, cette profusion de vins frelatés et capiteux, ces toasts multipliés qui faisaient disparaître de moment en moment quelques-uns des convives sous la table, cet appétit brutal, cette ivresse sans gaieté, tout cela me semblait digne d'un peuple de barbares. Les Anglais d'aujourd'hui ne sont plus heureusement ceux de 1802, et je ne comprends pas qu'il y ait parmi eux des Saxons assez obstinés pour le regretter.

Le séjour de la Jamaïque devait nous laisser de bien tristes souvenirs. La fièvre jaune éclata tout à coup à bord de la frégate. Cette circonstance me décida à précipiter mon départ. Je mis sous voiles dans l'espoir que l'air pur de la mer arrêterait les progrès de cette terrible maladie : habituelle illusion de ceux qui éprouvent pour la première fois la malignité du climat des Antilles! Dans l'espace de trois jours, j'eus à regretter la perte de dix-neuf hommes. Plus du double de ce nombre étaient alités. Jusqu'à notre arrivée devant Port-au-Prince, notre situation ne fit que s'aggraver. En mouillant sur cette rade, j'appris que l'île de Saint-Domingue était en proie à la même épidémie. Mon premier soin fut de faire déposer mes malades à terre. Il n'y avait encore d'autres hôpitaux que des maisons étroites, mal aérées et dépourvues des objets les plus essentiels. J'allais régulièrement matin et soir visiter nos pauvres marins, qui presque tous avaient déjà fait de longues campagnes avec moi. Ils se montraient sensibles aux témoignages de mon affection, et réclamaient toujours ma présence au moment d'expirer. La fièvre jaune s'attaquait plus particulièrement aux jeunes gens. Dix aspirans doués d'une brillante santé, gais, actifs, laborieux, étaient embarqués sur la frégate la *Mignonne*. Tous les dix furent atteints par l'épidémie; huit d'entre eux succombèrent. Au nombre de ces derniers se trouvait un jeune parent que j'aimais beaucoup; mes soins ne purent le sauver. Un de mes officiers, qui avait fait en qualité d'aspirant la campagne du *Milan*, Michon, un de mes plus chers camarades d'école, mourut aussi entre mes bras. Tout attendrissement était alors funeste, et j'avais remarqué plusieurs fois que les pleurs étaient l'indice d'une fin prochaine. Je ne sais si ce fut le profond chagrin dont j'étais dévoré, ou la contagion de cet air méphitique, qui me livra au fléau dont je bravais avec désespoir l'influence. Un soir pourtant je me sentis tout à coup saisi d'un violent mal de tête: j'eus à peine la force de sortir de l'hôpital et de me rendre à bord. Une fièvre ardente se déclara, et deux heures après

je vomissais le sang. Les médecins trouvèrent mon état des plus alarmans : ils décidèrent que je devais être immédiatement transporté à terre, où l'on m'avait déjà fait préparer une chambre. Une copieuse saignée au pied que l'on rouvrit le lendemain et les soins attentifs d'une femme du pays me rendirent à la vie. Au bout de trois mois, on ne me considérait pas encore comme tout à fait hors de danger. L'épidémie prenait indifféremment ses victimes parmi les marins et parmi les soldats. Il devint indispensable de réorganiser les équipages en opérant de larges réductions dans l'effectif de chaque bâtiment. La *Mignonne* ne devait plus avoir que cent quarante hommes, officiers compris, au lieu de deux cent soixante-quinze. Tous les autres bâtimens de la station subirent des réductions analogues. Afin de réparer nos pertes, on fit, comme en Angleterre, la presse sur les navires de commerce. On prit à ces bâtimens un homme sur six: cette ressource fut insuffisante: elle ne compensait même pas les pertes journalières.

Tout ce qui se passait alors dans la colonie présageait un avenir effrayant. Le général Leclerc, qui était d'une constitution peu robuste, n'avait pu résister à l'excès de ses travaux : il venait de mourir presque subitement. Sa perte fut cruellement sentie par tous les honnêtes gens, quoi qu'en aient pu dire ses détracteurs. Le général Leclerc était un homme de bien et de mérite. Sa bravoure, sa probité, son aptitude aux affaires eussent sauvé la colonie, s'il eût été mieux secondé, si ses ordres eussent été plus loyalement exécutés. L'armée, privée de son chef, s'épuisait par des pertes continuelles. Les nouvelles troupes qui arrivaient de France résistaient à peine quelques jours à la maligne influence du climat. Le désordre était dans les esprits et dans l'administration. La cupidité des uns, l'orgueil ou la faiblesse des autres devaient fatalement amener un soulèvement général. On le sentit et on crut prévenir la révolte en organisant la terreur. Les troupes noires furent désarmées; on fusilla leurs chefs; on fit enlever Toussaint Louverture, que l'on accusa de conspirer, et l'on n'excepta pas même de la proscription les mulâtres qui, contraints d'émigrer, étaient revenus dans l'île avec nous. Sur tous les marchés se dressèrent des potences, sur tous les points de la colonie se multiplièrent les supplices. Pendant que des actes d'oppression inqualifiables détachaient de notre cause le peu de partisans qui lui étaient restés fidèles, les nègres s'organisaient partout. Les Anglais et les Américains, malgré la surveillance de nos bâtimens légers, leur fournissaient des armes et des munitions. Les insulaires de la classe inférieure, connus dans les colonies sous le nom de *petits blancs*, trahissaient par cupidité la cause à laquelle la couleur aurait dû les rattacher. Les communications avec l'intérieur ne tardèrent pas à être interceptées. Il fal-

lut se réfugier dans les villes, d'où on ne pouvait plus sortir sans être exposé à l'impitoyable férocité des nègres.

L'amiral Latouche, dont les courageux avis n'avaient pas été écoutés, et qui voulait que l'on ne conservât à Saint-Domingue que des « chefs de bataillon ayant leur fortune militaire à faire, » avait renvoyé le *Foudroyant* en France et arboré son pavillon sur la *Mignonne*. Très mécontent de la tournure que prenaient les affaires, il s'était retiré au môle Saint-Nicolas, le port le plus salubre de l'île, situé en face de l'extrémité orientale de Cuba, dont une quinzaine de lieues le sépare. De là nous assistions en spectateurs impuissans, mais non indifférens, à la décadence de notre colonie. Le patriotisme de l'amiral Latouche ne put se résigner longtemps à ce rôle passif. Il jugea que la gravité des circonstances réclamait sa présence auprès du capitaine-général. Nous mîmes sous voiles, et bien que les vents fussent contraires, le cinquième jour nous laissions tomber l'ancre devant la ville du Cap. L'aspect de cette rade, que j'avais laissée si animée il y avait peu de mois, présentait alors quelque chose de lugubre. Les bâtimens de guerre comme les bâtimens de commerce avaient disparu. Déjà on parlait d'abandonner cette île funeste, d'embarquer l'armée et de la ramener en France. L'arrivée de nouveaux renforts, et, je crois aussi, l'influence de l'amiral Latouche firent abandonner ce honteux projet.

L'insurrection cependant prenait des proportions immenses. Le nombre des ennemis qui cernaient la ville du Cap augmentait chaque jour. Le général mulâtre Pétion commandait une de nos divisions. Les offres les plus séduisantes n'avaient pu le détacher de ses devoirs envers la France. Après des succès inespérés, il avait enfin été contraint de battre en retraite devant des forces très supérieures. A sa rentrée au Cap, un sabre d'honneur lui avait été décerné en récompense de sa belle conduite. L'envie trouva cependant le moyen de le rendre suspect. On forma le projet de l'arrêter; mais cette résolution ne fut pas tenue tellement secrète, que Pétion n'en pût être averti. Il sortit à la dérobée de la ville, passa à l'ennemi et courut se joindre au mulâtre Clairvaux, envers lequel on avait eu des torts à peu près semblables. La nuit même de l'évasion de Pétion, plus de quinze mille nègres attaquèrent les avant-postes du Cap, forcèrent les premières lignes, et ne furent repoussés qu'après les plus grands efforts. En présence de cette formidable insurrection, le général Rochambeau, qui avait succédé au général Leclerc, commit la faute de transporter le siége du gouvernement de la ville du Cap dans celle de Port-au-Prince : c'était abandonner le nord de l'île aux entreprises de l'ennemi. Bientôt la population noire tout entière, les mulâtres eux-mêmes, malgré l'antipathie profonde qui les séparait

des nègres, se trouvèrent en armes comme le premier jour : Saint-Domingue était à reconquérir.

II.

L'amiral Latouche n'avait pas approuvé le départ du général Rochambeau pour le Port-au-Prince. Il voulut rester au Cap, ne fût-ce que pour protester par sa présence contre une mesure qu'il jugeait désastreuse; mais en même temps il me prescrivit de me rendre avec la *Mignonne* sur la rade qui allait devenir, par le déplacement du quartier-général, le centre des opérations maritimes. J'occupais cette nouvelle station depuis plus d'un mois, lorsque je reçus l'ordre de me rendre immédiatement devant Léogane. Les révoltés pressaient vivement cette ville, regardée à bon droit comme la clef de Port-au-Prince, dont elle n'est éloignée que d'une vingtaine de milles. Assise sur un terrain tout à fait plat, n'étant dominée par aucune éminence, ne pouvant être que difficilement insultée par des vaisseaux, puisqu'elle est à plus de deux mille mètres du bord de la mer, Léogane eût pu faire une excellente place de guerre. Avant la création du Cap et du Port-au-Prince, elle avait été la capitale de la colonie : mais elle était descendue depuis lors au rang des villes secondaires. Son importance actuelle était toute stratégique : par sa position, elle commandait la chaussée qui mettait le Port-au-Prince en communication avec les divers mouillages de la partie occidentale et méridionale de Saint-Domingue.

Parti dans l'après-midi de la baie de Port-au-Prince, je laissais, avant le coucher du soleil, tomber l'ancre sur la rade de Léogane. Ce ne fut que le lendemain que je pus entrer en relations avec la ville, située, je l'ai dit, à près de trois quarts de lieue de la plage. Une escorte de vingt-cinq cavaliers noirs me fut aussitôt envoyée, avec un bon cheval, par l'officier commandant la place. Nous n'eûmes à nous défendre d'aucune attaque pendant ce court trajet. La garnison se composait de cent cinquante hommes de couleur, retranchés au centre de la ville, sur la place principale, sans vivres et sans munitions. Les insurgés avaient souvent franchi l'enceinte extérieure de la place, qu'ils avaient pillée, mais ils étaient toujours venus échouer contre le sang-froid du petit nombre de braves au secours desquels il était bien temps qu'on accourût. Je pris note de tous les besoins de cette intrépide poignée d'hommes, et je repartis pour la plage, accompagné du détachement qui m'avait déjà escorté. Si nous n'avions pas éprouvé d'opposition pour arriver jusqu'à Léogane, il n'en fut pas de même au retour. Les insurgés s'étaient embusqués dans les fourrés qui bordent la route, ils nous

saluèrent d'une vive fusillade jusqu'au moment où nous fûmes à portée de la caronade dont j'avais fait armer ma chaloupe. Je m'empressai de faire parvenir à Léogane les divers objets qui m'avaient été demandés: mais le nombre des ennemis grossissait chaque jour. Ils investirent complétement la place, et ils finirent par s'emparer d'une batterie de vingt pièces de gros calibre, construite sur le bord de la mer pour assurer la défense de la rade. Les communications furent dès lors interceptées, et il nous fut impossible de continuer à ravitailler la garnison de Léogane. Dans cette situation désespérée, j'envoyai une petite goëlette, qui avait été placée sous mes ordres, demander des renforts au Port-au-Prince. En attendant, je cherchai à déloger les insurgés de l'ouvrage dans lequel ils s'étaient retranchés. Les revêtemens en terre demeurèrent impénétrables à mes boulets; j'y aurais épuisé, je crois, toutes les munitions de la frégate. J'avais recueilli à bord de la *Mignonne* plusieurs noirs échappés aux fureurs de Dessalines: l'un d'eux m'avait déjà rendu d'importans services. Je le fis venir et lui proposai de porter pendant la nuit une lettre au commandant de Léogane. Cet homme courageux accepta sans hésiter une mission dans laquelle il y allait presque à coup sûr de sa tête. La lettre que je lui confiai renfermait une série de signaux. Dès que l'obscurité fut complète, je le fis mettre à terre. Il s'était à peine écoulé cinq minutes depuis qu'une de nos pirogues l'avait déposé sur la plage, que nous entendîmes des cris, suivis presque aussitôt de plusieurs coups de fusil. Je ne doutai pas que ce malheureux messager n'eût été découvert et fusillé sur-le-champ. Ma surprise et ma joie furent bien grandes, lorsque, vers dix heures du soir, je vis s'élancer dans la direction de la ville deux fusées qui m'annonçaient que ma lettre était parvenue à sa destination. Avant le point du jour, ma longue-vue était braquée du côté de Léogane. J'aperçus nos signaux qui flottaient au vent. La place m'annonçait qu'elle pouvait encore tenir pendant deux ou trois jours.

Le nègre qui s'était chargé de porter ma missive n'avait pu prendre pied sur le rivage, sans attirer l'attention des révoltés: mais il avait eu la prévoyance de se mettre entièrement nu et de se frotter d'huile. Plusieurs fois ses adversaires mirent la main sur lui, sans pouvoir le saisir. Ce fut alors que partirent les cris que nous avions entendus. Le nègre était agile. Au milieu de ce péril pressant, il conserva toute sa présence d'esprit. Après avoir brusquement écarté les gens qui l'entouraient, il se mit à fuir, et, comme il le disait avec le sang-froid d'un héros et la sagacité d'un sauvage, « la couleur noire ne se distingue pas aisément la nuit. » Il fut bientôt hors de vue. Au lieu de continuer à suivre le sentier, il se jeta de côté, se coucha à plat ventre dans les broussailles et ne bougea

plus. Les insurgés passèrent près de lui, le croyant toujours devant eux : ils firent feu dans la direction que, selon toute probabilité, il avait dû suivre. Lorsqu'ils eurent perdu l'espoir de l'atteindre, ils se concertèrent pour lui couper le chemin de la ville. Leur ennemi les avait prévenus; il arriva aux avant-postes français avant eux. Son salut était à ce prix; mais l'approche de ces avant-postes allait l'exposer à un double danger. S'il avait à redouter la rencontre des insurgés, il ne devait pas moins craindre les balles des sentinelles françaises. Son intelligence trouva réponse encore à ce dilemme : il se glissa avec précaution et en rampant le long du sentier jusqu'à ce qu'il fût à portée de voix de la première sentinelle. C'était là le moment critique. Au lieu de se redresser brusquement, il s'étendit à plat sur le sol, et, sans bouger de cette position, cria au factionnaire qu'il était porteur d'une lettre du commandant de la rade. On s'avança vers lui, et on s'empressa de le conduire dans l'intérieur de la place.

Les renforts que j'avais demandés ne se firent pas attendre. Le lendemain matin, la goëlette la *Flamme*, accompagnée de l'aviso que j'avais expédié au Port-au-Prince, m'apporta cent hommes de troupes de ligne. Je pris toutes mes dispositions pour une attaque de vive force. La *Mignonne* s'embossa devant la plage : son artillerie, qui commandait la route de Léogane à Port-au-Prince, battait également tout l'espace compris entre la batterie tombée au pouvoir des insurgés et un grand village dans lequel de nombreux tirailleurs se tenaient embusqués. Le brick l'*Arcole*, arrivé depuis cinq ou six jours sur rade, fut mouillé le plus près possible du rivage, et spécialement chargé de protéger le débarquement. La goëlette la *Flamme*, l'aviso et la chaloupe de la *Mignonne*, postés de l'autre côté de la batterie, la prenaient à revers, et coupaient la retraite aux insurgés. Je joignis à la nouvelle troupe placée sous mes ordres soixante marins dont je confiai le commandement à un enseigne de vaisseau qui m'avait en mainte occasion appris à compter sur son sang-froid et sur sa bravoure. Toutes ces mesures prises, je signalai à la ville de Léogane que j'allais attaquer les révoltés, afin que la garnison pût agir de son côté.

En abordant la côte, nos embarcations furent assaillies par une fusillade très vive partant d'un retranchement que les insurgés avaient creusé dans le sable pendant la nuit. Quelques hommes furent blessés; dans le nombre se trouva l'officier qui commandait les soldats d'infanterie. Je m'aperçus qu'il y avait de l'hésitation parmi nos hommes, que personne ne débarquait, et que le moindre retard pouvait avoir les suites les plus graves. Je me jetai aussitôt dans mon canot, et j'arrivai au milieu des nôtres; l'enseigne de vaisseau qui commandait nos marins et le commis aux revues de la frégate, qui m'accompa-

gnait *en amateur*, furent les deux premiers qui sautèrent à terre. Leur exemple donna l'élan aux autres. Pendant qu'on se battait sur ce point, les nègres qui se tenaient en réserve dans l'intérieur de la batterie débouchèrent tout à coup pour venir au secours de ceux qui se débandaient. La *Mignonne* et l'*Arcole* leur envoyèrent une bordée à mitraille et leur tuèrent beaucoup de monde. Bientôt leur déroute fut complète. Nous les poursuivions avec ardeur. Je suis convaincu que si en ce moment la garnison de Léogane eût fait une sortie, nous eussions obtenu un succès décisif. Malheureusement l'officier qui, depuis plusieurs mois, défendait si héroïquement cette ville venait d'être remplacé par un autre commandant, brave sans doute, mais arrivé récemment de France, et ne connaissant ni les localités, ni ce genre de guerre. L'ennemi cependant ne s'arrêtait pas; il fuyait dans toutes les directions, à travers les cotonniers et par des sentiers qui nous étaient inconnus. Je craignis qu'une plus longue poursuite ne nous entraînât dans quelque embuscade, et j'ordonnai de battre la retraite pour rallier nos gens. Dans cette chaude affaire, nous eûmes une vingtaine d'hommes tués; notre plus grande perte fut celle du brave enseigne de la *Mignonne*. Emporté par son courage, il se jeta dans un gros d'insurgés. Un cavalier lui fendit la tête d'un coup de sabre. Les blessés ne furent pas en proportion des morts. Nous n'en eûmes pas plus de cinq ou six. Avant d'effectuer mon retour à bord de la *Mignonne*, je fis établir les troupes dans la batterie d'où nous venions de débusquer les révoltés.

Il était à peu près cinq heures du soir lorsqu'un bateau du pays arriva à bord de la frégate, portant le général de brigade Lavallette. Cet officier-général était envoyé du Port-au-Prince pour diriger l'expédition que nous venions de terminer. Je lui en donnai tous les détails, et pour qu'il pût de ses propres yeux apprécier la situation, nous descendîmes dans la matinée du lendemain sur le point même où s'était opéré le débarquement. Il put juger, au nombre des cadavres ennemis restés sur le terrain, que la résistance avait été opiniâtre. Nous entrâmes dans la batterie, nous y prîmes une escorte et nous nous rendîmes en ville. Pendant la route, le général Lavallette, qui était bon juge en pareille matière, me répéta à diverses reprises : « C'est une brillante affaire, monsieur le commandant; vous venez de rendre un immense service à la colonie. En sauvant Léogane, vous avez sauvé Port-au-Prince. » Sa surprise fut extrême quand il vit le réduit où la garnison avait résisté aux assauts de masses énormes d'insurgés. Il donna à ces braves soldats les éloges que méritait si bien leur admirable conduite.

Accompagnés de notre escorte, nous reprîmes, toujours à pied, le chemin par lequel nous étions venus. Ce second trajet ne fut pas

aussi paisible que le premier. Les nègres étaient déjà postés dans les broussailles, ils firent feu sur nous; mais le général savait mieux que moi comment on éclaire une route. Il donna l'ordre aux soldats de l'escorte d'appuyer à droite et à gauche, et pendant que ses tirailleurs échangeaient à distance des coups de fusil avec les nègres, nous pûmes continuer notre entretien aussi tranquillement que si nous eussions cheminé en pays ami. Nous rentrâmes à bord de la frégate, et après le dîner le général Lavallette repartit pour Port-au-Prince. Il fallait ne pas perdre le fruit de ce premier avantage. Je me décidai donc à prolonger mon séjour sur la rade de Léogane. Déjà les insurgés étaient moins entreprenans; ils se bornaient à incendier les habitations de la plaine et ne gênaient plus les communications avec la ville. Leur nombre cependant ne cessait de s'accroître; on les voyait de loin s'exercer au maniement des armes, aux manœuvres d'infanterie, et défiler en corps considérables : tout faisait présager qu'ils ne tarderaient pas à reprendre l'offensive.

Près d'un mois s'était écoulé depuis le combat de Léogane, lorsque je reçus de l'amiral Latouche une lettre remplie des éloges les plus affectueux, à laquelle se trouvait jointe ma nomination au grade de capitaine de vaisseau. Le capitaine-général me conférait cette récompense à titre provisoire, en vertu des prérogatives extraordinaires dont il était investi. Ma nomination fut ratifiée le 4 mars 1803 par le premier consul, qui la fit insérer au *Moniteur* sans consulter et même sans prévenir le ministre de la marine : nouveau grief contre un homme qui ne possédait point déjà les sympathies de ce ministre !

En ce moment, l'amiral Latouche venait de quitter le Cap et d'arriver au Port-au-Prince sur le vaisseau le *Duguay-Trouin*. Il voulut me rappeler près de lui. La révolte grandissait partout et menaçait tous les points de l'île à la fois. La ville de Saint-Marc, située en regard de Léogane, sur le bord opposé de l'immense golfe de Port-au-Prince, était assiégée et près de succomber; elle ne pouvait être sauvée que par un prompt secours. Le général Boudet s'embarqua sur ma frégate avec un tel nombre de soldats, qu'il était impossible de passer de l'arrière à l'avant. Néanmoins au point du jour nous étions sous voiles, et le soir même nous jetions l'ancre à portée de pistolet de la plage qui borde la ville de Saint-Marc. Le débarquement fut effectué en un instant. Les révoltés prirent immédiatement la fuite. Nous n'eûmes donc qu'à renforcer la garnison d'une portion des troupes que nous avions amenées. Trois jours à peine après notre départ, nous étions de retour au Port-au-Prince. Ces expéditions rapides intimidaient les nègres, qui n'essayaient jamais de lutter contre nous que lorsqu'ils se trouvaient en forces très supérieures. Pour moi, cette courte mission est de-

meurée un des meilleurs souvenirs de ma carrière; elle me procura dans le général Boudet, pour lequel je professais déjà la plus profonde estime, un ami sincère et dévoué.

Les renforts que la France envoyait au secours de Saint-Domingue n'arrivaient jamais que par détachemens trop faibles pour combler les vides de notre armée. Dès leur débarquement, il fallait les mettre en campagne. L'ennemi n'ignorait pas que le climat combattait en sa faveur, que, pour vaincre ces vaillans soldats qui lui inspiraient tant de crainte, il suffisait de les obliger à s'exposer aux ardeurs du soleil ou à subir quelques heures de pluie. Quinze ou vingt jours suffisaient pour anéantir ces héroïques régimens, composés de jeunes gens sains, robustes, dont le courage éprouvé venait de porter la France au plus haut degré de gloire que nation militaire eût jamais connu. Quel était donc le mauvais génie qui présidait à ces envois de troupes arrivant constamment à Saint-Domingue dans la saison la plus insalubre? Pourquoi fractionner ces renforts au lieu de les expédier en masses imposantes? L'armée du général Leclerc n'était que de vingt-trois mille hommes; elle avait fait la conquête de la colonie dans l'espace de quelques mois, alors que Toussaint Louverture était entouré des régimens qu'il avait organisés et disciplinés. Ces corps réguliers n'existaient plus; on les avait désarmés et en partie détruits. Ainsi moins de difficultés à surmonter. Les déplorables combinaisons auxquelles on s'arrêta ont coûté à la France soixante-six mille soldats ou marins, l'élite de notre armée et de notre flotte! Une telle succession de fautes devait fatalement entraîner la perte de la colonie.

La ville de Saint-Marc était à peine délivrée que les insurgés investissaient la ville du Petit-Goave. Cette ville, ainsi que celle du Grand-Goave, qui en est voisine, est située dans le canal de la Goave, et distante d'une vingtaine de milles de Léogane. Dans les premiers temps de la colonisation, c'était là que résidait le gouvernement. Cette préférence était fondée sur la beauté et la sûreté du port, qui offre un bassin vaste, abrité de tous les vents, où la mer est toujours calme, le fond d'une qualité parfaite et assez considérable pour les plus grands vaisseaux. Des escadres pourraient sans inconvénient entreprendre dans ce port les plus sérieuses réparations. Les montagnes élevées qui s'avancent presque jusqu'au rivage étaient alors couvertes d'habitations d'un immense produit. La végétation, magnifique partout dans l'île de Saint-Domingue, étalait sur ce point une pompe inusitée et couvrait les sommets des mornes d'une verdure éternelle. La ville, bâtie sur un plateau, renfermée entre la montagne qui la serrait de près et le bord de la mer, n'avait pour toute défense qu'une citadelle dominée par les hauteurs voisines. Un de ces pitons, véritable pain de sucre, n'était

qu'à demi-portée de canon de la ville. On n'en pouvait gagner le sommet que par un sentier très étroit, tracé sur une pente excessivement rapide, qui ne pouvait livrer passage qu'à deux personnes de front. On y avait construit un fortin, auquel on avait donné le nom de Fort-Liberté et qu'on avait armé de quelques pièces d'artillerie. Les insurgés s'étaient emparés, je ne sais trop comment, de cette position redoutable, d'où ils lançaient des balles jusqu'au cœur de la ville. Heureusement, faute de munitions, ils devaient renoncer encore à l'usage des canons, mais ils pouvaient combler ce vide d'un instant à l'autre. Ma première pensée fut de les déloger d'un ouvrage dont la possession devait tôt ou tard les rendre maîtres de la place. Je me concertai à ce sujet avec le chef de bataillon mulâtre qui commandait la citadelle. La garnison devait marcher sur le Fort-Liberté, pendant qu'un simulacre de descente attirerait sur un autre point l'attention de l'ennemi et diviserait ses forces. Nos embarcations en effet n'eurent pas plus tôt débordé de la frégate, que les révoltés accoururent vers le point que cette fausse attaque semblait menacer. Nous les occupâmes assez longtemps pour que le commandant de la citadelle pût exécuter son entreprise sur le fort. S'il avait eu sous ses ordres des soldats français, il eût certainement réussi, mais il n'avait que des Polonais, des mulâtres et des nègres. Aux premiers coups de fusil, le désordre se mit dans sa troupe, et il n'eut rien de mieux à faire que de battre précipitamment en retraite. Ce coup de main manqué, il ne fallait pas songer à le renouveler. Je dus me borner à guerroyer sur la côte. La *Mignonne* était embossée à portée de voix du rivage. Les nègres venaient souvent nous défier et nous tirer des coups de fusil. Nous répondions par des coups de canon chargés à mitraille, qui avaient bientôt nettoyé la plage, et procuraient à la cavalerie de la garnison l'occasion de sortir pour faire du fourrage. Nous nous maintenions dans cette position depuis environ trois mois, lorsque deux vaisseaux français se présentèrent devant le Petit-Goave. Ils venaient de débarquer dans le sud de l'île de nouvelles troupes qu'ils avaient apportées de France, et, contrariés par les vents, ils s'étaient décidés à relâcher dans cet excellent port, pour se refaire des fatigues d'une longue traversée, avant d'essayer de gagner Port-au-Prince. L'arrivée de ces deux bâtimens intimida singulièrement les révoltés. Quelques expéditions heureuses accomplies par nos embarcations sur divers points de la côte leur causèrent une si grande terreur, que des détachemens entiers se sauvèrent dans les mornes en abandonnant leurs armes, et que la population de la ville, qui manquait de tout, put se répandre au dehors et se procurer, en fouillant les habitations environnantes, des provisions pour soutenir un nouveau siége.

Le séjour de ces deux vaisseaux dans le port du Petit-Goave fut trop court. Leur départ rendit la confiance aux insurgés, que nous vîmes revenir plus entreprenans que jamais. Ce qui ajouta encore à l'audace de l'ennemi, ce fut l'ordre funeste que je reçus de prendre à bord de ma frégate une compagnie de la garnison du Petit-Goave pour la transporter à Miragoane. Cette ville, éloignée de quelques lieues du Petit-Goave, est bien loin d'en avoir l'importance, et ne méritait pas qu'on diminuât pour elle les moyens de défense d'un des points les plus sérieusement menacés de la colonie. Je débarquai mes passagers sous voiles, car devant Miragoane de nombreux hauts-fonds bordent la côte, et la violence du vent n'eût point permis d'y tenir au mouillage. Quarante-huit heures après, j'avais repris mon poste dans le port du Petit-Goave. A l'instant même où j'arrivais, un côtre de l'état partait pour le Port-au-Prince, ayant un nègre pendu à chaque bout de vergue. L'équipage, presqu'entièrement composé de noirs, avait voulu se révolter, et le capitaine s'en était vengé par cette justice sommaire.

Ainsi la trahison nous environnait de toutes parts. Les hommes de couleur nous restèrent plus longtemps fidèles que les noirs. Le moment arriva enfin où il fallut se résoudre à ne plus compter sur eux. C'étaient là cependant les soldats qui formaient la majeure partie de nos garnisons, car c'étaient les seuls que la fièvre jaune épargnât. Dans la citadelle du Petit-Goave notamment, ils étaient de beaucoup les plus nombreux. Le commandant, mulâtre aussi, mais fidèle, eut la bizarre idée de passer une inspection de sa troupe sur l'esplanade, c'est-à-dire en dehors de la citadelle. On lui avait persuadé, m'assura-t-il depuis, que ce déploiement de ses forces répandrait la terreur parmi les insurgés. Les soldats blancs, suivant l'ordre habituel de bataille, prirent la tête de la troupe; mais à peine étaient-ils sortis des murs, que les soldats noirs et mulâtres fermèrent les portes derrière eux, coururent aux batteries dont les canons étaient chargés à mitraille et y mirent le feu. La confusion inséparable d'un pareil événement ne permit pas à nos soldats de faire la moindre résistance : ils se précipitèrent pêle-mêle avec les habitans vers la mer, pendant que les insurgés descendus des hauteurs se jetaient dans la ville.

Il était à peu près quatre heures du soir, lorsque j'entendis des cris tumultueux suivis de coups de canon partant de la citadelle. J'envoyai aussitôt toutes mes embarcations recueillir les malheureux qui s'étaient avancés dans l'eau jusqu'à la ceinture et sur lesquels les noirs dirigeaient une vive fusillade. Les lamentations des femmes, les pleurs des enfans, les gémissemens de tous ceux qui étaient encore incertains du sort de leur famille, nous navraient de douleur. Il fallait cependant faire trêve à nos sentimens de pitié

pour songer à la sûreté de la *Mignonne*. Nous n'avions pu prévoir une semblable catastrophe. Selon l'habitude des colonies, nous avions dévergué nos voiles pour ne pas les exposer inutilement aux intempéries, et nous les avions soigneusement renfermées dans les soutes. Les insurgés, qui voyaient notre position et qui nous savaient pour le moment incapables de nous mouvoir, s'étaient hâtés de traîner derrière la frégate deux obusiers qui nous auraient fort incommodés, si je n'eusse réussi, en virant sur notre embossure, à leur présenter le travers. Quelques coups de canon chargés à mitraille suffirent pour mettre les révoltés en fuite. Pendant ce temps, nous nous occupions de monter nos voiles sur le pont et de les enverguer: mais notre équipage était peu nombreux, et les canots qui parcouraient encore la côte pour y chercher quelques habitans ou des soldats attardés avaient emmené nos meilleurs hommes. La nuit survint avant que nous eussions pu remettre nos voiles en vergue, lever nos ancres, embarquer nos canots. La citadelle avait ouvert son feu sur nous, et, bien que les canonniers pointassent fort mal, ce feu n'était pas tout à fait à dédaigner. Cinq de nos hommes furent tués pendant qu'ils viraient au cabestan. Nous ripostions de notre mieux tout en nous hâtant d'achever nos dispositions d'appareillage. Du reste, il faisait calme plat, et la houle était trop forte en dehors de la rade pour que nous pussions nous faire remorquer par nos embarcations. Une partie de cette cruelle nuit se passa donc à échanger des coups de canon avec la citadelle. Les insurgés nous menaçaient de nous couler aussitôt que l'obscurité serait dissipée, et leurs vociférations ajoutaient à l'étrangeté de cette scène. Ce ne fut qu'à trois heures et demie du matin qu'il nous fut possible d'appareiller et de sortir du port à l'aide d'une très faible brise de terre.

Dès que nous fûmes hors de la portée des pièces de la citadelle, nous nous trouvâmes arrêtés par le calme, et ce ne fut que le troisième jour après notre départ que nous pûmes atteindre le mouillage du Port-au-Prince. Je rendis compte à l'amiral Latouche des événemens dont je venais d'être témoin, et je crus devoir insister sur la faute énorme qu'on avait commise en enlevant du Petit-Goave une compagnie qui faisait toute la force de la garnison. L'amiral avait trop l'expérience de la guerre que nous faisions depuis près de deux ans pour ne pas comprendre que, les défections et les maladies nous affaiblissant tous les jours, nous devions concentrer nos forces, et non les disséminer. Nulle part nous n'étions en état de tenir la campagne. Le Port-au-Prince même, chef-lieu du gouvernement, se trouvait cerné, et il n'y avait plus de sûreté en dehors des portes de la ville.

On paraissait regretter vivement la perte du Petit-Goave, quoique

ce ne fût pas une position stratégique de premier ordre. L'amiral Latouche m'entretint d'une expédition que l'on désirait faire pour en reprendre possession. Il supposait qu'avec cent soldats il serait possible de s'en emparer. Il ne connaissait pas les localités et les difficultés de cette entreprise. Aussi fut-il fort étonné lorsque je lui annonçai que mille hommes suffiraient à peine. Je lui remis, à ce sujet, un rapport très détaillé dans lequel j'exprimais des doutes sur la convenance d'une pareille expédition tentée avec des moyens aussi bornés que les nôtres; mais la résolution des autorités militaires était déjà prise. Le commandement des troupes fut confié au colonel Nétervood, premier aide de camp du général en chef, et neuf cents hommes d'élite furent embarqués sur un vaisseau de soixante-quatorze et sur la frégate la *Mignonne*. A ces troupes, qui formaient la garde même du général et la principale force de la garnison de Port-au-Prince, on adjoignit une foule de volontaires créoles qui s'offrirent pour prendre part à l'expédition. On embarqua aussi, — je rougis de le dire, — sur deux goëlettes qui nous furent adjointes, deux divisions de chiens achetées à grands frais à la Havane. Ces chiens étaient, assurait-on, de la race employée jadis par les conquérans espagnols pour suivre les Indiens à la piste. Chaque division se composait de soixante-quinze chiens, que l'on nourrissait avec de la chair de nègres, et qu'on rendait plus voraces encore en les affamant. C'est avec ces horribles auxiliaires que nous partîmes du Port-au-Prince. Le surlendemain, à la pointe du jour, nous donnions dans le havre du Petit-Goave. Nous y avions à peine laissé tomber l'ancre, que les insurgés mirent le feu à la ville; ils avaient déjà évacué la citadelle, après en avoir transporté l'artillerie et toutes les munitions au Fort-Liberté. Un conseil fut assemblé à bord du vaisseau.

Le long séjour que j'avais fait au Petit-Goave devait donner quelque poids à mon opinion. Je me crus donc obligé de l'exprimer sans réserve. Suivant moi, l'ennemi, dans la position qu'il occupait, était inexpugnable. L'y attaquer était une témérité insigne, et une témérité sans but, puisque la ville venait d'être réduite en cendres. Il valait cent fois mieux repartir immédiatement pour le Port-au-Prince, qu'on avait imprudemment dégarni de ses meilleures troupes. Mes objections furent écoutées avec une grande défaveur : on ne voulait pas se retirer sans avoir combattu. Les créoles surtout taxaient mes conseils de timidité excessive: ils prétendaient mieux connaître que moi les abords du Fort-Liberté, et indiquaient des sentiers qu'il serait aisé de gravir. Aucune de mes objections à ce fatal projet ne fut écoutée. On ne me demanda plus que de fixer le point du débarquement : je promis d'en choisir un à portée de pistolet de la frégate, et où les troupes seraient complétement à l'abri du feu

de l'artillerie ennemie. En effet, la descente s'opéra sans qu'un seul de nos soldats fût blessé. On partagea les troupes en différentes colonnes qui devaient être guidées par des volontaires. Le vaisseau et la frégate firent un feu roulant pour déblayer les passages, et ne cessèrent de tirer que lorsque les divisions se mirent en mouvement. Un funeste pressentiment assiégeait mon esprit. J'avais par précaution fait armer en guerre toutes mes embarcations et prescrit aux officiers qui les commandaient de ne les quitter sous aucun prétexte. Je prévoyais que ces canots nous seraient nécessaires, si nous étions repoussés. Jusque-là, l'ennemi s'était borné à tirer sur le vaisseau et sur la frégate; ses boulets nous dépassaient de beaucoup sans jamais nous atteindre. Nos soldats marchèrent à l'assaut avec leur intrépidité ordinaire : ils gravirent la moitié du pic sans éprouver d'autre résistance que celle de quelques tirailleurs embusqués dans les buissons; mais bientôt il fallut s'engager dans des sentiers étroits qui ne livraient passage qu'à un seul homme. Couverts par les parapets du fort, les révoltés tiraient avec une justesse effrayante. Dès qu'un de nos soldats se présentait pour franchir le défilé, il tombait atteint par une balle. Néanmoins, à force de persévérance et de courage, on arriva jusqu'au bord du fossé qui entourait le fort. Les insurgés avaient rempli ce fossé des cannes qu'on fait sécher au sortir du pressoir, et qui, sous le nom de *bagasse,* sont le seul combustible employé dans les sucreries; ils y mirent le feu. En un instant, le fossé fut en flammes, et un brasier formidable sépara nos soldats de l'ennemi. La mitraille et les balles fauchèrent tout ce qui ne se mit point à couvert. On dut se décider à faire une prompte retraite. Le nombre des blessés était fort considérable, et ces chiens qui ne devaient dévorer que les nègres se jetaient indistinctement sur tout homme à terre, que cet homme fût noir ou blanc. Tous les officiers sans exception avaient été atteints. Le colonel Nétervood avait reçu un biscaïen dans l'aine. Les insurgés sortirent de leur nid d'aigle, et se mirent à la poursuite de nos troupes. Ce ne fut plus qu'une déroute générale. Tous ceux qui purent échapper aux coups des révoltés se précipitèrent vers nos embarcations. Les deux officiers auxquels j'avais recommandé si positivement de ne pas s'éloigner des canots n'avaient pu contenir leur ardeur; ils étaient allés se mêler aux combattans et avaient reçu tous les deux une blessure mortelle. Les braves marins qui les avaient suivis ne voulurent pas les laisser tomber entre les mains des noirs : ils les emportèrent sous une grêle de balles jusqu'à la chaloupe. Grâce à la position de la frégate, mouillée près de terre, l'embarquement de nos nombreux blessés fut singulièrement facilité. Les premiers canots qui revinrent à bord m'apportèrent mes deux officiers et deux aspirans également atteints par le feu de l'en-

nemi. Je n'eus pas le courage de leur reprocher leur désobéissance : ils en étaient, hélas! assez sévèrement punis. Les deux officiers moururent dans des souffrances atroces, l'un cette nuit même, l'autre trois jours après. La perte de la frégate fut de vingt et un hommes; celle du vaisseau atteignit à peu près le même chiffre.

J'avais fait dresser des cadres dans toutes les parties du bâtiment où l'on en pouvait placer, sans en excepter ma chambre, dans laquelle je voulus installer le brave et malheureux colonel Nétervood. Toute la batterie et l'entre-pont étaient encombrés des victimes de ce désastreux combat. Lorsque le colonel fut transporté à bord, il me tendit affectueusement la main et serra la mienne avec force sans proférer une seule parole. Il ne laissa échapper aucune plainte et ne cessa pas un instant d'être calme et résigné; il n'ignorait pas cependant que sa blessure était mortelle, et qu'il allait être séparé à jamais d'une jeune personne qu'il idolâtrait, à laquelle il devait s'unir à son retour au Port-au-Prince. Triste et dernière faveur du ciel! il vécut assez de temps pour lui donner son nom, et eut la consolation de l'épouser avant de mourir.

Il ne fallut pas moins de toute la nuit pour nous reconnaître au milieu de ce désordre et faire nos préparatifs de départ. Le vaisseau, plus éloigné de terre, avait reçu tous les hommes valides: tous les blessés étaient à bord de ma frégate. Outre les marins, nous avions perdu trois cent cinquante soldats. Dès le point du jour cependant, le Fort-Liberté tirait sur nous; le vaisseau riposta et bientôt éteignit son feu. Les boulets ennemis ne nous firent d'ailleurs d'autre mal que de nous couper quelques manœuvres. A peine la brise se fut-elle élevée, que je mis sous voiles pour le Port-au-Prince, où j'arrivai le lendemain dans la matinée. J'allai aussitôt rendre compte à l'amiral du triste résultat de notre expédition. L'amiral pensa qu'il fallait cacher au public ce douloureux événement pour ne pas ajouter au découragement qui commençait à gagner les plus fermes esprits. Il me prescrivit de ne débarquer les blessés que pendant la nuit. Cette précaution ne retarda la connaissance de notre irréparable échec que de quelques heures. La consternation fut profonde; ce fut à qui se hâterait de fuir un pays que ce dernier revers allait peut-être livrer aux vengeances d'un ennemi implacable. Les plus présomptueux sentirent que désormais on ne pouvait plus se maintenir à Saint-Domingue qu'en réclamant de nouveaux secours de la métropole. Afin d'obtenir ces secours le plus promptement possible, on résolut d'envoyer en France sur ma frégate une commission composée d'un général de brigade, d'un intendant militaire, et de deux officiers supérieurs appartenant au génie et à l'artillerie. Dans cette commission, je dus représenter la marine. L'amiral Latouche m'avait sou-

vent entretenu de la nécessité d'une semblable mission : il joignit à des instructions très détaillées une lettre pour le premier consul, qu'il me remit sous cachet volant. Cette lettre, qui devait me servir d'introduction auprès du chef de l'état, était conçue dans des termes très flatteurs pour moi. L'amiral disait au premier consul : « Ce jeune officier, qui a fait toute la guerre de Saint-Domingue avec autant de zèle que de dévouement, n'a rien à demander. Il vient tout récemment d'obtenir le grade de capitaine de vaisseau. Veuillez le questionner, et ayez une entière confiance dans ses réponses. Personne mieux que lui ne peut vous donner des renseignemens exacts sur tout ce qui s'est passé dans la colonie. »

La tâche délicate qui m'était confiée allait m'obliger à des révélations fâcheuses. J'aurais à retracer les déplorables conséquences du système sauvage qu'on avait adopté à Saint-Domingue ; je ne pourrais dissimuler ni les cruautés inutiles qui avaient exaspéré la population ni la fatale tolérance qui avait encouragé les plus odieux excès. Le passé appelait sans doute de justes reproches, mais le présent était plus triste et plus déplorable encore. Le désordre était à son comble. On s'étourdissait sur l'avenir en se livrant à des plaisirs qui étaient une insulte à la misère publique, et pendant ce temps les révoltés venaient égorger les habitans aux portes de la ville. La confiance de l'amiral Latouche me préparait ainsi de nombreuses et puissantes inimitiés : mais la pénible mission dont il m'avait investi, et que j'aurais remplie sans passion comme sans faiblesse, devait m'être épargnée. Le sort me réservait une épreuve bien autrement pénible, la plus poignante qu'un homme de cœur puisse subir.

III.

Nous étions à la veille de notre départ, lorsque deux corvettes chargées de troupes arrivèrent au Port-au-Prince. Ces bâtimens avaient fait une courte traversée, et les nouvelles qu'ils apportaient d'Europe étaient satisfaisantes. Tout donnait à penser que la paix serait maintenue. Sur ces indices, l'amiral m'ordonna de déposer à terre l'artillerie des gaillards de ma frégate, six canons de la batterie et presque toutes nos munitions de guerre. Je ne conservai à bord que huit cents livres de poudre pour faire des signaux en cas de besoin. Les hommes valides de mon équipage furent débarqués et remplacés par un nombre égal de convalescens. Malgré ma vénération profonde pour l'amiral, je réclamai vivement contre une mesure qui mettait ma frégate hors d'état de réprimer une insulte. L'amiral me répondit que nous étions en paix avec toutes les puissances maritimes, qu'il y avait d'ailleurs nécessité de mettre la ville

de Port-au-Prince à l'abri d'un coup de main, et que cette considération devait primer toutes les autres. Je n'avais plus qu'à me résigner. Le 24 avril 1803, après avoir touché au Cap pour y recueillir de nouveaux documens sur l'effectif réel des troupes et sur le chiffre de nos pertes, nous débarquâmes à l'est de la Caye-d'Argent, circonstance des plus favorables pour nous assurer une courte traversée, puis nous cinglâmes vers Brest sans avoir le moindre pressentiment du sort qui nous attendait.

Aux atterrages des côtes de France, nous trouvâmes de gros vents de sud-ouest accompagnés d'une brume excessivement épaisse. Dans une éclaircie qui ne dura que quelques heures, deux navires suédois passèrent assez près de nous pour que le général Arthur, notre passager, qui parlait avec facilité l'allemand, pût les interroger sur la situation politique de l'Europe. Les réponses de ces bâtimens ne pouvaient nous inspirer qu'une sécurité complète. Le lendemain, 28 mai 1803, à quatre heures du matin, notre sillage était de dix ou onze nœuds à l'heure; la sonde nous plaçait à neuf lieues environ des côtes de Bretagne, lorsqu'on me prévint qu'on apercevait un vaisseau courant de manière à croiser notre route. Vu à travers la brume, ce bâtiment, déjà très rapproché, avait l'apparence d'une montagne. Ma première pensée fut que nous avions devant nous un vaisseau français sortant de Brest, mais quelques instans après nous distinguâmes quinze vaisseaux rangés en ligne de bataille. Cette armée navale ne pouvait appartenir qu'aux Anglais. Je jugeai prudent de serrer le vent et de m'écarter de ces voiles suspectes. J'avais à peine exécuté ce mouvement, que deux vaisseaux, celui de tête et celui de queue, se mirent à ma poursuite en larguant des ris et en augmentant leur voilure. Depuis deux heures, ces navires nous chassaient sans nous approcher, et je me croyais déjà certain de leur échapper, lorsqu'un seizième vaisseau parut devant nous, courant à contre-bord, sous ses quatre voiles majeures, deux ris dans les huniers. Il ne me semblait pas impossible d'en passer au vent à bonne distance, et notre salut dépendant du succès de cette manœuvre, je portai toute la voilure que permettait la mâture de la frégate. La mer était fort grosse. Dans un coup de tangage, j'entendis craquer le grand mât, qui, pendant toute la traversée, n'avait cessé de m'inspirer des inquiétudes. Il fallut me résoudre à carguer la grande voile. En ce moment, le vent passa au nord-ouest, la brume se dissipa comme par enchantement : le vaisseau qui était devant nous répondait aux signaux des deux autres, et quelques minutes après ouvrait à grande portée son feu sur la frégate. Nous ripostions de notre mieux, mais sans beaucoup d'effet. Je pouvais alors, grâce à l'éclaircie, bien juger de notre position. Derrière moi se trouvait à une assez grande distance le gros de l'armée anglaise;

puis, me serrant de plus près, mais sous le vent encore, les deux vaisseaux qui m'avaient poursuivi les premiers, et que j'ai su plus tard être le *Minotaur* et le *Thunderer;* au vent, plusieurs navires ayant toute l'apparence de frégates, et enfin, de l'avant, coupant obliquement la route que je suivais, le vaisseau l'*Albion*. Nous étions cernés de toutes parts. Il ne nous restait plus d'autre chance de salut que de forcer le passage en arrière de l'*Albion*. Je voulais arriver brusquement vent arrière, passer à poupe de ce vaisseau, lui lâcher toute ma volée, faire hisser les bonnettes, et, s'il le fallait, rester seul à la barre pour gouverner la frégate. Cette résolution, avec un équipage plus valide et mieux trempé, eût sans doute réussi. Nous n'avions que neuf lieues à parcourir pour nous trouver sous la protection des forts ou des rochers de la côte de Bretagne. Quels brisans ne m'eussent en ce moment paru préférables à la perspective de la captivité! Malheureusement on sait avec quels hommes on m'avait renvoyé en France : des conscrits, des malades, des convalescens!

Lorsque je fis ralinguer mes voiles de l'arrière pour rendre mon arrivée plus prompte, le feu de l'*Albion*, qui n'était plus qu'à quelques encâblures, augmenta de vivacité; plusieurs boulets percèrent la muraille de la frégate, ou ricochèrent sur le pont. Les marins employés à la manœuvre des vergues éprouvèrent l'émotion de gens peu habitués à un salut semblable; ils abandonnèrent les voiles, qui, par le seul effet de la brise, s'orientèrent de façon à contrarier l'effet du gouvernail. La frégate, tout en augmentant son sillage, ne put faire qu'une abatée insuffisante; elle portait son beaupré dans les grands haubans du vaisseau, et il ne lui restait plus assez d'espace pour continuer son évolution. Force nous fut de revenir au vent pour éviter un abordage dont les suites n'étaient à redouter que pour la *Mignonne*. Nos poudres étaient épuisées. L'*Albion* avait pris les mêmes amures que nous et continuait son feu; le *Minotaur* parvenu dans notre hanche du vent, le *Thunderer* se tenant dans nos eaux, tiraient également sur la frégate. Je cédai au destin et donnai l'ordre d'amener le pavillon. Quand on a traversé une seule fois cette cruelle épreuve, je ne sais comment on peut avoir le courage de s'y soumettre encore. Pour moi, je le déclare, la mort ne me paraîtrait rien auprès de l'angoisse d'un pareil moment. Il semble que tout s'écroule autour de vous, et que c'est à peine si l'honneur vous reste. Boabdil n'a jamais pleuré son royaume avec les larmes de sang que m'a coûtées la perte de ma frégate.

La *Mignonne* fut amarinée par les trois vaisseaux. Les officiers qui vinrent en prendre possession affirmaient que nous n'étions pas en guerre, que l'armée anglaise avait seulement reçu l'ordre d'arrêter les bâtimens français jusqu'à ce que les deux nations se fussent

entendues. Le fait est que la guerre était déclarée depuis dix jours; mais les escadres britanniques étaient prévenues du moment où elles devaient ouvrir les hostilités avant même que lord Whitworth eût demandé et obtenu ses passeports. C'est ainsi que la plupart des bâtimens expédiés de Saint-Domingue avec des effectifs réduits tombèrent entre les mains d'un ennemi trop prévoyant pour ne pas s'exposer à être quelquefois déloyal. Un vaisseau, sept frégates, deux corvettes et un lougre furent capturés du 28 mai au 30 novembre 1803.

J'avais souvent entendu citer la discipline de la marine anglaise : si j'avais dû en juger par ce qui se passa dans cette circonstance à bord de la *Mignonne*, il m'en serait resté une bien triste idée. Nous fûmes indignement dépouillés. Les officiers se livrèrent les premiers au plus honteux pillage. Les meubles de ma chambre furent brisés, les armoires enfoncées, et je vis ma cave mise à contribution séance tenante. On ne se donnait même pas la peine de déboucher les bouteilles; on en faisait tout simplement sauter les goulots. Pendant ce temps, les canotiers s'enivraient de leur côté à la cambuse. Faut-il l'avouer? cette indigne conduite fut une consolation pour moi. Je me sentis heureux d'avoir le droit de mépriser mes vainqueurs, et de pouvoir garder contre eux au fond du cœur de nouveaux motifs de haine. Voilà où nous en étions en 1803. *French dogs* et *chiens d'Anglais* n'étaient pas de vains mots. Nous avions les uns pour les autres une horreur profonde, et nous nous serions dévorés, si sept lieues de mer n'eussent coulé entre nous. Quand de pareilles passions ont pu se calmer, sinon s'éteindre complètement, qui oserait encourir la responsabilité de les rallumer?

Je fus transporté à bord du vaisseau le *Minotaur*. Le capitaine Mansfield, qui le commandait, vint me recevoir au haut de l'escalier. Il m'adressa cette phrase banale : *fortune de guerre,* à laquelle je répondis par cette autre, non moins vraie : *malheur aux vaincus!* J'en faisais en effet la triste expérience. En passant de ma frégate à bord du vaisseau, j'avais été inondé par une lame qui avait failli engloutir le canot qui me portait. De tout ce que je possédais, je n'avais sauvé qu'une très petite malle que mon domestique avait eu l'adresse de soustraire à la rapacité des spoliateurs. Cette malle ne contenait que quelque argent et des papiers. Le capitaine Mansfield s'étonna de la modicité de mon bagage. Il envoya un officier, accompagné de mon domestique, à bord de la frégate pour y prendre mes effets; mais on ne retrouva plus que quelques-uns de mes vêtemens à demi lacérés. Mon linge, mon argenterie, ma vaisselle, tout avait disparu. Une visite fut faite dans les sacs des matelots du *Minotaur*. On retrouva ainsi deux chandeliers qui m'avaient ap-

partenu. Je ne fus pas moins révolté de la justice anglaise que du délit qu'on se crut obligé de punir. Le pauvre diable dans le sac duquel on avait trouvé cette preuve incontestable de pillage reçut cent coups de corde sur le dos. On voulut me persuader que, si je n'avais été amariné que par un seul vaisseau, je n'aurais rien perdu; ces excuses me touchèrent peu : j'étais plus affligé de ma captivité que de mes pertes, et ma seule préoccupation était de pouvoir prendre bientôt ma revanche.

Le soir, la brume s'était dissipée; l'armée anglaise naviguait formée en ligne de bataille. La *Mignonne* longea cette ligne, et fut saluée des hourras de tous les vaisseaux, comme si cette capture d'une frégate par une escadre eût été un grand fait d'armes! Après une croisière de huit jours devant Brest, le *Minotaur* et la *Mignonne* se dirigèrent vers les côtes d'Angleterre. Le lendemain du jour où nous nous étions séparés de l'armée, je passai avec tous les hommes de mon équipage du vaisseau sur la frégate. Le *Minotaur* fit route pour rejoindre l'escadre du blocus, et la *Mignonne* mit le cap sur Plymouth. Je trouvai à bord de ce bâtiment, qu'il ne m'était plus permis d'appeler le mien, le brave général Arthur et les autres membres de la commission qu'on avait jugé inutile de déplacer. Notre nombre était à peu près égal à celui des matelots dont on avait composé l'équipage de la prise. Bien que ces Anglais fussent tous armés de pied en cap, qu'ils portassent à la ceinture sabre et pistolets, leur état d'ivresse eût favorisé notre révolte. La route que nous avions suivie nous avait rapprochés des côtes de France, nous n'en étions plus qu'à quatre lieues : deux heures pouvaient nous y conduire. Quant à moi, le succès ne me paraissait pas douteux; mais pour réussir il fallait de l'accord entre nous, il fallait surtout prendre une prompte décision. Malheureusement on ne raisonne pas avec la peur. Plusieurs des nôtres ne voyaient que le danger de l'entreprise, sans réfléchir aux avantages qui en résulteraient pour nous. La tiédeur des uns, le manque d'énergie des autres firent avorter un projet qui eût fait de notre liberté l'honorable récompense de notre courage. Dans cette occasion, j'ai vivement regretté les marins dévoués que la fièvre jaune et le feu de l'ennemi m'avaient enlevés dans le cours de cette funeste campagne. Ceux-là m'auraient sans doute permis d'accomplir mon dessein.

Quelques heures après que la frégate eut jeté l'ancre sur la rade de Plymouth, on nous transporta à bord du vaisseau le *Bienfaisant*, disposé en ponton. Ce bâtiment était échoué sur un plateau de vase presque liquide, qui l'environnait de toutes parts jusqu'à deux milles au moins de distance, et sur lequel il ne trouvait d'eau pour flotter qu'à marée haute. En arrivant à ce triste dépôt des prison-

niers, nous y trouvâmes beaucoup de nos compatriotes provenant des navires français nouvellement capturés. On ne saurait s'imaginer l'horreur d'une semblable prison. Il n'appartenait qu'aux passions haineuses de cette époque de transformer en cachots des vaisseaux en ruine dont tout concourait à faire des foyers affreux d'infection. C'est là que tant de braves que la fortune avait trahis, et qui eussent mérité les égards d'un ennemi généreux, sont venus expirer dans de lentes tortures. Mon arrivée à bord de ce ponton, si improprement nommé le *Bienfaisant*, fit une grande sensation parmi les quatre ou cinq cents Français qui nous y avaient précédés. Tous me témoignèrent un vif intérêt, et, je l'avoue, je fus très sensible aux égards que ces malheureux compagnons d'infortune eurent pour moi. Je n'avais d'autre lit que le pont, d'autre couverture que mon manteau, dont fort heureusement on ne m'avait pas dépouillé. Mes pauvres compatriotes oubliaient leurs misères pour compatir aux miennes. Manquant déjà d'espace, ils se serraient encore pour que je ne fusse pas confondu avec les matelots. Ces attentions me pénétraient de reconnaissance. Depuis quatre jours, j'étais à bord du *Bienfaisant*, lorsqu'un capitaine de vaisseau anglais vint me faire des excuses sur l'indigne traitement qu'on me faisait subir. Il me dit qu'on n'attendait que des ordres de Londres pour apporter un changement convenable dans ma position. J'avais trop de fierté pour me plaindre; je me bornai à répéter la phrase du capitaine du *Minotaur : Fortune de guerre!* A l'issue de cette visite, la dunette du ponton fut mise à ma disposition pour moi et mon état-major, et on me laissa la faculté d'envoyer chaque matin mon domestique à terre chercher des provisions. Enfin, au bout de quinze jours, un canot vint me prendre et me conduisit à Plymouth, où je fus réuni au général Arthur, déjà installé à l'auberge du *Globe*. On nous fit signer l'engagement de ne point sortir, et, je dois le dire, nous tînmes scrupuleusement notre promesse, d'autant mieux qu'on avait pris soin de placer deux factionnaires à notre porte.

Bientôt après le général Arthur partit pour les eaux de Bath. Je restai seul exposé aux avanies que le trop fameux capitaine Cotgrave, chargé de la police des prisonniers de guerre, prodiguait à nos compatriotes. Mon énergie ne me fut pas dans cette circonstance inutile. N'osant employer la violence, on recula devant ma fermeté, et, au lieu de me conduire dans une nouvelle prison, on me dirigea sur la ville de Tavistock, où je fus autorisé à résider comme prisonnier sur parole. Tous les commissaires des prisonniers ne se ressemblaient pas. Les Anglais avaient placé leurs cerbères à la porte de leurs pontons. Le commissaire de Tavistock, M. Bennet, vint me recevoir à ma descente de voiture. Il me fit les offres les plus aima-

bles de service, me proposant à la fois sa table et son logement. Je le remerciai, mais je fus touché d'une politesse qui contrastait si étrangement avec les procédés du capitaine Cotgrave. Je crois bien que cet accueil et ces égards avaient été un peu provoqués par une recommandation du chef du *Transport-Office*, M. George Ruppert, à qui M. Otto avait bien voulu écrire en ma faveur à la sollicitation de mon frère. Quoi qu'il en soit, je trouvai chez M. Bennet les meilleures dispositions. Il se souvenait qu'à une autre époque mon frère, tombé, lui aussi, entre les mains des Anglais, avait été pendant vingt-sept mois commis à sa surveillance. Il m'entretenait des souvenirs que son prisonnier lui avait laissés, et je lui savais gré de la complaisance avec laquelle il s'étendait sur ce sujet. Il est si doux d'entendre faire l'éloge de ceux qu'on aime! Néanmoins je ne me consolais pas de ma captivité, et je me demandais souvent quand j'en verrais le terme.

Cette incertitude avait quelque chose de si pénible, que je me décidai à écrire à M. Ruppert pour le remercier de l'appui qu'il avait bien voulu m'accorder et lui exprimer mon vif désir de rentrer en France. Je comptais peu sur le succès de cette démarche. A mon grand étonnement, peu de jours après l'envoi de ma lettre, je reçus une réponse très polie et bien plus favorable que je n'aurais osé l'espérer. On me proposait de m'expédier pour Paris avec un projet de cartel d'échange. La seule condition qu'on m'imposât était de ne pas prendre de service avant qu'un officier anglais de mon grade eût été libéré par la France. Dans le cas où cette condition n'aurait pas l'agrément de mon gouvernement, je promettais de revenir me constituer prisonnier en Angleterre. J'acceptai cette mission avec les engagemens qu'on réclamait de moi, et je partis immédiatement pour Londres. M. Ruppert m'y reçut avec toutes les démonstrations d'une extrême bienveillance, et quelques heures après je foulais le sol chéri loin duquel la vie eût été pour moi un supplice.

Je n'étais point par malheur au bout de mes épreuves. Je me retrouvais en France, il est vrai, mais j'avais à obtenir mon échange, et je ne pouvais compter, pour la prompte conclusion de cette affaire, sur beaucoup d'empressement de la part du ministre Decrès. Un rapport fut cependant soumis au premier consul, qui mit au bas l'annotation suivante : *envoyer un colonel hanovrien*. Le gouvernement anglais se refusant à reconnaître les prisonniers hanovriens comme sujets britanniques, il fallut proposer au chef de l'état un nouvel échange. Le colonel Vigoureux sollicitait l'autorisation de se rendre en Angleterre pour y subir l'amputation d'une jambe : le premier consul, en accédant à sa demande, le désigna pour me remplacer; mais les Anglais s'empressèrent de faire connaître que cet

officier supérieur ne figurait plus sur les cadres de l'armée. Le colonel Crawfort, qui résidait dans le midi de la France, le colonel Macnimara, qui résidait à Paris, ne furent pas davantage agréés. A chaque nouvelle décision, le ministre me faisait annoncer par écrit que, malgré les dénégations du gouvernement britannique, mon échange était définitivement consommé, et que j'étais libre de servir activement. Peut-être aurais-je pu, avec moins de scrupules, me considérer en effet comme dégagé de ma parole, et c'était l'opinion de quelques-uns de mes amis; mais ma conscience ne pouvait me tromper : elle me disait que j'avais contracté une obligation d'honneur, et qu'il n'y avait point de milieu entre une félonie et le respect absolu de mon serment.

J'étais bien malheureux cependant, bien avide de prendre part à cette nouvelle guerre, qui pouvait recevoir d'un gouvernement énergique une impulsion décisive. L'arrivée de l'amiral Latouche à Paris ranima mes espérances. Je savais que je pouvais compter sur son appui. Il venait d'être nommé vice-amiral et d'obtenir le commandement de l'armée navale qui se rassemblait à Toulon. Il me proposa d'être à la fois son chef d'état-major et son capitaine de pavillon. Je lui expliquai ma position et mis sous ses yeux les lettres ministérielles qui m'avaient été adressées : il prit le parti de me présenter lui-même au ministre. Cette démarche déchira le voile que jusque-là j'avais eu sur les yeux. Je vis d'où partaient toutes ces propositions d'échanges inacceptables, et à qui je devais attribuer les délais qui m'avaient enchaîné. L'amiral Decrès détestait dans l'amiral Latouche son successeur probable. J'avais donc un double titre à ses ressentimens : l'audace avec laquelle j'avais affronté son orgueil et l'affection que me portait un rival odieux. A la demande que lui fit l'amiral Latouche de me désigner pour le double poste auquel m'appelait sa confiance, il répondit sèchement que mon échange n'était pas encore ratifié, et qu'il laissait à ma conscience le soin de décider si je pouvais, dans cette position, accepter un commandement. Je lui rappelai les lettres qui m'avaient été adressées, et qui toutes portaient sa signature. « Ce sont, me dit-il, des lettres de bureau insuffisantes pour vous dégager de la parole que vous avez donnée. — Puisqu'il en est ainsi, lui répondis-je, puisque mon honneur ne me permet pas d'accéder au désir de l'amiral Latouche, puisqu'aucun prisonnier n'a pu être jusqu'ici agréé par le gouvernement britannique, j'ose vous demander l'autorisation d'accomplir mon serment jusqu'au bout et de retourner en Angleterre. — Cela ne se pourrait qu'avec la permission du premier consul, et je suis certain qu'il ne le voudra pas. — Alors, monsieur le ministre, envoyez-moi à Brest. Là, il me sera possible de

me constituer prisonnier sur un des vaisseaux anglais qui croisent devant le port. Une captivité complète me sera moins dure et sera en même temps plus honorable que cette longue inaction qu'on finirait par croire volontaire. — Je ne vous conseille pas, répliqua froidement le ministre, de commettre une pareille imprudence. Si vous preniez ce parti, vous ne pourriez de votre vie revenir en France; vous seriez considéré comme ayant passé à l'ennemi. »

C'est ainsi que s'écoulèrent cinq des plus belles années de ma vie, celles où j'avais le plus de séve et d'ardeur, où j'aurais pu rendre le plus de services à mon pays, où j'aurais eu le plus de chances de me faire un nom. Je n'y puis songer encore sans un amer regret. Le 12 août 1804, l'amiral Latouche m'écrivait de Toulon une nouvelle lettre pour me rappeler nos projets. Il venait de s'adresser directement au premier consul, afin de l'intéresser personnellement à mon échange. Cette preuve si touchante d'affection me dédommageait de toutes mes peines; mais ma joie devait être de courte durée. La lettre de l'amiral Laouche n'avait précédé sa mort que de huit jours. Cette perte fut pour moi le plus grand des malheurs; la France aurait pu y voir l'arrêt du destin. La fatalité condamnait encore une fois notre marine. Bruix n'avait plus qu'une étincelle de vie, Linois était absent, Martin consumait dans le service ingrat des ports les restes de son activité, Villaret-Joyeuse gouvernait la Martinique, Truguet végétait dans la disgrâce, et l'on venait à peine de distinguer Missiessy. Seul en 1803, Latouche-Tréville était en position de seconder les desseins du premier consul; il avait sa confiance, et, je puis l'affirmer, il eût prouvé qu'il la méritait. Ainsi donc, au moment où la guerre se rallumait plus acharnée qu'en 93, nous avions à la tête de nos armées de terre un grand capitaine, d'habiles généraux; mais le seul amiral qui pût mener notre flotte à la victoire, la mort venait de nous le ravir. Latouche-Tréville avait succombé aux suites de ces fièvres malignes qui pendant près de deux ans minèrent sa robuste santé sur la rade du Cap et sur celle de Port-au-Prince. Saint-Domingue avait préparé Trafalgar.

E. Jurien de La Gravière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1858.

Les grands incidens de la vie intérieure d'un peuple prennent ordinairement la forme de spectacles publics, et c'est par cette apparence extérieure qu'ils saisissent toujours l'imagination du grand nombre. Tels sont surtout ces imposans rassemblemens de troupes périodiquement réunies pour l'instruction de l'armée, ces camps pacifiques qui sont devenus une sorte d'institution militaire. L'année dernière, le camp de Châlons, dans sa nouveauté, avait vivement intéressé la curiosité. Cet empressement de curiosité semble s'être un peu calmé cette année. Nous n'avons point, pour notre part, de jugement à émettre sur les travaux et les manœuvres accomplis par le camp qui vient de se dissoudre. Ces scènes militaires, qui échappent d'ailleurs à notre compétence, ne nous sont connues que par les bulletins du *Moniteur*. Des bulletins, nous ne pouvons apprécier que le style, et si de pareils documens étaient du domaine de la critique, nous oserions dire qu'en général la littérature des bulletins de cette année a été trouvée trop fleurie; mais si notre ignorance ne nous permet point de juger la valeur technique des manœuvres de Châlons, et s'il est puéril de débattre en pareille matière le goût et l'adresse littéraires des historiographes, nous n'hésiterons point à exprimer le profond sentiment que nous inspire le caractère national et politique de ces travaux et de ces fêtes de notre armée. Il nous est impossible de voir sans attendrissement des troupes françaises rassemblées, car l'armée est chez nous l'expression la plus vivante de l'abnégation et de la générosité du peuple. La France a eu sans doute de grands généraux, de savans et braves officiers; mais sa vraie supériorité militaire n'est point dans ses états-majors: elle est dans l'élément populaire de ses troupes, dans l'esprit et l'élan de ses soldats. Or y a-t-il rien de plus touchant que les sacrifices au prix desquels ces enfans du peuple conquièrent et conservent à la France sa puissance et sa gloire militaire? Nos victoires, on l'a vu dans la dernière guerre,

sont bien plus souvent des victoires de soldats que des victoires de généraux, et ce sont ceux auxquels sont à peu près interdits les profits de la guerre qui en supportent toutes les charges avec une infatigable patience, avec un héroïque désintéressement. Quelle est cette influence mystérieuse qui enracine de préférence au cœur du peuple, au sein des populations qui ne vivent que du travail, et qui n'ont pour ainsi dire dans l'histoire ni passé ni lendemain, le sentiment exalté du patriotisme? Pourquoi un succès national a-t-il son plus vif retentissement dans ces modestes foyers sur lesquels pèsent sans compensation tous les maux de la guerre? Plus d'une fois, pendant la campagne de Crimée, on a pu juger, au milieu de notre spirituelle et vaillante population parisienne, de la spontanéité du patriotisme au sein du peuple. Les jours de bulletins victorieux, tandis que, dans les quartiers aristocratiques, on laissait traduire aux lampions officiels la satisfaction publique, il fallait aller voir dans les rues populeuses resplendir la joyeuse fierté plébéienne aux fenêtres des logemens d'ouvriers. Expliquera qui voudra le sublime mystère du patriotisme guerrier des masses; comment pourrait-on en voir les manifestations sans être pénétré d'un amour profond pour le peuple? Ce sentiment, auquel il est impossible de se soustraire pendant les perplexités de la guerre, nous l'éprouvons aussi naturellement pendant la paix, à la vue de ces camps où le peuple-soldat sacrifie les plus belles années de la jeunesse et du travail à l'intérêt national de son éducation militaire.

Nous avions été trompés, il y a quinze jours, sur les tendances économiques du gouvernement par un journal qui, prenant à tort le ton et l'autorité d'un organe officiel, avait annoncé le rétablissement de l'échelle mobile et le retour au système protecteur en matière d'alimentation publique. Ce journal n'était heureusement dans cette circonstance que l'avocat trop zélé de la coterie protectionniste. Le gouvernement a maintenu encore pour une année la suspension de l'échelle mobile et la libre admission dans nos ports des céréales étrangères. C'est une mesure louable, et qui doit dès à présent être considérée comme annonçant l'abandon définitif du système qui, sous prétexte de protéger la production nationale, tendait à renchérir artificiellement la nourriture du peuple. Il nous sera impossible en effet, après une suspension de quatre années, de revenir au système de l'échelle mobile, et il est à supposer que le gouvernement ne laissera point passer la prochaine session du corps législatif sans fixer la législation économique sur cette question importante. A l'égard de l'Algérie, la politique protectionniste vient également d'éprouver un échec. Par un décret que *le Moniteur* publie aujourd'hui, les navires étrangers sont autorisés pendant une année encore à transporter les denrées alimentaires d'Algérie en France.

Sans doute, si cette admission temporaire des marines marchandes étrangères dans notre commerce avec l'Algérie devait, après avoir duré pendant plusieurs années, devenir un fait permanent, il y aurait une anomalie de plus dans notre système douanier. Entre l'Algérie et la France, le commerce en effet n'est point encore entièrement libre. Certains produits naturels et la presque totalité des produits industriels de l'Algérie sont traités et taxés à peu près comme étrangers à leur entrée en France. Si certaines industries

françaises se font protéger contre les productions de notre colonie, pourquoi, diraient les logiciens, notre marine marchande serait-elle moins favorisée et aurait-elle à subir la concurrence étrangère dans ses transports entre la colonie et la métropole? De pareilles contradictions nous touchent peu; ce n'est que par de tels accrocs à la logique que la liberté commerciale peut s'introduire parmi nous. Pour entrer dans la pratique générale, il faut que les principes économiques se résignent à passer par des expérimentations partielles. Il n'y a que le succès de ces expériences partielles qui puisse non-seulement instruire le pays des avantages de la liberté commerciale, mais convaincre les intérêts protégés du peu de fondement qu'ont les craintes par eux alléguées. Plusieurs expériences de ce genre ont été déjà accomplies ou entreprises. La plus décisive jusqu'à présent est celle qui a permis l'introduction des bœufs étrangers, moyennant un droit insignifiant. Il y a plusieurs années, lorsqu'on réduisit de 50 fr. à 3 par tête le droit d'entrée des bœufs, on avait annoncé la ruine des éleveurs français : l'événement a démontré l'absurdité de la prophétie; les prix de la viande sont restés très élevés, et s'il y a lieu d'exprimer un regret, c'est que l'étranger ne puisse point fournir une quantité plus considérable de viande à notre consommation croissante. L'expérience de la libre entrée des céréales, qui se poursuit encore, ne sera pas moins concluante. L'agriculture française ayant renoncé à la protection sur deux de ses branches les plus importantes, nous ne savons quel autre intérêt en France aurait le droit de réclamer la conservation de priviléges onéreux à la masse des consommateurs et nuisibles à la fécondité du travail et du capital français. Bien qu'on nous accuse d'impatience, il nous semble que nous ne faisons que suivre le même système d'expériences successives et indirectes, en demandant pour l'Algérie d'abord l'entière liberté d'échanges avec la métropole, et ensuite un abaissement du tarif colonial vis-à-vis des produits étrangers. Puisqu'il faut marcher lentement et progressivement, pourquoi, avant de mettre directement nos industries protégées aux prises avec la concurrence étrangère, n'essaierait-on pas de les aiguillonner par la concurrence indirecte? Quoi qu'il en soit, nous tenons grand compte au gouvernement des mesures partielles par lesquelles il prépare l'abandon du système des prohibitions ou des protections exagérées. Nous avons déjà eu occasion de le dire, pour imprimer à sa politique commerciale une libérale impulsion, il faut qu'il songe à donner lui-même l'exemple des sacrifices, il faut qu'il renonce aux droits fiscaux et véritablement barbares que l'on perçoit encore sur les matières premières nécessaires à la grande industrie. C'est à l'abolition absolue des droits imposés au coton et à la laine qu'il doit appliquer les premières ressources disponibles que lui laisseront les excédans du budget. Au double point de vue de l'équité et de la logique, l'abolition des droits sur les matières premières peut seule donner à l'état une autorité morale suffisante pour supprimer les prohibitions et adoucir les droits protecteurs.

Nous pardonnera-t-on de compter au nombre, pour le moment si restreint, des questions intérieures la question de la propriété littéraire, qui vient d'être discutée avec tant d'éclat au congrès de Bruxelles? Au fait, cet intéressant et brillant débat n'est-il pas essentiellement français? C'est dans

notre langue qu'il a été engagé et soutenu, et la plupart des orateurs étaient des avocats ou des écrivains français. Nous avons déjà énoncé notre opinion sur la portée que l'on veut donner à la propriété littéraire; le congrès de Bruxelles est arrivé à une conclusion semblable à la nôtre : il a repoussé l'idée de la perpétuité de la propriété littéraire, et il a proposé d'étendre à cinquante ans après la mort de l'auteur le droit des héritiers à la propriété de l'œuvre. Ce n'est pas que la cause de la perpétuité n'ait eu d'éloquens défenseurs; mais, comme nous l'appréhendions, les avocats de la perpétuité de l'héritage intellectuel se sont égarés dans des généralités philosophiques et sentimentales qui trompent bien des esprits généreux sur la nature de la propriété littéraire. On a parlé de cette propriété en l'assimilant aux autres formes de la propriété, comme si elle était de droit naturel ou de droit divin; l'on a confondu le droit d'un auteur pendant sa vie aux fruits de son travail avec la transmission perpétuelle à ses héritiers de ses droits sur son œuvre; puis, après avoir défini avec si peu de précision les termes de la question, on a cru jeter à la tête de ses adversaires un invincible argument en les accusant de raisonner comme des communistes. Quoique les partisans de la propriété littéraire perpétuelle nous paraissent avoir manqué de tolérance dans cette discussion vis-à-vis de ceux qui se contentent de la propriété littéraire limitée, nous ne voudrions point user de représailles envers eux, et mêler à une controverse si généreuse les provocations des polémiques irritantes. Nous nous bornerons à signaler leur erreur radicale. On n'est point communiste pour dénier à la propriété en général, et à la propriété littéraire en particulier, le caractère d'un droit divin ou naturel; on n'est pas plus communiste en cela que ne l'étaient Bossuet et Montesquieu, qui ne voient dans le droit de propriété qu'une convention sociale réglée par la loi civile et politique. On courrait au contraire le danger de fournir aux communistes des arguments trop puissans, si, par une de ces exagérations qui irritent et légitiment des contradictions excessives, l'on invoquait une autre sanction pour le droit de propriété. En fait, le droit de propriété est si peu absolu, qu'il est régi et limité par des lois civiles différentes dans des sociétés et sous des gouvernemens qui ne sont rien moins que communistes. La propriété intellectuelle et littéraire est elle-même l'exemple le plus récent et le plus curieux de la manière dont un droit pareil peut s'établir et se développer. Dans le sens que l'on y attache aujourd'hui, à savoir la participation de l'auteur aux bénéfices résultant de la vente de ses livres, il est d'hier : il n'existe que depuis l'invention de l'imprimerie. Pour être capable de produire des profits comme un travail industriel, des profits prélevés sur la vente et la consommation du produit, il a fallu qu'une invention mécanique, l'imprimerie, vînt apporter à la création littéraire une collaboration industrielle qui multiplie indéfiniment les produits de cette création. Sans le concours matériel de l'imprimerie, il n'eût jamais été question du droit de propriété littéraire. En voyant se former sous leurs yeux cette nouvelle propriété, toute différente des formes de propriété que l'histoire leur avait léguées, les nations modernes ont essayé de la régler, de la définir, de la constituer par une série de tâtonnemens et d'essais qui ont eu pour objet de concilier avec l'intérêt général et supérieur de la société l'intérêt par-

ticulier et légitime du créateur littéraire. Le résultat de ce travail a été à peu près le même chez tous les peuples européens. La propriété littéraire est aujourd'hui reconnue partout aux auteurs vivans. Partout on a reconnu qu'il était utile à la société que l'écrivain pût trouver dans les fruits de son labeur la garantie de son indépendance; mais maintenant ce n'est plus la question de la propriété littéraire proprement dite que l'on discute, c'est la question de l'héritage appliqué à cette nature de propriété. Qui ne voit qu'ici encore il ne saurait y avoir rien d'absolu. Dans des états qui ne sont rien moins que communistes, à quelles solutions différentes ne donne point lieu la question de l'héritage, c'est-à-dire de la transmission de la propriété après la mort du propriétaire! Ici la propriété foncière est soumise aux substitutions et aux majorats, là elle se divise également entre les enfans. Dans un pays, il n'y a pas de limites aux droits des collatéraux; dans un autre, on s'arrête à tel ou tel degré dans les branches collatérales. Tel peuple admet en certains cas la liberté illimitée de tester, tel autre la restreint absolument dans les mêmes cas. Partout d'ailleurs, sous forme de droit de mutation, l'état prélève à son profit une portion de l'héritage. L'on voit que, lors même que la propriété littéraire, dans son caractère propre et dans ses relations avec l'intérêt général de la société, pourrait être assimilée aux autres formes déjà constituées de la propriété, aucun précédent ne permet aux législateurs d'appliquer à la propriété littéraire un mode défini d'hérédité. Jusqu'à présent, la plupart des législations européennes ont jugé convenable de prolonger de quelques années après la mort de l'auteur l'exploitation du monopole de ses œuvres, afin de procurer à l'écrivain ce qu'on pourrait appeler la sécurité de la mort. Convient-il de porter ce délai à cinquante années, comme le veut le congrès de Bruxelles? C'est possible; mais étendre à un terme plus éloigné le monopole de l'exploitation commerciale des œuvres littéraires, ce serait sacrifier l'intérêt social, qui veut que ces grandes œuvres se répandent, au moyen du bon marché, dans les mains du plus grand nombre, et constituer les propriétés intellectuelles en une sorte de main-morte dont le profit serait nul pour l'auteur, très douteux pour ses héritiers, et appartiendrait bientôt exclusivement à quelques dynasties d'industriels et de libraires. On peut voir, sans approfondir la question, que les objections qui s'élèvent contre la perpétuité de la propriété littéraire se recommandent au moins par leur gravité, et qu'on aurait mauvaise grâce à s'imaginer qu'on peut les réfuter avec quelques légers lieux-communs et des confusions d'idées et de mots jouant l'effet oratoire.

Un grand pays comme la France, presque toujours tourmenté au dedans ou au dehors de la tentation des vastes aventures, peut se féliciter encore lorsque son repos n'est troublé que par les affaires qui lui surviennent avec de petites puissances ou des peuples barbares. Les assassinats de Tétouan nous obligent à infliger une punition exemplaire aux Marocains. Une insulte commise contre un navire de commerce français par les autorités portugaises de Mozambique nous crée une difficulté diplomatique avec le Portugal. Les faits qui ont donné naissance à ces incidens sont diversement regrettables, mais ces incidens par eux-mêmes ne nous paraissent pas devoir entraîner des conséquences graves. Le crime de Tétouan, dont un agent consulaire

français a été victime, est sans doute une de ces explosions par lesquelles éclate çà et là d'un bout du monde à l'autre la fermentation musulmane. La France est trop mêlée aux populations musulmanes d'Afrique pour qu'on ait pu espérer qu'aucun éclat de l'agitation du mahométisme n'arriverait jusqu'à elle. C'est même un singulier bonheur que les populations algériennes soient demeurées calmes dans cette crise : rien ne prouve mieux la valeur et la force du pouvoir que nous avons établi en Afrique. Néanmoins ce prestige de force, qui fait notre sécurité au milieu des tribus soumises de l'Algérie, nous commande de tirer une prompte et terrible vengeance de l'attentat qui vient d'être commis, si près de nous, par des fanatiques, sur la personne d'un vice-consul de France. La difficulté qui nous est survenue avec le Portugal a sans doute une origine moins odieuse, mais elle réclamait une égale vigueur. Nous ne sommes point surpris que le gouvernement français ait cru devoir couper court à des chicanes de procédure et à des lenteurs de chancellerie, lorsqu'il s'agissait de revendiquer la restitution d'un navire français capturé illégalement hors des eaux du Portugal. Le *Charles-George* était destiné au transport de noirs engagés, commerce que le décret de 1852 rend légal; il avait du reste à bord un agent du ministère de la marine dont la présence garantissait la moralité de ses opérations. Il ne saurait donc y avoir d'incertitude sur le droit et le devoir du gouvernement français en cette circonstance. La disproportion de puissance qui existe entre la France et le Portugal ôte d'ailleurs tout prétexte aux inquiétudes que cet incident a causées il y a quelques jours dans le monde des affaires. L'Angleterre a justement en ce moment un grief analogue au nôtre contre le Portugal; elle ne peut donc point soutenir le cabinet de Lisbonne dans une résistance inexcusable et impossible.

Nous sera-t-il permis, à l'occasion de cette regrettable affaire du *Charles-George,* de rappeler les considérations que nous inspirait, il y a quelques mois, l'affaire de la *Regina Cœli?* Le *Charles-George,* comme la *Regina Cœli,* était employé au transport des engagés libres de la côte d'Afrique. Voilà en moins d'une année la seconde difficulté à laquelle donne lieu ce contestable trafic. Nous avons déjà expliqué l'influence fâcheuse que ces engagemens peuvent exercer sur la côte d'Afrique. Il est connu que le nègre, livré à lui-même, n'a nul penchant pour l'émigration, et que l'idée ne lui viendrait jamais d'aller louer ses services au-delà de l'Atlantique; il est connu aussi qu'il y a peu de nègres libres sur la côte d'Afrique. Les seuls libres, les Kroomen, sont une population maritime; ils nous fournissent des matelots, mais ils ont une répugnance instinctive pour les travaux agricoles. Il faut donc demander les engagés que l'on veut attirer dans nos colonies à de petits sultans, rois ou chefs, qui alimentent leurs haras d'esclaves par d'incessantes guerres. Au lieu d'aliéner pour la vie la liberté de leurs esclaves, ils la vendent pour un certain nombre d'années aux traficans européens. Nous savons bien que ceux-ci peuvent alléguer qu'ils accomplissent une œuvre de civilisation en rachetant aux chefs de la côte la liberté des noirs qu'ils engagent; c'est un argument analogue qu'invoquaient autrefois les négriers et les défenseurs de la traite : ils enlevaient, disaient-ils, à une mort certaine et ils gagnaient au christianisme ces milliers d'es-

claves qu'ils venaient enrôler pour la culture du sucre, du café et du coton. Ce sophisme a été, grâce à Dieu, impuissant à protéger l'abominable crime de la traite; il est manifeste que les négriers, par les approvisionnemens d'hommes qu'ils venaient acheter aux chefs noirs, excitaient ces barbares aux guerres féroces par lesquelles ils se procuraient leur butin d'esclaves. Si le commerce des engagés prenait un développement plus considérable, qui voudrait affirmer qu'il n'exercerait point une influence analogue parmi les chefs et les sultans africains? C'est cette conséquence malheureusement trop probable qui nous effraie dans le système adopté depuis 1852. Il nous semble que la conscience publique a besoin d'être rassurée sur ce point. nous voudrions qu'une enquête fît au moins connaître l'importance des opérations auxquelles le système des engagemens a donné lieu depuis 1852; Nous voudrions que les procédés de ce commerce et que les résultats qu'il a-pu produire en Afrique et dans nos colonies fussent étudiés et exposés avec une impartialité vigilante et équitable. La philanthropie, nous le savons, n'est guère de mode aujourd'hui; mais il ne nous déplaît point de braver un léger ridicule en appelant la lumière sur une question qui intéresse l'humanité, et qui ne saurait demeurer indifférente à la générosité et à l'honneur de notre nation. Au surplus, l'affreux accident de la *Regina Cœli* et la capture du *Charles-George* sont des avertissemens plus éloquens que nos instances, et nous ne doutons point qu'ils ne soient entendus et compris.

L'événement extérieur le plus important de la quinzaine est assurément la proclamation de la régence du prince de Prusse. C'est la destinée des peuples qui ne prennent point une part active et continue à leur gouvernement, c'est la destinée des états de notre continent de recevoir l'empreinte successive des souverains qui sont à leur tête; tel pays paraît tour à tour hardi ou timide, audacieux ou fin, lettré ou grossier, brillant ou terne, suivant le génie du prince. Cette assimilation du peuple au roi n'était nulle part plus naturelle qu'en Prusse, car la Prusse est la création toute récente de ses rois. Un changement de personnes dans le gouvernement a donc en Prusse une importance particulière. Le roi Frédéric-Guillaume IV, dont il est aujourd'hui permis de considérer le règne comme achevé, avait imprimé à la Prusse l'incohérence de ses idées et de ses sentimens, et il n'était guère possible que la Prusse, devenue sous sa main un écheveau embrouillé, ne perdît pas quelque chose de l'influence qui lui appartient en Allemagne et en Europe. Nous n'avons jamais été les détracteurs du roi Frédéric-Guillaume IV : il avait dans l'esprit et le caractère des parties attachantes. Une curiosité de savant, des enthousiasmes de poète, une sensibilité presque maladive dans les relations de famille, des délicatesses de conscience raffinées par le zèle religieux. Il était impossible de voir bouillonner tant de qualités bonnes, brillantes, humaines dans ce cerveau trop faible, sans mêler une sorte de compassion respectueuse aux jugemens défavorables que l'on était forcé quelquefois de porter sur les hésitations de sa politique. Frédéric-Guillaume IV était un honnête homme, et nous, qui ne croyons pas aux grands hommes dans le sens dégradant pour l'humanité que la plus triste des superstitions, la superstition politique, attache à ce mot, nous tenons

grand compte de la probité, lorsqu'elle se trouve chez les chefs d'état de notre époque. Nous croyons qu'à une égale droiture de cœur, le nouveau régent de la monarchie prussienne joint une rectitude d'esprit qui relèvera le cabinet de Berlin. Moins facile aux séductions des nouveautés que ne le fut son frère, mais en revanche, nullement épris de ces enfantillages gothiques qui amusaient l'imagination et la religion du roi, le prince de Prusse est considéré, depuis quelques années, comme favorable à ce système de gouvernement constitutionnel et de libéralisme conservateur qui a pour représentant, en Prusse comme ailleurs, l'élite des intelligences. Uni à une princesse accomplie, qui a gagné, par ses sentimens généreux et ses amitiés connues, l'estime affectueuse de l'Europe libérale, l'alliance de son fils à la fille aînée de la reine Victoria annonçait suffisamment les tendances nouvelles qu'il donnerait à la politique prussienne. L'avénement du prince à la régence sera promptement suivi, il faut l'espérer, de la déroute de ce ridicule parti des hobereaux et des absolutistes sentimentaux qui n'ont pu conserver si longtemps leur malfaisante influence que grâce à la faiblesse du roi. Le représentant de ce parti dans le ministère, M. de Westphalen, a déjà reçu son congé. La presse prussienne va reprendre son indépendance et recouvrer sa vraie valeur. Grâce au changement de politique, de curieuses révélations se sont déjà répandues sur le ridicule système qui a pesé sur la presse en Prusse dans ces dernières années. La *Gazette de Hoss* apprenait l'autre jour à ses lecteurs que chaque semaine des émissaires du ministre de l'intérieur venaient, dans ses bureaux, lui intimer verbalement ou par écrit l'ordre de modérer ses appréciations, ou de cesser ses publications politiques. On croit rêver lorsqu'on apprend qu'un gouvernement a pu, en plein XIXe siècle, se laisser aller à de pareilles petitesses dans un pays aussi éclairé et aussi avancé que la Prusse. Toutes ces mesquines tracasseries ont cessé depuis l'arrivée du prince au pouvoir. Des élections vont mettre le nouveau régent en présence de l'opinion sincère du pays, et nous espérons que la Prusse, sous une administration formée par le parti constitutionnel, marchera dans les voies libérales où l'appellent ses destinées.

On dit que, parmi les premières félicitations qu'ait reçues le prince régent de Prusse, sont arrivées celles de l'empereur Alexandre de Russie. L'une des conséquences indiquées de l'avénement du régent, c'était la fin de cette docilité aux influences de Pétersbourg qui avaient depuis si longtemps affaibli la politique de Frédéric-Guillaume. Du reste, il ne semble plus que, sous l'empereur actuel de Russie, les influences russes doivent être hostiles au mouvement libéral de notre époque. L'empereur Alexandre, arrivé au trône dans des circonstances qui excitaient l'intérêt sincère des nations armées contre la politique de son père, justifie les espérances qui ont accueilli son règne. S'il réussit dans l'entreprise d'affranchissement qu'il a commencée, il sera le réformateur le plus bienfaisant qui ait régné jusqu'à ce jour en Russie. Il poursuit l'émancipation des serfs avec une application et une énergie qu'on ne saurait trop applaudir. Il n'est pas seulement l'initiateur de cette grande réforme, il en est l'apôtre ému et émouvant. Les discours qu'il a prononcés durant son récent voyage, devant les noblesses de Nijni-Novgorod, de Tver, de Moscou, respirent cette simplicité qui est l'ac-

cent de la franchise et qui gagne les cœurs. On ne saurait être plus pressant que le tsar ne l'a été dans ses exhortations à la noblesse récalcitrante de Moscou : « Il faut commencer les réformes par en haut, si vous ne voulez pas qu'elles viennent d'en bas; » paroles aussi intelligentes qu'honnêtes, rare langage dans la bouche d'un souverain, qui attireront sur l'empereur Alexandre l'attention sympathique de l'Europe. L'on annonçait récemment que le jeune empereur visiterait l'année prochaine la France et l'Angleterre. Ce prince ne connaît point notre pays, mais il a vu autrefois l'Angleterre, et dans le séjour qu'il y fit, l'université d'Oxford lui conféra le diplôme de docteur. Avant la dernière guerre, lorsqu'il n'était encore que l'héritier présomptif de la couronne, le grand-duc préférait à toutes les dénominations qui rappelaient ses dignités et ses commandemens le simple titre de *doctor* de l'université d'Oxford. Si le docteur couronné, si l'émancipateur des serfs russes vient en France et en Angleterre, il trouvera chez les grands peuples de l'Europe occidentale une chose qu'il doit préférer aux pompes officielles : nous voulons parler des applaudissemens et des vœux dont le libéralisme européen l'accompagne dans sa généreuse entreprise.

L'Angleterre continue cette élaboration politique qui, comme nous le disions dernièrement, ne chôme jamais dans ce pays, même dans l'intervalle des sessions parlementaires. Les deux questions à l'ordre du jour dans les réunions où les membres du parlement viennent consulter ou diriger le sentiment national sont une question sociale, — l'éducation populaire, — et une question politique, la réforme électorale. Partout, sous l'initiative des classes riches et éclairées, se forment des athénées d'ouvriers, des *mechanics' institutes,* où les travailleurs peuvent utiliser leurs loisirs en cultivant leur intelligence, et en s'élevant par conséquent dans la sphère sociale. Les hommes politiques de tous les partis concourent avec une égale application aux progrès de l'éducation populaire. Des tories comme sir John Packington, des libéraux comme lord John Russell, se rencontrent dans cette œuvre commune de patriotisme et d'humanité. Les hommes d'état anglais font preuve de véritable intelligence en travaillant à répandre l'instruction dans le peuple au moment où ils s'apprêtent à ouvrir l'exercice des droits électoraux et parlementaires à une couche nouvelle de la démocratie. C'est un contresens en effet durement expié par les sociétés démocratiques que d'étendre indéfiniment le suffrage sans s'inquiéter de la capacité intellectuelle et morale de ceux à qui on livre ce redoutable instrument de la puissance politique. L'oppression de toute une société par une seule classe, par celle qui est le moins propre à conduire elle-même le gouvernement, et qui ne se sert de son pouvoir que pour l'abdiquer aux mains d'un seul, telle est la conséquence inévitable de la rupture de l'équilibre dans le progrès démocratique. C'est contre cet écueil que les hommes d'état anglais cherchent à se prémunir, en travaillant d'abord à l'instruction du peuple; c'est de cet écueil qu'ils auront à se préserver dans le bill de réforme électorale qui sera présenté l'année prochaine au parlement. Un des hommes les plus considérables du parti libéral, sir Cornewall Lewis, vient d'aborder cette question avec beaucoup de sens et de résolution devant une réunion d'électeurs. Sir Cornewall Lewis croit que la prochaine réforme devra faire entrer dans le corps élec-

toral un appoint important des classes ouvrières, mais il ne veut pas que les droits des minorités, sans le maintien desquels la liberté politique s'évanouit, soient absorbés et anéantis sous l'impitoyable et stupide niveau de la majorité numérique. Que la nouvelle réforme électorale soit l'œuvre du ministère actuel ou des whigs, nous ne doutons point que le problème de l'extension du suffrage, conciliée avec les intérêts et les influences qui ont une autre expression qu'une formule numérique, ne soit résolu d'une façon satisfaisante.

L'Espagne est en pleine ébullition électorale ; elle approche déjà du moment où le scrutin va s'ouvrir pour laisser échapper le mot de la situation, le dernier mot de tous ces troubles indéfinissables qui remplissent la politique, depuis quelques mois, au-delà des Pyrénées. Or comment le gouvernement et les partis marchent-ils à cette lutte nouvelle ? Sans doute, il y a des programmes en Espagne ; les candidatures s'agitent à Madrid et dans les provinces. Les progressistes ont tenu des réunions bruyantes et ont publié des manifestes pour définir leur attitude dans la crise actuelle. Les modérés, à leur tour, interviennent dans la lutte, moins par des manifestes et des réunions publiques que par la presse et par cette action invisible d'un grand parti qui a des influences considérables. Le gouvernement enfin ne manque pas lui-même d'agir vigoureusement ; il continue surtout à multiplier les destitutions et les déplacemens d'employés, sans doute dans l'unique pensée de mieux préparer le terrain électoral. Dans ces derniers temps d'ailleurs, le cabinet de Madrid a laissé voir ses desseins par deux actes plus sérieux ou moins personnels. L'un de ces actes est la circulaire adressée par M. Posada Herrera à tous les gouverneurs des provinces, pour leur faire connaître en quelque sorte le symbole politique du gouvernement ; l'autre est un décret qui fait revivre la loi de 1855 sur le désamortissement civil, en laissant en suspens la question du désamortissement ecclésiastique, qui doit être l'objet d'une négociation avec le saint-siége. Tout cela cependant ne résout pas la question essentielle, et ne dissipe pas l'incertitude qui pèse depuis quelque temps sur la situation de l'Espagne. Le ministère O'Donnell, il faut le dire, est dans des conditions singulières ; il ne veut être ni modéré ni progressiste, comme on sait. Après les échecs successifs des deux partis opposés, il veut réaliser une sorte de fusion entre les conservateurs et les libéraux, et faire sortir de là une situation nouvelle, un nouveau parti ; c'est une entreprise qui méritait d'être tentée, à laquelle tous les hommes sensés des divers partis devraient se rallier, et c'est déjà un honneur pour le général O'Donnell d'en avoir fait son symbole politique. Par malheur, si l'on veut bien tenir compte de l'état réel de l'Espagne, l'inconvénient de ce système, qui a l'air d'attirer tout le monde, est de finir par mécontenter tout le monde par des concessions en apparence contradictoires, de provoquer des chocs inévitables qui pourraient bien conduire le ministère à l'impossibilité de vivre en lui laissant la victoire matérielle dans les élections.

La circulaire de M. Posada Herrera était évidemment une avance au parti conservateur, une manifestation faite pour rassurer les hommes qui commençaient à craindre de voir le général O'Donnell s'engager dans une évolution trop complétement progressiste. En somme, c'était une profession de

foi entièrement modérée. Le parti conservateur a-t-il été désarmé? Il poursuit plus que jamais la guerre contre le cabinet et contre le président du conseil personnellement. Il redoute la mobilité et les changemens de front du chef du cabinet. Que savons-nous? il va peut-être plus loin encore dans ses défiances, en soupçonnant chez le comte de Lucena des velléités dictatoriales qui feraient bon marché de la reine elle-même. Ce simple soupçon, si injuste qu'il soit certainement, suffit pour indiquer le peu de sympathies que le général O'Donnell rencontre encore aujourd'hui parmi les conservateurs espagnols, aigris tout d'abord, sans trop de raison, par les premiers actes du ministère. D'un autre côté, les progressistes, un moment à demi satisfaits par la rectification des listes électorales et par une assez large distribution d'emplois, ont été quelque peu refroidis par la circulaire conservatrice de M. Posada Herrera. Quelques-uns d'entre eux, ceux qui ont accepté des fonctions, ne se sont point séparés, il est vrai, du cabinet; mais ils sont à peu près traités de schismatiques par le reste du parti, qui prend une attitude ouverte d'hostilité. Les déclarations de guerre des progressistes ne seraient rien, si elles valaient au cabinet l'appui des modérés; c'est justement parce qu'il se trouve entre les hostilités des uns et des autres qu'il doit se trouver embarrassé.

C'est là en effet la situation. Plus on marche, plus il est clair que le ministère O'Donnell est en face d'oppositions redoutables. Ces oppositions pourront n'avoir point la majorité dans le congrès, elles n'existeront pas moins, car les congrès ne sont d'habitude en Espagne qu'une représentation très peu exacte de l'opinion du pays. Plus les congrès sont ministériels, plus les cabinets ont à craindre; c'est ce qui s'est vu plus d'une fois au-delà des Pyrénées. Qu'on observe d'ailleurs que les fractions des anciens partis qui soutiennent le ministère ne le font pas d'une manière complétement désintéressée. Les progressistes ralliés soutiennent O'Donnell dans l'espoir de lui succéder, et il en est de même des modérés. Déjà plus d'une fois on a parlé du prochain avénement au pouvoir de M. Mon. Enfin, au milieu de cette confusion, le ministère lui-même est-il parfaitement uni? On en peut certes douter d'après les bruits de crise qui se renouvellent tous les jours. Comme dans toute la situation de l'Espagne, il y a au sein du cabinet deux tendances, l'une inclinant vers les modérés, l'autre inclinant vers les progressistes. La création d'un parti libéral nouveau et dégagé de toute prévention exclusive serait assurément un grand bien pour l'Espagne; mais il faut conclure de tout ceci qu'elle est encore un problème, et les ambitions personnelles ne sont pas ce qui embarrasse le moins la solution du problème.

Quand nous citions, il y a quelques semaines, certaines sorties vigoureuses et sévères de M. de Maistre contre le clergé catholique de son temps, nous ne doutions guère des colères que nous allions exciter contre nous. C'est surtout à l'église italienne que nous avons eu le malheur de déplaire. Que voulez-vous? nous n'aimons pas plus les muphtis en religion que les sultans en politique. Ce langage de convention que parlent trop souvent les clergés officiels nous a tant lassés, que nous n'avons pu résister à la joie de répéter les franches et gaillardes paroles que M. le comte de Maistre employait librement pour qualifier les platitudes et les plats du parti qu'il

servait lui-même avec tant de feu et de hauteur d'âme. L'on nous dénonce à Rome; l'on fait tonner contre nous dans la capitale du monde chrétien l'organe de l'ultramontanisme, la *Civiltà cattolica*... Ce journal nous retranche de l'orthodoxie parce que nous avons défendu la libre circulation des bibles protestantes. Il nous reproche comme une raillerie impie les expressions respectueuses dont nous nous sommes servis en parlant de la Bible. Les bibles protestantes sont des bibles falsifiées, et d'ailleurs la circulaire qui en interdisait la propagation « protégeait la liberté des catholiques en empêchant qu'on ne leur vendît comme bonnes des bibles falsifiées! » Voilà la charité, la bonne foi et l'intelligence des adversaires que M. de Maistre nous a mis sur les bras. Nous nous consolerons en relisant sa correspondance diplomatique.

E. FORCADE.

REVUE LITTÉRAIRE.

LE ROMAN ET LE THÉATRE.

Pour distinguer à toutes les époques les tentatives vraiment sérieuses des essais de mauvais goût et des productions mercantiles qui cherchent à les étouffer, il est un signe infaillible, la simplicité. L'effet certain de cette pierre de touche s'explique par une vérité commune à tous les arts : le simple est la première condition de l'idéal. On prétendrait à tort faire exception à cette règle en se prévalant de la grandeur et de l'importance de son sujet; c'est justement dans les pensées et dans les faits qui s'élèvent le plus au-dessus de la réalité que la simplicité de l'expression produit, par son rapport direct avec l'idée, l'effet le plus harmonieux et le moins contestable. Les classiques de tous les temps et de tous les pays, Homère, Shakspeare, Corneille, Goethe, tous ces grands applicateurs de la forme à l'idée, ne sont jamais plus grands que lorsqu'ils sont plus simples.

Chercher la simplicité, ce n'est donc pas seulement faire preuve de goût et de justesse d'esprit, c'est démontrer que les qualités dont on est doué sont des qualités permanentes, si je puis m'exprimer ainsi, et qui font bien réellement partie de notre être. La simplicité, c'est la force, comme l'exagération, c'est la faiblesse. Parmi les sujets naturellement simples, les premiers sans contredit sont ceux que fournissent l'observation de la nature elle-même et l'étude des faits qui, par leur manifestation naïve et spontanée, se séparent le plus des choses de convention, et paraissent se rattacher

autant que possible, même pour l'homme, aux mouvemens instinctifs de l'être dégagé par ses habitudes de tout calcul et de toute feinte. Ce privilége semble être acquis dans notre société à cette classe qui touche directement à la terre par sa naissance, ses besoins, son travail, son amour, en un mot, par sa vie tout entière, — le paysan. Le XIXe siècle doit à Rousseau, quoique sous l'influence d'un faux principe, de s'être adonné sérieusement à l'étude difficile de faits qui trompent d'abord par une absence apparente de toute complication. La nature n'a jamais été comprise et reproduite, sinon avec plus de bonheur, du moins avec plus de soin et de bon vouloir que de nos jours. Ajoutons qu'elle forme comme une espèce de gangue qu'on ne saurait épuiser. C'est à nous maintenant d'examiner si les nouvelles œuvres qui s'en inspirent remplissent les conditions de composition et de style nécessaires même à la simplicité.

Le Martyr des Chaumelles (1) est une histoire puisée, l'auteur nous en avertit d'abord, dans la pure réalité. « J'ai voulu, dit-il, raconter simplement et naïvement ce que j'ai vu. » Ce qu'a vu M. Louis Goudall, ce qu'il étudie avec le plus de complaisance, c'est moins l'état naturel et absolu du paysan que sa condition sociale et civile. Un vieux laboureur en mariant sa fille lui a laissé, ainsi qu'à son gendre, la jouissance complète de tous ses biens. C'est un usage presque général à la campagne, que le père infirme et incapable de travailler abandonne à ses enfans ses titres de propriété. Sur cette simple exposition, le reste se devine trop vite pour l'intérêt du roman. On voit dès les premières pages que le père Ambroise, ne pouvant se défendre contre les méchancetés de son gendre et de sa fille, n'osant, par amour paternel, formuler des plaintes qui les compromettraient gravement, subit presque sans murmurer les mauvais traitemens dont on l'accable, et se laisse, dans un coin de la ferme, abandonné sur un mauvais grabat, mourir de douleur et presque de faim. De tels faits, surtout considérés dans le roman, portent avec soi une éloquence qui n'a pas besoin de commentaires, ni surtout de considérations empruntées au *Corpus juris civilis*. Le roman peut être écrit au service de certaines idées, mais il ne peut devenir un plaidoyer direct. Tel n'est pas l'avis de M. Goudall, qui cherche comment la loi pourrait « remédier à ces immolations aveugles du sentiment paternel et aviser aux moyens d'en prévenir les effroyables effets. » Il cite même l'article du code civil qui établit que les donations en faveur du mariage ne sont pas révocables pour cause d'ingratitude, et il essaie de le modifier à sa manière. Tout en rendant justice à d'aussi bonnes intentions, il faut avouer que ces préoccupations appartiennent plus au philanthrope et au juriste qu'au romancier. Nous insistons à dessein sur ce qui, à notre avis, constitue le défaut saillant du livre, parce que de pareilles digressions nous semblent à la fois, au point de vue purement littéraire, fausses et dangereuses. L'étude des transformations morales, voilà le domaine de l'écrivain, voilà le terrain qu'il ne peut abandonner sans amoindrir ses droits, sans empiéter en même temps sur ce qui ne lui appartient plus, sur ce qui est réservé à l'économiste et au moraliste pratique. M. Goudall nous semble, dans *le Mar-*

(1) 1 vol. in-12, L. Hachette et Ce.

tyr des Chaumelles, s'être trop préoccupé des procédés d'un romancier qui l'a précédé dans un sujet analogue, Honoré de Balzac. Il a voulu joindre en même temps aux sombres et dramatiques épisodes qui l'ont séduit les délicates, douces et parfois trop indulgentes inspirations d'un autre écrivain qui a déployé peut-être dans la peinture de la vie des champs les plus remarquables combinaisons de son talent d'artiste et de sa nature féminine. Qu'est-il résulté de ce mélange où l'auteur n'a pas médiocrement perdu de sa personnalité? Un drame qui, malgré d'appréciables qualités de chaleur et d'intérêt, manque souverainement d'unité, et se rompt çà et là pour laisser place aux scènes d'un double amour, l'un naïf et tendre, l'autre presque furieux, mais tous deux assez faux dans leur expression. Lucette, l'ange de la maison, a des sentimens, je ne dirai pas trop élevés, mais trop subtils. Pour Mélie, M. Goudall la fait se tordre et se rouler, « comme une panthère lascive, » aux genoux d'un paysan; on peut juger de la vérité de ce caractère, et surtout des procédés familiers à l'auteur.

M. Eugène Muller, dans *la Mionette* (1), se rapproche davantage de Mme Sand. C'est une simple histoire, simplement racontée, et qui témoigne de sérieux efforts. La Mionette est une enfant dont la famille, — on les appelle les Vipériaux, — mène une existence assez aventureuse. « Leur profession proprement dite était d'être pauvres. » La Mionette est née dans ce nid de vipères, et, malgré les aventures que peuvent lui attirer sa jeunesse, sa beauté, sa vie vagabonde et surtout les mauvais exemples de sa famille (n'a-t-elle pas sa sœur, une sorte de Pulchérie villageoise, qui vient un beau jour au village étaler le luxe de l'amour vénal?), la Mionette, dis-je, reste pure, soutenue qu'elle est par un amour qui la possède sans qu'elle se livre à lui. L'histoire de cet amour naïf et chaste, partagé de la même façon par un jeune laboureur qui n'ose lever les yeux sur la Mionette que lorsqu'il la rencontre hors du village, laisse une impression fraîche et pénétrante. C'est même l'unique soutien de ce roman, qui, pour une pastorale, est rempli d'épisodes assez peu naturels, où le défaut de la composition est évident. L'auteur est obligé par exemple de faire mourir, pour les besoins de son dénoûment, cinq ou six personnes qui ne demanderaient qu'à se bien porter. Après quelques péripéties un peu forcées, et que l'auteur aurait dû éviter, cette histoire se termine comme tous les contes de la veillée, quand par hasard les revenans ne sont pas de la partie : ils furent heureux, et... tout s'arrête là; le bonheur ne se raconte pas. Le principal défaut de cette petite Mionette, c'est d'être trop ingénue : il y a de ces choses que connaissent et que comprennent toutes les filles, surtout celles qui sont élevées chez les Vipériaux. Cette atmosphère trop délicate pour ne pas être troublée par le moindre souffle tient à l'amour particulier que portent certains auteurs à leurs héroïnes rustiques. Mme Sand a donné l'exemple de cette prédilection jalouse, et nécessairement ses imitateurs ont exagéré cette tendance; ils font leurs *Fadettes* toutes semblables à ces bergères que jadis épousaient les rois, et qui ne devaient certes mériter cet excès d'honneur que par un excès de vertu. Cependant il est un point plus important sur lequel la critique

(1) 1 vol. in-12, Taride, rue de Marengo.

doit interroger M. Muller : comment se fait-il que dans cette histoire de village, qui se passe aux champs depuis six heures du matin jusqu'à minuit, on ne rencontre pas un seul paysage? A quoi tient l'absence de ce cadre nécessaire à tout roman pastoral? L'auteur nous répondra peut-être que dans sa préface, un peu trop intime d'ailleurs, il a eu soin d'exposer la scène et de dessiner les décors. En tout cas, c'est un droit qu'il faut savoir refuser à l'écrivain de séparer ainsi de son œuvre ce qui en fait partie intégrante; c'est oublier, spécialement dans la question qui nous occupe, que le paysage n'a pas de forme absolue, et que les mêmes endroits se décrivent différemment, suivant les personnages et les circonstances. L'auteur s'est dérobé par cette abstention à une grande difficulté, et de plus il a privé son lecteur d'un plaisir qu'il s'attend ordinairement à goûter dans les ouvrages de cette nature. Que dire maintenant du style, ce passeport obligé de toute œuvre littéraire? Il faut reconnaître que, malgré les qualités qui tiennent au fond du roman, *la Mionette* est presque entièrement dépourvue des qualités nécessaires de la forme. Pourquoi M. Muller laisse-t-il dans son petit livre des expressions comme celles-ci : *Demain nous verrons d'agir,* ou *je vous garantis d'avoir son adresse...* A chaque page, on trouve des *je préfère que,... dans le but de...* Que M. Muller ne nous dise pas qu'il fait parler des paysans; cela n'est ni du français, ni du patois, c'est du jargon tout pur, et d'ailleurs pourquoi s'exposer à laisser croire que la recherche du patois couvre l'ignorance, sinon l'oubli, de la langue française? — A côté de ce livre, nous pouvons en placer un autre qui présente à peu près les mêmes qualités, mais relevées par un élément qui devient de jour en jour plus rare, le romanesque : ce sont les *Scènes de la vie contemporaine,* par M. Alfred de Bréhat (1). Des paysages bretons, des situations finement esquissées, des caractères où l'observation se révèle, le tout empreint d'un sentiment mélancolique qui domine les faits sans les exagérer, voilà ce qu'on trouve dans ce recueil de nouvelles d'une lecture assez agréable.

Tous les écrivains n'ont pas à lutter dans leurs travaux contre l'exagération où pourrait, sans qu'ils s'en aperçussent, les entraîner la hauteur de leur sujet. Pour atteindre plus facilement à la simplicité, la plupart choisissent de modestes thèmes, ou brodent de légers dessins sur un canevas peu compliqué. Ce choix est déjà un mérite dont il faut leur tenir compte. Si d'une part, en agissant ainsi, ils s'exposent parfois à se faire reprocher un excès de prudence, d'un autre côté ils ne se soustraient réellement à certaines difficultés que pour en rencontrer de nouvelles, et de plus sérieuses peut-être : celles qui consistent à rendre simplement les choses simples. Le danger en effet est celui-ci : on ne peut reproduire d'après nature, surtout dans la forme classique, ce que la critique littéraire du XVIIIe siècle appelait les *nobles passions.* Il faut nécessairement faire la part de l'invention et aussi de la convention; mais on peut copier les événemens qui se passent sous nos yeux, calquer les sentimens de la vie ordinaire, les rapporter fidèlement dans la suite vulgaire de leurs péripéties, arriver ainsi sans grands efforts à produire quelque intérêt, et s'abstenir dans cette œuvre facile non-

(1) 1 vol. gr. in-18, Michel Lévy.

seulement de toute invention, mais encore de toute composition. Les jeunes esprits qui prennent au sérieux, je ne dirai pas leurs devoirs d'écrivains, mais simplement leur tâche, ont donc à se prémunir à leurs débuts contre un double écueil, l'exagération ou le réalisme. — Ajoutons comme correctif que ce que nous appelons réalisme, ce n'est pas la reproduction de la réalité, mais bien dans cette reproduction l'absence du choix des élémens harmoniques, c'est-à-dire le manque de composition et de style.

Cette science de la reproduction des choses réelles est ce qui distingue éminemment un petit volume écrit à Genève, et intitulé *Nouvelles montagnardes* (1). Dans ce que nous avons examiné jusqu'à présent, au milieu des scènes pastorales qu'il décrivait, des sentimens dont il exposait la lutte, l'auteur se montrait toujours, et cette transparence d'une individualité que les écrivains humoristiques étalent hardiment résultait ici le plus souvent d'une recherche même de simplicité poussée jusqu'à l'affectation. Ici l'auteur disparaît complétement, et il ne se trouve, à vrai dire, que sur la couverture : son nom est Charles Dubois. Avec lui, nous sommes introduits dans une contrée qu'il désigne et que l'on peut visiter, au centre de mœurs positives appartenant à une circonscription de territoire parfaitement définie. C'est donc la réalité pure qu'a étudiée M. Dubois; évidemment il a fait peu de frais d'imagination, mais il a vaincu habilement, par une composition savante, les difficultés que lui créait l'absence même d'invention. Ce qu'il nous expose, ce n'est pas la réalité d'un fait pris au hasard, et qui pourrait se rapporter également à diverses contrées et à différentes classes sociales; c'est la réalité, saisie dans son ensemble et par conséquent dans son harmonie, de tous les détails, dont le moindre doit être significatif. Aussi ce recueil est-il simplement une suite de petits tableaux irréprochables au point de vue de la délicatesse et du goût. La langue de M. Dubois est celle du charmant et regrettable Toepffer : elle use des mêmes procédés, elle arrive au même pittoresque : mais la naïveté qui en constitue le fond est peut-être moins cherchée et moins précieuse. L'écrivain genevois s'est servi, sans en prendre le patois cependant, de l'idiome propre des paysans dont il raconte les mœurs, et ce langage, sans lequel il n'aurait pu exprimer complétement certaines idées particulières, offre un charme dont il serait difficile de donner une idée autrement que par des exemples. Aussi renvoyons-nous en toute assurance au livre. On n'y trouvera ni subtilités ni dissertations, mais un naturel qui palpite sous les moindres détails, et qui, sans qu'on puisse le prendre une seule fois en flagrant délit de prétention, arrive de lui-même aux effets irrésistibles de l'éloquence naïve. L'auteur a su rester constamment vrai en se tenant constamment dans les limites du réel : il faut, pour atteindre ce résultat, un grand bonheur ou un grand talent.

Les qualités de son récit nous permettent de ranger Mme Charles Reybaud dans la série des écrivains qui visent à une harmonieuse simplicité. L'auteur de *Faustine* et du *Cadet de Colobrières* a commencé d'abord par faire dans l'invention et dans les idées la part la plus large possible au romanesque. Il en résultait souvent entre la forme et le fond un désaccord qui se manifestait or-

(1) 1 vol. in-12, Paris, chez Cherbuliez, 10, rue de la Monnaie.

dinairement par la brève étendue que l'on s'étonnait parfois de rencontrer dans certains épisodes. Plusieurs des premiers récits de Mme Reybaud auraient comporté en effet un développement dont la charpente idéale n'était pas toujours bien accusée dans l'exécution. L'auteur sauvait ce manque de proportion entre l'esquisse du plan et les contours définitifs par l'agrément d'un style dont l'originalité est incontestable et surprend insensiblement l'esprit du lecteur, qui s'applique d'autre part à rétablir la mesure des faits qui lui sont exposés. Mme Charles Reybaud a montré qu'elle possède aujourd'hui la difficile harmonie de la composition en produisant un roman, *Mademoiselle de Malepeyre*, écrit avec une fermeté et une précision que nos lecteurs n'ont pu oublier. *Le Cabaret de Gaubert* (1), dont ils se souviennent aussi, est également un témoignage remarquable de la nouvelle manière de l'auteur. La phrase insinuante et allongée qui lui est habituelle s'y joint à une vigueur de contour plus assurée. Cette transformation progressive prouve qu'on n'acquiert l'art d'écrire qu'en mettant en pratique, par de nombreux essais quelquefois, l'étude théorique des modèles. Mme Reybaud appartient à cette période d'écrivains délicats et soigneux qui s'efforcent constamment de sacrifier leur facilité au véritable style, et arrivent ainsi à une réputation méritée, qui, pour n'être pas surprise, n'en est que plus durable.

Le volume que vient de publier M. Charles Asselineau, *la Double Vie* (2), forme plutôt une série d'esquisses et de plans qu'une suite de nouvelles complétement développées. Si nous avons bien compris une intention que l'auteur du reste ne craint pas de manifester ouvertement, la publication de ces récits ne serait que l'occasion d'une préface qui peut se résumer en deux mots : les *revues* ont tué les *livres*. M. Asselineau part à peu près uniquement, pour soutenir cette thèse au moins paradoxale, de certaines discussions intimes, interdites par leur nature à la connaissance du public, et qui s'élèvent quelquefois entre tel écrivain et tel directeur de journal. Les modifications, prétend-il, que la nature et les exigences d'un recueil font subir à l'originalité d'une œuvre personnelle n'aboutissent à rien moins qu'à enlever toute liberté à l'expression de la pensée. On peut faire remarquer à M. Asselineau, et à tous ceux qui s'appuieraient sur un semblable raisonnement pour justifier ou leur impuissance ou leur mauvais vouloir, qu'une revue, qu'un journal comporte une idée collective, et par cela même possède entièrement le droit de repousser le contact d'une idée individuelle qui tendrait à l'altérer. Un rédacteur en chef n'est pas un éditeur; l'éclectisme qu'on voudrait lui imposer serait la mort de son recueil, et c'est une vérité que les faits ont justifiée. Quant à cette objection plus grave qui s'appuie sur la libre expression de la pensée, les faits encore se chargent d'y répondre. Depuis 1830, il n'est pas d'idée, si excentrique qu'elle fût, qui n'ait trouvé pour se manifester un organe de publicité quelconque. Nous avons été inondés de recueils et de journaux qui correspondaient aux opinions les plus opposées comme aux nuances les plus délicates. Pourquoi ces foyers littéraires ou philosophiques se sont-ils éteints presque tous? Là est

(1) 1 vol. in-12, L. Hachette.

(2) 1 vol. in-12, Poulet-Malassis et de Broise.

toute la question ; le temps et le public en ont fait peu à peu justice. Y a-t-il eu erreur pour quelques-uns, et ne pourrait-on pas appeler de ce jugement? Nous ne voudrions pas le nier complétement; mais ceux qui doivent leur conservation à cet *esprit de suite* dont parlait Richelieu et à une intelligente tradition ne peuvent-ils pas se contenter de dire : J'existe, donc ma raison d'être est excellente? Ainsi considéré, le débat sort, ce qui devrait toujours avoir lieu, des petites querelles qui n'intéressent que les personnalités. — Les nouvelles de M. Asselineau ne justifient pas d'ailleurs l'objet de sa préface ; il sait fort bien lui-même qu'il n'y a pas là un livre : ce sont de simples ébauches, dont quelques-unes, nous devons le dire, font regretter que l'auteur ne se soit pas décidé à une plus large exécution, par exemple *le Cabaret des Sabliers* et *le Roman d'une Dévote*; *le Mensonge* forme encore un assez joli sujet de comédie. Nous devons donc souhaiter que l'auteur prouve un peu plus efficacement, quant à lui, l'opportunité de ses condoléances : pour que le livre plaide, il faut au moins que le livre soit.

La jeunesse semble devenir le thème favori des auteurs dramatiques. Présente, on l'étudie pour préjuger son avenir; passée, on la recherche et on la rappelle si l'on a devant soi, comme une énigme à déchiffrer, un homme dont l'être intime est encore caché sous le voile. C'est un procédé dont l'expérience des jours qu'on a soi-même vécus démontre la douloureuse justesse. On peut le plus souvent reconstruire toute une existence avec les derniers faits où elle s'est manifestée, comme Cuvier, avec des débris d'os, recréait de gigantesques formes sans patrie et sans nom. C'est que la vie ne se recommence pas, elle se succède pour ainsi dire, en se correspondant toujours, et ses dernières heures ne sont que l'écho agrandi et transformé des heures premières. L'homme, dans la succession insensible de ses labeurs, de ses joies et de ses tristesses, est à lui-même son propre garant, sa propre providence, sa propre responsabilité. Cette pensée éminemment morale a inspiré M. Léon Gozlan dans la nouvelle pièce qu'il a donnée au Gymnase, *Il faut que jeunesse se paie.* — Ah! si jeunesse savait! murmure le vieillard qui arrive à la tombe en retenant au bord de ses lèvres le secret de la vie prêt à s'en échapper. Ah! si vieillesse pouvait! s'écrie le jeune homme dont la moindre folie est de s'épuiser, même pour les choses sérieuses, dans une ardeur mal calculée. Entre ces regrets et cette présomption, toute notre vie s'écoule; nous le sentons sans le comprendre, et c'est pourquoi ce titre, spirituellement détourné par M. Léon Gozlan, renfermait un charme particulier qui piquait notre curiosité et nous réveillait de cet assoupissement où nous essayons de guérir nos désirs trompés, nous tous qui payons plus ou moins notre jeunesse. Après avoir livré ses premières années à toutes les folles passions, après s'être même permis l'absurde sottise de reconnaître comme sien l'enfant de je ne sais quelle fille, le héros de M. Gozlan tente de refaire sa vie, croit-il, en se conduisant désormais comme un homme sérieux et en combattant bravement pour son pays. Treize ans se passent, après lesquels il revient, n'ayant plus rien du jeune homme d'autrefois, pas même le souvenir. La vie lui sourit en ce moment avec toutes ses illusions, comme si elle ne faisait que commencer pour lui. Un beau mariage va couronner cette œuvre de régénération, quand soudain le passé tout entier accourt pour ressaisir

sa proie : les imprudences, les orgies, les défis audacieux au monde qui n'oublie pas, — toutes choses oubliées, — viennent comme d'inexorables fantômes souhaiter la bienvenue à cet homme qui n'a plus dans le cœur que les douces espérances des joies de l'avenir. Croyez qu'il est à plaindre, l'infortuné, et qu'il faut tout l'esprit de M. Gozlan pour le tirer de ce mauvais pas. La pièce a plus étonné qu'elle n'a réussi ; mais cependant le héros du drame, ce n'est pas le niais personnage qui se laisse ridiculement épouvanter par le reliquat d'un passé devant lequel il a le droit de lever la tête, c'est un petit jeune homme qui prononce quelques paroles seulement, mais elles sont toute la morale de la pièce : — Je suis né à trente-six ans, dit-il, j'ai toujours agi comme si j'avais cet âge, je n'aurai pas à payer ma jeunesse. Vous vous épuisez, je me conserve ; vous cherchez, j'attends, et mon attente, qui vous semble de l'immobilité, est la suprême science et la suprême sagesse. Le monde est arrangé, je le sais, pour que tout vienne à moi. Comme, en un temps donné, tous les objets de nos désirs reviennent passer en un point quelconque du cercle de notre vie, je m'y établis d'avance, certain du résultat de l'évolution. — Ce philosophe est une réelle et vivante figure qui, selon nous, n'a pas tout à fait tort quand elle se fait bien comprendre. Du reste, cette personnalité n'est pas inconnue au théâtre, et M. Dumas fils, qui saisit avec un rare bonheur les caractères positifs, nous l'a déjà montrée, dans *la Question d'argent*, coupant avec méthode son petit revenu en trois cent soixante-cinq parties égales. Ah! certes, ils ne connaissent pas si bien la vie, les deux jeunes gens qui s'insurgent, dans le premier acte du *Marchand malgré lui*, contre les instincts bourgeois et les prosaïques appétits du bonhomme Chrysale!

Cette pièce, représentée à l'Odéon, est due à la collaboration de deux jeunes auteurs, MM. Rolland et Du Boys; elle a toutes les exclusions, toutes les défaillances, tous les reviremens, toute la déclamation de la jeunesse. Elle va comme elle peut, suivant une flamme tantôt brillante, tantôt vague, et dans l'intervalle s'égarant dans les ténèbres. On la suit difficilement, et l'on est frappé d'une foule de contradictions qui sortent du sujet mal conçu et des personnages indécis. Tous les châteaux en Espagne que bâtissent à l'aurore de leur existence les jeunes artistes, et en particulier les jeunes compositeurs, se sont, au premier acte, donné rendez-vous dans une mansarde. Si jamais l'art est accepté, plutôt que compris, dans toute sa force et dans toute sa dignité, c'est certainement à cet heureux âge où l'on se grise avec de nobles aspirations, où l'on prend pour une force vive de graves paroles prononcées dans le vide. Aussi croyez que dans cette mansarde on ne jure que par Palestrina, Sébastien Bach et Pergolèse, et les voilà tous les trois, Pergolèse, Sébastien Bach et Palestrina, tenant dans un verre d'où sort une chanson de grisette. Cependant arrivent les grands parens, la mère, l'oncle, et ce sont des supplications pour engager l'un de ces aspirans-artistes, Claude Champin, à délaisser la fugue et le contre-point pour l'aune ou la balance. La mère dit à son fils toutes les bonnes choses que dit Mme Huguet à Philippe dans *la Jeunesse* de M. Émile Augier, et elle se fait comprendre. Sans trop se faire tirer l'oreille, Claude accepte, et d'artiste il devient droguiste : la rime reste, et c'est toujours cela.

Ce premier acte, ou plutôt ce prologue, aurait dû former le dénoûment de la pièce. Claude, se rendant ainsi, sur de simples remontrances, sans avoir souffert, sans avoir lutté, mérite évidemment d'être un *bourgeois*. Dès lors il n'intéresse plus, il n'est plus sympathique. Il l'est d'autant moins qu'au second acte nous le retrouvons, après dix-huit ans d'épicerie, frais, riche, bien portant, prospère. Que nous veulent alors ses jérémiades d'artiste et de poète incompris? Eh! monsieur Champin, vous avez prouvé que votre talent, c'était d'être maçon. — Cependant René, son ancien compagnon de mansarde, arrivé maintenant à la gloire, aime la fille de Claude, que sa mère, en prévoyante femme de ménage, songe à marier à son premier commis. Voyez maintenant l'imbécillité de ce caractère : Claude confesse sa fille, devine son secret, et la laisse marier à M. Eustache; puis, pour se justifier à ses propres yeux, ne songeant plus que s'il y a quelqu'un de sacrifié en cette affaire, c'est sa fille et non pas lui, il fait à sa femme les reproches les plus violens et les plus amers, les plus injustes aussi. — Quoi! pourrait-elle dire, avez-vous cru en m'épousant choisir la Muse pour compagne de votre vie? Ne saviez-vous pas que de votre oncle vous preniez en même temps la fille et la boutique? Ah! cessez vos récriminations; sans moi, toute votre maison serait allée à la faillite. Vous dites qu'il n'y a pas de milieu entre l'art et l'épicerie, c'est possible: en attendant, vous n'êtes ni artiste, ni épicier. — Heureusement le garçon de magasin, Eustache, qui paraît de tout ce monde avoir le plus de cœur et de raison, renonce à épouser la fille de Claude; délivré de ses embarras intérieurs, celui-ci court à son piano, mais l'inspiration qu'il a abandonnée ne viendra plus le caresser, ne l'emportera plus sur ses ailes. Il s'agit bien aujourd'hui de Palestrina et de Pergolèse! Hélas! l'infortuné ne comprend même plus les folles chansons de sa jeunesse. Il est devenu impuissant! — Non, il ne l'est pas devenu, il l'a toujours été, et toute sa vie le prouve, car ce n'est pas un véritable artiste celui que l'absence de l'art ne tue pas; ce n'est pas un véritable poète celui qui étouffe sa muse et qui prétend ensuite la galvaniser.

Telle est cette pièce, écrite évidemment pour un certain public qu'émeuvent toujours les folles déclamations contre ce que la vie a de sérieux et de logique, même au point de vue de l'art, dont la mesure, le calcul et l'horreur de toute emphase sont cependant les indispensables aides. Elle doit uniquement à ce parti pris et à de gais intermèdes l'espèce de succès qu'elle a obtenu. Elle intéresse surtout la critique en ce qu'elle est le calque fidèle des préjugés d'une jeunesse soi-disant libérale, ennemie d'un travail lent et régulier, ignorant la distance qui sépare la conception de la forme et la comblant par des productions d'une fantaisie douteuse. Pour elle, la *bohême* est le chemin obligé de la réputation. *Le Marchand malgré lui* n'offre point parmi ses personnages un caractère véritablement composé. Ses bourgeois, comme ses artistes, ne sont que des mannequins. Malgré certaines tirades écrites avec l'emportement, l'audace et quelquefois le bonheur du premier jet, les vers sont empreints, tantôt d'un réalisme choquant, tantôt d'une poésie vague et banale; *les chansons d'oiseaux*, par exemple, reviennent en plus de dix endroits. Ce manque de style est ce qu'il faut le plus regretter; il empêchera toujours, que les jeunes écrivains en soient convaincus, de pren-

dre au sérieux toute espèce d'œuvre, quelle que soit l'idée qu'elle tende à développer. Il est aussi un certain bruit, fait autour des jeunes talens à leur entrée dans la carrière, contre lequel ils doivent s'entourer de sages précautions. Je ne puis à cette occasion mieux faire que de citer quelques paroles dont MM. Rolland et Du Boys ne récuseront pas l'autorité : « En général, une chose nous a frappé dans les compositions de cette jeunesse qui se presse maintenant sur nos théâtres; ils en sont encore à se contenter facilement d'eux-mêmes. Ils perdent à ramasser des couronnes un temps qu'ils devraient consacrer à de courageuses méditations. Ils réussissent, mais leurs rivaux sortent joyeux de leurs triomphes (1). » Ces paroles d'un grand écrivain qui a pu en faire une suffisante expérience doivent donner beaucoup à penser; elles prouvent que le succès n'est pas là où il se fait entendre sous une forme bruyante, mais qu'il est dans la conscience intérieure d'avoir véritablement produit une œuvre digne d'éloge. Encore beaucoup d'écrivains, et c'est une loi de notre nature, peuvent-ils s'y laisser tromper. Qu'en conclure? C'est qu'il faut toujours essayer de faire bien, sans s'inquiéter des autres, et en se défiant de soi-même.

Le Théâtre-Français fait tout ce qu'il peut pour remplir sa mission, et il s'acquitte de cette tâche avec plus ou moins de bonheur. Il est par exemple le gardien sacré et le dépositaire officiel de cette forme dramatique qu'on appelle la tragédie; aussi est-ce à la fois pour lui un droit et un devoir de mettre en lumière, à des intervalles réguliers, les immortelles compositions de Corneille et de Racine. Le principal succès de ces représentations a été, il faut bien le dire, dû à l'interprétation de certains artistes. Aussi, quand ils ont fait défaut, pour réveiller la curiosité d'un public avide de nouvelles choses, le Théâtre-Français a tenté, faute de mieux, des résurrections aussi malheureuses que celles du *Venceslas* de Rotrou. A-t-il été mieux inspiré aujourd'hui, en remontant à la source d'un genre qui n'admet pas le médiocre, et en s'adressant au premier tragique grec, Sophocle, pour lui emprunter sa plus belle tragédie, *Œdipe-Roi?* On pourrait en douter, à en juger par l'effet que produisent la faiblesse de l'exécution et l'allure assez lourde d'une traduction poétique dont le principal mérite est de se tenir très près du texte. Un véritable artiste pouvait seul s'attaquer à une pareille œuvre. Heureusement l'intérêt de cette représentation était ailleurs. Il est superflu d'analyser une pièce qu'il n'est permis à personne de ne pas connaître; disons seulement que l'apparition de l'*Œdipe-Roi* sur notre première scène n'est pas sans apporter plus d'un utile enseignement. Sans doute les conditions ne sont plus les mêmes qu'au temps où les vainqueurs de Salamine et de Marathon, alors qu'Athènes était toute la Grèce, applaudissaient dans les vers de Sophocle le côté poétique de ce génie qui dans la politique inspira Périclès, dans l'art Phidias, dans la philosophie Socrate. La scène à cette époque pouvait être considérée comme l'une des plus belles expressions de la pensée humaine, la plus complète peut-être. Le beau présidait tout entier à ces représentations grandioses. Pour décors, elles avaient les coteaux de l'Attique et ces rivages aimés des dieux où la flotte de Xercès

(1) Victor Hugo, *Mélanges littéraires.*

était venue se fondre comme une vague mourante; pour lustre le soleil, pour spectateurs trente mille citoyens libres. L'acteur, il est vrai, disparaissait, mais il était remplacé par l'idée elle-même enfouie sous l'un ou l'autre des deux masques symboliques qui grimaçaient la douleur et le plaisir, ces deux termes de tous les sentimens humains. Œdipe, Ajax, Prométhée, la fatalité, la force, la pensée, telles étaient les clés de ces tétracordes gigantesques. Aujourd'hui ces grandes abstractions ont fait place aux innombrables diversités d'intérêts et de passions qui agitent la société telle qu'elle est constituée. Une nouvelle idée, plus ou moins bien comprise, domine en apparence nos œuvres dramatiques, la morale, et pourtant notre fatalisme n'est plus cette volonté suprême et divine qui perdit le fils de Jocaste et la fille de Pasiphaé, c'est le hasard! Mais si, abandonnant ces grandes formules qui résument avec le génie d'une race toute une civilisation, nous nous tenons simplement à l'*Œdipe-Roi*, représenté sur le Théâtre-Français et traduit par M. Jules Lacroix, nous verrons encore que cette œuvre est à proprement parler un modèle d'action dramatique. L'intérêt naît comme ce petit point noir que l'on découvre en mer à l'horizon, et grossit peu à peu avec l'enchaînement de situations inévitables. Rien n'étonne dans cette étonnante tragédie, parce que rien n'est brusqué. Un souffle qui augmente progressivement emporte l'esprit sans fatigue et sans dégoût dans la région des plus honteuses misères et des plus poignantes douleurs. La tragédie ainsi comprise est un idéal que nous ne pouvons plus atteindre.

Seuls de nos jours, Gœthe avec *Iphigénie*, Schiller avec *la Fiancée de Messine*, ont pénétré dans cette sphère interdite à nos idées et à nos sentimens, qui s'éloignent de plus en plus de l'abstraction pour s'individualiser et n'apparaître que sous une forme concrète. Est-ce un mal cependant que cette transformation? Nous ne le croyons pas; elle est le résultat de la marche progressive des époques et des races, et si elle ne se manifeste pas avec l'harmonie des inspirations grecques, elle a des vertus et des fermens que ne connaissait pas l'antiquité. Quoi qu'il en soit, des évocations sévèrement choisies et convenablement exécutées des premiers chefs-d'œuvre de l'art tragique mériteraient sans aucun doute les encouragemens de la critique. Si elles ne s'adressent pas au public en général, elles offrent du moins aux jeunes écrivains l'occasion d'étudier à leurs sources les plus pures les lois et les procédés de la composition dramatique. EUGÈNE LATAYE.

Le Livre des jeunes Mères, par M. A. de Beauchesne (1).

Ce livre est un recueil de petits poèmes « éclos au foyer de famille, » comme le dit l'auteur, et comme le prouve assez l'accent de ces pages tour à tour familières, pensives ou doucement railleuses. C'est l'enfant qui est le héros de ce cycle élégiaque, l'enfant suivi depuis le berceau jusqu'à la pre-

(1) 1 vol. in-8°, chez Henri Plon, 8, rue Garancière.

mière communion. Au lieu d'appliquer aux inspirations volontairement modestes de M. de Beauchesne un procédé d'analyse et de discussion qu'elles ne comportent pas, on nous saura gré peut-être de laisser la parole à l'auteur lui-même et d'indiquer par une courte citation l'intérêt touchant de son recueil. Nous choisirons dans la dix-septième pièce du volume le portrait d'une de ces mères chrétiennes pour lesquelles le livre a été écrit :

Une mère! à ce nom tout le cœur se dilate.
Ce nom est à lui seul le plus doux aromate
Qui jamais parfuma la triste humanité ;
Et le chant le plus doux et le mieux écouté,
Tant que l'on pleurera dans ce monde éphémère,
C'est la voix d'un enfant qui chantera sa mère.
Inépuisable amour, dévoûment éternel,
Le chef-d'œuvre de Dieu, c'est le cœur maternel.
Avec la piété, la joie et la prudence,
La mère sur nous veille, humaine providence;
Sa tendresse ombrageuse au milieu de la nuit
S'agite à notre souffle et tremble au moindre bruit;
Sa sainte activité, toujours en exercice,
Sans se lasser jamais, s'use à notre service.
Des sentimens humains le temps toujours vainqueur,
Le temps brise son corps sans toucher à son cœur.
Jamais du dévoûment la source n'est tarie.
Quand elle ne peut plus travailler, elle prie.
En vain pour nous aider ses mains sont en défaut,
Ses prières encor nous défendent là-haut.
La prière est la clé mystérieuse et forte
Qui du trésor du ciel ouvre la sainte porte.
Et qui mieux qu'une mère a l'accent et le vœu,
La prière et l'amour pour arriver à Dieu?

Ma sœur, femme bénie entre toutes les femmes,
Toi qui de mes enfans gardes les jeunes âmes,
Toi qu'ils nomment leur mère et qu'ils aiment ainsi,
Dans quel langage humain te dirai-je merci?
A ton rôle sublime en esclave asservie,
Le soin de mes enfans devient toute ta vie :
Mérites ignorés, silencieux devoir,
Sacrifices cachés que Dieu lui seul peut voir,
Prévoyance infinie, héroïsme suprême,
Et qui n'a rien d'égal que l'amour de Dieu même!

Ton passage ici-bas est providentiel :
On ne peut te connaître et ne pas croire au ciel.
Sœur, si notre maison de bonheur se couronne,
Et si l'ange gardien de la paix l'environne,
S'il y sème la foi, le calme et la douceur,
A qui le devons-nous, si ce n'est à toi, sœur?
La route du devoir par toi nous est tracée;
Tous les purs dévoûmens germent dans ta pensée;
Tu montes vaillamment ces échelons de feu
Qui partent de la terre et qui vont jusqu'à Dieu.
Ici, grands et petits, tout ce qui te contemple
S'inspire à tes vertus, se forme à ton exemple;
Ta puissance est sacrée, et bénie est ta loi :
L'amour de mes enfans me vient encor de toi!

Oui, conforme au portrait de la Lucrèce antique,
Rudement occupée au labeur domestique,
La mère de famille est plus belle cent fois
Que Corinne, aux regards des peuples et des rois,
Reine par le droit seul de sa grande parole,
Sur un char de triomphe allant au Capitole!

Nous avons reçu une seconde lettre de M. A. Danican Philidor, dans laquelle il proteste de nouveau que l'artiste distingué dont nous avons raconté ici la vie, Alphonse Philidor, n'appartenait point à la famille du compositeur célèbre de la fin du XVIIIe siècle. Soit, et nous ne prétendons pas soutenir le contraire, comme on a pu le voir dans la réponse que nous avons mise à la suite de la première lettre de M. A. Danican Philidor; mais il nous appartient de dire qu'Alphonse Philidor, qui du reste n'a jamais porté le nom de *Danican*, était un musicien de valeur, et le seul Philidor de nos jours qui mérität de fixer l'attention de la critique. P. SCUDO.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

DIX-SEPTIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXVIIIe ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1858.

Livraison du 1er Septembre.

L'Homme de Neige, septième partie, par M. George SAND..... 7

Poètes modernes de la France. — Auguste Brizeux, sa Vie et ses Œuvres, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 68

Les Réformes sociales en Angleterre. — De la Moralisation des Classes dangereuses. — Écoles industrielles, Logemens des pauvres, Prisons, par M. L. DAVÉSIÈS de PONTÈS..... 100

Économistes contemporains. — Frédéric Bastiat, sa Vie et ses Pamphlets, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut..... 135

Une Campagne dans l'Océan-Pacifique. — II. — Les Escadres alliées dans les mers du Japon et de Tartarie a la poursuite de l'escadre russe en 1855, par M. Ed. du HAILLY..... 169

Sciences. — De l'Esprit de la Physique moderne, par M. Auguste LAUGEL. 199

Poésie. — La Fille du Tonnelier, par M. André THEURIET..... 219

Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire..... 225

Livraison du 15 Septembre.

Souvenirs d'un Amiral, seconde partie. — Les Épreuves du commandement. — I. — La Course sous le directoire, par M. E. Jurien de LA GRAVIÈRE. 241

L'Homme de Neige, dernière partie, par M. George SAND..... 271

Ménine, Scènes de la vie des Landes dans l'Armagnac noir, par M. Eugène DUCOM..... 307

De la Liberté des Cultes en France, par M. PREVOST-PARADOL..... 342

Historiens modernes de la France. — Augustin Thierry, par M. Edmond de GUERLE..... 367
La Question du Servage en Russie. — III. — Les Réformes accomplies et les Réformes projetées pour l'émancipation des serfs, dernière partie, par M. L. WOLOWSKI, de l'Institut..... 393
Du Sérieux et du Romanesque dans la vie anglaise et américaine, a propos d'un roman anglais, par M. Arthur DUDLEY..... 447
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire..... 468

Livraison du 1er Octobre.

Peintres modernes de la France. — Ary Scheffer, par M. L. VITET, de l'Académie Française..... 481
Politique coloniale de la France. — I. — Le Sénégal et la Guerre, par M. Jules DUVAL..... 517
Anouchka, Souvenirs des bords du Rhin, par M. Ivan TOURGUENEF..... 553
Le Crédit foncier, ses Transformations et ses Progrès en France, par M. BAILLEUX DE MARIZY..... 596
Les Voyages et les Voyageurs en Chemins de fer, par M. LAMÉ FLEURY.. 619
De la Poésie dans ses rapports a l'histoire. — La Bataille de Lépante et le Poëte Herrera, par M. VILLEMAIN, de l'Académie Française..... 648
Souvenirs d'un Amiral, seconde partie. — Les Épreuves du commandement. — II. — Les Croisières d'une frégate, par M. E. Jurien de LA GRAVIÈRE.. 662
La Musique dans les Villes rhénanes, par M. P. SCUDO..... 690
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire..... 709

Livraison du 15 Octobre.

La Philosophie et l'Histoire en Allemagne. — Nouvelles écoles : M. H. Fichte et M. Th. Mommsen, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 721
Le Roman radical en Angleterre a propos des moeurs de l'aristocratie et du clergé, par M. Émile MONTÉGUT..... 756
Mos de Lavène, Scènes et Souvenirs du Bas-Languedoc, par Mme Claire SÉNART.
Politique coloniale de la France. — II. — Le Sénégal et la Paix, Progrès et Ressources de la Colonie, par M. Jules DUVAL..... 837
Du Régime commercial de l'Algérie, par M. Charles LAVOLLÉE..... 881
Mac-Fy, Épisode de la vie ecossaise, par M. P. de CASTELLANE..... 903
Souvenirs d'un Amiral, seconde partie. — Les Épreuves du Commandement. — III. — Une Expédition a Saint-Domingue, par M. E. Jurien de LA GRAVIÈRE..... 920
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire..... 951
Le Roman et le Théatre, par M. E. LATAYE..... 962

—

Erratum du volume. — Article sur *la Liberté des Cultes*, page 360, ligne 6, au lieu de *prétention*, lisez *prévention*.

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 515 758